Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1863

THE GETTY CENTER
LIBRARY

THÉATRE DE NOHANT

PLUTUS

ÉTUDE D'APRÈS LE THÉATRE ANTIQUE.

A MON AMI ALEXANDRE MANCEAU.

PROLOGUE.

ARISTOPHANE, MERCURE.

ARISTOPHANE.

Mais où donc me conduis-tu, Mercure?

MERCURE.

Dans l'avenir, mon cher Aristophane!

ARISTOPHANE.

Les dieux le connaissent et le révèlent quelquefois, mais...

MERCURE.

Mais, au lieu d'un oracle embrouillé, je t'accorde la vision des choses futures, et t'y voilà transporté, comme tu le serais, si du passé je te jetais dans le présent.

ARISTOPHANE.

C'est fort aimable à toi, Mercure; mais où sommes-nous ici? Dieux immortels! quel changement dans Athènes!

MERCURE.

Nous ne sommes point chez les Athéniens, mais chez un peuple qui passe pour l'héritier de leur gaîté.

ARISTOPHANE.

Oh! alors, je vais bien les faire rire, ces nouveaux Athéniens!

MERCURE.

Détrompe-toi, ils t'ont dépassé de beaucoup, et ne te demanderont que ta sagesse, qui est de tous les temps.

ARISTOPHANE.

En quel temps sommes-nous donc, selon toi?

MERCURE.

A plus de vingt-deux siècles du jour où tu crois vivre.

ARISTOPHANE.

Est-ce à dire que la postérité conserve la fraîcheur de ma gloire?

MERCURE.

Non pas sans restriction, mais autant que tu le mérites.

ARISTOPHANE.

Et que venons-nous faire en ce lieu, qui a quelque ressemblance avec un théâtre?

MERCURE.

Tu vas assister à la représentation de quelques parties de ta dernière pièce.

ARISTOPHANE.

De mon *Plutus?* Toutes mes pièces ne sont-elles pas excellentes d'un bout à l'autre?

MERCURE.

Je suis trop poli pour te contredire; mais la liberté de ton langage et de tes tableaux ne serait pas soufferte ici.

ARISTOPHANE.

Les hommes sont donc devenus vertueux?

MERCURE.

Oui, relativement aux mœurs antiques.

ARISTOPHANE.

Grâce à mes satires, je le parie!

MERCURE.

Tes satires y ont contribué.

ARISTOPHANE.

Mais si l'on a fait des changemens dans ma pièce, on a donc mis quelque autre fiction à la place?

MERCURE.

Une courte fiction amoureuse des plus simples.

ARISTOPHANE.

Je m'oppose à cela. L'amour n'est pas du ressort de la comédie!

MERCURE.

La comédie ne peut plus s'en passer.

ARISTOPHANE.

Allons! rien ne doit étonner le sage; mais quel audacieux s'est permis?...

MERCURE.

Un grand poète tragique s'était permis, deux cents ans avant ce jour, de transporter, sous le titre des *Plaideurs*, quelques passages de tes *Guêpes* sur la scène. Pour conserver le comique de ta pièce, il dut l'adapter à des personnages de son temps, car les hommes n'ont jamais cessé de plaider. Ce qu'on va tenter ici, c'est de montrer les hommes et les dieux tels que tu les as dépeints toi-même, avec leurs noms, leurs idées, leur costume et leur manière de s'exprimer. Autant que possible, on a dégagé ta pensée de ce que le temps a rendu obscur, et on l'a exprimée ou complétée en compulsant tes autres pièces. Je dois t'avertir aussi qu'on s'est aidé de la pensée de Lucien, un beau génie venu quatre siècles après toi, et qui, lui aussi, a traité le sujet de *Plutus* sans en altérer la philosophie.

ARISTOPHANE.

Alors j'espère qu'on a conservé ma scène de la Pauvreté?

MERCURE.

Oui, quelque longue qu'elle soit, on a tenu à te montrer sous l'aspect sérieux, qui est le moins populaire de ton génie. Tout le monde sait que ton ironie était amère, que ni les grands, ni les petits, ni les savans, ni les poètes, ni les philosophes, n'étaient à l'abri de tes coups : la sagesse qui brille dans ton *Plutus* rachètera les excès de ta muse emportée.

ARISTOPHANE, avec humeur.

Vas-tu me reprocher Périclès, Euripide, Socrate?

MERCURE.

Tu ne leur as pas fait de mal dans la postérité, qui les connaît mieux que toi.

ARISTOPHANE.

Oses-tu dire que ma raillerie se soit attachée à leur char de triomphe comme une vile dépouille?

MERCURE.

Non, Aristophane! Être combattu par un esprit tel que le tien, c'est encore une gloire, et qu'ils soient amis ou rivaux, les grands hommes sont toujours illustrés par les grands critiques.

ARISTOPHANE.

A la bonne heure! et puisqu'on va commencer, — je pense que tu vas remplir ton rôle dans ma pièce, — laisse-moi parler un peu aux spectateurs, comme le chœur parle pour moi aux Athéniens.

MERCURE.

Va, et songe que la mode est passée de se vanter soi-même.

ARISTOPHANE, au public.

« Si quelque poète est assez hardi pour se louer lui-même devant vous, ô Athéniens! qu'il soit fustigé par vos licteurs! »

MERCURE, riant.

Fustigé?...

ARISTOPHANE.

« Mais si quelqu'un a droit à des honneurs, je soutiens que c'est moi, moi, le plus grand des poètes et le plus célèbre dans l'art de la comédie! »

MERCURE.

Fi! que dis-tu là maintenant?

ARISTOPHANE.

Je parle en poète! N'est-ce pas ainsi que les poètes prouvent leur modestie? (A part.) Mais cette raillerie m'aidera à rappeler un peu mes services! (Haut) Voyons, néo-Athéniens, n'est-ce pas moi qui, le premier, ai chassé de la scène ces esclaves battus et torturés qui réjouissaient de leurs cris la sauvage multitude? N'ai-je pas ennobli la comédie par un style pur, par des images poétiques et par des caractères bien tracés?

MERCURE.

On ne peut te refuser cela.

ARISTOPHANE, s'animant.

N'ai-je pas, nouvel Alcide, combattu les monstres les plus venimeux, les délateurs, les dilapidateurs, les faussaires, tous les ennemis du bien public? Lorsqu'aucun acteur ne voulait, à quelque prix que ce fût, braver le terrible Cléon en représentant son personnage, et qu'aucun sculpteur sur bois ne voulait faire un masque de théâtre à sa ressemblance, ne suis-je pas monté sur la scène et n'ai-je pas joué son rôle à visage découvert? Il y allait pourtant de la liberté, de la vie, ou de quelque chose de plus précieux, les droits du citoyen! Enfin n'ai-je pas refusé les présens de ceux qui voulaient m'imposer un lâche silence, affronté les menaces et bravé le pouvoir de ceux qui voulaient punir ma franchise?

MERCURE.

On le sait, et on t'en tient compte. Sois plus calme.

ARISTOPHANE, souriant.

Eh bien! rappelez-vous que j'ai fait beaucoup rire, et si vous trouvez ma gaîté surannée, riez un peu par complaisance, comme au temps où, déjà vieux, j'invoquais l'appui des gens de bien et les applaudissemens de l'aimable jeunesse. Et vous, mes recommandables pareils, hommes sincères, qui ne portez point de perruques, prononcez-vous pour moi! Que tous les chauves de l'auditoire se lèvent et m'acclament! Qu'ils disent d'une seule voix : « Honneur au poète chauve! Des couronnes pour l'homme au beau front! » Alors je me croirai dans Athènes, et je pardonnerai aux arrangeurs de pièces!

MERCURE, au public.

Quant à moi, vous allez me voir reparaître sous les traits d'un fourbe; mais rappelez-vous, je vous prie, que l'antiquité fit de moi le guide de l'aveugle Plutus, le dieu des gens de mauvaise vie et de mauvaise foi. Vous avez abattu mes temples, mais le commerce des nations a conservé mes emblèmes, et je vous pardonne une déchéance qui m'ennoblit. Chez vous, peuple nouveau, mon nom est industrie, et vous m'avez donné pour mission véritable d'appliquer la probité au génie de la vie pratique. C'est donc à présent que je suis réellement le maître et non plus l'esclave des richesses, c'est aujourd'hui qu'au lieu de me maudire, la pauvreté intelligente me seconde et me bénit.

PERSONNAGES.

PLUTUS.
CHRÉMYLE, paysan propriétaire.
MERCURE.
LA PAUVRETÉ.
BACTIS, } esclaves de Chrémyle.
CARION, }
MYRTO, fille de Chrémyle.

Un bosquet à l'entrée d'un petit bois sacré. — C'est un carrefour de verdure avec un Hermès ou un dieu Pan sur une fontaine, à volonté. — L'entrée du bois sacré est marquée par un petit portique de pierre ou de feuillage.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

CARION, tenant une couronne de feuillage.

C'est vraiment une belle invention que la coutume de sacrifier aux dieux! Dans leurs temples, tous les hommes sont égaux. L'esclave aussi bien que le maître a le droit de porter la couronne, et cette verdure le rend sacré tant qu'elle est sur son front. Chère petite couronne! je te veux garder tout le jour et toute la nuit pour me préserver des coups de bâton. Puisse mon maître avoir encore demain la fantaisie de sacrifier dans sa maison ou de m'envoyer au temple! cela est infiniment plus agréable que de briser les mottes de terre ou de lier les gerbes en plein soleil.

SCÈNE II.

CARION, BACTIS, en sayon et portant une faucille.

CARION.

Comment, camarade Bactis, tu travailles au lieu de t'employer au sacrifice?

BACTIS.

Oui, Carion, je travaille, parce que je ne suis pas né esclave.

CARION.

Je ne t'entends pas! Que tu sois né esclave de père et de mère, ou que d'homme libre tu sois devenu captif, le travail est toujours aussi fâcheux à l'homme que la paille au poisson.

BACTIS.

L'esclave issu de l'esclave n'a guère l'espérance de se racheter; il est habitué aux coups, aux menaces, aux injures. Celui qui fut libre aspire toujours à revoir sa patrie, et sa fierté le soutient dans les épreuves.

CARION.

C'est-à-dire que, pour te soustraire à l'outrage du fouet, tu fais bravement ta corvée? Chacun son goût! Les maîtres se lassent quelquefois de battre, ils ne se lassent jamais de faire travailler. D'ailleurs, nous autres, n'avons-nous pas un patron fort doux?

BACTIS.

Chrémyle est un homme juste, raison de plus pour le bien servir.

CARION.

Moi, je dis que c'est un fou, et qu'il faut profiter de sa crédulité. Il s'épuise en sacrifices, espérant que les dieux lui enverront la richesse. Et cependant ses champs, au lieu de blé, se couvrent de chardons, de smilax et de lentisques.

BACTIS.

La terre est bonne et la moisson est pauvre! — Les laboureurs sont découragés, parce qu'ils ne cherchent pas la richesse où elle est.

CARION.

Saurais-tu donc la trouver, toi? As-tu découvert, ici près, quelque nouvelle mine d'argent?

BACTIS.

Non; mais les vrais biens que les dieux aimeraient à donner, c'est la sagesse et la vertu, et ceux-là, les hommes ne les demandent point.

CARION.

Quant à moi, mon idée est que les dieux sont pauvres comme des sauterelles surprises par le froid, à commencer par le tonnant Jupiter, qui ne décerne aux vainqueurs des jeux olympiques qu'une simple couronne de feuillage comme celle-ci! Aussi je me suis toujours émerveillé de voir les gens faire tant de dépense, se donner tant de mal et risquer de se casser les côtes pour recevoir de la main des dieux un méchant rameau d'olivier tout pareil à ceux qui poussent là dans la haie de notre jardin! Si j'étais maître de mon corps comme je le suis de mon esprit, je ne voudrais courir et lutter que pour une couronne d'or, et je la voudrais si lourde qu'il me faudrait trente bœufs pour la traîner... Alors... avec les trente bœufs, le char, la couronne, une centaine d'outres de vin de Chios et un bon plat de tripes par-dessus le marché, je serais assez content des immortels!... Mais il faut (Myrto paraît) qu'ils soient chiches ou affamés puisque leurs prêtres demandent toujours et ne donnent jamais.

SCÈNE III.

CARION, BACTIS, MYRTO.

(Pendant cette scène, Bactis absorbé regarde Myrto avec tristesse.)

MYRTO.

Que faites-vous là, vils esclaves? vous blasphémez au seuil du bois de lauriers que mon père a consacré au grand Apollon!

CARION, montrant sa couronne.

Voyez, jeune maîtresse, je suis purifié aujourd'hui, et ma présence ne souille pas les approches du bois sacré.

MYRTO.

Ote cette couronne; c'est l'heure du travail. Mon père te demande à la maison, va vite! obéis!

CARION, à part, ôtant sa couronne.

Cette jeune fille manque de piété! Je m'en plaindrai aux dieux! (Il sort.)

SCÈNE IV.

MYRTO, BACTIS.

MYRTO.

Et toi, misérable! n'as-tu pas entendu mon reproche? Prétends-tu braver la divinité?

BACTIS.

La divinité ne repousse pas les malheureux.

MYRTO.

Es-tu de ceux qui se plaignent toujours, et qui, dans la servitude, voudraient se faire estimer à l'égal des hommes libres?

BACTIS.

Myrto, quand m'as-tu entendu me plaindre?

MYRTO.

Alors tu es de ces orgueilleux qui croiraient s'abaisser en implorant la pitié de leurs maîtres? Tes yeux et ton cœur respirent la vengeance et l'aversion!

BACTIS.

Pourquoi haïrais-je ceux que le hasard m'a donnés pour maîtres? Ils sont les aveugles instrumens de ma destinée!

MYRTO, blessée.

C'est trop de fierté pour un esclave! Cette audace ne sied pas aux vaincus; elle leur retire l'intérêt qu'on pourrait leur porter.

BACTIS.

Myrto, ton cœur ne connaît pas la pitié! Tu es de celles qui se consolent de la domination des hommes par le plaisir de dominer les pauvres, les esclaves et les captifs. Rien n'égale la violence et la dureté des faibles envers les faibles; ils se plaisent à rendre à ceux que leurs chaînes écrasent le mal qu'ils ont souffert eux-mêmes. Ainsi l'on voit les mouches altérées de sang s'acharner sur le lion blessé.

MYRTO.

Esclave insolent! tu outrages la fille de ton maître et ton maître lui-même en supposant qu'il l'opprime! Te crois-tu à Sparte où les femmes ne sont rien, tandis qu'ici, dans l'Attique, elles sont tout? Mets-toi à mes genoux et demande-moi pardon de ton langage.

BACTIS, ému.

L'amour seul fait plier les genoux d'un homme devant une mère, une sœur... ou une amante. Veux-tu donc....

MYRTO, troublée.

Une amante?... pour ce mot-là tu dois être châtié!... Oui, le fouet me fera raison de ton audace! couche-toi!... (Elle cueille une branche.) Je veux te frapper jusqu'à ce que tu te roules dans le sable... Eh bien! tu restes debout; attendras-tu que je te fasse lier à un arbre?

BACTIS.

Enfant, épargne-toi tant de colère! Tiens, je vais dormir là; chasse-moi les mouches avec ta houssine : je te défie de me faire seulement ouvrir les yeux. (Il se couche.)

MYRTO.

C'est ce que nous verrons! (Elle passe derrière lui et le regarde, plie le genou et se penche sur lui.) Bactis, je t'aime!

BACTIS, se soulève avec un cri de surprise.

Dieux!

MYRTO.

Ah! je t'ai fait ouvrir les yeux!

BACTIS, se relevant, irrité.

Cruelle, tu mentais! Eh bien! pour ce jeu-là, tu mériterais la mort...

MYRTO, recule effrayée.

Tu me menaces?

BACTIS.

Va-t'en! tu as le droit de m'ôter la vie, mais non celui de vouloir égarer mon âme. Va-t'en!

MYRTO.

Insensé, tu parles en maître!

BACTIS.

Oui, car je suis en ce moment plus que toi, qui sacrifies à la ruse et à la haine la fierté de ton état et celle de ton sexe.

MYRTO, émue.

Quel serait donc le crime? où donc serait le mensonge? Ne pourrais-je t'aimer sans honte? n'étais-tu pas un chef et un guerrier dans ta patrie? n'as-tu pas reçu les leçons des sages de ta religion?

BACTIS, troublé.

Ne me parle plus!

MYRTO.

Alors parle-moi, il le faut! On raconte sur toi des choses étranges, on dit qu'une divinité mystérieuse te protége, qu'elle a guéri les blessures dont tu étais couvert quand tu fus amené ici; enfin les autres esclaves prétendent qu'elle te donne des forces qui sont au-dessus de ton âge, que malgré la délicatesse de tes bras tu portes les plus lourds fardeaux, et que, durant la moisson, aucun d'eux ne peut suivre le rhythme agile de ta faucille.

BACTIS.

La divinité qui me protége n'est pas d'une religion différente de la tienne. Elle s'appelle volonté ou courage, et son temple est partout sous le ciel.

MYRTO, avec tendresse.

Parle-moi encore! N'es-tu pas né au-delà de l'Hémus, dans les déserts de la Scythie?

BACTIS.

Le nom de ma patrie ne t'apprendrait rien. Pour vous autres Hellènes, tous les peuples étrangers à vos lois et à vos mœurs sont des barbares; mais sache que nous avons nos coutumes aussi belles que les vôtres, nos familles, nos préceptes et nos sages plus respectés que les vôtres ne le sont chez vous! Mais que t'importe ce que nous sommes?

MYRTO.

Je veux savoir qui tu es! Si tu n'étais d'un sang illustre, tu n'aurais pas osé me parler comme tu viens de le faire.

BACTIS, entraîné.

Eh bien!... j'étais le fils d'un des principaux chefs de nos tribus. Le frère de ma mère, versé dans les sciences, initié dans ses voyages aux grands mystères des diverses nations, se plaisait à former mon esprit, et voulait m'emmener en Grèce pour me faire connaître les arts de votre civilisation. Béni par mes parens, je quittai nos steppes fleuris. Ma mère ne pleura point devant moi; mais son dernier regard déchira mon âme comme un dernier adieu. Hélas! la reverrai-je? En traversant les monts de la Thrace, nous fûmes assaillis par des brigands. Je défendis les jours de mon oncle jusqu'à ce que, sanglant et brisé, je fusse couché sur son cadavre. Les ravisseurs infâmes m'ont amené à Athènes, où ton père m'a acheté. Voilà toute mon histoire : y trouves-tu des prodiges, et mérite-t-elle ta curiosité?

MYRTO.

Bactis, tu es grand, et l'infortune te grandit encore! Délivre-toi, et emmène-moi dans ton pays; fuyons ensemble...

BACTIS, éperdu.

Tu dis?... O jeune fille, si c'est un piége, tu es la plus funeste des créatures! J'ai ouï raconter la fable des sirènes, et l'on m'a appris à me méfier des grâces décevantes des femmes de la Grèce...

MYRTO.

O chaste Diane, tu l'entends! J'ai avoué ma défaite! J'ai dit des mots qu'une jeune fille ne dit pas sans rougir, et il ne me croit pas!

BACTIS.

Non! Tu sais bien que je ne puis enlever la fille d'un homme qui m'a traité avec douceur et bonté. Tu ne peux pas, toi, vouloir l'abandonner au désespoir... Tu as une tendre mère...

MYRTO.

Tu me reproches ma passion! C'est toi qui me fais rougir!... Eh bien!... malheur à toi! Tu peux te vouer aux dieux infernaux, car ma vengeance te fera une vie pire que la mort! Hors d'ici, profane! Dès ce soir, tu tourneras la roue du moulin, attelé avec l'âne et le mulet, tu ne mangeras que des fèves gâtées, et tu seras vendu aux gens de la montagne, qui te condamneront au dur travail des mines!

BACTIS, la regardant avec douleur.

Je le savais bien que tu ne m'aimais pas!... (Il sort.)

SCÈNE V.

MYRTO.

Bactis, mon cher Bactis!... Ah! qu'elle est ardente, cette haine qui fait que je t'adore! Moi te faire souffrir!... moi te faire vendre!... O Jupiter libérateur, aide-moi à rompre ses chaînes et à guérir son âme... Je vais pétrir pour lui les gâteaux de miel avec le plus pur froment, et répandre sur son humble couche la menthe et le romarin qui procurent les doux songes! (Elle sort.)

SCÈNE VI.

CHRÉMYLE, sortant du bois sacré.

Quel oracle! Lumière du soleil, quel oracle! Je ne le comprends en aucune façon; mais ce doit être le plus beau des oracles, puisqu'au dire des hommes les plus savans, les meilleures prédictions sont celles que l'on ne peut deviner sans l'aide du destin! Ah! Carion, te voilà, écoute.

SCÈNE VII.

CHRÉMYLE, CARION.

CARION.

Eh bien! mon maître, vous semblez fier et content comme un homme qui aurait mangé des anguilles de Copaïs!

CHRÉMYLE.

Tais-toi, insensé! Je ne suis repu que de la faveur céleste. Le dieu m'est enfin propice!

CARION.

Voilà une chose que vous dites tous les matins...

CHRÉMYLE.

Tais-toi, imbécile!

CARION.

Laissez-moi parler, mon maître! Un simple peut quelquefois enseigner ceux qui se croient sages.

CHRÉMYLE.

Les sages disent qu'il ne faut pas couper la langue aux esclaves, parce que ceux qui parlent avec le plus de liberté sont les meilleurs serviteurs. Allons, dis!

CARION.

Voilà parler enfin en homme raisonnable, et je suis assez content de vous, bien que vous agissiez généralement comme une bête!

CHRÉMYLE.

Tu prends trop de liberté.

CARION.

Non, si c'est dans votre intérêt que je raisonne. Dites-moi un peu ce que

vous retirez de tous les sacrifices que vous faites aux dieux? Le meilleur de vos fruits et de vos troupeaux y passe, et autant vaudrait, comme on dit en Béotie, sauf respect, jouer un air de flûte dans le derrière d'un chien.

CHRÉMYLE.

Tu voudrais me voir agir comme ces avares qui n'offrent que des bêtes malades ou des fruits gâtés?

CARION.

Non, les sacrifices sont bons; mais il faut qu'ils nous profitent, et quand une divinité est sourde comme une pierre, il faut la planter là et s'adresser à une autre.

CHRÉMYLE.

A qui t'adresserais-tu donc, si tu étais à ma place?

CARION.

Je ne m'adresserais pas à votre beau musicien, père des Muses. Celui-là n'est bon qu'à jouer de la musette pour faire danser les cigales dans les blés. Je ne ferais pas plus de cas de la sage Minerve, qui promet toujours la paix et donne toujours la guerre. Je tournerais le dos à la blonde Cérès, qui a inventé la fatigue et la sueur. Et quant au vieux Saturne, qui mange ses enfans sans sel et sans ail, ce n'est qu'un barbare à qui je ne voudrais pas sacrifier mes vieux souliers. Le seul dieu que je tiendrais pour bon et honnête serait le dieu Trésor, et je lui demanderais non la musique, ni la sagesse, ni la science, mais bien l'or et l'argent, sans lesquels l'homme n'est rien de plus que la bête.

CHRÉMYLE.

As-tu fini?

CARION.

J'ai dit.

CHRÉMYLE.

Il y a du bon dans ton raisonnement. Jusqu'à ce jour, j'ai été un homme pieux et modéré. J'ai demandé aux dieux la paix et la concorde, qui font fleurir la terre et marcher le commerce. Les dieux n'en ont pas moins fait à leur tête. Nous voilà depuis plus de vingt ans en guerre avec le Péloponèse et accablés de tous les fléaux. Voilà nos campagnes ruinées, nos plants de vignes, dix fois arrachés, qui commencent à peine à donner du fruit, nos figues et nos olives qui pourrissent sur l'arbre parce qu'on ne fait plus d'échanges, l'argent qui ne circule plus, l'or dont bientôt nous aurons oublié la couleur, les ouvriers qui manquent à la terre parce qu'on en fait des soldats, la peur et le découragement qui nous ôtent le pain de la bouche et la charrue des mains... Eh bien! j'ai confié mes peines au grand Apollon, protecteur de la Grèce;... je lui ai même fait, entre nous soit dit, d'assez vifs reproches, je l'ai menacé d'arracher les lauriers du petit bois planté par moi en son honneur. Alors une voix mélodieuse est sortie du plus épais des branches, et j'ai recueilli les paroles que voici : *Va, t'éloigne pas de ta demeure, celui que tu attends viendra.*

CARION.

Vous attendiez donc quelqu'un?

CHRÉMYLE.

Personne.

CARION.

Alors ce bel oracle ne sait ce qu'il dit?

CHRÉMYLE.

Patience! Celui que je n'attends pas viendra et m'expliquera que je l'attendais sans le savoir.

CARION.

Admirable explication, mon maître! et comme les oracles sont toujours accomplis par ceux qui y croient, vous voilà attendant ce quelqu'un que vous n'attendiez pas du tout!

CHRÉMYLE.

Te permettrais-tu de plaisanter ton maître? Tu mériterais des coups, sais-tu?

CARION.

Non! je ne plaisante que les dieux.

CHRÉMYLE.

A la bonne heure! Cela n'est pas contraire aux lois. Pourvu qu'on n'attaque pas sérieusement la religion, on peut tout dire.

CARION.

D'où l'on pourrait conclure que le dieu du rire est réputé chez les Athéniens le premier des dieux? Mais pensez à ce que je vous ai dit, mon maître. Faites vos prières au dieu Trésor.

CHRÉMYLE.

Je t'écouterais bien volontiers; mais je ne le connais pas. Est-ce quelque nouveau dieu?

CARION.

C'est un dieu de la Perse.

CHRÉMYLE.

Qui t'en a parlé?

CARION.

Personne. Je l'ai vu en rêve.

CHRÉMYLE.

Les rêves ne mentent pas. Comment était-il fait, ce dieu étranger?

CARION.

Il était tout or des pieds à la tête, et il avait la forme d'une belle cruche.

CHRÉMYLE.

C'est ainsi, m'a-t-on dit, qu'on représente la déesse Isis?

CARION.

Isis? Je ne connais pas bien celle-là; mais mon dieu, à moi, n'était pas une cruche vide. Une source intarissable de vin délicieux bouillonnait dans son large ventre, et s'épanchait par sa gueule, qui riait comme une bouche de Silène, et dans ce vin nageaient des perles, des boudins, des rubis, des grillades et de l'or liquide qui coulait comme un fleuve, sans jamais s'épuiser ni se ralentir.

CHRÉMYLE.

Carion, tu as fait là un beau rêve! Allons un peu sur le chemin qui mène

à la mer. Celui qu'Apollon m'annonce arrivera peut-être par là, et qui sait si ce n'est pas le dieu Trésor en personne? (Il sort.)

CARION.

Mon maître devient chaque jour plus crédule. J'arriverais peut-être, si je le voulais, à lui persuader que je suis un dieu moi-même! (Il sort.)

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MERCURE, tirant Plutus par une corde. PLUTUS.

(Plutus est aveugle, bossu, boiteux et couvert de haillons.)

MERCURE.

Allons, marche donc! N'es-tu pas honteux de te faire tirer comme un chien en laisse?

PLUTUS.

Patience, Mercure, patience donc!

MERCURE.

O le plus engourdi des êtres! Je ne connais pas de plus rude corvée que celle de te mener chez les honnêtes gens!

PLUTUS.

Je le crois bien! tu crains d'être mis à la porte!

MERCURE.

Le fait est que je ne me sens pas très en sûreté chez ces gens de la campagne. Ils n'ont rien à gagner à la guerre, et ils s'en prennent à moi de leurs pertes. Le commerce ne marche pas, disent-ils.

PLUTUS.

Réponds-leur qu'il vole.

MERCURE.

Ah! tu fais de l'esprit, toi? Voyons, il faut que par l'ordre de Jupiter et pour ne point fâcher Apollon, qui protége les Athéniens, je te conduise aujourd'hui chez les paysans. Hâtons-nous, je n'ai pas de temps à perdre, moi!

PLUTUS.

Je n'irai pas plus loin, Mercure; je suis trop fatigué quand il me faut aller chez ceux qui travaillent. Ton père me fait une vexation et une injustice. Je n'aime à enrichir que les riches. Cela donne moins de peine.

(Il s'assied.)

MERCURE.

Couche-toi donc comme un chien, stupide paresseux! Vraiment, si les hommes te connaissaient, ils ne t'auraient pas même rangé parmi les dieux subalternes.

PLUTUS.

Qu'est-ce que tu dis, Mercure? Je suis un dieu?

MERCURE.

Te voilà sourd à présent? Il ne te manquait que cela!

PLUTUS.

Je ne suis pas sourd. Si les hommes me prennent pour un dieu, j'en suis un, et j'entends que tu me traites comme ton égal.

MERCURE.

Mon égal? toi, mon esclave! Prends garde que je ne t'applique mon caducée sur les oreilles!

PLUTUS.

Oui-da! je ne te crains guère, l'homme au petit chapeau! L'esclave, c'est toi, mon bon ami, car tu ne peux te passer de moi; sans moi, tu n'es rien; c'est ce qui fait que tu n'es pas plus dieu que moi-même.

MERCURE.

Tais-toi, brute! Je suis le fils de Jupiter!

PLUTUS.

La preuve?

MERCURE.

Les ailes de mon cerveau. Je suis l'intelligence, l'invention, le calcul, l'activité... Si les hommes abusent de mes conseils, ce n'est pas ma faute.

PLUTUS.

En attendant, tu te conduis comme un fripon, et je me déclare innocent de tout le mal auquel tu m'emploies. Tu reçois l'hommage des courtisanes, des calomniateurs et de toutes les sangsues qui se collent aux deniers publics. Tiens, laisse-moi tranquille. Je veux faire ici un bon somme, et tes subtilités me fatiguent. (Il se couche.)

MERCURE.

Dors donc, associé de malheur! Maudit soit le jour où le destin lia mes pas agiles à ton pas inégal et fantasque, tantôt lourd comme le plomb, tantôt rapide comme la foudre!

SCÈNE II.

MERCURE, PLUTUS endormi, MYRTO.

MYRTO, surprise.

D'où viens-tu, bel étranger? Es-tu quelque prêtre de Mercure, que tu te pares de ses attributs?

MERCURE.

As-tu quelque requête à soumettre au dieu que tu viens de nommer? Parle, fille charmante. Tu ne saurais éprouver de refus.

MYRTO.

O voyageur mystérieux, dis-moi...

MERCURE.

Appelle-moi Mercure, comme si tu lui parlais à lui-même.

MYRTO.

Soit! tu me comprendras mieux, et peut-être que le dieu m'entendra... O Mercure, protecteur des amans que le destin sépare! toi qui sers, dit-on, de messager aux dieux, instruis-moi dans l'art de surmonter les obstacles! Je ne suis qu'une fille des champs, j'ignore l'art de me rendre aimable, et je ne suis pas encore dans l'âge où l'on ose demander à Cypris et aux Grâces le secret de triompher d'un cœur rebelle.

MERCURE.

Quel est donc ce rebelle? Est-il né sous les glaces de l'Ourse ou dans l'antre de Polyphème, pour méconnaître tant de charmes?

MYRTO.

Mercure est le dieu de l'éloquence trompeuse; ne parle pas comme lui! Donne-moi seulement le moyen de désarmer la destinée! Celui que j'aime... tiens, le voilà! [Bactis passe au fond portant une gerbe.]

MERCURE.

Qu'ai-je vu? un esclave?

MYRTO.

[Bactis s'arrête au moment de disparaître : masqué par quelques arbustes, il écoute.]

Le captif que j'ai cru détester d'abord, parce qu'il évitait mon regard et semblait rougir de colère quand j'avais surpris le sien; oui! un esclave que j'aurais voulu soumettre et qui bravait mes menaces, un jeune sage qui me dédaigne ou se méfie... ou plutôt... Non! c'est un dieu condamné comme Apollon à garder les troupeaux, c'est quelque jeune et brillant immortel plié sous la chaîne de la servitude?

MERCURE.

Jeune fille, crois à l'amour et ne perds pas l'espérance. Regarde ce vieillard endormi!

MYRTO, apercevant Plutus.

Ah! cet homme si laid?

MERCURE.

Ce jeune captif que tu aimes est un simple mortel, et ce triste vieillard est un dieu.

MYRTO.

Je ne te comprends pas.

MERCURE.

Tu me comprendras plus tard, quand tu verras que ce dieu-là peut tout. Prends soin de te le rendre favorable. Je le laisse à ta garde, car il est aveugle. Dès qu'il sera éveillé, conduis-le dans la maison d'un certain Chrémyle.

MYRTO.

Chrémyle? C'est mon père, et sa maison est là tout près.

MERCURE.

Alors ma commission est faite, et je peux m'en aller à mes affaires. Dis à ton père que ce vieillard est l'hôte annoncé par Apollon et que Jupiter lui envoie. Hâtez-vous tous de mettre ses dons à profit, car je reviendrai bientôt le chercher.

MYRTO.

Mais quel dieu est-ce donc?

MERCURE.

Son nom est Plutus. Adieu! (Il sort.)

SCÈNE III.

MYRTO, PLUTUS, endormi, BACTIS, qui a posé sa gerbe au fond, et qui s'approche doucement.

MYRTO, sans voir Bactis.

Un dieu? Le dieu des richesses, ce vieillard sordide!... Cet étranger s'est moqué de moi. Mercure aime à railler, et j'ai eu tort de lui dire mon secret.

BACTIS, ému.

Ah! Myrto!...

MYRTO, tressaillant.

Que fais-tu là? D'où viens-tu?

BACTIS.

Myrto!...

MYRTO, intimidée.

Qu'as-tu à me dire?

BACTIS, éperdu.

Myrto!...

MYRTO.

Tais-toi, on vient!

SCÈNE IV.

MYRTO, BACTIS, CHRÉMYLE, CARION, PLUTUS, endormi.

MYRTO.

Ah! venez ici, mon père; venez et voyez le bel hôte que les dieux vous envoient.

CHRÉMYLE.

Est-ce lui enfin? Ce doit être lui! (Voyant Plutus de près.) O Apollon! quel est ce monstre?

MYRTO.

Quelqu'un l'a conduit ici en me chargeant de vous dire que son nom est Plutus.

CHRÉMYLE.

Plutus, lui? (Naïvement.) Dieux, qu'il est beau!

CARION.

Oui, barbu comme un bouc et chauve comme une citrouille!

CHRÉMYLE.

Tais-toi, rebut des humains, c'est Plutus!

CARION.

Si c'était Plutus en personne, je ne dis pas. Ses traits sont mal ébauchés, mais sa physionomie ne manque pas de charme... Pourtant je ne reconnais pas en lui la cruche d'or de mon rêve.

CHRÉMYLE, à Myrto.

De quelle part l'a-t-on amené chez nous? Dis!

MYRTO.

On a dit qu'Apollon vous avait annoncé sa visite.

CHRÉMYLE.

Plus de doutes, c'est lui, lui-même! O jour trois fois fortuné! (A Carion.) Nieras-tu encore la clarté de l'oracle? (A Myrto.) Cours avertir nos parens, nos amis, nos voisins, et même nos ouvriers! Je veux leur montrer Plutus; je veux leur dire : Voilà Plutus qui est chez moi! Un dieu est mon hôte et mon compère!

MYRTO, à Bactis.

Viens, tu m'aideras à les rassembler. (Ils sortent.)

SCÈNE V.

CARION, CHRÉMYLE, PLUTUS, endormi.

CHRÉMYLE, agité et charmé, couvant Plutus des yeux.

Cette fois tu ne diras pas que je suis dupe! N'ai-je pas compris tout de suite, moi, qu'il s'agissait de la visite de Plutus en personne?

CARION.

Il me semblait, mon maître, que j'y avais songé avant vous?

CHRÉMYLE.

Tu déraisonnes. J'y ai pensé le premier, j'y ai pensé tout seul!

CARION.

Pourtant...

CHRÉMYLE.

Silence! Le voilà, je crois, qui s'éveille! (Plutus bâille et se soulève un peu.)

CARION.

Attendez! Je veux lui demander s'il est tout de bon celui que vous croyez, car, entre nous soit dit, il n'en a pas la mine.

CHRÉMYLE.

Ne vois-tu pas les rayons d'or qui sortent de sa tête?

CARION.

Je ne vois pas plus de rayons à sa tête qu'à la vôtre.

CHRÉMYLE.

Gouverne ta langue, sot que tu es, et parle-lui honnêtement.

CARION.

Soyez tranquille, vous allez voir! (A Plutus.) Or çà, vieux chassieux, comment vous appelle-t-on?

PLUTUS, lourdement.

Hein?

CARION.

Bon! il est sourd! (Lui criant dans l'oreille.) Comment vous appelle-t-on?

PLUTUS.

Imbécile!

CARION.

Vous vous appelez imbécile?

PLUTUS.

Non, c'est toi.

CARION.

Merci! Et vous?

PLUTUS.

Plutus.

CHRÉMYLE, à Carion.

Ah! tu vois bien! (A Plutus, criant.) Et c'est le divin Apollon qui vous a enseigné le chemin de ma demeure? Répondez, je vous prie!

PLUTUS, se bouchant les oreilles.

Vous m'ennuyez.

CARION.

Il a le réveil maussade.

PLUTUS.

Où est Mercure? Appelez Mercure pour qu'il me remmène.

CHRÉMYLE, effrayé.

Vous voulez nous quitter?

PLUTUS.

Tout de suite.

CHRÉMYLE.

Vous ne vous plaisez pas ici?

PLUTUS.

Où suis-je? à la campagne? Je n'aime pas la campagne. Je veux m'en aller! (Criant.) Mercure!...

CHRÉMYLE.

Mais n'êtes-vous pas ici par l'ordre de Jupiter?

PLUTUS.

Je me moque bien de Jupiter!

CHRÉMYLE.

Mais Apollon...

PLUTUS.

Votre Apollon radote!

CHRÉMYLE.

Vous blasphémez?

PLUTUS.

Cela ne vous regarde pas.

CHRÉMYLE.

Fi! voilà un dieu impie et bien mal appris!

CARION.

C'est le dieu Trésor, je le reconnais à cette heure!

CHRÉMYLE.

A quoi le reconnais-tu?

CARION.

A sa stupidité. Qu'y a-t-il, je vous le demande, de plus lourd, de plus sourd, de plus grossier, de plus ingrat, de plus insensible que l'or et l'ar-

gent? Cela vient-il au-devant de nos désirs? Cela court-il après les malheureux? Cela a moins de raisonnement que le bœuf qui laboure! Croyez-moi, mon maître, attachez-moi ce dieu-ci avec de bonnes cordes et frappez-le de verges jusqu'à ce qu'il vous obéisse, après quoi vous le laisserez aller et devenir ce qu'il pourra.

CHRÉMYLE.

Non: je crains la colère des dieux qui me l'ont donné pour hôte.

CARION.

Alors confiez-le-moi, et je vous réponds de lui! Vous voyez bien qu'il est aveugle? Je le mènerai au bord du précipice, et je le laisserai là, sans bâton, jusqu'à ce qu'il demande grâce.

CHRÉMYLE.

C'est une idée, cela! Va, et ne le maltraite pas trop.

CARION, clignant de l'œil.

Si fait, je veux le battre un peu!

PLUTUS.

Voyons, voyons! ne me tourmentez pas. Je cède.

CHRÉMYLE.

Vous restez avec nous?

PLUTUS.

Puisqu'il le faut!

CHRÉMYLE.

Alors vive la joie!

SCÈNE VI.

CHRÉMYLE, CARION, PLUTUS, MYRTO.

CHRÉMYLE.

Eh bien! nos amis...

MYRTO.

Bactis s'occupe de les avertir. Plusieurs sont déjà chez nous.

CHRÉMYLE.

Courons célébrer la venue d'un hôte si précieux et si rare!

CARION.

Permettez, mon maître. C'est agir comme des fous que d'étaler la richesse devant tant de monde! Prenez garde qu'à la fin du repas, quand vous aurez bu plus que de raison avec vos amis, ceux-ci ne vous enlèvent le dieu Trésor.

CHRÉMYLE, à Plutus.

Quoi! tu te laisserais enlever?

PLUTUS.

Que veux-tu? Je ne suis pas le dieu Mars; je crains les coups, et j'appartiens à qui me fait violence.

CHRÉMYLE.

Alors je vais te lier bras et jambes?

CARION.

Quand vous serez ivre, vous le délierez vous-même!

CHRÉMYLE.

Alors... écoutez. Je ne suis ni jaloux, ni avare, et je consens à voir devenir riches les gens de bien qui le méritent. Si Plutus n'était pas aveugle, il ne ferait pas tant d'injustices, et il connaîtrait ses vrais amis. Conduisons-le au temple d'Esculape, et demandons à ce dieu de rendre la vue à un confrère. Nous laisserons Plutus toute la nuit dans le temple avec les cérémonies d'usage, et nous l'irons chercher au point du jour. S'il voit clair, il connaîtra bien que nous sommes des gens sages, économes et justes. Il ne voudra plus retourner dans les villes, et le bonheur habitera chez nous comme au temps où nos pères relevaient leurs cheveux avec la cigale d'or. J'ai dit. (Bactis entre.)

MYRTO.

Et vous avez bien dit, mon père. Il est peut-être autour de nous des gens vertueux (Regardant Bactis.) dans la peine, dans l'esclavage même...

CARION.

Moi par exemple!

MYRTO.

Plutus clairvoyant reconnaîtra les bons.

CHRÉMYLE.

Oui, oui, Plutus, debout! Marchons au temple!

PLUTUS.

Mais je ne veux pas, moi!

CHRÉMYLE.

Vous ne voulez pas recouvrer la vue?

PLUTUS.

J'aime autant rester comme je suis.

CARION.

Pourquoi, vieux fou?

PLUTUS.

Parce que, depuis tant de siècles que je suis aveugle, je n'ai jamais rencontré d'honnêtes gens.

CARION.

Cela n'est pas étonnant. Nous autres, qui voyons clair, nous n'en rencontrons pas davantage!

CHRÉMYLE.

C'est assez discourir. Je ne veux pas renoncer à mon dessein. Marchez, Plutus, ou nous vous porterons.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, LA PAUVRETÉ. (Elle apparaît au seuil du bois sacré; elle est vêtue proprement, à la manière des sibylles, bien drapée, couleurs sombres. C'est une grande femme, encore belle.)

LA PAUVRETÉ.

Où courez-vous, ô insensés? Arrêtez! arrêtez, vous dis-je!

CARION.

Qui est celle-ci, et d'où sort-elle?

LA PAUVRETÉ.

Je suis votre meilleure amie, votre divinité protectrice.

CHRÉMYLE.

Encore une divinité? Ma maison va devenir un nouvel Olympe! Viens-tu aussi de la part d'Apollon, vénérable déesse?

LA PAUVRETÉ.

Oui! (Montrant Plutus.) Je suis mieux connue que celui-ci d'Apollon et des Muses.

CHRÉMYLE.

Alors sois la bienvenue! (Aux autres.) C'est une belle jeune femme! (A la Pauvreté.) Dis-nous un peu ton nom!

LA PAUVRETÉ.

La Pauvreté.

CHRÉMYLE, reculant.

Oh! l'horrible vieille!

CARION.

Sauvons-nous! C'est la quatrième parque!

CHRÉMYLE.

Et la plus laide, la plus méchante des furies! Plutus, chasse-la, protége-nous!

LA PAUVRETÉ.

Quoi? j'ai demeuré tant d'années avec vous, et vous avez peur de moi, lâches ingrats!

CHRÉMYLE.

Nous ne te connaissons plus!

CARION.

Et nous ne voulons plus te connaître. Va-t'en! Cabaretière à fausses mesures, hôtesse des ruines, compagne des loups et des chiens errans, veux-tu nous faire manger des vipères? Nous avons assez de toi, va-t'en!

CHRÉMYLE.

Va-t'en, et ne souille pas l'entrée de ce bois sacré, où tu as la malice de te tenir pour échapper à notre colère! Va-t'en, et sois trois fois maudite!

LA PAUVRETÉ.

Avez-vous fini de m'injurier, extravagans que vous êtes? Ne m'écouterez-vous pas?

CHRÉMYLE.

Non.

CARION.

Tu es condamnée d'avance, toi et les tiens.

BAUTIS.

Chrémyle, tu as toujours été doux et hospitalier. Écoute cette femme, et tu verras bien à ses discours si elle vient de la lumière ou des ténèbres.

CHRÉMYLE.

Mais si elle nous persuade de renvoyer Plutus?

BACTIS.

Elle ne te persuadera pas, si tu as de meilleures raisons que les siennes.

CHRÉMYLE.

Et si je n'en trouve pas, il me faudra donc la croire? C'est ce que je ne veux pas.

MYRTO.

Mais vous en aurez, mon père; vous êtes un homme sage.

CHRÉMYLE.

Certainement je suis un homme sage, et aussi capable de bien raisonner que tous ceux de la ville; mais...

MYRTO, bas à son père.

Ne l'offensez pas, laissez-la parler. N'est-elle pas à craindre?

CHRÉMYLE.

Eh bien!... je veux parler le premier, et je lui dirai de telles vérités qu'elle n'osera pas répliquer un seul mot!

LA PAUVRETÉ.

Va, je t'écoute.

CHRÉMYLE, important et naïf.

Faites bien attention à ce que je vais lui dire! — A voir la manière dont les choses sont arrangées en ce monde, ne reconnaîtras-tu pas que la vie est une fureur ou plutôt une rage? La plupart des scélérats sont dans l'opulence, et la plupart des honnêtes gens sont à plaindre, manquent de pain, et passent leurs jours en ta compagnie! Si Plutus, que voici (il le salue), au lieu de marcher à tâtons et de s'arrêter où le hasard le pousse, devient capable de se bien conduire, il fuira les méchans, et de cette façon, les hommes ayant intérêt à lui plaire, il fera que tout le monde aura de la piété, de la vertu et des richesses. Peut-on rien voir de plus avantageux, et ne trouves-tu pas que personne ne pouvait imaginer rien de plus beau que mon idée?

MYRTO.

Mon père a raison.

CARION.

Mon maître parle d'or.

LA PAUVRETÉ.

Te voilà bien fier d'avoir trouvé cela, bon Chrémyle! Mais tu n'as pas songé à ceci, que les hommes, devenant pieux par intérêt, ne seront plus que des hypocrites! En quoi la vertu a-t-elle besoin de tant de richesse, et où as-tu pris que la richesse donne le bonheur? Que deviendrez-vous quand personne n'aura plus de désirs? Qui se souciera d'apprendre les sciences, les arts et les métiers? Qui voudra être forgeron, constructeur de navires, charron, tailleur, faire de la brique, blanchir la laine, préparer les cuirs ou fendre la terre avec la charrue pour obtenir les dons de Cérès, si chacun peut vivre dans une molle paresse?

CHRÉMYLE.

Tout ce que tu dis là, nous le ferons faire par nos esclaves.

LA PAUVRETÉ.

Et où en trouverez-vous?

CHRÉMYLE.

Vraiment! nous en achèterons.

LA PAUVRETÉ.

Et qui voudra vous en vendre?

CHRÉMYLE.

Bah! ces marchands de Thessalie, qui vivent, comme l'on dit, du produit de la chair humaine.

BACTIS, tressaillant.

O dieux!

LA PAUVRETÉ, lui mettant la main sur l'épaule.

Oui, ces gens qui vont à la chasse aux hommes au péril de leur vie! Voilà, Chrémyle, comment tu entends la justice?

CARION.

Quand nos maîtres seront riches, les esclaves seront bien nourris, bien vêtus...

LA PAUVRETÉ.

Tu parles comme un homme dégradé par la servitude; mais toi, Chrémyle, tu confonds toutes choses, et tu n'entends même pas tes intérêts. Ne vois-tu pas que Plutus n'est qu'une force inerte, un leurre, et que, pour t'instruire, les dieux te l'envoient couvert de haillons, infirme et repoussant? Va! ne demande pas qu'il recouvre la vue, car il ne saura pas s'en servir. Il ne peut rien par lui-même, et s'il visite un jour également tous les hommes, c'est moi et mon frère le Travail qui l'aurons forcé d'ouvrir ses mains avares! En attendant, ne te fie pas aux promesses que tu lui arracherais et ne persuade pas aux autres de me chasser, ou bien compte que tu ne trouveras plus personne pour porter avec toi le fardeau de la vie. Tu seras forcé de bêcher ton champ tout seul et de mener une existence beaucoup plus dure que tu ne penses. Tu n'auras ni lits ni tapis pour te coucher : quel ouvrier voudra en faire, s'il compte que le salaire lui viendra en dormant? Lorsque tu célébreras des noces dans ta maison, tu n'auras point d'essences pour parfumer tes convives, plus de ces étoffes artistement brochées et magnifiquement teintes dans la pourpre, dont se parent les jeunes époux, plus de vases précieux, honneur des familles, plus de vins généreux, plus d'autels de marbre, plus de temples, plus de jeux, plus de bains, plus rien de ce que vous estimez utile ou nécessaire. Allez, pauvres aveugles, ne vous mettez pas sous la conduite de ce malheureux qui est la proie des mauvaises passions et la cause de tous les crimes. Vous ne voyez pas ses hideux satellites rangés autour de lui! Non, vos yeux abusés n'aperçoivent pas ce cortége sinistre : l'orgueil, l'envie, la sottise, la fureur, la mollesse, l'insolence, la folie, le mensonge et la lâcheté! Ces furies bercent son sommeil funeste, tandis qu'autour de mes veilles fécondes veillent avec moi trois compagnes fidèles : la probité, la sagesse et la persévérance.

CHRÉMYLE.

Il y a du vrai dans tout cela.

CARION.

Quoi! mon maître, vous voilà déjà ébranlé et prêt à tomber dans ses piéges? O verges et carcans! tu as menti, détestable pauvreté! Ton cortége à toi, ce sont les tiraillemens de la faim, les cris, les plaies et la vermine! Tes présens, les haillons, une natte pourrie pour tapis, une pierre pour oreiller, de la mauve au lieu de pain et de méchantes feuilles de rave accommodées en bouillie! En fait de siége, tu donnes à tes convives le couvercle d'une amphore brisée, et en guise de mortier pour broyer leur grain, un vieux fond de tonneau plein de fentes. Pour la nuit, tu leur procures une litière de joncs pleine de cousins, insectes maudits, qui de leur voix aiguë et implacable chantent aux oreilles du pauvre longtemps avant l'aurore : « Allons! debout! le sommeil est inutile à qui doit mourir de faim! » Qu'as-tu à répondre? Ne sont-ce pas là tes bienfaits?

CHRÉMYLE.

Tu as dit la vérité. Oui, voilà le sort qu'elle m'offre!

LA PAUVRETÉ.

Esclave, ce n'est pas la vie des pauvres que tu viens de dépeindre, c'est celle des gueux et des mendians.

CHRÉMYLE.

C'est la vérité du proverbe : « pauvreté, sœur de gueuserie! »

LA PAUVRETÉ.

C'est un proverbe menteur! Ma vie, à moi, n'a rien de commun avec la misère. Le gueux n'a jamais rien, il aime à croupir dans l'inaction. Le pauvre a toujours quelque chose. Il est sobre, il ne se laisse pas dégrader par le vice; il s'estime et se respecte.

CHRÉMYLE.

Oh! par Cérès! tu nous promets là une belle vie, où, en épargnant et travaillant toujours, on ne peut pas laisser seulement de quoi se faire enterrer avec honneur!

LA PAUVRETÉ.

Qu'importe la pompe des funérailles, si la vie a été saine et heureuse? Ignores-tu que je suis bonne au corps autant qu'à l'esprit? C'est de Plutus que vous viennent la goutte, le gros ventre et les jambes enflées. C'est par moi que vous restez sveltes, légers, robustes et redoutables à vos ennemis! Avec moi, l'on est modeste....

CARION.

Avec toi, on est voleur, et comme il y a du danger à l'être, on a la modestie de ne s'en point vanter.

LA PAUVRETÉ.

Arrière, bouffon! Les voleurs sont les ennemis de la pauvreté et les premiers serviteurs de Plutus. (A Chrémyle.) Vois les orateurs, tant qu'ils sont pauvres, ils plaident pour le bonheur du peuple et la gloire de la patrie;... dès qu'ils se sont enrichis, la patrie et le peuple n'ont pas d'ennemis plus cruels.

CHRÉMYLE.

Par Minerve! toute méchante que tu es, tu dis des choses vraies. Il n'en est pas moins certain que tous les hommes te fuient.

LA PAUVRETÉ.

Parce que je les rends meilleurs. Est-ce que les enfans ne fuient pas les salutaires leçons de leurs parens? est-ce que les humains connaissent aisément ce qui leur conviendrait le mieux?

CHRÉMYLE.

Que Jupiter et tous les dieux réunis confondent ton bavardage incommode! Tiens, en voilà assez! va te faire pendre et ne me dis plus rien; car tu auras beau chercher à me persuader, tu n'y réussira jamais! Tais-toi et va-t'en!

LA PAUVRETÉ.

Un temps viendra où vous me rappellerez!

CHRÉMYLE.

Alors tu reviendras; mais pour le moment je veux être riche et faire bonne chère avec ma famille. Je veux me baigner, me parfumer, oublier mes peines et me moquer de toi! (La Pauvreté disparaît.) — (A Carion.) Allons vite trouver Esculape! Entrons à la maison pour prendre des couvertures, des offrandes, et tout ce qu'il faut. Nous remettrons à demain nos convives, et chacun passera la nuit dans l'attente du bonheur.

CARION.

Allons, Plutus, en route! Par Mercure, il dort tout debout!

CHRÉMYLE.

Fais-le marcher; tire, pousse, allons! (Ils sortent.)

SCÈNE VIII.

BACTIS, MYRTO.

MYRTO.

N'allons-nous pas avec eux?

BACTIS.

Ne nous inquiéterons-nous pas plutôt d'apaiser et d'honorer la Pauvreté, qui vient d'être si mal reçue?

MYRTO.

Oui, la prudence le conseille; mais... où aura-t-elle passé?

BACTIS, montrant le bois sacré.

Elle est rentrée là, elle va en sortir, et nous la reconduirons avec respect jusqu'à la dernière borne de vos champs.

MYRTO.

Mais... si elle est sortie par l'autre porte du bois sacré?

BACTIS.

Non; le chemin est coupé par une saignée qu'on y a faite hier, et qui n'est pas encore recouverte.

MYRTO.

Elle aura pu prendre sur la gauche, dans les vignes?

BACTIS.

Non, il y a là des arbres abattus qui empêchent de passer.

MYRTO.

Mais... le long du ruisseau?

BACTIS.

Les bœufs, en allant boire, ont piétiné tout le rivage, il n'y a plus trace de sentier.

MYRTO.

Il faut donc l'attendre ici? Je l'attendrai. Ne portes-tu pas cette gerbe à la maison?

BACTIS.

La nuit descend. N'auras-tu pas quelque frayeur de rester seule?

MYRTO.

Si j'ai peur, j'invoquerai cette déesse.

BACTIS.

Mais... si elle est déjà partie?

MYRTO.

Tu disais qu'elle ne pouvait sortir que par cette porte?

BACTIS.

Myrto!... laisse-moi rester près de toi...

MYRTO.

Tu aimes donc la société de l'ennemi? Ignores-tu que je te hais?

BACTIS, cueillant une branche.

Tiens, frappe-moi si c'est ton plaisir; mais ne me dis pas de te quitter.

MYRTO.

Bactis, mon cher Bactis!... Mais, non! je suis menteuse, je suis cruelle! j'aime à faire souffrir, j'ai la perfidie de Circé et la flatterie des sirènes. Fuis-moi, Bactis, je suis la plus funeste des créatures!

BACTIS, à genoux.

Myrto!... rêve de mes nuits, aiguillon de ma douleur, pardonne!

MYRTO.

Tu m'aimais donc, ô le plus fourbe des étrangers!

BACTIS.

Et tu ne le voyais pas!

MYRTO.

Lequel de nous était le plus aveugle?

BACTIS.

Chère Myrto!...

MYRTO, le relevant.

Hélas! le sort nous sépare. Quelle secourable déesse allons-nous invoquer?

BACTIS.

Aime-moi beaucoup pour attendrir les dieux!

MYRTO.

Reprends ta gerbe, ma mère doit m'attendre.

BACTIS.

Ta mère me plaint et m'estime. Allons lui demander conseil. (Ils sortent.)

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MYRTO, CARION.

MYRTO.

Est-il vrai qu'il ait recouvré la vue?

CARION.

Le plus grand bonheur du monde est arrivé à mon maître, à son fils, à vous, à moi, — car j'espère en avoir ma part, — enfin à Plutus lui-même, dont les yeux éteints sont devenus plus brillans que deux étoiles. Laissez-moi courir pour que le premier j'annonce la nouvelle à votre mère, car toute bonne nouvelle a droit à un présent, et je lui veux demander un de ces gâteaux qu'elle fait si bien.

MYRTO.

Je t'en donnerai tout un collier, si tu me racontes l'aventure sans y mêler tes paroles de fou.

CARION.

Laissez-moi devenir riche! Je ne dirai alors que des choses sages, et qui paraîtront admirables à tout le monde! Écoutez bien : sitôt que nous sommes sortis d'ici hier soir, nous avons conduit Plutus à la mer, et nous l'y avons bien lavé.

MYRTO.

Un bain froid à un vieillard!

CARION.

Il n'était pas trop content; mais nous l'avons bien vite conduit au temple d'Esculape. Nous y avons consacré les gâteaux et la farine avec la flamme de Vulcain, suivant l'usage, après quoi nous avons couché Plutus sur un petit lit, et chacun s'en est accommodé un tout semblable pour faire la veillée avec lui. Il y avait là bon nombre de malades, entre autres ce Néoclidès qui se dit aveugle aussi, et qui vole la république aussi proprement que s'il avait les yeux de Lyncée. Or, quand nous avons tous été couchés dans le temple, le sacrificateur est venu nous commander de dormir et de ne pas bouger, quelque chose que nous pussions voir et entendre. Moi, dans l'attente de quelque prodige, je me tenais bien éveillé, quand je vis

mon homme qui prenait sur la table sacrée les figues, les gâteaux, toutes les offrandes, et qui les mettait dans un grand sac pour les emporter.

MYRTO.

Est-ce là tout le miracle que tu as vu?

CARION.

Non, car j'ai vu Esculape comme je vous vois! Le sacrificateur venait d'éteindre toutes les lampes, lorsque le dieu de la santé, le père de tant de beaux enfans, le mien par conséquent, est arrivé du fond du sanctuaire, accompagné de ses deux prêtresses Jaso et Panacée.

MYRTO.

Comment les as-tu vus sans lumière?

CARION.

Je n'en sais rien, mais j'ai remarqué qu'en passant près de moi, l'une de ces dames rougissait et que l'autre baissait les yeux. Esculape s'est approché de Plutus et lui a essuyé le visage avec un linge fin. Puis il a sifflé, pendant que Panacée couvrait d'un voile de pourpre la tête de Plutus. Alors deux serpens énormes sont accourus, ils se sont glissés sous le voile, ils ont léché délicatement les yeux du malade...

MYRTO.

Tu as vu cela malgré le voile?

CARION.

Parfaitement. Et tout aussitôt Plutus s'est levé, voyant et saluant tout le monde. Nous avons couru tous l'embrasser, et le voici qui arrive avec votre père. Ils ne viennent pas vite, au milieu de la foule qui se presse autour d'eux! Chacun veut toucher et caresser Plutus, les pauvres se réjouissent, les riches tremblent de perdre ses faveurs. Écoutez, voici les cris et les acclamations de triomphe, et, comme nous manquons de musiciens et de joueurs de flûte, vous allez entendre un vieillard que personne ne connaît, une espèce de rapsode qui passait et qui s'est joint à nous, lequel célèbre en très joli langage les louanges de Plutus et la joie des assistans.

MYRTO.

C'est donc comme sur le théâtre d'Athènes, où la mode est venue de ne plus faire chanter le chœur, mais de faire parler un acteur qui se mêle à la pièce?

CARION.

Absolument. Écoutez, écoutez! Le voilà! les voilà tous! Évaï! Évaï! (On crie derrière le théâtre : Évaï! Évaï!)

SCÈNE II.

CARION, MYRTO, CHRÉMYLE, PLUTUS, porté par les paysans sur un brancard de feuillage. Amis et voisins de Chrémyle avec leurs femmes et leurs enfans. MERCURE, déguisé en rapsode, avec une lyre, une barbe et un vieux *sagum*. — BACTIS entre d'un autre côté et se tient à l'écart.

MERCURE.

Honneur au plus beau des immortels! honneur à Plutus, le plus chéri des

dieux! Nous brûlions de te posséder dans nos campagnes, nous étions desséchés à force de soupirer après toi. Délions les bœufs, et que le soc de la charrue se couvre de rouille! Ta présence va nous dispenser des soucis et de la fatigue! Tout va germer et mûrir sans que nous en prenions aucun soin. Nos raisins de Lemnos vont écraser sous leur poids les supports et les treilles; nos jeunes plants d'oliviers vont se couvrir, avant la saison, de fruits abondans et sains! O mes amis, ne songeons plus qu'à couper du lierre pour couronner nos coupes! Nous allons, mollement couchés sur des tapis de violettes, au bord des sources toujours pleines, boire le vin doux parfumé de graines de myrte!

CARION.

Que ce coryphée est agréable! Jamais personne ne parla si bien. Par ma foi, je veux aussi louer Plutus pour qu'il fasse attention à moi! O dieu ami de la danse!...

PLUTUS, qui est descendu de son brancard et qui se traîne en boitant.

En voici un qui me prend pour Bacchus!

CARION.

Excuse-moi, Plutus! N'es-tu pas le dieu des fêtes et de la bombance?... O divin Plutus, aimable adolescent, fais que nos marchés regorgent de richesses, de bonnes têtes d'ail, de concombres précoces, de pommes, de grenades et de bons petits vêtemens de laine pour les esclaves! Qu'on y voie accourir ces braves marchands de Béotie chargés d'oies, de canards, de tourterelles, de bisets, de lièvres, de roitelets et de sauterelles bien grasses! Qu'on nous apporte des paniers pleins de poissons et de coquillages, et que, pressés à table, nous y mangions jusqu'à tomber dessous, après quoi, nous traînant avec délices à la manière des quadrupèdes, nous lutterons à nous pousser et à nous amonceler sous tes pieds comme un grand tas de pots cassés et de coquilles d'huîtres! (Il s'agenouille et baise le vêtement de Plutus, qui le repousse, et va de l'un à l'autre sans pouvoir se soustraire aux hommages et aux embrassades.)

CHRÉMYLE, embarrassé, à Mercure.

Pour dire la vérité, à moins que Plutus ne fasse sortir de terre des mets délicieux, j'ignore où nous les prendrons! Mon plus grand régal est de faire griller des pois et de les manger avec une grive et deux pinsons, en arrosant le tout d'une boisson de thym broyé, favorable à la digestion; mais si Plutus dédaigne nos repas champêtres, il ne tiendra qu'à lui, je pense, de nous faire faire meilleure chère!

MERCURE.

Or donc, Plutus, écoute ce que l'on te dit, et réponds à ton hôte, au lieu de branler la tête!

PLUTUS.

Eh! eh! je ne suis point fâché de revoir la lumière du soleil! et ces bonnes gens me font un accueil agréable. Je consens donc, pourvu qu'ils cessent de m'étouffer de leurs embrassemens, à demeurer parmi eux.

CHRÉMYLE.

Oui, oui, Plutus! à cette heure, tu reconnais les hommes de bien, et tu vois que j'en suis!

CARION.

Le plus homme de bien, c'est moi.

MERCURE.

Tous disent la même chose; mais allez donc dresser la table, et que chacun apporte ses provisions!

LES PAYSANS.

Oui, oui! allons! (Ils sortent.)

MERCURE, à Chrémyle, qui se tient toujours près de Plutus.

Va donc préparer ta maison!

CHRÉMYLE, inquiet.

Oui, mais... qui êtes-vous?...

MERCURE.

Je suis son valet, et il veut me parler. Éloigne-toi, et ne te rends pas importun par trop de zèle.

CHRÉMYLE, à Carion et à Bactis.

Tenez-vous là, tout près, et faites bonne garde; ne le perdez pas de vue! (A Myrto.) Viens aider ta mère. (Ils sortent.)

SCÈNE III.

MERCURE, PLUTUS.

MERCURE.

Ah çà, vieux fou, est-ce une plaisanterie? Prétends-tu demeurer ici, déserter ton poste, m'abandonner aux embarras des affaires et passer tes jours dans la fainéantise?

PLUTUS.

Écoute donc, Mercure, je me trouve fort bien ici. Ces paysans font des vœux si modestes que j'aurai peu de peine à les contenter.

MERCURE.

Oui, le premier jour, parce qu'ils ne connaissent pas l'emploi des richesses; mais ils seront bientôt dévorés d'une soif ardente, et ils te feront travailler comme un esclave!

PLUTUS.

S'ils ont soif, que Bacchus les désaltère! Ils me demandent ce que je ne puis leur donner; je ne suis pas chargé de la fécondité du sol. Je leur promettrai tout ce qu'ils voudront; ils me nourriront, ils m'engraisseront, et je vivrai dans un doux repos.

MERCURE.

Mais songe donc que je ne puis souffrir cela! Depuis hier que tu es absent de la cité, tout dépérit déjà. Les marchands voient leurs boutiques désertes. Les gros commerçans tremblent devant le spectre de la banqueroute assis à leurs comptoirs. Les avocats ne veulent plus défendre leurs cliens, ni les médecins assister leurs malades; les juges menacent de rendre des arrêts équitables, les courtisanes parlent de devenir vestales. On ne

peut plus corrompre la jeunesse; les espions et les dénonciateurs veulent se pendre! Que veux-tu que je devienne sans toi, moi le nerf des échanges et l'agent des transactions? Veux-tu donc déplacer le foyer de l'activité humaine et donner la suprématie à ces grossiers paysans, ennemis des arts, du luxe, de l'élégance et du beau langage?

PLUTUS.

Tout ce que tu dis là ne me touche pas. Je suis ici par l'ordre de Jupiter, et j'y reste.

MERCURE.

Jusqu'à ce soir?

PLUTUS.

Toujours.

MERCURE.

Mais songe à l'avarice des paysans! Ils te lieront à un joug, ils t'enfouiront dans les cavernes!

PLUTUS.

N'ai-je pas été enterré vivant dans les murailles des temples et dans les caves des usuriers? J'aime encore mieux cela que les voyages auxquels tu me condamnes. J'en ai assez, je suis trop vieux.

MERCURE.

C'est ton dernier mot?

PLUTUS.

Le dernier. Laisse-moi. Va-t'en.

MERCURE, à part.

Eh bien! c'est ce que nous verrons!

SCÈNE IV.

MERCURE, PLUTUS, CHRÉMYLE, MYRTO, avec une corbeille, BACTIS ET CARION, au fond.

MERCURE, à Chrémyle.

Allons, mon ami, emmène Plutus et fête sa guérison. Il te doit la lumière, demande-lui l'opulence.

MYRTO, à Chrémyle.

Attendez, mon père. Je dois, suivant l'usage, honorer la tête de votre hôte. (Elle répand sur la tête de Plutus les fleurs de sa corbeille, et lui dit à voix basse en se courbant devant lui :) Dieu des richesses, donne-moi, en retour de cet hommage, une grosse bourse pleine d'or! (Chrémyle, un peu au fond, donne des ordres à ses esclaves.)

PLUTUS.

Oui, oui, plus tard.

MERCURE, à Myrto.

Sache qu'il promet toujours, et qu'il tient le moins possible.

MYRTO.

Plutus, au nom de ma mère, qui m'a dit de t'implorer, et qui se donne beaucoup de mal pour te bien recevoir, accorde-moi ce que je te demande.

PLUTUS, montrant Mercure.

Demande à celui-ci, qui est porteur de ma bourse.

MERCURE, montrant une grande bourse de cuir toute plate.

Ne vois-tu pas que tu l'as laissée vide?

PLUTUS, prenant la bourse.

Eh bien! attends. (Il souffle dans la bourse, qui se gonfle, et la donne à Myrto.) Laisse-moi tranquille à présent! (Haut.) Allons dîner.

CHRÉMYLE.

Oui, oui, Plutus, je brûle de te posséder dans ma maison et de te présenter ce que j'ai de plus cher au monde, ma femme, mes enfans,... après toi pourtant!

PLUTUS.

Après moi?

CHRÉMYLE.

Que veux-tu? On te doit la vérité!

CARION.

Et moi je te chéris... presque autant que moi-même: Ohé! ohé! évohé! (Ils sortent.)

SCÈNE V.

MERCURE, MYRTO, BACTIS.

MYRTO, à Mercure.

Ton maître nous raille et nous méprise. On lui demande de l'or, et il ne donne que du vent!

MERCURE.

Patience et confiance, Myrto!

MYRTO.

Qu'est-ce donc? Cette bourse devient si lourde que je ne puis la porter. (Elle laisse tomber la bourse, qui s'ouvre et répand l'or dont elle est pleine.)

MERCURE.

A présent, tu appartiens à Plutus! N'oublie pas de sacrifier à Mercure, qui protége l'amour et l'ambition. (Il sort.)

SCÈNE VI.

BACTIS, MYRTO.

MYRTO, qui s'est agenouillée.

Mets-toi là, Bactis, aide-moi à compter cet or et à l'emporter.

BACTIS.

Et toi aussi, Myrto, te voilà enivrée! N'étais-tu donc pas assez riche?

MYRTO.

Oh non! j'étais pauvre!

BACTIS.

Pauvre! avec la jeunesse, l'amour et la beauté!

MYRTO. (Bactis l'aide à remettre l'or dans la bourse.)

Je n'avais pas ta liberté, et la voici! C'est ta rançon!

BACTIS.

Que dis-tu?

MYRTO.

Que ma mère m'a bien conseillée, et que je rends grâce au dieu Plutus.

SCÈNE VII.

MYRTO ET BACTIS, penchés sur la bourse que Bactis lie, LA PAUVRETÉ.

LA PAUVRETÉ.

O enfant trop crédule! Plutus n'est pas un dieu; il n'a de valeur que par la volonté de l'homme. Produit de la terre, fils de Rhée, qui l'a porté sans amour dans son sein, il fait ici-bas le bien ou le mal selon que la main qui l'emploie est pure ou souillée; mais il trompe souvent l'intention la plus droite. Il t'apporte aujourd'hui la joie; crains que demain il ne t'apporte la douleur!

MYRTO.

Es-tu une déesse pour m'avertir ainsi, ou une sibylle pour rendre des oracles?

LA PAUVRETÉ.

Je suis une des filles du Destin, et j'ai l'expérience qui sait prévoir.

BACTIS.

Vertu secourable, j'accepte, moi, tes saintes leçons! J'ai connu les faveurs de Plutus; mais Plutus n'a pas su préserver ma liberté. Toi qui m'as visité dans l'esclavage, tu ne m'as pas trompé par de vaines promesses, car tu m'as appris à compter sur moi-même. Tu m'as souvent consolé dans l'insomnie des nuits brillantes d'étoiles, au bruit des vagues mugissantes. Tu m'as parlé dans les songes du sillon et de la gerbe, à l'heure accablante de midi. Pauvreté laborieuse, je te connais! Soutiens mes forces, et compte que si je revois jamais le ciel pâle et les sombres bruyères de ma patrie, je t'élèverai un autel chaque jour paré des fruits arrachés par le travail au sein de la terre, aujourd'hui inculte. Nul esclave ne labourera mon patrimoine. Je te jure que tous mes captifs seront affranchis en mémoire des fers que j'aurai portés!

MYRTO.

O puissance que je redoute, mais que je veux adorer, si tu aimes Bactis, fais qu'aux yeux de mon père il redevienne mon égal, comme aux tiens il est déjà mon supérieur par la science et la vertu. Fais que nous soyons unis, et je te jure de ne jamais adorer ce Plutus que tu dédaignes.

LA PAUVRETÉ.

Enfans, le divin Jupiter, le dieu seul omnipotent que les hommes connaissent si mal et dénaturent dans leurs vœux impies, le véritable maître des destinées, veille sur vous et ne restera pas sourd à vos prières; mais n'espérez rien de cet or dont vous allez bientôt voir l'impuissance... C'est la

gloire des combats qui seule peut racheter Bactis. Jeune homme, prépare ton cœur aux grandes luttes et aux grands périls : c'est là que tu trouveras ta délivrance. (Elle disparaît.)

SCÈNE VIII.

BACTIS, MYRTO.

MYRTO.

Cette cruelle veut donc nous séparer? Non, je ne le veux pas, moi!

BACTIS.

Tu pleures, Myrto? Tu veux arracher tes beaux cheveux? Chère âme de ma vie, aie confiance; je t'aime, et je reviendrai.

MYRTO.

Que sais-je? Cette austère déesse ne connaît pas la pitié! La délivrance qu'elle t'annonce,... c'est peut-être la mort! O mon cher Bactis, si tu pars, je me laisserai mourir de faim.

BACTIS.

Je partirai, si c'est l'ordre du Destin, Myrto, et si je ne reviens pas, il ne faudra pas me pleurer; car n'eussé-je que cet instant de bonheur, il vaut toutes les années d'une longue vie!

MYRTO, se baissant pour ramasser la bourse.

N'importe!... je veux... je veux combattre le Destin jusqu'à ce qu'il me brise!

ACTE QUATRIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

BACTIS, CARION.

CARION, un peu aviné.

Comment! tu restes dehors quand tout est liesse et ripaille dans la maison?

BACTIS.

Tu sais bien que je n'entends rien au service de la table.

CARION.

Oui, tu casses trop d'amphores, tu as la main barbare,... à moins que tu ne le fasses exprès pour te dispenser...

BACTIS.

Je t'avoue que lorsqu'on m'a essayé pour cet office, j'ai fait exprès d'y déployer ma maladresse.

CARION.

Je ne te trahirai pas, mais je veux te réprimander.

BACTIS.

Toi?

CARION.

Oui, moi. Il faut que tu sois bien grossier et d'une nature bien sauvage pour préférer le service des animaux à celui des hommes! Eh quoi! tu prépares la nourriture des bœufs, tu nettoies la crinière du cheval et la crèche de l'âne! Tu enlèves le fumier des étables, et tu vas le répandre sur la terre, qui ne t'en sait pas le moindre gré, vu qu'elle a tout autant de plaisir à faire pousser l'acanthe et l'ortie que les plus nobles présens de Cérès et de Pomone! Enfin tu recueilles précieusement le gland des chênes pour satisfaire l'appétit vorace des pourceaux, et tu dédaignes de préparer les lits de maîtres pour les festins, de laver les écuelles et de rincer les coupes! Va, tu n'es qu'un Scythe, un Sarmate et un centaure!

BACTIS.

Les animaux ne commandent pas, Carion; ils lèchent la main qui les nourrit : l'esclave est forcé de lécher celle du maître.

CARION.

Je t'accorde qu'il récolte souvent plus de coups de pied chez certaines gens que le chien de la maison; mais il mange avant le chien, et c'est quelque chose. D'ailleurs aujourd'hui tout est délices dans la maison de Chrémyle. Oh! la belle chose que de devenir riche en un instant sans rien tirer de soi-même! Tu ne le croirais jamais, nous voilà comblés de biens sans avoir fait aucun mal!

BACTIS.

Que s'est-il donc passé depuis ce matin?

CARION.

Des choses étonnantes, mon garçon, de véritables prodiges! Tout d'abord Plutus, qui était à jeun, n'a songé qu'à se remplir le ventre ni plus ni moins qu'un simple mortel; mais à peine a-t-il commencé à boire qu'il est devenu aimable et généreux. Alors tous les coffres de la maison se sont mis à regorger d'or et d'argent : notre puits, qui était à sec, s'est rempli d'huile excellente, le toit de la maison s'est couvert de belles figues séchant au soleil; nos cruches ont été pleines d'essences; toutes nos fioles à vinaigre, nos petits plats et nos marmites de terre ont été changés en beau cuivre brillant; nos écuelles à poisson, qui étaient toutes pourries, se sont trouvées faites d'argent pur, et jusqu'à la ratière qui est devenue tout à coup d'ivoire! Mes camarades et moi, nous allons bientôt jouer à pair ou non avec des statères d'or, et porter des manteaux de pourpre, si cela nous convient!

SCÈNE II.

CARION, BACTIS, CHRÉMYLE.

CHRÉMYLE, de mauvaise humeur, à Carion.

Pendant que tu t'amuses à babiller ici, on est mal servi chez moi, et les coupes restent vides. Allons, à l'ouvrage, drôle!

CARION.

A vous dire vrai, mon maître, j'ai tant travaillé des mains et de la mâchoire que j'éprouvais le besoin de prendre l'air.

CHRÉMYLE, le menaçant.

Ne réplique pas et obéis, double brute!

CARION, à part.

Oh! oh! voilà mon maître de bien méchante humeur! Plutus l'aurait-il battu? (Il sort.)

SCÈNE III.

CHRÉMYLE, BACTIS.

CHRÉMYLE, inquiet.

Eh bien! où est-il cet étranger qui rôdait autour du logis et demandait à me parler?

BACTIS.

Je n'ai vu personne.

CHRÉMYLE.

Cherche-le, et sache un peu ce qu'il me veut. S'il te demande où est Plutus, dis-lui que tu ne le connais pas. (Bactis sort.)

SCÈNE IV.

CHRÉMYLE, seul.

Pour les gens de chez nous, je veux bien qu'ils retirent quelque chose des faveurs de mon hôte; mais si ceux de la ville espèrent que je les admettrai au partage!... D'abord ce sont tous fripons ou prodigues qui me le raviraient ou me l'épuiseraient en un tour de main, et puis quelque calomniateur pourrait bien me traduire devant les juges comme ayant commis un crime, assassiné quelque voyageur ou percé le mur d'une maison! Quand on voit un homme devenir riche tout d'un coup, on le soupçonne. J'ai eu tort de ne pas cacher, même à mes plus proches, la présence de Plutus. Je me sens triste et comme menacé des plus grands malheurs.

SCÈNE V.

CHRÉMYLE, BACTIS, MERCURE, au fond.

BACTIS, à Chrémyle.

Cet étranger semble ignorer ce que tu veux cacher. Il insiste pour que tu l'écoutes.

CHRÉMYLE.

Allons, qu'il vienne! (A part.) Je me méfierai; oui, oui, à présent il faut se méfier de tout le monde. (Mercure approche, Bactis sort.)

SCÈNE VI.

CHRÉMYLE, MERCURE, sous le déguisement d'un héraut.

MERCURE.

Riche et vénérable cultivateur...

CHRÉMYLE.

Vénérable, je ne dis pas non; mais riche, vous vous trompez l'ami : je ne suis pas riche.

MERCURE, familier.

Alors, mon pauvre homme...

CHRÉMYLE, piqué.

Par la sibylle, je ne suis pas non plus un pauvre! Ne me parlez pas sur ce ton-là.

MERCURE.

Comment donc te parlerai-je, ô Chrémyle?

CHRÉMYLE.

Parlez-moi honnêtement, et dépêchez-vous.

MERCURE.

Je viens ici par l'ordre du sénat...

CHRÉMYLE, vivement.

Je n'ai rien fait de mal; je n'ai rien à démêler avec les magistrats de la ville.

MERCURE.

Qui t'accuse d'aucun mal? Tu es bien craintif!

CHRÉMYLE.

Je ne suis pas craintif; je ne crains personne, entendez-vous?

MERCURE.

C'est à toi d'entendre ce qui m'amène. Je suis le héraut chargé de publier la guerre dans les campagnes.

CHRÉMYLE.

Par tous les dieux! c'est là quelque chose de neuf! Voilà plus de cinq ou six olympiades que nous avons la guerre avec tous les voisins, et tu penses que nous l'ignorons, nous qui nous en sommes tant ressentis!

MERCURE.

La république veut vous en dédommager en forçant par de nouveaux combats les ennemis à demander la paix. Elle vient d'équiper une nouvelle flotte et réclame le concours de tous ses citoyens.

CHRÉMYLE.

On veut que je fasse la guerre? Je refuse; je ne suis pas citoyen, moi! Je ne suis pas même chevalier! J'appartiens à la classe des habitans libres, je suis d'origine béotienne. Je n'ai jamais été molesté par ces gens de Lacédémone, je ne leur veux aucun mal, et enfin je n'aime pas à me battre. Retire-toi et me laisse achever mon repas.

MERCURE.

Attends un peu, ô sage et prudent vieillard : tu n'es plus d'âge à porter l'aigrette et la gorgone; mais n'as-tu pas des fils?

CHRÉMYLE.

Je n'en ai qu'un, un tout petit; c'est toute ma joie, et je ne veux pas qu'il soit tué ou blessé!

MERCURE.

Tu as des neveux au moins?

CHRÉMYLE.

Mes neveux m'aident à travailler ma terre : je ne puis m'en passer.

MERCURE.

Des serviteurs alors?

CHRÉMYLE.

Merci! Je les ai payés à beaux deniers comptans, et j'irais vous les donner pour rien?

MERCURE.

Écoute-moi, Chrémyle. Tout homme aspire à monter. L'esclave voudrait être affranchi, l'homme libre voudrait avoir le droit de cité. La république décerne de flatteuses récompenses à ceux qui lui font de généreux sacrifices.

CHRÉMYLE.

Je n'ai nulle envie d'être citoyen : ce sont des tracas, des impôts et des charges.

MERCURE.

Si tu ne veux pas d'honneurs, on te paiera autrement. On te portera au rôle de ceux que la république promet de nourrir à ses frais.

CHRÉMYLE.

Je ne suis pas un indigent! Je n'ai que faire de vos promesses, j'ai ce qu'il me faut pour mes vieux jours.

MERCURE.

Alors tu es riche, et tu l'avoues. Eh bien! Chrémyle, tu vas être sommé de fournir une somme d'argent ou un homme pour le service de la patrie.

CHRÉMYLE.

Puisses-tu servir toi-même de pâture aux corbeaux! Je vois qui tu es; tu es un de ces sycophantes qui dénoncent les gens pour les ruiner, ou qui leur font des menaces pour se faire payer quelque chose!

MERCURE.

Tu insultes un serviteur de la république? Je m'en vais; mais tu te repentiras de m'avoir si mal reçu.

CHRÉMYLE, effrayé.

Non, attends! Donne-moi le temps de réfléchir.

MERCURE.

Hâte-toi! je reviens dans un instant. (A part.) Il se décidera à payer, et les autres feront comme lui. Allons trouver ces nouveaux riches, et secouons un peu leur numéraire. (Il sort du côté de la maison.)

SCÈNE VII.

CHRÉMYLE, absorbé; MYRTO, apportant la bourse.

MYRTO.

Comme vous êtes soucieux, mon père! Puis-je vous demander une grâce?

CHRÉMYLE.

Que veux-tu? Dis en peu de mots. Je suis occupé.

MYRTO.

Je vous apporte la rançon d'un de vos esclaves. Acceptez-la.

CHRÉMYLE.

Quoi! Plutus a donné cela à un de mes esclaves? Il est donc fou?

MYRTO.

C'est à moi que Plutus a fait ce présent; c'est moi qui veux vous racheter l'esclave scythe.

CHRÉMYLE.

Et que veux-tu faire d'un esclave scythe? Es-tu une élégante de la ville pour te faire porter au bain?

MYRTO.

Consentez, mon père! Ce jeune homme est un guerrier vaincu.

CHRÉMYLE.

Oui, au fait, c'est un homme de guerre, lui; mais il est devenu bon laboureur, et je tiens à le garder.

MYRTO.

Voyez comme cette bourse est lourde! Avec une pareille rançon, vous aurez deux autres serviteurs, et vous y gagnerez encore.

CHRÉMYLE, prenant la bourse et regardant le contenu.

Eh bien! autant vaut que je te débarrasse de cela! Ce n'est pas que j'en manque à présent, mais tu pourrais te le laisser dérober ou le dépenser en vaines parures... Va, délivre ce Bactis, j'y consens.

MYRTO, l'embrassant.

Merci, mon père! (A part.) Grâces te soient rendues, ô amour! le sinistre oracle de la Pauvreté est conjuré, j'espère. (Elle sort.)

SCÈNE VIII.

CHRÉMYLE, seul.

Par Esculape! non, par Mercure! j'ai trouvé là une belle idée. Je vais donner la moitié de cette bourse à la république pour ma contribution de guerre, et avec l'autre moitié j'achèterai un autre esclave. De cette façon-là, il ne m'en coûtera rien du tout.

SCÈNE IX.

CHRÉMYLE, MERCURE.

MERCURE.

Eh bien! as-tu réfléchi?

CHRÉMYLE, enjoué.

Oui, pourvoyeur de Mars! j'aime mieux donner de l'argent. Comptons cette somme. Reçois-en la moitié et laisse-moi tranquille.

MERCURE.

Par Hermès Trismégiste, je le savais bien que tu étais dans l'opulence!

CHRÉMYLE.

Cela n'est pas; j'ai été forcé d'emprunter ceci.

MERCURE.

Tu mens, Chrémyle! Je viens d'entrer dans ta maison, j'y ai vu Plutus attablé, d'où je conclus que tu es son ami, puisque tu le régales, et puisqu'il ne te refuse rien; tu dois donc contribuer selon tes moyens à l'équipement de la flotte et à la défense du territoire dont ton domaine est l'ornement. C'est pourquoi je garde la bourse entière, et en outre je te prends un esclave. En voici deux de bonne mine, et je prétends choisir.

SCÈNE X.

MERCURE, CHRÉMYLE, BACTIS ET CARION.

CHRÉMYLE.

Que les foudres du grand Jupiter te réduisent en cendres jusqu'aux moelles, damné sycophante! Tu veux me laisser sans argent et sans domestiques?

MERCURE.

Tu te plains, ami de Plutus? Remercie plutôt les dieux de voir que je me contente à si peu de frais! Avancez ici, vous autres! Lequel de vous veut servir sur les trirèmes de l'état?

CARION.

Pas moi, seigneur sycophante! je crains horriblement la mer.

MERCURE.

Tu me parais cependant le plus robuste des deux.

CARION.

Comme les apparences sont trompeuses! Je n'ai jamais eu la force de lever une demi-mesure de blé.

CHRÉMYLE.

C'est la vérité; il n'est bon qu'à la cuisine.

MERCURE.

S'il n'est pas capable de ramer, on le fera grimper aux cordages.

CARION.

Pour être le premier percé de flèches? Merci! je suis sujet au vertige. Je peux à peine monter sur un pommier pour manger un fruit. Je me laisserais tomber, et ce serait fait de moi!

MERCURE.

N'as-tu pas de honte d'être si lâche?

CARION.

Reprochez à ma mère de m'avoir fait comme cela.

BACTIS, impatient.

Ma mère m'a fait autrement. Elle était debout quand elle me mit au monde, et elle chantait l'hymne des guerriers. Emmenez-moi, et n'en cherchez pas d'autre ici.

MERCURE.

Tu es bien jeune et bien mince! N'importe, tu as la volonté qui fait qu'un homme en vaut deux.

CHRÉMYLE.

Vous dites qu'il en vaut deux? Alors prenez-le et rendez-moi l'argent.

MERCURE.

Tais-toi, ou je te fais intenter un procès qui te coûtera deux bourses et quatre hommes!

CHRÉMYLE.

O le plus détestable des espions! fais-moi savoir le jour où tu seras mangé par les chiens, afin que ce jour-là je donne une fête! (Bas à Carion.) Viens! il nous faut vite cacher Plutus dans la cave; autrement nous serons la proie des harpies! (Il sort.)

CARION.

Adieu, Bactis! je te souhaite bien du plaisir. (Il sort.)

SCÈNE XI.

MERCURE, BACTIS.

MERCURE.

Maintenant suis-moi et réjouis-toi de ton sort. Tu es trop beau pour faire la guerre; je vais te vendre à mon profit à quelque vieillard qui te fera son héritier, ou à quelque satrape d'Asie qui te comblera de richesses.

BACTIS.

Tu prétends tromper ainsi Chrémyle et frauder l'état? Prends garde, misérable! je vais te prouver que j'ai la force de combattre!

MERCURE.

Frappe un dieu, si tu l'oses! Je suis Mercure!

BACTIS.

Tu n'es pas Mercure, ou Mercure n'est pas un dieu.

MERCURE, détachant de longues chaînes d'or qui lui servent de ceinture.

Reconnais-moi à ces attributs, qui, pour tous les hommes, sont des argumens de persuasion sans réplique. Je vais te lier et te conduire à l'ennemi.

BACTIS, brisant la chaîne dont Mercure l'a enlacé.

Ces liens sont faibles, Mercure; ils ne retiennent dans la honte que les pervers et les lâches.

MERCURE.

Quelle divinité te protége donc, ô toi que ces chaînes d'or ne peuvent soumettre?

SCÈNE XII.

MERCURE, BACTIS, LA PAUVRETÉ.

LA PAUVRETÉ.

Moi!

MERCURE.

Toi, ô laide et trois fois maudite! Oses-tu bien paraître devant mes yeux?

LA PAUVRETÉ.

Soumets-toi, Mercure, car sans Plutus tu es réduit à l'impuissance, et si tu ne peux le rendre à tes cliens affamés, il te faudra bientôt, pour échapper à la hideuse misère, invoquer la pauvreté laborieuse. Arrière! laisse ce jeune homme; c'est à moi de le conduire au milieu des périls qu'il brûle d'affronter. (Elle donne des armes à Bactis et le coiffe d'un casque.)

MERCURE, riant.

Il arrivera trop tard, servante mal chaussée du Destin! Les galères ont traversé déjà la mer Égée, et le combat sera terminé avant la fin du jour.

LA PAUVRETÉ.

Génie de l'égoïsme, tu as des ailes aux pieds et à la tête, la pauvreté vaillante en a au cœur! (A Bactis.) Suis-moi, nous arriverons à temps. (Elle entre dans le bois sacré avec Bactis.)

SCÈNE XIII.

MERCURE, seul.

Par les serpens de mon caducée, mes affaires vont fort mal! Les divinités inférieures perdent avec moi le respect, et si cela dure, je serai la risée de l'Olympe! Il faut absolument que je tire d'ici mon ivrogne de Plutus, et je ne vois plus qu'un moyen, qui est d'irriter contre lui Jupiter au point qu'il le rende plus aveugle et plus stupide que jamais. Reprenons ma figure et mon sceptre. (Il ôte son déguisement et prend son caducée, qui était caché dessous.) Et

voyons un peu ce qu'il convient d'inventer. Voici Chrémyle; sachons d'abord ce qui lui fait faire si piteuse mine. (Il se retire à l'écart.)

SCÈNE XIV.

MERCURE, CHRÉMYLE, CARION.

CHRÉMYLE, à Carion.

Je te dis qu'il est ivre, qu'il donne à tort et à travers, et que tout ce que vous avez reçu, tes camarades et toi, doit m'être restitué.

CARION.

Est-il possible, maître, que si vite vous soyez devenu si avare? Vous ne savez déjà plus où serrer l'or et l'argent que Plutus fait sortir comme une sueur des murs de votre maison, et vous reprochez à de pauvres esclaves quelques trioboles que le dieu leur a permis de ramasser dans les ordures!

CHRÉMYLE.

Je ne suis point avare, et je ne vous reproche pas de fouiller dans les balayures; mais vous prétendez tous vous racheter et ne plus travailler pour moi. Ceux que je mettrais à votre place feraient la même chose, je refuse de vous affranchir.

CARION.

Par mon ventre, cher maître, la loi nous protége, et tu ne peux aller contre; mais je ne désire point te quitter, et je n'ai pas la vanité de me dire homme libre, pourvu que je le sois. Laisse-moi me coucher avec le soleil et dormir la grasse matinée, contenter tous mes appétits et folâtrer avec les servantes, au lieu de nettoyer ta chaussure et de fourbir ta batterie de cuisine. Traite-moi en bon camarade, fais-moi asseoir à table à tes côtés, et je ne demande pas mieux que de rester avec toi.

CHRÉMYLE

Insolent! Gare le fouet!

CARION.

Oh! si vous parlez d'étrivières, je prends la fuite. J'ai de quoi me cacher et me nourrir en lieu sûr, et même de quoi payer le silence des espions.

CHRÉMYLE.

Mais voyez si cette richesse prodiguée à tout venant n'est pas une malédiction!

MERCURE.

De quoi te chagrines-tu, Chrémyle? Ne dépend-il pas de toi de rendre Plutus plus sage et d'avoir seul part à ses bienfaits?

CHRÉMYLE, flatteur et tremblant.

Qui es-tu, agréable personnage? On dirait le dieu Mercure en personne.

CARION, bas.

C'est lui-même; je le reconnais à sa ressemblance avec le sycophante de tantôt.

MERCURE.

Eh bien! Chrémyle, pourquoi gouvernes-tu si mal tes affaires?

CHRÉMYLE.

Mercure, car je vois bien que tu es le dieu de Cyllénie, je t'avoue que je suis un homme de bien, ennemi de la ruse et de la violence. Que puis-je faire pour que Plutus me serve à mon gré, sans que je perde la qualité de juste à laquelle je dois sa visite?

MERCURE.

Tu veux que je te conseille?

CHRÉMYLE.

Oui, je t'en prie, mon cher petit Mercure.

MERCURE.

Et tu feras ce que je te dirai de faire?

CHRÉMYLE.

Oui, oui, mon grand Mercure, car, bien que je ne manque pas d'esprit, je reconnais que tu en as encore plus que moi.

MERCURE, railleur.

Tu me flattes! Eh bien! écoute; tu es estimé de tous tes voisins?

CHRÉMYLE.

Oui, je suis grandement estimé.

MERCURE.

Ils sont rassemblés dans ta maison?

CHRÉMYLE.

Oui, dedans et dehors.

MERCURE.

Et tu n'as pas détourné Plutus de leur faire quelques présens?

CHRÉMYLE.

Bien au contraire.

MERCURE.

Ils sont contens de lui et de toi, et si tu leur proposes une chose utile à leurs intérêts et aux tiens, ils te croiront?

CHRÉMYLE.

Je réponds de cela, d'autant plus que je suis le plus intelligent de tous.

MERCURE.

Je le vois bien! Alors suis-moi. Je ne puis leur dire en mon nom ce qu'il s'agit de faire dans la circonstance; mais je te soufflerai le plus beau discours que tu leur feras de ta vie.

CHRÉMYLE.

Il sera donc bien beau, car je suis connu pour parler mieux que les autres.

MERCURE.

Allons, dépêchons-nous, et n'aie plus de souci. Tout ira mieux pour toi désormais. (Ils sortent.)

SCÈNE XV.

CARION, puis MYRTO.

CARION.

Ce dieu-là n'est pas sot; pourvu qu'il prenne aussi mes intérêts!

MYRTO.

Dis-moi donc où a passé Bactis. Je ne puis le trouver ni aux champs, ni dans les jardins.

CARION.

Bactis? il est parti pour la guerre!

MYRTO.

Que dis-tu là?

CARION.

Un sycophante est venu qui l'a enlevé à votre père avec une grosse bourse d'or pour les besoins de l'armée.

MYRTO.

Ah! malheureuse que je suis! je n'ai pu le sauver! Voilà donc le néant des dons de Plutus! On me l'avait prédit! O Plutus! ô menteur! que les dieux te confondent! Bactis, cher Bactis, c'en est donc fait? Tu cours à la mort, et je ne te verrai plus! (Elle tombe sur ses genoux et sanglote.)

CARION.

Vous pleurez ainsi Bactis? un enfant sauvage, un rustre qui ne savait rien, pas même percer une outre pour boire le vin en cachette, ou enlever une coupe encore pleine pendant que le maître pérore à table et fait l'homme instruit avec ses convives! un Sarmate...

MYRTO, se relevant.

Va chercher le plus noir et le plus gras de mes chevreaux. Je veux l'immoler moi-même aux Euménides, pour qu'elles détournent sur les compagnons de Bactis toutes les flèches de l'ennemi! Bactis, Bactis!... si tu ne m'es bientôt rendu, je déchirerai mes vêtemens, je couvrirai mes cheveux de poussière, je prendrai une faucille acérée, et comme une Ménade furieuse, j'irai arracher les yeux de ton perfide ravisseur! (Elle sort en courant.)

SCÈNE XVI.

CARION.

Je crois que le vent de Thrace a soufflé sur la jeune fille, et qu'il nous faudra aller cueillir l'ellébore jusqu'à Anticyre! Voilà une bien sotte enfant qui s'est éprise de ce Bactis, et qui n'a pas vu la différence entre lui et moi!

ACTE CINQUIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

MERCURE, CHRÉMYLE.

MERCURE.

Eh bien! les voilà tous persuadés. Ne t'ai-je pas fait parler mieux qu'un oracle? N'as-tu pas été applaudi comme un nouveau Phrynichus?

CHRÉMYLE, soucieux.

Je ne connais pas Phrynichus, mais je ne puis m'empêcher de trouver bien osée la chose que tu me fais faire! Détrôner tous les dieux, et Jupiter lui-même, pour inaugurer dans nos campagnes le culte unique de Plutus! c'est un peu fort, vois-tu, et je ne sais comment ma bouche a pu se prêter à ton conseil. Il faut que tu m'aies ensorcelé!

MERCURE, riant.

Allons, allons! tranquillise-toi. Le monarque des dieux n'est-il pas celui-là seul qui nous fait du bien? Jupiter lui-même n'a-t-il pas détrôné son père au temps jadis, et les choses en ont-elles marché plus mal? Les nouveaux dieux sont toujours généreux et accessibles, et il est bon de ne pas les laisser durer trop longtemps.

CHRÉMYLE.

C'est vrai, mais j'avais l'habitude d'invoquer Jupiter le premier, et la langue me tournera plus d'une fois quand il me faudra nommer l'autre à sa place.

MERCURE.

Belle raison à donner que l'habitude! C'est une raison de paysan. Vois quelle économie de temps et d'argent ce nouveau culte va vous procurer! Au lieu d'une armée de divinités, vous n'en aurez plus qu'une à réjouir par vos sacrifices.

CHRÉMYLE.

Et cependant, toi, Mercure, ne seras-tu pas fâché contre nous, si nous cessons de t'offrir le pain trempé dans le vin, le miel, les confitures et les autres choses dont tu es friand?

MERCURE.

Moi, c'est différent. Je suis le bras droit et le guide de Plutus; vous me sacrifierez en même temps qu'à lui.

CHRÉMYLE.

Mais Apollon qui me l'avait annoncé et promis... Je ne voudrais pas montrer de l'ingratitude à ce dieu-là!

MERCURE.

Ce dieu-là ne se nourrit que par les oreilles. Vous lui offrirez une chanson de temps en temps.

CHRÉMYLE.

Mais nos divinités champêtres, les nymphes aux jolis pieds, le bon vieux Pan avec sa flûte...

MERCURE.

Vous pouvez les garder. L'important, c'est d'abolir le culte de Jupiter. Alors Plutus, flatté de lui succéder, ne fera plus rien que pour vous, et comme vous l'entendrez.

CHRÉMYLE.

J'entends bien cela; mais si les villes suivent notre exemple?

MERCURE.

Plutus saura bien distinguer ceux qu'entraînera l'exemple de ceux qui les premiers auront eu l'idée de lui rendre les plus grands honneurs.

CHRÉMYLE.

Il est certain que la première idée vient de moi.

MERCURE, railleur.

J'en rendrai témoignage!

CHRÉMYLE.

Il est vrai que tu me l'as suggérée, mais...,

MERCURE.

Mais tu l'avais déjà, conviens-en.

CHRÉMYLE.

C'est comme tu le dis, Mercure.

MERCURE.

Tu vois bien! Allons, rendons-nous au temple pour ne pas arriver les derniers. (Clameurs et tumulte.) Écoute!

CHRÉMYLE.

Que signifient ces clameurs? Est-ce que les autres vont déjà au temple de Jupiter?

MERCURE.

Ils n'y vont pas, ils y courent!

CHRÉMYLE, effrayé.

Déjà? au temple de Jupiter! Tu veux que j'aille profaner le temple de Jupiter?

MERCURE.

Ton intérêt l'exige, et voici Plutus qui s'apprête à être déifié sur son autel.

SCÈNE II.

MERCURE, CHRÉMYLE, PLUTUS, CARION.

PLUTUS, ivre, à Carion.

Oui, oui, la chose me plaît! Me voilà Jupiter! Jupiter, c'est moi! Où est mon foudre? Qu'on me donne mon foudre!

CARION, lui donnant une béquille.

Le voilà!

PLUTUS.

Et mon aigle?

CARION.

C'est moi!

PLUTUS.

Hébé? Ganymède?

MERCURE, lui présentant Chrémyle.

Les voici!

PLUTUS.

Ils sont bien laids!

CARION, à part.

Il voit double, et pourtant il voit clair.

MERCURE.

Allons, en route!

CHRÉMYLE, à Plutus.

Si je te fais roi des dieux, tu m'en récompenseras?

PLUTUS.

Oui, je changerai en or tes blés, tes arbres, ta femme, tes enfans, tes esclaves, ton chien et toi-même!

CHRÉMYLE.

Eh! non pas! Dégrise-toi! Je veux que nous vivions et que nous puissions vivre!

PLUTUS.

Dépêchons-nous!

MERCURE.

Allez prendre des masses, des pics, des leviers, des cordes, pour renverser et briser la statue de Jupiter.

CARION.

Oui, allons! partons! (Ils sortent.)

CHRÉMYLE, à part.

O Jupiter protecteur, pardonne-moi ce que je vais faire contre toi! (Il sort. — On entend les cris et les clameurs de l'émeute contre Jupiter. Le temps devient sombre tout à coup.)

SCÈNE III.

MYRTO.

Jamais,... jamais,... jamais! Je ne le reverrai jamais! Cette parole-là fait mourir, je veux la dire sans cesse! (Elle s'appuie contre la fontaine et cache son visage. — Un coup de tonnerre. — Elle regarde avec surprise autour d'elle. — L'obscurité est augmentée.) Quel orage soudain! Rien ne l'annonçait dans le ciel ni sur la terre. Les pleurs ont donc brûlé mes yeux, que je ne vois plus la clarté du soleil? (Un second coup de tonnerre et bruit du vent qui se déchaîne.) O Euménides que je viens d'implorer, est-ce là votre réponse? Elle est sinistre et de mauvais présage! (Tempête.) Étrange tempête qui semble bouleverser la terre et qui ne trouble pas la paix de ce lieu-ci! Hélas! la mer doit être furieuse, et il est là, lui! Peut-être en ce moment, pendant que les cruelles divinités protégent ici

mes jours, il se débat dans les angoisses de la mort contre l'horreur des vagues! (La foudre éclate au dehors avec le bruit de la grêle et de la bourrasque.) Dieux! ce fracas m'épouvante! (Elle veut fuir et rencontre les bras de Bactis.) Bactis!...

SCÈNE IV.

MYRTO, BACTIS.

MYRTO.

Dieux propices! tu m'es rendu! (Ils se tiennent embrassés.) Oh! dis-moi d'où tu viens! Non, ne dis rien! ne me quitte plus! Je vais te cacher, car ils te cherchent, n'est-ce pas?... Mais tu as pu fuir?

BACTIS.

Non, ma bien-aimée, je n'ai pas fui, je reviens!

MYRTO.

Tu es donc libre?

BACTIS.

Non, mais je souhaitais tant de te revoir, ne fût-ce qu'un instant! Une main toute-puissante m'a ramené près de toi.

MYRTO.

Quelle main, dis? Explique-moi tout.

BACTIS.

Cette austère et magnanime fille du Destin qui nous avait promis sa protection m'est encore apparue ici peu d'instans après, au moment où un lâche voulait s'emparer de moi. Elle m'a dit de la suivre; mais à peine étions-nous entrés dans le bois que, d'un vol aussi rapide que le désir et la pensée, elle m'a fait franchir les abîmes de l'espace. Heureux et confiant comme dans un rêve, je me suis trouvé tout à coup sur un navire, au milieu du tumulte d'un combat, non loin des îles Arginuses, dont les pâles récifs percent les eaux bleues de la mer Égée. J'ai combattu avec transport; je songeais à toi, Myrto! Nous avons vaincu et repoussé l'ennemi, et quelques-unes de nos trirèmes ont même réussi à lui arracher nos blessés et nos morts. Comme nous achevions de rendre à ceux-ci les honneurs funèbres, j'ai vu qu'avec une flèche trempée dans leur noble sang on écrivait mon nom sur une voile, parmi ceux des plus braves Athéniens. Alors, cédant à la fatigue, je m'appuyai contre un mât, je fermai les yeux, je prononçai ton nom chéri... Il me semble qu'il n'y a qu'un instant, car mes yeux à peine clos se sont rouverts près d'ici, et j'ai vu à mes côtés celle qui protége et bénit nos amours.

MYRTO.

N'as-tu pas rêvé tout cela, Bactis? Je ne puis croire... O dieu! qu'as-tu donc là? Du sang, une blessure?

BACTIS, souriant.

C'est la preuve que je n'ai pas rêvé, Myrto.

MYRTO.

O le plus vaillant et le plus aimé des mortels, reste avec moi toujours!

Si tu dois être encore notre esclave, ne me préfère ni la douceur d'être libre, ni la gloire des combats. Ne permets plus que les déesses t'enlèvent d'auprès de moi! Ai-je besoin que ton nom soit inscrit sur un drapeau, ou qu'il soit gravé sur le bronze, pour savoir que ton cœur est fier et ton bras invincible? Bactis, ne t'en va plus, car un jour de plus j'étais morte, et tu aurais vu mon ombre désolée marcher à tes côtés dans la nuit, ou gémir à ton chevet jusqu'au retour du matin.

BACTIS.

Fille adorée, espère encore. A qui fait son devoir, le Destin daigne sourire. Mais voici ton père... tout éperdu! Que lui est-il donc arrivé?

SCÈNE V.

BACTIS, MYRTO, CHRÉMYLE, CARION, tous deux en désordre, effarés et terrifiés.

CHRÉMYLE, embrassant Myrto, qui court au-devant de lui.

Ma fille! Je craignais de te trouver morte! Ta mère, où est-elle?... Ton frère...

MYRTO.

Ils n'ont pas quitté la maison, et aucun de nous n'était en danger; mais vous?...

CHRÉMYLE, troublé.

Oh! oui, moi! La tempête!...

CARION.

Les éclairs!...

CHRÉMYLE.

Le vent!...

CARION.

La grêle!...

CHRÉMYLE.

Et la foudre!...

CARION.

Une bourrasque à décorner des minotaures!

CHRÉMYLE.

Des serpens de feu qui semblaient les flèches d'Apollon en courroux!

CARION.

Les murs du temple ébranlés par les hoquets du Tartare!

CHRÉMYLE.

Et la propre foudre de Jupiter éclatant sur nos têtes!

CARION.

Brisant sur l'autel l'image de Plutus aussi menu qu'une tête d'échalote dans un mortier à saucisses!

CHRÉMYLE.

Et au retour quel désastre! Ma récolte de l'année perdue, mes champs ravagés, mes plantations hachées!...

CARION.

Par des grêlons plus gros que des citrouilles!

CHRÉMYLE.

Mes moules entraînées par les eaux gonflées de l'Ilyssus!...

CARION.

Et servant de refuge à nos pauvres poules effarouchées!

MYRTO.

La peur n'a-t-elle pas troublé vos esprits, mon père? J'ai entendu un grand bruit; mais voyez : il n'est tombé ici ni grêle, ni pluie, ni foudre.

CHRÉMYLE.

Ah! que n'y suis-je resté sous la protection d'Apollon! que n'en ai-je chassé Plutus, au lieu d'offenser Jupiter! Cette méchante nuée eût été crever plus loin, chez les autres. Hélas! je n'ai que ce que je mérite, et mon impiété est punie.

MYRTO.

Et Plutus, ne le ramenez-vous pas?

CHRÉMYLE, soupirant.

Plutus? Hélas!

CARION.

Plutus a disparu, voilà le pire! Un éclat de la foudre ayant de nouveau brûlé ses yeux, le perfide Mercure a profité du désordre et de la terreur où nous étions pour l'enlever en se moquant de nous.

CHRÉMYLE.

Ah! c'est un grand malheur; mais tout n'est pas perdu, puisqu'il me laisse beaucoup d'or et d'argent...

SCÈNE VI.

LES MÊMES, LA PAUVRETÉ.

LA PAUVRETÉ.

Tout cela est perdu, Chrémyle. Pendant que vous couriez tous au temple, ta femme, effrayée de l'orage et craignant le courroux des dieux, s'est hâtée de jeter tous tes trésors dans le fleuve. Les flots emportent maintenant à la mer tes richesses d'un jour.

CHRÉMYLE.

O imbécile de femme!

MYRTO.

Mon père, elle a bien agi; elle a désarmé Jupiter et préservé votre tête de la foudre.

BACTIS.

Chrémyle, il te faut prendre courage; nous recommencerons tous à travailler.

CHRÉMYLE.

Il le faut bien; allons, enfans, à l'ouvrage! Tâchons de courir après nos gerbes et de sauver ce qui nous reste.

BACTIS.

Allons!

LA PAUVRETÉ, l'arrêtant.

Non pas toi, si le cœur ne t'en dit pas, car tu es libre.

CHRÉMYLE.

Libre?

LA PAUVRETÉ.

Plus que libre! Il est citoyen de l'Attique!

MYRTO.

O dieux immortels! Comment le sais-tu?

LA PAUVRETÉ.

En ce moment, le sénat prend une décision dont l'histoire gardera le souvenir. Voulant, à ce qu'il semble, humilier l'orgueil de certains riches, qui n'ont envoyé à la flotte que leurs esclaves, et désirant encourager les braves quels qu'ils soient, les magistrats d'Athènes m'ont interrogée, et sur ma réponse ils ont rendu un décret qui élève à la dignité de citoyens tous ceux dont les noms sont inscrits sur la voile triomphale du combat des Arginuses.

MYRTO, à Bactis.

Hélas! tu vas nous quitter?

BACTIS.

Non, je reste avec vous pour vous aider, jusqu'à ce que, relevé de ce désastre, ton père te donne à moi pour récompense.

CHRÉMYLE, joignant leurs mains.

Bactis, tu vaux mieux que moi! Aide-moi, par ta piété, à désarmer la vengeance du ciel! (A la Pauvreté.) Et toi!... toi dont j'ai trop méprisé les conseils, inspire-moi la patience, rends-moi le courage et l'espoir.

LA PAUVRETÉ, le bénissant.

Je te l'avais bien dit que tu me rappellerais!

GEORGE SAND.

14 novembre 1862.

DE LA MISSION

DES ÉCRIVAINS

Dans une occasion récente, un grand poète disait qu'il fallait aimer la presse pour la haine qu'elle inspirait. Ajoutons qu'il faut l'aimer d'un amour sévère et qui ne la flatte pas. Les accusations, les imprécations de ses ennemis ne sont propres qu'à relever son mérite et sa puissance. Ceux qui ont encouru par elle ou avec elle les mêmes inimitiés ne chercheront pas à l'en défendre : ils auraient trop l'air de se justifier; mais ils peuvent, avec un discernement plus sûr et une conviction plus sincère, se préoccuper des dangers que présentent les mouvemens de la pensée manifestés par les écrits d'une époque, et, sans se mêler de reprocher à la presse politique des méfaits chèrement expiés, s'enquérir du bien et du mal que peut faire la littérature. Il est vrai que celle-ci provoque aussi bien des clameurs hostiles. Des censeurs peu soucieux d'éviter l'exagération et fort sujets à prendre l'effet pour la cause n'ont pas épargné les réprimandes à la littérature contemporaine. Celles qui sont justes n'ont pas besoin d'être redites; les autres, nous ne saurions les répéter sans hypocrisie. Et d'ailleurs, n'étant pas de ceux qui croient à la nécessité des décadences littéraires, nous ne pouvons nous faire l'écho de leurs plaintes, ni affecter leur découragement. Qu'il soit donc bien entendu que nous ne venons pas nous unir aux critiques qui pensent que les gens dégoûtés sont les seuls gens de goût.

Ainsi ce n'est pas le talent qui nous inquiète. Il ne manque pas, il n'a jamais manqué autour de nous. Il a brillé d'un éclat dont nos yeux sont encore éblouis. C'est l'emploi du talent, c'est la direction qu'il suit et le but qu'il se propose dont nous prenons souci. C'est

se flatter que regarder le vrai comme l'inséparable *camarade du beau*. L'harmonie des choses est loin d'être aussi parfaite que le voudrait notre raison, et les secrets de l'art peuvent être mis au service de l'erreur. La littérature n'est donc pas uniquement à nos yeux du ressort du goût. Quand elle a plu, tout n'est pas dit. On admire les chefs-d'œuvre, mais on peut les craindre. *Les Provinciales* et *Tartuffe* pouvaient paraître au comte de Maistre des productions achevées, mais non certes de bonnes œuvres. Je ne conteste pas le génie de Lucrèce dans le poème de *la Nature* ni celui de Bossuet dans la *Politique tirée de l'Ecriture sainte;* mais je n'attends aucun bien de l'un ni de l'autre ouvrage, et c'est l'effet de leurs écrits que nous voudrions rappeler à la conscience attentive des écrivains.

On n'a pas de peine à deviner ce qui nous inquiète. On sait de reste dans quelle voie nous voudrions voir marcher l'opinion générale, et comme il dépend de la littérature de l'y pousser ou de l'en détourner, c'est à ce point de vue qu'elle nous paraît surtout mériter estime ou blâme. Aimer la vérité jusqu'à se dévouer pour elle, tel nous semble le premier devoir de l'esprit. De là naît la règle morale de la littérature. Celle que nous redoutons le plus est celle qui rend sceptique.

Il ne faut pas une grande pénétration pour apercevoir que les progrès du scepticisme en matière de principes généraux nous alarment surtout par les effets qu'il peut avoir sur l'esprit de liberté. Nous ne faisons nulle difficulté d'avouer que c'est toujours l'intérêt de la politique libérale qui nous tient au cœur. Nous n'ouvrons pas un livre sans nous demander s'il rendra ses lecteurs meilleurs citoyens. Tout ouvrage qui égare, énerve ou distrait le patriotisme de 89 est aujourd'hui un livre dangereux. Les mauvais esprits sont ceux qui, volontairement ou sans le vouloir, prêchent ou secondent la réaction, ceux qui fraieraient la voie à l'absolutisme en propageant le doute et l'indifférence. Dans notre opinion, nos maux nous sont moins venus des mauvaises doctrines que de l'absence de doctrines; les incertains et les timides ont été plus funestes que les téméraires. C'est par les premiers surtout que s'est produite peu à peu cette faiblesse des intelligences et cette froideur des âmes qui ont permis les disgrâces de la liberté et qui s'arment ensuite contre elle de ces disgrâces mêmes. C'est à ce point de vue que nous nous plaçons et que nous voudrions voir tous les écrivains se placer avec nous. Ils devraient toujours, ce semble, en prenant la plume, se faire cette question : Où en sont les courages?

I.

Ne nous le dissimulons pas en effet, la liberté politique a parmi nous besoin d'être défendue

Contre la défiance attachée au malheur.

Elle a eu les faits contre elle, et les faits ne sont jamais méprisables, même quand les hommes le seraient. Quoi qu'on pense des motifs et des sentimens qui ont amené une réaction, une réaction est un courant qui a sa force, et, même en lui résistant, on ne doit pas ignorer d'où il vient, où il va. Il n'y a que les convictions faibles qui aient besoin de se cacher les obstacles dont elles ont à triompher. La réaction qui a dominé pendant ces dernières années n'est pas le fruit d'une opinion factice, le produit d'un jour d'entraînement. Le 2 décembre ne l'a pas faite, il l'a trouvée. Le 24 février lui-même ne lui a pas donné naissance, seulement il l'a pourvue de ce qui lui manquait : des griefs certains, des plaintes légitimes, des argumens plausibles. En cherchant à déchaîner des passions, il a évoqué d'autres passions sur lesquelles il ne comptait pas. Il a rendu l'espoir et la force à tous les vieux ennemis de la révolution française, à ceux qui voudraient l'anéantir en l'insultant, à ceux qui veulent l'exploiter en l'éludant; mais, avant même ce sombre jour, on avait pu voir se former les premiers nuages de cette réaction : la faiblesse, la mobilité, le caprice, l'avaient commencée. Ce n'était encore qu'une erreur sans puissance : cette erreur, le 24 février l'a propagée, fortifiée, armée.

Ainsi, pour opposer à l'esprit de réaction l'esprit libéral, pour travailler à reprendre sur l'un le terrain que l'autre a perdu, il faudrait étudier l'état de l'opinion publique à trois époques : avant 1848, après la révolution de février, après le 2 décembre.

J'insisterai peu sur la première époque. L'opinion que je combats semblait alors une innocente fantaisie de l'esprit. Elle était davantage : dès lors elle donnait des inquiétudes à qui voulait défendre, des prétextes à qui voulait détruire. Elle avait des causes diverses, parmi lesquelles il m'en coûte de rencontrer la religion et la littérature.

Ce n'est pas d'hier que l'on parle d'une renaissance religieuse, et celui-là serait aveuglé par des préjugés bien tristes qui aurait vu d'un œil ennemi, en pleine civilisation, au milieu du merveilleux mouvement des choses du siècle, un retour aux croyances dont l'essence est de tous les siècles. Ce n'est pas lorsque la terre est plus heureuse qu'elle doit oublier le ciel, et les progrès de l'humanité ne

peuvent que mieux dévoiler la Providenee; mais, par une condition déplorable attachée aux œuvres des hommes, ils ne savent guère prendre le bien sans le mal, et par exemple il est rare que de nos jours on ait su servir la religion sans nuire à la politique, et plaider, comme on dit, les droits de Dieu sans un grain de mépris pour ceux du genre humain. Que la piété du cœur engendre souvent le détachement des affaires du monde, on le comprend, on l'excuse; c'est une faiblesse non de la piété, mais du cœur, car l'indifférence politique n'est pas autre chose au fond que l'indifférence à la justice, ce qui est un commencement d'impiété. Toutefois cette tiédeur du citoyen dans le chrétien se concevrait encore : ce qui est plus funeste et moins explicable, c'est la fréquente alliance qu'on a pu observer entre un zèle saint et une dédaigneuse hostilité envers tous les principes de liberté. Nous n'avons pas vu encore de réaction religieuse pure de tout contact avec une réaction politique; nous n'avons pas vu se ranimer l'ardeur des croyances qui élèvent les destinées de l'humanité sans qu'aussitôt semblât s'abaisser la dignité des opinions, des espérances et des caractères. Or un tel contraste n'est pas naturel; il n'est pas dans la nécessité des choses. De qui donc est-ce la faute? Ce n'est certainement pas la faute du christianisme, les nations les plus chrétiennes ont donné au monde l'exemple de la liberté. « Sont-ce des athées, disait jadis Chateaubriand, qui ont gagné la bataille d'Arcole? » Et sont-ce des athées qui ont fondé la république de Hollande et le gouvernement des États-Unis?

Au commencement de ce siècle, un homme célèbre est parvenu, grâce au prestige d'un talent audacieux, à se faire accepter pour l'interprète de la foi et le conseiller de l'église, quand il n'était que l'organe d'une opinion et l'avocat d'un parti. Je cherche en effet la religion dans le comte de Maistre, et n'y trouve que la politique. Et quelle politique? La politique de la force. Or, n'en doutons pas, c'est l'alliance fatale, dont il a été l'inspirateur, entre l'absolutisme et l'église qui a jusqu'ici rendu souvent amers les fruits d'une renaissance religieuse. L'église ne saurait trop se hâter de rompre avec le séducteur qu'elle a trop écouté, et ce n'est pas sans espérance qu'on entend çà et là s'élever de son sein la voix sage et douce de quelques docteurs timides et cependant courageux qui la rappellent à de meilleures doctrines et à de meilleures destinées.

Bossuet a établi qu'un bon gouvernement et de bonnes lois n'avaient pas besoin pour subsister de la vraie religion et de la véritable église. Je ne le conteste pas; mais ce serait tout exagérer que d'en inférer que la religion et l'église véritables aient besoin, pour prospérer, des mauvaises lois et des mauvais gouvernemens. Or en vérité c'est ce qu'on croit lire dans bien des écrits trop peu désavoués.

Le penchant ou tout au moins l'indulgence pour l'absolutisme est le péché politique de l'église. On dit qu'elle s'en repent; Dieu le veuille! Puisse-t-elle enfin, écoutant une voix qui lui est chère (1), proclamer du fond du cœur les trois principes de 1789, l'égalité civile, la liberté politique et la liberté de conscience! Le père Lacordaire a raison, c'est *le programme de vie*.

Mais pour répéter cette parole il faut renoncer aux déclamations, aux anathèmes contre la raison, contre les idées du siècle, aux chants de triomphe entonnés toutes les fois que l'humanité succombe dans une noble cause, aux menaces et aux outrages prodigués à l'enthousiasme ou à l'espérance, toutes les fois que ces sentimens sont inspirés par un progrès que le moyen âge n'a pas connu. Si l'église, avec le fonds de nobles croyances et la tradition de vertus sévères qu'elle a reçus à son origine, pouvait jeter jamais, comme un trompeur déguisement, cette prétention au privilége arrogant d'infaillibilité qui rend son présent solidaire de son passé, quelle fortune pour le genre humain! quel renfort inespéré à la civilisation du monde! quelle chrétienté nouvelle dans l'ancien christianisme!

Combien peu malheureusement parmi les organes de la foi renaissante ont paru près de tenir ce langage! Et par un triste concours d'imprudences, tandis qu'un zèle aveugle semblait insulter aux principes et aux créations de la politique libérale, le même mépris venait d'ailleurs, et d'un côté d'où on ne l'attendait pas. La littérature, par de tout autres raisons, tombait dans un travers qui pouvait avoir les mêmes conséquences. Des écrivains, eux qui se disent aussi les précepteurs du genre humain, commettaient la faute, chez eux bien moins excusable, de souffler parmi nous l'ignorance et le mépris de la liberté.

Je suis grand admirateur du talent, et je reste peut-être en-deçà de ma pensée en disant qu'il a été départi à notre âge dans une aussi large mesure qu'à aucun autre. La littérature contemporaine ne me trouvera donc point parmi ses détracteurs; mais elle souffrira qu'on lui dise qu'elle a été depuis plus de vingt ans, et surtout la littérature d'imagination, étrangement inspirée : non que je vienne lui répéter le banal reproche d'avoir miné les bases de la société. Je

(1) « En 1789, la France se leva tout entière en faveur de trois principes qu'elle n'a jamais abandonnés depuis : l'égalité civile, la liberté politique et la liberté de conscience. Les deux tiers de l'Europe en soixante-dix ans ont accepté de la France cet ordre d'idées et ce programme de vie. Voilà le fait. Les gouvernemens qui s'y sont conformés sont des gouvernemens nouveaux; ceux qui ne les ont pas admis sont des gouvernemens d'ancien régime. Rome est dans ce dernier cas; mais est-il impossible qu'elle se modifie dans le sens qui prévaut en Europe et entraîne l'esprit humain? Ses ennemis l'affirment. Que ceux-là le disent qui croient à la mort du christianisme! » (*De la Liberté de l'Italie et de l'Église.*)

ne sais pas au fond dans l'ordre civil une maxime qu'elle ait sérieusement ébranlée. Ce n'est pas certes la propriété, déesse qui n'a jamais eu de plus nombreux ni de plus fervens adorateurs. Non, c'est plutôt aux institutions politiques, c'est aux généreuses nouveautés du siècle que poètes et romanciers ont paru vouloir du mal. C'est aux tentatives du présent, non aux traditions du passé, qu'ils se sont montrés le plus hostiles. Ironiques et désabusés, ils ont plus attaqué les illusions que les préjugés. Combien ont daigné faire leur cause de la liberté et de la patrie? Quel but pour la plupart ont-ils donné au talent comme à la vie? La religion de l'art (j'en devrais dire l'idolâtrie), l'émotion pour l'émotion même, le plaisir transformé par l'imagination, toutes les voluptés d'un épicurisme spirituel qui ne peut se plaire que dans le monde des fantaisies de l'esprit, des caprices de l'affection et des raffinemens de toutes les sortes de sensibilité. Une exaltation vague pour le beau séparé du vrai, du juste et de l'utile est un état de l'âme d'autant plus à craindre qu'il trompe sur ses dangers, ignore ses fautes, prête une parure séduisante à des goûts puérils, même à de grossiers penchans, et finit par engendrer pour toute vertu un dilettantisme égoïste, qui sacrifierait tout à l'agréable. Rien de ferme, rien de sérieux, rien de sobre et de sain dans la morale littéraire de tous ces livres charmans. L'affection n'y est admise et prônée que maladive et bizarre, le dévouement qu'inutile et fantasque, le courage que pour les choses qui amusent, l'admiration que pour les curiosités de l'art, l'enthousiasme que pour la poésie des sensations. Cette morale pourrait faire encore peut-être des héros comme Benvenuto Cellini; mais pour elle Franklin est un procureur, Washington un bourgeois, Malesherbes un pédant, Drouot un troupier.

C'est un fait trop certain qu'après que la vie politique eut reçu dans son sein presque tous les écrivains que la restauration avait formés, ceux qui restèrent en dehors ou qui vinrent ensuite se prirent pour la plupart de mauvaise humeur ou de froideur à l'endroit de la réalité des institutions libres, mirent au rang des vulgarités de la vie tout ce qui avait fait battre le cœur de leurs devanciers, et, jugeant avec un dédain seigneurial la société au sein de laquelle ils étaient nés, semblèrent trouver la liberté *bonne pour des goujats*. Hommes de 89, libérateurs du monde, n'auriez-vous donc fait que le bonheur des petites gens?

Je ne m'en prendrai qu'à ceux qui ne sont plus. Musset est un vrai poète, et jamais son charmant génie n'a conçu de mauvais desseins contre les droits de l'humanité. Cependant, si la jeunesse se laisse aller aux rêveries voluptueuses, aux sensuelles tristesses qu'il a chantées avec tant de grâce et d'accent, que pensera-t-elle des

choses humaines, si ce n'est qu'il est vain d'y penser? Que conclura-t-elle du spectacle de la politique, si ce n'est une indifférence dédaigneuse qui s'arrange et se joue de tout? Anacréon acceptera Polycrate. Un romancier célèbre passe pour avoir vu jusque derrière les coulisses le fond de la comédie humaine. S'il a eu tout le talent de peintre que lui décernent ses admirateurs, qui plus que Balzac a dû exercer d'influence sur la société contemporaine? J'admets le talent et l'influence; mais je dis que si la société française est telle qu'il l'a peinte, si les supériorités du rang, de l'esprit, du caractère, doivent être employées et appréciées comme il le dit, il n'y a pas d'autre politique que le machiavélisme. Quel but en effet assigne-t-il dans la vie à ses hommes supérieurs? Le plaisir passionné. Les a-t-il doués de la beauté, de la force, de la naissance, de la fortune, ou de bien mieux encore, du courage et du talent : tous ces dons ne seront employés qu'à élever à sa plus haute puissance le bonheur de jouir de ce qui flatte leurs sens et leur orgueil. Ce monde n'existe que pour qu'ils le domptent, pour qu'ils l'exploitent comme l'instrument ou la proie de leurs caprices. A cette élite sociale qu'il exalte et qu'il décrit avec tant de complaisance, à ces égoïstes énergiques et insatiables qu'il propose à notre admiration, il ne serait dû que haine et châtiment. C'est avec le fer et le feu qu'il faudrait refaire à l'instant cette société, qu'il croit réhabiliter en lui prêtant l'intensité des vices au lieu de la frivolité des goûts, et si Balzac est dans le vrai, le père Duchesne avait raison. Ainsi le prétentieux partisan de l'aristocratie, le courtisan du faubourg Saint-Germain, n'a fait qu'envenimer et légitimer à la fois tous les soupçons, toutes les rancunes, toutes les colères d'une démocratie ombrageuse et irritée. En présence de la société de Balzac, les communistes deviendraient les vengeurs de la justice outragée, comme au temps du déclin de l'empire les gladiateurs et les barbares semblaient les libérateurs du monde.

Les écrivains même, et ils sont nombreux, qui de nos jours n'ont pas fait profession d'être insensibles aux intérêts nouveaux de l'humanité n'ont point tous échappé à cette ivresse de l'imagination ennuyée du réel et du possible. Quelques-uns, plus artistes que citoyens, sont tombés dans cette délicatesse superbe qui méprise comme une vile prose l'esprit des classes moyennes promu aux choses de gouvernement. Bientôt, par une bizarre association, on les a vus unir le culte exagéré de toutes les élégances et de toutes les recherches, l'affectation de ne se plaire qu'aux manières, aux passions, aux vices d'une frivole aristocratie, avec une complaisance aveugle pour les rêves de la démocratie niveleuse. Faut-il le dire? l'esprit français me paraît avoir de notre temps acquis ce dont il

manquait le plus, l'imagination. L'imagination est devenue la qualité brillante et commune de nos écrivains; mais c'est la sirène avec tous ses charmes et tous ses dangers. Elle sait tout orner, tout parer, tout feindre; elle purifie l'immonde et embellit l'horrible. Pour elle, la forme, la couleur, la proportion, rien n'est exact et vrai, et, pénétrant en reine et en magicienne, comme Médée, jusque dans la littérature sérieuse, elle a falsifié l'histoire, la philosophie, la politique. C'est ainsi que même d'éminens talens, qui ne croyaient point au-dessous d'eux les intérêts du pays et de la société, ont pris l'outré pour le grand, le chimérique pour l'idéal, et en perdant ce sentiment du vrai et du possible, sans lequel on ne fait rien pour le peuple, ils l'ont fait perdre au peuple lui-même. Compromettant une noble cause, ils ont achevé de repousser la tribu des esprits sensés et timides dans les scrupuleuses défiances et les consciencieuses craintes de la raison effarouchée. Ils ont, en les scandalisant, aliéné tous ces honnêtes gens dont ils ont fait des misanthropes par découragement. Ils ont développé autour d'eux cet instinct timidement et étroitement conservateur, utile auxiliaire pour les gouvernemens, mais qui, dans le temps où nous vivons, ne suffit pas pour les sauver.

Ainsi se recrutait, même avant 1848, l'armée des sages alarmistes, qui s'effraient un peu trop du mal pour en discerner le remède, et qu'une juste peur de l'anarchie précipite dans la servitude. Rien n'est plus naturel, rien n'est plus digne d'égards que la sollicitude de fidèles amis de l'ordre qui s'inquiètent et s'indignent de tout ce qui paraît le menacer. Ils sont les appuis nés de tout pouvoir régulier; mais il doit être permis de leur dire qu'ils sont sujets à tomber dans une faute très dangereuse en politique, très fréquente dans les temps difficiles, très habituelle du reste à notre nation, la faute de n'avoir qu'une idée à la fois. C'est une grande imprévoyance, parce qu'on craint pour l'ordre, de ne plus penser à la liberté; l'erreur contraire a fait de ses coups dans nos révolutions : celle dont je parle n'est pas moins funeste. L'une a rougi le pavé de nos places publiques d'un sang ineffaçable; mais, si l'autre n'eût existé, est-il bien certain que ces mêmes places eussent été jamais foulées par les pieds des chevaux nourris aux bords du Don et du Volga?

Entre tant d'autres influences sociales qu'il faudrait réconcilier à jamais avec la liberté, la religion et les lettres me semblent donc au premier rang. Traiter la liberté en ennemie, c'est l'irriter plutôt que l'affaiblir, et l'église n'a rien à gagner à n'être pas de son temps, à suivre la fortune de l'absolutisme. Quant au talent littéraire, l'indifférence politique ne le constate pas, elle le dégrade

quand elle l'atteint. Le mépris des formes et des destinées sociales n'est point une preuve de génie, et il ne faut écrire ni pour énerver les caractères, ni pour exalter les passions. L'oubli de ces maximes de sens commun a peut-être été pour quelque chose dans l'état fâcheux où la révolution de février a surpris toutes les opinions. Elle est venue, et elle n'a que trop donné de motifs aux dévots pour prendre en pitié les affaires humaines, aux artistes pour se rire à leur tour de la sagesse des sages et de la prudence des prudens, aux rêveurs pour croire à l'instabilité des choses moyennes et à la facilité de tout tenter, aux timides pour tout craindre et chercher l'abri du pouvoir absolu. Que la réaction pût aller jusque-là, c'est ce qu'au lendemain du 24 février il était aisé de prévoir; mais la probabilité n'est pas la nécessité, et ce qui était à craindre n'était pas inévitable. Que les hommes ne l'oublient pas : quoi qu'ils fassent, ils en répondent.

II.

Malgré le grand nom de Montesquieu, on peut dire que le XVIIIe siècle a dédaigné en tout la science historique. Tandis que l'auteur de l'*Esprit des Lois*, contenant ou dissimulant la portée spéculative de son génie, s'efforçait de tirer tous ses principes de l'étude des faits et des institutions, et de découvrir la nature des choses dans la diversité et la succession des réalités politiques, ses contemporains ne recueillaient les souvenirs des peuples que pour constater et relever leurs erreurs et leurs fautes. Ils ne voyaient dans le récit des actions humaines que le tableau de l'œuvre des préjugés et des passions, et le passé ne leur semblait que la triste série des jeux d'une longue enfance qui précédait peut-être l'âge de raison. On peut dire qu'ils n'étudiaient l'histoire que pour avoir le droit de la mieux mépriser : le passé ne leur apprenait qu'à ne pas l'imiter. C'était, ou peu s'en faut, mettre en opposition directe la philosophie et l'histoire.

Il n'est pas sûr que ce fût là un trait particulier, un caprice accidentel de l'esprit du temps. On pourrait y retrouver un des caractères du génie de la France. Du moins, dès que notre nation, libre des fers du moyen âge, commença de penser par elle-même, consulta-t-elle plus sa raison que ses traditions, et peut-être, dans toute lutte entreprise contre le principe de l'autorité, est-il naturel que l'histoire ne soit pas invoquée de préférence par les agresseurs. La renaissance, cette délivrance de l'esprit humain, quoiqu'elle ait eu pour un de ses mots d'ordre le rappel des lettres et des arts à l'antiquité, donna aux sciences le signal de l'indépendance à l'égard de

l'antiquité même. Et si l'on prend Descartes, comme il est juste, pour le représentant le plus éminent de la pensée de la renaissance dans notre pays, qui s'est élevé avec une liberté plus superbe contre la puissance des écoles, monumens séculaires de l'histoire de l'esprit humain? Qui a plus fièrement soutenu que la science devait dater d'hier et commencer avec lui? L'ignorance méprisante des faits et gestes de l'ancienne philosophie, l'indifférence systématique à tout ce qu'on avait pensé avant lui, sont au nombre des traits les plus caractéristiques de son génie et de sa doctrine. Il va jusqu'à affecter cette ignorance, lors même qu'il la dément par des réminiscences qu'il n'avoue pas. Il se vante comme de la première de ses découvertes d'avoir aperçu de bien bonne heure qu'il n'y avait rien de bon dans tout ce qu'on lui avait appris. Ainsi ce promoteur de l'esprit français porte gravé sur le front un des signes les plus reconnaissables de l'esprit de révolution. Vainement semble-t-il en limiter l'empire aux réformes de la pensée, qui, si difficiles qu'elles puissent être, « ne sont pas, dit-il, comparables à celles qui se trouvent en la réformation des moindres choses qui touchent le public. » En comparant ces deux sortes de réforme, il disposait l'esprit à passer de l'une à l'autre. La plus aisée servait de prélude à la plus difficile. C'est par là qu'il peut être appelé le grand instigateur du génie national. Par là il représente toute la philosophie française, même celle qui n'a pas été cartésienne. C'est lui qui enhardit et qui inspire encore ces amis de Voltaire, ces émules de Condillac, tous ces contempteurs du passé qui n'ont tremblé devant aucune nouveauté, et dont les derniers disciples n'auraient balancé à entrer la torche à la main dans aucun temple d'Éphèse.

Pour les sciences proprement dites, cette confiance du présent en lui-même a pu voir son orgueil suffisamment justifié. Là les travaux des devanciers de Copernic et de Galilée peuvent être avec moins de regret rejetés parmi les curiosités archéologiques, et les arrêts de Bacon contre le savoir des écoles ont pu, sans trop de dommage, être à la lettre exécutés. On a pu se dire ignorant à la manière des Lavoisier et des Laplace, et briller encore de la plus vive lumière dans le ciel de la science. C'est une lice où les vainqueurs n'ont pas besoin d'aïeux. La conception de l'univers comme d'un tout qui, les questions d'origines mises à part, se suffit à lui-même, et dont les phénomènes, à quelque heure qu'on les observe, s'engendrent les uns les autres et se succèdent dans un ordre invariable, a enfanté deux idées, l'idée de nature et l'idée de loi, ou si l'une et l'autre n'ont pas été étrangères à l'antiquité, les modernes les ont amenées toutes deux au degré de précision et de puissance qui rattache à l'une et à l'autre tout ce qui tombe sous l'œil de l'observation. La

philosophie expérimentale n'est en dernière analyse que la science des lois de la nature.

L'application de ces idées a passé, par l'effet d'une même impulsion intellectuelle, du monde physique au monde social, et au lieu de s'arrêter à ce qu'on en raconte, cherchant dans les élémens qui le composent à tout instant donné sa nature et ses lois, sans tenir compte des diversités et des accidens, on a cru retrouver par abstraction et cette nature et ces lois, et fonder la politique elle-même dans la constitution de l'homme et non dans son histoire. On s'est efforcé de découvrir ce qu'étaient en soi homme, société, gouvernement, sans s'informer de ce qu'ils ont pu devenir. En recherchant le texte du contrat social, il a bien fallu le refaire en toutes lettres, puisqu'il n'avait jamais été écrit, et se contenter d'une hypothèse faute de monumens. La métaphysique a usurpé l'autorité de l'expérience; mais en ne demandant plus au passé la leçon de l'expérience, on l'a malgré soi rencontrée dans le présent. Un succès immédiat n'a pas semblé couronner les hardiesses de la spéculation appliquée à la direction de la société, et c'est sous la verge un peu rude des événemens qu'on a appris ou cru apprendre à douter de la raison pure et à remettre, en le rallumant, le flambeau de l'histoire dans les mains de la politique.

On pourrait dire que le premier qui ait inauguré cette réaction dans les faits avant même qu'elle eût triomphé dans les idées, c'est l'empereur Napoléon. Il n'a pas attendu que l'esprit historique se fût systématiquement constitué pour retourner en arrière et reconstruire la révolution avec les ruines qu'elle avait faites. Dans ses institutions, dans ses codes, dans sa cour, il a repris beaucoup au moyen âge et à l'ancien régime, à l'empire de Byzance, à l'empire de Charlemagne, à cet autre empire (car c'est son vrai nom) qui fut le règne de Louis XIV. Bientôt, s'il eût poursuivi, il n'y allait plus avoir dans ses états rien de nouveau que son nom, rien d'original que lui.

C'est toutefois sous la restauration, qui se donnait elle-même pour venir *renouer la chaîne des temps*, que, malgré l'heureuse nouveauté de la charte, cette nécessité où s'était trouvée la France de recourir à une dynastie du passé devait ramener naturellement les esprits des hauteurs de la théorie dans les champs de l'histoire. Cette époque était naturellement celle où la sagesse humaine, revenant en arrière, devait rechercher dans les faits la source et la loi des idées, et poursuivre la conciliation raisonnée des nécessités de tous les temps et des exigences du nôtre. Aussi non-seulement faut-il dater de là la renaissance, je devrais dire la naissance de la littérature historique, non-seulement nous de-

vons à ce temps-là les meilleurs et peut-être les premiers bons ouvrages en ce genre que la France ait produits; mais il s'est formé en toute matière une école qu'on peut appeler historique. C'est par l'histoire que la philosophie a été renouvelée, et contre l'exemple de Descartes, de Kant, de Reid, l'analyse et la chronologie des systèmes sont devenues la source où une savante critique s'est promis de puiser la vérité. Il nous siérait mal assurément d'élever le drapeau d'une révolte tardive contre les maîtres qui ont illustré, qui ont enchanté la France pendant le premier tiers de ce siècle. Nous croyons encore qu'en toutes choses il est aussi imprudent de bannir du savoir humain l'étude des faits que l'analyse des idées. C'est une science étroite et hasardeuse que celle qui mutile son objet en séparant les réalités des abstractions, et ce n'est que d'un rapprochement méthodique des produits des temps divers avec ce qui est de tous les temps que peut jaillir la vérité tout entière. La vie du monde et celle de l'humanité manifestent la nature du monde et de l'humanité, et ce qui a été était gros de ce qui est. Lors même que l'art de dégager la raison du sein des erreurs et d'extraire le vrai du faux devrait s'appeler éclectisme, il ne faudrait pas pour cela proscrire le seul moyen de ne rien omettre des données d'une science légitime, et nous ne sommes pas d'humeur à nier que la raison soit la faculté du choix. Cependant, comme tout a ses périls et que l'abus des meilleures choses est fort du goût de l'humanité, il faut bien avouer que l'esprit de l'école historique peut, en se montrant exclusif, porter atteinte au véritable esprit philosophique, et qu'ils sont peut-être empreints d'une sagacité prophétique ces mots de Mme de Staël que M. Sainte-Beuve a retrouvés le premier : « Le XVIIIe siècle, écrivait-elle au commencement de celui-ci, énonçait les principes d'une manière trop absolue; peut-être le XIXe commentera-t-il les faits avec trop de soumission. L'un croyait à une nature des choses, l'autre ne croira qu'à des circonstances. L'un voulait commander l'avenir; l'autre se borne à connaître les hommes. »

Une confiance excessive dans les idées est l'écueil de l'esprit philosophique; un respect exagéré pour les faits est le péril de l'esprit historique. Lorsque toutes les forces de l'attention, toutes les ressources de la sagacité sont consacrées à constater, distinguer, comparer, caractériser toutes les manifestations de l'activité humaine, il faut, pour ce dénombrement et cette explication, un tel travail et un tel savoir qu'on est peu tenté d'aller plus loin ou plus haut, et comme rien n'arrive sans cause, comme il y a des raisons pour tout, en découvrant la génération et le lien des événemens, on les motive; en les motivant, on les justifie, au moins pour l'intelligence.

Une science ne doit rien omettre, et elle est impartiale en ce sens qu'elle doit être universelle. Ainsi les faits sont tous admis et placés par elle au même rang. En tant que faits, ils ont également droit à être recueillis et interprétés, et peu à peu la réalité expliquée devient la réalité légitimée. On peut déjà s'y tromper en lisant Montesquieu, qui, embrassant les détails d'un vaste et perçant regard, semble parfois amnistier tout ce qu'il comprend, et couvre du voile d'une imperceptible ironie ou d'une dédaigneuse indifférence les jugemens hautains d'une raison secrètement enthousiaste de la justice et de la vérité.

Les Allemands, qui ont pour tout des noms techniques, ont inventé celui d'*universalisme*, et c'est en effet une sorte d'universalisme qui s'est dans ces derniers temps emparé des principaux travaux de l'intelligence. Tant qu'il ne s'agit que des faits, on a raison de les savoir tous. Permis à l'histoire de tout embrasser, depuis la géographie physique jusqu'à l'ethnographie, depuis la linguistique jusqu'à la technologie, d'étudier ensemble les climats et les croyances, la religion et l'art, les mœurs et les lois, les gouvernemens et les idiomes, et de réduire les événemens, ces actions des peuples et des rois, à n'être que des effets particuliers de ces causes générales. Néanmoins il ne faut pas sacrifier à cette universalité le rôle particulier que la volonté et le génie, le crime et la vertu individuelle réclament dans les choses humaines. Il ne faut pas y transformer l'action des causes générales en un fatalisme qui dispense l'homme de libre arbitre en le soustrayant à la loi suprême du vrai et du faux en soi, du juste et de l'injuste en essence. La liberté de l'homme ne se relève que sous la domination des principes. Les principes règlent l'expérience et ne la suivent pas, et le développement chronologique des lois, des lettres, des systèmes, ne donne pas les principes de la législation, de la littérature, de la science. Une prédilection exclusive pour les faits qui changent peut affaiblir ou briser le ressort de la raison spéculative. La défiance que celle-ci inspire met l'esprit sur la pente du scepticisme. A tout admettre, on risque de perdre la faculté de choisir. A tout expliquer, on s'expose à trouver tout nécessaire, et l'on finit par tenir les conséquences naturelles pour des conséquences légitimes. On transporte en toutes choses la fatalité de la nature, et parce que l'observation est le procédé indispensable de toute science, on oublie que l'observation constate et ne conclut pas, ou du moins ne conclut rien au-delà de cette commode maxime : ce qui est devait être.

Il ne serait peut-être pas très difficile de montrer que le grand et profond philosophe qui a, vers la fin du dernier siècle, si violemment ébranlé l'esprit humain a donné l'exemple et le principe de

cette réduction de toutes choses à des lois indifférentes, puisqu'il y a réduit la raison même. Malgré une apparence de paradoxe, on convaincrait cette subtile critique de Kant d'avoir réduit la philosophie à un enregistrement de faits comme la statistique, et substitué dans l'esprit humain la notion de la nécessité à celle de la vérité. Oui, l'austère analyste de la mécanique intellectuelle a pu pousser ses disciples aux mêmes conclusions que celles où l'imagination vaste et sereine de Goethe conduisait les rêveurs suspendus à sa parole harmonieuse, car lui aussi, s'il ouvre sa vaste pensée comme un olympe illimité à l'universalité des choses, il ne se pique de décrire que l'impression successive qu'elles produisent en passant. Le monde n'est qu'un poème, et plus réellement, plus littéralement pour lui que pour Dante une *divine comédie*. Tout est spectacle pour l'auteur de *Faust;* or un disciple de Kant résolu et conséquent est-il à son tour autre chose qu'un spectateur de l'esprit humain? L'un et l'autre, le philosophe et le poète, voient tout et ne savent qu'en penser.

Mais, sans remonter aussi haut, ne peut-on dire que le véritable apôtre de cet indifférentisme, qui, en paraissant agrandir l'empire de la raison, affaiblit sa puissance, c'est Hegel? Il y a beaucoup de légèreté à croire que l'aspect paradoxal de sa doctrine en annule l'importance, et ce n'est pas avec nos objections sensées, mais faibles, de psychologie élémentaire, que nous mettrons à néant les éblouissantes affirmations du métaphysicien encyclopédique. Il y a dans l'hégélianisme une vue des choses qu'on ne peut tenir pour non avenue, et c'est souvent en feignant de ne pas le comprendre qu'on l'a jusqu'à présent réfuté. En attendant que la philosophie française se soit ouvert un plus large champ pour l'y rencontrer et le combattre, il me paraît dès à présent permis d'affirmer que le dogmatisme extérieur de la philosophie de Hegel n'est au fond que la tentative d'agrandir jusqu'à ses dernières limites le point de vue historique, et qu'après avoir réduit toutes les choses à des idées, et les idées à des stations de l'esprit fatalement emporté dans le tourbillon dialectique, il ne reste plus que des faits, spirituels ou matériels, abstraits ou concrets, individuels ou universels, peu importe, mais également forcés, également nécessaires dans leur existence et leur nature. Être, c'est subir le mouvement et la métempsycose de l'idée, et comme tout ce qui est existe au même titre, tout se vaut, et il n'y a pas de vérité ni d'erreur, c'est-à-dire que le principe et le résultat de la philosophie de Hegel équivalent au principe et au résultat du scepticisme.

On aurait surpris et même un peu offensé Auguste Comte en lui disant que la philosophie positiviste avait plus d'un point de com-

mun avec l'hégélianisme. En effet, quoiqu'elle ne puisse soutenir avec celui-ci la comparaison sous le rapport de l'originalité et de la profondeur, les trois âges historiques qu'elle fait traverser à l'esprit humain sont au moins pour le résultat analogues aux phases dialectiques de l'idée. Elle laisse de côté la question de savoir ce qu'il peut être en lui-même, d'où il vient, où il va, si même il est en un rapport certain avec une existence substantielle et une vérité absolue, pour ne connaître de lui que ses trois états successifs : l'état théologique, l'état métaphysique et l'état positif. Ces trois états, surtout les deux premiers, ne sont guère que des modifications subjectives de sa manière d'être, qui ne correspondent à rien d'assuré, à rien de réel, qui supposent leur objet et ne le prouvent pas, les phénomènes et les lois mêmes qu'observe le positivisme scientifique ne préjugeant absolument rien quant à leur cause et à leur nature intrinsèque, et n'attestant après tout que des apparences expérimentales. Cette vue des choses relève évidemment la principale objection du scepticisme contre la raison et la science humaines. Si elles ont été condamnées à se forger des chimères depuis qu'elles existent, et si même dans ces derniers temps elles n'ont eu de réel et de solide que le produit net d'un empirisme méthodique, elles tombent sous les mêmes coups que leur avait déjà portés la critique de Kant, et il ne leur reste de certain, de démontrable, comme le voulait Hegel, que la chronologie de leurs transformations. Dans l'homme, tout devient, rien ne subsiste. Et ce qui attesterait encore l'analogie entre deux doctrines si disparates dans leur origine et leurs procédés, ce serait la ressemblance de leurs derniers résultats. On sait que le stoïcisme critique de Kant, après s'être absolument idéalisé dans Fichte, puis réalisé avec Schelling par l'identité de l'esprit et de la nature, a produit, sous la main de Hegel, une telle doctrine d'unité de toutes choses que ses derniers interprètes, cédant à la facilité et à l'utilité du pur empirisme, sont arrivés à des conclusions théoriques et pratiques qui diffèrent à peine de celles d'un matérialisme vulgaire, avec lequel le positivisme se confondrait, si la gravité du ton et du but n'en distinguait assez honorablement les principaux propagateurs pour les mettre fort au-dessus des d'Argens et des Lamettrie.

Il est, je le sais, une école de critique et d'histoire qui ne fait pas profession d'être hégélienne ni positiviste, et qui ne prétend être caractérisée que par les méthodes, les règles et les succès de son investigation. Cette école est fondée à dire que ses travaux et ses découvertes sont au premier rang des conquêtes intellectuelles de notre âge. Par elle, il a été ouvert une source de savoir inépuisable; par elle, pour la première fois ont été jetées les bases d'une véritable

archéologie de l'humanité. S'il fallait prononcer quelle est la plus considérable parmi les choses d'esprit qui se sont faites de nos jours, on devrait citer peut-être les derniers progrès de l'étude du sanscrit. Toutefois les merveilles de l'érudition critique n'empêchent point que l'esprit même qui les a produites, s'il devient exclusif, s'il s'exagère et s'isole dans le domaine qui lui est propre, puisse, à l'exemple des philosophies destructives qui viennent d'être nommées, engendrer ou favoriser le doute sur le fond éternel de la science humaine, en l'absorbant dans la contemplation de ses manifestations successives, en réduisant aussi l'objet de la pensée à l'histoire de la pensée. Or le danger d'un tel doute est grand. On ne peut se dissimuler en effet qu'un système ou une simple méthode qui tendrait à confiner nos connaissances dans l'observation de ce qui passe, à savoir dans l'histoire, paraîtrait ne s'adapter que trop aisément à l'état actuel des esprits dans notre pays. Depuis 1789, c'est la politique qui a le plus influé sur les opinions en toutes choses. Les événemens ont plus que tout décidé de ce que nous avons pensé sur la législation, la religion, la morale même, enfin sur les sciences et les lettres. Or ce qui est arrivé dans ces derniers temps ne nous a que trop disposés à croire ou du moins à soupçonner que les faits dépassent de beaucoup les principes en importance. L'ordre dans lequel les premiers s'enchaînent les uns aux autres touche et domine plus notre intelligence que la liaison logique qui rattacherait les seconds à leurs conséquences. On aime mieux chercher ce qui doit arriver que ce qu'on devrait faire, et dans cette disposition on est d'humeur à écouter ceux qui soutiendraient que la meilleure ou même la seule science humaine est celle qui, par l'examen des monumens de tout genre, retrouve ce qui s'est passé sur le globe, et le décrit en l'expliquant. L'examen, c'est la critique; la description, c'est l'histoire : l'explication serait toute la philosophie. Toutes trois passeraient ainsi sous le joug des faits qui sont arrivés. On doit entrevoir les rapports qui mettraient cette doctrine, contre le gré même de ses plus habiles interprètes, en accord avec la politique des faits accomplis.

Tout le monde est aujourd'hui assez hégélien pour savoir ce que c'est que *le devenir*. On me comprendra donc, si je me sers de cette expression pour indiquer ce qui a pu manquer à la science dépourvue de la critique historique. Il lui manquait la connaissance du *devenir*. Descartes n'a pas l'air de se douter des modifications qu'éprouve l'esprit humain dans son cours. Quand Malebranche offrait de donner toutes les annales des peuples pour ce qu'aurait pu savoir Adam, il témoignait de son mépris pour les fruits du temps. Rousseau, soit qu'il étudie la constitution de la société, soit qu'il

remonte aux principes de l'éducation, oppose la nature à l'histoire, et tient pour néant ou pour abus tout ce que la marche des siècles a créé d'institutions, de coutumes ou de croyances. Voltaire ne peut revenir de son étonnement quand il songe que les hommes ont été assez sots pour ne pas toujours penser comme lui. Cette élimination du passé, cet oubli de la tradition, cette omission du devenir a produit dans la science plus d'une lacune et engendré de graves erreurs et d'imprudentes applications. Il n'était pas inutile qu'une réaction se déclarât, et que *le devenir*, digne de tant d'attention, rentrât dans le champ de l'observation scientifique. Ceux qui ont proposé de compléter la théorie par l'histoire, de donner celle-ci, sous le contrôle de la raison, pour base à celle-là, ont donc rendu un service utile et opportun, et récuser leurs conseils serait une haute imprudence; mais cette fois, comme toujours, il faut craindre de remplacer un excès par un autre. Il y a en tout deux élémens, un élément stable, un élément variable; il y a la cause et les effets, le fond et la forme, la nature et les accidens, ce qui dure et les phénomènes qui remplissent la durée. Telle est l'universelle condition de l'être. Contempler uniquement le fond permanent des choses, indépendamment de tout ce qui change et de tout ce qui survient, ce serait vouloir construire intégralement une machine avec des conceptions linéaires et des notations d'algèbre. L'homme qui voudrait se rendre raison des choses en ne tenant compte que des accidens de l'existence ressemblerait à celui qui prétendrait que le système du monde aurait pu être connu sans les mathématiques.

Il faut d'autant plus insister sur ces considérations, que les représentans de l'école critique justifient leur influence par une supériorité plus éclatante et de plus rares talens. Il est à peine nécessaire de rappeler le haut rang qu'occupe M. Sainte-Beuve parmi ceux qui aspirent à l'art difficile d'apprécier les opinions, les caractères et les œuvres de tout ce qui a marqué dans l'histoire par les dons de l'esprit. Quel juge a fait preuve d'une sagacité plus flexible et d'une délicatesse plus pénétrante? Un auteur plus jeune, et qu'il n'est pas nécessaire de nommer aux lecteurs de cette *Revue*, a porté dans l'étude des langues, des religions et des arts, avec la nouveauté et la hardiesse des vues, une érudition germanique et l'imagination d'un grand écrivain. — Où trouver encore un savoir plus étendu, plus solide et plus varié, plus d'exactitude et de sincérité dans les recherches que dans les doctes écrits de M. Maury? Avec les ressources d'un esprit philosophique, avec la vigueur qui s'acquiert par la méditation assidue des plus grands problèmes de la vie, M. Scherer unit un courageux amour de la vérité et le don d'exprimer avec élégance et clarté des jugemens pleins de justesse et de

goût. Que de noms déjà chers au public éclairé ne pourrait-on pas citer encore, si l'on passait en revue tous ces jeunes critiques qui, profondément marqués à l'empreinte de leur temps, s'efforcent de décrire sans prévention et d'apprécier sans parti-pris tout ce qui s'est pensé ou écrit avant eux! Quelle solidité dans les recherches! que de vues ingénieuses! quelle diction vive et colorée! Mais souvent aussi quelle indifférence décourageante et quelle tolérance illimitée! J'entends des rapporteurs incomparables; où sont les juges?

Dieu me garde de généraliser le reproche, et surtout de l'attacher aux noms qu'on vient de lire! Comment par exemple oserait-on le placer auprès du nom de M. Scherer quand on l'a suivi dans ses écrits politiques? Ce n'est donc point à des écrivains qui m'instruisent ou me touchent, c'est à une tendance de l'esprit que je m'adresse. C'est à l'école historico-critique elle-même que je demande si elle est assurée de toujours réserver, dans sa vaste exploration des faits, l'autorité des idées et la souveraineté des principes.

Ceci peut être éclairci par quelques exemples. Voici le premier. Il est de mode aujourd'hui de dénigrer ce que nos pères appelaient avec les anciens la religion naturelle. Parce qu'elle n'a pas eu son règne historique, on la relègue parmi les spéculations sans consistance, et l'on ne prend pas même la peine d'examiner sur quelles bases elle se fonde, et s'il n'y aurait pas quelque force obligatoire dans les vérités qu'elle établit. Les religions paraissent n'avoir de valeur qu'autant qu'elles sont des réalités historiques, ce qui risque fort de placer leur royaume en ce monde. Chaque secte s'expose à n'alléguer en faveur de sa croyance que la perpétuité indémontrable de l'institution, au lieu d'un caractère de vérité éternelle. Toutes donnent ainsi à leurs adversaires la facilité d'arguer, contre le fond même de toutes les religions, de la variation ou de la diversité de leurs formes historiques, et par conséquent de miner leur immutabilité. Ainsi l'un vous dira que la religion, mobile dans ses manifestations, n'est que le caractère et l'expression d'un âge de l'esprit humain, qu'il nomme, dans la société comme dans l'individu, l'âge théologique. Pour lui, cet âge est passé depuis longtemps; nous avons même franchi l'âge intermédiaire pour sauter du règne de la métaphysique à l'empire des sciences positives. Il n'est pourtant pas sûr que les faits les plus apparens confirment cette manière de présenter l'histoire intellectuelle de l'humanité. Sans aucun doute, les récens progrès des sciences physiques et mécaniques frappent partout nos yeux et se signalent par de bienfaisans résultats. En même temps la superstition a perdu un peu de terrain, moins qu'on ne le dit pourtant, et, chose plus regrettable, les intérêts matériels font plus de bruit que les intérêts spirituels de la société. On doit accorder

aussi que l'esprit économique, qui supplante l'esprit religieux, que l'esprit philosophique, qui le contrôle, se montrent avec plus de liberté que par le passé; mais rien ne prouve que cette coexistence, cette concurrence de principes divers ait abouti à la victoire définitive, à l'exclusive domination de l'un d'entre eux, et que la religion ou même la philosophie ait sans retour fait retraite devant le positivisme polytechnique. Notre siècle n'est pas après tout déshérité de métaphysique, et la renaissance religieuse est un fait que des aveugles seuls pourraient ne pas voir. Le vrai, c'est que, grâce à la libération universelle des intelligences, avant-courrière de celle des peuples, toutes les mines du savoir sont ouvertes et exploitées ensemble, toutes les puissances de notre nature sont ensemble à l'œuvre, tout contribue à la richesse morale du monde, et aucune faculté de l'homme ne chôme; tout se développe à la fois dans le concours universel. Ici pourtant survient un critique d'une vue plus haute, et qui, sans s'expliquer davantage sur l'objet de la religion, l'appellera le sentiment de l'infini et de l'idéal; seulement il se gardera de me rien apprendre de cet idéal et de cet infini, rien par conséquent de ce qu'il m'importe de savoir. L'un répond-il à une réalité, et l'autre en est-il une? Si oui, quelle est-elle? Si non, d'où vient ce sentiment sans objet, et comment résolvez-vous ici le problème de l'accord de l'existence et de la pensée? S'il faut, dans la religion, regarder à ce qu'on sent, non à ce qu'on croit, non à ce qu'on sait, la foi et la science religieuse, comme toute foi et toute science, se bornent à ceci : l'esprit pense successivement et dans un certain ordre diverses choses, et du reste il n'y a rien. Ce problème, la critique historique ne l'éclaire que peu, le positivisme pas du tout. La disposition à la religion, transitoire suivant l'un, permanente suivant l'autre, est pour tous deux une capacité vide que le temps remplit comme il peut, un mouvement vers un but qui pourrait ne pas exister. Comment prétendre qu'une telle théorie de la religion puisse suffire à l'homme et contenter son cœur et son esprit?

Autre exemple. L'histoire est remplie du récit des violences de l'intolérance religieuse ou des excès que les gouvernemens se sont permis pour soumettre les peuples à la rigueur du culte qu'ils protégeaient. Qu'elle soit inspirée par le fanatisme ou par la politique, l'oppression des consciences est une égale iniquité. Cependant comment est-elle considérée par les historiens qui ne se piquent que d'être observateurs? Comme le simple effet des convictions d'une époque, comme la condition de l'existence de certaines institutions, comme la sanction de l'unité de croyance et de culte qu'exigent ou comportent certains états de la société ou certaines nécessités de gouvernement. Sous le prétexte qu'il ne faut pas juger des actions

d'un temps par les idées d'un autre, ils nous remontrent que le droit de commander la foi avec l'aide du bourreau, n'ayant jamais été mis en question par les princes ou les docteurs du moyen âge, a pu être exercé de l'aveu de la conscience publique, et trouver sa justification dans les circonstances qui réclamaient l'unité, tandis que des conjonctures différentes rendraient insensé le même moyen de propagande en le rendant odieux. Suivant certains écrivains, si la liberté de conscience est de mise aujourd'hui, ce n'est guère que parce que le contraire de cette liberté est impossible. Le changement des mœurs et des opinions a amené le changement des principes, et la tolérance religieuse n'a d'autre mérite que d'être praticable ou nécessaire. Les choses ne doivent être jugées que par les dates. Sont-elles ou ne sont-elles pas de leur temps? Voilà la question; mais si l'unité religieuse absolue n'est pas en soi un mensonge qui ne peut être maintenu que par la force, si la force imposant la croyance n'est pas un crime, la liberté des cultes n'est pas plus sacrée aujourd'hui qu'hier, et les droits inviolables de la conscience sont à la merci des événemens. Les vicissitudes de l'opinion ou les calculs de la raison d'état disposent du juste et de l'injuste. Le mal de 1830 peut être le bien de 1852. C'est L'Hôpital qui avait tort et Charles IX qui avait raison. On doit voir comment, appliquée même au passé, la critique historique, quand elle est exclusive, peut ébranler les principes dans le présent et accréditer le scepticisme sur les plus saints articles du symbole de l'humanité.

C'est à ceux dont les jeunes mains ont reçu le sceptre du talent qu'on doit surtout rappeler qu'ils ont le gouvernement des esprits et représenter incessamment les suites graves du moindre relâchement dans la fidélité à la cause de l'éternelle vérité. C'est à eux de se dire sans cesse que ce qui est licite, ce qui semble innocent dans les recherches de la science désintéressée peut influer sur les habitudes de la raison au point de l'entraîner à une quiétude indifférente et changer peu à peu en une littérature purement descriptive cette littérature impérative dont nos pères avaient conçu l'idée. L'ambition de parcourir tout le royaume du fait ne doit pas les entraîner à négliger l'empire du droit. Osons leur appliquer une parole auguste : « Ils sont le sel de la terre, et si le sel est affadi, avec quoi le salera-t-on? »

Ces réflexions ont surtout leur vérité et leur à-propos, lorsqu'on se trouve, rencontre fréquente aujourd'hui, en présence de la nécessité de rétablir des vérités qui semblaient depuis un demi-siècle acquises à la raison publique. On ne peut, sans un pénible étonnement, mesurer le terrain que celle-ci a l'air par momens d'avoir perdu, et quelquefois c'est la jeunesse elle-même qui semble avoir

reculé dans la voie où marche le génie des temps. Pure apparence assurément et qui ne durera pas! pur effet des différences de niveau de la fameuse spirale dont nous suivons les contours! Nous ne cessons pas d'avancer même en descendant, et le mouvement est moins ralenti qu'il ne semble. Il est cependant cruel d'avoir à reprendre des démonstrations que l'on croyait victorieuses, à replaider des causes vingt fois gagnées, et de trouver devant soi les adversaires que l'on pensait avoir laissés derrière. Rien de plus fastidieux que les vieilleries des nouveau-venus.

III.

Trouvera-t-on l'humeur d'un morose censeur dans cette sévérité qui s'en prend tantôt à la critique, tantôt à la poésie, qui cherche querelle en même temps à l'observation et à l'imagination? Heureusement le talent pardonne tout, excepté de ne l'admirer pas, et nous le reconnaissons jusque sous les armes qu'il tourne contre nous. Que n'est-il plus rare ou mieux inspiré? Nos craintes mêmes sont un hommage à sa puissance; elles viennent de la haute opinion que nous concevons du rôle de la littérature dans la société moderne.

Il y a, dit-on, deux pouvoirs, le temporel et le spirituel. Leur rivalité remplit l'histoire du monde. Il est aussi difficile de les séparer que de les unir, et chacun parle aujourd'hui de ce problème sans que d'un côté l'on réussisse à prouver que la réunion des deux pouvoirs soit bonne, ni de l'autre à démontrer que la séparation soit possible. L'expérience dépose contre l'une des deux thèses, et l'expérience manque à l'autre. Cependant, tous en tombent d'accord, au premier des deux pouvoirs il appartient de posséder la force, au second l'influence. Or, si l'influence distingue et caractérise l'action du pouvoir spirituel, ne pourrait-on pas dire que ce nom, pris dans le sens général, peut s'étendre à la littérature? L'influence même du pouvoir spirituel, tel que le moyen âge l'a introduit dans l'histoire, ne s'exerce légitimement que par deux moyens, la parole et l'écriture. Lire et entendre, c'est ainsi qu'on s'y prend pour connaître et suivre une autorité religieuse. Or tous ces mots, écriture, parole, lire, entendre, ne sont-ils pas précisément les procédés et les moyens d'effet de la littérature, et celle-ci n'est-elle pas dans son action, aussi bien que la religion, l'influence de la pensée sur l'esprit par la parole? S'adresser aux écrivains, c'est donc s'adresser aux grands dépositaires de l'autorité morale dans une société intelligente, à la puissance spirituelle elle-même. La hiérarchie particulière qui voudrait seule se réserver ce nom n'échappe point à l'importance des livres. Il ne lui est pas indifférent que saint Augustin et saint Tho-

mas d'Aquin, Luther et Bossuet, Descartes et Spinoza, Rousseau et Voltaire, Chateaubriand, Joseph de Maistre, Kant, Strauss, aient ou n'aient pas écrit. N'est-ce pas la presse qui donne de l'esprit au genre humain?

Ceux qui font rendre à cet instrument des sons dignes d'être écoutés ne peuvent donc se contenter de flatter l'oreille des oisifs et de leur procurer un agréable passe-temps. Ils ont charge d'âmes, et leur mission s'élève particulièrement lorsque les institutions ne les appellent point à participer au gouvernement de la société. Les livres prennent toute l'importance que perdent la tribune et les journaux dans la diminution de leur liberté. Les écrivains doivent se regarder alors comme des instituteurs publics, comme des magistrats volontaires. Si l'art d'écrire est dans un plus intime accord avec la pensée que tous les autres arts, il doit donner à ceux qui l'exercent, avec une influence plus directe, une responsabilité plus grande. En contribuant à la liberté, à la sagesse et à la gloire de leurs concitoyens, ils sont aussi à leur manière des défenseurs de la patrie.

Il est vrai qu'ici l'on nous arrête, et en acceptant le devoir on dispute sur l'intérêt de cette même patrie, et l'on nous demande de justifier de notre manière de le définir. Autrefois nous répondions sans hésiter : C'est le triomphe des principes de la révolution française par la liberté dans l'ordre. La même réponse est encore sur nos lèvres; mais, il faut bien le savoir, cette réponse contient un mot redouté, un mot devenu dans ce siècle la parole magique à laquelle rien ne résiste. Ce mot exalte, ce mot abat; il est la séduction, il est l'épouvante, il est l'une et l'autre ensemble, et il a été dans la même vie proféré souvent par la même bouche sous l'empire des sentimens les plus contraires : c'est le mot « révolution. » Avec ce mot, nous avons vu et l'on verra plus d'une fois encore soulever d'enthousiasme ou d'effroi la mobilité des nations; il plaît à ceux qui croient qu'une révolution conduit à la liberté, il trouble ceux qui pensent que la liberté conduit à des révolutions nouvelles, et c'est là le fantôme terrible qui poursuit sans cesse les imaginations alarmées. Celui qui les délivrerait de cette obsession rétablirait la concorde parmi nous, et avec elle la sécurité. Quand une nation cesse de craindre, elle peut conjurer tous les périls.

La révolution française aura beaucoup de peine à se guérir du mal qu'elle s'est fait. Cela est juste peut-être; mais dure est l'expiation, et les fautes ont souvent été moins punies. Je ne sais pas d'excuse pour ce qu'on est convenu d'appeler les crimes de la révolution. Un consciencieux écrivain, M. Mortimer-Ternaux, s'est imposé la tâche d'en retracer le sombre et fidèle tableau. Son œuvre est

méritoire, car elle est pénible; mais il saura épargner à la cause de la liberté et de la justice toute solidarité avec les iniquités dont elle a souffert la première, et ne conclura pas d'une tyrannie à une autre comme conséquence et comme punition. Les principes de la révolution française n'en sont pas moins sacrés pour avoir été violés par elle-même, et ces violations comme leurs suites funestes nous apprennent que pour la bien servir il ne faut pas l'imiter. J'ai entendu toutes les apologies et n'y ai pas trouvé même une circonstance atténuante. Ce qu'on plaide de plus fort, c'est l'inévitable. Il n'est guère de pire raison. S'il était vrai que la terreur eût été la suite fatale de la révolution, la terreur n'y gagnerait rien, et la révolution y perdrait beaucoup. Le mal certain est interdit à l'homme en vue du bien certain. Qu'est-ce donc si le mal certain rend le bien douteux et précaire! Le fatalisme révolutionnaire qu'on allègue serait une objection inexpugnable contre toute révolution. Non, *les crimes n'étaient pas nécessaires*, et le mal n'a fait que du mal. Le paradoxe attribué à ce démocrate d'un esprit original qui voulait faire de l'ordre avec du désordre est peut-être moins insensé que le sophisme qui conseille d'entreprendre la liberté par la tyrannie et d'inaugurer la justice par l'iniquité.

Mais si les révolutions ne sont pas irrévocablement condamnées à la sanglante anarchie (le soutenir serait excuser les révolutionnaires aux dépens des révolutions), elles n'en sont pas moins choses hasardeuses, et le naufrage est une des chances de tout embarquement. On peut en conclure qu'il ne faut jamais quitter la terre ferme. Cette prudence est plausible; mais elle ne le serait pas moins en fait de guerre qu'en matière de révolution. Il n'y a pas de guerre qui n'ait été précédée d'un état de paix supportable, plus facile à prendre en patience que la défaite; il serait plus sûr de s'en contenter que d'en échanger la douceur sans gloire contre le risque de voir la nation décimée et la patrie envahie. Et cependant la règle absolue de la politique n'est pas la paix à tout prix. La paix à tout prix et la conservation à tout prix sont des argumens qui se valent. Le premier est même plus soutenable que le second. La guerre la plus heureuse entraîne plus de maux inévitables qu'une heureuse révolution. L'une coûte plus que l'autre à l'humanité. La guerre de la succession a certes vendu plus cher ses victoires à l'Angleterre que la révolution de 1688 ne lui a fait payer la liberté. Je ne cite pas d'autres exemples. La passion de la guerre est criminelle et fatale : criminelle et fatale est la passion des révolutions; mais la conséquence n'est pas qu'il ne faut jamais vouloir ni guerre ni révolution. Dans les deux cas seulement, il y a des conditions prescrites par la conscience comme par la raison. Telle est la justice de la cause, telle

la nécessité d'entreprendre : je veux dire qu'il faut que l'honneur ou le salut y oblige; telle la légitimité et l'efficacité des moyens, telle la possibilité de réussir. En révolution plus encore qu'à la guerre, les cas sont rares où l'on doive agir coûte que coûte et marcher à la mort certaine : nécessités de l'héroïsme qui font les journées sublimes et malheureuses de l'histoire!

Il y a eu des temps où personne n'aurait accordé un moment que la France ne pût être libre sans se perdre, et qu'une révolution fût un signal assuré d'anarchie? Qu'est-il donc arrivé depuis? Il est arrivé la révolution de 1848, la plus gratuite, la moins utile, la moins raisonnable des révolutions. Elle n'est point arrivée faute d'ordre, ni de liberté, ni de pouvoir; elle n'est point arrivée parce que les finances étaient en désordre, parce qu'une grande opinion était persécutée, parce qu'un parti était opprimé par un autre. Elle semble donc un événement sans motifs, presque un effet sans cause, et, ne voulant pas nous en prendre à nous-mêmes, nous nous en prenons aux institutions.

Il est impossible, on le comprendra, de discuter ici les causes de la révolution de 1848; mais on en peut examiner les conséquences: elles ont été plus graves que ses actes. A ne considérer que ses actes, on aurait peu le droit d'être sévère, et nos pères nous jugeraient heureux. Il est vrai que la révolution de 1848 avait reçu de bons exemples. On dit que la réaction est égale à l'action. En effet, on se règle souvent sur la conduite de ses adversaires, et les représailles contre un pouvoir équitable et modéré sont contraintes à un peu d'équité et de modération. La monarchie de juillet avait servi de leçon à ses ennemis et par avance désarmé ses vainqueurs. Les partis ont de ces sentimens de justice, et s'imitent l'un l'autre dans le bien comme dans le mal. Un despote met plus du sien dans sa tyrannie et la marque davantage de son caractère individuel.

Cependant, si l'expérience de 1848 semble répondre aux craintes d'un retour de terrorisme, elle n'autorise pas une entière confiance dans une stabilité quelconque. L'orage n'a été ni violent ni durable; ce n'est pas une raison pour compter sur un calme sans fin. Nous devons le savoir apparemment, notre âge est révolutionnaire; pilotes, matelots ou passagers, nous ne descendons plus un large fleuve paisible ou faiblement agité; nous avons gagné la pleine mer, et même en temps calme il faut nous attendre à naviguer quelquefois dans la tempête. Nous n'avons point de pacte avec les vents et les flots. Malgré tout ce que le développement inoui de l'industrie, les progrès inouis de la richesse, l'amour du bien-être et du loisir, la douceur des mœurs et des caractères semblent apporter de secours à l'esprit de conservation, l'esprit de conservation n'a pas trouvé de

prophylactique infaillible contre les maux qu'il appréhende. On appelle révolution tout changement opéré subitement par l'action directe ou indirecte de la force dans la forme du gouvernement. Or de nos jours, à l'exception de ces deux extrêmes, la Grande-Bretagne et la Russie, quel pays a échappé aux révolutions? Je lis l'avenir dans le passé, et je répète que le siècle est révolutionnaire. Dans la France si riche en expériences médiocrement encourageantes, quel parti n'a pas mis au moins une fois son recours dans les révolutions? Ceux qui les anathématisent n'ont d'espoir qu'en elles.

Il est donc difficile de rayer les jours révolutionnaires des almanachs de l'avenir; mais il n'est pas moins sage de chercher à les éviter, et la crainte qu'ils inspirent doit faire songer aux réformes qui les préviennent. Les réformes libérales ont toujours passé pour avoir seules cette vertu. On est donc incessamment ramené à cette idée, quoi qu'on fasse, et il est impossible de résoudre ou même de discuter le problème de la politique du siècle en éliminant la liberté.

Une opinion puissante en a cependant autrement jugé. N'en atténuons pas la force, ne contestons pas l'existence des intérêts et des sentimens qui, dans les grandes crises politiques, demandent un maître. Dès le temps d'Ésope, on connaissait cette manière d'en finir avec la république. Il prend quelquefois à la société comme un dégoût d'elle-même : cette lassitude, Tacite la signalait déjà (1); mais pourquoi chercher au loin les exemples? N'avons-nous pas le plus grand de tous dans notre histoire? Qui moins que moi aurait droit de le récuser? Nous sommes les enfans de ceux qui ont cru la révolution française heureuse d'aller cacher ses fautes et ses malheurs dans les plis d'un drapeau victorieux et se réfugier à l'ombre d'un grand nom. Je puis hésiter à croire indispensable cette tutelle temporaire; mais comment méconnaîtrais-je les louables sentimens, l'amour de l'ordre, la haine de l'anarchie, le dégoût des destructions révolutionnaires, la confiance dans la supériorité constatée par de grandes actions, enfin tout ce qui précipite les bons citoyens dans l'asile que leur ouvre la dictature? Ce qu'il ne faut pas supporter, c'est la théorie qui s'élève aussitôt pour leur persuader que ce refuge de naufragés est le vrai domicile des grandes nations, et qu'en croyant se tirer seulement de péril on a rencontré juste l'état normal des sociétés. Les doctrines inventées après coup pour faire trouver bon un pouvoir sans limite à l'ancien régime comme réparateur, à la démocratie comme nouveau-venu, m'ont toujours paru

(1) « Cuncta discordiis civilibus fessa, sub nomine principis, imperium adepta. » (Tacit., *Annal.* I.

de pauvres artifices. La sophistique, suivant le plus fort, le décrie plus qu'elle ne le recommande; mais l'empire des circonstances nous trouve moins incrédules. Et comment ne pas comprendre qu'il y a soixante ans le génie de la guerre, unissant la gravité à l'éloquence, ait pu s'emparer de la toute-puissance avec l'ascendant de la nécessité et du salut? La France a cru qu'il la sauvait, parce qu'il l'a cru lui-même, et cependant, si l'on voulait m'accabler de ce grand exemple, je serais obligé de répondre ce que je disais il y a seize ans (1) :

« Avide de stabilité, de calme et de puissance, la nation était fière de s'abandonner à lui. Sans doute alors la réaction vers l'ordre put passer la mesure : la défiance avait atteint, dans ce qu'ils offraient de plus élevé et de plus hasardeux, les principes de la révolution, les fautes indisposaient contre les idées, la force du pouvoir paraissait le premier intérêt du peuple; mais ce qui excusait cet entraînement vers l'autorité absolue, ce qui l'ennoblissait en quelque sorte, c'était, appelons les choses par leur nom, c'était l'amour de la gloire. Il y a des époques où une nation entière peut, comme un seul homme, être saisie de cette belle et aventureuse passion. Du moins alors ne sacrifie-t-elle la dignité du citoyen qu'à la grandeur de l'état; elle ne vend point sa liberté à vil prix, elle en veut ce que le génie seul lui en peut donner. C'est, je le crois, un dangereux échange; l'illusion est funeste et la compensation trompeuse. Gardons-nous à jamais de la même erreur, mais souhaitons-en la généreuse excuse à toute nation qui se refroidit sur ses droits et qui renonce à faire elle-même ses destinées. »

Quel enseignement est en effet résulté de cette grande expérience pour la génération qui l'a suivie? Élevée dans les illusions de la victoire éternelle, elle a vu un jour apparaître dans nos rues désertes les grand'gardes de l'armée de l'Europe, et à ce triste aspect il a bien fallu se demander d'où venaient ces calamités inconnues de l'ancienne France. Il a bien fallu lire dans l'histoire que tant que la France n'avait défendu que la révolution française, de Valmy à Marengo, ses victoires avaient sauvé et non exposé son indépendance; tout a changé dès qu'elle a mis sa vaillance au service de la politique d'un grand homme. Sa gloire même est devenue son premier péril, et elle s'est perdue par sa grandeur. Entre ces deux expériences, il a bien fallu choisir. Et pour qui se résoudre? Pour la révolution française.

Telle est la leçon que la gloire du premier empire nous a donnée.

CHARLES DE RÉMUSAT.

(1) Discours de réception à l'Académie Française, 1846.

POLYGNOTE

Je suppose qu'un souverain appelle un peintre vraiment digne de porter ce nom et qu'il lui dise : « Vous êtes l'arbitre de votre destinée. Tout ce qu'un artiste peut souhaiter, nous vous l'offrons. Vous serez riche afin de ne dépendre de personne, puissant afin de ne point rencontrer d'obstacles, honoré afin de sentir l'aiguillon salutaire de l'orgueil. L'Europe vous est ouverte. Chez quelque peuple que vous vous arrêtiez, vous serez accueilli avec reconnaissance, parce que vous ne recevrez point de salaire et parce que vos œuvres seront réputées le plus magnifique des présens. Vous désignerez les monumens qu'il vous plaira de couvrir de peintures. Les sujets seront de votre choix. Vous n'aurez d'autre surveillant que vous-même, d'autre guide que l'opinion, d'autre juge que la postérité. » — Évidemment le peintre, après s'être incliné, répondrait qu'un tel rêve est trop beau, que l'Europe ne ressemble pas au royaume fantastique des *Mille et une Nuits*, et il se demanderait avec inquiétude si le souverain n'a pas voulu se jouer de sa crédulité.

Telle est pourtant l'histoire exacte du peintre Polygnote. Ce qui paraît une chimère dans notre société à la fois compliquée et positive a été une réalité dans la société grecque, dont l'organisme aisé laissait tant de place à la liberté et à la poésie. Pour nous, l'idéal n'est qu'un mot; chez les Grecs, l'idéal passait dans la vie, parce qu'ils savaient tout simplifier, même le bonheur. Se proposer un noble but, le poursuivre en souriant, n'être ni le maître des circonstances, ni leur jouet, mais imiter le nageur habile qui se laisse porter par les vagues ou les traverse, accepter les plaisirs et chercher la gloire, posséder la richesse et la mépriser, être sans faste, mais aimer le beau avec passion, et par la beauté atteindre à la grandeur, voilà le secret de certaines existences heureuses dans l'antiquité, si heureuses que nous sommes enclins à les traiter de romans. En étudiant la carrière de Polygnote, on verra cependant

qu'elle s'enchaîne naturellement et qu'elle est d'un exemple solide; on admirera un caractère à la hauteur du talent, et tous les deux au-dessus de la fortune; on apprendra comment se soutient la dignité de l'art et comment des œuvres faites pour charmer peuvent exercer sur les âmes une action morale qu'enviaient les philosophes.

I.

Au commencement du VIe siècle avant l'ère chrétienne, et à la fin des guerres médiques, vivait à Thasos un peintre nommé Aglaophon. Ce peintre avait deux fils auxquels il enseignait son art : l'un s'appelait Aristophon, l'autre Polygnote. L'art était facilement héréditaire à ces époques reculées, parce qu'il était un métier plus qu'une vocation. C'est ainsi qu'à Samos Théodore apprend de son père Rhœcos à fondre des statues; c'est ainsi qu'à Chio les sculpteurs Mélas, Micciadès, Anthermos et Bupalos appartiennent à la même famille.

Thasos est une île de la mer Égée, voisine des côtes de la Thrace; une galère montée par de bons rameurs se rendait à Amphipolis en moins d'une demi-journée. L'île compte à peine quelques lieues carrées, mais la surface en est accrue par les soulèvemens du sol. On y voit des montagnes de trois mille pieds d'élévation, et par conséquent des vallées profondes qui étaient fertiles dans l'antiquité. Le blé y était abondant, puisqu'on appelait Thasos la *Plage de Cérès*, les vins renommés, puisque Bacchus était le protecteur du pays et figurait couronné de lierre sur les monnaies de la ville. De hautes forêts couvraient les sommets non cultivés. Les montagnes cachaient dans leurs flancs, disait-on, de l'or, des améthystes et des opales. Aussi les Phéniciens, ces navigateurs habiles à découvrir les métaux et les matières précieuses, avaient-ils eu un comptoir à Thasos avant que les Grecs ne fussent assez forts pour les refouler vers le sud de la Méditerranée; mais la principale source de richesse pour les Thasiens, ce furent leurs possessions sur les côtes de la Thrace. Ils s'étaient emparés de Skapté-Hylé, de Galepsos, de Strymé, d'OEsyma, de Cranidès, où ils exploitaient autant de mines d'or. Les avantages qu'ils tiraient de cette exploitation étaient tels qu'ils évaluaient leurs revenus publics à 300 talens. Or les revenus réguliers d'Athènes avant la guerre du Péloponèse n'étaient que de 400 talens. Tant d'opulence appela le luxe : le luxe le plus noble à cette époque, c'était la peinture. L'architecture était un art de nécessité, la sculpture n'était pas moins utile à des peuples polythéistes qui voulaient des dieux à leur image, tandis que la peinture, née la dernière, encore à son enfance, n'était qu'un plaisir rare et magnifique.

Je ne rechercherai point les origines de la peinture, je ne renverrai pas non plus aux récits de l'antiquité, sans avertir qu'ils sont mensongers. Les Grecs trouvaient naturel que tout eût commencé avec eux; ils se constituaient le principe de la civilisation entière. Ils avaient donc analysé, avec leur subtilité rigoureuse, les procédés de l'esprit humain quand il s'applique à la peinture; ses opérations successives étaient devenues autant d'inventions personnifiées par des artistes différens. Ainsi le premier essai de l'homme avait dû fixer sur un mur l'ombre projetée par un visage; ils attribuaient cette idée à Saurias de Samos. Ensuite on avait dû imiter directement, à l'aide d'un trait, le contour des corps; ils désignaient Philoclès et Cléanthe. Un autre progrès fut de retracer la saillie des os, les contractions des muscles, les plis des vêtemens, par des lignes multipliées; ils nommaient Ardicès de Corinthe et Téléphane de Sicyone. La science des raccourcis et la perspective étaient représentées par Cimon de Cléone. Du dessin, on passa à la couleur. Ecphantos commencera par couvrir également son dessin d'une teinte de brique pilée. Eumaros, Athénien, distinguera l'homme et la femme par deux tons opposés, ainsi qu'on le voit sur les plus anciens vases grecs. Enfin la découverte des couleurs diverses, la peinture à l'encaustique, paraîtront à leur tour et comme à jour fixe. Un enchaînement si méthodique n'est point propre à nous persuader; il excitait le doute parmi les anciens eux-mêmes. Théophraste, dont le sens était si fin, faisait dater la peinture de Polygnote.

La science moderne entrevoit au contraire ce que la Grèce a emprunté aux civilisations qui l'ont précédée. Ses mœurs étaient encore sauvages quand l'Égypte et les empires de la Haute-Asie avaient atteint déjà leur éclat. La Lydie, dont la grandeur expirait au temps de Solon, revendiquait sa part dans les progrès de la peinture, et, comme une colonie lydienne alla s'établir en Étrurie, les peintures des tombeaux étrusques donnent quelque force à cette prétention. Ce qui est certain, c'est que les plus anciens tableaux cités par les auteurs sont faits par des Grecs d'Asie-Mineure, par exemple *le Combat des Magnésiens*, peint par Bularque et couvert d'or par le roi Candaule, ou *le Passage du Bosphore*, œuvre de Mandroclès, que l'on conservait dans le temple de Samos. C'est à Éphèse, à Samos et dans les îles voisines de l'Asie-Mineure que l'on enseigne régulièrement l'art de peindre ou que l'on fonde les premiers concours; c'est pourquoi le nom de l'école asiatique fut respecté par les Grecs du continent, même quand leur école helladique fut florissante. De la sorte, le mouvement se transmit d'Orient en Occident. Thasos l'opulente, qui tenait à la civilisation orientale par le voisinage, par le commerce, par des intérêts de tout genre, eut aussi des peintres de bonne heure. Les comparaisons sont rarement

justes entre des époques si diverses, mais elles servent à rendre les faits plus sensibles. Avec cette réserve, les peintres primitifs de la Grèce pourraient être comparés aux peintres byzantins qui préparèrent la renaissance italienne, foule anonyme que personnifiait saint Luc. Dès lors Aglaophon serait le Cimabué de l'antiquité, tandis que Polygnote en serait le Giotto.

Aglaophon fut-il un de ces peintres qui enseignent leur art mieux qu'ils ne le pratiquent, professeurs plutôt que maîtres, et facilement dépassés par leurs élèves? Il est vrai que Quintilien le met au même niveau que son fils Polygnote, et que Cicéron les place tous deux entre Apelle et Zeuxis; mais il faut se défier de l'emphase des avocats romains, amateurs de l'art grec plus passionnés peut-être que clairvoyans. Au moment des guerres médiques, quand la sculpture était encore voisine de l'archaïsme, la peinture était certainement moins avancée, elle qui procédait de la sculpture et lui devait ses progrès. Deux détails, les seuls qui nous aient été transmis sur les œuvres d'Aglaophon, confirment ce soupçon : dans un de ses tableaux, on montrait un *cheval* très beau; dans un autre, on remarquait qu'il avait peint la *Victoire* avec des ailes. Or les statuaires qui ont précédé Phidias excellaient déjà à faire des chevaux et des quadriges; d'autre part, on sait que les sculpteurs de Chio et d'Éphèse avaient imaginé longtemps avant Aglaophon de représenter la Victoire avec des ailes.

La jeunesse de Polygnote fut obscure, remplie par l'étude et par des travaux lucratifs. Thasos pouvait donner la richesse, mais non la renommée. Les marchands payaient ses tableaux au poids de l'or; leurs éloges ne s'étendaient pas au-delà d'un territoire exigu ou des ports de mer voisins. Polygnote apprit de son père tout ce que son père pouvait lui enseigner. Il chercha lui-même des procédés nouveaux, des moyens plus délicats, des compositions plus libres. On lui attribuait l'idée de mêler de la cire aux couleurs, afin de les faire pénétrer, à l'aide du feu, sur le marbre ou sur les enduits. Si l'esprit grec montre à toutes les époques un amour singulier du raffinement, le siècle de Périclès était par excellence le siècle des progrès rapides; il semblait qu'une volonté commune animât les peuples et les artistes les plus divers, pour les pousser vers la perfection. Deux choses contribuèrent surtout à tirer Polygnote des erremens de l'ancienne école et donnèrent l'essor à son génie : l'exemple des sculpteurs contemporains et la lecture d'Homère.

Dans le principe, la peinture avait été la servante de la sculpture, comme la musique fut celle de la poésie. Si la musique, avant de se constituer en un art particulier, n'avait été qu'une mélopée qui prêtait plus de majesté aux récitations des poètes, la peinture n'était qu'un auxiliaire, un complément de l'art du sculpteur. Elle

avait préservé les antiques idoles de bois que la Grèce vénérait; elle avait appliqué sur les statues de marbre ses teintes plus riches et son enduit conservateur; elle avait émaillé de fleurs et d'ornemens variés les vêtemens des divinités; enfin elle avait rehaussé les bas-reliefs qui formaient la frise des temples par ses tons éclatans et ses oppositions vigoureuses. Cette servitude lui fut salutaire : lorsqu'elle fut capable de se rendre indépendante, elle resta simple, idéale, ainsi que la sculpture, s'attachant comme elle à la pureté des lignes et à la beauté des formes, éprise du dessin plutôt que de la couleur, cherchant la noble disposition des figures plutôt que les effets de composition. Cette excellente discipline assura la grandeur subite des peintres grecs. Dès qu'ils purent imiter les sculpteurs, ils les égalèrent par la noblesse et le fini des contours, par la justesse de la construction, par la naïveté charmante des attitudes, et surtout par cette exquise simplicité dont les vases peints nous montrent des modèles innombrables. Les sculpteurs qui précédèrent Périclès avaient encore quelque rudesse, mais ils possédaient déjà une science précise, puissante, à laquelle il ne manquait qu'un peu de liberté pour atteindre la grâce. Les frontons d'Égine et les anciennes sculptures qu'on a retrouvées soit dans le Péloponèse, soit en Asie-Mineure, en sont la preuve. Certainement la peinture avant Polygnote avait, bien plus que la sculpture avant Phidias, un caractère conventionnel; elle était comprimée par des formules étroites, elle avait quelque chose d'écrit comme les hiéroglyphes de l'Égypte ou les processions figurées sur les palais de Ninive. Ces deux artistes franchirent d'un seul bond toutes les barrières; mais Polygnote, qui précéda Phidias, alla moins loin : il eut le grand style, mais non cette souplesse divine qui constitue la perfection. De même que Phidias avait commencé par être peintre, Polygnote avait étudié la sculpture. Pline, dans son trente-quatrième livre, le classe même parmi les sculpteurs. Ces deux grands maîtres avaient voulu compléter leur éducation, sachant combien les diverses branches de l'art sont unies étroitement, sachant surtout que, si la variété d'applications épuise les esprits médiocres, pour les esprits vigoureux s'étendre, c'est s'agrandir.

Tandis que la sculpture lui révélait la science des formes, Polygnote apprenait, en étudiant Homère, l'art de penser et les conceptions fortes. Homère est considéré comme le père de la littérature grecque : tous les genres, depuis la tragédie jusqu'à l'idylle, sont contenus, dit-on, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, de même que le fruit dans la fleur. Les arts d'imitation ne s'inspirèrent pas moins de la grande épopée nationale. Dès qu'ils ne représentaient plus des dieux, c'étaient les héros de la guerre de Troie. La peinture surtout, qui était moins utile à la religion et moins enchaînée que la

statuaire, chercha dans Homère ses sujets favoris. Que de vieux vases, où les figures noires se détachent sur un fond rouge, nous montrent le combat d'Achille et d'Hector, la mort de Patrocle, l'enlèvement de Thétis par Pélée! D'autres sujets homériques étaient reproduits sur les frises, sur les trônes des divinités, sur les coffrets précieux, sur l'ivoire sculpté, avec quelle naïveté, c'est ce que nous apprend le bas-relief du Louvre où Agamemnon et son héraut Thalthybios sont désignés par une inscription. Polygnote ne trouva pas seulement des motifs dans les poèmes d'Homère; il y puisa des pensées hautes et graves, le sentiment de la grandeur et de la simplicité, les attitudes héroïques, les mouvemens dramatiques, l'expression de passions plus qu'humaines; il y démêla ce mélange de morale et de beauté qui enflammait Alexandre et charmait Horace. L'éducation littéraire est précieuse pour des artistes qui veulent s'élever au-dessus de l'épisode ou du portrait. Les vastes pages de la peinture décorative exigent autant de méditations, de force d'esprit concentrée, de puissance de créer, qu'un poème ou une démonstration philosophique. Nous verrons bientôt ce que Polygnote tira de cette généreuse nourriture.

II.

L'an 465 avant Jésus-Christ, une flotte athénienne parut devant Thasos. Elle était commandée par Cimon. Vainqueurs des Perses, chefs d'une puissante confédération, tantôt portant leurs ravages sur les côtes d'Asie, tantôt soumettant les îles à l'obéissance et au tribut, les Athéniens fondaient l'empire maritime qui menaçait de s'étendre sur toute la Grèce. Thasos était désignée à leur convoitise par sa richesse même. On ne possède point impunément des mines d'or. Elle ne pouvait résister, et toutes ses possessions passèrent dans les mains des Athéniens. Cette spoliation n'excita point les haines qu'elle eût soulevées en d'autres temps : le prétexte du bien public couvrait tout. En outre Athènes exerçait un prestige qui la fit reconnaître tacitement pour la capitale intellectuelle de la Grèce. L'éclat dont elle avait brillé sous le règne de Pisistrate et de ses fils n'avait point été effacé, mais plutôt rehaussé par l'héroïsme qu'elle déploya dans les guerres médiques. Cette ville aimable, où les arts avaient fleuri de bonne heure, où les poètes avaient trouvé des couronnes, où la première bibliothèque avait été fondée, où les vers d'Homère avaient été recueillis pour la première fois, s'était livrée à la vengeance du grand roi pour défendre la Grèce. Ses citoyens l'avaient abandonnée pour monter sur leurs vaisseaux : ils l'avaient laissé réduire en cendres pour unir leurs forces à celles des autres peuples et les contraindre à sauver la liberté commune. Enfin le ca-

ractère athénien offrait déjà cette conciliation intelligente qui, au milieu des races diverses, prépare une ville à devenir leur centre: une hospitalité large, l'accueil le plus flatteur pour les écrivains et les artistes, le droit de cité pour toutes les idées, une souplesse se pliant à des mœurs opposées, l'esprit d'initiative et un besoin insatiable de perfection, un goût exquis, naturel chez les plus rustiques, irrésistible chez les habiles, une douce tyrannie d'opinion, qu'affermissaient de fines plaisanteries, la violence dans l'amour du beau, une mesure divine dans sa poursuite, des plaisirs multiplies, mais délicats, la persuasion, l'enjouement, la grâce familière; en un mot, ce qui séduit dans un peuple et ce qui lui fait tant pardonner. Les Français, qui se comparent volontiers aux Athéniens, n'ont-ils pas, eux aussi, le privilége de fatiguer l'Europe et de la charmer? Ils excitent son envie, quelquefois sa colère, mais elle ne peut se dérober à leur influence pleine d'attraits. Polygnote n'eut donc point de peine à céder aux prières de Cimon, qui lui montrait une série de travaux magnifiques; il se rendit avec joie dans une ville qui lui promettait des richesses qu'il aurait le droit de refuser, une scène plus vaste, et surtout la gloire, ce mot si cher à toute âme grecque.

Lorsqu'il débarqua au Pirée, le spectacle qui s'offrit à lui fut loin de répondre à l'idée qu'il se formait de sa nouvelle patrie. La plaine où deux fois les armées innombrables des Perses avaient campé était dévastée, et des rejetons verdoyans ne remplaçaient point les oliviers séculaires que Minerve et Cécrops avaient plantés. Les ruines des temples incendiés par Xerxès montraient à chaque pas des colonnes noircies, des murs chancelans, des plafonds écroulés. Les Athéniens ne souffraient point qu'on fît disparaître ces débris vénérables qui nourrissaient leur haine contre les Barbares. Les fortifications, élevées à la hâte pendant que Thémistocle trompait les Spartiates par ses discours, étaient faites des matériaux les plus divers, qu'on avait ramassés parmi les ruines et placés au hasard. Les maisons étaient elles-mêmes assez misérables, petites, faites de briques ou de terre séchée au soleil, jetées çà et là sur les rochers; les rues, étroites, tortueuses, envahies par le caprice des particuliers, n'avaient point été soumises à ces alignemens vastes et inexorables dont les modernes sont fiers. Au retour de Salamine, l'occasion avait été belle cependant pour tracer une ville au cordeau: tout était à reconstruire, puisque tout était détruit; mais les Athéniens respectaient la liberté dans les plus petites choses, et les droits de ceux qui possédaient le sol leur paraissaient sacrés.

Toutefois, après ces impressions tristes, qui rappellent si vivement la chute héroïque d'Athènes et la rendaient chère aux Grecs, pour qui elle s'était immolée, des impressions plus riantes tou-

chaient le voyageur. De tous côtés, les visages respiraient l'ardeur, la confiance, l'allégresse et cet orgueil tranquille qu'inspire la fortune enchaînée. Les flottes arrivaient chargées des dépouilles de l'Asie, les guerriers agitaient leurs trophées et repartaient pour de nouvelles victoires, les marchands accouraient des pays les plus lointains, les ambassadeurs venaient payer les tributs : la richesse se montrait partout, la richesse, mère des grandes entreprises. La ville avait l'activité d'une ruche bourdonnante. Des ouvriers innombrables travaillaient à élever des temples et des monumens. Ici l'on bâtissait les Longs-Murs, qui devaient relier Athènes au Pirée; là on refaisait les fortifications de l'Acropole du côté du sud, et le temple de la Victoire, orné de sa charmante frise, commençait à couronner le bastion qui regarde le Pnyx. Le temple des Dioscures, celui de Thésée, des monumens de tout genre, sortaient de terre, et les carrières du Pentélique ne cessaient point d'envoyer leurs marbres d'une blancheur irréprochable. Le Pœcile, non encore achevé, ouvrait déjà son double portique, si propre à abriter des peintures. Enfin Cimon lui-même, qui était riche et qui soutenait sa popularité par d'intelligentes largesses, faisait embellir les jardins d'Académus, où les citoyens venaient chercher le repos et la fraîcheur : il ornait à ses frais de fontaines, d'exèdres et de siéges élégans les carrefours et les places publiques. On ne trouvait ni assez de mains ni assez de talens pour suffire à l'élan d'un peuple qui réparait ses revers, et passait d'une jeunesse invincible à une maturité féconde et toute-puissante.

Polygnote, que Cimon estimait sa conquête la plus précieuse, fut aussitôt employé. Il partagea la tâche des artistes athéniens, qui le traitèrent en égal d'abord, bientôt en maître. Il se lia d'une amitié particulière avec un peintre nommé Micon, qui était en même temps sculpteur, car l'antiquité, de même que la renaissance italienne, offre de fréquens exemples de ces applications diverses du même talent. On suppose en outre que Micon était architecte, et que ce fut lui qui construisit le temple de Thésée, après que Cimon eut rapporté de Skyros les ossemens du demi-dieu exilé. Les parois intérieures de ce temple étaient décorées de peintures qui ont malheureusement disparu, lorsque les chrétiens en firent une église. Tandis que Micon retraçait la *Guerre des Amazones* et le *Combat des Athéniens contre les Centaures*, sujets familiers à la sculpture, Polygnote traitait un sujet plus neuf et plus délicat. Parmi les traditions qui constituaient la *Légende de Thésée*, il y en avait une qui montrait ce roi en présence de Minos, assis sur une plage de la Crète. Thésée se disait fils de Neptune, Minos le niait, et, jetant son anneau dans la mer : « Si tu es fils de Neptune, lui dit-il, rapporte-moi cet anneau. » Thésée se précipite aussitôt dans les flots; mais

les nymphes et les divinités marines le saisissent et le conduisent devant Amphitrite, qui lui remet une couronne étincelante d'or et de pierreries, gage de son illustre origine, symbole en même temps de la puissance et des richesses promises à un peuple de marins. Peu de tableaux étaient plus propres à toucher le cœur des Athéniens; on en devine pourtant la difficulté. Une double scène, un paysage, de la perspective, la transparence des flots, des divinités belles et richement ornées, voilà ce que devait rendre un art qui n'avait encore que peu de ressources et manquait de souplesse.

Je ne répondrais point que Polygnote eût triomphé complétement d'un tel sujet; mais assurément Micon n'était point capable de le traiter. Il avait son cercle favori, comme les artistes des écoles primitives, et n'en sortait point aisément. Il faisait bien les chevaux, ainsi que la plupart des sculpteurs du Péloponèse, accoutumés à copier les quadriges des vainqueurs olympiques; il les peignait avec tant de minutie, qu'il ajoutait des cils, même aux paupières inférieures, ce qui indignait Cimon, l'auteur d'un traité sur l'art hippique; il mettait donc des chevaux dans toutes ses compositions. Ingénieux, habile à éluder ce qui l'embarrassait, ignorant l'art des raccourcis, s'il peignait par exemple le héros Butès écrasé sous un rocher, il avait soin de n'en faire voir que la tête et les yeux. Polygnote, au contraire, avait une main plus hardie, un pinceau plus fleuri. « Le premier, nous dit Pline, il représenta les femmes avec leur parure, leurs vêtemens aux broderies brillantes, leurs coiffures variées. Il rompit l'immobilité et la rigueur des muscles du visage, tradition écrite de ses prédécesseurs; il ouvrit la bouche de ses personnages, sut les faire sourire en répandant sur leurs joues un coloris aimable. » En un mot, il créa l'expression. Seul il put donc représenter Amphitrite entourée des nymphes de l'humide empire. Il dut même aider Micon à peindre ses Amazones avec plus d'éclat.

Nous retrouvons les deux amis décorant un autre temple, le temple de Castor et de Pollux. Micon y représenta l'*Expédition de Jason en Colchide*, parce que Castor et Pollux avaient aidé à la conquête de la toison d'or. Il avait profité déjà des conseils et de l'exemple de Polygnote, il avait gagné plus d'audace et en même temps plus de délicatesse, car il n'omit ni Médée ni les filles de Pélias. Polygnote peignit sur l'autre paroi *les Dioscures enlevant les filles de Leucippe*, scène qui a séduit Rubens, ainsi que l'atteste le tableau qui est au musée de Munich; mais le sujet qu'un peintre moderne renferme dans un cadre étroit, le peintre grec l'avait étendu sur toute la longueur du temple. Les filles de Leucippe n'étaient point seules, mais entourées d'une troupe de jeunes vierges, leurs compagnes. La nouvelle annoncée à Leucippe, la poursuite peut-être, la réconciliation, toute la cérémonie du double mariage,

fournissaient des compositions variées, libres, se prêtant à la fois à la richesse et au grand style, car il ne faut point oublier que chez Polygnote le goût de l'élégance est toujours subordonné à une gravité qui fait de lui un digne précurseur de Phidias.

Le succès de ces premières œuvres avait rendu Polygnote cher aux Athéniens, et leur faisait souhaiter avec passion que tous leurs monumens fussent aussi magnifiquement décorés. Ce qu'ils n'admiraient pas moins, c'était le désintéressement d'un artiste qui refusait tout salaire et ne travaillait que pour la gloire. Il y avait dans la ville un portique, lieu de promenade où les citoyens s'abritaient, soit contre les vents piquans qui soufflaient pendant l'hiver, soit contre les rayons ardens de l'été. Ce portique était double, adossé à un mur commun, regardant à la fois le nord et le midi. Les ruines de la villa Adrienne, au-dessous de Tivoli, nous aident à comprendre la disposition d'un édifice que l'empereur Adrien avait fait exactement imiter. Cette longue muraille, si bien protégée, appelait naturellement des peintures. Polygnote et Micon furent chargés de l'orner, et, comme l'entreprise était considérable, ils s'adjoignirent Panœnos, frère de Phidias.

Il est vraisemblable que Polygnote eut la haute main sur ces travaux, d'abord parce que Micon et Panœnos reconnaissaient eux-mêmes sa supériorité, ensuite parce que l'indépendance de son caractère, l'amitié de Cimon, et cette autorité singulière que gagne un artiste qui ne veut rien recevoir d'un peuple, mais lui fait présent de ses œuvres, imprimaient le respect aux Athéniens. En effet, la plupart des auteurs anciens, quand ils parlent de ce portique, qui s'appela dès lors *le Pœcile* (le portique aux couleurs variées), ne nomment que Polygnote, de même que les modernes, quand il s'agit des sculptures si nombreuses du Parthénon, ne nomment que Phidias. Nous savons cependant que Micon peignit le *Combat des Athéniens contre les Amazones*, sujet qui lui était familier, tandis que Panœnos représenta *la Bataille de Marathon*, où il s'efforça de faire reconnaître des personnages qui étaient morts ou qu'il n'avait pas connus : Miltiade, Callimaque, Cynégire, chefs des Athéniens, Datis et Artapherne, satrapes qui commandaient les Perses, sans oublier un chien qui avait pris part au combat, et que le peuple voulut voir figurer sur la muraille. Par une réserve pleine de délicatesse, Polygnote laissait à un artiste athénien le soin de retracer la page la plus glorieuse de l'histoire nationale, sachant qu'elle aurait par là, aux yeux de ses concitoyens, encore plus de prix qu'une composition plus belle exécutée par un étranger. Toutefois le sujet était trop vaste et trop grandement conçu, pour que Polygnote n'eût pas soutenu Panœnos de ses conseils, pour qu'il ne lui eût pas fourni des esquisses, prêté même une aide plus efficace, mais en secret, en

lui laissant tout l'honneur de l'œuvre. On voyait d'abord le commencement de la bataille, lorsque les Athéniens et les Platéens reçoivent le choc des Barbares; plus loin, la victoire se décidait, et les Perses en déroute se précipitaient dans les marais de Marathon; enfin, à l'extrémité du portique, on les voyait se réfugier sur les vaisseaux phéniciens attachés au rivage, tandis que les Grecs les taillaient en pièces. Les dieux et les demi-dieux qui avaient soutenu les Athéniens dans cette lutte terrible étaient également représentés.

Sur la partie qu'il s'était réservée, Polygnote traça un grand drame tiré du cycle homérique : *la Prise de Troie*. Comme il reprit ce sujet à Delphes et le traita avec plus d'étendue, nous regrettons moins le silence des auteurs, qui ne décrivent point cette composition, mais qui nous apprennent seulement qu'on y remarquait Cassandre, Ajax et le jugement suscité par les violences sacrilèges d'Ajax : en outre ils signalent Laodice, une des captives troyennes, qui offrait tous les traits d'Elpinice, sœur de Cimon. Elpinice était la maîtresse de Polygnote, et le peintre avait voulu immortaliser la beauté de celle qu'il aimait.

La gloire que Polygnote dut à l'exécution d'une telle œuvre rejeta dans l'ombre Micon et Panœnos, ses collaborateurs. Comme ils étaient pauvres et forcés d'exiger un salaire, ils en parurent rabaissés par comparaison avec l'étranger magnifique qui faisait don de tout ce qu'il produisait. Les Athéniens se plurent à exalter le peintre de Thasos; ils lui attribuèrent tout l'honneur du Pœcile, et la postérité se fit l'écho de leur enthousiasme. Ils lui décernèrent le titre de citoyen, titre si envié, si rarement accordé à cette époque, et que sollicitait en vain, quelques années plus tard, Agoracrite, le plus brillant élève de Phidias. Au contraire, Panœnos et Micon devinrent l'objet de leur mauvais vouloir et de ces persécutions mesquines dont la démocratie athénienne avait le secret, s'il est vrai toutefois que Micon ait été cité en justice et condamné pour avoir peint les Barbares plus grands que les Athéniens, ce qui blessait l'orgueil national. Ce peuple si libéral et si charmant a donné bien d'autres preuves d'une puérile ingratitude.

Quant à Polygnote, il n'eut jamais qu'à se louer de leur constance. Tant qu'il vécut parmi eux, il fut entouré d'honneurs. Admis dans l'intimité de Cimon, il partageait ses plaisirs et nourrissait en lui l'amour des belles choses. Cimon avait la passion des arts; il voulait faire d'Athènes la reine des villes. S'il n'eût été exilé, peut-être eût-il prévenu Périclès et donné son nom au grand siècle. Entouré d'artistes, il payait lui-même d'exemple, et passait pour bon musicien. Généreux, ouvert, familier avec noblesse, non-seulement Cimon se faisait chérir, mais il se faisait tout pardonner.

Au retour des expéditions, il ne fuyait ni les festins ni les courtisanes ioniennes. Si les citoyens le rencontraient quelquefois un peu échauffé par le vin, ils souriaient en se disant qu'Hercule s'enivrait aussi pour se reposer de ses travaux. Ils savaient que le lendemain le fils de Miltiade repartait pour de nouveaux triomphes. Les temps de guerre et d'héroïsme ne vont point sans licence : on permettait beaucoup à ceux qui chaque jour exposaient leur vie. En outre, pour entrevoir cette curieuse époque, il faut se souvenir que c'était une époque de transition, ce qui signifie souvent de désordre. Les mœurs se transformaient. Les costumes ioniens, aux plis moelleux et traînans, faisaient place au vêtement dorien. Les longues chevelures disparaissaient, et avec elles les cigales d'or qui en attachaient les boucles compliquées. Tout devenait plus simple, plus sévère, parce que la démocratie grandissait, parce qu'Athènes devenait de plus en plus la rivale attentive du Péloponèse, où tout était dorien. Le parti aristocratique, qui devait bientôt succomber, jouissait avec insouciance de ses derniers beaux jours. Cimon, qui en était le chef, était aussi l'instigateur des plaisirs et des fêtes, que défrayait un butin facilement renouvelé. Polygnote, accoutumé au luxe de l'Asie, porté par ses instincts vers l'aristocratie, se mêlait à la troupe joyeuse. Il était, on l'a vu, l'amant d'Elpinice, sœur de Cimon, fille et petite-fille de rois. Loin de cacher sa passion, Elpinice en tirait vanité; elle se faisait peindre sur les murs du Pœcile, afin de consacrer publiquement et ses traits et la gloire d'être aimée par un grand artiste. Veuve du riche Callias, instruite, intelligente, s'affranchissant des lois du gynécée pour montrer aux hommes qu'elle était digne de converser avec eux, Elpinice fut pour Cimon et Polygnote ce que plus tard Aspasie fut pour Périclès et Phidias.

Les plaisirs, goûtés avec cette mesure et cette élégance qui appartiennent à l'esprit grec, n'empêchaient point Polygnote de poursuivre ses travaux : ils étaient nombreux, et les écrivains de l'antiquité sont loin de nous les avoir signalés tous. Par exemple, ils ne nous disent point dans quel édifice se trouvaient des peintures qui furent transportées plus tard dans les propylées de l'Acropole. Soit que les monumens eussent été démolis, soit que les murs eussent paru menacer ruine, soit enfin que ces œuvres de Polygnote fussent des tableaux mobiles, on les avait recueillies dans la jolie salle de marbre qui forme une des ailes des Propylées, et qu'on appela dès lors la *Pinacothèque*, c'est-à-dire la *galerie de tableaux*. Les peintures avaient beaucoup souffert; le voyageur Pausanias avoue même qu'il ne distingua qu'avec peine certaines compositions presque effacées. Il était grand temps que ces précieux restes fussent sauvés par les Athéniens. Voici, parmi des tableaux de divers auteurs, ceux qui étaient attribués à Polygnote.

On voyait d'abord *Diomède* et *Ulysse*, ces compagnons inséparables, toujours prêts aux aventures et aux exploits hardis. L'un venait de saisir les flèches de Philoctète, l'autre emportait la statue de Minerve ravie aux Troyens, double talisman qui assurait aux Grecs la victoire. Un autre couple non moins célèbre servait de pendant aux deux héros : c'était *Oreste* tuant Égisthe, et *Pylade* tuant les fils de Nauplios qui veulent secourir Égisthe.

Que dire d'*Achille à Skyros* caché parmi les filles de Lycomède? Pausanias ne fait qu'indiquer un sujet que nous retrouvons traité à Pompéi avec les caractères d'une copie. Malgré une exécution médiocre, un coloris dur et désagréable, qui sont du copiste, la composition et le dessin sont d'une grande beauté. La trompette guerrière a retenti, le bruit des armes s'est fait entendre. Achille s'est précipité sur l'épée et le bouclier qu'Ulysse avait mêlés aux parures féminines qu'il feignait de vendre. Déjà il descend les degrés du palais; ses yeux cherchent l'ennemi, ses vêtemens en désordre ne dissimulent plus des formes mâles et vigoureuses. En vain le sage Phœnix cherche à le retenir, Ulysse l'a déjà saisi et l'entraîne. Déidamie, qu'Achille avait rendue mère, accourt effrayée; elle essayait les présens d'Ulysse et se montre presque nue sur le seuil du palais; dans le fond, Lycomède et ses gardes sous le portique orné de guirlandes. Il y a dans cette scène un mouvement, un feu surprenans : c'est une des belles compositions de Pompéi. Je n'ose affirmer que ce soit une copie de Polygnote, quoique la plupart des peintures importantes de Pompéi soient des réminiscences des maîtres grecs. Ce serait plutôt une abréviation libre. Polygnote, selon Pausanias, n'avait pas représenté Déidamie seule, mais avec toutes ses sœurs. Comme ce peintre excellait à peindre les femmes, les filles d'un roi et leurs brillantes parures offraient une ample matière à son pinceau.

Le *Sacrifice de Polyxène* était une scène plus pathétique encore, et je ne puis m'empêcher de croire que c'est en contemplant dans les Propylées l'œuvre de Polygnote qu'Euripide écrivait ce récit d'une émouvante simplicité, la page la plus touchante de sa tragédie d'*Hécube*. Néoptolème, fils d'Achille, a tiré de sa gaîne le couteau doré; par l'ordre d'Agamemnon, on laisse libre la jeune vierge, qui veut descendre parmi les morts, non pas en esclave, mais en reine. « Elle a entendu cette parole de ses maîtres. Prenant ses voiles au-dessus de l'épaule, elle les déchire jusqu'au milieu des flancs; elle découvre sa poitrine et ses seins, beaux comme ceux d'une statue; puis, posant le genou en terre : — Voici ma poitrine, jeune guerrier, si c'est là que tu désires frapper. Si c'est à la gorge, la voici prête et tournée comme il le faut. — Mais lui, ému de pitié, ne veut pas la frapper, et le veut... » Suspension terrible, qui donne un tableau tout fait.

Enfin Polygnote avait emprunté au sixième chant de l'*Odyssée* une scène qui prêtait aussi singulièrement à la peinture, *Ulysse se présentant à Nausicaa* et à ses compagnes, qui sont venues laver au fleuve. Il avait sans doute choisi le moment où les jeunes filles jouent à la balle pendant que les vêtemens précieux sèchent au soleil. « Au milieu d'elles, Nausicaa aux beaux bras dirige les jeux. Telle Diane, qui se plaît à lancer des flèches, parcourt les montagnes, le haut Taygète ou l'Érymanthe, à la poursuite des sangliers et des cerfs rapides. Autour d'elle jouent les nymphes des bois, filles du dieu qui porte l'égide, et Latone se réjouit dans son cœur. La fille d'Alcinoüs jette à une de ses compagnes la balle légère, qui s'égare et va tomber dans le courant profond. Toutes poussent un grand cri. Aussitôt le divin Ulysse sort des buissons qui le cachent. Il s'avance comme le lion nourri dans la montagne, qui, se confiant dans sa force, marche trempé de pluie et battu par l'orage. Il leur apparaît horrible, souillé par l'onde amère... » On se demande si un artiste n'était pas plutôt téméraire en voulant lutter avec de telles beautés que sage en s'inspirant d'un grand poète dont les chants étaient gravés dans toutes les mémoires; mais Polygnote était accoutumé à rivaliser avec Homère, de même que Raphaël à rivaliser avec la Bible.

L'histoire ne nous transmet aucun détail sur les autres peintures dont Polygnote a pu orner les monumens athéniens. Peut-être était-ce d'Athènes que les Romains avaient tiré un tableau qui était placé sous le portique de la curie de Pompée, et représentait *un Guerrier* avec son bouclier. Peut-être était-ce à Athènes que se voyait le *Châtiment de Salmonée*, cet impie que, même dans les enfers, les foudres de Jupiter ne cessaient point de frapper. L'histoire ne nous apprend pas non plus pourquoi l'artiste célèbre quitta la ville qui l'avait adopté; mais il est aisé d'en deviner la cause. Le bannissement de Cimon, la disgrâce de ses amis, l'abaissement de ses partisans, la suspension des travaux, une vie déconcertée, la tristesse qui accompagne toute crise politique, l'amertume des souvenirs et des comparaisons, une fidélite généreuse qui s'attachait aux vaincus, tout devait éloigner d'Athènes un homme qui n'y pouvait plus faire de grandes choses. Périclès ne promettait point encore aux arts la splendide carrière qu'il leur ouvrit plus tard. Pendant seize années, c'est-à-dire depuis l'exil de Cimon jusqu'à la paix de trente ans, le nouveau chef de la république fut réduit à l'impuissance par des guerres répétées, par les dissensions intérieures, par les oscillations redoutables d'une démocratie non encore réglée, et surtout par la pénurie du trésor public. Phidias était le seul confident des nobles projets qui devaient assurer à l'école attique un éclat incomparable. Polygnote ignorait ces projets : il ne

voyait dans Périclès que l'ennemi de Cimon, le représentant de la foule déchaînée. Il s'éloigna, appelé par d'autres villes grecques, qui se disputaient à l'avance ses bienfaits, et lui offraient l'occasion d'étendre sa gloire.

III.

Polygnote se dirigea vers la Grèce du nord. Il franchit le Cithéron, descendit vers les sources de l'Asopus, et se trouva aussitôt à Platée, petite ville aimée des Athéniens, habitée par un peuple héroïque qui était accouru le premier à leur secours, et qui seul avait pris part au combat de Marathon. Pendant ce temps, les Thébains, alliés de Xérxès, avaient détruit Platée; mais Athènes la releva, ramena les Platéens en leur adjoignant une colonie, les traita en frères, leur prodigua une partie de ses richesses, afin d'élever un temple en souvenir du triomphe commun, et leur envoya Phidias pour construire avec de l'or et de l'ivoire une statue colossale de Minerve. Rester à Platée, c'était donc encore pour Polygnote ne point quitter le sol athénien. Il voulut, lui aussi, contribuer à embellir le temple de Minerve. Tandis qu'un artiste dorien, Onatas, représentait sur un des longs côtés du sanctuaire la *Guerre des sept chefs* contre Thèbes, Polygnote peignait sur la paroi opposée le *Massacre des prétendans par Ulysse*. « Alors Minerve, du sommet du portique, éleva dans les airs son égide funeste aux mortels : aussitôt les cœurs des prétendans furent remplis de terreur. Ils couraient éperdus dans le palais, comme un troupeau de bœufs que poursuit de ses piqûres un taon rapide dans la saison du printemps, quand commencent les longs jours. De même que des vautours aux serres puissantes et au bec recourbé se précipitent des montagnes sur les oiseaux qui voltigent dans la plaine, se défiant des filets,... de même Ulysse et ses compagnons se ruaient sur les prétendans et les frappaient de tous côtés; mais eux poussaient des cris lamentables, tandis que les coups résonnaient sur leurs têtes. Tout le sol ruisselait de sang. » Ce sujet avait été dicté à l'artiste par une pensée juste et profonde : Ulysse délivrant sa demeure des ravisseurs était l'emblème des Platéens recouvrant leur patrie sur les Perses et les Thébains : Minerve aussi leur avait donné la victoire.

De Platée, Polygnote se rendit à Thespies, au pied de l'Hélicon, Thespies, célèbre par le culte qu'elle rendait à l'Amour, plus célèbre dans la suite par les statues de ce dieu qu'elle devait au ciseau de Lysippe et de Praxitèle, Thespies qui prétendait avoir été fondée par l'Athénien Thespios, descendant d'Érechthée. Il semble que Polygnote ait cédé plus volontiers à l'appel des villes qui se ratta-

chaient par quelque lien à sa chère Athènes : c'était une façon de s'éloigner sans secousses et de se consoler par la douceur des souvenirs. On ignore de quelle œuvre il fit don aux Thespiens; on sait seulement qu'il avait peint un édifice, et que le mur qui portait ses peintures dut être refait un siècle plus tard, sans doute après un incendie. Pausias, peintre de Sicyone, contemporain d'Apelle, fut chargé de décorer la nouvelle muraille; mais entrer en lutte avec le grand Polygnote était une entreprise téméraire. La comparaison fut fatale au Sicyonien, qui excellait surtout dans les petits sujets et qui avait appris à imiter les fleurs en vivant avec Glycère, la belle marchande de couronnes. Nous ne sommes pas moins sévères aujourd'hui pour les artistes qui ont été chargés de restaurer les fresques de Raphaël à la Farnésine.

Enfin Polygnote, après un séjour prolongé à Thespies comme à Platée, se dirigea vers Delphes, la ville sainte. De même que Phidias exilé ne devait point consentir à illustrer des peuples rivaux des Athéniens, mais se confinait à Olympie, terrain neutre, que le bruit des armes ne troublait jamais, que les prêtres seuls habitaient, que tous les Grecs nommaient leur patrie commune, de même Polygnote ne voulut point embellir des villes ennemies d'Athènes, et Delphes ne l'attira que parce qu'elle était aussi une ville consacrée par la religion, respectée et visitée par toute la Grèce, ornée à l'envi par les nations les plus opposées. Olympie et Delphes étaient pour l'antiquité païenne ce que Jérusalem et Rome sont pour le monde chrétien.

Delphes est sur la pente du Parnasse et domine la vallée du fleuve Pleistos, ombragée par de magnifiques oliviers, qu'il ne faut point comparer aux maigres arbustes de la Provence, mais plutôt aux oliviers de Tivoli. Ce sont des arbres élevés, des troncs séculaires, au pied desquels des irrigations bien ménagées entretiennent une humidité féconde; leurs feuilles, dont le dessous est gris et comme argenté, se détachent légèrement sur le ciel si pâle, si transparent de la Grèce. Les deux sommets du Parnasse, tant chantés par les poètes, sont séparés par une vaste fissure. A l'endroit même où cette fissure s'arrête et où jaillit la fontaine Castalie, Delphes s'étend sur une terrasse naturelle, disposée en forme de théâtre, adossée à des rochers à pic, dont les couleurs sont éclatantes et dont en même temps l'aspect est sévère. L'air est pur, la vue admirable, et les aigles qui traversent le ravin semblent avertir qu'on est plus près du ciel. Afin que notre imagination ne craigne point de se former de ce site une idée trop grandiose, afin qu'elle se repose sur d'exactes proportions, il faut se rappeler que le Parnasse, couronné de neige pendant huit mois de l'année, est haut d'environ sept mille pieds.

L'oracle de Delphes a joué un grand rôle dans la société antique. Pouvoir spirituel sur lequel s'appuyaient les pouvoirs temporels et que l'on ne dédaignait pas impunément, guide des rois, des généraux, des fondateurs de colonies, sanction des législateurs, de Solon comme de Lycurgue, conseil journalier des particuliers, arbitre de la guerre et de la paix, selon qu'il prédisait la victoire ou menaçait de la colère des dieux, mélange de politique généreuse et de vues intéressées, de haute sagesse et de puériles supercheries, l'oracle de Delphes fut jusqu'à Périclès le lien moral de la Grèce. Il perdit alors de son autorité parce qu'il resta fidèle à Sparte et au principe dorien, et surtout parce que la philosophie et l'incrédulité avaient gagné les hommes d'état; mais au temps de Polygnote l'oracle jouissait de tout son crédit, et Delphes pouvait se dire avec quelque vraisemblance le *centre de la terre*, c'est-à-dire du monde ancien. De toutes parts affluaient les offrandes; de toutes part arrivaient les ambassadeurs, ceux de Crésus comme ceux de Tarquin, ceux de Rome républicaine, de l'Étrurie, de Marseille, de la Sardaigne, de l'Occident en un mot, comme ceux de la Macédoine, de l'Asie et des îles les plus reculées de l'Orient. Que de dons magnifiques! que de statues! que de monumens! Chaque peuple de la Grèce élevait un édifice, nommé *Trésor*, où il consacrait ses trophées; chaque vainqueur, chaque athlète apportait sa statue : on en compta plus tard jusqu'à trois mille. Toutes ces richesses de l'art se pressaient, non pas avec la symétrie, avec les vastes intervalles, les places, les avenues, les vides qu'aiment les modernes et qui répugnent au goût antique; le Forum romain, l'Acropole d'Athènes en sont la preuve. Au contraire tout était placé au hasard, rassemblé selon le caprice de chaque époque avec une certaine irrégularité que l'art ne redoutait point, avec une apparence de désordre plus pittoresque qu'une froide ordonnance et propre à produire le mouvement, la variété, l'harmonie. Car il y a cette différence profonde entre notre goût et le goût des anciens : dans nos places, dans nos façades, dans nos groupes de monumens, nous voulons la symétrie; les Grecs cherchaient l'harmonie. La symétrie établit partout l'équilibre, la régularité; ce qui est à droite, elle le répète à gauche; elle promène le cordeau et l'équerre avec l'exactitude du géomètre, — en un mot, c'est une science. L'harmonie au contraire ne force ni les terrains ni les niveaux, elle accepte les obstacles, elle respecte toutes les convenances, elle en profite, elle aime les oppositions et naît parfois des discordances; — c'est un sentiment. Si l'on veut apprendre combien, en matière d'art, le sentiment est supérieur à la science, que l'on compare nos ensembles de monumens les plus vantés aux ensembles de ruines, oui, même de ruines, que nous montrent aujourd'hui Athènes et Rome!

C'est dans cet immense sanctuaire, qui appartenait à l'art autant qu'à la religion, que Polygnote vint se fixer. Il y fut accueilli avec une respectueuse admiration; les amphictyons décrétèrent qu'il était leur hôte et qu'il serait défrayé par le trésor sacré. C'était le plus grand honneur que pût décerner cet auguste conseil. Polygnote, qui était riche, qui avait fait ses preuves de désintéressement et qui allait les faire encore, n'accepta qu'à cause de l'honneur. Il y avait à Delphes un édifice que l'on appelait la *Lesché des Cnidiens*, lieu de repos, où l'on jouissait de la vue de la vallée et de la mer, où l'on respirait la fraîcheur de la fontaine Cassotis, qui coulait au pied de la Lesché avec un doux murmure. Les vieillards, les prêtres, les pèlerins, se rassemblaient pour converser sous les portiques de ce monument, dont les dispositions nous sont peu connues, mais qui semble avoir servi de modèle aux basiliques des Romains. Ses murailles nues appelaient des peintures. Polygnote se chargea d'en décorer les vastes surfaces.

Il entreprit seul un travail qui l'attacha pendant de longues années. Une partie, peut-être la dernière moitié de sa vie, fut consacrée à cette immense tâche. Si un volume suffit à peine pour bien décrire les fresques de Raphaël au Vatican, il n'a pas fallu moins de sept chapitres au Grec Pausanias pour indiquer les sujets qui ornaient la Lesché. Encore ses énumérations sont-elles d'une sécheresse qui ne se peut imaginer : ce sont les notes d'un voyageur qui court et non les appréciations d'un homme de goût ou même les réflexions d'un curieux. Je m'efforcerai toutefois de recueillir, parmi tant de traits confus, ce qui est essentiel et caractéristique. Il est impossible de rendre saisissables et vivantes les œuvres de Polygnote, mais je ne désespère pas d'en faire sentir la grandeur.

D'abord le choix même des sujets nous annonce un penseur dont l'âme est capable des conceptions les plus hautes, et dont les idées graves jusqu'à la sévérité ont toute la force d'un enseignement philosophique. Il était passé pour lui, le temps de la jeunesse, des belles maîtresses, des plaisirs élégans, des illusions qui jettent un voile charmant sur l'avenir. L'âge mûr était arrivé, apportant cette connaissance des hommes et de leurs misères que l'on appelle l'expérience, fruit sans amertume pour les natures élevées, mais dont la saveur est toujours triste. C'est pourquoi Polygnote se proposa de représenter *la Prise de Troie*, c'est-à-dire une des pages les plus lamentables de l'histoire et l'un des exemples insignes de la folie humaine, puisque, pour une femme, cent peuples s'exterminent, jusqu'à ce qu'une ville florissante consente à s'ensevelir sous ses ruines. En même temps Polygnote était porté vers les réflexions plus nobles et plus sombres que ne repoussent point ceux qui avancent dans la vie. Il éprouvait les divins soucis de l'âme qui se sent

immortelle, qui croit que la mort n'est point sans lendemain, et qui aime à sonder le monde inconnu où elle s'élancera en quittant le corps. Le lieu qu'il habitait nourrissait de telles pensées, en y mêlant la fermeté de la religion et la douceur de la foi. Aussi ne craignit-il pas de peindre *les Enfers*, séjour des âmes bienheureuses aussi bien que des âmes criminelles, où les héros et les poètes conversent dans les Champs-Élysées, tandis que les coupables gémissent dans le Tartare. Pour qu'Homère restât le lien des deux sujets, le peintre avait choisi le moment où Ulysse descend parmi les mânes et consulte le devin Tirésias.

Ces deux compositions se partageaient tout l'intérieur de la Lesché et se faisaient équilibre. Vastes et compliquées par l'abondance des scènes, elles étaient distribuées avec la sagesse d'ordonnance qu'exigeaient les yeux des Grecs, si amoureux de la clarté ; les frises sculptées qui courent sur les murs des temples comme de légers bandeaux, les vases de grande proportion, où les peintures sont divisées par des zones régulières, peuvent donner une idée du système qu'avait adopté Polygnote. En outre il évitait toute confusion par cet art de simplifier qui est le premier pas vers l'idéal. Un arbre désignait une forêt, deux maisons une ville, une colonne un temple, une draperie l'intérieur d'un palais, une galère une flotte. Par là les personnages, entourés d'air, dégagés des accessoires, conservaient leur importance : une inscription tracée auprès de chacun d'eux évitait toute méprise.

La Prise de Troie n'est point une série de combats. Le peintre a voulu montrer, non la guerre, mais ses conséquences funestes et ses horreurs pleines de leçons. La joie triomphante des Grecs et la ruine de ces Troyens si brillans et si enviés prêtaient à des oppositions touchantes. Voici d'abord le camp des Grecs et les compagnons de Ménélas qui se préparent gaîment au retour. Les matelots et les esclaves se pressent sur le navire, où le pilote Phrontis ajuste le gouvernail. On enlève les tentes fixées depuis dix ans sur la plage. Ithaménè emporte des vêtemens, Echéax, qui tient un vase de bronze, descend sur la planche qui sert de pont entre le tillac et le rivage. Hélène, rendue à son époux, n'est point encore embarquée; elle est assise nonchalamment, tandis que ses femmes la parent et que l'une d'elles, agenouillée, lui attache ses sandales. Briséis et les autres captives qui ont partagé la couche des héros grecs la contemplent dans une attitude expressive que la sculpture a souvent choisie, et admirent sa beauté. Elle est toujours jeune, toujours belle, toujours reine et triomphante, celle qui a fait couler tant de sang : elle ne semble même pas s'apercevoir des maux qu'elle a causés. Et cependant le peintre a eu soin de réunir, non loin d'elle, les prisonniers troyens, Hélénus, fils de Priam, vêtu de pourpre et

plongé dans le désespoir, Mégès le bras brisé, Lycomède couvert de blessures, Euryale la tête ensanglantée. A côté, les Troyennes destinées à la servitude se livrent également à leur douleur : Andromaque la première, qui s'est voilée la tête et allaite son enfant; Polyxène, dont la chevelure est nouée à la façon des jeunes vierges et qui sera sacrifiée sur le tombeau d'Achille; Climène, Créuse, Xénodice, les plus choyées dans la nombreuse famille de Priam. Dinomène, Pisis, Métioché et d'autres Troyennes, assises sur le même lit, sont groupées de la manière la plus charmante. Là Polygnote n'a point résisté au désir de multiplier, avec leurs costumes orientaux, les femmes qu'il excellait à peindre.

Habile à marquer les contrastes et à saisir l'occasion d'immortaliser les traditions attiques, il n'a point oublié Æthra, la mère de Thésée et l'aïeule de Démophon, chef des Athéniens qui avaient pris part au siége. Esclave des Troyens depuis de longues années, Æthra s'est échappée à la faveur du désordre et réfugiée dans le camp des Grecs. La tête entièrement rasée, vêtue pauvrement, elle a peine à se faire reconnaître par son petit-fils, et invoque le témoignage d'Hélène. Enfin le sage Nestor, chargé de veiller sur les femmes, fragile butin, se tient appuyé sur sa lance; spectateur de tant d'infortunes, il réfléchit sur les vicissitudes humaines, tandis que son cheval en liberté semble prêt à se rouler sur le sable. Les flots azurés qui bordent cette partie de la composition viennent baigner mollement les galets aux couleurs variées.

Loin du rivage paraissent les murs d'Ilion, qu'Épéus est occupé à démolir de fond en comble : derrière les créneaux s'élève la tête du fameux cheval de bois, machine fatale aux Troyens, dont Épéus était l'inventeur. Les rois grecs sont assemblés autour de l'autel de Minerve; ils reçoivent le serment d'Ajax, qui jure qu'il n'a point violé Cassandre, la prêtresse inspirée. Cassandre est affaissée vers le sol : elle tient encore la statue de la déesse à laquelle elle s'attachait suppliante quand Ajax l'a entraînée. Ulysse, revêtu de sa cuirasse, accuse Ajax, qu'il espère faire lapider comme impie. Agamemnon et Ménélas écoutent gravement; sur le bouclier de Ménélas est peint un serpent. On reconnaît auprès d'eux le fils de Pirithoüs, le front ceint d'une bandelette, Acamas, dont le casque est surmonté d'une aigrette. Enfin Ajax étend la main sur l'autel sans quitter son large bouclier.

Pyrrhus, fils d'Achille, n'est point parmi les rois. Dans son ardeur à venger son père, il ne peut se rassasier de carnage. Seul des Grecs, il répand encore du sang quand tous les guerriers ont déposé leurs armes; il vient d'égorger Élasos, qu'on voit expirer; il frappe Astinoüs, déjà tombé sur un genou. Un petit enfant, effrayé par ce spectacle, se presse contre un autel. Un eunuque, le crâne rasé,

cherche en vain à consoler un autre enfant qui se cache les yeux avec les deux mains. Méduse, fille de Priam, assise à terre, embrasse un piedestal de pierre sur lequel est posé un vase plein d'eau, destiné sans doute à laver les cadavres, car tout l'espace qui suit est couvert de morts : Pélis, nu et couché sur le dos; Eionée et Admète, qu'on n'a point dépouillés de leurs cuirasses; Corœbus, le fiancé de Cassandre; Agénor, le plus brave des guerriers; Axion, fils de Priam; Priam lui-même, que ses cheveux blancs n'ont point sauvé. Çà et là s'élèvent dans les rues désertes de la ville des monceaux de cadavres, scène lugubre dont le calme n'est troublé que par Simon et Anchialos, qui emportent le corps de Laomédon. A l'extrémité, une peau de panthère, suspendue au-dessus de la porte, signale la maison d'Anténor, que ce gage de reconnaissance a fait respecter par les Grecs, car Anténor était leur hôte. Anténor auprès de sa fille Crino, qui tient un nouveau-né, la prêtresse Théano avec ses fils, Glaucus assis sur sa forte cuirasse, Eurymaque sur une pierre, s'abandonnent à la plus profonde douleur. Leur patrie va disparaître, et il ne leur reste qu'à partir pour l'exil. Déjà en effet leurs serviteurs ont chargé sur un âne un coffre et divers meubles; ils y ont placé en outre un petit enfant.

Ainsi, tout en s'adressant à l'orgueil national des Grecs, puisque chaque peuple prétendait avoir contribué à la chute de Troie, tout en représentant leur triomphe sur l'Asie, triomphe que rajeunissait la défaite récente de Darius et de Xerxès, Polygnote avait voulu toucher les cœurs; il s'était attaché à rendre moins le drame que ses conséquences lugubres, moins les exploits que les larmes; il intéressait aux vaincus; il montrait ce que leur infortune avait d'amer, de pathétique, d'injuste peut-être; il tempérait la joie féroce qu'inspire la victoire par les émotions de la pitié, plus dignes d'un siècle civilisé. C'était tirer du sujet sa moralité la plus haute.

La peinture des *Enfers* n'était pas traitée avec moins d'élévation ni moins de liberté peut-être, bien que les traditions religieuses enchaînassent l'artiste, surtout dans un sanctuaire tel que Delphes. Les impressions salutaires de la terreur n'y avaient point été épargnées. Le fleuve Achéron frappe d'abord les regards. De grands roseaux y croissent comme dans un marais; des poissons se distinguent à travers l'onde transparente, si maigres, qu'on dirait des ombres de poissons. La barque de Caron traverse le fleuve, le nocher infernal est à ses rames. Parmi les morts qu'il transporte, foule sans nom, Tellis, aïeul du poète Archiloque, Cléobée, vierge qui avait établi à Thasos les mystères de Cérès, sont seuls désignés par une inscription. Cléobée tient sur ses genoux la corbeille sacrée. Polygnote avait voulu donner place aux souvenirs du pays natal et illustrer ainsi sa petite île de Thasos. Sur la rive de l'Achéron, un

fils ingrat est étranglé par son père; un sacrilége est livré à une furie qui le torture : rapprochement hardi qui mettait le respect du pouvoir paternel au même rang que le respect des dieux. Au-dessus de ces misérables paraît Eurynomos, dieu hideux, symbole de la destruction, à laquelle n'échappent ni la jeunesse ni la beauté, car c'est lui qui dévore les chairs des cadavres jusqu'à ce qu'il ne reste que des ossemens blanchis. Sa couleur (je traduis Pausanias) est un mélange de bleu et de noir, semblable à la couleur des grosses mouches qui se posent sur la viande : il montre ses dents insatiables et est assis sur la dépouille d'un vautour.

Ce seuil des enfers franchi, Périmède et Euryloque, compagnons d'Ulysse, portent sur leurs épaules des béliers noirs destinés au sacrifice. Ulysse lui-même est à genoux devant le fossé où coule le sang des victimes. Le devin Tirésias s'approche pour goûter au sang. Anticlée, mère d'Ulysse, est derrière Tirésias, puis Elpénor, qui a gardé son costume de matelot : tel il s'était précipité, dans les incertitudes du réveil, de la terrasse où il s'était endormi chez Circé. Mais la présence de quelques vivans n'est qu'un épisode dans ce monde silencieux, immuable, où les âmes sont plongées. Les supplices recommencent aussitôt. Voici l'indolent Ocnos, image de la vie mal employée, qui tresse une corde de jonc, tandis que son ânesse, placée derrière lui, la mange à mesure qu'il la tresse. Le géant Titye, dont le foie est rongé par un vautour, est épuisé par la souffrance, et semble toujours près de mourir; ses yeux sont couverts d'un nuage, comme ceux des gens qui s'évanouissent. Ariadne est assise sur un rocher, et elle contemple sa sœur, sa rivale, Phèdre l'incestueuse, qui s'est pendue, et qui se cramponne de ses deux mains au lacet qui l'étouffe. Par opposition, Polygnote a placé auprès d'elles deux femmes qui avaient été un modèle d'amitié sur la terre : Thya, qui tient Chloris sur ses genoux. Au contraire, Procris, première femme de Céphale, et Clymène, sa seconde femme, se tournent le dos. La Thébaine Mégara, répudiée par Hercule, Ériphyle et la fille de Salmonée sont ensuite réunies. La main d'Ériphyle est passée sous sa tunique, et le bout des doigts sort au-dessous du cou : on devine qu'elle cache le célèbre collier qui a payé sa trahison.

Thésée et Pirithoüs sont sur des trônes. Thésée tient d'une main son épée, de l'autre l'épée de son ami. Pirithoüs contemple avec indignation ces armes qui les ont si mal servis quand ils ont tenté d'enlever Proserpine. Les deux héros expient leur audace : ils ne sont pas retenus sur les trônes par des chaînes, à la façon des captifs; mais leur corps semble avoir pris racine sur le marbre et s'y être incrusté. Un tableau plus riant se présente ensuite : Clytie et Camiro, filles de Pandarus, que les harpies ont enlevées à la fleur

de l'adolescence, sont couronnées de fleurs et jouent aux osselets (qui ne se souvient du merveilleux dessin trouvé à Pompéi?). Une mort précoce n'avait point interrompu les innocens plaisirs qu'elles continuaient dans les enfers.

Bientôt paraissent les héros homériques ou les sages des temps plus reculés, qui goûtent dans les Champs-Élysées une vie qui devrait être exempte de soucis; mais ils n'ont laissé sur la terre ni leurs affections ni leurs haines. Les Grecs sont d'un côté, les Troyens de l'autre. Parmi les Grecs, on distingue Antiloque, la tête appuyée sur ses deux mains, Agamemnon, qui tient son sceptre, Protésilas, qui regarde Achille et Patrocle, que rien ne sépare plus. A l'écart, les ennemis d'Ulysse jouent aux dés, Ajax, Palamède, Thersite; l'autre Ajax reste spectateur; il est encore couvert de l'écume et du sel de la mer, comme un homme qui a péri dans un naufrage. Parmi les Troyens, on voit Hector assis, croisant ses mains sur son genou gauche et livré à une éternelle douleur, Sarpédon qui se cache le visage, Memnon sur le vêtement duquel sont brodés des oiseaux: un nègre rappelle que Memnon régnait sur les Éthiopiens. Pâris, encore imberbe, frappe dans ses mains, à la façon des pâtres, pour appeler Penthésilée; mais la reine des Amazones, qui a dédaigné son amour quand ils vivaient, fronce les sourcils et le regarde avec mépris. Actéon et sa mère sont assis sur une peau de cerf et caressent un petit faon; un chien de chasse est couché auprès d'Actéon. Orphée est adossé à un saule planté sur le tombeau d'Eurydice; il caresse mélancoliquement les feuilles de l'arbre qui se penchent vers lui, sa main gauche tient la lyre. De l'autre côté de l'arbre est Promédon, l'un des admirateurs d'Orphée pendant sa vie. Schédios, tenant un poignard, le front couronné d'herbes, Pélias, dont les cheveux sont blancs, regardent également Orphée. Auprès de Pélias est assis Thamyris, aveugle, désespéré, la barbe en désordre; à ses pieds gît sa lyre, dont les cordes sont brisées. Marsyas apprend à Olympus à tenir la double flûte.

Alors recommencent les supplices qui terminent la composition et servent de pendant à l'extrémité opposée. Des rochers escarpés se dressent, et Sisyphe s'efforce de rouler jusqu'à leur sommet l'énorme pierre qui retombe sans cesse. Une femme et une jeune fille portent de l'eau dans des vases brisés. Polygnote figurait ainsi les âmes qui n'avaient point été initiées aux mystères et qui ne s'étaient point rendues capables de contenir les vérités qu'on y révélait. D'autres femmes, un jeune homme, un vieillard, portent également des fragmens de vases ou rejettent aussitôt dans le tonneau l'eau qu'ils y ont puisée : c'étaient ceux qui pendant leur vie avaient méprisé l'initiation d'Éleusis. Enfin paraît Tantale, dévoré par la faim et la

soif; à ce supplice le peintre avait ajouté la terreur qu'inspire au misérable un rocher suspendu au-dessus de sa tête.

Telles étaient ces deux immenses pages, dont les anciens ont admiré l'abondance et la beauté, que les modernes ne peuvent qu'entrevoir et qui ne doivent se comparer qu'aux plus grandes œuvres de l'Italie : à l'église d'Assise, décorée par Giotto, à la chapelle Sixtine, aux fresques du Vatican. Si les peintures du Campo-Santo de Pise étaient d'un seul auteur, je le citerais plus volontiers encore à cause de ses portiques et de son plan, qui n'est pas sans affinité peut-être avec le plan de la Lesché de Delphes.

Quand Polygnote a terminé une entreprise aussi magnifique, nous perdons sa trace. Qu'est-il devenu? A-t-il achevé sa vie à Delphes, entouré d'honneurs, jouissant de la reconnaissance publique et de sa gloire? Est-il retourné à Athènes, attiré par l'éclat croissant du règne de Périclès et le désir de voir les chefs-d'œuvre de ses successeurs? A-t-il voulu enfin revoir l'île de Thasos et mourir aux lieux où il était né? Nous l'ignorons, et le silence de l'histoire n'a rien qui nuise à la renommée de Polygnote. Si les détails de sa vie nous échappent, ses œuvres nous sont décrites par les historiens de l'art. L'homme reste dans l'ombre, mais son génie n'en brille que d'une plus pure lumière.

IV.

Polygnote fit faire à la peinture grecque un pas immense. Entre lui et les artistes qui l'ont précédé, il y a plus de distance encore qu'entre Phidias et les sculpteurs de l'époque éginétique. Phidias ne brise les entraves de l'ancien style qu'après s'être nourri de ses fortes traditions, et après avoir emprunté aux écoles doriennes la science solide et précise qui soutiendra sa liberté toute-puissante et sa personnalité. Polygnote trouve l'art beaucoup plus imparfait; avant de créer de belles choses, il faut qu'il invente lui-même des procédés et qu'il étende les limites matérielles de la peinture. C'est lui qui enseigne l'emploi de l'*ocre attique* et tire une couleur nouvelle des résidus du pressoir. C'est lui qui fait le premier essai de la peinture à la cire. Malgré ces découvertes, les anciens le comptent parmi les peintres qui ne se sont servis que de *quatre couleurs*. Que devaient donc faire les artistes qui vivaient avant lui?

Toutefois on ne doit pas croire qu'une palette de quatre couleurs soit pauvre et sans ressources. Le rouge, le jaune, le bleu, le blanc, se prêtent à des combinaisons sans nombre, qui suffisent pour produire un coloris éclatant. Tel tableau de Velasquez, le *Couronnement de la Vierge* par exemple, n'est peint qu'avec du rouge et du

bleu; mais quelle gamme de tons! quelle variété de violets et de nuances intermédiaires! Polygnote, avec ses couleurs primitives, n'obtint pas des effets moins heureux. Il excellait à rendre la beauté des femmes, leurs coiffures brillantes, leurs parures aux nuances variées; il semait sur les étoffes des fleurs et des oiseaux, il faisait sentir la transparence des eaux; il montrait Ajax encore couvert de l'écume des flots qui l'avaient submergé; il ne reculait même pas devant le genre fantastique, et donnait au démon qui ronge les cadavres l'aspect d'une mouche diaprée. Quintilien nous affirme que le coloris de Polygnote avait des admirateurs passionnés. Les modernes n'admirent-ils pas en effet le coloris des peintres primitifs, soit qu'ils relèvent des Byzantins, soit qu'ils aient profité des leçons de Van-Eyck? Le premier, Polygnote rompt l'immobilité traditionnelle des figures peintes. Il anime les traits de ses personnages, leur fait exprimer la tristesse ou la joie, la pudeur ou la colère. C'est à l'aide de la couleur qu'un artiste surmonte ces difficultés, de même qu'il ne peut représenter qu'à l'aide de la couleur le charme d'un visage féminin. Lucien, dont le goût était exquis en toutes choses, décrivant la *Cassandre* de Polygnote, vante l'arc élégant de ses sourcils, la grâce décente de ses paupières, la rougeur aimable de ses joues, ses vêtemens où la finesse du tissu est surpassée par la finesse du pinceau, l'art des ajustemens, soit que les draperies modèlent les formes, soit qu'elles flottent librement comme si le vent les agitait. Ces voiles transparens, ces frémissemens de l'air, ces caresses de l'étoffe qui s'applique au corps, ne font-ils pas songer aux premiers tableaux de Raphaël?

En même temps le dessin de Polygnote frappait par sa simplicité grave. La noblesse des lignes n'excluait point la liberté; la fermeté sculpturale des attitudes était tempérée par la grâce. Une naïveté touchante s'alliait à un certain rhythme religieux. Les vases peints du siècle de Périclès, où les sujets tirés d'Homère sont fréquens et copiés peut-être sur les œuvres de Polygnote, peuvent nous donner une idée de ce style élégant et grandiose. La fécondité de l'artiste était prodigieuse : l'abondance de ses compositions n'a été égalée par aucun autre peintre grec. Il a fait quelquefois des portraits, il a consulté la nature comme Masaccio; mais ses types lui appartenaient par un enfantement tout idéal. Il s'inspirait des créations les plus sublimes de l'épopée et de la mythologie, ces chefs-d'œuvre inimitables de l'esprit grec. Son imagination s'élevait à mesure que les monumens qu'il ornait étaient plus vastes. Exemple mémorable de ce que peut la peinture décorative et de la puissance qu'elle emprunte à l'architecture!

Enfin le trait dominant de la physionomie de Polygnote, c'est une

hauteur de pensées qui lui était aussi naturelle que l'air qu'il respirait, car elle prenait sa source dans son indépendance. N'attendre rien des autres est une force merveilleuse; leur donner toujours, c'est leur être toujours supérieur. Une sérénité que rien ne pouvait atteindre, un désintéressement unique dans l'histoire, la douceur sans mélange d'être admiré, cette royale magnificence qui promenait ses dons de ville en ville et se répandait en œuvres immortelles, le droit de tout oser, mais un respect de soi qui réglait cette audace, une foi profonde qui s'alliait au culte du beau, la pratique de l'art considéré comme une sorte de sacerdoce, tel était le secret de la grandeur de Polygnote. Quel modèle à proposer aux artistes de tous les temps! quelle vie heureuse, et plus tard quelle mémoire révérée parmi les Grecs! Ni Zeuxis ni Timanthe ne l'effacèrent, ni Apelle ni Protogène ne le firent oublier. Plus savans, ils paraissent moins grands auprès de lui. Leurs tableaux faisaient plus de plaisir, parce qu'ils étaient parfaits; mais leurs conceptions s'enfermaient dans un cadre étroit : elles n'avaient point ce sceau divin qui s'appelle la beauté morale. Quand les philosophes voulaient éveiller chez les jeunes gens de nobles aspirations, propres à former des hommes d'état ou des poètes, ils les envoyaient devant les peintures de Polygnote. Ils savaient qu'il excellait à saisir le caractère de ses personnages, à faire comprendre leur côté héroïque, de même qu'Eschyle et Sophocle dans leurs tragédies, et à produire par conséquent l'émulation généreuse qui alimente le sentiment moral. Ils savaient que les scènes qu'il avait retracées feraient naître en foule les réflexions, mères de la sagesse, car la peinture des calamités humaines, de la guerre et de ses fureurs, fertiles en injustices autant qu'en exploits, les retours immérités de la fortune, étaient opposés aux images de la mort, des enfers, de la vie future : la pitié pour la destinée des autres et le souci de notre propre destinée sont un double enseignement. Ils savaient surtout que ceux-là agissent sur les âmes qui s'élèvent aux idées générales, qui simplifient la nature pour en tirer des types, et qui dégagent l'art de la diversité des formes pour lui imprimer cette unité supérieure qui est la beauté. Zénon déclarait qu'il était devenu philosophe devant les peintures de Polygnote. Aristote, ce logicien plus capable de rigueur que d'enthousiasme, disait à ses disciples : « Passez devant ces peintres qui représentent les hommes tels qu'ils les voient; fuyez Pauson, qui les peint plus laids; arrêtez-vous devant Polygnote, qui les fait plus beaux qu'ils ne sont. » Le même éloge devait être adressé bientôt à Phidias : il résume la grande école idéale qui assura au siècle de Périclès une splendeur que l'humanité ne retrouvera jamais.

BEULÉ.

DES AGENS

DE

LA PRODUCTION AGRICOLE

IV.

LA CHIMIE ET LA MECANIQUE DANS L'AGRICULTURE

A L'EXPOSITION DE LONDRES.

Un des grands résultats de l'exposition universelle de 1862, c'est d'avoir montré par une heureuse variété d'exemples quels rapports de plus en plus étroits s'établissent entre l'agriculture et l'industrie manufacturière. Ainsi les procédés ingénieux se multiplient pour extraire des végétaux les substances utilisées dans les diverses branches de la production industrielle, et tandis que la ferme vient en aide à l'usine, celle-ci lui rend des services non moins signalés en lui fournissant des engins nombreux et puissans, soit pour le labourage, soit pour la distillerie ou les diverses opérations de culture, sans compter les élemens économiques d'une alimentation abondante et salubre pour le bétail. Plus d'une fois déjà nous avons fait ressortir ce qu'avait de fécond cette alliance du travail agricole et du travail manufacturier (1). Nous voulons aujourd'hui, par l'examen de produits obtenus surtout grâce à cette alliance et justement remarqués à l'exposition de Londres, montrer quels sont les derniers progrès accomplis dans cette voie, et à cette occasion résumer, en les complétant, des vues précédemment développées sur les agens de la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1860, du 15 octobre 1861 et du 15 février 1862, les premiers articles de cette série.

production agricole. Les applications les plus récentes de la chimie et de la mécanique à l'agriculture, tels sont les deux points à traiter, et qui marquent la division naturelle de cette étude. Sans doute beaucoup de ces applications semblent au premier abord ne se rattacher que de très loin à la vie et au travail des champs. Qu'on y regarde de près toutefois, et l'on reconnaîtra que les mêmes progrès qui assurent l'activité de nos manufactures concourent aussi pour une large part à la prospérité de nos exploitations rurales.

I.

Un des premiers services rendus par la chimie à l'agriculture, c'est qu'elle en soumet les travaux à des principes sûrs, en lui révélant les conditions les plus favorables à la nutrition des végétaux. De là des inventions très variées, où la France a généralement la part de l'initiative, où l'Angleterre a le plus souvent celle des perfectionnemens, facilités par l'abondance des capitaux, du combustible et des grands moyens de communication.

Parmi les agens de la production agricole se présentent en première ligne les engrais. Nous avons indiqué déjà les bases sur lesquelles repose la théorie qui classe parmi les matières fertilisantes douées de la plus grande valeur vénale les substances organiques azotées fermentescibles et les phosphates minéraux. De grands avantages devaient résulter d'une association opérée entre ces divers élémens de la nutrition végétale. Dans la Grande-Bretagne, on avait préparé pendant longtemps et l'on expédiait presque toujours séparément ces deux sortes d'engrais commerciaux. Aujourd'hui l'on a modifié heureusement cette méthode. D'une part, on réduit en poudre fine les *coprolithes* (phosphates minéraux des anciens âges), et d'un autre côté l'on écrase plus grossièrement entre des cylindres dentés en fonte les débris osseux de la viande. Ces deux sortes de matières broyées sont réunies, intimement mélangées avec moitié de leur poids d'acide sulfurique à 50 degrés, puis jetées aussitôt dans une vaste fosse en maçonnerie que l'on remplit peu à peu. Or le phosphate des deux origines et le carbonate de chaux, attaqués par l'acide avec dégagement de chaleur, forment un biphosphate et un sulfate de chaux qui se solidifient par le refroidissement, et l'on obtient ainsi une masse cristallisée assez consistante pour qu'il soit facile de l'enlever à la pelle et de la charger soit en wrac ou sans emballage, soit dans des sacs, sur des barques ou des tombereaux.

A l'économie que ces innovations procurent dans les manipulations, les chargemens et les transports, se joint pour le cultivateur l'avantage d'une dissolution plus prompte dans les champs et d'une

assimilation plus complète par les plantes, car la matière organique que le temps avait fait disparaître des coprolithes se trouve restituée sous la forme du tissu fibreux des os, désagrégé lui-même et rendu plus facilement soluble sous l'influence de l'acide sulfurique. Tel est aujourd'hui l'engrais commercial vendu sous le nom de *superphosphate*, engrais mixte, qui exige toutefois, pour produire les plus favorables effets, un sol assez largement pourvu de calcaire. C'est encore pour fournir à l'agriculture des phosphates plus rapidement assimilables qu'on a récemment imaginé de calciner dans des fours à réverbère les nodules ou débris fossiles venus des Ardennes et réduits en poudre, en y ajoutant un mélange de quelques centièmes de goudron. Par l'action du carbone ainsi divisé et partout présent, le phosphate de peroxyde de fer contenu dans ces nodules devient soluble, et peut, avec le phosphate de chaux qui l'accompagne, concourir avantageusement à la nutrition végétale.

Une autre méthode de préparation des engrais reçoit en ce moment une large application sur quelques points de la France : c'est le procédé de désinfection et de solidification simultanée des vidanges par la chaux. Les masses énormes de produits que, sous le nom de *chaux animalisée*, peut livrer une compagnie chaufournière de nos départemens de l'ouest doivent produire de bons résultats sur les terrains de nature à être améliorés par la chaux elle-même. Il est toutefois désirable que le prix de ce nouvel engrais commercial soit basé sur la richesse réelle en substances azotées et phosphates, et qu'on y fasse entrer en ligne de compte la valeur vénale de la chaux hydratée en excès. A cet égard, le commerce tout entier des engrais devrait suivre l'exemple de plusieurs manufacturiers, qui ne livrent leurs produits que sur analyse et avec garantie.

Un engrais déjà vainement signalé à nos armateurs occupe aussi de nouveau l'attention des agronomes : nous voulons parler des résidus, jusqu'à ce jour malheureusement négligés, des pêcheries maritimes. Les débris de poissons et de tous les animaux marins contiennent une énorme quantité de substances azotées, de phosphates calcaires et magnésiens, élémens puissans d'une vie végétale abondante. Il faudrait dessécher sur place ces débris, afin d'en rendre le transport plus facile et moins coûteux; il faudrait les diviser assez pour les disséminer également sur la surface des champs en culture. Cette dernière précaution est cependant inutile pour les plantes à demeure, comme les oliviers, les arbres et arbustes à fruits, les mûriers et les vignes. Il suffit, dans ce cas, de recouvrir de terre les débris déposés autour de chaque pied pour que, s'accomplissant spontanément, la décomposition donne à la nourriture de la plante les élémens minéraux désagrégés et la matière organique réduite en gaz, vapeurs ou

solutions aqueuses. On peut donc s'applaudir de la création de plusieurs sociétés qui se sont constituées dans ces derniers temps pour transformer ainsi en engrais les débris de la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve et des sardines sur nos côtes de Bretagne. Les premiers essais ont donné d'heureux résultats. On peut en dire autant d'un engrais importé d'Angleterre et composé de ces résidus de poisson et de sang d'animaux abattus. Ce produit, fabriqué par MM. Steven et Cᵉ de Londres, a été expédié à deux de nos négocians du Havre et de Honfleur avec les plus favorables attestations des agriculteurs anglais. Néanmoins en pareille matière les certificats les plus explicites n'ont qu'une importance secondaire. Ce qu'il faut surtout, dans l'intérêt même du commerce loyal des engrais, c'est la garantie du vendeur et la remise à l'acheteur d'un échantillon double et cacheté pour servir à une vérification complète au moyen de l'analyse chimique. L'essentiel dans cette opération sera de constater les doses réelles des phosphates et des matières azotées, élémens principaux de fertilité pour le sol.

Les engrais que le commerce livre à l'agriculture nous conduisent naturellement à signaler une industrie nouvelle qui procure simultanément deux produits : un engrais propre à l'amendement du sol et des substances grasses transformables en savons ou en huiles épurées propres à l'éclairage. C'est l'industrie qui consiste à extraire, par un simple dissolvant chimique, des tourteaux de graines oléagineuses ou d'olives déjà une ou deux fois exprimées de dix à seize centièmes d'huile brute que toute force mécanique eût été absolument incapable d'en faire sortir. L'inventeur de ce procédé, M. Deiss, emploie comme dissolvant le *sulfure de carbone*, liquide blanc, diaphane, très volatil, dont la vapeur délétère et inflammable motive les précautions prises et les ingénieux appareils clos à filtration, évaporation et distillation continues employés en vue de prévenir tout danger d'incendie ou d'empoisonnement. Les tourteaux ainsi complétement épuisés des substances grasses inutiles comme engrais n'en sont que plus favorables à l'alimentation des plantes, car ils retiennent en proportions d'autant plus fortes les matières azotées et salines (1).

L'agriculture a grand intérêt à ce qu'on utilise sous forme d'engrais des résidus autrefois négligés, obtenus de produits riches en matière huileuse, tels que les marcs d'olive. On ne saurait trop en-

(1) On remarquait à l'exposition de Londres, dans la vitrine de M. Deiss, un spécimen de savon, blanc à la surface, légèrement verdâtre à l'intérieur, réunissant les qualités des savons fabriqués avec la pure huile d'olive extraite dans la grande usine de M. Daninos, près de Pise, où l'on obtient chaque jour de 3 à 5,000 kilogrammes d'huile en traitant de 24 à 36,000 kilogrammes d'olives pressées.

courager la culture des oliviers, particulièrement en France, en Algérie, en Italie, en Grèce et en Espagne. Or cette culture, dans les climats qui lui conviennent, occupe souvent des terrains en pente où nulle autre ne saurait être entreprise, car il a fallu parfois, ainsi que j'ai pu le remarquer sur les coteaux de Lucques, ramener et soutenir la terre végétale autour de chaque pied d'olivier par un encaissement en murailles de pierres sèches. La culture de ces arbres peut profiter mieux que toute autre de certains engrais riches, mais d'une décomposition si lente et tellement difficiles à désagréger qu'on ne peut souvent les appliquer avec économie aux cultures annuelles. Les débris des cornes et *onglons* de quelques animaux, des tissus de laine et de soie, les os eux-mêmes lorsqu'on ne peut disposer de moyens économiques pour les concasser ou les broyer, tous ces engrais résistans conviennent parfaitement aux oliviers, car, enfouis autour de chaque pied, ils peuvent y demeurer sans inconvénient: ils cèdent peu à peu, pendant cinq, huit ou dix années, les élémens organiques et minéraux, entretiennent, sans qu'on ait à s'en occuper, une alimentation graduelle, et ce qui dans les terres labourables serait un défaut constitue en ce cas leur principale qualité.

Au point de vue de l'industrie, du commerce et de l'économie domestique, l'innovation qui consiste à traiter les marcs d'olive offre plusieurs avantages notables faciles à comprendre, et que l'exposition de Londres a mis particulièrement en relief. En voyant exposé pour la première fois un savon d'une qualité tout exceptionnelle et en décernant à l'unanimité la médaille au fabricant, la plupart des jurés ne savaient pas cependant que le produit, supérieur par sa qualité, revenait à un prix moins élevé que le plus grand nombre des savons usuels : c'est qu'il était à peu près le seul qui ne contînt pas d'autre matière grasse que celle des olives, et que, ses caractères extérieurs ne ressemblant pas aux produits connus et classés dans le commerce, il était indispensable de l'offrir à meilleur marché pour décider les négocians à l'acheter.

Il est permis d'entrevoir le moment où l'exploitation des marcs d'olive, agrandie en vue d'en extraire toute la substance oléagineuse, prendra des proportions considérables. On pourrait s'en faire une idée en se rappelant que les 30 ou 40 millions de kilos d'huile d'olive obtenue chaque année en France représentent bien au-delà de 100 millions de marcs exprimés, que les quantités annuellement produites en Italie, en Grèce et en Espagne sont quatre fois plus grandes. Déjà plusieurs manufacturiers s'occupent de l'établissement dans ces pays d'huileries perfectionnées, et tout leur présage un succès fort désirable. Cette source nouvelle d'une matière première utile à nos savonneries sera loin de leur suffire et de fermer les débouchés à la

production directe, non-seulement des huiles d'olive, mais encore de plusieurs substances grasses employées dans la saponification et fournies par le travail agricole (1).

L'intérêt de l'agriculture dans les transformations des matières grasses en savons, en acides gras solides (*stéarique, margarique*) et liquide (*oléique*), n'est pas moins manifeste au double point de vue des débouchés offerts à ses produits bruts et des résidus applicables à la fertilisation du sol, sans compter l'utilité des moyens économiques de blanchissage du linge dans les campagnes. La fabrication des savons usuels représente une grande industrie chez les différens peuples civilisés; si l'on compare entre eux les produits de ce genre qui caractérisent plus ou moins nettement chacune des industries locales, on constate plusieurs faits curieux. L'antique savonnerie de Marseille, avec ses produits marbrés *bleu pâle* et *bleu vif*, à *manteau blanc* ou *grisâtre*, et ses savons en masse toute blanche, se présente en première ligne avec les caractères distinctifs dus à l'emploi de l'huile d'olive unie en certaines proportions aux huiles d'arachide et de sésame. En tout cas, complétement saponifiés à l'aide de la soude artificielle, ils offrent, avec le cachet de nos manufacturiers en renom, les garanties désirables d'une composition bien définie, et surtout d'une proportion d'eau limitée par le procédé même de cette fabrication spéciale.

Parmi les produits analogues de toutes les nations, nous n'avions pu en rencontrer aucun qui réunît ces qualités et présentât les caractères distinctifs de la marbrure marseillaise, lorsqu'en coupant en deux transversalement une brique d'un savon grisâtre, salie par la poussière dans la caisse mal jointe que nous venions de faire ouvrir, nous y reconnûmes la marbrure bleuâtre interne, entourée de

(1) En consultant sur ce point les registres de la douane française, on reconnaît que la production des huiles d'olive, en y comprenant même celles de l'Algérie, aussi bien que des huiles tirées des graines oléagineuses ou des suifs et matières grasses fournis par les espèces bovine, ovine et porcine entretenues dans nos fermes, est loin de balancer la consommation de nos usines. Les importations destinées à combler le déficit se sont élevées en 1860 aux quantités suivantes :

Huiles d'olive	19,673,000 kilos.
— de palme	3,978,712
— de graines oléagineuses	13,508,199
Quantité équivalente aux 98,190,000 kilos de graines importées	39,276,000
Suifs et graisses de bœuf, mouton, porc, etc.	2,753,404
	79,189,315 kilos.

C'est environ 80 millions de kilos de matières grasses, ou une valeur dépassant 100 millions de francs, qui représentent l'importance du placement offert par notre commerce intérieur à l'agriculture nationale.

la couche externe blanchâtre ou du *manteau pâle*, ainsi que l'odeur aromatique particulière aux produits des fruits de l'olivier, en somme les marques typiques du beau savon marbré de Marseille. Cette caisse était au nombre des colis expédiés de l'Italie, et cependant les autres produits des savonneries italiennes étaient loin de manifester une aussi parfaite fabrication. Notre étonnement cessa lorsque la localité d'où venait ce remarquable produit se trouva révélée par le numéro d'inscription : la caisse avait été en effet expédiée de Savone, c'est-à-dire du lieu même qui fut le berceau de l'antique industrie introduite dans notre grande ville maritime par les encouragemens de Colbert.

On ne saurait hésiter à mettre au premier rang des applications contemporaines des matières grasses, la plupart d'origine animale, les transformations qu'on leur fait subir à l'aide des saponifications spéciales qui permettent d'en extraire les acides solides, blancs, formant les bougies de luxe universellement connues de nos jours sous le nom de *bougies stéariques*. Meilleures et moins chères que les anciennes bougies de cire, elles tendent à se substituer de plus en plus à la nauséabonde chandelle, à mesure que la préparation se perfectionne et devient plus économique. On sait que la belle industrie des bougies stéariques repose sur une des plus remarquables séries de recherches expérimentales accomplies dans le silence du laboratoire. M. Chevreul, l'auteur de ces travaux célèbres, en s'associant à un savant du même ordre, Gay-Lussac, indiqua les principaux moyens d'en réaliser les applications manufacturières. Emploi des matières grasses extraites des produits et résidus agricoles sous une forme de plus en plus appropriée aux exigences du goût et de l'hygiène, telle fut dès lors la préoccupation de quelques industriels, dont l'intérêt se conciliait en cette occasion avec celui des grands agriculteurs. Cependant bien des difficultés pratiques restaient à résoudre, et elles ont été vaincues principalement par deux habiles manufacturiers français, MM. de Milly et Motard. Dans cette voie industrielle, de très grands progrès ont été graduellement accomplis depuis les expositions internationales ouvertes à Londres en 1851 et à Paris en 1855; quelques innovations remarquables dans la même direction ont même été introduites plus récemment encore; il s'en est suivi une élévation sensible dans le cours des suifs de bœuf et de mouton, par conséquent une valeur plus grande des animaux de boucherie et un encouragement de plus à l'élève du bétail.

En France surtout, la saponification sulfurique et la distillation des acides gras, toutes ces opérations si intéressantes pour l'emploi de nos ressources végétales et animales, ont reçu de nouveaux et remarquables perfectionnemens. La saponification sulfurique par

exemple se fait plus rapidement et dans de meilleures conditions hygiéniques. Jusqu'en 1854, l'opération durait environ dix-huit heures, et pendant tout ce temps la réaction de l'acide déterminait la formation d'abondantes vapeurs d'acroléine, très incommodes, âcres et insalubres. L'altération d'une partie de la matière grasse et de la glycérine occasionnait la production d'une matière goudronneuse et une déperdition assez grande. Entre cet état de choses et l'industrie graduellement perfectionnée par MM. Knab, Petit et de Milly, les différences sont très grandes : au lieu d'employer dix-huit heures, la réaction, à l'aide de doses et d'une température convenables, est tellement prompte qu'on la dit *instantanée;* une demi-heure y suffit pour 2,000 kilos : plus de dégagement d'acroléine, à peine une légère émanation de gaz acide sulfureux promptement dissipée; après un lavage à l'eau acide chauffée par la vapeur et un semblable lavage par l'eau pure, la substance grasse, brune, desséchée, se trouve toute préparée pour la distillation. La distillation des acides gras s'opère facilement sous l'influence d'un courant de vapeur que chauffe un serpentin en fer enveloppé de flammes; cette vapeur d'eau, introduite à 250° environ dans l'alambic, entraîne les acides volatils qui se condensent avec elle dans des réfrigérans entourés d'eau renouvelée ou d'air en mouvement, et l'on voit bientôt s'écouler les liquides aqueux et gras, l'un et l'autre incolores et diaphanes, qui se séparent en vertu de leur densité propre et s'écoulent par deux robinets à des niveaux différens. Ces acides gras, sortis de l'alambic fusibles à la température de 42 à 44°, sont plus durs après le refroidissement que l'huile de palme ou le suif d'où ils proviennent, et débarrassés de l'odeur plus ou moins forte de la matière brute; mais ils ne sont pas assez solides encore pour former de belles bougies *sèches et sonores*. Afin de leur donner ces qualités, il est nécessaire d'éliminer la portion fluide du mélange; on y parvient en laissant cristalliser les acides solides, et en séparant, à l'aide de deux pressions énergiques, l'une à froid, l'autre à chaud, les acides gras liquides ou fluidifiés (1).

Dans la vaste usine Price et Ce, dirigée par M. Wilson, aux environs de Londres, j'ai pu reconnaître aussi certaines améliorations très dignes d'intérêt à différens points de vue. Une partie de la dis-

(1) Ici se présentait souvent une difficulté sérieuse, qu'un nouveau perfectionnement, fondé sur d'intelligentes observations de MM. Petit, a permis de vaincre. Cette difficulté tenait à ce que certains suifs provenant des moutons pour la plupart et saponifiés à la chaux, ou les huiles de palme acidifiées, puis distillées, donnaient des cristallisations en masses confuses, qui retenaient fortement la matière oléiforme. On peut changer ces dispositions cristallines en unissant en proportions déterminées les acides gras, et alors, je m'en suis assuré par une vérification expérimentale, on obtient de volumineux cristaux, entre lesquels les acides fluides, librement interposés, 'écoulent facilement sous l'action des presses hydrauliques.

tillation s'y opère directement sur l'huile de palme au moyen d'un courant de vapeur surchauffée à 300 degrés environ : sous les influences combinées de l'eau et de cette haute température, la glycérine et les acides gras s'hydratent et se volatilisent, puis passent dans un serpentin d'où la condensation les fait écouler liquides et incolores. La *glycérine* (1) surtout, ainsi obtenue plus pure que par tout autre procédé, peut être concentrée, puis redistillée à part dans un alambic à courant de vapeur surchauffée, d'où elle s'écoule directement applicable à ses nouveaux et nombreux usages. C'est vraiment une chose intéressante et curieuse que de voir ce liquide sirupeux, sucré, diaphane, incolore, sortir en un jet continu du serpentin dans cet état de concentration, marquant 28 degrés à l'aréomètre et ne contenant que 10 centièmes d'eau.

La glycérine pure, onctueuse, hygroscopique, rend aujourd'hui d'incontestables services à la médecine et à la chirurgie par ses propriétés spéciales. En interceptant le contact de l'air et en ménageant la souplesse des tissus, elle prévient parfois les irritations locales, apaise les douleurs et s'oppose à une dessiccation nuisible aussi bien qu'aux fermentations putrides. Nos habiles praticiens en ont obtenu de très bons effets contre certaines affections de la peau. Une application industrielle non moins remarquable de la glycérine a été faite en France il y a quelques années. M. Mandet, en vue de maintenir dans les filaments des tulles et des chaînes des tissus une humidité suffisante, essaya d'ajouter de la glycérine à l'encollage : le succès le plus complet a couronné ses efforts, et dès ce moment il n'était plus nécessaire de placer dans des caves les métiers sur lesquels se confectionnent ces tissus, ni d'exposer les ouvriers tisserands à l'insalubrité permanente des ateliers au-dessous du niveau du sol. Les cultivateurs qui préparent les fils de chanvre et de lin ainsi que des toiles avec les produits de leur récolte pourront désormais se soustraire aux dangers du travail dans les lieux humides. De Lyon, ce perfectionnement remarquable s'est propagé dans nos autres villes manufacturières, et l'inventeur a reçu de l'Académie des Sciences une récompense sur la fondation Monthyon, pour avoir rendu ainsi une industrie moins insalubre.

Plusieurs faits du même genre, c'est-à-dire témoignant d'une philanthropie éclairée, m'ont paru très dignes d'attention et d'éloges chez M. Wilson. Le personnel nombreux de son établissement se compose en partie de jeunes garçons, et se renouvelle de temps à autre durant le cours de l'année. Avant de mettre les nouveau-ve-

(1) On sait que cette substance, découverte par Scheele dans un produit de la saponification, avait été nommée par lui *principe doux des huiles*; étudiée par M. Chevreul, elle est désignée sous le nom de glycérine en raison de sa saveur sucrée, de γλυκὺς, doux.

nus, arrivant la plupart de leur village, au travail qui désormais occupera presque tout leur temps, l'honorable directeur a voulu leur procurer une instruction suffisante pour qu'ils fussent en état de prétendre ultérieurement à des positions plus lucratives; une école spéciale est instituée en vue de leur donner cette instruction préparatoire. M. Wilson a su de même tirer un ingénieux parti d'une disposition particulière dans l'une de ses opérations. Voulant obtenir un refroidissement des moules à bougies plus rapide et plus économique, il les entoure d'un courant d'eau qui, par un échange de chaleur, atteint bientôt la température de 30 à 35 degrés; le courant est alors dirigé vers un très grand réservoir en maçonnerie, construit à dessein sous la forme d'une vaste piscine, où, trois fois par semaine à tour de rôle, les jeunes garçons et les hommes adultes sont admis à se livrer au plaisir de la natation. Ils trouvent ainsi un moyen agréable et complétement gratuit d'entretenir leur force et leur santé.

Si l'emploi de l'eau froide était utile pour faciliter le démoulage des bougies en solidifiant plus vite et contractant davantage les substances grasses plus fusibles que les nôtres, cette précaution était encore insuffisante. Pour assurer un démoulage plus facile et plus prompt, M. Wilson dispose d'un volume suffisant d'air comprimé qui s'introduit à volonté au bas du moule sous chaque bougie. L'opération est très curieuse à voir : successivement toutes les bougies sortent en apparence spontanément des moules à mesure qu'un des enfans, ouvrant d'une main le robinet à air comprimé, reçoit de l'autre main chaque bougie lancée à l'extérieur et de bas en haut (1).

Parmi les plus remarquables produits que la chimie dans ses rapports avec l'industrie agricole a droit de revendiquer, on peut citer encore une substance solide, blanche, employée pour l'éclairage en concurrence avec les bougies stéariques : on l'obtient par la préparation en grand, le raffinage et le moulage de la *paraffine* sous la forme de bougies translucides (2). Déjà cette innovation apparaissait à l'exposition de 1855; mais alors le succès de la fabrication en grand était douteux, la pureté du produit insuffisante et le prix de revient trop élevé. Depuis cette époque, toutes ces questions ont été résolues favorablement, et quelques incertitudes bien explicables

(1) Je dois ajouter que la machine elle-même à moulage des bougies, avec enfilage continu des mèches, est construite suivant le système perfectionné de MM. Cahouët et Morane, de Paris. La machine de MM. Cahouët et Morane a été adoptée en Angleterre, en Belgique et en Allemagne; on l'y retrouve ordinairement munie du cachet des inventeurs.

(2) La paraffine doit sa dénomination à la singulière propriété de repousser toute combinaison bien définie, ou d'être dépourvue d'affinité, *parum affinis*.

ont pu être dissipées. Les doutes sur l'état naturel de la *paraffine* ne peuvent plus subsister en présence des magnifiques spécimens exposés par MM. Young, de Glasgow, Cogniet et Maréchal, de Nanterre, Hübner, de Rembsdorf en Prusse. Il me paraît néanmoins évident que les houilles proprement dites ne sauraient être considérées comme matières premières de la paraffine, car elles n'en fournissent que des traces légères, même dans les circonstances les plus favorables à l'extraction, telles par exemple que la distillation à l'aide d'une température limitée à 500 degrés. On n'obtient cette utile substance industriellement que des lignites (en y comprenant le *cannel-coal*), des schistes d'Autun et du *bog-head* de l'Écosse, de différens bitumes naturels et des huiles brutes de pétrole ou de naphte, — le bitume de consistance cireuse, *naphtaguil*, de la mer Caspienne, le *petroleum* (1), l'huile de naphte venue de Rangoun, port maritime de l'empire des Birmans, dans les possessions anglaises de l'Inde. Encore les hydrocarbures liquides, surtout les plus légers, qui pendant la distillation se volatilisent et sont recueillis les premiers, ont-ils une valeur vénale représentant, soit d'après les proportions qu'on en obtient par la distillation, soit en raison de leur prix total de vente, dix ou vingt fois le produit net de la paraffine. Quoi qu'il en soit, celle-ci, obtenue solide, blanche, cristalline, demi-transparente, peut être aujourd'hui livrée au même prix que l'acide stéarique commercial, ou un peu au-dessous, c'est-à-dire 200 francs les 100 kilogrammes.

De tels perfectionnemens sont d'autant plus dignes d'attention qu'ils ont eu dernièrement pour conséquence d'assainir les opérations du raffinage de cet hydrocarbure solide. En effet, on employait naguère, pour redissoudre et faire cristalliser la paraffine, le sulfure de carbone, qui était ensuite éliminé par la pression et repris au moyen d'une distillation bien dirigée; mais, quelles que fussent les précautions observées en opérant autant que possible en vase clos, on ne parvenait pas à soustraire complétement les ouvriers aux influences insalubres, parfois même aux effets délétères de di-

(1) Sous la dénomination de *petroleum*, on désigne une sorte d'huile minérale brune, contenant divers hydrocarbures liquides et solides inflammables et brûlant avec une flamme très éclairante. On a fait surgir d'énormes quantités de cette huile en perforant le sol dans certaines localités des États-Unis d'Amérique, notamment en Pensylvanie et dans les possessions anglaises du Canada. La première source de *petroleum* fut découverte près de Tarentum, à 35 kilomètres de Pittsburg. En août 1859, une source creusée à 20 mètres de profondeur produisit 1,800 litres par jour. Il existe maintenant dans l'Amérique du Nord plus de deux mille sources creusées jusqu'à 200 mètres, et dont la plus productive fournit journellement 300,000 litres. La production s'élève maintenant par semaine à près de 57 millions de litres. — Du 1er janvier au 15 mai 1862, New-York, Philadelphie et Boston ont exporté 13,651,130 gallons ou 1 milliard 657,613,000 litres de *petroleum*.

vers genres ou à l'action asphyxiante du dissolvant : on sait que ce liquide, très volatil, qui bout à 48 degrés, émet des vapeurs à toutes les températures atmosphériques, et qu'il expose d'ailleurs, par son inflammabilité toujours imminente, à de grands dangers d'incendie. Il est sans doute inutile d'ajouter que les produits de la combustion du sulfure de carbone dans l'air y introduisent ou y laissent plusieurs gaz vénéneux ou irrespirables, l'acide sulfureux, l'acide carbonique, l'azote et parfois l'oxyde de carbone, pour démontrer tout l'intérêt qui devait s'attacher à la suppression de cet agent chimique et à la substitution d'un réactif bien moins dangereux dans l'industrie du raffinage de la paraffine. Tel fut précisément le but atteint par M. Cogniet, lorsqu'il parvint à remplacer le sulfure de carbone par les hydrocarbures légers obtenus dans les premiers produits de la rectification des huiles de petroleum (1). La fabrique de MM. Cogniet et Maréchal est organisée de façon à livrer 5 ou 600 kilos de paraffine chaque jour. L'industrie stéarique peut donc tirer parti de cette innovation, qui se rattache encore indirectement aux applications de la chimie à l'agriculture. Il semble, à première vue, qu'on n'en puisse dire autant d'un autre genre de fabrication, celui des bougies dites *diaphanes*. Ici encore pourtant l'intérêt agricole est en jeu, puisqu'il s'agit soit d'une concurrence, soit d'une aide apportée à l'industrie stéarique. La bougie diaphane, formée de *cétine* vulgairement appelée *blanc de baleine*, bien que la baleine n'en fournisse pas, est obtenue en éliminant la substance huileuse et en soumettant à une clarification attentive la portion solide de la matière grasse secrétée dans une cavité cranienne au-dessus du cerveau des cachalots. Cette extraction, depuis longtemps pratiquée en France par M. Lajonkaire, est exploitée aujourd'hui par MM. Cogniet et Maréchal; elle constitue en Angleterre une importante industrie qui tient engagés de grands capitaux.

Les agriculteurs et les économistes se sont tour à tour alarmés ou réjouis des changemens nombreux accomplis depuis cinquante ans dans les diverses industries qui demandent des moyens d'éclairage au travail agricole (2). Les derniers progrès constatés à l'exposition

(1) M. Garreau, professeur de physiologie, a proposé une application utile du sulfure de carbone pour la destruction des insectes dans l'emmagasinage des grains, et M. Doyère a réalisé en grand cette pensée dans son système de conservation des blés en silos souterrains doublés de tôle enduite de bitume.

(2) On aurait pu craindre par exemple que le développement des plantations de conifères, notamment des pins maritimes, ne fût entravé par la concurrence que font à un de leurs produits principaux, à l'essence de térébenthine, les composés liquides incolores, très volatils, extraits des goudrons de houille et des huiles minérales de schiste et de *petroleum;* mais voilà qu'en dépit de cette large concurrence le cours de l'essence de térébenthine s'élève assez rapidement. Il ne faut pas s'en étonner : toutes les applications se sont multipliées à mesure que les moyens d'y satisfaire se développaient; cette

de Londres étaient de nature à produire des émotions semblables, et l'industrie stéarique, en voyant naître des industries rivales, pouvait se croire menacée dans son développement. Aujourd'hui cependant de nombreux exemples ont prouvé que les inventions anciennes se perfectionnent et grandissent plutôt qu'elles ne souffrent au contact des inventions nouvelles. Qu'on se rappelle le moment où l'éclatante lumière du gaz sembla porter un défi victorieux à tous les autres modes d'éclairage. Les grandes exploitations agricoles qui croyaient une branche de leur production compromise poussèrent à cette époque un cri d'alarme en Angleterre comme en France. Le parlement reçut de nombreuses pétitions appuyées par des milliers de signatures, et qui signalaient l'emploi nouveau du gaz comme devant apporter une perturbation profonde dans les industries agricoles et manufacturières qui tiraient de l'ancien éclairage un revenu assuré. La production de la viande même, à en croire les alarmistes, était menacée par suite d'une énorme dépréciation dans la valeur des suifs, et la culture des plantes textiles et oléagineuses était gravement compromise, car ni le suif ni l'huile ne pourraient lutter contre le gaz. Toutes ces appréhensions, on le reconnut plus tard, étaient chimériques. La nouvelle source de lumière tirée des combustibles minéraux produits et consommés dans des proportions qui dépassaient les calculs les plus ambitieux n'a pourtant fait éliminer des transactions commerciales aucun des produits animaux ou végétaux pour lesquels on redoutait cette concurrence inattendue. Bien au contraire, la valeur de ces produits s'est augmentée depuis l'emploi de l'éclairage au gaz, et de plus récens progrès industriels ont même ouvert des débouchés inconnus naguère à des produits de la végétation intertropicale dont les cours se sont également relevés.

fois encore d'ailleurs les progrès de la consommation dépassaient ceux de la production. On sait que diverses innovations contemporaines ont offert d'importans débouchés aux bois résineux. Citons d'abord l'établissement des lignes télégraphiques, qui emploient un si grand nombre de poteaux pour suspendre les fils métalliques, puis l'application des pins écorcés pour le chauffage des fours, la préparation au sulfate de cuivre de ces bois employés dans les constructions et pour former des traverses de chemins de fer. La crise américaine, en diminuant l'exportation des bois du Nouveau-Monde en Angleterre, est venue elle-même ouvrir aux produits résineux des landes voisines de Bordeaux un débouché considérable. On exporte aujourd'hui en Écosse, pour le fonçage des puits de mines, de jeunes pins extraits de nos grandes plantations, et on introduit en retour des chargemens de houille. Les terres comprises entre la mer et les vallées de l'Adour et de la Garonne cessent ainsi d'être improductives; elles se couvrent de cultures diverses, et principalement d'essences forestières parmi lesquelles le pin maritime occupe le premier rang. Après sept ans de semis, les jeunes pins fournissent en échalas pour les vignobles un produit de 15 à 18 fr. par hectare; — de 10 à 11 ans, on en retire des poteaux de mines; de 12 à 20, des poteaux télégraphiques. Après 30 ans de semis, une superficie d'un hectare peut contenir deux cents arbres produisant chacun, par la résine qui s'en écoule et qu'on recueille, un revenu annuel de 40 fr.

Ces résultats n'ont rien que de facilement explicable. Le nouveau mode d'éclairage créa dans le public des exigences nouvelles. On reconnut que les moyens usités jusqu'alors étaient insuffisans, on les perfectionna. Le mécanisme des lampes, la préparation des diverses substances propres à fournir de la lumière furent l'objet d'améliorations considérables et multipliées. Les cours commerciaux des huiles et des suifs se soutinrent donc, puis se relevèrent sur tous les marchés, et en Angleterre, quand les pétitions dont nous parlions plus haut furent soumises aux délibérations des chambres, la situation des industries qui s'étaient regardées comme compromises était redevenue si satisfaisante qu'il n'y avait plus lieu de donner suite à leurs réclamations.

En France, à Paris surtout, la marche des faits n'a pas été moins significative. Prenons pour exemple l'année 1861. La consommation annuelle du gaz s'est élevée alors, pour Paris seulement, à 84,271,483 mètres cubes, alimentant chaque soir 485,682 becs allumés pendant cinq heures en moyenne, et représentant une lumière plus grande que celle de 600,000 lampes Carcel brûlant chacune 42 grammes d'huile par heure. Malgré cet énorme accroissement de la lumière minérale, les matières grasses et huileuses que fournit l'agriculture n'ont pas suffi à la consommation générale, et il a fallu ouvrir de larges débouchés aux huiles de palme, transformées chez nous par la distillation en acides gras cristallisables et en glycérine sirupeuse. L'huile de coco, tirée des îles de l'Océanie et des contrées équatoriales de l'Amérique, a également trouvé de nouvelles applications.

Si le gaz avait un moment paru devoir éloigner de la consommation les suifs et les huiles, ceux-ci, surtout depuis les derniers perfectionnemens, semblaient devoir supprimer la cire. Il n'en a rien été non plus. Tandis que l'industrie stéarique introduisait des bougies plus blanches et de moitié moins coûteuses dans les salons, dans les églises et même jusque dans la basilique de Saint-Pierre à Rome (1), nos ruches n'étaient point pour cela délaissées. Jamais au

(1) L'industrie stéarique ne se propagea point sans peine en Italie. D'abord installée sur les bords de l'Adriatique, elle pénétra peu à peu à Calci près de Pise, puis à Florence, Livourne, Turin et Milan. Aujourd'hui les usines de ces diverses localités livrent annuellement 2,500,000 kilos d'acides gras sous forme de bougies, d'acide oléique ou de savons. Le difficile n'était pas de produire de belles bougies, mais de les vendre. Le principal débouché manquait, car conformément aux prescriptions de la liturgie on ne devait brûler que des bougies de pure cire dans les cérémonies religieuses si multipliées au-delà des Alpes. Pour faire admettre leurs produits dans les offices du culte, les manufacturiers italiens durent entrer avec la cour de Rome dans des négociations où l'on voit échouer d'ordinaire les plus fins diplomates. Leur réussite fut complète, et la nouvelle industrie chimique put s'installer à Rome même, dont les produits stéariques (obtenus dans la fabrique de MM. Muti, Papazzuri et Marquis) se faisaient remarquer à l'exposi-

contraire l'industrie rurale qui produit la cire n'a été plus florissante. On peut s'en rapporter sur ce point aux détails donnés dans ses savantes leçons par un habile apiculteur, M. de Beauvoys, qui encourage de tous ses efforts cette sorte de culture spéciale. On peut consulter enfin les exacts relevés de nos douanes, et on y verra qu'en 1861 il ne nous a pas fallu moins de 600,000 kilos de cire importés de l'étranger pour compléter nos approvisionnemens. On trouvera les causes de cette anomalie apparente, si l'on songe que les fabrications nouvelles des bougies stéariques et de paraffine réclament le concours de la cire pour donner à leurs produits un poli plus doux et un point de fusion plus élevé. Ainsi les nouveaux procédés tournent à l'avantage des plus modestes branches du travail agricole, en même temps qu'ils favorisent, appliqués aux graines oléifères, un meilleur emploi de tous les produits des grandes exploitations.

Les graines oléifères nous ramènent à l'agriculture proprement dite. Il est une de ces graines qui offre un grand intérêt en ce moment, non tout à fait par l'huile grasse qu'on en extrait, mais par la matière textile qu'elle fournissait jusqu'à nos jours en plus grande abondance que l'ensemble des autres végétaux : on comprend que nous voulons parler de la graine du cotonnier enveloppée de ces filamens plus ou moins longs et fins formés de cellulose presque pure, qui adhèrent, comme d'autres poils végétaux, à la surface corticale, et constituent les variétés des cotons commerciaux. La redoutable disette de cette matière première, qui n'alimente plus en proportion suffisante le travail dans les filatures et les ateliers de tissage depuis les effroyables développemens de la guerre américaine, cette disette, dont la funeste influence menace surtout d'une inactivité ruineuse la population ouvrière de la Grande-Bretagne, donnait un intérêt tout particulier à l'exposition dans le palais de Kensington des produits textiles envoyés des différentes parties du monde. Ces produits ont été soumis à un examen approfondi dans des conditions remarquables qui méritent de fixer un instant notre attention. La quatrième classe du jury international, dont j'étais vice-président, comprenait dans ses attributions variées l'étude des cotons bruts; la section spéciale choisit pour rapporteur M. Barral, et, voulant s'éclairer de l'avis des manufacturiers les plus compétens de Manchester, Liverpool et Mulhouse, en désigna plusieurs comme experts, notamment M. Jean Dollfus et M. Bazbey, membre du parlement. Était-il possible de développer la production cotonnière en diverses contrées au point de subvenir à l'énorme déficit dans les importa-

tion de Londres à côté du seul envoi de cire pure venu du territoire romain et fourni par l'usine de M. Castrati. Qui disait donc que rien ne peut changer dans la ville éternelle?

tions pendant la durée de la guerre américaine et de résister plus tard à la concurrence des états du sud? Telle était la question à résoudre. Il fallait rechercher en outre quelles étaient les circonstances les plus favorables au développement de cette grande industrie agricole.

Afin d'atteindre ce double but, on établit une comparaison générale entre tous les échantillons de ce genre envoyés des différens pays producteurs, et l'on prit pour commune mesure de la qualité l'estimation de la valeur commerciale. A cet égard, les appréciations ont offert un tel caractère de certitude que la même variété, présentée à plusieurs reprises sous des numéros différens à M. Bazbey, fut estimée au même prix par ce très habile expert. La valeur vénale des cotons égrenés peut différer beaucoup dans les mêmes localités suivant la variété de la plante, la culture, la nature du produit, la longueur des filamens et les soins donnés à la récolte et à l'égrenage : c'est ainsi que, parmi tous les spécimens venant des Indes, les évaluations ont varié entre 5 fr. 52 cent. et 1 fr. 15 cent. le kilogramme. La valeur des cotons naturellement colorés n'a dépassé en aucun cas ce dernier prix. Des variations plus grandes encore se sont manifestées parmi les soixante-cinq échantillons des colonies britanniques : les estimations des experts ont signalé des différences comprises entre les limites de 2 fr. et de 11 fr. 20 c. le kilogramme. Pour bien comprendre l'influence qu'exercent ici la variété cultivée, les procédés de culture et de récolte, probablement même le climat, il faut se rappeler que des graines importées de nos Antilles à la Caroline du sud ont pu produire l'un des cotons les plus beaux que l'on connaisse; désigné sous le nom de *sea-island*, il fut évalué au prix de 9 fr. 80 c. le kilogramme, tandis que les plus hautes évaluations des spécimens envoyés de la Guadeloupe ne dépassèrent pas le taux de 6 fr. 65 c.

Les spécimens des meilleures variétés exposées par notre département de l'Algérie se rapprochent beaucoup des cotons *longue soie* les plus estimés des colonies anglaises, Queen's-Land et la Jamaïque. En définitive, dans les Indes et les colonies anglaises, en Algérie et dans nos colonies, dans les colonies hollandaises et quelques autres contrées, la culture des cotonniers semble pouvoir être développée avec avantage, surtout en présence des cours commerciaux, portés au double déjà et triplés parfois depuis le commencement de la guerre américaine. Sans doute ces cours s'abaisseront après la lutte, lorsque les communications deviendront entièrement libres, et cependant la culture pourra rester profitable, mais à une condition : c'est qu'on fera choix des meilleures variétés en cultivant de préférence sur les terres algériennes les cotonniers produisant les *georgie longue soie*. Si d'ailleurs on donne des soins con-

venables à la culture comme à la récolte en adoptant les nouvelles machines à égrener si ingénieuses et si économiques, la valeur des produits atteindra de 8 à 11 fr. le kilogramme, et ces prix seront assez rémunérateurs pour compenser l'excédant des frais du travail libre. Il en sera probablement de même dans nos colonies et dans les colonies anglaises et hollandaises, en Égypte, sans parler du Brésil (1). Par ces mesures, on parviendra sans doute à éviter les dangers d'une situation qui fait dépendre le travail et l'existence pour un grand nombre d'hommes de la production d'une seule contrée. Il y a douze ans, un désastre plus grand encore accablait l'Irlande, qui attendait sa principale alimentation d'une seule culture. A la même époque aussi, une nouvelle source de revenu s'offrait à ce pays. Dès lors en effet, les agriculteurs et les économistes anglais étaient préoccupés des moyens de soustraire leurs manufactures à la nécessité d'attendre de l'Amérique la plus grande partie de leurs approvisionnemens en matières textiles végétales; une grande association pour l'amélioration et le développement de la culture du lin se formait en Irlande, et constatait une production croissante de fibres textiles plus résistantes que celles du coton (2). Malheureusement la progression s'est ralentie, et n'a pu justifier encore les espérances que le premier élan avait fait naître, et qui semblaient promettre à la fois une plus abondante matière textile (3) et une plus large production d'une graine oléagineuse des plus utiles à l'alimentation comme à l'engraissement des animaux entretenus dans les fermes.

Tels sont quelques-uns des résultats les plus notables et les plus récens de l'intervention de la chimie dans l'agriculture. Il reste à montrer quel secours ont apporté à l'industrie agricole les derniers perfectionnemens de la mécanique.

(1) Les manufactures européennes ont reçu dans le cours de l'année 1860 :

Des États-Unis d'Amérique	716,000,000 de kil. de coton.
Des Indes anglaises	92,000,000
De l'Égypte	27,000,000
Du Brésil	10,000,000
Des Indes occidentales et des autres pays	5,000,000
En totalité	850,000,000 de kilos.

Sur cette quantité, la consommation de la France s'est élevée à 123,702,087 kilos. L'Algérie en a fourni seulement 59,654 kilos.

(2) La différence principale entre les deux matières textiles tient à ce que l'une d'elles, constituée par les poils plus ou moins longs développés à la périphérie de la graine des cotonniers, est formée de tubes à parois très minces, tandis que l'autre, représentant les longues fibres corticales composées de cellules soudées les unes au bou des autres), est formée de tubes à parois épaisses.

(3) Ce ne sont pas seulement les filatures, les ateliers de tissage, d'impression et de teinture qui manquent actuellement de matières premières; les papeteries, déjà au dépourvu avant la crise américaine, vont se trouver plus fortement atteintes.

II.

Dans presque toutes les industries chimiques annexées aux exploitations rurales, la mécanique joue un rôle considérable; parfois aussi elle vient puissamment et seule en aide à l'agriculture. Sur ce point, l'exposition universelle de 1862 et le concours de Battersea ont mis de nouveaux faits en lumière : on a pu constater des améliorations importantes dans la construction des ustensiles et machines agricoles; on a vu s'introduire dans toutes les grandes fermes des locomobiles à vapeur qui mettent en mouvement les batteuses, les tarares-ventilateurs, les trieuses, les concasseurs de grains et tourteaux, etc. Dans toutes ces applications, à coup sûr on peut désirer et attendre des perfectionnemens ultérieurs; mais les services qu'elles rendent ne laissent plus de prise au doute. Il en était autrement jusqu'à ce jour de l'utilité pratique des machines transmettant la force aux ustensiles aratoires. Les chevaux ou les bœufs attelés aux araires et aux charrues doivent-ils toujours figurer au frontispice des ouvrages d'agriculture qui mettent en honneur le labourage? En un mot, le labourage à vapeur peut-il être avantageusement réalisé, soit par exception, soit dans tous les cas? Les meilleurs esprits restaient partagés sur ce point avant les deux récentes solennités industrielles et agronomiques de Kensington et de Battersea; depuis lors, cette grande question agricole semble définitivement résolue, et voici dans quelles conditions elle se présente aujourd'hui.

Jusqu'à ce jour, dans les circonstances locales les plus favorables, le labourage mécanique s'exécutait assez facilement à l'aide d'une machine fixée sur un point du champ avec son générateur. Un câble en fil de fer entourait la pièce de terre; le mouvement qui était transmis à ce câble par la machine se trouvait facilité par de grandes poulies adaptées à des bâtis en fer maintenus eux-mêmes et avancés, à chacun des parcours de la charrue à quatre socs, d'une distance égale à la largeur du quadruple sillon énergiquement tracé; un homme assis sur la volumineuse charrue pouvait en guider la marche, faire varier à sa volonté la pénétration des socs dans le terrain et régler la profondeur du labour. Pour cultiver ainsi un hectare de terrain ayant la configuration régulière d'un carré de 100 mètres de côté, il fallait employer 400 mètres de câble (outre les attaches et les portions enroulées); encore était-ce un minimum, car un hectare rectangulaire de 200 mètres sur 50 eût exigé un câble de 500 mètres de long : le poids, dès lors considérable, occasionnait beaucoup de frottement et une prompte usure. Dans ces

conditions, la dépense de force mécanique et les frais de réparation laissaient douteuse la question d'économie.

Deux innovations remarquables, réunies surtout dans le système d'un mécanicien anglais, M. Fowler, ont très avantageusement modifié les conditions du travail : en substituant au fil de fer le fil d'acier pour former le câble, on a diminué de beaucoup le poids et obtenu une force et une résistance plus grandes au frottement; on se sert, pour imprimer le mouvement, d'une locomobile qui se déplace en même temps que les bâtis, maintenus par des ancres circulaires et portant les poulies de renvoi. Il n'est plus besoin d'entourer le champ; la longueur du câble est diminuée de moitié, des trois cinquièmes ou davantage, suivant la configuration de la pièce de terre : nouvelle cause de diminution des frais de réparation et de la dépense de force mécanique. On comprendra sans peine que de telles améliorations aient pu assurer le succès du labourage à vapeur. En effet, de l'avis des ingénieurs et des agronomes compétens que j'ai consultés à Londres, notamment M. Denison, président de la chambre des communes, M. Mechi, un agriculteur très distingué, et M. Manby, membre et secrétaire honoraire de l'association des ingénieurs civils, le problème est favorablement résolu pour le plus grand nombre des localités en Angleterre. Des entrepreneurs se chargent maintenant de labourer pour les cultivateurs à des prix plus bas qu'il n'en coûtait naguère, — par exemple à 24 ou 25 francs l'hectare.

En France, les conditions seront généralement un peu différentes : les prix de la houille, du fer et de l'acier sont plus élevés et les terres moins bien ameublies; toutefois il restera sans doute un bénéfice suffisant encore pour décider nos fermiers à suivre cette méthode. La question au surplus ne peut manquer d'être résolue bientôt, car M. Bella, le savant directeur de la grande ferme-école de Grignon, vient d'installer le labourage à vapeur sur ce domaine, et les premiers résultats lui ont paru avantageux. M. Cail, propriétaire à La Briche, près de Tours, d'une ferme de 1,400 hectares, a pris, pour installer prochainement ce système, des dispositions très convenables, que j'ai examinées avec MM. Amédée Durand et Magne, membres de la Société d'agriculture de France. Il n'est pas hors de propos d'indiquer ici l'une de ces dispositions spéciales, car ce sera répondre à une objection faite avec raison en d'autres circonstances contre l'emploi du labourage mécanique. M. Cail a creusé dans toute l'étendue du terrain de sa ferme de larges fossés, profonds de 2 à 3 mètres suivant les pentes naturelles, destinés à recevoir et à laisser écouler les eaux amenées de tout un ensemble de drainage par des conduites principales. Ces eaux courantes, qui ont fait donner le nom de *rivières* à ces larges fossés, ne s'élèvent pas bien haut dans l'état ordinaire; mais en disposant avec

quelques planches un barrage sur un point quelconque du parcours, l'eau y monte aussitôt, et forme un bassin d'une profondeur suffisante pour alimenter, à l'aide d'un tube aspirateur, la pompe d'une locomobile. Il suffira donc de diriger cette machine près du bord des fossés, et parallèlement à cette direction, avec le bâtis fixé par les ancres et portant les poulies de renvoi, pour se procurer constamment l'eau d'alimentation nécessaire à la production de la vapeur. Il deviendra ainsi bien facile de réaliser économiquement une des plus importantes conditions du labourage mécanique, tout en donnant aux eaux du drainage une destination nouvelle, inconnue encore à l'époque où nous signalions ici même (1) divers emplois profitables de ces eaux. Quelques autres circonstances doivent également préoccuper ceux qui tiendraient à ne pas faire du nouveau système une application trop coûteuse : une étude attentive des terrains est nécessaire, si l'on ne veut rencontrer de fâcheux obstacles au libre passage des câbles. En effet, même alors que la surface à labourer est restreinte et ne dépasse point un demi-hectare, les frais de déplacement et d'installation des machines et appareils peuvent porter la dépense du labourage à la vapeur au-delà du prix coûtant des labours usuels. Certains obstacles s'élevant au-dessus de la superficie du sol, quelques arbres notamment ou des rochers en saillie, que la charrue légère à un seul soc, tirée par deux chevaux, peut aisément contourner, forceraient à démonter les câbles, à déplacer sans effet utile la quadruple charrue ainsi que la locomobile, et on laisserait en définitive inachevé un travail dispendieux.

Il y a loin toutefois de la pratique traditionnelle du labourage à l'emploi de cet énergique engin mécanique que nous venons de décrire, et qui creuse dans son mouvement rapide un quadruple sillon. Qu'est devenue, dira-t-on peut-être dans quelques années, l'antique charrue, traînée péniblement par des chevaux ou par des bœufs à la marche somnolente? qu'est devenu ce rude travail du laboureur s'épuisant en efforts pour guider l'ustensile aratoire, pour aiguillonner ses animaux parfois indociles et maintenir à grand'peine la direction, l'espacement des sillons et la profondeur des raies, — travail qui suppose d'ailleurs une adresse spéciale, habituellement encouragée dans les concours (2)? A cette occasion encore, quelques craintes se sont manifestées. Le nouveau labourage mécanique ne doit-il pas, en se propageant, nuire à l'élève du bétail? Nous ne le pensons pas, et, loin de redouter une aussi fâcheuse conséquence,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1861.

(2) On a même très souvent remarqué que l'adresse des valets chargés de tenir les mancherons de la charrue exerce la plus grande influence sur le travail de l'instrument aratoire. Quelques-uns de ces ustensiles néanmoins produisent des effets indépendans de l'adresse exceptionnelle du laboureur. L'une des dispositions les plus nouvelles et les

il nous semble qu'à ce point de vue même on aurait tout intérêt à substituer les machines aux moteurs vivans. En effet, le travail des animaux est l'équivalent d'une partie de la nourriture qu'ils consomment; la science d'observation nous apprend que ce travail s'oppose à l'accumulation des substances assimilables dans leurs tissus, de même qu'à la sécrétion du lait. Ainsi, dans l'intérêt de l'amélioration des terres cultivées, de la production des subsistances et de l'augmentation des engrais, il est désirable que le labourage à la vapeur se généralise.

Parmi d'autres innovations qui intéressent l'agriculture et empruntent le secours de la mécanique, on a pu remarquer à l'exposition de Londres un nouvel appareil destiné à la conservation des grains : le grenier aérateur et ventilateur d'un manufacturier français, M. Devaux. Sans doute la conservation des grains au moyen de courans d'air ou de différens autres gaz n'est pas une idée nouvelle. Duhamel l'avait réalisée en entassant le blé sur le faux fond troué d'une caisse ou d'une cuve en bois, puis en insufflant de l'air atmosphérique sous le faux fond. M. Salaville desséchait et *assainissait* les grains par des injections d'air ou de gaz, et principalement d'acide sulfureux gazéiforme produit à l'aide de la combustion du soufre. Le grenier cylindrique tournant sur son axe inventé par Vallery, dont on peut voir un modèle exact au Conservatoire des arts et métiers, et dont un spécimen destiné aux petites exploitations rurales se retrouvait à l'exposition de Londres, est de tous probablement celui qui conserve les grains dans les conditions les plus naturelles. Un autre inventeur, Dartigues, avait en 1820 réalisé l'aération et les mouvemens des grains par des chutes successives entre des trémies superposées. Depuis lors, M. de Coninck, du Havre, obtint de semblables résultats par des dispositions plus efficaces et moins dispendieuses. Enfin M. Huart présenta dans plusieurs expositions industrielles et agricoles une construction du même genre, qu'on peut voir établie sur une vaste échelle dans la manutention militaire de Paris. Là trente-deux greniers ayant la forme de parallélipipèdes rectangles, occupant dans leur hauteur quatre étages du bâtiment, fonctionnent avec succès et peuvent recevoir à la fois 44,000 hectolitres de blé. Un autre appareil conservateur des grains, le grenier auquel M. le marquis d'Auxy a donné son nom, reçoit un mouvement saccadé de rotation que lui impriment deux hommes armés de

plus remarquables à cet égard se rencontre dans la charrue Cougoureux : l'inventeur, ayant eu l'idée singulière de substituer au versoir ordinaire un disque qui tourne sur son axe, détermine dans la tranche de terre une telle désagrégation que l'un de nos mécaniciens les plus compétens, M. Combes, de l'Institut, a dit, en son expressif langage, que cette charrue « fait mousser la terre. »

leviers : il suffit pour une contenance de 50 hectolitres, et convient surtout aux petites exploitations rurales. Toutefois, dans ces divers appareils mécaniques, c'est par un déplacement presque continuel que l'on prévient les fermentations, le développement des végétations parasites et les ravages des insectes. Il semble *à priori* que l'insufflation de l'air sans déplacement du grain doit exiger une force mécanique moindre, et que l'expulsion des insectes par les courans d'air est préférable à l'asphyxie par les réactifs chimiques. Tel est précisément le but que s'est assigné M. Devaux en apportant des perfectionnemens notables aux différentes méthodes jusqu'ici proposées. Sans entrer dans des détails techniques qui nous écarteraient du cadre de cette étude, bornons-nous à dire que, dans l'appareil Devaux, le blé se conserve à très peu de frais (7 centimes environ par hectolitre durant une année), garanti contre les ravages et les dégâts des insectes, des petits rongeurs, etc., qui diminuent d'un dixième ou de 8 à 10 millions d'hectolitres environ tous les ans les produits de nos moissons emmagasinés dans les greniers ordinaires. La dépense de premier établissement des nouveaux greniers représente seulement 3,75 par hectolitre de contenance, en y comprenant le prix des machines et appareils accessoires (1).

Des opérations non moins importantes, qui se rattachent également à l'emploi et à la conservation des grains, s'accomplissent dans les boulangeries rurales, urbaines et administratives de la France et de l'Angleterre. La consommation du pain blanc est, chez les différens peuples, un des signes d'une civilisation plus avancée. De remarquables innovations mécaniques ont assuré depuis peu d'années en France et en Angleterre un accroissement considérable dans la production du pain blanc, obtenu avec une égale quantité de blé. De tels résultats offrent une garantie nouvelle contre le retour des disettes (2). L'un de ces procédés, imaginé par M. Mège-Mouriès,

(1) Déjà une expérience de plusieurs années, faite avec un grenier modèle contenant 3,000 hectolitres, établi à Londres pour le *West India dock*, a justifié toutes ces données numériques. Un grenier suivant le nouveau système, en construction à Trieste, sera composé de quatre cent soixante-quatorze caisses en tôle trouée, contenant chacune un peu plus de 600 hectolitres, ou en somme 300,000 hectolitres. Il n'occupera pas plus de 3,600 mètres superficiels de terrain, le quart à peine de l'espace qu'exigeraient les greniers ordinaires pour une égale contenance. La corporation des docks de Liverpool a décidé la construction de greniers semblables. Enfin la compagnie des chemins de fer du sud de l'Autriche et du Lombard-Vénitien vient d'acquérir le droit de faire établir des greniers d'après le même modèle jusqu'à la limite de 2 millions d'hectolitres.

(2) La disette réelle a presque toujours été le résultat de la crainte d'une disette qui, portant chacun à réunir des approvisionnemens, fait bientôt disparaître blés et farines des marchés. Pour inspirer une telle crainte, il a généralement suffi d'un déficit dans la récolte de 10 ou 12 centièmes de la consommation totale : or si l'on peut obtenir de 100 de blé 10 de plus en farine panifiable, cette cause de l'effroi populaire disparaît.

consistait, après la mouture du grain, en un lavage de tous les gruaux bis qui permettait de faire entrer ces produits inférieurs dans la pâte à pain blanc, pourvu qu'on eût le soin de ne les mélanger qu'après toute fermentation vers la fin du pétrissage, c'est-à-dire au moment de procéder à la dernière *frase* (1). Le lavage et le tamisage des gruaux bis présentaient dans la pratique des difficultés sérieuses et des inconvéniens de plus d'un genre; on est parvenu à les supprimer à l'aide d'une simple épuration mécanique des gruaux gris par le nouveau *sasseur aspirateur* de M. Périgaud, meunier à Rennes. Cet ingénieux appareil enlève, par une ventilation qu'on règle à volonté, les légères membranes dites *embryonnaires*, placées dans le grain à la périphérie du périsperme. Ces membranes recèlent un principe naturel actif, saccharifiant, analogue à la *diastase*, mais qui a la fâcheuse propriété de déterminer pendant la fermentation cette coloration brune et le goût désagréable qui caractérisent le pain bis. Après l'élimination de ces pellicules, recueillies d'ailleurs sur des étagères pour être employées dans la nourriture des animaux avec les résidus des remoulages, les gruaux bis peuvent être, sans autre préparation, ajoutés à la pâte vers la fin du pétrissage. En somme, de 100 de blé bien nettoyé, on obtient par la mouture 50 de farine dite *de fleur* et 20 des premiers gruaux remoulus, puis 7 de gruaux blancs et 5 de gruaux gris, la totalité formant ainsi 82 de produits panifiables. On recueille en outre 16 de son, gros et petit; la perte sur le poids primitif se réduit donc à 2 centièmes.

Des 82 parties de farines et gruaux résultant de cette mouture simplifiée, on obtient de 110 à 112 de pain blanc, tandis qu'en suivant les procédés usuels, 100 de blé produisent seulement 70 de farine, pouvant donner 94 de pain blanc. Une aussi notable augmentation, — 12 de farine, ou de 16 à 18 de pain blanc, pour chaque quintal de froment employé, — a décidé l'administration parisienne à mettre en pratique le nouveau système pour la totalité de la fabrication, qui dépasse journellement 20,000 kilos de pain dans la boulangerie des hospices. Une partie des produits ainsi obtenus est vendue au public sur les marchés de Paris, concurremment avec le pain blanc de la boulangerie ordinaire.

La seconde invention récente offre cela de remarquable qu'elle supprime toute fermentation (2), par conséquent l'emploi des le-

(1) Expression technique employée dans les boulangeries pour indiquer les opérations successives du pétrissage.

(2) Autrefois on supposait qu'une réaction spéciale était nécessaire pour faire lever la pâte; on la nommait fermentation *panaire* : ce n'était en réalité dans les conditions les plus favorables qu'une fermentation *alcoolique*.

vains, en un mot toute réaction chimique. Cette nouvelle méthode de panification est donc entièrement mécanique; elle supprime du même coup le fatigant et insalubre pétrissage à bras d'homme. Rien n'est plus simple que cette panification manufacturière établie avec succès dans plusieurs villes de la Grande-Bretagne, et que l'on expérimente en ce moment à Paris dans la boulangerie des hospices. On y emploie un appareil qui peut préparer en une demi-heure environ 600 kilos de pâte à enfourner (1).

Le labourage à vapeur, les nouvelles méthodes de conservation des grains et de panification nous montrent les plus récens progrès de la mécanique mise au service de l'agriculture. D'autres inventions viennent y ajouter les ressources combinées de la mécanique et de la chimie. L'établissement de distilleries agricoles appartient à cet ordre de créations éminemment utiles. L'Angleterre a tenté de pratiquer, comme la France depuis quelques années, l'alliance si profitable de la distillerie et de la ferme. Les conditions sont toutefois différentes dans les deux pays. On sait combien a été favorable à nos exploitations rurales l'établissement de distilleries fondées sur un nouveau système de transformation du sucre en alcool, remarquable système qui réserve tous les autres principes de la racine saccharifère (albumine, substances grasses et salines) pour la nourriture économique des animaux de nos fermes. Le succès prodigieux de cette méthode, connue sous le nom de l'auteur même, M. Champonnois, fut tel qu'en moins de dix années on vit s'établir trois cent cinquante distilleries, traitant ensemble 4 millions de kilogrammes de betteraves par jour. En présence d'aussi importans résultats acquis en France, la Belgique n'hésita pas à modifier sa législation fiscale sur ce point, et dès lors ses habiles agriculteurs manufacturiers s'empressèrent d'in-

(1) L'opération s'accomplit de la sorte : on verse d'abord dans un vase sphérique en fonte 400 kilogrammes de farine, comprenant les gruaux blancs et bis; l'ouverture étant alors close, l'intérieur de la sphère est mis en communication par un tube à robinet avec une pompe qui fait le vide, afin d'en extraire tout l'air atmosphérique à quelques centièmes près. On introduit aussitôt dans la sphère environ 200 litres d'eau chargée d'acide carbonique sous la pression de 7 atmosphères 1/2, ce qui représente de l'eau de Seltz un peu plus forte que d'ordinaire. Un agitateur à palettes est aussitôt mis en mouvement par la courroie d'une machine à vapeur, et en quinze minutes le pétrissage est complet; il ne reste plus qu'à ouvrir graduellement et à régler le robinet à long et étroit orifice placé au bas de la sphère pour que la pâte, toute remplie d'eau gazeuse, s'en échappe sans interruption. Un ouvrier la reçoit dans des *pannetons* saupoudrés de farine granuleuse. Les pains sont enfournés immédiatement et soumis à la cuisson ordinaire. On est parvenu à rendre la cuisson elle-même régulière et continue en faisant introduire mécaniquement les pains à l'un des bouts du four et les faisant sortir à l'autre bout, transportés ainsi par une chaîne sans fin. Telle est la dernière disposition adoptée en Angleterre, et qui semble le mieux convenir pour une grande fabrication.

staller dans leurs usines le matériel complet des laveurs, coupe-racines, appareils d'extraction des jus, de fermentation alcoolique et de distillation, combinant selon les circonstances agricoles et commerciales le nouveau système avec les procédés de la distillation des grains et des tubercules féculens. Dans ces conditions, les distilleries annexes des fermes produisent des bénéfices égaux et supérieurs même à ceux que nous avons annoncés. Il est des temps en effet où le prix de l'alcool, tombant au-dessous des cours moyens, devient pour le fermier l'accessoire de la fabrication, tandis que les résidus, naguère perdus pour les huit dixièmes, peuvent être considérés comme le principal produit, car ils contribuent à la nourriture des animaux. Dans plusieurs comtés des trois royaumes, de semblables résultats, avantageux particulièrement en Irlande, auraient sans doute été obtenus; mais les lois et les règlemens sur les distilleries, élaborés dans l'intention de favoriser la production des céréales, opposent d'assez graves obstacles à l'introduction des distilleries nouvelles : tous les efforts tentés pour obtenir des modifications à l'ancien état de choses ont jusqu'à ce jour complétement échoué. C'est surtout à tirer de l'alcool des grains crus ou germés que s'applique le travail anglais. Certaines distilleries colossales produisent par jour chacune de 10,000 à 30,000 litres d'alcool à 90 degrés (ou 90 centièmes d'alcool pur). L'une des plus vastes et des plus récemment perfectionnées que j'aie été admis à visiter dans tous ses détails est située aux environs de Londres (*North London railway*): elle appartient à M. Coffey, qui l'a montée avec toutes les ressources de la mécanique, de la physique et de la chimie industrielles; les opérations les plus complexes s'y exécutent avec une facilité extrême à l'aide de machines à nettoyer et à broyer les grains, de pompes à élever et à transvaser les liquides, du chauffage par la vapeur et des appareils réfrigérans et aérateurs. Un nouvel appareil à la fois distillatoire et rectificateur, construit par M. Coffey, extrait directement des moûts fermentés l'alcool dans un état de pureté tout à fait exceptionnel. Malheureusement, dans cette magnifique usine comme dans les autres distilleries immenses, il n'est pas possible d'utiliser tous les résidus: la plus grande partie des liquides alimentaires s'écoulent en pure perte, ou s'amassent et se putréfient dans des mares ou des eaux trop lentement renouvelées, et lors même que la pénurie des grains se fait sentir, les entraves réglementaires ne permettent pas l'emploi de procédés qui, transformant en alcool la matière sucrée des betteraves, augmenteraient, comme chez nous, comme en Belgique et dans plusieurs régions de l'Allemagne, la production de la viande et du blé.

Au moment où, cette année encore, de nouvelles installations de

distilleries agricoles étaient commandées ou en projet, l'exposition internationale de Kensington devint l'occasion d'une annonce qui causa une vive émotion parmi les distillateurs établis ou sur le point de réaliser leurs projets d'installation. On vit d'abord, dans une des vitrines de l'exposition française des produits chimiques, un flacon mis en évidence et contenant 1 *litre d'alcool pur obtenu du gaz hydrogène bicarboné*. Le fait en lui-même n'était pas scientifiquement nouveau. Consigné dans un brevet obtenu en 1854 par M. Castex, démontré parmi les élégantes synthèses chimiques de M. Berthelot, ce pouvait n'être autre chose que la réalisation dans des proportions inaccoutumées d'une expérience de laboratoire; mais alors quelle en était l'utilité dans une exposition des produits de l'industrie manufacturière? Personne en effet n'en comprit la signification, lorsque parut l'annonce d'une installation prochaine en grand de la fabrication de l'alcool au moyen du gaz de l'éclairage, fabrication tellement simple et économique, disait-on, que dans un appareil d'essai la houille brute enfournée à l'un des bouts donnait à l'autre extrémité de l'alcool limpide et pur dont le prix coûtant ne dépassait pas 25 francs l'hectolitre, c'est-à-dire la moitié du prix de revient dans les distilleries en activité: on montrait bien d'un côté la houille et de l'autre l'alcool pur; mais du *modus faciendi* point n'était question encore. Cependant l'émotion dut se calmer en quelques semaines, lorsque peu à peu l'on apprit que l'alcool n'était obtenu directement de la distillation du charbon de terre qu'à l'état infect, qu'il était très difficile et dispendieux de le purifier, en un mot qu'on se le procurait dans des conditions qui n'étaient aucunement économiques ni manufacturières, qu'enfin le litre d'alcool pur exposé parmi les spécimens de nos industries chimiques avait été préparé non avec le gaz de l'éclairage, mais en employant de l'hydrogène bicarboné, obtenu lui-même par la décomposition de l'alcool sous l'influence de l'acide sulfurique, et en subissant pour sa transformation nouvelle une telle déperdition, accompagnée d'une si grande dépense, que ce précieux litre d'alcool devait coûter au producteur environ 1,000 francs! Une pareille concurrence n'était donc guère redoutable, si elle ne pouvait présenter autre chose que ce très dispendieux échantillon de laboratoire, qu'aucun professeur ne serait tenté d'acquérir, surtout au prix coûtant.

Les industries saccharines, plus importantes que les distilleries agricoles au point de vue des capitaux engagés et de la valeur des produits obtenus, étaient largement représentées à l'exposition internationale par de nombreux et remarquables spécimens de sucres bruts et raffinés. C'était encore ici l'application de la mécanique et de la chimie à l'agriculture qui méritait de fixer l'attention de

l'observateur. Parmi ces échantillons venus de tous les pays, du centre de la Russie d'Europe comme des Indes orientales et occidentales, on remarquait en première ligne les sucres produits directement ou de premier jet, cristallisés en grains diaphanes à facettes brillantes, semblables à de menus candis et consommables directement. Aux procédés de préparation qui nous valent ces beaux sucres sont venus s'ajouter les remarquables perfectionnemens dus aux longues et consciencieuses recherches expérimentales de MM. Possoz et Perier, chimistes manufacturiers, aidés du concours d'un habile ingénieur mécanicien, M. Cail. L'un de ces perfectionnemens s'applique surtout au jus extrait des betteraves; il consiste, après une défécation ou clarification ordinaire par 5 millièmes de chaux, dans l'addition graduée de la même base alcaline en quantité double, et que l'on enlève des jus à deux reprises par le courant d'acide carbonique que dégage un four à chaux. On réalise ainsi une épuration méthodique sur des jus sucrés de plus en plus dégagés des matières étrangères; on économise plus qu'on ne l'avait pu faire jusqu'alors la dose du noir animal décolorant; on facilite en outre l'évaporation. Toute incrustation calcaire est évitée, et l'on obtient sans la moindre difficulté la cristallisation du sucre en grains réguliers et diaphanes pendant le cours de l'évaporation dans des chaudières closes, celles-ci étant continuellement débarrassées par des pompes pneumatiques de la vapeur d'eau à mesure qu'elle est engendrée, et de la pression atmosphérique. Dix sucreries traitant chacune 150,000 ou 200,000 kilogrammes de betteraves par jour durant la dernière campagne ont démontré jusqu'à l'évidence le succès manufacturier de la nouvelle méthode.

Le même procédé pourrait donner dans les colonies des résultats semblables; mais le prix élevé de la chaux et du noir animal y rend la fabrication moins avantageuse. Les mêmes inventeurs sont dernièrement parvenus à épurer le jus des cannes par un moyen bien plus économique. On jette dans le liquide sortant des presses 2 kilogrammes de sulfite de soude neutre ou alcalin pour 10,000 litres de jus. Cette dose minime de l'agent réducteur et antiseptique prévient les fermentations et la coloration spontanées; dès lors l'ébullition amène à la superficie, en écumes faciles à enlever, la plus grande partie des substances étrangères avec le *coagulum* albumineux. Il suffit, pour éliminer ensuite quelques flocons en suspens dans le sirop, de filtrer celui-ci au travers d'un tissu de laine ou de toile pelucheuse de coton, et le sirop, qui passe limpide, directement concentré, même à feu nu, au degré de *cuite*, donne par le refroidissement, dans les formes usuelles ou dans les bacs, des cristaux abondans presque incolores, faciles à égoutter dans les appareils centrifuges, où l'addition de quelques centièmes de sirops clarifiés,

puis une injection de vapeur, débarrassent les menus cristaux de toute la mélasse interposée. Cette méthode, si simple et d'une si facile application, a déjà produit, durant la campagne dernière, dans nos colonies, des sucres bruts d'une qualité exceptionnelle; elle promet de remarquables améliorations aux propriétaires qui, faute de capitaux suffisans, ne peuvent installer dans leurs ateliers les appareils adoptés dans les grandes usines centrales.

Ce sont là quelques-uns des faits principaux par lesquels s'est manifestée dans les dernières années l'action utile exercée par les sciences chimiques et mécaniques sur l'agriculture. Avant de les résumer et de terminer ainsi l'exposé des agens les plus énergiques de la production agricole, nous voudrions rappeler ici quels ont été les points saillans de nos études sur cet important sujet.

La théorie moderne de la nutrition des plantes, basée sur la composition même de leurs organes, nous a conduit d'abord à signaler les industries manufacturières qui livrent à l'agriculture les phosphates de chaux et de magnésie provenant des os concassés d'animaux récemment abattus et des restes pulvérisés d'animaux fossiles ou de leurs déjections, appliquant ainsi à la végétation alimentaire nouvelle, par une véritable transmutation matérielle des êtres, les élémens mêmes qui avaient servi au développement des animaux antédiluviens. Nous venons de montrer comment la fabrication perfectionnée sur ce point réussit à rendre plus économiquement assimilables par les plantes ces débris associés de la vie actuelle et des anciens âges du monde, dont elle forme un des meilleurs engrais industriels, désigné sous la dénomination de superphosphate de chaux.

Dans la description des procédés modernes que le génie rural emploie pour réaliser les grandes améliorations agricoles du drainage, des irrigations et du colmatage, nous avons fait voir (1) comment on parvient à rendre les terres plus fertiles, tout en assainissant la demeure des hommes, en quintuplant parfois la production. A l'occasion des engrais mixtes, qui comprennent les agens les plus variés de la production agricole, il a fallu rétablir une distinction importante entre les *engrais verts* et les mêmes végétaux après qu'ils ont subi l'action digestive des herbivores. On a pu comprendre alors la grande utilité de l'intervention des animaux en pareil cas, bien qu'ils soient toujours consommateurs plutôt que producteurs d'engrais, comme on l'a dit trop souvent sans jamais pouvoir se rendre un compte bien exact d'une pareille assertion. On a pu reconnaître aussi les avantages des opérations manufacturières qui

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1861.

extraient au profit de l'homme les substances féculentes, sucrées ou huileuses des tubercules, graines ou fruits, en laissant dans les résidus la plus grande partie des principes azotés, gras et salins, applicables directement à la nourriture des animaux et indirectement à la nutrition des plantes.

Le développement du commerce des engrais en vue de l'augmentation de la fécondité du sol, même sur les terres déjà très fertiles, méritait à coup sûr qu'on s'en occupât. Des chiffres ont permis de préciser l'importance de ce commerce en montrant les graves inconvéniens des falsifications sur les plus riches d'entre eux, le *guano*, le *noir animal*, les *phosphates*, etc., et en indiquant aussi les moyens faciles de réprimer ces fraudes commerciales ou de s'en garantir.

Enfin l'exposé des applications les plus récentes de la chimie et de la mécanique aux industries agricoles nous a conduit à faire connaître les remarquables résultats de plusieurs inventions françaises; on a pu voir avec quelque intérêt l'extension de l'industrie récente qui extrait l'huile, naguère perdue, des marcs d'olive et des tourteaux de graines oléagineuses. Signaler de nouveaux progrès, réalisés en France, en Angleterre et en Belgique, dans les transformations des matières grasses fournies par les animaux des fermes et par les fruits du palmier sur les côtes africaines, c'était montrer par des exemples non moins significatifs combien le rôle industriel de l'agriculture pouvait s'étendre. A cet égard, la culture des plantes textiles, notamment l'extension si désirable de la production du lin et du coton, devaient fixer au plus haut degré notre attention au moment où l'effroyable guerre américaine suspend nos relations commerciales avec le plus grand des pays producteurs qui alimentent les filatures européennes. L'exposition internationale a fourni une excellente occasion de comparer les produits textiles obtenus dans les différentes contrées du globe, de déterminer les conditions sous lesquelles la culture du cotonnier pourrait devenir lucrative aux Indes orientales et occidentales comme dans notre vaste possession algérienne, peut-être même en quelques localités de l'Espagne et de l'Italie. Enfin l'un des problèmes les plus importans à une époque où le prix de la main-d'œuvre s'élève dans les campagnes, le labourage à la vapeur, est maintenant résolu grâce à des dispositions nouvelles. La conclusion à tirer d'un tel ensemble de faits, c'est assurément que l'industrie agricole est en voie de progrès dans tous les pays, et que l'instrument de ce progrès, c'est la science même, dont l'action se fait sentir aujourd'hui dans toutes les branches du travail humain.

PAYEN, de l'Institut.

LA

CHASSE AUX TÊTES

SCÈNES D'UN VOYAGE A BORNÉO.

I.

Arrivé à Bornéo en 1848 (1), j'étais encore l'année suivante assez peu au courant des mœurs de l'île; au moins ne les connaissais-je que modifiées, adoucies par la ferme autorité que le rajah Brooke avait déjà établie sur la province de Sarawak, où je faisais auprès de lui mon apprentissage diplomatique. Nous menions à Kuching, la capitale de sa petite principauté, une existence presque européenne, et, bien que je comprisse toute la valeur des enseignemens quotidiens que je puisais dans les entretiens du rajah, je sentais en même temps le besoin de me mettre plus directement en rapport

(1) Les élémens principaux du récit qu'on va lire sont épars dans un des livres de voyages qui, depuis quelque temps, ont été accueillis en Angleterre avec le plus d'intérêt (*Life in the Forests of the Far East,* London, Smith, Elder and C°, 2 vol.). L'auteur, M. Spenser Saint-John (fils et frère de deux écrivains bien connus, James Augustus et Bayle Saint-John), accrédité comme consul-général tant auprès du sultan de Brunei et des autorités hollandaises de Balambangan que du fameux rajah de Sarawak (sir James Brooke), a mis à profit les priviléges de sa position pour pénétrer, plus avant qu'aucun autre explorateur ne l'avait fait encore, vers le centre de la grande île de Bornéo. Remontant le cours du Limbang, gravissant les pentes escarpées du Kina-Balu, il a pu, sur les rives de l'un et les sommets de l'autre, étudier les paysages et les productions de l'île, sa faune multiple, sa flore étrange, ses richesses minéralogiques et ses institutions sociales, — si tant est qu'on puisse donner ce nom au système de tyrannie aristocratique sous lequel se débattent les populations mélangées, les tribus hostiles de ce splendide et malheureux pays. Le savoir réel, les détails précieux abondent dans ces deux volumes, qui résument onze années de séjour consécutif, d'observation assidue, de courageuses et utiles entreprises.

avec les races diverses de l'étrange pays où j'étais appelé par mes fonctions à jouer un rôle essentiel.

J'acceptai donc avec reconnaissance l'occasion que m'offrit le rajah d'aller avec son neveu, le capitaine Brooke, réconcilier solennellement deux tribus entre lesquelles de vieilles inimitiés un moment assoupies menaçaient de renaître, et avaient engendré déjà de sérieux griefs, — celle des Sakarangs et celle des Balaus. L'entreprise ne laissait pas d'être délicate, et nous partîmes avec une escorte de cinq cents hommes pour le fort de Sakarang, où commandait alors M. Brereton, chargé par le rajah de tenir en respect les pirates du Batang-Lupar. Il y réussissait à peu près; mais son autorité récente ne s'étendait guère qu'à la portée des canons qu'il tenait braqués sur cette rivière. Encore arrivait-il parfois, malgré les sentinelles doublées, malgré la surveillance du commandant lui-même, que certaines *prahus* suspectes, poussées en avant par des nageurs invisibles et prises aux lueurs incertaines de l'aube pour quelques troncs flottans, doublaient la pointe défendue par la petite forteresse. On entendait alors un hurlement de dérision, cri de triomphe lancé par les Dayaks, et le boulet qu'on leur envoyait par manière d'acquit, tandis qu'ils remontaient le fleuve, n'avait guère plus d'effet que cette vaine clameur.

Les Balaus, venus au nombre de mille à douze cents dans leurs longues barques de guerre, s'étaient prudemment arrêtés sur la rivière, à deux milles au-dessous de la ville de Sakarang. Nous les y allâmes trouver avec notre escorte et une foule de guerriers. Ce fut alors que je fis vraiment connaissance avec les Dayaks de mer, cent fois plus sociables, plus braves, plus industrieux que ceux de terre. Petits, mais bien faits, agiles, robustes, façonnés dès l'enfance aux exercices de la gymnastique la plus hasardeuse, ils ont l'attitude fière, le maintien hardi de l'homme prêt à tous les périls. Leur costume national est le *chawat*, espèce de caleçon élémentaire, morceau d'étoffe roulé autour de la taille et entre les jambes; mais dans leurs expéditions militaires ils portent des jaquettes en drap rouge, tissées et teintes par leurs femmes, et qui de loin leur donnent un faux air de troupes anglaises. Les femmes de Sakarang passent pour les plus belles de Bornéo. Leur taille est élégante et souple; leur physionomie, généralement pensive, intéresse à elles. Plutôt jaunes que brunes, mais d'un jaune vif qui annonce la santé, elles ont les yeux noirs et portent très longs leurs cheveux lustrés, plus éclatans que l'ébène poli. Une forte odeur d'amande s'en exhale : c'est celle de l'huile que les jeunes filles apprennent à extraire du fruit appelé *batioh*. Leurs vêtemens, invariablement tissés par elles avec le coton recueilli dans le pays, consistent en un jupon qui, fixé par une cein-

ture d'écorce, va de la taille aux genoux, et en une espèce de soubreveste ornée de franges. Elles aiment aussi la joaillerie indigène, et, leurs maris s'associant avec ardeur à ce goût féminin, les Dayaks-Malaus, qui, établis aux sources de la rivière Kapuas, ont à peu près monopolisé la fabrication des ornemens d'or ou de bronze, sont par là même reconnus inviolables, et traversent impunément les territoires où nul autre voyageur n'oserait mettre le pied. Les Sakarangs, les Seribas portent des colliers de graines ou de dents de chat-tigre, et bordent d'anneaux le pourtour de leurs oreilles, qui parfois, sous le poids du métal, prolongent jusque près de l'épaule leurs cartilages inférieurs et leurs lobes charnus.

Une estrade couverte avait été dressée par les Balaus sur le bord de la rivière. Nous y prîmes place avec les principaux chefs au milieu de la foule attentive, et lorsque le capitaine Brooke eut exposé en quelques mots l'objet de la réunion, qui était d'en finir, au moyen de concessions réciproques, avec les plaintes élevées de part et d'autre, ce sujet fut repris en sous-œuvre par le *datu patinggi* (1), que nous avions tout exprès amené de Sarawak. Les chefs dayaks discoururent à leur tour avec une abondance, un aplomb merveilleux, et sans le moindre embarras, la moindre hésitation apparente. On procéda immédiatement après aux rites conciliateurs. Chaque tribu devait immoler un porc, et il s'agissait de savoir lequel des deux animaux serait le plus heureusement, c'est-à-dire le plus adroitement séparé en deux du premier coup de *parang* (2). Le champion des Balaus s'y prit assez mal, et son arme ne pénétra guère qu'à moitié de la victime; celui des Sakarangs au contraire, athlétique Malais connu par son adresse, et qu'on avait armé d'un parang de premier choix, résolut le problème aux cris de l'assemblée tout entière. La lame avait traversé avec la rapidité de l'éclair le corps de l'animal placé devant lui, et de plus s'était profondément enfouie dans le sol. Les Balaus parurent supporter sans trop de dépit cet échec de leur amour-propre national. Ils acceptèrent de bonne grâce la jarre sacrée (3), la lance et le pavillon que nous offrîmes de la part du rajah Brooke à chacune des deux tribus, et suivirent en

(1) *Datu patinggi*, — mot à mot le *principal chef*.

(2) Espèce d'arme qui tient du glaive et du couperet.

(3) Ces jarres sont toujours d'origine chinoise. On les classe selon l'ancienneté, l'authenticité, et on leur attribue une valeur toute de convention. Les plus estimées sont les *gusi*, hautes d'environ dix-huit pouces et de couleur verte; elles passent pour avoir des vertus médicinales. On en cite qui ont atteint le prix de 400 liv. sterl. (10,000 fr.) payables en produits du pays. La *naya*, ornée de figures de dragons, ne vaut guère que 7 ou 8 livres sterling. On a essayé de contrefaire en Chine ces vases dont l'âge fait surtout le prix; mais les Dayaks ne s'y laissent pas tromper et n'acceptent que les jarres vraiment anciennes venant de ce pays.

ville leurs nouveaux amis, envers qui du reste ils ont depuis lors gardé la paix jurée.

Ce fut en cette occasion solennelle que j'acceptai (malheureusement pour moi) l'invitation d'un des *orang-kayas*, ou chefs dayaks, présens à la fête. Ce personnage, appelé Mita, faisait peser sur trois villages, situés tous les trois aux flancs du mont Sirambau, une domination abhorrée. Non content de pratiquer en grand le système fiscal de ses collègues, qui consiste à vendre de force à leurs vassaux, moyennant un prix arbitrairement fixé, le sel, les étoffes, les outils dont ils ont un absolu besoin, celui-ci les forçait à lui construire des fermes, et il en possédait trois, — une par village, — obtenues gratuitement par ce procédé sommaire. Sa popularité souffrait quelque peu de cet état de choses, et il comptait pour la rétablir sur les résultats de notre visite. On verra plus loin quel plan naïvement machiavélique il roulait sous son bonnet d'écorce.

En arrivant à Sirambau, le plus considérable des trois villages, nous le trouvâmes encombré par les gens venus de Peninjau et de Bombok, et sur les sentiers étroits de la montagne dévalaient en longs chapelets hommes, femmes, enfans des tribus voisines. Un vieil arbre, offrant à chaque mètre de sa hauteur une entaille profonde, formait l'escalier par lequel nous montâmes dans le palais aérien de l'orang-kaya. Une fois là, nous cessions de nous appartenir, et on nous en fit bien apercevoir : un essaim de vieilles femmes, s'abattant sur nous, nous enleva presque immédiatement nos souliers et nos bas, et se mit à nous laver les pieds avec des frictions à nous arracher la peau. L'eau servant à cette ablution forcée était soigneusement recueillie dans de grands vases, et j'appris depuis qu'on l'emploie comme un engrais des plus énergiques. On nous conduisit ensuite sur une espèce de plate-forme légèrement en saillie, et nous fûmes invités à nous asseoir sur des nattes qui par exception n'étaient point, tant s'en faut, d'une irréprochable propreté. La foule nous entourait, et, comme à des divinités favorables, nous présentait pêle-mêle une multitude de requêtes diverses. Les plus fréquentes avaient pour objet une espèce de bénédiction qui consiste à répandre du riz autour de soi, à verser de l'eau sur la tête des petits enfans, parfois même sur celle des hommes faits ou des femmes. Ce fut à grand'peine que nous obtînmes un répit pour dîner.

Et quel dîner, grands dieux! Que ces Dayaks sont d'étranges gastronomes! A leur goût, les œufs, les poissons, certains fruits même, semblent toujours trop frais. Dépourvus en apparence de toute sensibilité olfactive, ils ont des conserves dont l'infection passe vraiment toute croyance, et vous servent parfois une tranche de

requin comme un régal des plus exquis. La volaille se cuit chez eux avec ses plumes, et les convives la déchirent membre à membre. Leur boisson, qui ressemble à du lait caillé, serait naturellement assez supportable : elle a un goût approchant de celui de la bière qu'on fait avec la sapinette du Canada (*spruce-beer*); mais ils la mélangent de poivre et d'autres ingrédiens jusqu'à la rendre rebutante même pour eux, et l'avalent ensuite par devoir, comme nous prenons l'émétique. On se tire d'affaire cependant grâce au riz de toute nuance, que les femmes dayaks préparent très proprement, et au porc ou sanglier frais, dont ces peuplades font une consommation considérable. Sans ce goût très prononcé pour la chair de l'immonde animal, les Dayaks seraient tous sectateurs de Mahomet.

Le repas à peine fini, — et nous n'étions guère tentés de le prolonger, — les horribles prêtresses du lieu revinrent officier près de nous. Autour de nos poignets et de nos chevilles, elles accrochaient des cordons chargés de grelots; puis elles nous apportèrent du riz, sollicitant, à titre de faveur suprême (comment, hélas! nous tirer de ce récit?), que nous voulussions bien lui communiquer les singulières vertus de notre salive, et, ainsi assaisonné, ces mégères l'avalaient avec une inexprimable satisfaction. L'une d'elles, plus horrible que les autres, y revint jusqu'à six fois, et je crus comprendre qu'elle croyait s'imprégner ainsi d'une véritable eau de Jouvence.

L'orang-kaya, s'avançant alors vers une des fenêtres et jetant sur la foule quelques grains de riz, se mit à réciter d'une voix lente et monotone des poésies traditionnelles auxquelles il ne comprenait absolument rien, ses auditeurs non plus, et qui sont peut-être d'origine indienne; puis on fit évacuer la salle en grande partie, et les danses commencèrent. Après une pyrrhique exécutée par l'orang-kaya et les anciens de la tribu, le chœur des antiques prêtresses revint en scène. Elles marchaient sur nous en cadence, passaient l'une après l'autre leurs mains sur nos bras, pressaient la paume de nos mains, et, poussant alors de vrais cris de chouette, se retiraient lentement dans l'ordre où elles étaient venues. Une fois à l'autre bout de la maison, elles recommençaient, sans se lasser, le même manége, redoublant chaque fois ces passes magnétiques, qui avaient pour but d'extraire de nous quelque subtile parcelle de « notre vertu blanche. » Parfois, mais très rarement, une jeune femme osait se mêler à la danse sacrée.

On se fera sans doute une idée favorable de notre longanimité diplomatique en apprenant que trois jours de suite, chaque soir, nous supportâmes sans sourciller cette espèce de supplice. A peine pou-

vions-nous attraper çà et là quelques instans de silence et de sommeil. La veille de notre départ cependant, assourdis par ce tumulte incessant, éblouis par ce fourmillement perpétuel de la foule qui se relayait autour de nous, nous finîmes, mon compagnon et moi, par nous endormir bravement au plus fort du bruit et des adorations. J'eus la malencontreuse idée de me réveiller après avoir sommeillé deux heures et l'étourderie de me redresser sur mon séant. Le capitaine dormait tant bien que mal au bruit des tambours et des gongs; mais j'avais à peine jeté les yeux sur lui, que deux prêtres me saisirent par les mains pour me conduire vers l'orang-kaya, fort occupé dans le moment à égorger un poulet. Il s'agissait d'une cérémonie qui consiste à promener dans toute la maison l'animal saignant, qu'on tient par les cuisses en manière de goupillon. On arrose de son sang les linteaux de chaque porte. On promène la victime sur les têtes des femmes en leur souhaitant d'être fécondes, sur celles des enfans en leur souhaitant de se bien porter, sur celles de la foule en lui souhaitant toutes les prospérités d'ici-bas. On l'expose à chaque fenêtre en sollicitant du ciel des moissons abondantes. L'orang-kaya voulait faire remplir cette fonction par le capitaine en personne; je m'y opposai formellement, offrant au reste de le suppléer, ce qui fut accepté avec reconnaissance. Ma mission achevée, je retombai sur mes nattes, et me préparais à reprendre ma nuit, si désagréablement interrompue; mais il fallut auparavant « humecter » le riz de quelques vénérables matrones, et ce fut seulement lorsqu'elles eurent recommencé leurs danses infatigables qu'il me fut enfin loisible de me soustraire à ce bruit, à ce tapage, à ces apparitions fantastiques, en me rendormant de plus belle.

Nous partions, je l'ai dit, le lendemain; mais il fallait faire la tournée des trois villages. Dans chacun, nous retrouvâmes, précieusement conservée, une collection des têtes coupées par les héros de l'endroit. La *head-house* de Sirambau en renfermait trente-trois, celle de Bombok une de moins, celle de Peninjau vingt et une seulement, plus le crâne d'un ours tué par hasard dans le cours d'une chasse qui n'était nullement dirigée contre lui. Tout en nous montrant ces trophées, Mita prenait soin de nous faire remarquer les signes de vétusté qui attestaient l'obéissance de la tribu aux règlemens sévères par lesquels le rajah de Sarawak est à peu près arrivé à détruire, dans les districts qu'il gouverne, les habitudes invétérées de pillage et de meurtre qu'on retrouve encore, à Bornéo, dans les immenses pays où n'a pu pénétrer la civilisation européenne. Puis l'orang-kaya poussait des soupirs discrets et prenait une physionomie désolée. Les anciens des trois villages, à l'exemple

du chef, gémissaient sourdement et se donnaient des airs de tristesse. Étonnés d'abord, nous eûmes bientôt le mot de l'énigme. Mita prit la parole et nous exposa que, « depuis bien des années, les récoltes étaient insuffisantes. Les esprits s'irritaient évidemment du mépris dans lequel tombaient les rites anciens. Sir James Brooke ne pourrait-il donc pas consentir à permettre une expédition, une seule, conforme aux anciens usages?... » Les anciens, l'oreille et l'œil au guet, attendaient avec anxiété notre réponse à cette question. L'orang-kaya leur avait bien certainement persuadé que quelques têtes de plus dans leurs *head-houses* compenseraient, en attirant sur eux les faveurs célestes, les fâcheux résultats de ses exactions aristocratiques. En l'autorisant à prendre la direction d'une de ces expéditions meurtrières dont le souvenir flattait encore l'orgueil de ses vassaux, nous lui aurions rendu tout le prestige de son autorité féodale, compromise par son avarice oppressive!... Nous n'avions ni le droit ni le désir d'en arriver là, et il lui fut déclaré, à sa grande consternation, que sa supplique ne serait point transmise au rajah, et cela dans l'intérêt même de ceux qui avaient osé la formuler.

Ce fut ainsi que pour la première fois m'apparut, comme une réalité vivante et saisissable, une des coutumes les plus étranges dont les âges barbares nous aient légué les incontestables vestiges. Il m'était réservé, comme on va le voir, de la retrouver, florissante encore, au centre de cette grande île, dont les explorations européennes ont à peine effleuré le littoral. Placée au centre du grand archipel d'Asie, entourée de ces îles nombreuses qu'on dirait détachées de ses flancs, — Sumatra, Java, Sumbara, Jarantuka, Célèbes, les Moluques à l'est, les Philippines au nord, — Bornéo se dérobe aux regards derrière ce nombreux cortége, trois fois plus étendue et trois mille fois moins connue que la Grande-Bretagne. C'est hier à peine que, parmi les races diverses qui sont venues de toutes parts s'y juxtaposer, — à l'ouest les Malais et les Chinois, au nord les métis provenant des émigrations indiennes, au nord-est les Soulous, au sud-est les Bougis, arrivés de Célèbes, — l'homme d'Europe a pu y prendre pied. La Hollande s'y est installée en 1827 par la grâce de Dieu et des Anglais. Douze ans plus tard, un aventurier anglo-saxon, un véritable descendant des anciens rois de la mer, — on ne peut guère envisager autrement sir James Brooke, — sut, avec un yacht et vingt hommes d'équipage, y jeter les bases d'une annexion qui va prochainement ajouter une province à l'empire colonial des trois royaumes. Cependant Bornéo, par son étendue même, se dérobe à la conquête; la civilisation l'entamera longtemps sans l'absorber. Et c'est peut-être là, au centre de cette masse com-

pacte, de ce territoire inabordable, que subsisteront encore, bien des siècles après nous, les derniers débris de la vie primitive.

II.

Ce fut au mois d'avril 1851 que le bateau à vapeur *Pluto*, sous les ordres du capitaine Brett, vint me prendre à Kuching pour me conduire en visite officielle auprès du sultan de Brunei (1). Ce n'était pourtant pas là l'objet essentiel de ma mission. J'avais à régler quelques différends survenus entre les Dayaks soumis au rajah de Sarawak et les redoutables Kayans du Baram. J'aurais pu me dispenser d'aller à Brunei et à Labuan, qui sont au-delà de l'embouchure du Baram; mais il fallait y prendre des interprètes et des guides, sous peine de manquer le résultat que nous voulions atteindre et de nous exposer inutilement à de graves périls.

Les Kayans en effet, — qui passent aux yeux de bien des gens pour des anthropophages endurcis, — ont une réputation de férocité fondée sur des faits incontestables. Les quarante-neuf villes ou villages qui forment leur confédération, et dont quelques-uns renferment jusqu'à cinq cents familles, comptent pour ressource principale le produit de leurs expéditions armées, qui, plus fréquentes et plus audacieuses de jour en jour, portent la terreur dans tout le pays. Ces razzias n'ont pas toujours le pillage pour unique but, et, bien que les chefs kayans prétendent n'exterminer que l'ennemi assez mal avisé pour se défendre et réduire seulement en esclavage ceux qui se soumettent sans résistance, on retrouve chez eux, comme elle existait il y a peu d'années encore chez ceux des Dayaks qui reconnaissent nos lois, la terrible coutume de la « chasse aux têtes. »

L'origine de cet usage abominable se perd dans la nuit des traditions indigènes. Ce qu'on en sait de plus certain, c'est qu'il a été importé par les Malais chez des populations naturellement peu sanguinaires, mais qui le sont devenues à leur école. Les Dayaks les plus indomptables et les plus cruels, les Sakarangs par exemple et les Seribas, soumis jadis par les chefs malais, supportaient avec patience un joug presque intolérable. Leurs maîtres cependant étaient sans cesse aux prises les uns avec les autres. Pour recruter leurs équipages de guerre, ils se virent bientôt réduits à se servir des aborigènes que, sans se préoccuper assez de l'avenir, ils habituèrent par degrés aux manœuvres maritimes et à la vie guerrière. L'édu-

(1) Nous nous servons du mot de *sultan* pour être plus intelligible, mais le véritable titre de ce souverain est *lang de per Tuan* (celui qui gouverne).

cation des Dayaks se fit ainsi, et d'agriculteurs inoffensifs ils devinrent de redoutables pirates. Au début, le butin se partageait, entre les Malais et leurs ilotes armés, dans des proportions fort inégales. Aux premiers revenaient les richesses de toute sorte et les prisonniers faits sur l'ennemi. Aux seconds on abandonnait, en témoignage de leur bravoure et comme symbole de la victoire due à leur vaillance, les têtes des vaincus restés sur le champ de bataille.

Peu à peu les Dayaks sentirent leur valeur individuelle et leur supériorité numérique. Dans les derniers temps de la grande piraterie, maintenant à peu près extirpée de l'archipel indien, ils en étaient devenus les principaux promoteurs, et les Malais, au lieu de les diriger, commençaient à les suivre. En revanche, la chasse aux têtes florissait chez eux. Éminemment accessibles aux sentimens d'orgueil qui servent déjà et serviront de plus en plus à les civiliser, ils s'étaient habitués à regarder comme le plus brillant trophée d'une tribu les grandes corbeilles de rotin où ils entassent les crânes desséchés recueillis sur le champ de bataille et les espèces de mâts au bout desquels ils les exposent en avant de ces longues huttes à *verandah* où s'abritent ensemble les nombreuses familles de chaque tribu. Une fois entrée dans les mœurs, et se combinant avec les instincts sanguinaires que l'analyse philosophique retrouve à dose inégale, mais retrouve toujours dans les élémens constitutifs de notre misérable humanité, cette passion perverse ne fit que grandir, et les choses en étaient venues à ce point que, raisonnant un jour avec un de nos Dayaks sur cette étrange aberration, dont j'essayais de le guérir, j'en obtins une réponse singulière : « Les hommes blancs aiment à lire; — nous autres, nous aimons à chasser les têtes. »

Ces chasses à l'homme s'organisent encore périodiquement partout où l'autorité européenne ne les a pas réprimées à grand effort. Deux ou trois jeunes gens, parfois un bien plus grand nombre, se donnent le mot pour une incursion à l[illegible], et après avoir consulté les présages entrent en campa[illegible] emporter avec eux autre chose que leurs armes et un peu de s[illegible] roulé dans les plis de leur ceinture. Ils en assaisonnent les pousses d'arbres, les feuilles, les choux-palmistes, qui, une fois dans la forêt, deviendront leur unique nourriture, si même ils ne sont réduits à mâcher, pour tromper la faim, quelques boulettes d'argile grasse. A partir de ce moment, ces forêts où ils se sont enfoncés recèlent des hôtes plus redoutables qu'aucun des fauves abrités dans leurs impénétrables profondeurs. Ces pas furtifs qui froissent à peine l'herbe épaisse, ces yeux qu'on voit étinceler dans l'étroit interstice de deux branches voisines, ces formes hâves et légères qui traversent en bondissant une clairière indiscrète, sont bien plus à craindre que s'ils an-

noncaient la présence du tigre ou de la panthère. Dans les eaux limpides de cette source, et masqué par les larges feuilles tombées d'un arbre penché sur elle, vous pourriez distinguer, avec l'œil du lynx, le haut d'un visage humain. Le menton lui-même est submergé. Qu'un Malais, un Chinois, vienne imprudemment s'agenouiller au bord de cette onde tentatrice pour y tremper ses lèvres altérées, et sa mort est aussi certaine que s'il était jeté, par-dessus bord, au milieu de l'océan. La nuit, dans une *prahu* amarrée au rivage par un câble de rotins, tout l'équipage d'un de ces bateaux marchands s'est endormi à quelques pas d'un village populeux. Couché à plat ventre sur un de ces troncs flottans que les courans enlèvent aux forêts par eux traversées, un homme avance à la dérive, et, perdu dans les ténèbres, s'approche sans bruit de la nef silencieuse. Un seul coup de sa hache bien aiguisée a rompu le câble : la prahu cède au courant qui l'entraîne, et, sans que personne à bord se réveille, va lentement toucher, au premier détour du fleuve, sur un point connu d'avance, où l'attend un groupe de Dayaks altérés de sang, avides de têtes humaines. Ils sautent à bord, et, armés du *kriss* comme le moissonneur l'est de sa faucille, achèvent en quelques tours de main leur sanglante récolte. Et quelques jours plus tard, épuisés de fatigue, amaigris par le jeûne, pâles comme les cadavres qu'ils ont laissés derrière eux, les chasseurs de têtes rentrent au village natal, salués par de triomphales acclamations. Ils seront désormais comptés parmi les plus braves, ils seront la gloire et l'espérance de la tribu. Les jeunes filles leur sourient, et ils choisissent parmi les plus belles. Les vieillards les comblent d'éloges et les comparent aux plus vaillans des chefs que jadis ils suivirent dans de semblables expéditions. La « maison aux têtes » (chaque village a la sienne) s'enrichit de nouveaux trophées, et en s'y réunissant pour fumer ensemble, les hommes de la tribu se raconteront les incidens de la périlleuse campagne qui vient de s'accomplir.

Cette longue digression était nécessaire peut-être pour l'intelligence de la suite de mon récit, et maintenant j'y reviens. J'allais, on le sait, chez les Kayans. Le vieux sultan était alors très malade. C'est à peine si je fis halte à Brunei, cette ville à demi lacustre, dont les misérables habitations, perchées sur de hauts pilotis, offrent de loin, mais de loin seulement, l'aspect le plus pittoresque. Nos guides bornéens une fois rassemblés, nous quittâmes en hâte cette « Venise de masures, » comme on l'a spirituellement appelée, et après une courte halte à Labuan une navigation de quelques heures nous mit à l'embouchure du Baram, large d'environ un demi-mille. Le fleuve se rétrécit assez promptement, et sa largeur varie de 3 à 500 mètres. Les *casuarias* et le *palmier nipa* se pressent, à l'entrée, sur les deux

rives. Puis vient la jungle aux teintes monotones qui rejoint presque l'extrême limite des eaux. Plus loin s'étendent des herbages d'une densité, d'une fraîcheur à défier nos pelouses anglaises; partout, de distance en distance, des massifs de plantes grimpantes, où du sein d'un feuillage noirâtre pointent de magnifiques bouquets blancs et rouges.

A mesure que nous avancions vers les mystérieuses régions dont on m'avait parlé à Brunei avec un effroi si sincère, les chroniques locales où les Kayans jouent un rôle terrible me revenaient à la mémoire, presque malgré moi. Pangeran-Mumein (1), — alors premier ministre du sultan et depuis son successeur, — m'avait longuement entretenu de cette confédération redoutée. Il venait justement d'apprendre que trois de leurs longues barques, transportées à bras d'hommes sur le Haut-Limbang, y avaient attaqué les tribus des Muruts qui reconnaissent l'autorité du sultan. Une demi-douzaine de meurtres avaient été commis, et les agresseurs ensuite étaient paisiblement retournés chez eux. En somme, Pangeran-Mumein estimait les Kayans des antagonistes dont on pouvait venir à bout assez aisément à cause de la terreur que leur inspirent les armes à feu, dont l'usage ne leur est pas encore familier; « mais, ajoutait-il, maintenant que les trafiquans de Bornéo leur apportent des pierriers de bronze et des fusils à deux coups, la ruine de Brunei dans un temps donné me paraît inévitable. » Je le rassurais pourtant de mon mieux en lui remontrant que si les Kayans ne s'effraient plus de la détonation des mousquets ou des canons, ils sont encore loin d'en adopter l'usage, par cette raison surtout que l'entretien et la réparation de ces engins de guerre ne sont point encore de leur ressort, et ne sauraient l'être de longtemps.

Mes guides cependant, — pour la plupart commerçans malais, — m'énuméraient un à un les quarante villages dévastés depuis quelques années par les Kayans, et dont ces bandits avaient ou massacré ou réduit en esclavage la grande majorité des habitans. Et le *steamer* avançait toujours, non sans peine, à cause des courbes fréquentes et peu développées qu'offre le cours du Baram. Nous franchîmes pourtant deux des tributaires de ce fleuve (le Ting-jir et le Tutu), et ce fut à peu près au point de rencontre de ce dernier et du Baram qu'il nous fut enfin donné de voir pour la première fois des Kayans. Deux canots chargés de rameurs descendaient le fleuve. En voyant approcher le « monstre marin » que nous montions, ils rebroussèrent chemin et prirent chasse; mais, comme

(1) L'organisation locale de Bornéo est essentiellement aristocratique, et le titre de *pangeran* (ou *ampuan*) appartient indistinctement à tout individu qui tient à la caste noble, même par une filiation illégitime.

on peut le croire, nous les gagnions de vitesse. Aussi, se jetant à la nage l'un après l'autre, ils abandonnèrent épouvantés leurs misérables embarcations pour courir au rivage et se perdre aussitôt dans la jungle. Trois d'entre eux s'arrêtèrent au bord de l'eau, et parurent se rassurer petit à petit en nous voyant agiter nos mouchoirs. Nous ne pûmes cependant les décider à venir à bord. Plus loin, une famille dont notre beaupré accrocha la vérandah prit aussi la fuite en poussant des cris; mais à mesure que sur les deux berges se pressaient les plantations et les maisons, nous semblions inspirer moins de terreur. Des groupes étonnés se formaient pour voir passer le premier bateau à vapeur qui jamais eût sillonné ces eaux intérieures. Parmi la foule se trouvaient des curieux qui, sautant dans leurs canots, essayaient un moment de nous suivre; mais nous les distancions sans peine, et nous arrivâmes seuls à Langusin, où le chef Tamawan nous attendait avec quelques-uns de ses collègues, venus des villages environnans pour prendre part aux conférences. Au salut de notre canon à pivot, il fut répondu, selon nos conventions, par un feu roulant de pierriers et de mousquets, prolongé pendant près d'une heure, afin de nous témoigner une considération exceptionnelle. Non contens de cette marque de respect, mes interprètes malais prétendaient qu'il convenait à ma dignité d'attendre à mon bord la visite des chefs kayans; mais je jugeai qu'il valait mieux ne pas déployer une morgue si peu opportune, et tandis qu'ils discutaient encore ces préliminaires d'étiquette, je descendis à terre pour me rendre sous un hangar provisoire, — élevé, je crois, pour la circonstance, — où je voyais réunis les principaux Kayans, tout prêts à m'accueillir. Une poignée de main à chacun d'eux et l'indication générale du but de mon voyage, qui était d'assurer les bons rapports de l'Angleterre avec les habitans de Bornéo, suffirent pour ouvrir à mon gré les négociations. Et comme je remarquai chez mes interlocuteurs un embarras, une gêne qui n'avaient rien de très surprenant, je les quittai presque immédiatement pour revenir à bord du *Pluto*.

Le hasard m'avait ménagé à Langusin une précieuse rencontre : c'était celle d'un des Dayaks sakarangs soumis à l'autorité du rajah, et chez lesquels, ainsi qu'on l'a vu plus haut, j'avais rempli autrefois une mission pacificatrice. Dingun, — c'était le nom du Sakarang, — était venu deux ans auparavant, avec trente hommes de sa tribu, « se divertir chez les Kayans. » Je pouvais, sans une trop grande pénétration, deviner de quel « divertissement » il s'agissait; mais, sans le presser là-dessus de questions indiscrètes, je lui donnai, quand il vint me trouver le soir même, des nouvelles de son pays et de ses proches. Il m'en demanda lui-même de ses quatre enfans. En revanche, il ne me parla point de sa femme.

Dingun revint le lendemain pour me conduire auprès de Tamawan et des autres chefs, qui, ayant reçu mes présens, m'attendaient pour m'offrir une solennelle bienvenue. Ils étaient une centaine sous le hangar en question, plus quinze ou vingt femmes, dont quelques-unes assez jolies, avec leurs masses de cheveux noirs retenues seulement par un filet blanc qui les rejette en arrière sur leurs épaules bronzées. Toutes étaient jeunes. Il semblait qu'on eût caché les vieillards des deux sexes pour les dérober au regard de l'étranger.

Les deux premières heures de notre conférence furent consacrées à éclaircir les griefs des Kayans contre un négociant anglais et un Malais de Sarawak dont ils prétendaient avoir à se plaindre. Satisfaits de mes explications et de mes promesses, que j'accompagnai de quelques bouteilles de vieux cognac, les chefs me firent immédiatement les honneurs de cette liqueur, si précieuse pour eux. Était-ce libéralité hospitalière? était-ce crainte du poison? Peu importe. Il fallut vider le grand verre qu'ils m'avaient offert, rempli jusqu'aux bords, par l'entremise de la plus jolie des jeunes filles groupées derrière Tamawan, et dès que je le portai à mes lèvres, toute l'assistance entonna un hymne bachique. C'est l'étiquette obligée quand on traite un hôte particulièrement honorable. A partir de cet instant, la négociation prit des allures moins réservées; les visages s'éclaircirent, les paroles devinrent plus abondantes. J'avais en réserve, pour le moment où ils me sembleraient opportuns, certains conseils relatifs à la chasse aux têtes, et ils me parurent venir à merveille quand on m'apprit que l'un des chefs les plus influens, nommé Tamading, était parti, dirigeant une expédition assez nombreuse, pour une de ces horribles razzias. De vagues rumeurs circulaient déjà, relatives à une perte considérable qu'il aurait subie entre le Limbang et le Trusan. Il y avait là une leçon morale que je m'appliquai de mon mieux à faire valoir, et on m'écoutait dans le plus complet silence, avec une gravité que commande expressément la civilité de ces peuplades parlementaires, habituées à délibérer en commun sur tous les sujets d'intérêt général. Mon éloquence pourtant n'eut qu'un résultat bien évident, qui fut de donner soif à mes auditeurs. A peine avais-je fini ma harangue que l'eau-de-vie circula de plus belle, et quand Tamawan se leva pour la réplique, sa voix était un peu rauque : il n'en débita pas moins une composition poétique improvisée à l'heure même en l'honneur de sir James Brooke et de son représentant; puis il se rassit et traita la question que j'avais soulevée. « Il ne demandait pas mieux, disait-il, que de renoncer à la chasse aux têtes; Langusin et vingt et un de leurs villages consentaient, d'après ses conseils, à l'abolition de cette ancienne coutume; mais sur les vingt-huit autres communes

confédérées, il n'avait, à vrai dire, aucune influence. » Sur ces explications, il but de plus belle et me contraignit à boire, ainsi que mes Malais, qui, goûtant l'alcool pour la première fois de leur vie et contraints de l'avaler à pleines rasades, faisaient des grimaces à dérider un mort.

La jeune Hébé qui avait déjà rempli mon verre, et que j'avais vue s'éclipser ensuite, reparut alors : elle apportait dans ses bras nus un pourceau en bas âge qu'elle remit à l'un des assistans. Celui-ci lia les pattes de l'animal et l'alla solennellement déposer en face de l'endroit où le *Pluto* était amarré. On disposa des nattes tout à l'entour, et un fauteuil d'honneur taillé d'une seule pièce dans les énormes racines de l'arbre *ta-pong* fut installé pour me servir de siége. Une cérémonie importante se préparait évidemment; elle débuta par un long discours de Tamawan, qui, animé par l'eau de feu, parlait avec enthousiasme des Anglais, de leurs merveilleux navires, de l'amitié qu'il avait pour ce grand peuple en général, et particulièrement pour l'hôte venu en son nom... Il tenait ma main dans une de ses mains, s'exaltant à mesure qu'il parlait, et de l'autre gesticulant avec frénésie. Son discours eut pour péroraison (à ce que mes interprètes m'expliquèrent le lendemain) une invocation aux esprits du bien et du mal, à Totadungan, le dieu suprême, et à ses agens secondaires, qu'il suppliait de lui laisser lire dans le cœur de la victime préparée pour le sacrifice si notre visite devait être favorable ou fatale au peuple kayan. A ces mots, il saisit un coutelas qu'il plongea dans le cou du pourceau; un prêtre portant des habits de femme vint aussitôt procéder à l'autopsie du cadavre pour en retirer le cœur et le foie, qu'on étala tout fumans sur deux feuilles de palmier, et qui furent examinés avec une curiosité superstitieuse par tous les chefs présens, Tamawan se donnant le souci (bien inutile à coup sûr) de m'expliquer les différentes indications d'après lesquelles se règlent les pronostics favorables ou contraires. Fort heureusement pour notre amitié, les signes annonçaient tous une heureuse alliance. De sa main sanglante, Tamawan saisit la mienne, tandis qu'il exprimait sa joie par une dernière allocution. Puis on détacha l'oreillette du cœur, que l'on jeta de côté; les autres morceaux de la victime, introduits pêle-mêle dans le creux d'un bambou, furent mis sur le feu et préparés pour le repas du soir.

Jaloux des progrès que Tamawan semblait faire dans mon estime, un autre chef, nommé Singauding, me fit proposer de me lier à lui par la fraternité d'adoption en buvant le sang l'un de l'autre. Boire n'est pas l'expression rigoureusement exacte, car on peut aussi le fumer. Dans le premier cas, le sang est mêlé à de l'eau; dans le second, on en arrose un cigare indigène. Les Kayans appellent *berliang*

cette cérémonie, usitée aussi chez les Dayaks, et que ceux-ci désignent par le mot de *bersabibah*. J'inclinais à refuser la proposition; mais à l'effroi de mes interprètes malais je vis qu'une pareille marque de dédain, si elle n'entraînait d'autres risques, nous ferait courir celui d'un véritable échec diplomatique. Je me résignai donc, et la cérémonie eut lieu deux jours après celle dont je viens de parler. Des villages environnans, les Kayans étaient arrivés en grand nombre pour assister à ce miraculeux spectacle d'un homme blanc admis à faire partie de leur tribu. Nous étions sous l'ample vérandah d'une de ces longues maisons de bois dont j'ai déjà parlé. L'un des chefs groupés autour de nous, — je l'avais entendu nommer Kum-Lia, et ce nom se rattachait dans mes souvenirs à la tragique histoire de tout un village surpris à l'aide d'un stratagème odieusement combiné par ce bandit, — s'emparant de mon bras et retroussant la manche de mon habit, me piqua légèrement l'épiderme avec un canif à lame de bois, de manière à faire sortir le sang, qu'il recueillit avec un soin religieux. Un de mes Malais pratiquait simultanément la même opération sur l'avant-bras de Singauding. Les deux lames sanglantes furent ensuite passées sur une pincée de tabac dont on fit aussitôt une cigarette. Après une invocation aux divinités de tout ordre, prononcée par Tamawan, la cigarette passa de mes lèvres à celles de « mon frère, » et après quelques bouffées l'alliance se trouva conclue à jamais (1). Elle me donnait à la confiance absolue de Singauding des droits dont je n'entendais pas laisser perdre le profit. S'il me harassait de questions sur les *steamers*, les ballons et les fusées, — objets particuliers de la curiosité bornéenne, — et s'il me persécutait pour avoir cette merveilleuse médecine que les blancs s'introduisent dans le bras pour se préserver de la petite vérole, — après l'avoir, prétendait-il, extraite du ventre d'un serpent, — je tâchais de lui arracher par lambeaux les notions qui manquaient encore à mes études sur les us et coutumes des Kayans. — Amenez-moi Kum-Lia, lui dis-je certain jour; je voudrais savoir de lui la vérité bien exacte sur cet exploit de guerre qui l'a rendu si fameux... Kum-Lia, dont l'orgueil se trouva caressé par cette curiosité, ne se fit pas prier pour la satisfaire.

« Dans le pays des Blaits, me dit-il, existait, il y a quelques

(1) Deux Dayaks brouillés l'un avec l'autre, et venant à se rencontrer dans une habitation tierce, ne lèveront pas les yeux l'un sur l'autre, à moins que leur hôte ne tue un poulet dont le sang est répandu sur eux goutte à goutte. De même quand deux tribus se réconcilient, leurs représentans officiels immolent un porc, et, appelant la vengeance céleste sur les violateurs du traité de paix, plongent leurs lances dans le sang de l'animal, et font ensuite l'échange de ces armes; puis ils tirent leurs poignards (*kriss*), et chacun d'eux mord la lame de l'arme appartenant à l'autre. Ceci est la conclusion définitive du traité.

lunes, un village murut que ses habitans avaient entouré d'une solide estacade, et que les Kayans attaquaient en vain depuis longtemps. Ces gens nous bravaient; je me promis de les réduire. Un jour ils virent sortir des jungles et se précipiter à travers leurs plantations trois hommes sans armes suivis de femmes et d'enfans qui poussaient des cris d'effroi. C'étaient aussi des Muruts, venant des bords d'une rivière éloignée, et que les Kayans poursuivaient après avoir ravagé leur bourgade. Les Blaits accueillirent ces malheureux fugitifs et leur proposèrent un abri dans une de ces grandes maisons où ils logent une centaine de familles. Cette offre fut déclinée : les nouveaux arrivans ne voulaient gêner personne, et demandèrent simplement qu'on leur permît de se construire une hutte provisoire à l'intérieur du rempart et appuyée à ses solides parois. La permission accordée, les fugitifs s'installèrent et pendant six mois travaillèrent assidûment aux diverses cultures de leurs hôtes. Au bout de ce temps, ils étaient regardés comme des frères.

« Un jour qu'on rentrait la moisson, l'un d'eux s'attarda quelque peu au dehors et ne rentra qu'à nuit close. Il expliqua, pour justifier cette conduite inusitée, que l'ardeur de la chasse l'avait entraîné plus loin qu'il ne comptait. La nuit qui commençait était des plus noires. Deux heures avant l'aurore, un parti de Kayans se glissait à quatre pattes le long de la palissade, où ils trouvèrent une large issue pour les recevoir. Les prétendus Muruts avaient petit à petit entaillé profondément les madriers auxquels s'appuyait la demeure qu'ils s'étaient construite. L'heure venue, il avait suffi de quelques efforts pour abattre ces madriers et pratiquer une large brèche. Quand nous fûmes en nombre suffisant à l'intérieur des remparts, nous poussâmes le cri de guerre, et nos torches furent appliquées aux toitures de feuilles sèches. Jugez de la clameur désespérée qui nous répondit. Les Muruts se jetaient aveuglément hors de leurs maisons incendiées. On sabrait les hommes, on garrottait les femmes. Un grand nombre nous échappa cependant à la faveur des ténèbres, mais il nous resta bien cent cinquante têtes au moins!... Et parmi elles, ajouta Kum Lia du plus grand sang-froid, celles des trois traîtres qui nous avaient procuré ce beau succès... Que voulez-vous? quelques-uns d'entre nous n'avaient pas ce qu'il leur fallait, et sans faire de bruit complétèrent ainsi leur butin... »

Tandis que mes interprètes me rendaient, phrase par phrase, cet affreux récit, le chef kayan étudiait ma physionomie, que je m'efforçais de rendre complètement impassible, et cherchait évidemment à y surprendre les signes de l'admiration que devait m'inspirer sa glorieuse combinaison. Peut-être s'attendait-il aussi à des complimens, mais je me serais coupé la langue avant de me dé-

mentir à ce point. Je me bornai à le remercier de s'être rendu à mon appel. En ce moment, une ombre passa sur son visage, et Singauding, qui avait l'œil sur lui, me parut un peu plus pâle qu'il ne l'était d'ordinaire.

Ce dernier revint le lendemain, accompagné de Dingun, qui, seul parmi les Kayans, parlait le patois malais, la vraie « langue franque » de ces parages. Il l'amenait pour nous servir d'interprète, ayant, disait-il, d'importantes communications à me faire; elles se réduisaient en somme à ceci : le Serpent, — c'était le surnom populaire de Kum-Lia, — paraissait indisposé contre moi. Or le Serpent connaissait mieux que personne l'art de se venger, et il avait une puissante auxiliaire dans sa mère, la vieille Indak, familière avec toutes les pratiques de sorcellerie. Indak, docteur femelle ou *burich*, était en communication fréquente avec les esprits. On la voyait alors, se tordant en convulsions affreuses, pousser des cris inarticulés et proférer des imprécations dans une langue inconnue. On s'adressait à elle pour retrouver les objets volés; elle composait des charmes et des philtres à l'usage des « malades d'amour, » et les signes mystérieux qu'elle traçait sur un morceau de papier, si on le déposait ensuite sous la natte destinée au sommeil, pouvaient modifier complétement les affections de la personne qui venait y dormir. Enfin on l'accusait d'avoir servi la jalousie de Si-Obong, la femme de Tamawan, et d'avoir fait périr une rivale que celle-ci jugeait dangereuse en façonnant une image de cire qu'elle exposait chaque matin devant un feu doux. A mesure que l'effigie s'en allait fondant, la jeune Lia, la rivale condamnée, de plus en plus pâle, de plus en plus fiévreuse, languissait et se fondait elle aussi... Ainsi parlait Singauding sans m'effrayer beaucoup, comme on peut aisément l'imaginer. Je l'écoutais d'une oreille distraite, et, debout sur la dunette du navire, je m'amusais à contempler une centaine de femmes et d'enfans qui s'ébattaient, prenant leur bain matinal, à quelques cents mètres de nous, dans les eaux limpides du Baram.

Singauding s'affligeait évidemment de mon scepticisme et de la tranquillité où me laissaient ses charitables avertissemens. Il insista, toujours par l'entremise de Dingun, sur les dangers que l'inimitié du Serpent pouvait me faire courir. Nul ne lançait mieux, à l'aide de la sarbacane (*sumpitan*), ces petites flèches trempées dans un venin subtil, dont la blessure fait à peine jaillir une goutte de sang, mais qui infiltrent dans les veines un narcotique presque toujours mortel quand on cède à son influence (1). Nul ne savait mieux ex-

(1) Les *sumpitans* sont en bois très dur, d'une teinte rouge foncé. A une des extrémités est un fer de lance mobile, fixé avec des bandelettes de rotin; à l'autre se trouve un point de mire en fer. Les flèches sont enfermées dans des boîtes de bambou

traire de la plante *tuba* ces sucs vénéneux employés par les pêcheurs dayaks pour dépeupler les rivières, et que le suicide, le meurtre même font servir fréquemment à leurs sinistres projets. Ces menaces plus directes me transportaient sur le terrain des réalités, et, sans m'émouvoir trop vivement, me donnaient quelque peu à penser, lorsque, du groupe des baigneuses tatouées, partirent des cris déchirans. *Buai!... Buai!...* répétaient-elles, nageant en désordre vers le rivage. Tout ignorant que je fusse de l'idiome kayan, je reconnus le nom que nos gens de Sarawak donnent à l'alligator... *Vukal!* (frappez!) *Itih!* (tuez!)... *Apih nyen-doh!* (il a pris la jeune fille!)... Ainsi se succédaient de seconde en seconde ces clameurs précipitées. Singauding et Dingun promenaient sur le fleuve des regards avides. Ils eurent bientôt découvert la cause de tout ce tumulte : une jeune fille ou plutôt une enfant de huit à neuf ans, saisie à l'improviste sur le bord de l'eau, où elle lavait ses pieds, par un de ces crocodiles qui infestent le Baram, criait et se débattait, rapidement entraînée. Le monstre la tenait par la jambe, et, sans la dévorer immédiatement, l'emportait dans ces fourrés épineux où ces animaux aiment à déposer leur proie, et qui parfois la recèlent intacte pendant deux ou trois jours de suite.

L'instant d'après, les cris cessèrent. Un homme, le *kriss* aux dents, venait de se jeter à la nage et hardiment poursuivait l'alligator.

— Kum-Lia! s'écria Dingun.

— *Nipa* (le Serpent!) reprit Singauding... *Ikah anak doh!* (c'est sa fille!)

Rien ne peut rendre l'émotion de cette scène. Kum-Lia, venant à joindre l'alligator, pouvait à la rigueur, en l'aveuglant à coups de poignard, le forcer à lâcher prise; mais au moindre bruit d'alarme le crocodile plongeait, et tout était dit... Ce fut malheureusement ce qui arriva. Soit que le père au désespoir eût poussé quelque cri involontaire, soit que ses bras vigoureux eussent trop vivement écarté l'onde, on vit tout à coup disparaître le buste de l'enfant, et ses cris désespérés s'éteignirent sous le flot...

Tout aussitôt Kum-Lia cessa de nager; il comprenait bien que ses efforts seraient désormais inutiles. Nous le vîmes, étendu sur le dos et se laissant dériver du côté de la rive opposée, émerger ensuite

sculpté. Ce sont des baguettes de bois commun avec des pointes de bambou. Le poison lui-même offre l'aspect d'une gomme transparente, d'un brun doré. Plongée dans l'eau chauffée à 150 degrés, cette gomme commence à fondre immédiatement; mais en la retirant et en la plaçant sur la flamme d'une bougie allumée, elle reprend sa consistance première, sans aucune altération. Cette substance provient de l'arbre *upas;* mais les indigènes signalaient, comme plus vénéneux encore, le suc d'une plante grimpante dont M. Spenser Saint-John ne donne pas le nom.

au bord de la jungle; il se retourna vers nous, brandit par trois fois son *kriss* au-dessus de sa tête, et disparut en courant sous l'épais taillis.

Singauding et Dingun se regardaient l'un l'autre, plus terrifiés que jamais.

— Garde à nous maintenant! me dit ce dernier dans son jargon malais... Le Serpent ne rentrera pas sans rapporter une tête.

III.

C'était là une prédiction sérieuse. Quand un Kayan perd un de ses proches, il prend aussitôt le deuil, et un deuil profond, durant lequel il ne porte que des vêtemens usés, ne souffre plus ni jeux, ni musique dans sa maison, ne s'assoit plus aux festins étrangers. Ce deuil ne prend fin qu'après l'immolation d'une victime humaine. Parfois il la choisit lui-même et saisit cette occasion de frapper l'ennemi dont il brûlait de se défaire; parfois il se regarde comme tenu de laisser le sort décider à sa place, et frappe le premier individu en face duquel le hasard l'a mis. Ce qui pouvait nous rassurer, du moins pour le moment, c'est que Kum-Lia, au lieu de rentrer à Langusin, s'était enfoncé dans les jungles solitaires. Peut-être se trouvait-il, dans la direction qu'il avait suivie, un village où il allait surprendre quelque victime désignée d'avance.

Nous étions alors dans la saison des pluies. Elles ne commençaient que le soir, mais continuaient toute la nuit avec une violence effroyable. Le vent passait en sifflant sur les jungles, et on voyait les longues maisons de Langusin ondoyer, pour ainsi dire, sous l'effort de la tempête. Nous pouvions, à un certain point de vue, nous consoler de ces désastres, car le fleuve grossissait à vue d'œil et nous promettait ainsi, pour notre prochain retour, une navigation plus facile. Le moment des adieux approchait, et Si-Obong, la femme de l'orang-kaya, m'avait fait insinuer par « mon frère » Singauding qu'elle m'accorderait volontiers une audience de congé. C'était une riche héritière que Si-Obong. Elle avait apporté à Tamawan la propriété de plusieurs cavernes d'élite parmi celles où l'on recueille ces nids d'oiseaux que Bornéo envoie à Singapour, et qui s'y vendent de 75 à 80 francs la livre. Je la trouvai pourtant dans une assez humble résidence; mais elle prit soin de m'expliquer (toujours par voie d'interprète) qu'elle faisait construire un véritable palais, digne de son opulence, et n'occupait que provisoirement sa demeure actuelle. Je voudrais pouvoir payer son excellent accueil par l'éloge de ses charmes; mais la vérité m'oblige d'avouer

qu'elle n'avait rien de très séduisant. Sa jeunesse oisive lui avait légué, en la quittant, un embonpoint excessif; sa quasi-nudité, — car elle n'avait pour tout vêtement que deux mouchoirs de batiste anglaise, non détachés l'un de l'autre, lesquels voilaient insuffisamment ses énormes hanches, et sur sa poitrine, que je ne me permettrai pas de décrire, un fichu de drap noir, sujet à des écarts beaucoup trop fréquens, — sa quasi-nudité, dis-je, n'ajoutait rien à l'agrément de notre conversation. Ses cheveux, encore très noirs, pendaient librement sur ses épaules, et un simple filet d'écorce blanche les empêchait de tomber sur les yeux. Bref, de tout son costume, rien n'annonçait la fille d'un des plus nobles kayans et la femme opulente d'un de leurs principaux orang-kayas, si ce n'est un quadruple chapelet de graines variées qui s'enroulait autour de sa taille puissante. Le premier rang était jaune, les deux autres de couleurs variées, et le quatrième, — le plus précieux, — formé par plusieurs centaines de ces baies noires qui sont pour les princesses de Bornéo ce que les diamans sont pour les « étoiles » de Londres ou de Paris. Chacune de ces graines semble incrustée de quatre autres plus petites et de couleurs variées (vert, jaune, bleu et gris), mais cette incrustation n'existe que pour l'œil : en réalité, ce sont de simples taches, artificielles ou naturelles, je ne saurais le dire. Si-Obong, à qui j'avais demandé, pour l'examiner, cette merveilleuse ceinture, m'assura l'avoir obtenue en échange de onze livres pesant des nids d'oiseaux les plus estimés; elle lui coûtait donc, au prix marchand de Singapour, un peu plus de 800 francs, somme relativement énorme.

Derrière Si-Obong se tenaient assises et muettes deux jeunes suivantes, infiniment plus jolies que leur maîtresse. Elles avaient l'œil à ses moindres gestes, et lui apportaient, à peine désignés, tous les objets qu'elle voulait me montrer, des paniers remplis de vêtemens, des meubles de toute sorte, une vieille lampe de fabrique anglaise, un chaudron de cuivre, six verres à pied, quatre bouteilles d'eau-de-vie, mais surtout le siége de rotin, préparé par la femme de Tamawan pour un enfant dont elle attendait la naissance. Elle avait dépensé un travail considérable à décorer de graines de couleur cette espèce d'escarpolette où les mères logent l'enfant qu'elles emportent ainsi sur leur dos.

Tamawan survint pendant la conférence, qui se prolongeait au-delà de mes désirs. Il se plaignait d'un affaiblissement chronique, pour lequel il me demandait des remèdes. Je lui signalai quelques toniques inoffensifs, lui recommandant, pour ses rhumatismes, dont il souffrait aussi beaucoup, de rester chez lui, de boire moins d'eau-de-vie, et de se moins adonner à des excès de viande porcine. Je

voulais à chaque instant prendre congé; mais Si-Obong fit successivement apporter une jarre d'arak, des noix d'areca, des feuilles de *sirih* et de bétel, m'obligeant ainsi à demeurer chez elle. Bref, elle me garda, presque de force, jusqu'à la chute du jour.

Quand je sortis pour retourner à bord, la pluie commençait à tomber fort dru, et je fis un détour considérable à travers bois pour m'abriter tant bien que mal contre ce déluge. Avant notre sortie des bois, la nuit était complète. Mes interprètes et les deux matelots que j'avais emmenés pour me servir d'escorte piétinaient dans la boue, et se trouvaient par momens assez écartés de moi. Le vent courbait la tige des arbres. Les torches dont nous avait pourvus l'hospitalité de Tamawan s'étaient éteintes l'une après l'autre. Nos guides semblaient fort peu sûrs de retrouver leur chemin dans ces taillis où nul sentier n'était régulièrement tracé. Bref, nous étions tous de mauvaise humeur, et je ne pouvais m'empêcher de ressentir quelques vagues inquiétudes, lorsqu'un horrible hurlement, suivi de quelques cris aigus, puis d'un silence épouvantable, vint nous arrêter sur place.

— *Toh* (un esprit)! crièrent nos guides.

— *Koleh* (un tigre)! répondirent mes Malais.

Et personne n'osait plus bouger. J'ordonnai cependant qu'on vînt à moi, et nous demeurâmes groupés pour faire face au danger, quel qu'il pût être. J'avais le *revolver* au poing, et mes deux matelots, la carabine à l'épaule, attendaient que le tigre se montrât. Rarement j'ai passé trois minutes plus désagréables.

Las enfin de me tenir ainsi sur la défensive, sans savoir contre qui ou contre quoi, je fis signe à nos guides d'avancer dans la direction d'où étaient partis les cris qui nous avaient arrêtés. Le vent s'était justement apaisé, la pluie ne tombait plus, et la lune entre deux nuages jetait d'assez vives clartés sur la cime des arbres voisins. Dociles, mais craintifs, et regardant à chaque pas par-dessus leur épaule si les hommes blancs les suivaient, les jeunes Kayans obéirent. En débouchant sur une clairière voisine, tous deux poussèrent presque à la fois la même exclamation gutturale : *Nipa!*

C'était bien le Serpent!.. c'était bien Kum-Lia lui-même, accroupi comme une hyène féroce sur un cadavre qu'il venait de décapiter; mais quand il leva les yeux sur nous, nul ne se sentit le courage de faire un pas de plus, tant l'expression de ses regards était terrible. Il se releva, tenant par ses longues touffes de cheveux gris une tête de femme dont le masque, sillonné de rides profondes et gardant encore autour de sa bouche béante les hideuses contractions de l'effroi, nous apparut comme une vraie tête de Méduse aux clartés sépulcrales d'une lune d'orage.

Un des guides se retourna lentement vers l'autre : — Indak! lui dit-il.

— *Ikah muku indeh* (sa vieille mère)! répondit l'autre.

Sans comprendre un mot à ce dialogue rapide, un de mes *jacktars* ajusta le meurtrier et fit feu : mais la balle ne fit qu'effleurer le *bung-ubok* d'écorce qui couvrait la tête du parricide, et, bondissant de côté, il fut en un clin d'œil hors de vue.

Si j'étais demeuré chez les Kayans, peut-être aurais-je obtenu l'explication de cette singulière aventure; mais je partis vingt-quatre heures après, sans qu'on eût pu me fournir aucun des éclaircissemens que je demandais. J'en suis donc resté à mes conjectures, plus ou moins d'accord avec celles de mes Malais et avec quelques demi-mots que Singauding hasardait, sans trop se soucier qu'on en prît note. Il semblait penser que la vieille Indak ne se trouvait pas dans la forêt, à cette heure indue, sans quelque mauvais dessein, ou bien elle y cherchait quelques poisons à l'usage de « l'homme blanc, » ou elle s'était postée sur mon passage pour me jeter quelque sort. Peut-être aussi les prévenances de Si-Obong, cette obèse personne à la voix si douce, au regard si affectueux, à la physionomie si candide, et ses efforts pour me retenir jusqu'à la nuit, impliquaient-ils une sorte de complicité avec la *burich*. Enfin, selon toute probabilité, c'était le hasard seul, — un hasard vengeur cette fois, — qui avait réuni dans les ténèbres cet homme altéré de sang et la victime sur laquelle il s'était jeté sans la reconnaître, pour accomplir le rite du deuil kayan.

Six longues années de courses, d'aventures et de continuelle agitation avaient à peu près effacé de mon esprit le souvenir de ce tragique incident, lorsque la cour de Sarawak fut solennellement réunie pour juger un des procès criminels les plus importans qui aient encore été soumis à sa décision. De l'acte d'accusation (pour adopter la formule consacrée) résultaient les faits suivans :

L'orang-kaya des Senahs avait adopté, cinq ans auparavant, un jeune homme étranger à la tribu, et dont l'origine était encore inconnue. La vigueur extraordinaire, la vaillance hors ligne de cet aventurier lui avaient valu cette faveur, d'autant moins surprenante que l'orang-kaya n'avait pas de postérité directe. Pa-Bunang, — ainsi se nommait son fils adoptif, — s'était marié, toujours grâce à la faveur du chef des Senahs, et sa femme lui avait donné un fils. Les Européens ayant témoigné une certaine bienveillance à ce personnage, il avait immédiatement conçu l'ambition de succéder à l'orang-kaya, et comme l'unique obstacle à ses desseins se trouvait dans les

droits légitimes de Pa-Mua, frère de ce dernier, il avait formé le projet de s'en défaire. Caché derrière quelques broussailles, le long d'un sentier écarté où il avait vu Pa-Mua s'engager, il l'avait assailli par derrière, et, après l'avoir étendu mort d'un coup de parang, se serait aisément dérobé à toute poursuite, si ce meurtre n'avait eu un témoin providentiellement amené sur les lieux avant que l'assassin eût pu s'enfuir. C'était le propre fils de la victime qui, venu au-devant de son père et tournant brusquement un angle du sentier, avait reconnu Pa-Bunang. Cet enfant avait ensuite donné l'alarme, et les gens du village menaçaient de venger la mort de Pa-Mua, lorsque l'assassin, avouant tout haut l'acte qu'il venait de commettre, déclara audacieusement qu'il agissait par ordre du gouvernement de Sarawak, auquel il allait rendre compte de sa mission. Ces paroles imposant à une foule crédule, il put s'éloigner impunément; mais on l'avait fait suivre, lui et sa famille, d'assez près pour qu'il lui fût impossible de s'échapper. Arrivé à Kuching, il avait été immédiatement arrêté et jeté en prison sur la dénonciation des émissaires senahs.

La cause me parut si intéressante que je voulus assister au jugement. Je trouvai la salle du tribunal fort encombrée, douze Anglais ayant été ajoutés aux chefs malais pour cette circonstance tout exceptionnelle. Malgré l'évidence apparente des faits, on avait pris tous les soins imaginables pour se procurer les preuves nécessaires, et ces soins étaient d'autant plus essentiels que l'unique témoin du meurtre hésitait, disait-on, intimidé par la réputation de l'accusé, à déposer contre lui. Une fois au pied du tribunal, cet enfant démentit par son attitude les craintes vaines qu'il avait fait concevoir. Le sang-froid, la précision dont ses réponses étaient empreintes leur donnaient le plus grand poids, et montraient en même temps quel profond ressentiment il gardait au meurtrier de son père. — C'est lui, c'est bien lui! Je l'ai vu comme je vous vois, je le reconnais parfaitement! — répétait-il en le désignant de la main. Le prisonnier, qui avait d'abord essayé d'invraisemblables dénégations, finit par avouer l'assassinat, motivé, prétendait-il, par une vengeance légitime, sa femme ayant été séduite par Pa-Mua. Enfin il abandonna ce système de défense et sollicita simplement le pardon de ses juges. Un verdict unanime le déclara coupable, et le juge prononça sur lui la sentence de mort.

En général, dans des circonstances analogues, les Malais se montrent impassibles. — C'est votre sentence! — disent-ils, et, sans ajouter un seul mot, ils retournent en prison, pour marcher ensuite au supplice avec un calme parfait, une résignation sans égale. Ce jour-là, nous assistâmes à une autre scène. Au moment où l'arrêt de mort lui fut notifié, Pa-Bunang se laissa tomber à genoux, tendant à

ses juges ses mains enchaînées, entre lesquelles il tenait son jeune enfant, qu'on lui avait très imprudemment laissé depuis l'ouverture des débats. Sa femme, en vertu de la même tolérance, était assise auprès de lui. Quand il vit que ses prières, articulées d'une voix lamentable, n'avaient aucune chance d'être accueillies et que la sentence était bien irrévocable, il se releva par un mouvement soudain, déclarant que son fils et sa femme mourraient avant lui. Un coup violent qu'il portait en même temps à cette dernière fut heureusement évité par elle, et, avant qu'il eût pu lui en assener un second, elle s'était élancée loin de lui, sous la protection des constables effarés. Pendant qu'ils hésitaient encore à se jeter sur lui, le misérable, pressant son enfant sur sa poitrine, cherchait évidemment à l'étouffer; puis, quand il vit que les gens de police, qui déjà l'avaient saisi, ne lui en laisseraient pas le temps, il enfonça dans le cou du pauvre petit être ses crocs de cannibale si profondément et si énergiquement que, pour lui faire lâcher prise, il fallut se servir de la pointe d'un sabre, employée en guise de levier.

On l'emporta sanglant et hurlant encore... L'enfant mourut, deux jours après, des suites de cette abominable tentative.

L'imagination frappée par ce spectacle horrible, dont le souvenir me hanta longtemps, il me sembla plusieurs jours après, — Pa-Bunang avait été exécuté dans les vingt-quatre heures, — que sa figure me rappelait celle de Kum-Lia. Cette idée m'obsédait, et après de vaines recherches sur la vie passée du condamné j'en fis part à sir James Brooke. Le rajah n'y vit rien de très improbable, la différence des noms ne signifiant absolument rien. Les Dayaks en changent à tout propos, et presque toujours par exemple après une grave maladie.

Je dois citer encore, en terminant, un propos singulier tenu par le bourreau de Sarawak justement au sujet de Pa-Bunang. Le matin même du jour où il allait être décapité, un jeune Chinois, récemment baptisé, déplorait tout haut, devant les fonctionnaires subalternes occupés à préparer le supplice, qu'on ne laissât pas au condamné le temps de se repentir. « Se repentir! répliqua dédaigneusement l'exécuteur des hautes œuvres... A la bonne heure, s'il était sujet anglais!... » Ainsi aux yeux des Dayaks *civilisation* et *remords* seraient deux faits corrélatifs, deux mots presque synonymes. Reste à savoir maintenant si, dans la confusion de leurs idées et l'incertitude de leurs croyances, ils entendent par là rendre hommage à notre supériorité morale, ou tout simplement nous reprocher une faiblesse.

E.-D. FORGUES.

UNE

RÉFORME AU PALAIS

DE LA PLAIDOIRIE MODERNE

A PROPOS DE QUELQUES OUVRAGES RÉCENS.

En des temps où chacun s'empresse de revendiquer la place à laquelle il croit avoir droit dans l'histoire contemporaine, où, avec une noble émulation, orateurs, magistrats, diplomates et hommes d'état viennent tour à tour montrer par quels labeurs ils se sont associés à l'œuvre commencée, sinon accomplie, il n'est pas sans intérêt de s'arrêter aux publications qui touchent le barreau et la vie judiciaire. On ne peut contester que le barreau ait largement contribué au mouvement qui a marqué la première moitié de ce siècle. Ainsi que la tribune, il a eu ses jours de splendeur; il a soutenu vaillamment le choc dans certaines luttes, engagées, il est vrai, sur un terrain limité, mais qui néanmoins n'ont manqué ni de retentissement ni d'éclat : c'est là ce qui l'autorise à parler un peu de lui-même et à faire quelques efforts pour donner la vie durable du livre à des discours qui ne semblaient destinés qu'aux succès du prétoire. Bien des plaidoyers sont perdus qui mériteraient d'être recueillis et propagés. Pour être tardive, leur influence sur l'opinion publique ne resterait point stérile. Quelle page curieuse pour l'histoire de la presse par exemple que ces débats soulevés autrefois devant le jury, et de nos jours devant la justice correctionnelle! N'est-ce pas là aussi qu'il a été donné au barreau de se révéler dans toute sa vigueur et son attachement à la liberté? On voudrait pouvoir l'étudier

à ce point de vue surtout dans des œuvres élevées et sympathiques. Pourrait-on cependant dès aujourd'hui dégager cette généreuse et puissante action du barreau des publications qui se sont produites?

Des avocats qui, pendant une longue carrière, ont diversement occupé l'attention du palais se sont décidés à réunir leurs plaidoiries; ils viennent eux-mêmes témoigner de la part qu'ils ont prise aux luttes judiciaires de cette époque, et de ce qu'ils ont fait pour les franchises de la défense dont ils ont eu le dépôt. Par la publication de ses mémoires, M. Dupin, qui a vu disparaître le premier empire et qui eut un rôle dans presque tous les grands procès de la restauration, nous met à même d'observer le barreau dans l'essor qu'il prit tout à coup au début du gouvernement constitutionnel. Un des avocats qui l'ont suivi, M. Chaix-d'Est-Ange, a de son côté confié à des mains amies le soin de mettre au jour un choix de plaidoyers. Aussi bien jamais peut-être ces luttes de la parole n'ont été plus brillantes qu'à cette époque où la tribune et la presse étaient libres; le barreau se trouvait alors dans des conditions exceptionnellement favorables pour accomplir sa mission, pour donner la mesure de sa valeur, de son action sur les libertés publiques et privées, de ses forces vitales enfin. C'est donc bien là qu'il conviendrait de l'étudier dans ses allures, dans ses procédés, et de rechercher comment il a compris sa tâche alors qu'un souffle réformateur passait sur tant de choses en France. Si les œuvres récemment publiées apportent quelques lumières sur un tel sujet, cela suffit pour les recommander à notre examen.

Pendant près d'un demi-siècle, avocat, député, magistrat, M. Dupin a eu le privilége d'attirer sur lui l'attention publique à des titres bien divers. Ses souvenirs judiciaires sont consignés dans un premier volume qui commence avec la tragique affaire du maréchal Ney et finit avec celle des biens de la maison d'Orléans. On n'a point oublié qu'à l'époque où s'est présentée cette dernière affaire, le magistrat avait dignement déposé sa toge et repris cette robe de l'avocat qui fut toujours, comme il l'a dit, sa robe de dessous. En reportant ses souvenirs sur la carrière qu'il a tant aimée, M. Dupin confesse qu'il y a trouvé une satisfaction très vive et sans mélange. Une telle satisfaction est assurément permise à l'auteur de ces plaidoiries qui ont consolé tant de familles et vigoureusement patronné tant d'intérêts menacés? Mais quand vient l'heure de toucher aux choses purement politiques, c'est un autre sentiment qui s'empare de l'écrivain, et dès ses premières paroles il déclare que de tout temps la vie politique lui a moins souri que la vie judiciaire. « J'ai entrepris d'écrire ce second volume, dit-il, avec moins d'empressement que le premier. » C'est qu'en effet, dans le tumulte des

affaires publiques, il ne s'agit pas toujours de défendre les autres; on a soi-même à se défendre, et dans ces combats et ces luttes tout est péril. Et puis, comme les morts de la ballade, les gouvernemens vont vite, et pour qui serait tenté de les suivre la logique risque fort de rester en défaut.

M. Dupin se plaint avec beaucoup de raison de cette mobilité des institutions, il se rappelle l'ingénieuse comparaison de l'orateur romain, et le pouvoir s'offre à ses yeux sous la forme d'une balle que se renvoient alternativement la république, la monarchie constitutionnelle et les gouvernemens absolus. Il y a par malheur comme des éblouissemens dans ce vif esprit, et quand il assiste à ce feu croisé ou à ce jeu, pour continuer l'image de la balle, nous dirons volontiers qu'il hésite et se trouble. S'il fait l'éloge du gouvernement constitutionnel, objet de ses jeunes et premières affections, il lui échappe en même temps des paroles comme celles-ci : « beau gouvernement sans doute; mais comment accorder le pouvoir et la liberté, *principatum ac libertatem?* » Et, prenant à témoin Cicéron et Tacite, il laisse supposer avec ces illustres maîtres que les gouvernemens absolus sont encore les plus affermis, sinon les meilleurs. Que devient alors la vie entière de l'avocat, du publiciste, de l'orateur parlementaire? que devient cet hymne à la liberté qui prend tous les tons dans les plaidoiries de ce premier volume? que pense en définitive M. Dupin? Tient-il pour la pondération des pouvoirs avec la liberté, ou pour les gouvernemens absolus avec la force? Et à ce sujet était-il absolument nécessaire de s'expliquer dans la langue de Cicéron et de Tacite?

A propos même des textes cités, il est une observation à faire. Ni Cicéron ni Tacite, est-il besoin de le dire? n'ont incliné pour le pouvoir absolu. Si l'orateur romain déplore le peu de stabilité des gouvernemens, quelle qu'en soit la forme, il n'hésite pas à proclamer qu'à son avis c'est le gouvernement pondéré et libéral reposant sur l'alliance de ce qu'il appelle les trois pouvoirs qui est encore le plus solide : *hæc constitutio habet firmitudinem.* Jamais non plus Tacite n'a désespéré de l'accord possible du pouvoir et de la liberté, *principatum ac libertatem.* Bien loin de là, il fait honneur à Nerva d'avoir su concilier ces deux choses, qui *autrefois*, dit-il, paraissaient inconciliables, *res olim dissociabiles*, et, que M. Dupin veuille bien le remarquer, il parlait ainsi sous Trajan, qui continuait noblement à les associer l'une à l'autre. Le plus grand historien de Rome et le premier de ses orateurs n'avaient donc ici rien à faire; appelés à témoigner en faveur du pouvoir absolu, ils se seraient évidemment récusés, laissant à d'autres le soin de le glorifier. On comprend leurs regrets et leurs mécomptes à l'endroit des

institutions libres: mais l'abattement n'est pas le doute : que deviendraient les bonnes causes pour l'avocat qui les aurait perdues? Devrait-il se prendre à douter de la justice et de la vérité? Tacite et Cicéron savaient à merveille ce que vaut la liberté; M. Dupin ne l'ignore pas lui-même, et jamais, nous en sommes convaincu, il ne formerait de vœux impies contre elle. Ne lui doit-il pas sa renommée?

Nous avons insisté sur ce point parce qu'il se lie étroitement à l'objet même de cette étude. Le barreau est une de ces institutions qui ne vivent qu'avec la liberté et ne peuvent s'élever sans elle: reposant sur le droit de la libre défense, il a toujours eu pour ennemi et pour adversaire le despotisme, qui étouffe les réclamations et voit jusque dans la contradiction et la lumière un danger pour lui (1). Ce que peut le despotisme contre la parole, M. Dupin l'a vu mieux que personne. Au moment où il entrait au barreau, la France, inquiète et silencieuse au dedans, ne savait plus écouter que le bruit lointain des armes. On était encore dans l'enfantement des codes, à peine la défense était-elle organisée devant les tribunaux. Le jeune stagiaire put entendre les dernières plaidoiries des avocats du parlement qui avaient traversé la tourmente révolutionnaire. Étaient-ce donc encore les solennelles harangues d'autrefois? Non, sans doute; la polémique ardente, limpide et serrée de Voltaire et des philosophes du siècle dernier, la parole alerte et sobre de Gerbier, les écrits incisifs de Beaumarchais avaient bien un peu changé tout cela, mais beaucoup moins qu'on ne pourrait le croire. Si une nouvelle génération d'avocats s'était formée sous l'influence des grandes discussions de la tribune pendant la révolution, si cette pléiade d'orateurs qu'on entendit alors et qui fondèrent la législation moderne était revenue au barreau, on eût constaté bien d'autres changemens dans le style judiciaire; mais les écoles de droit avaient été fermées, l'ordre des avocats détruit. Quant aux hommes qui avaient marqué comme orateurs ou légistes, les uns étaient montés sur l'échafaud, les autres, découragés, s'étaient retirés dans les conseils délibérans de l'état et préparaient les nouveaux codes. Le barreau était désert ou sans guides. Comment sortira-t-il de cet anéantissement, de ce tombeau? Il n'existe ni presse ni tribune; des écoles se sont ouvertes, mais l'esprit y est comprimé; le souffle guerrier qui partout s'étend a tout desséché; on élève des soldats, le pays ressemble à une vaste caserne; la liberté s'appelle l'indiscipline et la révolte, sinon la révolution. Cependant des jeunes gens sont là, qui ont au fond du cœur et nourrissent d'ardentes aspira-

(1) Voyez sur *le Barreau moderne* la *Revue* du 1er juillet 1861.

tions; ils attendent l'heure où la parole retrouvera ses franchises, et par de patientes études ils se sont préparés à lui donner le plus vif éclat. La chute de l'empire fut le point de départ d'une ère nouvelle; après avoir été soumis à une longue oppression, l'esprit public prenait son élan en toutes choses, hardi, rapide, étincelant, libre enfin; une fois de plus il était prouvé qu'il n'y a rien à demander de grand et de vrai, dans les arts de toute espèce, au peuple qui n'a point la liberté. Le despotisme a sur l'esprit des nations l'influence de la captivité sur l'homme; il le rend bas et pervers. Combien de fois sera renouvelée l'épreuve? Les leçons en politique ne peuvent-elles donc profiter qu'à la génération qui les reçoit et passe, sans jamais rien apprendre aux générations à venir?

Des affaires d'un grand retentissement furent alors portées devant les tribunaux; le barreau devait renaître dans ces graves débats; il y grandit rapidement et occupa dans les institutions une place qu'il n'avait encore jamais eue. Lorsqu'enfin la loi de 1819 eut attribué au jury la connaissance des délits de presse, il s'éleva parfois à la hauteur de la tribune. C'est ici qu'il faut saisir la réforme qui s'est dès lors accomplie dans l'art oratoire au palais. Le ton de la déclamation a disparu; le droit public et le droit civil ont d'ailleurs changé de vocabulaire. Et puis à ce moment l'esprit français s'agite et cherche en toutes choses des voies nouvelles; dans les arts comme en littérature, une véritable révolution se poursuit; la peinture a répudié les poses académiques et la couleur de convention; en tout, elle veut trouver la vie et s'approcher du vrai sans tomber dans la servile reproduction de la réalité; la musique elle-même a imaginé des combinaisons nouvelles, et le domaine de l'harmonie a reçu sa commotion. Le théâtre n'est pas en arrière; il veut des personnages qui agissent et parlent plus naturellement. Quant à l'histoire, elle interroge les monumens et les chartes, elle s'attache à remonter aux sources, et bien des faits acceptés apparaissent sous des aspects nouveaux, plus saisissans et plus vrais. Dans ce travail de renaissance ou d'émancipation, le barreau restera-t-il stationnaire? Non. Merveilleusement servi par une nouvelle littérature, par la tribune, par la presse, par la science d'un autre droit, par une surabondance d'affaires, de faits et d'événemens qui tiennent au nouvel état de choses, à cette société moderne qui, elle aussi, vit et marche plus librement, placé là comme dans son courant naturel, le barreau se fait une langue à lui, un style rapide, clair et nerveux; le mot marche avec l'idée, la phrase avec le raisonnement, tout s'enchaîne et se lie comme de soi, le débat est souple, rempli d'énergie, de vie et de mouvement; le barreau, lui aussi, a donc trouvé sa voie.

Dans les premiers jours de cette renaissance toutefois, la plaidoirie est âpre, parce qu'il faut frapper fort et entrer avant dans les esprits: il s'agit moins de charmer que de convaincre; les partis sont en lutte, et il faut parler haut et vigoureusement au milieu de la mêlée. Pour agir plus vivement et plus promptement sur l'imagination, M. Dupin s'était fait une arme à son usage; nul n'a mieux compris ces mots qui touchent comme des coups de fleuret, ces surprises qui déconcertent, ces saillies qui éclairent un débat et scintillent comme les éclats de la foudre. Il est peu de ses plaidoiries importantes qui n'aient offert de ces traits hardis ou piquans qui restent comme le dernier mot d'une cause. Ce genre d'argumentation, dont se servit parfois Cicéron lui-même avec tant de bonheur, ce qui le rendait plus redoutable encore chez M. Dupin, c'est qu'il marchait avec la connaissance la plus solide des lois et des affaires. On sent dans ces plaidoiries nerveuses une puissante trame, un mécanisme savant et bien assis. Grâce à ces discussions serrées, à ces déductions rigoureusement tirées des textes et des faits, il se fit dans la pratique judiciaire une clarté qui fut tout à l'avantage de la vérité et de la raison, et cela au criminel comme au civil; la procédure criminelle fut bien obligée de se dépouiller de cette ridicule phraséologie pompeuse et vide qui la caractérisait au dernier siècle, et qu'elle conserva longtemps encore malgré la réforme des anciennes institutions judiciaires. Les actes d'accusation du directoire et de l'empire renfermaient pour la plupart des considérations d'une puérilité dogmatique qui n'exciterait de nos jours que le sourire. Cette réforme était sans doute dans le courant de l'époque, mais elle fut singulièrement accélérée par celle qui s'accomplissait dans le barreau. Ce qui distinguera désormais la plaidoirie, c'est l'action, le mouvement, grand secret des orateurs romains dont l'ancien barreau français ne s'était point assez préoccupé; c'est aussi la science du droit, qui devra s'allier à l'art de bien dire.

De nos jours, l'avocat consultant, le jurisconsulte proprement dit n'existe plus, il se confond avec l'avocat qui plaide. Longtemps les deux rôles avaient été séparés, ils l'étaient aussi dans l'antiquité. Il paraît même que l'orateur avait assez de dédain pour le jurisconsulte. Quintilien le rabaisse et en fait une espèce de praticien subalterne; Cicéron demandait trois jours pour devenir jurisconsulte, mais il revint plus tard à d'autres idées et comprit l'utilité de l'étude du droit. Cette distinction entre l'avocat et le jurisconsulte avait sa raison d'être : à Rome, parce que devant les tribunaux populaires, souverains juges, l'orateur ne s'attachait guère qu'aux circonstances de fait; en France, sous l'ancien droit, parce que la vie d'un homme suffisait à peine à démêler le chaos des lois et des coutumes. Au-

jourd'hui des codes ont réuni toutes les règles du droit civil; il s'est donc fait pour tous une science plus facile à acquérir, mais qui est impérieusement exigée de tous ceux qui se destinent au barreau, où désormais pour être bon avocat il faut être en même temps bon jurisconsulte. C'est par là même que s'est opérée en grande partie la réforme du style judiciaire; la connaissance du droit a banni la déclamation et l'a rendue intolérable; d'un autre côté, l'étude pratique des affaires a conduit à chercher l'argument dans le sujet et pour le sujet, et par là également a été porté le dernier coup à ces hors-d'œuvre, à ces emprunts singuliers que le barreau des deux derniers siècles faisait à l'antiquité. A cette époque, un avocat bien posé devait trouver le moyen de faire briller avant tout sa connaissance des auteurs sacrés et profanes; les plus belles plaidoiries étaient les plus émaillées de citations et d'érudition littéraire : le palais allait droit à la comédie des *Plaideurs*. Il est assez piquant de relire aujourd'hui ces plaidoiries de nos pères, espèces de monumens gothiques dont l'ensemble révèle parfois une grande et puissante pensée, mais dont l'ornementation est lourde et sans goût. Sous ce rapport, Antoine Lemaistre apparaît au XVIIe siècle comme une surprenante exception; s'il fait encore des emprunts à l'antiquité, si çà et là il parle d'Aristote et de Platon, c'est déjà avec un discernement et un goût qui en font comme un avocat de la fin du XVIIIe siècle, un émule de Gerbier; personne autour de lui n'a parlé au barreau ce langage pur, châtié, sobre, et parfois d'une vigueur extrême. Évidemment, quand M. Sainte-Beuve a émis l'opinion que Lemaistre avait dû servir de modèle à Racine pour le personnage de L'Intimé, il n'avait pas comparé ses plaidoiries à celles de ses contemporains, ni même aux plaidoiries des propres amis du poète. M. Oscar de Vallée, qui a personnifié dans Lemaistre l'éloquence judiciaire du XVIIe siècle, le défend avec quelque amertume contre cette supposition qui le ridiculise; mais il n'a pas suffisamment démontré combien il avait raison. On sait aujourd'hui que le fond des *Plaideurs* n'est pas l'œuvre personnelle de Racine; c'est à sa maison de campagne d'Auteuil que le canevas de la pièce fut arrangé de concert avec les amis qu'il y recevait habituellement, Boileau, Chapelle et Pousset de Montauban, l'un des premiers avocats du parlement de Paris, auteur lui-même de quelques tragédies. Chacun y mit du sien, Racine l'a dit et ne s'en est pas caché : « Moitié en m'encourageant, moitié en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, mes amis me firent commencer une pièce qui ne tarda guère à être achevée. » Les plaisanteries les plus bouffonnes devaient trouver dans Chapelle un maître consommé; Pousset de Montauban put fournir les mots techniques du palais et, qui le croirait? poser lui-même

pour ces évocations continuelles et intempestives de l'antiquité dans les affaires qu'il s'agissait de saisir au vif (1).

La leçon donnée au palais par Racine, Boileau et Chapelle était assez dure pour qu'on l'écoutât; mais ce goût de l'archaïsme, ce « goût du mauvais goût, » comme on l'a si bien dit, était difficile à extirper. Au XVIIIe siècle, il a fait place à des citations empruntées avec discernement aux lois romaines, mais alors pour les besoins réels de la cause, la France étant régie pour une grande partie par le droit écrit de Rome. On a dit de M. Dupin qu'il procédait de l'école parlementaire, et n'avait pas assez renoncé lui-même à l'antiquité. Il est certain que ses plaidoiries offrent de fréquentes citations, et que les auteurs romains lui viennent souvent en aide. Cependant, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est plus là précisément la méthode dogmatique de l'avocat parlementaire; la citation est devenue, sous la main de l'avocat moderne, un moyen de réveiller l'attention et de piquer la curiosité : ou c'est une loi romaine qui va droit au but dans une question nouvelle, ou c'est la pensée d'un écrivain qui lui permet de donner à la sienne un relief original et une application topique. Faut-il dire à la cour de cassation, devant les chambres réunies, que le président de cette assemblée s'est trompé dans ses écrits sur les reprises de la femme, il trouvera deux jurisconsultes romains en conflit, et montrera l'un, très savant sans doute, battu et convaincu d'erreur par l'autre, et prenant là-dessus fort lestement son parti. Le trait est lancé, chacun l'a senti. Le président aura l'esprit bien mal fait, s'il se montre plus entêté et plus

(1) Il venait précisément de publier ses meilleures plaidoiries (1660), et ses illustres et joyeux camarades les avaient sous la main. Que durent-ils penser, que pensa Boileau en lisant le pompeux exorde de l'affaire de la duchesse d'Aiguillon contre le duc d'Orléans : « Plutarque fait foi qu'après la mort de Cléomènes, roi de Sparte, ses ennemis voulant encore triompher de son fantôme et de son ombre, on vit paraître un serpent qui couvrait de ses replis la tête de ce prince mort, comme s'il eût voulu défendre le siège et la source de ces conseils qui avaient produit la félicité de ses peuples! Et si nous en croyons les poètes, il en sortit un autre du tombeau d'Anchise, qui menaçait ceux qui auraient dessein de violer l'asile de sa sépulture. On attaque M. le cardinal de Richelieu dans le sein même de la mort; on le trouve pour le blesser jusque dans les ténèbres, etc. » L'avocat se proposait, il est vrai, dans cette affaire, de défendre la mémoire de Richelieu; mais s'il s'agit de plaider pour Jean Gautheu, qui repousse la paternité en alléguant son impuissance, contre Étiennette Pipelier, sa femme, le ton n'a pas changé, et l'antiquité joue son rôle habituel au débat. On cite l'Écriture, puis Hérodote, Horace, Platon, saint Augustin, Tertullien, etc. En vérité, avec les plaidoiries de Pousset de Montauban, le soleil et la lune, les Babyloniens et les Macédoniens de Petit-Jean n'étaient-ils pas tout trouvés? Était-il besoin d'aller chercher les plaidoyers de Lemaistre, retiré depuis trente ans du barreau et vivant silencieux à Port-Royal, à cette date de 1668 où la comédie fut donnée? Appliquée à Pousset de Montauban et à ses rivaux, la verte critique des *Plaideurs* frappait juste; dirigée contre Lemaistre, elle eût dépassé le but.

sûr de lui que le grand jurisconsulte Papinien. L'à-propos de la citation, exagéré peut-être, n'a jamais été poussé plus loin : c'est un des luxes de cet esprit. Dans une cause à laquelle nous avons déjà fait allusion, n'est-ce pas M. Dupin qui souffla à l'un des défenseurs ce terrible *forum et jus* dont celui-ci se fit une massue dans toute sa plaidoirie? Et comme cet avocat, — c'était M. Berryer, — est très sobre d'emprunts et d'ordinaire marche fièrement avec son sujet et sa grande parole, en montrant à l'audience, assis à ses côtés, celui dont il tenait la citation, il en rendit l'effet plus imprévu et plus puissant encore. « Je ne puis m'empêcher de dire, s'écrie-t-il, que ce qui est propre à notre belle nation est propre à toutes. Et ici je demande pardon de citer un souvenir historique : on me le rappelait l'autre jour, c'était M. Dupin. Tacite en son endroit fait un grand éloge de Tibère en disant de lui, dans son langage expressif et concis : Tibère était pauvre, Tibère avait peu de biens en Italie, ses domaines étaient médiocres, sa maison était habitée par peu d'affranchis, *paucos libertos;* mais quand il était en contestation avec des particuliers, *quando cum privatis disceptaret,* les tribunaux et la loi prononçaient, *forum et jus.* Voilà ce qui est le droit de tous les temps, voilà le droit sans lequel il n'y a pas de société. Et on a loué un tyran d'avoir su respecter ce principe fondamental! Aujourd'hui que vient-on dire? Vous réclamez des juges, vous demandez à être maintenus dans une incontestable possession qui vient d'être ébranlée par un acte de violence; vous n'aurez pas de juges! Quand des titres sont invoqués, vous venez dire : Il y a une loi... Mais il y aurait donc une loi au-dessus de toutes les lois, un droit au-dessus de tous les droits! Comment! vous viendriez dire que ce sont là des questions pour lesquelles on ne trouvera pas en France un tribunal et des juges! *Forum et jus!* Donnez-les à tous les princes de la famille d'Orléans, qui disent que la propriété leur est acquise. *Forum et jus!* Ne les refusez pas au roi de Belgique, qui a son contrat de mariage; ne les refusez pas au duc de Wurtemberg, qui a son contrat de mariage; ne les refusez pas aux mineurs qui ont hérité des droits de leur mère. *Forum et jus!* C'est là ce que nous vous demandons. » L'effet que produisait à chaque coup cette répétition fut immense et enleva l'auditoire. Il est douteux que le barreau du parlement ait jamais tiré ce parti des citations; pour lui, les citations sont une armure pesante dont il se couvre, mais qui le gêne dans ses allures. Avec ce même équipement, M. Dupin sut être alerte au combat, prompt à la riposte, et faire admirer l'adresse de ses coups. S'il est vrai qu'il ait été le dernier avocat parlementaire, comme l'a dit l'auteur d'un intéressant livre sur le *Barreau,* M. Pinard, du moins fut-il le premier qui trouva dans ces emprunts à l'antiquité

des effets aussi saisissans, parfois spirituels, et toujours d'une véritable originalité. A ce titre, et par ce côté même, il nous semble qu'il appartient tout autant au barreau moderne, car c'est par la vivacité de ses saillies et sa brusquerie gauloise qu'il a fait tomber au palais le style un peu prétentieux et trop continuellement tendu de la méthode parlementaire.

Tel a été M. Dupin comme avocat; nous n'avons point à parler ici du magistrat, encore moins de l'homme politique et de ses doctrines; il nous plaît de n'avoir point à nous arrêter à des distinctions que certains esprits pourraient trouver tout au moins singulières entre le citoyen et le magistrat, entre le magistrat et l'homme politique. Il est des choses qu'on ne discute pas. M. Dupin tient à démontrer qu'il n'a jamais été d'aucun parti. Nous n'avons pas à le contredire sur ce point et à rechercher ce que cela signifie. Nous pensons comme lui que « le temps est un galant homme, et qu'il finit par dire la vérité à tout le monde. » Nous ne voulons envisager que l'avocat, et à cet égard il est permis d'affirmer que M. Dupin a exercé une incontestable influence sur la plaidoirie moderne et grandement contribué à l'éclat du barreau. Que restera-t-il de ses travaux? Il y a chez lui une large part à faire à la personnalité. Que voulait-il avant tout dans des temps où la presse donnait plus de secours à la parole? Frapper l'imagination du plus grand nombre et arriver, s'il était possible, jusqu'aux derniers rangs de la foule, sans dédaigner le *profanum vulgus*. Pour cela, il avait de ces traits osés, piquans, qui se saisissent vite et dispensent le lecteur ou l'auditeur d'en demander plus long, espèce de monnaie courante d'un placement toujours facile et très recherchée dans le monde. N'a pas qui veut cet esprit vulgarisateur et emporte-pièce. M. Dupin a lancé des mots qui ont fait le tour de l'Europe : aussi y tient-il beaucoup. Ceux que lui a inspirés la présidence du corps législatif sous le gouvernement républicain ont été classés dans un petit recueil avec notes et commentaires. A qui voit là une manie et la lui reproche, il répond que Cicéron en a fait autant, que son affranchi Tiron devint l'éditeur de ses bons mots et calembours, et qu'il peut bien éditer les siens lui-même. Mais ce qui a distingué aussi l'avocat, c'est une grande clarté en toute chose, une certaine manière d'aller à la raison et à l'esprit sans effort et sans fracas, par le chemin le plus court et le plus naturel; c'est une certaine éloquence des affaires, qui est devenue comme le cachet de la plaidoirie moderne et qui était inconnue de l'ancien barreau; c'est enfin un rare bon sens qui a banni du palais les hors-d'œuvre et toutes les banalités verbeuses d'autrefois. Voilà en quoi M. Dupin a fait école et mérite d'être placé au nombre des réformateurs du style judiciaire. Dans ce talent néanmoins on a signalé des côtés faibles et comme

une lacune que la lecture des plaidoiries d'un autre avocat ou plutôt l'étude d'une autre école doit rendre plus sensible encore.

Sans vouloir dogmatiser en cette matière, on doit pouvoir dire qu'il n'est pas toujours sans inconvénient pour l'audience, sans danger pour une cause, de s'attacher au droit d'une manière trop exclusive et de chercher toutes ses forces dans la loi. C'est là d'ailleurs un fait sur lequel M. Dupin a cru devoir appeler l'attention en révélant une des particularités de sa carrière judiciaire. Fidèle à ses études de prédilection, lorsqu'il aborda l'audience, il soignait avant tout la partie juridique de sa cause; il reconnut bientôt que la science du droit n'est pas tout dans les affaires. « Dans mes premières causes, dit-il, et avant d'avoir acquis cette expérience que donnent seules la pratique et une observation réfléchie sur les mérites et les fautes d'autrui et sur ses propres aventures, j'expliquais mon fait en peu de mots, d'une manière sèche, aride et fort peu travaillée. J'arrivais ensuite au droit, et, fraîchement sorti des écoles, les citations des lois romaines, d'auteurs et d'arrêts ne manquaient pas. Les juges en paraissaient peu touchés. Les vieux avocats au contraire épluchaient leur fait, cherchant à prévenir les juges en faveur de leurs cliens, combattaient le droit avec l'équité et soignaient le chapitre des considérations. Je m'aperçus de l'effet que cela produisait sur l'esprit des magistrats. Je modifiai donc ma méthode : je travaillai mieux mon point de fait; je supprimai une grande partie de ce qui tenait à l'érudition, et m'attachai à donner à ma discussion une marche plus serrée, plus rapide et plus vive. » Malgré cette remarque, M. Dupin donna-t-il toujours à la partie des considérations tirées des faits et des circonstances de la cause, comme on dit au palais, le relief, l'importance et toute l'ampleur qu'elle pouvait comporter? Dans ses meilleures plaidoiries, on sent que la langue du droit était celle que l'avocat parlait le plus à son aise, que la dialectique était son domaine; pour les faits proprement dits, il semble que sa parole n'ait plus la même flexibilité, la même souplesse; la phrase est rude, peu ductile, et l'expression souvent trop forte, comme les couleurs mal fondues; les idées sont justes, mais se produisent parfois trop laconiquement et sans art; on voit que là n'ont point porté l'étude et les soins familiers de l'orateur. Quant à l'émotion, il ne faut pas la lui demander; il ne cherchait pas à la communiquer, il ne l'avait pas. « Il était sec; jamais sa voix ne s'est émue, jamais ses yeux ne se sont mouillés de larmes, jamais son âme ne s'est troublée. Les moins exigeans ont pu regretter souvent plus d'expansion, des accens plus humains et plus tendres. » Ce n'est pas nous qui parlons ainsi; c'est M. Pinard, et l'on peut se fier à de tels portraits, car ils ont été faits à l'audience.

Ce fut de ce côté précisément que M. Chaix-d'Est-Ange apporta

toute son attention et son ardeur; il parvint à manier le fait comme son devancier avait manié le droit. La plaidoirie ainsi comprise devient un tableau, presque un drame. Est-ce un personnage qui est en scène, vous le voyez aussitôt et le connaissez déjà dans ses allures ou ses singularités. Est-ce un événement que l'avocat décrit, vous êtes sur les lieux et ne perdez pas un détail. Sur le chemin, pas un obstacle, pas une pose inutile, pas une de ces curiosités frivoles ou mal placées qui arrêtent le voyage. L'habile conducteur vous a montré ce que vous devez voir, il vous a expliqué ce que vous devez comprendre, et pas autre chose, dans la crainte de s'éloigner du but ou de le faire oublier. Rien là cependant qui ressemble à ces courses haletantes qui éblouissent et fatiguent; tout a été disposé pour la commodité et l'agrément du trajet, qui s'est accompli sans qu'on ait eu l'idée de songer aux distances. Après avoir entendu M. Chaix-d'Est-Ange, plus d'un auditeur a pu se demander à quoi sert le droit, dont souvent il n'avait pas dit un mot, puisque les faits conduisaient si bien et si promptement à la solution. Dans le narrateur, c'est à peine si l'on avait aperçu le jurisconsulte; il cherchait et réussissait si bien à se dissimuler en parlant des affaires comme les gens du monde! Il est vrai de dire aussi que l'avocat s'entendait à choisir son sujet, et que les causes où dominaient les appréciations de fait étaient celles dont il acceptait le plus volontiers le fardeau.

Les plaidoiries dont un avocat distingué et modeste, M. Rousse, a entrepris la publication nous montrent le style judiciaire sous un de ses nouveaux aspects. M. Chaix-d'Est-Ange a été l'homme de son temps et a vécu de la vie et des passions qui ont animé la première moitié de ce siècle. Au contact de notre génération inquiète et chercheuse, il s'est dépouillé des formes un peu gourmées de l'ancien barreau; il a été novateur à sa manière. « Sans le vouloir, observe M. Rousse, sans le savoir et quoi qu'il en puisse penser peut-être, il a été un des complices du mouvement qui, aux jours de sa jeunesse oratoire, éclatait avec des succès divers dans tous les arts de l'intelligence. » M. Chaix-d'Est-Ange descendit d'un ton les vieux instrumens du palais, et, prenant toujours le diapason qui convenait à son auditoire, il s'appliqua à jouer juste; pour être plus sûr de lui-même, il raya de sa main les difficultés inutiles et scabreuses qui, à certaines heures, arrêtent tout court l'artiste le mieux préparé, et donnent à ses labeurs quelque chose de pénible. Sa manière d'entrer de plain-pied et sans façon dans une affaire parut surtout étrange à une époque où les traditions de l'ancienne école survivaient encore, et où un avocat qui en était pénétré venait de publier sur les institutions oratoires un traité dans lequel l'art de composer une plaidoirie était enseigné avec l'inflexible ré-

gularité de la charge en douze temps. Que devenait l'exorde, cette partie si essentielle du discours selon le digne professeur, où l'avocat devait aligner un certain nombre de considérations générales et marquer la division du sujet? L'exorde ainsi entendu, il n'en est plus question; c'est là une chose convenue qui provoque l'inattention du juge; il sait que l'affaire ne viendra que plus tard, à un moment qu'il peut noter à l'avance; il laisse donc passer ce lever de rideau avec l'insouciance d'un spectateur arrivé trop tôt. « L'exorde, disait M. Delamalle, nous paraît devoir être défini une introduction au discours qui prépare à l'entendre et dispose à l'écouter favorablement; la composition et la diction veulent en être particulièrement soignées; il importe de bien commencer et de faire prendre de l'œuvre et de l'ouvrier une bonne opinion. » Ce n'est pas ainsi que le comprit la nouvelle école; persuadée que le magistrat n'est à l'audience ni pour son plaisir, ni pour assister à une vaine parade, elle alla droit à l'affaire et commença par le commencement, non suivant les règles de la rhétorique, mais selon les inspirations du bon sens, qui veut que l'auditeur soit instruit le plus promptement possible, et surtout ménagé.

Rien ne saurait donner une idée plus juste de la révolution ou du changement, si l'on veut, qui s'est accompli dans l'art oratoire au palais, que la lecture successive des plaidoiries de M. Delamalle et de celles qui fixent en ce moment notre attention. Malgré la pompe de la forme, les plaidoiries de l'ancienne école, châtiées, préparées à l'aise dans le froid silence du cabinet, tombent à chaque pas, et par là se mesure d'un trait la distance qui sépare la parole écrite de la parole parlée; on comprend la réflexion de Pascal : « L'éloquence continue ennuie. » Il fallait changer tout cela; le temps et les institutions le voulaient. Se rend-on compte de l'effet qu'eussent produit des périodes savamment rhythmées sur cette nouvelle magistrature qu'on appelle le jury? Tirés de la foule, jugeant avec leurs sentimens et leurs passions tout autant qu'avec la raison, aux jurés il fallait une autre langue, moins travaillée, plus vive et plus vraie; il leur fallait aussi l'émotion qui va au cœur et entraîne; la justice populaire est à ce prix : elle n'a besoin ni de science, ni de préparation; elle peut se passer de tout, si ce n'est d'une certaine sensibilité que n'a plus très souvent, que ne doit point avoir, dit-on, le magistrat, esclave du droit et enchaîné aux textes. La cour d'assises avec ses déchiremens et son imprévu, avec ses angoisses et ses larmes, voilà ce qui a manqué à l'ancien barreau et ce qui a rapproché le barreau moderne des audiences tumultueuses de l'antiquité. C'est la justice criminelle qui a contribué le plus peut-être à donner à la plaidoirie tant de mouvement et de vivacité.

A ce mouvement de la plaidoirie, les avocats de l'antiquité ont su joindre l'élévation et la pureté du style, et la plupart des œuvres qui nous sont parvenues offriraient à cet égard un désespérant sujet de comparaison. Est-ce dans ce splendide langage que l'orateur improvisait sa défense et s'adressait aux juges? Il est permis d'en douter. On sait que les orateurs grecs, si bien doués qu'ils fussent par la nature, se condamnaient à de laborieuses préparations; les avocats romains en agissaient de même, et se présentaient à l'audience ayant à la main un cahier ou des notes qu'ils consultaient souvent. Doit-on voir là des plaidoyers écrits à l'avance? On ne saurait guère l'admettre : la lutte était ardente et pleine d'incidens; l'orateur devait s'attendre aux sorties, aux interpellations les plus soudaines et les plus violentes, et elles lui venaient de toutes parts, des adversaires, du public et des juges. Le grand art devait donc être de s'orienter au milieu du tumulte et de s'imposer à l'attention des magistrats et de la foule par la vivacité des réparties, par la brusquerie et la précision des traits, ce qui eût été peu compatible, on en conviendra, avec un thème tout fait et des harangues écrites. Ces débats au gré du temps, *sub joce*, au sein de vastes amphithéâtres, pouvons-nous même aujourd'hui nous en faire une juste idée par les discours et les plaidoyers qui nous restent? Ces discours et ces plaidoyers ont conservé une très vive allure sans contredit, ils sont pressans, parfois impétueux; mais on doit penser qu'ils sont bien loin du langage brûlant et acerbe de l'audience. Tous les plaidoyers de Cicéron ont été par lui recomposés avec le plus grand soin, et dans sa vieillesse il les retouchait encore; les orateurs étaient dans l'usage de se livrer après coup à ce genre de travail. Lors donc qu'on relit ces plaidoiries, il faut faire la part de l'écrivain et celle de l'orateur. Quant à ce qui fut l'œuvre du cabinet, du *compositum domi*, comme on le disait, dans ces harangues d'une forme si parfaite, voilà ce qu'il n'est guère donné d'apprécier. Les avocats des derniers siècles s'y étaient-ils trompés en voulant suivre de trop près ces dangereux modèles? Ce fini de rédaction auquel ils se livraient avant l'audience, n'avaient-ils pas vu que les avocats de l'antiquité n'essayaient de le donner à leurs plaidoyers qu'après les ardeurs de la lutte dont ils reflètent le feu et l'animation? Il semble que Bossuet eût bien mieux compris la préparation oratoire : il jetait sur le papier le dessin de ses discours et attendait les inspirations de la chaire pour donner le mouvement et la vie à ses méditations (1).

(1) C'est le témoignage de l'abbé Le Dieu, son secrétaire, et il est exact. Il existe à la bibliothèque du Louvre cinq volumes de *sermons* de la main de Bossuet, préparés ainsi par de simples notes et à peine esquisses, sur des feuilles de papier de dimensions

Soumis à des nécessités nouvelles, vivant au milieu d'un plus grand courant d'affaires et sous l'empire de procédures plus brèves, obligé d'étudier rapidement les causes, surtout au grand criminel, où peu de jours sont donnés à la préparation de la défense, on comprend que le barreau moderne ait été conduit à faire une large part à l'improvisation. De là cette vivacité d'allure que conservent en général les plaidoyers recueillis de nos jours par les procédés de la sténographie, et qui paraît caractériser surtout les œuvres judiciaires de M. Chaix-d'Est-Ange. L'ancien barreau français n'a certainement rien offert de pareil. Les plaidoiries qu'il nous a laissées sont des plaidoiries mortes auxquelles, même après le débat, la vie n'a pu être donnée par aucun artifice. Elles n'échauffent pas plus que des discours d'apparat. Ici, au contraire, le feu de l'action vous gagne comme si l'on était encore dominé par les ardeurs de la lutte. C'est par là que cette publication offre un côté véritablement intéressant à l'étude du style judiciaire, en même temps qu'elle résume assez fidèlement l'influence au palais du romantisme sur la plaidoirie. Toutefois M. Chaix-d'Est-Ange fera-t-il école au barreau? Nous ne le pensons pas, et à cet égard nous partageons l'avis de son historiographe. Le succès que trouvait l'avocat dans des causes d'une certaine nature devaient l'éloigner des utiles et patientes études du jurisconsulte. S'il n'a pas eu pour ces études le dédain des orateurs romains, peut-être ne les estimait-il que médiocrement, comme des choses qui servent trop lentement une renommée avide d'éclat. On sent en lui l'artiste qui cherche à émouvoir et vise à l'effet, on n'aperçoit pas assez l'avocat tel que l'ont fait et le veulent les lois modernes. Quelles étaient les aspirations de M. Chaix-d'Est-Ange? Son rôle politique dans les affaires du palais n'a jamais été bien marqué. Aussi, quand il veut indiquer de quel côté penchaient au juste les affections ou les convictions de l'avocat, M. Rousse éprouve-t-il un embarras visible. « S'il prenait, dit-il, un plaisir d'artiste aux luttes éloquentes de la tribune, il n'eut jamais dans les institutions elles-mêmes cette foi profonde qui conseille les dévouemens passionnés ou qui soutient les ambitions persévérantes. A ses yeux, l'honneur même de la liberté ne valait pas ses dangers. » Avec ce sentiment, l'avocat était évidemment condamné à s'éloigner des causes où se trouvaient engagées ces grandes questions de liberté qui ont été le partage de

diverses, sur des revers de circulaires diocésaines. Aucun sujet n'y est traité complétement et de manière à donner une idée de la forme du discours. Les *Sermons* et les *Oraisons funèbres* qu'on lit aujourd'hui ont subi, cela n'est pas pas douteux, le grand remaniement du style; ils ont conservé néanmoins ce merveilleux entrain de la *parole parlée* qui a fait des œuvres du prélat quelque chose d'assez semblable aux plaidoiries et aux harangues de l'antiquité.

cette époque; ce qu'il lui fallait, c'était le calme de l'audience et une certaine mollesse dans l'atmosphère. A la vue d'un nuage à l'horizon, se fût-il embarqué? Était-il de ceux qui bravent les tempêtes? Aucune de ses plaidoiries ne le montre aux prises avec une situation hardie ou périlleuse, et l'on peut dire qu'en toute chose son audace était relative. Il ne comptera guère comme avocat politique.

Resterait néanmoins à savoir si, dans son expression élevée et complète, l'avocat peut, sans restreindre sa mission et amoindrir son rôle, demeurer neutre, indifférent ou simple artiste, si l'on veut, dans cet incessant débat que soulèvent les questions de liberté. Qu'est-ce donc que l'avocat dans les temps modernes?

L'ardente génération née au commencement de ce siècle, mais ayant dans les veines le sang des hommes de 1789, apportait au barreau, à l'avénement du régime constitutionnel, des aspirations dont nous avons signalé le caractère; elle avait un but bien différent de celui que semblent se proposer quelques-uns de ses représentans, sinon les plus accrédités, du moins les plus connus. Quel est ce but? Il conviendrait peu de vouloir grandir outre mesure une institution qui a toujours excité quelque ombrage par ses franchises; mais il nous semble qu'en demandant à être compté au nombre des garanties sociales les plus nécessaires, le barreau n'a cependant pas une trop haute opinion de lui-même. Enlevez au citoyen la libre défense, aussitôt tout équilibre est rompu entre la société et l'état; entre gouvernans et gouvernés, c'est l'arbitraire qui devient la règle : cela suffirait pour légitimer l'institution qui se propose de sauvegarder cette libre défense dans tous les temps et sous tous les régimes, et l'on comprendra sans difficulté que plus le cercle des libertés est restreint, plus le jeu de cette institution est utile. Ce n'est pas seulement par la forme que le barreau moderne s'est distingué de l'ancien barreau; le nouvel état de la société a de lui-même amené des différences plus radicales. Deux choses surtout paraissent avoir contribué à l'éclat et à l'affermissement du barreau de nos jours : c'est d'une part le rôle qu'il a joué dans nos assemblées politiques depuis 1789, et qui ne fut jamais plus remarquable qu'à cette époque; ce sont en effet des avocats qui ont en grande partie jeté les bases de l'organisation politique, administrative, judiciaire, qui ont en même temps réglé la constitution de la propriété foncière, et par là les noms de Thouret, Treilhard, Merlin, Bergasse et de tant d'autres sont restés glorieusement attachés aux travaux de l'assemblée constituante. Ce qui en outre a fortifié le barreau dans nos mœurs et en a fait comme un instrument nouveau, c'est la situation conquise par la presse elle-même dans l'organisation politique. On peut maudire cette incom-

mode puissance, il est plus difficile de s'en passer; on peut lui susciter des entraves et vouloir la contenir : ainsi qu'on l'a dit, la lame d'acier est toujours là qui se redresse avec d'autant plus d'énergie qu'elle a été plus violemment recourbée. Quoi qu'on fasse donc dans notre état social, tout aboutit à la presse et au contrôle de l'opinion; mais la presse, c'est le combat : dans sa laborieuse carrière, elle est vouée comme par nature à ces polémiques judiciaires où la mesure du droit de contrôle sur la limite de l'intérêt public et de l'intérêt privé est un sujet d'éternel conflit. Il était réservé au barreau d'entrer dans cette large voie de la défense, d'aborder ces questions de presse au fond desquelles existe toujours une question de liberté, selon Royer-Collard, car dans la pensée des législateurs de 1789 c'est aux tribunaux, c'est-à-dire à la justice et au barreau, qu'était confiée l'arche sainte des libertés publiques.

Pour saisir cette institution dans son œuvre sociale et juger les hommes qui ont le noble orgueil de la servir, il est donc nécessaire de sortir de la sphère des contentions purement privées, et de rechercher à de plus larges points de vue quels sont les gages que l'institution et ses adeptes ont pu donner à la liberté. « J'ose dire, a écrit M. Rousse, qu'au milieu des mœurs très effacées de notre temps on chercherait vainement une société qui soit plus originale encore et au fond plus vraiment française. Depuis 1789, les avocats n'ont pas avancé d'un jour, ils n'ont pas reculé d'une idée. A travers tous les mécomptes et au lendemain de tous les revers, ils croient à la force inaltérable du droit, de la loi, de l'intelligence qui discute et qui gouverne, enfin aux renaissances les plus inespérées de cette liberté cent fois vaincue, dont les excès mêmes et les malheurs n'ont jamais découragé leur foi crédule. » On se demandera si ce portrait n'est pas un peu flatté. Est-il bien sûr que l'opinion qu'on se fait du barreau dans le monde soit aussi favorable? On voudrait le croire, il est plus prudent d'en douter. On étonnerait beaucoup de gens peut-être en leur disant qu'au sein de notre société railleuse et sceptique il existe une espèce de corps d'ulémas où les enseignemens et les traditions se conservent, où la liberté n'a point perdu tout son prix, et où dans l'ordre des choses politiques les déviations sont encore jugées avec rigueur, censurées même. Comment se fait-il alors, dira-t-on, que ce corps sacré soit environné d'un tel mystère et que ses rayonnemens ne viennent pas dissiper plus souvent dans les esprits les nuages et l'ombre qui s'y amoncellent? Le barreau ne serait-il donc qu'un refuge de contemplateurs ignorés ou de nonchalans philosophes? Non pas précisément; mais, il faut en convenir, depuis que les questions de presse ne sont plus portées devant le jury, depuis que la plaidoirie dans ces

débats meurt en police correctionnelle et que nul au dehors n'a le droit de s'en rendre l'écho, le barreau n'a plus de liens aussi étroits, de rapports aussi directs avec le pays; s'il est toujours là plein d'ardeur, surmontant comme il peut les nouvelles difficultés de sa tâche, ses efforts, sans être superflus, sont condamnés à l'oubli et demeurent ensevelis dans un rigoureux silence. Et puis pourquoi le dissimuler? Peut-être aussi qu'en tournant bride au passé, plus d'un chef de la tribu a lui-même un peu troublé la raison publique. — Quoi! de si grands airs et tant de bruit pour arriver à prendre le contre-pied de la thèse en montant aux emplois! Où donc est la vérité? Dans les paroles du jour ou dans celles de la veille? — Ces réflexions, le public a bien pu les faire, et c'était son droit, le barreau n'a aucune raison de le méconnaître; mais il peut découvrir son tableau et montrer que tout emploi ou fonction, si modeste ou si élevé qu'il soit, a toujours entraîné une radiation certaine : il n'a pas d'autre moyen de se protéger et de défendre son indépendance par les lois de la discipline, abandonnant ceux qui ne lui sont plus rien au jugement de l'opinion publique.

Est-ce à dire qu'au fond le pays n'ait point de sympathie pour le barreau, et qu'un divorce entre eux soit un jour à craindre? Rien n'autorise à le penser; l'on ne saurait oublier que, dans des temps profondément agités comme les nôtres, le pays a vu sans étonnement réunis au sein de l'ordre des avocats les blessés de tous les régimes, et que, sans demander à qui que ce soit le sacrifice d'aucune conviction, chez tous il a honoré l'indépendance et la fermeté. La juste popularité attachée à quelques personnalités, à certains noms, est là qui en témoigne. Si la parole des Berryer et des Dufaure va quelquefois si haut et si loin, si du palais, dans de grandes causes, elle s'étend par momens sur la France entière, peut-être au-delà, est-ce uniquement parce qu'elle a l'éloquence pour appui et pour véhicule? N'est-ce pas plutôt parce que ces orateurs, au prix d'une fermeté invincible, d'une loyauté à toute épreuve, ont acquis le droit de faire entendre la vérité aux magistrats et au pays, qui les sait honnêtes et n'a point appris à douter de leur sincérité? De même, quand Erskine plaidait une de ces causes qui touchent aux libertés publiques, l'Angleterre écoutait attentive et confiante, et ses paroles allaient au fond des esprits, parce qu'elles étaient convaincues et franchement libérales. Napoléon demanda un jour à ce pays la condamnation de Peltier, qui se vengeait de la proscription par des écrits où il flagellait le despotisme; Mackintosh, qui parla pour Peltier, sut placer si haut la liberté de la presse et de l'exil, que son plaidoyer est encore invoqué par les publicistes. On se rappela quelques années après ces prophétiques paroles du vigoureux défenseur :

« Je regarde cette poursuite comme le premier combat d'une longue guerre entre la plus grande puissance du monde et la seule presse libre qui reste en Europe. »

Cette autorité de la parole fondée sur la fermeté et les puissantes convictions de la défense, voilà ce que l'opinion publique est en droit de demander à tout avocat, ce qui pour elle doit passer avant l'art et ses plus ingénieux procédés. Que sur les bancs des écoles on admire les habiletés de langage ou les savantes manœuvres à l'aide desquelles des orateurs ont pu faire triompher des causes douteuses, cela se conçoit et s'explique aussi bien que les éblouissans succès de certains coups de surprise dans les salles d'escrime; mais les purs artifices de métier ne sont point du goût du public, et sa manière de voir à cet égard n'est pas nouvelle. Les rhéteurs d'autrefois ne manquaient certes ni d'habileté ni de souplesse; plusieurs de leurs écrits nous paraissent encore d'une grande beauté. Pourquoi donc sont-ils restés impopulaires, si ce n'est parce qu'ils se faisaient de la parole un jeu, et ne comptaient pour rien la conviction qui l'anime et la fait respecter? La plupart des orateurs d'Athènes et de Rome se recommandaient eux-mêmes beaucoup plus par leur talent que par la noblesse du caractère, et le temps qui nous en a séparés n'a point fait oublier la part trop grande qu'ils laissaient à l'artifice du langage dans les plaidoyers. Nous ne verrons jamais là le type de l'avocat moderne; l'école des rhéteurs a fait son temps, et les beaux diseurs aussi bien que les hommes sans conviction sont de cette école : aujourd'hui, dans l'avocat, l'élévation du cœur et l'attachement à la liberté doivent être au premier rang, le talent vient ensuite; mais aussi, placée à ces sommets, la défense est de niveau avec toutes les puissances, et le public avec ses intuitions le sent bien. Il va de lui-même à ces hommes qui s'offrent à lui comme des lignes droites; à leur nom comme à leur voix, il est attentif et se rassure, parce qu'il comprend qu'en eux, dans les plus mauvais jours, il trouverait secours et appui. Quand viennent à tomber de tels hommes, le pays s'en émeut, et son émotion est sincère. Ainsi tomba Paillet, on se le rappelle, et dans la grande personnalité de ce courageux ami des faibles, de cet ardent défenseur des grandeurs déchues et des familles proscrites, le barreau, on ne l'a point oublié non plus, reçut une éclatante marque de sympathie. « Celui, dit alors Bethmont, dont la mort soudaine nous a frappés d'un saisissement si cruel et répand sur la cité entière un profond sentiment de deuil n'était cependant qu'un simple citoyen. »

Ce simple citoyen toujours prêt à défendre les idées de justice et de liberté renfermées dans la législation sortie des mains de l'as-

semblée constituante, ennemi des alliances compromettantes, des élévations politiques que la conscience désavoue et répudie, maître chez lui parce que le droit est son domaine, c'est l'avocat, si nous ne nous trompons, dans sa mâle physionomie et dans le patronage nécessaire qu'il est appelé à exercer au sein de la société moderne. Qu'importent les fâcheux pronostics et les alarmes qu'on se plaît à répandre? On a dit que le barreau était sur la pente d'une décadence prochaine, que les traditions s'y effacent peu à peu, que le courage et la fermeté y deviennent de plus en plus rares, et que la soif des faveurs et des emplois tend à y exercer de désastreux ravages. Nous n'en croyons rien. Ceux qui parlent ainsi nous paraissent être beaucoup trop préoccupés de désertions qui, grâce au ciel, sont isolées, et n'ont point acquis la faveur d'être érigées en exemple ou en règle. Quoi qu'on dise ou qu'on fasse pour le persuader, le honteux prurit de l'ambition et les défaillances n'ont point encore atteint l'institution dans ses forces réelles et vives; le prestige de certains noms est loin de s'être affaibli, et le jour où une main habile et pieuse essaierait de recueillir les œuvres judiciaires des Berryer, des Dufaure, des Jules Favre et de tant d'autres illustres maîtres restés fidèles à leur mission et à leur foi, des Paillet et des Bethmont morts à la barre, mais tombés au milieu des sympathies publiques, l'étude de ces œuvres, qui ne périront point, on l'espère, démontrerait sans aucun doute que le barreau issu des temps parlementaires n'a point borné ses visées à une simple réforme de style dans la plaidoirie, et que, si l'avocat de nos jours pour parler bien s'est attaché à parler juste, il a compris en même temps que, pour être compté à sa véritable valeur, il avait un autre but à poursuivre, et que le talent n'est estimable et respecté que lorsqu'il s'allie à la fermeté des convictions et au profond sentiment de la liberté.

JULES LE BERQUIER.

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

LE FILS DE GIBOYER, PAR M. ÉMILE AUGIER.

Si nous ne voulions parler que de M. Augier lui-même et de son nouvel ouvrage, nous nous sentirions tout à fait à l'aise, animé comme nous le sommes des meilleurs sentimens à l'égard de l'auteur, et n'ayant jamais éprouvé aucune difficulté à reconnaître et à goûter son talent; mais *le Fils de Giboyer* a soulevé des questions importantes et délicates, bien plus embarrassantes à traiter que l'auteur ne le suppose, car nous nous sentons incliné à garantir sa sincérité lorsqu'il nous assure qu'il n'a pas eu la pensée d'attaquer des vaincus, et que rien n'est plus aisé que de lui répondre. Bien qu'on se refuse généralement à prendre au sérieux les opinions politiques de M. Émile Augier, nous n'avons pour notre compte aucune peine à croire qu'il est démocrate, à la mode du jour, il est vrai, et d'une façon qui ne lui coûte rien, mais avec une aversion enracinée pour l'opinion légitimiste telle qu'il la comprend, pour l'ancien régime tel qu'il se le figure, et pour le parti catholique tel qu'il l'a jadis étudié et détesté dans *l'Univers*. Ces sentimens ingénus, joints à l'occasion propice, à cette tentation plus forte que celle de l'herbe tendre qu'on appelle au théâtre l'*actualité*, ont poussé M. Augier à écrire sa pièce. Vivant comme il le fait, en pleine démocratie, je le veux bien, mais assez éloigné des diverses nuances de l'opposition libérale, il ne pouvait prévoir, il n'a certainement pas prévu l'effet que son œuvre allait produire. En face du soulèvement qu'elle excite, sa surprise et son irritation sont sincères, et il serait injuste

de n'en pas tenir compte en le jugeant. Soyons de bonne foi : pouvions-nous prévoir nous-mêmes que nous nous sentirions à ce point blessés? Savions-nous que nous fussions à ce point solidaires les uns des autres? Avions-nous pleinement conscience du rapprochement que dix années de claires leçons et de fortes épreuves ont opéré, non pas, hélas! entre les armées, mais entre les diverses élites des opinions libérales? Et comme nos impressions personnelles doivent être ici notre mesure, savais-je, avant de l'avoir éprouvé, qu'un coup frappé à ma droite me serait aussi sensible qu'un coup porté à ma gauche, ou m'atteignant moi-même? Ce nom de légitimiste, traîné sur la scène, m'eût laissé froid il y a dix ans ou m'eût fait sourire : je sais aujourd'hui, grâce à M. Augier, que ce nom, devenant un reproche, n'éveille plus en moi qu'un souvenir, celui du premier essai de gouvernement libre qui ait honoré la France. J'ai appris de même il y a un mois, par M. Sardou, qu'on s'épuiserait en vain à me faire paraître un républicain ridicule; on avait beau le faire ancien greffier du tribunal révolutionnaire, ce mot de république n'éveillait plus chez moi le souvenir du désordre ou de l'échafaud, mais celui de quelques hommes de bien qui, ayant reçu au lendemain d'une chute imprévue la conduite de la France, lui ont laissé le gouvernement d'elle-même, et qui ont vu, sans avoir un seul instant la pensée d'attenter aux lois, élever à la première magistrature de l'état un prince appelé inévitablement par son nom comme par son passé à détruire leur œuvre et à les disperser dans la retraite ou dans l'exil. Voilà les leçons que le théâtre nous donne, et quand il frappe sur nous ou autour de nous, voilà ce qu'il nous apprend sur nous-mêmes. Il ne faut point se montrer ingrat envers ceux qui nous rendent à leur insu de tels services, et leur intention serait vraiment coupable, ce que je refuse de croire en ce qui touche M. Augier, que nous ne serions point quittes envers eux de toute reconnaissance.

Il serait maintenant hors de propos de faire un examen étendu d'une œuvre que la moitié de Paris a vue et que le reste de Paris ira voir. Bien que cette comédie soit amusante et que la conduite habile de quelques scènes soit d'un effet heureux, dont une bonne part revient au jeu achevé des acteurs, il y aurait fort à dire au point de vue littéraire sur l'action et sur les caractères; mais nous ne nous piquons point d'une sévérité excessive et trop facile sur ces matières : nous reconnaissons volontiers qu'il est bien plus aisé de montrer ce qui manque à des personnages de comédie que de les faire vivre tels qu'ils sont et de faire marcher la comédie elle-même sans trop révolter ou ennuyer le spectateur. Jetons néanmoins un coup d'œil sur ces divers personnages : il n'en est pas un qui vive en parfait accord avec la nature; ils s'en éloignent tous plus ou

moins, pas assez cependant pour qu'on ne puisse les souffrir et qu'on soit forcé d'en détourner les yeux. Il y a de notre part une extrême générosité à réclamer tout d'abord en faveur de M. Maréchal, puisque, si l'on prend M. Émile Augier au mot sur le moment où se passe l'action et sur les fonctions attribuées à ce personnage, ce ne serait rien moins, dans l'intention de l'auteur, que l'image fidèle du député français au corps législatif. Contraire comme nous le sommes au système des candidatures officielles, nous pourrions nous réjouir de voir M. Augier mettre sur la scène un résultat si lamentable de la méthode aujourd'hui employée pour recruter la représentation nationale; mais ce serait abuser d'une exagération trop évidente, et parmi cette foule de noms qui se pressent sur nos lèvres lorsque nous voulons démontrer, par des exemples analogues à l'exemple de M. Augier, les inconvéniens de ce système, nous ne trouvons rien qui puisse approcher, même de loin, de M. Maréchal. Sa nullité, sa sottise, sa vanité, sont hors de proportion avec tout ce que nous pouvons connaître, et si l'histoire jette un regard sur cette comédie pour y apprendre quelque chose de notre état social et de nos mœurs, elle dira qu'en créant M. Maréchal l'auteur a trouvé moyen de forcer la vérité et de trop charger son modèle. Le marquis d'Auberive est un peu léger pour être le meneur d'un grand parti : il mène la pièce après tout, et c'est là son excuse; mais son tort véritable à nos yeux, c'est de dire trop souvent et de crier trop haut qu'il est le père de Mlle Maréchal. On croirait qu'il se défie de notre intelligence trop bourgeoise et qu'il s'épuise à nous faire comprendre cette paternité irrégulière, tant il met d'insistance à nous la déclarer avec les expressions les plus variées et les plus claires. Ce n'est malheureusement pas un miracle que de se trouver parfois le père des enfans d'autrui; le vrai miracle serait de l'afficher par sa conduite et de s'en vanter à tout propos. Il n'y a rien à dire de M. d'Outreville, que le mérite incontestable et inattendu d'un acteur a fait valoir peut-être plus que de raison. Il suffit pourtant de regarder et d'entendre ce séminariste déclassé pour sentir que M. Émile Augier connaît mal cette partie de notre jeunesse qu'il est censé avoir voulu peindre. M. d'Outreville ne ressemble pas plus à un des jeunes Français qui ont combattu à Castelfidardo que M. Maréchal ne rappelle M. Keller, ou que la baronne Pfeffers ne donne la moindre idée de Mme Swetchine. Et c'est à la décharge de M. Augier qu'il faut constater cette absence absolue de toute prétention à une ressemblance personnelle. Il est évident que, sauf une exception malheureuse et blâmable contre un écrivain digne aujourd'hui de plus d'égards, il n'a point songé à user contre les personnes de l'odieux et terrible instrument de la scène; il a voulu faire la satire d'une opinion et d'un parti, ce qui est déjà beaucoup trop dans

le temps où nous sommes, mais ce qui ne mérite pas au même degré l'indignation des honnêtes gens.

Poursuivons cependant la revue rapide de ces personnages. Maximilien a de généreux mouvemens et une belle ardeur de jeunesse dans son premier entretien avec Fernande et dans la scène où il reconnaît son père; mais pour un docteur ès-lettres il est d'une mobilité bien extraordinaire dans ses opinions, et ses conversions naïves sont d'une affligeante facilité. Cet excellent jeune homme qu'un sot discours fait brusquement tourner à droite, et qu'un livre qu'on ne connaît pas, mais qu'on se figure involontairement plus sot encore, fait brusquement tourner à gauche, prouve mieux que tout le reste combien M. Augier est étranger à la politique et combien il aurait tort d'y fourvoyer son talent. A l'âge où est arrivé Maximilien, avec l'éducation que M. Augier lui a donnée, et avec l'honnête sincérité qu'on lui suppose, on n'est pas à la merci d'un livre ou d'un discours, surtout lorsqu'on a lu, comme Maximilien a dû le faire, depuis Périclès et Cicéron jusqu'à Burke et Mirabeau, d'autres discours et d'autres livres que ceux de son père Giboyer. A cet âge et après cette éducation vigoureuse, une opinion politique est entrée dans le cœur et dans le sang, et elle ne peut être arrachée qu'avec la vie : non pas qu'on ne puisse passer, avec le temps et l'expérience, d'une nuance à une autre dans le sein de la même opinion; non pas qu'on ne puisse par exemple (et je crains fort que M. Augier cesse ici de me comprendre) être indifféremment légitimiste comme M. Berryer, orléaniste comme M. Thiers ou républicain comme le général Cavaignac. Ce ne sont là que diverses façons de vouloir et d'appliquer la même chose; mais ce qui est impossible, c'est de passer en un instant, comme le fait Maximilien, de l'école des gouvernemens libres à l'école des gouvernemens absolus, c'est de croire aujourd'hui que les peuples doivent se gouverner eux-mêmes et le lendemain qu'ils doivent être gouvernés par un maître. Un changement de ce genre est parfaitement inconciliable avec les lumières et le caractère que M. Augier a prêtés à Maximilien; ce serait l'indice d'une intelligence faible ou folle, et M. Augier, qui a voulu après tout faire de Maximilien le personnage sympathique et intéressant de sa pièce, nous paraît détruire ici d'une main ce qu'il a élevé de l'autre.

Fernande, opprimée, mais fière sous la domination d'une belle-mère ridicule, aimant Maximilien sans le savoir et poussée par cet amour même à le juger trop vite et à le condamner plus qu'il ne faut, nous toucherait davantage, si l'ingénieuse idée de cette situation et de ce caractère n'était aussi gâtée par quelque inconséquence. Tout le monde souffre de voir cette jeune fille si clairvoyante à l'égard des amours supposées de sa belle-mère et de

Maximilien, bien qu'on nous déclare expressément plus tard qu'elle était incapable de comprendre jusqu'où les choses pouvaient aller et de s'indigner en pleine connaissance de cause. Le premier soir, lorsque, vers la fin du troisième acte, la trop savante jeune fille a dit enfin, en parlant des amours platoniques de sa belle-mère : « Et que pourrait-elle davantage? » un soupir de soulagement a paru s'échapper de toutes les poitrines; mais il était trop tard, comme on dit en temps de révolution : l'impression pénible était produite, et le spectateur s'était senti mal à l'aise trop longtemps. La baronne Pfeffers est peut-être le mieux réussi de tous ces personnages, si l'on ne cherche pas en elle la fausse dévote que l'art le plus accompli aurait eu peine à dépeindre, et si l'on consent à la prendre simplement pour le portrait de l'intrigante, facile à trouver dans toutes les opinions et dans tous les camps. Sa promptitude à reconnaître dans M. d'Outreville le mari qu'il lui faut, sa ferme volonté de l'épouser, et surtout son adroit manége pour faire retirer le discours à Maréchal sont d'heureux traits de caractère et approchent de la bonne comédie. La scène du bracelet est spirituelle dans sa hardiesse; mais elle a un terrible défaut, c'est de rappeler indirectement Tartufe, et il suffit de cette grande ombre involontairement évoquée pour réduire aux proportions les plus mesquines la scène, l'action, les personnages, tout ce qui pouvait un instant nous intéresser ou nous émouvoir. Oublions l'amour vrai, tout grossier qu'il est, du redoutable hypocrite, oublions cette main frémissante, hasardée avec tremblement sous la dentelle légère et sur l'étoffe moelleuse, oublions ce murmure sensuel et dévot qui veut à la fois troubler et rassurer l'honnête Elmire, ces lèvres enflammées sur lesquelles se pressent et se confondent les supplications de la convoitise terrestre et les images mystiques de l'amour divin, oublions tout cela, si nous voulons ne point perdre absolument de vue la froide Pfeffers, qui s'évertue à faire glisser un jeune sot dans le mariage en lui montrant son bras nu et en l'effleurant de ses doigts.

Giboyer est le véritable héros de la pièce; mais quelques situations dramatiques et l'art touchant du comédien qui le fait vivre ne suffisent point pour cacher ce qu'il y a d'inadmissible dans les contradictions d'un tel caractère. On sent à chaque instant que cet homme n'existe pas, qu'il ne peut exister. Quand on est capable d'écrire des discours qui convertissent les gens en une matinée et des livres qui les déconvertissent en une après-midi, quand on a des convictions politiques, de l'éloquence et presque du génie, on ne « lèche la boue » sur le chemin de personne, pas même sur le chemin d'un fils; on n'attend pas que ce fils vous donne le conseil d'aller vivre avec lui dans un grenier pour lui apprendre par votre exemple à vivre en honnête homme : on se donne ce conseil-là

à soi-même, ou plutôt on n'a pas besoin de se le donner, il vient tout seul, il coule de cette même source de laquelle sont censés jaillir vos talens, votre conviction, votre dévouement à vos idées et à votre cause. Giboyer, grand philosophe politique et vil auteur de biographies, démocrate convaincu et insulteur stipendié de ceux qui pensent comme lui, écrivain infâme et père sublime, appartient à cette famille chimérique de vertueux criminels et de saintes prostituées qui croît et multiplie depuis une trentaine d'années sur la scène et dans le roman. Il n'y a pas trois mois qu'on nous montrait la mère infortunée de Cosette se promenant sur la place de M.-sur-M. pour gagner la vie de sa fille; mais j'ose dire que ce spectacle était moins contraire aux lois de la nature et blessait moins la raison que la vue de ce prétendu Montesquieu de la démocratie « léchant la boue » sur le chemin de son fils. Sans qu'il soit besoin d'insister sur cette différence, tout le monde sent que la femme réduite à vendre son corps serait encore moins embarrassée de mettre son âme à part de sa misère et de la garder relativement saine que le misérable qui, écrivant contre ses opinions et contre ses amis, vend sa parole et sa pensée avec sa plume, c'est-à-dire tout ce qu'il est possible à l'homme de vendre de lui-même ici-bas. A ce degré de mensonge et d'avilissement, aucune vertu, encore moins aucun héroïsme n'est possible. Nous connaissons tous quelques-uns de ces malheureux : nous fera-t-on jamais croire que leur cœur puisse battre pour autre chose que leur salaire ou les passions basses inhérentes à leur métier? Une belle action de la part d'un de ces hommes, commise à la lumière du soleil ou constatée par des témoins irrécusables, serait faite pour troubler la conscience universelle et pour ébranler la foi des sages dans les lois de l'ordre moral.

Chose étrange, aucun des caractères de cette comédie, vu de près, ne peut soutenir l'examen de la critique; ils paraissent se briser et se défaire, les parties incohérentes dont ils sont formés se dissolvent, et cependant, s'agitant tous ensemble sur la scène et mêlés par l'action, ils intéressent, parfois ils émeuvent, et il serait injuste de dire que le spectateur reste froid ou distrait en leur présence. Il est forcé de les écouter et souvent de sourire, alors même qu'il est irrité ou qu'il est tenté de leur répondre.

Leur répondre est impossible, et voilà le défaut capital de cette œuvre, défaut qui n'a rien de littéraire. L'auteur est sincèrement persuadé, nous le savons, qu'on peut lui répondre; il se figure même qu'on lui a répondu, et il peut déjà montrer, comme autant de blessures reçues dans un combat égal, bon nombre de lettres et de brochures. M. Augier se trompe, s'il croit l'article, la brochure, le pamphlet, alors même que l'invincible Giboyer tiendrait la plume,

capables de répondre aux coups terribles de la comédie. Il y a aussi peu d'égalité entre des armes si différentes qu'entre l'artillerie de Fernand Cortez et les flèches des Mexicains. M. Augier ne peut ignorer cependant que la scène a le don merveilleux de faire valoir et de mettre en relief les pensées les plus banales, qu'adroitement lancés dans le vif échange du dialogue les traits les plus émoussés portent coup, de même que les personnages les moins vraisemblables reçoivent de la main d'un acteur habile la forme, la couleur et la vie. Cette comédie même offre plus d'un exemple de cette influence vivifiante de la scène. Elle abonde en mots spirituels; mais si l'on voulait rechercher ceux qui réussissent peut-être le mieux, on pourrait bien tomber sur des mots aussi anciens que les rues, que dans un almanach on daignerait à peine relire, et qui, retrempés et décochés à propos par la main du poète, vont en sifflant frapper le but avant d'avoir été reconnus. Ce qu'on voit et ce qu'on entend a une bien autre puissance que ce qu'on lit. M. Augier veut-il en faire l'expérience? Qu'il écrive une autre comédie cent fois plus agressive, plus spirituelle et plus amère que celle qui se joue tous les soirs rue de Richelieu devant une salle comble; mais qu'au lieu de la faire représenter, il la publie simplement en brochure : il pourra comparer l'effet de ses deux œuvres, et sentir du même coup en quoi le poète comique qui dispose de la scène est mieux armé que l'écrivain. Bien plus, que sa comédie actuelle cesse, par impossible, d'être représentée demain, elle continuerait de subsister et de se vendre en brochure; mais si l'on en parlait encore dans quatre jours, M. Augier, qui a de l'esprit, en serait lui-même bien étonné. Il doit donc comprendre que toute réponse à sa comédie faite ailleurs que sur la scène n'est pas une véritable réponse. Y a-t-il cependant quelque apparence qu'on puisse se servir du théâtre pour reporter cette guerre dans le camp de l'agresseur? Il suffit, pour s'en rendre compte, de se demander si une comédie intitulée *le Démocrate dictatorial* ou *le Républicain monarchique* (car on ne peut guère imaginer d'autre titre à cette œuvre de représailles) aurait quelque chance d'être agréable à la censure, ou, mieux encore, de se passer de son agrément.

J'irai pourtant plus loin, et je n'aurai pas de peine à faire convenir le lecteur qu'une brochure ne peut combattre une comédie de ce genre avec des armes égales, non-seulement parce qu'on ne peut arriver par ce chemin détourné aux effets de la scène, mais encore parce que le champ de la discussion imprimée est infiniment moins vaste que M. Augier ne paraît le croire. M. Émile Augier semble en effet s'imaginer que si l'opinion légitimiste et catholique ne peut songer à mettre le pied sur le théâtre, elle peut du moins prendre sa revanche dans la presse, et il est sans doute tenté d'en donner pour

preuve l'ample moisson d'injures qu'il a déjà recueillie; mais dans tous les temps la licence de l'insulte mutuelle a été d'autant plus florissante que la liberté vraie de discussion était plus amoindrie. C'est qu'injurier n'est pas répondre, et j'affirme, avec tous les hommes qui ont l'expérience de ces matières, qu'une claire et solide réponse de la part de l'opinion que M. Augier a ridiculisée est tout simplement impossible. Répondre en effet, qu'est-ce autre chose, dans cette circonstance comme dans toutes les circonstances analogues, que de rejeter le travestissement dont on vous a couvert, que d'établir clairement ce qu'on est, ce qu'on veut, que de dissiper toutes les équivoques amassées autour de vous pour vous nuire, que de déchirer par un juste retour tous les voiles que l'adversaire a commodément jetés sur ses propres plaies? Une semblable défense, la seule efficace, n'est pas, nous le savons de reste, à l'usage des partis vaincus en temps de révolution. Nous ne doutons pas cependant que M. Augier ne soit de bonne foi lorsqu'il est convaincu qu'en brochure du moins on peut lui répondre. Il est abusé comme tant d'autres par le vain bruit de la parole humaine, et il est tenté de croire que tout le monde a la langue libre parce que tout le monde parle haut et va même parfois jusqu'à crier. S'il veut prêter mieux l'oreille et bien réfléchir à ce qu'il entend, il sentira bien vite que c'est presque toujours en coulant à côté de la question que coule librement ce flot de paroles inutiles. Donnez de mauvaises raisons, défendez-vous mollement, ménagez surtout le point faible de l'adversaire, et vous pourrez aller ainsi jusqu'à la fin du monde; mais voilà les limites invariables dans lesquelles votre liberté peut fleurir. Il ne faut accuser personne d'un état de choses inévitable en tout temps et en tout lieu lorsque la presse ne jouit point d'une liberté régulière; mais il faut le comprendre pour se rendre exactement compte de l'impression que M. Augier a produite, et qu'il s'attendait si peu à produire. La difficulté de se défendre comme on le voudrait, bien plus que la force ou l'injustice de l'attaque, est ce qui soulève les âmes. Cette difficulté est aussi évidente que la lumière : j'en ai souffert moi-même en essayant de répondre, il y a deux ans, pour mes amis et pour moi à d'indignes outrages; bien qu'averti par l'expérience, je l'éprouve encore aujourd'hui; je n'effleure qu'en tremblant les questions que la comédie de M. Augier soulève, et je le sens bien, je l'avoue en toute humilité, lorsque j'aurai tout dit, je ne lui aurai pas répondu.

Comment prouver en effet par des raisons solides et par des comparaisons qui seraient irréfutables qu'en accusant l'opinion légitimiste de représenter les idées absolutistes dans notre pays, l'auteur du *Fils de Giboyer* a commis une erreur et une injustice? Ces raisons se pressent en foule sous ma plume, et ce sont les moins fortes qu'il

me faut choisir. Je ne veux point comparer les libertés dont on pouvait jouir sous l'ancien régime avec celles qui nous sont laissées; mais en accordant sur ce point tout ce qu'on voudra et en me montrant aussi peu *ganache* qu'il se pourra, je n'irai point cependant jusqu'à mettre au compte du parti légitimiste les pratiques despotiques de l'ancien régime, puisqu'à cette époque où la France entière était royaliste, où la légitimité de nos rois n'était pas même contestée, ce qu'on entend aujourd'hui par le parti légitimiste n'existait pas. Il faut donc considérer le parti légitimiste, pour le condamner ou pour l'absoudre sur cette accusation si grave d'absolutisme, depuis le temps où il existe jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis le début de la restauration jusqu'au moment où nous écrivons, et dans cet examen il faut tenir surtout compte de sa conduite, car juger les partis sur leurs théories et leurs discours plutôt que sur leurs actes, c'est s'exposer d'une part à condamner aveuglément celui qui agit mieux qu'il ne parle, et de l'autre à prendre pour le plus recommandable de tous celui d'entre eux qui aura le moins reculé devant le mensonge et qui aura couvert les plus laides actions des plus belles paroles. Si nous sommes donc justes en ce point et si nous considérons les actes avant tout, nous voyons la France, qui n'avait connu jusqu'alors que l'omnipotence de la convention, la fureur anarchique du directoire et le silence de l'empire, mise en possession d'un seul coup, par l'avénement de ce parti, d'élections libres, d'assemblées souveraines, de ministres responsables. Si ce sont là des actes absolutistes, les mots français n'ont plus leur sens naturel, et Giboyer a raison de se plaindre de la confusion des langues. Dira-t-on que la jouissance de ces grands biens n'a pas toujours été exempte de trouble, qu'on a souvent contesté ces droits précieux ou tenté de les amoindrir? Qui prétend le nier? Mais ils n'ont jamais été anéantis au point de réduire le général Foy, Benjamin Constant et leurs amis à mériter le reproche d'emprunter la voix d'autrui pour faire arriver à la tribune l'opinion d'une partie de la France. Nous admettons enfin, avec Giboyer et avec tout le monde, que ce gouvernement est tombé (ce qui le met de pair avec tous nos essais de gouvernement depuis 89), et qu'il est tombé par la folie de son chef, qui a voulu précisément soustraire son ministère à l'influence de la majorité parlementaire, c'est-à-dire inaugurer l'absolutisme même dans une constitution faite pour le rendre impossible; mais quoi de plus injuste que de rendre le parti légitimiste responsable de cet acte de démence, si court et si tôt puni? Parcourez les noms, si illustres alors, des deux chambres du parlement français, où Maréchal était bien loin de s'étaler en maître, et demandez à l'histoire impartiale si l'opinion légitimiste presque entière, rangée autour de Chateaubriand et de Royer-Collard, ne déplorait pas et ne condamnait pas

cette funeste démarche de la puissance royale aspirant à descendre au niveau des pouvoirs despotiques! Depuis ce malheur, qu'il n'a pas dépendu d'elle d'empêcher, l'opinion légitimiste n'est plus aux affaires, et Giboyer ne peut plus invoquer contre elle que ses paroles. Pour moi, je les écoute depuis dix ans, et quand par hasard la voix d'un Berryer s'élève, quand la plume de quelques-uns de ses amis trouve le chemin du public, je n'entends, je ne lis aucun mot qui ne soit plein de respect pour les libertés nationales et pour l'indépendance des citoyens. Aussi n'est-ce point de ce côté que Giboyer porte ses coups. Il se tient, en philosophe qu'il est, dans les régions de la pure doctrine, et il reproche à l'opinion légitimiste « de professer que tout pouvoir vient de Dieu et ne doit de comptes qu'à Dieu. » Voilà tout le crime, et j'avoue que je m'épuise à le comprendre. Il y a bien eu en France quelques gouvernemens qui se sont piqués de ne rendre de comptes qu'à Dieu et, pour peu qu'on y tienne, à la postérité, ce qui ne gêne guère; mais les ministères du roi Louis XVIII et ceux du roi Charles X rendaient leurs comptes aux chambres et au public, sauf le dernier de tous, qui, ne voulant plus avoir affaire au parlement, a eu affaire à la rue, et s'en est trouvé beaucoup plus mal. Accuser les légitimistes de ne vouloir rendre de comptes qu'à Dieu, c'est donc les calomnier ou les mal connaître : quant à professer que tout pouvoir vient de Dieu, ils peuvent se tromper dans cette question subtile de vaine métaphysique, sur laquelle je me récuse de grand cœur; mais, s'ils errent en ce point, ils s'y égarent en compagnie des souverains les plus démocratiques, qui ne dédaignent pas toujours (et pourquoi les en blâmer?) de se déclarer les maîtres par la grâce de Dieu aussi bien que par la volonté nationale. Lorsque pourtant Giboyer s'élève, il ne s'élève pas à demi; laissons-le donc se perdre ou triompher à son gré dans ces discussions dignes des Grecs de Byzance. « Faites-en autant! » dit le marquis d'Auberive, qui a le propos leste, à son cousin d'Outreville, lorsque celui-ci fait le difficile sur la beauté de Fernande. Nous dirons de même à Giboyer : Vous faites le fier avec les légitimistes qui ne s'entendent point comme vous à la liberté; eh bien! ils ont fait la charte et les lois de 1819 sur la presse : faites-en autant!

S'il est difficile de démontrer que Giboyer n'est pas irréfutable dans ses accusations contre l'opinion légitimiste, combien il est plus délicat de faire entendre qu'il n'est pas lui-même inattaquable, et qu'assailli avec des armes égales, son propre camp ouvrirait une large brèche à ses adversaires! Nous ne possédons pas son mystérieux livre, et comme nous sommes loin d'être l'ennemi de M. Augier, nous ne conseillons pas à M. Augier de l'écrire; mais enfin Giboyer se déclare démocrate, et c'est à la démocratie qu'il veut convertir tout

le monde. Soit! à quelle démocratie cependant? Est-ce à celle qui abdique devant la théorie de la souveraineté du but les droits les plus précieux de l'homme et du citoyen? est-ce à celle qui, jalouse, défiante, injurieuse envers les libéraux de toutes les nuances, s'accommode seulement de la dictature? est-ce à celle qui peut accepter tous les jougs, excepté le joug léger du Seigneur, hardie contre Dieu seul, selon la parole du poète, et docile en tout le reste? J'entends Giboyer vanter beaucoup l'égalité, que personne ne menace; mais de la liberté, que les plus honnêtes gens peuvent aimer et pour laquelle tant de vrais démocrates ont souffert, il ne paraît guère se mettre en peine. Soyons juste pourtant, il la défend avec courage contre les légitimistes, et si cette comédie n'était datée de nos jours, qui ne croirait que les légitimistes viennent de réduire Giboyer en servitude? J'avoue qu'en songeant à notre histoire depuis soixante ans, à l'état présent de l'Europe et à son avenir probable, je ne puis entendre ce nom de démocrate sans une émotion profonde. Ce n'est pas seulement parce qu'il a été porté par quelques-uns de nos meilleurs citoyens, et qu'aujourd'hui beaucoup d'honnêtes gens, qu'on n'est guère tenté de confondre avec Giboyer, le revendiquent et s'en honorent; c'est encore et surtout parce que ce nom pèsera de plus en plus dans les affaires humaines. On a beau recueillir en effet tous les indices favorables à la durée des monarchies, on a beau féliciter ingénument les peuples de leurs sentimens monarchiques : lorsque après avoir donné congé à un roi ils ont la bonté d'en élire un autre, on ne peut guère se faire illusion sur le courant, inégalement rapide, mais partout reconnaissable, qui emporte vers la démocratie toutes les sociétés contemporaines. Comment donc parler avec indifférence de cette démocratie à laquelle semble livré l'avenir? Comment ne pas observer ses instincts avec une attention mêlée d'inquiétude, comme on épie les premiers sentimens et les premières paroles d'un jeune prince destiné à régner sur un vaste empire? Que veut-elle et que nous prépare-t-elle? Vivrons-nous sous son drapeau en citoyens libres ou en sujets asservis? Commence-t-elle à comprendre la liberté véritable, ou bien ne poursuit-elle qu'un changement de mots et d'étiquette, une révolution dans le dictionnaire? Satisfaite d'avoir brisé tout pouvoir qui vient de Dieu, nous ordonnera-t-elle de courber le front sous toute autorité, même la plus oppressive, exercée au nom de la multitude? N'en veut-elle qu'à l'inscription autrefois gravée sur les chaînes dont on chargeait les peuples, et non à ces chaînes elles-mêmes toujours prêtes à retomber sur des mains imprudentes? A-t-elle la noble ambition d'enseigner réellement aux nations à se gouverner elles-mêmes, et veut-elle souffrir qu'on emploie pour cela les seuls moyens connus dans le monde, ou veut-elle au contraire se

livrer aveuglément, et nous tous avec elle, à quiconque tentera de l'asservir en lui rendant hommage du bout des lèvres, comme ces hommes grossiers qui donnent volontiers le nom de maîtresse à celle qui se laisse traiter en esclave? Comprend-elle enfin qu'il n'est point de son intérêt ni conforme à la justice d'être en guerre éternelle avec la religion et d'envenimer par de constans outrages une mésintelligence déjà si funeste, que, pour faire vivre librement la religion dans un état libre, il faut obtenir son concours volontaire, et qu'imposer à la religion même la liberté sans son aveu n'a été jusqu'ici possible à personne; que la religion enseigne après tout, mieux que la sagesse purement humaine ne l'a jamais pu faire, à se sacrifier, à se résigner, à attendre, à ne point trop haïr la prospérité du prochain, à s'en distraire par une espérance plus haute, et que ce sont là les vertus dont les démocraties vraiment libres sauraient le moins se passer, puisque l'homme que la force brutale y serrerait de moins près doit être, s'il se peut, contenu par son cœur?

Voilà les questions qui se pressent sur nos lèvres quand l'image de la démocratie est évoquée devant nous, même au théâtre, et sur aucun de ces points le langage de Giboyer ne nous rassure. Il lui eût été difficile, j'y consens, de faire sa profession de foi complète et de nous dire clairement tout ce qu'il veut; mais alors pourquoi entamer une question dont le théâtre n'a que faire, et surtout pourquoi déclarer une guerre si vive à des gens bien plus embarrassés de s'expliquer qu'il ne peut l'être lui-même? Nous engageons donc M. Augier, qui nous a donné sur la scène de si vifs plaisirs et des plaisirs plus purs, à oublier et à faire oublier ce personnage. L'auteur de *Gabrielle* n'a aucun besoin, pour s'assurer le succès et pour soutenir sa renommée, de mêler sa muse à nos tristes querelles, au risque de se tromper de drapeau et de porter sa main sur nos blessures. Le sujet éternel et toujours nouveau de l'amour mis aux prises avec les obstacles du monde et les difficultés de la vie, — nos passions, nos faiblesses, nos ridicules sont toujours là; il lui suffit de les regarder pour les peindre, et de les peindre pour nous toucher. Cette région féconde, aimée des vrais poètes, n'est pas plus épuisée que le champ qui a nourri nos aïeux, que le fleuve où ils ont trempé leurs lèvres. Que M. Émile Augier rentre dans ce chemin doux et facile; personne ne l'y accompagnera de vœux plus sincères que les nôtres, nul ne sera plus heureux de l'y applaudir.

PREVOST-PARADOL.

UNE

INTERVENTION ANGLAISE

DANS LES AFFAIRES DANOISES

I. *Denmark and Germany* (*le Danemark et l'Allemagne depuis 1815*), par M. Charles Gosch, Londres 1862, in-8° (dans le sens danois). — II. *Schleswig-Holsteinische Briefe* (*Lettres slesvig-holsteinoises*), par M. Moritz Busch, Leipzig 1856, 2 vol. in-8° (dans le sens allemand). — III. *Schleswigsche Beleuchtung* (*Examen slesvicois d'un mémoire prussien prétendu officiel concernant les affaires du Slesvig*), Copenhague 1862 (réponse de l'administration danoise aux pamphlets allemands). — IV. Documens diplomatiques, etc.

Le principe de non-intervention a été proclamé dans plus d'une occasion récente par le cabinet anglais, et l'on aurait cru volontiers qu'il était devenu la règle invariable de sa conduite. Respecter le droit qu'ont les peuples de se gouverner comme bon leur semble, et n'intervenir nulle part, en aucun cas, avant que les intérêts de l'Angleterre fussent directement engagés, telle était sa maxime. Il vient de la démentir en intervenant d'une manière grave dans le débat qui s'agite entre le Danemark et l'Allemagne. Vouloir terminer cette longue et insipide querelle est une belle pensée, dont le succès attirerait à lord Russell de plus d'un côté de sincères actions de grâces; mais est-ce bien juger, dans une telle dispute, que de donner, pour en finir, gain de cause au plus gros des deux plaideurs au-delà même de ce qu'il demande? Est-ce le vrai moyen de terminer l'affaire? Le plus petit peut avoir des amis qui ne veuillent pas le laisser dépouiller entièrement, ne fût-ce que par intérêt personnel, et la lutte qu'on prétendait éteindre va au contraire s'envenimer et grandir. Il en arriverait ainsi infailliblement de la querelle entre le Danemark et l'Allemagne, si le cabinet anglais persistait dans la voie que vient d'ouvrir à l'improviste une double dépêche de lord Russell, fort défavorable au Danemark, ou plutôt,

à dire vrai, mortelle pour son existence indépendante. C'est chose grave à toute heure, mais particulièrement dans l'état actuel des affaires européennes, qu'un germe de guerre où l'intervention anglaise est mêlée. Nous voudrions examiner ce que vaut l'acte politique auquel lord Russell vient d'attacher son nom, c'est-à-dire jusqu'à quel point le cabinet britannique est d'accord dans cette importante démarche avec la nation anglaise, par où la dépêche nous paraît blâmable dans tous les cas, et quelles en seraient au juste les conséquences au point de vue de l'existence du Danemark et de la paix générale.

I.

Évidemment les pays scandinaves ont attiré plus vivement que jamais, dans ces dernières années, l'attention des Anglais. Je ne les accuse pas, quelque voisins qu'ils soient de ces contrées par la Mer du Nord, d'y vouloir faire des annexions, bien qu'ils nous soupçonnent nous-mêmes d'y méditer de temps en temps des acquisitions importantes. Non; l'intérêt de leur commerce ou plutôt un besoin instinctif de fureter çà et là par les mers et de dresser sans cesse à nouveau l'inventaire de leur voisinage, telle est probablement la cause de leurs visites dans les presqu'îles et les îles du Nord, visites devenues plus fréquentes au moment où la rapidité des communications leur a ouvert de nouvelles routes et de nouveaux marchés. La Suède inaugurait, il y a quelques semaines, sa première grande ligne de fer, qui, dans le temps même où le commerce de la Russie septentrionale prend un grand essor, réduit à quatorze heures au lieu de soixante-douze le trajet de Stockholm à Gothenbourg : soyez persuadés que cet événement économique a produit plus de sensation à Londres qu'à Paris, et que le nouveau *railway* a déjà transporté, voyageurs et marchandises, un notable contingent venu d'Angleterre. Le commerçant anglais est précédé du touriste son compatriote: celui-ci, riche ou pauvre, à pied et le bâton ferré à la main, ou dans son yacht, avec cinquante hommes d'équipage, comme lord Dufferin, a conscience de sa mission, qui consiste à pénétrer et à examiner partout, puis à noter et publier simplement ce qu'il a vu. La tâche est plus facile et l'attrait est plus grand, s'il s'agit de nations presque sœurs de l'Angleterre par une origine commune, comme c'est le cas avec les peuples scandinaves; l'intérêt d'une solidarité historique se joint alors à celui de relations profitables dans le présent et dans l'avenir.

L'Islande est particulièrement devenue pour les touristes anglais un but de promenades favorites. Ils n'y résident pas, comme M. Maurer, le savant professeur de Munich, huit mois de suite; ils ne visitent

pas patiemment, comme lui, chaque partie de l'île, parlant la langue islandaise et ses dialectes, et connaissant mieux que les Islandais d'aujourd'hui la vieille littérature des sagas; mais ils s'y montrent hardis encore et s'aventurent en dehors de l'itinéraire obligé et convenu des voyageurs en Islande, qui communément croient leur tâche accomplie après l'excursion à Thingvalla et aux Geysers, comme ceux des Pyrénées après Gavarnie et le port de Venasque. Trois de ces relations anglaises ont paru récemment : celles du révérend M. Metcalfe, de M. Symington et de M. Forbes (1). Le révérend *oxonien* a, comme on pense, distribué des bibles partout sur son passage; des ruines d'églises catholiques, subsistant çà et là dans les déserts de l'Islande, ont irrité son humeur, et le lecteur est un peu bien surpris de l'entendre, du milieu des laves de l'Islande, prêcher contre le pape. — M. Symington se montre fort préoccupé des projets du gouvernement français sur l'Islande. La soirée qu'il passe chez le comte Trampe, gouverneur de l'île, est troublée profondément par la vue d'une foule de peintures et de lithographies fixées aux murs, et qui toutes parlent de la France. « Des frégates françaises viennent chaque année sur ces côtes, dit-il, avec le dessein *ostensible* de protéger les pêcheries. Si l'on réfléchit que la possession de l'île est une charge fort onéreuse pour le gouvernement danois, on peut croire que le gouvernement accueillerait volontiers des propositions françaises en vue d'une si profitable acquisition. Ce serait d'ailleurs pour le cabinet de Copenhague un moyen commode de reconnaître une assistance efficace dans la question des duchés. L'acquisition de l'Islande serait fort utile au gouvernement français pour former et exercer ses marins; les pêcheries de Terre-Neuve ne sont elles-mêmes entretenues par lui que dans cette seule vue. Avec ses ports admirables, avec ses rades immenses sur la côte occidentale, qui ne gèlent pas en hiver à cause des courans, l'Islande fournirait à la France dans la Mer du Nord une station précieuse d'où ses navires menaceraient sans cesse le trafic de l'Angleterre avec l'Amérique du Nord. Elle contient des mines de soufre qui compenseraient toutes les ressources qu'offre aujourd'hui la Sicile à l'Angleterre. Elle est enfin le grand réservoir de saumons pour l'Europe entière. Les Islandais dévoués à leur pays ne regardent pas sans aversion ces tentatives de la France; mais prendrait-on leur avis? La négociation

(1) *The Oxonian... (l'Oxonien en Islande, ou Notes d'un voyage dans cette île dans l'été de 1860)*, par le révérend Frédéric Metcalfe, *fellow* de *Lincoln college* à Oxford, auteur de *l'Oxonien en Norvége;* Londres 1861, 1 vol. in-8°, avec gravures. — *Pen and pencil sketches... (Esquisses au crayon et à la plume des Faeroe et d'Islande)*, par Andrew James Symington. Londres 1862, 1 vol. in-8°, avec gravures. — *Iceland... (l'Islande, ses volcans, ses Geysers et ses glaciers)*, par Charles Forbes; Londres, 1 vol. in-8°, avec gravures.

terminée, on daignerait les informer du résultat, en les invitant à s'incliner devant *le fait accompli*. Puisse cette île intéressante ne jamais subir une telle destinée! » M. Symington est, comme on voit, un fin politique, fort au courant des intentions secrètes et des procédés à suivre. Ses craintes patriotiques ont attristé son voyage; on le voit à sa narration, qui s'en ressent. — Chose curieuse, M. Forbes est obsédé de la même préoccupation. Il décèle, lui aussi, les sourdes menées du gouvernement français pour se créer, par les stations de Terre-Neuve et d'Islande, « une réserve de marins exercés telle qu'aucun pays n'en aura jamais possédé de pareille. » Tandis que le *Moniteur de la Flotte* enregistre seulement 14,929 marins français employés aux pêcheries, il sait, par des informations sûres, que nous avons 20,000 hommes à Terre-Neuve et 7,000 sur les côtes d'Islande; il considère en même temps l'accroissement de notre matériel maritime, et il déclare qu'un coup imprévu frappé par la marine française peut anéantir la puissance de l'Angleterre et jeter dans Londres une armée de zouaves capables de donner fort à faire aux volontaires de Wimbledon.

La Suède et la Norvége ne sont pas moins parcourues ni moins étudiées par les touristes anglais. A M. Bayard Taylor, qui s'est fait connaître il y a quelques années comme voyageur intrépide et narrateur agréable, a succédé en 1862 M. Horace Marryat, qui vient de publier deux volumes fort intéressans (1). M. Marryat y paraît en vrai touriste, mais intelligent et instruit. Nulle préoccupation particulière; tout ce qui est vraiment digne d'intérêt fait partie de son domaine : il évoque les souvenirs historiques et les traditions populaires, étudie les musées et les bibliothèques, interroge en passant les archives et visite les universités. L'archéologie scandinave a pour lui des charmes, et il recueille volontiers les spécimens des âges de pierre et de bronze qui ont précédé dans le Nord la civilisation chrétienne; enfin ce n'est pas la moins attachante partie de son livre que son excursion dans l'île de Gothland. Wisby, capitale de cette île, a été jadis le centre d'un commerce considérable qui s'étendait depuis les extrémités septentrionales de la Norvége jusqu'au fond de l'Orient; la prospérité de ce commerce avait accumulé dans cette ville de grandes richesses, et elle est attestée aujourd'hui encore par les magnifiques restes d'une architecture considérable. Si les voies du commerce général ont profondément changé, la situation du port de Wisby au milieu de la mer Baltique n'en est pas moins restée extrêmement favorable pour le commerce du Nord, et plus d'une fois

(1) *One year in Sweden... (Une Année en Suède avec une visite à l'île Gothland)*, par Horace Marryat; Londres 1862, 2 vol. in-8°, avec cartes et illustrations. — *A Residence in Jutland... (Une Résidence en Jutland, dans les îles danoises et à Copenhague)*, par Horace Marryat; Londres 1860, 2 vol. in-8°, avec cartes et illustrations.

l'Angleterre a laissé voir combien elle convoitait une rade dans ces parages. M. Marryat, lui, n'est pas un agent politique; il ne se donne pas non plus à lui-même la mission de sonder les mouillages des côtes de Gothland; il est touriste curieux, instruit, bien informé, nous l'avons dit; c'est tout ce qu'il faut aux négocians et aux politiques ses compatriotes, qui sauront bien, dans son récit, démêler les traces fécondes.

A M. Marryat encore, après beaucoup d'autres voyageurs anglais dans le même pays, est due la dernière description du royaume de Danemark. Les annales danoises, auxquelles se joignent les légendes racontées dans les sagas et les traditions rapportées par Saxo Grammaticus, offrent tant de rapports, non-seulement historiques, mais littéraires, avec les annales britanniques, le souvenir d'une commune origine est tellement vivant entre les deux peuples, en dépit de quelques dates funestes, comme 1807, qu'une visite en Danemark offre au voyageur anglais un charme tout particulier. On s'en aperçoit en lisant le récit de M. Marryat *sur le Jutland et les îles danoises*. Il est comme chez lui dans les duchés, qu'il visite d'abord, et qui n'offrent pas, quoi qu'on dise, l'identité qu'on leur attribue avec l'Allemagne. Sous le vêtement étranger qui, à certains égards, la déguise, le voyageur anglais reconnaît dans les campagnes et dans les villes danoises sa propre langue; il retrouve les vieilles croyances et les superstitions de ses compatriotes; il n'a pas changé de ciel et de climat.

Ce serait une longue énumération que celle des liens historiques, politiques, commerciaux, industriels, qui unissent de nos jours l'Angleterre aux états scandinaves; les nombreux voyages anglais, dont nous n'avons cité que les plus récens, en sont assurément de suffisans témoignages. Il y en a d'autres toutefois, comme le zèle tout nouveau des Anglais pour les littératures du Nord; la traduction très méritante de la célèbre *Saga de Nial* par M. Dasent, celle, fort distinguée aussi, des chants populaires du Danemark par M. Alexander Prior, en ont été, il y a peu de temps, des preuves éclatantes.

A la suite de tous ces rapports, une opinion sympathique s'est formée en Angleterre à l'égard des deux royaumes scandinaves. Le peuple anglais a accepté très volontiers le voisinage de ces nations au gouvernement et aux mœurs franchement libérales, et quand il a vu depuis quinze ans le Danemark en proie aux attaques passionnées de l'Allemagne, sans avoir besoin d'étudier de près les factums germaniques, instinctivement, guidé par son bon sens pratique d'accord cette fois avec des sympathies réelles et faciles à expliquer, il s'est décidé en faveur du faible contre le puissant, pour l'opprimé contre l'envahisseur. Telle a été pendant ces dernières années l'opinion publique en Angleterre; nous ne disons pas qu'il y

ait eu parmi les organes de la presse, nombreux et libres, une complète unanimité : il y a eu parfois dans le parlement des dissidences; mais il n'en est pas moins vrai que la nation anglaise, sans vouloir d'une intervention active, et sans prêter non plus à ce démêlé une attention fort spéciale, n'a jamais donné de gage à l'Allemagne contre le Danemark, et le sentiment non équivoque du public s'est même traduit plus d'une fois dans les actes extérieurs du cabinet de Saint-James.

Subitement lord Russell vient de changer tout cela. Dans une première dépêche, datée du 24 septembre 1862, et dans une seconde dépêche explicative, en date du 20 novembre, il a demandé que la constitution commune imposée à la monarchie danoise au mois d'octobre 1855 disparût pour le Slesvig aussi bien que pour les deux duchés allemands, que le duché danois du Slesvig obtînt une entière autonomie! Il n'y a pas besoin d'avoir beaucoup étudié la question, disons-le tout de suite, pour comprendre : 1° que nul cabinet n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de la monarchie danoise, et que le Slesvig n'a rien de commun avec l'Allemagne; 2° que l'autonomie du Slesvig équivaudrait à la dissolution complète du Danemark. Il est certain, pour qui connaît les esprits au-delà de l'Eyder, que le petit peuple danois, fort de son bon droit et de sa longue et humble patience, après avoir opposé un refus absolu à une telle proposition, soutiendrait la guerre la plus acharnée avant de s'y soumettre.

Au nom de quels droits contraires lord Russell a-t-il pu ainsi parler? — Suivant lui, le duché danois de Slesvig a une existence indépendante de celle du royaume de Danemark proprement dit, et il y a entre le Slesvig et les duchés allemands des liens indissolubles indépendamment de leurs rapports avec la couronne danoise; enfin le roi de Danemark, en 1851 et 1852, a contracté par-devant la confédération germanique, à l'égard du Slesvig, un double engagement *d'honneur* (c'est lord Russell lui-même qui a inventé cette dénomination) : Frédéric VII a promis de ne jamais incorporer ce duché dans le royaume, et de faire en sorte que les sujets allemands y fussent traités sur un pied d'absolue égalité avec les sujets de nationalité danoise ou autre. Cette dernière promesse n'aurait pas été remplie, et l'on se disposerait à violer aussi la première en maintenant une constitution commune pour le royaume et le Slesvig. A en croire lord Russell, ou plutôt une note prussienne qu'il accueille et transcrit, il y a un plan systématique du gouvernement danois pour détruire les attaches de nationalité et de voisinage qui unissaient jadis le Slesvig au Holstein; on a laissé exprès en oubli les dispositions concernant l'université de Kiel; on a rempli le Slesvig de fonctionnaires danois dans l'administration, de prêtres danois dans les

églises et les écoles; enfin on a tyrannisé les particuliers et les familles en maintenant des ordonnances vexatoires sur l'emploi réciproque des idiomes danois et allemand. «Le moyen de couper court à ces maux est que le roi de Danemark proclame l'entière autonomie du duché danois de Slesvig, de telle sorte que la diète locale délibère et décide elle-même sur toutes les questions concernant l'université, les écoles populaires, les églises, et sur l'emploi des deux langues dans les différens districts. » Si l'on ajoute le projet, peu pratique sans doute, d'un budget normal de la monarchie qui serait voté pour dix ans, les deux dépêches de lord Russell se réduisent aux deux propositions que nous venons d'indiquer. Il les présente avec confiance à l'Europe, persuadé qu'elles contiennent la solution du long débat entre le Danemark et l'Allemagne.

La Prusse et l'Autriche n'en demandaient pas tant, ouvertement du moins. La lecture des dépêches anglaises les a charmées; elles ont adressé immédiatement à l'auteur, qui les leur avait communiquées, de sincères félicitations, en déclarant qu'elles acceptaient le débat ramené à ces termes. La Russie elle-même, il faut le dire, s'est adjointe à ces démonstrations. Le gouvernement français, assure-t-on, a recommandé la prise en considération. Quant à la Suède, si fort intéressée au débat et signataire des traités de 1815, lord Russell ne lui a donné communication d'aucune de ses deux dépêches. Nous dirons bientôt quelles dignes paroles M. le comte Manderström a envoyées à Londres à ce sujet.

Aurons-nous grand'peine, quant à nous, à démontrer que la proposition de lord Russell est inexécutable, aussi longtemps du moins qu'il y aura un royaume indépendant de Danemark sur la carte d'Europe, et que les argumens sur lesquels il se fonde ne sont rien moins que ceux du slesvig-holsteinisme. Était-ce donc la peine de faire une guerre en 1848 et 1849 et de négocier pendant plus de dix ans pour en revenir absolument au même point et démentir tout ce que l'Angleterre elle-même avait fait dans cette épineuse carrière? — Nous savons gré du moins à lord Russell d'avoir resserré le champ du débat. Le gouvernement danois y a beaucoup contribué en détachant le plus complétement possible le Holstein et le Lauenbourg du reste de la monarchie : il a suspendu pour ces deux duchés la constitution commune; il leur donne aujourd'hui un gouvernement à part; il accorde de ce côté tout ce qu'on demande. Voici d'autre part le cabinet anglais qui ne parle plus que du Slesvig; lord Russell, pressé apparemment par ce désir d'en finir avec les plus longues affaires et par ce besoin de clarté qui se font obéir autre part qu'à Francfort, exprime avec une sincérité naïve ce que les démocrates allemands n'osaient pas dire. Prenons-les au mot dans la joie qui leur échappe : ce que lord Russell propose est bien le

vrai but de leurs secrets désirs: ils ont essayé en 1848 d'arracher le Slesvig au Danemark par les armes, et ils ont été battus; ils se demandent aujourd'hui si l'alliance imprévue de lord Russell ne va pas combler tous leurs vœux. Le Slesvig une fois rattaché à l'Allemagne, le port de Kiel deviendra allemand; il y aura enfin une flotte allemande. Quelle joie à Berlin et à Cobourg! quelle victoire pour la Prusse et pour le *National Verein!* quel profit pour l'Angleterre, pour la France, pour l'Europe! — Disons-le, quelle rupture de l'équilibre du Nord! quel triomphe, avec l'Angleterre pour complice inattendue, d'une politique semblable à celle de Frédéric II et de Catherine à l'égard de la Pologne et de la Suède, et quel renversement de la politique vraiment française, de celle des Choiseul et des Vergennes!

II.

Il faut prouver; mais je serai le plus court possible à ces démonstrations déjà plus d'une fois données. — En premier lieu, l'on ne saurait soutenir avec vérité que le Slesvig n'est pas terre danoise, appartenant au roi de Danemark, duc de Slesvig. Veut-on contre cette théorie fort nouvelle les plus anciens et les plus forts argumens? Il suffit d'ouvrir le recueil des sagas historiques et de chercher comment les choses se passaient au xe siècle. Voici, dans une des sagas les plus connues, Othon Ier qui attaque en sa douzième année les Danois. Harald, fils de Gorm, qui était leur roi, est battu; il est baptisé, et le christianisme devient la religion officielle : le Jutland est divisé en trois évêchés : Aarhuus au nord, Ribe, tout près de la côte occidentale, et Slesvig au sud. Or ces deux dernières villes font partie aujourd'hui du duché de Slesvig. Au chapitre xv de la saga qui porte son nom, le roi de Norvége Sigurd *Jorsala farer* (1) revient à travers l'Europe par la Bulgarie, la Hongrie, la Pannonie, la Souabe et la Bavière. « L'empereur romain Lothaire le reçut fort bien et lui donna des guides pour l'accompagner jusqu'à la frontière de ses vastes états; mais, quand le roi Sigurd arriva dans le Slesvig, qui fait partie du Danemark, il y trouva le *iarl* Eilif, qui lui fit encore un meilleur accueil; on célébrait précisément la fête du *midsommer* ou de la mi-été dans la ville de Hedeby (nom primitif de la ville de Slesvig); Sigurd y rencontra le roi des Danois Nicolas Svendsson, qui le reçut avec beaucoup de joie, l'accompagna lui-même jusque dans le Jutland septentrional, et lui donna un navire, sur lequel Sigurd s'embarqua pour rentrer enfin dans ses états. » Il est donc incontestable que le Slesvig fit dès les premiers temps partie de la province danoise du Jutland. Il est vrai qu'il en fut dé-

(1) C'est-à-dire « pèlerin à Jérusalem. »

taché en 1232, mais tout en restant fief de la couronne, et en 1721 tout le duché, qui avait été divisé entre les trois branches de la maison d'Oldenbourg, — la branche royale, les Gottorp et les Sönderborg, — fut réincorporé à la couronne danoise pour faire de nouveau intégralement et inséparablement partie de l'état danois. L'Angleterre et la France garantirent au roi de Danemark Frédéric IV cette tranquille possession pour tout l'avenir, et, dans ces mêmes conditions, les habitans du duché lui prêtèrent hommage. Nul acte postérieur n'est venu abolir cette transaction européenne. On attaque, il est vrai, la validité de cette incorporation en disant qu'elle aurait violé deux anciens statuts qui ne pouvaient être légalement abrogés : une certaine constitution de Valdemar, en date de 1326, disposant que le Jutland méridional ne serait jamais incorporé à la couronne, et une lettre de 1448, contenant une disposition pareille. On n'attend pas que nous discutions de si vieux parchemins : celui de 1326 n'existe pas aujourd'hui, s'il a jamais existé, et c'est une plaisanterie en vérité que de vouloir assigner dans le droit public du XIXe siècle une autorité quelconque à de telles reliques. Si la lettre de 1448, qui n'a pas même été signée par un roi de Danemark, mais bien par un comte d'Oldenbourg devenu ensuite roi de Danemark sous le nom de Christian Ier, cause des scrupules en l'an de grâce 1863 à la conscience timorée de lord Russell, n'en éprouve-t-il pas aussi quant à la possession du duché de Lancastre par la couronne d'Angleterre? On lui a démontré, dans un travail d'ingénieuse érudition (1), que les titres des deux couronnes britannique et danoise étaient, dans leurs droits respectifs sur ce duché et sur le Slesvig, absolument de même valeur et de même nature.

Le second argument des notes allemandes et du parti slesvig-holsteinois, renouvelé dans les dépêches de lord Russell, c'est qu'il existe entre le Slesvig et les duchés allemands une union indissoluble indépendamment de leurs relations plus ou moins intimes avec la couronne danoise. — Il faut encore remonter jusqu'au milieu du XVe siècle peur trouver un fondement à cette théorie. Il est vrai qu'un roi de Danemark, désirant attacher intimement à la couronne le Holstein, récemment acquis, l'a déclaré, par un statut de 1460, uni au Slesvig; mais il n'était question là que d'une pure union dynastique, n'affectant pas le moins du monde la constitution intérieure de chacun des deux pays, et n'offrant aucun caractère d'indissolubilité. La preuve en est que la succession dans chacun de ces deux fiefs dépendait d'investitures données par des suzerains différens, par le roi de Danemark en Slesvig, en Holstein par l'empereur d'Allemagne jusqu'en 1806. On objecte de plus qu'il y a eu

(1) *On the Relations*, etc. (*Sur les Relations entre les duchés de Slesvig et de Holstein*), par le Dr Trav. Twiss.

pendant un temps des institutions communes entre les deux duchés de Slesvig et de Holstein, et que cette communauté a noué des intérêts qui souffrent aujourd'hui d'être séparés. La réponse n'est pas difficile. On ne sait que trop bien qu'à l'époque où l'influence allemande a commencé à dominer en Danemark, quand les rois mêmes de ce pays étaient Allemands, cet abus, avec bien d'autres, s'est établi : mais il ne s'est pas transformé en droit, et, comme il serait la puissante attache par où l'Allemagne attirerait à elle le duché de Slesvig, le gouvernement danois ne fait qu'obéir au sentiment de sa propre conservation en en interdisant le retour avec grand soin. Bref, le Slesvig est danois, et le Holstein est allemand : le premier est au roi de Danemark, le second fait partie de la confédération germanique, et il n'y a entre eux aucun lien politique, sinon le lien assez faible qui résulte d'une union dynastique.

Restent les prétendus engagemens d'honneur, — *bonds of honour*, — qui servent au cabinet de Berlin et à lord Russell de prétextes pour intervenir aujourd'hui dans les affaires intérieures de la monarchie danoise, dans l'administration du Slesvig. Qu'entend-on bien par cette désignation spéciale? — Pour répondre à une telle question, il faut recourir aux dépêches écrites pendant la négociation de 1851-52. On trouve ces documens réunis dans un livre récemment publié à Londres sous ce titre : *le Danemark et l'Allemagne depuis* 1815, par M. Charles Gosch, en anglais; c'est une exposition fort claire des argumens allemands, en face desquels l'auteur a placé une réfutation péremptoire. Dans un débat sur lequel les habitudes de la diplomatie germanique ont jeté un voile épais, un tel livre est appelé à rendre un grand service, et, nous dirons tout à l'heure comment, dans l'épisode que nous étudions aujourd'hui, il a déjà été utile. — Les documens qui contiennent la négociation de 1851-52 sont au nombre de cinq : il y a 1° un plan d'organisation de la monarchie communiqué aux cours allemandes, 2° une dépêche danoise du 6 décembre 1851, 3° une dépêche autrichienne du 26 décembre, 4° la proclamation du roi de Danemark à ses sujets en date du 28 janvier 1852, 5° la dépêche danoise du lendemain 29 janvier, communiquant aux cours allemandes une copie de la proclamation royale. Cette négociation avait été précédée du traité de Berlin du 2 juillet 1850, terminant la guerre entre l'Allemagne et le Danemark; elle était close par la résolution fédérale du 29 juillet 1852, commençant par ces mots : « La diète fédérale reconnaît les dispositions annoncées dans la proclamation de sa majesté le roi de Danemark, en date du 28 janvier de cette année, en tant que ces dispositions concernent les affaires des duchés de Holstein et de Lauenbourg,... » et continuant jusqu'à la fin sans nommer une seule fois le Slesvig.

Il est bien vrai cependant qu'il avait été parfois question de ce duché dans les cinq documens que nous venons de citer. Le lecteur doit nous permettre d'insister un peu à ce sujet, car ces actes, quoique déjà anciens, sont devenus les fondemens, et les seuls, sur lesquels on prétend, depuis quelques années, édifier le droit d'une intervention des puissances étrangères dans les affaires intérieures de la monarchie danoise.

Dans le premier document, qui est un « plan d'organisation, » on lit ces paroles : « Le duché de Slesvig aura une diète spéciale avec voix délibérative... Les deux nationalités danoise et allemande seront placées dans ce duché sur un pied de parfaite égalité. » Dans la seconde annexe à la dépêche du 6 décembre, il est dit : « ... Le roi de Danemark a déjà promis et déclare de nouveau que le duché de Slesvig ne sera pas incorporé dans le royaume et qu'aucune mesure ne sera tentée dans cette intention. » Mais, s'il est parlé ainsi du Slesvig dans ces deux premiers actes, ce n'est pour ainsi dire que par occasion ou par parenthèse; il y est d'ailleurs principalement question du Holstein et du Lauenbourg, ainsi que de leurs relations avec le reste de la monarchie. De plus, dans cette même dépêche du 6 décembre 1851, le ministre des affaires étrangères revient jusqu'à deux fois sur cette condition *sine qua non* de toute négociation définitive, que « la confédération n'a aucune sorte de droit à réclamer une influence quelconque dans les affaires du Slesvig, » que « la diète fédérale devra s'abstenir de toute prétention à une autorité quelconque sur ou concernant le duché de Slesvig, possession de la couronne danoise. » Et la dépêche autrichienne du 26 décembre de la même année paraît bien l'entendre ainsi, car, insistant sur le désir exprimé par les puissances allemandes que la future constitution de la monarchie danoise ne fût pas adaptée à la constitution danoise de 1849, à leur gré beaucoup trop libérale, elle assure que d'ailleurs, aux yeux des grandes puissances, les droits souverains du roi restent sacrés, et que, suivant l'intime conviction de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse (alors mandataires, comme on sait, de la diète fédérale), ces droits ne souffriraient aucune atteinte d'une déclaration ou d'une assurance formelle sur les principaux points encore litigieux. Le quatrième document, ou la proclamation du roi de Danemark à ses propres sujets, promet de nouveau au Slesvig toute sécurité quant aux droits égaux des deux nationalités danoise et allemande, et la dernière pièce, ou la dépêche danoise du 29 janvier 1852, revient sur la non-incorporation du Slesvig dans le royaume.

Voilà, exposés le plus clairement possible, et pièces en main, les prétendus engagemens du roi de Danemark envers les puissances étrangères quant au Slesvig, engagemens sur l'entier accomplisse-

ment desquels on lui cherche une nouvelle querelle aujourd'hui, et qui servent de prétexte à une intervention non plus seulement de l'Autriche et de la Prusse, mais même de l'Angleterre, dans les affaires intimes de la monarchie danoise. Or il ne nous semble pas possible d'assigner le caractère d'engagemens internationaux à des promesses ou, si l'on veut, à des assurances données par pure condescendance et par le moyen de simples communications, telles que sont des dépêches de cabinet à cabinet, un projet de constitution dont on fait part à ses alliés, une proclamation enfin d'un roi à son peuple. On ne saurait montrer ni la promesse de non-incorporation du Slesvig ni celle d'un traitement égal des deux nationalités en Slesvig consignées dans un acte ayant le caractère d'une stipulation internationale, d'un traité. Bien loin de là, nous pourrions dire que le roi de Danemark n'aurait pas eu le droit, s'il en eût eu la tentation, de prendre de tels engagemens sous la forme qu'on paraît supposer, et les puissances traitant avec lui n'auraient pas eu le droit de les entendre ni de les accepter. Un souverain ne va point soumettre aux autres cours la conduite qu'il entend tenir à l'égard des parties de ses états pour lesquelles il est indépendant, et les autres cours n'ont pas à l'interroger sur un tel sujet. — Simples engagemens d'honneur, a dit l'ancien lord Russell au temps où cet homme d'état soutenait lui-même les argumens que nous venons de faire valoir. — Soit, répondrons-nous, mais engagemens d'honneur du roi envers ses sujets et non envers les puissances étrangères, qui n'ont rien à voir dans un tel débat.

N'insistons pas du reste, car le roi de Danemark ne prétend pas renier ces engagemens. Où trouve-t-on qu'il ne les ait pas remplis? Est-ce que le duché de Slesvig n'a pas ses états particuliers et sa constitution particulière? est-ce qu'on a tenté de lui donner la constitution du royaume, celle de 1849? Ah! c'eût été là le véritable grief, et c'est le vrai sujet de crainte. Les grandes puissances allemandes ont redouté le voisinage immédiat d'une constitution qui compte parmi les plus libres de l'Europe, et qui pourtant n'a suscité, que nous sachions, aucun trouble intérieur ni aucun excès démagogique. Et l'on se récrie aujourd'hui avec effroi quand le gouvernement danois, à toute réclamation du dehors sur la prétendue oppression des Allemands du Slesvig, offre d'ouvrir les mains et de donner encore des libertés, par exemple une nouvelle loi électorale avec un droit de suffrage fort élargi, le suffrage universel si l'on veut. C'est qu'on sait fort bien, à Berlin et à Vienne, que le résultat immédiat en serait une majorité décisive dans la diète slesvicoise en faveur du gouvernement danois. Et en vérité où est donc le traité, où est l'engagement formel par lequel le roi de Danemark en devrait être empêché? Il faut s'entendre sur le sens du mot :

incorporation du Slesvig. Il ne peut s'agir d'une incorporation politique, puisqu'une telle incorporation existe en fait, de par le traité et les garanties de 1721; il s'agit donc seulement d'incorporation administrative, d'assimilation : voilà ce que le roi de Danemark a promis de ne pas faire; il s'est engagé à laisser au duché de Slesvig ses institutions particulières; il a fait honneur à sa parole; il peut maintenant, non pas peut-être étendre au duché les lois qui régissent le royaume, mais modifier les institutions du Slesvig d'un commun accord avec ses sujets.

Telle est la distinction fondamentale que lord Russell nous paraît avoir mise en oubli lorsqu'il demande que la constitution commune soit suspendue entre le Slesvig et le royaume, parce qu'elle est suspendue entre les duchés allemands et le reste de la monarchie, et que le Slesvig obtienne une autonomie entière. Lord Russell, pas plus que la Prusse et l'Autriche, n'a nul droit, ce nous semble, à requérir une mesure qui dissoudrait ce qui reste uni de la monarchie danoise, et quant à l'autonomie dont il parle, puisque le duché de Slesvig n'est pas incorporé administrativement, ce ne peut donc être que l'autonomie politique qu'il entend garantir. Or cela est contraire au traité de 1721, qui n'a pas été aboli ni remplacé par un autre, et cela consommerait la ruine du Danemark, qui évidemment n'y peut en aucune façon consentir.

Mais, dit-on, le gouvernement danois n'a pas rempli sa promesse de protéger également les deux nationalités danoise et allemande dans le duché de Slesvig; il y a dans les cantons mixtes, vers le centre du duché, de braves paysans qui voudraient entendre des sermons en allemand, et on leur envoie des pasteurs qui parlent le danois; leurs enfans sont forcés d'apprendre le danois aux écoles, et, le temps venu de leur confirmation, ils ne trouvent à qui parler! Nous le croyons bien; il y a en réalité au centre du Slesvig quinze ou vingt mille pauvres gens qui mêlent ensemble le frison, le plat allemand et un mauvais dialecte danois; leur procurer des pasteurs et des maîtres d'école experts en ces jargons est chose difficile, et, quels que soient les prédicateurs envoyés dans leurs villages, — danois ou allemands, — la difficulté reste à peu près la même. A cela se réduit, sans que nous ouvrions de nouveau l'excellent livre de M. Allen où est épuisée cette question des langues, une si grande affaire : c'est pour procurer le beau langage aux quinze ou vingt mille habitans d'un pays intermédiaire que l'Allemagne menace de recommencer la guerre contre le Danemark. Lord Russell a-t-il vraiment cru, comme le crie bien haut le *National Verein*, qu'il y avait là une croisade à accomplir au secours d'une nationalité opprimée?

Est-ce être injuste envers la Prusse que de la tenir pour suspecte

en une telle prétention? Dans les provinces de Prusse orientale et occidentale, en Silésie et dans le grand-duché de Posen, il y a une population de près de 3 millions de Polonais contre 4 millions et demi d'Allemands; dans le pays de Posen en particulier, il y a 850,000 Polonais contre 550,000 Allemands. Comment la Prusse a-t-elle traité là une nationalité importante? L'élément germanique y est dû exclusivement, comme dans le Slesvig, à l'immigration qui, pendant les quarante dernières années, s'est pratiquée sur une grande échelle; le chiffre des habitans allemands dans Posen s'est élevé, depuis 1819, de 140,000 à 550,000, non sans le concours très énergique du gouvernement, comme on pense bien : par exemple, un grand nombre de jeunes gens des meilleures familles du grand-duché ayant pris part comme volontaires, en 1831, à l'insurrection de Pologne, le gouvernement prussien infligea à ces familles des amendes si fortes que presque toutes furent ruinées; un grand nombre d'entre elles, incapables de payer, virent leurs domaines confisqués, puis revendus par l'état exclusivement à des Allemands. On vit un ministre prussien, M. Flotwell, ouvrir un crédit spécial, soit pour l'achat des grandes propriétés polonaises que l'on revendit à des Allemands, soit pour des subventions en faveur des acquéreurs Allemands dans le grand-duché. La langue usitée dans l'administration et les tribunaux pour toutes ces provinces, en grande partie polonaises, est exclusivement l'allemand, tandis qu'en Slesvig la langue officielle, danoise ou allemande au gré des parties dans les cantons intermédiaires, est l'allemand dans les districts méridionaux. L'instruction primaire est obligatoire en Prusse comme en Danemark; mais, dans les provinces de Prusse orientale et occidentale et de Posen, pour 2 millions d'habitans polonais, il n'y a pas d'écoles polonaises; dans le Slesvig, au contraire, les écoles primaires sont exclusivement allemandes là où la population est allemande en majorité, et même dans les districts mêlés chaque école donne au moins un certain nombre de ses leçons en allemand. Pour l'instruction secondaire, Posen a un seul pro-gymnase polonais contre quatre allemands; contre cinq gymnases exclusivement allemands, il y en a trois polonais ou prétendus tels, car la langue polonaise n'y est usitée que dans les classes inférieures. Ces trois gymnases ont à eux seuls 1,350 enfans; la fondation d'un quatrième établissement polonais a été refusée jusqu'à ce jour, bien que le gouvernement ait sous la main, pour un pareil emploi, de larges sommes provenant de confiscations sur les biens ecclésiastiques. En Slesvig, au contraire, il y a trois colléges ou gymnases, un exclusivement allemand, un exclusivement danois, et un mixte. Point d'université polonaise dans le duché de Posen, tandis que les habitans du Slesvig peuvent s'adresser indifférem-

ment à l'université tout allemande de Kiel ou bien à l'université danoise de Copenhague. On sait quelle inspection sévère le gouvernement prussien exerce sur l'éducation privée, et comme quoi maîtres libres, institutrices et gouvernantes doivent exhiber un certificat de police qui comprend, outre les renseignemens sur leur capacité, une attestation concernant leurs opinions politiques. Rien de pareil en Slesvig. Si l'on parle enfin d'oppression purement politique, le grand-duché de Posen n'a-t-il pas été entièrement assimilé aux autres parties de la monarchie prussienne en dépit des traités et déclarations de 1815? « Il ne s'agit pas d'attirer les Polonais, mais de les refouler, disait déjà le grand Frédéric. — Il faut nous débarrasser d'eux, car j'aime mieux avoir là-bas un seul Allemand que tout ce peuple de Polonais (1). » Les successeurs de Frédéric II ont fidèlement observé son programme; la Prusse en a retiré beaucoup d'avantages, mais non pas spécialement peut-être celui d'une réputation de dévouement et de désintéressement envers les nationalités placées près de ses frontières. Le souvenir se reporte plutôt vers quelques épisodes célèbres de la politique du grand roi; de concert avec la Russie, il s'est fait garant de la constitution anarchique de la Pologne, et la Pologne a été démembrée; avec le même concours, il a prétendu imposer la même protection à la Suède, et sans le coup d'état de Gustave III la Suède eût été partagée. Faisons en sorte, de grâce, que les enseignemens de l'histoire ne soient pas perdus.

III.

Pourquoi cependant lord Russell a-t-il fait subitement cause commune avec les cours de Vienne et de Berlin contre le Danemark sur un terrain aussi mal choisi que celui du Slesvig? Est-ce que certains intérêts communs de la Prusse et de la Grande-Bretagne, inaperçus jusqu'ici, devaient amener ce concours? Nous n'en trouvons aucun; nous avons toujours cru au contraire qu'il n'était pas plus dans les desseins de l'Angleterre que dans ceux de la France de favoriser d'elles-mêmes les progrès de la marine allemande et de détruire le contre-poids d'une alliance avec le groupe suffisamment fortifié des états scandinaves en présence de deux puissances comme la Prusse et la Russie. L'intérêt permanent de la paix de l'Europe ne peut pas même être invoqué ici, car, s'il est vrai que l'interminable durée du débat entre l'Allemagne et le Danemark soit une cause d'engourdissement funeste pour ce petit royaume et un germe de désordre général toujours prêt à s'envenimer et à s'étendre, il est incontestable aussi qu'une extrémité comme celle où lord Russell,

(1) Ordres royaux, 31 janvier 1773, 4 janvier 1782, cités par M. Gosch.

prenant la cause de l'Allemagne en main, réduit le cabinet de Copenhague, doit, pour peu que la diète fédérale veuille précipiter les choses, amener non-seulement une exécution dans le Holstein, mais encore une intervention active au nord de l'Eyder qui sera le signal d'une guerre nouvelle. Le Danemark ne restera point sans alliés; M. le comte Manderstrom n'a pas dissimulé quelle serait infailliblement l'attitude du gouvernement de Charles XV; lord Russell n'ayant pas communiqué au cabinet de Stockholm ses deux dépêches, le comte Manderström a écrit à la légation suédoise à Londres qu'il était tenté de féliciter le ministre anglais d'un silence si opportun, ses dépêches paraissant écrites à l'adresse des cours ennemies du Danemark ou fort ignorantes de ses affaires, et la cour de Stockholm n'étant dans l'un ni l'autre cas.

A défaut d'intérêts généraux et permanens qui auraient dicté les deux lettres du 24 septembre et du 20 novembre, y a-t-il donc en ce moment quelque intérêt particulier qui unisse le cabinet de Londres à la politique de Francfort? S'il en est ainsi, ce ne sera pas assurément à l'insu de la nation anglaise; les journaux qui ont soutenu jusqu'à ce jour la politique de lord Russell auront cherché à persuader l'esprit public : le secret sur une démarche publique d'un membre du cabinet ne saurait être de mise dans un pays comme l'Angleterre. Eh bien! chose curieuse, la démarche de lord Russell paraît avoir été désavouée par la nation entière, et même, s'il faut en croire les expressions nombreuses de la croyance publique, par les autres ministres ses collègues. D'abord il n'est pas douteux qu'elle ait affecté péniblement le sentiment général, arrivant au moment même où la nation anglaise venait de faire un si loyal accueil à la princesse Alexandra de Danemark, fiancée de son roi futur. Personne n'a su gré au ministre d'un démenti si tôt donné aux espérances que ce mariage avait fait naître, au moins à Copenhague. Un autre détail de ce malheureux épisode a été remarqué. Lord Russell, pour établir sa conviction sur la prétendue oppression des habitans du Slesvig, s'est servi d'agens secrets; il le déclare franchement dans ses dépêches, affirmant que les rapports reçus par lui sont dignes en tout d'une parfaite confiance. On s'est demandé ce que lord Russell pensait donc des assurances précisément contraires du ministre des affaires étrangères de Danemark et du résident danois à Londres, et si le membre du cabinet britannique n'avait pas encouru par de tels procédés certains reproches. — On a raconté que lord Russell avait usé dans cette démarche de sa seule initiative. Au commencement de l'automne dernier, voyageant en Allemagne, il s'était arrêté à Cobourg, et, sous les influences bien connues qui dominent dans cet asile de la démocratie germanique, il

avait composé sa première dépêche. — Ç'a été un curieux spectacle enfin que de suivre dans la presse anglaise le concert de réfutations et d'attaques qui ont suivi cette publication, et nul doute n'a pu rester sur les dispositions véritables de l'esprit public. Ce n'était pas pour rien, on l'a bien vu alors, que les attaches de toute sorte s'étaient multipliées à l'infini depuis dix ans entre la Grande-Bretagne et les états scandinaves; ce n'était pas pour rien que des voyages rendus chaque année plus faciles et devenus familiers avaient renouvelé dans l'esprit anglais les souvenirs d'une origine et de destinées en partie communes; ce n'était pas pour rien que M. Dasent, le traducteur de la *Saga de Nial*, avait été fêté à Copenhague; ce n'était pas inutilement, ajoutons cet éloge mérité, que des livres aussi clairs et aussi sensés que celui de M. Gosch avaient paru à Londres même. Suivre les réfutations qui remplirent les journaux anglais, comme si la nation avait eu à repousser quelque interprétation téméraire de ses propres sentimens, ce serait répéter les argumens que nous avons déjà exposés. Qu'il nous suffise de noter que certaines feuilles influentes, jusque-là échos volontaires des doctrines allemandes contre le Danemark, ont changé de drapeau en présence des résultats extrêmes que la démarche de lord Russell leur paraissait devoir entraîner; toutes se sont accordées à rappeler au ministre que la politique de non-intervention inscrite dans son programme et adoptée par l'esprit public ne s'accordait pas avec ce qu'il avait tenté.

Quelque importante que soit cette manifestation non équivoque de l'opinion en Angleterre, la double dépêche de Lord Russell, il ne faut pas se le dissimuler, n'en reste pas moins un incident fâcheux pour le Danemark et pour tout le monde. L'Allemagne elle-même comprendra, nous osons l'espérer, que la nation danoise ne peut pas volontairement détruire le lien, déjà faible, qui rattache le Slesvig au royaume, ni proclamer l'autonomie politique d'un duché que les traités ont déclaré possession danoise; elle trouvera prudent d'éviter à tout prix une guerre, car une guerre une fois allumée peut s'étendre au-delà des frontières où l'on espérait l'enfermer. Il est bien assez regrettable déjà que la question dano-allemande n'ait pas enfin une solution; mais cela est encore préférable à une guerre, pour l'avantage de tous. Peut-être l'Europe comprendra-t-elle, à bout de patience, qu'il est bon de ne pas abuser de la longanimité des faibles, ne fût-ce que dans l'intérêt de ce qui reste au monde de moralité politique.

A. Geffroy.

LA

DISETTE DU COTON

EN ANGLETERRE

ET LES COMITÉS DE PRÉVOYANCE.

I. *On the rate of wages, etc., in Manchester and Salford and the manufacturing district of Lancashire*, by David Chadwick, in-8°, London 1860. — II. *India as a source for the supply of cotton*, by G. R. Haywood, in-8°, Manchester 1862. — III. *Cotton supply association, the fifth annual report*, etc., Manchester 1862.

La crise industrielle née de la rareté du coton n'a présenté nulle part un spectacle plus instructif qu'en Angleterre. On peut y distinguer deux phases également intéressantes. Dans la première, il s'agit d'engager contre le fléau dès l'origine une lutte à laquelle on n'a pas été préparé. Suffira-t-il de recourir à l'ancien mécanisme de la taxe des pauvres en présence de toute une population ouvrière réduite à l'inaction et incapable de pourvoir à son existence? Emploiera-t-on des armes nouvelles, et les efforts privés ne devront-ils pas fortifier l'action de la charité publique? Telles sont les questions qui s'agitent au début de la crise, et les deux systèmes, celui qui soutient la taxe des pauvres comme celui qui fait appel à des moyens plus larges, sont également mis à l'épreuve de la pratique. Grâce à une sollicitude, à une activité générales, les premiers effets de la crise sont conjurés, et dès lors commence la seconde phase. Ce n'est plus à combattre les atteintes immédiates du fléau, c'est à en prévenir le retour qu'on s'applique. De nouvelles ques-

tions se posent. Les sources de la production du coton ne peuvent-elles se déplacer? L'Inde ne peut-elle pas se substituer, pour cette culture, aux états du sud de la république américaine? Enfin les besoins de la consommation ne viendront-ils pas permettre aux manufacturiers de reprendre dans des conditions suffisamment rémunératrices le travail interrompu? Cette période n'est pas terminée, elle se poursuit sous nos yeux; mais déjà on peut prévoir que les questions aujourd'hui soulevées se résoudront à l'avantage de l'Angleterre.

On voit à combien de titres la crise de 1862 mérite l'attention des économistes. Il n'est que trop de gens portés à médire du régime actuel de l'industrie anglaise, qu'il faut bien accepter pourtant comme la forme la mieux caractérisée du travail moderne. On entend encore trop souvent soutenir que les richesses créées par ce labeur incessant ne sont obtenues qu'au prix du bien-être des ouvriers. Il faut pénétrer au fond des choses et rechercher si l'on doit, au nom de l'humanité même, condamner ou absoudre l'industrie anglaise. L'épreuve qu'elle traverse aujourd'hui offre une occasion naturelle d'examiner cette grave question.

Qu'est-ce d'abord que l'ouvrier des manufactures en Angleterre? Cet homme qui a sous sa direction un métier réalisant un travail que cent personnes autrefois n'auraient pu exécuter, qui imprime des étoffes au moyen de rouleaux, dirige une opération chimique ou règle la marche d'une machine à vapeur, — cet homme, contraint de faire à toute heure acte d'intelligence, n'a rien de commun avec l'ancien manœuvre, obligé de ne compter que sur la force de ses bras. On peut dire qu'il existe maintenant dans les cités industrielles de l'Angleterre une classe nouvelle de travailleurs dont le bien-être matériel et la culture morale suivent la même loi de progression. On connaît ces maisonnettes où, pour un modique loyer, l'ouvrier anglais habite avec sa famille. La vie intérieure y est douce, grâce à des salaires généralement élevés. L'ouvrier se procure les objets de grande consommation à très bas prix, et ce qui le prouve, c'est que les autres pays croient devoir frapper les articles manufacturés anglais d'un droit élevé, afin de protéger leur propre industrie contre une concurrence redoutable. Le prix des denrées ne peut s'élever à un taux anormal, les ports de l'Angleterre étant ouverts aux provenances de toutes les parties du globe. La durée du travail dans les manufactures est fixée à dix heures, et il est interdit aux manufacturiers d'employer des enfans au-dessous de treize ans, si ceux-ci ne suivent en même temps l'école, ou s'ils ne l'ont suivie précédemment le nombre d'heures exigé par la loi. En un mot, pour tout esprit impartial, il est démontré que les classes manufactu-

rières de l'Angleterre ont atteint un degré de prospérité peut-être sans exemple jusqu'à ce jour.

C'est au milieu d'une population ainsi favorisée qu'est venue, il y a quelques mois, sévir et que sévit encore la crise née de la disette du coton. Voyons de quels moyens disposait la société anglaise pour secourir tant de familles si dignes d'intérêt.

On connaît l'ancienne institution de la taxe des pauvres. Il est peu de sujets qui aient autant que le paupérisme attiré l'attention des publicistes, et dans la *Revue* le système d'assistance en vigueur en Angleterre a été souvent l'objet d'études intéressantes. Il serait donc superflu d'entrer dans de longs détails sur l'institution de la taxe des pauvres. Il suffit de rappeler qu'en Angleterre chaque paroisse est responsable de ses pauvres, est tenue de les assister. Une taxe est levée sur les divers points du pays selon les besoins du moment. Les paroisses ou les *unions*, groupes de paroisses, administrent elles-mêmes les secours par l'intermédiaire d'un comité (*board of guardians*) nommé à l'élection. Les secours sont accordés soit dans les maisons de refuge ou de travail (*workhouses*), soit à domicile.

L'ouvrier anglais ne compte sur la taxe des pauvres qu'à la dernière extrémité. La loi est rigide : celui qui s'adresse à la paroisse pour en recevoir des secours doit être dans un état complet de dénûment; il ne doit absolument rien posséder, et dans les termes de la loi, avant de recevoir aide de la paroisse, il doit vendre son mobilier. Cette mesure, il est vrai, n'est pas mise à exécution dans toute sa rigueur. Celui qui recourt à la paroisse est tenu de travailler au *workhouse*, où il se rend cinq jours de la semaine, un jour de liberté lui étant accordé pour chercher une occupation. Les secours alloués sont modiques. Le principe de la loi, telle qu'elle a été amendée en 1832, est celui-ci : la paroisse doit être de tous les maîtres le plus exigeant, et celui qui s'adresse à elle doit trouver le travail le moins rémunérateur. La tendance générale a été de diminuer autant que possible le nombre des pauvres valides ou en état de travailler, en rendant l'assistance difficilement accessible; mais ces sévérités ne s'adressent qu'à l'individu valide qui préfère l'assistance à un travail régulier : quant aux malades, aux enfans et aux vieillards, les *workhouses* sont pour eux des asiles, des hôpitaux qui peuvent soutenir la comparaison avec ce que l'on connaît de mieux sur le continent.

Les premiers effets de la rareté du coton ou du prix élevé de cette matière première se firent sentir, il y a bientôt un an, par le ralentissement du travail dans un certain nombre d'usines, et bientôt après par l'inaction complète. Cependant rien à l'extérieur ne fai-

sait supposer des privations, des souffrances exceptionnelles, dans les classes ouvrières. Celui qui se serait borné à consulter les relevés des *boards of guardians*, ou comités chargés de distribuer les produits de la taxe des pauvres, pouvait soutenir qu'il était peu d'ouvriers sans ressources. En effet, au mois de mai 1862, il y avait moins de pauvres assistés qu'à la même époque en 1857. Le président du *board of guardians* de Manchester déclarait alors, par la voix des journaux de la localité, que le nombre des ouvriers qui s'adressaient à la taxe des pauvres était des plus limités. Le maire de Manchester, invité à ouvrir des souscriptions, affirmait, au nom des manufacturiers du Lancashire, qu'il ne permettrait pas aux autres parties du royaume d'intervenir, et que le comté de Lancastre saurait se suffire à lui-même. Le même optimisme était partagé par le président du *board of poor law*, M. Villiers, l'un des ministres de la couronne. Répondant à des interpellations qui lui étaient adressées dans la chambre des communes : « Rien, disait-il, ne nécessitait des mesures extraordinaires. Il n'existe rien dans les règlemens de la loi sur le paupérisme qui ne puisse être adapté aux circonstances actuelles, et le système en vigueur peut même se prêter à des circonstances extraordinaires. »

Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés que la situation présentait un caractère tout différent, et des plus menaçans pour l'avenir. Le ministre président du *board of poor law* avait délégué un commissaire chargé spécialement de parcourir les localités affectées par la crise, et l'optimisme des premiers jours s'était changé en une inquiétude qu'on ne cherchait plus à dissimuler. M. Farnall, le commissaire délégué, s'exprimait ainsi devant le comité de Manchester, qui venait de se constituer :

« Au 20 juillet, il y avait 33,343 individus complétement sans travail dans les cinq villes de Preston, Blackburn, Wigan, Ashton et Stockport; ce nombre augmente encore, et il ne comprend pas les familles de ceux qui sont sans emploi. Le nombre des personnes exigeant des secours est probablement le double. En outre, 24,062 individus ne travaillent qu'une partie de la semaine, et gagnent des salaires à peine suffisans pour entretenir leur famille. Dans ces cinq villes, 20,823 livres sterling ont été dépensées par des comités locaux, qui sont continuellement à solliciter le public pour des contributions plus libérales, se plaignant que quelques-uns des plus riches habitans n'aient pas souscrit. Les caisses d'épargne sont épuisées. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans beaucoup de détails pour démontrer qu'un chiffre considérable de souscriptions sera nécessaire. La difficulté pourrait être résolue par la taxe des pauvres, cela est vrai; mais comment? A Stockport, il a fallu déduire 50 pour 100 de la taxe, parce que les boutiquiers n'étaient pas en état de payer leur part. Ce déficit devra être comblé

par les riches imposés, et, à moins que quelque mesure ne soit prise pour répondre aux exigences des neuf mois à venir, la charge des imposés deviendra en quelque sorte intolérable. Une taxe de 7 shillings par livre sterling et peut-être plus sera demandée, et peut-être sera-t-elle double pour les habitans riches. »

A la chambre des communes, des interpellations furent de nouveau adressées au président du *board of poor law*, et on lui demanda si, en raison de la détresse qui s'était déclarée dans les districts manufacturiers du Lancashire, il n'avait pas l'intention de présenter un bill autorisant les *boards of guardians* à faire des emprunts. Dans sa réponse, le ministre reconnut que, quoique les ressources de la taxe des pauvres ne fussent en aucune manière épuisées ou près de l'être, quoique jusqu'à ce moment aucune paroisse n'eût demandé à faire des emprunts, il y avait lieu de prendre cette proposition en sérieuse considération. Les derniers rapports reçus du commissaire spécial qui depuis dix semaines suivait attentivement les phases de la crise étaient moins favorables et montraient moins de confiance dans l'efficacité des dons volontaires et des secours provenant de la taxe des pauvres. La taxe était moins productive qu'en temps ordinaire, et les petits imposés, ceux qui vivaient surtout d'une vente de détail faite aux classes ouvrières, voyaient leurs ressources diminuer. Ils commençaient à sentir lourdement les charges de la taxe, et le ministre ne doutait pas que la chambre ne se prêtât à l'examen de toute mesure qui serait proposée pour porter remède à une telle situation.

Deux systèmes étaient en présence : l'un demandait des mesures promptes, l'autorisation accordée aux *boards of guardians* d'emprunter les sommes nécessaires, admettant même le cas où le gouvernement serait appelé à avancer les fonds; l'autre système consistait à n'apporter aucun changement à la loi qui régit la taxe des pauvres. Parmi les nombreux articles qui composent cette loi, il en est un qui permet aux paroisses de faire peser sur les paroisses voisines une partie de leurs charges, lorsque celles-ci dépassent un certain chiffre, de sorte que de proche en proche les charges s'étendent à tout le comté, et peuvent même atteindre le royaume entier. Dans l'opinion des ministres, cette disposition suffisait, et au-delà, pour parer aux difficultés. La discussion fut vive : lord Palmerston s'opposait au système des emprunts; M. Cobden au contraire trouvait injuste que les charges s'appesantissent sur le comté le plus affecté.

« Vous allez exempter le comté, qui est riche, lui répondait lord Palmerston, et faire peser toutes les charges présentes et futures sur les pa-

roisses ou les unions de paroisses par le fait d'un emprunt qui les placera dans un état permanent de pauvreté. Dans le comté dont il s'agit en cette discussion, d'immenses sommes d'argent ont été réalisées, des manufacturiers ont fait d'énormes fortunes qu'ils possèdent encore. Un honorable membre dit que ces fortunes ont été immobilisées sous forme d'usines; mais les manufacturiers ont accumulé des sommes beaucoup plus considérables que celles qui sont représentées par les usines. Il y a d'énormes capitalistes (*enormous capitalists*) dans ce comté, et quelques-uns d'entre eux, je suis fâché de le dire, quoique ayant une population mourant de faim (*starving*) à leurs portes, ont à l'heure qu'il est, en vue d'un bénéfice, vendu et envoyé à l'étranger la matière première qu'ils auraient dû employer à occuper leurs usines et à soutenir leurs ouvriers. Ces gens-là vont-ils être exemptés (1)? »

M. Cobden, qui s'était constitué le défenseur des intérêts du Lancashire, n'en soutenait pas moins que le comté était appauvri, que le capital était amoindri, et qu'il était injuste de faire peser sur un présent déjà atteint dans sa prospérité toutes les charges, tandis qu'on pouvait en rejeter une partie sur un avenir plus heureux. La chambre des communes admit les deux systèmes, laissant les paroisses libres de faire participer leurs voisines à l'excédant des charges, ou bien de faire des emprunts avec l'autorisation du bureau central de Londres. Finalement, d'après l'acte voté par le parlement au mois d'août dernier, sitôt que la taxe des pauvres dépasse 3 shillings par livre, les *guardians* recourent aux autres unions. De plus, sitôt que la taxe dépasse 9 deniers par trimestre, les *guardians* ont le droit, avec l'assentiment du *board of poor law*, d'emprunter les sommes dont ils ont besoin. En outre, lorsque le taux de la taxe dépasse 5 shillings par livre pour l'année totale, que les emprunts aient été faits ou non, l'excédant est payé par le comté tout entier. De cette manière en effet, il est peu probable que les ressources puissent jamais manquer. Là s'est bornée l'intervention du gouvernement : le pouvoir des *boards of guardians* a été étendu; mais le principe de l'assistance par la taxe des pauvres a été maintenu.

Le débat terminé au parlement était dès lors porté devant le pays, et les projets se multiplièrent. Il importait avant tout, selon quelques personnes, de soustraire des hommes éclairés et intelligens à l'humiliation d'être traités comme des pauvres attitrés. C'est ainsi qu'on proposa de former un capital qui aurait permis de faire des prêts individuels aux ouvriers anglais, en leur laissant la faculté de ne se libérer que peu à peu et lorsque les temps seraient meilleurs. Ce système, pour devenir praticable, supposait toutefois une

(1) Séance du 1er août 1862 à la chambre des communes.

cessation momentanée et non une longue interruption du travail. Un prêt continué pendant plus d'une année aurait endetté pour toujours peut-être l'ouvrier. D'autres difficultés plus graves se présentaient encore, et si les promoteurs de ce système se montraient prêts à sacrifier une part de leur capital, on pouvait craindre qu'un tel exemple ne trouvât point de nombreux imitateurs. L'idée première était bonne néanmoins, à la condition de se reproduire sous d'autres formes, et une souscription ouverte par le lord-maire de Londres indiqua une voie nouvelle où ces généreux efforts pouvaient se poursuivre avec succès. C'est à un *meeting* présidé par lord Derby que le principe des souscriptions nationales fut exposé et défendu. On décida qu'un comité de secours serait formé pour venir en aide aux ouvriers qui voudraient maintenir leur indépendance, « aux personnes prêtes à combattre encore, comme le remarquait avec insistance lord Derby, et à faire de nouveaux efforts pour ne pas être *paupérisées.* » Comment ne pas tenir compte de ces paroles, quand on songeait à la situation des ouvriers anglais telle que l'avait faite jusqu'alors l'activité industrielle de leur pays?

La conquête la plus précieuse de l'ouvrier moderne est l'indépendance, ce que les Anglais appellent le *self reliance.* C'est ce sentiment cher à tout homme qui s'émancipe par le travail, ce sentiment de l'ouvrier justement fier de ne rien devoir à personne, et qui échange librement son travail contre une rémunération, c'est ce sentiment qui lui fait désirer d'habiter dans une maisonnette seul avec sa famille, maisonnette dont personne n'a le droit de franchir le seuil contre sa volonté. C'est là à peu près la seule récompense de ce travail continu. L'ouvrier possède aussi un bien inestimable, c'est la conscience de sa dignité personnelle, de son inviolabilité. Il ne dépend du caprice de personne, il n'obéit qu'à la loi, qui à son tour le protége, et c'est précisément ce qu'on lui demande d'abandonner! Il faut qu'il s'inscrive à la paroisse en qualité de pauvre, il faut qu'il subisse les humiliantes questions des commis de l'assistance; il lui faudra attendre des heures entières dans la foule des pauvres de profession, lui qui n'a eu qu'un désir, qu'un but, maintenir son indépendance!

En présence de ces susceptibilités si légitimes de l'ouvrier anglais, on se demande pourquoi les comités dont lord Derby désirait la création ont été si lents à se former. En effet, on s'accorde à reconnaître qu'il eût été de beaucoup préférable que les ouvriers sans ouvrage se tinssent éloignés de l'assistance par la paroisse. Ce n'était point et cela n'a jamais été une question d'argent, et la somme nécessaire pour aider les ouvriers en dehors de la taxe des pauvres n'avait rien qui fût au-dessus des efforts du pays. Le nombre

d'ouvriers employés directement à la filature et au tissage du coton n'est pas très élevé; les machines ont peu à peu pris leur place, et tandis que le nombre des broches, des métiers, doublait et triplait, le nombre des ouvriers restait sensiblement le même. En 1856, dans un moment de grande activité de travail, il n'y avait que 379,213 personnes employées directement dans les filatures et les tissages de coton. Sur ces 379,213 personnes, les hommes âgés de plus de dix-huit ans ne figurent que pour le chiffre de 103,882 seulement; le reste se compose de femmes et d'enfans. Il est vrai de dire que ces chiffres ne comprennent que les ouvriers des filatures et des tissages; il existe d'autres industries annexes, telles que les impressions d'étoffes, chez lesquelles la fabrication était également suspendue. La crise étant limitée d'ailleurs à l'industrie du coton, divers moyens de travail s'offraient à la population dans le voisinage des grandes villes. Quoi qu'il en soit, d'après la déclaration de M. Farnall le 8 novembre 1862, dans les vingt-sept *unions* ou groupes de paroisses affectées par la crise industrielle, le nombre des personnes assistées par la taxe des pauvres s'élevait à 237,743. Si l'on ajoute à ce chiffre les relevés faits par quarante et un comités locaux qui distribuent des secours indépendamment de ceux provenant de la taxe des pauvres, on arrive à un chiffre total de 330,664 individus recevant l'assistance sous une forme ou sous une autre. La dépense totale pendant la première semaine de novembre a été de 22,516 livres sterling 7 deniers, environ 1 shilling 4 deniers 1/2 par tête. Il ne faut pas oublier que, dans ce nombre d'individus assistés, on comprend les enfans de tout âge. Ce ne sont pas là des chiffres qui puissent faire de l'assistance une impossibilité, même en dehors de la taxe des pauvres. Si les secours n'ont pas été plus prompts, c'est que les *boards of guardians* ont été réellement pris au dépourvu. Ils comptaient trop sur les ressources de la population, et celle-ci était de son côté trop fière pour ne pas différer longtemps l'aveu de ses souffrances. De là, comme au temps de la guerre de Crimée, une certaine lenteur dans les mesures d'organisation, mais qui cette fois aussi fit bientôt place à la plus intelligente activité.

En même temps que toute l'Angleterre combinait d'énergiques efforts pour vaincre la crise, on ne perdait pas de vue les obligations qu'avaient à remplir les chefs d'industrie dans les districts atteints ou menacés. Lord Palmerston déjà les avait accusés de vendre leur provision de coton, au lieu de l'employer à occuper leurs ouvriers; puis on découvrit que les noms des plus riches d'entre eux ne figuraient pas sur les listes de souscription. M. Kingsley, dans une série de lettres adressées au *Times*, signalait à l'attention publique cette étrange anomalie : tandis que les ouvriers du Lancashire

manquaient du nécessaire pour vivre, c'était précisément dans ces localités que la taxe des pauvres était le moins élevée. En effet, dans les comtés agricoles du sud de l'Angleterre, le taux de la taxe était plus considérable que dans le comté théâtre de la détresse. L'attaque était directe, il fallait y répondre. Les apparences donnaient raison à M. Kingsley. Bientôt cependant on lui prouva qu'il avait confondu les relevés des *boards* faits depuis trois mois avec les relevés du jour; il ne fut plus question de ses griefs. Il fut également reconnu que le plus grand nombre des manufacturiers, au lieu d'apporter leur part au fonds commun, préféraient secourir directement leurs ouvriers, soit en les occupant, soit en leur maintenant une portion de leur salaire. Ainsi s'expliquait l'absence des noms les plus honorés de l'industrie sur la liste des souscripteurs. Ces reproches étaient donc injustes. S'il y a eu quelques traits d'indifférence ou d'égoïsme parmi les chefs d'industrie, ils ont été amplement rachetés par le dévouement et la libéralité du plus grand nombre. Plusieurs manufacturiers ont continué à travailler même avec perte, afin d'occuper leurs ouvriers; d'autres, forcés de s'arrêter, ont régulièrement payé les salaires trois jours de la semaine, ce qui est considéré comme suffisant pour l'entretien de l'ouvrier. Presque tous passent leur temps dans les comités de secours ou au *board of guardians*, dont ils sont membres, organisent des écoles, des asiles, font des distributions de vivres et de vêtemens. L'esprit libéral de l'Angleterre est venu d'ailleurs en aide aux chefs d'industrie comme aux ouvriers dans les débats que soulève la disette du coton, et que l'absence de publicité aurait pu transformer en dangereux conflits. On a vu se succéder des *meetings* où chacun faisait ce libre usage de la parole si précieux quand de pareilles épreuves viennent surprendre un grand pays. Dans un de ces *meetings*, auquel j'assistais en novembre dernier, les manufacturiers de Manchester s'étaient réunis sous prétexte de discuter les mesures propres à combattre la crise; mais ils ne faisaient en réalité que répondre, devant de nombreux auditeurs, aux attaques dirigées contre eux. Les ouvriers, de leur côté, avaient aussi leurs *meetings*; ils y faisaient surtout entendre de vives plaintes contre la taxe des pauvres et le mode de distribution des secours. Des affiches annonçaient ces réunions, et de sages observations y furent souvent présentées. Le président du *board of guardians* de Manchester ne restait pas sourd à ces manifestations significatives : il invitait, par la voix des journaux, les plaignans à leur envoyer des députations qui exposeraient leurs griefs. Les délégués de la population ouvrière se rendaient à son appel, et, grâce aux conférences ainsi provoquées, l'entente ne tardait pas à se rétablir entre les chefs d'industrie et les ouvriers sur les questions relatives à l'assistance.

Les ouvriers anglais atteints par la crise du coton ont en définitive le choix entre plusieurs sources de secours. En premier lieu se présente la taxe des pauvres. Les mesures adoptées par la chambre des communes ont considérablement étendu l'action de cette taxe. En effet, au-delà de 3 shillings par livre, la charge qui pèse sur une paroisse retombe sur les *unions* voisines, puis de proche en proche sur tout le comté. En outre les *boards of guardians* ont le droit de faire des emprunts. Viennent ensuite les souscriptions publiques, qui paraissent devoir apporter un accroissement considérable dans les secours. Il existe plusieurs comités pour les souscriptions : 1° le comité du lord-maire de Londres, qui recueille chaque jour des sommes considérables, variant de 130,000 à 150,000 fr.; 2° le comité central, fondé et présidé par lord Derby, où convergent les secours recueillis par les comités locaux; 3° un comité général siégeant à Manchester. Il existe aussi plusieurs comités spéciaux dans toutes les parties de l'Angleterre, et qui adressent le produit des souscriptions au comité dirigé par lord Derby.

Le comté de Lancastre, qui comprend les villes de Manchester et de Liverpool, un des plus riches comtés de l'Angleterre, a voulu intervenir comme province distincte. On sait que chaque comté de l'Angleterre a conservé une sorte d'autonomie. Un lord-lieutenant y exerce une autorité particulière; le comté a sa milice; il possède en outre une espèce de juridiction indépendante. Le comte Sefton, le lord-lieutenant du Lancashire, a convoqué un *meeting* auquel étaient conviés tous les propriétaires de la contrée. Ce *meeting*, tenu en novembre 1862 à Manchester, a donné l'occasion à lord Derby d'exposer l'état réel de la question. Lui-même, un des principaux propriétaires du Lancashire, il défendait son comté, et il se complaisait d'autant plus à repousser les attaques dont il avait été l'objet que ces attaques partaient de lord Palmerston. En sa qualité de président du comité central, lord Derby a décrit en détail l'organisation de ce comité. L'intérêt principal du *meeting* néanmoins a été dans le chiffre des souscriptions obtenues séance tenante. Ce chiffre a été de 70,000 livres sterling (1,750,000 fr.), et de tous ces souscripteurs il en était peu qui n'eussent déjà donné leur signature à d'autres listes. Lord Derby souscrivait pour 125,000 fr., quelques autres pour 50,000 fr., un grand nombre pour 25,000 fr.

Les derniers jours de l'année 1862 ont vu se terminer la première phase de la crise qui a frappé l'industrie du coton en Angleterre, et en ce moment aux efforts des comités qui défendent si énergiquement les ouvriers anglais contre le paupérisme succèdent d'autres efforts, destinés à leur rendre la matière première qui manque à leur travail.

Depuis plusieurs années, les magasins, les entrepôts de l'Angle-

terre, ses comptoirs les plus éloignés, étaient encombrés d'étoffes de coton. La consommation n'avait pas suivi la production; la guerre avec la Chine, la famine dans l'Inde, l'état d'instabilité des affaires en Europe, avaient causé une diminution considérable dans la demande, tandis que la production, loin de se ralentir, augmentait tous les jours. Au dire des esprits les plus sérieux, une crise commerciale devenait imminente par la dépréciation des articles manufacturés coïncidant avec l'abondance du coton brut. La rareté de cette matière première, qui est venue mettre un frein à la production, n'a donc point exercé une influence aussi fâcheuse qu'on pouvait le croire. Au lieu d'une dépréciation qui paraissait inévitable, on a vu le prix des articles manufacturés augmenter progressivement et s'élever à un chiffre qu'il n'avait pas atteint depuis cinquante ans. D'énormes fortunes se sont réalisées à Liverpool et à Manchester par suite de la rareté soudaine du coton. Des étoffes expédiées peu auparavant dans l'Amérique du Sud, et qui ne pouvaient être vendues, même avec perte, sont revenues en Angleterre, et ont presque doublé de prix. Tout détenteur de coton, fils ou tissus, a vu son actif doublé en peu de temps.

Qu'a-t-on fait cependant pour s'assurer de nouvelles sources de production? Il est bien connu que l'Inde produit une grande quantité de coton qui est consommée dans le pays même. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que l'attention a été attirée sur l'approvisionnement de coton que l'Europe pourrait retirer de l'Inde; mais l'emploi du coton indien n'a jamais été que très limité. Le coton qui croît dans l'Inde est en réalité inférieur au coton qui est cultivé en Amérique; la fibre en est plus courte, et les machines employées jusqu'à présent ne pouvaient le filer avec avantage. Un autre défaut du coton de l'Inde, le plus grand, celui qui l'a tenu éloigné du marché régulier de Liverpool, c'est son impureté et le manque de soins dans l'empaquetage, le triage, etc. La manière de récolter le coton a une influence considérable sur la qualité du produit et sur le prix auquel il peut être vendu. En Amérique, la récolte commence aussitôt que quelques graines sont mûres et se continue tous les jours, ou à de courts intervalles, jusqu'au moment où toutes les graines ont mûri. Dans l'Inde et dans d'autres contrées, cette opération, d'une grande importance, n'est pas exécutée avec les mêmes soins; les flocons plus ou moins mûrs y sont cueillis en même temps. Le système de culture des planteurs américains explique mieux que toute autre cause la préférence qu'accordent à leurs cotons les manufactures européennes. Heureusement les procédés américains ne peuvent manquer d'être adoptés dans l'Inde.

Il ne faut pas oublier à ce propos les efforts faits par une société

formée à Manchester, et qui s'applique à développer la culture du coton dans d'autres pays que l'Amérique : c'est le *Cotton supply association*. Cette société, qui existait déjà lors de la rupture entre les états du nord et les états du sud, a pris, à partir de ce moment, une certaine importance à cause des précieuses informations qu'elle a su recueillir. Une autre société avant tout commerciale, le *Manchester cotton company*, s'était formée dès que le blocus des ports du sud des États-Unis eut arrêté l'exportation du coton. L'objet de cette société était principalement de tirer parti du coton dans l'Inde, soit en développant cette culture, soit en vendant des machines pour épurer le coton, des presses pour l'emballer. Le succès de la compagnie n'a pas répondu à l'attente de ses fondateurs, et le capital, qui devait être de 25 millions de francs, n'a été souscrit qu'en partie minime.

Un homme distingué, M. Haywood, a été délégué par les deux sociétés, le *Manchester cotton company* et le *Cotton supply association*, afin d'étudier sur les lieux quelles étaient les ressources que l'Inde pourrait offrir pour l'approvisionnement du coton. M. Haywood vient de publier le rapport qu'il avait adressé au *Cotton supply association*. Le Bengale, dit-il, ne produit pas assez de coton pour sa propre consommation. La province de Madras ne produit pas actuellement de grandes quantités de coton; l'exportation totale, de 1860 à 1861, s'est élevée à 78,822,130 livres. Le chiffre de l'exportation du Bengale et de Madras est donc comparativement très faible. Quelques chargemens ont été faits dernièrement à Kurrachee, et il y a des raisons d'espérer, remarque M. Haywood, que le commerce du coton prendra un développement rapide dans cette partie du pays; mais la véritable source du coton de l'Inde est la principauté de Bombay. Dans la période de 1860-1861, l'exportation totale du coton de Bombay était :

En Angleterre	278,868,126 livres.
En Chine	66,144,785
A Amsterdam	784,000
En Norvége	589,960
Au golfe Arabique	490,476
A Aden	111,272
Aux côtes d'Afrique	18,760
Total pour toutes ces contrées	347,007,379 livres.
Faisant en balles de 380 livres chacune	913,000 balles.

M. Haywood estime qu'environ 5 millions de balles sont annuellement cultivés dans le pays. L'éloignement que les capitalistes du Lancashire éprouvent à envoyer des agens pour acheter du coton dans l'Inde, comme ils le faisaient dans les états confédérés du sud

de la grande république, doit être attribué, selon lui, aux causes suivantes : 1° l'impossibilité de pénétrer dans l'intérieur de l'Inde, faute de moyens de communication tels qu'il en existe aux États-Unis; 2° l'absence de sécurité pour le capital, faute d'une loi équitable et de moyens pour obtenir gain de cause en cas de réclamations devant les tribunaux. En voilà sans nul doute plus qu'il n'en faut pour entraver la culture du coton indien et l'exportation de ce produit en Europe.

Cependant la constitution de la propriété dans l'Inde, ou plutôt la difficulté pour les Anglais d'acquérir des terres sans courir le risque de voir leurs droits de propriété contestés, est un autre obstacle à l'établissement des Européens comme cultivateurs de coton. L'ancienne compagnie des Indes s'était rendue maîtresse du pays, soit par droit de conquête, soit par des concessions volontaires des princes qui l'occupaient. La compagnie louait ou plutôt aliénait la terre à des collecteurs moyennant une redevance. Ces collecteurs sous-louaient la terre aux paysans ou *ryots*, qui la cultivaient en payant une taxe. La couronne a remplacé la compagnie des Indes, mais elle se trouve liée par les engagemens antérieurs de la compagnie. Cet état de choses est des plus fâcheux; il met les *ryots* dans la dépendance des collecteurs, qui les pressurent. L'ancien système était une source de profits considérables pour la compagnie, et lorsqu'elle eut cessé d'être une société commerciale, ses revenus provenaient uniquement de cette source; mais ce système ne peut pas convenir à un grand gouvernement désireux de développer la prospérité intérieure de ses possessions dans l'Inde, et dont les efforts tendent à détruire l'espèce de servage dans lequel se trouvent les *ryots*.

Un plan avait été adopté, il y a trois ans bientôt, afin de permettre l'aliénation des terres dans l'Inde et d'y favoriser ainsi l'établissement définitif des Européens comme cultivateurs. Lord Stanley, alors ministre, M. Laing, délégué pour la réorganisation des finances des Indes, étaient d'avis qu'il était désirable d'aliéner les districts inoccupés de cette grande colonie dans des conditions qui permissent aux Anglais de les acheter et de les cultiver; mais sir Charles Wood, qui a pris le portefeuille des affaires de l'Inde, a remplacé ce système par un autre que beaucoup d'esprits éclairés regardent comme impraticable. Il s'agit d'une espèce de concession que le gouvernement pourrait reprendre, et qui ne mettrait même pas à l'abri des réclamations des indigènes. Cependant, encore une fois, ce qui éloigne le plus les spéculateurs et les capitaux de l'Inde, c'est l'absence complète de sécurité pour l'exécution des contrats. Les lois qui partout garantissent le prêteur sont sans action dans l'Inde; il en résulte que la prudence la plus ordinaire l'empêche de faire des avances

aux *ryots* pour une récolte à venir, parce que rien ne lui assure qu'il verra jamais les marchandises sur lesquelles il a fait des avances. Tous ces griefs ont été reproduits avec une très grande force dans un mémoire présenté, il y a deux mois, à lord Palmerston par la chambre de commerce de Manchester.

Un récent discours de M. Bright a soulevé également cette question des ressources de l'Inde considérée comme productrice de coton. Jusqu'en 1814, le commerce avec l'Inde était un monopole de la célèbre compagnie. En 1814, la quantité de coton de l'Inde reçu en Angleterre s'élevait seulement à 17,000 balles. Dans les trois années suivantes, sans doute à cause de l'augmentation des prix, la quantité de coton de l'Inde reçu en Angleterre atteignait 551,000 balles, tandis que dans les mêmes années les États-Unis n'en envoyaient pas plus de 610,000. A partir de ce moment, l'importation du coton de l'Inde diminua à mesure que celle du coton d'Amérique augmentait. M. Bright rappelle qu'en 1847 il demanda et obtint qu'un comité fût chargé d'étudier la question de l'approvisionnement du coton de l'Inde. Le comité reconnut que « dans tous les districts de Madras et de Bombay où l'on cultivait le coton, et généralement dans les régions agricoles, le peuple était misérable. » M. Bright attribue ces tristes résultats au mauvais gouvernement de la compagnie; il soutient que, si des mesures libérales avaient été adoptées en temps utile, le spectacle offert par les districts du Lancashire ne se serait pas présenté, et que les usines auraient eu assez de coton pour se maintenir en pleine activité.

On en est aujourd'hui à se demander comment les manufacturiers du Lancashire ont pu se rendre dépendans d'un seul pays producteur de coton. La raison en est simple : les manufacturiers et les filateurs ont fait ce qui se fait toujours; ils se sont adressés là où ils pouvaient avoir le meilleur article et au plus bas prix possible. Il est une chose avérée : c'est que dans les temps de paix l'Amérique produisait le coton à meilleur marché et de meilleure qualité que toute autre région. On ne peut donc blâmer les filateurs de n'avoir pas cherché dans d'autres parties du globe ce qu'ils trouvaient en Amérique dans de si bonnes conditions. Ils se procuraient leur coton à Liverpool sans trop s'inquiéter d'où il venait.

Des opinions bien diverses se produisent chaque jour sur la culture du coton dans l'Inde. Il faut se défendre ici des espérances chimériques comme des doutes exagérés. Ce qui est certain, c'est que les *ryots* ne connaîtront que tardivement l'élévation des prix du coton; mais, une fois assurés de voir leur travail amplement rémunéré, ils n'épargneront point leurs efforts. Pour le moment, ils ignorent l'état réel des choses, que leur cachent les marchands in-

digènes intermédiaires. En attendant qu'on puisse compter sur le développement donné par les *ryots* à la culture du coton, l'administration de l'Inde a intérêt à multiplier les voies de communication, à construire surtout des chemins de fer, afin de répondre par ce redoublement d'activité aux reproches qu'on lui ménage si peu en Angleterre. Déjà heureusement les arrivages de coton de l'Inde offrent un accroissement considérable, et la progression ne peut manquer d'être rapide.

Il est encore un fait bien établi maintenant en Angleterre : c'est que l'arrêt du travail s'explique moins par la rareté de la matière première que par le prix élevé auquel on la livre. Si les articles manufacturés étaient en rapport de prix avec le coton brut, les manufacturiers n'hésiteraient pas à reprendre le travail; mais, chose curieuse, le produit manufacturé ne peut être vendu à un prix qui indemnise le fabricant. C'est ainsi que du coton écru ou calicot est aussi cher que du calicot blanchi et imprimé, et le poids du coton brut se vend à un prix relativement plus élevé que le même poids de coton filé ou tissé. La vente des tissus de coton ne s'opère ainsi qu'avec la plus grande difficulté, et ne produit jamais un résultat en rapport avec le prix de la matière première (1). Si l'on doit s'attendre à une reprise prochaine du travail, ce n'est pas à l'abondance du coton qu'on la devra, mais aux besoins de la consommation. Sitôt que celle-ci n'hésitera plus à payer les articles manufacturés à un prix en rapport avec le prix du coton, le travail reprendra. C'est même ce qui a déjà lieu aujourd'hui dans un certain nombre d'usines aux environs de Manchester, où le travail a repris, sinon complétement, du moins pendant trois jours de la semaine.

Est-il nécessaire de dire que l'attention ne s'est pas seulement portée en Angleterre sur les conséquences matérielles de la crise, mais sur les notions générales qu'on pouvait en recueillir? Autrefois l'objet de l'industrie était surtout de créer des ressources aux populations en occupant un grand nombre de bras; aujourd'hui l'objet de l'industrie est la production continue par les moyens les plus économiques, en diminuant autant que possible la main-d'œuvre et par conséquent le nombre des ouvriers. Le but est précisément d'occuper le moins de personnes et de produire le plus possible. Cette si-

(1) Les chiffres suivans donneront une idée de cette sorte d'anomalie. Voici quel a été au 4 décembre, pendant les six dernières années, le prix du coton brut de bonne qualité : 1862 25 deniers la livre, — 1861 11 d., — 1860 7 d. 1/4, — 1859 7 d. 1/4, — 1858 7 d., — 1857 6 d. 1/4. Le prix du coton brut en 1862 dépasse du triple ce qu'il était de 1857 à 1861. — Voici maintenant, pour le coton travaillé, le prix du filé n° 40 (*fair*), deuxième qualité : au 4 décembre 1862, 27 deniers la livre, — 1861 14 d. 1/4, — 1860 12 d. 1/4, — 1859 12 d. 5/8, — 1858 12 d., — 1857 10 d. 3/8.

tuation impose à l'ouvrier la nécessité de l'épargne en prévision des crises dont une telle impulsion donnée au travail peut déterminer le retour. Nous dirions volontiers qu'à côté de maux trop réels, la disette du coton aura produit un grand bienfait, si cette nécessité est désormais reconnue par l'ouvrier anglais. Diverses réformes du reste viendraient servir la cause de l'épargne. Une entre autres intéresserait surtout l'économie domestique. Les jeunes filles qui entrent dans les manufactures dès l'âge de dix ans, munies d'un certificat délivré par l'école dont elles suivent les cours, savent lire, il est vrai; mais il est rare qu'elles sachent coudre et qu'elles soient bien préparées à toutes les humbles conditions de la vie de ménage. Ce mal est bien connu en Angleterre, et déjà l'esprit d'initiative, si puissant dans ce pays, cherche à y remédier (1). Les sociétés si nombreuses qui se rattachent à une église ou à une secte ont créé les écoles du dimanche, où prévaut heureusement un excellent système d'éducation, destiné à faire un jour de bonnes mères de famille prenant souci de l'avenir.

En même temps que l'évidence du principe de l'épargne est reconnue, on est d'accord aujourd'hui sur un fait important : c'est qu'on peut se rendre compte de l'étendue des sacrifices qu'ont entraînés les mauvais jours qu'on vient de traverser, et qu'on peut prévoir avec certitude où s'arrêteront les sacrifices à venir. Ce qui est certain, c'est que l'intervention du gouvernement ne sera pas réclamée en Angleterre : la bienfaisance publique continue à remplir les caisses des comités de secours, et les pouvoirs octroyés par le parlement aux paroisses offrent une ressource illimitée. On compte d'ailleurs sur la reprise du travail, et l'on admet généralement qu'à partir du mois de mars 1863 la moitié des ouvriers au moins trouveront là non-seulement des moyens d'existence, mais le retour à leurs habitudes laborieuses et la satisfaction qui en est la récompense.

(1) Qu'on juge si nous exagérons les choses en lisant la lettre suivante, qui était adressée le 16 mai dernier au président du *board of guardians* de Manchester en réponse à diverses questions. Cette lettre émane d'un homme étranger au bureau des pauvres, mais que ses fonctions de collecteur de loyers mettent en rapports constans avec les ouvriers. « Les classes ouvrières prises en masse reçoivent des salaires plus élevés qu'il y a quinze ou vingt ans; malheureusement leur vie est moins économique et moins simple qu'autrefois. Sans doute les hommes sont plus sobres, mais ils dépensent toujours la plus grande partie de leur salaire sans aucun souci du lendemain. La plupart des femmes d'ouvriers connaissent peu de chose de la tenue d'une maison. Après comme avant le mariage, elles restent étrangères à l'économie domestique, et elles dépensent une forte partie de leur revenu avec une prodigue légèreté. J'attribue en grande partie la détresse qui sévit aujourd'hui dans les classes laborieuses à la conduite des femmes, et je les blâme plus que leurs maris. Je suis heureux de reconnaître que j'ai rencontré plusieurs exceptions; mais la règle est ce que j'ai dit. »

Ce n'est pas, on le voit, sans raison que je signalais aux économistes la crise qui sévit en Angleterre comme un spectacle instructif. L'industrie dans sa forme nouvelle est attaquée à peu près par tout le monde, et si l'on admire les résultats obtenus, on semble déplorer en même temps les souffrances qu'ils entraînent, et les sacrifices qu'ils imposent. Sur cent personnes en France qu'on interrogera sur l'état des ouvriers en Angleterre, quatre-vingt-dix-neuf répondront que toutes ces richesses enfantées par l'industrie anglaise l'ont été aux dépens de ceux qui concourent à les créer. C'est là une opinion arrêtée, semblable à ces erreurs d'observation qui ont cours même dans les sciences expérimentales, jusqu'à ce qu'un nouvel examen mette en lumière les faits dans toute leur réalité. Quand il sera reconnu que, bien loin de répandre la misère et la dégradation parmi les classes ouvrières, l'industrie dans sa forme nouvelle augmente l'aisance et élève le niveau moral de ceux qu'elle emploie, quelle valeur auront les déclamations d'aujourd'hui contre l'exploitation par le capital? Quel prétexte auront les demandes d'intervention de l'état, d'organisation du travail, d'association ou de coalition des travailleurs contre le capital et contre ceux qui les emploient? S'il est démontré que dans les contrées où l'industrie a atteint son plus grand développement on voit aussi le taux des salaires le plus élevé, la vie à meilleur marché que partout ailleurs, le temps de travail le moins long, le caractère le plus digne, n'aura-t-on pas enfin la preuve que dans le régime de l'industrie pratiqué en Angleterre se rencontrent les meilleures conditions pour les travailleurs? Aucun système ne peut prétendre à posséder la solution immédiate des problèmes qui préoccupent à juste titre les esprits; mais, d'après les résultats obtenus jusqu'ici, on peut soutenir que dans le libre développement des conditions nouvelles du travail et des transactions s'offre la voie qui conduit le plus sûrement au bien-être et à l'élévation morale des classes laborieuses.

F. VERDEIL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1862.

Nous persistons à penser qu'il n'est point en ce moment de fait qui soit plus digne d'occuper l'attention de la France que la détresse des ouvriers de l'industrie cotonnière. Nous ne reviendrons point sur les considérations que nous inspirait, il y a quinze jours, cette lamentable calamité. Voici la situation en deux mots. D'un côté, une misère immense s'appesantissant à nos portes, sous nos yeux, sur plus de cent mille de nos compatriotes, misère indépendante de toute prévoyance humaine, qui a éclaté sur des populations saines et laborieuses en leur enlevant tout à coup leurs moyens d'existence, et qui malheureusement semble devoir se prolonger pendant plusieurs mois, pendant les mois les plus rigoureux de l'année; d'un autre côté, la France prospère et opulente, la France ouverte aux émotions généreuses, conviée par le spectacle de cette infortune imméritée à un grand acte de fraternité sociale.

Que faut-il pour que nos compatriotes s'élèvent à la hauteur du devoir que les circonstances leur imposent?

La première condition à nos yeux, c'était que le mal fût constaté et révélé dans toute son étendue. Tel était l'objet de l'appel que nous avons adressé à la presse quotidienne et par la presse au comité rouennais. Cet appel a été entendu par un journal jeune encore, *le Temps,* qui a le sentiment élevé des devoirs de la publicité. Un rédacteur du *Temps* est allé étudier sur place la détresse des ouvriers cotonniers de la Seine-Inférieure. Ce journal a reçu de chaleureuses et éloquentes communications de la part de personnes liées à d'autres districts manufacturiers. Un membre du comité rouennais lui a fourni d'intéressantes explications sur l'état des ouvriers de son département. Enfin l'archevêque de Rouen vient de publier un mandement où la misère des familles privées de travail est dépeinte dans les termes les plus émouvans. Les premiers élémens de l'enquête

obligée sur une si triste situation existent donc. Dans le seul département de la Seine-Inférieure, cent mille ouvriers, cent mille gagne-pain, c'est-à-dire deux cent ou peut-être trois cent mille personnes, sont et seront pendant plusieurs mois réduites à l'indigence absolue. « On peut se figurer, écrit le digne archevêque de Rouen, la multitude d'hommes et de familles entières privés ainsi de leurs moyens d'existence, quand on pense que, d'après un rapport officiel publié naguère, notre département occupe à lui seul plus du quart du nombre total des broches employées en France pour la filature du coton. Faut-il donc s'étonner de voir le jour et la nuit nos campagnes sillonnées par des troupes d'infortunés qui vont demandant de ferme en ferme du pain et un abri, de voir nos stations de chemin de fer assiégées par de pauvres enfans implorant la pitié du voyageur, et de lire les ravages de la faim et du froid sur les visages hâves et amaigris des malheureux qui errent autour des villes? Mais ce que le public ne peut apercevoir, ce qui ne se montre pas, ce qui n'en est que plus poignant, c'est le dénûment, c'est la misère, ce sont les anxiétés des familles clouées dans leurs tristes réduits par des parens infirmes, par des enfans en bas âge ou par la honte de mendier. Tout cela est devant nos yeux comme devant les yeux de Dieu, et tout cela remplit l'âme d'une immense amertume. »

Eh bien! tout cela, — l'aurait-on cru au temps où la presse n'avait point été engourdie par une longue privation de la liberté? — tout cela n'est point connu encore de la France entière. Un seul journal de Paris a prêté une publicité assidue à ce douloureux malheur. Qu'un grand de ce monde tombe malade, et aussitôt les journaux répètent à l'envi des bulletins qui s'adressent bien plus à l'oisive curiosité qu'à la véritable sympathie, et toutes les feuilles de France ne sont pas à la recherche et ne sont pas remplies des bulletins de la maladie du chômage qui fait souffrir la faim et le froid à tant de milliers d'hommes! Que Dervisch-Pacha entre dans le Montenegro pour y construire des blockhaus, que M. de La Tour-d'Auvergne rende une visite de Noël au roi François II, que M. de Bismark reçoive une députation organisée par le parti de la croix, que le général Prim réponde au général Concha ou le général Concha au général Prim, tous les télégraphes de l'Europe sont en mouvement, les journaux se hâtent de nous instruire de ces frivolités; mais de ce qui se passe à trente lieues de Paris, des métiers qui cessent de battre, des vallées normandes où l'ouvrier inscrit au chômage va arracher l'herbe pour faire sa bouillie, pas de nouvelles! Lazare est au seuil, attendant quelques miettes; mais la France, qui cependant n'est pas le mauvais riche, la France n'y prend pas garde. A qui la faute? A ses serviteurs, qui ne l'avertissent pas avec assez de zèle et d'énergie, car que devrions-nous être, nous tous qui sommes chargés de mettre nos concitoyens en communication les uns avec les autres, si ce n'est les serviteurs vigilans et prévenans de notre pays?

Mais cette triste inertie nous inspire plus de chagrin que d'irritation.

Elle provient du découragement plus que de la négligence. La presse, dans le régime de monopole où elle vit, a pris l'habitude de se désintéresser des affaires intérieures, et de s'y défier de son influence au point de considérer tout effort d'initiative comme stérile lorsqu'il n'est point périlleux. Malgré la pauvre opinion qu'elle a d'elle-même, elle eût pu en cette circonstance, elle pourrait encore donner l'impulsion à un honnête et salutaire mouvement national. Elle peut seconder ce mouvement de deux façons, d'une part en prêtant libéralement sa publicité à l'œuvre du soulagement de la détresse rouennaise, de l'autre en expliquant au public l'importance sociale du résultat qu'il s'agit d'obtenir.

Une souscription publique est ouverte depuis trois semaines; pourquoi tous les journaux n'en reproduisent-ils point les résultats? La nature essentielle des œuvres de ce genre, c'est la publicité la plus étendue. Il n'est point question ici de ces délicatesses de la charité privée qui doit fuir le grand jour, et qui voudrait pour ainsi dire s'ignorer elle-même. Il n'est point question d'une vertu dont la pudeur est la grâce achevée. Il n'y a là autre chose qu'un devoir publiquement reconnu et rempli avec simplicité. C'est une entreprise collective, une association véritable où le nom propre doit accompagner l'offrande, car si l'offrande est un bienfait, la publicité du nom est un exemple. Or la force d'une œuvre semblable est dans le prosélytisme, dans l'émulation et la contagion de l'exemple. Étendre la publicité des souscriptions recueillies, c'est multiplier les souscriptions futures. Quelque modeste opinion que les journaux aient de leur influence, pourquoi se sont-ils montrés si avares de leur publicité, et pour les faits qui concernent la détresse de la Seine-Inférieure, et pour les listes des souscriptions déjà obtenues? Lors même qu'ils ne compteraient pas sur la grandeur du succès, pourquoi renonceraient-ils au mérite d'un effort si peu coûteux et surtout si peu compromettant?

Mais nous aurions pour la presse française une ambition plus haute. Il s'est rarement présenté à elle une occasion de rendre au pays un plus grand service et de se relever dans la conscience du peuple. Il dépend d'elle, nous le croyons toujours, d'exercer sur la pensée et la direction de la souscription une influence assez grande pour donner à cette œuvre des résultats proportionnés au but poursuivi, et pour lui conserver un caractère élevé de fraternité sociale. Quelque incomplètes que soient encore les données que nous possédons sur l'étendue de la détresse, elles suffisent cependant pour que nous puissions évaluer l'importance que devrait atteindre la souscription volontaire. D'après les indications fournies par un membre du comité rouennais, M. Alphonse Cordier, la grande industrie à la mécanique occuperait dans la Seine-Inférieure, à la filature, au tissage, à l'indiennerie et à la teinture, 50,000 ouvriers, dont 30,000 sont aujourd'hui au repos. On compte en outre dans les campagnes 64,000 métiers à bras pour la fabrication des rouenneries proprement dites. Chacun de ces métiers

occupe un homme pour tisser, plus une femme ou un enfant pour bobiner. 128,000 individus vivent donc des métiers à bras : sur ce nombre, un cinquième seulement travaille aujourd'hui, et 100,000 par conséquent sont en chômage. En ajoutant les 30,000 ouvriers de la grande industrie aux 100,000 de la petite, le total des personnes aujourd'hui sans travail s'élève à 130,000. Ce sont là, suivant l'expression de M. Cordier, les *gagne-pain*. « A côté de ceux-ci, continue-t-il, sont la femme, les enfans, les vieux parens, qui en temps ordinaire sont utilisés aux travaux des champs ou à quelque opération industrielle confiée à domicile. Le chiffre des malheureux atteints par la crise peut donc être le double, sinon le triple de ceux inscrits au chômage. » Ainsi 130,000 individus, si l'on ne tient compte que des travailleurs, 260 ou 390,000 personnes, si l'on comprend tous ceux qui vivaient de l'industrie cotonnière, sont à l'heure qu'il est sans ressources. Voilà, exprimé en chiffres humains, le nombre des existences auxquelles il faudrait pourvoir. Or qu'a produit la souscription publique ouverte à Paris il y a trois semaines? A peine deux cent mille francs. Deux cent mille francs, c'est à peu près la somme qu'à l'heure qu'il est la souscription pour la détresse du Lancashire produit en Angleterre chaque jour. C'est la somme que la chambre de commerce de New-York a réunie en vingt-quatre heures pour envoyer aux ouvriers anglais, qu'elle réunira peut-être en aussi peu de temps pour envoyer à nos populations souffrantes de la Seine-Inférieure! Répartie entre les victimes du chômage, notre souscription ne produirait pas un franc par personne! Ayons le courage de l'avouer, c'est un résultat dérisoire. Quand une telle calamité est révélée à la France, ce serait pour la France une honte de répondre par une si misérable aumône.

Il faut se rendre compte de l'œuvre entière telle qu'elle doit être. Il faut faire vivre, nous annonce-t-on de Rouen, 260 ou peut-être 400,000 âmes. Tenons ces chiffres pour exagérés, ne prenons que celui des gagne-pain, 130,000. Il faudra les faire vivre pendant trois mois, quatre mois peut-être. Certes il ne s'agit pas de fournir à ces victimes d'une perturbation industrielle l'équivalent des salaires des jours d'activité prospère. Réduisez leur pauvre budget au nécessaire le plus strict. Serait-ce trop que de pouvoir procurer aux inscrits au chômage un franc par jour et par tête, lorsqu'on songe que chacune de ces têtes représente l'existence de deux ou trois individus? Sur cette base, le fonds des dons volontaires aurait à subvenir à une dépense de 130,000 francs par jour, de 4 millions par mois, et si la détresse venait à durer dans les mêmes proportions pendant trois mois, le fonds à réunir devrait s'élever à 12 millions. Mais si un franc par jour en moyenne, ce n'est pas trop pour l'ouvrier, qui doit nourrir sa femme, ses enfans ou ses vieux parens, 12 millions à recueillir en trois mois, est-ce plus que ne peuvent fournir les ressources et la générosité cordiale des classes opulentes ou aisées de notre pays? Retranchons encore quelque chose, si l'on veut, retranchons 2 millions de cette subvention spontanée,

bien due au travail en souffrance, et convenons qu'il fallait commencer ou plutôt qu'il faut recommencer la souscription en déclarant à la France qu'il s'agit de trouver pour la crise cotonnière, non pas quelques centaines de mille francs, mais plusieurs millions, dix millions, si c'est possible. La France ne peut-elle pas les donner? Ne les donnera-t-elle pas?

Si la question ne s'est point posée d'abord dans ces termes, qui auraient pleinement éclairé nos concitoyens, et qui auraient provoqué un mouvement plus rapide et plus large de bienfaisance, la faute vient de la timidité et de la défiance que nous avons de nous-mêmes en France quand nous entreprenons une œuvre collective. Le comité rouennais ne faisait d'abord appel, dans sa pensée, qu'à la générosité des habitans de la Seine-Inférieure; il ne croyait pas que son cri d'angoisse fût destiné à être entendu du pays tout entier. C'est un honorable négociant de Paris, M. Boissaye, qui s'est fait l'écho de cette plainte, et qui l'a transmise par Paris à la France. « Jusqu'à ce jour, dit encore M. Alphonse Cordier, nous étions des pauvres honteux; la presse de Paris nous a devinés : elle a dit que cent mille malheureux étaient en proie à la famine... Nous reportons à la presse les bénédictions de cette multitude de malheureux. » Nous sommes convaincus, quant à nous, que le département de la Seine-Inférieure, de quelque zèle qu'il soit animé pour secourir les douleurs dont il a le spectacle, ne peut pas faire face à la crise avec ses seules ressources, et nous sommes persuadés que la presse n'a point encore donné un concours assez énergique, assez persévérant, assez efficace. Les souscriptions de la Seine-Inférieure s'élèvent à 400,000 francs, et celle de Paris, nous le répétons, dépasse à peine 200,000. Certes il faut savoir grand gré à ceux qui ont fourni cette somme par la réunion de leurs contributions volontaires; mais l'on doit reconnaître que l'œuvre est à peine commencée. Qu'on en juge par ce seul passage de la lettre de M. Cordier : « Nous avons eu à cœur d'éviter la moindre exagération en disant que cent mille malheureux étaient sans travail; nous étions au-dessous de la réalité, car mardi soir le comité de bienfaisance a constaté un chiffre officiel de *cent quinze mille*, et en votant une répartition de 120,000 francs, somme énorme par elle-même, il n'a fait, suivant l'expression de M. Charles Dollfus, « que verser une goutte d'eau sur un incendie. » L'effort de la France ne saurait aboutir à la distribution quelquefois répétée d'une aumône de 1 franc par tête.

L'aumône, c'est la chose et le mot que nous devons avoir à cœur d'écarter en cette circonstance, parce qu'en elle-même l'aumône est un palliatif impuissant, parce que l'aumône ne peut pas atteindre ces familles qui, suivant l'énergique expression de l'archevêque de Rouen, « sont clouées dans leurs tristes réduits par la honte de mendier, » parce que l'aumône ne représente pas complétement la responsabilité du capital envers le travail telle qu'elle est engagée dans cette crise, et ne tient pas assez de compte de la dignité d'une classe entière de travailleurs frappée par une perturba-

tion économique. L'esprit français est ainsi fait qu'un grand nombre d'entre nous s'absolvent de ne point prendre part aux œuvres de charité, sous le prétexte de la stérilité des efforts isolés : triste et froid calcul. Les douleurs matérielles et morales du dénûment sont une réalité si poignante que la charité, quelles qu'en soient la forme et l'application, est la plus réelle et la plus vraie des vertus; tous ses actes sont efficaces, car les plus petits de ses dons peuvent faire luire un rayon de consolation dans le cœur des mères, dans les yeux des petits enfans, sur le grabat des malades. Malheureux ceux qui ne veulent pas connaître la valeur de ces perles de la tendresse humaine, et qui se figurent qu'elles puissent jamais être égarées! Mais par un contraste bizarre la plupart de ceux qui demeurent inattentifs aux douleurs réelles veulent bien s'occuper des maux de la société dès qu'ils se présentent à eux sous une forme générale et abstraite, sur laquelle on peut échafauder une théorie de philosophie sociale ou un règlement administratif. Eh bien! si la détresse des ouvriers du coton parle au cœur, elle parle aussi à la raison; ceux qui, devant cette crise, demeureraient sourds au cri du sentiment sont conviés à y porter un remède efficace par un intérêt élevé de conservation sociale. Le fait social qui ressort pour nous des suites de la crise cotonnière est de la plus haute importance. La richesse d'une société telle que la nôtre est incontestable : la France amasse chaque année de nouvelles et énormes réserves de capital; toutes les parties de la société sont rapprochées étroitement entre elles et comme fondues par les perfectionnemens matériels de la civilisation. Or il s'agit de savoir si, dans une société semblable, lorsque, par un accident économique, une des grandes cohortes du travail vient à perdre momentanément la faculté de s'assurer par son activité laborieuse sa quote-part ordinaire sur le capital national, c'est-à-dire son unique moyen de vivre, il est possible que cette cohorte du travail soit condamnée en masse non-seulement aux privations douloureuses, mais aux humiliations dégradantes de la misère. Nous répondons sans hésitation : Non, cela n'est pas possible. Il n'y a que deux systèmes pour parer à de telles maladies du corps social, ou le système socialiste ou le système libéral : le système socialiste, qui met à la charge de l'état, par des moyens plus ou moins révolutionnaires suivant les circonstances, la subvention réclamée par le travail en détresse, ou le système libéral, qui, en admettant que la propriété use librement de ses droits, entend aussi qu'elle pratique librement, mais qu'elle pratique ses devoirs, qui veut que les citoyens d'un même pays soient véritablement des concitoyens, qui veut au bienfait du mal réparé joindre le mérite du bien spontanément et cordialement accompli. Le système libéral poursuit dans les questions sociales la réalisation complète du noble programme de notre révolution : liberté, égalité, fraternité. Sur cette devise, nous avons laissé rouiller le mot liberté; que la fraternité en soit effacée, et il ne resterait en France qu'une poussière d'atomes insensibles et glacés, impénétrable au libre courant des sentimens qui sont le lien vivifiant des sociétés. Nous considérons donc

cette détresse qui s'est concentrée dans la Seine-Inférieure, que les chefs d'industrie de l'Alsace ont su ou pu détourner jusqu'à présent de leurs ateliers, mais qui pourrait s'étendre sur d'autres parties de la France, comme une épreuve solennelle à laquelle la Providence soumet moins encore les milliers d'ouvriers qui supportent leur infortune avec une si touchante résignation que les classes riches et conservatrices de notre pays. On verra bientôt si elles savent sentir, comprendre et prévoir. Mais le mot de classes est un terme trop général à nos yeux. Les devoirs ne sont pas collectifs, ils sont individuels. Que les personnages connus par leur richesse, que ceux qui sont placés à la tête du mouvement industriel de notre époque, que ceux qui ont présidé à la direction des affaires publiques, que ceux qui n'ont pas renoncé à la noble ambition de dévouer leur vie aux intérêts et à la renommée de la France se rendent courageusement compte de la situation, s'inspirent du sentiment viril de leur responsabilité, réagissent contre notre maladresse et nos défaillances en matière d'œuvres collectives, et fassent un effort digne d'eux! Le mouvement, trop tardif et trop lent, n'est qu'à son début : qu'on le ranime, en suivant les nobles exemples déjà donnés, et qu'on le conduise au but! Le but, nous l'avons dit, c'est 10 millions. Désespérer de l'atteindre dans un pays où les millions se lèvent chaque année par centaines à l'appel du lucre, ce serait faire à la France une injure jusqu'à présent imméritée. Qu'est-ce après tout? Ce n'est pas la moitié de ce que les dons volontaires ont déjà fourni en Angleterre au Lancashire en détresse. Ne pouvons-nous pas faire la moitié de ce que font les Anglais? Serons-nous insensibles à l'aiguillon de l'émulation internationale, et pense-t-on que nous soyons incapables de tenir tête aux Anglais dans une lutte de générosité patriotique? Surtout que l'on n'essaie pas de détruire l'effet de cette comparaison avec l'Angleterre par de détestables argumens : que l'on ne dise pas que le nombre des victimes de la crise est plus considérable chez nos voisins que chez nous, comme si l'intensité de la souffrance pouvait être plus grande au sein de deux cent cinquante mille ouvriers soulagés en Lancashire que parmi nos cent mille ouvriers de la Seine-Inférieure, qui n'ont encore reçu que d'infimes à-comptes sur le produit d'une collecte insuffisante! Que l'on ne parle pas des richesses de l'aristocratie anglaise : ceux qui sont au courant de la distribution des fortunes dans notre pays savent bien que, sous le rapport des accumulations de capitaux, nous n'avons rien à envier à l'Angleterre. Et d'ailleurs croit-on qu'il n'y ait que de grosses souscriptions chez nos voisins? Lord Derby a souscrit, il est vrai, pour 250,000 francs au fonds de soulagement; mais dans le *meeting* où il adressait un si chaleureux appel aux vertus publiques de ses concitoyens, il apportait une souscription de 30,000 francs réunie par des ouvriers, abonnés d'un journal d'ouvriers, le *British Workman*, et il était plus fier, plus reconnaissant, plus heureux de cette noble offrande que des dons prélevés par les riches sur une partie de leur superflu.

La session de nos chambres s'ouvrira le 12 janvier. *Le Moniteur* a publié

récemment un document qui est un préliminaire intéressant à la prochaine session législative : nous voulons parler du nouveau rapport de M. Fould à l'empereur. L'objet même de ce rapport est de motiver une demande de crédits supplémentaires de 35 millions. Sur cette somme, les crédits exigés par l'expédition du Mexique s'élèvent à 24 millions. En somme, les frais de l'expédition du Mexique auront été pendant l'exercice de 1862 de 83 millions. La première observation à laquelle donnent lieu ces dépenses, c'est que, dans l'année même où a été résolue la réforme financière, l'expédition du Mexique est venue, avec ses surprises successives, entraver la première application du nouveau système de finances, qui avait paru d'abord devoir être le point de départ d'une nouvelle politique générale. Plus de crédits supplémentaires, tel était le programme. En effet, les crédits supplémentaires correspondant à des dépenses qui ne sont prévues ni au budget normal ni au budget extraordinaire, il y faut faire face avec des ressources prises en dehors des recettes régulières; ces crédits ont donc pour résultat d'accroître le découvert et de charger la dette flottante. On voulait renoncer aux crédits supplémentaires, parce qu'une situation très difficile venait de montrer les dangers d'un découvert excessif, et que l'on avait jugé qu'il était temps enfin de mettre une limite à la dette flottante. Pour empêcher l'accroissement du découvert, on était amené à renoncer à l'emploi des crédits supplémentaires; pour se passer de crédits supplémentaires, on devait, par une autre conséquence logique, réprimer en soi la fantaisie de ces entreprises extérieures où abondent les chances imprévues, et par conséquent où naissent des nécessités de dépenses qui viennent contrarier la régularité des budgets. Ce fut au milieu de ces bons sentimens et de ces belles résolutions, dont les esprits sensés étaient charmés, que l'on se lança pourtant dans l'expédition du Mexique. On voit aujourd'hui les premiers effets financiers de cette entreprise : elle a déjà coûté 83 millions pour une année... M. Fould estime l'excédant des recettes sur les dépenses pour l'exercice 1863 à 110 millions; ces 110 millions sont mis de côté dans ses prévisions pour subvenir aux frais de l'expédition mexicaine et aux dépenses imprévues. Ce n'est pas tout : sans le Mexique, avec un accroissement de revenu de 110 millions, on eût pu ou atténuer certaines taxes, ou éteindre une portion du découvert, ou mieux doter le budget extraordinaire, celui qui représente les dépenses de l'état qui ont un caractère reproductif et viennent en aide à l'accroissement de la richesse publique. Non-seulement les perspectives de la guerre du Mexique ne nous permettent point de faire rien de semblable, mais elles nous obligent à rogner les allocations du budget extraordinaire. Ce budget est de 121 millions pour 1863; M. Fould le réduit à 104 pour 1864. De même, si les dépenses du Mexique n'eussent point absorbé et dépassé ses ressources, le ministre des finances n'eût pas été contraint de présenter un crédit supplémentaire de 11 millions pour remboursement de primes à l'exportation des sucres.

Si nous rentrons dans la voie des crédits supplémentaires et des accroissemens de découvert dès la première année de la réforme financière, si cette année nous apporte en cadeau d'étrennes 35 millions de crédits supplémentaires et l'addition au découvert d'une égale somme, il faut le mettre au compte de l'expédition du Mexique. Ceci posé à la décharge du ministre des finances, on peut donner crédit à M. Fould de la prudence des règles qu'il a introduites dans la confection de nos budgets et faire des vœux pour que ses espérances dans l'avenir ne soient point démenties par l'imprévu.

Quant au fond de cette fâcheuse affaire du Mexique, il nous répugne d'y revenir. Sans doute, au point où les choses ont été conduites, il est nécessaire que rien ne soit négligé pour que nos soldats soient protégés contre la maladie et contre l'ennemi, et pour que la France se tire à son honneur de cette entreprise. Les accidens qui nous ont obligés à donner un développement si considérable et si coûteux à notre expédition ne peuvent point être imputés au hasard : ils accusent les fautes commises dans la première conception et dans la direction de cette affaire. C'est surtout lorsque l'on engage la France à deux mille lieues de ses rivages que rien ne doit être livré au hasard, et qu'on ne peut trouver une excuse dans l'imprévu. La netteté de la pensée a fait défaut au début de l'expédition : on indiquait des velléités plutôt que des volontés. Ces velléités mêmes étaient incompatibles avec les alliances sur lesquelles on comptait. Si l'on voulait faire une chose qui nous paraît inconciliable, nous ne disons pas seulement avec les intérêts, mais avec les traditions et les principes de la France, si l'on voulait renverser le gouvernement mexicain, accomplir une révolution, substituer un régime politique à un autre, mieux eût valu tenter seul cette entreprise et ne pas la compromettre en y associant deux états étrangers, l'Angleterre et l'Espagne : le plus simple bon sens disait assez que ni l'une ni l'autre ne pouvaient jusqu'au bout avoir des intérêts identiques aux nôtres et partager notre dessein. On a vu en effet comment s'est évanoui à Orizaba le rêve que le général Prim avait caressé à Vichy. Si l'on avait eu une résolution décidée, un but clair, il est évident que les moyens auraient dû dès le principe être proportionnés au but, et qu'il ne fallait pas laisser une poignée de Français exposés, avec des ressources insuffisantes, à des périls inconnus et à des souffrances trop certaines. Au général Concha, qui lui reprochait de n'avoir pas marché sur Mexico, le général Prim a répondu en rappelant une plaisante anecdote. Il y eut grand émoi à la cour de Madrid à la nouvelle de la révolution de juillet, et Ferdinand VII, pour se rassurer, convoqua un conseil de guerre. On y fit assaut de fanfaronnades. Je ne sais plus quel général matamore dit au roi : « Donnez-moi votre garde royale, et je vous réponds d'aller étouffer la révolution à Paris même! — Et toi, dit le roi, se tournant vers le vieux général Castaños, tu ne dis rien? — Moi, répliqua le caustique vétéran, je n'en demande pas tant : pour aller à Paris, je n'ai besoin que d'une dili-

gence. » Prim est aussi d'avis, et nous en avons malheureusement fait l'épreuve, que l'on va plus aisément à Mexico en diligence qu'avec une armée de cinq mille hommes. Un des résultats de l'expédition mexicaine a été d'embrouiller notre politique du côté de Madrid. Ce n'est pas que le gouvernement espagnol nous paraisse s'être lavé des accusations de contradiction et d'inconséquence que M. Bermudez de Castro et le général Concha ont si vigoureusement portées contre lui, ce n'est pas que l'amusante lame de Tolède du général Prim tournée contre la poitrine de M. Billault soit de nature à donner de grands soucis à notre ministre-orateur; mais qu'importent les torts de l'Espagne envers nous? Notre faute à nous a été d'encourir ces torts-là en nous compromettant dans une alliance imprudente. Ce que nous avons de mieux à faire est de laisser l'Espagne tranquille et de n'y plus penser. Après tout, si nous avons le vif sentiment des erreurs passées de notre politique mexicaine, ce n'est point pour y chercher un thème à récriminations; mais il importe que notre politique soit rectifiée et définie le plus tôt possible. La discussion de l'adresse va en donner l'occasion. Nous ne savons que trop comment nous sommes entrés dans cette aventure; la prudence et la sagesse seraient de savoir déjà comment on en sortira et de le dire hautement. Ce ne serait pas le moyen d'en sortir vite ou jamais que de prendre au Mexique la tâche de renverser ou d'édifier des gouvernemens.

Nous avons aussi peu de goût à tenter l'appréciation des événemens dont les États-Unis sont le théâtre. C'est toujours en effet à l'heure où ces événemens semblent à la veille de prendre un tour décisif que nous sommes replongés dans de plus grandes incertitudes. Le gouvernement de Washington conduit la guerre avec cet esprit d'indécision et de contradiction qui est le propre des états populaires lorsqu'ils sont aux prises avec ce terrible jeu. Comment ne déplorerait-on pas ces changemens de généraux que l'on destitue, comme Mac-Clellan, au lendemain d'une victoire, pour les rappeler au lendemain d'une défaite? Il semble que le système de temporisation que l'on reprochait au général Mac-Clellan était au fond le plus conforme aux intérêts de l'Union, car, bien plus riche en ressources que la sécession, c'est elle qui est le moins usée par le temps. Au surplus, l'agression ne réussit à aucun des deux partis, et aucun ne sait rendre décisifs les résultats d'une victoire. Les confédérés, après leurs derniers succès à Bull's Run, font une pointe sur le Maryland et la Pensylvanie. Ils échouent. Mac-Clellan les bat à Antietham; mais il laisse Lee retrouver un abri derrière le Potomac. Burnside attaque en vain les confédérés dans leurs positions retranchées de Frederiksburg : il est repoussé en essuyant d'énormes pertes; mais il reste une journée sur son champ de bataille, et, devant Lee victorieux, il repasse le fleuve qu'il avait à dos, et ramène tous ses canons et tous ses blessés. Il y a des deux côtés des actions de grande bravoure et de tristes carnages; mais les intuitions, les coups de

vigueur aux momens décisifs, les éclairs du génie de la guerre font défaut. Ce serait à croire que les généraux américains, plus politiques encore que guerriers, se ménagent mutuellement, comme s'ils se réservaient l'arbitrage impérieux de quelque transaction finale. Les états demeurés fidèles à l'Union ont conservé, au milieu de la guerre, l'activité du travail et des affaires, leur vie industrielle et mercantile, leurs institutions, leurs mœurs et leurs habitudes politiques; c'est dire qu'ils sont soumis aux influences des courans mobiles de l'opinion. Ils ont conservé le luxe d'être divisés en partis. Ils sont partagés en républicains et en démocrates, et tous les échecs militaires qui frappent le pouvoir aux mains des républicains augmentent les chances et l'influence des démocrates. La perte de la bataille de Frederiksburg décidera-t-elle un mouvement prononcé du parti démocrate, et accélérera-t-elle son arrivée au pouvoir? La pacification est-elle plus prochaine qu'on ne le croyait? Les premières nouvelles de l'Amérique nous l'apprendront. Quoi qu'il en soit, la France n'a pas à regretter que la faculté ne lui ait pas été donnée par la Russie et par l'Angleterre d'intervenir dans ce différend et d'exercer une pression morale sur les belligérans. Si les *states* doivent se réconcilier et se réunir encore, la meilleure paix qu'ils pourront faire sera celle qu'ils traiteront directement entre eux, sans prendre leurs intermédiaires à l'étranger.

Il ne sera pas facile aux Grecs de donner un successeur au roi Othon. C'est la première fois que l'utilité des prétendans est démontrée. Il n'est que les pays où il y a plus d'un candidat au trône qui puissent renverser un souverain avec l'assurance qu'ils trouveront à le remplacer. Voilà ce que nous apprend la présente expérience des Grecs. Leur infortune à la vérité n'est point sans compensation. Les Anglais refusent le prince Alfred et n'ont pu obtenir le consentement du prince Ferdinand de Cobourg; mais ils donnent à la Grèce les Iles-Ioniennes. Comme ils ont le protectorat de ces îles en vertu des traités de 1815, ils auront à faire ratifier cette cession par les puissances signataires de ces traités. Il nous semble que le travail de la conférence qui devra être réunie à ce sujet est une pure formalité. On dit que l'Angleterre y demandera aux puissances auxquelles la question des Iles-Ioniennes sera soumise l'engagement de ne jamais faire la conquête de ces îles dans l'avenir. Si un pareil engagement est réellement demandé, il ne saurait être refusé; mais une stipulation semblable est si insolite qu'il ne nous paraît pas vraisemblable qu'elle soit sérieusement proposée. L'Angleterre au surplus a trop bien joué cette partie pour qu'elle s'expose à gâter son succès par des restrictions puériles. L'abandon des Iles-Ioniennes, spontanément offert par la puissance qui, dans les idées vulgaires, passe pour si avide de possessions maritimes, est un démenti éclatant aux routines de la vieille politique. C'est un précédent auquel l'Angleterre donnera peut-être elle-même des suites non moins inattendues; c'est en tout cas un exemple qui devrait donner à réfléchir à ces tenaces

potentats qui s'affaiblissent à vouloir conserver dans les cadres matériels de leur domination des tronçons de nationalités réfractaires.

L'Autriche notamment n'aurait-elle pas profit à s'inspirer dans l'avenir d'un tel exemple? Elle ne ferait par là que confirmer la bonne opinion qu'elle donne déjà aux libéraux européens de l'honnête sincérité avec laquelle elle s'applique à la pratique des institutions constitutionnelles. Le discours que l'empereur d'Autriche a prononcé à la clôture de la session du *Reichsrath* a obtenu en Europe un véritable succès. Ce langage modeste, franc et ferme est bien de nature à consolider ces sympathies qui reviennent à l'Autriche libérale et régénérée, et auxquelles l'empereur François-Joseph a montré qu'il n'était point insensible. Il est malheureusement vrai que le discours impérial a dû une partie de son succès au contraste si curieux que forme la situation intérieure de la Prusse avec l'attitude de l'Autriche parlementaire. Tandis qu'à Vienne le souverain témoigne au parlement la plus grande confiance, pourquoi faut-il qu'à Berlin une obstination inhabile ait maintenu un si long malaise? Le représentant d'une dynastie populaire, tel que le roi de Prusse, n'aurait que bonne grâce à céder à ce qui lui paraîtrait être même un préjugé de son parlement. Les chambres prussiennes vont se réunir au mois de janvier. Espérons que quelques bases de conciliation auront été préparées, et que la combinaison à laquelle M. de Bismark vient de faire allusion en répondant à une députation sera raisonnable et acceptable. Comment, avec une lutte flagrante de la prérogative royale contre la prérogative parlementaire, la Prusse pourrait-elle remplir le rôle auquel elle aspire au sein de la confédération germanique? D'importantes et délicates questions de réforme du pacte fédéral vont passer du champ de la spéculation dans le domaine de la pratique. Ces questions sont posées à la diète même, qui devra les discuter dans peu de semaines. Les réformes proposées par les états secondaires et acceptées par l'Autriche sont timides sans doute; mais elles poseraient le principe d'une représentation collective plus vivante de l'Allemagne. Comment la Prusse, qui les combat, pourrait-elle s'y opposer sans afficher un étroit égoïsme, si elle ne puise pas ses moyens de résistance dans une vue plus large et plus libérale des intérêts de la nationalité allemande? Comment la Prusse pourra-t-elle être libérale à Francfort, si à Berlin le droit divin continue à faire échec au droit populaire?

Le nouveau ministère italien dessine sa politique avec une louable netteté. Le premier besoin de l'Italie, son intérêt vital était de sortir des illusions et de l'équivoque où l'avait entretenue la précédente administration. Il fallait avant tout mettre une main énergique à l'organisation de l'ordre intérieur, établir avec force l'initiative du gouvernement libéralisée par son association avec la majorité parlementaire dans la vie intérieure du pays. C'est ce que le nouveau ministre de l'intérieur, M. Peruzzi, a vivement entrepris. Il s'applique surtout à la destruction du brigandage napolitain, et il faut espérer qu'il en viendra à bout. Au surplus le sen-

timent de l'honneur et la force des choses font pour l'Italie, de la question intérieure, la préoccupation principale. La question romaine est bien une affaire intérieure de premier ordre ; mais elle est en même temps, grâce à la nouvelle attitude de la politique française, la plus grave et la plus délicate des questions étrangères. Un scrupule de dignité doit empêcher le gouvernement italien d'agiter cette question dans ses relations avec le gouvernement français. Dans la nouvelle phase où l'affaire de Rome est entrée, les Italiens ont tout à gagner à faire les morts. Qu'ils laissent oublier pendant quelque temps que la question romaine est italienne, qu'ils laissent pendant quelque temps prédominer dans la question l'élément purement français : ils ne perdront rien pour attendre. Nous nous engageons à Rome dans une voie sans issue. Nous demandons au saint-père de petites réformes municipales, et il semble que nous les obtenions. Où nous conduira cette besogne? Est-ce bien de cela qu'il s'agit? Un essai d'institutions municipales résoudra-t-il la contradiction radicale qui existe à Rome, par la confusion du spirituel et du temporel, entre le principe théocratique et les principes des sociétés modernes? Au nom d'un tel essai, aura-t-on jamais le droit d'exclure les populations romaines de la vie générale de la nationalité à laquelle elles appartiennent, de la nationalité italienne? Un tel accommodement est-il de mise avec les principes que la France représente dans le monde? Un écrivain dont l'orthodoxie n'est pas suspecte, M. Eugène Rendu, vient de porter une lumière vive sur ces données du problème. Les enseignemens du passé qu'il demande à l'histoire de l'Italie au moyen âge démontrent que le pouvoir temporel, sous sa forme actuelle, est une création récente, qui ne remonte pas au-delà de trois siècles, de l'époque où, comme dit Guicciardini dans son beau langage, ayant perdu le sens des mots et la rectitude de la pensée, *essendo perduti i veri vocaboli delle cose e confusa la distinzione del pensar rettamente,* on rechercha dans les vicaires du Christ le génie politique au lieu de la sainteté de la vie. La France de la révolution peut-elle prendre longtemps devant le monde la responsabilité de faire vivre arbitrairement la dernière relique, la relique théocratique, des pouvoirs absolus que le mouvement du XVIe siècle a créés, et que le mouvement du XIXe siècle a renversés? La France de la révolution peut-elle longtemps séquestrer les populations romaines de la vie nationale de l'Italie? Ce problème est aussi pour la France une question intérieure, et l'on ne peut tarder à s'en apercevoir.

C'est dans un prospère et tranquille pays, la Hollande, que nous avons à signaler une crise ministérielle provoquée par une réaction conservatrice. La première chambre des états de Hollande vient de rejeter le budget des colonies par 30 voix contre 4. L'opposition conservatrice était en effet dirigée principalement contre le ministre des colonies, M. Uhlenbeck, qui avait présenté un projet tendant à établir par la loi l'industrie dite privée dans l'île de Java. Les conservateurs du système colonial se sont élevés contre ce projet, où ils ont voulu voir le commencement de l'abolition du

système des cultures par le gouvernement. Ils voient là une résolution funeste aux intérêts de l'état et des colonies. Le ministre soutenait que le règlement légal de l'industrie privée à Java n'impliquait point l'abandon de l'ancien ordre de choses, et que les cultures du gouvernement seraient maintenues. On voit qu'il n'a pu convaincre ses adversaires. Déjà le budget des colonies avait été peu favorablement accueilli par la seconde chambre, où il n'avait été adopté qu'à une très faible majorité. Devant cet échec, la démission de M. Uhlenbeck est certaine; mais entraînera-t-elle la chute du ministère Thorbecke? On l'ignore jusqu'à présent. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

De notables changemens se sont opérés depuis peu dans la direction des théâtres lyriques. L'Opéra n'est plus sous la main de M. Alphonse Royer, qui l'administrait depuis plusieurs années. C'est M. Émile Perrin qui a été nommé à la place de M. Alphonse Royer, et le théâtre de l'Opéra-Comique a reçu pour nouveau directeur M. de Leuven, écrivain dramatique assez connu. Si M. Carvalho est resté à la tête du Théâtre-Lyrique, où il est rentré depuis quelques mois, on assure que ce n'est pas de sa faute : il aspirait, dit-on, à l'honneur de diriger l'Opéra-Comique, entreprise moins chanceuse que celle qui l'occupe; mais les destins en ont décidé autrement. Ce qu'on peut souhaiter à M. Carvalho, qui est un homme actif et de bonne volonté, c'est que la ville de Paris lui fasse la remise du loyer de la nouvelle salle qu'il occupe place du Châtelet, ou que l'état lui accorde une subvention suffisante. Ce qui vaudrait mieux cependant que tous ces palliatifs, c'est la liberté et le droit qu'on laisserait à chacun de se ruiner comme il l'entend. Hors de cette grande mesure de la liberté des théâtres, qu'on sera obligé de prendre tôt ou tard, on ne remédiera pas au mal qui existe et que tout le monde reconnaît : l'impossibilité où sont les jeunes compositeurs français de trouver une scène où ils puissent essayer leurs forces et constater leur vocation.

Que va faire maintenant le nouvel administrateur de l'Opéra? A-t-il un plan de régénération pour ce théâtre, où depuis quinze ans bientôt il ne s'est pas produit un ouvrage original? Par quels moyens cherchera-t-il à varier un répertoire usé, qui se compose de cinq ou six opéras que le public sait par cœur, et qu'on exécute chaque année de plus en plus mal? Il est certain que l'état actuel de ce grand établissement lyrique est déplorable, et qu'il faut absolument lui imprimer une vie nouvelle. Le personnel d'abord n'y est pas suffisant, et les artistes qui le composent ne sont pas toujours employés avec l'intelligence qu'exige une bonne exécution. Il y a des jours

où l'Opéra donne le spectacle d'une complète déroute dans les ensembles, et il n'y a rien de plus triste et de plus navrant que d'entendre sur la première scène lyrique de la France *Lucie, le Comte Ory* ou *Guillaume Tell* complétement estropiés. Nous aimons à croire que le nouveau directeur aura l'autorité nécessaire pour suivre ses idées et ramener la vie dans ce grand corps usé.

Depuis sa réouverture, le Théâtre-Lyrique exerce avec mesure la puissance de ses séductions dans la nouvelle salle qui lui est échue. On y a repris successivement tous les ouvrages de l'ancien répertoire, *la Chatte merveilleuse* avec Mme Cabel, *Orphée* avec Mme Viardot, *l'Enlèvement au sérail* de Mozart, *Robin des Bois, le Médecin malgré lui* de M. Gounod, et enfin *Faust* du même compositeur pour la rentrée de Mme Carvalho, que le public a revue avec un plaisir extrême. *Faust* est jusqu'ici le meilleur ouvrage de M. Gounod, ce musicien ingénieux et délicat, cet esprit fin et un peu alexandrin qui s'ingénie à trouver l'accent des passions qu'il n'éprouve pas. Il nous a paru l'autre soir que les deux années qui viennent de s'écouler depuis la première représentation de *Faust,* qui a eu lieu le 19 mars 1860, ne lui ont pas été favorables. Traduit et joué avec succès dans plusieurs villes d'Allemagne et même à Milan, l'opéra de M. Gounod n'est pourtant qu'un opéra de genre bâti à côté du magnifique poème de Goethe. Ni la figure étonnante de Méphistophélès, ni le caractère compliqué de Faust, n'ont été vigoureusement saisis par le musicien; il a manqué de force et d'originalité dans toutes les grandes situations que lui présentait le poème : la promenade au jardin, la scène de l'église et la Walpürgis.

Ce qu'on peut louer dans l'œuvre de M. Gounod, c'est le chœur des étudians au second acte, le petit chœur syllabique des vieillards et la valse avec accompagnement du chœur, qui est d'un bel effet. La scène où Marguerite trouve la caisse aux diamans renferme de jolis détails de vocalisation qui conviennent bien à la bravoure et au goût exercé de Mme Carvalho; mais le quatuor de la promenade, qui vient après, est trop court pour la situation unique que le compositeur avait à rendre. Il aurait fallu là un de ces morceaux d'ensemble longuement développés dont chaque épisode est rattaché à une idée unique et saillante qui domine le concert et guide l'oreille. Tels sont le quatuor de *Zampa,* l'admirable scène de la vente dans *la Dame blanche,* le trio de *la Juive* et tous les morceaux d'ensemble des vrais maîtres. Le petit duo d'amour entre Faust et Marguerite se distingue aussi par des harmonies délicates dans l'accompagnement, et il est juste de signaler encore l'hymne d'amour que chante Marguerite après son entrevue avec Faust. Au quatrième acte, on remarque le chœur des soldats et surtout le récit de Valentin mourant en maudissant sa sœur. Telles sont, selon nous, les parties saillantes de l'opéra de M. Gounod, œuvre éminemment distinguée par le soin du style, par une certaine grâce élégiaque, par des détails ingénieux et par l'élévation constante du sentiment de l'auteur, mais dont la conception générale est débile, dépourvue de force et d'origi-

nalité. L'ouvrage est monotone, et il y a plus d'une analogie entre la peinture ascétique d'Ary Scheffer et la musique du *Faust* de M. Gounod. L'exécution de cet ouvrage compliqué et difficile est moins satisfaisante aujourd'hui qu'à l'origine. Mme Carvalho, chargée du rôle principal de Marguerite, qu'elle a créé avec tant de distinction, est toujours une cantatrice d'un rare talent, quoique sa voix nous ait paru un peu fatiguée. Elle n'a pas trouvé dans M. Monjauze le Faust de ses rêves. M. Balanqué joue le rôle de Méphistophélès en comédien habile, et s'il n'y produit pas un meilleur effet, c'est la faute de sa voix. Les chœurs et l'orchestre méritent des éloges, et le spectacle est agréable. Quoi qu'il en soit de nos réserves, les représentations de *Faust* sont suivies, et seront fructueuses pour le Théâtre-Lyrique.

Le Théâtre-Italien fait des merveilles, il nous a presque ramené les belles soirées d'autrefois. Les représentations de *Cosi fan tutte* de Mozart et la reprise du *Matrimonio segreto* de Cimarosa, qui a eu lieu tout récemment, attirent cette fine fleur d'amateurs distingués qui forment, dans tous les temps et dans tous les pays, les vrais représentans du goût et de la civilisation. Imaginez donc ce que deviendrait une nation, si elle était tout à coup séparée de sa tradition, et si elle n'avait pour la guider que les instincts grossiers de la foule! Nous aurions alors l'art pur de la démocratie, comme nous en avons déjà la littérature et le journalisme. Enlevez au public qui fréquente aujourd'hui le Théâtre-Italien deux cents personnes, et vous n'avez plus qu'une masse confuse d'Espagnols, d'Italiens, de Portugais, de Russes, de Valaques et de Mexicains, qui ne connaissent et qui n'admirent que les opéras de M. Verdi. Il faut les voir tristes et confus quand ils sont obligés d'écouter les divines mélodies de *Cosi fan tutte* ou du *Matrimonio segreto!* Ils sont tout ébahis, et ils attendent vainement quelque coup de théâtre et ces points d'orgue merveilleux que leur prodigue Mlle Patti. En a-t-elle fait, dans *le Barbier de Séville,* de ces coups périlleux! S'en est-elle donné à cœur-joie de ces fantaisies vocales d'un goût équivoque au point de gâter la pensée de Rossini! Cette séduisante sirène a ébloui M. Mario de l'éclat de ses *strillate,* elle l'a étourdi du bruit de ses castagnettes. Aussi n'est-il plus question ni de M. Mario ni de personne; on ne parle que d'Adelina Patti, de ses grâces, de sa jeunesse, de sa belle voix, de son instinct merveilleux, de sa bravoure et de ses petites mines d'enfant gâtée qui fera bien de consulter de bons juges, si elle veut atteindre le but élevé de son art. Qu'elle se garde surtout des éloges monstrueux que peuvent lui adresser des écrivains sans crédit et sans consistance : ce sont de vrais empoisonneurs du goût et de la morale publique. On doit s'honorer de mériter leurs injures et ne craindre que leur approbation. Mlle Patti est une artiste trop bien douée pour ne pas savoir discerner, au milieu de la foule confuse qui l'acclame, l'esprit équitable et modéré qui ne met rien au-dessus de la vérité, et qui la dira toujours sans qu'on parvienne à intimider son courage.

Dans le courant du mois de décembre, le 17, il y a eu une belle solennité

au théâtre de l'Opéra-Comique : on y a célébré la *millième* représentation de *la Dame blanche* devant une nombreuse assemblée. Après le premier acte de *Jean de Paris,* qu'on jouait le même soir, le rideau se leva, et l'on vit tous les artistes qui devaient contribuer à l'exécution du chef-d'œuvre rangés autour du buste de Boïeldieu et chantant le chœur de *la Dame blanche, — Chantez, joyeux ménestrels.* — Sur cinq bannières que portaient des choristes, on avait inscrit les titres des ouvrages du maître avec la date de la représentation. Après le chœur, M. Achard a récité une pièce de vers que M. Méry avait écrite pour la circonstance, puis il a posé une couronne sur le buste de Boïeldieu, et la cérémonie s'est terminée par la reprise du chœur de *la Dame blanche.* Cet hommage rendu à la mémoire du plus charmant des compositeurs français fait honneur à l'administration qui en a eu l'idée. *La Dame blanche,* qui fut représentée pour la première fois le 25 décembre 1825, est une œuvre qui marque un nouveau développement dans le genre si national de l'opéra-comique. S'il est bien prouvé que l'opéra bouffe italien a donné naissance à l'opéra-comique français, cette alliance féconde entre l'esprit, le goût et l'art des deux nations latines n'a cessé d'exister depuis Pergolèse jusqu'à Rossini. Après Grétry, qui ferme le XVIIIe siècle, le compositeur le plus vrai et le plus original dans le genre exclusif de l'opéra-comique, c'est Boïeldieu, car Méhul et Cherubini, qui sont de bien plus grands musiciens, ont touché à des régions plus élevées par l'accent dramatique et le style noble qui distinguent leurs ouvrages. C'est Boïeldieu qui continue la tradition du genre mixte de l'opéra-comique, d'abord sous l'influence de Cimarosa et de Mozart, et puis sous celle de Rossini. Contemporain de Dalayrac, de Nicolo, de Berton et de beaucoup d'autres musiciens aimables, Boïeldieu les domine par la grâce et la morbidesse de ses chants, par l'intelligence qu'il a des situations dramatiques, par la vérité de ses peintures et par la fécondité de sa veine, car il a beaucoup écrit. *La Dame blanche* n'est pas seulement le chef-d'œuvre de Boïeldieu, c'est le modèle du véritable opéra-comique, ce mélange ingénieux de sentiment et d'esprit, de gaîté et de tendresse, de vérité et d'aimable fiction. L'ouvrage est parfait dans son cadre.

Les concerts populaires de musique classique, dont nous avons entretenu si souvent les lecteurs de la *Revue,* sont plus suivis et plus brillans cette année que l'année précédente, où ils ont été fondés. L'orchestre que dirige M. Pasdeloup a fait des progrès sensibles dans l'exécution des chefs-d'œuvre de la musique instrumentale, surtout les violons et les instrumens à cordes en général. Les instrumens à vent laissent parfois désirer plus d'éclat, car ils ne sont évidemment pas assez nombreux pour une si grande masse d'instrumens à cordes. Les programmes de ces belles séances sont en général composés avec goût et suffisamment variés. Peut-être pourrait-on reprocher à M. Pasdeloup de faire exécuter trop souvent des fragmens de quatuor, de quintette par tous les instrumens à cordes, et de trop compter sur l'effet de ces tours de force. Bien que la société du Conservatoire ait donné

l'exemple de ce genre de licence, il serait bon que M. Pasdeloup ne se crût pas obligé de l'exagérer. En général il faut respecter la pensée des maîtres, et une composition écrite pour quatre instrumens ne peut être exécutée par quarante instrumens de la même nature sans que l'esprit et les proportions n'en soient altérés. La séance du 28 décembre a été particulièrement remarquable. Après l'ouverture très médiocre de Weber connue sous le titre du *Roi des Génies*, on a exécuté la symphonie pastorale de Beethoven, dont il est inutile de louer la magnifique conception. L'orage a été faiblement exprimé, l'orchestre n'est sans doute pas assez nombreux pour rendre ce puissant effet de la nature courroucée; mais le finale a été exécuté avec beaucoup de *brio*, ainsi que l'admirable *andante* qui forme la seconde partie. Quelle merveille que cette symphonie! Peut-on écrire de la musique pittoresque après un pareil tableau? L'*adagio* du troisième quintette en *sol mineur* de Mozart, exécuté par tous les instrumens à cordes, a précédé la belle ouverture d'*Athalie* de Mendelssohn. C'est un morceau de maître que cette ouverture largement développée, où l'on remarque surtout la péroraison attaquée par les instrumens de cuivre. La séance s'est heureusement terminée par le finale de la symphonie en *sol mineur* d'Haydn, badinage délicieux que le public a voulu entendre deux fois.

Deux virtuoses, d'un mérite différent, se sont fait entendre cette année aux concerts populaires : M. Jaël, pianiste au jeu élégant et sûr, et M. Vieuxtemps, grand violoniste dont tout le monde connaît la haute renommée. A la première séance, M. Vieuxtemps a exécuté un morceau de sa composition, une *ballade polonaise* d'un style fort soigné sans doute, mais qui n'a pas paru digne de figurer sur un programme où se trouvent les plus grands noms de l'histoire musicale. Aussi l'impression produite par le virtuose a-t-elle été médiocre, et le public a-t-il quitté la salle avec la conviction que M. Vieuxtemps s'était fourvoyé. L'artiste éminent dont la réputation est plus qu'européenne n'a pas voulu rester sous le coup de cette surprise, et le dimanche 21 décembre il a joué dans cette même salle du Cirque-Napoléon le concerto en *ré majeur*, pour violon et orchestre, de Beethoven. Là M. Vieuxtemps a été à la hauteur de l'admirable composition qu'il avait à interpréter, morceau capital, où le violon trouve à qui parler et ne cesse de concerter avec l'orchestre. Le style large de M. Vieuxtemps, la netteté et la vigueur de son exécution, son beau coup d'archet et l'ingénieux point d'orgue qu'il a conçu lui-même, ont excité l'admiration du nombreux public qui l'écoutait. Sans doute on pourrait souhaiter à M. Vieuxtemps un son plus moelleux et plus rayonnant, un peu plus de *brio* et de naturel dans son exécution savante; mais il ne faut pas oublier que M. Vieuxtemps est né en Belgique, et qu'il faut le soleil et la terre de l'Italie pour produire des voix comme celle de l'Alboni et des violonistes comme M. Sivori. M. Vieuxtemps a ses qualités, qui ne sont pas communes, et par ses compositions, par son exécution sévère et noble, il est, avec M. Joachim et M. Sivori, l'un des trois grands violonistes de l'Europe.

P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

LES MASSACRES D'EUROPÉENS AU JAPON.

De tragiques événemens viennent encore d'appeler l'attention de l'Europe sur les questions qui s'agitent dans l'empire japonais entre la population indigène et les étrangers. Ces événemens ont assez de gravité pour qu'on en recherche l'origine et qu'on s'attache à exposer fidèlement la situation qui en résulte. A la fin du mois de juin 1862, deux marins faisant partie de la garde dont le ministre anglais à Yédo avait jugé prudent de s'entourer étaient assassinés, et quelques semaines plus tard, le 14 septembre 1862, quatre personnes appartenant également à la nation anglaise étaient assaillies en plein jour sur la grande route qui conduit de Yokuhama à Yédo. Une de ces personnes était mortellement frappée, deux autres grièvement blessées; la quatrième, une femme, réussissait à s'échapper sans recevoir d'injure, non pas grâce à l'humanité des Japonais, mais grâce au dévouement de son compatriote, M. Lenox Richardson, qui payait de sa vie cette courageuse résistance aux assassins.

L'assassinat des deux marins est resté et restera un événement mystérieux. Les victimes sont mortes avant d'avoir pu révéler la vérité. Dans la nuit du 26 au 27 juin, par un temps très sombre, la sentinelle du colonel Neale, chargé d'affaires de sa majesté britannique à Yédo, entendait quelqu'un s'approcher de la place où elle se trouvait postée. Elle criait : *Qui vive?* et un Japonais lui donnait le mot de passe. Un autre Japonais, qui se trouvait à côté du marin et qui était chargé comme lui de la garde de la légation, levait sa lanterne, et à cette lueur l'Anglais apercevait à quelques pas de lui un homme qui traversait en rampant un petit pont, dans le jardin de la légation, en face des appartemens du chargé d'affaires. La sentinelle eut des soupçons, se tint prête à faire feu, elle avança avec précaution; mais soudain le Japonais, appuyé sur un genou et allongeant sa lance sans avoir beaucoup changé de position, lui transperça la poitrine. Le marin tomba en tirant un coup de fusil pour donner l'alarme. Le meurtrier, brandissant son sabre, se rua sur lui et l'acheva. La sentinelle japonaise s'enfuit pour chercher du secours. L'assassin se retira protégé par l'obscurité; mais quelques pas plus loin il renversa le sergent de la garde anglaise faisant sa ronde. Il l'attaqua aussitôt et lui fit plusieurs blessures mortelles. Le sergent déchargea son *revolver* sur son agresseur, puis il se traîna jusqu'à la porte de son chef, où celui-ci le trouva, quelques minutes plus tard, expirant. Des recherches immédiates furent faites. On trouva sur le lieu du crime une longue lance, en tout pareille aux lances dont est armée la garde japonaise de la légation. Le meurtrier avait disparu. On chercha cependant sa trace, car il avait été blessé, soit par la sentinelle, soit par le sergent, et on découvrit qu'il avait trouvé abri dans le corps de garde des

Japonais. Les gouverneurs de Yédo, avertis, reconnurent que l'assassin était un des leurs, et promirent de le punir; mais avant que cette promesse s'exécutât, le criminel s'était fait justice lui-même en s'ouvrant le ventre. On demanda aux gouverneurs des explications auxquelles ils se bornèrent à répondre : « Il se peut que le meurtrier fût un misérable fou, il se peut qu'il ait eu une querelle avec un des marins qu'il a tués. En tout cas, le voilà mort; il échappe à toute juridiction humaine. » Le colonel Neale dut se contenter de ces réponses, et son gouvernement, auquel il rapporta ce qui s'était passé, s'en contenta aussi. On doubla les gardes autour des ministres étrangers résidant à Yédo; quelques-uns d'entre eux se retirèrent à Yokuhama, et prirent le parti de ne se rendre à la capitale que dans les occasions qui rendaient leur présence indispensable. L'affaire en resta là.

L'assassinat de M. Lenox Richardson fut entouré de circonstances toutes différentes. Là rien de caché, rien de mystérieux; il ne restait aucun secret à découvrir, il n'y avait qu'à frapper les coupables. Le dimanche 14 septembre 1862, quatre personnes, MM. Lenox Richardson, Clarke, Marshall et Mme Borradaile, montent à cheval pour faire une promenade à Kawasacki, village situé sur la grand'route, à environ 15 kilomètres de Yokuhama. Ayant passé Kanagawa, le premier grand village qui se trouve sur le chemin entre Yokuhama et Kawasacki, les quatre promeneurs rencontrent un grand nombre de soldats et d'officiers japonais marchant par bandes de dix à trente hommes. Déjà ils se sont croisés avec deux ou trois mille de ces hommes, et cela sans nulle difficulté, mais tout à coup, à un endroit où le chemin est enfermé entre des champs de riz, ils se trouvent en face d'un cortége solennel. Des hommes armés, marchant en file, bordent les deux côtés de la route; au milieu d'eux s'avance une énorme chaise à porteurs, un *norimon*, du genre de ceux dont les princes et très hauts fonctionnaires seuls ont le droit de se servir. Les promeneurs continuent leur route sans méfiance, et se rangent pour troubler le moins possible l'ordre du cortége. Cependant l'ordre est troublé. Il n'en pouvait être autrement. Alors un Japonais sort des rangs, se place devant les chevaux de M. Richardson et de Mme Borradaile, qui marchent les premiers, et adresse aux cavaliers quelques paroles accompagnées de gestes furibonds. M. Richardson se tourne vers ses deux compagnons, qui le suivent de près, et dit : « On nous empêche d'avancer. — Revenez! crie M. Marshall, qui pressentait un malheur; pour l'amour de Dieu, évitez une querelle. » Les intentions pacifiques des promeneurs sont évidentes : ils n'ont pas fait un geste, ils n'ont pas proféré une parole qui puisse constituer la moindre insulte. M. Richardson et Mme Borradaile tournent leurs chevaux avec précaution. Si habiles qu'ils soient tous deux à manier leurs montures, comment ne causeraient-ils pas encore quelque confusion dans les rangs japonais? Aussitôt une voix irritée, la voix du chef, part du *norimon*. A ce cri, à ce signal, le Japonais qui a le premier arrêté les chevaux rejette l'ample vêtement qui lui couvre le buste; nu jusqu'à la ceinture, il tire son formidable sabre et en frappe M. Richardson, qui déjà

lui tournait le dos. Puis il attaque Mme Borradaile. Le premier coup qui lui est destiné est reçu par M. Richardson, qui lève le bras au moment où il voit le sabre japonais s'abattre sur une femme, et qui a la main séparée de ce bras. Un second coup rase la tête de Mme Borradaile et lui enlève un morceau de son chapeau. Tout ceci se passe en quelques secondes. Des clameurs sauvages retentissent, partout on voit briller des armes. « Sauvons-nous, sauvons-nous! » crie M. Marshall, et les quatre voyageurs partent au galop. Ils renversent quelques hommes qui leur barrent le passage, mais ils ne peuvent éviter tous les coups qui tombent sur eux des deux côtés. M. Richardson reçoit quatre ou cinq blessures dans le dos, dans le ventre, dans l'épaule, M. Marshall est atteint d'un coup de sabre dans le côté; M. Clarke a le bras coupé. Tous les quatre cependant réussissent à fuir et sont bientôt hors d'atteinte.

M. Marshall, qui a gardé tout son sang-froid, crie à Mme Borradaile, sa belle-sœur, et à M. Clarke, de ne pas l'attendre, puis il se tourne vers son ami Richardson. La pâleur de la mort est déjà sur sa figure. M. Marshall saisit la bride de son cheval et lui demande comment il se trouve. « C'est fini, dit le malheureux, ils m'ont tué. » Quelques pas plus loin, il glisse de son cheval et rend le dernier soupir. M. Marshall le voit, il ne lui reste plus qu'à penser à sa propre sûreté. Il pousse donc en avant, emmenant avec lui le cheval de M. Richardson, et arrive ainsi à Kanagawa. Là ses forces l'abandonnent rapidement. Il parvient cependant jusqu'à la porte du consulat américain, que M. Clarke avait atteint quelques minutes avant lui, et où les deux blessés se trouvent bientôt entourés de soins empressés et intelligens. Le docteur Hepburn, résidant à Kanagawa, était accouru au consulat aussitôt qu'il avait appris ce qui s'était passé. Il pansa les blessures de MM. Marshall et Clarke, et put bientôt leur apprendre que leur état ne lui inspirait point d'inquiétudes sérieuses.

Pendant ce temps, Mme Borradaile, folle de frayeur, prenait sa course à bride abattue à travers les hameaux et villages qui bordent la grande route. Son cheval tombe plusieurs fois, mais il se relève toujours et continue sa course furieuse. Mme Borradaile ne pense plus à le diriger; elle ne sait plus où elle va. Le cheval s'arrête enfin devant la première maison du quartier étranger. C'est là qu'un des membres de la colonie anglaise, M. Gower, la trouve. Il la voit, les vêtemens en désordre, couverte de sang et de poussière. En quelques mots, elle lui explique ce qui s'est passé, puis elle s'évanouit. M. Gower court alors répandre à Yokuhama la sinistre nouvelle. La communauté étrangère se lève d'un seul élan. Quelques minutes à peine se passent, et plus de cent cavaliers galopent sur la route de Kanagawa pour chercher le corps de Lenox Richardson, et, s'il est possible, pour venger sa mort. A leur tête se trouvent MM. Du Chesne de Bellecourt, le ministre français, et M. Howard Vyse, le consul anglais. Ils sont accompagnés par une vingtaine de soldats gardes des légations anglaise et française. Arrivés à la place où Lenox Richardson est tombé, ils ne trouvent

plus qu'une grande flaque de sang; mais un enfant japonais leur montre l'endroit où on a jeté le cadavre : c'est à quelques pas seulement de la grand'route. Là, sous une vieille natte, est couché dans son sang le corps horriblement mutilé du malheureux officier. On le transporte à Yokuhama, on y constate que « Lenox Richardson, sujet britannique, a été assassiné dans le district consulaire de Kanagawa, sur la grande route qui conduit de Kanagawa à Kawasacki, par des Japonais dont les noms sont encore inconnus, et qui étaient armés de lances et de sabres; » puis, dans un esprit d'ordre et de rare modération, tous les membres de la communauté étrangère se réunissent pour décider ce qu'il leur reste encore à faire.

M. Du Chesne de Bellecourt, le ministre français, M. le comte d'Harcourt, commandant le *Monge*, en rade de Yokuhama, M. Howard Vyse, le consul anglais, et avec eux l'immense majorité de la communauté étrangère, inclinaient pour des mesures décisives. « Les assassins se trouvent à une faible distance de Yokuhama, disaient-ils; on peut aisément les surprendre et mettre la main sur eux. Il faut aller les chercher et, s'il est nécessaire, les combattre, mais en tout cas ne pas laisser passer impuni le crime qu'ils viennent de commettre. » Quelques voix prudentes se firent entendre cependant pour indiquer les difficultés qui s'opposaient à la mise à exécution d'un semblable projet. L'armée japonaise en marche sur la grande route près de Kanagawa, et à laquelle appartenaient les assassins que l'on voulait punir, comptait de huit à dix mille hommes. Que pouvaient contre cette force quelques centaines d'étrangers? Mieux valait recourir aux mesures légales. On savait que les assassins appartenaient à l'armée du prince de Satzouma, et que c'était le père du prince régnant qui avait donné le signal du massacre. On le retrouverait, lui et ses complices; ils ne pouvaient échapper aux recherches de la justice. M. le colonel Neale prit sur lui la responsabilité de trancher la question. Il refusa de consentir à la poursuite immédiate des assassins.

Tels sont, brièvement résumés, les tragiques événemens qui viennent de consterner la population européenne au Japon. La question qu'ils soulèvent est des plus graves, et demande à être bien posée. Il s'agit d'obtenir une réparation de l'autorité japonaise, et par conséquent de porter ses réclamations devant cette autorité; mais où est-elle? La réponse n'est pas facile. L'autorité n'est pas tout entière entre les mains du souverain avec lequel nos gouvernemens ont conclu des traités, croyant conclure des traités avec le Japon. — Cette proposition semblera étrange à ceux qui ont lu les comptes-rendus des diverses ambassades occidentales au Japon. Cependant elle est vraie et généralement admise comme telle par tous ceux qu'un séjour prolongé au Japon a mis à même de se former une opinion sur l'étrange état politique de ce pays.

Le *tykoun*, c'est-à-dire le prince qui a signé les traités entre le Japon et les diverses puissances de l'Occident, n'est point le maître du Japon; loin de là, il n'est pas même le premier serviteur du souverain. Entre lui et le

mikado, l'empereur légitime du Japon, se trouvent placés plusieurs fonctionnaires d'un rang plus élevé que le sien. Le *tykoun* est simplement le généralissime du *mikado,* le chef du pouvoir exécutif du Japon. Sa puissance est strictement limitée, et il s'en faut de beaucoup qu'elle s'étende aussi loin qu'on le pense généralement en Europe. Les dix-huit pairs du Japon, les anciens *daïmio* ou *yok'-gi,* parmi lesquels on compte le prince de Satzouma, sont, à peu de chose près, des rois indépendans, et exercent dans leurs domaines haute et basse justice. Le *tykoun* n'a aucunement le droit d'arrêter, de juger et de punir un sujet du prince de Satzouma. Les deux pouvoirs, celui du *tykoun* et celui d'un *daïmio,* sont distincts, quoique unis entre eux par certains liens politiques qu'il importe peu d'examiner ici. Un fait avéré, avoué par les gouverneurs de Yokuhama, c'est que le gouvernement avec lequel les Européens ont traité sur un pied d'égalité n'a pas le pouvoir de punir certains Japonais, de quelque crime qu'ils soient coupables.

Que reste-t-il alors à faire? La question n'est pas aisée à résoudre. Ce qui est certain, c'est que si l'on veut obtenir satisfaction du meurtre de M. Richardson et de l'attentat commis sur ses trois compagnons, il est inutile, il est même injuste de s'adresser à la cour de Yédo. Le gouvernement du *tykoun* ne peut donner aucune réparation, il ne peut que la demander au gouvernement de Satzouma, et celui-ci, ne reconnaissant point la légalité de la présence des étrangers au Japon, refusera probablement de faire droit à cette demande.

Le gouvernement anglais doit donc se faire justice lui-même, s'il veut que justice soit faite; il ne doit pas déclarer la guerre au *tykoun,* qui est innocent de ce qui vient de se passer; il ne doit pas aller à Yédo, où il ne trouvera point les vrais coupables : il doit aller à Satzouma, d'un accès facile, vulnérable sur beaucoup de points; il doit enfin infliger au maître de ce pays une leçon tellement sévère que lui et tous ses orgueilleux confrères s'en souviennent à jamais, et sachent bien qu'on ne touche pas impunément à la vie d'un Européen. Les princes du Japon ont encore présente à la mémoire l'expulsion des chrétiens, expulsion si aisément accomplie et d'une façou si sanglante. Ils croient toujours qu'il suffit d'écraser ceux qui se trouvent sous leur main pour être débarrassés du reste. Il est temps enfin de les détromper. Qu'attend-on encore? Est-ce que la liste des hommes sacrifiés au fanatisme sauvage de quelques princes japonais n'est pas encore assez longue? Elle contiendra bientôt de nouveaux noms, si les gouvernemens de l'Occident ne se hâtent de prendre des mesures efficaces pour protéger leurs nationaux. Cette protection n'est-elle pas une dette sacrée envers des hommes qui se sont établis dans l'extrême Orient sur la foi de traités promettant que « paix et amitié doivent régner entre Japonais et étrangers? »

RODOLPHE LINDAU.

Hong-kong, 14 octobre 1862.

NOTES

sur l'île de La Réunion (Bourbon), par L. Maillard.

Sous ce titre beaucoup trop modeste, un homme éminemment observateur et doué de connaissances spéciales en plus d'un genre rassemble une foule de notions très complètes sur cette intéressante colonie française, qui d'un volcan perdu au sein des mers lointaines s'est fait longtemps un nid tranquille et délicieux.

Bien que déchue de sa sauvage beauté primitive, l'île de La Réunion offre encore pour l'avenir des ressources immenses, si on sait les mettre à profit. Grâce à ses formes coniques et à la grande élévation de ses principaux centres, elle se prête à toutes les productions, depuis celles de la zone torride jusqu'à celles de nos Alpes. Donc rien de plus varié que la flore de cette échelle de température; mais le caractère le plus curieux de l'île, caractère qui y a été général autrefois et qui s'y trouve localisé aujourd'hui, c'est cet état perpétuel de création ignescente propre aux îles volcaniques, et nulle part mieux appréciable aux études spéciales. Le volcan qui couronne notre colonie de ses banderoles de flamme ou de fumée vomit toujours, à des intervalles assez rapprochés, des torrens de lave et de cendre qui, sur une notable étendue de sa surface (un dixième environ), changent sa configuration. Des tremblemens de terre ont fait surgir sur les hauteurs des masses rocheuses, débris des anciennes éruptions que d'autres cataclysmes avaient engloutis. Ailleurs, ces monumens naturels anciennement produits s'effondrent et rentrent dans l'abîme. De profondes ravines se creusent et des torrens s'y précipitent, des vallées se soulèvent ou s'aplanissent sous des lits de sable et de cendre bientôt recouverts d'un nouvel humus, des remparts rocheux s'écroulent ou se dressent. La fertilité, poursuivie par ces ravages, se déplace, monte ou descend, abandonne les forêts saisies sur pied par la lave, et s'en va créer des pâturages dans les régions redevenues calmes. D'autre part, la mer, refoulée par les coulées volcaniques, voit des caps nouveaux étendre leurs bras dans ses ondes et former des anses paisibles là où, la veille, elle battait la côte avec énergie; mais, toujours agissante, elle aussi, elle va ronger plus loin, — par son action saline encore plus que par ses vagues, — les pores des anciennes falaises. Elle y creuse des cavernes étranges, jusqu'à ce que la roche désagrégée s'écroule et montre à vif ses arêtes de basalte et les couches superposées des diverses éruptions. Au fond de son lit, l'Océan ne travaille pas moins à se débarrasser des masses de galets et de débris de toutes formes et de toutes dimensions que les torrens lui déversent. Il les soulève, les roule, les porte sur un point de la côte où il les reprend pour les amonceler ou les répandre encore. Ailleurs, il se bâtit des digues de corail et des bancs de madrépores aussi solides que les remparts de lave, si bien que ces deux forces gigantesques, la mer et le volcan, l'eau et le feu, toujours en lutte, pétrissent pour ainsi

dire le dur relief de l'île comme une cire molle soumise à leur caprice; mais ici le caprice ne consiste que dans l'étreinte corps à corps de deux lois également fatales, logiques par conséquent, car ce que nous appelons fatalité est la logique même, et l'homme qui les observe arrive à saisir leur puissance d'impulsion et à camper en toute sécurité sur cette terre mobile, si souvent remaniée dans les âges anciens, et qui change encore manifestement de forme et d'emploi sur une partie de sa surface.

Pour nous, cette île enchantée, passablement terrible, a toujours été un type des plus intéressans. Nos fréquens rapports avec M. Maillard durant les dix dernières années de son séjour à La Réunion nous avaient initié à une partie de sa flore, de sa faune et de ses particularités géologiques. Plus anciennement encore, un autre ami spécialement botaniste, après un séjour de quelques années dans ces parages, nous avait rapporté de précieux échantillons et des souvenirs pleins de poésie. Ce fut le rêve de notre jeunesse d'aller voir les *grands brûlés* et les fraîches ravines de Bourbon. Quand l'âge des projets est passé, c'est un vif plaisir que de se promener dans son rêve rétrospectif avec un excellent guide, et ce guide, à qui rien n'est resté étranger durant vingt-six ans d'explorations aventureuses et de travaux assidus, c'est l'auteur des notes que nous avons sous les yeux.

Ingénieur colonial à La Réunion, M. Maillard s'est trouvé là, en présence de la mer et du volcan, le représentant d'une troisième force, le travail humain aux prises avec les impétueuses et implacables forces d'expansion de la nature. Le temps n'est plus où le Dieu hébreu défiait Job de dire à la mer : « Tu n'iras pas plus loin. » Le vrai Dieu, qui veut que l'homme aille toujours plus loin, lui a permis de posséder la nature en quelque sorte, en s'y faisant place et en luttant avec elle de persévérance. Des jetées hardies et des travaux sous-marins bien calculés ouvrent aux navires les passes les plus dangereuses et défendent aux flots d'envahir les grèves où l'homme s'établit. Quand les torrens des montagnes emportent les ponts jetés sur leurs abîmes, l'homme s'attaque au torrent lui-même, lui creuse un autre lit, et l'oblige à se détourner. Les débris incandescens des volcans ravagent en vain ses cultures; il les transporte ailleurs, et il attend. Il sait que ces déserts redeviendront fertiles, il sait aussi quels abris ces gigantesques vomissemens refroidis offriront à sa demeure, à son troupeau, à son verger, et de cette nature terrible, de ces cratères éteints, il se fait une forteresse et un jardin.

En ouvrant des routes dans la lave, en dessinant des jetées à la côte, en explorant lui-même les profondeurs sous-marines à l'aide du scaphandre, en étudiant les habitudes de l'atmosphère et ses perturbations violentes, M. L. Maillard a pu observer cette nature tropicale sous tous ses aspects. Ses notes embrassent donc tout ce qui constitue l'existence de la colonie : topographie, hydrographie, météorologie, géologie, botanique, zoologie, agriculture, industrie, administration, histoire, législation, finances, statistique, arts, coutumes, biographie, travaux publics, etc. Toutes ces recherches,

sobrement et clairement exposées, appuyées des indications et témoignages des hommes les plus sérieux et les plus compétens de la colonie, sont venues demander l'aide de la science aux illustrations de la mère patrie. Ainsi M. Maillard a eu le généreux plaisir d'offrir à notre Muséum, ainsi qu'à des personnages éminens dans la science, des collections et des spécimens précieux, rares, ou entièrement nouveaux en histoire naturelle, et en retour il a eu l'honneur de pouvoir joindre à sa publication une annexe de notes descriptives et classificatives signées Verreaux, Michelin, Guichenot, Milne-Edwards, Guénée, Doyrolle, H. Lucas, Signoret, de Sélys-Longchamps, Sichel, Bigot, Duchartre. L'illustre et respectable docteur Camille Montagne et son savant associé M. Millardet se sont chargés de décrire les algues et toute la cryptogamie. Aux travaux zélés et consciencieux de M. Maillard se rattache donc une suite de travaux extrêmement précieux et intéressans non-seulement pour l'étude de l'île de La Réunion, mais pour le progrès des sciences naturelles, auxquelles les recherches des voyageurs et des amateurs dévoués apportent chaque jour leur contingent éminemment utile. Celui de M. L. Maillard est considérable. Il a rapporté, en fait de zoologie et de botanique, les types d'une famille nouvelle (parmi les crustacés) de plusieurs genres, et de plus de cent cinquante espèces jusqu'ici non décrites (1). Il a donc bien mérité de la science, et son ouvrage intéresse tous les adeptes.

Mais une autre utilité incontestable de cet ouvrage, c'est d'avoir signalé sans ménagement à l'attention du gouvernement et de la société tout entière la nécessité d'organiser sur des bases sévères et intelligentes le régime de la propriété et le système de l'exploitation territoriale dans notre colonie, aujourd'hui dévastée et menacée de ruine par suite du déboisement. Tout le monde lira avec intérêt les réflexions de M. Maillard sur les inconvéniens de la culture trop développée de la canne à sucre, sur l'abandon de la culture du café, du girofle et d'autres plantes utiles qui préservaient le sol en le retenant sur les pentes et en lui conservant l'humidité nécessaire. Le défrichement aveugle, qui est la conséquence du *chacun pour soi*, a fait disparaître entièrement les arbres magnifiques dont les essences précieuses couronnaient l'île et la protégeaient à la fois contre la sécheresse et contre les inondations. Quand les terribles cyclones dévastaient ces belles forêts, leurs débris imposans servaient encore longtemps de digues à la fureur des ouragans et protégeaient les jeunes pousses destinées à remplacer les anciennes. Aujourd'hui rien n'entrave plus les déluges qui pèlent le sol et l'entraînent à la mer, tandis que dans les temps secs les sources, privées d'ombre, tarissent et que l'aridité se propage. Si la France ne daigne pas intervenir, ou si les colons ne se rendent pas aux plus simples calculs de la prévoyance, on peut prédire la ruine et l'abandon prochains de cette perle des mers que les anciens navigateurs saluèrent du nom d'*Éden*, et qui, épuisée et mutilée

(1) Ce chiffre sera peut-être dépassé. Le travail le plus important, la conchyliologie, n'étant pas encore terminé.

par la main de l'homme, secouera son joug et rentrera dans le domaine de Dieu. C'est une leçon qu'il tient en réserve, en France aussi bien qu'ailleurs, pour les populations qui méconnaissent les lois de l'équilibre providentiel, et abusent de leurs droits sur la terre. A l'homme sans doute est dévolue la mission d'explorer et d'exploiter; mais l'intelligence lui a été départie pour épargner à propos, prévoir l'avenir, et chercher dans la nature même le préservatif de son existence. Les forêts lui avaient été données comme réservoirs inépuisables de la fécondité du sol et comme remparts contre les crises atmosphériques. Il a violé tous les sanctuaires. Plus aveugle et plus ignorant que ses ancêtres, il a porté la hache jusqu'au plus épais de la forêt sacrée. En Amérique, il s'acharne avec fureur contre le monde primitif qui lui livre un sol admirablement nourri et préservé depuis les premiers âges de la végétation. L'œuvre de dévastation s'accomplit. Nous aurons du blé, du sucre et du coton jusqu'à ce que la terre fatiguée se révolte et jusqu'à ce que le climat nous refuse la vie. GEORGE SAND.

DU CLASSEMENT DÉFINITIF DE NOS ARCHIVES[1].

L'embarras est grand, au milieu de nos innombrables amas de documens historiques, pour qui veut rassembler sur un sujet particulier les papiers inédits. Il a rarement la bonne fortune qu'a obtenue M. Rousset, l'auteur de l'*Histoire de Louvois,* en rencontrant réunie dans le seul dépôt de la guerre toute la correspondance de son héros. Même en de si heureuses circonstances, que de travail encore au milieu d'un immense labyrinthe! Le dépôt de la guerre, par exemple, ne contient pas moins de 3,997 volumes in-folio, dans lesquels sont traitées beaucoup d'autres matières que celles des affaires militaires du dedans ou du dehors. On y trouve beaucoup de papiers d'ambassades qui seraient mieux placés sans doute aux archives des affaires étrangères : par exemple, en une longue suite de volumes, les lettres de Servien (de 1631 à 1636), puis les dépêches de M. de Grémonville, ambassadeur à Venise, les négociations du traité des Pyrénées avec les lettres de Mazarin, etc... La définition de ce qu'on appelle les *vieilles archives* en tête du catalogue manuscrit qu'on peut consulter dans le dépôt indique l'infinie diversité des sujets. Les *vieilles archives* comprennent, y est-il dit, « des lettres écrites ou reçues par les rois, les ministres, les généraux et autres officiers, par les intendans d'armées et de provinces, par les ambassadeurs plénipotentiaires ou commissaires près les puissances ou les congrès pour négociations de paix. Ces lettres ont une suite régulière depuis 1571 jusqu'en 1788 ; mais on trouve aussi des pièces antérieures, de 1035 à 1567... » Grâce au bizarre partage des attributions entre les différens ministères sous l'ancienne monarchie, on rencontre ici de nombreux documens sur l'adminis-

(1) *Rapport concernant les Archives de l'empire,* etc., in-8°, par M. F. Ravaisson, chez Durand, 1862.

tration intérieure de quelques-unes de nos provinces qu'on ne serait pas venu y chercher, sauf information spéciale. Pour ne prendre que le Dauphiné, il a été dans le ressort du ministère de la guerre de juin 1709 à 1716, puis de 1726 à 1789, et c'est au dépôt de la guerre par conséquent qu'il faut demander à ces dates les papiers qui le concernent. Eût-on en main l'état exact, qui n'existe pas malheureusement, des papiers d'administration de l'ancienne France, avec l'indication précise des différens dépôts où ils sont dispersés, il faudrait encore, pour suivre l'histoire d'une même province dans les trois derniers siècles, s'adresser successivement, avec grande perte de temps et d'efforts, aux archives de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, à la Bibliothèque impériale, et revenir plusieurs fois sur ses pas. Non-seulement un dépôt en particulier retient d'autres documens que ceux qui lui devraient appartenir, mais il n'a pas conséquemment tous ceux qui lui reviendraient à bon droit. Les papiers de la guerre sont, pour le ministère de Le Tellier, à la Bibliothèque impériale; ceux de la marine sous Colbert sont partagés entre les archives de la marine et la Bibliothèque, et, si l'on veut rechercher les documens officiels concernant les origines administratives de l'Imprimerie nationale et du Jardin des Plantes, c'est au dépôt de la guerre qu'ils se trouvent, Sublet de Noyers ayant été ministre de la guerre et surintendant des bâtimens à la fois. S'attache-t-on à un ministre en particulier, à Colbert par exemple, on trouve les papiers qu'il avait réunis, correspondance active, correspondance passive, documens administratifs de tous genres, non point divisés par ensembles à peu près homogènes, mais dispersés comme au hasard entre la Bibliothèque impériale, qui en possède la meilleure partie, les Archives de l'empire, celles de la marine, et peut-être d'autres dépôts encore.

On a essayé plusieurs fois de mettre un terme à cette confusion nuisible sans aucun doute au travail; mais il y a danger de l'augmenter en voulant la faire disparaître, si on n'y apporte pas une main très prudente et très expérimentée. C'était donc une œuvre fort délicate que celle qui était confiée récemment par les ministres d'état et de l'instruction publique à la commission dont nous avons aujourd'hui les conclusions et le rapport. Il s'agissait de définir le plus exactement possible quelles sortes de documens manuscrits devaient appartenir aux Archives de l'empire d'une part, de l'autre à la Bibliothèque impériale, puisque c'étaient là les deux premiers dépôts subsistant aujourd'hui indépendamment des archives spéciales de chaque grande administration; mais, pour donner une telle définition, il était indispensable de se rendre compte des mille circonstances qui avaient concouru à former ces immenses réunions de documens administratifs et historiques. C'était toute une histoire à écrire depuis les commencemens de notre ancienne monarchie, tout au moins depuis l'origine du trésor des chartes au XIIe siècle, jusqu'à nos jours. Il y fallait une érudition à la fois ardente et sobre, maîtresse d'elle-même, portant la lumière avec elle, capable de reconnaître avec une rare perspicacité les petits cours

d'eau, bientôt grossis dans leur cours, qui avaient été destinés, à travers les obstacles et les intermittences, à former les deux grands fleuves, et il fallait encore discerner les infiltrations de l'un à l'autre. Le dédale administratif, souvent interrompu et mêlé par les événemens politiques, s'ajoutait au labyrinthe des créations particulières, c'est-à-dire au travail de formation des fonds de Brienne, de Béthune, de Dupuy, de Colbert, etc. — M. Félix Ravaisson, l'esthéticien distingué, l'interprète habile d'Aristote, s'est chargé de ce rude labeur, et, à le lire, on en oublie toute la complexité, tant il fait sentir, sous la trame de sa patiente analyse, une vive et douce lumière, qui aide à suivre sans peine et avec une constante sympathie les destinées de ces vénérables témoins de notre vieille histoire.

Sous la dénomination modeste d'un simple *rapport,* on a donc aujourd'hui un volume de plus de trois cents pages qui sera recherché des historiens et des archivistes. Aux premiers, il apprendra à bien connaître ces grandes et précieuses collections où ils peuvent puiser sans cesse; aux autres, il fournira des renseignemens de détail dont le secours leur est indispensable. L'auteur, dont nous connaissions déjà, il est vrai, l'érudition de bon aloi, depuis la publication d'un curieux catalogue de bibliothèque provinciale, s'est transformé en professeur de l'École des chartes; il définit *fuse ac diserte* ce que c'est que lettres patentes, diplômes, chartes, lettres missives, sceaux de cire verte en signe de *verdeur* inaltérable ou de perpétuité, etc. Quant à l'objet particulier du livre et à ses conclusions, un nouveau partage est demandé suivant lequel la Bibliothèque impériale devrait surtout restituer un grand nombre de volumes et de papiers manuscrits au dépôt des Archives. Quel que doive être le résultat définitif, le livre de M. Ravaisson n'en subsistera pas moins avec sa réelle importance. En effet, si un ordre meilleur est introduit dans nos collections, il l'aura préparé d'une façon excellente. Si nul changement important n'intervient, ce qui paraît devoir être le cas (1), il aura du moins répandu une lumière nouvelle, qui rendra plus faciles les explorations futures. Il aura démontré surtout, — c'est la moralité de son livre, — que la clé de ces riches dépôts est la connaissance des développemens de notre histoire et de celle de notre érudition française, qu'en beaucoup de parties, avec ce flambeau, le désordre est plus apparent que réel, et qu'enfin, si le *statu quo* n'est pas le parti absolument le meilleur, il ne rompt pas du moins un précieux accord avec la tradition historique et littéraire.

A. GEFFROY.

(1) Le résultat s'est borné à un échange entre les deux établissemens; mais cet échange a fait rentrer dans le trésor des chartes des documens d'une haute importance : on a transporté de la Bibliothèque ou, pour mieux dire, de ses greniers, aux Archives de l'empire les papiers du contrôle-général, ceux du clergé et quelques autres collections encore.

V. DE MARS.

L'AGITATION UNITAIRE

EN ALLEMAGNE

ET

LE RÉGIME CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE

II.

LA RÉACTION FÉODALE ET LES DÉBUTS DE *LA NOUVELLE ÈRE* A BERLIN.

Après avoir indiqué l'origine et les progrès de l'agitation unitaire en Allemagne jusqu'à la restauration de la diète fédérale en 1850 (1), il faut observer ce mouvement si complexe dans l'influence qu'il a exercée sur l'esprit public en Prusse. La situation critique où se trouve ce pays se prolonge cruellement. Quelle en sera l'issue? Sans s'aventurer à émettre à ce sujet aucune prévision, on peut néanmoins affirmer hardiment que rien ne mettra de si tôt fin à l'effervescence qui travaille de nos jours la Prusse aussi bien que l'Allemagne. Dût même le conflit parlementaire de Berlin aboutir à des concessions mutuelles, le malaise général n'en restera pas moins aussi grand que par le passé. On ne saurait trop le répéter, au fond de ce débat entre la couronne de Prusse et la majorité progressiste gît la question de l'unité allemande, et ce problème ne peut malheureusement être résolu par la voie des discussions et dans des

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1862.

temps ordinaires. Le mouvement national, après avoir été étouffé en 1850, a eu son réveil pendant la guerre d'Italie : il eût peut-être abouti, du moins partiellement, si cette guerre, en se prolongeant, eût amené de graves complications européennes; mais la brusque paix de Villafranca a désappointé les patriotes du Rhin aussi bien que ceux du Pô. Cette chance une fois enlevée pourtant, les patriotes allemands auraient dû modérer l'agitation, et, sans renoncer au bénéfice que leur avait valu l'année 1859, se borner à attendre une circonstance propice et à fortifier la Prusse dans la situation qu'elle venait d'acquérir, au lieu de la pousser inconsidérément dans une voie pour le moment fermée. Les patriotes n'y ont pas pris garde; ils ont voulu réaliser trop vite les « conquêtes morales » de Guillaume Ier : le développement constitutionnel de la Prusse enhardissait trop le *National Verein* de Cobourg, et à son tour le développement de ce *National Verein* a porté trop tôt à la chambre de Berlin les progressistes, qui ont fini par y mettre en péril le régime constitutionnel lui-même. Les unitaires de la Germanie ont eu le tort d'oublier le profond enseignement que cache sous son ironie le refrain de la chanson si bien connue pourtant de l'autre côté du Rhin :

Toujours lentement en avant, toujours
Lentement en avant,
Pour qu'il puisse bien nous suivre,
Ce progrès allemand!

Ceci nous encourage à poursuivre de notre côté, et tout à l'aise, l'histoire d'un mouvement dont la conclusion est encore très éloignée. Depuis 1850 jusqu'à la guerre d'Italie, tout l'intérêt de la vie nationale, du *procès historique*, comme dirait l'école hégélienne, s'est concentré dans la Prusse. Tandis que l'Autriche n'a été occupée pendant toute cette période que d'un triste et assez terne travail de nivellement bureaucratique, et que les autres états secondaires de l'Allemagne n'ont fait que copier plus ou moins heureusement le modèle d'un *despotisme éclairé* que leur donnait l'étranger, seule la Prusse présentait le tableau d'une lutte animée et parfois dramatique entre les principes anciens et modernes. Cette histoire intérieure de la Prusse a eu deux phases bien distinctes et contradictoires, dont la première, qui a duré jusqu'à la maladie de Frédéric-Guillaume IV, a été fortement caractérisée par une curieuse réaction féodale, dont la seconde date de l'avénement du prince de Prusse à la régence, et est généralement désignée de l'autre côté du Rhin sous le nom de la « nouvelle ère » (*neue aera*). Ce sont ces deux phases que nous essaierons d'esquisser dans cette nouvelle étude.

I.

Le célèbre voyageur anglais Bruce raconte qu'ayant un jour montré à un musulman un poisson peint, celui-ci, après un moment de surprise, lui fit cette question : « Si ce poisson, au jour du jugement, se lève contre toi et t'accuse en ces termes : Tu m'as donné un corps et point d'âme vivante, que lui répondras-tu? » Il est bien plus dangereux assurément de faire miroiter devant les yeux de tout un peuple une grande idée, une « âme, » comme dirait le Slave, sans lui donner un corps, d'exciter les passions nationales sans les satisfaire, — et la Prusse en fit la cruelle épreuve à la suite des événemens de 1848 et des premières manifestations unitaires de l'Allemagne. Après avoir arboré longtemps le drapeau d'une Allemagne régénérée, après avoir tenu en main pendant un instant la couronne de Charlemagne, le gouvernement du roi Frédéric-Guillaume IV avait dû successivement reculer d'étape en étape, refuser le combat à Bronzell, se regarder comme heureux que le prince de Schwarzenberg voulût bien lui permettre de participer à la restauration honteuse de l'électeur de Hesse, et invoquer en dernier lieu comme moyen de salut la diète de Francfort, le *Bundestag* tant maudit, exécration de tous les peuples de la Germanie. Que dans ces mécomptes et ces déceptions la part de l'Allemagne eût été encore plus grande peut-être que celle des Hohenzollern, la faute de Francfort plus grande que celle de Berlin, c'est ce qu'un petit nombre d'esprits seulement étaient à même d'apprécier; quant aux masses, elles ne voulurent ou ne purent accepter un tel résultat. Où en serait du reste la justice, si ceux qui couvrent si souvent de leur nom les labeurs et l'héroïsme de milliers d'hommes n'en assumaient aussi à l'occasion les revers et les mortifications, si les rois à leur tour n'étaient pas punis parfois du délire des Achéens? Aussi rien ne saurait peindre le discrédit où tomba bientôt cette monarchie de Frédéric le Grand, à laquelle s'étaient attachés depuis dix ans tant d'espérances magnifiques et de rêves enchanteurs, et le nom « d'homme de Gotha, » c'est-à-dire de tout homme intelligent et vraiment libéral qui n'avait cessé de porter ses regards vers Berlin et lui avait prêté son concours jusqu'à ce malencontreux essai du parlement d'Erfurt, ce nom devint, à partir de 1850, presque l'équivalent d'une injure : il résumait un ensemble de qualités peu enviables, et dont la moins mauvaise encore était une bonhomie béate, forte seulement contre toutes les épreuves de l'humiliation. Embrassant un jour, dans un discours plein d'une éloquence amère et passionnée, la succession des défaites et des défaillances qui

avaient signalé les efforts de la Prusse dans sa politique extérieure et intérieure pendant cette époque agitée, et opposant à ce triste tableau les temps où un Frédéric II avait su arriver à des résultats bien différens dans des circonstances tout autrement difficiles et avec des ressources incomparablement moindres, M. de Vincke ne put trouver qu'un mot pour caractériser une telle situation. « Quelle misère! » s'était écrié alors le véhément orateur, et ce mot d'une trivialité puissante, venant conclure un exorde où éclataient les sentimens élevés unis aux grands souvenirs, devait marquer pour longtemps aux yeux de la nation, et d'un trait ineffaçable, la période d'abaissement et de décadence où s'engageait décidément un règne qui avait commencé sous des auspices si brillans.

Tout en se résignant pour le moment à la situation qui lui avait été faite par des fautes si complexes, et sans penser à provoquer follement le destin et à prendre une revanche immédiate, n'y avait-il pas cependant pour ce règne un moyen de regagner le terrain perdu, de se relever à ses propres yeux et aux yeux de l'Allemagne tout entière, d'ouvrir un noble champ d'activité à l'esprit public si cruellement déçu? Il est d'autant plus permis de se poser une question pareille, que vers la même époque un petit royaume au-delà des Alpes, qui avait passé par des péripéties analogues, donnait au monde le frappant exemple et la leçon salutaire d'une monarchie demandant courageusement aux arts de la liberté et de la paix le prix que lui avait refusé l'art de la guerre. Le rôle qu'avait joué le Piémont en 1848 au milieu de l'Italie rappelait à plus d'un égard celui qu'avait assumé la Prusse à la même époque au milieu de l'Allemagne : les aspirations, les ambitions, les succès et les revers avaient eu dans les deux pays un caractère incontestable de similitude, et s'il y avait une différence à établir dans le bilan des deux situations, elle était, nul n'en saurait douter, tout à l'avantage de Berlin. Il n'y avait pas de comparaison, au moins quant à l'effet matériel, entre la bataille de Bronzell et celle de Novare; les échecs de la Prusse avaient été purement diplomatiques, ils n'avaient mis aucunement son existence en péril, ni même entamé son territoire. En face de l'humiliante nécessité où s'était trouvée l'Autriche d'invoquer le secours de la Russie contre les Hongrois, les hommes d'état de Berlin aimaient même à rappeler que la monarchie de Frédéric le Grand n'avait eu besoin d'aucune protection du dehors pour traverser l'agitation de 1849. Encore en 1854, et en réponse à une insinuation menaçante de M. de Nesselrode sur les périls révolutionnaires que pourrait courir l'Allemagne, si elle s'aliénait l'amitié de l'empereur Nicolas par une attitude hostile dans les complications d'Orient, M. de Manteuffel ne se fit pas faute de faire remarquer,

dans sa dépêche à M. de Rochow, son ambassadeur à Pétersbourg, que « si la Russie n'avait pas à redouter l'esprit de révolution, la Prusse avait montré qu'elle savait le comprimer chez elle sans assistance étrangère. » Bien plus, elle avait montré qu'elle savait le comprimer aussi dans les états voisins, — et, d'après une manière de voir alors générale dans les sphères politiques, c'était là une preuve de force et un titre de gloire. Le but qu'avait vainement poursuivi le ministère Gioberti en voulant faire acte d'autorité et de politique nationale en Toscane et à Rome, ne fût-ce qu'en contribuant à une œuvre de restauration, ce but, le cabinet de Berlin l'avait atteint sans difficulté et sans contestation dans les différens états du corps germanique : les soldats de Frédéric-Guillaume IV avaient triomphé de la révolte à Dresde, pacifié le Hanovre, étouffé l'insurrection de Bade. Amoindrie sans doute dans son influence et compromise dans son prestige au dehors, la Prusse ne laissait pas cependant de compter parmi les grandes puissances de l'Europe, et certes rien à l'extérieur ne semblait la gêner dans le développement de ses institutions libérales. Elle n'avait pas à garder les ménagemens qui s'imposaient à l'état chétif que menaçait à chaque instant et de près le bras de fer de Radetzky. Tout devait donc engager le chef des Hohenzollern à suivre en toute sécurité la route vraiment royale où marchait à cette heure même la maison de Savoie au milieu des plus grands périls. Je ne sais, au point de vue purement humain, rien de plus édifiant que ces pages de la Bible où est raconté le travail « de purification et de résipiscence » qu'avait entrepris le royaume de Juda après la grande captivité du royaume d'Israël; je ne connais rien de plus honorable pour l'esprit moderne dans les temps où nous vivons que les nobles efforts du Piémont dans la vie constitutionnelle et libérale après l'immense désastre de Novare. Comment un tel souvenir sacré, comment un tel exemple des temps présens étaient-ils restés également sans influence sur un roi qui lisait l'Écriture sainte avec la ferveur d'un prince chrétien, et qui aimait tant à reporter ses regards vers l'Italie, ne fût-ce que « par prédilection d'artiste? »

Un changement de règne, l'avénement aux affaires d'un ministre de génie, enfin, et par-dessus tout, une pratique loyale et sincère du statut constitutionnel, telles avaient été les trois grandes fortunes qu'avait rencontrées le Piémont au sortir de la catastrophe de 1849, et qui toutes manquèrent à la Prusse après la restauration du *Bundestag*. Fascinés par l'éclat de M. de Cavour, pleins d'une reconnaissance sympathique pour les progrès rapides du Piémont, nous tenons d'ordinaire trop peu de compte de l'abdication de Charles-Albert, qui fut cependant le point de départ de tout ce travail régé-

nérateur, qui fut une œuvre éminemment italienne, en ce sens surtout qu'un acte spontané de dignité personnelle y devint en même temps un acte habile de calcul politique. En se dépouillant volontairement de la couronne, le vaincu de Novare coupait court à toutes les récriminations du passé au milieu desquelles se serait infailliblement débattu et peut-être englouti un règne continué après un échec si terrible; il donnait pour ainsi dire une expression palpable et symbolique à l'ère féconde qui devait commencer, et faisait exécuter à toute la nation un mouvement de front vers l'avenir. Un changement de souverain est parfois, au sens monarchique, une démarche aussi nécessaire et aussi sagace que l'est, dans les grandes occasions et au sens révolutionnaire, un changement de dynastie. Un bon génie aurait dû conseiller à Frédéric-Guillaume IV de suivre l'exemple du Carignan, auquel il avait ressemblé par plus d'un côté respectable, par le patriotisme, par les tendances mystiques, par l'ambition et les revers, sans avoir eu heureusement ces points ténébreux et ces équivoques pénibles qui avaient longtemps marqué les débuts de l'ancien compagnon de Santa-Rosa. Du reste, et bien avant la dernière péripétie, des esprits clairvoyans et sincèrement monarchiques avaient appelé de leurs vœux un pareil dénoûment; dès le commencement même de la révolution de Berlin, en mars 1848, l'organe principal du grand parti constitutionnel et allemand avait signalé l'abdication de Frédéric-Guillaume IV comme le seul moyen qui pouvait encore sauver la dignité du roi et assurer le développement régulier de la nation. Un monarque qui avait donné un cachet si personnel à des idées et à des principes d'un autre âge ne pouvait en effet accepter les nécessités du régime moderne sans s'amoindrir. Et au point de vue même poétique, qui préoccupait tant le roi Frédéric-Guillaume IV, il aurait mieux valu déposer la couronne pour toujours que d'ôter le chapeau pour un moment devant les cadavres des « rebelles. » Le grand drapeau de l'Allemagne arboré à l'instant pouvait, il est vrai, cacher à la rigueur dans ses vastes plis les blessures faites à l'orgueil du souverain prussien; mais après avoir été forcé d'abandonner encore et si vite l'oriflamme de l'empire, il aurait fallu quitter la scène politique, si on ne voulait se condamner à rester sous le poids écrasant d'une double mortification. Fatalité vraiment tragique de cette existence royale à plus d'un égard émouvante : la nécessité inévitable que ne voulut pas reconnaître une raison alors lucide, elle devait quelques années plus tard s'imposer violemment à une raison obscurcie! Frédéric-Guillaume IV s'obstina donc à régner, non pas tant par amour du pouvoir que par l'idée étrangement mystique qu'il se faisait de ses devoirs de souverain : « Dieu le sait, s'écria-t-il dans une occasion solennelle, alors

qu'il vint prêter serment à la constitution au milieu des chambres. Dieu le sait, je gouverne, non parce que tel est mon bon plaisir, mais parce que telle est la volonté du Seigneur! » Ce fut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un gouvernement par dépit, et qui ne voulut aucunement pardonner à la nation sa conduite « déloyale » en l'année 1848. Un grand dignitaire de l'état, interrogé par le roi sur le tour emphatique qu'il avait donné, lui, à son serment pendant cette même séance, répondait qu'il avait accentué ainsi ses paroles dans l'espoir « que dès ce jour tout désaccord avait cessé entre le monarque de Prusse et son peuple. » Il fut interrompu par cette exclamation : « Il ne peut jamais être question d'une telle chose, au grand jamais! (*nun und nimmermehr!*) » Rien de plus pénible que le spectacle des alternatives de hauteur et d'abattement, d'orgueil frémissant et de bouderies presque enfantines, que présentait le souverain depuis cette époque fatale; on eût dit un roi Lear tour à tour superbe et dégoûté, et dont l'humeur changeante n'avait d'excuse ni dans la perte regrettée d'un trône ni dans le dur abandon des siens. Frédéric-Guillaume IV aimait souvent à répéter « que la vase de l'année 1848 n'avait pu enlever de son front la grâce du baptême; » il est sûr toutefois qu'elle lui avait enlevé la grâce royale, cette sérénité de vue et cette impassibilité indulgente qui conviennent si bien à ceux qui sont placés au faîte des destinées des nations, et son entourage entendit depuis sortir plus d'une fois de sa bouche royale ce mot de « *chien* d'état! (*raker von staat*), » bien caractéristique, quoique assurément peu solennel. On se rappelle peut-être l'étrange abus que faisait l'école romantique de *l'ironie* en la présentant comme la plus haute expression de l'art; le romantique couronné usait alors parfois de cette même ironie comme de la ressource suprême du gouvernement, et le monarque qui n'avait au fond sacrifié aucune de ses prérogatives déclinait volontiers la responsabilité pour les actes de sa politique par un haussement d'épaules et cette boutade chagrine : « Je suis un prince constitutionnel, et je ne puis plus rien! »

Le roi Frédéric-Guillaume IV prit bientôt en aversion Berlin, la ville révolutionnaire, qu'il s'était autrefois tant plu à orner et à embellir. Charlottenbourg devint sa résidence constante; pendant l'hiver, il ne venait dans la capitale qu'au temps du carnaval pour y donner les fêtes de représentation d'usage; la croyance populaire assurait même qu'il s'était fait le serment de ne jamais passer une nuit à Berlin. L'aspect de la cour devint de plus en plus morose et compassé, l'ancienne piété fut peu à peu remplacée par l'intolérance; à l'ancienne émotion religieuse, qui n'avait certes pas manqué de grâce poétique, succéda une espèce de fanatisme singuliè-

rement pédantesque et réglementaire. Les amitiés du roi changèrent aussi bien que ses allures. Seul, un sage doublé d'un rusé qui attend encore son juge sévère, faux bonhomme du monde politique et peut-être même du monde savant, un Franklin de la science,—Alexandre de Humboldt, puisqu'il faut le nommer, — avait su garder sa position jusqu'au bout, parce qu'il n'avait jamais prétendu exercer une influence sérieuse; mais les hommes plus entiers dans leurs convictions, plus ambitieux de faire triompher leurs idées, les Bunsen et même les Radowitz, durent céder la place à de nouveaux favoris, tels que les frères de Gerlach, MM. de Kleist-Retzow et de Senfft-Pilsach, le conseiller intime M. de Niebuhr, fils du célèbre historien, qui ne rappelait son illustre père que par quelques singularités. Il est utile de noter ces noms, puisque les nouvellistes du jour nous les citent de nouveau comme étant en passe de retrouver de hautes fonctions sous les auspices de M. de Bismark-Schœnhausen. A l'époque dont nous parlons, MM. de Gerlach, de Kleist-Retzow, etc., constituaient un conseil du roi à côté ou pour mieux dire au-dessus du ministère, et, sans avoir assurément la foi ni surtout l'esprit de Voltaire, ils avaient tous cependant son mot d'ordre : « écraser l'infâme. » L'infâme, on s'en doute bien, c'était la révolution.

Tel fut le roi, et il ne ressemblait certes en rien au jeune monarque qu'on voyait au-delà des Alpes si attentif vers la même époque à s'accommoder aux exigences du temps, si préoccupé d'effacer les rancunes et les amertumes du passé, si noblement confiant dans les principes modernes et les destinées de son peuple. Quant au ministre principal de Frédéric-Guillaume IV, un seul passage d'un de ses discours suffira pour marquer toute la distance qui séparait le baron de Manteuffel de l'homme de génie que Victor-Emmanuel venait de placer à la tête de son conseil. A l'aide de quels moyens M. de Cavour crut-il pouvoir relever la nation après le désastre de Novare, raviver la foi ébranlée, réunir en un seul faisceau les cœurs et les intelligences, faire surtout face à l'Autriche toujours menaçante, et préparer lentement l'Italie à une revanche et à une résurrection? En inaugurant à Turin une ère de vraie liberté et de conciliation, en pratiquant sincèrement le statut constitutionnel, en promulguant des réformes sages et salutaires, en adressant un appel à toutes les forces vives de la nation, en faisant du gouvernement de son roi un objet d'admiration et d'envie pour tous les peuples de la péninsule, enfin, et pour tout dire, en faisant du petit Piémont ce bijou merveilleux dont parle la légende, qui, plié, ressemblait à un éventail, charmant jouet des mains, et qui, déployé, devenait une tente immense, capable d'abriter une armée! Or, dans une position exactement analogue et en face du même en-

nemi, M. de Manteuffel avait un tout autre système et des convictions bien différentes. « Lorsque, disait-il dans la fameuse séance de la seconde chambre du 29 janvier 1852, je me mets à la place d'un ministre d'Autriche qui voudrait détruire, affaiblir, humilier la Prusse,... à la place de ce ministre hostile à la Prusse, je donnerais à mon ambassadeur à peu près les instructions suivantes; je lui dirais : Tâchez de rendre en Prusse le régime parlementaire aussi fort que possible; agissez de telle manière que les chambres soient régulièrement convoquées chaque année; efforcez-vous de trouver des hommes de solides poumons et d'un front d'airain qui à chaque occasion attaqueraient l'autorité, l'affaibliraient et la feraient choir. Voilà quel est l'intérêt des ennemis de la Prusse! » Du reste ce ne fut pas seulement le manque de solides poumons qui devait rendre M. de Manteuffel peu favorable à un gouvernement de discussion libre : des qualités bien plus essentielles lui faisaient également défaut. Nous ne nous rappelons pas avoir jamais rencontré dans ses discours quelques vues d'une certaine originalité, quelques allusions même indiquant un savoir historique ou politique plus qu'ordinaire. A ses débuts sans doute, on l'avait vu orner ses essais oratoires de citations plus ou moins heureuses empruntées à Goethe; mais bientôt cessa même ce léger sacrifice aux grâces, et la malice du temps ne se fit pas faute de relever une singulière circonstance : c'est que la subite extinction de cette faible veine de dilettantisme poétique chez le baron de Manteuffel coïncida précisément avec le départ du directeur de la presse, M. Ryno Quehl, ancien journaliste qui avait échangé son poste à Berlin contre celui de consul-général à Copenhague. Après sa chute à l'avénement du régent, élu député à la chambre, M. de Manteuffel n'y fit que trois apparitions, chacune d'une demi-heure à peu près; lui, l'ancien ministre des affaires étrangères, ne prit pas même la parole dans les débats sur la reconnaissance de l'Italie!... « Une constitution allemande, disait-il au moment où allait être restauré le vieux *Bundestag*, une constitution allemande est impossible avec cette *double garniture de parlemens!* Oui, il est survenu un changement dans la politique prussienne : nous voulons rompre décidément avec la révolution. La politique doit devenir transparente : puisse-t-elle ne plus jamais être enveloppée de brouillards! » Les brouillards, aux yeux de M. de Manteuffel, n'étaient pas seulement les aspirations unitaires de l'Allemagne, mais toutes les idées étranges de division des pouvoirs, de responsabilité des ministres, de participation sérieuse des citoyens aux affaires du pays, toutes ces innovations si contraires à l'ancien état bureaucratique, au « vieil esprit prussien. » Et puisque ce mot de *vieil esprit prussien* est de nouveau remis en honneur dans cer-

taines sphères de la société berlinoise, puisqu'il ne cesse de retentir maintenant dans une bouche auguste comme la suprême invocation d'un palladium mystique de la monarchie de Frédéric le Grand, il est bon peut-être de rappeler la définition qu'en donnait M. de Manteuffel à l'apogée de son pouvoir et dans une occasion mémorable. « Le vieil esprit prussien, avait-il dit alors, c'est le sentiment de dignité que Frédéric II a communiqué à tout Prussien en donnant à ce royaume une existence politique indépendante des grands états de l'Europe. Le vieil esprit prussien, c'est la fidélité inébranlable prête à tous les sacrifices du peuple pour la maison régnante. *Ce vieil esprit prussien, qui trouve dans l'armée son expression la plus vivace et la plus fidèle,* a sauvé le pays du joug d'un conquérant étranger, et c'est contre ce vieil esprit militaire qu'a dû se briser de nos jours aussi la puissance funeste de la corruption, de l'égoïsme et de la déloyauté. »

Ce n'est pourtant pas que M. de Manteuffel eût désiré pousser ce vieil esprit jusqu'aux limites que lui désignait le parti féodal. Bureaucrate timide et routinier, il avait peu de goût pour les excentricités gothiques des hobereaux ; ministre des affaires étrangères et ayant à mener la barque de l'état dans les eaux douces d'une neutralité effarée et paresseuse, il craignait les Gerlach, les Dohna, qui se saisissaient de temps en temps et fortuitement du gouvernail pour lui imprimer une direction marquée vers le nord, vers la Russie, la terre promise de leur idéal. Agent principal et ostensible du pouvoir, il se sentait souvent aussi gêné que blessé par le gouvernement occulte qu'exerçait la camarilla, et il recourait parfois contre elle à un grand moyen. Ce moyen consistait à offrir sa démission au roi, et le procédé, il faut l'avouer, ne manquait pas, dans les premiers temps, d'avoir son effet. Frédéric-Guillaume IV adjurait aussitôt son ministre de ne pas l'abandonner, l'embrassait, versait quelques larmes et lui accordait quelques petites satisfactions. Pourtant de telles fausses sorties, trop souvent renouvelées, finirent par ne plus faire d'impression. Un jour même, pendant la grande crise d'Orient, quand M. de Manteuffel crut devoir user de cette dernière ressource pour vaincre l'esprit opiniâtre du roi, il s'attira cette humiliante riposte : « Allons donc! mon cher, c'était bon en carnaval; maintenant nous sommes en carême. » L'abnégation du ministre ne connut en réalité d'autres limites que le congé formel que devait lui donner plus tard le prince régent.

Il est aisé maintenant de comprendre ce que, sous un tel roi et un tel ministre, devait devenir la charte qu'avait octroyée Frédéric-Guillaume IV après le coup d'état du 5 décembre 1848. Cette charte était conçue dans un esprit vraiment libéral et donnait pleine

satisfaction à toutes les exigences de l'esprit moderne; mais ce fut précisément pour cette raison que la couronne s'efforça de revenir sur ses concessions dans le travail de révision dont elle chargea les chambres durant les sessions législatives de l'année suivante. Dans ces deux années de 1849 et 1850, Frédéric-Guillaume IV donna au monde l'étrange spectacle d'un monarque octroyant deux constitutions, l'une pour la Prusse, l'autre pour l'Allemagne, et faisant combattre ensuite par ses propres ministres l'une et l'autre de ses œuvres au sein d'une chambre et d'un parlement convoqués pour ratifier le don royal, et qui ne demandaient qu'à l'accepter en bloc et sans bénéfice d'inventaire! On sait comment la restauration du *Bundestag* vint enfin tirer le gouvernement prussien de l'embarras assez bouffon de faire la critique incessante de ses propres projets devant le parlement d'Erfurt, qui s'obstinait à les trouver excellens; quant à la constitution octroyée à la Prusse, après avoir fait accepter aux chambres récalcitrantes plusieurs graves modifications dans un sens moins libéral, il fallut bien se décider à la promulguer solennellement. Dans la séance du 6 février 1850, Frédéric-Guillaume IV prêta le serment à la loi nouvelle, œuvre née, disait-il, au milieu des révolutions, — « dans une année que la fidélité des générations futures voudra, les larmes aux yeux, mais en vain, effacer de l'histoire du pays. » Si cette manière d'envisager le statut et d'en désigner le cachet indélébile était déjà par elle-même assez significative, elle reçut encore un commentaire beaucoup plus inquiétant dans quelques autres paroles du discours qui faisaient dépendre l'existence de la constitution « de l'espoir des améliorations ultérieures, de la possibilité de gouverner avec elle. » Le souverain du reste déclarait ne lier par son serment que lui-même, et on remarqua l'absence à cette cérémonie du prince de Prusse, l'héritier présomptif (aujourd'hui roi), retenu qu'il était dans le sud de l'Allemagne par « d'importantes opérations militaires. »

Quelques jours après cette séance royale, les Stahl et les Gerlach déclaraient en pleine chambre que l'abolition de toute la nouvelle loi fondamentale par un *ordre de cabinet* présentait des difficultés légales bien moindres que tout essai d'abroger les charges féodales au moyen d'indemnités, — et ce trait suffit pour peindre le respect que portait aux récentes institutions un parti de jour en jour plus puissant à la cour. Deux grandes lois cependant, — l'une sur l'administration des communes, l'autre sur celle des cantons, des districts et des provinces, — présentées aux chambres et publiées le 11 mars 1850, semblaient consacrer une véritable révolution dans l'ordre social de la Prusse, le remanier en quelque sorte d'après les principes constitutionnels en supprimant dans l'organisation de la

commune et de la province les divisions électorales par classe, les priviléges seigneuriaux, qui étaient jusqu'alors la base de l'administration. Les populations accueillirent chaudement ces réformes; mais le gouvernement hésita à les appliquer, et bientôt un incident, à coup sûr déplorable, mais qu'une insigne mauvaise foi pouvait seule exploiter contre les idées libérales, vint fournir un prétexte pour marcher hardiment dans la voie de la réaction. Le 22 mai 1850, un ancien artilleur de la garde, Sefeloge, natif de Wetzlar, visa le roi à bout portant au moment où il entrait dans la gare de Potsdam et le blessa à l'avant-bras. On eut beau faire à l'instant même la plaisante découverte que l'assassin était membre du *Treubund*, de cette « association de fidélité avec Dieu pour le roi et la patrie » que recrutait et propageait à grand fracas le parti féodal; on eut beau se convaincre bientôt que le malheureux était atteint d'aliénation mentale, — il devait bientôt en effet mourir dans un hospice de fous; — enfin la bonne ville de Wetzlar eut beau faire constater d'une manière officielle, et pour sauvegarder son honneur, que « le nommé Sefeloge avait quitté dès l'enfance son pays natal, et n'avait pu par conséquent y puiser des principes dangereux : » la misérable doctrine de la complicité morale fut néanmoins prêchée avec une audace inouie. *La Réforme allemande*, l'organe du ministère, rendait « les pharisiens de la démocratie modérée » responsables de la « dégradation morale et intellectuelle qui avait trouvé son expression dans Sefeloge. » Le moniteur du parti féodal, la trop fameuse *Gazette de la Croix*, allait plus loin encore : il faisait remonter l'origine de l'attentat du 22 mai jusqu'à M. de Radowitz. « Le jésuitisme (disait l'aimable feuille en faisant allusion à la foi catholique du royal ami) n'a jamais porté bonheur aux états; les jésuites ont marché trop souvent la main dans la main avec des régicides pour qu'on puisse se défendre de les avoir en horreur, alors même qu'ils nous approchent en amis. » C'est la presse surtout qui se ressentit d'abord de l'attentat de Sefeloge : une ordonnance du 5 juin 1850 apportait à sa liberté des restrictions graves, tracassières, qui ne durent cesser qu'avec le ministère Manteuffel-Wetsphalen. Quant aux lois sur l'organisation des communes et des provinces, d'une importance vitale pour le développement constitutionnel du pays, elles furent décidément « ajournées, » et l'ajournement dura tout le temps du règne.

Déjà, vers la fin de l'année 1850, on doutait que la constitution pût « passer l'hiver » (*überwintern*). Enhardie par l'issue déplorable du mouvement unitaire, par la défaite d'Olmütz, qui était pour elle un triomphe, la *Gazette de la Croix* déclarait franchement que « ce qui menaçait les trônes, ce n'était point telle ou telle chambre, tel

ou tel cerveau extravagant, tel *mandataire du parti extrême comme Sefeloge*, mais bien le système constitutionnel moderne. » La publication du nouveau code pénal (14 avril 1851), avec l'extension démesurée qu'il assignait à la peine capitale, avec sa rigueur pour les délits politiques et l'adultère, fut une nouvelle satisfaction donnée à l'esprit réactionnaire, toujours plus exigeant. Enfin au mois de mai (15 et 28), — au moment même où Frédéric-Guillaume IV se rencontrait à Varsovie avec l'empereur d'Autriche sous l'œil protecteur du tsar Nicolas, — le ministre de l'intérieur, M. de Westphalen, l'homme selon le cœur du parti de la croix, publiait des circulaires qui furent toute une contre-révolution. Le § 66 de la loi communale disait expressément : « Toutes les lois antérieures sur les assemblées de districts et de provinces sont abrogées; » il prononçait ainsi l'abolition formelle de l'ancienne division en classes (nobles et bourgeois), et consacrait l'égalité civique. Eh bien! à l'effet d'établir la répartition et l'encaissement de l'impôt, M. de Westphalen convoquait purement et simplement les anciens états ou assemblées de districts et de provinces (1). C'était abroger indirectement la législation du 11 mars 1850, proclamer très haut le caractère « éternel et sacré » des ordres. Aussi la noblesse de Brandebourg ne se fit-elle pas faute de remercier le roi « pour la *preuve matérielle* qu'il donnait de son désir de maintenir les antiques institutions du pays à côté des nouvelles et de les *amender les unes par les autres*. »

On s'étonnerait peut-être qu'ainsi favorisée de toutes parts et rencontrant si peu de résistance dans l'affaissement général de l'opinion, la réaction n'eût point plus hâté son œuvre, eût permis à la constitution de « passer l'hiver, » et se fût bornée à la proclamer seulement avec M. de Gerlach comme une loi « non définitive. » C'est que les préoccupations de l'extérieur ne donnaient pas de loisir et conseillaient tout au plus des sorties intermittentes, quoique toujours vigoureuses et combinées d'après un vaste système d'ensemble. Les graves complications allemandes de l'année précédente furent remplacées en effet en 1851 par les fiévreuses inquiétudes qu'inspirait l'échéance fatale de l'élection présidentielle en France. On se rappelle les espérances et les craintes qui agitèrent alors toute l'Europe. La tension des esprits était extrême, les factions se réservaient pour le moment décisif; l'entrevue des trois souverains du Nord à Varsovie avait évidemment pour but de parer aux événemens et de constater aux yeux du monde la résurrection ou plutôt l'immortalité de la sainte-alliance. Point n'est besoin de dire du reste de quel

(1) C'est par une mesure analogue que M. de Bismark-Schœnhausen a inauguré tout récemment son avénement au pouvoir.

côté furent alors les vœux de M. de Manteuffel dans le conflit engagé entre le pouvoir exécutif et le régime parlementaire en France; la célèbre brochure publiée à Paris sous le titre de *Révision de la Constitution*, et attribuée au prince-président de la république française, parut à Berlin, traduite en allemand, avec une préface chaleureuse et la marque significative de l'imprimerie royale. Chose curieuse et qui peint bien la situation, le moins empressé à invoquer un coup d'état en France, le plus prompt même à le flétrir après qu'il eut réussi et à dépasser de beaucoup les violences de la démocratie, ce fut précisément le parti de la croix. C'est que ce parti aurait mieux aimé le triomphe momentané de la république rouge à Paris : une pareille perspective lui promettait une solution bien autrement radicale, une restauration tout autrement « complète » aussi bien en-deçà qu'au-delà du Rhin.

Si désappointés cependant qu'ils pussent être dans leur attente, les meneurs du parti n'en résolurent pas moins d'exploiter le moment, de profiter du souffle de réaction universelle que le 2 décembre avait nécessairement amené avec lui : la *révision de la constitution* devint aussi le mot d'ordre à Berlin, — tant il est vrai que réactionnaires aussi bien que libéraux sont toujours condamnés à imiter la France dans cette bienheureuse Allemagne, si jalouse de son indépendance et de son originalité, si unanime à maudire et à dénigrer « l'ennemi héréditaire ! » Dès janvier 1852, les chambres furent saisies d'une pétition du comte Saurma-Jeltsch, tendant à éliminer de la charte tout ce qui était incompatible « avec les conditions et les *souvenirs* de la Prusse! » et M. Stahl développa à cette occasion tout un système de restauration féodale qui devint le programme d'une grande campagne entreprise en règle et depuis continuée pendant plusieurs années.

II.

Après la victoire remportée par la royauté sur la révolution vers la fin de 1848, la guerre n'avait été déclarée d'abord qu'aux rouges, aux démocrates, et un peu plus tard aux « pharisiens de la démocratie modérée, » selon l'heureuse expression de la presse ministérielle. A la suite de la débâcle d'Olmütz, l'attaque s'était portée sur les constitutionnels, les hommes de Gotha, détestables rhéteurs aux solides poumons. Après le 2 décembre, ce fut le « bourgeois » qui devint le point de mire des assauts: il ne s'agissait plus d'abroger seulement le système constitutionnel, mais bien de changer les bases de toute société moderne, de revenir au-delà de 1808, au-

delà même de 1701, et de rétablir l'ordre équestre (*ritterstand*) dans ses droits antiques et sacrés!...

Ce royaume de Prusse présente encore, à l'heure qu'il est, un bizarre assemblage d'organismes différens qui sont loin de composer un tout homogène, et ne font que se heurter à chaque instant, qu'empêcher tout développement sain et régulier. A côté d'une monarchie constitutionnelle, vous y voyez un état bureaucratique et militaire des plus fortement organisés d'après les principes de l'absolutisme, et les débris d'un régime nobiliaire qui, au milieu du XIXe siècle, entretient les traditions et les institutions les moins respectables du moyen âge. On le croirait à peine, il y a quatre ans encore, dans ce pays si justement orgueilleux de ses lumières et qui porte si fièrement le drapeau de la libre pensée, tout mariage conclu entre un noble et une bourgeoise était illégitime selon le code (1), et l'enfant né d'une telle union déclaré bâtard! Toutefois la noblesse en Prusse a depuis longtemps perdu le caractère d'un grand corps politique, si même elle l'avait jamais possédé. Déjà Frédéric-Guillaume Ier avait déclaré dans son temps aux « oligarques d'un arpent (*acker-oligarchen*) » sa ferme volonté « d'établir la souveraineté comme un *rocher de bronze*, » et le développement ultérieur de la monarchie n'était pas fait pour cultiver dans l'ordre équestre l'esprit aristocratique dans la bonne et digne acception du mot, dans le sens d'une mâle indépendance envers la couronne, d'une défense jalouse de ses propres droits aussi bien que de ceux du peuple. Sans doute les nobles concentraient en leurs mains toutes les charges de la cour, ils étaient favorisés au plus haut point dans l'armée et les emplois civils, ils conservaient des exemptions et exerçaient des droits féodaux assez mortifians pour le bourgeois et le vilain; mais ils durent se plier, comme tous les autres, aux conditions d'un état éminemment militaire et bureaucratique. Ce fut Frédéric-Guillaume IV qui le premier eut la pensée de donner à l'ordre équestre l'apparence d'un corps politique véritable par la création de ses « curies; » mais l'année 1848 emporta ce malencontreux essai comme tant d'autres. L'idée était naïve, à coup sûr, de vouloir fonder maintenant une féodalité puissante après la nouvelle éruption de la démocratie dans cette année 1848, dans un pays dressé depuis si longtemps au régime des capacités de par « l'examen d'état » (*staats examen*), et de chercher les élémens d'une telle création dans une noblesse

(1) Pendant la dernière discussion de la chambre haute sur l'abolition de cette monstrueuse loi, un membre des plus modérés du parti féodal s'étant écrié : « Il sera donc désormais permis que le rejeton d'une famille illustre épouse une fille perdue! — Mais cela est permis déjà aujourd'hui même, répondit avec malice le commissaire du gouvernement, pourvu que la fille perdue soit noble, elle aussi! »

aussi dépourvue d'un grand passé politique que peu importante même par la fortune, primée depuis des siècles par une bou geoisie de beaucoup supérieure en richesse, en lumières et en activité, et qui ne pouvait même racheter son insolence irritante par la grâce et l'esprit qui avaient distingué autrefois les gentilshommes français. Tel fut cependant l'idéal que se proposèrent alors les hobereaux du Brandebourg et de la Poméranie, et auquel ils sont loin d'avoir renoncé encore aujourd'hui. Très influens et remuans près du roi, laissés intacts dans la possession exclusive des hautes fonctions de l'état et des grades supérieurs de l'armée, ils ne dédaignèrent pas non plus de se servir des moyens que leur offraient les détestables inventions de l'esprit moderne, telles que la presse et la tribune. Leur organe principal fut cette fameuse *Gazette de la Croix*, qui donna son nom au parti; elle avait la collaboration de MM. Stahl, de Gerlach et de Bismark-Schœnhausen, et le rédacteur en chef, M. Wagner, put un jour engager une lutte avec M. de Manteuffel lui-même et en sortir vainqueur : feuille bizarre et peut-être même unique en son genre, et qui n'a cessé de prospérer depuis, — *la Quotidienne* et *le Père Duchêne* à la fois des féaux serviteurs de l'autel et du trône, où les doctrines de la grâce divine s'étalent à côté de facéties scabreuses, où la componction béate est toujours voisine de l'injure la plus grossière, où le mysticisme est coudoyé à chaque instant par la mystification. Quant aux luttes livrées à l'esprit moderne au sein du parlement, si M. de Gerlach y défendait les intérêts de la caste avec une dialectique cauteleuse et stridente, M. de Kleist-Retzow avec une fougue qui parfois ne manquait pas d'éloquence, M. de Bismark avec une humeur enjouée qui ne se refusait ni à la trivialité ni même au calembour, ce fut cependant à un roturier qu'appartint l'honneur de devenir l'oracle, le maître de la doctrine et même le chef avoué du parti.

M. Jules Stahl, qu'une mort prématurée (le 10 août 1861) est venue enlever au moment même où la cause qu'il avait préconisée si longtemps allait avoir une recrudescence de faveur après une courte éclipse, — M. Jules Stahl est assurément la figure la plus marquante et la plus curieuse de l'évolution réactionnaire de la Prusse de nos jours. Né à Munich, en 1802, de parens israélites, il avait embrassé de bonne heure la foi luthérienne et acquis un nom dans le monde savant par des travaux diversement appréciés, mais d'une originalité incontestable. Théologien et légiste à la fois, il savait donner aux questions de droit quelque chose d'une onction religieuse, en même temps qu'il prêtait aux discussions théologiques l'esprit contentieux et judaïsant de l'homme de loi. Appelé à Berlin en 1840, à l'avénement de Frédéric-Guillaume IV, pour occuper

une des plus importantes chaires de l'université, il sut vite gagner la faveur du roi, et prit une part active dans les luttes religieuses qui signalèrent les débuts du nouveau règne. Ambitieux, mais profondément maître de lui-même, il se retrouva facilement dans ce monde nouveau pour lui, charma la cour par son esprit brillant et piétiste, et parvint, comme professeur, à retenir par l'éclat du talent un auditoire qui ne s'était d'abord pressé à sa chaire que par curiosité. Son action politique ne commença cependant en réalité qu'à la fin de 1848, alors qu'une série d'articles « sur la révolution et la monarchie constitutionnelle, » émanés de sa plume et publiés dans la *Gazette de la Croix*, inaugura l'habile tactique du parti réactionnaire, qui consistait à accepter le nouvel état de choses en bloc pour le détruire ensuite en détail. Au printemps de 1849, il prenait déjà son siége à la première chambre, et si dès le début il s'y montra très hostile aux idées unitaires qui agitaient alors les esprits au-delà du Rhin, s'il réclamait à haute voix « qu'on redressât au plus vite en Allemagne la colonne renversée du droit, » c'est-à-dire le *Bundestag*, il n'en crut pas moins devoir d'abord user de précautions oratoires envers le nouveau système qui avait prévalu en Prusse : il se dit libéral et déclara « être seulement partisan du gouvernement constitutionnel contre le régime parlementaire. » — « Je veux, j'ai toujours voulu la constitution et le parlement; mais, comme l'équilibre des pouvoirs est impossible par la nature même des choses, je demande que le centre de gravité soit placé dans la puissance du prince, non dans celle de la représentation. » Peu à peu il laissa de côté les ménagemens et leva résolûment le drapeau de la contre-révolution. Pendant douze ans, cet homme au corps frêle, au profil marqué du type oriental, au regard vif et étincelant, se fit le champion de toutes les idées rétrogrades dans l'état et l'église, devint le grand théoricien de la réaction « chrétienne, » et mit des facultés brillantes et une activité infatigable au service de l'ordre équestre. Encore aujourd'hui c'est par le nom de Stahl qu'est désignée la fraction la plus notable et la plus opaque de la haute chambre de Berlin.

Nous n'avons point à exposer ici la doctrine philosophique que le célèbre professeur donnait pour base à son système politique; nous n'insisterons pas non plus sur le vernis de théorie nouvelle qu'il prêtait à des pauvretés prétentieuses. Que M. Stahl eût prêché un « retour » (*umkehr*) dans la science et dans l'état, qu'il eût voulu que la première se pénétrât de foi et le second d'*humilité*, qu'il eût recommandé une « charité *expectante* envers l'individu dissident en matière de foi, mais flétri une tolérance de relâchement et de lâcheté » envers ces mêmes dissidences, dès qu'elles prétendaient

faire un corps et s'organiser en église, qu'il eût défini « le soi-disant progrès comme le grand *procès de dissolution* des temps modernes, » et opposé le principe d'autorité non plus, comme c'est l'usage, au principe de révolution, mais au « principe bien autrement pernicieux de *majorité,* » ce sont là ces jeux d'esprit et parfois même ces simples jeux de mots auxquels est fatalement condamnée toute intelligence en guerre avec la raison du siècle et le droit invincible de la liberté. Tout cela a été dit depuis longtemps par M. de Maistre avec plus de verve, et surtout avec plus de brièveté, ce qui n'est pas un mince mérite assurément dans le domaine du paradoxe. Bornons-nous plutôt à constater l'étrange hasard qui faisait du roturier fils de ses œuvres, du rejeton d'une race déshéritée, le *magister* et le chef d'une cause basée sur le privilége de naissance et les intérêts d'une caste aussi superbe que paresseuse. Hasard seulement, ou peut-être bien fatalité pleine d'enseignement! Les légitimistes en France, et de nos jours, n'ont-ils pas de même emprunté presque tout leur éclat et leur illustration au talent d'un plébéien qui voulut bien les envelopper dans les plis de sa majestueuse éloquence? Il ne manque pas certes encore aujourd'hui d'à-propos ce passage du grand satirique romain (1), où le patricien si orgueilleux de ses ancêtres et se disant volontiers « Cécropide, »—le fils des croisés de ce temps,—est cependant réduit à chercher parmi la plèbe l'orateur puissant, le défenseur de la cause d'une noblesse ignorante! Les *tories* de l'Angleterre n'ont-ils pas, eux aussi, pour *leader* un homme dont le nom seul rappelle déjà la même origine que celle de M. Stahl? Il est juste de dire toutefois que c'est là du reste la seule similitude qu'on pourrait équitablement établir entre la fière phalange que dirige M. Disraeli et les hobereaux du Brandebourg et de la Poméranie,

Que si on voulait maintenant résumer en une vue d'ensemble le travail de la réaction en Prusse après 1848, on pourrait le définir par les trois directions suivantes : il consistait à favoriser l'ordre équestre aux dépens de tous les autres, à mettre le bon plaisir bureaucratique à l'abri de toute revendication de la loi, et à restreindre la liberté des consciences par les prétentions d'une église d'état. Abandon formel de la loi communale au profit des gentilshommes représentés dans les assemblées de districts et de provinces, sup-

(1) Vos humiles, inquis, vulgi pars ultima nostri,
Quorum nemo queat patriam monstrare parentis :
Ast ego Cecropides. Vivas, et originis hujus
Gaudia longa feras : tamen ima plebe Quiritem
Facundum invenies : solet hic defendere caussas
Nobilis indocti...

pression des autonomies des villes par une organisation municipale qui laissait le champ libre à toutes les influences administratives, abolition du jury pour les délits politiques, institution d'une cour exceptionnelle pour les crimes d'état, restitution de la police locale dans les mains de la noblesse de campagne, consécration des majorats, fidéicommis, et des autres établissemens de la féodalité, telles furent les victoires que remporta successivement le parti de la croix sur la société moderne. Bien plus important encore et décisif pour l'avenir fut l'avantage que s'assura le même parti dans l'organisation définitive de la chambre des seigneurs : cette organisation fut tout au profit de l'influence féodale, et elle permit à M. Stahl de faire encore quelques jours avant sa mort, dans la séance de clôture de 1861, la fière déclaration que le nouveau régime parviendrait peut-être à briser ce corps dans sa résistance, mais jamais à le faire plier. Si la réaction ne put cependant atteindre complétement à l'idéal gothique qu'elle avait rêvé, si elle ne réussit même pas à supprimer la charte, quoique le comte de Saurma-Jeltsch en eût fait un jour la proposition formelle au sein du parlement, cela tint sans doute à la force des choses, plus grande que l'habileté des courtisans, plus grande même que la fureur aveugle des factions; mais cela tint aussi en partie, — chose curieuse, — au peu de résistance que les Stahl, les Gerlach, etc., rencontraient de la part de la représentation nationale, et ici quelques explications sont nécessaires. A la suite du coup d'état de 1848, qui dispersa la chambre constituante de Berlin, les démocrates, déçus dans leurs espérances d'une république entourée d'institutions monarchiques, les patriotes allemands, blessés du refus opposé à l'acceptation de la couronne impériale, les libéraux avancés, qui ne voulaient pas reconnaître à la royauté le droit d'octroyer une charte même libérale, en un mot toutes les fractions qui sont parvenues avec le temps à composer le grand parti du progrès (*fortschrittspartei*) voulurent rester étrangères aux chambres, convoquées bientôt après, au parlement d'Erfurt et à toutes les législatures suivantes; elles se tinrent systématiquement à l'écart de toutes les élections, et persistèrent dans cette attitude d'abstention jusqu'au commencement de l'année 1862. Seuls, les constitutionnels modérés ne suivirent pas cet exemple; mais, réduits à leurs propres forces, ils ne purent lutter qu'avec désavantage contre le parti féodal, fortement organisé aussi bien dans les comices que dans le parlement; ils perdirent du terrain à chaque renouvellement de législature (1852 et 1855), et la tâche de défendre les principes de la liberté fut dévolue en dernier lieu à la fraction Bethmann-Hollweg, qu'on pourrait nommer la fraction de la bureaucratie éclairée, qui avait elle-même commencé par faire chorus avec les

ultras, mais s'était ensuite détournée de leur programme excessif pour se constituer en un groupe à part. Les partisans sincères du régime représentatif, tels que MM. de Vincke, Camphausen, ne formèrent plus qu'un brillant état-major sans armée, et ne purent qu'apporter leur contingent de temps à autre aux forces commandées par M. de Bethmann-Hollweg, ou les entraîner avec soi dans des occasions bien plus rares encore.

Si blâmable à coup sûr, si peu politique que pourrait paraître en théorie la conduite des progressistes, on ne saurait cependant nier qu'au point de vue pratique leur abstention n'ait eu d'heureux effets, n'ait sauvé l'existence, nominale du moins, du système représentatif. Il n'est pas douteux que la participation des fractions avancées aux luttes parlementaires de 1850-1858 aurait amené une nouvelle catastrophe; une plus forte pression sur la détente aurait fait éclater la machine : la crise actuelle, à laquelle a si puissamment contribué le triomphe des progressistes dans les élections de 1862, ne le prouve que trop. Tel qu'il était alors, le régime constitutionnel parut assez peu gênant et même assez maniable pour qu'on lui épargnât le coup de grâce ou le coup d'état, et pour qu'on s'évitât à soi-même le désagrément du parjure. On laissa subsister ce corps législatif précisément parce qu'il n'était qu'une ombre. Déjà au commencement de 1852 M. de Manteuffel faisait au parlement la caractéristique déclaration que, « tandis que partout ailleurs, à droite et à gauche, les chartes écloses au milieu de l'agitation révolutionnaire étaient violemment rejetées par-dessus le bord, la Prusse avait encore heureusement assez de santé et de vigueur pour *repousser d'elle-même* tout ce qui dans la constitution est nuisible à son organisme. » Peu à peu les hommes du gouvernement en étaient venus en effet à la conviction que les chambres, dans les conditions qui leur avaient été faites, présentaient une utile « institution de crédit, » un « établissement d'assurances » bon à conserver au prix même de quelques discours d'opposition qu'on appelait dédaigneusement des « monologues oratoires, » et avec la réserve expresse de « nullifier (*nullificiren*) les lois désobligeantes, » selon le mot heureux de M. de Gerlach. On ne saurait trop méditer cette étrange circonstance : c'est grâce surtout à l'abstention des constitutionnels que la constitution prussienne a pu exister de nom sous Frédéric-Guillaume IV et revivre de fait sous Guillaume Ier, comme c'est grâce aussi à leur intervention qu'elle est de nouveau mise en péril de nos jours. Contrairement au préjugé général, la république n'est parfois possible qu'en l'absence des républicains.

C'est au milieu de ces sourds débats entre les « oligarques d'un arpent » et les défenseurs d'une « vieille Prusse » étayée d'une nou-

velle institution de crédit que se produisit brusquement la complication politique à coup sûr la plus grave de ce siècle depuis les guerres de l'empire. Cette complication devait exercer une influence décisive sur la marche générale des affaires contemporaines. Aujourd'hui les origines et les péripéties du conflit se sont, il est vrai, un peu effacées dans le lointain, et la France, par une diplomatie dont il est quelquefois difficile de comprendre les fins énigmatiques, semble s'attacher à défaire sur le Bosphore tout ce qu'elle y avait fait, il y a quelques années, au prix de sacrifices énormes. En de telles circonstances, on est assez généralement enclin à déprécier les résultats obtenus par les victoires de l'Alma et de Sébastopol, à les nier même, à regarder la campagne de 1854 comme la plus improductive des entreprises de ce genre. Et cependant les esprits politiques seraient singulièrement aveugles, les libéraux de l'Europe surtout singulièrement ingrats, s'ils ne saluaient cette date comme l'une des plus heureuses et des plus fécondes de l'époque où nous vivons. Sans doute l'action des alliés de 1853 n'a pas réalisé les espérances qu'avaient pu concevoir des hommes non moins clairvoyans peut-être que généreux : ils se sont obstinés à attaquer l'ennemi par le côté le moins vulnérable et au nom du principe le plus étroit; ils ont évité avec un soin trop craintif tout ce qui pouvait passionner sympathiquement la lutte, lui donner une portée enthousiaste et morale, lui prêter une idée de justice et d'humanité. Ils n'ont pas même atteint le but immédiat de leur effort, qui était d'assurer pour l'avenir l'existence de l'empire ottoman, et rien ne témoigne mieux du caractère peu déterminé de l'entreprise que l'embarras même qu'éprouve la postérité en voulant fixer seulement le nom de ce qu'elle appelle tantôt la guerre d'Orient, tantôt la guerre de Crimée. Il n'importe cependant : cette guerre n'en a pas moins eu des conséquences aussi grandes que salutaires : si elle n'a rien fait pour la solution de la question d'Orient, elle a délivré l'Occident de la prépondérance humiliante de la Russie.

Qu'on veuille bien se reporter par la pensée à cette époque d'avant 1853; qu'on veuille se rappeler le poids dont pesait le cabinet de Saint-Pétersbourg sur toutes les affaires du monde, l'espèce de fascination qu'exerçait sur les esprits le grand pontife de l'absolutisme, qui, après avoir dompté la Hongrie, put, dans un manifeste célèbre, lancer à l'Europe ce superbe défi : « Humiliez-vous, nations! Dieu est avec nous! » Ce n'est pas seulement en Allemagne que se faisait sentir alors l'omnipotence du tsar, menaçante pour toute cause libérale, dangereuse pour l'équilibre européen : on l'entrevoyait jusque dans des états autrefois plus soucieux de leur dignité, plus attachés aux principes d'une politique indépendante et généreuse, et il

suffit de citer à ce propos un fait peut-être un peu trop oublié maintenant. Il se trouva un jour, dans ce temps où tout pliait devant la Russie, un gouvernement qui osa refuser de livrer à la vengeance moscovite des réfugiés, des généraux illustres, comme Bem et Dembinski, qui avaient cherché asile sur son territoire après la campagne de Hongrie; il déclarait même aimer mieux courir les chances d'une guerre que d'enfreindre les lois de l'hospitalité, et celui qui prenait ainsi fièrement la cause de l'humanité, c'était un gouvernement barbare et musulman. Or, lorsque la nouvelle de cette déclaration du sultan fut arrivée à Paris, les chefs du grand parti de l'ordre, les représentans éminens de la nation la plus civilisée et la plus chrétienne, firent une démarche collective auprès de M. de Kisselev pour le prier d'engager son auguste maître à se désister de sa demande impérieuse, à ne pas risquer la paix du monde par une volonté trop obstinée... Eh bien! ce sera l'éternel honneur, le mérite inappréciable des alliés de 1853, d'avoir d'un coup rompu le charme pernicieux et énervant exercé si longtemps par le tsar Nicolas, d'avoir réduit la puissance russe à sa valeur réelle, rendu à l'Europe sa liberté d'action et brisé la sainte-alliance, qui s'était renouée plus forte que jamais à la suite de l'ébranlement de 1848. Si l'affranchissement de l'Italie est devenu une œuvre possible, si les idées constitutionnelles reprennent de nos jours leur vigueur malgré tous les obstacles, si la Russie elle-même est forcée, pour se recueillir et pour regagner le terrain perdu, de se déclarer libérale, c'est surtout à la guerre d'Orient qu'il faut en rapporter l'honneur. Cette guerre a mis fin au déplorable abaissement des esprits et au règne exclusif du brutal instinct de conservation mesquine qui avaient été jusqu'alors les tristes conséquences de la catastrophe de février.

Il faut rendre cette justice au parti de la croix, qu'il comprit tout de suite et à l'origine la vraie portée de ces complications orientales et adopta aussitôt une attitude conforme à ses vues et à ses principes. Tandis que les libéraux de la Prusse, ceux-là du moins qui, agissant dans les chambres et composant la fraction Bethmann-Hollweg, pouvaient exercer quelque influence sur la marche du gouvernement, étaient partagés au début entre une antipathie décidée contre la Russie et une défiance inquiète et puérile à l'égard de la France, les Stahl, les Gerlach et les Dohna se rangeaient résolûment du côté du tsar, et concédaient tout au plus que la protection accordée à la politique de Saint-Pétersbourg prît les apparences d'une neutralité armée. Peu à peu cependant l'opinion du pays commençait à se prononcer énergiquement dans le sens de l'Occident. Ce ne furent pas seulement les libéraux qui appelèrent de tous leurs vœux un affranchissement de la tutelle russe; les diplomates et les

hommes d'état éclairés. MM. de Bunsen, de Pourtalès, d'Usedom, le général de Bonin, ministre de la guerre, partageaient des sentimens pareils, et bientôt on apprit avec satisfaction que le prince de Prusse lui-même, l'héritier présomptif, était à la tête de ce groupe d'élite qui demandait à profiter des circonstances et à recueillir les fruits d'une coopération si ardemment désirée par les puissances occidentales. Les alliés attachaient en effet un prix immense à l'accession de la Prusse : la position géographique de cet état eût permis d'attaquer la Russie par le vrai défaut de sa cuirasse, eût permis de poser même la question de la Pologne, et il est avéré maintenant que l'Autriche aussi bien que la Suède faisaient dépendre de cette dernière circonstance leur participation active et résolue à la guerre contre la Russie. Si la perspective d'une pareille œuvre de réparation et de justice était peu faite pour toucher la cour de Berlin, — hélas! peu faite même pour émouvoir les peuples germains, égoïstes jusqu'à l'imprévoyance, — il y avait pour la monarchie de Frédéric le Grand des intérêts plus proches et plus directs qui devaient la pousser à l'action. Le cabinet de Vienne s'était promptement décidé à cette fameuse « ingratitude » prédite depuis longtemps par M. de Schwarzenberg et prêtait aux alliés un concours au moins diplomatique, tandis que les petites cours allemandes, les ministres des états secondaires, comme MM. de Beust, de Pfordten (1), nouaient des intrigues sans fin en faveur de la Russie ; il y avait donc pour Frédéric-Guillaume IV une position avantageuse à prendre en vue des annexions possibles et tant convoitées. Un état, du reste, qui prétendait toujours être compté pour une grande puissance et qui avait de plus à se relever de la défaite de Bronzell et d'Olmütz, ne pouvait se tenir à l'écart dans un grand conflit européen, et bien longue serait encore la liste des motifs qui auraient dû engager la Prusse à marcher de concert avec les alliés. Le gouvernement de Berlin semblait à un moment donné vouloir suivre cette voie en effet; il se mêlait activement des transactions diplomatiques qui essayaient d'abord d'empêcher l'explosion décisive ; avant tout, il commença par le commencement ordinaire, par une demande au parlement d'un crédit de 30 millions de thalers, « dans des desseins militaires (*militaerische zwecke*). » Un fait peut servir à montrer jusqu'où allait la déférence du parti de la croix pour la représentation nationale : c'est que, dans le débat engagé sur cette demande de crédit, M. de Gerlach invita insolemment la chambre à émettre la déclaration expresse « qu'elle n'entendait rien aux affaires extérieures. » Un autre

(1) Par une singulière manie, on s'obstine toujours à considérer ces ministres comme les représentans du vrai « libéralisme » allemand malgré leur conduite d'alors, malgré une conduite analogue qu'ils tinrent depuis et pendant la guerre d'Italie.

fait également caractéristique pour l'esprit et la composition de la chambre d'alors, c'est que M. de Vincke n'y put réunir que vingt voix pour son amendement, qui accordait le crédit sous la clause d'une marche commune avec les alliés : le gouvernement déclara vouloir garder « la main libre! » Cette *politique de la main libre*, raillée si amèrement en Allemagne alors ainsi que plus tard pendant la guerre d'Italie, consistait à n'avoir aucune résolution énergique, à prétendre tenir dans sa main la clé de la situation et à se laisser mettre finalement à la porte. Le gouvernement lui-même eut si peu de raisons de se féliciter de sa conduite, qu'à la législature suivante il fit tous ses efforts pour empêcher une adresse; on déclara sans ambages que c'était le désir personnel du roi que le discours du trône fût laissé sans réponse! A mesure que les événemens se développaient, le cabinet de Berlin reculait en effet de plus en plus devant toute décision; les Bunsen et les Usedom furent écartés des affaires. Seul, M. de Manteuffel resta en place, mais au prix des plus humilians démentis qu'il dut se donner à lui-même, et le roi finit par répéter l'ingénieuse formule inventée par les hommes de la croix, « qu'un état chrétien ne pouvait décemment prendre la défense du croissant. » Il est inutile d'entrer ici dans le détail des intrigues ourdies alors à Potsdam et à Charlottenbourg; la *Revue* a publié dans le temps à ce sujet des révélations qui causèrent une grande émotion en Allemagne et qui ne laissent pas encore d'être curieuses, même aujourd'hui (1).

Après avoir fait tous leurs efforts pour gagner la Prusse à leur cause, les alliés finirent par se lasser, par lui témoigner leur mauvaise humeur, par l'éconduire plus ou moins poliment des délibérations où elle n'avait rien à faire, et l'irritation qui s'ensuivit, et qui fut encore augmentée par la prépondérance que sut habilement prendre l'Autriche dans toutes ces mêlées, servit de prétexte au parti féodal pour redoubler de récriminations, pour conseiller même une action commune avec le tsar. Il y eut un moment où la *Gazette de la Croix* prêchait ouvertement une guerre contre les mécréans du Bosphore, de la Seine et de la Tamise. L'histoire tiendra peut-être un jour compte à M. de Manteuffel d'avoir au moins résisté victorieusement à cette dernière folie, d'avoir empêché ce que le général de Bonin, avec une franchise militaire qui fut durement punie par la cour, osa appeler en pleine chambre « une œuvre de suicide. » Il y a cependant des gens qui prétendent que la mort subite de l'empereur Nicolas fut pour beaucoup plus que la résis-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1854, *la Prusse, la cour et le cabinet de Berlin dans la question d'Orient.*

tance du ministre dans l'avortement du projet caressé par MM. de Gerlach. La nouvelle de cette mort jeta la consternation dans le parti féodal; les dames de la cour portèrent ostensiblement à leur cou le portrait de « l'impérial martyr » en guise d'amulette, et le cabinet de Berlin saisit cette occasion de proposer aux alliés une médiation qui fut repoussée avec un dédain à peine déguisé. Quand arriva enfin l'époque des conférences de paix à Paris, les hauts contractans furent d'accord pour tenir la Prusse éloignée des débats aussi longtemps que possible; ils ne l'admirent qu'après être convenus de tous les points principaux, comme s'ils n'avaient besoin que de sa signature, et l'Allemagne, humiliée et frémissante, n'eut pas tort, à certains égards, de comparer le voyage de M. de Manteuffel à Paris en 1856 à celui qu'il fit cinq ans auparavant à Olmütz.

Tel fut le rôle dérisoire joué par une grande puissance, par cette monarchie de Prusse, dans la plus grave des affaires contemporaines du monde, dans cette même crise européenne où un petit état au-delà des Alpes avait su prendre une attitude si habile, si résolue, et tenter cette fortune qui n'a cessé depuis de lui témoigner ses faveurs. Pourquoi l'historien de la Prusse constitutionnelle est-il toujours amené, et presque malgré lui, à opposer dans toute grave occasion le gouvernement de Turin à celui de Berlin, à illustrer tout revers sur les bords de la Sprée par un succès sur les bords de la Doire? Avec quel empressement, avec quelle fièvre d'action le Piémont s'est-il jeté dans cette guerre d'Orient! La précipitation fut si grande qu'il en oublia même les simples convenances diplomatiques, et que ses soldats voguaient déjà vers la Crimée avant qu'il eût encore pensé à notifier à la Russie son hostilité. Il était bien question des règles de Vattel ou des scrupules chrétiens sur un secours prêté aux mécréans! Il s'agissait tout simplement de faire acte de vie, de s'unir aux intérêts de l'Occident et de figurer dans une grande entreprise européenne. Aussi le Piémont recueillit-il bien vite les fruits d'une politique qui n'avait de l'étourderie que l'apparence : ses régimens luttèrent avec honneur à côté des plus vaillantes armées de l'univers, et acquirent le droit de répondre par le souvenir de la Tchernaïa à la pensée poignante de Novare; son nom retentit dans toutes les bouches, et bientôt son plénipotentiaire prit place à côté de celui de l'Autriche dans un congrès réuni pour délibérer de la paix du monde. Tandis que M. de Manteuffel discutait encore sur le mode de son admission aux conférences de Paris, M. de Cavour y siégeait déjà depuis longtemps, prenait la parole sur les points les plus importans de la politique générale; il put même, bonheur immense et presque inespéré, plaider devant le tribunal du monde les

droits de la grande patrie commune, et poser les premiers jalons de la question italienne...

III.

Si la guerre d'Orient n'a laissé d'autre trace dans la politique extérieure de la Prusse qu'une agitation stérile et décevante, elle n'en marque pas moins une mémorable époque dans l'histoire intérieure du même pays, car c'est d'elle que date pour ainsi dire l'avénement du prince de Prusse dans l'opinion publique. Le frère de Frédéric-Guillaume IV ne fut placé nominalement à la tête du pouvoir qu'à la fin de 1857, et réellement qu'une année plus tard. Ce n'est enfin qu'au commencement de 1861 qu'il prit le titre de roi; mais il régna sur les esprits dès 1854, et la nation l'acclama alors comme le représentant de ses véritables intérêts, comme la promesse d'un meilleur avenir. Elle lui sut gré de l'attitude qu'il avait prise dans les complications orientales, de la politique décidée et anti-russe qu'il n'avait cessé de recommander; elle lui sut gré surtout de la disgrâce qu'il encourut pour cette cause auprès du parti féodal, disgrâce où furent enveloppés aussi ses amis, des hommes tels que MM. de Bonin, de Bunsen, d'Usedom. Le pays saisit la première occasion de témoigner ses sentimens envers l'héritier présomptif, et des manifestations significatives eurent lieu le 11 juin 1854, anniversaire du mariage du prince. Quatre-vingt-dix députations, venues de tous les points de la monarchie, lui apportèrent de riches présens; les premiers peintres allemands rivalisèrent de zèle et de talent pour offrir au couple auguste un album magnifique. Le soir, la capitale était illuminée, et le prince, accompagné de sa femme et de ses deux enfans, assistait à une fête donnée en son honneur par la ville de Berlin, où se trouvaient réunis près de trois mille notables; les autres membres de la famille royale s'étaient abstenus de paraître à cette solennité. Ce n'est pas toutefois que le prince de Prusse eût voulu faire au gouvernement une opposition déloyale et subversive : seulement son attitude donnait raison à ceux qui le croyaient peu favorable aux tendances en honneur à la cour; il se tint désormais loin des affaires et fixa son séjour dans les provinces rhénanes. Il ne put cependant empêcher que l'opinion libérale ne reportât vers lui ses regards. Ne comptant plus triompher du courant contraire tant que Frédéric-Guillaume IV occuperait le trône, elle ajourna résolûment ses espérances et son action à une époque vraisemblablement prochaine et nécessairement liée au nom du prince royal.

Dans cet état de lassitude à la fois et d'attente, le pays semblait

donc vouloir renoncer à des efforts pour le moment sans but, et il assista avec une extrême indifférence au renouvellement de la législature pour les années 1855-1858. Ce ne furent plus seulement les libéraux avancés, les démocrates, en un mot les « progressistes, » qui pratiquèrent cette fois le système d'abstention : les constitutionnels modérés eux-mêmes ne montrèrent aucun empressement au scrutin, et leur chef, M. de Vincke, l'orateur éminent qui jusque-là était resté courageusement sur la brèche malgré des mécomptes sans nombre, prétexta des affaires de famille pour refuser toute candidature. Ainsi privée de la plus grande illustration parlementaire de la Prusse, la nouvelle législature s'enrichit en revanche de M. Wagner, rédacteur en chef de la *Gazette de la Croix*, et de bien d'autres célébrités du *Treubund*. Frédéric-Guillaume IV eut enfin, lui aussi, sa chambre introuvable, composée de quatre-vingt-dix « propriétaires équestres, » de quatre-vingts conseillers de district (*landraethe*), de cent quarante officiers de l'armée et d'un chiffre égal d'employés divers; le seul embarras que pouvait naturellement causer une représentation nationale si heureusement combinée ne fut plus que l'excès même de son zèle, la trop grande ardeur de sa foi monarchique et féodale. Ce n'était plus en effet que contre les empiètemens du parti de la croix qu'avaient désormais à se défendre les serviteurs officiels du gouvernement. Ce fut M. de Manteuffel, « l'homme d'avant le déluge » (comme l'avait appelé un jour M. de Vincke), le ministre du coup d'état, qui dut prendre parfois en sa main la cause de la société moderne,— telle au moins que la comprenait et la maniait volontiers la bureaucratie, — contre les idées bien plus antédiluviennes des « oligarques d'un arpent. » La lutte offrit même un jour un caractère singulièrement dramatique et saisissant, alors que M. Hinckeldey, directeur-général de la police, succomba dans un duel contre M. de Rochow, jeune officier membre de la chambre des seigneurs, et que tout le pays s'associa avec sympathie, avec passion même, à la douleur d'une famille. C'était cependant un homme bien peu populaire à coup sûr que ce chef de la police de Berlin, dont le zèle pour la cause de l'ordre était allé assez souvent jusqu'à la dureté; mais on le connaissait comme fonctionnaire intègre et incapable de complaisance envers une coterie triomphante, on savait que la catastrophe avait été amenée par un incident à un bal de la cour, ourdie par tout un parti : on vit quelque chose de symbolique dans cette balle « féodale » venant frapper le représentant honnête d'une bureaucratie égalitaire, — et les démocrates eux-mêmes se surprirent à regretter un mort qui n'avait cessé de les malmener quelque peu de son vivant.

Vers la même époque eut lieu un autre incident qui excita également et au plus haut point l'opinion publique. Cette fâcheuse affaire de Techen et de ses complices, accusés de vols de dépêches, n'a jamais été bien éclaircie; mais ce qu'on en a pu apprendre dans le temps laissa entrevoir un tissu inextricable d'intrigues qui se tramaient dans l'entourage du roi. On sut que les serviteurs du monarque s'espionnaient mutuellement, que M. de Gerlach faisait dérober des documens à M. de Manteuffel, et que M. de Manteuffel ne reculait pas devant des moyens peu avouables afin d'avoir le cœur net au sujet de certains plis mystérieux qui arrivaient de l'étranger directement au roi par l'entremise de M. de Gerlach. Ce pauvre « bourgeois » de Berlin et de Kœnigsberg, tant maltraité depuis une certaine époque, ne comprit plus rien à une « chevalerie » qui se jouait si lestement des préceptes de la simple loyauté, et il eut encore à gémir sur la perte de sa dernière illusion au sujet de la proverbiale incorruptibilité de l'employé d'état en Prusse. Il gémissait aussi, et depuis longtemps, sur l'esprit piétiste et intolérant qui envahissait de plus en plus l'église, et sur l'étrange interprétation que subissait l'article 15 de la charte (qui stipulait la liberté de toute communauté religieuse) tantôt de la part du ministre des cultes, M. de Raumer, tantôt de la part du « conseil supérieur ecclésiastique » (*oberkirchenrath*), institué dès 1850. M. Stahl, qui faisait partie de ce conseil, ne voulait aucunement attenter à la liberté de conscience; mais, « la conscience étant essentiellement une chose individuelle, » il s'agissait de savoir, disait-il, si une communauté pouvait réellement prétendre à une conscience religieuse, alors surtout qu'elle n'avait en sa faveur ni la révélation divine ni la tradition historique! Les dernières années du règne de Frédéric-Guillaume IV furent, à l'instar des premières, signalées principalement par des luttes acharnées de théologie qui eurent même leur retentissement à l'étranger. La polémique devint surtout ardente et grave alors que contre les doctrines inquisitoriales de M. Stahl parurent les *Signes du Temps* du docteur Christian Josias Bunsen, le savant célèbre, l'ancien ami du roi, l'ancien ambassadeur à Londres, qui avait dû quitter le service à la suite de la disgrâce de l'héritier présomptif, et c'est ainsi que la discussion religieuse servit à ramener par un autre côté l'attention publique vers le prince royal, qu'on savait peu favorable aux tendances piétistes.

Enfin, et pour résumer les faits principaux des derniers temps du règne de Frédéric-Guillaume IV, il nous reste encore à mentionner la malencontreuse échauffourée de Neuchâtel (septembre 1856), qui faillit un moment devenir une grave question européenne. Dérision amère du sort! le monarque qui avait refusé la couronne impériale,

subi l'humiliation de Bronzell et d'Olmütz, assiste l'arme au bras à la guerre d'Orient, pensa un jour risquer la paix du monde pour la défense de droits dont aucun de ses sujets ne se souciait! Il demanda aux états du sud de l'Allemagne la permission de faire marcher ses troupes à travers leur territoire. Déjà les officiers à Potsdam se réjouissaient à l'idée d'une croisade contre les républicains de la Suisse, déjà l'ordre de la mobilisation de l'armée était signé, et les chambres se préparaient à recevoir le coup d'une nouvelle demande de crédit, quand fort heureusement la France intervint pour tirer le cabinet de Berlin d'un embarras où le grotesque le disputait au tragique. Tandis que l'Autriche ne laissait pas échapper l'occasion de narguer un peu sa rivale en Allemagne, tandis que lord Palmerston faisait durement sentir sa rancune à la puissance restée neutre pendant la guerre de Crimée, l'empereur Napoléon profitait de la circonstance pour se montrer généreux, et le fils de vingt-quatre électeurs et rois entrait alors avec le « parvenu » dans une correspondance intime et affectueuse, pleine d'épanchement et de gratitude, au sujet de « cette *mélancolique* affaire de Neuchâtel. » Mélancolique ou non (les Allemands lui donnaient un autre nom), cette affaire fut la conclusion on ne peut plus significative d'un règne où le romanesque avait toujours joué un si grand rôle. Quelques mois après en effet se révélèrent déjà chez le roi les premiers symptômes de cette triste maladie qui, cachée d'abord avec soin au public, ne put cependant rester longtemps un secret pour le pays. Ce n'est pas assurément un témoignage médiocre pour le caractère moral et l'esprit monarchique du peuple prussien que la nouvelle de cette catastrophe n'ait éveillé d'abord chez lui qu'un profond sentiment de compassion pour l'auguste patient. Il sut respecter la douleur de la famille royale, et consentit à subir pendant toute une année une véritable fiction de gouvernement. A la longue pourtant, une telle situation devenait intolérable; une grande puissance ne pouvait demeurer indéfiniment dans un tel provisoire, et M. de Manteuffel n'était pas certes un Pitt capable de suppléer par son génie à l'éclipse de la raison royale. Les intérêts de l'état aussi bien que ceux de la liberté, si longtemps en souffrance, réclamaient l'avénement d'un nouveau chef. L'agitation augmenta de jour en jour, la discussion devint passionnée et amère, et c'est avec une joie immense que le pays apprit enfin l'installation régulière d'une régence (7 octobre 1858).

Et cependant les précédens du prince royal étaient loin de rassurer complètement le public à l'égard de ses penchans constitutionnels. Aujourd'hui surtout que les espérances conçues à l'avénement du régent ont été si fortement ébranlées par l'appel fait au

concours de M. de Bismark, on est d'autant plus porté à interroger un passé oublié jusqu'ici presque à dessein, qu'une publication récente en est venue réveiller singulièrement les souvenirs et apporter des détails inédits sur cette époque déjà reculée. Le *journal* de M. de Varnhagen von Ense, — le Dangeau libéral, hargneux, compromettant au plus haut degré, aimable en somme, de la cour de Berlin, — ce *journal* posthume a eu dans ces derniers temps un véritable succès d'à-propos. Pour n'apprendre rien d'essentiellement nouveau et d'inattendu sur les antécédens de Guillaume Ier, il n'en a pas moins ajouté quelques traits curieux au tableau. Il n'est pas douteux que le prince de Prusse n'eût fait une opposition énergique aux velléités libérales qui signalèrent les débuts du règne de 1840. Il s'était fait élaborer des *mémoires à consulter* qui établissaient son droit de *veto* dans tout changement des lois fondamentales de l'état. Le bruit d'une protestation formelle déposée en son nom et en celui de ses descendans contre tout projet de constitution trouva un moment du crédit jusqu'au sein du ministère. Enfin il ne donna son consentement à la patente du 3 février 1847 que sous la réserve expresse qu'il y aurait une chambre haute, que les états ne statueraient pas sur le budget et ne s'occuperaient jamais des affaires étrangères : ces conditions ne furent acceptées par le roi qu'après une longue discussion en conseil. Aussi l'impopularité de l'héritier présomptif fut-elle grande avant la révolution de 1848; pendant le fatal mois de mars de cette année, c'est contre lui surtout que se déchaîna la fureur des habitans de Berlin, qui lui attribuaient (et à tort) l'ordre donné aux troupes de faire feu sur le peuple. Il dut alors quitter le pays pour une « mission » à Londres, et la multitude ne se refusa point la satisfaction d'inscrire sur le palais du fugitif les mots de *propriété nationale*. Revenu d'Angleterre après le triomphe de la réaction, le prince se fit remarquer par l'empressement qu'il mit à se placer à la tête des troupes pour aller étouffer dans le pays de Bade une insurrection ridicule, et on sait déjà les « circonstances militaires » qui l'empêchèrent d'assister à la séance du 6 février 1850, où le roi prêta serment à la charte. Il est juste néanmoins de dire que, dans l'opposition faite longtemps par l'héritier présomptif aux tendances libérales de son frère, il entra peut-être autant de bon sens et de méfiance légitime de l'esprit romanesque du roi que d'aversion, en apparence incurable, contre les principes modernes. On ne saurait dans tous les cas contester la justesse de l'objection suivante adressée un jour par ce prince à Frédéric-Guillaume IV : — Comment pouvait-il sérieusement penser à laisser discuter le budget par des chambres, lui qui s'irritait déjà du moindre refus opposé à son ca-

price? — De même on serait presque tenté de reconnaître une assez juste appréciation du cœur humain, une prévoyance sensée de l'avenir, et jusqu'à un soin par trop intelligent et bien entendu de son propre intérêt, dans un autre avis que l'héritier présomptif donna au roi vers 1844. Il lui déclarait alors franchement qu'il le croyait peu propre à devenir un monarque constitutionnel, et ne lui prédisait d'un pareil essai que des mécomptes et des déboires; il lui conseillait plutôt d'élaborer une charte, de la déposer aux archives, et de la léguer comme sa volonté suprême à son successeur, qui serait beaucoup plus apte à s'accommoder des exigences d'un pareil régime.

Si grande cependant qu'avait pu être un jour la répulsion du prince royal pour la cause du progrès, ses sentimens n'en subirent pas moins avec le temps une modification notable. Notre époque a vu des conversions beaucoup plus étranges et bien moins honorables, hélas! et les malheureuses influences qui prévalaient de plus en plus à la cour de Potsdam étaient du reste bien faites pour détourner un esprit sensé et honnête d'un ordre d'idées si tristement représenté, si déplorablement exploité, et l'engager dans des voies nouvelles. M. de Bunsen lui-même n'avait-il pas compté d'abord parmi les piétistes? n'avait-il pas longtemps passé pour l'inspirateur de Frédéric-Guillaume IV dans les affaires ecclésiastiques, pour le grand promoteur d'une espèce de *high-church* prussienne, — et n'avait-il pas fini cependant par prendre énergiquement la défense de la liberté religieuse contre M. Stahl, par se trouver en dernier lieu presque en communion d'idées et de sentimens avec M. Renan? Des affections et des considérations de famille avaient contribué, elles aussi, à créer au prince de Prusse une situation à part. L'estime et la tendresse dont Frédéric-Guillaume IV entourait sa femme ne la consolaient pas toujours de la stérilité dont elle était frappée, et la vue d'une belle-sœur mère heureuse des enfans désignés pour la couronne, appelée elle-même probablement à occuper un jour le trône, amena des froissemens et des irritations que ressentait vivement l'épouse de l'héritier présomptif. La princesse Augusta n'était pas d'humeur à supporter certaines piqûres. Issue de cette maison de Weimar qui s'était toujours distinguée par son goût pour les arts et les plaisirs de la vie, elle eut de bonne heure des connaissances, des amitiés à elle, et une attitude assez différente du train ordinaire de la cour pour ressembler parfois à une divergence recherchée avec intention. Il est évidemment dans la destinée de toute opposition libérale de nos jours d'avoir sa phase « polonaise, » hélas! passagère : la princesse de Prusse ne manqua pas non plus au programme; mais les idées constitutionnelles et unitaires de l'Allemagne offrirent

bientôt un champ d'action autrement vaste et attrayant à son esprit vif, remuant et altier. Elle chercha ses relations de ce côté, et si dans les derniers temps elle témoigna une faveur si marquée à M. de Schleinitz, c'est surtout, dit-on, à cause de l'ardeur que portait cet homme d'état dans la question allemande. De pareilles dispositions d'une épouse sincèrement aimée durent exercer à la longue leur influence naturelle sur le prince de Prusse, et ils eurent bientôt tous les deux une idée favorite, et qui, pour n'être probablement au fond qu'un arrangement de famille, n'en sembla pas moins l'indice d'une communauté de vues en politique. Ils caressaient dès longtemps le projet (réalisé depuis en 1857) d'unir leur fils aîné à la fille de la reine Victoria. Or tout ce qui resserrait les liens entre la Prusse et l'Angleterre libérale et protestante ressemblait à une avance faite à l'opinion populaire, et risquait de déplaire à la cour. En effet, pendant que le *Times*, dans une de ces boutades que lui arrachait l'attitude irrésolue de la Prusse au moment des complications orientales, déconseillait à la « gracieuse reine » de confier sa fille à un pays qui méritait si peu le respect et la sympathie, « et qui allait évidemment au-devant d'une terrible catastrophe, » certains courtisans de Potsdam demandaient de leur côté avec une incroyable naïveté s'il était bien digne de la maison de Hohenzollern de se lier par le sang avec une dynastie qui n'était souveraine qu'à demi et tenue en dépendance par une chambre des communes! Enfin les allures piétistes de jour en jour plus prononcées dans l'entourage du frère royal, et qui ne manquaient certes pas d'hypocrisie, ne laissèrent point de rebuter une nature honnête qui se piquait même d'une franchise et d'une rudesse de soldat, et c'est ainsi que se combinèrent des influences diverses pour détacher peu à peu le prince de ses anciennes amitiés et pour amener une rupture devenue patente dans la crise de 1854. Aussi la camarilla mit-elle tout en œuvre pour empêcher l'héritier présomptif d'exercer le pouvoir après la déclaration de la maladie du roi (octobre 1857).

On raconte d'étranges choses sur le complot qui fut ourdi vers cette époque au sein du parti de la cour, afin de retenir à toute force dans les mains des fidèles les rênes de l'état, qui allaient leur échapper. Les défenseurs à outrance du principe monarchique étaient assez près de sacrifier alors la rigueur de ce principe même à leur rancune et à leur méfiance, et on alla jusqu'à poser la question du partage de la prérogative royale!... Pendant toute une année, le prince de Prusse eut la plus ingrate et la plus difficile des positions; il exerça nominalement le pouvoir en vertu d'une prorogation royale renouvelée de trois mois en trois mois, tandis que la direction véri-

table des affaires appartenait toujours à un parti qui lui était profondément hostile et qui paralysait toutes ses intentions. Son bon sens et sa droiture, fortement appuyés par l'opinion publique, finirent cependant par triompher, et un décret du 9 octobre 1858 le chargea « d'exercer l'autorité souveraine sous la seule responsabilité devant Dieu, selon sa science et conscience. » Dans cette dernière volonté, Frédéric-Guillaume IV ne parla que de la responsabilité devant Dieu : il ne daigna pas mentionner par un seul mot les droits de la nation et les prescriptions de la charte, et resta ainsi fidèle à lui-même jusqu'au bout. Le prince de Prusse révéla de son côté sa manière toute différente d'envisager les conditions de l'état dans une ordonnance parue le même jour, où il notifia son avénement au pouvoir « par suite de l'invitation de sa majesté *et en vertu de l'article* 56 *de la constitution.* » Il convoquait les deux chambres de la diète pour le 20 du mois, « conformément aux dispositions du même article de la constitution. » Au jour indiqué, les chambres se réunirent extraordinairement, approuvèrent l'institution de la régence, et le 26 le prince prêta serment à la constitution au milieu de l'enthousiasme général.

Une « ère nouvelle (*neue aera*) » allait donc commencer pour la Prusse. Ce mot fut presque officiellement adopté pour désigner le changement de système, et dans une allocution mémorable adressée le 8 novembre au cabinet qu'il venait de former, le prince-régent traçait le véritable programme d'une politique réparatrice. Il y engageait ses conseillers à opérer des améliorations dans ce qui est arbitraire ou contraire aux besoins de l'époque. Tout en se défendant contre un laisser-aller dangereux envers les idées libérales et en exprimant la volonté « d'empêcher courageusement ce qui n'a pas été promis, » il n'en proclamait pas moins le devoir de tenir fidèlement les engagemens contractés et de ne pas repousser les réformes utiles; il insistait principalement sur la nécessité « de s'opposer aux efforts qui sous le manteau de la religion poursuivaient des tendances politiques. » L'allocution finissait par la phrase devenue célèbre et depuis si fréquemment citée, « que *la Prusse devait faire des conquêtes morales en Allemagne...* »

Le nouveau cabinet, composé sous la présidence nominale du prince de Hohenzollern, était cependant loin de former un gouvernement parlementaire au vrai sens du mot. Le régent y avait même conservé deux membres de la précédente administration : M. Simons pour la justice et le tenace M. von der Heydt pour le commerce et les travaux publics; les autres ministres, le général de Bonin, M. de Patow et M. de Bethmann-Hollweg, avaient surtout marqué pendant la crise orientale; M. de Schleinitz devait principalement son por-

tefeuille à la confiance dont l'honorait la princesse Augusta. Seul, M. d'Auerswald, à qui vint s'adjoindre plus tard le comte Schwerin, représentait au sein de ce conseil le libéralisme modéré, mais fermement constitutionnel. Le pays eut assez d'intelligence et d'habileté pour ne pas trop regarder au caractère peu tranché et nullement homogène de la nouvelle administration et vouloir la juger seulement d'après ses œuvres. Ce qui fut plus méritoire encore, c'est que, convoqué bientôt (12 novembre 1858) pour les élections d'une nouvelle législature, il se garda bien d'envoyer des représentans d'opinions radicales, et aucun des noms qu'il fit sortir de l'urne ne pouvait porter ombrage au régent. Nous aurons assez d'occasions, hélas! de reprocher aux progressistes les fautes commises par eux plus tard pour ne pas rendre pleine justice à la conduite qu'ils tinrent en ce moment. Avec une rare abnégation, avec une entente de la situation bien plus rare encore chez certains partis, les progressistes comprirent alors qu'il fallait avant tout raffermir le nouveau système, et que ce serait l'ébranler que de le mettre trop à l'épreuve. Aussi, tout en prenant part pour la première fois depuis 1848 aux élections, les libéraux avancés et les démocrates ne posèrent-ils aucune de leurs candidatures : ils se bornèrent à prêter leur concours efficace aux modérés, aux « vieux constitutionnels » d'avant la révolution (*alt constitutionelle*), contre le parti féodal. Les hommes de la croix, de l'extrême droite, le comte Pfeil, M. Marquard, M. Wagner et M. de Manteuffel II, succombèrent tous dans les comices avec leur chef, M. de Gerlach, et l'immense majorité de la législature élue pour les années 1859-1861 ne fut composée que de libéraux ministériels. La session s'ouvrit le 12 janvier 1859 sous les auspices les plus favorables. Dès le mois de décembre, le gouvernement avait suspendu les mesures rigoureuses qui pesaient sur la presse depuis l'attentat Sefeloge et déclaré vouloir régler cette importante question par voie législative. Vers la fin de février furent présentés les projets de lois impatiemment attendus, relatifs à la peréquation de l'impôt foncier dans toutes les provinces de la monarchie; un autre projet de loi concernant le « droit matrimonial » fut accueilli avec une égale satisfaction, et put être sanctionné par le parlement. Le gouvernement allait ainsi au-devant des vœux de l'opinion publique, et certes il ne fallut pas moins que ce parfait accord entre le ministère et la seconde chambre pour que « l'ère nouvelle » devînt une vérité. Sans aller en effet « au-delà de ce qui a été promis, » il y avait un travail immense de renouvellement à entreprendre dans toutes les branches de l'état. Il ne s'agissait pas seulement de rétablir et d'exécuter les lois suspendues, éludées ou « nullifiées » sous la précédente administration; il fallait encore in-

troduire de l'harmonie entre les organismes disparates qui formaient toujours l'essence du système social, et, — tâche peut-être plus difficile et délicate encore, — remplacer graduellement les nombreux fonctionnaires nommés sous l'influence du parti de la croix par des hommes capables et mieux intentionnés. Enfin il fallait aussi vaincre la résistance opiniâtre de la chambre des seigneurs, où les intérêts féodaux avaient pris une position presque inexpugnable sous l'habile direction de M. Stahl. A voir cependant la bonne volonté des gouvernans, l'intelligence et la modération des gouvernés, on aurait pu prendre confiance, on aurait surtout désiré qu'un tel travail intérieur ne fût pas troublé et interrompu par les complications du dehors; mais là devait se montrer dans toute son évidence le rapport nécessaire, fatal, qui existe désormais entre le régime constitutionnel en Prusse et le grand mouvement de l'Allemagne, et combien tout ce qui fait revivre l'un amène comme conséquence inévitable le réveil de l'autre. A peine le mot de *liberté* venait-il d'être prononcé, que cet autre mot magique d'*unité* lui répondit de toutes parts. Déjà, dans son discours d'ouverture, le prince avait dû toucher à la question du Slesvig-Holstein pour être agréable à l'opinion publique; il était à parier que la question de Hesse-Cassel la suivrait de près. Les demandes de réforme fédérale furent remises tout à coup à l'ordre du jour, les intérêts de « la grande patrie commune » invoqués à chaque instant. Du reste le régent lui-même n'avait-il pas déclaré dans sa célèbre allocution que la Prusse devait « favoriser l'essor de tous les élémens moraux en Allemagne et y développer les pensées d'union? » Il est bien entendu que ces vœux et ces aspirations avaient besoin, aujourd'hui comme toujours, d'une action venue du dehors pour se formuler et sortir tant soit peu du vague; « l'ennemi héréditaire » est décidément indispensable à la digne et majestueuse Germanie toutes les fois qu'elle doit se lever et marcher. L'impulsion de l'étranger ne tarda point à venir, et à la suite de la forte secousse que la guerre libératrice de la France en Italie imprima aux voisins d'outre-Rhin, l'idée unitaire mise au tombeau par le *Bundestag* en 1850 devait se retrouver en Allemagne plus forte et plus vivace que jamais.

IV.

C'est ici le lieu peut-être de chercher à entrevoir l'état moral de nos voisins du Rhin après la restauration du *Bundestag*, de marquer de quelques traits, nécessairement rapides, les changemens intervenus dans le génie de l'Allemagne à la suite des violentes commotions de 1848. Cette année 1848, pour n'avoir rien créé et entassé

seulement des ruines, n'en a pas moins laissé de graves enseignemens, dont auraient dû se pénétrer pour leur salut les principaux acteurs du drame joué alors à l'église de Saint-Paul : le gouvernement de Prusse, celui d'Autriche, aussi bien que la nation germanique; mais de toutes les acquisitions de l'homme, hélas! l'expérience est en même temps la plus coûteuse et la plus improductive, et ce n'est qu'en rhétorique que l'histoire figure comme la grande maîtresse de la vie. Nous avons vu à quel point le gouvernement de Prusse avait pris son rôle au rebours jusqu'à l'avénement de la régence, comment, au lieu de développer à l'intérieur les institutions représentatives, de devenir par la liberté un foyer d'attraction pour les peuples de l'Allemagne, il s'était obstiné à remonter le cours des temps et à s'aliéner toutes les sympathies. Quant à l'Autriche, elle est encore aujourd'hui à ignorer la leçon, bien manifeste cependant, qui ressortait pour elle de l'ébranlement de 1848. L'impossibilité pour l'empire des Habsbourg d'unir ses destinées à tout essai d'une Allemagne régénérée (impossibilité démontrée jusqu'à la dernière évidence au parlement de Francfort et plus tard au congrès de Dresde), la tendance invincible de ses provinces italiennes à se soustraire à son joug, l'attachement inébranlable des Magyars à leur antique autonomie, l'appui dévoué et efficace qu'avait trouvé le trône impérial auprès des populations slaves si abandonnées jusqu'alors, les dangers immenses qu'avait apportés avec elle l'intervention russe, aussi bien que l'affaiblissement chaque jour croissant de la Turquie, dont la succession ne peut tarder à s'ouvrir, — tout cela aurait dû, ce semble, éclairer l'Autriche sur ses véritables intérêts et lui indiquer une nouvelle voie vers l'avenir aussi méritoire que glorieuse. En effet, tant que l'Autriche s'obstinera dans les traditions et les erremens du saint-empire romain, d'une monarchie presque universelle, tant qu'elle voudra exercer sa domination à la fois en Allemagne, au-delà des Alpes et sur les bords du Danube, et constituer au sein de l'Europe un « empire du milieu » (*europaeisches mittelreich*), selon la définition passablement chinoise de M. de Metternich, il n'y aura pour elle ni progrès possible ni prospérité véritable, et ses essais mêmes de vie parlementaire ne tromperont à cet égard que ceux qui veulent être trompés à tout prix. Ce n'est qu'en cessant d'être un obstacle à la renaissance de l'Italie et de l'Allemagne, en contribuant aussi à la restauration d'un peuple qui lui avait rendu autrefois des services signalés et au partage duquel elle n'avait aidé qu'à contre-cœur, que la monarchie des Habsbourg pourra se vouer sérieusement à la mission qui lui est évidemment tracée par la Providence, la tâche d'élever les peuples du Danube à la civilisation et à la liberté. Ces populations ma-

gyares, slaves et roumaines constituent sa principale force; elles lui ont été toujours dévouées, elles ne peuvent pas prétendre à former des états indépendans, et ne demandent pas mieux que de lui rester attachées, à la condition seule que leurs autonomies seront respectées, leurs facultés morales et nationales développées avec intelligence et sollicitude. Le jour où la puissance des Habsbourg entrera une fois et résolûment dans cette voie de salut, le jour où elle se décidera à devenir en réalité ce qu'elle n'a été jusqu'ici que de nom, une Autriche, un *Ost-reich*, c'est-à-dire un empire d'Orient, ce jour-là elle aura jeté les fondemens d'un édifice durable et prospère. Alors ses peuples renaîtront à une vie pleine et florissante, et les élémens germaniques mêmes deviendraient pour eux des auxiliaires efficaces et généreux de civilisation, au lieu d'en être le fléau maudit comme jusqu'à ce jour; alors aussi aura été posée la seule solution vraie et équitable de cette terrible question d'Orient, dont la pointe ne serait plus nulle part, si Vienne en saisissait ingénieusement le manche. Une Autriche soucieuse de ses populations magyares, roumaines et slaves, sympathisant avec leur génie national et les réunissant dans une fédération basée sur le respect des autonomies, deviendrait en effet l'héritière naturelle et légitime des états chrétiens et slaves de ce côté du Bosphore, — comme le serait de l'autre côté, pour les provinces helléniques, la Grèce, qui aspire si justement à réunir les membres épars de sa nationalité, — et la grande œuvre de l'émancipation de l'Orient pourrait ainsi s'accomplir à un moment donné sans danger pour l'Europe, à la confusion du panslavisme russe et à la gloire de l'humanité.

Idées chimériques! nous dira-t-on peut-être. — Bien moins chimériques dans tous les cas, répondrons-nous, que ce parlementarisme centralisateur offert aujourd'hui par M. de Schmerling aux applaudissemens des badauds, que cet ineffable *reichsrath* auquel la moitié de l'empire refuse de prendre part, et que le ministère « libéral » garnit de paysans ruthènes, étranges représentans à coup sûr du gouvernement par la discussion libre, « très honorés députés » qui ne savent ni lire ni écrire, et qui profitent des vacances de la diète pour voler des faux dans leurs communes (1)!... Quoi qu'il en soit cependant de ces vérités, — qui feront encore sourire plus

(1) Le fait suivant était signalé dans le *Journal des Débats* du 19 décembre 1862 : « Une question constitutionnelle assez curieuse vient d'être soulevée devant le *reichsrath* de Vienne. On sait que, pour empêcher l'élément libéral de triompher dans les élections de la Galicie, l'autorité a favorisé surtout la candidature des paysans et a même changé pour cette province la loi électorale en y abolissant tout cens. La manœuvre a réussi en grande partie, mais elle a amené ensuite des incidens parlemen-

d'un lecteur, mais qui ne tarderont pas à être reconnues un jour, — l'Autriche fut certes bien loin de les entrevoir au sortir de l'époque révolutionnaire de 1848, et la seule moralité qu'elle sut tirer des dangers immenses qu'elle avait courus alors, ce fut tout simplement le regret de n'avoir pas réalisé jusque-là l'unité de ses états et de ses peuples si divers d'après les principes de l'absolutisme moderne. Un des griefs principaux des législateurs de Saint-Paul contre l'empire des Habsbourg a été, on s'en souvient, sa négligence coupable dans la grande œuvre de la germanisation de ses possessions non allemandes, sa lenteur excessive dans l'absorption des « élémens hétérogènes; » l'Autriche ressentit douloureusement ce sanglant reproche, et fit depuis tout son possible pour ne plus le mériter. M. de Schwarzenberg inaugura donc ce système de centralisation à outrance qui ne fut que trop fidèlement suivi par son successeur M. Bach, et qui consistait à passer le crible de la bureaucratie allemande sur tout ce qui ressemblait de près ou de loin dans le vaste empire à une vie nationale, provinciale, autonomique, à fouler aux pieds les droits séculaires auxquels étaient attachés les souvenirs les plus chers des peuples, à supprimer la constitution de Hongrie, à effacer d'un seul trait les priviléges du Banat, à introduire tout d'un coup la langue allemande comme l'unique organe d'enseignement dans l'antique université de Cracovie, sous le plaisant prétexte que l'idiome polonais (l'idiome de Skarga, de Miçkiewicz, du *poète anonyme!*) n'avait pas « de formes grammaticales bien développées, » à déraciner en un mot partout mœurs, coutumes, traditions, et à ne laisser debout que l'employé. On passa dix ans à ce travail de nivellement impitoyable, impolitique, pour arriver finalement au néant et à l'abîme. Au moment du danger, à l'époque de la guerre, et alors qu'il fallut faire usage des forces nationales si laborieusement « assimilées » et disciplinées, on se trouva tout à coup en face des peuples froissés, désaffectionnés, hostiles, et les Croates eux-mêmes, — ces compagnons dévoués de Jellachich qui, il y a dix ans, étaient allés à l'assaut de Vienne avec une fidélité si enthousiaste, — ne donnèrent que mollement à la bataille de Solferino!

A voir le peu d'intelligence dont firent preuve les gouvernemens de Vienne et de Berlin (et à leur suite presque tous ceux de la confédération germanique) dans l'appréciation des intérêts et des de-

taires assez bizarres dont le plus récent et le plus grave est que le député Zahorajko, paysan du district de Podhorzec, convaincu, pendant les vacances, d'avoir commis un vol de faux dans sa commune, a été traduit devant la justice; le tribunal compétent, ne sachant comment procéder dans un tel cas envers un député, le fait ayant eu lieu pendant les vacances de la diète, s'est adressé directement au *reichsrath* de Vienne pour obtenir l'autorisation d'emprisonner l'accusé. »

voirs que leur avait créés la crise de 1848, on est d'autant plus porté à rendre justice et hommage à la nation allemande, qui, elle du moins, n'a pas laissé échapper tout à fait sans profit la douloureuse expérience de cette époque. On ne saurait en effet trop tenir compte, en vue des complications et des transformations qui attendent encore notre siècle, des étonnans progrès que l'esprit public a faits parmi les peuples d'au-delà du Rhin dans les dix dernières années. Sans doute il est loin d'y avoir encore atteint une maturité complète, de s'être affranchi de toutes les illusions pernicieuses et des ambitions extravagantes; mais il n'en est pas moins arrivé à un degré d'épuration et d'intensité qui mérite d'être signalé, qui mériterait peut-être aussi d'éveiller les soucis de tout homme d'état véritablement préoccupé de l'avenir et des intérêts généraux de l'Europe.

Ce qui frappe dès l'abord dans l'état moral de l'Allemagne contemporaine par rapport au temps qui a précédé la révolution de 1848, c'est la déconsidération générale où y sont tombées les tendances anarchiques d'autrefois, le discrédit complet du radicalisme aussi bien dans la sphère de la pensée que dans celle de l'action. Les grands meneurs de la démagogie de l'époque précédente, les Hecker, les Hervegh, les Struve, les Ruge, les Held, y ont perdu toute influence, n'y comptent plus d'adeptes, y existent à peine à l'état de souvenirs, et l'auréole même de l'exil n'a pu leur rendre une popularité à jamais perdue. Les théories socialistes, communistes, phalanstériennes, qui faisaient autrefois les délices de la *Gazette de Trèves*, inspiraient les Grün, les Engel, et ôtaient le reste de sa raison au candide Waitling, les profondes antinomies de M. Proudhon, qui s'accordaient si bien avec la sagace philosophie de M. Stirner, ne provoquent plus que le sourire, même chez le plus « résolu » des hommes du progrès (*entschiedener fortschrittsmann*), et il a décidément disparu de la scène ce pauvre tailleur de Berlin, membre de l'un des innombrables gouvernemens *in spe* de 1848, qui déclarait au professeur Adolphe Stahr vouloir résoudre absolument la question sociale, *dût-on y passer toute la nuit!!*... Cherchez les incorruptibles et les intraitables (*unbedingte*) qui ne voulaient autrefois rien entendre aux « lâches compromis, » et proclamaient énergiquement la république « avec toutes les conséquences » que nous savons : vous les rencontrerez encore dans l'exil peut-être, en Suisse, en Angleterre, en Amérique: vous ne les trouverez presque plus sur les bords de la Sprée, du Rhin, du Mein ou du Neckar. Après un long séjour en Amérique, M. Jules Froebel, l'ancien membre de l'extrême gauche à Francfort, l'ancien auteur du *Système de politique sociale*, revient désabusé, mûri, pour soumettre

à une nouvelle épreuve (*Neue Prüfung*), épreuve sagace et nullement partiale, les principes prêchés auparavant avec tant d'enthousiasme. Après être resté dix ans dans l'ombre, M. Waldeck, le chef éminent de la phalange démocratique dans la ci-devant constituante de Berlin, reparaît de nouveau dans les chambres prussiennes, étonne et charme à la fois le public par une déclaration constitutionnelle dont personne n'ose suspecter la sincérité, et en même temps le plénipotentiaire de Bade près du *Bundestag*, le savant M. Robert de Mohl, le ferme défenseur de la monarchie tempérée, consent à parler avec respect et sympathie des institutions américaines. Dans tout le reste de l'Allemagne, aussi bien qu'en Prusse, le grand parti progressiste tend à absorber en lui les diverses nuances du libéralisme, et tout le monde reconnaît la nécessité de la forme monarchique, pourvu qu'elle veuille se prêter aux exigences d'une société démocratiquement organisée. Ce n'est point pourtant que cette fusion ne cache parfois plus d'une équivoque inquiétante, et que ce nom de démocratie, trop aisément et trop généralement admis, n'ait son côté bien dangereux; ce n'est pas que les progressistes, une fois maîtres du terrain, n'usent peut-être encore un jour envers l'institution monarchique du même procédé de « nullification » dont avait usé le parti de la croix envers les institutions libérales; ce n'est pas enfin que les dissidences, aujourd'hui effacées ou dissimulées au sein du grand parti libéral, ne dussent ressortir à un moment donné d'une manière beaucoup plus tranchée et même très hostile. La disparition de l'esprit radical n'en reste pas moins le signe marquant et irrécusable de la situation morale de l'Allemagne de nos jours, et ce phénomène éclate surtout dans la sphère intellectuelle, — la seule du reste où le génie de la nation ait pu s'exercer librement depuis la réaction de 1848 et laisser son empreinte.

Ceux-là, il est vrai, qui professent le culte exclusif de l'art pour l'art et de la science désintéressée de la vie, ceux-là ne se défendront peut-être pas de quelques pensées de désenchantement et de récrimination à l'aspect que présente aujourd'hui le mouvement littéraire en Allemagne; ceux-là pourront bien y regretter l'Olympe aérien d'autrefois, où les idées et les systèmes, comme les déesses ailées d'Homère, traversaient l'infini sans jamais toucher terre; ceux-là constateront sans doute avec déplaisir la persistance de la pensée politique et patriotique dans les travaux les plus graves de la science, et, selon le mot connu de Goethe, « ils sentiront l'intention et demeureront affligés. » Disons-le aussi et tout de suite : à un bien petit nombre d'exceptions près, — l'*Histoire romaine* de M. Mommsen par exemple, — l'Allemagne de nos jours, celle d'a-

près 1848, n'a produit aucune de ces œuvres éclatantes et d'une importance presque universelle, comme elle en pouvait montrer dans les périodes précédentes. Qui donc voudrait placer *le Gladiateur de Ravenne* au même rang que les drames de Schiller? Qui pourrait saluer en M. Freytag un génie créateur ou adopter comme un nouveau Lessing cet ambitieux M. Julien Schmidt, qui certes a perdu tout droit de médire de « la légèreté et de la frivolité des *Welches* » après ses deux inqualifiables volumes d'une prétendue histoire de la littérature française du XIXe siècle? On ne rencontre guère non plus dans le monde intellectuel d'au-delà du Rhin une de ces directions prédominantes (1) qui autrefois entraînaient pour un certain temps dans leur tourbillon les esprits les plus divers, pénétraient presque toutes les branches de la science et leur imprimaient un cachet, devenaient un centre d'attraction et de lumière pour tous les corps savans. Seule, la philologie comparée y rappelle encore cette tendance conquérante naguère si générale, et l'étude du sanscrit, de plus en plus développée, fait des empiétemens très contestables sur le domaine de l'histoire, de la religion, des antiquités, et produit des ravages qui ne laissent pas d'inquiéter un peu. Prises dans leur ensemble néanmoins, les études en Allemagne tendent bien plus à se séparer qu'à se confondre, et cette décentralisation a déjà sa marque extérieure dans la disparition successive de vénérables recueils, tels que les recueils littéraires de Halle et d'Iéna, anciens organes encyclopédiques de l'érudition universitaire. La science se spécialise, subit la grande loi de la division du travail, et ce qu'elle perd ainsi quant à l'imposant effet d'un grand tout, quant au côté idéal et philosophique, elle le regagne de nouveau du côté de l'exactitude, de l'habileté et de la perfection des détails.

L'absence d'une philosophie universelle, d'un vaste système spéculatif embrassant tous les phénomènes de la vie et les pliant à ses formules, tel est en effet le trait principal qui frappe d'abord dans le tableau que nous essayons d'esquisser. Une Allemagne qui n'aurait plus une grande doctrine philosophique, cela déconcerte et inquiète au premier abord : on pense à ce héros de Chamisso, à ce fameux Peter Schlemihl, « l'homme qui avait perdu son ombre. » Il n'en est pas moins avéré que depuis la révolution de 1848 la fameuse dialectique de l'absolu a cessé complétement de régner sur les esprits de la Germanie. C'était déjà un indice assez grave, en 1852,

(1) Pour caractériser ces directions, il suffit de nommer dans leur succession d'influence : l'antiquité classique, — la critique transcendante, — la philosophie de l'identité et celle de l'esprit absolu, — le romantisme, — la symbolique de Creutzer, — le rationalisme de Paulus, de Strauss et de Feuerbach, — les investigations de Grimm, etc.

que M. Charles Rosenkranz, le disciple le plus éminent et le plus autorisé du grand maître, eût cru devoir publier un véritable manifeste intitulé : *Ma réforme de la philosophie de Hegel*, car qui donc des élèves et des auditeurs qui se pressaient avant 1848 autour de la chaire de cet illustre et bienveillant professeur à Kœnigsberg aurait jamais supposé qu'un temps viendrait où M. Rosenkranz admettrait la possibilité, voire la nécessité d'une réforme quelconque dans la « doctrine des doctrines? » L'ingénieux réformateur eut beau toutefois s'imposer des sacrifices énormes, arracher les pièces les plus essentielles de la *construction*, jeter par-dessus le bord toute l'ontologie hégélienne, — avec ce Dieu qui ne se connaît pas d'abord, et qui n'atteint que dans l'esprit de l'homme la conscience claire et complète de son être; — il ne put empêcher le navire de sombrer : vaisseau majestueux cependant, qui avait exploré plus d'une région inconnue, avait même fait le tour de l'infini! A l'heure qu'il est, le désarroi de l'école hégélienne est à peu près consommé, et si la philosophie en général trouve encore des adeptes dévoués et persévérans, comme MM. Herman Fichte, Ulrici, Weisse, Chalybaeus, etc., ils se renferment presque tous dans le domaine spécial de l'éthique, de l'anthropologie, de la psychologie, et ne prétendent plus posséder l'absolu. Rien de plus caractéristique aussi à cet égard que certaines réhabilitations qu'ont rencontrées dans les derniers temps quelques noms oubliés de la génération spéculative d'avant Hegel, quelques disciples de Kant voués auparavant au dédain. Qui se serait douté que le bon et doux Krause, l'adversaire décidé de tout formalisme et de toute abstraction, aurait encore un retour de faveur, et que sa *philosophie des buts de la vie* (*philosophie der lebenszwecke*) serait remise en honneur par des autorités respectables, surtout dans l'école des économistes, parmi lesquels il faut citer en première ligne M. Ahrens? Et qu'elle est curieuse aussi, l'apothéose posthume dont ce pauvre Schopenhauer est maintenant l'objet, et qu'elle semble bien justifier l'amère parole de ce même penseur, qui se comparait un jour ironiquement aux saints, « dont on attendait la mort pour les canoniser! » De sa vie en effet il n'est jamais parvenu à faire du bruit, à exciter même l'attention. C'était pourtant un esprit assurément rare et ingénieux : ses *Parerga* et ses *Paraleipomena* attestent les qualités d'un écrivain hors ligne. *J'écris pour être compris*, avait-il dit dès la première page de son premier livre, et ce livre, qui est resté son œuvre capitale, il date de 1819! Mais il s'était posé dès le début comme l'adversaire irréconciliable de la spéculation « phénoménale, retournée, arlequinesque » de l'absolu; il ne tarissait pas d'invectives et de persiflages contre Hegel, le professeur « hypertranscendant et acrobatique qui a eu le malheur de

perdre son corps, » le « casseur de têtes et démonteur de cervelles, devenu l'idole des gens d'abord subornés, puis maintenant à jamais bornés, » et il dut porter la peine d'une telle témérité. Il la porta avec résignation, avec dignité, avec malice, opposant fièrement sa *philosophie de mansarde* à la *philosophie d'état*, qui jouissait de toutes les faveurs du ministère Altenstein. Il mourut enfin, et il « changea de monde sans changer d'ombre... » Voilà cependant l'Allemagne qui se prend tout à coup à rendre justice à l'homme si méconnu de son vivant, à célébrer en lui au moins l'artiste et le moraliste, si elle ne l'accepte pas pour guide unique dans la spéculation! Le système de M. Schopenhauer nous semble en effet peu propre à combler le vide laissé après la déroute de la doctrine absolue; mais ce retour vers les idées de Kant, dont le « philosophe de la mansarde » a été le continuateur brillant, original même, est bien significatif, comme il est déjà significatif aussi, ce seul titre de l'ouvrage capital de Schopenhauer : *le Monde en tant que phénomène et volonté*. La volonté! grand mot resté à peu près sans emploi dans la philosophie allemande, dans celle de Hegel surtout, qui ne voyait dans l'univers que la nécessité, la fatalité, *le forcé* (*das zwingende*), et étouffait dans le jeu implacable de ses antinomies la liberté et la responsabilité humaines...

La théologie, qui à côté de la philosophie a toujours eu le don de passionner vivement nos voisins du Rhin, a pris, elle aussi, un caractère plutôt actif que spéculatif, et ses principales discussions roulent maintenant sur les questions pratiques de la liberté religieuse, des rapports à établir entre l'église et l'état, et de l'indépendance plus ou moins complète des cultes. Quant à la critique des livres sacrés et des documens de la foi, — de tout temps la grave préoccupation du protestantisme, — il est impossible de méconnaître le côté positif que représente actuellement l'école de Tubingue par rapport au travail dissolvant de MM. Strauss, Bruno Bauer, Feuerbach, d'avant 1848. On n'a pas oublié sur quels principes avait élevé son fameux ouvrage le célèbre auteur de la *Vie de Jésus*, — qui depuis du reste s'est tout à fait retiré de l'arène théologique et a charmé le public par d'ingénieuses monographies dans le domaine de l'histoire et de la littérature. Selon M. Strauss, la tradition évangélique est le produit légendaire d'un idéal messianique conçu par le peuple de Dieu bien avant l'ère chrétienne, et les récits sur le Sauveur n'auraient été ainsi arrangés que d'après des mythes préexistans. L'école de Tubingue rejette cette hypothèse « d'une conscience populaire créant des mythes » (*mythengestaltendes volksbewusstsein*), et s'applique à étudier les témoignages des premiers siècles du christianisme, les livres canoniques comme

ceux dits apocryphes, la littérature patristique, les *Philosophoumena*, etc., avec la scrupuleuse exactitude du philologue et la sévère impartialité de l'historien. M. F. Chr. Baur, que le monde savant vient de perdre, le chef illustre de cette école qui a eu une recrudescence d'autorité après avoir été quelque temps éclipsé par son disciple M. Strauss, doit à sa méthode scientifique des résultats aussi remarquables qu'inattendus, parmi lesquels il faut signaler surtout la lutte de principes, d'influence et d'action qu'il est parvenu à démontrer entre l'apôtre des Hébreux et celui des gentils, lutte dont il a poursuivi la trace dans les vicissitudes ultérieures de l'église primitive. Ce n'est pas sans doute que ces recherches sagaces aient de quoi satisfaire le croyant, et qu'elles ne fassent pas même parfois reculer l'adepte désintéressé de la science : on croit vraiment rêver, par exemple, quand on voit les efforts que fait M. Baur pour prouver que le Simon Mage des *Actes des Apôtres* n'est autre que saint Paul lui-même. Il est encore une certaine interprétation « pragmatique » appliquée à l'Apocalypse de saint Jean, qui donne grande envie de se lancer tête baissée dans le plus séraphique des mysticismes. Cependant cette méthode positive de l'école de Tubingue n'en constitue pas moins un progrès véritable sur les doctrines mythologique de M. Strauss, anthropomorphique de M. Feuerbach et « hypercritique » de M. Bruno Bauer. De même, et dans une sphère bien différente, la physiologie hardiment matérialiste de MM. Vogt, Moleschott, Virchov, etc., est sous quelques rapports un progrès sur la fantasque philosophie de la nature de Hegel. Si les adeptes de cette physiologie nouvelle nient péremptoirement l'esprit, ils renoncent du moins à le « construire. »

L'étude de l'histoire a pu naturellement, moins que toute autre science, se dérober aux influences de l'époque : aussi est-ce là qu'éclate avant tout et d'une manière irrécusable la transformation qu'a subie le génie allemand depuis 1848. L'ouvrage célèbre de M. Mommsen est à cet égard un véritable signe du temps, bien qu'il n'ait pour sujet que l'ancienne Rome. Ce n'est pas seulement par la vaste érudition, par le récit vif et brillant, par un don incomparable d'exposition que l'*Histoire romaine* de M. Mommsen frappe l'observateur, mais aussi et surtout par l'esprit désabusé, positif, pratique, réel, même trop réaliste, qui l'anime de toutes parts. M. Mommsen ne traite pas seulement les héros de l'antiquité comme des hommes qui ont vécu, mais comme des hommes de son époque; il les traite familièrement, cavalièrement, avec une supériorité marquée et presque avec une sorte de dédain railleur. Il appelle les patriciens de Rome « les hobereaux du temps; » Caton est un « don Quichotte de la phrase. » Or M. Mommsen se défie précisément de

la « phrase, » de toute illusion; il lui arrive même de reprocher aux contemporains de Mommsen des idées « romantiques : » les Romains des « romantiques ! » Il dépouille le sénat de la ville éternelle de toute grandeur, fait du parti populaire du temps des Gracques le même cas que des démocrates de Berlin de 1848 : c'est l'histoire romaine envisagée au point de vue d'un bureaucrate libéral prussien membre de la fraction Bethmann-Hollweg, et il est triste de penser que tout ce travail destructeur, entrepris contre l'idéal républicain en haine de l'idéologie, aboutit à la glorification de César...

Si les autres et nombreux émules de M. Mommsen dans l'art historique sont loin d'égaler sa science, sa verve, son talent, nous dirions presque son génie, ils se piquent au moins de ne pas lui être inférieurs en esprit « pratique. » En général, les écrivains contemporains de l'autre côté du Rhin s'efforcent de plus en plus de s'affranchir des formules embrouillées et pédantesques; ils voudraient acquérir cette clarté qui est la bonne foi du penseur, selon la parole admirable de Vauvenargues. Ils se posent de moins en moins des questions auxquelles il est impossible de répondre, des questions « sur la mère d'Hécube, » pour rappeler le mot que Tibère en veine de plaisanterie lançait aux pédans de son époque. Ont-ils à traiter un sujet quelconque, ils ne commencent plus par la création du monde, passent même le déluge, et vont assez souvent tout droit au fait. MM. de Sybel, Droysen, Haeusser, Beitzke, Förster, Pertz, s'attachent de préférence à l'étude des âges les plus récens, à l'époque de la révolution et de la glorieuse guerre de l'indépendance, thème inépuisable d'admiration et de louange. Du reste, et jusque dans les écrits sur les époques les plus reculées et les plus inoffensives, la passion du jour ne laisse pas de percer, et telle ardente polémique qui se poursuit aujourd'hui même entre MM. de Sybel, Giesebrecht, Onno Klopp, etc., sur les Hohenstauffen, laisse bien apercevoir au fond l'antagonisme actuel de la Prusse et de l'Autriche.

Mais c'est surtout dans l'épanouissement, inconnu avant 1848, de toute une vaste littérature sur des questions de politique, d'économie, d'administration, etc., c'est dans l'accueil si favorable fait à toutes les branches de cette science que les Anglais nomment la *sociologie*, qu'éclate la direction prise par le génie allemand depuis les dix dernières années vers le positif et le réel. Quand en 1835 le célèbre professeur M. Dahlmann, mort, lui aussi, récemment, publia sa *Politique ramenée sur le terrain des faits*, ses savans confrères du monde universitaire en furent presque scandalisés : comment un illustre, qui avait écrit « sur les sources d'Hérodote, » pouvait-il déroger à ce point? Que les temps ont changé depuis

lors! Aujourd'hui tout *privat-docent* croit de son devoir de paraître devant le public avec un traité sur les « sciences de l'état » (*staatswissenschaften*), comme il était tenu autrefois d'écrire une dissertation sur la logique ou l'esthétique. Les travaux de MM. Robert de Mohl, Bluntschli, Ahrens, Rœder, Riehl, L. Stein, Roscher, Rau, etc., constatent non-seulement un remarquable essor dans cette voie, mais ils sont mis au premier rang par tous les juges éclairés. Les questions constitutionnelles exercent aussi l'esprit des écrivains et donnent lieu à des recherches aussi consciencieuses que sagaces. C'est principalement en Angleterre qu'on s'attache à trouver les modèles et les sujets d'étude. L'ouvrage de lord Macaulay n'a peut-être nulle part autant qu'en Allemagne excité l'admiration et stimulé des émules. M. Gneist, le brillant professeur de Berlin, qui prend une part si notable aux travaux des chambres prussiennes, a publié sur la constitution et l'administration de l'Angleterre un livre classique qui a recueilli les suffrages les plus éclatans de l'autre côté du détroit. Ajoutez à cela des traités et des écrits innombrables sur toute question du moment, une foule de journaux et de recueils, parmi lesquels il faudrait surtout distinguer les *Annales prussiennes*, et vous n'aurez qu'une faible idée de la prodigieuse activité que développe le génie allemand dans ce domaine de la littérature politique.

L'esprit public a donc fait des progrès réels et vraiment méritoires chez les peuples de la Germanie dans la courte période qui s'est écoulée depuis la restauration du *Bundestag* jusqu'à l'avénement de la « nouvelle ère » à Berlin. Est-ce à dire qu'il n'y aurait rien à reprendre dans la situation morale de l'Allemagne de nos jours? Bien loin de là, hélas! car si le radicalisme a fait place à un ordre d'idées plus modéré et plus sérieux dans la sphère politique et intellectuelle, par contre ce que j'appellerai volontiers le radicalisme national, la tendance *pangermanique*, a persisté plus que jamais et n'a fait que se développer d'une manière assurément inquiétante. Pendant cette période d'inaction et d'impuissance, l'Allemagne n'a fait que rêver à des conquêtes sur le monde slave, sur l'Orient, sur la race scandinave, voire sur la France, — et ce bon et sensé M. Varnhagen von Ense confiait à son *journal*, dans l'intimité de l'émotion, la douce espérance « que le temps peut encore venir où nous demanderons à la France l'Alsace et la Lorraine, à la Russie les provinces baltiques; *tout cela peut être opéré par le noir-rouge-et-or* (les couleurs allemandes)!...» Dans les mêmes années, M. Gervinus publiait une *Introduction à l'histoire du* XIXe *siècle*, qui fut presque un événement, qui lui attira un procès politique retentissant. Le savant patriote y établissait d'une manière péremptoire que

l'avenir du monde appartenait à la race germanique et que les nations « romanes » étaient infailliblement vouées à la dégradation et au dépérissement, — et cela s'écrivait dans l'intervalle même de ces deux guerres d'Orient et d'Italie, qui n'ont pas certes montré les nations romanes si près d'abdiquer, ni la nation allemande si disposée à une grande action!

Chose curieuse, dans cette étrange philosophie de l'histoire, M. Gervinus se rencontra, sans s'en douter, avec l'homme qui lui était peut-être le plus antipathique du monde, et dont il devait faire un portrait assurément peu flatteur dans la suite du même ouvrage, — le prince de Metternich lui-même. L'ancien chancelier d'empire et de cour était depuis longtemps revenu dans la capitale de l'Autriche, d'où l'avait d'abord chassé la révolution de 1848. Il n'y prenait plus officiellement part au gouvernement, mais il donnait volontiers et souvent à l'empereur François-Joseph les avis d'une longue expérience, et c'est à ses conseils qu'il faut surtout attribuer la folle précipitation du cabinet impérial dans la déclaration de guerre au Piémont en 1859. Or, si nous devons nous en rapporter à un récent biographe du prince qui a vécu dans son intimité, M. Schmidt-Weissenfels, le patriarche de la diplomatie nourrissait à son déclin de singulières idées sur l'avenir de l'Europe. Il va sans dire qu'il était un admirateur convaincu du coup d'état du 2 décembre; mais il prédisait toutefois au second empire qu'il trouverait son tombeau en Italie le jour où il y mettrait le pied. Il affirmait du reste que les nations romanes allaient évidemment au-devant de la décadence, et il avait son plan de partage tout prêt pour une France en état manifeste de dissolution : l'Angleterre prendrait le nord, l'Allemagne l'ouest de cet empire, et on formerait du reste de la France deux états séparés : un bourbonnien ayant pour capitale Paris et un napoléonien avec Marseille pour centre! C'est dans de pareils songes que s'égaraient en même temps l'historien généreux et le diplomate le plus expérimenté de l'Allemagne au début de la « nouvelle ère » et à la veille de la formation du *National Verein*.

JULIAN KLACZKO.

MISS NELLA

SOUVENIRS DES MERS DE L'INDE.

I. — LE BUNGALOW.

La petite île de Colabah forme comme un appendice de l'île plus étendue sur laquelle s'élève la ville de Bombay. Bien qu'elle soit presque partout environnée de rochers noirs, battus par les vents de la mousson, elle offre des parties assez fertiles, et les Anglais y ont bâti un certain nombre de ces maisons de plaisance, — nommées dans le pays *bungalows*, — où ils aiment à passer la saison des chaleurs. Le capitaine Josuah Mackinson habitait, en 1840, l'une de ces villas, construite sur le bord même de la mer. Vers la fin de l'été, s'étant levé un peu avant l'aurore selon son habitude de chaque jour, le capitaine se mit à se promener dans son jardin. La brise du matin frémissait dans les longues feuilles des cocotiers qui ornaient les quatre coins de sa maison, comme les panaches d'un dais. Les fleurs odorantes au large calice, dont nous admirons dans nos serres chaudes les pâles reproductions, exhalaient leurs parfums enivrans, et les oiseaux, parés des plus vives couleurs, se jouaient en gazouillant à travers les branches des figuiers. De toutes parts la mer, dorée par les premières lueurs de l'aube, se couvrait de voiles pointues comme l'aile du goëland. Les lourdes barques arabes s'éloignaient aux cris des équipages, penchés sur leurs avirons, dans la direction de Mascate et d'Ormuz, tandis que les canots élancés des pêcheurs malabars regagnaient lentement la terre. Les milans affamés planaient le long du rivage, le cou tendu, suivant d'un œil attentif le retrait de la marée, qui laisse toujours à sec sur le sable et dans le creux des rochers des myriades de mollusques et

de petits poissons. Sur la chaussée qui joint Colabah à Bombay couraient d'un pas rapide, les jambes nues et la poitrine découverte, les vendeurs de légumes et les pêcheurs, empressés d'arriver à la ville avant que la chaleur et la poussière eussent flétri leurs marchandises. Bientôt la brise, qui gardait encore l'empreinte des fraîcheurs de la nuit, cessa de souffler. Le bourdonnement des insectes devint plus intense à mesure que le chant des petits oiseaux s'apaisait dans les buissons, et les gouttes de rosée, qui avaient un instant brillé comme des milliers de perles sur les tiges de toutes les plantes, se fondirent comme les étoiles qui s'éteignent devant la splendeur du jour. Le soleil, qui s'élevait victorieusement au-dessus des montagnes de la côte, commençait à embraser l'atmosphère. Alors le capitaine Mackinson vint s'asseoir dans son salon, dont les larges fenêtres ouvertes permettaient à l'air de circuler librement. Par un côté de l'appartement sortit, en portant la main à son turban rouge, le jardinier malabar, qui venait de déposer sur le guéridon un vase de Chine rempli de belles fleurs; par l'autre entrèrent deux serviteurs, qui offrirent respectueusement à leur maître le café et le narguilé.

Boire à petites gorgées une tasse de fin moka et aspirer par larges bouffées la fumée du tabac de Perse au milieu d'un jardin planté des plus magnifiques arbres, en face de la vaste mer, c'est à coup sûr savourer l'une des plus complètes jouissances de l'épicurisme oriental. Le capitaine Mackinson le comprenait ainsi : tout entier à ses pensées, ayant conscience du bien-être dont il jouissait, il laissait ses regards errer vers les caps lointains ombragés de palmiers, au milieu desquels surgissaient çà et là les cimes des pagodes, comme chez nous on verrait la hutte d'un pâtre apparaître au milieu des fougères. Il dormait pour ainsi dire les yeux ouverts, quand le frôlement d'une tunique de soie l'arracha à sa rêverie. Une jeune fille, vêtue à la manière des femmes du pays, s'avança vers le capitaine Mackinson.

— Bonjour, Nella, dit le capitaine en lui tendant la main.

— Salut à vous, cher père, répondit la jeune fille, qui déposa un baiser sur le front du capitaine.

Celui-ci contempla silencieusement pendant quelques minutes la jeune fille, qui s'était blottie en un coin du canapé. A demi couchée sur les coussins, Nella ressemblait à l'une de ces divinités hindoues, au visage sérieux, aux pieds desquelles les brahmanes placent chaque jour leur offrande de fleurs et de fruits.

— Eh bien! Nella, dit le capitaine en faisant bouillonner l'eau dans le tube de son narguilé, qu'avons-nous ce matin?... Que veut dire ce petit air boudeur?

— Mon père, répondit la jeune fille, j'ai du chagrin, beaucoup de chagrin...

— Quinze ans et beaucoup de chagrin! répliqua le capitaine, c'est chose rare assurément.

— Mon père, j'ai du chagrin, et vous savez bien pourquoi...

— Hein? fit le capitaine. Tu es entêtée, Nella!

— Soit; mais enfin je veux voir l'Europe, je meurs d'envie de connaître...

— De connaître... quoi? reprit vivement le capitaine; les brouillards de Londres, l'ennui qui donne le *spleen*, la contrainte à laquelle nous condamnent les exigences de la vie occidentale...

— Et les plaisirs, les fêtes, ces réunions charmantes, où la civilisation de l'Europe se manifeste dans tout son éclat, vous n'en dites rien, mon père! C'est là ce que je veux voir...

— Ah! l'inconnu, voilà ce qui nous attire et nous fascine tous tant que nous sommes, murmura le capitaine Mackinson; puis, s'adressant à sa fille : — Pauvre enfant, lui dit-il, ces fêtes et ces plaisirs ne sont pas pour nous!... Crois-moi, Nella, restons ici, restons dans ce pays où nous avons la vie large et facile. En Angleterre, nous ferions une pauvre figure; ici au contraire, nous marchons de pair avec les *radjas*...

La jeune fille ne répondit rien; laissant tomber sa tête sur sa poitrine, elle poussa de gros soupirs.

— Écoute-moi bien, reprit le capitaine Mackinson, je ne veux pas, je ne puis pas aller m'établir dans cette Europe que tu brûles de connaître. Lequel de nous deux doit se soumettre à la volonté de l'autre?

— Ah! mon père, si vous m'aimiez bien! s'écria la jeune fille...

— Nella, répliqua gravement le capitaine Mackinson, tu viens de prononcer une parole qui m'afflige.

— Non, non, reprit avec vivacité la jeune fille, vous ne m'aimez plus... Vous voulez que je meure d'ennui et de langueur dans la petite île de Colabah!... Menez-moi en Europe, je vous le demande en grâce, je vous le demande à genoux!

Elle s'était agenouillée et baisait les mains de son père en les mouillant de ses larmes. Le capitaine Mackinson la releva doucement : — Mon enfant, tu as des désirs impétueux qui te dominent, des volontés désordonnées que tu exprimes sans réflexion... Si je t'avais fait élever en Angleterre, dans un pensionnat...

— Dans un pensionnat, enfermée entre quatre murs, et contrainte d'obéir, moi!... s'écria Nella. J'y serais morte au bout d'un mois, de colère et de dépit...

— Si je t'avais fait élever dans un pensionnat, tu serais plus sage,

Nella, reprit le capitaine; mais tu n'aurais pas pu vivre sous ce froid climat, et je ne voulais pas me séparer de toi... Je t'ai trop aimée, chère enfant, et j'en suis puni.

— Oh! non, vous n'êtes pas puni de m'avoir trop aimée, répliqua la jeune fille. La petite Nella ne fait-elle pas la joie de son père par son affection et par ses caresses?... Eh bien! je veux être sage aujourd'hui, mais sage comme une *miss* anglaise, et ne plus vous parler de ce qui vous fait de la peine. C'est à moi de céder, j'en conviens, jusqu'à ce que vous m'accordiez ce que je vous demande en récompense de ma soumission...

Le capitaine Mackinson essuya les larmes de sa fille et la pressa dans ses bras avec les marques de la plus vive tendresse. Celle-ci avait dit vrai : le père ne pouvait se passer des caresses de la chère enfant qu'il aimait jusqu'à la faiblesse, et s'il lui refusait de la conduire en Europe malgré ses pressantes sollicitations, c'est que de puissans motifs le retenaient en Asie. Issu d'une famille écossaise respectable, mais pauvre, le capitaine Mackinson n'aurait pu vivre honorablement en Angleterre avec la demi-solde d'un officier en retraite. Bien qu'il n'espérât guère obtenir un grade plus élevé que celui qu'il avait conquis à la pointe de son épée, le service actif convenait à sa nature entreprenante. Il était en 1840 le plus ancien officier de l'armée des Indes, et depuis vingt-cinq ans qu'il guerroyait en Asie, jamais il n'avait eu la pensée de retourner en Europe. Les congés qu'il obtenait à des intervalles réguliers, il les employait à chasser dans les *jungles* et dans les montagnes. Peu à peu l'Inde était devenue pour lui une seconde patrie; il en aimait la végétation exubérante, les aspects à la fois séduisans et sauvages, les habitudes de vivre agréables et faciles, et jusqu'au climat torride dont sa sobriété et sa constitution robuste lui permettaient de braver les influences pernicieuses. On le regardait comme un excellent officier, plein de bravoure et d'expérience; mais on l'oubliait au *war office*, où il ne se trouvait personne qui parlât en sa faveur. De plus, il avait commis une faute qui devait nuire beaucoup à son avancement. Ennuyé du célibat et entraîné par une passion irréfléchie, il avait épousé, à l'âge de trente-cinq ans, une femme née dans l'Inde, et ce mariage, contracté en dehors des usages reçus, l'avait éloigné de la société de ses frères d'armes. La femme du capitaine Mackinson était cependant Européenne par son père : elle descendait d'un des aventuriers français qui prirent du service, vers la fin du siècle dernier, chez les princes de la confédération mahratte; mais par sa mère elle appartenait à la race indigène et conquise. Malgré les grâces de sa personne, la femme du capitaine Mackinson dut vivre à l'écart et ne point se montrer parmi les

dames anglaises. Son mari, qui se vantait à bon droit d'être du plus pur sang écossais, n'en coula pas moins des jours heureux avec celle qu'il avait choisie pour sa compagne : il soutint généreusement son rôle et ne regretta jamais la résolution qu'il avait prise; mais son bonheur devait être de courte durée. Après cinq années d'une union paisible et d'autant plus douce que les bruits du monde ne la vinrent jamais troubler, il perdit l'épouse à laquelle il avait eu le courage de sacrifier une partie de sa considération personnelle. Celle-ci lui laissait en mourant, comme souvenir d'une félicité trop vite envolée, une fille qui devint l'unique joie de son père.

Nella, élevée sur les genoux du capitaine Mackinson, — qui changeait fréquemment de résidence et vivait souvent sous la tente, — ne fut point initiée aux secrets de l'éducation européenne. Sa seule gouvernante avait été sa nourrice indienne, Gaôrie, née dans les montagnes du centre de l'Inde. Nella était donc ce que la nature l'avait faite : elle joignait à la noble fierté de son père la pétulance de son aïeul l'aventurier français; de plus elle tenait de sa mère ces élans impétueux, ces accès de langueur et de vivacité, de paresse et d'énergie que, dans son langage sévère, la prude Europe a qualifiés du nom de caprices.

Depuis que le capitaine Mackinson était veuf, aucun obstacle ne s'opposait à ce qu'il reprît sa place parmi les *gentlemen* anglais; mais soit qu'il eût gardé le goût de la solitude, soit qu'il désirât jusqu'à la fin de sa vie rester fidèle au souvenir de la femme qu'il avait perdue, il continua à se tenir en dehors du monde officiel; seulement il recevait de temps à autre la visite de quelques jeunes officiers qui trouvaient du profit à s'entretenir avec lui, et prenaient plaisir à causer avec Nella. Il y avait dans la nature peu cultivée, mais intelligente de cette enfant, une spontanéité charmante; elle aimait singulièrement à interroger les Européens et écoutait avec une avidité extraordinaire tout ce qu'on disait autour d'elle de la société et des usages de l'Occident. De là naissait en elle un désir immodéré de voir le pays d'où venaient les jeunes gens qui visitaient son père, et de se mêler elle-même à ce monde civilisé dont elle se faisait une idée aussi imparfaite qu'attrayante. Fidèle à sa double origine, elle avait les instincts naïfs des femmes de son pays et les aspirations mondaines des jeunes filles élevées pour briller. Personne, pas même son père, n'aurait eu le courage de l'avertir que la couleur incertaine de sa peau pourrait bien lui interdire l'entrée de ces salons dorés dont la pensée troublait la paix de ses rêves. Au milieu de ces illusions et dans cette ignorance des mœurs de l'Occident, Nella croissait en âge et en beauté sous le radieux soleil de l'Inde.

II. — LA DJABOUGAR.

Au mois de décembre de la même année, par une belle nuit toute resplendissante d'étoiles, deux palanquins stationnaient à la porte du *bungalow* habité par le capitaine Mackinson.

— Sir Edgar, dit celui-ci en s'adressant à un jeune homme qui se tenait debout près de l'une des fenêtres du salon, tout est prêt. Si vous le voulez, nous allons partir.

— A vos ordres, capitaine, répondit sir Edgar. La brise du large commence à souffler, et la lune ne tardera pas à paraître.

En un instant, les deux *gentlemen* eurent endossé leurs jaquettes de flanelle et serré les boucles de leurs longues guêtres de coutil blanc. Il s'agissait d'une partie de chasse dans les marais de Panwell, qui s'étendent sur la côte mahratte, à quelques lieues de l'île de Bombay. Pendant tout l'hiver, les canards et les bécassines s'y réunissent en grand nombre. Au signal donné par le capitaine, les serviteurs furent sur pied; les cuisiniers et leurs aides prirent les devans, emportant avec eux la vaisselle et les provisions de bouche; puis vinrent les *boys*, chargés d'avoir soin des narguilés, puis enfin le *konsamah* (maître d'hôtel), qui fermait la marche. Les porteurs de palanquin s'élancèrent bientôt au petit trot, et tout le cortége disparut derrière les arbres du jardin.

Quoiqu'il fût tard déjà, Nella ne dormait pas. A peine son père était-il parti qu'elle se sentit possédée du désir de l'aller rejoindre. Rejetant avec vivacité la babouche qu'elle balançait nonchalamment au bout de son petit pied, elle réveilla sa nourrice Gaôrie, qui sommeillait, étendue tout de son long sur un tapis.

— Gaôrie, lui dit-elle, lève-toi vite; appelle mes porteurs, et partons!

— Où veux-tu aller à pareille heure, petite Nella? demanda la nourrice en se frottant les yeux.

— Je veux accompagner mon père dans son excursion sur la côte... Allons, dépêche-toi!...

— Mais le capitaine grondera; d'ailleurs il n'est pas seul...

— C'est précisément parce qu'il y a un étranger avec lui que mon père ne nous grondera pas. Vite, vite, fais venir mon palanquin avant qu'il ne soit trop tard.

Pendant que Gaôrie se résignait à obéir aux ordres de Nella, celle-ci était allée s'asseoir sur la dernière marche du perron qui conduisait du salon au jardin. Impatiente de partir, elle chantait à demi-voix en frappant le sable du talon, lorsqu'une forme noire se dressa à ses côtés. Nella, effrayée, poussa un cri; il y avait là, près

d'elle, une vieille femme presque nue, à la peau ridée, au crâne osseux couronné de cheveux gris.

— Qui es-tu? que me veux-tu? demanda Nella.

— J'ai faim; donne-moi une poignée de riz pour remplir mon ventre (1), répondit la vieille femme.

— Il n'y a plus de riz à cette heure; va plus loin, pauvre vieille, va, tu me fais peur... Gaôrie! Gaôrie!...

Aux cris de sa jeune maîtresse, Gaôrie arriva, suivie de près par le palanquin. Quand elle aperçut, à la clarté des étoiles, la hideuse femme, hâve, décharnée, dont la peau noire était à demi décolorée par l'âge, Gaôrie fut frappée d'épouvante : — C'est une *djâdougâr* (2), dit-elle en tremblant; regarde, petite Nella, comme elle secoue sa chevelure dans l'allée que nous devons suivre. De chacun de ses cheveux blancs il sortira une sorcière comme elle... Oh! si nous traversons le cercle maudit, il nous arrivera malheur, petite Nella!... Restons, restons ici et tâchons de lui trouver une poignée de riz!

— Le temps presse, répliqua Nella; si nous tardons, le bateau qui attend mon père aura mis à la voile. — Puis, s'adressant aux porteurs de palanquin : — *Djaldi, djaldi, daôro toum!* (vite, vite, courez, vous autres!)...

Les porteurs s'élancèrent au pas de course dans l'allée que venait de quitter la *djâdougâr*. Gaôrie, qui tremblait pour sa maîtresse plus encore que pour elle-même, se tenait à la portière; mais la vieille sorcière ne se montra plus, soit qu'elle fût sortie du jardin ou qu'elle demeurât blottie derrière le tronc d'un figuier multipliant, dont les branches pendantes formaient, en s'implantant de toutes parts dans le sol, une immense tonnelle. Quand Gaôrie traversa l'endroit où elle croyait que la *djâdougâr* avait secoué sa chevelure, il lui sembla sentir comme le souffle d'une ronde invisible tournoyant au milieu de l'obscurité. Elle se mit, elle aussi, à presser le pas des porteurs, et dans son effroi elle regardait avec une douloureuse anxiété le palanquin où était couchée sa chère Nella. La lune commençait à se montrer et projetait le long de la route des ombres fantastiques. Deux ou trois de ces grosses chauves-souris dont l'envergure égale celle d'une corneille voltigeaient autour des arbres en agitant sans bruit leurs ailes crochues. La mer battait le rivage avec un murmure mélancolique, la brise gémissait dans les cocotiers, dont les feuilles en se froissant rendaient un son pareil à celui

(1) *Pét'h bharána* (remplir son ventre) est une phrase consacrée que les mendians hindous emploient toujours en demandant l'aumône.

(2) Magicienne, sorcière, celle qui pratique des incantations; au Bengale, on nomme ces bohémiennes *daïnas*.

de la grêle tombant sur les tuiles d'un toit. Il n'y avait dans tout cela rien que de très ordinaire; mais l'esprit prévenu de Gaôrie y voyait des présages de mauvais augure. Nella au contraire ne songeait qu'au plaisir d'une excursion sur la côte, faite en compagnie de son père, dont elle ne se séparait jamais. La présence d'un étranger l'inquiétait bien un peu; mais Nella était fille d'Ève, et la curiosité lui donnait de la hardiesse.

Quand elle approcha du rivage, la barque qui portait son père, sir Edgar et toute leur suite allait prendre le large. C'était un grand bateau du genre de ceux que l'on nomme *bholia*, et gréé de deux voiles latines comme les *canges* du Nil. L'équipage, composé de Malabars païens, avait suspendu sous la proue une couronne de petites fleurs afin de se rendre propice le dieu des eaux. Tout étant prêt à bord, il ne restait plus qu'à livrer au vent les voiles pointues qui frissonnaient le long des vergues.

— *Langar out'haô* (levez l'ancre)! cria le capitaine Mackinson. Les matelots malabars allaient obéir lorsque le *konsamah*, portant la main à son front, dit tout bas au capitaine : — J'entends une voix qui appelle... C'est celle de Gaôrie.

En effet, Gaôrie, toujours obsédée par l'image de la vieille femme aux cheveux blancs et craignant de voir le *bholia* s'éloigner avant l'arrivée de sa maîtresse, jetait de loin et d'une voix essoufflée cette phrase sonore : — *Sabar karo, sabar karo, sahebi ati hai* (attendez, attendez, voici mademoiselle qui vient).

Le capitaine Mackinson sauta vite à terre, et il se trouva face à face avec sa fille qui sortait de son palanquin appuyée sur le bras de Gaôrie. Nella portait de longs pantalons à la turque et un grand châle qui l'enveloppait de la tête aux pieds.

— Eh bien! Nella, lui dit son père un peu surpris de la voir paraître, tu veux donc être de la partie?

— Sans doute, répondit la jeune fille; si vous ne voulez pas me conduire en Europe, c'est bien le moins que vous m'emmeniez dans vos promenades sur la côte... Qui donc vous accompagne dans cette partie de chasse?

— Un jeune homme débarqué depuis peu et qui m'a été recommandé, sir Edgar Tideforth...

Nella avait pris le bras de son père, qui la fit monter à bord du *bholia*. Une lampe éclairait imparfaitement la cabine, assez vaste pour contenir dix personnes. Sir Edgar se leva, fort étonné de voir arriver en pareil lieu et à pareille heure cette jeune fille, dont il ignorait l'existence et qui se montrait sous un costume aussi étrange. Lorsque le capitaine Mackinson le présenta lui-même à Nella, qu'il appelait sa fille, la surprise de sir Edgar fut à son comble; il lui

semblait avoir devant les yeux le type d'une de ces gracieuses figures si finement dessinées que les artistes hindous aiment à peindre sur le vélin de leurs manuscrits. Les lueurs incertaines de la lampe donnaient à la couleur mate des joues de miss Nella comme des reflets d'or bruni, et les petites perles qu'elle portait à ses pendans d'oreilles ne lançaient pas un éclat plus vif que ses noires prunelles. Un peu gênée elle-même de se trouver là, dans cet étroit espace, devant un inconnu dont elle n'avait fait qu'entendre la voix à travers la porte du salon, Nella demeura silencieuse pendant quelques instans. Peut-être aussi le visage distingué, la taille noble et élégante, l'œil bleu doucement sévère de sir Edgar, lui inspiraient-ils un peu de crainte. Le capitaine Mackinson s'aperçut bien que ces deux jeunes gens, nés et élevés sous des climats si différens, cherchaient à s'étudier et ne se comprenaient pas. Il n'eut pas de peine non plus à s'expliquer l'embarras de sir Edgar lorsque celui-ci l'avait entendu nommer Nella sa fille. Quoiqu'il lui en coûtât de raconter les détails de sa vie passée, il fallait qu'il en fît connaître à son jeune ami les principaux épisodes. S'adressant donc d'abord à sa fille : — Chère Nella, lui dit-il, tu as été un peu hardie de venir nous rejoindre en pleine nuit.

— Mais, mon père, répondit-elle, vous m'aviez oubliée, et j'ai cru vous faire plaisir en vous montrant que je pense toujours à vous...

— Très bien, Nella, reprit le capitaine, tu seras de la partie, puisque tu l'as voulu... D'ailleurs je t'ai un peu habituée à faire tes volontés... Ah! sir Edgar, les pères sont toujours faibles... Cette enfant est mon unique consolation; sans elle, je serais seul au monde... Le capitaine poussa un soupir et ajouta : — Ma chère Nella, il est tard, bien tard; retire-toi dans ta cabine et va prendre du repos...

Nella obéit; après qu'elle eut affectueusement pressé la main de son père, sir Edgar lui fit un profond salut auquel elle répondit en inclinant doucement la tête.

— Maintenant montons sur le pont, reprit le capitaine Mackinson, et causons. Vous voyez comme l'air est doux! Les habitans de l'Inde, ces enfans gâtés du soleil, ont nommé l'hiver cette saison délicieuse où les matinées sont fraîches, les journées chaudes et les soirées tièdes...

— Nos étés pluvieux ne valent pas ce mois de décembre, répliqua sir Edgar; le ciel est d'une profondeur merveilleuse. Des millions d'étoiles scintillent comme autant de perles suspendues à la voûte du firmament, et voici que la lune, brillante comme un miroir d'acier, semble se pencher au-dessus des montagnes pour contempler son image dans la transparence des flots.

— Eh bien! sir Edgar, il y a dans ces climats choisis un charme

qui captive, et l'esprit le mieux trempé finit par en subir l'influence à un certain moment. Les exigences du service nous exposent parfois à des périls imprévus contre lesquels le plus brave officier de l'armée se trouve sans force. Dans ces contrées mystérieuses que nous parcourons en vainqueurs, de l'Himalaya à Ceylan, de l'Indus au pays des Birmans, montagnes, fleuves, végétation, tout est grandiose; partout règne en despote ce soleil terrible dont les rayons troublent nos pauvres têtes. Les populations au milieu desquelles il nous faut vivre, toutes dégénérées qu'elles sont, n'en gardent pas moins l'empreinte d'une civilisation antique et respectable; on sent que sur elles a passé le souffle de cette poésie immense, profonde, qui fut la gloire des peuples primitifs. Leurs croyances et leurs monumens, marqués au coin d'une imagination exaltée jusqu'au délire, sont comme autant de problèmes qu'un esprit curieux s'efforce de comprendre, et celui qui s'aventure dans le dédale de leurs légendes court risque de s'y perdre... Figurez-vous, sir Edgar, un officier dont la jeunesse se passe au centre même de l'Inde, loin de tout ce qui lui rappelle l'Europe : il pourra bien prendre en pitié les rêves monstrueux du génie hindou, il pourra certes mépriser ces milliers d'hommes courbés sous le joug d'un polythéisme grossier; mais il ne demeurera peut-être pas insensible aux formes extérieures de cette société qui a encore son prestige. Fier de parcourir en maître ces contrées fameuses où régnèrent tant de dynasties puissantes, de gouverner ces *radjas* captifs dans leurs palais dorés, il s'abandonnera sans doute à des rêves d'orgueil; mais le hasard peut faire passer devant lui un visage de femme dont le profil, modelé avec grâce, semble calqué sur celui d'une médaille bactrienne, et l'Européen, ému, fasciné, essaiera vainement de lutter contre la passion qui le subjugue... Cette femme, dans toute la fraîcheur du premier âge, portera un costume oriental, parsemé d'étoiles d'or; il y aura dans ses veines juste assez de sang européen pour imprimer à son visage cette fermeté qui manque au type hindou. On est loin, bien loin de son pays, que l'on ne reverra peut-être jamais; on n'a ni parens ni amis à qui demander conseil! La passion d'ailleurs parle haut sous la zone torride! On oublie qu'il y a des résolutions dans lesquelles on doit mettre moins de poésie que de réflexion. Tout gentilhomme écossais que l'on soit, on est entraîné vers cette image, qui a passé comme une vision, comme une personnification de cet Orient féerique dont les *Mille et Une Nuits* ont rempli nos jeunes imaginations!... Tenez, sir Edgar, il y a dans ces unions disparates, et que nos préjugés condamnent, un prestige singulier, un charme mystérieux comme la pâle clarté que répand autour de nous ce ciel lumineux...

Le capitaine Mackinson avait prononcé ces dernières paroles d'une voix émue; les souvenirs que d'ordinaire il tenait discrètement cachés au fond de son cœur venaient de s'éveiller en lui et l'obsédaient comme un essaim d'abeilles dont on a heurté la ruche d'une main imprudente. Après un moment de silence : — Vous comprenez maintenant, sir Edgar, poursuivit-il, ce qu'est ma fille, pourquoi je l'aime jusqu'à la faiblesse, pourquoi je la laisse s'épanouir librement au grand soleil, comme une plante du tropique... Jamais je n'en pourrais faire une *miss* anglaise; d'ailleurs pourquoi essaierais-je de la contraindre? Je me plais à retrouver en elle l'image vivante de sa mère. La voilà grande cependant, et Dieu sait ce que deviendra cette pauvre enfant, qui aspire déjà à connaître ce monde de l'Europe pour lequel elle n'est pas faite!

Tandis que le capitaine Mackinson parlait ainsi, la barque s'éloignait rapidement du rivage; poussée par la brise qui gonflait ses grandes voiles pointues, elle se berçait mollement de droite à gauche, et derrière le gouvernail se creusait un sillon d'écume tout scintillant de lueurs phosphorescentes. Les matelots malabars étendus à la proue veillaient à demi endormis. Avec leurs grands corps noirs enveloppés dans les longues pièces de coton blanc qu'ils portent d'ordinaire roulées autour de la tête, ils ressemblaient à des fantômes. Sir Edgar, assis à la poupe, à côté du capitaine Mackinson, songeait aux confidences que celui-ci venait de lui faire. La jeune fille à moitié Asiatique, au pittoresque costume, qu'il avait aperçue à la lueur d'une lampe, commençait à occuper son imagination : il lui tardait de la voir à la clarté du jour; mais il s'en fallait de plusieurs heures que l'aube ne parût, et le capitaine Mackinson, frappant sur l'épaule de sir Edgar, lui dit à voix basse : — Tout dort sur la terre et sur les eaux, mon jeune ami. Au lieu de rêver ici, descendons dans la cabine et tâchons de dormir tout de bon. La journée qui se prépare sera fatigante, et nous avons besoin de nous reposer avant de commencer la chasse.

Sir Edgar et le capitaine Mackinson allèrent se coucher sur les lits de repos disposés dans la cabine, et ils avaient fermé les yeux, lorsque les vibrations d'une mandoline indienne se firent entendre dans la petite chambre située derrière celle qu'ils occupaient eux-mêmes. Aux préludes un peu grêles de l'instrument se joignirent bientôt les accens d'une voix limpide et métallique. C'était Nella qui répétait cette chanson si connue dans l'Inde :

Aré touti, kidar guya (1)?

(1) « Hé! perroquet, où donc es-tu allé?... »

Son chant ressemblait moins à de la musique vocale qu'au gazouillement du bengali. Mêlé au murmure des flots contre les flancs de la barque, il était mieux fait pour provoquer le sommeil que pour l'éloigner. Le capitaine Mackinson ne se crut donc point obligé d'interrompre l'innocente récréation de sa fille. D'ailleurs il s'endormit presque immédiatement. Quant à sir Edgar, il écoutait ces accens singuliers, ces notes fines, saccadées, qui semblaient rouler comme des gouttes de rosée sur les pétales d'une fleur, et il croyait entendre les refrains que chantent les péris des contes persans. Tout en s'abandonnant à sa rêverie, il se disait avec surprise : Ce charme indéfinissable répandu sur toutes les choses de l'Orient serait-il donc un reflet des âges primitifs dont les peuples occidentaux n'ont jamais goûté la sereine grandeur?

III. — LE BHOLIA.

Le jour parut enfin; les rochers arrondis de l'île d'Éléphanta, qui se dressaient comme une masse informe vaguement éclairée par les pâles reflets de la lune, commencèrent à se colorer d'une teinte rose. Les montagnes de la côte mahratte, dont les cimes dentelées ressemblent à des forteresses flanquées de tours et de donjons, laissaient passer par leurs brèches profondes les premiers rayons du soleil. La brise du large soufflait avec moins de force, et les palmiers, plus abondans sur le sable de ces rivages que les ajoncs sur les falaises de la Bretagne, n'agitaient plus que faiblement leurs vastes éventails. Sur le ciel d'un bleu d'azur, dont aucun nuage n'altérait la pureté, planaient quelques grands vautours aux ailes rondes; des troupes innombrables d'oiseaux aquatiques, bécassines, courlis et pluviers, qui s'élevaient tout à coup dans les airs, effrayées par le passage d'un faucon, annonçaient le voisinage des marais de Panwell. Nella, son père et sir Edgar prenaient sur le pont de la barque le café du matin.

— Vous voyez cette anse pleine de roseaux qui s'enfonce là-bas à notre gauche sous des masses de verdure? dit le capitaine Mackinson. C'est là que nous allons aborder. Nous y serons avant une heure, pour peu que nos marins consentent à se servir de l'aviron... Et s'adressant aux Malabars qui se tenaient accroupis à la proue, mangeant à pleines mains leur riz plus blanc que la neige : — Serrez vos voiles, leur dit-il, et penchez-vous sur les rames.

— Pourquoi nous presser? répliqua sir Edgar. Laissez-moi jouir de cette matinée splendide; les vallées silencieuses qui se déroulent aux flancs de ces montagnes abruptes, toutes parées d'une végéta-

tion luxuriante, me font songer à la première aurore éclairant le monde au lendemain de la création. Elles me rappellent les tableaux que les vers de Milton ont inspirés au peintre Martin... N'admirez-vous pas comme moi, miss Nella, cet immense paysage?...

— Oui, répondit Nella avec un sourire, tout cela est beau; mais tenez, ce qui me fait rêver, moi, c'est ce gros navire qui s'en va là-bas, toutes voiles dehors!... Dans trois mois, il abordera en Europe.

— Sans doute c'est un bienfait de la Providence que d'être né en Europe, répliqua sir Edgar, et celui qui a vu le jour sur cette terre de la civilisation doit souhaiter d'y fermer les yeux; mais il y a dans nos régions septentrionales des saisons maussades et dures qui nous font trouver délicieuses vos contrées, que le soleil réchauffe toujours.

— Les Parsis, fils des Guèbres, prétendent que le soleil est l'âme du monde, et ils lui élèvent des temples. Seriez-vous donc de leur secte, sir Edgar? Ah! vous ignorez que le soleil de l'Inde fane et brûle en peu d'instans tout ce qu'il y a de plus délicat sur la terre?

— Soit, repartit sir Edgar; mais croyez-vous, miss Nella, que la vie se développe dans sa plénitude là où l'ombre règne trop souvent aux dépens de la lumière?

— Mais c'est à une lutte incessante contre un climat hostile que vous devez votre brillante civilisation, et c'est à vos longues nuits que vous devez l'éclat de ces fêtes brillantes...

— Où l'orgueil et la vanité se donnent rendez-vous, interrompit le capitaine Mackinson. Ici la nature est perpétuellement en fête, et tous ont part à ses splendeurs, le pauvre autant que le riche!

— Miss Nella, reprit sir Edgar, en fixant sur la jeune fille des regards pénétrans, la fleur qui s'épanouit au grand air n'a rien à envier à ses sœurs condamnées à éclore dans les serres chaudes: celles-ci paraissent plus belles peut-être, parce qu'elles brillent sous un ciel sombre; mais celle-là possède plus de vitalité, et son parfum est plus suave.

— Vous parlez par images comme les Orientaux, dit Nella avec un sourire ironique; je suis trop habituée à ce langage pour prendre plaisir à l'entendre...

— Eh bien! je vais parler plus clairement, puisque vous le voulez, miss Nella...

— Je vous écoute, dit la jeune fille, et elle se tint debout, appuyée contre un des mâts de la barque, dans une attitude à la fois gracieuse et attentive.

— Vous êtes jeune, bien jeune, miss Nella, reprit sir Edgar, et déjà une curiosité ardente entraîne votre esprit vers l'inconnu, par-delà les mers! Dédaignant cette puissante nature qui vous entoure, vous, fille du soleil, vous rêvez un monde brumeux qui vous semble

bien beau, parce que vous le colorez avec les reflets de votre imagination...

— Encore des images! interrompit miss Nella; vous aimez trop la poésie, sir Edgar...

— J'accepte le reproche, répliqua celui-ci, à la condition que vous le partagiez avec moi. Il y a en vous beaucoup de poésie, miss Nella. il n'y a même guère que de la poésie, et je vous en félicite, car c'est par elle que se font jour les élans d'une âme généreuse. Les poètes d'ailleurs ont le mérite de la discrétion; ils savent cacher dans leurs vers et exprimer sous des formes figurées ce qu'il y a de plus intime et de plus vrai dans le cœur humain.

— Prenez garde, sir Edgar, vous allez faire de la philosophie comme un brahmane de Benarès.

— Vous avez raison, miss Nella; je m'égarerais, si vous n'aviez soin de me remettre dans la droite voie. Ce que je voulais vous dire se borne à ceci : en face de cet immense panorama qui se déroule autour de nous, devant cet horizon merveilleux où les montagnes abruptes baignées par une lumière éblouissante semblent surgir du sein de l'océan, une seule chose, avez-vous dit, attire vos regards : c'est ce navire qui cingle à pleines voiles vers l'Europe... Et moi je vous répondrai, miss Nella : En désirant avec trop d'ardeur ce qui est loin de vous, en rêvant un bonheur imaginaire dans un monde inconnu, ne vous exposez-vous point à ne pas discerner un bonheur réel qui passerait à votre portée?...

Ces paroles avaient été prononcées avec un accent ferme et affectueux à la fois. Nella ne répondit rien; elle semblait agitée par les réflexions qui se présentaient à son esprit. C'était la première fois qu'elle trouvait l'occasion de soutenir une conversation suivie, et elle y avait pris plaisir. Jusqu'ici, les jeunes officiers qui visitaient son père s'étaient amusés à la faire jaser comme un oiseau babillard. Ils tenaient la petite Nella pour une enfant gâtée, dont l'éducation avait été fort négligée et qui possédait, à défaut de jugement, une imagination vive et enjouée. Sir Edgar, au contraire, venait de s'entretenir avec elle sur un ton sérieux, comme s'il eût été en présence d'une jeune fille élevée en Europe. Cette prévenance de sa part avait touché Nella; elle se sentait plus timide devant sir Edgar, dont les manières réservées lui inspiraient le respect, et cependant elle était disposée à l'écouter avec confiance. C'est qu'il y a un moment où toute jeune fille, ennuyée des vains et futiles propos qui se tiennent autour d'elle, souhaite sans le savoir les entretiens moins frivoles où les grandes questions de la vie sont discrètement traitées, et ce moment était peut-être arrivé pour miss Nella.

Cependant la barque approchait du rivage, et le capitaine Mac-

kinson, qui était descendu dans la cabine pour y prendre son attirail de chasse, reparut sur le pont. — Sir Edgar, dit-il à son jeune ami, voici le marais où nous allons chasser. Ce soir nous reviendrons dîner dans la barque, et nous repartirons au lever de la brise pour Colabah...

— Je vous suis, capitaine, dit sir Edgar. Et se tournant vers la jeune fille : — Miss Nella, lui dit-il, nous allons courir comme des fous à la poursuite des innocentes bêtes qui nagent paisiblement dans les eaux de ce marais! Et pourquoi? Pour nous repaître de leur chair à la manière des sauvages! L'homme civilisé a de ces retours déraisonnables vers la vie primitive... Combien les femmes sont plus sages!...

— Oh! répliqua gaîment Nella, elles sont moins hardies, et voilà leur seul mérite... Il y a pourtant des instans où elles vous valent bien, messieurs!

— Vraiment, dit le capitaine Mackinson, il ferait beau voir une jeune fille aller à la chasse, surtout dans ces pays où l'on est exposé à de dangereuses rencontres!

— Vous êtes toujours braves, vous autres, poursuivit Nella, parce que votre courage part de là, — elle portait la main à son front en parlant ainsi, — et nous, nous avons de la bravoure à certains momens, parce que chez nous le courage part du cœur... Bonne chasse, messieurs! Du pont de la barque, j'assisterai à vos glorieux exploits.

Le capitaine Mackinson, ayant serré la main de sa fille, sauta à terre, accompagné de sir Edgar, qui marchait à pas lents comme s'il eût quitté la barque à regret. Au même instant débarquèrent le maître d'hôtel et les cuisiniers, qui allèrent disposer le déjeuner sous un groupe d'arbres, au fond de la baie; à quelques pas des chasseurs venaient deux serviteurs chargés de recueillir le gibier. Bientôt les coups de fusil retentirent à travers les joncs, au grand déplaisir des indigènes, qui ont horreur de voir répandre le sang des créatures vivantes. Assise sur le pont de la barque, miss Nella suivait du regard les évolutions des oiseaux du marais, qui volaient en troupe serrée au-dessus de la tête des chasseurs. A chaque instant, quelque volatile à l'aile rapide tombait mortellement atteint, en tourbillonnant comme la feuille sèche que le vent arrache à la branche touffue d'un vieil arbre. A côté de miss Nella se tenait sa nourrice Gaôrie; elle abritait sous un vaste parasol de bambou le front de sa jeune maîtresse. Un peintre eût pris plaisir à représenter ces deux femmes si différentes d'âge et de physionomie, enveloppées dans une même ombre, tandis que tout était lumière autour d'elles. Le visage de Gaôrie, — de ce noir foncé

que les Hindous comparent au reflet luisant de l'aile du corbeau, — exprimait la tranquillité passive que donne l'habitude d'obéir. Avec ses pieds et ses bras nus chargés de bracelets d'argent, ses cheveux abondans nattés derrière la tête, ses boucles d'oreilles démesurément larges et ses flancs découverts, elle ressemblait à ces statues étranges que l'on place dans des niches sous le péristyle des pagodes. Elle ne songeait à rien: ses grands yeux demeuraient fixés sur la jeune fille confiée à ses soins, et dont elle épiait jusqu'au moindre désir. Nella, au contraire, se tenait dans une attitude méditative: enveloppée dans les plis de son châle, dont le fin tissu dessinait ses épaules arrondies, la tête penchée en avant, le menton appuyé sur la paume de sa main, elle semblait s'interroger elle-même. Son visage régulier, — dont les traits un peu courts reproduisaient le type le plus accentué des femmes de l'Inde qui appartiennent aux castes supérieures, — portait l'empreinte de cette mélancolie rêveuse propre aux races de l'Occident : il y avait en elle de l'étonnement et de la souffrance.

— Petite Nella, lui dit Gaôrie, le soleil est déjà bien haut, descendons dans la cabine...

— Je me trouve bien ici, répondit Nella, la chaleur ne m'effraie pas... Si je l'avais osé, j'aurais suivi les chasseurs...

— Petite Nella, reprit Gaôrie, tu parais fatiguée. Oh! si cette méchante femme t'avait jeté un sort!...

— Ne m'appelle plus petite Nella, répliqua la jeune fille; je ne suis plus une enfant, entends-tu!...

— Qu'est-ce que cela fait, puisque nous parlons une langue que les étrangers ne comprennent pas?...

— *Tchoup rao* (tais-toi)! dit Nella avec impatience, tes paroles me fatiguent et m'ennuient.

— Ah! oui, murmura Gaôrie, Nella n'est plus une enfant, la voilà bien changée, et c'est la *djâdougâr* qui a fait cela!... La pauvre nourrice ne sera plus qu'une humble servante qui n'a qu'à se taire et à obéir...

— *Bé-âdâb o bé-oûkoûf bour'hi* (vieille mal élevée et sans esprit)! s'écria Nella, qui perdait patience.

— C'est vrai, je ne suis qu'une pauvre femme des montagnes du Kandeish, répondit Gaôrie; mais ta mère, qui avait vu le jour dans ce même pays, me traitait avec affection... Quand elle ferma les yeux, tu n'étais qu'une enfant, une jolie petite fille, douce et bonne comme elle... Hier encore tu te montrais bienveillante envers moi; mais voilà que la *djâdougâr* t'a touchée de son doigt maudit, et tu me parles durement, comme ferait une *miss* anglaise débarquée d'hier...

Nella s'éloigna de quelques pas, mais Gaôrie la suivit; elle tenait toujours le parasol ouvert au-dessus de la tête de sa jeune maîtresse, et continuant de donner un libre cours à ses pensées: — Nella, dit-elle, un mauvais esprit a soufflé sur toi... Tu me repousses, tu as honte de moi, honte de ce pays où tu es venue au monde... T'imaginerais-tu par hasard que les Anglaises sont plus belles que toi parce que leur peau est aussi blanche que le disque de la lune?

— Ma bonne Gaôrie, interrompit Nella en faisant un effort pour se contenir, tu n'as pas bien dormi cette nuit, et tu parles comme quelqu'un qui rêve.

— *Al-battah!* oui, vraiment! reprit Gaôrie, tu crois que je rêve! Oh! non! Est-ce que je ne vois pas que la vieille aux cheveux blancs a versé dans ton cœur le poison de la jalousie? Sans doute cet étranger qui chasse avec ton père a des yeux plus bleus que le fond du ciel; la soie n'a pas plus de souplesse que ses cheveux bouclés; il a la taille d'un prince... Mais toi, Nella, n'es-tu pas la perle des filles de l'Inde? Tes tempes ont plus d'éclat que l'or de tes bracelets, et l'antilope de nos montagnes pleurerait de dépit à la vue de tes grands yeux...

Nella essaya de sourire, mais une larme s'arrêta sur ses paupières. — Gaôrie, dit-elle, je suis venue ici comme une folle, et je voudrais être restée à la maison.

— J'avais donc raison de te dire : A quoi bon courir après ton père?... Encore si nous n'avions point rencontré cette hideuse vieille!...

— Chacune de ses paroles vibre encore à mes oreilles, murmura Nella en cachant sa tête dans ses mains.

— Que t'a-t-elle donc dit, pauvre petite? s'écria Gaôrie avec effroi.

— Ce n'est pas de la vieille que je parle, répliqua Nella, mais de l'étranger qui accompagne mon père... Il a dit des choses sensées et qu'il exprimait avec convenance. J'éprouvais du dépit de voir qu'il avait raison, et pourtant j'étais fière de ce qu'il prenait la peine de parler sérieusement avec moi... Ah! ma bonne Gaôrie! je ne suis plus ce que j'étais hier, car je me sens inquiète et soucieuse; mais je serai toujours ta petite Nella! Descendons dans la cabine, et ouvre-moi tes bras, afin que je m'y jette pour pleurer.

Gaôrie aida sa chère miss Nella à descendre l'escalier, et, la prenant sur ses genoux, elle se mit à la bercer pour l'endormir. Pendant quelques instans, la jeune fille versa des larmes mêlées de sanglots; mais les caresses de sa fidèle nourrice finirent par calmer son émotion, et elle tomba dans un profond sommeil.

IV. — LE COBRA-DI-CAPELLO.

Quand Nella rouvrit les yeux, il pouvait être midi. Le *bholia* se trouvait amarré à l'embouchure d'un petit ruisseau qui prend sa source dans les montagnes voisines; là se rassemblait, pour obéir aux préceptes de la loi brahmanique, une population bruyante et heureuse de son sort. Les hommes, assis sur la plage, faisaient leurs ablutions avec la scrupuleuse exactitude qu'exige l'accomplissement d'un devoir religieux. Les femmes, dans l'eau jusqu'à la ceinture, lavaient leurs longs cheveux noirs, tandis que les enfans gambadaient autour d'elles, pareils à des tritons. A quelques pas de là, des buffles à la peau rugueuse, aux cornes aplaties, broutaient les tiges des plantes aquatiques, surveillés de loin par de petits pâtres mollement couchés à l'ombre de vieux arbres. C'était une de ces scènes de la vie primitive, — comme on en rencontre à chaque pas dans l'Inde, — qui reposent l'esprit et réjouissent le regard. Nella venait de remonter sur le pont du *bholia :* elle se mit à contempler silencieusement ces familles de laboureurs hindous qui, dans leur ignorance naïve, croyaient purifier leur âme en purifiant leur corps, et, tout habituée qu'elle fût à ce spectacle, elle le considérait attentivement, comme s'il eût été nouveau pour elle.

— Gaôrie, dit-elle à sa nourrice lorsque celle-ci parut à son tour sur le pont, allons faire une promenade à terre... Il y a longtemps que je ne suis sortie de l'île de Colabah, et j'ai besoin de revoir la campagne. Nous irons manger des fruits là-bas, derrière ces touffes de bambou... Il fait si bon se mêler en passant à ces pauvres gens, qui vivent tranquilles et joyeux parce qu'ils ont le cœur simple!

Miss Nella et Gaôrie descendirent à terre; celle-ci portait une corbeille sur sa hanche gauche à la manière des femmes de son pays, et de la main droite elle tenait le parasol ouvert au-dessus de la tête de sa jeune maîtresse. Il ne fut pas difficile de trouver dans les petits jardins attenant aux cabanes des laboureurs des bananes, des mangues et de ces oranges grosses comme des melons, auxquelles les créoles français ont donné le nom de pamplemousses. Quand la corbeille fut remplie, Gaôrie conduisit miss Nella dans le lieu que celle-ci avait désigné. C'était un terrain inculte, traversé par un torrent desséché qui ne coulait qu'à la saison des pluies; de grosses roches lisses et propres formaient comme des bancs sur le bord du ruisseau, et par endroits s'élevaient d'immenses bambous, dont les tiges, robustes à la base et élégantes au sommet, s'étendaient en gerbes colossales. L'ombre était opaque au pied de ces bambous et la place parfaitement choisie pour une collation cham-

pêtre. Après avoir mangé quelques fruits, Nella se leva pour suivre le lit desséché du ruisseau dans la direction du rivage; elle marchait lentement et cueillait d'une main distraite les fleurs auxquelles le tiède hiver de ces climats permet de s'épanouir sur les lianes toujours vertes.

— Ma petite Nella, lui cria Gaôrie, où vas-tu ainsi toute seule? Attends, je vais te rejoindre, attends-moi!...

— Laisse-moi, répondit la jeune fille, je ne m'éloignerai pas; le lit de ce ruisseau fait des circuits qui me ramèneront toujours à la portée de ta voix.

Elle continua d'aller ainsi, suivant les méandres capricieux du ruisseau, et toujours enveloppée dans l'ombre des arbres que les pluies de la mousson avaient fait croître sur ses rives. Les lézards inoffensifs couraient sous ses pieds, les insectes bourdonnaient autour de son front et les oiseaux gazouillaient au-dessus de sa tête. Tout vivait autour d'elle de cette vie douce et pleine qui, sous les tropiques, anime les créatures à l'époque de l'année où le soleil n'est plus assez rapproché pour les brûler de ses feux. De temps à autre Gaôrie criait : — Nella! Nella! — Et la jeune fille répondait à cet appel par un cri qui rassurait sa fidèle nourrice. Peu à peu celle-ci cessa de s'inquiéter, tandis que Nella, emportée par le désir de rêver à son aise dans la solitude, s'enfonçait de plus en plus dans les bambous. Quand elle se vit trop éloignée, la jeune fille voulut revenir sur ses pas, et pour aller plus vite elle quitta le lit du ruisseau, qui l'eût facilement ramenée à son point de départ. Un peu effrayée de se trouver seule, Nella n'osa plus appeler : elle craignait d'attirer près d'elle quelque Hindou aux allures suspectes. De son côté, Gaôrie, ayant vainement jeté son cri d'appel par trois fois, partit à la recherche de Nella; mais, trop agitée pour réfléchir à la route qu'elle devait prendre, elle courut au hasard dans une direction opposée à celle qui pouvait la conduire sur les pas de la jeune fille.

— Qu'est-ce qu'elle a donc à s'en aller ainsi toute seule? disait à demi-voix Gaôrie. En vérité la *djâdougâr* lui a donné un mauvais sort. Ah! si jamais cette maudite vieille me tombe sous la main!...

Tandis que Gaôrie, en proie à la plus vive anxiété, cherchait de tous côtés sa jeune maîtresse, celle-ci, non moins inquiète, marchait avec précaution, comme la gazelle qui tremble de voir la crinière du lion se dresser au milieu des sables du désert. Son pied effleurait la poussière et l'herbe sans y imprimer sa trace; le silence qui l'environnait lui permettait d'entendre les battemens de son cœur. Arrivée non loin d'une cabane de pâtre, dont la vue lui rendit un

peu d'assurance, Nella s'assit sous un épais buisson pour s'y reposer. En allongeant la tête par-dessus le feuillage, elle aperçut, à sa grande surprise, sir Edgar, qui dormait près de là, sous un groupe de palmiers sauvages. Le jeune chasseur paraissait accablé de fatigue ; il avait appuyé sa tête sur une racine, et ses cheveux, d'un blond soyeux, flottaient en désordre autour de ses tempes. Troublée par cette rencontre inattendue, Nella resta immobile, contemplant à travers les branches épineuses le visage noble et gracieux de sir Edgar. La crainte de l'éveiller et d'être découverte par lui tenait Nella clouée à la même place ; elle se glissait sous le buisson, en s'y cachant comme le faisan de l'Himalaya, qui se blottit contre terre pour éviter le regard de l'aigle aux serres puissantes. Tout à coup la voix lointaine de Gaôrie, qui se rapprochait d'elle en la cherchant toujours, fit tressaillir la jeune fille; elle se retira doucement de sa cachette, et s'appuya sur ses mains pour faire le moins de bruit possible en se relevant. Quand elle fut debout, elle ne put résister au désir de jeter les yeux une fois encore sur le jeune chasseur endormi; à ce moment, un serpent de l'espèce la plus redoutée, un *cobra-di-capello*, roulant ses anneaux avec cette lenteur défiante qui caractérise les reptiles, se mit à ramper vers sir Edgar. L'animal n'avait point sa vigueur habituelle. La température n'était pas assez chaude pour lui; cependant il flairait une proie et s'avançait résolûment vers le chasseur. Nella vit le danger et elle se sentit prise de vertige. Le reptile touchait presque le visage de sa victime; une minute encore, et sa dent pointue allait verser dans les veines de sir Edgar un poison mortel. Éveiller le chasseur, c'était l'exposer à faire un mouvement qui l'eût perdu; il pouvait heurter du front ou toucher de la main la tête menaçante du reptile, qui, s'animant par degrés, gonflait son cou et l'élargissait d'une façon démesurée. Alors, faisant appel à son courage, — à ce courage de femme, qui part du cœur, — Nella s'élança vers le *cobra-di-capello*; elle l'excita en agitant son mouchoir, et attira sur elle son attention et sa colère. Surpris de cette brusque attaque, le reptile, qui s'était dressé sur sa queue, bondit vers la jeune fille. Celle-ci recula, mais la bête furieuse s'attachait à sa poursuite; épouvantée, transie de frayeur, Nella poussa un cri. Sir Edgar, subitement arraché à son sommeil, se leva et saisit son arme; il comprit bien vite le danger que courait la jeune fille, le coup partit, et le serpent criblé de plomb expira sur la poussière.

— Grand Dieu! s'écria sir Edgar en saisissant la main de Nella, quel bonheur que je me sois égaré en chassant! C'est la Providence qui m'a conduit ici tout exprès pour vous délivrer de la dent de cet affreux reptile!

Trop émue pour répondre, Nella s'inclina sous le regard triomphant de sir Edgar. Sa frayeur ne tarda pas à se calmer; mais elle se sentait profondément humiliée de voir que sir Edgar n'avait pu être témoin de l'acte courageux qu'elle venait d'accomplir. Elle avait risqué sa vie pour lui, et lui n'avait pas couru le moindre péril pour elle; cependant il devait se croire le héros de la journée.

— Sir Edgar, lui dit-elle en faisant un effort sur elle-même, vous ne parlerez pas à mon père de ce qui vient de se passer...

— Soyez tranquille, miss Nella, repartit sir Edgar; il ne me conviendrait pas de me vanter devant le capitaine Mackinson du petit service que j'ai été assez heureux pour rendre à sa fille.

— Je vous suis infiniment obligée, répondit Nella. Mon père doit être dans le fond de la baie, vers les grands arbres que vous apercevez là-bas.

— En un instant j'irai le rejoindre, dit sir Edgar; mais vous, miss Nella, puis-je vous laisser seule dans cette campagne déserte?

— Vous pouvez partir, répliqua Nella; voici ma fidèle Gaôrie qui accourt vers moi... Tenez, ne la voyez-vous pas qui s'arrête à causer avec un petit pâtre?... A ce soir, sir Edgar, et surtout pas un mot sur notre rencontre!

Sir Edgar se retira dans la direction que Nella lui avait indiquée, et celle-ci marcha vers Gaôrie, qui accourait avec empressement.

— Ah! ma petite Nella, dit la nourrice en serrant sa jeune maîtresse entre ses bras, tu veux donc me faire devenir folle aujourd'hui!... Mais qu'as-tu donc à me regarder ainsi sans répondre?

— J'ai le cœur serré!... De ma vie je n'avais eu aussi grand'peur.

— Quelle imprudence aussi d'attirer à toi ce serpent!

Nella redressa la tête. — Qui t'a dit cela, Gaôrie?

— Le petit pâtre, qui a tout vu... Il se tenait là tout près, étendu sur l'herbe, caché par l'ombre des arbres. Au coup de fusil, il a été effrayé et s'est mis à fuir. Je l'ai arrêté pour lui demander ce qui se passait, et il m'a dit que tu avais...

— Chut! fit Nella; retournons vers la barque, et qu'il ne soit jamais question de cela.

Miss Nella et Gaôrie étaient rentrées à bord du *bholia* plusieurs heures avant que le capitaine Mackinson et sir Edgar fussent revenus de la chasse. A la tombée du jour, l'ancre fut levée, et pendant que le *konsamah* était occupé à faire servir le dîner, les deux grandes voiles de la barque se déployèrent au vent. La journée avait été bonne; deux ou trois douzaines d'oiseaux aquatiques, canards, bécassines et pluviers, étendus sur le plancher de la cabine, attestaient l'adresse des chasseurs. Sir Edgar s'était éloigné du marais après avoir tiré quelques coups de fusil seulement; la plus grande

partie du gibier avait donc été abattue par le capitaine Mackinson. Celui-ci se montra très gai pendant le dîner, et il se mit à plaisanter son compagnon sur sa fuite.

— En vérité, sir Edgar, dit-il en offrant à celui-ci un verre de porto, les *sportsmen* de Bombay vont rire de vous! Quoi! vous fuyez devant le gibier?

— Je voulais explorer l'intérieur du pays, repartit sir Edgar.

— Et qu'avez-vous rencontré dans votre exploration? demanda en riant le capitaine Mackinson.

— Des choses curieuses et nouvelles pour moi... J'avoue que, me sentant fatigué, je me suis endormi sous des palmiers... Je dormais donc d'un profond sommeil, quand un bruit m'a soudainement éveillé... Je me lève, et voilà que j'aperçois devant moi une gazelle de la plus charmante espèce qu'un serpent allait enlacer de ses replis.

— Et vous avez tué le serpent! Voilà une action chevaleresque et héroïque, sir Edgar; mais ce n'est pas là ce qui s'appelle chasser. Demandez à Nella le nombre des buffles que j'ai abattus dans les monts Neilgerrhies, et combien de tigres j'ai tués avec ma carabine dans les *jungles* de Kandeish.

Nella tourna ses grands yeux noirs vers sir Edgar, et, fixant sur lui un regard attristé : — Croyez-moi, répondit-elle, ne vous endormez jamais à la chasse dans notre pays, à moins d'être sûr qu'il y a dans le voisinage quelque ami dévoué qui veille sur vous.

Ayant ainsi parlé, la jeune fille se retira dans la petite chambre qui lui était réservée à l'arrière du *bholia*. Elle s'y tint renfermée jusqu'au moment où le bruit que firent les matelots malabars en carguant les voiles lui apprit que la barque venait de toucher le rivage. Sir Edgar prit congé du capitaine Mackinson et monta dans son palanquin pour retourner chez lui. Nella et son père regagnèrent leur villa de la même manière. Les porteurs avaient soin de maintenir les palanquins côte à côte. Le capitaine Mackinson, qui était en train de causer, adressait souvent la parole à sa fille. — Voila une belle et bonne journée, Nella, dit-il quand on fut près de la villa, une partie de chasse comme on n'en fait que dans ces contrées... Je me suis terriblement amusé. Et toi, ma chère enfant?

— Je suis toujours heureuse de vous accompagner, mon père!

— Notre ami, poursuivit le capitaine, a besoin de se former. Un vrai *sportsman* ne doit pas avoir ces manières sentimentales, ces élans poétiques... Il faudra que je le mène à la grande chasse pour l'habituer à la fatigue et au danger.

— Pensez-vous qu'il reste encore quelque temps ici?

— Au moins jusqu'après la mousson, répondit le capitaine, et

d'ici là nous avons six mois devant nous... Holà! vous autres, arrêtez, nous traverserons le jardin à pied pour donner au *konsamah* le temps de faire allumer les lampes.

Les porteurs de palanquins firent halte à la porte du jardin. Gaôrie aida sa jeune maîtresse à descendre et marcha à ses côtés, tandis que le capitaine s'élançait d'un pied leste à travers l'allée principale. La lune brillait d'un vif éclat, et les bosquets, plantés d'arbustes aux larges feuilles, de la famille des aloès et des dragonniers, se coloraient d'une lumière plus blanche que l'argent. Au milieu de cette douce et limpide clarté parut la hideuse vieille femme qui avait épouvanté Gaôrie la nuit précédente et dans le même lieu. Elle fit un pas en avant, tourna sur elle-même, et secoua sa chevelure grise en murmurant quelques paroles inintelligibles. Gaôrie frissonna, et, entraînant Nella vers la porte du salon, qui s'ouvrait toute grande pour recevoir le capitaine Mackinson, elle répéta d'une voix étouffée : — Malheur, malheur à nous, Nella!

V. — LA MOUSSON.

Le capitaine Mackinson avait promis à sir Edgar de lui faire connaître tous les genres de chasse qui se pratiquent dans l'Inde. Il tint si bien sa parole que son jeune ami, fatigué outre mesure par cette série non interrompue de fêtes cynégétiques, ne tarda pas à ressentir les effets du climat dangereux de Bombay. Un jour qu'il se promenait lentement dans le jardin du capitaine Mackinson, miné par la fièvre et se soutenant avec peine, miss Nella s'approcha de lui. Elle avait renoncé à son costume de fantaisie et suivait les modes anglaises avec une rigoureuse exactitude.

— Sir Edgar, dit-elle d'une voix affectueuse, vous avez bravé notre soleil, et il se venge... Prenez garde!

— Oh! répliqua le malade, j'observe fidèlement les prescriptions du docteur auquel votre père m'a confié.

— Voulez-vous me croire? Eh bien! je vais vous parler avec... courage.

— Suis-je donc perdu? demanda sir Edgar en levant sur elle un œil que la fièvre rendait étincelant.

— Vous êtes très malade, et les médecins n'ont point encore trouvé le secret de guérir tous ceux qu'ils traitent. Croyez-moi, sir Edgar, partez!... Embarquez-vous sur le premier navire qui fera voile pour l'Europe; le changement d'air peut seul vous sauver.

— Vous me chassez? dit sir Edgar, essayant de sourire.

— Oui, je vous chasse d'un pays où vous n'avez peut-être pas un

mois à vivre: je vous chasse des ombres de la mort qui bientôt s'étendraient sur vous...

— Quand il en serait ainsi, croyez-vous que la mort me fait peur? Eh bien! j'aime ce pays, ce climat funeste, ce soleil terrible...

— Le papillon aime aussi la flamme de la bougie, et il s'y brûle! Partez, sir Edgar, je vous donne là un conseil... d'ami. Retournez près de votre mère, qui ne vous survivrait peut-être pas!... Elle ignore sans doute que vous êtes malade, et vous la trompez en le lui cachant.

Sir Edgar laissa tomber une larme; Nella reprit : — Oh! votre mère, songez à votre mère!... Ne pensez-vous pas quelquefois avec tristesse aux lieux qu'elle habite, où vous l'avez laissée seule?...

— Sans doute j'y pense, et bien souvent, repartit sir Edgar. Le pays de Galles, toujours battu des flots, enveloppé pendant l'hiver de sombres brouillards, est la contrée où elle réside. Je l'y vois d'ici se promenant seule sur les rochers où je lui ai dit adieu... Elle habite un manoir d'un aspect assez morne, bâti au fond d'une anse profonde que des chênes noueux ombragent pendant l'été. C'est un site pittoresque et sauvage qui porte à la mélancolie...

— N'importe, retournez-y, sir Edgar; les climats brumeux conviennent aux teints blancs et délicats. La Providence, qui nous a destinés, nous autres, à vivre sous un ciel de feu, a donné à notre peau des nuances foncées que le soleil ne peut altérer...

— Et parmi les pâles filles d'Albion, combien vous envieraient cette riche coloration dont vous semblez vous plaindre, miss Nella!

— Mais je ne me plains de rien, repartit Nella avec dignité; allez, retournez parmi ces pâles filles d'Albion, comme vous les appelez... Quand vous serez au milieu d'elles, vous leur direz qu'elles ont plus d'éclat que le lis des vallées... Chut!... pas un mot, s'il vous plaît; vous vous fatiguez à parler, et vous augmentez l'intensité de la fièvre.

Nella laissa sir Edgar réfléchir au conseil qu'elle venait de lui donner. Celui-ci tint pendant quelques instans ses regards fixés sur la jeune fille, dont les paroles retentissaient encore à ses oreilles. Il se demandait si miss Nella n'avait point voulu l'effrayer pour avoir une occasion de rire de sa crédulité; mais il écarta aussitôt cette supposition et n'hésita point à regarder comme très sérieux l'avis qu'il avait reçu d'elle. Il lui en coûtait de quitter si vite et en vaincu ce pays de l'Inde qu'il se promettait d'explorer en tous sens. Malgré les frissons de la fièvre qui parcouraient ses membres affaiblis, il ne pouvait croire que sa vie fût menacée. Pendant une heure, il flotta indécis, ne sachant s'il devait rester ou partir. Lorsque enfin, fatigué de cette indécision même qui le tourmentait et aggravait

son mal, il vint trouver le capitaine Mackinson, celui-ci, effrayé de la couleur livide de son visage, lui dit en lui serrant la main : — Mon ami, il en est temps, partez !

Deux jours après, sir Edgar, assis sur le pont du trois-mâts l'*Euphrate* faisant voile pour l'Europe, jetait un regard d'adieu vers la terrasse de la maison hospitalière où il avait trouvé un accueil si cordial. Le capitaine Mackinson se promenait à cheval sur le rivage; près de lui, sa chère fille Nella galopait, montée sur un poney fringant. Le voile bleu de la jeune amazone, agité par la brise, la rendait plus visible encore. Lorsque le navire, après avoir doublé la pointe de l'île de Colabah, mit le cap au large, miss Nella lança son cheval dans la mer, lui fit faire une courbette, et, exécutant une volte hardie, courut rejoindre son père. Sir Edgar, qui tenait une longue-vue dirigée vers elle, se sentit ému et attendri; il maudit la fièvre qui le forçait à quitter ce rivage, et bénit la jeune fille qui avait eu la loyauté de l'en chasser. Comme il arrive toujours quand on s'éloigne d'un pays qu'on ne doit plus revoir, le souvenir des jours qu'il y avait passés se retraçait à son esprit comme un doux rêve. Il lui sembla qu'il laissait sous les palmiers de Colabah une partie de lui-même. Tant que ses yeux purent distinguer miss Nella, il les tint fixés sur la plage, et il se rappelait le jour où, pour la première fois, elle lui était apparue sur le pont du *bholia*, vive, alerte et comme reflétant en elle tout ce qu'il y avait de grâce et de fraîcheur dans cette matinée d'hiver sous le ciel des tropiques. Peu à peu le navire qui l'entraînait vers la haute mer déroba à sa vue miss Nella; mais celle-ci apercevait encore la masse blanche des larges voiles glissant comme un nuage au-dessus des eaux. Cette fois ce n'était plus le vague désir de connaître l'Europe qui faisait battre son cœur; ce navire, qui allait bientôt s'effacer dans l'espace, emportait celui en qui elle avait cru trouver l'idéal du *gentleman* accompli, et désormais pour elle l'Europe, avec le prestige de sa civilisation brillante, se résumait dans la personne de sir Edgar.

Le soleil était couché, et Nella se promenait toujours le long du rivage, suivant de loin son père, qui faisait galoper son cheval sur le sable. La brise avait cessé de souffler; les voiles des grands navires et des petites barques demeuraient immobiles à travers l'immensité de la mer, qui poussait vers la rive de petites vagues gémissantes. Quand la nuit fut arrivée, le capitaine Mackinson et sa fille rentrèrent pour prendre le thé. Celle-ci se plaça devant la table sans rien dire; elle était triste et distraite. La bonne Gaôrie, qui se tenait debout derrière elle, lui disait tout bas : — Mange donc, petite Nella! — Mais la jeune fille secouait doucement la tête et laissait le chaud breuvage se refroidir sans y toucher.

— Tu es lasse, Nella, dit le capitaine; je crois que notre promenade a duré trop longtemps... Enfin sir Edgar est parti, et le cimetière de Colabah ne gardera pas sa dépouille. Pauvre jeune homme! il n'est pas de force à chasser dans les *jungles!*

— Vous l'avez traité sans pitié, dit Nella; toujours à cheval à travers les plaines et les montagnes...

— Je voulais lui faire les honneurs du pays, mon enfant; il paraissait se plaire avec nous... Bah! dans quinze jours l'air de la mer l'aura rétabli, et il arrivera en Angleterre gros et gras comme un fils de famille qui sort du collége... Eh bien! qui donc se glisse là derrière la table?

Gaörie avait jeté un cri d'effroi; elle entourait Nella de ses deux bras comme pour la défendre contre un ennemi redoutable. La vieille *djâdougâr*, qui deux fois déjà s'était montrée au milieu du jardin, se dessinait dans l'ombre comme un noir fantôme; ses cheveux blanchis par l'âge donnaient à son visage ridé une expression sinistre. Elle avançait vers la table ses bras décharnés, pareils aux branches rugueuses d'un arbre calciné par la flamme.

— *Dja, yahan sê nikyl tou* (va, sors d'ici, toi)! cria le capitaine Mackinson. En vérité, c'est le comble du cynisme de se présenter ici dans cet état de nudité!... Gaörie, mets-la dehors et porte-lui à manger dans le jardin... .

Gaorie hésitait à obéir; elle n'osait toucher ce corps défiguré par la vieillesse et qui semblait sortir de dessous terre. Il fallut que le capitaine prît la main de la mendiante et la conduisît lui-même hors du salon. Arrivée à la dernière marche du perron, la vieille femme se laissa choir de toute sa hauteur.

— Holà, vous autres, dit le capitaine à haute voix, emportez-la dans l'écurie et donnez-lui quelque chose à manger...

Les serviteurs arrivèrent avec des lumières; à la vue de la vieille femme affaissée sur elle-même et comme pliée en deux, ils demeurèrent frappés de stupeur. — *Mar jati hai* (elle se meurt)! dit le *konsamah*... — Et toute la troupe des domestiques se retira à quelque distance, craignant de se souiller au contact d'un cadavre. Ils étaient là tous, faisant grand bruit, gesticulant et se démenant autour de la vieille *djâdougâr* qui expirait. La vie quittait sans effort ce corps usé par près d'un siècle d'existence, et qui, depuis vingt années, ne recevait des passans qu'une nourriture insuffisante.

— Allez chercher le *mater* (1), dit le capitaine Mackinson, ennuyé

(1) Le *mâter*, ou plutôt le *metor*, comme on l'appelle au Bengale, est le serviteur chargé des plus vils détails de la maison.

de voir tous ses gens s'agiter bruyamment autour de la vieille femme, qui avait cessé de vivre.

Ils coururent tous vers le hangar où le *mater* se tenait blotti avec sa femme, loin des regards du maître, à l'extrémité du jardin. C'était un petit homme au teint noir, aux cheveux épais, aux formes grêles, mais élégantes; ses moustaches relevées en crocs et son bonnet de mousseline blanche posé sur l'oreille lui donnaient un certain air de crânerie. Il se leva avec la dignité d'un homme qui va accomplir une action dont il a le privilége exclusif. Le cercle des serviteurs s'étant élargi pour lui faire place, le *mater* saisit à deux bras le corps inanimé de la vieille femme et l'emporta sur son dos avec autant d'indifférence que s'il eût été chargé de jeter sur la grève celui du chien favori de son maître. Le cadavre de la mendiante fut placé sur le bord de la mer, de manière que le flot l'enlevât à la marée montante. Après avoir rempli sa mission, le *mater* revint s'asseoir auprès de sa femme dans sa demeure solitaire et se mit à fumer tranquillement le reste d'un *cheerout* qu'il avait trouvé sous ses pieds dans l'allée du jardin.

Troublée par cet incident, Nella, que le départ de sir Edgar avait émue profondément, passa toute la nuit sans dormir. Gaôrie, couchée aux pieds de sa maîtresse sur un tapis, ne pouvait pas non plus fermer les yeux; elle voyait toujours se dresser devant elle le noir fantôme couronné de cheveux gris auquel elle attribuait le pouvoir d'attirer sur toute la maison les plus grands malheurs. Vers le matin, un violent coup de tonnerre éclata du côté du midi; c'était l'annonce de la saison des pluies. Il faisait une chaleur accablante, et des nuages amoncelés se dressaient tout autour de l'horizon comme des montagnes aux reflets cuivrés. Les arbres, fatigués par huit mois d'une sécheresse brûlante, laissaient pendre leurs feuilles roussâtres, et quoique la brise du large ne soufflât que faiblement à des intervalles irréguliers, il se formait çà et là, sur les routes et sur la grève, des tourbillons qui enlevaient à de grandes hauteurs des masses de poussière et de sable. Pendant plusieurs jours, les nuées, gonflées comme des outres, montèrent vers le firmament et se dissipèrent dans l'espace sans verser sur le sol altéré une seule goutte de pluie; seulement chaque soir des éclairs violets déchiraient leurs flancs, et les roulemens de la foudre ébranlaient les collines voisines. Il semblait que la mousson, avant de se déchaîner sur la côte, avertît les habitans de se tenir en garde. Toutes les maisons de toile établies autour de Bombay, et dans lesquelles les officiers anglais passent la saison sèche, avaient été enlevées; les balles de coton, disposées sur les quais comme des forteresses, venaient d'être emmagasinées sous des hangars. Les hommes, les animaux,

les plantes surtout, attendaient avec impatience ces mois pluvieux qui rendent la vie à la nature entière, mais qui parfois aussi lancent sur la côte, depuis le golfe de Cutch jusqu'à Ceylan, des tempêtes désastreuses.

Enfin tombèrent les premières gouttes de pluie, et les oiseaux firent retentir l'air de leurs gazouillemens joyeux. Les coteaux changeaient de couleur à vue d'œil, le feuillage, roussi par les feux du soleil, reprenait partout sa teinte verte. Il s'exhalait de la terre de chaudes vapeurs qui accéléraient encore la végétation, et mille plantes délicates, qui étaient tombées par l'effet de la sécheresse, comme ailleurs elles s'affaissent par l'intensité du froid, couvrirent de nouveau le sol rajeuni, Puis avec les averses sans cesse renouvelées arriva le vent du large, qui soulevait devant lui de grosses vagues et secouait avec violence les branches des arbres. Bientôt ce fut un ouragan, réveil terrible de cette nature placide qui semblait sommeiller depuis si longtemps. Les cocotiers échevelés se courbaient sous les efforts de la tempête; l'écume des flots, qui bondissaient sur le sable, passait par-dessus la terrasse du jardin au milieu duquel s'élevait la villa du capitaine Mackinson. Les brisans qui marquent l'extrémité de la petite île de Colabah disparaissaient sous les vagues monstrueuses qui venaient les assaillir avec un bruit formidable, et toujours la foudre éclatait à travers les hautes montagnes qui hérissent la côte mahratte. La splendeur habituelle du jour avait fait place à une obscurité profonde; le soleil, qui poursuivait sa marche caché derrière les nuages accumulés, réchauffait leurs masses opaques et les forçait à se résoudre en torrens.

Aucun navire ne se montrait sur la mer en fureur; les barques arabes qui n'avaient pu partir avant la mousson s'étaient retirées dans les parties les mieux abritées de la rade, et les bateaux pêcheurs, cachés au fond des criques, attendaient la fin des gros temps pour reprendre le large. Le capitaine Mackinson hasardait de rares promenades hors de chez lui; il passait habituellement ses jours à fumer son narguilé et à parcourir les journaux que les bateaux à vapeur apportaient par le Golfe-Persique. Captive dans l'intérieur de sa maison, Nella s'appliquait à lire des livres d'histoire : elle avait honte d'être encore si peu instruite à son âge; mais souvent, tandis que son regard était fixé sur les feuillets ouverts devant elle, son esprit inquiet s'envolait à travers l'espace, et elle songeait aux périls que courent les navigateurs durant la mousson. Un matin, le vent soufflant avec moins de violence et le ciel s'étant un peu éclairci, elle partit à cheval avec son père pour prendre l'air sur la grève. Gaôrie, appuyée sur la terrasse faisant face à la mer, considérait sa jeune maîtresse qui manœuvrait avec grâce son *poney*

favori; tout ce que faisait Nella était pour sa nourrice un sujet d'admiration et d'orgueil.

— Allons, Nella, dit le capitaine à sa fille, un temps de galop!... Ton cheval est impatient, et tu lui serres la bride!... Ah! tu n'es plus cette jeune folle hardie jusqu'à la témérité qui voulait toujours courir ventre à terre.

— C'est vrai, mon père, dit Nella, je suis devenue plus sage; ne me l'avez-vous pas maintes fois recommandé?

— Sans doute, mais il ne faut pas devenir craintive... Tu es toujours excessive, Nella; tantôt gaie jusqu'à l'extravagance, tantôt triste jusqu'à l'abattement... Voyons, es-tu prête? Au galop.

Nella lança son poney et galopa à côté de son père l'espace de deux cents pas, puis, s'arrêtant tout à coup :

— Assez, assez comme cela! Mon cheval a fait un faux pas et a failli s'abattre...

— Tu ne l'avais pas en main, reprit le capitaine; c'est ta faute...

— Peut-être, répondit Nella; mais vous voyez que mon poney cloche un peu; il s'est foulé un pied de devant, et je ne veux pas le forcer...

— Eh bien! rentrons, puisqu'il en est ainsi, dit le capitaine; tu m'avoueras, Nella, qu'il est désagréable de perdre une aussi belle matinée dans cette saison, où l'on en trouve si rarement de pareilles.

Nella ne répondit rien; elle tenait ses regards fixés sur le mât de signaux établi vers l'extrémité de l'île de Colabah. Un pavillon venait d'y être hissé, et la jeune fille désirait impatiemment connaître la signification de ce signe télégraphique. A peine revenue dans le salon, elle prit le livre des signaux, le feuilleta avec attention, et en interrogea tous les numéros jusqu'à ce qu'elle tombât sur cette phrase : « Navire en détresse et cherchant à gagner le port. » Une vague inquiétude traversa son esprit, et son premier mouvement fut d'appeler près d'elle Gaôrie.

— Ma bonne nourrice, lui dit-elle, il y a au large un navire en détresse... Eh bien! tu ne réponds pas!... Qu'as-tu à me regarder ainsi?...

— Oh! chère petite Nella, j'ai vu du haut de la terrasse une masse noire battue par les flots... Les requins en ont dévoré une partie; mais je l'ai reconnue, ce sont les restes de la *djâdougâr*...

— Tu as vu un paquet d'algues arrachées du fond de la mer par la tempête et rien autre chose, reprit Nella; mais moi j'ai vu le signal qui correspond à ce numéro : navire en détresse et cherchant à gagner le port!

— Non, non, continua Gaôrie, je ne puis éloigner de moi cette pensée : un grand malheur nous menace...

— Je le crois aussi, reprit Nella; je sens là quelque chose qui me l'annonce... Écoute!... N'as-tu pas entendu comme l'écho d'un coup de canon?... Oh! je n'y tiens plus, Gaôrie; courons sur la plage...

Le capitaine Mackinson parut sur le perron au moment où sa fille allait sortir avec Gaôrie. — Mon père, dit Nella, je vous en conjure, venez avec moi!...

Un second coup de canon se fit entendre d'une manière plus distincte. — Vous le voyez, reprit Nella, il y a près d'ici un navire en grand péril... Nous devons lui porter secours...

— Tu as perdu la tête, Nella, dit le capitaine en prenant la main de sa fille. Ce navire est encore loin de la côte; que pouvons-nous faire pour le sauver?... Sans nul doute, des embarcations sont déjà parties du bureau de la marine pour l'aider à rentrer dans la rade.

— Mais enfin, répliqua Nella, qui cherchait à échapper à son père, si ce navire était celui sur lequel s'est embarqué sir Edgar?...

— Cela est possible; les coups de vent qui ont régné au large peuvent l'avoir démâté et rejeté dans ces parages...

— Mon père, mon père! s'écria la jeune fille, laisserez-vous périr si près de vous des malheureux qui implorent notre assistance?... Je vous en conjure, allons vers eux, quels qu'ils soient!...

— Terrible enfant! murmura le capitaine Mackinson. La voilà reprise de ses accès de témérité juste au moment où je l'accusais de poltronnerie... Eh bien! partons, Nella, et toi, Gaôrie, suis-nous...

Nella et son père montèrent dans leurs palanquins et se firent conduire à l'extrémité de l'île. Avec le flot de la marée montante, les nuages avaient reparu à l'horizon, et la brise recommençait à souffler; bientôt la pluie tomba, et à travers les grosses vagues qui se soulevaient en roulant, Nella aperçut la coque d'un navire démâté.

— Le voilà, mon père! le voilà! dit la jeune fille, qui, bravant la pluie, courait sur les rochers rendus glissans par les eaux de la mer.

— Sait-on le nom de ce bâtiment? demanda le capitaine Mackinson à l'employé des signaux.

— D'après son tonnage et la couleur de ses pavois, ce doit être l'*Euphrate*, répondit l'employé.

— L'*Euphrate!* interrompit Nella; vous le voyez, mon père, je n'ai que trop bien deviné... Oh! mon Dieu! pourvu que les chaloupes parties à son secours puissent le conduire au port!...

— Ses plats-bords sont défoncés, et il a perdu toutes ses embarcations, reprit l'homme des signaux.

— Nella, dit Gaôrie, qui faisait de vains efforts pour maintenir un parapluie sur la tête de sa jeune maîtresse, Nella, chère petite, reste donc tranquille, ou je ne pourrai jamais t'abriter...

— Un *steamer!* voilà un *steamer* qui va le rejoindre! cria Nella; les chaloupes n'auraient jamais pu le remorquer... Oh! qu'il va lentement, ce *steamer!*

— Il a contre lui le vent et la marée, objecta le capitaine Mackinson.

— C'est un vieux bateau à basse pression, répondit l'homme aux signaux; il aura du mal à mener au port ce gros *ship*.

Le *steamer*, après bien des efforts, put enfin recevoir le câble que lui lança l'équipage de l'*Euphrate*. Pendant quelque temps, on vit le navire désemparé suivre le sillon d'écume tracé par la quille du *steamer*, malgré les secousses violentes que lui imprimaient les vagues profondément creusées. En approchant de la pointe de l'île de Colabah, le courant, rendu plus rapide par le rétrécissement de la passe, commença à rejeter le *steamer* et sa remorque plus près du rivage. Vainement celui des deux navires qui conduisait l'autre essaya de reprendre le milieu du passage; l'*Euphrate*, dont le gouvernail démonté ne redressait plus la marche, se traînait comme une masse inerte sur laquelle le courant avait trop de prise. Le câble qui l'attachait à son remorqueur se rompit dans un coup de tangage, et le gros navire, après avoir dérivé l'espace de cent mètres, vint s'échouer en plein sur les brisans. La secousse avait été si forte qu'il se pencha sur le côté et se remplit en un instant.

Tout ce qu'il y avait sur le pont de créatures humaines fut précipité par-dessus le bord. Une partie des *lascars* (1) de l'équipage gagna à la nage les chaloupes de secours qui s'étaient maintenues dans les eaux du navire; l'autre s'efforça de gagner la terre en s'appuyant sur des baquets et sur des avirons. On voyait ces derniers lutter contre les grandes lames, pêle-mêle avec les officiers et les passagers qui n'avaient pu être recueillis dans les chaloupes trop chargées. Il fallut que le capitaine Mackinson mît la main sur l'épaule de sa fille pour l'empêcher de se plonger dans l'écume des flots.

— Nella, Nella, disait-il, reste ici; c'est à moi de me risquer pour lui.

— Non, non, reprit Nella, je ne souffrirai pas que vous exposiez votre vie... à cause de moi... Je le vois, je le vois,... sir Edgar!

A ce cri, le naufragé éleva la tête à travers les vagues, et Nella se précipita vers lui; il se soutenait à peine au-dessus des eaux, que

(1) Nom que l'on donne dans l'Inde aux matelots indigènes.

ses bras fatigués fendaient avec effort. Derrière sa fille, qui s'élançait dans l'abîme avec la témérité du désespoir, le capitaine nageait vigoureusement, et Gaôrie, debout sur le rivage, poussait des gémissemens douloureux.

— A moi, mon père! cria Nella, qui se sentait vaincue par la force du courant; aidez-moi, je touche sa main, je le tiens.

Le capitaine Mackinson était excellent nageur; il soutint d'un de ses bras sa fille, qui commençait à s'enfoncer sous la vague : — Je le tiens! criait toujours Nella, je le tiens,... il est à moi!

Mais le capitaine dut enlever par un brusque mouvement sa chère fille, que la main défaillante de sir Edgar entraînait dans l'abîme. Celui-ci, n'étant plus soutenu, coula et disparut aussitôt, sans avoir le sentiment de sa mort, et comme s'il descendait au fond de l'eau pour s'endormir sur un lit d'algues. A ce moment, Nella évanouie était rapportée par son père sur le rivage; la pluie qui se mêlait à l'écume des flots inondait le corps transi de la jeune fille, et Gaôrie, agenouillée près d'elle, faisait entendre des cris lamentables...

Lorsque Nella reprit ses sens, elle était couchée dans son palanquin, et son père veillait à ses côtés.

— Tout est fini! dit-elle d'une voix entrecoupée de sanglots. Fuyons ces tristes rochers!...

Le retour au *bungalow* avait la tristesse d'un convoi funèbre. Quand Nella fut placée sur son lit, elle cacha sa tête dans le sein de sa fidèle Gaôrie, et, fondant en larmes, elle laissa échapper ces paroles : — Deux fois j'ai risqué ma vie pour sauver la sienne. La première fois, il ne l'a pas su, et j'en ai été bien malheureuse; la seconde, il a vu, il a compris ce que je tentais pour lui, et j'ai senti à travers les flots les étreintes de sa main glacée...

— Hélas! répliqua tout bas Gaôrie, il fallait que ce malheur arrivât!... La *djâdougâr* avait choisi sa victime, elle l'a emportée : qu'elle nous laisse en paix désormais!...

A partir de ce jour, Nella perdit à jamais son enjouement et sa pétulance. Désolé de voir sa fille en proie à une si profonde tristesse et craignant qu'elle ne périt de langueur, le capitaine Mackinson lui offrit à plusieurs reprises de la conduire en Europe.

— Merci, mon père, lui répondit Nella : l'Europe, telle que je la rêvais, n'est point où vous croyez, par-delà les mers : elle est dans le cimetière de Colabah!

TH. PAVIE.

LES

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

EN FRANCE AVANT 1789

VI.

LES PROVINCES DE L'EST.

I. — LORRAINE ET BAR.

Les assemblées provinciales de l'est de la France forment, à côté de celles dont nous avons essayé déjà de restituer l'histoire (1), un groupe particulier, en tête duquel se place la Lorraine.

La généralité de Nancy comprenait les deux anciens duchés de Lorraine et de Bar, c'est-à-dire le département actuel des Vosges et une partie de la Meurthe, de la Meuse et de la Moselle. Réunie à la couronne depuis une vingtaine d'années seulement, cette province n'avait pas tout à fait la même organisation que le reste du royaume, sans cependant avoir conservé d'états particuliers. Elle ne se divisait pas en élections, mais en bailliages; on en comptait trente-six, dont vingt-cinq dans le duché de Lorraine et onze dans le duché de Bar. La même étendue forme aujourd'hui douze arrondissemens, Épinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié dans les Vosges, Nancy, Lunéville et Château-Salins dans la Meurthe, Bar-le-Duc et

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet 1861, du 1er août 1861, du 15 janvier et du 15 mars 1862. La publication de ce sixième article, qui termine la série des *Assemblées provinciales,* a été retardée par l'étendue et la difficulté des recherches.

Commercy dans la Meuse, Briey et Sarreguemines dans la Moselle. On y payait très peu d'impôts, 13 livres seulement par tête ou la moitié de ce qu'on payait en Champagne, et la population y était bien plus nombreuse et plus riche.

L'assemblée provinciale de cette généralité se composait de 48 membres. M. de Fontanges, évêque de Nancy, qui la présidait d'abord, ayant été nommé archevêque de Bourges, l'évêque de Saint-Dié, M. de La Galaisière, le remplaça dans la présidence, en attendant l'arrivée du nouvel évêque de Nancy, M. de La Fare. M. de La Porte, intendant, remplissait les fonctions de commissaire du roi. Les procureurs syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le baron de Fisson, conseiller au parlement, et pour le tiers-état, M. Coster, avocat, ancien premier commis des finances, secrétaire perpétuel de l'académie de Nancy, auteur d'une *Vie du duc de Lorraine Charles III* et d'un *Éloge de Colbert*, qui avait concouru avec celui de Necker à l'Académie française. Parmi les membres, on peut citer : dans le clergé, l'évêque d'Ascalon, vicaire-général de l'évêque de Trèves pour la partie française de son diocèse, et l'abbé de Dombasle, chanoine de l'église cathédrale de Nancy, oncle du célèbre agronome de ce nom; dans la noblesse, le comte de Custine, maréchal-de-camp, qui venait de prendre une part glorieuse à la guerre d'Amérique; dans le tiers-état, M. de Manézy, maire de Nancy; M. Durival, ancien secrétaire des conseils du roi Stanislas, auteur de la grande *Description historique de la Lorraine et du Barrois*; M. Duquesnoy, avocat à Briey, qui s'est fait connaître plus tard par de nombreux écrits économiques et politiques; M. Haxo, prévôt à Saint-Dié, etc.

Les procès-verbaux de cette assemblée (1) sont des plus importans. Les documens qu'ils renferment attestent une grande habitude de toutes les questions financières et administratives. La Lorraine n'avait pu voir en vain des règnes comme ceux de Léopold, de François et de Stanislas. Elle avait déjà plus de six cents lieues de routes ouvertes. La corvée y avait, comme tous les impôts, un tel caractère de douceur que, lorsqu'il fut question d'exécuter l'édit qui la supprimait, un cri s'éleva de toutes parts pour demander au moins la liberté d'option. Dans toutes les autres provinces, excepté le Hainaut, le roi avait arrêté d'avance le règlement de l'assemblée provinciale et des assemblées secondaires; mais en Lorraine il provoqua une délibération pour lui indiquer les changemens que les habitudes locales pouvaient rendre nécessaires. L'assemblée consacra un grand nombre de séances à l'examen du

(1) 1 vol. in-4°, imprimé à Nancy, chez Hœner.

règlement, et arrêta une constitution complète de la province, qui contenait de véritables améliorations, surtout pour les municipalités rurales.

La principale de ses délibérations roula sur une question de douanes. Dans un mémoire présenté à l'assemblée des notables, M. de Calonne, adoptant un plan tracé par Necker dans son traité de *l'Administration des Finances*, avait proposé la suppression immédiate de toutes les douanes intérieures et l'établissement d'un tarif uniforme et modéré aux frontières du royaume. « Un travail récemment terminé, disait-il, a fait connaître que le droit de circulation intérieure, objet de 5,500,000 livres, serait facilement compensé par l'extension générale du commerce, par une perception égale de droits sagement combinés à toutes les entrées et sorties du royaume, par une diminution très considérable des frais de recouvrement, et par l'abolition de la contrebande... » Suivait l'énumération des droits nouvellement proposés, et dont aucun n'avait en effet le caractère prohibitif ni même fiscal à l'excès, puisque les plus élevés ne dépassaient pas 20 pour 100 et qu'ils se tenaient presque tous entre 10 et 15 pour 100 de la valeur. C'était, à très peu de chose près, le tarif qui fut voté quatre ans plus tard par l'assemblée constituante, avec cette différence que l'assemblée admit un plus grand nombre de prohibitions. Ce tarif, le plus libéral qu'on ait vu, était donc parfaitement conforme aux principes du récent traité avec l'Angleterre, et, s'il avait pu être appliqué, notre commerce extérieur, déjà considérable en 1787, aurait pris un rapide essor, au lieu de tomber de moitié pendant la période révolutionnaire et impériale.

L'assemblée des notables avait approuvé en principe le tarif, mais sous la réserve que les assemblées provinciales de Nancy, de Metz et de Strasbourg seraient préalablement appelées à donner leur avis. Ces trois généralités formaient en effet, à l'angle nord-est du territoire, ce qu'on appelait les provinces d'*étranger effectif*, c'est-à-dire qu'elles communiquaient librement avec l'étranger, tandis qu'une barrière de douanes les séparait du reste du royaume. Depuis la réunion de la Lorraine à la France, on avait souvent voulu faire disparaître cette anomalie; mais l'opinion locale avait toujours défendu ce qu'elle regardait comme un précieux privilége. Une polémique assez vive s'était engagée à ce sujet, quelques années auparavant, entre M. Coster, qui soutenait l'ancien état de choses, et l'abbé Morellet, qui l'attaquait au nom des intérêts manufacturiers. Le bureau chargé d'examiner cette question choisit pour rapporteur l'abbé de Dombasle; son rapport, fort étendu, exposait le pour et le contre, et ne concluait pas. La nomination de M. Coster comme procureur-syndic indiquait cependant l'opinion qui dominait dans l'assemblée.

Les syndics présentèrent ce qu'on appelait leurs *réquisitions* dans un sens tout à fait contraire au nouveau tarif. Ce fut le baron de Fisson qui porta la parole. « Il y a vingt-sept ans, dit-il, qu'on imprime et qu'on raisonne sur le tarif. A l'exception de quelques mémoires particuliers qui nous ont été donnés par quelques maîtres de forges et d'usines à fer, toutes les réponses faites à la commission intermédiaire ont été contraires, et, si l'on excepte un très petit nombre de fabricans, tous ont fait des vœux pour qu'il fût rejeté. »

Les syndics résumaient en ces termes les principales raisons invoquées : « Nos grains, qui sont la principale de nos exportations, conviennent rarement à un pays aussi fertile que la France, et nous les voyons tomber de valeur quand il ne nous est pas permis de les vendre hors du royaume; c'est le Luxembourg, c'est la Suisse, par les débouchés de la Franche-Comté et de l'Alsace, qui nous débarrassent de ce que nous avons de superflu dans notre production. La Suisse se charge aussi de nos huiles de navette. Nos vins sont trop médiocres pour supporter la concurrence des vins de France. Notre commerce étranger semble fondé sur les indications mêmes de la nature. Les rivières qui prennent leur source dans cette province ne touchent à la France par aucun point et ne deviennent navigables qu'en s'avançant vers l'étranger. Le reculement des barrières, en interrompant nos communications avec l'étranger, nous donnerait, il est vrai, une liberté entière de commerce avec la France; mais il est facile de connaître que nous aurions, à quelques nuances près, la même liberté, si on nous maintenait dans notre état actuel. Tous les produits des manufactures françaises nous parviennent actuellement en franchise absolue. Jetons un coup d'œil sur la Suisse : elle n'a pas de barrières, et elle est renommée par ses manufactures. Il en est de même des cercles de l'empire et des villes anséatiques. Sous ce régime favorable, il s'en élève tous les jours de nouvelles parmi nous, tandis que la Bourgogne, qui a reçu le tarif de 1664, et la Franche-Comté celui de 1667, n'en ont presque point. Nos manufactures de coton prospèrent par la liberté de notre commerce. Un de leurs avantages est de tirer les cotons de la Turquie et du Levant, qui ne leur arriveraient, d'après le tarif, que chargés de droits considérables. Il s'en forme tous les jours de nouvelles, les fabriques se répandent même dans les campagnes. La petite ville de Sainte-Marie-aux-Mines, à l'extrémité de la province, a plus que doublé sa fabrication depuis le faible espace de dix à douze années. La comparaison du progrès de ces fabriques avec l'état de langueur des fabriques champenoises ne laisse aucun doute que la liberté qu'auraient nos manufactures de verser en France ne compenserait pas la perte des autres privilèges dont elles jouissent dans leur état

d'indépendance actuelle. Les propriétaires des usines à fer semblent seuls désirer le tarif; mais une preuve que ces usines n'en ont pas besoin, c'est qu'elles se sont élevées sans ce secours, et que leur nombre devient tous les jours plus considérable. » Les syndics terminaient en invoquant le souvenir du duc Léopold, si justement populaire. « Le duc Léopold, en rentrant dans ses états, y trouva les mœurs, l'agriculture, la population et le commerce ruinés par les malheurs que les deux duchés venaient d'essuyer. Son génie réparateur ressuscita d'abord les mœurs par la sagesse de ses lois. Il prodigua des encouragemens à l'agriculture. Sous un règne aussi modéré, la population s'accrut, et l'on sait avec quel empressement les étrangers accoururent dans notre pays, où ils étaient attirés par la douceur du gouvernement. Les regards du prince se portèrent bientôt sur le commerce, qui devait vivifier la nation. Le commerce étranger ne lui parut pas un obstacle à ses desseins, et il dédaigna le système timide des prohibitions. Cette prospérité commande beaucoup de circonspection dans les lois nouvelles : il ne faut pas faire d'expérience d'anatomie sur les corps vivans. »

Les avantages attachés à cette liberté de commerce étaient fort atténués par ce qu'on appelait les droits de *traite foraine*, perçus au profit du roi entre la province de Lorraine et celle des Trois-Évêchés. Les syndics proposaient de s'entendre avec l'assemblée provinciale de Metz pour racheter en commun ces droits, qui, bien que très modiques, gênaient beaucoup le commerce à cause des nombreuses enclaves que les deux provinces avaient l'une dans l'autre. La délibération qui fut prise à la presque unanimité se terminait ainsi : « L'assemblée déclare qu'elle regarde le projet de reculement des barrières comme désastreux pour la Lorraine et le Barrois, contraire à leurs priviléges, nuisible à leur agriculture, destructif de leur commerce, et en particulier de celui d'entrepôt, sans qu'il en résulte pour le gouvernement aucun avantage réel. » A la suite de cette délibération, il en fut pris une seconde portant que la commission intermédiaire se concerterait avec celle de Metz pour examiner dans quelle proportion chacune des deux provinces devrait contribuer au rachat de la *traite foraine*.

A voir les termes évidemment exagérés de la délibération, on devine qu'il s'y glissait autre chose que la question du moment. L'application du nouveau tarif pouvait être plus ou moins avantageuse à la province, mais à coup sûr elle ne pouvait avoir pour effet de nuire à son agriculture et de détruire son commerce. Ce qui le prouve, c'est que la Lorraine, soumise plus tard, avec toute la France, à un tarif beaucoup plus restrictif, a néanmoins doublé sa richesse; mais elle craignait, et non sans raison, de se laisser absorber dans le

système financier de la monarchie et de n'être plus maîtresse d'elle-même. On ne peut en douter quand on lit dans les conclusions des syndics le passage suivant, qui, relégué à la fin de leur rapport et présenté sans développemens, contenait cependant le motif principal du refus : « Il est de la nature d'un tarif de changer d'un moment à l'autre, de varier suivant la politique des princes, ce qui substituerait à une législation simple, immuable, à l'abri des changemens et des vexations, une législation qui n'aurait pas les mêmes caractères, et qui livrerait tôt ou tard les habitans de ces provinces à l'arbitraire le plus inquiétant et le plus inévitable. » Probablement les idées auraient changé avec le temps, si la Lorraine avait vu durer le gouvernement libre qui succédait au bon plaisir monarchique; pour le moment, l'exemple du passé ne justifiait que trop sa défiance. On y jouissait d'une aisance très supérieure à celle des provinces plus anciennement réunies; la modicité des impôts y avait produit un bon marché général. La livre de Lorraine n'était que les trois quarts de la livre de France, et une différence analogue se retrouvait dans le prix de toutes choses.

L'extrême division des propriétés commençait à donner des embarras, et on avait songé aux remèdes qui pouvaient apporter au mal quelque adoucissement. Le rapport sur cette question fut encore fait par le baron de Fisson. « Le cultivateur qui possède vingt *jours* de terre dans une *saison* est souvent obligé de conduire à trente endroits différens sa charrue et de parcourir tout un canton. De cette division résulte, outre la perte de temps, celle du terrain et de la semence qui tombe et qui pourrit dans les raies séparatrices de ces propriétés morcelées. La facilité des anticipations de la part de tant de voisins donne lieu à une infinité de procès. De là aussi la difficulté de clore. Il s'agirait de remédier à cette division par des échanges. Ne serait-il pas nécessaire que l'assemblée sollicitât des bontés du roi que tous échanges qui auraient lieu pendant l'espace de dix ans, et qui se feraient dans la vue d'opérer des réunions d'héritages, pussent s'exécuter sans autres frais que ceux des contrats authentiques, lesquels ne paieraient que le droit le plus modique pour le contrôle? » Le baron de Fisson indiquait encore quelques précautions à prendre dans les successions, sans toucher au principe de l'égalité des partages, consacré par la coutume de la province. « La coutume veut, dit-il, que l'aîné dresse les lots et que le plus jeune choisisse, et ainsi des autres successivement, sans distinction de sexe. Quelque égalité que l'aîné se soit appliqué à mettre dans les lots, il ne peut manquer d'être lésé par cette forme : c'est toujours le moins bon qui lui reste. Pour se garantir de tout dommage et s'assurer d'une parfaite égalité, les aînés ont coutume,

entre les gens de la campagne, de diviser chaque pièce de l'héritage commun en autant de parties qu'ils ont de cohéritiers, et voilà la véritable cause du morcellement des propriétés. Pour le prévenir, il ne faut point toucher à l'ordre établi, ce serait porter le trouble dans les familles; mais on pourrait ordonner qu'à l'avenir, après que les lots auraient été dressés par l'aîné des enfans ou son représentant, ils seraient tirés au sort, et défendre de morceler les champs et les prés, sauf à assigner une plus-value en argent en cas d'inégalité dans la valeur des héritages. » Ces vœux ont reçu un commencement de satisfaction par le code civil, mais une grande partie du mal subsiste encore.

Le roi venait de rendre un édit pour faciliter les clôtures et soustraire le plus possible de terres cultivées à la servitude du parcours et de la vaine pâture. Le baron de Fisson, dont la parole avait d'autant plus d'autorité qu'il était conseiller au parlement en même temps que syndic-général, insista sur l'utilité de ces dispositions et proposa de les étendre à toutes les terres semées en prairies artificielles, ce qui a été fait par le code rural de 1791. Son opinion sur la nouvelle loi pour la liberté du commerce des grains mérite d'être citée. « Cette liberté, dit-il, est un bienfait pour la Lorraine comme pour toutes les provinces agricoles; c'est le moyen de soutenir à une valeur à peu près égale une denrée de première nécessité, dont le prix règle tous les autres prix, et d'éviter ces baisses trop considérables qui ruinent les laboureurs et ces augmentations immodérées qui réduisent le peuple à l'extrême misère. L'exportation habituelle et illimitée est comme un fleuve qui s'écoule tranquillement, etc. »

Pour la formation des assemblées secondaires, la province fut divisée en douze districts, qui correspondaient assez exactement aux douze arrondissemens d'aujourd'hui; l'assemblée provinciale montra pour ces assemblées secondaires autant de déférence que l'assemblée des notables en avait montré pour elle-même : aucune délibération un peu importante ne fut prise sans avoir consulté les districts.

Au nombre des membres de l'assemblée élus en 1789 aux états-généraux se trouvait le comte de Custine, qui ne fut pas nommé à Nancy, mais à Metz. Après avoir toujours voté à l'assemblée nationale avec la majorité réformiste, il fut appelé en 1792 au commandement de l'armée du Rhin, et défendit bravement le territoire. On sait que, l'année suivante, accusé de trahison pour n'avoir pu délivrer Mayence, il fut condamné à mort et exécuté. Il avait pour aide-de-camp son fils, qui subit le même sort.

Le nouvel évêque de Nancy, M. de La Fare, qui devait présider à l'avenir l'assemblée provinciale, était le petit-fils de ce marquis

de La Fare, ami de Chaulieu, bien connu pour ses poésies légères. Nommé aux états-généraux, il fut choisi pour prononcer le sermon d'inauguration, le 4 mai 1789, en présence du roi, après la messe du Saint-Esprit. « Ce discours de près de sept quarts d'heure, dit l'*Introduction au Moniteur*, fut écouté avec intérêt; le tableau des funestes effets du régime féodal, du luxe de la cour et des villes, mis en opposition avec la misère des campagnes, l'éloge du roi et des bienfaits qu'il préparait à la nation, de concert avec ses représentans, causèrent une impression qui fit oublier la décence, et l'orateur fut applaudi sans respect pour la majesté de la cérémonie. » Tous les contemporains sont unanimes sur l'effet produit par ce discours, qui contenait le programme des réformes généralement désirées. M. de La Fare ne conserva pas longtemps ces espérances; il émigra en 1790, et ne revint en France qu'à la restauration; il devint alors archevêque de Sens, pair de France, ministre d'état et cardinal. Charles X le désigna, en 1823, pour prononcer à Reims le sermon du sacre, rapprochement curieux pour ceux qui se souvenaient de l'avoir entendu à Versailles en mai 1789.

II. — TROIS-ÉVÊCHÉS ET CLERMONTOIS.

La généralité de Metz ou des Trois-Évêchés comprenait les arrondissemens actuels de Metz et Thionville dans la Moselle, de Verdun et Montmédy dans la Meuse, de Toul et Sarrebourg dans la Meurthe et de Sedan dans les Ardennes, plus une partie de la vallée de la Sarre, qui a cessé de nous appartenir. Bien plus anciennement réunie que celle de Nancy, elle était aussi beaucoup moins prospère; on n'y comptait que 680 habitans par lieue carrée au lieu de 934, et on y payait 19 livres 9 sols d'imposition par tête au lieu de 12 livres 19 sols. La petite principauté du Clermontois, enclavée dans la province, appartenait à la maison de Condé, qui venait de la céder au roi; la petite ville de Varennes, célèbre par l'arrestation de Louis XVI, faisait partie du Clermontois, qui avait pour chef-lieu Clermont en Argonne, et qui forme aujourd'hui deux cantons du département de la Meuse.

La généralité de Metz ayant moins d'étendue que celle de Nancy, l'assemblée provinciale ne se composait que de 32 membres. Le président nommé par le roi était l'évêque de Metz, M. de Montmorency-Laval, grand-aumônier de France et frère du maréchal duc de Laval; après lui venaient l'évêque comte de Verdun et l'évêque comte de Toul : tous trois avaient eu autrefois la souveraineté de leur diocèse et portaient encore le titre de princes du saint-empire. Dans la noblesse figuraient le marquis de Chérisey, lieutenant-gé-

néral, M. de Walter de Neurbourg et le baron de Pouilly, maréchaux-de-camp, qui furent élus plus tard aux états-généraux; dans le tiers-état, plusieurs échevins de Metz, le maire de Toul, le maire de Sarrebourg, le maire de Thionville, le lieutenant-général du Clermontois. Les deux procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, M. de Tinseau, lieutenant-colonel, et pour le tiers-état M. Maujean, chevalier, seigneur de Labry, maître-échevin de la ville de Metz.

Ce titre de maître-échevin avait une grande importance historique. La ville de Metz avait été longtemps une véritable république, gouvernée par une aristocratie bourgeoise assez semblable à celles des républiques italiennes et des villes libres de l'empire. La charge de maître-échevin était d'abord à vie; elle devint annuelle à partir du XIIe siècle. Tant que dura la souveraineté épiscopale, le maître-échevin balança l'autorité des prélats; après la réunion du pays messin à la France, il ne fut guère plus qu'un maire ordinaire, et en échange de ses antiques priviléges on lui donna la noblesse et le titre de chevalier. Une organisation analogue se retrouvait dans les villes épiscopales de Toul et de Verdun.

L'intendant de Metz, M. Depont, étant empêché par un deuil de famille, ce fut l'intendant de Nancy, M. de La Porte, qui remplit les fonctions de commissaire du roi. La question du tarif fut, comme à Nancy, le principal objet des délibérations, mais elle ne donna lieu qu'à un rapport assez bref. « La province, y était-il dit, a toujours été très attachée à ses franchises; le reculement des barrières n'a jamais été envisagé qu'avec effroi par toutes les classes d'habitans. Demander ou consentir le tarif, quand même on aurait l'espérance qu'il ferait naître des manufactures, serait opérer un mal très certain et très grand, pour un seul espoir très incertain et peu vraisemblable. » L'assemblée vota, *à l'unanimité des voix*, que le roi serait supplié de ne pas reculer les barrières à l'extrême frontière de la province et de ne pas lui *imposer* le tarif. Là aussi on s'exagérait la portée du changement proposé; ce vote montre toujours combien les provinces qui avaient goûté de la liberté du commerce répugnaient à accepter des douanes, même quand on leur offrait en échange le libre accès du marché français.

L'assemblée retentit des doléances des manufacturiers de Sedan contre le traité de commerce avec l'Angleterre. « La draperie *royale* de Sedan, dit le bureau du bien public, qui voit sa ruine inévitable, a représenté au conseil du roi l'anéantissement de son commerce, la situation désespérée de quatorze mille ouvriers sans ressources, la chute prochaine de ses maisons les plus accréditées. La ville de Sedan, quoique contrariée par sa situation géographique

à l'extrémité du royaume, éloignée de tous les ports, manquant des matières premières qu'elle tire à grands frais de l'Espagne, était parvenue, malgré tant d'obstacles, à un point qu'elle ne pouvait espérer. Mille métiers en activité fabriquaient vingt mille pièces de draps fins de 24 à 26 aunes, qui se vendaient depuis 18 jusqu'à 34 livres l'aune, et qui produisaient une somme de 10,780,000 liv., tirée en grande partie de l'étranger. Le dernier traité a brisé les barrières protectrices des fabriques nationales. Les Anglais achèteront par de premiers sacrifices l'avantage de les écraser; ils peuvent mettre leurs draps à des prix si bas qu'ils arrêteront toute concurrence et attireront à eux seuls ce commerce important. » Ces plaintes étaient bien un peu en contradiction avec le vote précédent, mais l'assemblée ne se piqua pas d'être fort logique; elle accueillit les réclamations des manufacturiers de Sedan, et chargea son président d'interposer ses bons offices auprès du conseil du roi.

Une autre délibération roula sur la liberté d'exportation pour les grains, qui venait d'être instituée par édit royal. Sur le rapport de l'évêque de Toul, l'assemblée opina que cette liberté ne devait pas être illimitée, et que, quand le quintal de blé aurait atteint sur le marché de Metz le prix de 12 livres 10 sols, *ce qu'elle espérait ne voir arriver jamais*, le roi serait supplié d'arrêter l'exportation, à la condition toutefois que l'assemblée provinciale de Lorraine se réunirait à celle des Trois-Évêchés pour en faire la demande. C'était mettre une bien basse limite au prix du blé dans la province, où il était en effet moins cher que dans le reste du royaume; au point de vue économique, c'était une erreur, mais une preuve de désintéressement de la part des propriétaires qui formaient l'assemblée.

Pour les vingtièmes, l'assemblée offrit la moitié de l'augmentation demandée, à la condition qu'elle en ferait elle-même la répartition. Comme elle annonçait l'intention de toucher aux formes jusqu'alors suivies par le clergé pour la levée de sa part d'impôt, les membres de cet ordre protestèrent, non sans quelque raison, car ces formes traditionnelles allégeaient beaucoup le fardeau pour les ecclésiastiques pauvres; tout en posant le principe d'une contribution additionnelle de la part du clergé, les instructions ministérielles avaient admis le maintien des anciennes formes.

Tous les rapports sur les travaux publics furent faits par l'évêque de Verdun, M. Desnos. Telle était alors l'occupation favorite du successeur de ces grands évêques de Verdun qui accolaient dans leurs armes l'épée avec la crosse et qui tenaient tête aux rois et aux empereurs. Mais ce qui parut passionner le plus les esprits par suite sans doute de quelque circonstance locale, ce fut une sorte d'acte d'accusation dressé par l'évêque de Toul, au nom du bureau du bien

public, contre les offices d'huissiers-priseurs pour meubles. « Un cri public, disait ce prélat, s'est élevé dans la province contre les huissiers-priseurs. Depuis leur *funeste* établissement, ils n'ont été occupés qu'à donner une extension progressive à leurs fonctions et aux droits qui leur ont été attribués. Cette augmentation presque illimitée est devenue aujourd'hui *effrayante;* elle nous a paru telle d'après les plaintes générales et malheureusement trop fondées qui nous ont été portées. Cet objet est devenu infiniment intéressant pour toutes les classes de citoyens, et surtout pour les malheureux habitans des campagnes, dont les faibles successions sont dévorées par les droits excessifs, les abus crians, etc. » Suivait un long détail des exactions attribuées aux huissiers-priseurs, tableau probablement fort grossi, mais que l'assemblée sanctionna par son vote, en demandant la suppression de ces officiers publics et en chargeant son président d'insister auprès des ministres pour l'obtenir le plus tôt possible.

L'assemblée ayant eu à désigner trois avocats qui devaient être rétribués par la province pour donner gratuitement des consultations dans l'intérêt des communes, un de ses choix se porta sur M. Rœderer, avocat à Metz, dont le fils devait être député aux états-généraux, conseiller d'état, comte, sénateur, pair de France et membre de l'Institut. M. Rœderer fit répondre qu'étant déjà le conseil des principaux propriétaires de la province, dont les intérêts pouvaient se trouver en désaccord avec ceux des communes, il ne croyait pas devoir accepter.

Dans son discours de clôture, l'évêque président, après avoir rappelé sommairement les principales délibérations, ajouta : « Oui, le clergé, la noblesse, le tiers-état, animés des mêmes sentimens, du même désir du bien, ont cherché tous les moyens de l'opérer. Vous qui partagez avec moi les fonctions honorables qu'il a plu au roi de nous confier, je dois vous rendre et je vous rends avec la plus grande satisfaction un témoignage public de votre zèle patriotique, de vos vues bienfaisantes et éclairées, de votre capacité, de votre activité, de votre assiduité au travail, de votre entier et absolu désintéressement. *C'est à ces traits qu'on reconnaît le vrai citoyen et zélé patriote.* Vous allez retourner dans vos foyers, au milieu de vos concitoyens; vous vous écrierez avec un juste et légitime enthousiasme : Français, écoutez-nous, le roi bienfaisant qui nous gouverne voudrait que nous fussions tous heureux; forcé par la situation des finances de lever des impôts sur ses peuples, il veut que la perception s'en fasse avec justice, égalité et économie; il nous a prescrit de prendre tous les moyens possibles pour soulager les peuples, pour encourager et accroître le commerce, pour fertiliser

les campagnes. » Cet évêque de Metz, d'une éloquence si affectueuse, si patriotique, était le cousin du vicomte Matthieu de Montmorency-Laval, qui avait été élevé par Sieyès, et qui, après s'être distingué aux états-généraux par sa passion pour toute sorte de réformes, se repentit dans l'émigration, et reçut de Louis XVIII le titre de duc et le portefeuille des affaires étrangères.

Après la clôture de l'assemblée, l'agitation qui régnait partout se répandit dans le pays messin. Ce pays voulut avoir aussi ses états provinciaux; on alla même jusqu'à leur donner le nom ambitieux d'*états-généraux d'Austrasie*, en souvenir de l'époque mérovingienne. M. Emmery, avocat à Metz, qui est devenu depuis sénateur, comte et pair de France, se mit à la tête du mouvement. Une réunion se tint à l'hôtel de ville de Metz, le 15 janvier 1789, sous la présidence du marquis de Chérisey, que le roi avait nommé le premier membre de la noblesse à l'assemblée provinciale; elle se composait de 22 membres du clergé, 49 de la noblesse et 75 du tiers-état; Rœderer, alors conseiller au parlement, et déjà connu par ses écrits économiques et politiques, y assistait. « Nous avons dessein, dit le président, de demander à sa majesté que l'administration provinciale soit convertie en états provinciaux. » Le maréchal de Broglie, gouverneur de la province, blâma cette assemblée comme illégale, mais M. de Chérisey tint tête au maréchal; il fut nommé à la fin de 1789 colonel-général de la garde nationale.

III. — ALSACE.

La généralité de Strasbourg comprenait les deux départemens actuels du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, qu'on désignait alors sous le nom de Haute et Basse-Alsace. Malgré le peu d'étendue de cette généralité, l'assemblée provinciale se composait de 48 membres à cause de sa population et de sa richesse. Le président naturel eût été le cardinal de Rohan, prince-évêque de Strasbourg; mais la scandaleuse affaire du collier étant encore toute récente, le roi choisit à sa place le bailli de Flachslanden, grand'croix de l'ordre de Malte, avec le titre de *turcopolier* ou chef de la *langue* de Bavière (1). Parmi les autres membres du clergé se trouvaient l'évêque de Dora, vicaire-général de Strasbourg, le baron d'Andlau, prince-abbé de

(1) Les grands dignitaires de l'ordre de Malte portaient des titres différens. Le chef de la langue de France se nommait le *grand-commandeur*; pour la langue d'Auvergne, c'était le *maréchal*; pour la langue de Provence, le *grand-hospitalier*; pour la langue d'Italie, l'*amiral*; pour la langue d'Aragon, le *grand-conservateur*; pour la langue de Castille, le *grand-chancelier*; pour la langue d'Allemagne, le *grand-bailli*; pour la langue de Bavière, le *turcopolier*.

Murbach et de Lure, l'abbé de Neubourg, l'abbé de Marmoutier; dans la noblesse, le prince de Broglie, fils du maréchal, le duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco; dans le tiers-état, M. Chauffour, syndic de Colmar, M. de Cointoux, prêteur royal de Haguenau, M. Schwendt, syndic de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, M. de Dartein, prêteur royal de Schelestadt. Les procureurs syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le baron de Schauenbourg, chevalier d'honneur d'épée au *conseil souverain* ou parlement d'Alsace, et pour le tiers-état M. Hell, grand-bailli du Haut et Bas-Landser.

Le trait caractéristique de cette assemblée, c'est qu'il s'y trouvait plusieurs protestans qui siégèrent sans difficulté auprès des membres les plus élevés du clergé catholique. On a justement reproché à l'ancien régime les lois contre les protestans; ces règlemens barbares n'étaient plus appliqués sous Louis XVI. Quelle plus grande preuve peut-on avoir de cette tolérance que la nomination de Necker au ministère, quoiqu'il fût protestant et même étranger? Les protestans servaient depuis longtemps dans l'armée, si bien qu'un ordre spécial, l'*ordre du mérite militaire*, avait été créé pour eux en 1759, le serment imposé aux chevaliers de Saint-Louis étant incompatible avec leur foi. Un édit venait de leur rendre l'état civil, c'est-à-dire d'autoriser les curés, et à leur défaut les juges civils, à enregistrer légalement les naissances, les mariages et les décès, concession plus importante en droit qu'en fait, car la filiation des familles n'en était pas moins constatée, et les successions se réglaient sans trop d'embarras. Les protestans formant le tiers environ de la population de l'Alsace, et leurs droits ayant été réservés par des conventions particulières, il avait paru naturel et juste de les appeler à faire partie de l'assemblée provinciale. On peut citer parmi eux le baron de Falkenhayn, lieutenant-général des armées du roi, et le baron de Dietrich, célèbre minéralogiste, *stettmeister* ou maire de Strasbourg.

Quoique la langue allemande dominât encore dans la province, les procès-verbaux de l'assemblée sont en français. Dans ce pays de grande féodalité politique et religieuse, on ne dissimula point la nécessité de répartir plus également que par le passé les charges publiques. L'intendant de la province, M. de La Galaisière, s'exprimait ainsi dans son discours d'ouverture : « S'il n'est pas en votre pouvoir de diminuer la masse des contributions de la province, vous en rendrez le fardeau moins sensible en le répartissant avec plus d'égalité. L'opération que j'ai commencée pour établir cette égalité précieuse a eu un plein succès dans quelques bailliages où l'essai en a été fait; peut-être croirez-vous devoir l'adopter, et ce qui me donne

cette confiance, c'est que cette opération, présentant l'idée d'un cadastre fait volontairement et sans frais entre les propriétaires, sans aucune intervention d'autorité, semble entrer absolument dans les vues et dans les principes de la nouvelle forme d'administration que le roi donne à son royaume. » Dès les premières séances, M. Schwendt, membre du tiers-état, lut un mémoire long et détaillé sur les impositions perçues en Alsace, où se trouvait le passage suivant : « Les prérogatives attachées à la naissance, à l'état, au caractère civil, aux charges et emplois, à l'existence politique et aux privilèges, sont innombrables dans cette province et présentent un tableau d'exemption peut-être unique. Les princes étrangers possessionnés en Alsace, les ordres de Malte et teutonique, jouissent de l'exemption de toute contribution personnelle et réelle; la noblesse et le clergé sont affranchis de toute imposition autre que les vingtièmes, la capitation, le remboursement et les gages du conseil souverain. Les biens des officiers du conseil souverain, ceux des officiers de chancellerie, ne sont cotisés qu'à la portion colonique quand ils sont affermés, et, quand ils sont exploités par les propriétaires, exempts de la subvention pour trois charrues. Les bourgeois de la ville de Strasbourg ou leurs descendans possédant ces mêmes biens non imposés lors de la capitulation sont exempts. Vous jugerez par cette énumération succincte du nombre étonnant d'exemptions que renferme cette province. Tant de privilégiés doivent aggraver les charges des contribuables ordinaires, et s'il n'est pas possible de les diminuer, ayons du moins les yeux sur les abus qui peuvent en résulter. »

Pour remédier, disait-on, à ces *abus*, et en réalité pour préparer le moment où tous les propriétaires contribueraient dans la proportion de leur fortune, le bureau des impositions proposa l'exécution d'un cadastre où toutes les propriétés devaient figurer sans exception. « Il sera nécessaire, dit-il, de solliciter un arrêt du conseil d'état pour être sûr de n'avoir aucune résistance ou aucun refus à craindre, de la part surtout des grands propriétaires qui, à raison de leurs privilèges, pourraient faire naître des obstacles à ces opérations. Vous aurez à y comprendre les princes étrangers, qui, *jusqu'à présent*, n'ont voulu partager avec vous aucune charge de l'état, et d'autres privilégiés imposés jusqu'à présent sur des rôles particuliers. C'est à l'autorité souveraine qu'il faut demander la facilité de former ce tableau de proportion, que plusieurs administrateurs ont tenté en vain d'établir. Nous en avons la preuve sous les yeux : M. de La Galaisière, guidé par l'intérêt général, a éprouvé des refus et de la résistance; c'est à quoi il faut obvier. » Les privilégiés comprirent parfaitement où l'on voulait en venir, et dans la séance du 3 décembre 1787 l'évêque de Dora, produisant une procuration du

cardinal de Rohan, déclara en son nom que, le clergé n'ayant jamais contribué aux impositions que sous forme de don gratuit, il ne pouvait consentir à ce que les biens ecclésiastiques fussent compris dans le cadastre. Il n'en fut pas moins décidé séance tenante, et *à la très grande pluralité des suffrages*, dit le procès-verbal, que l'assemblée solliciterait du roi un arrêt du conseil pour obtenir les moyens de faire dresser un cadastre des biens-fonds de la province, *sans aucune exception*, et quant aux déclarations de l'évêque de Dora il fut délibéré qu'aucune espèce de réserves ni de protestations ne pouvait être admise par l'assemblée : vote d'autant plus remarquable que parmi ceux qui y prirent part figuraient le président, représentant de l'ordre de Malte, les principaux abbés et quelques-uns des plus grands propriétaires de la province.

A propos de l'augmentation demandée pour les vingtièmes, une démonstration du même genre se reproduisit. « Le bureau des impositions, dit le rapporteur, a considéré que le roi, ayant ordonné la perception de l'imposition des vingtièmes selon les véritables principes établis par l'édit de 1749, n'a point entendu en augmenter la contribution pour ceux qui l'ont acquittée conformément à ces principes, mais qu'il a voulu l'étendre à ses propres domaines et à ceux des propriétaires *se prétendant* privilégiés ou exempts qui n'y ont point contribué jusqu'à présent; toute augmentation sur cette partie d'imposition ne pouvait avoir lieu en cette province, écrasée sous le poids des charges supportées uniquement par la classe roturière, qu'autant qu'un plus grand nombre de contribuables y seraient assujettis. Cette augmentation ne pourra donc être assise qu'autant qu'il plaira au roi de supprimer ou de suspendre l'effet des exemptions qui ont eu lieu jusqu'ici. » M. Schwendt donna en même temps lecture d'une déclaration du corps de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, ainsi conçue : « Le corps de la noblesse, toujours prêt à faire le sacrifice de ses droits et priviléges à l'intérêt général, offre d'acquitter les vingtièmes dans les lieux où les biens de ses membres sont situés. » Sur quoi l'assemblée, après avoir voté des remercîmens au corps de la noblesse de la Basse-Alsace, offrit une augmentation d'un sixième sur les vingtièmes, mais à la condition que tous les domaines qui formaient le sol de l'Alsace, sans distinction de privilégiés et d'exempts, y seraient assujettis.

Parmi les mémoires présentés sur des questions de travaux publics, il y en eut un du prince de Broglie, mestre-de-camp commandant du régiment de Bourbonnais-infanterie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et de l'ordre américain de Cincinnatus. Ce mémoire avait pour objet de montrer que les ouvrages faits jusqu'alors contre les débordemens du Rhin avaient eu des résultats

insuffisans, et qu'il valait mieux y substituer une digue continue de Huningue à Strasbourg. On estimait qu'une somme annuelle de 130,000 livres devait suffire pour terminer avec le temps ce grand travail; la province contribuait déjà pour 30,000 livres par an à ce qu'on appelait *les épis du Rhin*, on proposait de s'imposer volontairement 100,000 livres en sus. Le mémoire du jeune officier fut inséré par acclamation au procès-verbal. Le nom de la principale promenade de Strasbourg, le *Broglie*, prouve que l'auteur n'était pas le premier de sa famille qui s'occupât des travaux publics de cette province.

Si les protestans commençaient à jouir de tous leurs droits civils et même politiques, les juifs, plus nombreux en Alsace qu'ailleurs, restaient encore en dehors des lois. Dans son discours de clôture, le bailli de Flachslanden dit sur eux quelques mots bien méritoires de la part d'un membre du clergé : « Une société d'hommes que sa religion et ses préjugés rendent étrangère partout excitera votre attention. Le contrat que vous avez fait avec eux, l'humanité, vous ordonnent de les protéger. Il devient nécessaire d'implorer de la sagesse du gouvernement une loi qui, *en les rendant plus citoyens*, les force à adopter un genre de vie plus analogue à la société et moins oppressif pour les peuples dont ils préparent la ruine sans être plus heureux, puisque le plus grand nombre est réduit à l'indigence. » On sait que l'assemblée constituante elle-même recula d'abord devant les préjugés; les juifs ne furent assimilés qu'en 1791 aux autres citoyens.

A tout instant, dans les procès-verbaux, on voit percer une assez vive irritation contre les princes étrangers possesseurs de terres en Alsace. L'assemblée provinciale les eût certainement contraints à acquitter leur part des charges publiques, et peut-être même à vendre leurs domaines. La révolution a voulu les en dépouiller sans indemnité, et il en est résulté la guerre de 1792, qui a coûté à la France en général et à l'Alsace en particulier cent fois plus que la valeur des possessions confisquées. La vente des biens du clergé et des émigrés a produit en Alsace une révolution dans la propriété qui n'a eu d'égale dans aucune autre partie de la France; mais l'agriculture alsacienne et la population rurale ne s'en sont pas très bien trouvées. Nulle part le fléau du morcellement n'est poussé si loin. La conservation d'un certain nombre de grands domaines eût contenu cet émiettement, qui donne aujourd'hui de si vives inquiétudes. Ces ventes forcées n'ont pas créé en Alsace la petite propriété, puisqu'elle s'étendait déjà sur une moitié du sol; elles n'ont fait que la généraliser et la pousser à l'excès.

En 1789, le bailli de Flachslanden fut nommé député aux états-

généraux par le tiers-état du bailliage d'Haguenau, nomination caractéristique pour un homme de son rang et de son ordre. En même temps le baron d'Andlau, prince-abbé de Murbach et de Lure, fut élu par le clergé du bailliage de Colmar, le prince de Broglie par la noblesse du même bailliage, ainsi que le baron de Flachslanden, frère du bailli et maréchal-de-camp, M. Schwendt par le tiers-état de Strasbourg, M. Hell, procureur-syndic, par le tiers-état d'Haguenau, etc. Ces députés votèrent tous, dans les premiers mois de l'assemblée nationale, avec la majorité réformiste, sans en excepter le titulaire de cette grande abbaye-principauté de Murbach, où l'on ne pouvait être admis qu'en prouvant seize générations de noblesse, tant du côté maternel que du côté paternel. En 1791, les députés du clergé émigrèrent, ainsi que le baron de Flachslanden, qui devint dans l'exil le ministre de la guerre de Louis XVIII. Le prince de Broglie resta fidèle à la cause de la révolution : à la clôture de l'assemblée constituante, il prit du service comme maréchal-de-camp à l'armée du Rhin; mais, quand on lui présenta le décret du 10 août qui prononçait la suspension du roi, il refusa de le reconnaître. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il mourut sur l'échafaud le 27 avril 1794, laissant un jeune enfant, qui a été président du conseil des ministres sous le règne de Louis-Philippe.

Un autre membre de l'assemblée provinciale d'Alsace, le baron de Dietrich, eut une fin non moins tragique. Comme le prince de Broglie, il embrassa d'abord avec ardeur les principes de la révolution; mais, comme lui, il refusa d'aller jusqu'à la chute de la monarchie. Premier maire constitutionnel de Strasbourg, il rédigea l'adresse de sa municipalité, qui demandait à l'assemblée nationale la punition des auteurs du 10 août. Poursuivi pour ce fait, il fut d'abord acquitté, puis repris et condamné à mort. Le baron de Schauenbourg, procureur-syndic, devenu général en 1792, commanda avec succès les armées de la république. M. Schwendt est mort conseiller à la cour de cassation en 1821.

IV. — FRANCHE-COMTÉ.

La généralité de Besançon, ancienne province de Franche-Comté, se divisait en quatre grands bailliages : le bailliage d'*amont*, chef-lieu Vesoul; le bailliage d'*aval*, chef-lieu Lons-le-Saulnier; le bailliage du *milieu*, chef-lieu Dôle, et le bailliage de Besançon, qui forment aujourd'hui les trois départemens de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. Ces quatre grandes fractions se subdivisaient en quatorze bailliages secondaires, qui forment aujourd'hui dix arrondissemens, et dont les chefs-lieux étaient Besançon, Dôle, Gray,

Vesoul, Salins, Arbois, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Pontarlier, Baume-les-Dames, Ornans, Poligny, Quingey et Saint-Claude (1).

La Franche-Comté, conquise par Louis XIV, n'avait été définitivement réunie à la couronne que par le traité de Nimègue en 1678. En 1787, il n'y avait donc pas beaucoup plus de cent ans qu'elle appartenait à la France. Elle avait joui, tant qu'elle fit partie de l'empire, d'une indépendance presque complète. Il n'en était pas de même depuis la réunion à la France. Comme l'Alsace et la Lorraine, elle payait fort peu d'impôts, 13 livres 14 sols par tête; mais ces immunités ne la contentaient pas, et elle regrettait ses anciens priviléges. La capitulation de Dôle en 1668, signée par Louis XIV en personne, portait (article 3) que la ville de Dôle resterait la capitale de la province, qu'on y continuerait toujours l'assemblée des états, et qu'on n'en ôterait jamais le parlement et l'université. Ces promesses n'avaient pas été tenues; les états, dont l'origine remontait aux temps les plus anciens, ne s'étaient pas réunis depuis 1666, le parlement et l'université avaient été transférés à Besançon; un intendant ou *commissaire-départi* gouvernait arbitrairement la province.

Quand il s'agit d'y établir une assemblée provinciale sur le modèle des autres, les ministres eurent soin de déclarer, pour ménager les susceptibilités locales, que le roi n'entendait pas déroger aux priviléges de la province, et que, les états ayant été seulement *suspendus* par ses prédécesseurs, il se réservait d'en ordonner la convocation quand il le croirait utile à son service et au bien de ses sujets. Ces précautions n'empêchèrent pas l'explosion qu'on redoutait de la part de la *nation* séquanaise ou franc-comtoise, comme elle aimait encore à s'appeler. Il a été impossible de retrouver la liste des membres désignés par le roi pour former la première moitié de l'assemblée provinciale; mais tout indique que cette liste a existé, du moins en projet, et que la présidence avait été dévolue à l'archevêque de Besançon, M. de Durfort, un des prélats les plus pieux et les plus respectés du royaume.

Le parlement de Besançon donna le premier le signal de la résistance (2). Ce corps n'avait cessé, depuis la conquête, de réclamer les antiques libertés, et il s'était mis plusieurs fois en révolte ouverte contre l'autorité royale. Il garda la même attitude quand le roi

(1) Salins, Arbois, Orgelet, Ornans et Quingey ne sont plus que des chefs-lieux de canton; Lure est devenu chef-lieu d'arrondissement. Le comté de Montbéliard, conquis en 1793, n'appartenait pas alors à la France.

(2) Je dois presque tous les documens qui m'ont servi pour la Franche-Comté à l'obligeance parfaite de M. Castan, sous-bibliothécaire de la ville de Besançon; le vénérable bibliothécaire, M. Weiss, a bien voulu me fournir aussi quelques notes.

rendait par le fait les institutions si regrettées en les adaptant aux besoins nouveaux. Ses *remontrances*, du 1er septembre 1787, débutaient ainsi : « Sire, du sein de la douleur dont votre majesté a été pénétrée à la vue de la misère des peuples et de l'épuisement de ses finances, elle a cru ne pouvoir accorder à ses sujets un plus grand bienfait, ni se procurer à elle-même des droits mieux fondés à leur reconnaissance que de détruire une administration odieuse dans tous les temps et tombée dans un discrédit universel. Vous avez reconnu le désordre de cette administration informe et essentiellement oppressive; l'abus a crié si fort, et de toutes parts, qu'enfin il s'est fait entendre; on ne s'est plus occupé qu'à sauver du mécontentement général une administration plus onéreuse aux peuples que les besoins de l'état, et à l'accréditer davantage en paraissant l'abandonner : c'est dans cette vue que paraît avoir travaillé celui qui vous a proposé le nouveau plan des assemblées provinciales. Il n'était pas possible de présenter avec plus d'artifice un projet plus séduisant pour votre cœur paternel : votre majesté a dû croire que les peuples auraient une satisfaction complète; les commissaires départis et tous leurs *suppôts* paraissaient dépouillés de tout. »

Le gouvernement avait envoyé au parlement, pour le faire enregistrer, l'édit général sur les assemblées provinciales; mais il avait refusé de communiquer le règlement spécial à la province comme étant un acte d'administration non soumis à l'examen du parlement. C'est à cette omission que s'attacha le parlement de Besançon, comme celui de Bordeaux, pour refuser l'enregistrement. « Nous sommes, disait-il, dans l'impossibilité de discuter exactement le mérite de ce nouvel ordre d'administration inconnu dans la monarchie depuis treize siècles. Nous ne connaissons ni les règlemens auxquels elle doit être assujettie, ni son régime, ni ses fonctions. Ce mystère fait naître nécessairement une idée peu favorable à une innovation si importante, et qui, accordée comme un bienfait, ne pouvait être trop tôt ni trop clairement développée; il en résulte un obstacle perpétuellement invincible à la vérification de l'édit. » Suivait un tableau de l'administration des intendans, qui n'avait été que trop vrai sous les deux derniers règnes, mais qui cessait de l'être : « Le commissaire départi du conseil exerce de fait, avec tous ses suppôts, un pouvoir énorme que la loi désavoue; par un bouleversement de toutes les notions, les officiers-généraux commandans dans la province, les évêques qui la dirigent, les membres de votre parlement, les officiers municipaux des villes, tous réunis, n'exercent pas une autorité aussi absolue, aussi universelle, aussi redoutée qu'un seul subdélégué. Ce pouvoir arbitraire est exercé d'une manière qui répond parfaitement à sa destination; il n'a pour

base que des décisions clandestines, appelées arrêts du conseil, qui chargent les peuples d'une grande partie des impôts sous le poids desquels ils succombent. On ne prend plus la peine de faire illusion aux peuples, on date ces ordres effrayans de tous les jours de l'année indifféremment, même de ceux où il est le plus notoire que votre majesté n'a tenu aucun conseil; on ne leur donne pas moins la sanction de votre présence. »

Ce que le parlement voulait supprimer, c'était l'institution même des intendans et la suprématie du conseil d'état; le régime des assemblées provinciales, qui admettait l'une et l'autre en les renfermant dans de justes bornes, ne pouvait donc lui convenir. « Une assemblée ainsi organisée, disait-il, *de quelques noms illustres et chers à la province dont on affecte d'en décorer le début*, ne pourrait être regardée comme une assemblée provinciale, puisque la province n'aurait aucune part à sa formation, et, sous le point de vue de la dépendance du commissaire départi et des arrêts du conseil, elle ne pourrait être considérée que comme un surcroît d'administrateurs *de même espèce* que ceux à qui ils seraient associés. » Bien que l'édit eût été approuvé par l'assemblée des notables et promulgué par le nouveau ministère, on le présentait comme l'œuvre exclusive de M. de Calonne. « Nous ne pouvons dissimuler à votre majesté que ses sujets sont consternés quand ils voient qu'un homme renvoyé de son conseil avec le plus grand éclat au milieu de ses opérations, qu'on a livré sans ménagement à la haine publique, qui est poursuivi criminellement pour tous genres de prévarications et de malversations, qui a commencé à se faire justice en se bannissant du royaume, est cependant celui dont tous les plans sont constamment suivis, tant en administration qu'en finances. »

Non content de flétrir avec cette violence un premier ministre à peine tombé, le parlement poussait la hardiesse jusqu'à invoquer le souvenir du temps où la Franche-Comté appartenait à la maison d'Autriche et jouissait de tous ses droits. « Alors, disait-il dans un langage presque factieux, les mots d'amour paternel annonçaient toujours des bienfaits, et le mot de bienfait appelait toujours la reconnaissance. Ces rois, *dignes de l'être*, ont cédé à Louis XIV les droits qu'ils avaient sur la province; ils ont stipulé pour elle la conservation de ses priviléges, franchises et immunités dans toute leur intégrité, et toutes les puissances de l'Europe s'en rendirent garantes dans les traités qui ont confirmé cette cession. L'instant qui réunit l'héritière de ceux qui, avec une exactitude religieuse, nous ont conservé notre constitution avec l'héritier de celui qui a promis solennellement de la maintenir, loin d'être la funeste époque de sa destruction, sera consacré par le rétablissement de son activité; sa

majesté reconnaîtra qu'il est de sa justice, et la reine qu'il est de la protection héréditaire que réclame la Franche-Comté, de lui conserver une représentation des trois ordres qui la composent, et de ne pas y substituer une assemblée inconstitutionnelle qui ne représente rien, soumise à une autorité plus inconstitutionnelle encore. »

Cette allusion au mariage de Louis XVI avec une princesse de la maison d'Autriche servait assez habilement de voile à la comparaison des deux dominations, mais n'en déguisait qu'à demi la gravité. Le parlement réclamait donc comme un droit le rétablissement des états de la province tels qu'ils étaient avant la réunion, c'est-à-dire en trois ordres séparés; il admettait seulement que la chambre du tiers-état devînt plus nombreuse. « Si la sollicitude paternelle que votre majesté doit principalement aux pauvres n'est pas suffisamment apaisée par la représentation dont jouissait le tiers-état dans les assemblées de nos états, elle peut y suppléer en ordonnant que le tiers-état sera représenté par des députés de chaque district, et même, si elle le juge à propos, de chaque communauté (commune). Plus la représentation du tiers-état sera nombreuse, plus votre parlement applaudira, et nous pouvons vous assurer, sire, que les deux premiers ordres, loin d'envier au peuple tout ce qui peut soulager sa misère ou l'en consoler, seront flattés, honorés d'avoir pour coopérateurs les citoyens vertueux que cet ordre estimable choisira dans son sein. »

Le gouvernement maintint d'abord sa volonté; cependant il ne paraît pas que l'assemblée provinciale se soit réunie, car on n'en a trouvé aucune trace. Quand survinrent les malheureux édits de mai 1788, le parlement de Besançon refusa de les enregistrer comme tous les parlemens de France, et y fut, comme les autres, contraint par la force. Exilés et dispersés, ses membres se répandirent sur tous les points de la province et y portèrent l'agitation. Le corps de la noblesse n'avait pris jusque-là aucune part à la querelle; mais après l'exil du parlement cent gentilshommes se réunirent et signèrent le 4 juin une lettre au roi pour réclamer à leur tour le rétablissement des anciens états. M. de Brienne, premier ministre, leur répondit que, la noblesse ne pouvant s'assembler sans la permission du roi, tout acte non précédé de cette formalité était nul de soi, que le roi pèserait cependant le vœu qu'on venait de lui exprimer, et qu'après tout une assemblée d'états ne différait guère d'une assemblée provinciale. La noblesse voulut se réunir de nouveau; mais sur l'ordre du marquis de Saint-Simon, commandant de la province, qui menaçait d'employer la force, elle se sépara par deux fois, et finit par s'assembler au prieuré de Saint-Renobert le 10 septembre 1788. Là elle vota une seconde lettre au roi, en y joignant une pièce histo-

rique très importante, la *protestation des gentilshommes de Franche-Comté* contre la suppression des états, adressée à Louvois lui-même le 5 août 1679 et revêtue de quatre-vingt-douze signatures.

Presque en même temps la révolution ministérielle s'accomplissait à Versailles. M. de Brienne était remplacé par Necker. Dès ce moment, tout changea de face en Franche-Comté comme partout. La noblesse put se réunir à Quingey pour exprimer librement ses doléances. Le parlement, relevé de son exil, rentra solennellement à Besançon. Louis XVI, pressé par la reine, qui n'avait pas été insensible au souvenir de famille rappelé si à propos, se montra disposé à rétablir les états de la province; mais un nouveau personnage venait d'entrer en scène et allait l'occuper tout entière. Les états-généraux étaient convoqués, et toute la France fermentait à cet appel. Le tiers-état de Franche-Comté, peu actif jusqu'alors, éleva la voix pour protester contre l'ancienne forme des états, qui ne lui accordait qu'une représentation insuffisante, et il fut soutenu par le clergé inférieur; le haut clergé et la noblesse résistèrent, et une nouvelle lutte commença.

Un arrêt du conseil du roi, en date du 1er novembre 1788, essaya de tout concilier. « Le roi, y était-il dit, ayant voulu confier aux provinces de son royaume une partie de l'administration intérieure, avait formé le projet d'établir dans chacune d'elles une administration provinciale; mais ses sujets de la Franche-Comté ont montré le vœu d'obtenir par préférence leurs anciens états provinciaux. Considérant que ses intentions peuvent être remplies sous l'une et l'autre forme, et ayant égard aux représentations qui lui ont été faites, notamment par son parlement de Besançon, sa majesté avait fait inviter quelques personnes notables des trois ordres à se réunir pour lui présenter un projet de nouvelle formation d'états qui, en se rapprochant autant qu'il serait convenable de l'ancienne constitution du pays, se conciliât néanmoins avec les diverses dispositions qu'un changement dans l'ordre des choses paraît exiger. Et comme, durant cet examen, la chambre ecclésiastique de la province et la noblesse, assemblées avec la permission du roi pour concourir au même but, ont supplié sa majesté de convoquer les états du pays dans leur ancienne forme, afin d'avoir un avis encore plus éclairé sur la meilleure manière de constituer dorénavant cette assemblée, le roi a bien voulu adhérer à leur demande, d'après la connaissance que sa majesté a prise de leur délibération, laquelle annonce la ferme intention de proposer des changemens conformes aux vues de justice et de sagesse qui l'animent, et notamment d'admettre dans l'ordre du clergé un certain nombre de curés qui, par leur état et leurs occupations journalières, se trouvent à portée de faire connaître les

besoins de la classe la plus indigente du peuple, d'admettre indistinctement dans les états des représentans de toutes les villes du pays, d'appeler aussi dans une proportion équitable les habitans des campagnes, etc. » Ce langage peut être considéré comme peu royal après ce qui s'était passé; mais à coup sûr il ne pouvait être plus paternel et plus bienveillant.

En exécution de cet arrêt du conseil, les états de Franche-Comté se réunirent à Besançon dans la même forme qu'en 1666, c'est-à-dire en trois chambres séparées, le 27 novembre 1788. Le marquis de Saint-Simon, commandant-général, et M. de Caumartin de Saint-Ange, intendant, remplissaient les fonctions de commissaires du roi. « Il est enfin arrivé, dit l'intendant, ce jour si longtemps attendu, si vivement désiré par vos pères, où les trois ordres de la Franche-Comté peuvent s'occuper en commun du bonheur de la province. Un changement de domination, un siècle de désuétude, tout semblait éloigner de plus en plus la restauration de cette assemblée; mais le vœu public est enfin exaucé : la Franche-Comté voit renaître son ancienne constitution, et je regarde comme l'époque la plus brillante de ma vie celle où je suis chargé d'annoncer à une grande province le bienfait le plus signalé qu'elle pût attendre de la justice de son souverain. » M. de Caumartin réclamait une part personnelle dans le rétablissement des états; voici en quels termes : « Après quelques essais heureux tentés dans différentes provinces, sa majesté s'était déterminée à former dans tout le royaume des assemblées provinciales. Consulté alors sur cet objet important, j'ai pensé que cette institution salutaire n'était pas applicable à une province qui avait joui pendant une longue suite de siècles d'une constitution différente, dont la forme, quoique suspendue, n'avait jamais été abrogée. Plusieurs de vous savent quels furent à cette époque mes discours et mes démarches. L'événement a justifié mes présages. Pendant que je parlais avec franchise dans le secret du conseil, le parlement faisait entendre avec éclat sa voix au pied du trône, et renouvelait au nom de la province une demande qu'il avait déjà formée dans des temps moins prospères. *Lorsque je remettrai entre vos mains l'administration qui sera confiée à votre vigilance*, je tâcherai de vous développer, etc. » Ainsi l'intendant lui-même, si violemment attaqué par le parlement, abdiquait devant les états.

La chambre du clergé fut présidée, suivant l'ancien usage, par l'archevêque de Besançon; la chambre de la noblesse choisit pour président le prince de Bauffremont, qui comptait parmi ses ancêtres le président de la noblesse de tout le royaume aux états-généraux de 1614. La présidence de l'ordre du tiers revenait, d'après la coutume, au lieutenant-général du bailliage d'amont; mais le titu-

laire de cette charge, M. de Raze, ayant déclaré dès la première séance qu'il n'entendait pas faire valoir son droit, la présidence fut déclarée élective, et l'assemblée élut aussitôt M. de Raze lui-même, *rendant ainsi à la personne de l'officier l'honneur qu'il venait de détacher de son office*. La ville de Besançon, autrefois ville impériale et jouissant à ce titre d'une constitution républicaine, hésita d'abord à députer aux états; mais elle finit par s'y décider, tout en exprimant la réserve de *tous ses droits, libertés, priviléges, immunités, franchises, coutumes et usances*, et elle adressa un mémoire au roi pour prendre acte de ces réserves.

Ce qu'il était facile de prévoir arriva. Les trois ordres ne purent pas s'entendre. Au lieu d'un seul plan combiné en commun pour l'organisation future des états, il y en eut deux, l'un présenté par la noblesse et le clergé, et l'autre par le tiers. Dans le plan des deux premiers ordres, les états devaient continuer, *pour se conformer à l'ancienne constitution*, à se composer de trois ordres, trois chambres et trois voix. Le plan du tiers-état, copié sur celui que venait de voter le Dauphiné, se rapprochait beaucoup plus de la constitution des assemblées provinciales; les états n'y devaient former qu'une seule chambre, composée de 144 membres, 24 pour le clergé, 48 pour la noblesse et 72 pour le tiers-état.

En réponse à cette double proposition, le roi adressa le 31 décembre un message aux états pour les dissoudre : « Les trois ordres ne se sont pas accordés sur la manière d'organiser les états de la province; *le roi se croit en conséquence obligé de s'assurer du vœu général des habitans*. Comme il va se tenir dans chacun des grands bailliages une assemblée pour l'élection des députés aux états-généraux, ces assemblées, en même temps que leurs cahiers de doléances, exprimeront dans un acte séparé leur vœu respectif sur la constitution à donner aux états de la province. Si le moment où ces assemblées bailliagères se sépareront se trouvait éloigné de l'ouverture des états-généraux, les états seront convoqués de nouveau, et, réunis aux députés élus dans les assemblées bailliagères, ils examineront les plans arrêtés par lesdites assemblées. Si la tenue des états-généraux est prochaine, la question des états provinciaux pourra y être traitée, et après la clôture des états-généraux on mettra en activité les états particuliers de la Franche-Comté. » Il était impossible de montrer plus de condescendance.

En même temps parut le fameux *Résultat du conseil du roi* du 27 décembre 1788, qui réglait les formes à suivre pour les élections aux états-généraux. Ce règlement, rédigé par Necker, portait que les élections auraient lieu par bailliages, et que le nombre des députés du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réu-

nis. A cette nouvelle, les deux chambres du clergé et de la noblesse des états de Franche-Comté se réunirent et protestèrent le 6 janvier 1789. Vingt-deux membres de la noblesse et neuf membres du clergé se séparèrent de leur ordre et prirent une délibération à part pour adhérer aux ordres du roi. Parmi les vingt-deux gentilshommes qui se prononçaient ainsi pour l'abolition des priviléges figuraient le prince de Saint-Mauris (1), colonel du régiment de *Monsieur* et grand-bailli de Besançon, le marquis et le vicomte de Toulongeon, deux frères qui furent nommés plus tard aux états-généraux, le célèbre ingénieur d'Arçon, qui avait inventé en 1780 les batteries flottantes pour le siége de Gibraltar, Terrier de Montciel, qui fut en 1792 un des derniers ministres de Louis XVI, le marquis de Lezay-Marnésia, qui cultivait les lettres et l'agriculture dans son château de Saint-Julien, près de Lons-le-Saulnier, et qui venait de publier une brochure sur la suppression des corvées et le rétablissement des états provinciaux, le marquis de Grammont, un des cinq gendres du duc d'Ayen et par conséquent un des beaux-frères du général Lafayette, etc. Le prince de Montbarey, ancien ministre de la guerre, père du prince de Saint-Mauris, était présent; mais il s'abstint de prendre parti, alléguant sa qualité de ministre d'état. En tête des dissidens du clergé se plaça M. Seguin, chanoine du chapitre de Besançon, qui fut plus tard évêque métropolitain de l'est en remplacement de M. de Durfort, démissionnaire pour refus de serment, puis député à la convention et au conseil des cinq-cents.

Le parlement se réunit aussitôt, et un arrêt du 12 janvier 1789 ordonna la suppression des deux délibérations qui, n'ayant pu être consignées sur le registre des états, avaient été déposées chez un notaire. Un officier du parlement se rendit chez le notaire détenteur et enleva la minute des deux actes. Les membres de la noblesse et du clergé qui n'avaient commis d'autre crime que de se déclarer prêts à obéir au roi s'adressèrent à Versailles; l'arrêt du parlement fut cassé par un arrêt du conseil du 21 janvier. « Sa majesté, y était-il dit, déclare qu'elle honore de son approbation spéciale les motifs d'amour, d'obéissance et de zèle qui ont dicté ces deux déclarations, et pour donner aux membres des deux ordres qui les ont souscrites une marque authentique de sa satisfaction, veut sa majesté que le contenu desdites déclarations soit annexé au présent arrêt, et qu'il soit imprimé et affiché partout où besoin sera. »

Cette division des deux premiers ordres, cette lutte ouverte du parlement contre la volonté royale, redoublèrent la fermentation.

(1) Ou Saint-Maurice. Tous les documens du temps portent *Saint-Mauris*, mais le véritable nom paraît être Saint-Maurice.

D'innombrables brochures se succédèrent. Les curés de campagne se réunirent de tous côtés pour signer des actes d'adhésion à la déclaration des membres dissidens du clergé. Les municipalités des villes et villages prirent des délibérations ardentes pour réclamer les droits du tiers-état. Le parlement ne se tint pas pour battu par cette levée de boucliers, qu'encourageait la déclaration du roi, affichée partout, et il eut l'imprudence de rendre l'arrêt longuement motivé du 27 janvier 1789 qui mit le comble à la confusion.

Aucun parlement ne s'était encore attribué avec tant d'arrogance le droit de faire la leçon à tout le monde. La cour y déclarait, après force considérans historiques, tenir pour maximes inviolables : que les états de la province étaient composés de trois chambres et de trois ordres, qu'il n'était pas permis aux états d'en changer la constitution et qu'elle ne pourrait être modifiée que par *la nation franc-comtoise* assemblée par individus, que les députés aux états-généraux devaient être nommés par les états de la province et non par les bailliages, que les états-généraux devaient être convoqués, dans la forme de 1614, en nombre égal pour chaque ordre, que les députés ne pouvaient rien changer à la constitution des états-généraux, et que ce droit n'appartenait qu'à la nation entière assemblée individuellement, etc. La chambre de la noblesse aux états de la province avait décidé qu'elle n'admettrait dans son sein que les gentilshommes ayant cent ans de noblesse : le parlement annulait cette décision comme inconstitutionnelle et reconnaissait le droit d'entrée et de vote à tout gentilhomme possédant fief.

Une émeute populaire éclata contre le parlement à Besançon : les maisons de plusieurs membres de la cour furent insultées, et ils se crurent obligés de prendre la fuite. Le marquis de Langeron, qui avait succédé dans le commandement de la province à M. de Saint-Simon, était l'ami de Necker et le partisan de ses idées; il arrivait tout exprès de la cour pour faire exécuter les ordres du roi. Sa fille avait épousé le prince de Saint-Mauris, qui s'était mis à la tête des novateurs, et que poursuivait plus que tout autre la haine du parlement. Le régiment de Piémont, alors en garnison à Besançon, avait pour colonel le comte Louis de Narbonne, autre ami de Necker et de Mme de Staël, qui partageait aussi les idées nouvelles. Ces trois hommes commandant la force armée firent sans doute peu d'efforts pour contenir les passions populaires.

Cette province était la seule en France où il restât encore des serfs sur un point isolé du mont Jura : Voltaire avait attaqué avec énergie les droits du chapitre de Saint-Claude; une décision du parlement de Besançon les avait maintenus. En 1779, le roi Louis XVI avait affranchi par un édit les derniers serfs de ses domaines.

Le chapitre de Saint-Claude résistait toujours. En 1789, les serfs du mont Jura remplirent la France entière de leurs protestations. « C'est l'attribut de la royauté, disaient-ils dans une requête au roi, d'effacer les traces de l'esclavage et de restituer à des hommes qui naissent libres le droit qu'ils tiennent de la nature. » Quand des serfs parlent ainsi, ils sont bien près de devenir libres. L'évêque de Saint-Claude, M. de Rohan-Chabot, se déclara publiquement pour eux. « La mainmorte, dit-il à une assemblée du bailliage d'aval, est au nombre des abus qui affligent le plus les habitans des campagnes; les terres de mon évêché, encore indivises avec mon chapitre, sont affligées de ce fléau. J'ai souvent regretté de ne pouvoir le détruire, et j'unis de bon cœur mes supplications à celles que mes vassaux adressent à sa majesté pour qu'il lui plaise affranchir gratuitement leurs personnes et leurs biens. »

C'est au milieu de ces agitations qu'eurent lieu les élections pour les états-généraux. Le haut clergé s'abstint généralement, les curés de campagne firent tout ce qu'ils voulurent; ni l'archevêque de Besançon ni l'évêque de Saint-Claude ne furent élus; l'abbé de Luxeuil, M. de Clermont-Tonnerre, ne fut même pas admis à voter. La noblesse avait d'abord déclaré qu'elle ne se rendrait pas aux élections, mais elle se ravisa; elle avait surtout pour but d'écarter le prince de Saint-Mauris, qui succomba en effet à Besançon devant M. de Grosbois, premier président du parlement. Cette petite victoire fut la seule qu'obtint le parti de la résistance. Un incident fortuit vint bientôt montrer à quel point les passions étaient excitées. Un conseiller au parlement de Besançon, M. de Mesmay, avait ouvert son château de Quincey à des réjouissances populaires, quand un baril de poudre éclata dans une écurie, sans blesser personne. La foule se répandit au dehors en criant qu'on avait voulu la faire sauter. Les paysans prirent les armes, se jetèrent sur les châteaux, les incendièrent, et massacrèrent les habitans. Il fut prouvé que l'explosion avait eu lieu par accident, mais le coup était porté. Ce baril de poudre retentit dans toute l'Europe.

Le prince de Saint-Mauris, premier auteur de la révolution de Franche-Comté, émigra en 1791 et se rendit à l'armée des princes; il y fut assez mal reçu et rentra en France; arrêté en 1794 comme accusé de conspiration contre Robespierre, il porta sa tête sur l'échafaud. Sa veuve, qui avait partagé sa prison, épousa en secondes noces le prince Louis de La Trémouille; elle a joué sous ce nom un rôle brillant et actif au commencement de la restauration, mais dans un sens bien différent de ses opinions premières (1). Le marquis de

(1) Dans ses mémoires, écrits pendant l'émigration, le prince de Montbarey reproche assez amèrement à sa belle-fille son influence sur son mari.

Toulongeon rejoignit de bonne heure l'armée des princes; son frère le vicomte resta fidèle à la majorité. L'ingénieur d'Arçon prit du service dans les armées de la république; il est mort sénateur et membre de l'Institut. Le marquis de Lezay-Marnésia émigra en Amérique, où il fit une grande tentative de colonisation qui ne réussit pas. Le marquis de Grammont n'est mort qu'en 1841, membre de la chambre des députés. Le comte Louis de Narbonne fut élu en 1790 commandant des gardes nationales du département du Doubs. Après avoir été un moment ministre de la guerre en 1792, il se réfugia à l'étranger; rentré en France en 1800, il devint aide-de-camp de l'empereur et ambassadeur à Vienne.

V. — LYONNAIS.

Entre la Franche-Comté et le Dauphiné, la généralité de Lyon comprenait les deux départemens actuels du Rhône et de la Loire, qui n'ont ensemble que l'étendue moyenne d'un département, et qui n'en ont d'abord formé qu'un. Elle se divisait en cinq élections : Lyon en Lyonnais, Villefranche en Beaujolais, Saint-Étienne, Montbrison et Roanne en Forez, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens. L'assemblée provinciale se composait de 40 membres et avait pour président M. Malvin de Montazet, archevêque de Lyon, membre de l'Académie française (1). On peut encore remarquer dans le clergé l'abbé de Castellas, doyen de l'église de Lyon, et le fameux abbé Rozier, auteur du *Dictionnaire de Physique* et du *Cours général d'Agriculture*; dans la noblesse, le marquis d'Albon, le marquis de Monspey, le baron de Rochetaillée; dans le tiers-état, M. Goudard, négociant en soieries, nommé aux états-généraux en 1789, et M. de Gérando, père du conseiller d'état. L'intendant de la province, commissaire du roi, était M. Terray, que l'on a déjà vu intendant de la Haute-Guienne en 1779 et assez mal disposé pour la nouvelle forme administrative. Les deux procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le baron de La Roche, et pour le tiers-état M. Barou du Soleil, procureur-général honoraire à la cour des monnaies.

Les procès-verbaux de cette assemblée (2) ne présentent rien de saillant. Elle se réunit régulièrement du 5 novembre au 5 décembre 1787, et s'occupa des travaux ordinaires. Le discours d'ouverture de l'intendant, plus court et plus sec que ceux de la plupart de ses collègues, témoignait encore d'une certaine réserve; celui de l'ar-

(1) L'éloquent Montazet gourmandant les impies...
(Voltaire, *Epître à un homme*, 1776.)

(2) 1 vol. in-4°, imprimé à Lyon, chez Aimé de La Roche.

chevêque-président respirait au contraire la plus parfaite confiance dans le succès de l'institution. Le seul vote remarquable porta sur l'augmentation des vingtièmes, que l'assemblée refusa en se fondant sur l'état de crise où se trouvait la ville de Lyon. Ce vote eut des conséquences assez graves. Après la clôture de l'assemblée, la commission intermédiaire (1) demanda au prévôt des marchands de tenir ses séances à l'hôtel de ville; mais les magistrats municipaux, poussés par l'intendant, refusèrent. La commission fut contrainte de se réunir au château d'Oullins, près de Lyon, qui appartenait à l'archevêque, et là elle écrivit aux ministres pour se plaindre de ce procédé. En même temps l'intendant s'opposait à l'impression des procès-verbaux sans son autorisation préalable; les syndics-généraux lui firent une réponse assez vive. « Nous sommes chargés, monsieur, de vous témoigner l'étonnement de la commission sur l'interprétation que vous avez donnée aux ordres de M. le garde des sceaux en vous déterminant à empêcher par voie d'autorité la distribution des procès-verbaux que l'assemblée a fait imprimer en la forme de droit. La plus simple réflexion peut rétablir les choses dans l'état où elles doivent être, et la commission se flatte d'autant plus que votre opinion s'accordera avec la sienne sur cet objet, qu'ayant entre vos mains, depuis plusieurs jours, une expédition en forme du procès-verbal, vous n'y avez sûrement rien trouvé qui puisse blesser l'ordre public. » L'intendant ayant persisté dans sa résistance, l'archevêque écrivit lui-même aux ministres, et la défense fut levée. Il fut en même temps décidé que les séances de la commission se tiendraient à l'avenir à l'hôtel du *Concert*, qui formait une des dépendances de l'hôtel de ville.

Un mémoire lu à la commission à la fin de février 1788 contient des détails intéressans sur une de ces crises commerciales qui affligent périodiquement la ville de Lyon. Une souscription ouverte sur place pour venir au secours des ouvriers sans travail avait produit 280,000 livres, « somme qui paraîtra d'autant plus considérable, disait l'auteur du mémoire, que dans le cours de la même année l'Hôtel-Dieu a reçu en aumônes extraordinaires, pour l'établissement des lits *à seul*, 165,000 livres. » Ces efforts généreux ne suffisaient pas. Le nombre des ouvriers secourus, suivant les états fournis par les curés, s'élevait à 19,680, et les deux sous qui leur étaient alloués par jour formaient un total de 59,000 livres par mois; si de nouvelles aumônes ne survenaient pas, la caisse ne devait plus avoir de fonds à distribuer au 15 avril. »

(1) Les procès-verbaux manuscrits de cette commission intermédiaire sont conservés aux archives de Lyon; j'ai pu en prendre communication sur les indications de M. Dareste de La Chavanne, correspondant de l'Institut.

L'élévation subite du prix de la soie, sans doute par suite de quelque maladie analogue à celle qui attaque aujourd'hui le précieux ver, avait commencé par ralentir le cours ordinaire des manufactures. « A ce premier inconvénient, poursuivait le mémoire, s'en joint un autre plus affligeant encore, c'est la stagnation totale du commerce de nos étoffes. La ville de Lyon fournit essentiellement l'Allemagne et tous les états du nord; mais les lois somptuaires de la Prusse, de la Suède, de l'empire, la guerre de la Russie avec le Turc, le défaut de consommation dans le Levant, les manufactures d'Italie, celles de Valence en Espagne, et depuis longtemps les révolutions de la mode dans la capitale, toutes ces causes, réunies à la rareté des soies, non-seulement ont arrêté toutes les commissions, mais empêchent même la vente des étoffes fabriquées. On assure qu'il y en a d'amoncelées dans les magasins de nos fabricans pour plus de 12 millions. Il est impossible de proposer au gouvernement de soutenir la fabrication par des avances sur le prix de la matière et des façons, puisqu'un pareil moyen ferait monter encore le prix des soies et emmagasinerait inutilement des étoffes dont la multiplicité rabaisserait de plus en plus la valeur. »

On attendait la foire de Leipzig, « regardée comme le vrai thermomètre des manufactures de Lyon, » pour savoir si les commissions reviendraient. Pour le moment, on réclamait de nouveaux secours de la part des souscripteurs volontaires, et on suggérait une organisation plus active de la charité. « Nous vous proposons de former dans chacun des vingt-huit quartiers de la ville un *bureau des pauvres*, comme il en existe déjà dans plusieurs paroisses; ce bureau serait composé de dix ou douze personnes, hommes ou femmes, dont l'aisance, le loisir et la charité leur permettraient de surveiller cent ménages par exemple, et qui fourniraient le pain et la viande nécessaires par des cartes signées chez le boucher et le boulanger. Cette inspection, bornée sur un certain nombre d'individus, s'exercerait plus exactement : elle rapprocherait le riche du malheureux, elle exciterait davantage la sensibilité du bienfaiteur et la reconnaissance du pauvre; on trouverait plus facilement les moyens d'occuper les ouvriers sans travail. La mendicité pourrait être rigoureusement défendue. MM. les curés présideront, guideront, éclaireront les commissaires dans leurs paroisses, et la Providence hâtera le succès d'une œuvre dictée par l'humanité, la religion et le patriotisme. » Ces conclusions furent adoptées, et les syndics-généraux se chargèrent de l'exécution.

L'archevêque de Lyon, qui était en même temps abbé de Saint-Victor de Paris, mourut à Paris, dans son palais abbatial, le 2 mai 1788; la commission intermédiaire, qu'il avait soutenue de son

crédit dans un moment critique, exprima les plus vifs regrets de sa perte; il fut remplacé dans son archevêché par M. de Marbeuf, évêque d'Autun, remplacé lui-même par M. de Talleyrand, et il eut pour successeur à l'Académie française le chevalier de Boufflers. Lors de la réception du nouvel élu, l'Académie française entendit de nobles paroles sur son prédécesseur. Après un élégant portrait de M. de Montazet comme homme d'église, comme homme du monde et comme écrivain, M. de Boufflers ajoutait : « C'est lui, quand la Providence semblait oublier son diocèse, qui en remplissait les fonctions; c'est lui qui veillait aux besoins renaissans d'un pays où les habitans des campagnes attendent leur subsistance de la prospérité de la capitale, tandis que le sort de cette capitale elle-même dépend du goût et des caprices du luxe de tout l'univers. On ne sait que trop sur quelle base fragile repose l'opulence de cette cité superbe, et la fortune, qui a tout fait pour elle, est toujours prête à détruire son ouvrage. Plus d'une fois, sans sa main protectrice, cette précieuse colonne de notre commerce était prête à s'écrouler. Dans ces momens de crise, prompt à se montrer au milieu de son peuple affligé, ses discours promettaient des temps plus heureux, ses bienfaits permettaient de les attendre, et c'est ainsi que la vertu d'un homme balançait une calamité publique. »

A son tour, Saint-Lambert, qui répondait au récipiendaire, s'exprima ainsi : « M. l'archevêque de Lyon aimait l'assemblée provinciale dont il était le président. Là il voyait la noblesse, oubliant ses prétentions et non le véritable honneur, se confondre avec le peuple, et le peuple n'avait plus pour elle ce respect mêlé de crainte qui tient les hommes dans un état de haine, mais ce respect tendre et touchant qu'inspirent l'estime et la confiance. Il aimait à voir le peuple et les ordres privilégiés concourant ensemble, *et des deux parts en même nombre,* tantôt à marquer la route et à calculer les frais d'un canal, tantôt précipitant la construction d'un édifice consacré à l'indigence, quelquefois cherchant à encourager un nouveau genre d'industrie sans nuire à la liberté du commerce, et s'occupant de répartir l'impôt *suivant la richesse et non suivant les rangs,* ici retrancher un dixième inutile, là sauver au pauvre les frais d'une dépense nécessaire; enfin le peuple et la noblesse montrer toujours et toujours de concert l'amour du bien général, l'amour des lois et le plaisir d'unir leurs intérêts. » C'est ainsi qu'on parlait à l'Académie française le 29 décembre 1788.

L'agitation qui suivit dans toute la France la promulgation des édits de mai 1788 eut son retentissement à Lyon. M. Barou du Soleil, procureur-syndic pour le tiers-état, avait été nommé procureur du roi près du grand-bailliage de Lyon; il refusa d'accepter.

Le commandant de la province reçut l'ordre de le faire arrêter et enfermer au fort Brescou. La commission intermédiaire écrivit aussitôt dans les termes les plus pressans au ministre pour demander sa mise en liberté, et invita le nouvel archevêque de Lyon, M. de Marbeuf, à l'appuyer dans ses instances. Dès le retour de Necker au ministère, la détention de M. Barou fut convertie en un exil dans sa terre du Soleil: mais, la commission ayant insisté pour obtenir sa liberté pleine et entière, il revint prendre séance avec ses collègues, qui applaudirent à son retour.

La commission continua à tenir ses séances jusqu'au 30 juin 1790. Parmi les affaires dont elle eut à s'occuper, on trouve une concession faite par le gouvernement au marquis d'Osmond des houillères de Roche-la-Molière et lieux circonvoisins, dans les environs de Saint-Étienne. La commission s'éleva contre le principe même de la concession, comme contraire au droit de propriété et comme devant faire renchérir le charbon de terre. La concession de Roche-la-Molière et Firminy, la plus étendue du bassin de la Loire, n'embrassait pas moins de quatre lieues carrées; elle donnait lieu à un procès avec les propriétaires du sol, qui n'était pas encore jugé en 1789.

VI. — DAUPHINÉ.

Voici enfin, pour terminer cette longue énumération, la province qui fit échouer l'institution des assemblées provinciales, et qui mit à la place un mouvement plus radical, prélude et signal de la révolution. La généralité de Grenoble, ancienne province du Dauphiné, comprenait les trois départemens actuels de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. Elle se divisait en six élections, qui avaient pour chefs-lieux Grenoble, Vienne, Romans, Valence, Gap et Montélimart. Le tout forme aujourd'hui onze arrondissemens (1).

Réuni à la couronne par traité et non par conquête au milieu du XIVe siècle, le Dauphiné avait conservé pendant trois cents ans une indépendance effective et des états particuliers. Depuis Louis XIII, les états étaient *suspendus*, mais non abolis, et la province n'avait cessé d'en réclamer le rétablissement. On lui donnait une satisfaction nominale en conservant le titre de *dauphin*, que portait l'héritier de la couronne; mais là se bornait la reconnaissance de ses anciens droits. Cet oubli des engagemens les plus sacrés y entretenait une constante irritation : on n'y obéissait qu'en frémissant aux intendans nommés par le roi, et on n'y acquittait les impôts que

(1) Les nouveaux chefs-lieux sont Saint-Marcellin et La Tour-du-Pin dans l'Isère, Die et Nyons dans la Drôme, Briançon et Embrun dans les Hautes-Alpes; Romans n'est plus qu'un chef-lieu de canton.

par force. Au milieu même du règne de Louis XV, un audacieux contrebandier, maudit par les uns comme un brigand, vénéré par les autres comme un héros, Mandrin, y avait soutenu une guerre en règle contre les troupes royales, et il n'y avait guère plus de trente ans que cet audacieux partisan avait expiré sur la roue.

Pour calmer autant que possible ces colères, Necker avait voulu, en 1779, établir en Dauphiné la seconde de ses assemblées provinciales. Le parlement de Grenoble s'était montré favorable à cette création, qui rendait à la province ses franchises perdues; mais les descendans des anciens barons des états réclamèrent le privilége exclusif de former l'ordre de la noblesse : d'autres discussions s'élevèrent sur le choix du lieu où devrait se réunir l'assemblée, toutes les villes où s'étaient tenus autrefois les états ayant fait valoir à la fois leurs titres. Ces difficultés n'étaient pas encore réglées quand Necker sortit du ministère, et l'assemblée provinciale du Dauphiné fut abandonnée. Huit ans après, à propos de l'édit de 1787, le gouvernement eut à examiner si le Dauphiné serait réintégré dans son ancien droit de s'assembler en états, ou si l'on y établirait purement et simplement une assemblée provinciale sur le modèle des autres. Ce fut ce dernier avis qui l'emporta.

L'édit qui instituait l'assemblée provinciale du Dauphiné est du mois de juillet 1787. Le roi y prenait les titres de dauphin de Viennois, comte de Valentinois et de Diois, et y exprimait, comme en Franche-Comté, une réserve expresse en faveur des anciens états. « Sans déroger, disait-il, à l'édit de 1628, par lequel Louis XIII, après avoir établi des siéges d'élections dans le Dauphiné, se réserva de permettre l'assemblée des états dans ladite province, lorsqu'il se présenterait des circonstances qui l'exigeraient, nous voulons dès à présent faire participer la généralité de Grenoble à l'avantage de l'institution des assemblées provinciales. » Le règlement annexé à l'édit portait que l'assemblée du Dauphiné se composerait de 56 membres. La proportion ordinaire entre les ordres était changée : le clergé ne devait compter que 10 membres, la noblesse 18, et le tiers-état 28. Le roi avait choisi pour président l'archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, frère de l'auteur des *Odes sacrées*, prélat vertueux et libéral, mais d'une bonté qui allait jusqu'à la faiblesse.

Le parlement de Grenoble ne fit d'abord aucune difficulté pour enregistrer l'édit. L'arrêt d'enregistrement fut rendu le 11 août 1787; mais il contenait plusieurs réserves importantes. La cour commençait par stipuler que les assemblées créées par l'édit ne pourraient se composer que de sujets payant des impositions foncières en Dauphiné, et qu'elles ne pourraient répartir ou ordonner

d'autres impositions que celles qu'on percevait déjà, ou qui seraient établies par lettres patentes dûment enregistrées. Puis, renouvelant la même prétention que les parlemens de Bordeaux et de Besançon, l'arrêt portait que « le seigneur roi serait très humblement supplié d'adresser incessamment à son parlement les réglemens particuliers pour y être vérifiés et leur donner la même sanction qu'audit édit *dont ils doivent faire partie*. » A cette déclaration déjà pleine de menaces, la cour en ajoutait une autre plus grave encore, puisqu'elle reproduisait l'éternelle protestation du Dauphiné : « Et sera encore ledit seigneur roi très respectueusement supplié de permettre la convocation des états de cette province. » La chambre des comptes alla plus loin : elle refusa l'enregistrement et demanda tout net la convocation des anciens états. Pas plus à Grenoble qu'ailleurs, le gouvernement ne jugea convenable de soumettre le règlement d'organisation à la sanction du parlement.

L'assemblée provinciale se réunit à Grenoble le 1er octobre 1787 (1). Elle se composait pour le clergé de l'archevêque de Vienne, président, de l'archevêque d'Embrun, de l'évêque de Valence, de l'évêque de Grenoble et d'un chanoine du chapitre de Vienne; pour la noblesse, du marquis de Valbonnais, premier président de la chambre des comptes, du comte de Morges, du comte de Virieu, d'un président au parlement et de quatre autres gentilshommes; pour le tiers-état, de quatorze avocats, échevins, négocians ou propriétaires. M. Caze de La Bove, intendant, remplissait les fonctions de commissaire du roi. Après les formalités et les discours d'usage, les vingt-huit membres désignés par le roi nommèrent au scrutin les vingt-huit qui devaient les compléter, et se séparèrent pour se réunir en assemblée générale au mois de novembre suivant. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le comte de Virieu, mestre-de-camp commandant du régiment du Limousin, et pour le tiers-état, M. Sadin, vice-bailli du Graisivaudan.

L'esprit qui régnait dans cette assemblée est attesté par le rôle qu'ont joué plus tard ses principaux membres. Le discours d'inauguration de l'archevêque-président ne peut d'ailleurs laisser aucun doute : « Dans cette multitude d'établissemens utiles qui attirent les regards et l'empressement de la nation, le Dauphiné ne pouvait être oublié. Il avait autant de droit qu'aucune autre province du royaume

(1) Les procès-verbaux de l'assemblée provinciale du Dauphiné ne forment qu'un cahier in-fo de 64 pages, imprimé à Grenoble. Ce document est devenu extrêmement rare. Je dois des remercîmens particuliers à M. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble, bien connu par ses travaux sur l'histoire de sa province, qui a bien voulu me communiquer sans réserve les précieux documens qu'il a recueillis sur cette époque.

et plus que beaucoup de ces provinces à une administration domestique et territoriale. Je ne vous rappellerai pas les anciens états. Ils prouvent l'esprit des souverains connus sous le nom de dauphins et des peuples qu'ils gouvernaient. Dans les circonstances présentes, le roi a cru devoir préférer à des administrateurs établis par le titre unique de leurs dignités et de leurs seigneuries des membres du clergé et de la noblesse appelés par le suffrage de leurs concitoyens. Nulle séance perpétuelle, exclusive, concentrée dans un certain nombre de personnes ou de familles. L'espoir de participer à son tour et chacun dans son ordre à l'administration provinciale est offert à quiconque en paraîtra digne par son zèle, ses services et ses talens... Tout, dans ce monument mémorable, respire la droiture et la bonté de l'âme du roi. Il y déclare authentiquement combien il abhorre ces gouvernemens asiatiques où les peuples ne sont comptés pour rien. »

Il eût sans doute mieux valu, dans la situation particulière où se trouvait le Dauphiné, le reconnaître franchement comme pays d'états et lui rendre ses anciennes coutumes, tout en l'invitant à modifier lui-même ce que leurs formes pouvaient avoir de suranné, afin de se rapprocher du type admis pour les assemblées provinciales. Cette faute une fois commise, on ne pouvait douter que les observations de l'archevêque-président ne fussent parfaitement justes. Comme toutes les anciennes constitutions, l'organisation des états du Dauphiné présentait un ensemble de priviléges et d'inégalités qui ne pouvait plus subsister. La constitution des assemblées provinciales, plus logique, mieux ordonnée, plus véritablement représentative, avait une supériorité sensible sur ces vénérables débris du passé; mais rien ne put compenser le vice originel de la nouvelle institution. Soutenu par l'opinion locale, le parlement de Grenoble rendit un arrêt, toutes chambres assemblées, le 15 décembre 1787, pour défendre à l'assemblée provinciale de se réunir tant que le règlement ne lui aurait pas été envoyé pour être enregistré. Le gouvernement fit casser par le conseil du roi l'arrêt du parlement et enjoignit par lettres de cachet à deux des magistrats de venir à Versailles pour rendre compte de leur conduite. Le parlement s'assembla de nouveau et adressa au roi ses *remontrances* contre les lettres de cachet. Elles débutaient ainsi : « La cour, considérant que l'autorité légitime du monarque n'est distinguée du pouvoir absolu du despote que parce qu'elle est réglée par les lois qui garantissent à chaque citoyen la sûreté de sa personne, la première et la plus sacrée des propriétés, que la nation entière est blessée par la violence faite au moindre des citoyens, etc. »

Le garde des sceaux, M. de Lamoignon, répondit au parlement

de Grenoble comme au parlement de Bordeaux, mais avec plus d'embarras : « Sa majesté m'ordonne de vous dire qu'elle est fort étonnée que ses cours regardent comme une punition pour ceux de ses magistrats qu'elle a appelés près de sa personne l'ordre qu'ils reçoivent de s'y rendre pour le bien de son service. La liberté légitime de tous ses sujets est aussi chère au roi qu'à eux-mêmes; mais il ne souffrira pas que ses cours s'élèvent contre l'exercice d'un pouvoir que l'intérêt des familles et la tranquillité de l'état réclament souvent, *et dont le roi a la satisfaction de penser qu'il a usé avec plus de modération qu'aucun de ses prédécesseurs.* » C'était prendre faiblement la défense des lettres de cachet. La juste réprobation qui s'attachait au mot, le souvenir de l'usage odieux qu'on en avait fait sous le dernier règne, ne permirent aucune transaction. Tous les parlemens du royaume, suivant le courant impétueux de l'opinion publique, fulminèrent à la fois contre un pouvoir détesté qui se condamnait en quelque sorte lui-même.

Ce fut alors que l'étourderie présomptueuse de M. de Brienne fit rendre, avec un grand appareil de force, ces édits de mai 1788, la plus grande faute du gouvernement de Louis XVI. Ce coup d'état contre les parlemens parut un retour au pouvoir absolu. Il échoua partout à la fois; mais nulle part il ne souleva une plus vive résistance qu'à Grenoble. Le duc de Clermont-Tonnerre, commandant de la province, se rendit au palais du parlement, accompagné de l'intendant, M. de La Bove, et de l'intendant de Lyon, M. Terray, envoyé tout exprès, pour faire enregistrer militairement les édits. Quelques jours après, la cour, ayant voulu se réunir, trouva les portes du palais fermées. Elle se retira dans l'hôtel du premier président, et là rendit un arrêt qui dénonçait les auteurs des édits au roi et aux états-généraux comme perturbateurs du repos public, fauteurs du despotisme, coupables de l'interruption de la justice, de la subversion des lois, du renversement de la constitution de l'état, et déclarant tous ceux qui en favoriseraient l'exécution traîtres au roi et à la nation, et, comme tels, poursuivis et notés d'infamie.

Le gouvernement riposta, comme partout, par de nouvelles lettres de cachet qui exilaient dans leurs terres les membres du parlement. Le peuple de Grenoble s'ameuta; il se porta en foule à l'hôtel du premier président, M. de Bérulle, qui s'apprêtait à partir, détacha ses malles et démonta sa voiture, alla successivement en faire autant chez tous les magistrats exilés, et se précipita devant l'hôtel du duc de Clermont-Tonnerre, demandant à grands cris les clés du palais et le rétablissement du parlement. Un détachement de troupes s'avança pour repousser l'émeute; il s'ensuivit un combat

sanglant. Cette journée du 7 juin 1788 prit le nom de *journée des tuiles*, parce que les tuiles pleuvaient sur les soldats du haut des maisons. Les magistrats effrayés partirent dans la nuit; mais le branle, une fois donné, ne s'arrêta plus. L'effervescence gagna rapidement tous les habitans de Grenoble. Le 14 juin, les trois ordres de la ville et des environs se réunirent à l'hôtel de ville pour adhérer aux protestations du parlement. On ne s'en tint pas là : il fut décidé que les trois ordres de la province entière se réuniraient le 21 juillet suivant de plein droit et sans convocation royale. Cet acte révolutionnaire, le plus décisif qu'on eût encore vu, fut principalement appuyé par les membres du clergé et de la noblesse. Le tiers-état résistait d'abord, mais il fut entraîné par un de ses membres, qui conquit dès ce moment une immense influence non-seulement en Dauphiné, mais dans la France entière, et qui devint pendant un an le chef du mouvement national. Né en 1758, Mounier avait alors trente ans. Fils d'un marchand de draps de Grenoble, il avait acheté depuis cinq ans la charge de juge royal dans sa ville natale. Esprit ferme et hardi, caractère généreux et fier, il avait longtemps médité sur le droit public, et rêvait pour son pays la liberté anglaise.

Des mesures militaires ayant été prises pour empêcher à Grenoble la réunion annoncée, on se donna rendez-vous au château de Vizille, séjour des anciens dauphins et de leur successeur Lesdiguières, et récemment acheté du duc de Villeroy, héritier du connétable, par un manufacturier, M. Claude Perier (père de Casimir Perier), qui y avait établi une fabrique de toiles peintes. Cette assemblée, qui devait être si fameuse, se réunit au château de Vizille au jour fixé : 600 membres des trois ordres y étaient accourus de tous les points du Dauphiné. Le clergé comptait 50 représentans; 165 gentilshommes formaient l'ordre de la noblesse, 60 autres avaient envoyé leurs procuration, ce qui portait à 225 le nombre des adhérens. Le tiers-état comptait à lui seul près de 400 députés, et parmi eux Mounier et Barnave. C'était bien la province entière qui se levait. Le comte de Morges fut élu président et Mounier secrétaire. Il fut délibéré à l'unanimité que les trois ordres du Dauphiné protestaient contre les nouveaux édits, que de respectueuses représentations seraient adressées au roi pour lui demander de rétablir le parlement et les autres tribunaux, de convoquer les états-généraux du royaume et les états particuliers de la province, que les trois ordres tiendraient pour infâmes et traîtres à la patrie tous ceux qui auraient accepté ou pourraient accepter des fonctions en exécution des nouveaux édits, que dans les états de la province les députés du tiers-état seraient égaux en nombre à ceux des deux premiers ordres, et

que toutes les places y seraient électives. Enfin, ce qui contribua surtout à rendre ces votes populaires dans toute la France, on décida que le Dauphiné ne séparerait jamais sa cause de celle des autres provinces, et qu'en soutenant ses droits particuliers *il n'abandonnerait pas ceux de la nation*.

Les *très respectueuses* représentations adressées au roi furent rédigées par Mounier. « Sire, y était-il dit, les limites qui séparent la monarchie du despotisme sont malheureusement faciles à franchir. Le despotisme s'établit quand le monarque emploie pour faire exécuter ses volontés particulières la force publique dont il n'a reçu le dépôt que pour faire exécuter les lois. La France entière rejette *avec horreur* les nouveaux édits, à l'exception de quelques hommes vils qui veulent établir leur fortune sur les ruines de la prospérité publique. La cour plénière ne se formera jamais; les prélats, les premiers gentilshommes du royaume, les magistrats des cours souveraines, seront trop fidèles à l'honneur pour vouloir en être membres. Quel a donc été jusqu'ici le fruit des efforts et des intrigues des ministres? Un petit nombre d'hommes méprisés, en prenant place dans les nouveaux tribunaux, n'ont fait qu'en compléter l'infamie. » Parmi les griefs allégués contre les édits, il en était un qui paraîtra aujourd'hui singulier : « Les ministres n'ont pas craint de multiplier à l'excès le nombre des officiers dans les tribunaux inférieurs et de surcharger ainsi le peuple de l'augmentation effrayante des frais de justice, *suite nécessaire de la destruction des tribunaux des seigneurs, dans lesquels une grande partie des contestations se terminait presque sans frais*. »

Quant aux droits particuliers du Dauphiné, on les invoquait avec non moins d'énergie. « Nous ne rappellerons pas, sire, les titres solennels, les témoignages authentiques de vos prédécesseurs, qui confirment les priviléges des Dauphinois; mais nous devons répéter ce que disait un membre du tiers-état à Henri le Grand : « Ne vous offensez pas, sire, de ce qu'on ose dire librement en présence de votre majesté que la province de Dauphiné ne lui doit aucune taille, car la vérité est telle; votre majesté le tient à cette condition, et cette clause est une partie de votre titre, *laquelle ne peut s'effacer sans mettre le tout au néant*; tous vos prédécesseurs l'ont ainsi déclaré, ont juré de l'observer, et ainsi l'ont fait. » Après cet appel aux souvenirs historiques, Mounier avait soin d'ajouter : « En parlant de nos priviléges, nous sommes bien éloignés de vouloir abandonner les intérêts des autres Français. Toutes les provinces ont des chartres qui les affranchissent des impôts arbitraires, et, quand elles n'en auraient pas, *elles n'en devraient pas moins être exemptes*. Ni les temps, ni les lieux ne peuvent légitimer le despotisme : *les*

droits des hommes dérivent de la nature seule et sont indépendans de leurs conventions. »

Voilà ce que ne craignaient pas de signer avec le tiers-état et le clergé deux cents gentilshommes des premières familles de la province. Les trois ordres du Dauphiné étaient strictement dans leur droit, mais ils auraient pu qualifier avec moins de virulence les édits intempestifs suggérés au bon et faible Louis XVI. Mounier avait beaucoup étudié l'histoire politique de l'Angleterre; en l'étudiant mieux encore, il aurait vu qu'on pouvait résister efficacement aux actes arbitraires tout en respectant le pouvoir royal. Il venait de porter un coup fatal au trône; ce qui l'excuse et le justifie, c'est qu'il était loin de s'en douter. On ne savait pas encore, au mois de juillet 1788, jusqu'à quel point la France détestait l'ancien régime, et on ne pouvait soupçonner qu'il y eût à craindre un autre ennemi que le despotisme. En reportant à leur date les déclarations de Vizille, en les plaçant en face d'un gouvernement encore entouré du prestige de la toute-puissance, on leur donne leur véritable sens; chacun des signataires croyait exposer sa personne aux vengeances d'un pouvoir sans limites.

Avant de se séparer, l'assemblée déclara qu'elle se considérait en permanence jusqu'au moment où ses vœux seraient remplis, et s'ajourna au 1er septembre suivant. Des remercîmens furent votés à M. Perier, *seigneur du marquisat de Vizille*, pour l'accueil qu'il avait fait à ses concitoyens, et les trois ordres se promirent solennellement un accord inaltérable. Le procès-verbal de l'assemblée de Vizille fut imprimé et répandu dans toute la France, où il excita un enthousiasme universel. Le ministère se sentit vaincu; afin de tourner la difficulté, il convoqua lui-même une nouvelle assemblée, qu'il composa de 180 membres, en lui donnant pouvoir de délibérer sur la constitution définitive des états du Dauphiné. Cette concession n'obtint qu'un refus dédaigneux de la part de la noblesse, réunie à Grenoble sous la présidence du comte de Morges. M. de Brienne voulut alors employer la force; il avait donné l'ordre de faire arrêter Mounier et le comte de Morges, quand il fut lui-même renversé et remplacé par Necker. Le nouveau ministre essaya de calmer les provinces soulevées. En même temps qu'il révoquait les malencontreux édits et fixait au mois de mai 1789 la réunion des états-généraux, il fit autoriser par le roi l'assemblée des trois ordres du Dauphiné, qui devait se tenir en vertu des délibérations de Vizille, et désigna pour la présider l'archevêque de Vienne, qui avait déjà présidé l'assemblée provinciale. La victoire du Dauphiné était complète.

Cette seconde réunion se tint à Romans le 10 septembre, dans

l'église des cordeliers; elle se composait de 48 membres du clergé, 190 membres de la noblesse et près de 400 membres du tiers. Pour rétablir une plus exacte proportion entre les ordres, on décida spontanément que chaque voix du clergé compterait pour deux, et que les voix comptées du tiers-état n'excéderaient pas celles des deux premiers ordres. Quand l'archevêque de Vienne prit possession de la présidence, le comte de Morges déclara que l'assemblée voulait bien le reconnaître comme président pour cette fois, afin de donner au roi des marques de son respect, mais qu'elle entendait à l'avenir élire elle-même son président, à quoi l'archevêque de Vienne répondit : « J'adhère à cette protestation, et j'y joins la mienne. » Ainsi le seul acte émané de l'autorité royale était moralement frappé de nullité, du consentement de son délégué.

Pour mieux témoigner de la bonne volonté du gouvernement, le duc de Clermont-Tonnerre, commandant de la province, et l'intendant, M. de La Bove, ouvrirent tous deux l'assemblée en qualité de commissaires du roi. « Le roi, dit le duc de Clermont-Tonnerre, ayant fait connaître ses intentions, *modifiées suivant les circonstances et le vœu des trois ordres*, veut bien vous donner une nouvelle preuve de sa bonté paternelle en rétablissant sous une forme plus avantageuse vos états provinciaux, qui étaient suspendus. » Le duc avait d'autant plus le droit de parler ainsi qu'à l'assemblée des notables il avait lui-même demandé le rétablissement des états, et n'avait cessé depuis d'écrire aux ministres dans ce sens. Sa famille appartenant au Dauphiné, il partageait toutes les aspirations de la province (1). A son tour, M. de La Bove ajouta : « Le roi, uniquement occupé du bonheur de son peuple, n'attend que de connaître le vœu de la nation pour lui assurer une administration qui concilie ses vrais intérêts avec l'amour qu'elle porte à son souverain. Un ministre désigné par l'opinion publique, le guide le plus sûr pour éclairer les rois, vient d'être rappelé à la tête des finances. La nation va être rassemblée autour du trône, sous les yeux d'un monarque qui ne cherche que la vérité. Dans la crainte que vos formes anciennes ne puissent exciter de nouvelles réclamations, le roi vous rassemble pour vous consulter et vous mettre à portée de faire connaître celles qui vous paraîtront les meilleures pour procurer au Dauphiné une constitution sage. »

Ce fut en effet sur la nouvelle forme à donner aux états que roulèrent les délibérations. On avait réclamé à Vizille les anciens états pour constater le droit de la province, mais on entendait bien qu'ils seraient réformés. L'évêque de Grenoble, président-né des états

(1) Dans l'ancienne constitution des états, les barons de Clermont siégeaient en tête de la noblesse. (M. Gariel, *Delphinalia*.)

d'après leur ancienne constitution, protesta pour la forme, ainsi que le marquis de Maubec au nom des anciens barons. L'assemblée décida qu'il ne serait tenu aucun compte de ces protestations. Après avoir arrêté les principes qui devaient servir de base à la nouvelle constitution de la province, elle vota une adresse au roi et une autre à M. Necker, et se sépara paisiblement. Le gouvernement répondit à ces témoignages de reconnaissance en donnant la sanction royale aux propositions adoptées.

L'arrêt du conseil du 22 octobre 1788, qui contenait cette concession décisive, se composait de soixante et un articles. Les états du Dauphiné devaient être formés à l'avenir de 144 députés des trois ordres : 24 pour le clergé, 48 pour la noblesse et 72 pour le tiers-état (1). La représentation du clergé devait se composer de 3 archevêques ou évêques, 3 commandeurs de Malte, 7 députés des églises cathédrales, 5 des églises collégiales, 2 curés propriétaires, 2 députés des abbés et prieurs, 1 député des communautés régulières d'hommes, *à l'exception des ordres mendians*, et 1 député des communautés régulières de filles. Pour être électeur dans l'ordre de la noblesse, il suffisait d'avoir la noblesse acquise et transmissible; mais pour être éligible dans le même ordre, il fallait faire preuve de cent ans de noblesse et avoir la libre administration d'immeubles payant au moins 50 livres d'impositions foncières. Aucun noble ou ecclésiastique ne pouvait être admis parmi les représentans du tiers-état. Le roi devait convoquer les états tous les ans au mois de novembre; chaque assemblée, avant de se séparer, pouvait exprimer son vœu sur le lieu où se tiendrait la suivante. Les états devaient choisir eux-mêmes leur président, mais parmi les deux premiers ordres seulement. Comme les assemblées provinciales, ils devaient élire une commission intermédiaire et deux syndics-généraux. Il n'était rien changé à leurs autres attributions.

Presque tous les historiens de la révolution ont affirmé que le Dauphiné eut alors l'honneur d'inaugurer les trois grands principes qui devaient triompher l'année suivante aux états-généraux : le doublement du tiers, la réunion des ordres et le vote par tête. C'est une erreur matérielle. Ces trois principes étaient pratiqués par les états du Languedoc depuis un temps immémorial, et le roi les avait généralisés dès 1779 par l'institution des assemblées provinciales. Les délibérations de Vizille et de Romans ne purent créer ce qui existait déjà. Les véritables différences entre l'organisation de l'assem-

(1) Le Dauphiné étant environ le trentième de la France, le total des membres des états provinciaux, s'ils avaient été organisés partout sur les mêmes bases, aurait été de 4,000. Dans la conception première des assemblées provinciales, il devait être de 1,800. Le nombre des membres des conseils-généraux est aujourd'hui de 2,938.

blée provinciale et celle des états provinciaux portaient sur deux points : le nombre d'abord (au lieu de 56 représentans, la province en obtenait 144), ensuite l'élection immédiate; on n'acceptait pas les nominations faites par le roi, et on n'attendait pas la sortie du premier tiers pour procéder à l'élection. Ces changemens n'avaient en eux-mêmes que peu d'importance, et ils n'auraient pas suffi pour expliquer la résistance du Dauphiné, s'ils n'avaient couvert une autre question bien autrement grave, celle de la souveraineté. L'institution des assemblées provinciales émanait du roi, et celle des états, de la province elle-même. Ce qui acheva de donner à la démonstration du Dauphiné le caractère imposant qui frappa la France entière, ce fut l'unanimité.

Dès que l'arrêt du conseil fut connu, toutes les provinces réclamèrent la même constitution, quoique la plupart n'eussent pas historiquement les mêmes droits. Si le mot d'*états provinciaux* avait été prononcé dès l'origine, on l'aurait certainement repoussé comme entraînant l'ancienne distinction des ordres, ainsi que l'avait remarqué Turgot dans son mémoire de 1776. Le vieux mot venait de prendre un nouveau sens qui le rendait populaire. Necker comprit parfaitement qu'il était impossible de résister à ce mouvement d'opinion: il accepta en principe la substitution des états provinciaux aux assemblées provinciales, et renvoya aux états-généraux leur organisation définitive.

Cependant les nouveaux états du Dauphiné, reconstitués d'après l'arrêt du conseil, se réunissaient au mois de novembre 1788. L'archevêque de Vienne fut élu président, et Mounier secrétaire. Quand vint le moment d'élire les députés de la province aux états-généraux, on n'attendit pas l'édit royal qui devait régler les formes du vote; l'assemblée décida que chacun des trois ordres procéderait au choix d'un nombre d'adjoints égal à celui de ses membres, et que ces nouveaux électeurs se réuniraient aux états pour élire les députés. Cette forme intermédiaire, qui n'était ni l'élection par les états, ni celle par les bailliages, fut particulière au Dauphiné. Mounier fut élu le premier et par acclamation le 31 décembre, sur la proposition d'un membre de la noblesse, le chevalier de Murinais: avec lui furent élus pour le tiers-état le protestant Barnave, pour le clergé l'archevêque de Vienne, et pour la noblesse MM. de Morges et de Virieu. Quand l'archevêque de Vienne se présenta à Versailles quelque temps après : « Ah! voilà, dit en le voyant Louis XVI, l'archevêque qui a pacifié le Dauphiné. — Non, sire, répondit-il, c'est notre secrétaire qui a tout fait. »

Aux états-généraux, Mounier fut d'abord accueilli par les mêmes applaudissemens; ce fut lui qui dicta les premières délibérations

du tiers-état, y compris le fameux serment du jeu de paume. Après le 14 juillet, son influence commença à décliner. Membre et rapporteur du comité de constitution, il essaya de faire adopter une constitution monarchique avec deux chambres, sur le modèle du gouvernement anglais; mais la logique révolutionnaire ne voulut admettre aucun tempérament au principe absolu de la souveraineté nationale (1). Président de l'assemblée pendant les tristes journées des 5 et 6 octobre, il vit avec douleur les désordres qu'il ne put empêcher, et partit désespéré pour le Dauphiné, d'où il envoya sa démission. Il chercha dans la commission intermédiaire des états un point d'appui pour organiser une résistance des provinces contre les clubs de Paris; mais, traité de *monarchien* et d'aristocrate, insulté, menacé dans son propre pays, après en avoir été l'idole un an auparavant, il se réfugia en Suisse, où il publia un mémoire justificatif sous ce titre : *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. L'empire le fit préfet, conseiller d'état et baron.

Quant au bon archevêque de Vienne, il fut aux états-généraux ce qu'il avait été en Dauphiné; il se mit à la tête des 149 membres du clergé qui se réunirent le 22 juin au tiers-état, et, nommé plusieurs fois président de l'assemblée, il crut toujours calmer les esprits par des concessions; il mourut au mois de décembre 1789, à l'âge de soixante-quinze ans. Parmi les 48 membres de la noblesse qui se réunirent le 25 juin au tiers-état, figuraient les *huit* députés de la noblesse du Dauphiné, fidèles au mandat qu'ils avaient reçu de leur province. Le comte de Morges, qui avait été si actif à l'assemblée de Vizille, comprit sans doute de bonne heure la portée des événemens et rentra dans l'obscurité. Le comte de Virieu, un des procureurs-syndics de la première assemblée provinciale, vota d'abord aux états-généraux avec le parti des réformes, mais ne tarda pas à s'en séparer; en 1793, il prit part à la défense de Lyon contre les armées républicaines et fut tué dans une sortie les armes à la main. Le duc de Clermont-Tonnerre, commandant de la province, et M. de Bérulle, premier président du parlement, moururent tous deux sur l'échafaud. Le comte de Clermont-Tonnerre, fils du duc et député de la noblesse de Paris aux états-généraux, y fut l'ami le plus intime et le principal collaborateur de Mounier; il périt assassiné le 10 août.

Ici finissent les vingt-six généralités des pays d'élection; il faudrait maintenant, pour achever le tableau de la France avant 1789, raconter ce qui se passa dans les six généralités des pays d'états. Il

(1) J'ai essayé, il y a déjà bien des années, de rappeler dans la *Revue* le rôle de Mounier et de ses amis à l'assemblée nationale. Voyez l'article intitulé *les Monarchiens de la constituante* dans la livraison du 15 juin 1842.

me suffira de dire que la bonne harmonie entre les ordres n'y fut pas tout d'abord aussi complète : les libertés du moyen âge avaient conservé des formes qui s'y opposaient; mais il fut bientôt facile de voir que les anciens privilèges ne pouvaient pas durer, et que la constitution des assemblées provinciales, surtout avec les modifications qu'y avait introduites le Dauphiné, devait finir par se généraliser. La plus grande des provinces, le Languedoc, qui avait déjà fourni le type des assemblées provinciales, reconnut la première, dans ses états assemblés, la nécessité d'une transformation; les états de Bourgogne annoncèrent à leur tour des concessions prochaines : il n'y eut de véritable résistance qu'en Bretagne; mais là même il devint bien vite évident que les deux premiers ordres seraient contraints de céder. Quant à la Flandre, au Béarn, à la Provence, la constitution de ces provinces était déjà si libérale qu'elles avaient peu à faire pour se mettre au niveau des idées nouvelles.

Telle était donc en 1788 la situation de toutes les généralités que chacune avait fait sa révolution intérieure, à l'exception de la Franche-Comté et de la Bretagne, où la lutte durait encore, mais ne pouvait manquer de se terminer à l'avantage du tiers-état. Partout l'autorité royale avait pris l'initiative, et une grande partie de la noblesse et du clergé avait répondu à son appel. Les noms des ordres subsistaient encore, mais les noms seulement. Je ne veux pas dire par là qu'il fût alors possible d'éviter la révolution; ces faits semblent plutôt prouver le contraire, puisqu'ils n'ont pas pu l'empêcher, et qu'ils ont même contribué à la rendre plus prompte et plus générale. La haine et le mépris amassés dans les cœurs par plus d'un siècle de gouvernement absolu, la convoitise qu'excitaient les biens de la noblesse et du clergé, l'ignorance et la fureur des uns, l'inexpérience et la faiblesse des autres, les illusions de tous rendaient à peu près inévitable cette terrible commotion. Je veux dire seulement qu'au lieu d'accélérer la marche de la société moderne, elle l'a probablement retardée au moins d'un quart de siècle. Les conquêtes véritablement légitimes, celles qui ont survécu, étaient presque toutes obtenues dès les premiers mois de 1789, et avec elles d'autres qui nous manquent encore et nous manqueront peut-être longtemps. Quoi qu'il en soit, il demeure maintenant prouvé que les ordres privilégiés ont donné partout le signal des réformes; même quand le dernier mot, le mot fatal, a été prononcé, c'est encore un noble et un prêtre qui l'ont dit, Mirabeau et Sieyès.

L. DE LAVERGNE.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

ET LES

ENFANS DES CLASSES PAUVRES

EN ANGLETERRE.

Education of pauper children. — Resolutions and heads of report, proposed by M. Senior. 1 vol. 1862.

Aucune question n'a été plus souvent agitée que celle de l'instruction primaire; aucune ne mérite plus de l'être. Elle reste à l'étude dans tous les états civilisés, quelque soin qu'on ait mis à l'éclaircir et à la résoudre. Dans plusieurs de ces états, les mœurs sont sur ce point en avant des lois; dans d'autres, les lois sont en avant des mœurs. L'Angleterre est dans le premier cas, la France dans le second; chacun des deux peuples a obéi à son génie. Nos voisins ont suppléé par les formes et les moyens les plus variés aux lacunes de l'action publique, et un certain ordre s'est dégagé parmi eux du sein de prescriptions et d'attributions incohérentes. Chez nous au contraire, des cadres réguliers sont ce qui manque le moins à l'institution. La loi de 1833, que prépara et soutint comme ministre M. Guizot, et qui eut à la chambre des pairs la bonne fortune d'avoir M. Cousin pour rapporteur, est demeurée un monument que le temps consacre sans l'entamer. Les proportions et l'ordonnance en ont été calculées de manière à anticiper sur les besoins plutôt que de rester en-deçà. Il ne s'agit plus que de développer au sein des populations le goût des services que cette loi est appelée à rendre.

Ce goût vient, mais lentement; il n'y a point là-dessus d'illusions à se faire. Plus prononcé dans les villes, qui en ont recueilli de prompts et bons effets, il reste très émoussé dans les campagnes, où les meilleurs plans échouent devant une force d'inertie qui reparaît quand on la suppose vaincue. En matière d'instruction primaire, la distance est grande entre les apparences et les réalités. De ce que le nombre des élèves s'accroît, il ne s'ensuit pas que la culture des esprits réponde dans les mêmes proportions à cet accroissement. Les chiffres, fussent-ils exacts, n'ont qu'une signification relative; ils se composent d'unités équivalentes dans lesquelles s'absorbent et se masquent de grandes inégalités. De là une source de mécomptes. N'est-il pas constant que les vérifications qui accompagnent le recrutement militaire donnent chaque année un démenti aux approximations numériques basées sur les tableaux officiels de l'enseignement, et que là où on ne devrait trouver que 18 ou 20 pour 100 d'illettrés, il s'en rencontre de 35 à 40 pour 100? De telles différences qui affectent les résultats inspirent involontairement des doutes sur la bonté de l'instrument ou tout au moins sur les dispositions de la communauté où il s'exerce. Un contrôle sérieux, s'il était possible, groupe par groupe, tête par tête, fournirait de bien autres sujets de désappointement. Dans le cours d'enquêtes récentes que l'Institut a bien voulu me confier, j'en ai fait moi-même l'épreuve sur quelques villages non de l'ouest et du midi, que des dialectes particuliers tiennent forcément en retard, mais de la partie de la France qui parle le plus habituellement notre langue. J'ai été surpris et affligé de voir combien peu d'individus au-dessus de vingt ans y savaient lire et écrire; on les citait comme des exceptions. Parmi les illettrés, je pus m'en assurer, plusieurs avaient passé par les écoles. En Angleterre, dans les comtés de Lancastre et de York, en Écosse, dans le comté de Lanark, j'ai continué cette recherche : sur tous ces points, elle m'a présenté des résultats plus favorables. Qu'il faille l'attribuer en partie à la race, à la tradition, même au climat, c'est ce qui est démontré jusqu'à l'évidence; mais à côté et au-dessus de ces influences il y a celle des méthodes, et ici on est naturellement conduit à des comparaisons.

L'enseignement en France s'est mis et a dû se mettre en harmonie avec les institutions qui nous régissent. Il relève d'une autorité centrale d'où tout part et où tout vient aboutir, qui pour les moindres détails garde le premier et le dernier mot, et ne se dessaisit même jamais des pouvoirs qu'elle délègue. Des amendemens qui remontent à douze années ont pu modifier ce régime; l'expérience est faite, ils n'en ont point altéré l'esprit. Aujourd'hui comme autrefois, l'enseignement officiel supporte avec impatience et voit

avec ombrage ce qui se fait en dehors de lui. Les hommes n'y sont pour rien, c'est dans la force des choses. Ajoutons que ces procédés un peu militaires appliqués à l'enseignement ont leurs avantages, et entre autres les vertus de corps, l'unité d'efforts et de doctrines, le frein de la discipline, et, par la collation des grades, des garanties de capacité. On en tire tout ce qu'il est permis de tirer de l'action publique en pleine concentration. En revanche, l'inconvénient de ce régime est d'énerver, quand il ne l'exclut pas, l'action locale et privée. C'est sur ce terrain que l'Angleterre rétablit l'équilibre à son profit. L'enseignement y jouit d'une entière liberté d'allures; il est livré à ceux qui y ont un intérêt direct, l'individu, la paroisse, le comté; l'état ne vient qu'après, par l'entremise du conseil privé, chargé d'une répartition de subsides. Les attributions et la responsabilité suivent cet ordre, qui est l'inverse du nôtre; les écoles s'administrent, se soutiennent, ou par leurs ressources propres ou par des taxes locales; le gouvernement les assiste sans peser sur elles. Point de pédagogie jetée dans un moule uniforme; là, comme ailleurs, on a donné carrière à la variété des combinaisons et laissé les individus et les groupes maîtres de choisir ce qui leur convient. Il se peut qu'on n'arrive pas ainsi à une symétrie complète, qu'on rencontre quelques disparates; mais on a plus de mouvement et plus de vie. L'inspiration personnelle et les influences ambiantes se concilient mal avec la dépendance, l'ardeur s'y éteint, la volonté s'y consume sans aliment : au lieu de mécanismes souples et multipliés, s'adaptant aux lieux et aux circonstances, on n'a plus qu'un mécanisme unique et rigide qui ne tient compte ni des uns ni des autres. Tel est le contraste qui existe, en matière d'instruction primaire, entre les institutions anglaises et nos institutions. Peut-être y a-t-il à puiser dans les deux systèmes ce que chacun d'eux renferme de mieux éprouvé et de meilleur; nos voisins, comme on va le voir, ont fait quelques pas dans cette voie.

I.

Avant d'entrer dans les détails, il y a certaines réserves à faire. Dans les enquêtes qui ont lieu en France, enquêtes le plus souvent administratives, le sentiment qui domine est l'apologie. Il n'en saurait être autrement. Les questions se posent de supérieurs à inférieurs, et ceux-ci savent trop bien ce qu'on attend d'eux pour broncher dans leurs réponses. Ils ne ménagent pas les excès de zèle, certains que de tous les griefs c'est celui qui leur sera le plus facilement pardonné. De là un faisceau de témoignages, qui aboutissent à cette conclusion, que tout est pour le mieux dans la meil-

leure des administrations possibles. Dernièrement un concours a été ouvert parmi les instituteurs primaires; on leur demandait ce qu'ils pensaient d'eux-mêmes et de leurs fonctions. Six mille mémoires ont été envoyés; le public n'en a eu connaissance que par le rapport qui les résume. Nul doute n'est possible sur le ton qui y règne; c'est un concert de félicitations avec peu de notes discordantes. Une seule plainte s'en est exhalée, unanime il est vrai, au sujet de l'insuffisance des traitemens, que personne ne conteste, et au sujet de laquelle l'administration se laisserait volontiers forcer la main. Quelques concurrens ont étendu leurs réclamations jusqu'au logement et au matériel de l'école; les plus hardis ont proposé un cours de jardinage comme annexe des cours primaires, ce qui aurait mis un petit clos à leur disposition. Telles sont les réformes généralement indiquées, et encore faut-il croire que ces vœux ont été enveloppés dans des formules de respect pour en adoucir l'expression.

En Angleterre, il n'en est point ainsi. Les enquêtes y sont libres et toujours empreintes d'amertume. On y reconnaît l'accent d'un peuple qui n'est accoutumé ni à se flatter, ni à être flatté, se laisse dire ses vérités jusqu'à l'exagération, et tient moins à savoir par où il excelle que par où il pèche. On n'y a point en vue une autorité constituée dont il faut gagner l'oreille ou ménager les susceptibilités, mais l'opinion publique, sur laquelle on cherche à agir fortement pour éveiller son attention et vaincre son indifférence. De là un autre écueil dont il est essentiel de se défier. Ces enquêtes chargent souvent, en vue de l'effet, les couleurs du tableau : on y met volontiers les choses au pire. S'il est quelque détail de nature à émouvoir, on en exagère à dessein la portée; tel accident du sujet prendra des proportions hors de mesure, et, tout exact qu'il est, donnera une fausse notion de l'ensemble. Ce défaut, commun aux enquêtes anglaises, et dont on ne tient pas suffisamment compte dans les jugemens qu'on en tire, se retrouve à un certain degré dans celle dont je vais exposer les résultats. Je m'appuierai dans ce travail sur un rapport publié par M. Senior, président de la commission chargée d'examiner l'état de l'instruction primaire. Les titres de M. Senior comme économiste et comme moraliste sont de notoriété publique; ceux des membres qui lui étaient adjoints ne sont pas moins réels : appartenant au clergé et à l'enseignement supérieur, ils étaient par leurs études et leurs fonctions familiers avec la matière: ils n'avaient rien à ménager ni à craindre, n'étaient animés que de la seule préoccupation de guérir le mal et de faire le bien, dussent-ils pour cela porter des coups violens et jeter par des récits douloureux le trouble dans les consciences.

L'objet de l'enquête peut se définir en quelques mots : fallait-il

étendre ou restreindre les attributions du conseil privé dans le domaine de l'enseignement? Y avait-il lieu de s'arrêter aux objections qui s'étaient élevées contre l'exercice de son autorité dans les limites fixées par la loi et les usages? Enfin quelles étaient, en tout état de cause, les réformes que l'enseignement élémentaire, surtout dans les classes pauvres, réclamait avec le plus d'urgence? Je prendrai ces questions une à une et dans leur ordre.

Le conseil privé, qui est ici mis en cause, ne s'est pas emparé sans résistance de la portion d'influence qui lui est désormais dévolue. Il est de doctrine générale que les services qui ont un caractère individuel et local doivent à la fois se suffire à eux-mêmes et disposer d'eux-mêmes. L'ingérence du conseil privé comme tuteur et caissier des écoles, puisant dans le fonds commun pour des intérêts particuliers, était une dérogation à ce principe; à ce titre, elle a été vivement combattue. Il n'a pas manqué de logiciens pour rappeler qu'en fait d'éducation le devoir et la charge incombent d'abord à la famille; que c'est à la famille de sentir ce que vaut l'instruction, et par suite d'y mettre le prix, que toute autre manière d'envisager les choses déplace l'obligation et l'effort, affaiblit les liens naturels et blesse la dignité des classes. Les mêmes logiciens ajoutaient que si la nécessité de violer le principe était démontrée, c'était à la localité, à la localité seule, d'intervenir, soit par des taxes spéciales, soit par des contributions volontaires, mais qu'en aucun cas il n'était juste ni sensé d'en charger l'état, de convertir une dette privée en dette publique, d'ouvrir la porte aux faveurs, aux abus d'influence qui accompagnent toute distribution de secours. Voilà le langage des adversaires du conseil privé, constitué en université au petit pied, et ce langage répond à ce qu'il y a de plus sensible dans le vieil esprit anglais. Les concentrations de pouvoir auxquelles nous nous prêtons avec tant de bonne grâce et de candeur répugnent à nos voisins; ils y résistent de leur mieux. Ainsi ont-ils fait quand il s'est agi de fondre en un seul corps les polices bigarrées qu'entretenaient les diverses paroisses dont se compose la ville de Londres; ainsi également quand il a fallu créer une législation sur les établissemens insalubres, définir les nuisances et régler les formes de l'autorisation, partout enfin où, bon gré, mal gré, des tempéramens ont été introduits dans l'exercice de droits privés ou municipaux.

C'est de cette façon, et par une brèche faite aux coutumes, que l'autorité du conseil privé s'est établie et maintenue. Encore n'est-ce là qu'une autorité mitigée et précaire qui donne plus d'avis que d'ordres et agit moins par les entraves qu'elle met que par les largesses dont elle dispose. Un fonds de 573,000 livres sterling (14 millions 1/2 de francs) que le conseil privé répartit entre les écoles

est son meilleur et presque son seul instrument. Ce fonds s'applique soit à l'entretien d'anciennes écoles, soit à la création d'écoles nouvelles, de manière à ne se substituer à aucune des ressources ordinaires, mais à en combler seulement l'insuffisance. Ces subventions sont facultatives des deux parts; il est des écoles, comme celles des congrégationalistes, qui s'y refusent absolument et demeurent ainsi en dehors de la surveillance du conseil privé; les autres écoles, quand elles s'y soumettent, le font de leur plein consentement, elles mettent à prix pour ainsi dire l'abandon de leur indépendance. Les motifs qui les déterminent sont tantôt la pauvreté du ressort, tantôt le besoin de fortifier les études ou le désir d'attirer plus d'élèves par un rabais dans les rétributions à la charge des familles. Ajoutons que la surveillance exercée n'a pas un caractère rigoureux et laisse les pouvoirs où ils sont, c'est-à-dire entre les mains des agens locaux et directement intéressés. L'instrument de cette surveillance est un corps d'inspecteurs de formation récente, et pour lequel une somme de 50,000 livres sterling (1,250,000 francs) a été inscrite au budget. Rien ne peint mieux la disposition des esprits que les résistances qui ont accompagné la création de ce corps. La chambre des communes voulait que ces inspecteurs eussent un mandat sérieux, des attributions étendues, le droit de fermer une école quand le local serait reconnu insalubre, de frapper de révocation l'instituteur incapable ou prévaricateur; elle ne reculait pas devant la dépense pour constituer un corps respectable et armé d'une certaine autorité. La chambre des lords se refusa à cet empiétement sur les coutumes établies et à ce déplacement des responsabilités; elle admit l'inspection, mais dans des termes vagues, sans lui donner la vie par des subsides, ni la puissance par des attributions définies. Son intention évidente était de laisser marcher les choses comme elles avaient marché jusque-là. Par-dessus tout, elle entendait écarter ce qui aurait pu ressembler à une organisation générale, systématiquement conçue et appliquée; elle maintenait la règle admise, qui est de ne toucher au vieil édifice que par fragmens, en faisant le nécessaire et n'allant point au-delà. Il se peut aussi qu'elle se soit défendue de ce qui était suspect d'imitation, et qu'elle ait vu dans un inspectorat fortement constitué un emprunt à notre régime universitaire. Quoi qu'il en soit, elle n'a accepté l'institution qu'en l'énervant et en la dépouillant de la sanction qui en eût assuré l'influence.

Derrière les motifs avoués s'en cachait un autre qui agissait dans l'ombre, c'était la prévention religieuse. Toute combinaison uniforme en matière d'enseignement eût amené comme conséquence l'égalité de traitement pour tous les cultes, concession à laquelle

l'église établie résiste énergiquement. Relativement tolérante pour les schismes nés dans son sein et les mille variétés de la communion protestante, elle ne s'accoutume pas à l'idée qu'on admette au même titre et traite sur le même pied les religions hostiles à la réforme. Les passions qui ont éclaté à propos du collége catholique de Maynooth n'ont pas désarmé, et chaque année la chambre des communes entend les plaintes qui s'exhalent à propos des subsides accordés à un établissement ennemi. C'est comme un parti-pris de ne plus faire un pas dans cette voie, de s'abstenir de tout acte qui serait de nature à affaiblir les incompatibilités et à rapprocher les distances. Que chaque culte ait ses écoles et les défraie, cela est de droit dans un pays de liberté; mais entre ce droit et le projet de les confondre dans une protection commune, il y a un abîme que le clergé est résolu à ne pas franchir. La perspective d'une religion anonyme lui répugne profondément; il ne veut pas que cet objet principal de l'éducation s'efface dans un compromis et une promiscuité inséparables de la tiédeur. Les ministres de la confession dominante sont très entiers à ce sujet. «On peut faire le rêve, dit un de ces ministres, M. Fraser, d'une plate-forme religieuse où toutes les croyances viendraient se rencontrer, d'un système d'éducation où, ne s'attachant qu'au fond des choses, on mettrait en oubli les différences pour aboutir aux grands principes sur lesquels l'accord s'établit parmi les hommes de bien. Ce sont des tableaux de fantaisie où l'imagination a pleine carrière. Lorsqu'on en reviendra aux réalités, il sera aisé de reconnaître qu'en ne distinguant pas les rouages on a affaibli le mécanisme. Il ne faut pas perdre de vue, en traitant ce sujet, par quelles mains l'œuvre est conduite, quels sont les hommes qui lui donnent la vie et le mouvement. Ce ne sont ni les philosophes de cabinet, ni les orateurs de tribune; ce sont des milliers de ministres de la religion, orthodoxes ou dissidens, hommes, si l'on veut, à vues étroites et incapables peut-être d'en avoir de plus larges, mais animés d'une incontestable ardeur, disposés à sacrifier librement et sans calcul leur argent, leur temps, leur santé, pour un objet qui n'a de valeur à leurs yeux que par ses conséquences religieuses. Écartez, tempérez ce motif dominant, et la charpente de votre éducation s'écroule. Ne croyez pas qu'une création meilleure succéderait à cette destruction, qu'un monde plus beau sortirait des eaux de ce déluge. Le système actuel une fois renversé, je ne sais pas où je trouverais, dans les quatre cent neuf paroisses de mon district, des élémens de reconstitution, lorsque les ministres auront cessé de regarder cette tâche comme une branche distincte de leurs devoirs pastoraux. Voilà ce que je pense d'un système d'éducation purement séculier.»

Devant ces deux opinions absolues, l'une qui ne veut pas que l'état se substitue aux devoirs et aux droits des familles et des localités, même dans des intentions généreuses, l'autre qui redoute que son intervention n'aboutisse à l'indifférence en matière de religion et la tient pour suspecte sur ce chef, les commissaires n'ont guère à proposer que des tempéramens et des palliatifs. Ils reconnaissent la valeur des objections et demandent seulement que la rigueur des principes fléchisse devant la puissance des faits. Comment se refuser à l'évidence? Du côté des parens, tantôt c'est la volonté, tantôt ce sont les moyens qui manquent; du côté des localités, c'est l'apathie ou l'insuffisance des ressources qui fait obstacle. Les enfans doivent-ils souffrir de ces causes de délaissement? N'est-ce pas à l'état de leur tendre la main quand la famille et la paroisse semblent se démettre? Pour les gens de labeur, c'est une lourde charge que l'école, charge directe par la rétribution, indirecte par le temps prélevé sur la main-d'œuvre. Dans le West-Riding, l'un des riches comtés de l'Angleterre, la rétribution scolaire est de trois deniers par semaine; le nombre des élèves diminue sensiblement quand on la porte à quatre deniers. Pour 4 shillings de plus par an, les parens reculent devant la dépense et suppriment l'éducation comme trop onéreuse. Ils y sont conduits par un autre calcul. Dès l'âge de huit ans, le plus profitable pour la culture intellectuelle, l'enfant de la campagne peut gagner 1 shilling 1/2 par semaine, l'enfant des villes de 3 à 4 shillings. L'école n'enlevât-elle qu'un tiers de ce salaire, c'est dans le premier cas 26 shillings, dans le second cas 50 ou 65 shillings par an de déficit dans les recettes du ménage. Faut-il s'étonner que ce calcul soit déterminant, que des pères ignorans soient tentés de spéculer sur l'ignorance de leurs fils et ne se croient pas astreints à leur ménager, à force de privations, une condition meilleure que celle où ils ont eux-mêmes vécu? Avec le temps sans doute et avec les lumières, cet égoïsme cédera, ces mœurs changeront; mais, pour obtenir la moisson, il faut répandre la semence. Quant aux localités, plusieurs succombent sous le poids des charges; elles ont leurs pauvres, leurs frais d'entretien, leurs dépenses spéciales : on n'en peut attendre que des efforts lents et hors de proportion avec les besoins. C'est donc à l'état qu'il faut recourir : la civilisation du pays, sa dignité, son honneur, sa sécurité, sont en jeu dans les progrès de l'éducation publique. Les commissaires en concluent que l'état ne pourrait, sans injure ni dommage, être dessaisi de ce grand intérêt; ils sont d'avis que le conseil privé doit être maintenu dans ses fonctions sans en excéder la mesure et en se bornant à corriger quelques détails défectueux dans la pratique.

Au sujet des répugnances du clergé, leurs conclusions sont moins

formelles. Singulière contradiction! nulle part les hardiesses politiques ne sont poussées plus loin que dans les îles anglaises; s'agit-il de tolérance religieuse, le langage devient timide, confus, hésitant. L'esprit le plus libre se sent mal à l'aise sur ce terrain. La commission d'enquête reconnaît, il est vrai, qu'il est possible de concevoir, même de désirer un système moins exclusif que celui qui existe, et dans lequel on ne mêlerait à l'éducation séculière que les notions de morale communes à tous les âges de la chrétienté, sauf à réserver pour d'autres lieux et d'autres temps l'enseignement des dogmes particuliers. Cependant elle ajoute presque aussitôt que la disposition actuelle des esprits enlève à ce système toute chance de réussir en Angleterre. Ce n'est pas des familles que partiraient les résistances; les classes populaires n'ont pas en général de bien vifs préjugés là-dessus. L'opposition viendrait de la petite noblesse des campagnes et des classes moyennes des villes, qui sont intraitables sur leurs dogmes respectifs et mettent une égale ardeur à les défendre et à les propager. Elles s'indigneraient à la pensée que le gouvernement pût employer les deniers publics à soudoyer les hérésies et devenir comme une trésorerie de l'impiété. Mieux vaudrait à leurs yeux briser l'instrument et supprimer les subventions. Les classes qui parlent ainsi sont à ménager; leur droit de remontrance se fonde sur des largesses aux écoles qui dépassent de beaucoup celles de l'état. Si leur bourse ne s'ouvrait pas, ce ne serait plus 600,000 livres sterling qu'il s'agirait de mettre à la disposition du conseil privé, mais bien 2 millions de livres. L'objet est à considérer, et il a fallu maintenir ce qu'on appelle la clause de conscience pour les écoles qui reçoivent du trésor public des subsides ou des dons. Cette formalité est souvent dérisoire, témoin cette école israélite à laquelle il a suffi, pour être reconnue et secourue, de s'astreindre à lire à haute voix, une fois par jour, un seul verset de l'Ancien Testament. Quand les préjugés en arrivent là, ils sont bien près de rendre les armes. Pour amener la trève, peut-être suffirait-il que l'inspection, dévolue jusqu'à présent au clergé, passât en partie du moins entre des mains séculières. La commission en exprime le vœu; elle se prononce également pour une inspection sédentaire substituée à l'inspection ambulante qui est aujourd'hui en vigueur, et dans laquelle les choix se ressentent des surprises du premier moment. Ces réformes ne touchent, on le voit, qu'à des détails; elles n'engagent pas le principe consacré dans notre enseignement, et pour lequel nous sommes en avance de l'Angleterre : protection à toutes les écoles sans distinction de croyances!

Si nos voisins ont tant de respect pour les opinions du clergé, c'est qu'il a noblement porté le poids du jour. Les écoles actuelles

ne vivent que par son dévouement : il en est le surveillant gratuit, le moniteur, souvent le trésorier. Volontiers on attribue aux lords la meilleure part des soulagemens qui proviennent de la charité et de la générosité privées; ce sentiment s'atténue quand on vérifie les faits. Que dans une calamité publique et une réunion d'apparat les lords donnent l'exemple et le fassent avec libéralité, c'est un devoir de tradition et de race, une manière habile d'agir sur les esprits et une sorte de rançon de leurs privilèges. Ils sont en vue, on attend d'eux un sacrifice; ils s'exécutent de bonne grâce et avec grandeur. L'homme s'efface alors devant le personnage; il reparaît dans les quêtes obscures, destinées à faire plus de bien que de bruit et affectées à des besoins spéciaux et déterminés. Dans ce cas, ni la fortune, ni le rang, ni les devoirs attachés à la possession de la terre ne seront une garantie pour le succès de la demande; tout dépendra de l'humeur, du caprice, du caractère. S'agit-il des écoles, l'esprit de système s'en mêle. Quelques lords les regardent comme propres à troubler et à corrompre les campagnes; ils luttent par l'inertie contre ce péril présumé. J'ai sous les yeux la déposition d'un ministre de l'Évangile d'autant plus digne de foi qu'il parle de ce qu'il a vu et entendu dans son ressort. Il ne cite pas de noms, mais désigne les titres avec une précision qui semble défier les démentis. Après avoir dépeint l'état des populations dans les comtés de Devon, Dorset, Somerset, Hereford et de Worcester, il raconte les efforts de ses desservans pour y augmenter le nombre des écoles, les démarches faites auprès de la grande noblesse et les mécomptes qui s'en sont suivis. Rien de plus significatif que cette nomenclature. Ici c'est un duc possédant toute une paroisse d'un revenu de 2,500 livres sterling et se refusant à donner le moindre denier; là c'est un général, membre du parlement, tirant 1,200 livres de rente d'une paroisse, dont la moitié en grandes dîmes, et répondant qu'il ne peut prendre d'engagement pour une souscription régulière; plus loin un riche seigneur, connu par ses opinions libérales, qui donne 3 guinées sur 2,000 de revenu, et gâte en outre le don par une raillerie; puis un propriétaire, avec 1,800 livres de rente, qui d'une main souscrit pour 3 livres sterling et réclame de l'autre 3 livres et 10 shillings pour les loyers de la maison d'école; enfin, dans une paroisse du comté de Hereford, d'un revenu de 12,000 livres pour 8,000 acres d'excellente terre, tous les propriétaires du sol, dont deux pairs du royaume, ne sont arrivés en se cotisant qu'à une contribution totale de 18 livres, tandis que la maison d'école coûte 100 livres de location. Tels sont les cas relevés par un témoin sincère, et il ajoute qu'il pourrait en citer une foule d'autres. La grande noblesse se montre donc, en ce qui touche les

écoles, au moins indifférente, et il en est de même des bénéficiers ecclésiastiques qui ne sont pas astreints à la résidence. Sur ce point, la plainte est des plus vives. Beaucoup de biens qui autrefois appartenaient aux évêques, aux doyens ou aux chapitres, et restaient ainsi par destination dans le domaine des pauvres, ont échappé et chaque jour échappent, par des délégations et des investitures lointaines, à leur part de contribution libre dans les œuvres d'assistance et d'éducation.

Cette tiédeur des hautes classes aurait pu mettre les écoles en péril, si le clergé n'y eût suppléé par des prodiges de zèle. Ses sollicitations multipliées ont maintenu les ressources à la hauteur des besoins, et quand l'argent d'autrui n'a pas suffi, les vicaires ont comblé le vide avec le leur; il en est qui ont pris sur leur modeste traitement plus que des lords sur leur fortune. Aussi l'enseignement est-il pour eux comme une arche sainte, et dès qu'on y touche, ils sont en émoi. En général ils tiennent les nouveautés pour suspectes; les empiétemens du conseil privé n'ont pas eu d'adversaires plus résolus. D'où vient cela? Le conseil privé n'est autre chose que l'état accourant, les mains pleines, au secours du clergé, qui succombe sous le fardeau; c'est un grand aumônier qui donne en bloc au moins l'équivalent d'une infinité de petites sommes péniblement recueillies, en assure le retour régulier et permet d'établir un meilleur service. Comment se refuser à un pareil soulagement? Par quel scrupule se sentirait-on retenu? Les cas de conscience? Ils ont été réservés; le conseil privé est, pour employer le mot anglais, *dénominationaliste;* son plan, son système d'éducation ont été conçus de manière à ne pas blesser la croyance dominante. Ce que craint le clergé, c'est moins ce qui est que ce qui peut survenir; dans l'institution actuelle, il découvre en germe les écoles mixtes ou séculières, l'inspectorat laïque et toute une organisation qui, sans exclure les pasteurs, ne leur laisserait qu'une moindre puissance. Cette pensée est intolérable au clergé; il n'entend pas se dessaisir, dût-il être assujetti à plus de peine. Son mot d'ordre est que les congrégations sont pour les écoles de meilleurs maîtres que l'état. Ainsi s'expliquent l'opposition acharnée que rencontre dans ses actes le conseil privé, les embarras qu'on lui suscite et les griefs qu'on lui impute.

II.

Disons sur-le-champ que les principaux de ces griefs proviennent du fait de ceux qui s'en plaignent. L'introduction de l'état dans l'enseignement n'a pu se produire qu'au milieu de chicanes sans nombre.

D'un côté la législation demeurait vague et incohérente; on avait à se gouverner entre divers bills dont les textes se donnaient des démentis. D'un autre côté, on avait à lutter contre des défiances enracinées et une malveillance portée jusqu'à la passion. Le comité du conseil privé, chargé de régler les services, n'a donc marché, à ses débuts surtout, qu'environné de pièges. Qu'il agit ou qu'il s'abstînt, le blâme n'en persistait pas moins. Y a-t-il lieu de s'étonner que devant ce déchaînement extérieur il n'ait pas toujours eu l'esprit libre, la main heureuse, le talent de se garder ou de se déterminer à propos? Tantôt il hésitait devant les clameurs, tantôt il cédait aux obsessions; de là quelques fausses mesures sur lesquelles il a fallu revenir, comme aussi des excès de précautions pour couvrir les points vulnérables. La tâche était d'ailleurs des plus ingrates. Le conseil privé ne pouvait s'imposer aux écoles, ni les soumettre à un traitement commun, puisque l'option leur était permise. Il s'agissait de les gagner par des faveurs, et beaucoup résistaient. Même aujourd'hui, après une longue expérience, toutes les difficultés ne sont pas levées, et l'instrument dont l'état dispose a besoin d'être manié avec de grands ménagemens.

Ce qu'il y avait à redouter le plus à l'origine, c'était que l'action officielle, en s'emparant du terrain, n'affaiblît, n'étouffât l'action privée et volontaire. Le cœur humain a de ces singularités. L'intérêt que l'on prend aux choses est souvent en raison des sacrifices qu'elles coûtent : on s'y attache avec d'autant plus de chaleur qu'elles paraissent plus dépourvues; on y tient moins dès qu'on s'y croit moins nécessaire. Ainsi les milliers de souscripteurs qui chaque année versaient leur tribut dans les caisses des écoles en devenaient par cela même les patrons officieux, y voyaient leur œuvre, et, placés sur les lieux, les enveloppaient pour ainsi dire d'une atmosphère de bienveillance. Les parens eux-mêmes sentaient que, dans ce concert d'efforts, le premier et le plus naturel devait venir d'eux, et que devant ces obligations librement consenties ils ne pouvaient décliner celles que le sang leur imposait. De là un certain scrupule à acquitter la rétribution scolaire, et plus elle était lourde, plus le père de famille était jaloux de savoir à quoi s'employait cet argent prélevé sur ses plaisirs ou ses besoins. La population ne restait donc ni indifférente ni étrangère au gouvernement de l'école; l'argent et les conseils n'y étaient point ménagés. Cette émulation pour le bien prenait toutes les formes, dons en nature, leçons de professeurs libres, administration gratuite. Les localités renchérissaient l'une sur l'autre, soit par la modicité des droits, soit par la bonne installation des locaux ou le perfectionnement des méthodes. A l'envi, chacun dans sa sphère avait un rôle actif à jouer. En serait-il de même quand l'état aurait mis son empreinte sur l'institu-

tion, fait entrer les services dans des cadres rigoureux et substitué au patronage individuel, représenté par des milliers de têtes, le patronage de cet être de raison que l'on nomme tantôt un comité, tantôt un conseil? Tel était le problème sur lequel le temps et l'expérience allaient prononcer.

Les résultats ne semblent pas jusqu'ici défavorables. Un document publié par le conseil privé et qui embrasse cinq années, de 1855 à 1859, constate que les efforts volontaires n'ont pas diminué depuis qu'a commencé la période des libéralités du trésor. Malgré le taux croissant des subventions officielles, les largesses privées occupent encore et de beaucoup le premier rang. Quelques chiffres suffiront pour marquer les distances. En 1855, les allocations du gouvernement pour construction, agrandissement, réparations et appropriation des locaux s'élevaient pour les écoles à 70,000 livres sterling en nombres ronds; les contributions locales atteignaient 142,000 livres. En 1859, les proportions pour les mêmes services étaient de 125,000 livres à la charge de l'état et de 216,000 livres à la charge des paroisses ou provenant de dons particuliers. Les colléges entretenus et les fournitures générales, livres, cartes et appareils, offraient des balances analogues. Pour les traitemens des instituteurs et des moniteurs, les sommes présentent un plus grand écart dans les rapports. L'état en 1855 y contribuait pour 168,000 livres; les localités et les dons privés y entraient pour 430,000 livres. En 1859, le premier des deux contingens s'élevait à 351,000 livres, le second à 560,000 livres. Les années intermédiaires reproduisent, à quelques fluctuations près, la même situation. Du dépouillement de cette comptabilité, en s'en tenant aux apparences, on peut conclure que la contribution volontaire n'a pas été mise en échec d'une manière sensible, et qu'elle a, par des augmentations parallèles, rivalisé avec l'état, au lieu de se laisser décourager par son intervention. Quelques réserves sont pourtant à faire. Pour les bâtimens, le trésor public a, en cinq ans, doublé sa somme; les localités n'ont élevé la leur que d'un tiers. Pour les traitemens, l'état, dans la même période, va au-delà du double; les localités se contentent d'ajouter un quart en sus. Déjà donc les deux parties ne marchent point du même pas; le gouvernement y met plus de zèle que les paroisses, il a l'ardeur des ouvriers de la dernière heure. Remarquons en outre que les contributions locales et volontaires ont leurs racines dans les habitudes et obéissent à un mouvement d'impulsion qui n'est pas de nature à s'arrêter en un jour. Devant une rivalité naissante, les paroisses se sont piquées d'honneur; en acceptant une assistance, elles ont prouvé qu'elles ne s'abandonnaient pas elles-mêmes. Tels sont les motifs et la mesure de la puissance de l'effort privé. Est-il à croire que les choses garderont cet équi-

libre, si l'envahissement officiel continue et s'étend? Le doute est au moins permis, et dans tous les cas il y a une distinction à faire.

Entre les taxes locales et les subventions administratives, les incompatibilités ne sont pas profondes, et l'accord peut s'établir. La commune et l'état, ayant à créer ou à soutenir une école, ne procèdent pas d'une manière tellement disparate que la porte soit fermée à une combinaison prise de concert. Il ne s'agit que de s'entendre sur la quotité de dépenses que chacune des parties prend à sa charge et le détail des droits et des pouvoirs qu'elle se réserve en retour. Ce contrat une fois passé et exécuté sincèrement, les conséquences en découlent le plus régulièrement du monde; l'état paie avec ses deniers, la commune avec les siens, en vertu de lois ou de coutumes ayant force de loi et après une perception accompagnée des formes ordinaires. C'est exactement ce qui se passe dans notre comptabilité, qui est à la fois générale et départementale, et dans laquelle au principal de l'impôt s'ajoutent des centimes additionnels pour des objets déterminés. Les caisses de l'état et des paroisses peuvent donc à la rigueur se partager les services. L'incompatibilité n'existe pas non plus entre les taxes paroissiales et les libéralités particulières. Volontiers elles se complètent les unes les autres; c'est une répartition de famille où les plus riches et les plus généreux se portent, par un libre mouvement, au secours du fonds commun. Mais où commence une sérieuse incompatibilité, c'est entre les libéralités particulières et l'administration directe de l'état. Partout où la main de l'état se montre, la main privée se retire; dès qu'il a mis sa responsabilité en avant, les autres responsabilités se croient dégagées; devant ses agens accrédités, les agens qui ne s'inspiraient que de leur cœur s'effacent et s'abstiennent. Ainsi, en supposant que la direction de l'enseignement, de paroissiale qu'elle était, devînt en Angleterre de plus en plus centrale et qu'on en fît quelque chose d'analogue à notre université, qui réunit dans ses mains les rênes de trente-six mille écoles, le résultat ne serait ni équivoque ni lent à se produire. Peut-être conserverait-on après débat une partie des taxes que les localités affectent à cet emploi; mais ce qui serait à coup sûr perdu et disparaîtrait sans retour, ce serait la totalité des souscriptions volontaires qui se comptent par milliers et forment aujourd'hui la plus forte ressource de l'enseignement élémentaire. La générosité privée est une vertu jalouse et pleine de susceptibilités; elle n'aime pas à trouver le gouvernement dans ses voies. Si les choses n'en sont point encore là, et si les tableaux du conseil privé offrent des chiffres rassurans, c'est que le système d'absorption est plutôt une menace qu'un fait, et que, dans cette période d'essai, il se déguise sous des formes qui n'ont rien d'impérieux ni d'offensif.

Un autre inconvénient de ce système, c'est de tout élever à de grandes proportions, le bien comme le mal et le mal plus que le bien. Une erreur se multiplie par la quantité d'établissemens subordonnés auxquels on l'impose. Aussi s'en tient-on à ce qui est éprouvé en usant le moins possible de hardiesse; pour échapper à un risque, on se prive de plus d'un perfectionnement, et encore, quelque retenue qu'on y mette, essuie-t-on de loin en loin quelques mécomptes; déjà l'on cite ceux qui ont marqué les premières entreprises du conseil privé, notamment à propos de la création d'écoles normales primaires. Évidemment c'était là une des bases de l'enseignement officiel; comment former de bons élèves, si l'on n'avait pas une pépinière de bons instituteurs? Le comité s'en occupa donc dès ses premières séances. Malgré quelques résistances, il venait de décider qu'une école normale primaire serait établie à Londres, quand un orage éclata dans le sein du clergé, et si violent qu'une députation d'évêques se rendit chez la reine avec une adresse hostile. On y disait que le projet d'école était une injure pour les instituteurs en exercice, et surtout pour les ministres de l'Évangile qui se dévouaient à l'enseignement et n'avaient pas besoin de certificats d'études officiellement délivrés. Bref, il se fit un tel bruit que le comité retira son plan et chercha à tourner les défenses qu'il ne pouvait enlever de front. Un établissement libre fut créé et placé sous l'influence de l'église établie; dès lors, et à l'aide de ce biais, il devint loisible au conseil privé de favoriser par une subvention ce qu'il n'avait pu obtenir d'un enfantement direct. De simples particuliers ou du moins des hommes agissant comme tels, entre autres MM. J.-K. Shuttleworth et Tufnell, se mirent à la tête de cette école normale, sur laquelle roule aujourd'hui tout le travail d'épreuves et de préparation des instituteurs primaires, des écoliers de la reine, des maîtres et maîtresses brevetés.

Rien de plus défectueux que le plan des études et la matière des examens en vigueur. Voici, par exemple, ce qui se passe pour les jeunes filles qui aspirent au brevet de maîtresse. — C'est à l'âge de treize à quatorze ans qu'elles se présentent le plus habituellement; presque toutes sont d'une humble condition. L'apprentissage dure cinq années, au bout desquelles on leur délivre, s'il y a lieu, un brevet de capacité. A la fin de chaque année, un inspecteur procède à un examen; si cet examen est heureux et si la jeune fille franchit l'épreuve avec succès, elle reçoit comme indemnité ou encouragement de 10 à 20 livres (250 à 500 francs), c'est-à-dire une somme comme jamais elle n'en a vu, et qui représente dans certains cas les salaires du chef de sa famille pendant l'année entière. Pour que rien ne la détourne de ses études, elle est dispensée de tout service domestique. Dans la maison paternelle, quand elle

y paraît, on la traite comme une petite déesse, autant au-dessus de ses frères et sœurs que le paysan irlandais qui est sorti de sa chaumière pour entrer dans un séminaire. A dix-huit ans, elle concourt pour le grade d'écolière de la reine; si elle l'obtient, elle devient pensionnaire du collége, y est nourrie, logée, blanchie, et touche en outre, pour ses dépenses personnelles, une petite somme qui est mesurée sur les résultats des examens. Ce stage se prolonge pendant une, deux ou trois nouvelles années, au bout desquelles la jeune aspirante obtient l'un des onze certificats, dans un ordre croissant de mérites, qui lui confèrent le droit d'enseigner et l'attachent à une école avec la jouissance d'une maison et un traitement, qui est au minimum de 20 livres par an et peut s'élever jusqu'à 60 livres. C'est là, pour le gros de ces tribus, une terre promise; beaucoup restent en chemin et ne la voient pas; les plus favorisées n'y arrivent qu'au prix de sept années d'efforts et d'une contention d'esprit continuelle. Leur carrière en dépend; qu'un seul jour la mémoire les trahisse, que dans ce travail du cerveau la santé s'altère au point de troubler la marche des études, qu'il y ait seulement une période de défaillance, et le fruit de ce stage pénible sera compromis ou détruit. L'échec dans ce cas est une véritable ruine; non-seulement les parens en sont pour leurs sacrifices, mais la jeune fille est en face d'une vocation manquée et des écueils d'un déclassement. Si elle n'en sait pas assez pour être maîtresse, elle en sait trop pour redevenir ouvrière; elle a malheureusement appris à rougir du métier des siens sans acquérir la faculté d'en prendre un meilleur. Elle est dès lors livrée à tous les embarras et à tous les piéges des situations équivoques.

Pour se former une idée des difficultés de la tâche, il faut avoir sous les yeux le programme des examens. Partout, il est vrai, les documens de ce genre renchérissent sur le luxe des matières; on dirait qu'ils ont été faits plutôt pour prouver la science de ceux qui jugent que le mérite de celles ou de ceux qui sont jugés. Plus d'une fois, en parcourant les questions que l'on pose à nos bacheliers, je me suis demandé comment un si grand nombre d'entre eux parvient à y satisfaire autrement que par une certaine grâce d'état. On ne déroge pas en Angleterre à ce formidable appareil (1). L'érudition

(1) Voici, entre autres notions, ce que l'on demande à des jeunes filles de quatorze à dix-huit ans. Je n'indiquerai ici que les traits principaux dans l'ordre suivi par le programme :

« *Écriture sainte.* — Quels événemens se rattachent aux endroits suivans : Hobah, Beerlahai-Roi, Mizpeh, Peniel, Séchem, Luz? Dites clairement quelles leçons pratiques et quelles vérités spirituelles ressortent de l'un de ces événemens. — Peignez le caractère de Jacob et transcrivez les bénédictions qu'il prononça sur Juda et sur Joseph... — Donnez un récit exact des circonstances de l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem et de son crucifiement, et transcrivez au moins six versets de son dernier discours...

des postulantes est mise à de rudes épreuves. On exige qu'elles sachent à quoi s'en tenir sur les articles de foi d'Athanase en ce qui touche l'incarnation, sur les martyres de saint Ignace et de saint Polycarpe, sur le premier et le quatrième concile, enfin sur les docteurs auxquels on doit la préparation des trente-neuf articles et la révision du livre de prières sous les règnes d'Édouard VI et d'Élisabeth. Des théologiens ne seraient pas pressés plus vivement ni sur de plus graves matières. En histoire et en géographie, le programme n'est pas moins exigeant : le règne d'Alfred, la conquête normande et ses suites, Cromwell et les Stuarts, les rois et les reines sont la part de l'histoire, à laquelle s'ajoute la liste des principaux noms engagés dans l'indépendance américaine. La part de la géographie est tellement large qu'après une vue générale du globe, de ses fleuves, de ses chaînes, de ses divisions naturelles ou politiques, on en vient à des problèmes qui partagent les savans : les causes des marées, l'influence qu'exercent sur le climat la distance de la mer, les vents régnans et la nature du sol; enfin, ce qui est plus délicat encore, la désignation de celle des colonies anglaises qui est la plus profitable au commerce de la métropole avec des preuves à l'appui.

Comment supposer que de semblables questions puissent aboutir à autre chose qu'à des réponses purement machinales? Des filles de quinze ans, si ouverte que soit leur intelligence, ne sauraient voir plus clair dans ces broussailles de l'érudition que les casuistes et les lettrés, qui, depuis un temps immémorial, se disputent sur les textes et sur les gloses. Quand on aura fait répéter à ces écolières l'épître aux Galatiens ou aux Philippiens sans qu'elles bronchent d'une syllabe, quand elles auront raconté ce qui se rattache à Séchem, à Shalem, à Beerlahai-Roi, comme le veut la table des examens, qu'y aura-t-il à en conclure, si ce n'est que la mémoire est bonne et la leçon bien apprise? Point de tâtonnement sur la lettre; seulement le sens et l'esprit échappent. Il y a là un vice d'origine qui, introduit dans l'enseignement, ne l'abandonne plus. Une leçon machinalement apprise est toujours une leçon machinalement enseignée. Beaucoup d'inspecteurs s'en plaignent en termes assez vifs. Rarement une explication vient éclairer le sujet; tout se réduit au formulaire. L'un de ces inspecteurs visitait une école : à peine y était-il entré que l'instituteur, pour faire valoir ses élèves, leur posa une question. « Quel passage dans les Écritures commande le devoir

— Donnez une exacte et complète analyse d'une ou plusieurs des parties suivantes des saintes Écritures, et transcrivez au moins six versets consécutifs d'une des épîtres dans lesquelles on les trouve : « *Aux Galatiens*, c. II, commençant par ces mots : Il y a quatorze ans, etc. » — Je m'arrête ici, quoique le questionnaire renferme des parties non moins curieuses sur le sacrifice, la résurrection et le jugement dernier, sur la justification et le péché originel, la personne du Christ et les bonnes œuvres.

envers les parens? » Sur ces mots, trente mains se lèvent; tous veulent répondre. L'inspecteur désigne l'un des enfans, qui, d'un air animé, débite ces paroles : « *Exode*, vingtième chapitre, douzième verset: honore ton père et ta mère afin que tes jours se prolongent sur la terre que le Seigneur te donnera. » Les trente autres élèves en eussent dit autant; mais parmi eux il n'en était aucun qui sentît en quoi et comment le texte sacré pouvait les toucher, et à qui il vint à la pensée que cette terre promise pouvait s'appeler le Middlesex ou le Surrey, comme aussi que les parens à honorer, avec la longévité pour récompense, pussent être leurs propres parens. En vain l'inspecteur essaya-t-il de suggérer cette impression; il ne fut pas compris de l'instituteur lui-même. L'usage de ces commentaires familiers n'est pas établi, et ce serait s'exposer au blâme que de manquer aux usages. C'est ce qui arriva à M. Langton, qui tenait une des meilleures écoles des faubourgs de Londres. Il avait compris les vices de cet enseignement dogmatique qui exerce la mémoire plus que le jugement et meuble la tête des enfans de mots plutôt que d'idées. Sa méthode était tout opposée. Il choisissait des sujets appropriés à l'âge et à l'intelligence de ses élèves, et au lieu de les renfermer dans des phrases convenues, il leur laissait la liberté de discourir. Un jour, devant le comité d'examen, il voulut donner un exemple public de sa méthode, et commençait à interroger les enfans de sa classe sur la tempérance, la frugalité, l'honnêteté, en leur indiquant seulement d'appuyer leurs propres idées sur quelques textes, comme les proverbes de Salomon, lorsqu'il fut brusquement interrompu par un membre du comité, qui ramena l'interrogatoire dans des voies plus conformes à la tradition scolaire. « Quelles sont les prophéties de l'Ancien Testament qui se sont accomplies dans le Nouveau? » demanda-t-il à l'élève, et ainsi du reste. Tel fut le seul compliment que M. Langton recueillit de ses hardiesses.

Ni les préjugés, ni les routines ne manquent donc aux écoles anglaises, et le comité du conseil privé n'a pas su mieux s'en défendre que les comités paroissiaux. Pour relever son plan d'études, il a renchéri sur les obscurités et les insignifiances dont fourmillent tous les plans d'études connus; il a fait ce qu'on fait partout, de la pédagogie en excès. Il n'en pouvait être autrement : sous peine d'échec, il fallait au début se conformer aux modèles existans; mais, au milieu de ces embarras et de ces erreurs de conduite, on n'en voit pas moins une puissance qui se constitue : elle a son siége dans le gouvernement, son corps d'inspecteurs, ses écoles normales, ses programmes, elle a surtout sa caisse, devant laquelle plus d'un établissement rebelle a déjà plié le genou. Contestée dans son titre, entravée dans ses actes, cette puissance nouvelle se fait humble

afin de mieux arriver à ses fins, et use de ménagemens vis-à-vis de ceux qu'elle veut suppléer. Elle n'en marche pas moins, malgré les résistances, vers la conquête d'un beau domaine. Ce qu'il y a, en fait d'écoles, de vigoureux, de bien organisé, lui échappera sans doute; ce qui ne saurait lui échapper, c'est ce lot ingrat que forment, en tout pays et sous tous les régimes, les classes dénuées de ressources, et qui, sans un énergique effort, ne sortiraient jamais de l'abjection où elles croupissent. Voilà une clientèle acquise au gouvernement et qui lui sera peu disputée. L'éducation s'y complique de moyens de police que le zèle particulier ne saurait avoir à sa disposition. Il faut suivre, dans ce domaine de la misère et de l'ignorance, le mouvement de l'instruction élémentaire et rendre sensibles les difficultés de la tâche, en montrant ce que sont les hommes sur lesquels on s'est proposé d'agir.

III.

Vérifions d'abord où en sont, pour la diffusion de l'enseignement, les populations anglaises. Le nombre des enfans pour l'Angleterre et le pays de Galles est évalué à 5 millions environ. Sur ces 5 millions d'enfans, un quart appartient aux moyennes et hautes classes, qui se suffisent à elles-mêmes, ce qui réduit le total à 3,750,000 enfans. En décomposant ce chiffre, on trouve 60,000 congrégationalistes, qui ne veulent à aucun prix de l'assistance de l'état, et 340,000 enfans de pauvres, qui n'ont guère que ce moyen de s'instruire. Restent 3,300,000 enfans qui doivent s'élever ou à leurs propres frais ou aux frais du public, en comprenant dans ce mot l'individu, la paroisse et le gouvernement. Dans ce nombre, le gouvernement en compte 1,600,000, à raison des alternances, dans les écoles qu'il subventionne et assujettit à l'inspection, tandis que 800,000 fréquentent des écoles affranchies de cette dépendance. Il ne reste donc que 900,000 enfans à peu près qui ne reçoivent aucune espèce d'éducation.

Voici maintenant un autre calcul, comme complément de celui qui précède. Par des moyennes faites avec beaucoup de soin et portant sur un grand nombre de tableaux, il a été établi qu'à y tout comprendre, le coût de l'éducation élémentaire est de 30 shillings par tête et par an. S'il s'agissait de mettre d'un bloc à la charge de l'état ces 30 shillings multipliés par les 900,000 enfans qui restent dépourvus de culture, les plus hardis partisans des empiétemens officiels reculeraient devant la dépense; mais en supposant que le partage se fît comme il se fait dans beaucoup de cas, un tiers la paroisse, un tiers la libéralité individuelle, un tiers le trésor public, la somme à trouver ne serait pas si excessive qu'on ne pût dès à

présent rêver un état de choses où personne en Angleterre ne se trouverait en dehors des cadres de l'éducation. Si l'on s'en rapporte à des estimations qu'il est inutile de détailler ici, il suffirait de doubler la somme actuellement allouée au conseil privé, pourvu que le zèle volontaire et paroissial suivît la même proportion. Avec un budget de 1.200,000 livres sterling, l'instruction publique pourvoirait au service le plus étendu de concert avec ses deux auxiliaires. Dans ces combinaisons, une place serait toujours réservée à la rétribution scolaire due par les familles, de manière qu'il restât constant pour les plus pauvres qu'on ne les assiste qu'à la condition qu'elles s'assisteront elles-mêmes. Rien ne sert, fût-ce avec les intentions les plus droites, de dénaturer les choses. L'éducation est un avantage et doit être payée par qui en profite, telle est la règle; si on y déroge, elle n'en doit pas moins rester présente aux consciences.

Comment se distribuent ces 900,000 enfans réfractaires qui, pour un motif ou l'autre, ne participent pas aux bienfaits de l'éducation? On n'a pu répondre à cette question que par des conjectures. On sait seulement que les campagnes en renferment un plus grand nombre que les villes. Les distances, la nature des travaux qui ne souffrent pas de discontinuité, le peu de goût, si ce n'est la répugnance des fermiers et des journaliers pour tout ce qui ressemble à un apprentissage intellectuel, entrent pour beaucoup dans ce retard des classes agricoles. L'absence des propriétaires du sol, leur indifférence sur le degré d'instruction de leurs tenanciers complètent la somme de ces influences énervantes. Ces influences s'étendent inégalement sur la contrée, suivant qu'elles rencontrent des hommes disposés à les combattre ou à s'y résigner; elles règnent sans obstacle dans les parties du royaume où les populations sont clairsemées et les maisons d'école hors de la portée des familles de colons. Quant aux villes, le délaissement et la négligence qui y persistent en matière d'éducation proviennent de tout autres causes. Deux élémens s'y trouvent en présence : une classe moyenne intelligente et en général portée au bien, des classes inférieures où un fonds héréditaire de dépravation s'entretient par les occasions de chute et les mauvais exemples. Le point à obtenir, c'est que la première de ces classes fonde ou soutienne assez d'écoles pour défrayer tous les besoins, et que la seconde consente à y mettre ses enfans. L'une et l'autre résistent; la classe moyenne n'est pas riche partout ni toujours libérale, les classes occupées de travaux manuels ou dégradées par des habitudes vicieuses semblent en bien des cas et en plus d'un lieu se complaire dans leur ignorance. Longtemps encore un certain nombre d'enfans resteront au dépourvu de ce pain de l'intelligence, qui leur est aussi nécessaire que celui du corps; le chiffre de 900,000 pourra décroître, il laissera néanmoins un fort

résidu. C'est cette clientèle que le conseil privé ne doit pas perdre et ne perd pas de vue. Seulement il demande aux localités un premier effort et ne leur accorde de fonds qu'à cette condition. Rien de plus sensé comme mesure générale; c'est un moyen d'écarter les demandes abusives et de réduire les chances de déception. Il est arrivé pourtant que ces règles destinées à prévenir l'abus ont empêché le bon usage et lié le comité au point de lui interdire des actes dont tous ses membres comprenaient et confessaient l'utilité. Il ne s'en est tiré qu'en se déjugeant; cela notamment a eu lieu dans deux circonstances qui méritent une mention. La difficulté ne s'élevait pas dans des paroisses obscures, où il fût loisible de l'étouffer. C'était à Devonport, annexe de Plymouth, et dans l'un des quartiers de Londres, Charterhouse. Sur le premier de ces points, l'amirauté verse des sommes considérables pour l'entretien et le stationnement des flottes; le second fait partie d'un centre d'opulence qui a peu d'égaux dans le monde. Tous deux étaient néanmoins le siége de telles misères qu'ils ne pouvaient pas fournir au comité ce premier témoignage de bonne volonté qu'il exige comme condition de son assistance. Voici les empêchemens qui se présentaient.

A Devonport, les faits se sont passés dans la paroisse de Saint-Étienne; le recteur les raconte à l'appui d'une demande de secours. La paroisse de Saint-Étienne se compose de 309 maisons occupées par 3,055 habitans. Ces maisons sont littéralement entassées les unes sur les autres et forment un grand carré dans lequel de petites cours laissent quelques espaces libres. De ces maisons, à peine en citerait-on 18 occupées par un seul ménage. Une douzaine d'autres appartiennent soit à des domestiques retirés du service, soit à des ouvriers des docks qui en approprient les pièces les plus convenables et les offrent en location aux officiers des armées de mer et de terre que leurs fonctions obligent à une résidence temporaire. Toutes les autres maisons ont un locataire principal, boutiquier ou artisan, qui, après s'être réservé une ou deux pièces, sous-loue les autres, chambre par chambre, quelquefois cabinet par cabinet. On peut juger de ce que doit être cet amalgame sédentaire ou nomade par un seul fait : c'est que sur les 300 maisons de la paroisse il y en a 15 qui sont des maisons de prostitution et 24 des débits de bière ou de genièvre. Les personnes marquantes se réduisent à cinq : l'aide-de-camp d'un général, un agent de compagnie, des veuves d'hommes de loi, de constructeurs, et de marchands; le reste se compose de gens de métier. S'il en est ainsi à Devonport, c'est l'amirauté qui en est en partie cause. Comme elle occupe toute la surface des quais et la portion des terrains que le voisinage de la mer eût rendus propres au commerce et à l'industrie, il n'est resté à la

population civile que des espaces insuffisans et dépourvus de convenance. C'est au point que les commerçans en détail qui tiennent des assortimens pour les soldats, les marins et leurs familles, transportent, dans cinq cas sur six, leurs établissemens et leur résidence dans la ville de Plymouth, qui touche à Devonport. Ils préfèrent se placer à quelque distance de leurs cliens plutôt que d'être condamnés à vivre au milieu d'eux.

Fonder et maintenir des écoles dans un milieu pareil était une entreprise difficile. Le vicaire de Saint-Étienne n'en désespéra pas; mais à qui s'adresser? La paroisse n'avait que deux patrons naturels, le lord du manoir et l'amirauté. Le premier, comme maître du sol, était désigné pour une large contribution volontaire : il s'y refusa. La seconde, en qui se résumait l'activité locale et qui y affectait des millions, ne se montra ni aussi indifférente ni aussi parcimonieuse; elle souscrivit pour 25 livres avec un emploi déterminé. Le pauvre vicaire n'était guère plus avancé. S'il se tournait vers ses résidens, il n'y voyait point de bourses disposées à s'ouvrir; s'il essayait de faire des quêtes en dehors de sa circonscription, il y rencontrait la concurrence des autres paroisses qui se défendaient de leur mieux contre les empiètemens. Bref, la plus belle collecte fut de 5 livres dans l'espace d'un an, et encore des voyageurs de passage avaient-ils contribué à former cette somme. Le total, fourni par de vrais paroissiens, monta à 10 livres dans le cours de dix années. Évidemment les droits scolaires et les taxes locales n'eussent pas suffi pour assurer le service, si le conseil privé n'y eût suppléé par une large subvention. Que serait-il arrivé, si le concours de l'état se fût mesuré sur l'effort volontaire? Les écoles de Saint-Étienne eussent dépéri faute de soutien. Des circonstances particulières laissaient l'esprit paroissial si dénué de ressort, qu'il fallait se porter au-devant de son appel au lieu de l'attendre et abaisser pour cette fois les barrières du règlement.

Un autre exemple plus caractéristique encore est celui des écoles de la paroisse de Saint-Thomas, dans le quartier de Charterhouse, à Londres. Aucune description ne peut rendre le spectacle que présentent ce quartier et la population mêlée qui s'y abrite. Le district comprend une surface de 17 acres (82,280 yards carrés), couverte d'allées et d'impasses, où s'élèvent 1,178 maisons contenant 9,500 personnes. Le revenu total du district est de 14,660 livres, c'est-à-dire 12 livres par maison et 1 livre 1/2 par individu. C'est un rassemblement de misérables que la police tient constamment en état de blocus et qu'elle a délimité de manière à en rendre la surveillance plus aisée. Ce qu'on y nomme des maisons pourrait s'appeler des chenils, et dans tout autre quartier le bureau de la voirie les au-

rait fait jeter bas pour motif de salubrité. Ici elles sont conservées comme en harmonie avec les abominations qu'elles recèlent. A peine de loin en loin, en temps de choléra par exemple, fait-on quelques exécutions; hors de là, on ferme les yeux, pourvu que des blanchimens à la chaux sauvent les apparences. Quant aux habitans, ils sont assortis aux locaux et ont une physionomie particulière. Saint-Thomas est un refuge assuré pour les existences suspectes qu'on élimine des autres quartiers; nulle part on ne voit une plus brillante collection de voleurs, de filous, d'escrocs, de diseurs de bonne aventure; c'est le domaine des gentilshommes de la nuit; ils y vivent côte à côte dans un échange de procédés mutuels et sans chercher à se pénétrer par des questions indiscrètes. On ne demande à personne ni d'où il vient ni où il va. Voilà une première originalité pour le quartier. La seconde tient au genre d'industrie qu'on y exerce. Les habitans de la paroisse de Saint-Thomas ne sont ni des portefaix des entrepôts, comme ceux de Saint-George-de-l'Est, ni des tisserands comme ceux de Bethnal-Green, tous gens pauvres, mais rudement et sainement occupés; leurs moyens d'existence sont en conformité avec leurs goûts vagabonds et se résument en général dans le colportage du *costermonger*, classe curieuse que M. Alphonse Esquiros a vivement dessinée dans ses émouvans tableaux de la vie anglaise.

Littéralement, le *costermonger* est un vendeur de pommes : en réalité, il débite un peu de tout, poisson, légumes, volailles, fruits; c'est le marchand des rues. Le métier a des degrés qui sont marqués par le mode de transport : les mieux montés ont une charrette avec un bidet, quelquefois un âne; c'est la fleur du genre; plus bas se rangent ceux qui doivent se contenter d'un haquet, d'un chariot à bras, d'un éventaire ou d'un panier. Les uns ne spéculent que sur un article, les autres s'accommodent de tout, brocantent indistinctement et promènent dans Londres les plus singuliers assortimens. Tous vivent sur la place publique, qui souvent leur sert de dortoir; ils y acquièrent la finesse du sauvage, le secret des petites ruses et l'art de déjouer l'œil de la police dans l'exécution de leurs méfaits. Au fond, les profits ne leur manquent pas : illicites ou licites, ces profits suffiraient largement à leurs besoins; mais ils ont des passions et des vices qui les vouent à une misère constante. L'argent gagné dans la journée s'en va le soir dans les cabarets, et plus d'un, dans l'impuissance de regagner son gîte, reste la nuit sur le pavé, ivre d'eau de genièvre. Le lendemain pourtant ils sont tous de nouveau sur pied, empruntent quelques shillings quand leur bourse est vide, et s'ingénient si bien qu'ils parviennent à liquider leurs dettes sans rien retrancher sur leurs excès. Cette existence vagabonde n'est pas le fait des hommes seuls; les femmes, les en-

fans des deux sexes y participent dans la mesure de leurs forces et de leurs dispositions naturelles; les femmes traînent des charrettes à bras comme les hommes, les enfans s'appliquent à de petits commerces qui sont des déguisemens de la mendicité; toute la tribu marche, agit, se disperse, pour se retrouver au campement quand la besogne quotidienne est achevée.

C'est dans ces lieux et sur cette population qu'un desservant zélé, M. Rogers, entreprit, il y a quelques années, d'opérer des réformes. Aucune tâche n'était plus rude. Non-seulement l'ignorance était dominante parmi ses ouailles, mais elle y était en honneur; une peuplade des mers du sud eût été moins étrangère aux notions du bien et du mal et aux mouvemens de la conscience; elle se fût prêtée de meilleure grâce à une discipline et à un amendement. M. Rogers, dans l'ordre de ses devoirs, fit d'abord un appel au sentiment religieux; il essuya l'échec le plus complet. Le dimanche était pour ces brocanteurs le jour des bonnes recettes; ils suivaient les foules et y trouvaient des occasions d'y trafiquer ou d'y jouer des mains aux dépens des bourgeois. En vain leur réserva-t-on des places dans l'église, ces places restèrent vides presque toujours. De loin en loin, à force d'instances, le pasteur ou ses aides en décidaient trois ou quatre à faire acte de présence pendant les offices. On les voyait un dimanche ou deux, puis ils reprenaient leur volée pour ne plus reparaître; quelquefois, pour se dérober aux obsessions, ils changeaient de logement ou demeuraient plusieurs semaines sans mettre les pieds dans leur gîte. Les conférences particulières, les visites n'étaient pas épargnées; les missionnaires, les lecteurs des Écritures saintes, les membres du clergé dissident se succédaient dans ces taudis, sans y être plus heureux dans leurs efforts. Quelques exceptions tout au plus tranchèrent sur cette suite d'avortemens; mais dans ce cas la conversion ne restait pas incomplète et avait pour conséquence le déplacement de celui que la grâce avait touché. Revenu à de meilleures habitudes, la première impression qu'il éprouvait était une répugnance profonde pour le monde dont il était entouré; il en rougissait, il le prenait en horreur, et ne respirait librement que lorsqu'il s'était éloigné de ces régions doublement infectées. Le pasteur travaillait ainsi à diminuer son troupeau et voyait s'échapper de ses mains le meilleur instrument de réforme, le bénéfice des bons exemples.

De guerre lasse, M. Rogers modifia alors ses plans. Il lui était démontré qu'il n'aboutirait à rien de satisfaisant vis-à-vis de ces hommes et de ces femmes dont le sens moral était perverti, et que leur âge et des habitudes enracinées rendaient inaccesibles à d'autres impressions. Il avait épuisé les conseils, les prières, les menaces; aucun de ces cœurs n'avait été touché; les traits les plus

pénétrans s'émoussaient contre ces cuirasses d'impiété. Les débauches persistaient malgré les plus beaux sermons; Saint-Thomas restait ce qu'il avait été, un cloaque dans tous les genres. Que fit le recteur? Il abandonna à elle-même la génération faite pour porter ses soins sur la génération qui était à former. Il visa à un double but : préserver les enfans en les tenant le plus possible éloignés des scandales de la famille, faire servir l'éducation des enfans à l'amendement des parens. Tout était à créer; la paroisse, composée comme elle l'était, n'avait ni le goût ni les moyens de se donner une école, ou n'y songeait même pas. Le conseil privé ne pouvait assister ce qui n'existait pas, et il lui était interdit de créer un établissement de toutes pièces. M. Rogers se trouvait donc réduit à ses seules forces; mais il ne faiblit pas. Le but était grand, le bien à faire sans limites; il ne doutait pas qu'en s'adressant à l'émotion et à la charité publique, des secours ne lui vinssent de divers côtés. Il raconta, dans une publication succincte, ce qu'était la paroisse dont il avait la direction spirituelle, ses efforts pour l'amender, ses échecs, et le dernier moyen qu'il avait imaginé. Son appel fut entendu, quelques souscriptions arrivèrent; il commença les travaux sous sa garantie personnelle. Le comité du conseil privé put alors allouer 2,400 livres aux écoles de Saint-Thomas; c'était loin des 9,000 livres qu'elles ont définitivement coûtées. Le reste, 6,600 livres, a été recueilli non dans le district, — à le mettre tout entier en vente on n'en retirerait pas cette somme, — mais un peu partout, en Angleterre, en Écosse, d'amis connus ou inconnus, qui se confondaient dans une bonne œuvre, fruit d'une heureuse inspiration. A l'aide de toutes ces ressources combinées, M. Rogers est arrivé à ses fins : les écoles de Saint-Thomas ne le cèdent, pour la solidité et la grandeur des constructions, à aucune des autres quartiers de Londres. Dans la première période, elles pouvaient contenir 1,400 enfans. Depuis lors, avec une dépense de 10,000 livres, sur lesquelles le conseil privé a fourni 6,848 livres, tandis que le reste provenait de dons particuliers, on a pu élever, avec plus de luxe dans les décorations, d'autres bâtimens qui contiennent 2,154 enfans. C'est donc un ensemble de locaux pour 3,600 élèves, fondés par la persévérance d'un homme de bien dans une circonscription frappée d'anathème, et qui n'avait pas une seule école il y a vingt ans. Son calcul n'a pas été trompé; ces écoles ont réussi, les enfans ont agi sur les parens, et ces derniers y ont mis du leur. La dépense annuelle, qui comprend le personnel et l'entretien, s'élève à 2,035 livres, sur lesquelles les droits scolaires figurent pour 1,306 livres et la subvention du conseil privé pour 287 livres; le reste provient de souscriptions, et parmi les souscripteurs on regrette de ne pas trouver le nom du collége de Dulwich, à qui appartient presque tout le sol du district.

Voilà deux cas où les bonnes intentions du conseil privé ont été longtemps enchaînées par la lettre des réglemens, et où il n'a pu réussir qu'en leur faisant violence. L'évidence des misères et surtout le cadre où elles étaient renfermées ont été pour beaucoup dans ces concessions accidentelles. L'empêchement n'en subsiste pas moins et produit son effet quand la notoriété des besoins et le bruit qu'ils causent ne forcent pas la main aux membres du comité. Dans les circonstances ordinaires, non-seulement la contribution volontaire doit précéder l'allocation officielle, mais il faut en outre que cette contribution volontaire soit recueillie exclusivement dans la localité. Ni Devonport, ni Charterhouse n'auraient pu satisfaire à cette condition, et combien de paroisses plus obscures en sont au même point! Neuf fois sur dix l'action du conseil s'en trouve paralysée. On devine pour quel motif cette clause a été inscrite dans les articles constitutifs. Une école, fondée au moyen de dons paroissiaux, y puise une garantie de durée: les donateurs la voient à l'œuvre, assistent à sa marche, sont désignés comme ses patrons naturels; ils aideront à son maintien comme ils ont aidé à son établissement. Le conseil privé peut l'assister sans craindre qu'elle n'avorte après un temps d'essai ou ne retombe tout entière à sa charge. Pour une école créée à l'aide de dons étrangers à la paroisse, la sécurité n'est plus la même; les souscripteurs sont dispersés, quelquefois inconnus; ils se tiennent pour quittes après une première largesse, ils n'en peuvent pas suivre l'emploi ni y porter un grand intérêt; ils ne sont tenus en haleine ni par le spectacle d'un succès, ni par la crainte d'un échec : d'où il suit que, dès l'origine, l'école peut péricliter, se fermer presque au lendemain de l'érection, après avoir causé des sacrifices en pure perte. Tel est le motif du compromis que le conseil privé impose à la paroisse. Évidemment ce compromis supprime quelques abus, mais aussi que de bien il empêche! Il met hors de la portée du conseil les localités, — et on vient d'en voir deux exemples, — qui ont le plus besoin de ses secours, il raie de sa clientèle les districts atteints d'une apathie incurable, ceux où il y a le plus à entreprendre et dont il y a le plus à espérer, comme matière d'amendement, c'est-à-dire les paroisses inertes des campagnes et les paroisses des villes que la misère et le vice ont choisies pour leur domaine.

Ces complications, accompagnées d'une certaine impuissance, ont soulevé plus d'une censure et amené quelques propositions pour y porter remède. Deux dans le nombre méritent une mention. La première tendrait à créer dans les écoles des types variés, de manière à descendre aussi bas que possible dans l'échelle des frais de fondation; la seconde viserait à leur assigner une ressource fixe qui remplaçât les contributions volontaires, toujours variables et éven-

tuelles. Pour les types d'écoles, on distinguerait non-seulement entre les campagnes et les villes, mais encore entre les districts ruraux. Les garanties exigées par le conseil privé suivraient l'ordre des types en décroissant avec eux; les subventions y correspondraient, le matériel et le personnel également. Supposons une paroisse agricole des plus pauvres que renferme le royaume; peut-être les habitans et les propriétaires du sol feraient-ils un effort pour fonder une école, mais ce qu'exige d'eux le comité comme constructions et traitemens dépasse la somme qu'ils y veulent ou y peuvent consacrer : c'est une charge trop lourde, ils y renoncent. Voilà où l'abaissement du type interviendrait utilement. Le moindre local suffirait au type le plus humble, on se contenterait même d'une location. Au lieu de maîtres brevetés, on aurait des maîtres volontaires petitement indemnisés. L'école ne serait pas brillante, mais ce serait toujours une école; l'état pourrait l'assister et l'amener peu à peu à un meilleur rang. La classe moyenne des campagnes fournirait également des institutrices libres, qui assisteraient les maîtres, comme le font les diaconesses dans le clergé. De tout cela il sortirait un mécanisme économique d'enseignement adapté aux campagnes. Dans les villes au contraire, les meilleurs types devraient être conservés. Tout y est coûteux, les terrains, la main-d'œuvre, les moyens d'existence. Pour de nombreux élèves, il faut des salles vastes et aérées, avec des abords faciles et des dégagemens intérieurs. Cela constitue une dépense sur laquelle le rabais est souvent un mauvais calcul. On ne peut pas lésiner davantage sur la qualité des hommes chargés de l'enseignement. Les enfans des villes sont ce qu'il y a de plus rusé au monde, de plus habile à discerner la valeur des gens, et vis-à-vis d'une telle race des maîtres exercés peuvent seuls maintenir le respect et obtenir l'ascendant. En résumé, il s'agit d'une forte somme sur laquelle les droits scolaires et les subventions officielles ne donnent que des à-comptes insuffisans. Les souscriptions volontaires y suppléent dans beaucoup de cas; mais quand elles laissent des vides, comment les remplir?

C'est ici que se présente l'idée d'une taxe sur le revenu foncier qui s'appliquerait à toutes les paroisses, rurales ou urbaines, qui seraient à court de ressources pour leurs écoles. Voici le calcul qui a été fait à cette occasion, et qui peut, dans sa généralité, s'appliquer à beaucoup d'autres combinaisons fiscales. L'Angleterre et le pays de Galles ont une superficie de 37,000 acres ou 57,812 milles carrés, divisés en 16,000 paroisses, ce qui donne en moyenne environ 1,250 personnes et 2,312 acres par paroisse. La moyenne nette de la rente ou du revenu, déduction faite des taxes de comté et de paroisse, ne peut guère être évaluée à moins de 1 livre sterling par acre, — soit 2,312 livres par an pour chaque paroisse. Des

1,250 paroissiens, il y a lieu de déduire un vingtième de pauvres, un quarantième de congrégationalistes et cinq vingtièmes comme appartenant aux classes supérieures ou moyennes, ce qui fournit comme restant 844. Là-dessus, un quart ou 211 sont des enfans entre trois et quinze ans. Des 211, un quart encore est dans des écoles privées, laissant pour les écoles publiques 158 comme chiffre disponible : or 79 enfans dans les écoles publiques représentent 158 enfans à raison de six ans d'éducation pour chacun. Cette éducation, au taux de 30 shillings par an et par tête, coûterait dès lors 118 livres et 10 shillings. Tel est le chiffre de la dépense; voici maintenant comment il se répartirait. Les droits d'école à 2 deniers par semaine produiraient pour 40 semaines 26 livres 6 shillings 8 deniers; le conseil privé, en fixant sa subvention à un tiers, aurait à donner 39 livres 10 shillings, ensemble 65 livres 16 shillings 8 deniers, ce qui aboutirait à un reliquat de 52 livres 13 shillings 4 deniers à faire porter sur un revenu foncier de 2,312 livres par an.

Il est difficile de juger si ces plans de réforme, nés dans la commission d'enquête, sont compatibles avec les dispositions qui animent le comité du conseil privé. C'est un débat entre Anglais, et qui serait sans intérêt pour nous. Ce qui y domine et ce qu'il est bon de signaler, c'est le désir de sortir des ressources éventuelles pour entrer dans le régime plus commode des ressources fixes. Tous les hommes à projets s'accordent sur ce point, qu'il faut donner aux recouvremens plus de régularité et à l'école une assiette plus sûre. Plusieurs déclarent que, sans ces ressources fixes, ce qui reste à faire en matière d'éducation ne se fera jamais, que des milliers d'enfans continueront à croupir dans l'ignorance, soit que les parens résistent à la dépense, soit qu'il n'y ait pas dans le pays assez d'hommes de bonne volonté pour se charger de ce fardeau. Pourquoi, cette impuissance étant prouvée, ne pas demander à d'autres combinaisons ce que celle-ci ne peut fournir? pourquoi une contribution permanente ne remplacerait-elle pas ces collectes éparses, bigarrées, incertaines, qui ont tant de peine à réussir et mettent en question chaque année l'existence d'une école? Ceux qui parlent ainsi ne savent guère où ils vont ni dans quels défilés ils s'engagent. L'abus qui les frappe déguise à leurs yeux celui qui les attend et qui aurait de bien autres suites. Nul doute que l'état mis en nom comme trésorier général des écoles, avec une caisse bien garnie par paroisse, ne les délivrât de l'embarras des souscriptions particulières. Ces souscriptions cesseraient d'elles-mêmes le jour où cette révolution aurait lieu. Cependant un autre embarras commencerait alors; il pèserait sur l'état et sur les paroisses mises en demeure de répondre à toutes les demandes et à pourvoir à tous les besoins. Les entreprises contre le trésor public ont une âpreté et prennent des

proportions qui dépassent tous les calculs; Dieu sait la somme qui serait nécessaire pour défrayer les services tels qu'ils sont aujourd'hui, et celle plus considérable qui devrait compléter les cadres et combler les lacunes! On a parlé de 2 millions de livres sterling, 3 ou 4 s'y engloutiraient. En raison de la gêne des écoles et des efforts que leur entretien comporte, l'emploi économique des fonds s'y fait d'une manière naturelle; l'argent est dépensé sous les yeux de ceux qui le donnent et qui ne supporteraient rien de parasite ni de suspect. Peu d'abus sont à craindre dans cette gestion de famille; avec l'état, on aurait moins de scrupules et plus de prétentions. Ce n'est pas une si petite affaire qu'on le croit que de se substituer aux contributions volontaires. Dans la principauté de Galles, elles montent à 18,000 livres par an contre une subvention de 6,000 livres du conseil privé; dans le comté de Lancastre, avant que la période de détresse ne l'eût atteint, les dons privés fournissaient 35,000 livres contre 14,000 qu'accordait l'état. Ces subsides de la charité devraient disparaître pour aller grossir les colonnes du budget du royaume, déjà bien surchargé.

Il faut d'ailleurs ne pas séparer les actes de l'esprit qui les a inspirés. Ce qu'un gouvernement distribue au nom et pour le compte de la communauté n'a qu'une signification numérique; ce qui vient de l'individu a une intention marquée; près de la main qui donne, il y a un cœur qui s'émeut et un œil qui veille. Le bienfait oblige des deux parts; c'est un champ qui est ouvert à l'exercice de quelques vertus, et qu'il serait imprudent de restreindre. On a, il est vrai, imaginé des systèmes où l'état remplit seul la scène avec quelques comparses pour le seconder, où seul il agit et soulage, choisit entre les attributions, et ne délaisse que celles qui ne sont point à sa convenance. Ces systèmes sont de nature à blesser la raison et la dignité publiques. Le bon sens dit qu'il convient de maintenir dans le domaine privé toutes les fonctions et tous les actes qui peuvent y demeurer utilement. C'est ce qu'ont pensé les Anglais et ce qui les rend circonspects en matière d'usurpations. Ils se défient des entraînemens, ils craignent d'ouvrir la porte à des chimères dont ils se sont longtemps préservés, l'instruction gratuite par exemple, ou bien l'instruction obligatoire. Les documens que je viens de résumer n'autorisent nullement des vues aussi aventureuses : non pas qu'on n'y cite par exception des écoles gratuites pour les enfans des pauvres, des écoles obligatoires pour les enfans des manufactures, aucune forme n'est repoussée; mais il y a loin de là à un plan général d'éducation où les familles seraient à la fois exonérées et dessaisies. L'enquête se tait sur ces débauches de l'imagination, et n'en fait pas autrement justice que par ce silence.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

LE

FANATISME POLITIQUE

JOSEPH LE BON.

Joseph Le Bon dans sa vie privée et dans sa carrière politique, par son fils Émile Le Bon, juge au tribunal de première instance de Châlon-sur-Saône; 1 vol. in-8°, Paris 1862.

Près de soixante-dix ans se sont écoulés depuis cette période de la révolution française à laquelle est restée attachée la dénomination si caractéristique de la *terreur*. Les générations qui y ont assisté ont presque entièrement disparu, et ceux même qui l'ont vue dans une enfance assez avancée déjà pour être en état de s'en rendre compte sont devenus bien rares. Cependant le souvenir en remplit encore tous les esprits : la terreur n'a pas cessé d'être un sujet habituel d'entretien dans toutes les classes de la population, et malgré le nombre prodigieux des écrits successivement publiés pour en raconter les détails, la curiosité publique accueille encore avec avidité tous ceux dont elle est le texte. Cela ne tient pas seulement à ce qu'il y a de profondément dramatique dans les événemens de cette époque, à l'immense influence qu'ils ont exercée sur les destinées de la France et de l'Europe. Cette insatiable curiosité s'explique par une cause plus profonde et qu'un seul mot expliquera : la terreur est un fait qui n'avait jamais eu d'exemple et qui pourrait bien difficilement se reproduire. Il faut en avoir fait une étude bien superficielle pour croire que l'histoire présente rien de comparable. Sans doute un grand nombre des incidens de cette effroyable époque avaient des analogues dans le passé. On avait vu en plus d'un pays

des massacres comparables aux septembrisades, des partis vainqueurs envoyant leurs adversaires à l'échafaud et confisquant leurs biens, des tyrans, des assemblées politiques, décrétant des lois cruelles et absurdes; mais ce qu'on n'avait jamais vu, c'est la subversion complète, systématique, absolue, dans la théorie comme dans la pratique, de tous les principes de justice, d'humanité, de bon sens; c'est la proclamation systématique des doctrines les plus immorales et les plus monstrueuses, c'est l'échafaud devenu le seul moyen de gouvernement.

Comment une grande nation avait-elle pu tomber dans un tel état? C'est un problème que je n'ai pas la prétention de résoudre en quelques pages, car, pour le traiter convenablement, il faudrait refaire l'histoire de ce temps et de ceux qui l'ont précédé; mais il est un autre problème, de proportions plus modestes, bien qu'il se rattache au premier, qu'on s'est souvent posé et que je crois pouvoir aborder : d'où sortaient les hommes qui, dans la convention, dans les clubs, dans les comités, dans les tribunaux révolutionnaires, se rendirent les directeurs et les instrumens d'une aussi effroyable tyrannie? Étaient-ils, comme une certaine opinion a voulu le faire entendre, le produit naturel, nécessaire des doctrines et de la philosophie du XVIIIe siècle? ou faut-il croire qu'à toute époque, en tout pays, l'espèce humaine contient en foule ces natures dépravées et perverses qui n'attendent que l'occasion pour paraître au grand jour?

Je n'ai pas besoin de dire que je n'admets pas, au moins d'une manière absolue, la première de ces solutions. Si, en affaiblissant ou en détruisant chez la plupart des hommes les idées de religion positive, en portant même de la confusion, du relâchement dans les notions de morale, l'esprit du XVIIIe siècle avait renversé quelques-unes des barrières les plus puissantes qui contiennent l'effervescence des passions, d'un autre côté il avait vulgarisé les principes d'humanité, de respect de la vie humaine, renfermés jusqu'alors dans un cercle bien étroit, et ce n'était certes pas le nom de Montesquieu ni même celui de Voltaire que pouvaient invoquer pour se justifier les bourreaux de la terreur. L'assemblée constituante avec ses qualités comme avec ses défauts, c'est la postérité véritable, la légitime représentation de ces grands esprits, non pas sans doute dans toutes leurs pensées, dans tous leurs systèmes, mais dans les traits généraux de leur philosophie et de leur politique, dans les conséquences que devait en déduire la fougue inexpérimentée du caractère français excitée par un concours malheureux de circonstances. Si donc on peut jusqu'à un certain point les rendre responsables des erreurs quelquefois coupables de 1789, un abîme les

sépare des crimes de 1793. Il faut en chercher ailleurs la cause génératrice.

Serait-il donc vrai qu'en tout temps, en tout lieu, le genre humain contienne le germe de la dépravation profonde qui produisit alors de si horribles calamités? J'ai vu certaines personnes, adoptant cette solution, s'effrayer à la pensée que nous vivons côte à côte avec des monstres à nous inconnus, qui, si des circonstances pareilles à celles de 1793 venaient à se produire, s'érigeraient tout à coup en dignes successeurs des héros de cette époque. Qu'y a-t-il d'exact dans cette supposition? Il faut d'abord remarquer qu'elle se compose d'élémens bien complexes, que la reproduction de la situation de 1793 est bien difficile, sinon impossible, qu'en tout cas la similitude ne saurait être absolue, que la civilisation a fait des progrès, que les griefs des classes inférieures de la société, à quelque point qu'on veuille les exagérer, ne peuvent entrer en comparaison avec ceux qui existaient alors, ni par conséquent produire d'aussi effroyables ressentimens, d'aussi atroces vengeances. Ces réserves faites, j'admets qu'il existe constamment dans les sociétés humaines un nombre considérable d'individus capables d'être entraînés aux plus grands excès dans les momens d'agitation et de désordre, de commettre les actes les plus coupables, de devenir en un mot des scélérats. Cela sans doute est profondément triste. Cependant, il faut le dire, ces hommes n'ont pas eux-mêmes la conscience de ce qui pourrait leur advenir dans de telles conjonctures, s'ils se trouvaient exposés, au milieu de la tempête, aux tentations affreuses de l'ambition, de la colère, de la vengeance, ou seulement aux entraînemens de la peur. Je ne crains pas d'affirmer que si en 1788 un prophète eût annoncé à Robespierre, à Billaud-Varennes, peut-être même à Marat, les actes qui devaient, quatre ans après, leur acquérir une si effroyable immortalité, ils auraient reculé d'horreur et n'auraient pu y croire, quelles que fussent déjà les passions haineuses et envieuses qui dévoraient leur âme, à plus forte raison ceux qui, comme Barère, destinés par leur nature à la modération, devaient être poussés par la peur dans l'abîme du crime, — à plus forte raison encore des hommes que le fanatisme, l'enivrement de la révolution allaient livrer aux furies, mais qui n'avaient montré jusqu'alors que de bons et honnêtes sentimens, auxquels manquait seulement cette fermeté de jugement, de principe et de caractère si nécessaire, au milieu des orages politiques, pour ne pas s'égarer.

Ce serait une étude aussi utile qu'intéressante que celle qui rechercherait comment ces infortunés ont été conduits à leur fatale destinée, par quelles voies ils sont arrivés à un but si différent de

leur point de départ. Il y aurait bien des leçons morales à y puiser. Malheureusement nous ne possédons pour un tel travail que des matériaux bien incomplets, bien insuffisans. Des mémoires personnels, ou mieux encore des correspondances écrites sous le coup des événemens, auraient pu fournir de précieuses lumières; mais dans ces temps d'action violente et précipitée on n'écrivait guère, et les correspondances ne pouvaient avoir cette franchise, ce développement où se peignent, mieux que partout ailleurs, les sentimens et les dispositions des hommes, alors même qu'ils s'efforcent de les déguiser. Quant aux mémoires, la plupart des personnages révolutionnaires, victimes eux-mêmes de la terreur qu'ils avaient créée ou de la réaction qui l'a suivie, n'eurent pas le temps d'en écrire, et si quelques-uns des survivans l'ont essayé longtemps après, on pense bien que, livrés tout entiers au désir de s'excuser, de se réhabiliter en dénaturant les faits, ils ont peu ménagé la vérité. Eussent-ils voulu la dire tout entière, en eussent-ils eu le courage, leurs passions, refroidies par l'âge, la chute de leurs illusions, le découragement où ils étaient tombés, ne leur eussent pas permis de reproduire les sentimens et les idées qu'avait éveillés en eux la crise révolutionnaire. Les passions, quelle que soit leur nature, lorsqu'elles arrivent à un certain degré d'exaltation, mettent l'âme dans une situation forcée, extraordinaire, qu'elle n'a plus la possibilité de se représenter à elle-même lorsque cette ivresse est dissipée. Parmi les mémoires de cette espèce, je ne connais que ceux de Levasseur (de la Sarthe) où l'on puisse trouver d'utiles enseignemens. Écrits avec une complète sincérité et avec la plus grande simplicité, près de quarante ans après l'événement, par un homme qui avait pris une assez large part aux mesures sanglantes de la terreur, qui, sans jactance, avec tristesse même, mais sans l'apparence du regret, déclare que ses amis politiques et lui se sont livrés, pour sauver la patrie, aux malédictions de la postérité, qui se félicite d'avoir fait monter Houchard sur l'échafaud et ne se reproche un peu la mort des girondins que parce qu'il a découvert depuis que ce n'étaient pas des royalistes déguisés, qui ne se repent sérieusement que d'une seule chose, d'avoir contribué à la chute de Robespierre, — ces mémoires montrent quelle est, sur les esprits étroits, la puissance du fanatisme, et je ne connais rien de plus effrayant que l'état de cette âme, que la sombre sérénité qui y régnait encore après une longue retraite, après des épreuves de toute sorte, à la veille de la mort.

Une publication récente me paraît propre à inspirer aussi de tristes réflexions et à jeter quelque jour sur la question que je posais tout à l'heure; je veux parler du livre qui a paru il y a un peu plus d'un

an sur Joseph Le Bon. Ce livre, peu volumineux, se compose d'un récit assez succinct de la vie du célèbre conventionnel, auquel on a joint, avec quelques documens relatifs à son procès, un nombre considérable de lettres écrites par lui à diverses époques. Comme l'indique le titre, l'auteur est le fils même de Joseph Le Bon, son fils posthume, et le but qu'il s'est proposé, c'est de laver la mémoire de son père des accusations sous lesquelles on l'a accablé, de montrer en lui un modèle immaculé de vertu, de dévouement patriotique immolé de la manière la plus barbare par une odieuse réaction. Un fils défendant la mémoire de son père mort sur l'échafaud a droit à beaucoup d'indulgence: bien des choses peuvent s'expliquer par le sentiment qui l'anime. Néanmoins on a quelque peine à concevoir qu'un magistrat estimable, tel qu'on s'accorde à présenter M. Émile Le Bon, tel que le montrent d'ailleurs plusieurs passages de son livre, ait pu entreprendre de soutenir une pareille thèse. Joseph Le Bon en effet n'est pas une des figures les moins effrayantes du *pandæmonium* révolutionnaire. S'il n'y a pas joué un rôle principal, si son action a été peu importante dans les débats de la convention, où il n'a siégé que peu de temps, peu d'hommes parmi ceux qui se sont rendus les instrumens des fureurs du comité de salut public ont laissé un nom aussi abhorré. Dans la réaction qui suivit le 9 thermidor et qui frappa un si grand nombre de terroristes, la plupart tombèrent sous des accusations purement politiques; quelques-uns seulement ont péri comme des criminels ordinaires, après une longue procédure, pour expier des actes dont la férocité dépassait même la mesure déjà si terrible qu'autorisait l'affreuse légalité de cette époque. De ces derniers, les trois plus marquans sont Carrier, Fouquier-Tinville et Joseph Le Bon. Tandis que Danton, Saint-Just, Robespierre lui-même, ont trouvé des défenseurs, personne que je sache n'avait jusqu'à présent imaginé de se constituer l'avocat de ces hommes si unanimement réprouvés, et ils paraissaient être, avec quelques autres moins fameux, les *boucs émissaires* de la révolution. Serait-il vrai, comme le prétend le nouvel apologiste de Joseph Le Bon, qu'on l'a compris à tort dans cette catégorie proscrite, qu'il faut voir en lui, non pas un des bourreaux, mais une des victimes de cette sinistre époque, que l'humanité et la modération étaient les traits distinctifs de son caractère, non moins que le patriotisme, le dévouement, le désintéressement, et que l'opinion publique, qui a voué son souvenir à une sanglante infamie, a été induite en erreur? Serait-il vrai que le jour n'est pas loin où les « Français, entièrement revenus à la loyauté, à la générosité de leur nature, aimeront mieux lui tenir compte des services éminens qu'il a rendus, du salut de la patrie qu'il a assuré, que de

lui reprocher des rigueurs commandées par les lois et quelques manifestations plus ou moins exaltées, plus ou moins exaspérées, appartenant aux circonstances et au langage du temps? » Ainsi parle son fils. C'est dans le livre même qui contient cet étrange jugement que je vais chercher les moyens de l'apprécier.

I.

Joseph Le Bon était né à Arras le 25 septembre 1765, de parens pauvres et chargés de famille. Néanmoins il avait reçu une éducation complète à l'Oratoire de cette ville, puis dans l'institution de Juilly, qui était la maison mère des oratoriens. A dix-huit ans, ses études étaient déjà tellement avancées que ses supérieurs crurent possible de l'envoyer à l'institution de Beaune, en Bourgogne, pour y donner à son tour l'enseignement. La pauvreté, le besoin de se créer une existence avaient pu être les premiers mobiles qui l'avaient poussé dans cette carrière; mais il parut bientôt s'y attacher fortement, aussi bien qu'au pays où il venait d'être transféré. Il avait, dit-on, des talens réels pour l'enseignement, et la franchise de son caractère, sa bonté affectueuse lui firent promptement de nombreux amis tant à l'Oratoire que parmi les habitans de Beaune, et surtout parmi les parens de ses élèves. Malgré son extrême jeunesse, sa correspondance avec deux de ses confrères qui avaient été ses élèves, MM. Millié et Masson, prouve qu'il exerçait sur eux cette influence qu'on n'obtient à un tel âge que par une maturité précoce et par une conduite irréprochable. Le ton en est plein d'abandon et de tendresse, la pensée qui y domine est profondément religieuse. Il recommande sans cesse à ses amis l'amour, le respect de la règle.

« Ne négligez, dit-il au jeune Millié, aucun de vos devoirs; il n'en est point qui ne soit très méritoire et très respectable dès qu'il est fait en vue de Dieu. Vous trouverez parmi vos confrères des têtes éventées qui traiteront de niaiseries toutes les pratiques... en usage dans la sainte maison que vous habitez;... vous vous souviendrez... de ce que je vous ai si souvent répété,... que, s'il était en mon pouvoir de recommencer l'institution, je serais d'une attention scrupuleuse pour n'omettre aucun des exercices prescrits par les règlemens... Aimez votre petite cellule, regardez-la comme un arsenal où vous devez sans cesse vous occuper à préparer des armes pour le jour du combat, car, vous le savez, ce n'est, à proprement parler, ni l'année que vous commencez ni celle qui suivra qui m'inquiètent : vous trouverez dans l'heureuse habitude que vous avez contractée d'être vertueux et dans les sages conseils des personnes qui sont chargées de vous assez de secours pour le bien; mais viendra le temps où il faudra paraître en présence des ennemis. Ce moment, quelque éloigné qu'il vous semble, ne doit jamais être perdu de vue; vous savez qu'il a été funeste à bien des

jeunes gens... Il s'en trouve très peu qui résistent au premier choc; soyez un jour du nombre de ces derniers,... mais, pour y réussir, revêtez-vous d'une cuirasse impénétrable. Que votre religion soit établie sur des principes sûrs!... En aimant vos frères et en leur rendant tous les services qui dépendent de vous, il pourra arriver qu'ils soient ingrats à votre égard; ne soyez donc pas assez insensé pour attendre d'eux votre récompense, rapportez tout à celui auprès duquel un verre d'eau donné en son nom aura un prix infini... Sans cet espoir de l'immortalité et de la couronne réservée aux justes, quel motif assez puissant pourrait retenir l'homme de bien dans la carrière de la vertu, où il ne recueille souvent que les tribulations et le dégoût?... Pensez-y bien, cette voix qui nous crie au fond du cœur que nous sommes immortels n'est la suite ni de l'éducation ni des préjugés, qui sont différens chez les différens peuples; elle est l'ouvrage de Dieu même, elle se trouve dans tous les hommes de toutes les nations. La Divinité nous aurait-elle si fortement convaincus que nous nous survivrons à nous-mêmes pour nous abuser au sortir de la vie et ne nous offrir que le néant?... »

J'ai cité cette lettre presque tout entière, parce qu'elle donne une idée complète de l'état de l'âme de Le Bon à l'âge de vingt-trois ans. Me trompé-je en pensant qu'au milieu de ses élans de piété on sent déjà l'influence de l'esprit du temps? Quelques-uns des argumens qu'il met en œuvre pour maintenir son ami dans la voie des croyances religieuses sont-ils bien ceux qu'aurait employés un chrétien profondément convaincu, un chrétien du XVIIe siècle? Il se peut au surplus qu'en y recourant il eût égard aux dispositions de son correspondant plutôt qu'aux siennes propres.

Trois mois après, le 12 décembre 1788, il écrivait à ce même Millié : « Je savais bien, lorsque je vous envoyai à l'institution, que vous ne pourriez résister aux attraits vainqueurs de la piété, qui s'y montre sous les formes les plus aimables, et qui y verse dans l'âme de si douces consolations. Quelles émotions vives, quels transports charmans n'éprouve-t-on pas dans les différens exercices de votre retraite! Quel être assez froid pourrait se refuser au plaisir d'y verser... des larmes d'attendrissement! Mais craignez de vous livrer trop à votre imagination; la vertu n'est point le fruit des extases et des ravissemens : c'est une constance et une exactitude à remplir nos devoirs qui provient, non d'un moment de fermentation, mais d'une attention fidèle à reconnaître les bienfaits de Dieu en coopérant à ses vues d'amour et de miséricorde à notre égard... Je me recommande à vos prières; vous savez combien elles me sont nécessaires, distrait surtout comme je suis par tant de soins et de besogne... Tout à vous en Jésus-Christ. »

Dans une lettre un peu postérieure, Le Bon, félicitant Millié des succès qu'il a obtenus dans la carrière où il vient d'entrer, ajoute: « Prenez garde... que l'amour-propre ne corrompe vos heureuses

dispositions et n'infecte votre âme. Vous savez, par une funeste expérience, combien son poison est subtil; rappelez-vous toutes les peines qu'il m'a causées, tandis que vous étiez auprès de moi. Il y a un an à peu près... que je suais sang et eau pour vous ramener à des principes justes et raisonnables; redoublez d'ardeur et ne laissez point échapper les occasions favorables de vous affermir dans l'amour de vos devoirs... On ne saurait apporter dans nos colléges trop de régularité; les embarras, les soins, les distractions, en font déjà trop perdre... »

A côté de ces conseils si affectueux, si précis, si sensés, on trouve dans les lettres d'où je viens de les extraire des détails sur la vie que Le Bon menait à l'institution de Beaune. On voit qu'il y avait pris un goût passionné pour les travaux de l'enseignement, qu'il y goûtait un véritable bonheur, sauf quelques traverses dont il ne nous fait pas connaître la nature. Il ne concevait même pas comment il lui serait possible de s'habituer à une autre existence.

Agé de vingt-quatre ans, il venait de recevoir l'ordre de la prêtrise lorsqu'éclata la révolution. Il ne l'avait nullement appelée de ses vœux, et ses sentimens y étaient plutôt contraires que favorables. Cependant il ne tarda pas à se laisser entraîner à l'enthousiasme qui alors s'empara de toutes les imaginations ardentes, et qui poussa même d'abord vers les innovations bon nombre de prêtres et de religieux, particulièrement dans l'ordre de l'Oratoire. Sa popularité s'en accrut dans la ville de Beaune, fort dévouée aux idées nouvelles; mais la bienveillance que ses confrères et ses supérieurs lui avaient portée jusqu'à cette époque en fut affaiblie dans la même proportion. Dès le mois de mars 1790, un incident singulier vint rompre les liens qui l'attachaient à eux. La ville de Dijon se préparait à célébrer une solennité patriotique qui devait être en quelque sorte le prélude de la grande fédération du 14 juillet. Quelques élèves de la classe de rhétorique que dirigeait Joseph Le Bon s'échappèrent du collége pour aller assister à cette fête. Les chefs de l'établissement, que leurs sentimens politiques disposaient à juger sévèrement cette infraction à la discipline, en rejetèrent la responsabilité sur le professeur, dont les opinions bien connues avaient dû exercer de l'influence sur les jeunes gens qui écoutaient ses leçons. Assailli des plus vifs reproches, il se mit sur-le-champ à la poursuite des fugitifs, les atteignit à quelques lieues de Beaune, et fit si bien par ses exhortations que, le soir même, ils rentrèrent avec lui au collége; puis, dans un mouvement d'excitation facile à comprendre, il détacha de ses épaules son insigne d'oratorien, et, le déchirant en deux, déclara qu'à partir de ce moment il cessait d'appartenir à la congrégation. Calmé par le repos de la nuit, il voulut

le lendemain revenir sur cette résolution précipitée; mais on ne le lui permit pas, et une lettre froide, presque injurieuse, du supérieur, naguère si bienveillant pour lui, vint bientôt lui apprendre qu'il avait définitivement cessé de faire partie de l'Oratoire.

En rapportant cet incident, qui constitue une phase importante dans la vie de Joseph Le Bon, son fils, que nous verrons bientôt apprécier avec tant d'indulgence des actes d'une tout autre gravité, me semble le juger avec une grande sévérité. Parlant du mouvement d'irritation auquel le jeune professeur se laissa entraîner après avoir ramené ses élèves, il s'écrie : « Éclat funeste, paroles à jamais regrettables, et contre lesquelles protestait sa vie tout entière! » Je dois dire qu'en cette circonstance le tort de Le Bon, suivi d'un si prompt repentir, me paraît bien léger. Ce qui est digne de remarque, c'est que la rigueur avec laquelle il se voyait repoussé par ses confrères, en affligeant son cœur, ne paraît pas l'avoir irrité, ni altéré l'affection qu'il leur portait. La correspondance qu'il continuait à entretenir avec MM. Millié et Masson ne laisse aucun doute sur ce qui se passait au fond de son âme. Ébranlés comme lui par l'influence de la révolution, leur premier mouvement, en apprenant ce qui venait de lui arriver, avait été de sortir aussi de l'Oratoire, qu'en effet ils ne tardèrent pas à quitter. Il mit tous ses soins à les y retenir. « Je bénis le ciel, leur écrivait-il, de ce qu'il a mis obstacle à votre premier dessein. Si vous l'aviez exécuté, c'est alors seulement que je me serais cru malheureux, car ne vous imaginez pas que j'appelle malheur la position où je me trouve (en ce moment il était encore en instance pour obtenir de rentrer dans l'institution). Seul avec Dieu et ma conscience, je n'en sens que mieux ce que je vous ai répété souvent : que la vertu est le premier des biens, et que la fortune n'a aucune prise sur un chrétien véritable. Tranquillisez-vous... Je rentrerai ou je ne rentrerai pas, je suis également disposé à l'un et à l'autre parti; mais, quelle que soit la décision des pères du conseil, elle n'altérera jamais les sentimens de tendresse dont je suis pénétré pour vous. Je le serai de même toute ma vie pour une congrégation où j'ai puisé les principes de la justice et de la sagesse. Je ne saurais en vouloir aux hommes de ce qu'ils ne m'ont point connu. Imitez en cela mon exemple, mes chers enfans, et souvenez-vous que dans tous les temps les hommes vertueux ont été en butte aux persécutions... »

Quelques jours après, l'exclusion de Le Bon étant devenue définitive, ses sentimens n'en restaient pas moins les mêmes. Voici ce qu'il écrivait au jeune Masson :

« De quel chagrin venez-vous accabler un père qui vous aime! Voulez-vous donc faire entièrement triompher mes ennemis en vous conduisant

d'une manière aussi contraire aux principes que je vous ai toujours donnés? Eh quoi! si vous n'aviez affaire à un supérieur plein de charité, vous ne seriez déjà plus dans l'Oratoire!... Ouvrez-moi votre cœur, mon cher fils, et dites-moi par quel enchaînement de circonstances fatales vous en êtes venu au point de négliger vos devoirs, et surtout ceux qui ont un rapport plus direct à la religion! Combien je crains qu'enivré des premières douceurs de la piété pendant votre institution, vous n'ayez pas été suffisamment en garde contre ces instans de sécheresse par lesquels Dieu se plaît à éprouver ses serviteurs! Vous vous êtes imaginé que la vertu vous procurerait partout ces jouissances délicieuses que vous avez goûtées dans les commencemens de votre vie oratorienne; détrompez-vous, mon ami, et ne cessez point d'être vertueux parce que les consolations sensibles ne vous offrent pas toujours ici-bas votre récompense. Ce n'est point aimer le Seigneur, mais s'aimer soi-même, que de l'abandonner au moment où il veut purifier notre amour en nous privant de tout autre objet que lui... Allez vous jeter aux pieds du père Saint-Jori, conjurez-le d'oublier votre ingratitude, et priez-le de vous ramener dans le sentier de la justice... C'est le seul moyen qui vous reste de conserver l'amitié de celui qui se trouve aujourd'hui l'innocente victime de son attachement constant pour ses élèves.»

Le Bon signe, en finissant : « Le plus heureux des hommes. » Le même jour, il adressait des exhortations semblables au jeune Millié. Cette lettre, comme la précédente, prouve qu'exclu de l'institution de Beaune, il restait encore en relations de bienveillance et de confiance avec d'autres membres influens de l'Oratoire. « Quoique j'improuvasse votre démarche, dit-il à Millié, je n'avais pas moins été sensible d'abord au témoignage de votre reconnaissance; mais la funeste nouvelle que le père supérieur vient de me donner de votre relâchement dans la pratique du bien efface l'impression agréable que votre lettre avait laissée dans mon âme. Les marques d'estime et d'attachement ne me plaisent qu'autant qu'elles partent d'un cœur sincèrement vertueux; or où se trouve la sincérité de la vertu dans un homme qui se fait un jeu de manquer à ses devoirs? Mon fils, hâtez-vous de réparer vos fautes, si vous voulez m'appeler encore votre père... Vous vous affligez d'un prétendu malheur temporel qui m'est arrivé; vous me croyez dans la douleur, ce qui n'est certainement pas, et vous ne craignez pas de me contrister véritablement par votre inconduite! Un instant de réflexion... Y songez-vous? Ce moment est le plus beau de ma vie, et vous seul cherchez à l'empoisonner. Le Dieu de charité, à la gloire duquel j'ai sacrifié ma vie, visite son serviteur dans ses tribulations, et c'est au fond de la retraite qu'il verse comme à torrens dans mon âme les consolations ineffables de la vertu... » Un mois après, le 23 août 1790, apprenant que M. Masson veut venir le voir, Le Bon lui écrivait pour l'en détourner : « Vous savez, lui disait-il, la position où je me

trouve; vous me la rendriez désagréable en venant partager les opprobres dont mes confrères ont cherché à me couvrir. Laissez arriver un temps plus heureux; la vérité, tôt ou tard, se fera jour, et alors mon plus grand plaisir sera de vous revoir. » Tel était encore Joseph Le Bon vers la fin de l'année 1790. Après sa sortie de l'Oratoire, il passa près d'une année chez le père de deux de ses élèves, à Ciel, entre Beaune et Châlon-sur-Saône.

La révolution cependant suivait son cours. Déjà maîtresse de l'état, où le trône n'était plus qu'une décoration destinée à disparaître bientôt, elle venait de s'introduire aussi dans l'église, que la *constitution civile* du clergé avait livrée à l'anarchie. L'épiscopat presque tout entier et l'immense majorité du clergé inférieur s'étant refusés à prêter le serment demandé, et les emplois devenus ainsi vacans ayant été soumis à l'élection populaire, ceux des ecclésiastiques que leurs passions, leurs opinions ou leur ambition ralliaient au régime nouveau virent s'ouvrir devant eux des perspectives inattendues. Des curés, de simples prêtres, recommandés seulement par le rôle qu'ils avaient joué dans les clubs, furent soudainement appelés à la dignité d'évêque. Le Bon était trop jeune et trop peu connu pour qu'on pût penser à lui conférer une position aussi élevée; mais, tandis que le corps municipal de Châlon lui faisait demander d'aller y prêcher le carême, on lui offrit presque simultanément un vicariat à Dijon, la cure de Neuville-Vitasse auprès d'Arras, son pays natal, et celle du Vernoi près de Beaune. Il opta pour cette dernière. La Bourgogne, où il vivait depuis si longtemps, était devenue pour lui une seconde patrie qu'il préférait même au pays où il était né et qu'habitait sa famille.

A peine installé au Vernoi, un événement étrange vint l'en arracher. Sa mère, femme simple et pieuse, en apprenant qu'il s'était décidé à prêter serment à la constitution civile et qu'il faisait partie du clergé schismatique, devint folle de douleur; il fallut l'enfermer. Son père, déjà âgé, se trouvait ainsi réduit au plus triste abandon, et sa tête était assez affaiblie pour qu'on ne pût désormais penser à le laisser à lui-même. Pour se rapprocher de lui et se mettre en mesure de lui donner les soins que réclamait sa vieillesse, Joseph Le Bon se décida à échanger la cure du Vernoi contre celle de Neuville-Vitasse, qu'il avait d'abord refusée. C'était pour lui un grand sacrifice, attaché comme il l'était à la Bourgogne. Il en informa la société des *Amis de la constitution*, autrement dite des *Jacobins*, de Beaune, à laquelle il était affilié, par une lettre datée du 25 juillet 1791, *an III de la liberté*, dont le style et la forme montrent quel chemin il avait parcouru depuis un an.

« Ma mère est enfermée, y dit-il, et tout ce désordre est l'ouvrage des

prêtres!... Faut-il qu'après avoir travaillé à préserver les autres de la séduction, je n'aie pu en garantir ma famille, et que ma mère soit la victime de ces mêmes hommes dont j'ai démasqué l'hypocrisie avec tant de courage!... Tous mes soins se bornent à consoler mon père, qui n'est point aristocrate, bien qu'il perde à la révolution... Mon retour à Arras le tranquillise un peu, et je n'ai pu me dispenser, à sa sollicitation, d'accepter provisoirement la cure que j'avais d'abord refusée. J'y ai été installé dimanche dernier parmi les bénédictions de mes paroissiens; mais en vain m'accablent-ils de témoignages d'amitié, mon cœur n'est point à Neuville-Vitasse : il est au milieu de mes anciens écoliers, au milieu des habitans du Vernoi, au milieu de mes amis de Beaune, de Ciel et des environs... Renouvelez, vénérables frères,... à ces dignes objets de mon attachement l'assurance de mes sentimens à leur égard... Un jour viendra peut-être où, délivré de mon nouvel exil, je revolerai parmi vous. Oui, si le ciel me prête vie,... je reverrai encore le collége de Beaune,... le petit jardin du Vernoi et votre église des Cordeliers... Je vous prie donc très instamment de conserver mon nom sur la liste de vos associés externes, et si vous désirez y ajouter une de mes qualités, veuillez choisir entre les deux suivantes : « Joseph Le Bon, professeur de rhétorique à Beaune en 1789, » — « Joseph Le Bon, premier vicaire constitutionnel au Vernoi, près Beaune, en 1791. » Ne dites rien surtout de ma cure de Neuville-Vitasse;... déjà l'on m'en offre deux autres, et je ne réponds pas que, pour me désennuyer, je n'aille passer quelques mois dans chacune d'elles. Plus de liaison, plus d'attachement! Je suis parti d'un point, et, jusqu'à ce que j'y sois revenu, je ne serai constant que dans ma propre inconstance. Heureux, dans mes revers, de m'être autrefois familiarisé avec l'étude! mes papiers et mes livres me débarrassent du poids incommode du temps. Je ne les quitte point depuis huit heures du matin, où finit ma messe, jusqu'à sept heures du soir. Alors je fais une petite promenade dans le bois, et ma journée est à son terme... J'observe, pour cette fois, les canons dans leur entier; on ne me voit qu'à l'autel et dans mes fonctions... »

Cette lettre atteste un grand désordre d'esprit, et l'agitation, l'inquiétude dont elle porte l'empreinte contrastent étrangement avec l'état moral de Le Bon, tel que nous l'avons vu deux ans auparavant. Il n'y a plus trace de ces élans de piété qui remplissaient sa correspondance avec MM. Millié et Masson. Il est vrai que les *frères et amis* auxquels il écrivait les auraient assez mal accueillis. Il est d'ailleurs plus que probable qu'à cette époque la source en était déjà tarie en lui. Ce qui est certain, c'est qu'un an après le prêtre schismatique n'était plus prêtre ni même chrétien. Que s'était-il passé dans son âme pendant cet intervalle? Il se présente ici une lacune dans les documens que nous avons sous les yeux. M. Émile Le Bon se borne à nous dire que « les prêtres constitutionnels, frappés d'un discrédit et d'une répulsion universels, bientôt délaissés tout à la fois et par les hommes restés catholiques, qui n'avaient plus pour eux que blâme et antipathie, et par les hommes imbus

des idées de la révolution, qui, généralement n'avaient plus de foi en leur ministère, furent obligés de renoncer à des fonctions qui les avaient déjà elles-mêmes quittes, et que telle était la situation de Joseph Le Bon à Neuville-Vitasse lorsque arriva la nouvelle de la catastrophe du 10 août. »

Ainsi s'exprime M. Émile Le Bon pour expliquer l'apostasie de son père; mais je dois faire remarquer que les généralités par lesquelles il semble éluder des explications plus précises ne sont pas complètement exactes. Au 10 août et longtemps même après, l'église constitutionnelle, quoique très peu florissante, était encore debout; les évêques, les curés, occupaient leurs sièges, à l'exception de ceux qui avaient jugé à propos de les abandonner. C'était donc volontairement que Joseph Le Bon avait renoncé à ses fonctions sacerdotales, et on peut présumer qu'il y fut en partie déterminé par son affection pour une de ses cousines, qu'il épousa peu de temps après, le 5 novembre 1792, et à qui il devait porter jusqu'à la fin de sa vie le plus tendre attachement.

Lancé complétement dans la révolution par sa renonciation aux devoirs de l'état qu'il avait naguère embrassé avec tant d'ardeur, il fut élu député suppléant à la convention, ce qui ne l'appelait pas à y siéger immédiatement, et aussi maire d'Arras. Le 16 septembre, il prit possession de la mairie par une proclamation remplie de déclamations patriotiques. La république était fondée, mais il n'était pas encore décidé si la domination appartiendrait aux républicains modérés, les girondins, ou à leurs terribles adversaires, les jacobins. Après les massacres de septembre, une réaction s'était produite qui semblait promettre la victoire aux girondins, et ils avaient en effet la majorité dans la convention, non encore asservie par les violences populaires. Ce n'était pas seulement à Paris, c'était dans toute la France que cette lutte était engagée. Le Bon appartenait alors au parti de la modération, de la modération relative, bien entendu. Deux émissaires de la commune de Paris s'étant transportés à Arras, après les septembrisades, pour en provoquer l'imitation, et leur présence ayant excité une agitation dangereuse jusque dans le sein du conseil municipal, il n'hésita point à les faire arrêter et à les expulser. On dit qu'en cette circonstance il exposa trois fois sa vie pour la cause de l'ordre et de l'humanité. Le girondin Roland était ministre de l'intérieur, Le Bon lui écrivit pour lui demander l'envoi de ces brochures par lesquelles on s'efforçait alors, avec plus de zèle que de succès, de calmer, d'éclairer les esprits; mais à ce sujet il se trouva en dissentiment avec le conseil municipal, où dominait le parti ultra-révolutionnaire. Ce parti, n'osant attaquer directement Le Bon, dont la popularité était bien établie, imagina, pour lui enlever la mairie, dans laquelle il contenait les anarchistes,

de le faire nommer membre du directoire du département, emploi plus élevé dans l'ordre hiérarchique, mais en réalité bien moins important, et qui ne lui laissait aucune action directe et décisive.

Dans une séance de la société des jacobins d'Arras, au mois de décembre 1792, au moment où l'on préparait le procès de Louis XVI, Le Bon plaida la cause du roi, en ce sens qu'il soutint que ce prince avait encouru seulement la déchéance. Les jacobins lui reprochaient, dans le jargon du temps, de *brissoter* l'opinion publique, c'est-à-dire d'essayer de la diriger dans le sens de Brissot et des girondins, et aussi d'être le suppôt de l'*aristocratie bourgeoise*, de faire par ses *pasquinades* une impression plus forte que tous les raisonnemens qu'on lui opposait. Telle était encore la nuance de ses opinions au commencement de 1793, au moment fatal du 21 janvier. Six mois plus tard, il fut appelé à prendre place sur les bancs de la convention pour remplacer un des députés de son département qui, après la journée du 31 mai et l'expulsion des girondins, avait donné sa démission. Ce n'était pas sans hésitation que Le Bon s'était soumis aux résultats de cette funeste journée. Il avait même, pendant que la crise se préparait, essayé de décider la société populaire d'Arras à voter une adresse à la convention pour l'inviter à se faire remplacer par une autre assemblée, s'il lui était impossible de sauver autrement la patrie. Malheureusement il ne persévéra pas dans cette voie, et, comme tant d'autres, il crut devoir adhérer au *fait accompli*. Entrer à la convention dans de telles conjonctures, c'était accepter la solidarité des illégalités et des crimes déjà commis. Cependant rien ne parut d'abord indiquer que Le Bon voulût s'associer aux excès de la montagne. Les premières fois qu'il prit la parole, ce fut sur des questions bien étrangères aux passions du moment, l'extinction de la mendicité et l'instruction publique. Bientôt après il parla en faveur d'un de ses collègues menacé de mort par l'application qu'on voulait lui faire d'une loi contre les accapareurs, parce qu'on avait trouvé chez lui plusieurs pièces de rhum, et il fut assez heureux pour faire voter l'ordre du jour. Il contribua aussi à faire annuler un arrêté du département de la Haute-Garonne qui obligeait tous les possesseurs d'or ou d'argent en espèces ou en lingots à les échanger contre des assignats.

Le 9 août, un décret de la convention le chargea, conjointement avec André Dumont, d'une mission extraordinaire dans le département de la Somme et dans les villes de Boulogne et de Montreuil. Avant même d'être arrivé à sa destination et en traversant la ville de Saint-Pol, sur laquelle ne s'étendaient pas ses pouvoirs, il trouva la population sous les armes et à la poursuite d'un rassemblement qui s'était formé non loin de là, dans les bois, comme pour commencer une autre Vendée. Il se rendit en toute hâte auprès des re-

présentans en mission à l'armée du nord, obtint d'eux les pouvoirs et les forces nécessaires et dispersa ce rassemblement. A son retour à Paris après l'accomplissement de sa mission, il fut nommé, le 14 septembre, membre du comité de sûreté générale. Toujours attaché de cœur au pays dans lequel il avait passé les plus heureuses années de sa vie, il prit, auprès du comité de salut public, la défense des membres du conseil municipal de Beaune, qui avaient montré quelque hésitation à l'époque du 31 mai, et dont Garnier de Saintes, envoyé en mission dans le département de la Côte-d'Or, avait ordonné la destitution et l'arrestation. Le comité de salut public, cédant à ses représentations, ordonna qu'il fût sursis à leur emprisonnement. Garnier de Saintes, irrité, le dénonça lui-même comme *fédéraliste;* mais le 18 octobre la convention, sur le rapport du comité de sûreté générale, déclara que les imputations dictées au représentant du peuple Bernard contre son collègue Le Bon par quelques malveillans étaient fausses, et que le sursis de l'incarcération des membres du conseil municipal de Beaune était confirmé.

Jusqu'à ce moment, l'attitude de Le Bon à la convention avait été, on le voit, digne d'éloge plutôt que de blâme. Cependant la situation générale devenait de plus en plus critique. Les progrès des armées étrangères sur la frontière du nord, les succès de l'insurrection royaliste dans la Vendée, les mouvemens qui éclataient sur divers points de la France en faveur des girondins, avaient porté au plus haut degré la fureur des jacobins. La convention, dominée par eux, se décida à proclamer le gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire la dictature de ses comités et la suspension de toutes les garanties légales. La loi des suspects fut votée, le culte religieux aboli; le tribunal révolutionnaire commença le cours de ses massacres quotidiens. Des membres de l'assemblée, investis, comme représentans du peuple, de pouvoirs à peu près illimités, furent envoyés, les uns auprès des armées, les autres dans les départemens dont la situation paraissait exiger l'action d'un pouvoir énergique. Dès les premiers jours d'octobre, Le Bon avait été désigné pour se rendre, en cette qualité, dans le département de l'Oise, où des troubles avaient éclaté; mais, retenu auprès de sa femme, qui était sur le point d'accoucher de son premier enfant, il n'avait pas accepté cette mission. Peu de jours après, le comité de salut public le chargea « d'aller étouffer des tentatives contre-révolutionnaires qui s'étaient manifestées à Aire et dans d'autres communes du Pas-de-Calais. Le Bon cette fois ne crut pas pouvoir se refuser au nouveau témoignage de confiance qu'on lui offrait, et quinze jours s'étaient à peine écoulés que le comité, en lui exprimant sa satisfaction du succès de ses premières mesures, étendit ses pouvoirs aux départemens circonvoisins où la suite de ses opérations rendrait sa présence nécessaire.

Enfin, au mois de décembre, le gouvernement révolutionnaire ayant reçu son organisation définitive par le décret du 14 frimaire, et le comité ayant distribué cinquante-huit représentans du peuple dans les départemens pour y établir ce gouvernement et exécuter les mesures de salut public, le département du Nord fut assigné à Le Bon avec celui du Pas-de-Calais.

Le 13 février 1794, il instituait à Arras un tribunal révolutionnaire qui devait laisser de terribles souvenirs. Il paraît pourtant qu'à ce moment, à quelque degré que se fût déjà élevée son exaltation, elle ne satisfaisait pas encore les dictateurs de Paris. Il fut rappelé par le comité de salut public. Il ne tarda point, il est vrai, à être renvoyé à son poste avec l'ordre de seconder par des mesures vigoureuses contre les ennemis intérieurs les dispositions militaires que deux autres conventionnels, Saint-Just et Lebas, allaient diriger contre l'ennemi du dehors. Il voulut encore refuser, demandant qu'on lui donnât un successeur dans un poste pénible où il croyait avoir assez prouvé son dévouement; mais le comité ne l'écouta pas. On lui dit qu'on avait besoin de son concours, et pour calmer les inquiétudes qu'il pouvait avoir conçues, on ajouta qu'on n'était pas mécontent de ses travaux, que seulement on l'engageait à se tenir en garde contre les suggestions d'une *humanité fausse et mal entendue.*

Le Bon céda encore, et c'est à partir de ce moment fatal que les furies semblent, si l'on peut ainsi parler, s'être emparées de lui. La terreur était alors à son apogée. La mort de Danton et de ses amis, frappés comme traîtres pour avoir laissé entrevoir bien timidement le désir d'arrêter les supplices, avait mis fin à toute opposition dans le sein de la convention épouvantée. Le comité de salut public régnait sans partage et versait le sang par torrens. Le Bon se montra un de ses agens les plus dévoués et les plus impitoyables. On dit, et cela n'a rien d'invraisemblable, que dans le département du Nord, envahi par l'ennemi, un parti nombreux secondait de ses vœux et même de ses efforts plus ou moins dissimulés une invasion dont le succès, si déplorable à d'autres égards, aurait détruit le régime effroyable qui pesait sur la France. A Cambrai particulièrement, tout semblait déjà perdu pour la cause républicaine; on avait cessé d'y porter la cocarde tricolore, les autorités avaient quitté leur poste, les contre-révolutionnaires ne dissimulaient pas leur joie, et Le Bon, en se transportant dans cette ville par ordre du comité, en y créant comme à Arras un tribunal révolutionnaire et en excitant par de fréquentes harangues l'enthousiasme populaire, rétablit la confiance, comprima les royalistes, les amis de l'étranger, enfin contribua puissamment à sauver la frontière menacée. C'est sous cet aspect que les apologistes de cette terrible époque ne manquent

jamais de présenter les actes de leurs abominables héros. Ils veulent placer ceux qui seraient tentés de les contredire dans l'alternative de justifier, d'excuser au moins des actes atroces, ou de se déclarer en quelque sorte partisans de l'étranger, dont ces actes auraient seuls empêché le triomphe. Il ne serait pas difficile, je crois, de démontrer qu'on exagère singulièrement la part que les mesures de terreur ont eue aux succès de nos armées, mais c'est d'une manière plus directe, plus franche, plus absolue, qu'il faut réfuter les apologistes du terrorisme : il faut leur dire que le crime n'est jamais permis, que la fin ne justifie pas les moyens, que, suivant une belle parole de Rousseau, la révolution la plus heureuse serait achetée trop cher par le sang d'un seul innocent, et que ne pas reconnaître ces vérités, c'est se mettre en révolte contre le principe même de la morale.

Sans contester formellement ces maximes, M. Émile Le Bon admet, pour la défense de son père, un thème qui en est la négation indirecte. Il prétend que, les actes dont on l'accuse n'étant que l'exécution des décrets de la convention, des arrêtés du comité de salut public, ayant par conséquent le caractère de la légalité, on n'est pas en droit de les lui imputer à crime. Nous verrons tout à l'heure si la base de cet argument est exacte, si Le Bon n'a jamais pris sur lui d'aggraver dans la pratique la terrible législation de l'époque; mais pour le condamner il n'est pas même nécessaire de démontrer ce dernier point. Il est des lois prétendues qui ne méritent pas ce nom, qui sont de véritables attentats à la morale, à l'humanité, et qui ne couvrent pas de leur protection ceux qui ont consenti à en devenir les instrumens. Sans doute, en thèse ordinaire, les agens secondaires du pouvoir ne peuvent être responsables de leur obéissance à des ordres, à des lois d'une sagesse et d'une régularité contestables : exiger d'eux qu'ils se rendent juges de toutes les résolutions de leurs supérieurs avant d'y donner suite, ce serait paralyser l'action du pouvoir et proclamer une sorte d'anarchie; mais en présence des monstruosités qui émanaient chaque jour de la convention asservie et de son atroce comité, alors qu'elle prescrivait ouvertement les actes les plus coupables, des actes contraires à toutes les lois de la morale, à toutes les inspirations de la nature, ceux qui consentaient à en être les exécuteurs devenaient les complices des tyrans de la France et s'associaient à toute leur responsabilité. « Il n'y a pas de droit contre le droit; » cette belle parole, dont les factieux abusent trop souvent pour contester les décisions les plus inoffensives de l'autorité, pour peu qu'elles contiennent leurs passions abritées sous quelque théorie absurde ou frivole, est d'une éternelle vérité quand on l'applique à ces prétendues lois

qui ordonnent l'assassinat, la spoliation, la violation flagrante des droits les plus sacrés.

Il n'est pas vrai d'ailleurs que tous les actes de Joseph Le Bon trouvassent une justification telle quelle dans la législation du temps. Son fils l'a si bien compris, il s'est si bien rendu compte de l'insuffisance de ce moyen général de défense, qu'il s'efforce de trouver des excuses, des atténuations pour ceux de ces actes qui ont plus particulièrement attiré l'animadversion publique; mais ces excuses sont bien étranges. Pour prouver que les tribunaux institués par Joseph Le Bon n'étaient pas des *tribunaux de sang*, et que l'innocence y trouvait des garanties, son apologiste donne un état des jugemens rendus par le tribunal de Cambrai dans un intervalle de six semaines. Il en résulte que, sur deux cent neuf accusés, cent cinquante seulement ont été condamnés (à mort sans doute, car alors il n'y avait guère d'autre peine), que cinquante-huit ont été acquittés et un autre ajourné pour donner le temps d'entendre des témoins indiqués par lui. Il y a donc eu à peu près un acquitté sur quatre accusés. « Voilà, s'écrie naïvement M. Émile Le Bon, ce tribunal sanguinaire dont les membres ne montaient sur leur siége que pour prononcer des arrêts de mort! Voilà l'influence, la pression homicide exercée par Joseph Le Bon sur les juges et sur les jurés! »

Le général Foy, alors simple officier, âgé seulement de dix-neuf ans, mais animé déjà de cette généreuse et courageuse franchise qui fut plus tard un des traits distinctifs de sa brillante carrière, avait été arrêté à l'armée du Nord et envoyé à Cambrai. Interrogé par Joseph Le Bon, celui-ci, au lieu de le traduire au tribunal révolutionnaire, se borna à le retenir en prison jusqu'à plus ample informé. L'apologiste y voit un exemple du soin consciencieux avec lequel il s'attachait à discerner les véritables ennemis de la révolution de ceux qui n'étaient que momentanément dissidens.

En créant le tribunal révolutionnaire d'Arras, qui a versé bien plus de sang que celui de Cambrai, Le Bon avait placé parmi les juges et les jurés quatre de ses parens, et on le lui a reproché comme une combinaison destinée à lui assurer les moyens de dicter les arrêts. M. Émile Le Bon répond qu'en présence des Autrichiens, sur une frontière envahie, la liste des jurés devait être une liste de proscription en cas de revers, qu'il n'était pas facile de réunir pour la composer des hommes à la fois patriotes, probes et éclairés, et que c'est pour cela que le représentant du peuple les avait pris dans sa famille, dont tous les membres partageaient son dévouement à la république. Il trouve également naturel que Joseph Le Bon eût la prétention de diriger l'accusateur public dans ses poursuites, de

s'immiscer même dans la rédaction de ses actes d'accusation et de les faire apporter chez lui à cet effet, comme aussi de provoquer la sévérité du jury contre certains accusés en particulier. Suivant lui, aujourd'hui même il n'est pas un parquet qui contestât l'existence de ces différens droits, s'ils étaient réclamés soit par le ministre de la justice, soit par le président du conseil des ministres, et il demande comment on aurait pu ne pas les reconnaître à un représentant du peuple revêtu de pouvoirs illimités...

Une fois engagé dans cette voie de justification absolue, le biographe de Joseph Le Bon ne s'arrête plus. Un des faits les plus graves allégués contre ce dernier, un de ceux qui ont paru le mieux attester sa tyrannie, c'est la destitution, l'arrestation et l'envoi à Paris devant le comité de sûreté générale du président du tribunal criminel d'Arras, de l'accusateur public et d'un membre du comité de surveillance, qui était aussi juge au tribunal révolutionnaire. Suivant M. Émile Le Bon, cette mesure était juste, indispensable, parce que ces fonctionnaires demandaient la suppression du tribunal révolutionnaire, désapprouvaient ses arrêts et étendaient cette désapprobation jusqu'à Joseph Le Bon lui-même, dont ils accusaient le *rigorisme outré*, *implacable*, et le *patriotisme soupçonneux*.

Ce dernier avait, contre les trois magistrats qu'il traduisait devant le terrible comité, un autre grief que son défenseur essaie en vain de dissimuler. Au nombre des individus jugés par le tribunal révolutionnaire d'Arras se trouvaient vingt-quatre personnes que Joseph Le Bon avait mises en arrestation, parce que leurs noms étaient inscrits sur le registre d'une souscription destinée à fournir des secours à des prêtres *fanatiques* (c'est ainsi qu'on appelait ceux qui ne s'étaient pas soumis au serment civique). On comptait parmi ces souscripteurs plusieurs vieilles femmes. Le jury ayant par hasard acquitté quatre de ces malheureux, en sorte que vingt seulement montèrent sur l'échafaud, Le Bon se livra à de violens emportemens de colère, à d'effrayantes menaces contre ceux des membres du tribunal qui avaient le plus contribué à cet acquittement partiel, et ce ne fut pas une des moindres causes qui le poussèrent à faire arrêter quelques-uns d'entre eux. Croirait-on que, par une suite de sophismes subtils, qu'il serait trop long d'exposer et de réfuter en détail, M. Émile Le Bon en arrive à conclure qu'une action pareille fait admirablement ressortir la probité, la droiture, le patriotisme de Joseph Le Bon?

Le jugement du comte de Béthune a laissé dans l'Artois un long souvenir. Par sa naissance, par sa grande fortune, aussi par ses qualités personnelles, M. de Béthune jouissait, dans ce pays, d'une très grande considération; mais par cela même il se trouvait plus

exposé que personne aux fureurs du parti révolutionnaire : aussi avait-il été arrêté à Arras dès le mois de janvier 1793, longtemps par conséquent avant la mission de Le Bon; mais quinze jours après il avait recouvré la liberté. Bientôt, il est vrai, l'accusateur public, qui la lui avait rendue, effrayé par les clameurs des jacobins, l'avait fait incarcérer de nouveau, sous la prévention d'avoir émigré, et, après être rentré en France, d'avoir fait passer des secours à d'autres émigrés. Six mois s'étaient écoulés ensuite sans qu'on prît contre lui aucune autre mesure. Le Bon, à peine entré en fonctions, ordonna sa mise en jugement. Traduit devant le tribunal criminel ordinaire comme accusé de complicité avec les émigrés, M. de Béthune fut acquitté et remis encore une fois en liberté; mais Le Bon, lorsqu'il fut informé de cet acquittement, tomba dans un de ces accès de rage qui lui étaient habituels toutes les fois qu'il pouvait craindre qu'une de ses victimes ne lui échappât. Suivant un récit transmis par la tradition, la nouvelle lui parvint au milieu d'un dîner auquel on l'avait invité. Un des convives, arrivant un peu tard et ignorant devant qui il parlait, s'empressa d'annoncer l'arrêt du tribunal comme un événement qui devait réjouir tous les honnêtes gens. Le Bon quitta aussitôt la table en exprimant sa fureur et sa volonté bien arrêtée de ne pas tolérer l'impunité d'*un riche*, d'*un ci-devant*. M. de Béthune, incarcéré pour la troisième fois, fut traduit, non plus devant le tribunal criminel ordinaire, mais devant le tribunal révolutionnaire, non plus sous l'accusation de complicité avec les émigrés, mais sous celle d'émigration. Le soir même, il était exécuté aux flambeaux, et son défenseur était conduit devant le représentant du peuple pour recevoir une menaçante réprimande. Ces circonstances, au moins dans ce qu'elles ont d'essentiel, sont reconnues exactes par M. Émile Le Bon. Sait-on sur qui portent, dans l'appréciation qu'il en fait, son blâme et son indignation? Sur l'accusateur public, que M. de Béthune avait su mettre dans ses intérêts, sur les jurés *campagnards*, sur les magistrats *fort inattentifs, pour ne pas dire plus*, qui lui avaient permis de se prévaloir, pour repousser l'accusation d'émigration, de certains certificats de résidence dont la convention avait, en règle générale, déclaré la nullité, sur le défenseur enfin qui avait produit ces certificats! Quant à Joseph Le Bon, son fils essaie de nous faire admirer l'inflexible droiture avec laquelle il luttait loyalement contre la vénalité et les prévarications de beaucoup de fonctionnaires publics.

Joseph Le Bon a été accusé encore d'avoir fait suspendre l'exécution d'un condamné déjà arrivé au pied de l'échafaud, pour qu'il pût entendre avant de mourir la lecture d'un bulletin annonçant une victoire de l'armée républicaine. M. Émile Le Bon ne nie pas

ce fait; il avoue que son père, dans *un accès d'indignation civique que les circonstances du temps peuvent seules expliquer*, s'écria : « Que les ennemis de la patrie emportent en mourant le désespoir de nos succès! » Seulement il prétend que cette suspension ne dura qu'un instant, qu'elle n'était pas préméditée, et il ajoute que *ce qu'on pourrait reprocher d'exaltation* à Joseph Le Bon s'atténue singulièrement par le péril imminent où était alors le pays.

Quant à l'anecdote, si souvent rappelée, de cet exécuteur des hautes œuvres qu'il conduisait avec lui, et qu'il recevait à sa table avec les juges et les jurés du tribunal révolutionnaire, M. Émile Le Bon affirme que cela n'eut lieu qu'une fois, par hasard; puis il fait remarquer que si, avec nos mœurs, à la distance où nous sommes de cette époque, la présence d'un pareil homme au milieu des membres d'un tribunal nous révolte et ne paraît admettre aucune explication supportable, il en était tout autrement alors. Il cite plusieurs exemples de faits analogues, entre autres une lettre des représentans Lequinio et Laignelot, annonçant de Rochefort que plusieurs citoyens avaient réclamé l'honneur de faire tomber la tête des ennemis de la patrie, et qu'en choisissant l'un d'entre eux, ils l'avaient invité à dîner, pour rendre ainsi un éclatant hommage au patriotisme avec lequel il venait de se mettre au-dessus des préjugés « qu'il fut toujours intéressant aux rois d'entretenir pour nourrir les inégalités sociales sur lesquelles ils établissaient leur puissance... »

Joseph Le Bon avait fait placer sur sa porte cette inscription : « Ceux qui entreront ici pour solliciter des mises en liberté n'en sortiront que pour aller en prison. » Je défie de deviner la conclusion que son fils croit pouvoir tirer de ce dévergondage de tyrannie : il y voit un témoignage irrécusable de sensibilité et de délicate probité! « Hélas! dit-il, cette précaution de Joseph Le Bon montre quelle lutte il avait à soutenir contre lui-même dans le poste terrible où on l'avait placé. Elle atteste aussi cette irréprochable probité que ne souilla jamais la pensée même des honteuses spéculations qui se pratiquaient autour de lui... »

Je ne pousserai pas plus loin l'analyse de cette apologie, qui, bien que très sérieuse dans la pensée de l'auteur, a quelquefois l'air d'une cruelle raillerie. Une preuve irrécusable de ce qu'il y avait d'horrible, d'intolérable, même au point de vue de l'époque, dans la dictature de Joseph Le Bon, c'est que, dans un temps où tout pliait sous la terreur, où le silence s'était fait d'une extrémité à l'autre de la république, après quelques faibles tentatives de résistance, on vit s'élever dans le pays qu'il gouvernait avec tant de férocité une de ces oppositions que suscitent parfois le désespoir et

l'excès de la souffrance. Nous avons vu qu'elle trouvait des organes parmi les fonctionnaires publics et même dans le sein du tribunal révolutionnaire. Ce qui lui donnait quelque hardiesse et la possibilité de se produire sans être écrasée à l'instant, c'est qu'elle avait à sa tête un collègue de Le Bon, un autre membre de la convention, Guffroy, naguère encore terroriste effréné et rédacteur d'un des plus affreux journaux du temps, mais qui, comme Danton, comme Camille Desmoulins, avait fini par s'effrayer de tant de sang répandu. Guffroy était un de ceux qui, dix-huit mois auparavant, lorsque Le Bon hésitait encore à se précipiter dans les voies du jacobinisme, l'accusaient d'être un *brissotin*, un modéré. Maintenant les rôles étaient intervertis. Guffroy, exclu de la société des jacobins pour crime de *modérantisme*, fit imprimer et distribuer à la convention un écrit intitulé *le Censeur républicain*, dans lequel Le Bon était représenté comme un despote, un homme de sang, un *contre-révolutionnaire*. Cette dernière qualification était alors le passeport indispensable de toute accusation, parce que, sous le régime en vigueur, les plus grands crimes ne paraissaient condamnables qu'autant qu'ils étaient considérés comme contraires à l'intérêt de la révolution, de même que les plus hautes vertus devenaient des forfaits inexpiables dès qu'elles s'exerçaient dans un sens contraire à cet intérêt.

De nombreux exemplaires de l'écrit de Guffroy avaient été aussi distribués à Arras. Le Bon se trouvait en ce moment à Cambrai, où Saint-Just et Lebas l'avaient appelé pour se concerter avec lui. Il s'empressa de se rendre à Paris sur l'invitation du comité de salut public, qui lui écrivait que, rendant justice à l'énergie avec laquelle il avait réprimé les ennemis de la révolution, il désirait avoir avec lui une conférence dont le résultat serait de la diriger plus utilement encore. Le comité lui proposa de créer deux nouveaux tribunaux révolutionnaires, l'un à Guise, l'autre à Saint-Quentin; mais il s'y refusa, par le motif qu'étranger à ces localités et n'y connaissant personne, il ne serait pas en mesure de désigner les membres de ces tribunaux. De retour à Arras après cette excursion, il y donna lecture à la société populaire du pamphlet de Guffroy, en faisant un appel à ses auditeurs pour apprécier cet écrit. Le peuple, ou ce qu'on appelait ainsi, réuni en assemblée extraordinaire en vertu d'une proclamation du conseil de la commune, prit une délibération qui approuvait sa conduite, et déclarait que Guffroy avait perdu la confiance publique. Les villes d'Aire, de Béthune, de Saint-Omer, de Calais, imitèrent Arras. A Béthune, le pamphlet de Guffroy fut publiquement brûlé. On comprend ce que signifiaient ces manifestations sous le régime auquel la France était assujettie.

II.

Jusqu'à ce moment, la position de Le Bon, soit dans le pays qu'il opprimait, soit dans la convention, était loin, on le voit, de paraître menacée. Le comité de salut public le poussait, l'excitait plutôt qu'il ne cherchait à l'arrêter dans ses violences. Cependant, après son départ de Paris, Guffroy avait réussi à obtenir de ce comité la mise en liberté des magistrats d'Arras arrêtés par les ordres de Le Bon. Celui-ci, informé de cet acte d'indulgence, se hâta d'en demander la révocation. Comme il promettait d'envoyer bientôt de nouvelles pièces à charge contre ces trois hommes, on accéda à sa demande, et ils furent de nouveau incarcérés. Bientôt après Barère, annonçant à la convention la victoire de Fleurus, qui dégageait notre frontière du nord et ouvrait la Belgique à l'invasion française, attribuait à Le Bon une grande part dans ce brillant succès. Le Bon paraissait donc au comble de la faveur. Cependant une nouvelle attaque se préparait contre lui. De nombreuses pétitions arrivaient des départemens du Nord et du Pas-de-Calais pour dénoncer sa tyrannie à la convention. Le 6 messidor (23 juin), Guffroy, dans le sein même de cette assemblée, reproduisit de vive voix, avec de nouveaux développemens, les accusations énoncées dans son pamphlet. La convention les renvoya à l'examen du comité de salut public. Le Bon accourut de nouveau pour se défendre à la tribune; mais le comité, qui redoutait une pareille lutte dans un moment où des germes de dissension commençaient à se manifester dans le parti dominant, le renvoya aussitôt à Cambrai en lui promettant de se charger de répondre à Guffroy. Avant de repartir, il voulut voir Robespierre, mais celui-ci lui ferma sa porte.

Le 21 messidor, c'est-à-dire le 9 juillet, Barère, au nom du comité, lut à la convention un rapport qui concluait à l'ordre du jour sur les accusations dont Le Bon était l'objet, mais qui prouvait pourtant que, même aux yeux de cet atroce gouvernement, ces accusations n'étaient pas, à beaucoup près, dépourvues de fondement. Ce rapport est resté fameux, et il est bon d'en rappeler quelques passages :

« Ce n'est qu'avec regret, disait Barère, que le comité vient vous entretenir de pétitions suggérées par l'astucieuse aristocratie contre un représentant qui lui a fait une guerre terrible à Arras et à Cambrai. C'est de Joseph Le Bon que le comité m'a chargé de vous parler, non pour l'improuver ou l'inculper (l'homme qui terrasse les ennemis du peuple, *fût-ce avec quelque excès de zèle ou de patriotisme,* ne peut être inculpé devant vous), mais pour vous rendre compte seulement de l'opinion politique qu'a

eue le comité sur cette affaire... Le comité ne connaît que la république, il ne vise qu'à l'intérêt général, et cet intérêt consiste à abattre l'aristocratie, à la poursuivre dans toutes ses sinuosités, à défendre les patriotes, et à seconder les opérations de la représentation nationale *en les dégageant de ce qu'elles peuvent avoir ou d'âpre, ou d'exagéré dans les formes, ou d'erroné dans les moyens*... Le résultat ou les motifs de conduite, voilà ce que nous cherchons. Les motifs sont-ils purs? Le résultat profite-t-il à la révolution, profite-t-il à la liberté? Les plaintes ne sont-elles... que le cri vindicatif de l'aristocratie? C'est ce que le comité a vu dans cette affaire. Des *formes un peu acerbes* ont été érigées en accusation; mais ces formes ont détruit les progrès de l'aristocratie. Une *sévérité outrée* a été reprochée au représentant, mais il n'a démasqué que de faux patriotes... Eh! que n'est-il pas permis à la haine d'un républicain contre l'aristocratie! Et combien de sentimens généreux un patriote ne trouve-t-il pas à couvrir *ce qu'il peut y avoir d'acrimonieux* dans la poursuite des ennemis du peuple! Il ne faut parler de la révolution qu'avec respect, et des mesures révolutionnaires qu'avec égards; la liberté est une vierge dont il est coupable de soulever le voile... Joseph Le Bon, *quoique avec quelques formes que le comité a improuvées,* a complétement battu les aristocrates; il a comprimé les malveillans et fait punir... les contre-révolutionnaires et les traîtres; les mesures qu'il a prises ont sauvé Cambrai couvert de trahisons; ce service nous a paru décisif pour ne pas donner un triomphe à l'aristocratie... *C'est moins Joseph Le Bon que nous défendons* que l'aristocratie que nous poursuivons...»

L'ordre du jour fut voté sans débats, comme l'était depuis longtemps tout ce que proposait le comité de salut public. Je ne sache rien de plus accablant que ce rapport pour la mémoire de Le Bon. Évidemment le comité lui-même, ce comité qui inondait la France de sang, qui avait proclamé la terreur comme le seul moyen de sauver le pays, trouvait qu'il était allé trop loin, et, en le défendant, ne faisait qu'obéir à cet instinct qui inspire à tous les pouvoirs la crainte de s'affaiblir en désavouant les excès de zèle de leurs agens.

Une mesure que le comité prit dès le lendemain ne laisse aucun doute quant au jugement qu'il portait sur les actes de Le Bon. Par un arrêté du 22 messidor, il mit fin à sa mission, et supprima le tribunal révolutionnaire d'Arras, qu'à sa demande on avait maintenu jusqu'alors, bien que tous les autres tribunaux analogues des départemens eussent été supprimés. Ce même arrêté prescrivait à Joseph Le Bon de rassembler les papiers, lettres et renseignemens qu'il avait recueillis concernant les conjurations contre la république et les intelligences des ennemis du peuple avec l'étranger, et de mettre ces documens sous les yeux du comité avec le tableau des opérations qu'il avait faites, comme aussi de proposer les mesures

qui devaient compléter sa mission; mais avant qu'il eût pu donner suite à ces instructions, un grand événement vint changer la face de la France : le 9 thermidor avait terminé le règne de la terreur.

Si Le Bon, avant cette journée, était déjà compromis comme ultra-révolutionnaire, il est facile de comprendre ce que dut être sa position après la chute des tyrans qui, tout en désapprouvant eux-mêmes quelques-uns de ses procédés, s'étaient crus obligés de le protéger contre ses accusateurs. Guffroy ne se présentait plus seul pour l'attaquer. Il avait cette fois l'appui d'un autre conventionnel, d'un ancien terroriste comme lui, comme lui converti depuis quelque temps au *modérantisme*, d'André Dumont. Dès le 15 thermidor, une députation de Cambrai s'étant présentée à la barre de la convention pour dénoncer Le Bon comme un complice de Robespierre, couvert de sang innocent, Le Bon monta aussitôt à la tribune pour essayer de se justifier; mais des cris d'indignation s'élevèrent de toutes parts. « Voilà, s'écria Bourdon de l'Oise, le bourreau dont se servait Robespierre! » — « Vous le voyez, dit André Dumont, ce monstre pétri de crimes, enivré de sang, couvert de l'exécration générale, vous le voyez salir cette tribune et exhaler le venin de son âme infernale... C'est bien à lui qu'on peut adresser ce discours : Monstre, va dans les enfers cuver le sang de tes victimes! » Le bouillant orateur demandait l'arrestation et même le prompt châtiment de Le Bon. De tous côtés, le dictateur d'Arras était assailli des plus violentes interpellations. Vainement il voulut se justifier en se présentant, dans un langage encore empreint de l'ivresse du terrorisme, comme le simple exécuteur des ordres de l'assemblée, en rappelant qu'on avait approuvé, de la part d'autres représentans, des actes analogues à ceux dont on voulait maintenant lui faire un crime: vainement quelques membres, sans prendre ouvertement sa défense, demandèrent qu'on procédât avec moins de précipitation, qu'on s'assurât si en effet il s'était borné, comme il le prétendait, à exécuter les ordres du comité de salut public. « Eh quoi! répondit Charles Delacroix, parce qu'il aurait eu des complices, s'ensuivrait-il qu'il ne fût pas coupable? » La convention annula son décret du 21 messidor, par lequel, moins d'un mois auparavant, elle avait passé à l'ordre du jour sur les inculpations dont il était l'objet; elle chargea les comités de sûreté générale et de législation de lui faire un rapport dans le plus bref délai sur ces inculpations, et elle ordonna son arrestation immédiate, qui eut lieu séance tenante.

Alors commença contre lui une longue procédure dont son fils ne parle qu'avec indignation, dont les détails se ressentent en effet des passions du temps, de la dureté que le régime révolutionnaire avait apportée dans les mœurs politiques et les habitudes judiciaires,

enfin de la violence bien naturelle des ressentimens qu'il avait excités. Sa femme, alors grosse de son second enfant, fut arrêtée à Arras, retenue prisonnière pendant plusieurs mois, et elle ne devait plus le voir. Tous ses papiers et le peu d'argent ou plutôt d'assignats qu'il possédait furent saisis à Paris, à Arras, à Saint-Pol chez la mère de sa femme, hors de sa présence et de celle de tout contradicteur légal et sans procès-verbal régulier. On ne négligeait rien de ce qui pouvait exciter contre lui l'opinion. Dans plusieurs villes, sous les fenêtres mêmes de la prison où sa femme était enfermée, on chantait une complainte sur ses crimes vrais ou faux en promenant un grand tableau qui le représentait les fers au cou et aux pieds. Aux atrocités dont il s'était souillé en effet, la malveillance ajoutait d'autres horreurs calculées pour agir sur l'imagination populaire, et qui, propagées par des libelles passionnés, reproduites même à la tribune et dans un rapport officiel, passaient alors pour des vérités incontestables, bien que la fausseté en ait été depuis démontrée. Tout cela certes est bien odieux, et M. Émile Le Bon est fondé à s'en plaindre; mais comment ne voit-il pas que c'est le régime même dont il faisait tout à l'heure l'apologie qui avait donné à la France de telles mœurs politiques? Comment ne voit-il pas que ces procédés, si condamnables en eux-mêmes, sont pourtant bien peu de chose lorsqu'on les rapproche des abominations de ce régime, et que les esprits impartiaux et équitables ont besoin de se faire quelque violence, d'évoquer en eux-mêmes les sentimens de l'éternelle justice, de se défendre des entraînemens d'une trop juste indignation, pour condamner comme il convient ces représailles bien incomplètes? Je remarquerai d'ailleurs que les apologistes de la terreur et ceux qui essaient seulement d'atténuer l'horreur qu'elle inspire à tous les cœurs honnêtes, à tous les esprits sensés commettent en général dans leurs récits une erreur étrange. Ils semblent supposer que la réaction qui la suivit fut l'œuvre des partis qu'elle avait si cruellement opprimés, et que les royalistes, les constitutionnels, les modérés de toutes les nuances se vengèrent alors de tout ce qu'ils avaient souffert. Cela est complétement faux. Pendant les mois qui suivirent le 9 thermidor, il n'y avait place ni pour le parti monarchique, ni même pour les républicains modérés, pour les girondins. Les dominateurs du jour, c'étaient les amis de Danton, souillés de presque autant de crimes que les amis de Robespierre, plus immoraux encore s'il est possible, mais un peu moins impitoyables, ou plutôt ramenés par la nécessité, par le besoin de trouver des auxiliaires pour se relever de la proscription qui avait fini par les atteindre, à une politique moins violente, moins sanguinaire. Tallien, le septembriseur, diri-

geait cette réaction. Fréron, le régicide, l'ancien terroriste, était le chef de cette *jeunesse dorée* qui demandait vengeance des crimes de la terreur, et dans laquelle on se tromperait beaucoup si l'on croyait voir quelque chose d'aristocratique. Bourdon de l'Oise, Legendre, André Dumont, Guffroy, leurs émules, avaient des antécédens analogues. Le nom de Marat était encore en honneur; une des accusations sous lesquelles on avait renversé Robespierre, c'était celle de ne l'avoir pas assez honoré. Toutes les lois, toutes les doctrines du régime révolutionnaire étaient encore en vigueur et ne devaient se modifier, s'adoucir que peu à peu, bien lentement. Voilà quel était en réalité l'état de la France à la fin de 1794. Tels étaient les hommes qui la gouvernaient. On voit s'il est juste d'attribuer soit aux royalistes, soit aux vrais amis de la liberté, une part quelconque dans les excès de cette réaction. Le 9 thermidor, vainqueurs et vaincus étaient des jacobins entre lesquels les honnêtes gens hésitèrent un moment.

Je reviens à Joseph Le Bon. Bien que la convention eût ordonné à ses comités de lui faire le plus promptement possible un nouveau rapport sur les accusations dirigées contre lui, quatre mois après ce rapport n'était pas encore présenté. André Dumont, appuyé par Tallien, fit décréter qu'il le serait dans le délai de huit jours; mais cette nouvelle prescription ne fut pas mieux observée que la première. Seulement, au bout d'un mois, les comités firent comparaître devant eux Le Bon, qu'ils n'avaient pas encore interrogé; mais, après avoir entendu ses explications, ils se bornèrent à l'inviter à réclamer de la convention les papiers qu'on lui avait saisis, et qu'il considérait comme pouvant servir à sa justification. Il les réclama en effet, mais cette démarche n'eut aucune suite. Quelques semaines s'étant encore écoulées, et la commune de Cambrai ayant fait parvenir à la convention une nouvelle dénonciation contre lui, cette assemblée demanda que le rapport qu'elle attendait depuis si longtemps lui fût présenté dans trois jours. Il en fut de cette décision comme des précédentes. Évidemment les comités, soit qu'ils craignissent l'éclat que ne pouvait manquer de produire la discussion d'une affaire semblable, soit qu'ils fussent effrayés des progrès d'une réaction qui gagnait chaque jour du terrain, hésitaient à s'engager dans la voie qu'on leur avait indiquée.

Il survint un peu plus tard une circonstance qui aurait pu sauver la tête de Joseph Le Bon. Au nombre des députés arrêtés et qu'il s'agissait de mettre en jugement pour leur participation aux actes les plus odieux de la terreur se trouvaient quelques-uns des auteurs mêmes du 9 thermidor, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Barère. Le parti terroriste, sortant de son abattement, s'agitait pour les soustraire à l'action de la justice, et déjà une émeute formidable avait

eu lieu : la convention, voulant mettre fin aux désordres dont ils étaient la cause, décida, sur la proposition d'André Dumont, qu'au lieu de les traduire en justice on les déporterait sans jugement. Quelqu'un proposa de comprendre aussi Le Bon dans cette mesure; mais Bourdon de l'Oise fit repousser cette proposition en rappelant, dans un langage véhément, tous les crimes dont il était accusé. Le malheureux, par un singulier aveuglement, se félicita de ce rejet, qui, disait-il, déjouait les projets perfides de ses ennemis, et il écrivit à la convention pour demander d'être enfin jugé.

Tant de lenteurs devaient avoir un terme. Le 18 floréal, c'est-à-dire le 7 mai 1795, par suite d'un décret qui enjoignait aux comités de faire leur rapport séance tenante, Laumont déclara en leur nom qu'après avoir entendu Joseph Le Bon ils pensaient qu'il y avait lieu d'examiner sa conduite. Le soir même, la convention, suivant le mode qu'elle avait établi pour les cas semblables, nomma une commission de vingt et un membres pour rechercher s'il avait encouru la mise en accusation.

Quelle était, dans ces terribles conjonctures, la situation morale de Le Bon? L'ivresse sanguinaire qui l'animait naguère s'était-elle dissipée dans la solitude de sa captivité, et était-il revenu, au moins partiellement, aux sentimens, aux idées de sa première jeunesse? ou bien l'infortune et la souffrance n'avaient-elles fait que l'exaspérer? Nous avons sur cette époque de sa vie des documens plus abondans que sur aucune autre, les lettres qu'il écrivait presque journellement à sa femme. Cette correspondance, sans nous révéler aucun fait important, est très curieuse par le jour qu'elle jette sur l'état de son âme. Celui qui la lirait sans connaître les événemens que j'ai racontés croirait qu'elle est l'œuvre d'un honnête homme compromis dans des luttes de partis, menacé par les ressentimens du parti vainqueur, mais contre qui il n'existe que des griefs politiques et à qui sa conscience ne reproche rien. Il n'y est pas fait la moindre allusion à tant de cruautés commises, à tant de sang versé soit à Cambrai, soit à Arras. Le langage de Le Bon est constamment celui d'un citoyen vertueux soutenu dans ses épreuves par le sentiment des services qu'il a rendus à son pays. « L'instant du malheur est arrivé, écrit-il peu de jours après son arrestation, c'est aussi celui du courage... Dès le moment où je me suis vu livré à la fureur de mes ennemis et à l'erreur de ceux qu'ils ont trompés, mon sacrifice a été fait tout entier; je m'attends à tout, fais-en de même. Je suis plus grand que le mal auquel ils me destinent. Imite mon exemple. Imagine-toi que je suis sur la brèche, et qu'un canon chargé à mitraille est dirigé contre moi. Périr d'une manière ou d'une autre, quand on est innocent, c'est la même chose... Conserve-toi pour nos chers enfans; quelle que soit l'injustice involontaire de la patrie à mon

égard, qu'ils ne s'en souviennent jamais que pour la mieux servir! Lâches que nous serions! nous regretterions d'avoir été purs! »

Quelques jours après, Le Bon s'exprimait ainsi : « Dirons-nous, à cause de nos revers, que la vertu est une chimère, et que nous avons eu tort de nous y tenir strictement attachés? Ce blasphème n'entre pas encore dans mon cœur : je me félicite toujours de n'avoir été l'esclave ni des richesses, ni de l'orgueil, ni de la jalousie, ni de la débauche, ni de la haine particulière envers qui que ce soit; j'ai haï les ennemis de ma patrie, les ennemis de la révolution, j'ai poursuivi les fripons de toute espèce, voilà mon seul crime, et je ne me sens pas la lâcheté de m'en repentir... O ma chère amie! c'est ici que nous ne devons plus être unis que par les liens de la vertu!... » — « Je persiste à être le même, dit-il un peu plus tard; continue de ton côté à honorer la cause de la liberté et de la vertu que nous avons servie. Procure-toi l'histoire ancienne, vois-y tous les hommes utiles payés successivement d'ingratitude. Lis les ouvrages de Jean-Jacques et apprends de ces ouvrages à n'être point abattue de notre position... »

Je citerai encore quelques autres passages de ces lettres où la même pensée se reproduit sans cesse :

« Je me console toujours dans cette idée que tu aimes mieux me voir poursuivi innocent qu'applaudi coupable. »

« Ton souvenir... me tourmenterait si nous n'avions tous deux un objet commun d'amour qui rend toutes les peines, la mort même, supportables : je veux dire la patrie et la vertu. »

« Étranger à toutes les cabales, à toutes les intrigues, je m'enveloppe de ma seule vertu. »

« Tout ce qui dépend de nous, c'est d'être toujours ce que nous avons été, vertueux par goût autant que par devoir : l'exil, la mort, une infamie publique peuvent être le prix d'une semblable constance, mais on jouit jusqu'à la dernière heure du témoignage d'une conscience pure, et la mémoire de l'homme de bien trouve tôt ou tard des vengeurs. »

Qui le croirait? Le Bon, dans sa triste situation, loin de détourner sa pensée des actes qui l'y avaient amené, trouvait de la consolation à se les rappeler. « Il y a aujourd'hui un an, dit-il, que j'ai reçu l'ordre de me transporter à Cambrai avec une partie des plus chauds patriotes d'Arras. D'autres, à ma place, s'affligeraient de ce souvenir; il commence pour moi un anniversaire des plus intéressans; pas un jour, pas une heure ne va se passer désormais que je ne me retrace les dangers de toute espèce affrontés pour la cause de la révolution. Quel plus vaste sujet de consolation et de plaisir! » Et il développe ce thème en ne parlant, il est vrai, que de ce qu'il a fait pour repousser l'invasion étrangère, comme s'il était possible de séparer ce souvenir de celui des sanglantes immolations auxquelles il est si

intimement lié. Il rappelle à sa femme la douleur qu'ils ont eue alors d'être obligés de se séparer l'un de l'autre, les adieux éternels qu'ils se sont faits, ne sachant s'ils se reverraient jamais, la résolution où ils étaient, lui de s'ensevelir sous les ruines de Cambrai plutôt que de trahir son devoir, elle de ne jamais *déshonorer le courage de son époux par des suggestions féminines.* « Le ciel, ajoute-t-il, ne voulut pas mettre alors à l'épreuve la sincérité de nos sentimens. Il nous réservait à de plus pénibles destinées! Nous a-t-il trouvés les mêmes? Je le pense. Tâchons de nous maintenir à la hauteur où il nous a placés. Je lisais autrefois dans Sénèque un passage latin dont j'essaierais en vain de te rendre toute la force dans notre langue, mais que je vais te traduire à ma façon : « La Dinivité ne perd pas de vue l'homme juste aux prises avec l'adversité; elle se plaît à le contempler dans les combats vigoureux auxquels son amour paternel l'expose, et ne le reconnaît pour véritablement sien qu'à la fin de sa carrière. — Fournissons-la, ô Mimie! fournissons-la avec zèle et constance cette carrière honorable! Celle qui s'ouvrit à nous il y a un an n'était qu'un jeu d'enfans en comparaison de celle où nous sommes lancés : pour se soutenir dans la première, il ne fallait que de l'amour-propre; pour marcher imperturbablement dans la seconde, il faut toute l'énergie de la vertu. »

Jamais Joseph Le Bon, s'il faut l'en croire, n'avait joui d'une plus grande tranquillité que dans sa prison, et à la constante sérénité de son langage on est disposé à penser qu'il dit la vérité. On peut supposer pourtant qu'il exagérait sa sécurité et sa confiance pour rassurer sa malheureuse femme, pour la relever de l'abattement douloureux où il la voyait plongée, et que son état de grossesse rendait dangereux. Il y réussissait par momens, elle reprenait courage, l'avenir lui apparaissait dans de flatteuses perspectives; mais alors il craignait d'avoir dépassé le but en lui faisant concevoir des espérances qui ne pourraient être déçues sans lui porter un coup fatal : il essayait avec ménagement de la ramener à une vue plus juste de la situation, de la préparer ainsi à tout ce qui pouvait arriver. « Tu me vois déjà dans tes bras, lui dit-il, tu comptes sur la justice de ma cause. J'y compte aussi; mais je n'ai point oublié l'acharnement de mes ennemis... Gardons-nous de nous livrer à de vaines espérances, n'attendons des méchans que le mal, et comptons au nombre des bienfaits les peines qu'ils négligent de nous faire essuyer. » — « Si quelque chose, lui dit-il encore, était capable de m'abattre, c'est de te voir si peu préparée au malheur. Quoi! mon sort ne dépend ni de toi ni de moi, et tu te laisses aller à des espérances qui, si elles sont déçues par la perversité des hommes, doivent accroître un jour tes regrets? Songe donc, ma chère amie, à t'affranchir encore de cette dépendance funeste; que mes ennemis

te trouvent aussi insensible que ton époux à l'espoir et à la crainte... Redouble donc d'énergie; que chacun des traits dont ils me perceront redouble ton courage, au lieu de le diminuer! Je ne suis point encore dans le tonneau de Régulus, et tu sembles te désoler?... Représente-toi la femme de ce fameux Romain, et, en comparant sa position à la tienne, juge de tes devoirs... »

Ce que Joseph Le Bon s'efforce d'inspirer à sa compagne, c'est la résignation. Il essaie de lui persuader que, dans les circonstances où la France se trouve placée, l'homme de bien persécuté, livré à tant de manœuvres ténébreuses, d'infernales machinations, ne saurait regretter la vie en voyant dans toute leur turpitude ceux au milieu desquels il aurait à vivre, que sa mort, si ses ennemis viennent à bout de l'obtenir, n'aura fait que donner une impulsion plus énergique à la révolution, que les martyrs de l'égalité ne périssent jamais inutilement, et que le sang des républicains est une semence vigoureuse d'où renaissent des républicains plus terribles encore aux tyrans. Des considérations de cette espèce, présentées, à titre de consolations, par tout autre que le principal intéressé, seraient des lieux-communs misérables et presque ridicules; dans la bouche d'un homme que l'échafaud menace, reproduites sous toutes les formes pendant une année entière dans une correspondance intime, elles ont un tout autre caractère.

Ce qui domine toute cette correspondance, c'est l'amour tendre et passionné de Le Bon pour sa femme, sa préoccupation constante de tout ce qui la touche et la confiance sans bornes qu'il a en elle. L'expression en est souvent touchante par sa simplicité même. Au milieu de ses souffrances, il se trouve heureux d'avoir une telle compagne. Sa joie est au comble lorsqu'il apprend qu'elle est heureusement accouchée d'un fils. « Ton image et celle de la petite famille, lui écrit-il, m'occupent uniquement dans la captivité, et sous ce point de vue mes fers même ont des charmes. Autrefois, lancé dans une carrière difficile et rebutante, je trouvais à peine le loisir de penser aux objets de mon amour, aux sources de mon bonheur. Aujourd'hui, dispensé de servir ma patrie autrement que par ma constance dans les revers, je repasse les délicieux instans que j'ai coulés près de toi, je m'y arrête, je les savoure, et tu m'en deviens plus précieuse. » Dans une autre lettre, on lit ce passage : « Privé du plaisir de voir nos enfans, je m'en console ici parfois en considérant ceux des autres, en les suivant dans leurs petits jeux et dans les premières expressions de leurs sentimens. » Des traits de la *sentimentalité* alors à la mode, qui paraissent aujourd'hui parfaitement ridicules, surtout de la part d'un tel homme, se mêlent à ces élans d'une sensibilité vraie. C'est ainsi qu'en envoyant son portrait à sa femme, il en donne cette explication : « Je présente à quelqu'un

une rose et des fraises avec cette devise : Si dans un an... Le médaillon, de l'autre côté, comprend, outre divers enjolivemens, une femme donnant le sein à un petit enfant, et une petite fille qui la tient par la jupe. Autour on lit : O mes enfans, serais-je votre mère, si, pouvant vous nourrir de mon lait, je ne le faisais pas! »

L'éducation de ses enfans encore au berceau le préoccupait beaucoup, et, prévoyant qu'il ne serait plus là pour la diriger, il faisait à ce sujet à sa femme les recommandations les plus expresses et les plus détaillées. Son système était celui de Rousseau. « Résiste avec courage, disait-il, à tous les abus consacré par l'usage et le préjugé en matière d'éducation... Fais en sorte que l'éducation de Pauline ne soit pas gâtée dès son commencement. Qu'on n'accorde rien à ses caprices, mais qu'on ne l'aigrisse pas par des refus hors de saison; qu'on ne la confie à aucune personne acariâtre, colère, brutale... Que l'on se souvienne surtout qu'il s'agit moins de former notre enfant que de l'empêcher de se détériorer. La nature, la nature, rien que la nature!... »

Le Bon pensait beaucoup aussi à son vieux père, réduit à un si douloureux isolement. Il le recommandait sans cesse à sa femme. « Soutiens-le, dit-il, dans cette crise à laquelle il était moins préparé que tout autre. Dis-lui que je me souviens encore de ses exemples et de ses leçons, que dans l'ancien régime il a mieux aimé se ruiner et risquer sa vie que de manquer à la probité, et que dans le nouveau mille persécutions et mille supplices ne me détermineront pas à devenir lâche et fripon, que j'ai juré de mourir pour la cause de l'égalité, et que cette mort, si elle m'est destinée, est la plus glorieuse que l'homme puisse désirer. » — « Maintiens également le courage de ceux de nos parens qui ont été frappés de nos revers, et qui, ignorant les vicissitudes inséparables des révolutions et leurs causes, s'abattent à la vue des périls et de quelques malheurs particuliers. »

Dans les loisirs de sa longue captivité, Le Bon cherchait à soutenir son courage en relisant les écrivains dont l'étude avait formé ses opinions. Rousseau, Mably lui faisaient passer, dit-il, des momens délicieux. Il cite un passage de Rousseau qui prétend que, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon père de famille, elle n'est, pour le magistrat, qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écarter de ses devoirs, que, pour bien faire, le premier n'a qu'à consulter son cœur, et que l'autre devient un traître au moment où il consulte le sien, que sa raison même doit lui être suspecte, et qu'il ne doit suivre d'autre règle que la raison publique, qui est la loi. Le Bon ajoute que de pareils conseils exigent trop de sacrifices pour être du goût de bien des gens, mais qu'il les croit justes et fondés, et qu'ils expliquent sa conduite et ses sentimens. Cette réflexion n'explique-t-elle pas l'influence funeste que

Rousseau, par ses maximes tranchantes, a exercée sur la révolution? Ces graves lectures n'étaient pas les seules par lesquelles il cherchait à se distraire. « Ma position, écrivait-il, m'a donné ou plutôt a développé en moi un goût que je n'avais pas d'abord ressenti : c'est celui des romans et histoires extraordinaires; je me jette à corps perdu sur les histoires de naufrages, de famines, etc. Je ne m'entretiens qu'avec des êtres isolés au milieu des mers et sur des débris de vaisseaux, n'ayant d'autres ressources pour se sustenter et n'échappant que par des miracles à des milliers de morts qui les poursuivent. Mes infortunes réelles m'intéressent aux revers les plus fabuleux; je ne doute plus de rien après ce que j'ai vu. »

III.

Cependant la situation de Le Bon et en général celle de tous les hommes poursuivis comme terroristes devenaient de plus en plus graves. Les efforts désespérés et impuissans du parti jacobin pour ressaisir le pouvoir, pour sauver ses chefs compromis, ne faisaient que l'empirer. Après la journée du 1er prairial, dans laquelle un rassemblement factieux s'empara un moment de la salle de la convention, proclama le rétablissement du régime révolutionnaire et fut quelques instans après dispersé par la force armée, la réaction prit une force nouvelle. Six députés qui avaient participé à ce mouvement furent mis à mort, aussi bien qu'un bon nombre de leurs complices, en vertu du jugement d'une commission militaire. Cent autres conventionnels attendaient en prison qu'on statuât sur leur sort. Fouquier-Tinville et quinze membres du tribunal révolutionnaire de Paris avaient déjà expié leurs crimes sur l'échafaud. Le 5 prairial, un conventionnel demanda que l'*infâme* Le Bon fût jugé militairement comme les révoltés du 1er prairial. Cette proposition souleva des murmures et fut repoussée; mais le 1er messidor, c'est-à-dire le 19 juin, Quirot, au nom de la commission des vingt et un chargée d'examiner la conduite de l'ancien représentant du peuple, lut à la tribune un rapport très violent qui proposait de le mettre en accusation pour *assassinats juridiques, oppression des citoyens en masse, exercice de vengeances particulières, vols et dilapidations*. Joseph Le Bon fut admis à se défendre devant la convention; sa défense occupa quatre séances. Après de vives récriminations contre son accusateur Guffroy, il s'efforça de justifier sa propre conduite par cette allégation banale, qu'il n'avait fait qu'obéir aux lois, aux instructions, aux ordres émanés de la convention et de l'ancien comité de salut public. « J'ai fait en sorte, dit-il, d'être le moins coupable qu'il m'a été possible en exécutant vos lois. Faites des lois justes, et, si je vis encore, vous me les verrez exécuter avec le même dévouement. »

Un tel argument, sans servir la cause de Le Bon, devait mettre mal à l'aise la plupart de ceux qui l'écoutaient. Un membre du comité de sûreté générale, Pierret, intervenant par forme de motion d'ordre, se plaignit de la manière dont il discutait, lui reprocha de s'être continuellement livré à des divagations qui faisaient dans le public une impression fâcheuse, d'avoir adopté un système de défense vraiment déshonorant, et demanda qu'il ne lui fût plus permis de jouer à la tribune le rôle d'un comédien ou d'un extravagant, qu'on l'obligeât à sortir des vaines généralités, à répondre article par article sur les divers points de l'accusation, en sorte qu'on pût en finir sans désemparer. Pour donner plus de poids à sa proposition, il affirma d'un ton mystérieux que des rapports parvenus au comité sur l'état des esprits démontraient la nécessité absolue de ne pas prolonger le débat. Un décret conforme à cette proposition fut rendu aussitôt, mais rapporté ensuite sur les instances d'un député proscrit pendant la terreur comme fédéraliste et royaliste, rentré tout récemment dans l'assemblée, et qui s'éleva avec une noble chaleur contre une mesure dont le caractère rappelait, quoique de bien loin, ces attentats à la liberté de la défense si fréquens avant le 9 thermidor. Ce député s'appelait Delahaye. Il était beau de voir ce modéré, ce royaliste, venir invoquer les droits de la justice en faveur de Joseph Le Bon contre le zèle intempérant d'anciens jacobins convertis. La seule réflexion que cette circonstance suggère à M. Émile Le Bon, c'est que la convention s'était montrée bien docile aux exigences croissantes de la contre-révolution en rappelant dans son sein un homme contre qui s'élevaient des soupçons de royalisme!

Le débat continua. Le Bon réclama les papiers qu'on avait saisis au moment de son arrestation, mais personne ne put ou ne voulut dire ce qu'ils étaient devenus. Il déclara alors qu'il renonçait à se défendre. Cependant, voyant qu'on allait passer outre, il consentit à donner des explications. A la séance suivante, Roux de la Marne représenta que tant de lenteurs mettaient la chose publique en danger, que d'ailleurs le prévenu pourrait se défendre aussi longtemps qu'il voudrait devant le tribunal auquel il serait renvoyé, et il demanda que la convention se déclarât en permanence jusqu'à ce qu'elle se fût prononcée sur la proposition de la commission. Cette motion fut adoptée sans opposition. A deux heures du matin, la mise en accusation fut votée en principe. Quatre jours après, le 29 messidor, la commission proposa la rédaction du décret exigé, qui était conforme aux conclusions du rapport et maintenait tous les griefs énoncés contre l'accusé à l'exception de celui de vols et concussions. Comme le tribunal révolutionnaire venait d'être supprimé, Le Bon fut envoyé devant le tribunal criminel d'Amiens, procédant pour

ce cas particulier avec l'assistance d'un jury spécial et sans recours en cassation.

Le Bon fut aussitôt transporté à Amiens. S'il faut en croire les assertions recueillies par son fils, les traitemens qu'il y éprouva se ressentaient de la barbarie dont la France n'avait encore pu s'affranchir complétement depuis la terreur. Le président du tribunal, bien que beau-frère d'émigré et à ce titre déclaré incapable de tout emploi public par une loi rendue pendant la durée même du procès, fut maintenu exceptionnellement dans ses fonctions jusqu'au jugement. Deux fois Le Bon lui écrivit pour demander un défenseur d'office, sa pauvreté ne lui permettant pas de s'en procurer un à ses frais, et sa demande resta sans réponse. Il adressa aussi par écrit au tribunal une requête qui avait pour objet d'établir qu'aux termes mêmes de l'acte d'accusation il ne se trouvait pas dans la catégorie de ceux qui, ayant conspiré ou attenté à la sûreté publique, devaient, d'après un décret de la convention, être jugés en dehors des formes ordinaires par un jury spécial, et sans qu'on leur laissât la faculté de se pourvoir en cassation. Cette requête fut rejetée, bien que fondée sur des raisons qui ne semblaient pas dénuées de force, et pour les repousser le tribunal ne trouva que de subtiles arguties.

Dans cette extrémité, Le Bon conservait toute sa fermeté, bien que les épreuves prolongées qu'il venait de traverser eussent épuisé ses forces physiques. Il avait la fièvre, il crachait le sang, mais son langage est toujours celui d'un homme de bien, d'un patriote se préparant au martyre, fier de son passé, et dans son malheur trouvant quelque consolation à quitter un monde livré à la tyrannie et à la corruption. Il s'attache à inspirer à sa femme ces sentimens stoïques; quelquefois il croit y réussir, et il s'en applaudit. « Quelle lâcheté pourrait-on attendre de moi, lui dit-il, lorsque mon amour pour toi, ta tendresse à mon égard, ne m'ont arraché aucune démarche dont j'aie à rougir? Je serai le même jusqu'au bout, ma douce et généreuse amie, tu peux y compter. Le plaisir de me voir disparaître pur de cette terre de corruption et d'intrigue en vaudra bien un autre pour ton grand cœur... Tu partageras cette jouissance avec nos chers enfans, à qui tu apprendras dès leur jeune âge que la mort n'est rien, que l'honneur est tout, que la vertu dans les fers et sur l'échafaud est préférable au vice triomphant. Qu'étaient-ce que les vertus des Grecs et des Romains pour instruire notre famille naissante!... Le ciel a réservé à mes descendans une leçon plus frappante et qui les touche de plus près; comme leurs âmes s'enflammeront au récit, à la lecture de la fin sublime de leur père, de leur aïeul! De quelles larmes d'attendrissement et d'admiration ils baigneront les pages où des mains courageuses et républicaines auront retracé l'histoire de nos persécutions et de nos opprobres! »

C'était avant le décret d'accusation que Le Bon parlait ainsi; quelques jours après, voici comment il s'exprimait : « Familiarise-toi avec cette idée que je suis allé rejoindre tous ces braves qui ont illustré la terre, et spécialement ces milliers de héros morts sur les frontières pour la république... Quel accueil je recevrai de leur part, n'ayant jamais trahi la cause qu'ils ont défendue! Oui, si, comme il m'est doux de l'imaginer, notre âme nous survit, j'ai des droits à habiter parmi eux... Défie-toi de ta faiblesse et de la perfide espérance... Espérer est une sottise, espérer est un tourment, espérer est dans certains cas un déshonneur... »

On voit que si Le Bon n'était plus chrétien, ni même déiste bien convaincu, ses aspirations étaient restées spiritualistes, à la différence de la plupart des révolutionnaires de cette époque. « Tant que tu seras au-dessus de nos infortunes, écrivait-il encore à sa femme, ne crains de ma part ni douleur ni faiblesse; ce n'est pas en vain que presque toute ma vie s'est passée à converser, non avec ces pitoyables petits hommes qui pullulent sur cette terre, mais avec ces illustres morts de la Grèce et de Rome, qui ont jadis honoré leur espèce par les prodiges de leur héroïsme. Eux aussi sans doute étaient regardés comme des fous par ceux qui ne se sentaient pas le courage de les imiter... Si je te suis définitivement enlevé,... ose envisager ton époux à sa dernière heure, mourant digne de toi, de la liberté et de lui-même; prépare à nos jeunes enfans le récit naïf et naturel de toutes nos aventures; dis-leur... ce que Cornélie disait à son second fils après la mort de Gracchus l'aîné; montre-leur la route teinte de mon sang : qu'ils s'y élancent à ta voix, non pour me venger, mais pour soutenir les principes éternels défendus par leur père!... »

Cherchant partout des souvenirs propres à s'encourager lui-même et à fortifier sa malheureuse femme, Le Bon lui cite aussi *ces dames dont parle le commencement de notre histoire*, qui se piquaient surtout d'inspirer à leurs amans le mépris du danger et de la mort. Dans une autre lettre, c'est parmi les hommes même qu'il a impitoyablement frappés, parmi les royalistes, qu'il trouve le modèle de constance héroïque auquel il se propose de conformer sa conduite. Tel est son aveuglement qu'il n'éprouve aucun embarras à se rappeler ainsi ses propres forfaits en rendant à ses victimes un magnifique hommage. « N'oublions jamais, dit-il, le caractère qu'ont montré certains ennemis de la révolution jusqu'à la dernière heure; ils mouraient en invoquant le retour de l'ancien régime, ils ne s'avilissaient point à demander grâce; ils forçaient en quelque sorte l'admiration des patriotes par une intrépidité digne d'un meilleur parti... Et nous, pères et martyrs de la liberté, nous trahirions, nous déshonorerions six ans de travaux civiques par des regrets et des

faiblesses! Le saint amour de l'égalité serait moins puissant sur nous que les abus et les chimères de la royauté sur les aristocrates!... Non, non, les revers ne feront qu'agrandir nos âmes... »

Je citerai encore un passage d'une lettre qui me paraît remarquable par la sincérité qui y règne, par cette placidité que l'on s'étonne de trouver chez un criminel non repentant. « J'ai un conseil très utile à te donner dans le cas où tu recouvrerais ta liberté : c'est de bannir de ton cœur toute espèce de haine contre les auteurs de nos maux. Le ressentiment ne soulage pas ; au contraire, il aigrit les plaies. Ne regarde pas comme mes ennemis tous ceux que la crainte ou l'intrigue ont entraînés; ce serait trop exiger que de condamner jusqu'à la faiblesse. » Supposons, à la place du sanglant proconsul d'Arras et de Cambrai, un homme de bien, un vrai patriote, proscrit par la haine d'un parti et par l'aveuglement d'un peuple égaré : tout cela serait grand, généreux, vraiment beau. De la part de Le Bon, ce langage semble dérisoire. Et cependant il est permis de croire qu'il était en ce moment de bonne foi, bien entendu de cette bonne foi incomplète qu'enfante le fanatisme, et qui ne change pas la nature morale des actions humaines.

C'est le 26 fructidor que commença, suivant l'expression de Le Bon lui-même, le dernier acte de la tragédie. Il comparut devant le tribunal criminel. Les débats durèrent près de vingt jours. On entendit de nombreux témoins, qui étaient en grande partie les parens de ses victimes. Il n'avait pas eu la force d'écrire sa défense, mais il répondit de vive voix sur les divers points de l'accusation. Le 12 vendémiaire, cent trente-six questions furent posées au jury. Presque toutes ayant été résolues affirmativement, Le Bon fut condamné à mort comme assassin.

Tout semblait terminé, et cependant une chance, sinon de salut, au moins de sursis, sembla encore s'offrir à lui. La convention, qui touchait à ses derniers jours, venait de promulguer la constitution de l'an III, dont un article mettait fin à toutes les lois d'exception, et par conséquent à la loi d'après laquelle on l'avait traduit devant un jury spécial, en lui enlevant le droit de recours en cassation. Au moment de la clôture des débats, avant que le jury ne se fût retiré pour délibérer, l'accusé avait demandé qu'en cas de condamnation, la voie du recours en cassation lui fût réservée, et que si le tribunal ne croyait pas pouvoir statuer à cet égard, il en référât à la convention et suspendît le jugement. Le tribunal, sans suspendre le jugement, renvoya la décision sur cette question délicate à la convention. Le 21 vendémiaire, cette assemblée passa à l'ordre du jour par le motif que la constitution n'était pas encore en activité. Le 24, c'est-à-dire le 15 octobre 1795, l'arrêt de mort reçut son exécution.

En ce moment néanmoins, la convention, victorieuse dans la lutte qu'avait engagée contre elle la population parisienne pour la contraindre à laisser pleine liberté au mouvement électoral qui devait la remplacer, était rentrée jusqu'à un certain point dans la voie révolutionnaire; mais ce revirement, qui sauva beaucoup de conventionnels terroristes livrés à la justice, ne profita pas à Le Bon, parce qu'il était déjà jugé, parce qu'il n'avait pas d'amis, de protecteurs parmi les hommes influens du parti, enfin parce que ce parti trouvait commode, pour dégager autant que possible sa responsabilité, de le traiter, aussi bien que Carrier et Fouquier-Tinville, comme un *bouc émissaire* sur qui on rejetait tous les crimes du comité de salut public et de la convention.

Il resta jusqu'à son dernier moment tel qu'on l'avait vu pendant les quatorze mois de sa captivité. Pendant que le jury était en délibération, il écrivait à sa femme : « Les jurés vont prononcer sur mon sort; si la majorité d'entre eux est patriote, je ne peux pas ne pas être absous. Si cette majorité est ennemie de la révolution, je crois avoir servi la cause de la liberté de manière à ne pas être épargné... La déclaration à intervenir est encore incertaine; mais attends toujours plutôt une mauvaise qu'une bonne nouvelle, et regarde cette lettre comme une lettre d'adieu. » Il lui rappelait ensuite le bonheur dont ils avaient joui ensemble pendant deux ans, et qui leur avait donné lieu d'espérer une longue suite de jours prospères. « La Providence, ajoutait-il, en a disposé autrement; garde-toi de maudire ses desseins et de t'abandonner à d'indignes douleurs. Il est vrai... que, sans ce zèle ardent pour le triomphe de la liberté dont brûlaient nos deux cœurs, nous serions encore l'un près de l'autre, jouissant d'une douce et tranquille félicité! Mais regretterais-tu les sacrifices offerts à la patrie?... Ce n'est pas l'exécution des mesures révolutionnaires que l'on poursuit dans ma personne; combien d'autres en ont fait autant et même plus! C'est cette probité sévère et intraitable qui ne sait aucunement composer avec le crime et dont le seul aspect jette l'alarme dans le cœur des hommes corrompus qui ont trahi la cause populaire... J'attends de mes amis qu'ils vengeront ma mémoire et suppléeront par des ouvrages énergiques à ce que je n'ai pu moi-même consigner dans ma défense. Le patriotisme ne sera pas toujours opprimé, il sortira plus brillant de ses ruines; conserve-toi pour ces temps fortunés;... prépare nos enfans aux devoirs qu'ils auront à remplir lorsque la liberté réclamera leurs services... Je te recommande mon vieux père;... soulage-le comme je l'aurais fait moi-même; tiens ma place envers toute la famille, dont j'embrasse tous les membres en leur souhaitant la concorde et l'union pour adoucir leur malheur. Embrasse pour moi

le père Le Bon; dis-lui que je meurs digne des leçons de probité qu'il m'a données autrefois... Je t'embrasse et m'endors aux crimes de la terre.»

Cette lettre, que j'abrége, remplie d'un bout à l'autre d'une vive émotion, est du 11 vendémiaire. Le 19, pendant le court répit que donnait à Le Bon le renvoi à la convention de la réclamation qu'il avait élevée, il en écrivit une autre qu'il data *des Champs-Élysées*.

« Je m'étais fait, disait-il encore à sa femme, une idée affreuse de la situation d'un homme condamné à mort, qui attend pendant quelques heures l'exécution de son jugement. Je me trompais, ces momens-là sont comme tous les autres momens de la vie pour l'homme de bien dont la conscience est tranquille et peut se reporter avec confiance sur le passé. J'interroge les temps qui ne sont plus; loin de me rappeler de fâcheux souvenirs, ils ne retracent à ma mémoire qu'une suite d'actions vertueuses..... Je ne parle pas de ma conduite comme simple particulier, comme père, comme fils, comme époux... J'ose croire que, sous ce point de vue, je mérite d'être cité en exemple; je parle de ma conduite politique, de ce que j'ai fait pour la cause de la liberté. Quelle consolation j'éprouve en songeant que pas un de mes discours, pas un de mes actes, pas une de mes démarches n'a été entreprise que pour assurer son triomphe! Je vois autour de moi languir un malheureux peuple accablé de faim et de misère... Languissait-il ainsi quand j'étais en mission? Ses ennemis les agioteurs, les accapareurs, etc., trouvaient-ils un instant de relâche pour conspirer sa ruine?... Le *maximum* observé, les assignats au pair avec l'argent,... fournissaient les moyens faciles de se préserver de la disette... Que dirai-je de cet enthousiasme dont toutes les âmes étaient atteintes, de ce zèle qui ne connaissait point d'obstacles et qui aurait suffi pour arrêter les progrès de l'Autrichien?... Ah! qu'il s'en faut qu'on en retrouve seulement les vestiges!... C'est dans la multitude de mes anciens services que je puise mon courage et ma joie. Ils ne mourront pas tous avec moi, ces services; l'acharnement de mon persécuteur les a rendus immortels... Toi et mes enfans ne tarderez pas à recueillir sur mes cendres la reconnaissance nationale. Gardez de vous laisser aller au chagrin, au ressentiment; cherchez dans l'histoire si un seul homme utile à son pays a été payé autrement que par l'ingratitude tant qu'il a vécu. Tel est le sort de presque tous ceux que le ciel appelle à de hautes destinées; il faut qu'ils achètent, ainsi que tout ce qui leur est cher, cette gloire éternelle qui doit rejaillir sur leur nom et enorgueillir leurs descendans. Sois donc... la digne épouse de Joseph Le Bon. Si le bonheur attaché à notre union a été court, la Providence te réserve assurément d'autres récompenses... Vois tous les patriotes pénétrés de respect et d'attendrissement chaque fois qu'ils rencontreront la compagne de leur fidèle et invariable ami... Ah! ne dis pas que je vais mourir; je vais commencer une nouvelle vie dans tous les cœurs dévoués à la république!... Si je m'arrêtais un seul instant sur les deux années que nous avons passées ensemble, c'en serait fait!... Des larmes sujettes à de perfides interprétations viendraient humecter ma paupière, et je déshonorerais peut-être ma fin par quelque acte de faiblesse... »

Ce fut la dernière lettre que Le Bon écrivit à sa femme. Cinq jours après, au moment de monter sur l'échafaud, il lui fit indirectement ses adieux par un billet adressé à son jeune beau-frère, qui, pendant toute la durée de sa captivité, l'avait suivi dans toutes les prisons où on l'avait successivement détenu, et lui avait donné des preuves du plus complet dévouement. Ce billet, dans son abandon et sa simplicité, est caractéristique : « Adieu, Abraham, digne jeune homme! Sois toujours le même, soutiens le courage de ta sœur, de mon vieux père, de ta mère, de tous mes parens. Je m'endors à bien des maux. Embrasse mille fois ma femme pour moi; tendre Mimie, Pauline, Émile, chers objets! A voir la tournure des affaires, je n'aurais vécu que pour de nouvelles tracasseries. Consolez-vous. Je te renvoie une chemise, un mouchoir, un serre-tête, l'acte constitutionnel, deux peignes, une cuiller et une fourchette. Je dois vingt francs que tu paieras au geôlier pour mes draps. Encore un coup, la mort de l'homme de bien n'est pas inutile. Adieu à tous nos amis, et vive la république! — Arras, le 24 vendémiaire an IV, jour où Pauline a deux ans. »

Telle fut, à trente ans, la fin de Joseph Le Bon. Telles sont les illusions étranges, effrayantes dans lesquelles il persévéra jusqu'à son dernier soupir. Je l'ai déjà dit : après avoir lu la suite de sa correspondance, il n'est guère possible de douter de sa sincérité; mais gardons-nous d'en conclure à sa justification, d'y trouver même une circonstance réellement atténuante. Ce genre de bonne foi, tous les hommes qui ont versé le sang par esprit de parti l'avaient également; mais, si l'on connaissait tous les détails de leur vie, on saurait qu'à un certain moment la lumière de la vérité leur est apparue, qu'une lutte s'est engagée dans leur âme, que la haine, l'envie, l'orgueil ont triomphé à l'heure fatale des pures inspirations de leur conscience, et que, pour s'étourdir, ils se sont persuadé qu'il pouvait exister des devoirs supérieurs à ceux de la morale. Ils ont admis alors la maxime impie que la fin justifie les moyens, et, une fois qu'on est engagé dans une telle voie, il n'est pas d'extrémité où la logique ne puisse entraîner. Si tous ceux qui se sont placés sur cette pente ne se laissent pas emporter aux derniers excès, c'est que bien souvent, grâce à Dieu, ils sont contenus par la force des circonstances, souvent aussi par une heureuse inconséquence qui les fait reculer au bord du précipice. Quant à ceux que le torrent emporte, qui n'ont pas la force d'y résister et dont l'aveuglement persiste jusqu'au bout, cet aveuglement est le terrible châtiment, la conséquence naturelle de leur première faute. Suivant toute apparence, c'est là l'histoire de Joseph Le Bon.

J'ai puisé presque tous les élémens de mon travail dans le livre de son fils, de son apologiste; j'ai mis un soin scrupuleux à n'omettre

aucun des moyens allégués pour justifier ou excuser sa conduite, pour présenter son caractère sous le jour le plus avantageux ou le moins défavorable. Le lecteur peut donc juger par lui-même si M. Émile Le Bon a réussi, comme il l'affirme, à prouver que son père n'avait aucunement mérité un sort aussi malheureux, et que sa conduite avait été constamment irréprochable. Peut-être aurait-il obtenu plus de succès s'il s'était seulement proposé de mêler un peu de pitié à l'horreur qu'inspire le souvenir de ce grand coupable, s'il nous eût montré ce malheureux homme, dont la première jeunesse s'était passée doucement dans les exercices de la piété et les plaisirs de l'étude, qui à la fin de sa vie devait se montrer capable de courage, de résignation, d'affections tendres, saisi tout à coup, au milieu de sa carrière, par le fanatisme révolutionnaire, enivré par le pouvoir absolu auquel il fut appelé sans transition, sans préparation, dans le moment d'une crise terrible, et jeté ainsi dans les derniers excès du crime qu'il expia ensuite sur l'échafaud après une agonie de quatorze mois. Autant qu'on peut en juger, Joseph Le Bon avait un de ces caractères, si dangereux en temps de révolution, dans lesquels une faiblesse réelle s'allie à une facilité d'exaltation qui leur donne une fausse apparence d'énergie. Une personne qui avait habité l'Artois, non pas lorsqu'il y exerçait son épouvantable dictature, mais à une époque assez rapprochée pour que tous les souvenirs qui se rapportaient à lui fussent encore vivans, m'a raconté une anecdote qui, si l'authenticité en était démontrée, jetterait beaucoup de jour sur son état moral. Il aurait eu la pensée d'émigrer au moment où la révolution commençait à prendre un caractère d'extrême violence; mais, arrivé déjà sur la frontière avec d'autres ecclésiastiques, un obstacle survenu inopinément l'en aurait empêché, et un de ces ecclésiastiques se serait écrié que, puisqu'il restait en France, il était perdu, qu'on devait s'attendre à le voir arriver aux derniers excès. Cette anecdote, je le reconnais, n'est pas très facile à concilier avec ce que l'on sait de la ligne politique où il s'était placé dès le commencement de 1790. Cependant il n'est pas absolument impossible qu'il y ait eu en lui des momens d'incertitude et d'hésitation. Il est d'ailleurs à remarquer que nous ignorons absolument les circonstances de sa vie depuis 1791 jusqu'après le 10 août 1792, et c'est précisément dans cet intervalle qu'aurait pu avoir lieu sa tentative d'émigration. En admettant au surplus que le fait ait été inventé, on pourrait encore y voir un témoignage de l'idée qu'on se faisait de Joseph Le Bon dans le pays où il devait être le mieux connu.

Il fut donc aussi, dans un certain sens, une victime de la révolution. Ce serait se faire une idée bien incomplète des désastres

causés par les crises révolutionnaires que d'énumérer seulement les ruines matérielles qu'elles entassent, les innocens qu'elles frappent dans leur existence ou dans leur fortune. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte les âmes qu'elles pervertissent, qu'elles perdent. Telle est la faiblesse humaine que les lois de la religion et de la morale seraient impuissantes pour préserver la plupart des hommes des chutes les plus déplorables, s'ils n'étaient aussi retenus par les barrières de l'ordre social, par ces habitudes, ces traditions, ces associations d'idées, ces mille liens dont un petit nombre de natures fortes surent se dégager, quelquefois pour leur bien et pour le bien général, plus souvent pour leur malheur et au détriment du public, mais qui, en temps ordinaire, enchaînent d'une manière irrésistible les natures faibles et communes, c'est-à-dire l'immense majorité du genre humain. Que ces liens viennent à être brisés par quelqu'un de ces bouleversemens qui renversent les pouvoirs publics, un effroyable désordre envahit aussitôt les âmes, et quiconque n'est pas soutenu par des principes inébranlables, quiconque ne réunit pas à une raison droite une grande fermeté de caractère, risque de se perdre dans les voies les plus funestes. Et ce n'est pas seulement dans la vie publique qu'éclate cette pernicieuse anarchie : elle s'étend à la vie privée, elle pénètre dans les familles, elle lâche la bride à tous les mauvais penchans qui, dans l'état normal, n'auraient osé dépasser certaines limites et peut-être, faute d'occasions, se seraient ignorés eux-mêmes. Sans doute ceux qui échappent à une aussi fatale influence sortent de ces épreuves plus forts et meilleurs; mais c'est le petit nombre. Sous ce rapport, les révolutions, même les plus indispensables, car il en est de telles, sont encore de grands malheurs, et c'est un motif de plus pour que la réprobation publique en atteigne les auteurs, c'est-à-dire, car il ne faut pas d'équivoque à ce sujet, ceux qui les rendent nécessaires par leur faute et leur aveugle résistance aux besoins du temps, comme ceux qui les provoquent quand elles ne sont pas nécessaires.

On trouvera peut-être que j'ai parlé bien longuement d'un homme qui n'a joué en définitive qu'un rôle secondaire, qui n'a point eu l'importance d'un chef de parti, qui ne s'est signalé ni par l'éloquence, ni par de grands talens. Les singularités de son caractère, les considérations morales que j'ai cru pouvoir rattacher à sa triste histoire, me serviront d'excuse. Il m'a semblé d'ailleurs que c'était une occasion naturelle de rectifier quelques-unes des notions erronées qui subsistent encore au sujet de la révolution. A l'époque où les souvenirs en étaient encore récens, où les hommes qui avaient vu la terreur composaient une grande partie de la population, personne n'aurait osé prendre hautement la défense de ces temps né-

fastes, ni louer la convention. M. de La Fayette, qui n'était pourtant pas un réactionnaire, ne parlait des jacobins et même des girondins qu'avec une indicible horreur. Benjamin Constant, s'étant hasardé un jour à la tribune, pour mieux flétrir la chambre *introuvable*, dissoute depuis trois ans, à l'appeler une convention nouvelle, dut s'excuser de cette exagération et en reconnaître l'injustice. Les libéraux de toute nuance, les amis de la révolution et des principes de 1789, s'épuisaient en efforts pour démontrer que cette révolution et ces principes n'avaient rien de commun avec ceux de 1793, qui en étaient la négation absolue et dont ils ne parlaient qu'avec horreur, et la tactique des partisans de l'ancien régime était au contraire de soutenir que 1789 avait naturellement enfanté 1793, que La Fayette et Barnave étaient les précurseurs de Robespierre et de Danton. Plus tard, certains amis de la liberté, fatigués, irrités par cette lutte qui les plaçait sur le terrain de la défensive, ont cru pouvoir prendre une attitude plus hardie et dans une certaine mesure défendre la révolution tout entière. Sans justifier des crimes inexcusables, tout en les jugeant même avec sévérité, ils ont essayé de prouver que le régime sous lequel ils s'étaient accomplis, que plusieurs des hommes qui s'en étaient rendus coupables, que la convention elle-même, avaient pu mériter à d'autres égards l'estime et la reconnaissance publiques. La tentative était hardie; ce qu'elle avait de paradoxal devait, avec la nature de l'esprit français, lui ménager un certain succès. Les circonstances aidant, la foule des imitateurs se précipita, après la révolution de 1830, dans la voie qu'on venait de lui ouvrir, et chacun s'efforçant de surpasser ses devanciers, on laissa bien loin en arrière ceux qui y étaient entrés les premiers. Là où ils avaient cherché des atténuations, des excuses, des explications, on mit l'admiration et l'enthousiasme. Qui ne se rappelle les monstrueuses théories proclamées dans ce temps de liberté orageuse où les révolutionnaires, vigoureusement contenus dans le champ de l'action par Casimir Perier et ses successeurs, essayaient de s'en dédommager par les excès inouis du langage? Saint-Just et Robespierre étaient les héros hautement déclarés de ces pamphlétaires ignorans et effrénés. Danton, à les en croire, avait été justement puni, non pour ses crimes réels, mais pour avoir tenté, quoique bien tardivement, d'arrêter l'effusion du sang. Les massacres de septembre eux-mêmes étaient justifiés comme une mesure de salut public. Grâce à Dieu, cette démence est un peu passée de mode, elle a perdu l'attrait de la nouveauté, et d'ailleurs ce n'est pas dans le sens des excès révolutionnaires qu'inclinent aujourd'hui les esprits. Cependant il en reste encore des vestiges, et même dans des journaux très accrédités la convention a des admirateurs, le régicide a des défenseurs. On trouve encore chez quelques amis de la liberté une certaine disposition à croire que ce

qu'on appelle l'énergie de 1793 a été utile au pays, que si les hommes de cette époque étaient de grands coupables, ils se recommandaient non-seulement par un rare courage, mais par de puissantes facultés, enfin que l'esprit de parti les a calomniés à certains égards, et que, dans l'intérêt même des principes nouveaux qu'ils ont contribué à faire triompher, il faut défendre leur mémoire. Non, cela n'est pas vrai. La calomnie était impossible contre de tels scélérats, en ce sens du moins que les crimes imaginaires qu'on a pu leur prêter ajoutent bien peu de chose à l'énormité de leurs crimes réels. Ce n'est pas à eux que l'on doit ce qu'il est permis d'appeler les bienfaits de la révolution; ils sont dus à l'assemblée constituante, qui malheureusement les avait déjà compromis par d'innombrables erreurs, et la convention, loin de compléter l'œuvre de cette grande assemblée, l'avait tellement détruite que son plus grand, son seul mérite est d'en avoir rétabli une partie avant de se séparer. Dût-on attribuer aux terroristes une part dans les victoires par lesquelles la France fut alors préservée de l'invasion étrangère, ce qui peut être contesté, il ne faut pas oublier qu'ils n'auraient fait que réparer le mal qu'ils avaient causé en poussant par leurs provocations les puissances étrangères à une guerre qu'elles ne désiraient nullement, en désorganisant nos armées par l'anarchie, en égorgeant ou en chassant les généraux qui les avaient d'abord commandées. Ces terroristes d'ailleurs, si l'on en excepte un nombre infiniment peu considérable d'hommes égarés parmi eux, tels que Carnot, étaient aussi dépourvus de talens que de vertus; ils n'avaient en aucune façon les proportions gigantesques qu'on a depuis voulu leur attribuer (1). Que les amis de la liberté, à quelque nuance qu'ils appartiennent, en soient bien persuadés : ce n'est pas nuire à la cause qui leur est chère que de flétrir la convention et la terreur. Tout au contraire, en essayant de les défendre, on vient en aide aux ennemis de cette cause, à ceux qui prétendent que les formes modernes de la liberté, les seules aujourd'hui possibles, sont inséparables de l'anarchie. Comment ne comprend-on pas d'ailleurs que c'est insulter le sentiment public que d'essayer certaines réhabilitations? Comment ne comprend-on pas qu'on suscite de nombreux adversaires à la révolution française en présentant certains personnages comme ses héros et ses champions?

L. DE VIEL-CASTEL.

(1) Ce sont là d'incontestables vérités que M. de Barante a parfaitement établies dans ses histoires de la convention et du directoire, les plus complètes, les plus équitables, les plus sensées qui aient encore été écrites, les plus dignes d'être consultées par ceux qui désirent connaître à fond cette funeste époque. L'*Histoire de la Terreur*, de M. Ternaux, doit contribuer puissamment aussi à cette œuvre de restauration historique.

TERRAINS AURIFÈRES

DE LA CALIFORNIE

NOUVELLE MÉTHODE D'EXPLOITATION.

Il y a deux ans à peine, une mission scientifique m'amenait en Californie, et j'y arrivais non sans quelque défiance à l'endroit des merveilles du nouvel Eldorado. J'avais entendu parler de la libéralité vraiment magnifique avec laquelle la nature a répandu les plus nobles métaux, l'or, l'argent, le mercure, le long des Andes californiennes. Je venais observer les gisemens, les procédés d'exploitation, et j'avais lieu de croire que la réalité ne répondrait qu'imparfaitement aux tableaux qu'on m'avait si souvent tracés de la vallée du Sacramento. Une fois dans les *placers*, je dus cependant me rendre à l'évidence. Il est impossible aujourd'hui de méconnaître l'importance capitale des mines de Californie, surtout si l'on tient compte de deux circonstances trop négligées peut-être par les observateurs : — la situation géographique, le climat, la structure du sol, — puis le perfectionnement réalisé dans les procédés d'exploitation sous l'énergique influence de la population anglo-américaine. Montrer ce qu'on peut attendre de la Californie comme pays aurifère et des travaux de ses habitans comme moyen d'en développer les ressources, tel serait le but que je voudrais atteindre en résumant ici des observations recueillies dans le pays même. J'espère apporter ainsi quelques lumières sur un problème agité depuis plusieurs années déjà par les maîtres de la science économique, les uns croyant que l'or s'avilit par le fait d'une production excessive, les autres regardant comme un bien l'affluence des mé-

taux précieux, et accueillant l'or comme le moteur sans rival du travail et de l'échange.

La Californie occupe, on le sait, sur l'Océan-Pacifique, à l'ouest du continent américain, la position qui, sur les rivages atlantiques, appartient à la France. Grâce à un climat doux, quoique changeant, elle est affranchie des froids rigoureux et des longues pluies qui désolent les plaines de l'Oregon par-delà ses frontières du nord. Plus heureuse que les provinces qui l'avoisinent au sud, le long de la Mer-Vermeille, elle ne voit pas son sol frappé de stérilité par l'action dévorante d'un ciel presque toujours sans nuages. Les côtes de la Californie, de même que celles de la France, sont réchauffées par un courant d'eaux océaniques venant des régions voisines de l'équateur; de même aussi ses frontières orientales sont protégées par une haute chaîne de montagnes qui oppose une barrière infranchissable aux vents continentaux venus du nord-est, à ceux dont le souffle est glacial en hiver et brûlant en été. Il n'y a même point en quelque sorte d'hiver ni d'été pour les côtes californiennes. La succession des saisons n'est marquée que par l'abondance ou la rareté des pluies.

Considérée dans son relief général, la contrée présente une vallée longitudinale comprise entre deux chaînes de montagnes parallèles, le *Coast-Range* à l'ouest, la *Sierra-Nevada* à l'est. Cette vallée mesure 75 kilomètres de largeur moyenne; elle se prolonge du sud au nord sur toute l'étendue de la contrée. Les deux grands fleuves qui la traversent, le San-Joaquin et le Sacramento, sont navigables sur un parcours de 130 kilomètres, reliant ainsi, comme deux chemins ouverts, tout l'intérieur des terres à la baie de San-Francisco, la plus vaste, la plus sûre et la plus facilement accessible de toutes celles de l'Océan-Pacifique.

Les montagnes du Coast-Range s'étendent tout le long de la côte comme une sorte de barrière entre la mer et la vallée intérieure. Ces montagnes sont peu élevées, quelques pics volcaniques surgissent seuls à des hauteurs de 1,000 à 1,200 mètres; le reste du massif atteint à peine à 5 ou 600 mètres d'altitude moyenne. Ce bourrelet montagneux de faible étendue ne peut guère alimenter de grands cours d'eau, mais partout d'abondantes eaux vives arrosent les vallées et y entretiennent une végétation d'une beauté remarquable. Vers le nord, dans les comtés de Napa, de Sonoma, de Mendocino, on rencontre d'épaisses forêts de chênes, de cèdres, de sapins, de bois rouge, etc., qui couvrent les collines; dans les vallées paissent de nombreux troupeaux de bœufs et de chevaux sauvages. Vers le sud, dans les comtés de Santa-Clara, de San-Luis, de Monterey, quelques touffes de chênes verts ou de cyprès couronnent seuls les coteaux, mais sur les pentes mûrissent aux rayons d'un soleil plus vigoureux des fruits estimés. Les vignes de Los-Angeles

produisent des vins semblables à ceux d'Espagne. L'olivier, le tabac prospèrent dans les vallées de Santa-Barbara, et dans les comtés de San-Mateo on voit naître de vastes plantations de mûriers. L'or n'a point été trouvé dans ces montagnes, la pioche des mineurs ne les a point dévastées; aussi les vallons du Coast-Range sont-ils restés de charmans séjours, où s'élèvent peu à peu de somptueuses demeures, retraites choisies des opulens colons de la nouvelle terre.

La chaîne de la Sierra-Nevada offre un tout autre aspect : elle marque le trait orographique principal de toute la contrée; c'est en effet le soulèvement de cette montagne qui a donné à toute la région le mouvement général du relief actuel. La Nevada est un élément de cette grande arête montagneuse qui tout le long du Pacifique borde le continent des deux Amériques. La structure générale de la sierra est celle d'un grand plan incliné s'élevant lentement au-dessus des plaines du San-Joaquin et du Sacramento, et se terminant de l'autre côté, vers l'est, par une immense falaise haute de 1,800 mètres, et coupée presque à pic sur toute la longueur de la chaîne. Quelques-unes des plus hautes crêtes qui terminent ce talus abrupt de la montagne atteignent à 3,000 ou 3,500 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer. L'altitude moyenne de la chaîne entière peut être évaluée à 2,800 mètres. Cette hauteur est inférieure à celle qui, sous ces latitudes, correspond aux neiges perpétuelles. Le nom de Nevada ne doit donc pas donner l'idée d'une haute chaîne couronnée de glaciers; on ne peut l'expliquer que par les grandes accumulations de neiges qui tous les ans obstruent les hautes vallées. Ces neiges, précieuse source des mille rivières qui descendent de la chaîne, sont régulièrement ramenées tous les hivers par une cause météorologique constante : la prédominance dans ces latitudes de vents réguliers venant du sud-ouest, lesquels sont la contre-partie des vents alizés. Si on consulte en effet les registres que quelques amis des sciences ont déjà ouverts à San-Francisco, on voit que le vent souffle du côté de la mer des régions sud-sud-ouest de l'horizon deux cent cinquante jours sur les trois cent soixante-cinq de l'année. Ces grands courans atmosphériques, partis des régions voisines de l'équateur, arrivent chargés de l'humidité et de la chaleur qu'ils ont recueillies dans leur long voyage à travers l'Océan. Pendant l'été, ils tempèrent la chaleur, et pendant l'hiver ils apportent aux vallées inférieures de tièdes ondées, tandis que sur les hautes montagnes ils couvrent le sol d'un épais manteau de neige.

Considérée de l'un des pics du Coast-Range, la Nevada apparaît comme une immense forêt plantée sur un amphithéâtre de collines superposées et fuyant les unes derrière les autres. Les diverses essences de bois de chêne, de hêtre, de sapin, de cèdre, se distri-

buent sur ces pentes au gré des influences atmosphériques et de la nature du sol sous-jacent. Elles sont toutes animées d'une puissance de végétation des plus vigoureuses, et quelques-unes atteignent dans leur vie séculaire à des dimensions véritablement colossales : tels les cèdres de l'une des hautes vallées du Calaveras-River; ils sont au nombre de quatre-vingt-douze. L'un, gisant à terre, mesure deux cents pieds de long et quatre-vingt-quatorze de circonférence; les autres, encore debout, se rapprochent plus ou moins de ces étonnantes proportions. Ces bois formaient, il y a quinze ans à peine, une solitude profonde que n'osaient affronter les plus hardis trappeurs. Depuis, les plus solitaires de ces retraites ont été visitées par l'homme; de tous les côtés, la forêt apparaît profondément entamée, les pentes des collines sont partout entr'ouvertes, les vallées ont perdu leurs ombrages, on n'y voit plus que des amas de terres et de graviers vingt fois retournés, champs désolés que ravagent en tout sens des torrens d'eaux boueuses. C'est que sous ce voile de la forêt existait une terre qu'on pourrait dire merveilleuse, où la nature avait répandu l'or à profusion. Ces trésors, le hasard les fit un jour trouver, et depuis une armée de travailleurs fouille le sol avec d'incessans efforts pour lui arracher les brillantes parcelles du précieux métal.

Telle est dans ses traits les plus généraux cette province perdue aux frontières nord de l'empire mexicain qu'on a nommée la Haute-Californie. La nature semble s'être complu à l'enrichir et à la parer. Elle l'a dotée du plus doux des climats; sur ses côtes s'ouvre une rade magnifique, certainement l'une des plus belles du monde; l'intérieur des terres est parcouru par deux grands fleuves navigables. L'une de ses montagnes est réellement couverte d'un *manteau d'or*, d'impénétrables forêts protégent ces terrains aurifères et abritent aussi les sources de nombreuses rivières. La Haute-Californie a donc à profusion le bois et l'eau, ces deux élémens de travail, sans lesquels la plus riche mine d'or reste inexploitable et sans valeur.

Que manquait-il après la découverte des terrains aurifères, en 1848, à cette terre privilégiée? Des hommes façonnés au travail, et l'Union américaine lui fournit ces hommes en grand nombre : ils arrivaient avec cet esprit d'entreprise hardi et énergique qui caractérise leur race, avec l'habitude bienfaisante de leurs libres institutions. La nouvelle terre fut rapidement explorée, mise en exploitation, et l'or des nouvelles mines afflua bientôt dans l'ancien monde avec une abondance qui semblait tenir du prodige. Les premiers champs d'or qui avaient été trouvés étaient d'une richesse inouie; on les travaillait avec une ardeur fébrile; les produits étaient énormes. Depuis, cette richesse a diminué, les difficultés d'extraction

ont augmenté; mais la patience et le génie du travailleur ne sont pas restés en arrière. A mesure que l'exploitation est devenue plus difficile, des méthodes plus puissantes ont été mises à l'essai, et tandis que dans les autres parties du monde l'extraction de l'or n'est en général qu'un pénible labeur, dans lequel l'orpailleur consume ses forces sur de grossiers appareils de lavage, l'exploitation des mines d'or en Californie est devenue un magnifique travail, digne de rivaliser en puissance et en hardiesse avec les plus audacieuses tentatives de l'industrie métallurgique de l'ancien monde.

Comment s'était formé cependant ce précieux dépôt d'or qui est venu donner une si énergique impulsion à l'industrie moderne? La science a reconnu sans peine que l'or de la Californie est de création plus récente que les roches qui le renferment. Ces roches étaient depuis longtemps formées, lorsque éclata l'une de ces commotions qui, dans la série des temps géologiques, ont si souvent ébranlé la terre. Ce fut l'époque où se soulevèrent en partie les montagnes de la Sierra-Nevada. La masse entière de la planète était alors en travail; l'écorce solide qui l'entoure s'était entr'ouverte, et avait livré passage aux matières fondues qui s'agitent encore dans l'intérieur du globe. Ces matières surgissaient en montagnes embrasées, et avec elles s'exhalaient de la fournaise souterraine des courans volatiles composés de soufre, de fer, d'or et d'autres substances pierreuses que le feu central charriait au loin par l'action d'un puissant véhicule, la vapeur d'eau. Ces émanations métallifères remplissaient la contrée, s'épanchaient à sa surface; elles pénétraient la masse de certaines roches qu'elles imprégnaient d'or, elles s'engageaient dans les mille fractures ouvertes dans le sol par le soulèvement même de la montagne, et formaient en s'y condensant des *filons* de minerais d'or. Telle fut l'origine de ce qu'on pourrait appeler les *gisemens aurifères primitifs*. Tous ces phénomènes éruptifs se produisaient peut-être encore lorsque les continens furent envahis par de grandes masses d'eaux violemment agitées : de profondes érosions s'ensuivirent; les épanchemens d'or, précédemment amassés à la surface du sol, furent aussitôt balayés; les roches, les filons aurifères furent démantelés et broyés, et tout un pêle-mêle de sables, de graviers et de limon mêlés d'or s'étendit en nappes épaisses sur toute la contrée. L'or restait inaltérable au milieu de ces débris; il se classait, se séparait des sables agités par l'action diluvienne, et formait dans les couches inférieures des dépôts d'une richesse souvent supérieure à celle des gisemens primitifs, dépôts que l'on peut designer par le nom d'*alluvions aurifères anciennes*.

Après cette révolution géologique de la période diluvienne, la contrée avait pris son relief définitif. L'époque actuelle avait commencé, l'équilibre s'était rétabli entre les élémens, tout était rendu

au repos. Cependant la distribution de l'or dans les divers terrains continua à être modifiée par les agens du nouveau régime. L'atmosphère désagrégeait les roches, les eaux rongeaient le sol, emmenaient le sable et laissaient l'or, qui, sous cette action incessante, se concentrait dans les lignes d'écoulement des eaux. Ce travail de lavage, qui formait ainsi les *alluvions aurifères contemporaines*, presque insignifiant lorsqu'il s'attaquait aux roches dures qui enserraient l'or dans son gîte primitif, devenait extrêmement énergique lorsqu'il agissait sur les terrains diluviens anciens. Il se produisait alors un véritable lavage de minerais broyés à l'avance, lavage qui, prolongé durant la série des siècles, accumula dans le lit des rivières ces prodigieuses richesses que la Californie put tout d'un coup jeter dans la circulation.

L'or existait ainsi dans trois sortes de gisemens bien distincts au point de vue des difficultés qu'ils réservaient à leurs futurs exploitans. Les uns, les *gîtes primitifs*, tenaient l'or resserré dans des roches dures et tenaces, qu'un long labeur devait excaver, broyer et pulvériser, puis laver avec soin, pour en extraire les fines parcelles du précieux métal. Les autres, les *alluvions anciennes*, livraient l'or en liberté au milieu de terrains de gravier; la nature s'était chargée de triturer les roches, le lavage seul restait à faire. Enfin, dans les *alluvions contemporaines*, le minerai d'or était presque entièrement élaboré; dans les sables des rivières, les pépites de l'inaltérable métal brillaient de leur incomparable éclat, il n'y avait plus qu'à les ramasser.

C'est dans les sables d'une de ces rivières que l'or californien apparut pour la première fois sur le versant occidental de la Sierra-Nevada (1). L'époque d'enivrement qui suivit cette découverte est bien connue. A peine un navire avait-il jeté l'ancre à San-Francisco que passagers et matelots couraient à terre et partaient pour les mines; nul ne voulait rester au port, et cependant c'était le temps où un portefaix gagnait 100 francs par jour, où un cuisinier vendait ses services à raison de 25 francs l'heure. C'est que le charme qui poussait aux mines était bien puissant; plus de 5,000,000 de francs d'or étaient sortis de la Rivière-Américaine en moins de huit semaines de travail. Quinze hommes avaient recueilli 400,000 francs en moins de deux mois; à Rich-Bar, on ne ramassait plus que les grosses pépites, et à Coyotte-Ravine, un banc de sable rendait 9 kilogrammes d'or pour 100 kilogrammes de sable. On sait à quel point le récit de toutes ces merveilles enflamma les esprits. L'or s'étalait à profusion devant une population fiévreuse : ce n'était pas assez, il lui en fallait encore davantage, et elle se consu-

(1) La Rivière-Américaine, près de son confluent avec le Sacramento.

mait dans d'incessantes recherches. C'est ainsi que vers l'année 1850, à une époque où le mineur gagnait encore de 90 à 100 francs par jour, on vit certains *placers* se dépeupler peu à peu, les mineurs partir par petites bandes et s'enfoncer dans les plus sauvages régions de la Sierra-Nevada: ces champs d'or si ardemment désirés, on les désertait. La nouvelle s'était répandue qu'on avait trouvé la source mystérieuse d'où était sorti cet or, qui depuis avait coulé dans les rivières. Dans le fond d'une des vallées les plus solitaires de la Nevada, existait, disait-on, un *lac d'or* (1), source primitive de toutes ces richesses. Ce lac, où était-il? Nul ne pouvait le dire, et bien des malheureux perdirent la vie à le chercher.

Cependant les minerais, d'abord si riches, devenaient plus rares; l'exploitation devenait aussi plus difficile. Dès l'année 1852, on ne trouvait plus guère de terres vierges le long des petits cours d'eau de la Nevada: il fallait s'attaquer aux sables de ravines desséchées, transporter le minerai à la rivière voisine, sinon conduire l'eau sur le chantier même par des canaux très dispendieux, ou bien il fallait entreprendre l'exploitation de plus grandes rivières, en barrer et en détourner le cours, ouvrir dans leurs graviers de très difficiles carrières, et établir de coûteuses machines pour l'épuisement des eaux. La nature commençait à disputer ses trésors, et tous les jours le mineur voyait s'amoindrir le produit de ses journées. Ce produit, qui avait été en moyenne de 132 francs en 1848 et 1849, de 95 francs en 1850, de 64 francs en 1851, était tombé à 25 francs en 1853, à 15 francs en 1856, à 13 francs en 1858, et il allait ainsidiminuant sans cesse, à tel point que ces mines de graviers le long des rivières finirent par être désertées par tous les mineurs de race blanche. Les Chinois prirent partout leur place; ces travailleurs adroits et sobres relavent patiemment encore à cette heure, et pour la dixième fois peut-être en certains lieux, tous les rebuts de leurs devanciers. Ils ne font à cette besogne que de fort maigres journées, de 3 ou 4 francs tout au plus; encore ce rendement va-t-il s'amoindrissant tous les jours, de telle sorte qu'on peut dire qu'il n'y a guère plus rien à attendre de ces gisemens de graviers de rivière, et que cette source, jadis si abondante, est maintenant tarie.

La Californie aurait donc brillé d'un éclat bien éphémère, si elle n'avait eu d'autres richesses que celles de ses premiers *placers*, ceux-là mêmes qui l'avaient rendue si célèbre. Ces gisemens, gas-

(1) Cette histoire du *lac d'or* m'a été bien souvent racontée par ceux-là mêmes qui y avaient ajouté foi. Je demandais à l'un de ces mineurs : « Quelle idée pouviez-vous donc vous faire d'un lac d'or? — Nous ne savions guère, me répondit-il. Les uns disaient que les eaux du lac rejetaient toujours des paillettes d'or, que tout le sable du rivage en était formé. D'autres racontaient que le fond du lac était apparu formé de rochers d'or d'où les eaux avaient enlevé ce que nous trouvions dans les rivières... »

pillés par une exploitation désordonnée plutôt que réellement épuisés par un travail sagement conduit, avaient bientôt cessé de rendre au mineur le prix de ses efforts; mais restaient les *terrains d'alluvions d'origine ancienne*, les veines, les filons, les roches aurifères, réserve bien autrement puissante du précieux métal.

Certes il n'avait pas été difficile au mineur d'observer qu'en dehors du lit des rivières, sur le couronnement même des vallées et bien loin dans l'intérieur des terres, s'étendaient des nappes puissantes de sables et de graviers où il y avait de l'or. De même il avait sans doute bientôt remarqué que cette roche blanche et dure, le quartz, qui partout suivait l'or dans les rivières, on la trouvait en certains lieux toute pénétrée du brillant métal, formant dans le roc vif tantôt des veines minces, mais serrées et nombreuses, tantôt de puissans filons larges de 4 ou 5 mètres, qui, dressant leur crête au-dessus du sol, couraient comme de gigantesques murailles sur des distances de 15 à 20 kilomètres. Un champ d'exploitation immense s'ouvrait donc; mais comment retirer l'or de ces *fouilles sans eaux* (*dry diggins*) qu'il fallait ouvrir sur le haut des collines, et par quels moyens broyer la roche si dure des filons, en broyer assez pour gagner un peu d'or?

C'est alors que l'esprit d'invention fut appelé à intervenir là où régnait jusqu'alors l'esprit d'aventure. Au milieu d'un confus assemblage d'hommes de toute origine, le travail s'organisa bien vite par la seule puissance de l'intérêt privé. Le mineur isolé devint bientôt une rare exception; de tous côtés se formèrent des associations qui, chacune à son gré, prenaient charge d'une portion de la tâche commune. Les uns ouvraient des routes, bâtissaient des ponts, construisaient des moulins, montaient des scieries; les autres barraient les rivières, creusaient des canaux, et distribuaient aux mineurs, à tant la mesure, l'eau qui manquait à leurs chantiers de lavage; un plus petit nombre s'attaquaient aux roches des filons, faisaient venir à grands frais de Londres ou de New-York des machines à broyer les minerais; tous rivalisaient d'audace et d'énergie, et chaque jour voyait s'accroître les moyens de travail qu'appelait à son aide l'industrie du mineur.

Le premier outil de lavage avait été la *battée* (1). Le mineur pouvait laver 400 kilogrammes de sable tout au plus dans une journée, mais il trouvait alors des terres rendant 4 ou 500 francs d'or au mètre cube; il faisait ainsi 125 ou 130 francs d'or par jour. Après la *battée* vint le *rocker* (2), avec lequel le mineur pouvait laver

(1) La battée est un grand plat de tôle ou bien de bois que le mineur remplit de terre, et qu'il agite dans l'eau de façon à rejeter les sables et à retenir l'or.

(2) Le *rocker* est un petit coffre sans couvercle, plus long que large, ouvert sur l'un de ses petits côtés, et à fond garni d'une toile grossière. Ce coffre est incliné vers le

1,500 kilogrammes de sable par homme et par jour. C'était quatre fois plus environ qu'avec la *battée*, mais les terres étaient devenues six fois moins riches environ; il y avait déficit pour le mineur : il ne gagnait que 85 francs par jour. Puis on inventa le *long-tom*, où le mineur, facilitant son travail par l'action d'un courant d'eau, lavait 6,000 kilogrammes de sable par jour. On était déjà bien loin de la *battée*; cependant on ne s'arrêta point, et bientôt on trouva la méthode de lavage au *sluice*, dont l'invention marque toute une révolution dans l'exploitation de l'or.

Le *sluice* est un canal de trois planches, une pour le fond, deux pour les côtés. Ce canal est étroit, ayant 0m,30 de large environ, mais il est fort long, car il doit avoir au moins 100 mètres, et il en mesure souvent plus de 1,000; le fond est pavé de bois raboteux; il a une inclinaison variable, selon la nature des terres à laver; il est enfin traversé par un violent courant d'eau qui y coule à pleins bords. Quatre ou cinq mineurs y jettent sans trêve la terre aurifère. L'eau emporte sables et cailloux; mais l'or, tombant sans cesse, se sépare peu à peu du courant boueux, gagne le fond, où il adhère, saisi par le mercure qu'on y a répandu. Après une semaine, on cesse de jeter des terres, on arrête l'eau, et on relève l'or.

L'invention du *sluice* fut toute une fortune pour le mineur. Au lieu de laver 400 kilogrammes de sables comme avec la *battée*, il pouvait en laver 18,000; il pouvait donc exploiter avec le même profit des terres quarante-cinq fois moins riches. Armée de ce nouvel appareil, l'exploitation abandonna le lit des rivières et se porta vers ce que l'on nommait les *dry-diggins*, les mines de l'intérieur des terres, celles qui s'ouvraient dans les terrains diluviens des vallées de la Sierra-Nevada dont l'origine a été indiquée plus haut.

Les premiers gisemens attaqués furent les terrains dont la formation a marqué la dernière époque de la période diluvienne; c'étaient ceux qui offraient le moins de difficultés à l'exploitation. Ils forment en effet, au bas de toutes les vallées de la Sierra-Nevada, d'immenses atterrissemens de sables et de graviers où le minerai d'or, partout à découvert, est immédiatement accessible, et dont la surface unie et presque horizontale est peu élevée au-dessus des cours d'eau, de sorte qu'il n'est ni extrêmement difficile, ni très dispendieux d'y conduire et d'y distribuer les eaux nécessaires à l'extraction du métal. Les graviers aurifères de cette formation sont isolés au bas de chaque vallée de la montagne; l'importance des graviers

côté ouvert; il peut osciller comme un berceau d'enfant. Sur ce coffre ainsi ouvert, on met une grille, et sur la grille on charge les terres aurifères qu'on arrose d'eau en berçant l'appareil. Les gros graviers restent sur la grille, les boues et les sables passent au travers, tombent sur le fond et s'écoulent au dehors, tandis que l'or reste retenu par la toile du fond.

précieux varie suivant l'importance même de la vallée où on les observe. Près de la petite ville de Folsom, au bas de la Rivière-Américaine, j'ai remarqué l'un de ces dépôts qui s'étendait sur plus de 20,000 hectares, avec une puissance de 10 mètres au moins. On rencontre des dépôts analogues dans les vallées du Stanislaus, du Tuolumne; on en trouve, dit-on, de plus importans encore sur les bords de l'Yuba et du Feather-River.

Tous ces graviers sont pénétrés d'or; mais la dissémination du précieux métal y est très irrégulière : on trouve des quartiers d'une grande richesse isolés au milieu de sables presque absolument stériles. Il n'est pas rare de voir un chantier faire fortune à côté de mineurs qui ont grand'peine à vivre. Cette irrégularité dans les résultats obtenus rend difficile de connaître la richesse moyenne de cette classe de minerais d'or, et absolument impossible de préciser l'importance des sommes d'or renfermées dans ces gisemens. Quant à la richesse, il faudrait prendre la moyenne des résultats obtenus par les exportations actuelles; on aurait ainsi la teneur moyenne des bons endroits, teneur que j'estimerai à 4 ou 5 francs d'or au mètre cube de graviers en place. Si on accepte ce chiffre, on peut se rendre compte des ressources que présente cette classe de gisemens en établissant le bilan d'une exploitation qui y serait ouverte dans des conditions ordinaires.

Huit mineurs disposant d'une somme de 4,000 francs peuvent entreprendre d'ouvrir un de ces chantiers. Ils auraient d'abord à bâtir leurs maisons près du lieu qu'ils auraient choisi; ils la feraient de planches et dépenseraient à la construire, à la garnir de quelques ustensiles,

Une somme d'environ	1,500 fr.
L'installation complète d'un bon *sluice* coûterait	1,200
L'achat de mercure et d'outils de travail	550
Les provisions de bouche pourraient être évaluées à	750
Ainsi installés, ces mineurs pourraient laver 100 tonnes, soit 67 mètres cubes de gravier par jour, qui, à 5 fr. d'or par mètre cube, produiraient	335 fr. » c.

Pendant ce temps, les dépenses seraient :

Eau de lavage achetée aux canaux	25 fr. 90 c.	
Nourriture, 3 dollars par homme et par semaine de travail	21 60	
Mercure, chandelles, outils	10 36	
Dépenses journalières totales	57 fr. 86 c.	57 fr. 86 c.
D'où bénéfice net par jour		277 fr. 14 c.
Soit par homme et par jour, nourriture payée, net		34 fr. 60 c.

Tels seraient la puissance de production et le prix de revient de l'or dans les terrains d'origine diluvienne, en supposant que le tra-

vail soit maintenu aussi actif que possible durant dix heures par jour; mais ces conditions ne se retrouvent pas, il faut bien le dire, dans la réalité (1). Le mineur de Californie travaille rarement dix heures par jour, il se repose même assez volontiers; d'ailleurs il y a des temps de chômage forcé pour l'entretien des canaux, il y a des œuvres mortes dans les chantiers, des accidens dans l'exploitation. Tout compte fait, le chiffre des bénéfices se réduit au bout de l'an, de 35 francs, limite qu'il pourrait atteindre, à 12 ou 13 fr., produit moyen avoué par un grand nombre d'exploitans. Cette réduction des bénéfices, imposée par mille causes diverses, équivaut à une diminution proportionnelle dans la puissance productive de ces mines, ou à une surélévation correspondante du prix de revient de l'or. Ces gisemens peuvent donc être regardés comme produisant par le travail ordinaire du *sluice* 3 grammes 1/2 d'or par tête de mineur et par jour. Resterait à déterminer l'étendue totale et la puissance des *placers* sur lesquels ces produits peuvent être obtenus. Sans pouvoir faire cette détermination d'une façon suffisamment précise, je dirai seulement que les plaines de gravier que j'ai visitées sont d'une étendue telle que l'on ne conçoit guère qu'elles puissent être jamais totalement déblayées au pic et à la pelle. D'ailleurs, quelque activité qu'on ait déployée, quelques richesses qu'on ait pu extraire de ces gîtes, les excavations déjà pratiquées n'apparaissent que comme des brèches insignifiantes, relativement à la masse totale de l'alluvion.

Le bénéfice net de 12 à 13 francs par jour que le mineur peut réaliser sur ces exploitations paraîtra bien suffisant, et il semble que ces mines devraient jouir d'une grande faveur en Californie; cependant il n'en est rien. Le mineur sait en effet que s'il est à peu près certain de gagner de 12 à 13 francs par jour, il faut aussi qu'il renonce à l'espoir de faire quelque grand coup capable de l'enrichir en peu de temps. S'il s'attache à ces mines, il ne doit plus s'abandonner à ces rêves d'opulence qui partout le suivent, font son orgueil et aussi sa force et sa hardiesse. Il recevra pour prix de son labeur un salaire suffisant sans doute, mais fixe et bien connu à l'avance. C'est ce sacrifice de ses espérances qu'il lui répugne de faire; l'absolue nécessité peut seule l'y forcer. Ces gisemens du bas des vallées présentent d'autres désavantages. Les excavations faites par les premiers mineurs se sont peu à peu remplies d'eau et sont devenues pendant les chaleurs le foyer d'émanations pernicieuses, au milieu desquelles le mineur perdait rapidement ses forces et gagnait la fièvre. L'exploitation a donc abandonné ces champs malsains pour

(1) Dans nos calculs, nous avons supposé six hommes sur huit toujours au chantier. On ne peut pas en compter davantage à raison du temps qu'exige le transport des provisions, la préparation des alimens, etc.

se porter sur d'autres gisemens, les *placers des montagnes*, où le génie du mineur devait bientôt obtenir d'étonnans résultats.

Les *placers des montagnes* sont ces dépôts de matières arénacées mêlées d'or métallique, débris des roches aurifères primitives que l'action des eaux, pendant la première période de l'époque diluvienne, étendit en couches puissantes sur tout le versant occidental de la Sierra-Nevada. Ces couches furent dévastées par les révolutions géologiques des âges suivans. Elles restent cependant encore sur de fort grandes surfaces. Elles s'étendent en effet, presque sans solution de continuité, sur 150 kilomètres du sud au nord et 40 kilomètres environ à travers les comtés de Sierra, de Placer et de Nevada. Elles forment des plateaux élevés, des terrasses s'étageant graduellement sur les contre-forts de la Nevada, et partout elles viennent couronner les vallées d'érosion que les eaux ont creusées à 150 et 200 mètres au-dessous d'elles dans le roc vif de la montagne. Ces couches sont fort épaisses; l'ensemble mesure rarement moins de 12 mètres de puissance, et en certains lieux j'ai pu m'assurer qu'elles atteignent à plus de 60 mètres de hauteur. Elles sont aurifères dans leur masse entière, plus riches cependant dans les gros galets entassés à leur base que dans les sables fins qui les terminent près de la surface du sol. Chaque couche a donc une richesse variable suivant le niveau qu'elle occupe, tandis qu'au contraire l'expérience a prouvé que la série entière des couches, prise de la base au sommet, avait une richesse moyenne sensiblement constante sur toute l'étendue de la formation.

Tout ce terrain, qui couvrirait bien probablement une surface de 15,000 kilomètres carrés d'une couche de minerai d'or ayant au moins 10 mètres de puissance (1), doit être considéré comme un gisement aurifère de richesse sensiblement constante, pour l'exploitation duquel on peut organiser des entreprises solides, comme on le ferait pour des couches de houille ou de minerai de fer. La richesse générale moyenne de toute la formation, si on l'évalue d'après le mètre cube d'alluvion, est fort médiocre. En la fixant à 1 fr. 50 cent., je serais encore au-dessus du chiffre donné par un grand nombre d'exploitations (2). Combien on est loin de ces temps où les sables de certaines rivières rendaient 9 pour 100 de leur poids d'or! C'est cependant avec des minerais d'aussi pauvre espèce, valant au plus *un franc la tonne*, que le mineur est arrivé à produire 220 grammes d'or, près de 750 francs, par homme et par jour de travail. Reste à voir comment il a pu faire.

(1) Ces chiffres ne sont pas le résultat d'observations spéciales précises; ils ne traduisent qu'une impression générale, et je crois rester, en les donnant, bien au-dessous encore de la réalité.

(2) Je veux ici parler de la teneur de rendement; la teneur absolue est inconnue.

Les mineurs de la Nevada ont appelé à leur aide la puissance de grandes masses d'eau. Ces eaux, ils les ont demandées aux neiges qui, pendant six mois de l'année, couronnent cette chaîne, aux lacs qui les avoisinent, aux torrens qui y prennent leur source. Ils les ont recueillies dans d'immenses bassins de retenue, et, les conduisant à grands frais par des canaux, des tunnels, des aqueducs (1), à travers la région si bouleversée des montagnes, les ont distribuées par mille rigoles secondaires sur les plateaux aurifères. L'ensemble de tous ces canaux, grands ou petits, pour toute la Californie, a une longueur totale supérieure à 8,000 kilomètres. Les eaux arrivent sur le *placer* portées par un canal construit à la plus grande hauteur possible, jusqu'au bord même de l'exploitation à desservir. Au pied de l'aqueduc s'ouvre donc le vide des excavations passées. Le terrain aurifère y est coupé à pic du sommet à la base, depuis l'herbe du sol jusqu'au vif de la roche sous-jacente. Cette coupure droite se déploie comme une muraille immense, haute de 40 ou 50 mètres, longue de plusieurs milliers de mètres, au pied de laquelle s'échelonnent de distance en distance les chantiers d'abatage de la masse alluviale. Cet abatage se fait au moyen de véritables batteries hydrauliques. L'eau du canal supérieur, reçue par une large conduite en tôle, descend toute la hauteur de la tranchée, s'anime ainsi par une chute de 40 à 50 mètres, et, arrivant à un tube final d'étroite ouverture, jaillit en un jet puissant qui, dirigé par le mineur, sape à son gré le mur de gravier, ou, battant la surface droite de ce mur, en détache d'immenses éboulemens.

Trois jets sont nécessaires pour produire le maximum d'effet. Les sables semblent se liquéfier sous le choc des gerbes d'eau qui les inondent. Un torrent de boues et de galets prend naissance au pied même de l'escarpement, et, reçu par des rigoles convenables, s'engouffre dans une galerie souterraine où de longs et larges *sluices* en réglementent le cours. L'or se sépare peu à peu du torrent boueux qui l'entraîne, il gagne le fond, y adhère, y trouvant du mercure, tandis que les terres stériles suivent leur chemin et vont dégorger au loin dans le creux de quelque vallée profonde où les galets s'entassent jusqu'aux crues du prochain hiver.

Telle est en principe la méthode d'exploitation des terrains aurifères des *placers* montagneux de la Nevada. Voici maintenant les résultats. Je citerai ceux qui sont obtenus sur un chantier largement installé, celui d'*Eureka*, près de San-Juan. En ce lieu, l'alluvion aurifère mesure 43 mètres de puissance; l'exploitation dispose de quatre jets d'eau débitant ensemble 15,000 mètres cubes d'eau par

(1) Ces aqueducs sont tous construits en charpente.

dix heures de travail. Dans une journée (1), on démolit et on épuise d'or 2,808 mètres cubes de l'alluvion. Les dépenses se partagent ainsi :

Eau achetée aux canaux, par jour	540 fr.	
Main-d'œuvre, surveillance	86	
Outillage	50	
Ensemble, dépenses d'un jour	676 fr.	676 fr.
L'or produit rend en moyenne, par jour de travail		3,000
D'où bénéfice net par jour de		2,324 fr.

Quatre hommes suffisent à conduire l'exploitation. En combinant les chiffres précédens, on voit que sur le chantier l'or produit par 1 mètre cube de terre est de 1 fr. 7 cent., que l'or correspondant à chaque mètre carré de superficie de l'alluvion est de 45 fr. 95 cent., que le bénéfice net par homme et par jour de travail est de 581 fr., le produit brut étant dans le même cas de 220 grammes d'or fin. Si l'on voulait comparer la méthode primitive du lavage à la battée avec la méthode actuelle de l'exploitation au jet d'eau au point de vue du travail humain qu'elles exigent, on verrait que, pour laver *un mètre cube* de sable, il faut travailler trois journées trois quarts avec l'ancienne méthode, et un sixième de minute environ avec la nouvelle (2).

Voilà donc quelle est l'étendue du progrès accompli; mais, pour grand qu'il soit, est-il le dernier mot de l'industrie du mineur? On peut affirmer que non, car d'importantes améliorations apparaissent encore comme immédiatement réalisables. Quoi qu'il en soit du progrès futur, les résultats présens démontrent que, pour produire beaucoup d'or, il suffit d'avoir beaucoup d'eau et de pouvoir la mettre en mouvement sur de grandes hauteurs. Or ces deux conditions du problème d'une grande production peuvent être réalisées en Californie sur la plus vaste échelle. Pour le montrer, il suffit de prendre encore comme terrain d'expérience l'un des *placers* des montagnes, celui-là même auquel appartient la mine de San-Juan, et de chercher ce qu'on pourrait en tirer.

Ce *placer* présente l'aspect d'un plateau de gravier, de forme grossièrement triangulaire, barré et dominé vers l'est par les cimes de la Nevada, et limité sur ses deux autres côtés par deux profondes coupures, deux longues vallées où coulent deux affluens de l'Yuba, le South-Fork et le Middle-Fork. Le terrain aurifère vient affleurer

(1) J'ai supposé la journée de huit heures de travail effectif.

(2) D'après ces indications, chaque hectare de ce terrain renferme 460,000 francs de poudre d'or. Quelque temps avant mon passage à San-Juan, on avait vendu une mine voisine d'Eureka. La mine mesurait *vingt acres* de superficie; elle était divisée en vingt-quatre actions. L'action avait été vendue 6,000 francs comptant. On avait ainsi payé le terrain à raison de 96,000 francs l'hectare.

en couronnement tout le long de ces vallées, mais il reste toujours à une très grande hauteur, à plus de 200 mètres au-dessus du cours des rivières. L'épaisseur de l'alluvion aurifère, mesurée sur le talus même du plateau, le long des vallées, est presque toujours supérieure à 30 mètres. Au centre, cette épaisseur est inconnue. Il y aurait lieu de penser qu'en certains points il ne faut pas compter moins de 100 mètres d'épaisseur de gravier mêlé d'or. L'étendue totale du *placer*, mesurée sur des cartes suffisamment exactes, est de 650 kilomètres carrés.

Si l'on admet maintenant que ce terrain diluvien, tout entier pénétré d'or, a pour épaisseur moyenne générale l'épaisseur minimum observée, 30 mètres; si on lui suppose une richesse uniforme de 1 franc 30 centimes d'or au mètre cube (teneur accusée par un grand nombre d'exploitations), on verra que la valeur totale de l'or contenue dans ce seul lambeau du terrain aurifère n'est pas inférieure à 25 *milliards* de francs, chiffre énorme, qui pourrait paraître invraisemblable, à raison de l'énormité même, si on oubliait que la terre de pareils gisemens est celle qui, depuis moins de douze années, a produit 2 milliards 900 millions d'or.

Toute cette masse d'or, on peut l'extraire. Pour y arriver, nous avons vu qu'il fallait avoir de l'eau pour laver les terres et des tunnels pour évacuer les déblais. Et d'abord, les tunnels d'écoulement sont praticables, car en les ouvrant à mi-côte, par exemple dans les vallées de l'Yuba, on pourrait les pousser aussi loin qu'il le faudrait, avec la pente nécessaire, tout en passant au-dessous des couches aurifères. Il resterait d'ailleurs toujours dans la vallée un vide suffisant pour y loger les terres stériles. Les mineurs n'ont encore creusé que des galeries peu étendues, les grandes voies d'écoulement sont encore à entreprendre. Restent ensuite les eaux de lavage, dont il faut d'énormes quantités. Le problème est résolu pour le *placer* qui nous occupe. Une association de mineurs français a osé l'entreprendre; elle a pleinement réussi, et son œuvre admirable, connue sous le nom de *Eureka Lake Water Company*, répond d'une éloquente façon à cette étrange accusation de ne pas savoir travailler en commun, souvent formulée contre les mineurs français de Californie.

La compagnie Eureka peut amasser les eaux des hivers dans trente-huit lacs ou vallées hautes de la Sierra-Nevada. Douze barrages, créant autant de bassins de retenue, sont déjà construits; les canaux qui reçoivent les eaux et les distribuent sur tout le plateau ont une longueur totale de 337 *kilomètres;* ils franchissent les gorges de la montagne sur de nombreux aqueducs, dont un magnifique entre tous, celui de Magenta, mesure 1,900 pieds de long et 45 mètres d'élévation. La compagnie distribue déjà 40 millions de mètres cubes d'eau par an; mais le jaugeage exact des sources dont elle

dispose a montré que le débit total est de 480 millions. Si l'on suppose un tiers de perte pour évaporation, chômage, etc., il reste disponible pour les mines un total de 320 millions de mètres. Or ce chiffre de 320 millions est, à très peu de chose près, égal à cent fois la consommation annuelle de la mine de San-Juan, que j'ai prise pour exemple, de telle sorte que la production en or de tout ce plateau, alimentée par toutes les eaux dont dispose la compagnie des lacs, pourrait être supposée devoir être égale à cent fois la production de cette mine de San-Juan, soit 60 millions de francs d'or par année, et l'on peut se convaincre, d'après les chiffres indiqués un peu plus haut, que cette production de 60 millions pourrait être maintenue pendant près de cinq cents ans avant d'arriver à la fin du gisement (1).

Tel est le bilan d'une des exploitations de graviers aurifères dans les montagnes de Californie; tel aussi l'avenir que ces gisemens réservent à la production de l'or.

Les alluvions que je viens de passer en revue ne sont pas les seules mines d'or de la Californie. Il reste à montrer l'importance de ces gîtes aurifères que j'ai nommés *primitifs*. Quelques mots suffiront. La zone de l'or en Californie est traversée en son milieu, et suivant toute sa longueur, par un faisceau continu de veines et de filons de quartz. Cette bande peut s'étendre sur 12 kilomètres de large au maximum; elle se prolonge certainement sur plus de 200 dans le sens de sa longueur. Ces veines traversent tous les terrains, elles s'enfoncent à toute profondeur, et quelquefois, dressant leurs crêtes à l'extérieur, jalonnent leur course sur plusieurs lieues d'étendue. Ces filons sont tous formés d'une roche dure et blanche, le quartz ou *cristal de roche*. Ils sont tous aurifères. Quelquefois l'or pénètre la masse entière de la veine en poudre d'une finesse extrême, comparable à la farine; quelquefois on l'y trouve en nids énormes, d'une richesse éblouissante. La quantité d'or contenue dans chaque mètre cube de roche en place est en général plus grande pour les veines minces que pour les filons très puissans, plus grande aussi près de la surface qu'un peu plus bas. Cette richesse est essentiellement incertaine et variable; rien ne peut à l'avance indiquer au mineur quel sera le sort de son travail. Les résultats obtenus par les exploitations actuelles accusent un rendement variable de 350 fr., teneur maximum que j'ai pu observer, à 35 fr. d'or à la tonne, teneur au dessous de laquelle toute exploitation devient impossible (2). Entre de pareils termes, variant du simple au

(1) Je suppose que la mine de San-Juan n'est en travail *effectif* que pendant deux cents jours de l'année.

(2) A Mariposa, dans le *Frémont-lode*, un seul coup de mine arracha un bloc de quartz qui livra 375,000 fr. d'or. Ces exemples sont rares.

décuple, il est fort difficile de fixer la moyenne du rendement des exploitations actuelles. Je ne crois pas être bien loin de la vérité en l'évaluant à 16 ou 18 dollars, environ 85 francs par tonne. Il y a donc dans une tonne de ces minerais près de cent vingt fois plus d'or que dans les graviers de San-Juan; mais quelle différence dans la quantité de travail nécessaire pour obtenir le métal!

Il faut ici arracher la roche à la poudre dans le fond de mines le plus souvent envahies par les eaux. Il faut des machines à vapeur pour épuiser ces eaux et retirer les minerais, et une fois emmené au jour, il faut séparer le minerai utile de la roche stérile, toutes dépenses qui, dans le cas le plus ordinaire, s'élèvent en Californie, pour chaque tonne de minerai trié, à 33 fr. 70 cent. Ces minerais doivent être transportés des mines à l'usine, ce qui, pour une distance moyenne, entraîne une dépense d'environ 5 fr. 40 c. Arrivée à l'usine, la roche aurifère doit être concassée, puis bocardée, c'est-à-dire réduite en sable fin, sous de lourds pilons en fonte que manœuvre une machine à vapeur ou une roue hydraulique. Ces sables doivent être enfin soumis au lavage et à l'amalgamation qui retire l'or, toutes opérations qui, par tonne de minerai traité, coûtent ensemble environ 17 fr. 80 c. A ces dépenses spéciales il faut joindre une somme de 3 fr. par tonne pour tenir compte des frais généraux dans les exploitations d'importance ordinaire. On arrive ainsi à une dépense de 60 fr. pour le traitement d'une tonne de quartz. Si on admet maintenant le chiffre de 85 fr. que j'ai indiqué plus haut pour rendement ordinaire, on voit que le bénéfice ressort à 25 fr. par tonne, chiffre certainement fort médiocre pour des entreprises de cette nature.

L'exploitation des mines de quartz en Californie n'a donc rien en général de bien séduisant, et cependant quelles magnifiques espérances n'avait-on pas conçues à l'origine! C'était en 1853 : les *placers* de rivières étaient déjà bien épuisés; quelques crêtes de filons à Grass Valley, à Nevada, à Mariposa, avaient fourni des minerais très riches, et avaient aussitôt attiré l'attention des mineurs. Ce n'était pas au dehors, disait-on, qu'il fallait chercher l'or, mais bien dans les profondeurs : dans les entrailles mêmes de la montagne devait se trouver le véritable trésor, source de tous les autres, et de tous côtés on se mit à attaquer la roche. Ce fut bientôt une véritable fureur. Ainsi moins de trois ans après, en 1856, plus de 1,500 chevaux-vapeur, tirés de New-York ou de Londres, pilaient les quartz de la Nevada; mais les produits attendus ne vinrent pas, et le plus grand nombre de ces entrepreneurs succombèrent sous le poids écrasant des dépenses de premier établissement. Il fallut liquider. Tout ce puissant outillage des usines ruinées fut alors acheté à prix réduit par de nouveaux entrepreneurs, qui purent ainsi reprendre le

travail et réaliser des bénéfices. Ces exploitations se continuent aujourd'hui, mais elles marchent en général assez péniblement. Elles ont en effet à lutter contre deux difficultés croissantes : la diminution des produits et l'augmentation des dépenses à mesure que les mines deviennent plus profondes. Cet état de choses pourra se prolonger, s'améliorer même par suite de l'abaissement probable du prix de la main-d'œuvre ou par toute autre cause; la production pourra ainsi se maintenir, mais on n'a point ici cette perspective qu'ouvre l'extraction de l'or, l'immense étendue des terrains diluviens. L'exploitation des mines de quartz se débat entre ces deux termes, qui les resserrent sans cesse, la pauvreté de la roche et les frais de son traitement, de telle sorte que la production, comprise elle-même entre ces limites, ne pourra jamais avoir qu'une importance toute secondaire.

Quelques roches du sol de Californie autres que celles des filons de quartz, les seules exploitées aujourd'hui, contiennent encore de l'or. J'ai constaté que dans certaines régions du comté de Mariposa il existe des montagnes de schistes dont la masse entière est pénétrée d'or. Ces gisemens sont encore inconnus, et par suite vierges encore. Nul ne peut en préciser l'importance.

On voit assez à quelle conclusion de pareils faits nous conduisent : c'est que la Californie ne cessera jamais de produire de très grandes quantités d'or, que le chiffre de l'extraction actuelle, qui est de 230 à 250 millions par an, est appelé à grandir encore, et qu'en tout cas rien n'annonce qu'il doive diminuer de longtemps. L'afflux annuel sur le marché monétaire d'une pareille quantité d'or extraite à un taux bien inférieur à la valeur marchande constitue un phénomène bien digne de l'attention des économistes, surtout si l'on tient compte de l'influence que peuvent exercer les perfectionnemens de la métallurgie et les nouvelles méthodes d'exploitation sur le rendement du précieux métal dans le monde entier. Qu'on veuille bien encore rapprocher quelques chiffres. Il est à peu près constant aujourd'hui que tout le long de la chaîne de l'Oural, depuis Ekaterinenburg jusqu'à la Mer-Glaciale, et sur tout le cours de la grande arête montagneuse qui sépare la Sibérie méridionale de l'empire chinois, depuis les hauts plateaux des Kirghiz jusqu'aux sources du fleuve Amour, qui se jette dans le Pacifique, sur toute cette étendue, longue de plus de 4,500 kilomètres, il existe des terrains diluviens aurifères. Cet immense champ d'exploitation a été attaqué en un grand nombre de lieux, l'or a été partout rencontré; mais la production n'est encore devenue un peu importante que dans les monts Altaï. Les rapports d'un illustre géologue anglais, sir R. Murchison, établissent que, dans cette région, les alluvions aurifères rendent en moyenne 5 millionièmes de leur poids en or, soit 5 grammes de

métal par tonne de sable, et tels sont les frais d'extraction que l'exploitation devient improductive dès que ce rendement s'abaisse à 2 millionièmes, soit 2 grammes d'or pour 1,000 kilogrammes de sable. Ces chiffres prouvent que, pour extraire 1 kilogramme de métal, il faut en moyenne générale en dépenser 400 grammes.

Supposons maintenant que, toutes choses restant d'ailleurs égales, on puisse appliquer dans les vallées de l'Altaï les nouvelles méthodes de travail inventées sur les *placers* de la Sierra-Nevada californienne; les alluvions rendant 2 grammes d'or à la tonne, qu'on doit abandonner aujourd'hui comme trop pauvres, seraient aussitôt exploitées à très grand bénéfice, car les méthodes californiennes, agissant dans toute leur puissance, peuvent élaborer sans perte des minerais qui ne rendent que 5 grammes d'or pour 100 tonnes de sable. Toutes les terres dont la teneur est comprise entre ces deux termes, 2 grammes d'or pour 1,000 tonnes et 5 grammes pour 100,000 kilogrammes, lesquelles sont aujourd'hui laissées comme stériles, entreraient en production, et nul doute que la masse de ces minerais ne soit fort grande et que l'extraction de l'or ne reçoive de ce chef seul un très grand accroissement. Les anciennes exploitations produiraient toujours 5 grammes d'or par 1,000 kilogrammes de sables lavés; mais, au lieu de dépenser pour cette production 2 grammes du précieux métal, elles n'en dépenseraient que 5 centigrammes. Le kilogramme d'or, au lieu de coûter 400 grammes de fin, ne coûterait plus que 10 grammes, quarante fois moins.

Ces exemples pourraient être bien multipliés, on pourrait comparer les méthodes de l'orpailleur du Rhin, celles du laveur d'or du Brésil, du Chili, du Pérou, au travail du *sluice*, à l'exploitation au jet d'eau des mineurs californiens, et l'on verrait que l'emploi des nouveaux procédés aurait pour effet d'accroître la production en élargissant le champ des minerais exploitables avec profit, et d'amoindrir les dépenses de l'extraction. Il est donc permis d'affirmer qu'à l'avenir, et dans toutes les mines du monde, l'or doit être produit en plus grande abondance et à meilleur marché que par le passé, sans que l'on puisse, à raison de l'infinie variété des gisemens, assigner un terme à cette production, ou fixer un prix de revient final vers lequel doive converger la valeur du précieux métal.

Tel a été le rôle de la Californie. Non-seulement elle a produit l'or, elle a encore révélé au monde entier les meilleurs moyens de l'extraire. Par l'effet d'une découverte toute fortuite, on la vit entrer en scène de la façon la plus éclatante, et arriver bientôt à produire à elle seule presque autant d'or que le reste du globe (1). La

(1) Avant 1848, toutes les mines d'or d'Europe, d'Afrique et d'Amérique produisaient ensemble 247 millions par année environ. En 1851, la production de la Californie seule a été de 228 millions.

Californie a prouvé que l'or, à l'exemple des métaux plus vulgaires, peut exister sur de très grandes étendues, enfermé dans l'intérieur des roches, ou épanché à leur surface, qu'il a été amené au jour par des révolutions géologiques tout aussi puissantes que celles qui ont produit sur nos vieux continens ces mines de plomb ou de cuivre que nous y exploitons depuis tant de siècles. Les faits qu'on observe sur la Sierra-Nevada californienne conduisent à penser que l'or est peut-être bien plus abondant sur la surface de la terre qu'on n'a pu le croire d'abord; on sait que l'observation attentive de ces montagnes conduisit le mineur Hargreaves, originaire de la Nouvelle-Galles, à affirmer que les montagnes de son pays devaient renfermer de l'or, et qu'ainsi furent découverts les trésors de l'Australie.

On pourrait dire que la Californie a vulgarisé l'or, et à ce titre elle n'est peut-être pas étrangère à ce grand accroissement d'activité industrielle qui, dans l'Europe occidentale, a marqué la dernière période décennale. Ce qu'elle a fait pour l'or va-t-elle le faire pour l'argent? On serait presque tenté de le croire : non pas qu'elle renferme elle-même, ainsi qu'on l'avait annoncé sans raison, des filons d'argent de richesse fabuleuse, mais parce qu'elle peut livrer à profusion, pour ainsi dire, un autre métal jusqu'ici fort rare et fort cher, le mercure, agent indispensable de la production de l'argent sur toutes les mines du Nouveau-Monde. On a découvert en effet dans les montagnes de la côte, en Californie, non loin de San-Francisco même, des filons de mercure sulfuré qui, attaqués depuis quelques années à peine, produisent déjà plus de 1,340,000 kilogrammes de vif-argent, presque autant que toutes les autres mines du monde prises ensemble. Le mercure se vendait autrefois à San-Francisco de 7 à 8 francs le kilogramme, il ne vaudra bientôt plus que 3 ou 4 francs. Nul doute que ce grand abaissement de prix du mercure ne produise un grand accroissement dans la production de l'argent.

Les métaux précieux ne sont donc pas près de manquer. L'or et l'argent vont affluer encore, et comme à l'envi, du Nouveau-Monde vers l'ancien. Cette production toujours croissante sera-t-elle toujours absorbée? Les besoins de luxe ou les exigences d'une circulation monétaire toujours plus active pourront-ils maintenir toujours constante la valeur de ces métaux, ou bien la saturation finira-t-elle par se produire, et l'or et l'argent sont-ils condamnés à être dépréciés par le fait d'une abondance croissante et d'une production à bon marché? Questions fort importantes, et que la marche même des exploitations aurifères ne tardera point à poser.

P. Laur.

SIX MOIS

DE LA RÉGENCE

L'ANGLETERRE. — LAW. — LE CAFÉ. — L'AMÉRIQUE.

— 1718-1719. —

L'Angleterre est grande en ce siècle, grande d'elle-même et par l'éclipse de la France. Celle-ci pour longtemps est absente des affaires humaines; elle ne fera guère que des sottises en politique, en littérature des œuvres de génie. Naufragée et demi-brisée, enfonçant, elle roule entre deux eaux dans le sillage du vaisseau britannique. Tout flotte derrière celui-ci, non-seulement les puissances protestantes, mais les catholiques. L'Espagne, l'empereur, la courtisent pour arracher des lambeaux d'Italie. Cette grandeur de l'Angleterre n'est point illégitime. Seule entre les nations d'alors, elle a les trois conditions pour vivre et agir : un principe, une machine, un moteur.

C'est le moteur qu'on n'a pas remarqué. Sans lui, elle n'eût rien fait. Son beau principe du *gouvernement de soi par soi* était représenté très peu fidèlement par deux chambres aristocratiques. Sa fameuse constitution, — une vieille machine de Marly, — était propre à ne pas bouger et ne rien faire. La prétendue balance n'était qu'une bascule alternative. L'Angleterre prit force et vigueur, justement parce qu'il n'y eut plus ni balance, ni bascule. Un moteur vint qui emporta tout en ligne droite, dans un mouvement simple

et fort. Ce fut le parti de l'argent, le tout jeune parti de la banque, auquel se réunit bien vite la haute propriété, bref un grand parti riche, qui acheta, gouverna le peuple, ou le jeta à la mer, — je veux dire lui ouvrit le commerce du monde.

Ce parti de l'argent se vantait d'être le parti patriote, et la grande originalité de l'Angleterre, c'est que cela était vrai. La classe des rentiers et possesseurs d'effets publics, spéculateurs, etc., qui était pour les autres états un élément d'énervation, pour elle était une vraie force nationale. Cette classe fut et le moteur et le régulateur de la machine. Elle poussa tout entière d'un côté. Il y eut impulsion et non fluctuation. Au moment critique de 1688, l'Angleterre flottait encore. Ni l'église, ni la propriété territoriale, ces prétendus élémens de fixité, ne lui donnaient aucune base. Les propriétaires étaient divisés : tories et non-tories, catholiques et non-catholiques, jacobites et non-jacobites. L'église n'était pas moins divisée contre elle-même, — l'anglicane faussée par son *credo* absolutiste jusqu'à regretter Jacques II! Et il eut même des puritains pour lui! Des puritains regrettaient le jésuite! Que serait devenu Guillaume à la révolution sans le fanatisme héroïque de nos réfugiés!

Par la création de la banque, par la dette publique, par la formation de certaines compagnies patronnées de l'état, un monde nouveau fut évoqué et sortit de la terre, suspendu uniquement à la cause de la liberté, à la révolution protestante et parlementaire, nullement flottant ou divisé, mais serré en masse compacte par l'identité redoutable des idées et des intérêts. Ce fut le cœur, le nerf des whigs. Ceux-ci avaient fait *au dernier vivant* avec la liberté publique. Que le roi catholique revînt, le propriétaire restait propriétaire, et même l'évêque anglican serait resté évêque; mais le rentier ne restait pas rentier. Il savait cela à merveille. Ce fut sa ferme foi que le gouvernement de droit divin ne paierait nullement les dettes de la révolution.

Mais pour comprendre bien cette singularité anglaise, il faut envisager, dans la généralité de l'Europe, un grand fait qui commence sous ses deux caractères : l'épargne et le placement, la spéculation et le jeu.

Le jeu précède l'épargne. Qui a peu garde moins, mais risque, hasarde volontiers, afin d'avoir beaucoup. On a vu quelque chose de cela du temps d'Henri IV et pendant la guerre de trente ans, les fameuses loteries d'Italie, où jouait toute l'Europe, les jeux de cartes et jeux de guerre, la manie furieuse de chercher la fortune par toutes les voies de hasard, intrigues ou batailles. Au fond, même génie. Wallenstein fut un joueur, Mazarin un tricheur. Le froid cal-

culateur Turenne trouva l'art et les règles; il tint académie du grand jeu de la mort.

Tout cela n'était rien en comparaison de ce qui se vit à mesure que le jeu, la loterie, l'amour de la spéculation, atteignirent des peuples entiers. Dans la longueur des guerres, tous les rois, forcés d'emprunter, devinrent des tentateurs qui, par des primes et des usures énormes, forcèrent l'argent timide à devenir hardi, à s'associer aux grands hasards. L'épargne, accumulée par la sobriété ou l'avarice, sortit, s'aventura, se jeta aux coffres publics. Les aventures cruelles de banqueroutes, de réductions, effrayaient un moment; l'attrait des gros gains ramenait. Une maladie secrète, propre à nos temps modernes, titillait, stimulait, démangeait en dessous, — le prurit des loteries, la douceur du gain sans travail.

L'incertitude même, le plaisir du péril était pour plusieurs un vertige qui, loin d'arrêter, entraînait. Nombre de sots glorieux trouvaient beau de prêter au roi, de l'aider aux hautes affaires, de guerroyer du fond de leurs greniers, de régenter et d'insulter l'Europe. Cela commence en France un peu après Colbert. Le rentier apparaît partout. A la Place-Royale, aux Tuileries, des bataillons de nouvellistes, petits bourgeois mal mis, de tenue légère en décembre, n'en étaient pas moins fiers et cruels aux combats de langue, terribles au roi Guillaume, à la Hollande, informés de l'Europe jusqu'au fond du Nord même, et suivant de l'œil Charles XII.

Les cafés, nés de la *cabale* (1669), s'ouvraient partout en Angleterre, et à côté la tabagie turque, hollandaise. Le gin fut trouvé en 1684, et bientôt sans doute le rhum, si cher à Robinson. On chercha une ivresse moins épaisse que celle de bière, moins bavarde que celle de vin. On préféra la forte absorption de l'eau-de-vie. Cependant on fumait, on rêvait de report et de dividende : sombre béatitude, où le spéculateur, au gré de la fumée, voyait monter ses actions. — Tous ces muets, tous ces sauvages, au fond insociables, s'associaient pour les intérêts. Deux terrains se créèrent, où, sans se connaître, on put se rencontrer dans des combinaisons communes : premier terrain, *la dette*, qui commence en 1692 et fait bientôt un milliard; second terrain, *la banque* (simplement de change et d'escompte), mais qui soutient l'état, lui prête de grosses sommes sans intérêt.

On sait quelle large exploitation firent les *patriotes* sous la reine Anne de ces deux terrains financiers, le jeu immense sur la guerre, la hausse et la baisse, la vie, la mort. La vente des consciences au parlement et la vente du sang (obstinément versé, parce qu'il se transmutait en or), c'est le grand négoce du temps. Jeu permis et autorisé! Les plus austères, les hommes à cheveux plats, à noirs

habits, qui ont l'horreur des cartes, n'en ont plus horreur quand ces cartes sont des vies d'hommes, les parties des massacres, et le tapis vert Malplaquet.

I.

La furie du plaisir fit chez nous la furie du jeu. Le déficit, la banqueroute, que dis-je? la faim même n'eût pas suffi pour faire d'une France de gentilshommes une France d'agioteurs. On ne peut dire assez combien elle était sobre, cette ancienne France, combien elle portait gaîment les souffrances, les privations. La vie riche d'alors nous semblerait très dure. On avait du luxe et des arts, mais aucune idée du comfort, de ces mille dépenses variées qui aujourd'hui nous rendent si soucieux et font tant rechercher l'argent. Au plus galant hôtel on campait en sauvages. Nulle précaution, peu de chauffage. La dame avait des glaces et des Watteau aux derniers cabinets, mais passait son hiver entre des paravens, comme l'oiseau niché sous la feuillée.

A tout cela peu de difficulté. Mais régler ses dépenses, mais mourir au plaisir, vivre de la vie janséniste, c'est ce qui ne se pouvait pas. A peine on avait eu le temps de mettre le vieux siècle à Saint-Denis, à peine on commençait d'entrer dans l'échappée des libertés nouvelles, et déjà brusquement on se voyait arrêté court. Les dames surtout, les dames ne l'eussent jamais supporté. Si l'homme pouvait vivre noblement gueux, joueur ou parasite en pêchant des dîners, la femme, qui avait pris un si grand vol, gonflée dans son ballon royal, ne pouvait aplatir ses prétentions. Elle dénonça ses volontés, et dit fermement : « Soyez riches! » — On se précipita. On prit pour guide, pour maître, — non, pour dieu, — un grand joueur, heureux, et qui gagnait toujours à tous les jeux, aux amours, aux duels; personnalité magnifique d'un brillant magicien qui autant qu'il voulait gagnait, mais dédaignait l'argent, enseignait le mépris de l'or.

Toute l'Europe était alors malade de la fièvre de spéculation. C'est bien à tort que les autres nations font les fières, se moquent de nous, nous reprochent avec dérision la folie du *système*. Chez elles, il y eut folie; mais la folie ne fut pas amusante. Il n'y eut ni esprit ni système, il y eut simplement avarice. Par trois et quatre fois, l'Angleterre, la grave Hollande, eurent des accès pareils; mais, sous forme analogue, l'idée, le but, étaient contraires. Que veulent-ils en gagnant? Amasser; le Français dépenser, vivre de vie galante, d'amusement, de société. Ajoutez le jeu pour le jeu, le piquant du combat, la joie de cette escrime, la vanité de dire : « J'ai

du bonheur, j'ai de la chance. Je suis le fils de la Fortune. C'est mon lot! *Je suis né coiffé!* »

Si quelqu'un eut droit de le dire, ce fut Law à coup sûr. Il fut beaucoup plus beau qu'il n'est séant à l'homme de l'être : élégant, délicat, de la molle beauté qui allait à ce temps où les femmes disposaient de tout. C'est pour elles certainement, pour la foule des belles joueuses qui raffolaient de lui, qu'on a fait son premier portrait. Il n'a encore qu'un titre inférieur, *conseiller du roi*; il est dans ses débuts, sa période ascendante. Il est l'aurore et l'espérance, la Fortune elle-même, sous un aspect très féminin, avec ses promesses et ses songes de plaisirs et de vices aimables : image en conscience indécente, le cou nu, la poitrine nue, combinée pour flatter l'amour viril, les penchans masculins de ces bacchantes effrénées de la bourse, qui sait? pour les précipiter à l'achat des actions!

Heureusement il était bien gardé. Par une très obscure aventure, après certains duels qui le firent condamner à mort, le trop heureux joueur avait gagné là-bas une fort belle Anglaise, que certains disaient mariée. Il l'appelait *madame* Law, lui rendait tout respect et en avait une petite fille. Cette beauté avait la singularité d'offrir à la fois deux personnes; son visage, charmant d'un côté, montrait sur l'autre un signe, une tache de vin. Le contraste, quelque peu choquant, avait cependant au total quelque chose de saisissant qui rendait curieux, lui donnait les effets d'un songe, d'une énigme qu'on aurait voulu deviner. Qu'était-elle? le sphinx ou le sort?

Les Écossais sont souvent de deux races, exemple Walter Scott. Law, né à Édimbourg, dans la positive Écosse des *basses terres*, eut par-dessus le génie de la *haute*, superbe et désintéressé, l'imagination gaélique. Avec un don étrange de rapide calcul (qu'il tenait de son père, banquier), une infaillibilité de jeu non démentie, le pouvoir d'être riche, il n'estimait rien que l'idée. Il était visiblement né poète et grand seigneur. Par sa mère, disait-on, il descendait du *lord des îles*. Il fut l'Ossian de la banque.

Rien, selon moi, ne dut agir plus fortement sur Law que deux spectacles qu'il eut fort jeune : *la matérialité de la vieille Angleterre* sous Guillaume, la bizarre crise monétaire qu'elle eut alors. La monnaie s'étant retirée, se cachant, on se crut perdu. Le commerce un moment fut dans le désespoir. On inventa heureusement une machine rapide pour frapper la monnaie nouvelle. Cette machine, à chaque ville, reçue comme un ange du ciel, y entrait en triomphe, au son des cloches. On ne savait quel accueil faire aux ouvriers secourables qui venaient donner le salut. Et en même temps il vit en Hollande *l'immatérielle puissance du crédit*, du papier, du billet, qu'imita l'Angleterre ensuite. Sans billets même, les affaires

se faisaient avec quelques chiffres, par un simple virement de parties sur les registres. Chacun, étant tout à la fois créancier, débiteur, réglait facilement par un petit calcul et le solde de la différence. On n'était pas toujours à se salir les mains avec de l'or et de l'argent. Dans beaucoup de transactions, on stipulait le paiement en billets, car on les préférait à l'or.

Le papier contre le papier, l'idée contre l'idée, la foi contre la foi, c'était la noble forme du commerce. Plus que la forme, c'était une part incontestable du fonds. Le négociant qui n'a que cent mille francs, avec la confiance, fait des affaires pour un million, exploite ce million, gagne en proportion d'un million, comme s'il l'avait en fonds de terre. C'est donc neuf cent mille francs que son crédit lui crée. N'eût-il pas même cent mille francs, s'il a un art ou un secret utile à exploiter, s'il inspire confiance, le million tout entier sortira pour lui du crédit.

« La richesse peut être une création de la foi : » c'est l'idée intérieure qui faisait le génie de Law, sa doctrine secrète qui éleva une théorie de finance à la hauteur d'un dogme : le mépris, *la haine de l'or*. — La royauté de l'or et de l'argent est-elle d'institution divine? Dérive-t-elle de la nature? Qui le croira? Matières incommodes et grossières, ces métaux sont avantageusement remplacés par des coquilles chez les tribus qu'à tort on croit sauvages. On les dit métaux *précieux*, le sont-ils par essence? Dans les arts, ils seront sans nul doute un matin remplacés. La fixité de leur valeur les rend propres, dit-on, à servir de monnaie; valeur en fait si peu égale, que le rentier qui stipule en argent se trouve en peu d'années infailliblement ruiné. Tantôt c'est l'Amérique, tantôt c'est l'Australie, l'Oural, qui lance un déluge d'or, avilit ce métal, et du rentier aisé fait un nécessiteux et presque un indigent.

Du reste, Law avait trop de sens et d'expérience pour croire en pur banquier que tout est dans ces questions du numéraire et du papier. En véritable économiste, il sait et dit très bien que la vraie richesse d'un état est dans la population et le travail, dans l'homme et la nature. Chez ce rare financier, le génie semble éclairé par le cœur. Les hommes sont pour lui des chiffres et non pas des zéros. Ses projets ne respirent que l'amour de l'humanité. Il répète souvent que tout doit se faire en vue définitive des travailleurs, des producteurs, « qu'un ouvrier à vingt sous par jour est plus précieux à l'état qu'un capital en terre de vingt-cinq mille livres. »

Sans lui prêter, comme on a fait, des idées trop systématiques d'aujourd'hui, révolutionnaires ou socialistes, il est certain que par la force des choses il créait une république. En présence de la vieille machine monarchique qui gisait disloquée, hors d'état de se répa-

rer, il avait fait jaillir de terre deux créations vivantes, deux cités sœurs, unies par tant de liens, qu'elles n'en étaient qu'une au fond: *la république de banque*, en vigueur déjà, en prospérité depuis trois ans, au grand avantage de l'état, — *la république de commerce, compagnie d'Occident*, qui bientôt fut aussi celle du commerce d'Orient et du monde : — l'une et l'autre gouvernées par ceux qui avaient intérêt au bon gouvernement, leurs propres actionnaires. Dans cette foule, cette nation d'actionnaires de plus en plus nombreuse, toute la France entrait peu à peu. Et toute, sans s'en apercevoir, elle se transformait par la puissance du principe moderne : la royauté de soi par soi, le *self-government*.

Le plus piquant dans cette création d'une république financière qui aurait absorbé l'état, c'est qu'elle avait pour fauteur et complice l'état qu'elle devait absorber. Le régent était de cœur pour Law. Tous deux se ressemblaient. Le prince, novateur et de bonne heure crédule aux utopistes, se fit vivement l'associé de ce prophète de la bourse, apôtre humanitaire qui voulait que chacun fût actionnaire, associé, joueur, joueur heureux. Law, multipliant la richesse, allait faire du royaume un vaste tapis vert où l'on ne pourrait perdre, où tous réussiraient. Que dis-je? le royaume!... le monde, les deux mondes allaient entrer ensemble dans un immense jeu où l'humanité même eût gagné la partie.

En attendant, le déficit croissait. Le régent en était-il cause? Fort peu par ses dépenses personnelles. Il donnait peu à ses maîtresses. Il dota ses bâtards avec des biens d'église. Même à sa fille, il ne donna qu'une petite maison, la Muette. S'il prit Meudon pour elle, quand elle fut enceinte, ce fut en échange d'Amboise, qui était de sa dot. Il n'y avait pas de cour, et rien n'était plus simple que le Palais-Royal; ce palais et Saint-Cloud étaient de petites résidences où l'on ne pouvait s'étaler. Qu'était-ce que la vie du régent, et celle du petit roi encore, en comparaison du gouffre de la Vienne impériale? Grossière et monstrueuse *noce de Gamache* qui durait toute l'année, épouvantable armée de courtisans, de gardes, de gentilshommes, dames, laquais, cuisiniers, marmitons, et que sais-je? valets de valets et serviteurs de serviteurs, par vingt, trente et quarante mille! On recule. D'ici on sent ces cuisines de Gargantua, ces énormes chaudières, ces broches échelonnées à l'infini, ces masses de viandes fumantes! A Paris, rien de comparable alors. La régence n'a pas eu le temps d'inventer les raffinemens coûteux que trouveront plus tard les fermiers-généraux. Les recherches luxueuses du siècle vieillissant sont ignorées encore. Le plaisir sans façon suffit.

Le défaut du régent était bien moins de dépenser que de ne point savoir refuser. Il était né la main ouverte, et tout lui échappait. Il

donnait d'amitié, il donnait de faiblesse, il donnait de nécessité. Beaucoup de dons étaient forcés, il faut le dire. Comment eût-il pu refuser à Mme de Ventadour et autres qui avaient en main l'enfant-roi, la petite machine royale, si inerte, mais si dangereuse dans telle occasion imprévue? Comment eût-il pu refuser à la dévorante maison des Condés, qui venaient un à un prier, montrer les dents? C'était un bataillon d'alliés nécessaires contre le duc du Maine, contre le parti espagnol, le parlement, la *Vendée* qu'on préparait en Poitou, en Bretagne.

Deux choses allaient creusant l'abîme : la faiblesse de la régence et la faiblesse du régent, la misère de situation, celle de vice et de laisser-aller. Cent vingt millions de nouveau déficit! vingt-quatre qui manqueront en 1719! et par-dessus la dépense d'une guerre probable! Cette guerre, c'était de l'argent, beaucoup d'argent, et où le prendre?

Tant qu'on cherchait encore la réponse à cette question, Dubois n'osa agir. Pendant tout le mois de novembre 1718, il les laissa s'agiter, frétiller, s'enhardir, parader dans leurs attaques étourdies au régent. On colporte hardiment les *Philippiques* de Lagrange-Chancel. Les souris dansent autour du chat. Elles croyaient, non sans vraisemblance, qu'il était à bout de ressources, n'avait ni dents, ni griffes. Restait pourtant le grand expédient révolutionnaire, l'assignat, le papier-monnaie, imposé par la loi, expédient qui différait fort peu de celui dont nos rois usaient et abusaient sans cesse, frappant des monnaies faibles, fausses, et forçant de les prendre pour une valeur exagérée. C'est ce que d'Argenson avait fait, en juin 1718, honteusement et non sans peine. Un tel expédient était contraire aux principes de Law, qui, sans contester que le roi a toute puissance, enseignait qu'il n'en doit point user, qu'il ne doit s'adresser qu'à la volonté libre, à la libre foi, au crédit. Cependant ici, appelé, imploré, il n'offrit nul autre expédient qu'une monnaie forcée de papier.

Le roi n'aurait trompé personne. Il eût fait comme dans une place assiégée, où, pour le besoin du moment, on crée une monnaie. Il eût lancé un milliard de papier (l'employant au remboursement de la dette), sans y affecter d'intérêt, n'alléguant rien que la nécessité, la détresse de l'état, la guerre où les complots de l'Espagne obligeaient d'entrer. Moyen franc, violent! Rien de plus clair. La tyrannie n'y prenait point de voile. C'est justement cet excès de clarté qui déplut. L'obscurité, l'infini mystérieux de spéculations qu'un grand mouvement financier allait ouvrir, plaisaient bien autrement aux illustres voleurs, qui voulaient faire leur razzia, aux fripons, qui comptaient à leur aise pêcher en eau trouble.

Ce n'était pas, dit-on à Law, ce qu'il avait promis, ce qu'on pouvait attendre de son vaste et puissant génie. Lui, grand théoricien, qui, sous Louis XIV, sous le régent, avait obstinément offert ses théories pour relever l'état, il hésitait quand la France à son tour se mettait à ses pieds, voulait faire sa banque *royale*.

Pourtant rien de plus naturel. Il avait proposé de sauver l'état naufragé en le recevant dans sa banque, dans sa république d'actionnaires; mais ici au contraire il sentait que l'état, par une fatale attraction, engloutirait sa banque et la perdrait dans son naufrage. — Qu'était-ce que l'état? Rien que l'ancienne monarchie non changée et incorrigible, le fantasque arbitraire, la mer d'abus, illimitée, sans fond. Nulle forme ne pouvait rassurer. Si la banque devenait royale, que refuserait-elle aux vampires qui, déjà sous Noailles, l'apôtre de l'économie, sous sa chambre de justice, avaient volé sur les voleurs, qui sous d'Argenson grappillaient dans les misérables ressources qu'on arrachait au désespoir?

Un homme aussi intelligent que Law ne pouvait s'aveugler sur tout cela. Il sentait que tout irait à la dérive, si le pouvoir ne se liait lui-même. Il eût voulu pour garanties ces mêmes magistrats qui naguère parlaient de le pendre. Il aurait mis la banque sous l'égide d'une sorte de gouvernement national, d'une commission de quatre hautes cours (parlement, comptes, aides, monnaies). C'eût été justement le conseil de commerce que Henri IV fit en 1607. La chose eût gêné les voleurs. On dit au régent que c'était se mettre en tutelle, que d'ailleurs ces robins ignorans, routiniers, ne feraient qu'empêcher tout. A Law on dit qu'avec un prince tellement ami il resterait le maître, que c'était l'intérêt visible du régent de ne pas se nuire à lui-même, de ne pas détruire par une trop grande émission la source des richesses, de ne pas tuer sa poule aux œufs d'or. Au fond, Law était dans leurs mains. Il avait ici toute sa fortune; il s'était compromis en recevant généreusement pour sa banque et sa compagnie nos chiffons de billets d'état. Il avait un pied dans l'abîme. On lui fit honte de reculer, de ne pas être un beau joueur, d'avoir fait mise et de quitter la table. L'*honneur* et le vertige l'entraînèrent, le précipitèrent.

Il cède au roi sa banque. Cet établissement, intimement lié à celui de la grande compagnie, y trouve un appui mutuel. Les profits de change et d'escompte, les profits du commerce, ceux de l'exploitation du Nouveau-Monde, voilà ce qui doit relever l'état : ressources incontestables, mais qui exigent, même dans l'hypothèse d'une administration parfaite, pour condition indispensable ce que l'on n'avait pas, le temps. — Law, le régent, pouvaient-ils s'y tromper? N'étaient-ils pas tous deux de hardis mystificateurs? Au

fond, ils croyaient sans nul doute, par l'utile fiction des trésors du monde inconnu, susciter un trésor réel, la confiance, le crédit, le commerce, l'industrie, la circulation. Passant et repassant, par vente et par achats, les produits plusieurs fois taxés allaient doubler, tripler l'impôt, enrichir l'état et le libérer, le mettre enfin à même de réaliser ce grand projet d'empire colonial, dont la fiction, quelque fausse qu'elle fût d'abord, n'aurait pas moins donné le premier mouvement.

Les deux affaires, celles de la guerre et de la banque, qui nourrirait la guerre, se décidèrent en même temps le 4 et le 5 décembre 1718.

Le 4 avait eu lieu dans la nuit la révolution financière, la banque de Law déclarée *royale;* autrement dit le roi *banquier*. Le roi, représenté par le régent, rachetait les actions de la banque, reprenait le métier de Law, qui n'était plus que son commis. Le roi recevait des dépôts, le roi faisait l'escompte, le roi tenait la caisse. Mais on pouvait se rassurer : elle serait, cette caisse, bien gardée, vérifiée sévèrement, strictement fermée de trois clés différentes (celles du directeur, de l'inspecteur, du trésorier). On n'émettrait de nouvelles actions que sur un arrêt du conseil. Seul ordonnateur, le régent. Le trésorier finalement placé sous les yeux vigilans et du conseil et de la chambre des comptes.

Le 8 décembre, on arrêta l'ambassadeur d'Espagne Cellamare : pas décisif qui impliquait la guerre. Le 27 décembre, le jour même où les Anglais la déclarent à l'Espagne, le roi, dans son nouveau métier de banque, agit violemment comme roi, proscrit l'argent pour forcer de prendre ses billets. Ordonné qu'à Paris et dans les grandes villes on ne peut payer en argent que les petites sommes au-dessous de 600 livres; au-dessus, on paiera en *or* ou en *billets*. L'or alors était rare; il fut recherché et devint cher. Les billets prirent la place, débordèrent et inondèrent tout.

La guerre, la banque, à la fois sont lancées : guerre courte, guerre facile, on pouvait le prévoir. Et la banque semblait offrir des ressources infinies, une caisse sans fond où le roi prendrait sans compter.

II.

On ignorait parfaitement en janvier 1719 qu'avant la fin de cette année la France entière prendrait part au *système*. Je dis la France entière : à la liquidation, quand la majorité s'en était retirée, un million de familles en avaient encore des papiers et les apportèrent au *visa*.

Il n'y a jamais eu de mouvement plus général. Ce n'était pas, comme on semble le croire, une simple affaire de finance, mais une révolution sociale. Elle existait déjà dans les esprits. Le *système* en fut l'effet beaucoup plus que la cause. Une fermentation immense l'avait précédé, préparé, une agitation indécise, vaste, variée, — avec un but moins politique que celle de 89, — peut-être plus profonde. Sous ses formes légères, elle remuait en bas mille choses que 89 effleura.

Avant la pièce, observons le théâtre. Bien avant le *système*, Paris devient un grand café. Trois cents cafés sont ouverts à la causerie. Il en est de même des grandes villes, Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, etc. Notez que tout apothicaire vend aussi du café, et le sert au comptoir. Notez que les couvens eux-mêmes s'empressent de prendre part à ce commerce lucratif. Au parloir, la tourière, avec ses jeunes sœurs converses, au risque des propos légers, offre le café aux passans.

Jamais la France ne causa plus et mieux. Il y avait moins d'éloquence et de rhétorique qu'en 89. Rousseau de moins. On n'a rien à citer. L'esprit jaillit, spontané, comme il peut. — De cette explosion étincelante, nul doute que l'honneur ne revienne en partie à l'heureuse révolution du temps, au grand fait qui créa de nouvelles habitudes, modifia les tempéramens même : l'*avénement du café*. L'effet en fut incalculable, n'étant pas affaibli, neutralisé, comme aujourd'hui par l'abrutissement du tabac. On fumait peu, mais on prisait.

Le cabaret est détrôné, l'ignoble cabaret où sous Louis XIV se roulait la jeunesse entre les tonneaux et les filles. Moins de chants avinés la nuit, moins de grands seigneurs au ruisseau. La boutique élégante de causerie, salon plus que boutique, change, ennoblit les mœurs. Le règne du café est celui de la tempérance : — le café, la sobre liqueur, puissamment cérébrale, qui, tout au contraire des spiritueux, augmente la netteté et la lucidité, — le café qui supprime la vague et lourde poésie des fumées d'imagination, — le café anti-érotique, imposant l'alibi du sexe par l'excitation de l'esprit.

Les cafés ouvrent en Angleterre dès Charles II (1669) au ministère de la *cabale*, mais n'y prennent jamais caractère. Les alcools, ou les vins lourds, la grosse bière, y sont préférés. En France, on ouvre des cafés un peu après (1671) sans grand effet. Il y faut la révolution, les libertés au moins de la parole. — Les trois âges du café sont ceux de la pensée moderne; ils marquent les momens solennels du brillant *siècle de l'esprit*.

Le café arabe la prépare, même avant 1700. Ces belles dames que vous voyez dans les modes de Bonnard humer leur petite tasse, elles y prennent l'arome du très fin café d'Arabie. Et de quoi cau-

sent-elles? Du *Sérail* de Chardin, de la *coiffure à la Sultane*, des *Mille et une Nuits* (1704). Elles comparent l'ennui de Versailles à ces paradis d'Orient.

Bientôt (1710-1720) commence le règne du café indien, abondant, populaire, relativement à bon marché. Bourbon, notre île indienne, où le café est transplanté, a tout à coup ce bonheur inoui. Ce café de terre volcanique fait l'explosion de la régence et de l'esprit nouveau, l'hilarité subite, la risée du vieux monde, les saillies dont il est criblé, ce torrent d'étincelles dont les vers légers de Voltaire, dont les *Lettres persanes* nous donnent une idée affaiblie. Les livres, et les plus brillans même, n'ont pas pu prendre au vol cette causerie ailée, qui va, vient, fuit insaisissable. C'est ce génie de nature éthérée qne, dans les *Mille et une Nuits*, l'enchanteur veut mettre en bouteille; mais quelle fiole en viendrait à bout?

La lave de Bourbon, pas plus que le sable arabique, ne suffisait à la production. Le régent le comprit, et fit transporter le café dans les puissantes terres de nos Antilles. Deux arbustes du Jardin du Roi, portés par le chevalier de Clieux, avec le soin, l'amour religieux d'un homme qui se sentait porter une révolution, arrivèrent à la Martinique, et réussirent si bien que cette île bientôt en envoie par an dix millions de livres. Ce fort café, celui de Saint-Domingue, plein, *corsé*, nourrissant aussi bien qu'excitant, a nourri l'âge adulte du siècle, l'âge fort de l'Encyclopédie. Il fut bu par Buffon, par Diderot, Rousseau, ajouta sa chaleur aux âmes chaleureuses, sa lumière à la vue perçante des prophètes assemblés dans « l'antre de Procope, » qui virent au fond du noir breuvage le futur rayon de 89.

L'immense mouvement de causerie qui fait le caractère du temps, cette sociabilité excessive qui se lie si vite, qui fait que les passans, les inconnus, unis par le café, jasent et s'entendent tout d'abord, quel en était l'objet, le but? Les petites oppositions parlementaires et jansénistes? Oui sans doute, mais bien d'autres choses. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, toujours poursuivies, jamais prises, piquaient quelque peu le public. Tout cela pourtant fort secondaire. On était excédé de théologie. Les pédans jansénistes, fort cruels pour les protestans, pour les libres penseurs, n'intéressaient guère plus que les molinistes fripons. La « grâce suffisante » et le « pouvoir prochain, » tout ce vieux bric-à-brac de l'autre siècle rentrait au garde-meuble. On parlait bien plutôt de Law, de son ascension singulière, de la république d'actionnaires qu'il entreprenait de créer. On parlait du café, de la polygamie orientale, des libertés du monde anti-chrétien; tout cela mêlé et brouillé. Cette France si spirituelle ne sait pas plus de géographie que de calcul ou d'orthographe. Beaucoup mettent l'Asie à l'Occident; trompés par le mot

Indes, ils confondent les deux continens sous ce magique nom, toujours de grand effet : *les îles!*

Des Hespérides à Robinson, tout le mystère du monde est dans les îles. Là, le trésor caché de la nature, la toison d'or, ou, ce qui vaut autant, les élixirs de vie qu'on vend au poids de l'or. Pour d'autres, c'est l'amour, le libre amour qui vit aux îles. Sans parler de la Calypso, dès le seizième siècle, le cordelier Thévet, dans les hardis mensonges de sa cosmographie, nous conte les amans naufragés dans les îles. Toujours la même histoire, Manon Lescaut, Virginie, Atala! Le Français naît Paul ou René. Plusieurs, faits pour l'amour mobile, élargissent *les îles*, préfèrent l'horizon infini des grandes forêts américaines, la vie du promeneur, hôte errant des tribus, favorisé la nuit du caprice des belles Indiennes, libre au matin, joyeux, sans soin, sans souvenir. C'est le rêve du *coureur de bois*.

Quoiqu'on lût peu, les livres, ceux de Hollande, défendus et proscrits, les manuscrits furtifs, avaient grande action; on se passait Boulainvilliers, son ingénieuse apologie de Mahomet et du mahométisme. Mais rien n'eut plus d'effet que le livre hardi et brillant de Lahontan sur les sauvages, son frontispice où l'Indien foule aux pieds les sceptres et les codes (*leges et sceptra terit*), les lois, les rois. C'est le vif coup d'archet qui, vingt ans avant les *Lettres persanes*, ouvre le dix-huitième siècle.

Le voile épais et lourd dont les livres de missionnaires avaient caché le monde se trouve déchiré. Leur thèse ridicule que l'homme non chrétien n'est pas homme est d'un coup réduite à néant. Plus de privilégiés de Dieu! Plus d'élus, mais tous frères! L'identité du genre humain!

Un siècle auparavant, Montaigne avait hasardé de dire que ces nations *étranges* nous valaient bien. Seulement il s'était amusé aux discordances apparentes qui semblaient accuser une Babel morale en ce monde. Pascal en abusa pour nier la raison et l'accord de la vérité. Au siècle nouveau qui commence, on ne fait plus la faute de Montaigne. Tout au contraire on pose l'accord profond de la nature, la concordance des croyances et des mœurs. Les collections de voyages, imprimées et réimprimées, nos voyageurs, simples, mais de grand sens, un Bernier, un Chardin, firent déjà réfléchir. Le savant anglais Hyde montra que le parsisme fut originairement le culte du vrai Dieu (1700). Les jésuites eux-mêmes disaient que les Chinois en possédaient la connaissance et adoraient le Dieu du ciel. A l'autre bout du monde, chez les sauvages d'Amérique, le Grand-Esprit nous apparut de même.

Les jésuites se sont dépêchés de faire dire par leur professeur,

le rhétoricien Charlevoix, que Lahontan n'est pas un voyageur, que son voyage est une fiction, qu'on a écrit pour lui, etc. Ils l'ont dit, non prouvé. Tout indique que réellement il habita l'Amérique de 1683 à 1692. Peu importe d'ailleurs. Tout ce qu'il dit est confirmé par d'autres relations. Ce qui lui appartient, c'est moins la nouveauté des faits que le génie avec lequel il les présente, sa vivacité véridique (on la sent à chaque ligne). Il y a un accent vigoureux d'homme et de montagnard. Gentilhomme basque ou béarnais, ruiné par une entreprise patriotique de son père, qui eût voulu régler l'Adour pour exploiter les bois des Pyrénées, Lahontan courut l'Amérique, n'obtint pas justice à Versailles, et passa en Danemark. Il a imprimé en Hollande en toute liberté. Il expose, raconte, conclut rarement. Toutefois ce qu'avaient déjà dit pour l'éducation Rabelais, Montaigne, Coménius, ce qu'avait dit en médecine le grand Hoffmann (1692), Lahontan l'enseigne en 1700 : « Revenez à la nature. » Le siècle qui commence n'est qu'un commentaire de ce mot.

Deux choses éclatent par son livre : l'accord des voyageurs laïques, — la discordance des missionnaires.

L'accord des premiers est parfait. Les seules différences qu'on trouve chez eux, c'est que les premiers, Cartier, Champlain, parlent surtout des tribus acadiennes, algonkines, etc., demi-agricoles, de mœurs fort relâchées, et les autres des Iroquois, d'une confédération héroïque et quasi spartiate, qui dominait ou menaçait les autres.

Quant aux missionnaires, ils composaient deux grandes familles rivales : — les récollets, *pieds nus* de saint François, qui avaient plus de cinq cents couvents dans le Nouveau-Monde, moines grossiers et illettrés, agréables aux sauvages pour leurs *pieds nus*, mais peu réservés dans leurs mœurs ; — les jésuites, plus décens et plus politiques, prudens avec les femmes, ne vivant qu'avec leurs élèves convertis, les jeunes sauvages.

Les récollets disaient que les Indiens étaient des brutes, infiniment difficiles à instruire. Ils ne parlaient dans leurs relations que des tribus avilies, dégradées, faisaient croire que la promiscuité était la loi de l'Amérique. Les jésuites rabaissaient moins les sauvages, les déclaraient intelligens, prétendaient en tirer parti. Ils mentaient sur deux points, sur la religion des Indiens, qu'ils donnaient pour culte du diable; sur les conversions, plus menteurs que les récollets, ils soutenaient en opérer beaucoup, et profondes et durables. Sur tout cela, Lahontan déchira le rideau.

Les fameuses *Relations* des jésuites (1611-1672), lettres qu'ils envoyaient du Canada presque de mois en mois, avaient été un demi-siècle l'édifiant journal de l'Europe, journal intéressant, mêlé de bonnes descriptions, de touchans actes de martyrs, de miracles,

de conversions ; tout cela très habile et fort bien combiné pour émouvoir les femmes, pour attirer leurs dons, pour les faire travailler à la cour et partout dans l'intérêt des bons pères. — Le brave capitaine Champlain montre déjà comment les commerçans avaient dans les jésuites leurs dangereux rivaux, et comment les dames (de Sourdis, de Quercheville, etc.) travaillaient à donner la direction exclusive à ces religieux, plus fins qu'habiles, et qui firent manquer tout.

Les *Relations* des jésuites n'ont garde d'expliquer ce que c'étaient que leurs martyrs. Ils ne l'étaient pas pour la foi, c'étaient des martyrs politiques. Alliés des Hurons, auxquels ils fournissaient des armes contre les Iroquois, dans la terrible guerre de frères que se firent ces deux peuples, les jésuites surpris dans les villages hurons étaient traités en ennemis. Une petite confédération, toujours citée par eux, trompait sur l'Amérique entière. Les Iroquois, héros cruels et tendus à l'excès d'un fier esprit guerrier, leur servaient à faire croire que tout le nouveau continent était un monde atroce, et par cette terreur ils le fermaient, s'en assuraient le monopole. Lorsque les voyageurs laïques s'y hasardèrent, ils virent tout le contraire. Ils trouvèrent chez les tribus de l'intérieur une touchante hospitalité.

Il faut voir dans Cartier, Champlain, mais dans Léry surtout, l'aimable, le charmant accueil que les peuples des deux Amériques faisaient à nos Français. Les pauvres gens croyaient que ces étrangers généreux prendraient parti pour eux, les défendraient contre leurs ennemis. Le mot que les femmes d'Afrique disaient à Livingston : « Donne-nous le sommeil ! (la sécurité), » c'est l'idée des Américaines, quand elles faisaient au voyageur français une si tendre réception. On l'asseyait sur un lit de coton. Ces douces créatures, toutes nues, venaient pleurer à ses pieds, si bien qu'il ne pouvait s'empêcher de pleurer. C'étaient des petits mots de sœurs qui fondaient l'âme : « Quoi ! tu as pris la peine de venir de si loin pour nous voir !... Que tu es donc aimable et bon ! » — Ces observateurs excellens s'accordent en tout là-dessus. L'Amérique sentait qu'elle avait besoin de l'Europe, d'une Europe compatissante. Ces tribus, d'elles-mêmes humaines et douces, n'étaient ensauvagées que par leurs discordes intérieures, des vengeances mutuelles, des représailles qu'on ne savait comment finir. Leurs éternelles petites guerres avaient porté à la famille même une grave atteinte qui la menaçait réellement d'extinction. C'est ce qu'on a vu dans l'ancienne Grèce. Une vie trop guerrière y fit considérer la femme comme un être presque inutile, un embarras souvent funeste. De là une dépopulation infaillible et rapide.

Nos Français au contraire (c'est le défaut ou le mérite de cette

race), étonnamment empressés, amoureux, et jusqu'au ridicule courtisans de l'Indienne, si dédaignée des siens, s'en faisaient adorer. Ils n'avaient ni l'orgueil, ni l'exclusivisme de l'Anglais, qui ne comprend que son Anglaise. Ils n'avaient point les goûts malpropres, avares, du *senor* espagnol, son sérail et ses négrillons. Libertins près des femmes, du moins ils se mettaient en frais de soins et de galanteries. Ils voulaient plaire, charmaient et la fille, et le père, les frères, dont ils étaient les hardis compagnons de chasse. La tribu accueillait volontiers le fruit de ces amours, des métis de vaillante race. La femme américaine, se voyant aimée, désirée, se trouvait relevée. Notre émigrant français, roturier en Europe, simple paysan même, était noble là-bas. Il épousait telle fille de chef, parfois devenait chef lui-même.

Les esprits les plus positifs, Coligny, Henri IV, Colbert, avaient cru que notre Français (et surtout celui du midi) était très propre aux colonies, qu'un petit nombre de Français aurait créé un grand empire colonial. Comment? En se greffant par mariage sur le peuple indigène, en le pénétrant d'esprit européen : véritable colonisation, qui eût sauvé et transformé la race de l'Amérique, que le mépris sauvage des Anglais a exterminée. Ils ont fait une Europe, c'est vrai, mais supprimé l'Amérique elle-même, anéanti le *genius loci*. Ce qu'il aurait eu de fécond dans son mariage volontaire avec la civilisation, cela a péri pour toujours : crime contre Dieu, contre Nature! Il sera expié par la stérilité d'esprit.

Les jésuites, rois du Canada, maîtres absolus des gouverneurs, avaient là de grands biens, une vie large, épicurienne (jusqu'à garder de la glace pour rafraîchir leur vin l'été). Ce très agréable séjour était commode à l'ordre, qui y envoyait d'Europe ce qui l'embarrassait, parfois de saints idiots, parfois des membres compromis qui avaient fait quelque glissade. Ils n'aimaient pas qu'on vît de près les établissemens lointains qu'ils avaient au cœur du pays, qu'on vînt se mettre entre eux et les troupeaux humains dont ils disposaient à leur gré. Colbert se plaint à l'intendant de ce qu'ils empêchent les sauvages de se mêler aux Français par mariage ou autrement. Si ce monde fût resté fermé, ils auraient là fait à leur aise ce qu'ils ont fait au Paraguay, une société singulière où les sauvages, devenus écoliers, auraient été la matière gouvernable la plus agréable du monde (comme leurs imbéciles du sud dont parle M. de Humboldt). Seulement ces moutons n'auraient pu se garder des loups, lutter avec les fières tribus restées sauvages. Une terrible expérience fut celle du vaillant peuple des Hurons, qui, à peine christianisés, tombèrent dans une énervation telle que les Iroquois l'anéantirent (1650).

Rien n'était plus suspect aux jésuites que nos rôdeurs qu'on appelait les *coureurs de bois*. Tous les mensonges de ces pères sur l'horreur du monde sauvage, sur sa férocité, sur les hommes mangés ou brûlés, n'effrayaient guère nos vagabonds, chasseurs, marchands, etc. Ils s'étaient faits bons amis des Indiens. On les trouvait partout. Les jésuites s'appuyèrent des compagnies de Colbert, et obtinrent des ordonnances terribles contre les *coureurs*, à ce point qu'il fut défendu sous peine des galères d'aller à la chasse *à une lieue* (1)!

Ce système de précaution fut terriblement dérangé quand un hardi voyageur, le Normand Cavelier, sans s'arrêter à leurs fables sur les dangers de l'intérieur, descendit le Mississipi, découvrit en une fois huit cents lieues de pays, du Canada à la Louisiane. C'était un enfant de Rouen, en qui avait passé l'âme des grands découvreurs de Dieppe, des vieux Normands, précurseurs de Colomb et de Gama. Génie fort et complet, de calcul et de ruse, de patience, d'intrépidité, il avait pris les deux baptêmes, sans lesquels on ne pouvait rien. Il se fit noble, devint Cavelier de La Salle. Il étudia sous les jésuites, et les étudia, sut tout ce qu'ils savaient. Il en tira de beaux certificats, passa en Amérique, et là vit du premier regard qu'il n'y avait rien à faire avec eux, qu'ils empêcheraient tout. Il s'appuya des récollets et du gouverneur Frontenac, qui, chose rare, n'était pas jésuite. Tout jeune encore, il alla à Versailles, exposa à Colbert son plan hardi et simple de descendre le grand fleuve, de percer l'Amérique en longueur. Les jésuites soutenaient qu'il était fou; puis, la chose réalisée, ils soutinrent qu'ils savaient tout cela, qu'il les avait volés. Je laisse à M. Margry, qui en a réuni les pièces, l'honneur de reconstruire la superbe épopée de cette vie extraordinaire. Elle a les vraies conditions épiques : l'enfantement d'une idée héroïque, invariablement suivie, l'exécution hardie, habile, la catastrophe naturelle, le héros victime de la trahison et mourant de la main des siens. Il est intéressant d'y suivre le complot meurtrier, qui, tramé à Québec, à Saint-Louis, partout, n'existait pas moins sur la flotte que l'on donna à Cavelier pour découvrir par mer l'embouchure du Mississipi. Le commandant Beaujeu avait en sa femme un jésuite qui surveilla la trahison. Cavelier, débarqué par lui avec des canons (sans poudre ni boulets), avec quelques colons affamés et découragés, fut tué comme un chien dans un bois.

Ces colons misérables auraient péri cent fois dans leur voyage immense pour retourner au Canada, sans la compassion des sauvages. On vit là la douceur, la sensibilité charmante de ces tribus

(1) *Ordonnances du Canada*, éd. R. Short Milnes, p. 93.

tant calomniées. Ils pleuraient en voyant la misère de nos fugitifs, souvent les adoptaient et leur donnaient leurs filles. Ces hommes imberbes et beaux comme des femmes, qui semblent toujours jeunes, étaient en réalité des enfans, tendres et bons, parfois colères, comme la femme sensible et nerveuse l'est par momens. Les représailles de guerre entre tribus étaient cruelles. Pourtant le plus souvent les prisonniers livrés aux veuves étaient adoptés par elles, remplaçaient le mort qu'on pleurait. Ils n'étaient nullement destructeurs comme l'a été l'Europe. Ils conservaient, sauvaient les races, même d'animaux. Forcés de tuer des castors, dans un pays très froid où les fourrures sont nécessaires, ils n'en faisaient pas le massacre indistinct que l'on a fait depuis. C'était chez eux un crime de détruire tout un village de castors. On devait au moins y laisser six mâles et douze femelles. Ils étaient convaincus que les castors délibéraient entre eux, et disaient : « Ils ont trop d'esprit pour n'avoir pas l'âme immortelle. » De là une généreuse fraternité avec ces nobles animaux, qui, bien traités, apprivoisés, devenaient des serviteurs utiles.

Chez ces douces tribus, Cavelier n'eût rencontré aucun obstacle. Il aurait mis à fin son projet admirable. Après avoir percé l'Amérique en longueur, il l'aurait ouverte en largeur, d'ouest en est. Il eût dans les deux sens établi une chaîne de forts sous lesquels nos coureurs de bois et leurs femmes indiennes, leur famille mêlée et les sauvages un peu agriculteurs auraient cherché abri et formé des villages. Le drapeau de la France eût partout défendu cette véritable Amérique et contre l'Iroquois, et contre l'Espagne, surtout contre l'exclusivisme destructeur des colonies anglaises qui a fait la fausse Amérique.

Cavelier put périr, mais la vérité ne périt pas. Les récits informes, incomplets, qu'on eut de l'expédition (Tonti, Joutel, Hennequin, etc.), laissèrent échapper la lumière. Elle éclata tout entière dans le livre de Lahontan.

Il eût dû éclairer Versailles; mais, pour en profiter, il eût fallu sortir franchement du bigotisme, épouser l'Amérique, je veux dire ne pas craindre les mariages des nôtres avec les Indiennes, les filles du Grand-Esprit. Le système suivi jusque-là d'envoyer là-bas des femmes catholiques (les coureuses que l'on ramassait, l'écume de la Salpêtrière) ne pouvait avoir qu'un piètre effet, créer un petit peuple blanc. L'autre aurait fait un grand empire métis.

La chose n'était pas difficile. Un exemple frappant suffisait pour le bien montrer. Le baron de Casteins, officier béarnais, au lieu de prendre une blanche, avait épousé une Indienne, était devenu chef des Abenakis. N'ayant pas converti son peuple, il se trouvait dis-

pensé du contact dangereux des jésuites, des intrigues des missions. Il était devenu une espèce de roi, s'était fait un trésor pour les cas imprévus, était estimé, redouté. De tels chefs, leurs enfans, heureusement mêlés des deux races, seraient restés tributaires de la France pour avoir son secours contre les Iroquois.

On ne pouvait rien faire en Amérique que par la liberté. Les esprits généreux, humains, Coligny, Henri IV, Vauban, auraient voulu en faire un grand refuge des persécutés du vieux monde, de tant de gens qui, pour cause de religion ou autre, étaient déterminés, sans espoir de retour, à changer de patrie. Il fallait des colons libres et de Versailles, et de l'administration détestable du Canada, des commis, des missionnaires. En 1712, on imagina de céder au banquier Crozat, créancier du roi, ce qu'on appelait la Louisiane (la plus grande partie des États-Unis d'aujourd'hui). Crozat, homme d'esprit, agit avec intelligence, n'envoya que de sages et honnêtes cultivateurs; mais il n'était pas libre. Il ne put rien, fut accablé entre l'Espagnol et l'Anglais, se trouva trop heureux en 1717 d'abandonner son privilége, qui passa augmenté à la Compagnie d'Occident.

Law avait justement tout ce qui manquait à Crozat. Il était protestant. Sa personnalité, hautement impartiale et généreuse, donnait confiance. En prenant pour caissier et principaux commis le réfugié Vernezobre et d'autres protestans, il annonçait assez la libéralité d'esprit qui présiderait à ses établissemens. Le régent lui donnait, on peut le dire, carte blanche. La compagnie, indépendante de la vieille administration, devait nommer elle-même les magistrats, les officiers des troupes coloniales. Elle faisait la paix et la guerre avec les sauvages. Elle pouvait construire des vaisseaux de guerre. Elle occupait non-seulement le long cours du Mississipi, mais ses affluens, qu'on lui cédait encore. Sa direction intelligente se marque par deux choses. On remonta le fleuve, et dans une situation dominante, admirable, on fonda la Nouvelle-Orléans, la reine du bas Mississipi. Pour le fleuve central, Law ne comprit pas moins l'importance de la grande position; il l'occupa personnellement, s'établit chez les Illinois.

Son plan était-il chimérique? Le mauvais succès l'a fait dire; mais Law ne périt en Amérique que parce qu'il périt en Europe. S'il eût duré et dirigé lui-même ce qu'il venait de commencer à peine, les résultats pouvaient être meilleurs. Sa colonie, qui partait du midi, eût exploité une belle source de bénéfices que le Canada n'avait point, la riche culture du tabac. Dira-t-on que les nôtres étaient des paresseux, peu propres à la vie agricole? Mais ceux qui profitèrent de leur désastre, ceux que le tabac enrichit tellement des

1750, qu'étaient-ce, sinon les moins laborieux des Anglais, l'orgueilleuse et fainéante race des *cavaliers* de Charles Ier?

L'énorme espace que l'on cédait à Law n'avait que quatre cents agriculteurs blancs en 1712, sept cents en 1717; mais cela même était un avantage. Rien de gâté d'avance. La virginité du désert. Ce n'était pas, comme le Canada, une petite Europe. On avait fort sagement laissé le Canada à part. La jeune Louisiane (le monde immense qu'on appelait ainsi), avec ses rares tribus sauvages, s'offrait neuve et entière au génie créateur du siècle nouveau qui s'ouvrait. Par un système tout contraire à celui des jésuites et des commis du Canada, la compagnie, loin de gêner les communications entre les nôtres et les Indiens, de faire payer fort cher des patentes aux chasseurs, donna des récompenses et des primes aux *coureurs de bois*.

En Amérique, Law partait exactement de rien; — en Europe, de très peu de chose. Qu'était la mise première de sa Compagnie d'Occident? Rien que quatre millions de rentes. Qu'étaient les concessions commerciales qu'on lui fit? L'héritage obscur, incertain, de nos compagnies endettées. Law eut plus tard les *fermes*, etc.; mais ce fut après son succès, lorsque ses actions étaient montées très haut, et qu'on était déjà en plein *système*. En avril 1719, quand il parvint à le lancer avec tant de bonheur, qu'offrait-il? Rien que l'espérance.

Ce que les compagnies de Colbert n'avaient pu quand le pavillon français dominait les mers, devait-on l'espérer après une si longue ruine? La marine royale était tuée; Toulon, Brest étaient des déserts; on vendait pour le bois les vaisseaux de Louis XIV. La marine commerciale, sans protection, captive dans les ports, avait chômé, langui, péri. Le Levant même, qui si longtemps nous fut propre à l'exclusion de tous les peuples, nous avait échappé, au grand profit des Anglais, des Hollandais. Nos Antilles, qui au milieu du siècle devinrent très productives et donnèrent lieu à un grand mouvement maritime, étaient alors au plus bas. La *traite* était aux Anglais seuls. Seuls ils couraient les mers de l'Amérique espagnole, y imposaient leur contrebande. De tous nos ports, un seul, Saint-Malo, riche par *la course*, avait fleuri, grossi de la ruine commune. Même il profitait des débris, avait acheté le privilége de la Compagnie des Indes orientales. — Compagnies misérables, relevées fictivement dans la décrépitude du grand règne, tristes ombres, les filles d'un mort! Law supposa pourtant que, si ces malheureux débris étaient réunis dans une même main, on en tirerait quelque parti, que d'abord à cette unité on gagnerait la dépense des rouages multiples, des chefs inutiles et nombreux, qu'une compagnie unique qui aurait l'œil

sur les deux mondes aviserait bien mieux aux besoins mutuels, aux échanges avantageux, etc.

Les administrateurs des compagnies défuntes réclamèrent vivement; mais quand on les pressa, qu'on leur demanda sérieusement s'ils étaient sûrs, dans l'état misérable où tout était tombé, de les ressusciter, ils dirent franchement : « Non. » Alors on passa outre. On adjugea à Law ces corps morts, et sa Compagnie d'Occident put s'appeler *Compagnie des Indes*, ayant dès lors à elle seule un monopole universel du commerce qui n'était plus, — *le monopole* (au fond) *de rien*.

D'autant plus merveilleux fut, au printemps de 1719, le retour de la confiance, la renaissance du crédit (1). Les économies taciturnes et si cachées, qu'on faisait dans certaines classes austères et abstinentes, hasardent de se montrer. L'argent perd sa timidité. Il s'arrache des caves, des poches profondes. Des doublures on découd les monnaies d'un autre âge.

La France, tant de fois ruinée, avec étonnement voit l'argent rouler à la banque. On a hâte de se défaire du vil métal et d'avoir du papier. Est-ce un songe? Il faut croire qu'on s'est retrouvé riche, car on achète, on vend, on fabrique. C'est de ce jour que l'art reprend au XVIIIe siècle et que l'industrie recommence. On se rend au miracle. Les douteurs s'humilient. Ils voient, ils touchent, ils confessent le symbole de cette religion merveilleuse et spiritualiste : « que la richesse, fille de l'opinion, est une création de la foi... »

J. MICHELET.

(1) On est ici au début du *système*, par conséquent fort loin du dénoûment, de la débâcle, dont nous aurons prochainement à nous occuper.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1863.

La cérémonie de l'ouverture de la session est accomplie. Le discours impérial, dont certain bruit avait voulu nous faire appréhender l'absence, a été heureusement prononcé, et, à l'heure qu'il est, reproduit par les journaux ou placardé aux portes de nos mairies, il a été lu par tout le monde. De la bouche de M. le ministre d'état sont sorties les paroles sacramentelles : « Au nom de l'empereur, je déclare la session ouverte. » Le rideau est levé : à quelle représentation allons-nous assister? J'ai entendu dire à un ancien lord-chancelier d'Angleterre, à un de ces Nestors de la vie parlementaire du royaume-uni, qu'en Angleterre jamais le cours d'une session n'avait réalisé les prévisions de l'ouverture, et qu'il était par conséquent inutile d'émettre des conjectures sur la marche et le dénoûment de la pièce qui allait se jouer. Cette observation est inapplicable aujourd'hui à la France. Nos chambres n'ont même pas, comme les chambres anglaises, la faculté d'introduire sur la scène l'espiègle imprévu. En politique pas plus qu'en littérature, nous ne sommes un peuple shakspearien. Immuables classiques, nous préférons, suivant l'expression impériale, aux luttes stériles les délibérations sérieuses. Point donc de curiosité haletante : attendons avec la gravité convenable les délibérations qui vont commencer.

D'ailleurs le discours de l'empereur n'appelle pas précisément l'attention sur l'avenir ; il est plutôt consacré au passé. C'est le sommaire habile des questions politiques qui se sont développées pendant la durée de la législature dont le mandat expire cette année. Nous avons trop souvent exprimé notre opinion sur ces questions diverses, à mesure qu'elles se sont produites et ont fourni leur carrière, pour oser répéter nos appréciations à propos de l'histoire concise que vient d'en tracer l'empereur. Nous avons le travers de porter à l'avenir plus d'intérêt qu'au passé ; aussi nous avons surtout remarqué les conseils que l'empereur adresse aux députés à la fin de son discours. Parmi ces brèves paroles, il en est une qui nous a particulièrement rappés : « Ne laissez pas ignorer, a dit l'empereur, qu'il reste

beaucoup à faire pour perfectionner nos institutions, répandre les idées vraies et accoutumer le pays à compter sur lui-même. » C'est parler d'or, et il nous est impossible d'exprimer avec une suffisante énergie toute la conviction que rencontre en nous cette déclaration impériale. Nous trouvons là le résumé puissant des principes qui nous inspirent dans la politique intérieure : qu'il nous soit également permis d'y voir un encouragement à nos modestes et persévérans efforts. Oui, il y a beaucoup à faire pour porter nos institutions au degré de perfection désirable; oui, il y a beaucoup à faire pour répandre en France les idées vraies; oui, il y a beaucoup à faire surtout pour accoutumer le pays à compter sur lui-même. Nous voudrions que ce programme fût médité avec l'attention qu'il mérite, fût discuté avec la liberté qu'il implique, fût rempli avec la sincérité et l'application qu'il commande, et nous n'en demanderions point d'autre pour la cause libérale dans les prochaines élections. C'est justement pour que les idées vraies se puissent répandre et pour que le pays s'accoutume à compter sur lui-même qu'il faut que nos institutions soient perfectionnées par d'efficaces et salutaires réformes. Quand on voit si clairement le but, serait-il en effet possible que l'on méconnût la réalité des obstacles? Les obstacles qui empêchent la diffusion des idées et nous ajouterons des sentimens généreux, les obstacles qui empêchent le pays de s'accoutumer à compter sur lui-même, ne sont-ils point dans la législation restrictive qui entrave la réalisation de la formule vivante du libéralisme, le gouvernement du pays par le pays? Il importe que les idées vraies et les bons sentimens se répandent; mais comment cela est-il possible, si les lois découragent l'initiative individuelle et l'esprit de libre association, si elles intimident la presse, c'est-à-dire le mécanisme même par lequel s'opère, surtout dans l'état de notre civilisation, la communication entre les intelligences et les âmes? Si vous voulez que le pays marche en comptant sur lui-même, la première chose à faire n'est-elle pas de dénouer les lisières qui lui ôtent la spontanéité et la responsabilité de sa conduite?

La liberté de la presse se prescrit ou se recommande au nom de plusieurs ordres de droits et d'intérêts. La revendication la plus haute de cette liberté se fonde sur le droit, droit que les principes de 1789 ont vainement consacré jusqu'à ce jour; dans l'ordre des argumens philosophiques, la liberté de la presse se présente comme le résumé et la sauvegarde de toutes les libertés, et l'on peut affirmer avec Royer-Collard que là où elle vient à manquer, les autres libertés demeurent sans garantie. Mais nous avons vécu en des temps où le droit a perdu sa force de persuasion sur les âmes fatiguées et grossières. La liberté de la presse peut encore être invoquée au nom des intérêts intellectuels de la France : certes la gloire intellectuelle est une des gloires auxquelles notre pays ne peut être insensible, et il n'est pas de nation où l'émulation que nourrit la liberté de penser et d'écrire puisse, plus que chez la nôtre, profiter à l'activité des esprits, à la culture des intelligences, à l'éducation des âmes. La presse ne peut parmi

nous tomber en décadence sans éclipse pour le génie français. Encore semble-t-il que pour notre époque cet ordre de considérations soit trop délicat; à ce point de vue, auprès de bien des gens, la liberté d'écrire n'est qu'une brillante superfluité. Si nous parlons droit, on nous répond chimère et danger révolutionnaire; si nous parlons honneur intellectuel, on nous répond luxe inutile. Quoi qu'il en soit, il faut pousser à bout la vulgarité de nos adversaires, et l'argument utilitaire nous en fournit le moyen. Oubliez l'utilité de la discussion des idées et de la controverse des intérêts; vous ne pouvez refuser à la presse la liberté sans lui enlever sa vertu utilitaire par excellence, sans atrophier sa publicité. Affaibli dans son moteur, cet instrument perd son énergie et sa puissance dans tous ses rouages. Or la publicité vigilante, sagace, complète, rapide, est un besoin aussi impérieux de notre temps que la vapeur et l'électricité. Nous donnons, dans le régime auquel nous soumettons la presse, l'exemple d'une contradiction colossale qui sera l'étonnement et la risée de la postérité. Quoi! dira-t-on un jour (on le dit déjà dans les pays libres), c'est au moment où la France se couvrait de chemins de fer et de fils électriques, où elle se munissait des moyens les plus avancés pour mettre en communication dans son sein les choses et les intérêts, c'est dans ce même moment qu'elle se condamnait, dans ces voies de communication intellectuelle que la publicité représente, au système de roulage le plus lent, le plus rétrograde et le plus mesquin! On raillera notre inconséquence; quant à nous, nous avons malheureusement de justes motifs de nous en affliger. Nous en avons un, par exemple, sous nos yeux mêmes dans ce qui s'est passé à l'occasion de la détresse des populations ouvrières de la Seine-Inférieure. Notre presse timorée, négligente, paralytique, n'a instruit la France ni à temps, ni assez complétement. Certes le malheur de ces ouvriers qui depuis le mois d'octobre perdaient par milliers leurs moyens de vivre est bien lamentable; mais ce qu'il y a de plus grave après cette calamité, ce qui est effrayant, ce qui donne le frisson, c'est que, grâce à la mauvaise constitution de sa presse, la France ait ignoré si longtemps cette misère et ait tant tardé à lui porter secours.

Ah! il reste beaucoup à faire pour accoutumer ce pays à compter sur lui-même; on est transpercé de la vérité poignante de ce mot quand on songe à la détresse rouennaise. Tout homme d'état digne de ce nom doit voir là un exemple de la triste influence que des institutions imparfaites peuvent exercer sur les mœurs d'un peuple. Il faut qu'on sache en effet jusqu'à quel point ce mot a été vrai dans cette circonstance. Nous sommes en janvier; c'est en septembre ou en octobre qu'on eût dû mettre la France au courant des souffrances des ouvriers de Normandie et ouvrir les souscriptions, car la détresse a commencé ici à peu près en même temps que dans le Lancashire. N'y a-t-il point une ironie cruelle dans ce fait que durant plusieurs semaines nos journaux ont été remplis des détails sur la détresse du Lancashire que leur fournissait une agence de traduction des feuilles an-

glaises, tandis que sur notre sol français des milliers de Français, à trente ou quarante lieues de Paris, souffraient sans qu'un écho de leurs gémissemens nous fût apporté par la presse française? Mais pourquoi, dira-t-on, les chefs d'industrie de Rouen n'ont-ils point signalé eux-mêmes le mal tout de suite? Cela eût été facile dans les pays où les citoyens sont accoutumés par la liberté à compter sur eux-mêmes, c'est-à-dire à se mouvoir dans leur sphère d'action légitime; mais il n'en est pas ainsi en France : nous n'avons pas l'habitude de l'initiative privée, nous n'avons pas la liberté de réunion et la plate-forme retentissante des *meetings*. Il eût fallu alors s'adresser à la presse. La presse! Qui dans ce pays affronte la publicité sans trembler? Ne se serait-on pas exposé au reproche périlleux d'exciter une agitation factice, de troubler la tranquillité publique, de propager de fausses alarmes? La misère, c'est l'attribut naturel de l'aristocratique Angleterre; mais ne serait-ce pas manquer de patriotisme que d'annoncer qu'il peut y avoir en France cent mille ouvriers sans salaire et sans pain? Nous comprenons les scrupules, les timidités des personnes honorables et dévouées qui ont organisé le comité de bienfaisance de la Seine-Inférieure, à l'endroit de la publicité et de la presse. Ils ne sont point coupables du retard regrettable que leur circonspection a mis à la réparation du mal; ce retard ne doit être imputé qu'à nos imparfaites institutions et aux mœurs publiques que ces institutions nous ont données. Ils ont même agi prudemment peut-être pour le succès de leur œuvre en s'interdisant toute relation avec les journaux. Ils ont mis ainsi leur charitable entreprise à l'abri de tout prétexte de défaveur. La vérité, lente à se révéler, a fini pour ainsi dire par faire explosion toute seule. Si l'élan de la France n'a pas été assez prompt, si de cruelles douleurs ont été trop tardivement secourues, on ne doit donc en accuser que les tristes causes qui empêchent ce pays de s'accoutumer à compter sur lui-même.

Cependant, qu'on veuille bien le remarquer, si le secours complet et rapide de la publicité était dû à un malheur public, c'était bien à un désastre de la nature de celui qui frappe nos ouvriers cotonniers. Cette calamité n'était pas en effet de celles qui se manifestent du premier coup et s'imposent à l'attention générale par une révélation matérielle et violente. Cette détresse ne ressemblait point par exemple à ce fléau des inondations qui émut la France il y a quelques années. Lors des dernières inondations du Rhône, le pays tout entier fut averti sur-le-champ par l'impétuosité du fléau et par ses ravages monstrueux. Là le mal était à la fois instantané et visible dans toute son horreur. Aussi l'élan de la nation fut-il soudain et général. Une souscription publique fut ouverte sur-le-champ; elle produisit douze millions. Tout vint en aide à cette souscription : les personnes opulentes mesurèrent leurs offrandes au dommage, et apportèrent des souscriptions dignes d'elles; l'administration prêta dans cette œuvre un large concours à l'initiative privée : les préfets, si influens dans nos départemens,

et leur état-major de monde officiel encouragèrent le mouvement. L'état reçut les souscriptions dans ses caisses. Dans les villes, dans les cantons ruraux où des comités de souscription n'étaient pas organisés, les percepteurs recevaient les offrandes. Rien de semblable ne s'est passé pour les cent trente mille ouvriers de la Seine-Inférieure condamnés au chômage. Leur malheur n'a pas été annoncé par les signes étourdissans d'un cataclysme physique. La misère cette fois s'est introduite parmi nous sournoisement. Ce n'a point été le flot d'un déluge emportant en un clin d'œil les digues de pierre et dévastant les campagnes : c'est le dénûment s'attaquant à des digues humaines et les affouillant pierre à pierre, c'est-à-dire homme par homme, dans l'obscurité et dans le silence. Il y a dans les origines et la marche d'une crise industrielle quelque chose d'abstrait et de complexe qui se dérobe à l'attention, et ne pénètre que peu à peu et à grands renforts d'explications dans l'intelligence et la sympathie publiques. Pourtant les effets réels de ces crises ne sont pas moins douloureux que ceux des grandes colères de la nature; c'est toujours la chair et l'âme de l'homme et de masses humaines qui palpitent dans l'étreinte de la misère. Ces infortunes qui ne se dénoncent pas elles-mêmes par le fracas d'un désastre matériel sont donc plus dignes encore d'intérêt que les autres; plus que les autres, elles ont besoin d'être révélées, protégées, secourues par les efforts de l'initiative privée, par le zèle et le dévouement d'une publicité vigilante. C'est ce qui nous a fait regretter au début la lenteur, les hésitations de la presse française envers la détresse du département de la Seine-Inférieure. Nous avons déploré qu'elle n'ait pas compris tout de suite que c'était à elle d'aller arracher à la Normandie son douloureux secret, que c'était à elle d'aller au-devant de cette pauvreté honteuse et timorée pour la faire connaître et comprendre au pays, que c'était à elle de faire en cette circonstance un sincère effort de liberté, et de le consacrer à une bonne action nationale.

A l'heure qu'il est cependant et bien qu'on ait perdu trop de temps à organiser la chaîne de secours, l'impulsion est donnée, et le cœur du pays commence à être ému. Le mouvement se produit tard, mais il arrive encore à propos, car malheureusement la misère au sein des populations ouvrières de Normandie est aussi grande qu'elle l'ait jamais été depuis deux mois. En Angleterre, le travail reprend un peu dans l'industrie cotonnière et le chômage diminue. Il n'en est point encore ainsi en Seine-Inférieure. Des informations de Rouen toutes récentes nous apprennent que l'intensité du mal ne diminue pas, qu'il n'est pas encore possible d'en prévoir le terme, que le mal atteint des proportions qui ne peuvent être exactement connues, que chaque jour le nombre des malheureux grossit par la révélation de misères jusqu'à présent ignorées. Il ne faut cependant pas désespérer que la fraternité publique ne puisse apporter des soulagemens efficaces à cette détresse. Depuis quelques jours, le mouvement des souscriptions s'est généralisé et accéléré, et la presse lui prête un plus actif concours.

Nous ne serions pas surpris que les sommes recueillies eussent déjà dépassé le premier million. Nous devons dire aussi que le comité central de Rouen a organisé le système de répartition des secours avec un zèle intelligent, et que les souscripteurs peuvent être assurés du bon emploi de leurs contributions. Des sous-comités ont été créés dans toutes les paroisses de Rouen, dans les divers cantons de la Seine-Inférieure, dans les communes où sévit le chômage, et les secours sont répartis proportionnellement aux besoins. A la fin de décembre, il avait été fait une répartition de 135,000 francs; une répartition semblable doit être opérée aujourd'hui même, et nous espérons que les distributions vont devenir plus fréquentes à mesure que la souscription donnera des résultats plus importans. Maintenant que la glace de la grande publicité est rompue, nous croyons que le comité de Rouen publiera à des intervalles rapprochés, tant que durera la crise, le compte-rendu de ses opérations. En face de la statistique du chômage, il devra établir les ressources fournies par l'initiative privée, et nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir de moyen d'appel plus éloquent à la générosité nationale que la publication périodiquement répétée d'un tel bilan, que tous les journaux sans doute se feront un devoir de reproduire. Cette organisation des secours et les premières répartitions, si minimes qu'elles aient été, ont déjà produit un heureux effet parmi la population souffrante; elles ont fait pénétrer au sein de cette lugubre misère une lueur d'espoir et une chaleur de bons sentimens. Le moral, comme on dit, se relève. Tous les avis de Normandie sont d'accord pour proclamer la dignité ferme et résignée avec laquelle les populations frappées par le chômage supportent leur infortune. Ce n'est pas seulement de la sympathie et des secours que nous leur devons, c'est de l'admiration. Le mal fait surtout ses ravages dans le pays de Caux. Ces braves Cauchois sont en vérité une forte et vaillante race; parmi eux pas un murmure, ils apprécient avec calme, ils jugent froidement leur situation : « Que voulez-vous? disait un de ces tisserands, parlant du chômage; quand il n'y a pas de blé dans la trémie, le moulin ne peut pas moudre; il n'y a pas de coton en fabrique, on ne peut pas pousser la navette. » C'est la même foi robuste, la même confiance dans le vieux pays des aïeux qu'on nous raconte de ces autres Cauchois d'au-delà de l'Atlantique, de ceux du Canada, de l'Acadie et du Cap-Breton.

Grâce aux causes qui empêchent le pays de s'accoutumer à compter sur lui-même, et qui, dans cette circonstance, ont empêché jusqu'ici les citoyens de remplir dignement envers les ouvriers de la Seine-Inférieure leurs devoirs de fraternité sociale, le gouvernement se croit obligé de demander aux chambres un crédit pour venir au secours de ces populations. Nous nous étions, quant à nous, attendus à cette extrémité, et ce n'est point notre faute si l'on y est arrivé. Nous entendons déjà de vives protestations contre la demande de crédit annoncée dans le discours impérial. « Au nom de Dieu, nous dit-on, pas d'aumône officielle, pas de charité par

la voie législative! Ce projet de crédit ne supposerait-il pas que la charité privée ne peut point faire en France ce qu'elle a fait en Angleterre? Ne ferait-il pas à notre caractère national une injure contre laquelle tous les cœurs français doivent protester? Est-il sage de recommencer l'expérience des ateliers nationaux? Ne s'expose-t-on point à décourager par l'intervention de l'état ce mouvement de la charité privée qui commençait à peine, mais qui se prononçait avec une chaleur pleine d'espérances? D'ailleurs, avant de déclarer l'impuissance de l'initiative privée, l'administration est-elle bien sûre d'avoir fait tout ce qui dépendait d'elle pour en seconder l'élan? La France est tenue dans de tels liens, a contracté de telles habitudes que, même quand elle veut agir par elle-même, elle a encore besoin que l'influence administrative s'associe aux efforts particuliers des citoyens; avons-nous vu jusqu'à présent dans l'œuvre de la souscription rouennaise un essai d'association semblable? Nous ne parlons pas de l'administration de la Seine-Inférieure, qui a mérité d'unanimes éloges; mais le vent des autres préfectures a-t-il été favorable à la souscription? L'empereur s'était inscrit dès l'origine sur la liste des contributions volontaires; ce grand exemple a-t-il été suivi généralement dans le monde officiel, et n'y a-t-il pas rencontré une apparente inertie? Chacun n'a-t-il pas remarqué l'abstention singulière des organes de la presse officieuse dans le mouvement des souscriptions? Ces nombreuses populations rurales, auxquelles les journaux n'arrivent point, ont-elles été informées au moins par les placards du *Moniteur des communes* de la triste situation des ouvriers cotonniers et de l'œuvre de charité spontanée à laquelle la France était conviée? »

Si nous reproduisons ces objections et ces plaintes, c'est parce qu'elles résument ce que l'on nous dit, ce que l'on nous écrit même avec plus d'énergie. Pour notre compte, nous ne nous y associerons que dans une faible mesure. Si l'on a peur du crédit demandé par le gouvernement, que l'on redouble donc de zèle et d'efforts dans la souscription, que l'on se mette sérieusement en mesure de réaliser, par les offrandes privées, les dix ou douze millions strictement nécessaires à la subsistance des ouvriers en chômage. Nous ne connaissons pas encore le chiffre auquel sera porté le crédit demandé par le gouvernement; mais nous savons bien qu'il ne peut être pourvu à ce crédit qu'avec des ressources qui ne sont pas prévues au budget de 1863, que le ministre des finances, pour le bon ordre de ce budget, ne demanderait pas mieux que de n'avoir point à proposer ce crédit supplémentaire, que du moins il sera enchanté si dans la pratique le succès de la charité privée lui permet de ne pas dépenser la totalité du crédit voté. En réalité donc, entre la charité législative et la charité privée, la question demeure entière; la charité législative peut être considérée comme une réserve à laquelle on n'aura recours que dans la mesure où la charité privée aura laissé sa tâche imparfaite. C'est une sécurité, car, quoi qu'il arrive, il est une chose qui ne doit pas être laissée dans le doute et livrée au hasard : c'est le pain quotidien du malheureux ouvrier en chômage. Que la

charité privée le sache donc, le comprenne, le sente : elle n'est point relevée de son devoir par l'intervention du gouvernement. Sa tâche demeure entière, et, à moins qu'elle ne commette la lâcheté de s'abandonner elle-même, elle doit, elle peut la remplir jusqu'au bout.

Mais la question doit être envisagée à un autre point de vue. Devant la calamité que nous avons sous les yeux, le gouvernement et l'effort libre et spontané des citoyens peuvent se concerter sans se confondre et se neutraliser. Chacun a sa sphère d'action distincte et son œuvre propre. Il est des choses que seul le gouvernement peut faire; il en est d'autres que seule l'initiative privée peut accomplir. Il importe qu'autant que possible les secours soient donnés aux ouvriers valides sous la forme saine et digne du travail. La charité privée, quel que fût son succès, ne pourrait employer des milliers d'ouvriers, cent mille peut-être, à un travail utile. L'état en France le peut. En France, l'état est le plus grand entrepreneur de travaux publics, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le plus grand consommateur de main-d'œuvre. En France, l'état fait les travaux d'utilité générale, il participe à la construction des chemins de fer, il ouvre des routes, il creuse des canaux, il élève ou restaure des monumens et des édifices. Il peut donc employer à des travaux extraordinaires des ouvriers en chômage et appliquer utilement leur activité. Est-ce à dire que ce puissant concours de l'état soit suffisant pour soulager une misère comme celle des populations de la Seine-Inférieure? Non. Supposez que l'état occupe les ouvriers valides de ce département à des travaux de terrassement. Des filateurs, des tisserands ne peuvent être de bons terrassiers. Les travaux de terrassement se paient au mètre cube de terre déplacée. A ce métier, pour eux pénible et nouveau, le filateur, le tisserand, gagneront 75 centimes, 1 franc, 1 franc 25 centimes par jour, tout juste assez pour leur plus stricte subsistance, pas assez pour leurs familles, pour ceux de leurs proches qui, en temps ordinaire, vivent d'eux. Pourvoir à la subsistance des ouvriers valides en les employant à un travail utile, voilà ce que peut faire l'état. Au-delà, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de pourvoir à la subsistance des vieillards, de la femme, des enfans, commence l'œuvre dont la libre charité privée doit avoir à cœur de remplir les devoirs et d'alimenter les ressources. Elle seule peut vivifier par de bons sentimens le soulagement de ces misères; elle seule peut s'assouplir aux formes accidentelles et changeantes sous lesquelles elles se présentent; elle seule a pour mission, toutes les fois que cela lui est possible, de déguiser ses dons sous la forme la plus convenable à la dignité de la pauvreté secourue, par la création de fourneaux économiques qui diminuent les frais de l'alimentation, par la subvention d'écoles de couture où les femmes et les jeunes filles peuvent trouver de légers salaires, par des distributions de bons de pain, de viande, de bois, aux enfans fréquentant les écoles. Les deux tâches, celle de l'état et celle de la charité privée, sont toutes deux bien délimitées, quoique bien vastes. A l'état le soin d'occuper et de rémunérer cent mille ouvriers valides; à la charité privée le soin de

faire vivre deux cent mille vieillards, femmes et enfans! Nous espérons que des voix éloquentes sauront dans nos chambres établir et maintenir cette distinction à propos du crédit demandé par le gouvernement, et sauront profiter de cette circonstance pour adresser à la générosité publique un appel retentissant. Que la charité privée, avec une œuvre si vaste et si pressante devant elle, ne se laisse donc pas décourager par l'intervention de l'état et ne cherche pas dans cette intervention un prétexte à sa défaillance. Le sentiment d'un devoir grandement rempli serait une honnête et féconde satisfaction pour la conscience de la France. Pouvant le bien, nous aurions montré que nous voulions et savions le faire. Nous nous rendrions alors ce témoignage, que nous sommes en état de compter sur nous-mêmes, et la vie politique de notre pays ne serait pas la dernière à profiter du réveil de ce mâle et honnête sentiment.

La question des prochaines élections, qui plane sur le discours impérial, va dominer également la session qui commence. La phrase du discours de l'empereur sur laquelle nous avons insisté peut servir de base d'opérations aux membres du corps législatif qui ont donné des gages constans à la cause libérale. Le nombre de ces députés est petit, mais leur mission est grande. Grâce aux immunités dont ils jouissent au sein de la chambre, ils ont seuls la puissance de tracer le programme électoral de l'opinion libérale et de le placer devant le pays sous une forme saisissante. Le cours de la session nous fournira plus d'une fois l'occasion d'énoncer et de développer les articles nécessaires et fondamentaux de ce programme.

Dans tous les pays modernes, de temps en temps la situation des banques figure parmi les questions politiques les plus importantes. Cela est arrivé souvent aux États-Unis, en Angleterre, et le même fait semble se produire en France à l'heure qu'il est. Il s'agit toujours, dans ces circonstances, des oscillations des réserves métalliques des banques et des mesures les plus propres à conjurer la sortie du numéraire. Des discussions semblables s'engagent en ce moment à propos de la situation de la Banque de France publiée récemment par *le Moniteur*. Cette situation n'était rien moins que favorable : l'encaisse était descendu à 268 millions, et les engagemens exigibles s'élevaient, en ajoutant les comptes courans à la circulation, à près de 1 milliard 100 millions. La proportion théorique qui veut que l'encaisse des banques représente au moins le tiers des engagemens exigibles n'était plus observée. Ici s'élève le débat ordinaire : quel est pour la banque le moyen le plus rationnel et le plus efficace de reconstituer son encaisse? Ce moyen est connu : il a été souvent pratiqué ; il a toujours produit un effet prompt et certain : c'est l'élévation de l'escompte jusqu'au niveau qui favorise la rentrée des espèces. Ce moyen est fondé sur la véritable intelligence des phénomènes économiques qui influent sur le mouvement des métaux précieux. Ces métaux, étant la représentation la plus commode et la plus disponible du capital, éprouvent dans leurs mouvemens, avec une sensibilité extrême, l'influence des variations du loyer des capitaux. Ils ont

une tendance naturelle à se diriger sur les points où le loyer des capitaux est relativement le plus élevé. En d'autres termes, ils suivent la loi de l'offre et de la demande, et quittent le marché le moins cher pour aller sur le marché le plus cher. C'est donc un point très délicat dans le gouvernement des banques que la fixation du taux de l'escompte à son niveau véritable, tel qu'il résulte de la situation du marché. Sir Robert Peel, qui avait étudié toute sa vie la question des banques, qui avait vu les fâcheux effets du cours forcé des billets, dont le premier titre de gloire fut la reprise des paiemens en espèces, était si frappé des difficultés qui entouraient les gouverneurs des banques dans la fixation du taux d'intérêt et du danger qui pouvait suivre leurs erreurs d'appréciation et leurs fausses mesures, qu'il avait voulu dérober autant que possible aux gouverneurs de la Banque d'Angleterre la liberté de leur initiative à cet égard. La Banque d'Angleterre, telle qu'il l'a réformée, est en quelque sorte pour la fixation du taux de l'escompte un instrument automatique; elle est tenue d'abaisser l'intérêt ou de l'élever en quelque sorte machinalement suivant le rapport existant entre la réserve métallique et la réserve des billets: elle ne fait pour ainsi dire que marquer le taux de l'intérêt comme une montre marque l'heure, comme un thermomètre marque le degré de la température.

Malgré les inconvéniens accidentels du système de sir Robert Peel, on est tenté de regretter qu'il ne règne point en France, quand on voit la lutte des intérêts qui s'agitent autour de notre Banque toutes les fois que sa situation commande un changement du taux de l'escompte. Aujourd'hui, par exemple, contre une élévation devenue nécessaire, on oppose à l'intérêt de la Banque l'intérêt de la Bourse. Que la Banque se procure de l'or comme elle voudra! crie la spéculation, mais qu'elle se garde bien de provoquer la baisse des valeurs par une élévation de l'escompte! Nous ne croyons point que l'antagonisme d'intérêts que l'on met en avant soit, dans les circonstances présentes, aussi fondé qu'on le donne à entendre; mais quand il le serait, l'intérêt dominant doit être le crédit de la Banque. Il importe que ce crédit ne puisse pas être mis en question un seul jour et que le doute que la Banque pourrait être réduite à ne point rembourser ses billets en espèces n'entre pas un seul moment dans les esprits. Avec un encaisse de 268 millions, qui tend, dit-on, à décroître, il est urgent d'aviser. Si l'on ne mettait pas le taux de l'intérêt en rapport avec la situation du marché, on donnerait un encouragement à la sortie des espèces, et, pour avoir ajourné la difficulté, on s'exposerait à la rencontrer bientôt plus pressante et plus formidable; mais il est faux que l'intérêt bien entendu du crédit de l'état et des grandes entreprises soit en ce moment contraire à l'intérêt de la Banque. La spéculation seule peut avoir la pensée de tenir la Banque en échec pour se tirer de ses engagemens téméraires. Cette spéculation, depuis plusieurs mois, emprunte l'argent à un taux bien plus élevé que celui de la Banque : au fond, elle se soucie peu de payer de gros intérêts, pourvu qu'elle conserve la chance de réaliser de gros profits par la vente de

ses titres. Si, comme elle le prétend, la hausse de l'escompte devait amener la baisse des fonds publics et des valeurs, les titres de la rente et des valeurs se classeraient avec plus de certitude et d'avantage pour le crédit de l'état, ils seraient achetés par les capitalistes, et l'encaisse métallique se reconstituerait promptement. Tous les esprits sensés doivent donc conseiller au gouvernement de la Banque de ne point céder à des clameurs égoïstes et de ne consulter, en obéissant à la loi de la situation, que les vrais intérêts du commerce et du crédit de la France.

Dans une année où doivent s'accomplir parmi nous des élections générales, il serait naturel de faire trêve aux questions étrangères, et nous ne sommes point surpris du ton pacifique sur lequel l'empereur a parcouru ces questions dans son discours d'ouverture. Après le congé qui a été donné, il y a quelques mois, à la question romaine, le discours n'avait plus rien à nous apprendre. On a remarqué cependant les paroles accentuées sur la révolution, avec laquelle nous ne devions pas pactiser, et sur le saint-siége, que notre honneur et nos engagemens passés nous obligeaient de soutenir. En tout cas, nous n'avons point soutenu le saint-siége en vertu d'un principe; nous ne l'avons pas soutenu lorsque, la révolution étant sans doute de la partie, on lui enlevait les Romagnes, les Marches et l'Ombrie. Il paraît que les obligations de nos engagemens et de notre honneur n'allaient point jusque-là. Quant à la révolution, c'est dans ses principes les mieux définis et les plus certains qu'elle nous impose une solution de la question romaine conforme aux vœux et aux droits de l'Italie. C'est en ce sens que la question romaine est essentiellement pour nous une question intérieure. Nous ne pouvons perpétuer notre intervention à Rome et nous arroger le rôle, si peu flatteur pour le catholicisme, de protecteur du pape contre ses sujets, rôle ingrat que l'Autriche nous a repassé, sans démentir l'esprit de la révolution française, qui a prononcé la séparation du temporel et du spirituel. Le caractère de question intérieure que l'affaire de Rome a pour la France sera, nous l'espérons, mis fortement en lumière dans les prochaines élections. Pour l'Italie aussi, la question romaine est trop longtemps demeurée une question extérieure abandonnée à l'arbitraire d'une politique étrangère. C'est par la bonne direction de sa politique intérieure que l'Italie peut préparer l'avénement de la capitale que son histoire et son génie lui destinent. Le ministère parlementaire qui a maintenant le gouvernement de l'Italie a mieux à faire que d'importuner la France de réclamations stériles à propos de Rome : il le comprend; décidé à faire lui-même les affaires de l'Italie, il s'appliquera énergiquement à établir l'administration des provinces méridionales, à organiser les ressources financières du pays, à faire une forte armée. Les embarras de l'Autriche et la politique expectante de la France lui donnent tout le temps de mener à bonne fin cette tâche vraiment patriotique, qui donnera à l'indépendance de l'Italie ses garanties les plus puissantes.

La paix ne saurait être troublée par les événemens qui viennent d'avoir

lieu en Grèce. Nous croyons pleinement à cette assurance du discours impérial. Les événemens de Grèce nous ont pourtant déjà donné plus d'une alerte. Pour satisfaire les Grecs et le prince Ferdinand de Cobourg, qui n'a pas refusé de se porter candidat au trône d'une façon aussi absolue qu'on l'a cru généralement, il faudrait, dit-on, qu'il fût ajouté à la Grèce non-seulement les Iles-Ioniennes, mais Candie, la Thessalie et une partie de l'Épire. On aurait alors un royaume de plus de deux millions d'âmes qui aurait de l'air pour respirer, de l'espace pour se mouvoir. On assure que, sans un tel agrandissement de la Grèce, la république des sept îles aura elle-même peu de goût à quitter le protectorat anglais pour s'unir à l'Hellénie actuelle. Les Anglais, qui dès 1849 avaient laissé voir aux meneurs grecs l'annexion des Iles-Ioniennes en récompense d'une révolution, ne seraient peut-être pas éloignés de la pensée d'un agrandissement de la Grèce au moyen d'un petit démembrement de la Turquie. Il est douteux que leur crédit à Constantinople puisse aller jusqu'à obtenir une telle concession. On l'a bien vu à la crise ministérielle qui vient d'avoir lieu. Fuad-Pacha aurait cessé d'être grand-vizir parce qu'il était suspect au vieux parti turc de trop de complaisance envers l'Angleterre. La disgrâce de Fuad-Pacha, s'il sortait tout à fait du ministère, serait d'autant plus regrettable qu'il avait déjà fait beaucoup pour organiser les finances ottomanes, et qu'il serait interrompu au milieu d'un travail qui promettait d'heureux résultats; mais le sultan a craint de faire seul les frais de la révolution grecque et de l'élection déclinée du prince Alfred. La révolution grecque avait diverti tous les gens d'esprit de l'Europe. Seul le sultan a gardé le sourcil froncé. « Marchand qui perd ne sait rire, » comme dit George Dandin.

E. FORCADE.

LA QUESTION DU MEXIQUE DANS LE PARLEMENT ESPAGNOL.

Un peu de jour viendra-t-il enfin éclairer cette affaire du Mexique, qui, après avoir été commencée par trois puissances, a fini par retomber de tout son poids sur la France seule? Elle n'a point eu de bonheur jusqu'ici, cette expédition, qui nous a coûté déjà près de cent millions, qui a successivement attiré plus de trente mille hommes, et dont le dénoûment indistinct flotte encore dans les vapeurs de l'Océan. Ce n'est point assurément que comme action militaire elle puisse laisser un doute sur l'issue définitive qu'elle aura; libres de reprendre leur élan, nos soldats iront au but qu'on leur assignera. Ils iront à Mexico et jusqu'à la Mer-Vermeille si l'on veut, et le cœur de la France les suivra dans cette carrière nouvelle. Politiquement toutefois cette expédition lancée à la découverte d'un gouvernement au milieu de l'anarchie mexicaine ne reste pas moins pleine d'obscurité, de réticences et d'incertitude dans son origine, dans sa marche comme dans ses fins dernières. Elle a malheureusement trop justifié tout d'abord les pressentimens de ceux qui la voyaient avec inquiétude s'engager dans des conditions si peu définies. Elle avait à peine commencé, que déjà il ne res-

tait plus rien de l'alliance ambitieuse formée dans la pensée d'une action collective; elle a retenu pendant six mois dans l'immobilité, à Orizaba, six mille Français placés entre la fièvre jaune, qui sévissait à la Vera-Cruz, et l'impossibilité d'une marche en avant, tandis que six mille Espagnols se retiraient définitivement sans trop de gloire, après avoir voulu arriver les premiers avec toutes les fanfares de guerre. Elle a remué l'Amérique enfin sans avoir eu jusqu'à ce jour un résultat précis, pour ne montrer dès le premier instant que la confusion des conseils de l'Europe, — et, à parler franchement, tout compte fait à part soi, sans être entendu de personne, s'il y avait encore une résolution à prendre, irait-on au Mexique? On n'irait pas du moins, je pense, dans les conditions où l'on s'y est engagé; on s'expliquerait un peu plus nettement sans doute entre alliés sur ce qu'on veut faire et sur ce qu'on ne veut pas faire; on ne livrerait pas surtout à des décisions improvisées et irrévocables le sort d'une affaire d'où peut dépendre le crédit de l'Europe dans le Nouveau-Monde. C'est le moment des confessions, puisque c'est l'heure de l'ouverture des parlemens. La France, si elle avait à prendre un parti, hésiterait vraisemblablement à se charger seule d'aller porter l'ordre au Mexique. Et le gouvernement espagnol, après les débats qui viennent d'agiter le parlement de Madrid, après le discours en trois journées de l'ancien plénipotentiaire de la reine Isabelle, le gouvernement espagnol, réduit aujourd'hui à sanctionner des faits consommés et à se frayer un chemin à travers les contradictions, est-il au fond toujours d'avis que le général Prim était l'homme le mieux fait pour aller résoudre au nom de l'Espagne la question du Mexique?

Le malheur de telles entreprises, c'est que s'il est aisé de n'y point entrer, il est difficile d'en sortir une fois qu'on s'y est engagé trop avant, et il y a même parfois pour une puissance quelque chose de plus grave que l'embarras passager où elle peut se trouver entraînée : c'est la manière de sortir de cet embarras, témoin la situation respective faite à la France et à l'Espagne par des politiques qui ont paru être identiques à l'origine, et qui n'en sont venues bientôt à se séparer presque violemment que pour créer un malaise, des complications d'un autre genre, je ne dis pas seulement dans les relations des deux gouvernemens, mais encore au sein de la Péninsule elle-même, dans la conscience du pays. A n'observer qu'un fait extérieur et matériel, la France est toujours au Mexique, l'Espagne n'y a plus un soldat; c'est la France qui a seule tout l'embarras d'une entreprise commencée à trois, elle en a pris la responsabilité et les charges, qui peuvent lui paraître d'autant plus lourdes que les compensations ne se laissent pas entrevoir bien distinctement. Que sortira-t-il de cette guerre? Voilà la question, et c'est ce qui fait que l'expédition du Mexique, acceptée sans doute comme une nécessité rigoureuse, dérivant de circonstances imprévues, et qui coûte cher, n'a vraiment rien de populaire en France. L'Espagne, quant à elle, est hors d'affaire, il faut le reconnaître; elle s'est retirée à temps pour ne perdre que quelques millions et quelques centaines d'hommes inutilement. Elle a la libre et tranquille disposition de ses forces et de sa politique, ses finances ne sont point engagées; en un mot, elle est affranchie de tous les embarras d'une expédition trop lointaine et trop énigmatique pour n'être pas compromettante.

Et cependant, pour peu qu'on suive le mouvement de l'esprit public depuis quelques mois au-delà des Pyrénées et qu'on cherche à dégager le sentiment intime du pays des excitations factices, il est certain que l'Espagne n'est pas contente du rôle qu'on lui a fait jouer. Elle a ressenti la retraite de ses troupes non comme l'acte viril d'une politique attestant son indépendance, ainsi qu'on a bien voulu le lui assurer, non comme une nécessité impérieusement évidente, mais comme un effacement, comme une déception, comme une contradiction avec tout ce qu'on lui avait dit de cette expédition du Mexique. De là le trouble et le malaise qui se sont répandus partout, et qui ont pénétré jusque dans le camp des amis du gouvernement, qui ont accru les dissidences autour du ministère du général O'Donnell. Les ambassadeurs d'Espagne à Paris se sont succédé et ont donné leur démission l'un après l'autre, le général José de La Concha, marquis de La Havane, après M. Mon. Des hommes qui avaient jusqu'alors appuyé le cabinet, comme M. Mayans et d'autres, ont quitté les fonctions qu'ils occupaient. De toute cette situation enfin a surgi une question inévitable : le général Prim, en se repliant précipitamment avec ses soldats du sol mexicain, avait-il donc été l'interprète fidèle de la politique de l'Espagne? Avait-il même strictement obéi à ses instructions? Était-ce pour se retirer sans avoir rien fait ni rien obtenu qu'on avait devancé la France et l'Angleterre à la Vera-Cruz? Et au demeurant où en était-on après cette série de marches et de contre-marches au milieu de la confusion des idées et des systèmes? C'est là le grand et curieux procès qui vient de s'agiter devant le parlement espagnol, où le général Prim, le principal auteur de cette situation, s'est défendu avec plus de verve que de solidité dans un discours qui a duré trois jours, où le gouvernement a eu assez de peine à mettre d'accord ses opinions de toutes les dates, et où le sentiment d'une grande erreur commise au détriment de l'Espagne a eu pour organes des hommes politiques de premier ordre, des orateurs d'une substantielle éloquence, M. Manuel Bermudez de Castro, le marquis de La Havane dans le sénat, M. Mon dans le congrès, pour ne nommer que les principaux. Tout a fini dans les deux chambres sans doute par un vote favorable au cabinet. La question ministérielle a disparu, la question politique ne reste pas moins tout entière, éclairée des explications qui ont été échangées, et ce n'est peut-être pas au fond sans quelque vérité qu'un député démocrate, M. Rivero, disait le lendemain dans le congrès : « Vous êtes tristes; le gouvernement a obtenu hier un triomphe, la nation a essuyé une grande déroute. » Et de fait, si ce n'était une grande déroute, c'était du moins l'acceptation par les pouvoirs publics d'une déception signalée, d'une situation dont tous les embarras ne sont point encore épuisés peut-être.

Il faut, pour comprendre ce qu'a pu être cette déception, se souvenir des griefs nombreux et anciens que l'Espagne avait contre le Mexique et de l'empressement presque fébrile avec lequel le cabinet de Madrid se jetait sur l'occasion de paraître dans ces contrées en compagnie de la France et de l'Angleterre, de se mêler à une grande démonstration européenne en Amérique. Des trois puissances un moment rapprochées dans l'action par le traité du 31 octobre 1861, l'Espagne était celle qui avait les plus sérieuses réparations à poursuivre. Elle ajournait cependant ses représailles;

elle avait sans doute ses raisons, puisque le général O'Donnell racontait récemment dans le sénat qu'un jour, impatienté par les violences mexicaines, il avait proposé dans le conseil d'envoyer six frégates avec trois mille hommes de débarquement, et que malheureusement on avait été arrêté par une petite circonstance : c'est qu'on ne pouvait disposer de six frégates. A quel moment se réveillait tout à coup l'Espagne? « C'était le 7 septembre 1861, le lendemain du jour où le ministère avait reçu une dépêche télégraphique de son ambassadeur à Paris, M. Mon, qui lui disait que la France et l'Angleterre se préparaient à aller protéger leurs intérêts au Mexique sans paraître se préoccuper de l'Espagne. Le gouvernement de Madrid s'enflammait aussitôt et répondait par le télégraphe en proposant l'action commune et en ajoutant au surplus qu'il était lui-même résolu à ne plus attendre, si les deux puissances ne se décidaient pas. Il faisait mieux : il donnait immédiatement l'ordre au gouverneur de La Havane, au général Serrano, d'organiser une expédition, en lui expédiant toutes les instructions nécessaires. Il se donnait ainsi le mérite d'une résolution toute spontanée et indépendante en pouvant compter sur l'avantage d'une coopération à peu près certaine de la France et de l'Angleterre. D'une main il se préparait à signer le traité du 31 octobre, et de l'autre il pressait les armemens de La Havane. Il n'oublia qu'une chose : ce fut de prévenir en temps opportun le général Serrano des négociations et de la signature du traité, si bien que l'expédition partie de Cuba devançait dans le golfe du Mexique les troupes alliées et entrait à la Vera-Cruz sans coup férir, mais non sans menace de recourir à la force, tant était grande alors l'impatience belliqueuse de l'Espagne ! tant était vif son désir d'engager l'action!

Laissez maintenant passer un peu de temps, trois mois à peine : je vais droit au fait sommaire; les plénipotentiaires des trois puissances sont au Mexique. Dès leur arrivée, ils ne s'entendent plus sur rien, ils vont d'expédiens en expédiens pour couvrir l'incohérence de leur action. La rupture éclate enfin, et un jour le général Prim se rembarque précipitamment avec ses troupes sans regarder derrière lui, sans laisser à son gouvernement la liberté d'une résolution supérieure. D'où vient ce changement? Qui expliquera cette retraite aussi précipitée que l'avait été l'arrivée? — C'est la faute des Français, dit délibérément le général Prim; c'est la faute de la France, qui a élevé des réclamations injustes, qui a voulu substituer à tout prix la guerre aux négociations, qui a tout compromis en s'obstinant à parler d'une monarchie, de la candidature de l'archiduc Maximilien, en accordant sa protection au général Almonte, le fauteur de ces projets. Dès qu'on en était là, et c'est ici le comte de Reus qui parle, que restait-il à faire? Suivre les Français, c'était abdiquer et manquer aux engagemens qu'on avait pris; s'opposer à leur passage par la force, c'était décider au Mexique la guerre sur les Pyrénées; rester spectateur des événemens, c'était courir la chance du ridicule, sans compter les complications qui pouvaient naître : il ne restait donc qu'à se rembarquer pour n'être pas exposé, soit à aller au secours des Français s'ils étaient battus, soit à se mettre à leur suite s'ils étaient victorieux : c'est ce que j'ai fait. — Et le cabinet de Madrid, venant au secours du général Prim, ajoute, sinon en propres termes, du moins dans un langage plein de circonlocutions et qui se contredit sou-

vent : Tout est bien. Notre plénipotentiaire, à la vérité, n'a guère tenu compte de nos instructions ; mais c'est la faute des circonstances. Les agens européens ont faussé l'entreprise dès le premier moment en n'envoyant pas un ultimatum, comme ils le devaient ; mais c'est la faute du plénipotentiaire anglais. Si on nous objecte que nous avons blâmé article par article la convention de la Soledad, on oublie que nous l'avons approuvée dans son ensemble. On accuse le général Prim de n'avoir pas ouvert les hostilités ; c'est que réellement nous n'allions pas faire la guerre, intervenir, nous mêler des affaires du Mexique ; le traité du 31 octobre ne prévoyait rien de semblable ; nous allions faire la paix, négocier, obtenir des satisfactions. Nous n'avons rien obtenu, il est vrai, et le général Prim ne s'est pas moins rembarqué ; il vous l'a dit, il ne pouvait rien faire d'autre. C'est la faute des projets de monarchie, de la candidature de l'archiduc Maximilien, d'Almonte, des vivacités belliqueuses de l'amiral Jurien de La Gravière, de tous, excepté de nous. Et maintenant que pouvons-nous faire ? Demander que le traité de Londres soit remis en vigueur pour que nous puissions rentrer dans l'expédition du Mexique. Nous l'avons essayé, on n'a pas voulu. — Je ne dis pas que ce soit là tout à fait le discours du ministre des affaires étrangères, M. Calderon Collantès ; c'en est du moins le sens.

Il n'y a qu'un malheur dans ces explications, c'est que si le ministère de Madrid est ici d'accord avec le général Prim, il voit se lever contre lui M. Bermudez de Castro, puis les deux derniers ambassadeurs de la reine Isabelle à Paris, M. Mon et le général Concha, qui s'arment de tout ce qui a été fait, dit, écrit ou pensé, pour démontrer que ces choses que l'on représente aujourd'hui comme des violations du traité du 31 octobre et comme les motifs de la rupture, le gouvernement espagnol les connaissait dès la première heure, avant de s'engager dans l'expédition. Au fond, les motifs de la rupture d'Orizaba et du rembarquement des troupes espagnoles peuvent se réduire à un seul : c'est que la France a voulu systématiquement renverser le pouvoir de Juarez et faire la guerre pour arriver à la fondation d'une monarchie mexicaine, à l'établissement de l'archiduc Maximilien sur ce trône nouveau. Quand on y réfléchit bien, la première, la vraie faute, c'est la pensée d'une expédition engagée dans de telles conditions. Cette pensée une fois admise cependant, le gouvernement espagnol est le dernier qui puisse en décliner les conséquences et représenter ces idées comme le motif de la rupture, puisqu'il n'ignorait rien, puisque dès l'origine il ne semble pas avoir conçu l'expédition autrement que le gouvernement français lui-même, ainsi que l'ont montré M. Bermudez de Castro, le marquis de La Havane et M. Mon. M. Calderon Collantès dit aujourd'hui que l'Espagne, en allant au Mexique, n'avait point le dessein de faire la guerre, d'intervenir par la force, à moins d'une obligation extrême, et le général Concha lui répond aussitôt : « Si réellement sa seigneurie n'avait d'autre objet que d'éviter la guerre, qu'elle me permette de lui dire que les instructions données au général Serrano et au comte de Reus lui-même étaient conçues dans un sens ouvertement contraire. Ces instructions étaient la guerre, si bien qu'en les lisant, le général Serrano donna des ordres au général Gasset pour agir en conséquence. Les instructions du général Serrano étaient conçues en termes violens, et le capitaine-général de

Cuba formula un ultimatum très sévère, sans sortir toutefois des instructions du ministre d'état. Cet ultimatum portait ni plus ni moins ce qui suit : « Remise du château de Saint-Jean-d'Ulloa, engagement de payer les frais de l'expédition. Si, dans le délai de vingt-quatre heures, il n'y a pas une réponse affirmative et sans condition, on tiendra cela pour un refus, et les hostilités seront ouvertes. » Messieurs, je n'ai rien vu de plus sévère. Accorder vingt-quatre heures pour l'acceptation sans conditions de ce qui est réclamé! cela démontre bien, il me paraît, que nous n'allions pas ouvrir des négociations pacifiques. » Et en réalité qu'avait fait l'Espagne le jour où elle était entrée, sans même attendre la France et l'Angleterre, bannière déployée, à la Vera-Cruz, en abattant le drapeau mexicain et en prenant possession de la ville? Il est donc assez difficile de comprendre comment, le principe de l'expédition admis, une attitude d'hostilité vis-à-vis de Juarez pouvait être une déviation du traité de Londres, lorsque la présence de dix mille soldats européens sur le sol du Mexique était assurément la guerre.

Était-ce cette question de monarchie qui pouvait subitement effaroucher l'Espagne et devenir un motif de rupture le jour où elle apparaissait? Mais ce qui est étrange, c'est l'étonnement que semble montrer aujourd'hui le cabinet de Madrid et l'influence qu'il attribue à ce fait, puisqu'il est maintenant démontré qu'il n'ignorait rien. Dans les dernières discussions du sénat espagnol, M. Bermudez de Castro interpellait directement M. Calderon Collantès, qui avait paru nier qu'il eût eu connaissance de ces projets, et qui répondait encore cette fois : « Le gouvernement a dit dans le congrès qu'on ne lui avait fait aucune communication formelle au sujet de l'établissement au Mexique d'une monarchie et du prince qui devait occuper le trône. Le gouvernement a dit alors cela, et il le soutient aujourd'hui. » Malheureusement M. Calderon Collantès jouait ici sur les mots en se réfugiant dans une équivoque, et peu de jours après, dans le congrès, M. Mon est venu démontrer que dès le 13 octobre 1861 il avait fait part à son gouvernement des vues de la France; seulement c'était sous la forme d'une lettre particulière. Le cabinet de Madrid ne connaissait pas moins ces projets, et il les connaissait si bien qu'après avoir attendu deux mois, pressé par M. Mon, il répondait enfin : « D'après la volonté de la reine, je dois manifester à votre excellence que comme il en a été fait part au général Prim dans ses instructions, le gouvernement verra avec plaisir l'établissement au Mexique d'un pouvoir solide et stable, mais que soit que ce pouvoir s'établisse sous la forme monarchique, la plus préférable incontestablement, soit qu'il prenne une forme moins sûre, l'Espagne désirera toujours que le choix soit l'œuvre exclusive des Mexicains... » M. Calderon Collantès ajoutait, il est vrai, que si une monarchie devait être créée, le gouvernement de la reine jugerait plus conforme aux traditions historiques le choix d'un prince de la maison de Bourbon. En parlant ainsi, il ne montrait pas moins qu'il savait tout, et s'il connaissait cette circonstance dès le 13 octobre, s'il ne se tenait pas aussitôt en garde, c'est qu'il n'y pouvait voir une cause d'incompatibilité avec la France, la raison d'un futur conflit dans les limites mêmes du traité négocié entre les trois puissances.

Soit, dira-on : le gouvernement espagnol n'ignorait ni les projets de monarchie, ni la candidature de l'archiduc Maximilien; mais il voulait que la

volonté et le choix des Mexicains fussent entièrement libres, comme le disait M. Calderon Collantès dans sa dépêche. Oui, sans doute; seulement il ne rencontrait nulle objection sur ce point, à ce qu'il semble. Lorsqu'il y a quelques mois M. Calderon Collantès avait à faire des communications diplomatiques aux cortès, il faisait interroger M. Thouvenel par le chargé d'affaires d'Espagne au sujet des pièces qui pourraient être publiées, et le chargé d'affaires répondait par une lettre que M. Mon a lue au congrès. « M. Thouvenel m'a déclaré, dit-il, qu'il n'a aucun secret à garder sur ce point, et que vous pouvez dire tout ce qui est arrivé, pourvu que ce qui sera dit soit exact. Selon lui, voici ce qui s'est passé : lorsqu'on commença à s'occuper de l'expédition, il dit à l'ambassadeur qu'il avait des raisons de croire qu'à l'arrivée des alliés un parti monarchique apparaîtrait au Mexique, et que le gouvernement français verrait avec plaisir son succès; que, prévoyant cette éventualité, il avait examiné naturellement quels étaient les princes des familles régnantes qui pourraient occuper ce nouveau trône; qu'il avait dû reconnaître que si on pensait à un prince d'un des pays qui allaient faire l'expédition, ce serait une source d'inconvéniens et de rivalités, et que dès lors il était préférable d'écarter ceux qui étaient dans ce cas. Ces familles écartées, l'archiduc Maximilien se présentait au premier rang, comme le plus propre par ses qualités, par son âge, par son habitude du commandement. M. Thouvenel avait donc dit à l'ambassadeur de sa majesté que ce prince était le meilleur auquel on pût penser, qu'il n'avait dit rien de plus que cela, et qu'il était disposé à le ratifier, mais que si on ajoutait quelque chose d'autre, c'est-à-dire si on prétendait donner à entendre que la France avait voulu imposer au Mexique la monarchie ou le prince Maximilien comme souverain, il le nierait formellement, que cela ne s'était jamais dit ni alors ni depuis, que les représentans de la France au Mexique ne l'avaient pas dit et n'avaient pas consenti à ce que le général Almonte le dit... » La vérité sur les impressions du moment, sur la situation morale d'où est sorti le traité du 31 octobre, M. Mon l'exprime sans nul doute dans son discours, lorsqu'il cherche à définir le sens de tous ces mots d'intervention, de médiation, de pouvoir fort et stable, sans cesse échangés entre les cabinets. Ces mots répondaient à un sentiment qui agitait tout le monde : c'est que nul ordre et nulle sécurité n'étaient possibles avec Juarez, qu'il n'y avait qu'un pouvoir fort et durable qui pût offrir des garanties, et que ce pouvoir même, pour réunir des conditions suffisantes, devait être représenté par une personne habile, autorisée, appuyée moralement par l'Europe; mais personne, ajoute M. Mon, ne parla jamais d'établir ce pouvoir par la force, et s'il y avait dans ce soin calculé de décliner l'emploi de la force quelque hypocrisie, comme le remarque spirituellement l'orateur, c'était du moins une hypocrisie à peu près commune à tous.

La vérité, telle qu'elle se dégage des derniers débats du parlement de Madrid, c'est que dans tous ces incidens, projet de monarchie, candidature d'un archiduc, présence du général Almonte au Mexique, il n'y a eu rien d'inconnu ou d'imprévu pour le gouvernement espagnol, rien qui pût être invoqué sérieusement comme un motif de rupture en pleine action. D'où est donc venue la rupture? Peut-être d'abord de l'envoi de nouvelles forces françaises qui allait changer la proportion des rôles, ensuite de la pensée

évidente du général Prim de ramener l'expédition à une simple négociation avec M. Juarez. Le général Prim sans doute s'est senti assez fort, assez appuyé à Madrid, pour tenter un coup d'audace en se rembarquant, et, le coup une fois accompli, le gouvernement de Madrid, surpris autant que tout le monde, a été obligé de sanctionner ce qu'il ne pouvait plus empêcher. Il s'est trouvé dès lors dans cette condition inextricable où on le voit aujourd'hui, placé qu'il est entre ses vues primitives et les nécessités nouvelles que lui a créées la résolution brusque d'un plénipotentiaire, entre les représentans de sa politique à Paris, qui lui rappellent la vérité des choses, et le général Prim, qui l'entraîne dans la fatalité de son coup de tête. Qu'en résulte-t-il? Une situation assez triste, nullement glorieuse pour un pays naturellement appelé à exercer plus que tout autre une influence considérable dans l'ancien monde espagnol, et qui s'était plu à voir dans l'expédition du Mexique un moyen de reparaître avec éclat dans les affaires américaines. Cette situation se résume dans un fait : où en est aujourd'hui l'Espagne? Elle n'est ni en paix ni en guerre avec le Mexique; elle n'a rien obtenu, rien vengé, rien réparé, et elle est obligée d'attendre que la France ait fait l'œuvre commune pour aller à son tour demander ses satisfactions au gouvernement qui sortira de cette crise. C'était bien la peine de ne pas prendre même le temps d'attendre ses alliés pour entrer trompette sonnante à la Vera-Cruz!

Et qu'on remarque comment une faute de politique peut conduire à des fautes nouvelles! Il faut alors se tourner contre la France et épuiser contre elle cette mauvaise humeur née d'une déception. Il faut faire vibrer le sentiment national, évoquer les souvenirs du 2 mai 1808, jeter dans les polémiques le mot d'*afrancesados*, en l'appliquant à ceux qui ont le tort de croire tout simplement que le mieux eût été de rester au Mexique, de poursuivre l'action commune avec la France, c'est-à-dire que pour pallier une erreur et se consoler d'une déception il faut créer des causes nouvelles de malaise et de complications. Que cette situation ne réponde en rien aux ambitions légitimes que cette énergique nation peut nourrir, au rôle qu'elle peut avoir en Amérique, cela est bien clair, et c'est bien le sentiment de l'intérêt national largement compris qui s'élève contre la fatalité de cette politique d'effacement et d'abdication. Pour nous, en France, il y a quelque chose de plus : nous sommes tentés d'en vouloir à l'Espagne, non de s'être soustraite à des embarras, mais, à un point de vue plus élevé, de n'être point restée avec nous dans une entreprise dont elle connaissait la portée, dont le vrai caractère est d'être une œuvre collective de l'Europe. En se créant à elle-même des difficultés, elle en a créé d'autres à la France. En déclinant sa part de responsabilité et de charges, elle a doublé la nôtre. Ce qu'il y a de plus clair en effet aujourd'hui, c'est que nous sommes seuls au Mexique, et que nous ne pouvons plus même y être que seuls tant que nous ne serons pas à Mexico; ce qui est indubitable aussi, c'est qu'après toutes les satisfactions propres à maintenir l'ascendant de notre drapeau, la meilleure politique sera celle qui nous ramènera par le plus court chemin en France.

CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TROIS ANS

DE

CAMPAGNE AU SÉNÉGAL

Le 12 mai 1859, je reçus l'ordre de prendre à Rochefort le commandement de l'*Étoile*, aviso à vapeur de 100 chevaux construit pour la navigation du Danube. La guerre imminente en ce moment avec l'Autriche avait fait changer la destination de ce bâtiment. Au lieu d'aller protéger nos intérêts commerciaux dans des pays européens, l'*Étoile* était appelée à la station du Sénégal, et devait faire partie de ces nombreux *steamers* qui, par le grand fleuve africain et les nombreux *marigots* de son delta, font rayonner notre influence de Saint-Louis sur les contrées environnantes.

Le 22 juin à midi, l'*Étoile* quittait la rade de l'île d'Aix; le 1er juillet à minuit, nous laissions tomber l'ancre devant Santa-Cruz de Ténériffe; le 10, après une relâche de cinq jours employés à compléter nos approvisionnemens, nous reconnaissions la terre d'Afrique, dont les dunes stériles se déroulaient à perte de vue sur notre gauche, océan de sable aussi monotone, aussi perfide, aussi dangereux que celui qui nous portait. A neuf heures du matin, la tour de N'Diago, près de laquelle apparaît encore, comme un rappel à la prudence, le squelette de la frégate le *Caraïbe*, surgissait à nos regards, et nous avertissait que nous étions au nord de la ville de Saint-Louis du Sénégal. Bientôt les maisons blanches de la capitale de nos établissemens se dessinèrent à l'horizon. A midi, nous franchissions la barre du fleuve, et quelques instans après nous mouillions en face de l'hôtel du gouverneur, dont nos canons saluèrent

le pavillon de commandement d'une salve de treize coups. L'*Étoile* avait accompli sans obstacle sa première traversée.

I.

Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur le Sénégal (1), cependant notre colonie de l'Afrique occidentale reste encore un pays bien peu connu. La géographie même du pays est encore à faire en grande partie, et le chaos des races qui l'habitent est mal débrouillé. Il n'est donc point hors de propos, pour la clarté de notre récit, d'établir succinctement la situation de la colonie au moment de notre arrivée. « Le Sénégal sépare le pays des Noirs du pays des Maures, » c'est ainsi qu'un célèbre écrivain arabe du moyen âge, Ibn-Kaldoun, commence sa description du Sénégal. Si cette phrase est aussi juste aujourd'hui qu'à cette époque au point de vue géographique, elle l'est bien plus au point de vue politique. En remontant le fleuve de l'ouest à l'est, les vastes solitudes de la rive droite voient errer du nord au sud, sur une étendue de plus de cent lieues, les tribus maures sans nombre qui composent les trois nations des Trarza, des Brakna et des Dowich, auxquelles on peut joindre, au-dessus de Bakel, celles des Ouled-Embarik, des Ouled-en-Naceur, des Askeur, etc. Toutes, à l'époque de la saison sèche, se portent sur les bords du fleuve riches en pâturages, où les appellent d'ailleurs les relations d'échange avec les traitans de Saint-Louis. La durée de cette saison marque celle de leur séjour sur ses rives. Dès le mois de juin, elles se mettent en marche vers les hauts plateaux de l'intérieur, à l'abri des émanations meurtrières des plaines inondées et des myriades d'insectes, fléau des bestiaux, que font naître les premières ondées de l'hivernage. Les deux premières des nations que nous venons de nommer, les Trarza et les Brakna, descendent des tribus arabes de race pure qui, vers le XIe siècle de notre ère, ont conquis le pays sur les tribus berbères des Zenaga. Malgré leurs dénégations, les Dowich, depuis longtemps affranchis de toute dépendance, descendent des tribus dont les Arabes conquirent le territoire; mais les souvenirs de la conquête ayant donné la signification de tributaire au mot de *zenaga*, on comprend que l'orgueil des Dowich repousse ce dernier nom; pourtant ces tribus ont eu leur jour dans l'histoire, et si le grand fleuve s'appelle Sénégal de leur nom de Zenaga, l'invasion de l'Espagne par les Almoravides (El-

(1) Parmi ces nombreux travaux, une place distinguée appartient à quelques études publiées dans la *Revue* même, — *le Sénégal*, par M. Cottu, livraison du 15 janvier 1845, et le tableau tracé de notre situation coloniale à une époque plus récente par M. J. Duval, livraisons du 1er et du 15 octobre 1858.

Mourabetin), sous les ordres de Yousef-ben-Tachfin, Zénaga de la tribu des Lamtouna (1), la fondation d'un empire qui comprenait la Berbérie, le Sahara, les îles Baléares, la Sicile, attestent leur splendeur à jamais éclipsée.

Quant à la rive gauche, la rive des noirs, les divisions sont encore plus nombreuses, les races plus variées, les progrès de la civilisation plus inégaux, les constitutions politiques plus diverses. Chaque pays de la rive des noirs, chacune des races qui l'habitent exigeraient, pour être connus, des développemens qui dépasseraient le cadre que nous nous sommes tracé. Nous n'entrerons que dans les détails indispensables. — Le Cayor, le Oualo, le Fouta sénégalais, le Goy et le Bondou, tels sont les principaux états entre lesquels se subdivisent les immenses régions du bassin méridional du grand fleuve. En ajoutant à ces noms ceux du Djiolof, qui touche le Fouta, le Oualo et le Cayor, du Sin, du Salum et du Baol, pays qui, par leur constitution géologique et géographique, par les races qui les habitent, semblent le prolongement du Cayor, et qui d'ailleurs subissent aujourd'hui notre influence politique, nous aurons désigné les régions les plus importantes du Sénégal que couvre la race noire. Sur tous les peuples de cette race, dans un avenir plus ou moins prochain, notre civilisation est appelée à réagir définitivement, soit par la force matérielle, soit par la force plus grande des principes qu'elle représente. Quelques-uns ou plutôt tous déjà ont subi cette action, mais à des degrés bien divers, et, chose étrange au premier abord, c'est surtout, si nous en exceptons Saint-Louis et son territoire restreint, c'est surtout parmi les populations extrêmes du Goy et du Gadiaga, c'est-à-dire celles des environs de Bakel et du haut du fleuve, que notre présence et notre contact ont imprimé les plus fortes traces. Le Cayor, dans le territoire duquel est enclavée l'île de Saint-Louis, est entré le dernier dans le courant de nos idées, et il n'a pas fallu moins de huit expéditions successives, conduites avec la plus grande vigueur, pour lui imposer en 1861 un traité de paix constatant que sa résistance était brisée.

La race oualo forme l'élément essentiel des populations qui habitent le Djiolof, le Oualo, le Cayor, le Sin, le Salum, etc. Les *braks* (rois) du Oualo, les *damels* (rois) du Cayor, les chefs des autres pays que nous avons cités, reconnaissant la suprématie féodale du *bour-djiolof* (roi du Djiolof) (2), s'inclinent devant les traditions de sa puissance, aujourd'hui déchue : traditions qui montrent, dans un temps peu reculé d'ailleurs, le *bour-djiolof* comme le chef su-

(1) Léon Faidherbe, *Notice sur le Sénégal*, p. 20.

(2) « Il est encore admis que si les rois du Sin, du Baol, du Cayor et du Oualo se trouvaient en présence du *bour-djiolof*, celui-ci aurait seul le droit de s'asseoir sur un siége élevé. » (F. Carrère, *la Sénégambie française.*)

prême de tous ces pays. Il est donc évident que le foyer de la race oualo est le Djiolof, et que, par suite de l'isolement géographique de ce dernier pays, cette race est une race autochthone.

Telles ne sont point les populations du Fouta sénégalais. Du croisement des habitans primitifs, très probablement de race oualo, et des conquérans *peuls* ou *fellatahs*, dont les tribus sans mélange constituent encore un des élémens les plus considérables de la population, a surgi une race qui se distingue de celles dont elle a tiré son origine moins encore par les caractères physiques que par les qualités morales et intellectuelles. Pleins d'énergie, mobiles dans leurs goûts, dans leurs projets et leur conduite, les Toucouleurs du Fouta ont pour passion dominante un sentiment de fierté individuelle, et surtout d'indépendance politique de tribu à tribu, qui ne fléchit que devant le fanatisme religieux. Divisées sur tous les autres points, hostiles l'une à l'autre, et sans respect pour le lien fédératif, qui semble les placer sous l'autorité politique et religieuse de l'*almamy* (1), ces populations aux noms, aux intérêts si divers, peuvent, sous la main d'un prophète leur parlant au nom du ciel, comme Al-Agui-Oumar, devenir par leur union momentanée le pouvoir prépondérant de cette partie de l'Afrique. Les traditions qui se rattachent aux noms de Danfodio et d'Abd-oul-Kader, aussi bien que l'histoire de ces derniers temps, montrent que ce fanatisme religieux peut causer les révolutions les plus subites et les plus fatales aux progrès de la civilisation européenne. Tandis que Gorée et ses dépendances, Rufisque, Joal et Kaolack, d'un côté, Saint-Louis et ses dépendances de l'autre, assurent notre influence sur le Baol, le Sin, le Salum et le Cayor, tandis que le Oualo, par le voisinage de Saint-Louis et celui des postes de Lampsar, Merinaghen, Richard-Toll, et surtout par les *marigots* ou bras du fleuve, qui le pénètrent de toutes parts, est à jamais dans nos mains, et doit être considéré comme une province française, le Fouta, où Podor, Saldè et Matam sont nos seuls établissemens, peut, quand ses passions religieuses ou politiques sont surexcitées, braver tous nos efforts et se dérober à une influence qu'il ne subit qu'avec indignation. Cette dernière appréciation ne saurait être mise en doute : les événemens de chaque jour la justifient aux yeux de ceux qui les suivent; mais il est un fait significatif qui l'établit sans conteste, c'est l'abandon par les populations du Fouta du grand bras du Sénégal qui entoure l'Ile-à-Morfil. La plupart des villages de cette partie du fleuve ont été désertés dans ces derniers temps, et leurs habitans se sont transportés sur l'autre bras du fleuve, sur les bords du *marigot* de Douè, moins accessible à nos bateaux à vapeur. Déjà la vigoureuse, mais

(1) En arabe, *el-moumenin* (le commandeur des croyans).

stérile végétation des solitudes sénégalaises a envahi le territoire de ces villages, autrefois si populeux, tandis que les cultures les plus riches et les plus soignées couvrent les deux rives du marigot, et révèlent ainsi les sentimens d'hostilité que les Toucouleurs conservent contre nous, aussi bien que l'énergie et les richesses de ces peuples. La région où ils sont venus concentrer leurs forces et chercher un refuge contre nous répond d'ailleurs par sa constitution géographique à ce double but : à une distance variable des rives du marigot, mais qui, en moyenne, est de cinq ou six lieues, s'élèvent en effet d'assez hautes collines que l'inondation n'atteint jamais, et qu'on peut, pour cette raison, regarder comme les rives véritables du Sénégal dans cette partie de son cours. Désignées par les gens de Saint-Louis sous le nom de *Grand'-Terre*, ces collines établissent une voie de communication ininterrompue de Dagana à Bakel, se dirigeant presque en droite ligne de l'est à l'ouest. C'est la route que suivent en toute saison les caravanes qui vont commercer dans l'intérieur, celle que prennent les bandes de Maures pillards qui, avec les gens du Fouta, les Laobé et les Peuls Ourourbé, vont ravager le Djiolof, avec lequel ils sont presque toujours en guerre; enfin, lorsque les hostilités éclatent avec nous, c'est sur ces hauteurs que les femmes, les enfans, les troupeaux, les esclaves des Toucouleurs trouvent un abri assuré. Presque tous les villages toucouleurs, Medina, Goléré, Orefondé même, peuvent, il est vrai, être atteints par nos colonnes expéditionnaires; mais dans leur marche le fleuve sert toujours de base aux opérations : s'en écarter et s'avancer à quelques lieues de ses rives serait compromettre le succès, s'exposer aux chances fatales de la maladie, aux coups foudroyans d'un soleil meurtrier. Si l'expérience a fait connaître aux indigènes la supériorité de nos armes, elle leur apprend aussi à plus compter sur le climat et les fatigues de nos soldats que sur leur propre bravoure; aussi peu leur importe l'incendie de leurs villages, quand leurs troupeaux, leurs esclaves, sont à l'abri de nos coups. La fumée de nos bateaux à vapeur n'a pas disparu de l'horizon que déjà ils ont commencé à les reconstruire; après quelques jours, toute trace de l'incendie a disparu. Les bœufs et les troupeaux errent dans les vastes plaines des bords du fleuve, les esclaves ont repris leurs travaux des champs; rien n'est changé dans le paysage, rien n'est changé dans l'esprit, dans les résolutions, dans les projets des vaincus.

On conçoit dès lors l'importance de cette chaîne de collines au point de vue de notre domination dans ces pays : elle n'y sera établie sans conteste, sans crainte d'un retour offensif des gens du Fouta, qu'autant, pour me servir d'une énergique expression anglaise, que nous briderons le pays entier par une chaîne de postes construits sur les hauteurs et analogues à ceux de Saldé, de Ma-

tam, dont ils semblent le complément obligé. Reliant par terre Dagana à Bakel, les postes dont il s'agit resserreraient dans un cercle infranchissable ces fières populations : par eux s'exercerait une surveillance de tous les instans sur cet ardent foyer d'intrigues et de menées hostiles qui peuvent un jour soulever contre nous toutes les peuplades riveraines aujourd'hui soumises. Des considérations d'un autre ordre commandent d'ailleurs cette mesure, indispensable à l'établissement définitif de notre souveraineté dans ces contrées. La Grand'-Terre, élevée au-dessus du sol fangeux des plaines inondées, semble être à l'abri des fièvres redoutables du bas pays, puisque toutes les années de nombreuses tribus maures, soit qu'elles veuillent éviter les fatigues de l'émigration, soit que la crue des eaux les ait surprises avant leur retour du Djiolof, y passent sans danger toute la saison de l'hivernage avec leurs troupeaux et leurs bêtes de somme. De plus, la constitution chimique du sol semble identique à celle des îles sablonneuses où croissent les meilleurs cotons d'Amérique: elle a été déjà analysée; si de nouvelles expériences confirment ce résultat, que les cultures indigènes font pressentir, cette vaste région, où les Européens pourraient vivre, donner aux populations agricoles qui l'habitent l'exemple du travail et importer les procédés de notre science, ne semble-t-elle pas destinée à devenir un des centres les plus puissans de la production cotonnière?

De Matam à Bakel, bien que la constitution géologique du sol ne se modifie qu'insensiblement, se présentent des races complétement distinctes de celles que nous venons de nommer. A mesure que l'on remonte le fleuve, les tribus de Toucouleurs deviennent moins nombreuses et moins puissantes; de nouvelles races, de nouvelles mœurs, de nouvelles croyances apparaissent. En entrant dans le Goy et le Kaméra, les deux provinces de l'ancien Gadiaga, on rencontre des Malinké et surtout des Soninké, originaires du Kaarta. C'est, dit M. le colonel Faidherbe, « la population la plus commerçante du Sénégal. Elle envoie des caravanes au loin dans l'intérieur, et fournit une foule d'agens inférieurs au commerce de Saint-Louis et de *laptots* à nos navires. » Il faut ajouter à cette assertion, indiscutable d'ailleurs, que c'est aussi une race des plus agricoles, et que cette disposition dominante est l'unique mobile de leurs voyages. Avoir une terre à eux, la cultiver, y vivre, tel est le but qu'ils poursuivent, l'espérance qui les soutient. *Laptots* du commerce ou de l'état, manœuvres à Saint-Louis, tirailleurs sénégalais, maçons, charpentiers, tous ceux que l'on interroge sur leurs projets d'avenir, sur les motifs qui les ont poussés loin de leur pays, tous révèlent ce désir, cette espérance, et tous les réalisent après quelques années d'exil vaillamment supportées, de rudes et pénibles labeurs toujours au-dessous de leur patience. A ce contact avec les Euro-

péens, leur intelligence, relativement supérieure, s'agrandit encore, leurs croyances se modifient, et, le flot alternatif de l'émigration et du retour se continuant sans cesse, leurs progrès, quelque lents qu'ils soient, ne peuvent manquer d'être continus. Un de nos camarades, qui depuis dix-huit ans s'applique à développer l'agriculture au Sénégal, le docteur Ricard, nous disait : « Les villages des Soninké sont peuplés de maçons, de charpentiers, d'ouvriers rompus aux procédés européens, et c'est à Sénoudébou que j'ai trouvé le plus d'esprits capables de comprendre, ayant la volonté d'appliquer nos instrumens et nos leçons d'Europe. » La cause déterminante de la supériorité de nos progrès dans le haut du fleuve, c'est, on le voit, la passion de ces races pour l'agriculture. D'autres causes, moins directes, ont eu aussi leur part d'influence sur ces progrès : ce sont les révolutions politiques et religieuses, à la suite desquelles les Soninké se sont divisés en deux pays hostiles : le Goy musulman, où Al-Agui le prophète a trouvé dans sa lutte contre nous de nombreux guerriers, et le Kaméra, qui recherche notre influence, prépondérante par l'établissement de Bakel et la présence de nos facteurs de Saint-Louis.

Ce que nous avons dit des populations du Gadiaga est vrai pour celles du Bondou et des provinces voisines, et surtout pour celles du Bambouck, qui, à la différence du Bondou, état peul et musulman, attaché à notre cause par la politique seule, est un état malinké ayant les mêmes mœurs et les mêmes traditions que les Soninké du Gadiaga. Du reste M. le gouverneur Faidherbe a donné les plus lumineuses indications sur ce chaos de races entre-croisées, mêlées, confondues en apparence, et ses recherches ont posé les bases de tout travail sur les populations sénégalaises, en même temps que sa direction politique est encore la meilleure à suivre.

Lorsqu'en juillet 1859 l'*Étoile* mouillait à Saint-Louis, la paix était signée avec les Maures vaincus, humiliés, sur les bases qu'avaient indiquées les dépêches ministérielles et après une guerre de trois ans, dont certains épisodes rivalisent avec les plus glorieux souvenirs de nos annales militaires (1). Le prophète Al-Agui, refoulé dans le Kaarta et le Ségou, aux bords du Niger, laissait libre enfin la navigation du fleuve, de Saint-Louis à Médine et à Sénoudébou, jetant derrière lui comme une menace le poste de Guémou, commandé par le plus intelligent et le plus dévoué de ses *talibas*, son neveu Sirè-Adama. Il fallait se hâter de mettre à profit ces instans de trêve pour assurer les résultats obtenus. Cette tâche dans un pays comme le Sénégal, pour être moins brillante, exige autant d'énergie et de dévouement que la guerre la plus acharnée.

(1) Cette guerre a été racontée dans la *Revue* du 1er octobre 1858.

II.

Deux saisons se partagent l'année au Sénégal comme dans tous les pays intertropicaux : l'hivernage et la saison sèche. L'hivernage, résultat du passage du soleil au zénith, commence au Sénégal vers la fin de juin et dure jusqu'en novembre. C'est la saison de ces tempêtes violentes connues sous le nom de *tornades*, des pluies torrentielles, des orages où l'électricité produit peut-être ses effets les plus splendides et les plus terribles. Un ciel de plomb, mais à travers lequel le soleil darde ses rayons les plus chauds, annonce que l'hivernage commence; les grandes brises de nord-ouest, qui jusqu'alors avaient rafraîchi l'atmosphère, font place à des calmes plats ou à des brises irrégulières, mais soufflant généralement du sud. Parfois de violentes rafales, qu'aucune pluie n'accompagne, soulèvent le sable du désert et couvrent l'horizon d'un nuage rouge, véritable muraille mouvante qui brise tout sur son passage. A ces signes, les indigènes reconnaissent la plus ou moins grande force des pluies, la durée de l'hivernage, et surtout le degré d'élévation future des eaux du fleuve. Sans nul doute, les phénomènes qui se produisent sur le rivage de l'Océan sont liés à ceux dont les plateaux élevés du Fouta-Dialon sont le théâtre, et on n'ignore pas que le Sénégal et les grands fleuves de cette partie de l'Afrique prennent leur source dans ces plateaux. Les observations de plusieurs siècles ont dû servir à fixer les règles que les indigènes regardent comme infaillibles. Quoi qu'il en soit, dès le mois de juillet, la crue des eaux se fait sentir au passage de Mafou à quinze lieues au-dessus de Podor, à soixante lieues au-dessus de Saint-Louis. Les communications avec le haut pays deviennent possibles. De la fin de juillet au 15 août, les eaux ont atteint leur maximum dans le haut bassin, où, après quelques oscillations, elles commencent à décroître tout en montant encore dans les régions inférieures du Fouta et du Oualo; à la fin de novembre, le fleuve a repris son lit ordinaire. Dès cette époque, qui marque la fin de l'hivernage, les vents d'est commencent à s'établir, soufflant parfois avec une violence suffocante, mais féconde; de leur influence dépend en effet la plus ou moins grande abondance de la récolte des gommes. En quelques jours, leur action desséchante ne tarde pas à épuiser l'eau des plaines et de la plupart des marigots, et dans ces immenses solitudes inondées naguère et où nos bateaux à vapeur ont souvent navigué pour reconnaître le pays, on chercherait vainement alors une goutte d'eau douce loin des bords du fleuve ou des puits creusés à grand'peine. La crue moyenne des eaux du fleuve varie à Bakel de 14 à 16 mètres, mais n'est guère à Saint-Louis que

de 2 ou 3 mètres. Elle est pour les pays intermédiaires proportionnée à leur éloignement de ces deux points extrêmes.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur le fleuve depuis son embouchure jusqu'à Médine, point extrême de la navigation européenne. Malgré l'uniformité plus apparente que réelle des paysages qui se succèdent à mesure qu'on s'éloigne des bords de l'Océan, quelques traits généraux peuvent faire comprendre la nature particulière, le caractère distinctif de chaque grande zone du bassin du Sénégal.

Quand on arrive d'Europe et qu'on a franchi la barre, un sentiment de profonde tristesse vous envahit à la vue du paysage désolé qui se déroule aux regards. Une langue de terre étroite, resserrée entre le fleuve et la mer, dont les vagues, sans cesse agitées, déferlent sur le rivage avec un bruit menaçant, forme la rive droite du fleuve. Par un souvenir du grand désert, dont elle est d'ailleurs la pointe extrême au sud, elle porte le nom de terre de Barbarie, et tout justifie ce nom. Des dunes de sable amoncelé que le vent déplace, et qui chaque jour changent de forme et de hauteur, où nulle végétation n'est possible, se succèdent sans interruption. Le soleil des tropiques y rayonne d'un éclat insupportable. Des myriades de goélands, de mouettes, d'oiseaux aquatiques, animent seuls cette morne solitude de leur vol rapide et de leurs cris sinistres, en harmonie avec le bruit des flots, qu'ils dominent souvent. Sur la rive gauche, le paysage n'est ni moins triste ni moins désolé. Ce sont d'immenses marécages de vase noire, aux émanations pestilentielles, que séparent de loin en loin des bouquets de mangliers nains au feuillage métallique. Quelques *baobabs* dépouillés de leurs feuilles, quelques palmiers plus clair-semés encore, rompent par instans la monotonie de l'horizon; mais, courbés par les vents de la mer, dont les eaux attaquent leurs racines, ils augmentent plutôt qu'ils ne diminuent, par leur végétation maladive et rabougrie, la tristesse du paysage. Les premières murailles qui apparaissent sur cette rive sont celles du cimetière européen. Ce nom, prononcé par un matelot insouciant, semble un sinistre présage et augmente encore l'impression que la vue du pays jette à l'âme la mieux trempée. Cependant cette impression ne tarde pas à s'affaiblir. Bientôt apparaissent les hautes constructions de Saint-Louis, confondues dans le rideau de brume qui, même par les plus belles journées, estompe l'horizon. A mesure qu'on approche de cet amas de maisons uniformes au premier aspect, se dégagent peu à peu les détails d'un spectacle réellement plein de vie et d'originalité.

Saint-Louis est bâti sur une île de la rive droite du fleuve. Cette île, basse, sablonneuse, d'un mille et demi de long, n'a guère que 500 mètres de large. Un pont jeté sur le fleuve, vers la langue de

Barbarie, la relie à la terre ferme et la met, depuis quelques années seulement, en communication avec la ville des noirs. Les deux civilisations en présence dans ces contrées lointaines se révèlent donc tout d'abord à la vue des voyageurs. Des huttes en paille, rondes, au toit pointu et grêle, réunies en groupes, par familles, mais jetées sans ordre, comme de grandes ruches d'abeilles, dont elles affectent la forme, sur une dune de sable que couronne une batterie européenne, telle est Guetn'dar, la ville des noirs. Les faubourgs de N'dar-Tout s'étendent aux pieds de cette dune et couvrent tout l'espace compris entre l'ancien village et les tours de garde élevées à plus de deux kilomètres vers le nord pour les défendre contre les incursions des Maures Trarza. Les hautes maisons de Saint-Louis, blanches, régulières, aux arêtes nettement tranchées, avec leurs terrasses rectangulaires, leurs *verandahs* en colonnade, empruntent à ce voisinage un aspect assez imposant, que relèvent encore les vastes édifices destinés à l'administration coloniale, les casernes et les hôpitaux. Seul parmi ces édifices, le Gouvernement rappelle, par l'incohérence des constructions successives ajoutées à l'ancien fort, les humbles origines de la ville, le temps où Saint-Louis n'était qu'un simple comptoir de traite.

Cette dualité qui apparaît ainsi au premier coup d'œil se reproduit à mesure que le panorama de la ville se déroule devant le voyageur. Les deux pointes extrêmes de l'île, ce qu'on peut appeler les faubourgs de Saint-Louis, sont encore couvertes par des huttes semblables à celles de Guetn'dar, derniers vestiges d'une époque déjà lointaine. Sur le fleuve, les grands navires européens de commerce profilent dans l'atmosphère leurs mâtures, où flotte le pavillon de la France, et leurs vergues, qui semblent toucher les maisons de la rive; les bateaux à vapeur de la flottille dorment immobiles au mouillage, ou, couronnés d'un noir panache de fumée, soulèvent les eaux du fleuve avec leurs grandes roues bruyantes; autour d'eux circulent les rapides pirogues des pêcheurs indigènes, lancées comme une flèche par les bras vigoureux de pagayeurs au torse nu, dont un chant cadencé semble régulariser les efforts; de lourds bateaux de charge, des chalands à la construction disgracieuse, se traînent péniblement près des quais, où le courant est moins rapide; des radeaux flottans plus primitifs encore conduisent à Saint-Louis les bois de Dagana et du haut pays. Ainsi tout dans le paysage annonce la présence de deux races distinctes, de deux civilisations extrêmes. Cette opposition se révèle plus puissamment encore à la vue des deux temples, symboles de pierre de ces deux civilisations. Au centre de l'île, à quelques pas du Gouvernement, l'église catholique élève ses deux tours massives, que domine une croix de fer, tandis qu'à la pointe du nord le croissant s'étale au-dessus des

minarets verts de la mosquée mahométane. A terre, ces différences, ces contrastes, que l'esprit seul avait devinés, apparaissent animés, vivans. Quelle variété de costumes et de races, quand, avec les derniers rayons du soleil, la population entière de Saint-Louis se répand dans les rues! C'est l'heure où les Européens, fatigués de la chaleur du jour, se hâtent vers le bord de la mer, pour en respirer les brises rafraîchissantes et salutaires; c'est l'heure où les croyans s'empressent vers la mosquée où les appelle la voix du muezzin, celle enfin où les négresses courent au marché, que les pêcheurs de Guetn'dar viennent d'approvisionner de leur pêche du jour. Officiers de toutes armes aux uniformes variés, Maures à la tête nue, aux longs cheveux flottans, Peuls aux tresses bizarres, aux traits réguliers, double signe de l'origine égyptienne qu'on leur attribue, Bambaras aux formes athlétiques, chargés de lourds fardeaux, *signares* à la coiffure étagée, aux jupes bariolées des couleurs les plus éclatantes, se pressent, se coudoient dans les rues d'Alger, de la Mosquée, sur le pont de Guetn'dar, tandis que dans les quartiers moins animés des groupes de joueurs assis sur le sable prolongent jusqu'à la nuit leurs parties de dames et d'échecs au milieu de spectateurs passionnés, mais graves et sérieux.

Je ne sais quel voyageur a écrit que, de huit heures à minuit, chaque soir l'Afrique tout entière dansait. Il y a dans ces paroles moins d'exagération qu'on ne serait tenté de le croire. Grâce à l'insouciance de leur caractère, à leur facilité d'oubli, à leur imprévoyance de l'avenir, les noirs jouissent partout des heures présentes. Un bal est si vite improvisé, à si peu de frais d'ailleurs, que partout et à la moindre occasion ils s'abandonnent à leur passion dominante. A Saint-Louis, où la population vit dans la sécurité la plus complète, ces bals au grand air, la plupart improvisés, mais dont les plus importans sont préparés longtemps à l'avance, donnent une vive et joyeuse animation à la ville dès les premières heures de la nuit. Partout on n'entend que battemens de mains réglés par la cadence d'une chanson dont les danseuses répètent seulement le refrain monotone, et qu'un chanteur fait durer à son gré pendant des heures entières. A chaque refrain, une danseuse se détache du groupe, exécute une figure de fantaisie et revient prendre sa place dans le cercle. Ce sont là les fêtes de tous les soirs : hommes, femmes, enfans, y prennent part; tous chantent, dansent tour à tour et sans ordre. Les grands bals, les *bamboulas*, exigent plus de soins, et, qu'ils fassent partie d'une fête privée ou d'une cérémonie religieuse consacrée par la tradition, ils sont dirigés par des *griottes*. Ces griottes forment une caste particulière : ce sont les musiciens et les poètes. Méprisées pour leur scepticisme religieux, qui touche presque à la négation de toute croyance, tenus au dernier rang de

la société, ils sont pourtant admis partout, dans les fêtes comme dans les conseils les plus secrets des chefs indigènes.

Dès qu'on s'éloigne de Saint-Louis, cette animation, ce mouvement s'effacent complétement, mais du moins le pays n'offre plus l'aspect aride et désolé de la *barre* et de la terre de Barbarie, qui tout d'abord cause une impression si pénible à l'Européen. D'immenses prairies, qu'on pourrait appeler, comme celles du Texas, *la mer des herbes*, couvrent tout l'espace compris entre Saint-Louis et Richard-Toll. Quelques éminences, dont on a profité pour bâtir les tours de Lampsar, de N'diadoune et de Maka, arrêtent seules le regard, et encore ces éminences sont-elles très rapprochées de Saint-Louis; mais quand on a dépassé Maka, à trois heures de la capitale du fleuve, ces collines disparaissent : les plaines du Djeuleuss, refuge ordinaire des Maures pillards, s'étendent à perte de vue, bien au-delà de Merinaghen, jusqu'aux forêts de gommiers du Djiolof, que nul Européen n'a visitées. Les marigots sans nombre qui les traversent, et dont les principaux sont, avec la Tawey, ceux de Lampsar et de Gouroum, forment dans la saison sèche un archipel inextricable où errent d'immenses troupeaux d'antilopes et de gazelles. Les perdrix, les pintades, y vivent en compagnies serrées, et vers Merinaghen les girafes, les éléphans, les hippopotames et les fauves de toute espèce abondent. Quand la crue des eaux atteint son maximum, toutes ces îles disparaissent, tous ces canaux se confondent, et à la même place se forme en quelques jours un lac immense qui parfois se joint à celui du Paniè-Foull. Un de nos officiers les plus aventureux, M. le lieutenant de vaisseau Braouzec, a vainement essayé d'en fixer les limites dans un voyage entrepris, pendant la grande inondation de 1861, sur le petit *steamer* qu'il commandait.

Cette constitution du pays, cette périodicité des inondations expliquent l'état d'abandon des rives du fleuve dans cette partie de son cours. La guerre avec les Maures, dont le Oualo était le prix, n'a pas été une cause moins puissante du dépeuplement. Malgré la sécurité que notre souveraineté donne aujourd'hui aux populations, les villages bâtis sur les hauteurs que les eaux n'atteignent que rarement se rétablissent avec lenteur. Néanmoins à quelques lieues de Richard-Toll le niveau du sol s'élève, et des villages assez rapprochés couvrent la rive gauche. Théâtre d'essais agricoles sous l'administration du baron Roger, Richard-Toll (le jardin de Richard) possède le territoire le plus fertile du bas du fleuve. De nouveaux essais tentés sur une moins grande échelle, mais plus sérieusement peut-être, réaliseront sans doute les espérances conçues autrefois.

De Richard-Toll à Dagana, l'aspect des deux rives change complétement. Ce sont toujours, il est vrai, des plaines basses, aux

horizons uniformes, mais les berges du fleuve, mieux accusées, commencent à se tailler en talus et s'élèvent de plusieurs mètres au-dessus du niveau habituel des eaux. Les villages, que les garnisons des deux postes et l'énergie du chef Samba-Diemu, un de nos plus fidèles alliés, ont défendus contre les Maures, se multiplient et s'agrandissent chaque jour. De vastes espaces, couverts de cultures soignées, alternent avec les prairies sauvages. De tous côtés s'élèvent de grands bouquets de tamariniers, de *kaï-cedras*, et les troncs élancés des *roniers*, si utiles pour toutes les constructions sénégalaises. Les roniers sont des palmiers aux feuilles en éventail, qui s'élancent droits à plus de 20 mètres au-dessus du sol. Telle en est l'importance que l'administration de la colonie s'en est réservé la propriété, et que la possession de ces arbres dans le pays des Maures nous a été concédée par une clause spéciale des traités passés avec eux. Ces riches cultures, cet aspect pittoresque du pays se maintiennent jusqu'au-dessus du poste de Dagana, auquel la traite des gommes donne une importance commerciale toujours croissante depuis la paix. Gaë, Bokol, sont de riches et populeux villages; mais en approchant de l'Ile-à-Morfil et des pays qu'habitent les Toucouleurs, les cultures disparaissent peu à peu. Les *gonakés* épineux, qui jusqu'alors ne se montraient qu'en groupes isolés, envahissent les deux rives et forment d'immenses forêts qui, un moment interrompues à Podor, se continuent jusqu'à Saldé.

Les courans alternatifs de la marée se font sentir jusqu'au passage de Mafou pendant la saison sèche. Les navires en subissent l'influence. La différence des haute et basse mer à Saint-Louis n'étant guère que de 1m50, on peut juger du peu de pente du fleuve sur un espace de plus de soixante lieues. Le delta sénégalais nous paraît donc commencer à Saldé, point où, pour former l'Ile-à-Morfil, le fleuve se divise en deux grandes branches également profondes. Quoi qu'il en soit, une légère modification se produit en ce point dans la constitution géologique du pays. Bien avant Matam, premier poste qu'on aperçoit en quittant celui de Saldé, de nombreux monticules surgissent à l'horizon; bientôt ils se rapprochent, se réunissent et constituent de véritables chaînes de collines d'une hauteur moyenne de 50 mètres. La forme qu'elles affectent toutes est tabulaire. C'est une série de trapèzes aux côtés plus ou moins inclinés, d'un brun rougeâtre qui perce à travers la végétation luxuriante dont ces collines sont couvertes. Cette couleur générale, les quartiers de roche semés à leur base, indiquent la présence d'abondans minerais de fer qu'exploitent certaines tribus plus industrieuses. La rive droite est de beaucoup plus élevée que la rive gauche; aussi sert-elle de refuge aux habitans quand une grande inondation les chasse de leurs villages, ce qui arrive rarement d'ailleurs. Ces villages, riches

et populeux, sont tous bâtis sur les points les plus élevés de la rive gauche. L'inondation de 1861, qui restera dans les souvenirs du pays comme une des plus considérables, ne les a point atteints. Habités par une race aussi agricole, mais moins turbulente que celle des Toucouleurs, ils sont tous entourés de riches cultures au milieu desquelles les gonakés n'apparaissent plus que de loin en loin. Les arbres les plus communs sont désormais les roniers, les palmiers de différentes familles, surtout des tamariniers d'une grandeur et d'une élégance de forme admirables. Ces arbres au feuillage pittoresque, la succession rapide des chaînes de collines à chaque contour du fleuve, les villages de plus en plus rapprochés, donnent au paysage une vivacité singulière, un charme qui repose de la monotonie des forêts que l'on vient de traverser.

Le poste de Bakel marque le point extrême de cette partie du bassin du fleuve. La forteresse, bâtiment quadrangulaire à vastes arceaux, entourée de grands remparts de pierre grise, domine du haut d'une colline rocheuse et les villages indigènes bâtis à ses pieds et le fleuve, qui semble s'être creusé de vive force un passage à travers la chaîne élevée qui de Bakel s'enfonce dans le Gadiaga et le pays des Dowich. Quatre tours de garde sur les sommets voisins, une ceinture de murailles qui les relie toutes, ajoutent à l'importance militaire de la forteresse principale, et révèlent l'intérêt que la France attache à la possession de ce grand marché intérieur.

Au-delà de Bakel jusqu'au confluent du Sénégal et de la Falémé d'un côté, jusqu'à Médine et aux cataractes du Félou de l'autre, l'aspect du pays ne change pas. Les villages ruinés par Al-Agui reprennent, depuis la destruction de Guémou, leur ancienne importance avec une rapidité qui tient surtout au caractère essentiellement agricole des populations. Au-dessus des cataractes du Félou, le fleuve, qu'aucun Européen n'a exploré avec soin, ne semble plus être qu'une série de bassins étagés que de hautes murailles de roches séparent les uns des autres.

Navigable à toutes les époques de l'année jusqu'au passage de Mafou, le fleuve, on le voit, ne l'est jusqu'à Bakel et à Médine que pendant cette rapide saison de l'hivernage. Aussi est-ce celle où les traitans de Saint-Louis déploient la plus grande activité, celle dont profitent les navires à vapeur de la station locale pour ravitailler tous nos établissemens militaires au-dessus de Podor, la seule enfin pendant laquelle les opérations de guerre soient possibles contre les populations du haut pays. Cette nécessité fatale d'une activité excessive dans de telles conditions atmosphériques explique en grande partie la réputation d'insalubrité si justement acquise d'ailleurs au Sénégal parmi toutes nos autres colonies. Le développement de nos relations avec les rivières du sud, telles que la

Cazamance, le Rio-Nuñez, le Rio-Pongo, le Rio-Grande, etc., n'a pas peu contribué à l'affermir encore. Les six mois de repos qui suivaient autrefois les fatigues de l'hivernage ont, dans ces derniers temps, été changés en six mois de nouvelles expéditions de guerre, et ce changement, force d'ailleurs, a eu les plus déplorables résultats au point de vue de la santé des hommes. Les chiffres de mortalité de la population européenne de Saint-Louis ne dépassent pas en général ceux de la plupart de nos villes d'Europe; mais ce n'est qu'avec un sentiment de profonde tristesse que la pensée évoque le souvenir de tant de belles intelligences, de tant de vigoureuses et puissantes organisations, tombées victimes de ce climat meurtrier dans l'accomplissement d'un devoir obscur. Les premières campagnes de l'*Étoile* allaient augmenter la liste si nombreuse de ces victimes. Nous arrivions en effet en plein hivernage, et tel était le besoin du gouverneur d'utiliser toutes les heures de cette trop courte saison, tous les navires de sa petite flotte, que six jours après notre arrivée dans la colonie nous remontions le fleuve avec 100 tonneaux de briques sur notre pont, et un chaland de 300 tonneaux à la remorque. Ces matériaux étaient destinés à la construction d'une de ces tours au moyen desquelles nous exerçons une influence prépondérante dans tout le voisinage, et devant lesquelles ont échoué, comme à Leybar et à Médine, la bravoure furieuse des Maures de Mohamed-el-Habib et le fanatisme des Toucouleurs d'Al-Agui.

La nouvelle tour qu'il s'agissait d'élever dominait les villages de Tébécou et de Saldé au point où le fleuve, en se séparant en deux bras profonds, forme l'Ile-à-Morfil. Cette construction allait nous assurer la possession de ce passage si important et établir notre influence sur les tribus belliqueuses du Fouta central, parmi lesquelles Al-Agui avait, les années précédentes, recruté les plus dévoués de ses guerriers. Bien que les défaites du prophète, l'insuccès de ses entreprises, eussent profondément affaibli son prestige aux yeux des Toucouleurs, il était à craindre pourtant que ces tribus ne vissent avec indignation la construction d'une forteresse française au cœur de leur pays, et que leurs chefs ne voulussent s'y opposer par la force. Telle avait été la conduite des indigènes l'année précédente, lorsqu'on avait construit la tour de Matam. Depuis une semaine environ, le capitaine du génie Fulcran était parti à l'avance avec les maçons, les manœuvres, les ouvriers de toute espèce, et quelques matériaux chargés sur des chalands. La crue des eaux, bien que légère, leur avait permis de franchir les passages les moins profonds; il était donc nécessaire de les suivre au plus vite, soit pour leur fournir de nouveaux matériaux, soit pour les protéger par la présence de nos navires au cas où les populations se montreraient hostiles. Nos instructions se bornaient à déployer la plus grande activité et

à revenir sans perte de temps à Saint-Louis, en luttant avec le plus d'énergie possible contre les obstacles que pourrait rencontrer notre navigation. Ces obstacles, à cette époque de l'année, alors que la crue des eaux s'était à peine prononcée, consistaient surtout dans la difficulté des passages de Mafou, Sarpoli et Djuldè-Diabè. La longueur relativement très grande de l'*Étoile*, l'inexpérience des capitaines de rivière, qui jamais n'avaient eu à manœuvrer un navire de 52 mètres de long, ajoutaient encore à ces difficultés.

De toutes les classes de la population sénégalaise qui se sont ralliées à notre colonie, celle des *laptots* ou matelots du fleuve est à tous égards la plus intéressante. Dévouement à toute épreuve, fidélité inébranlable, patience que rien n'abat, courage qui leur fait affronter la mort sur les champs de bataille, comme les dangers du désert et les périls du fleuve, où, sur un signe, ils plongent malgré la violence des courans et les caïmans qui le sillonnent, telles sont les qualités de cette classe d'élite. Les capitaines de rivière sont les premiers des *laptots*, et les premiers parce qu'ils ont au plus haut point ces qualités si remarquables. Ceux qui montaient l'*Etoile*, et qui nous venaient de l'*Anacréon*, qu'elle remplaçait dans le fleuve, étaient encore distingués parmi leurs collègues. L'un, Youssouf, Toucouleur énergique, sans cesse en mouvement, toujours le premier au travail et au feu, était un des héros de Médine, et devait plus tard se faire blesser en Cazamance, en soutenant avec une poignée d'hommes l'assaut d'une centaine de guerriers. L'autre, Co-Caï, Bambara du Kaarta, appartenant à la famille du roi de Ségou, athlète infatigable, caractère trempé au feu du dévouement et tout empreint de cette bonté si touchante quand elle s'allie à la force, devait servir de guide au lieutenant Lambert dans son voyage au Fouta-Dialon et le sauver par ses soins. Enfin Ry-Fall, jeune Ouolof de Guetn'dar, instruit comme un taleb arabe, admirateur enthousiaste de Paris et de la France, qu'il avait visités à trois reprises différentes, avait mérité la médaille militaire en se jetant au-devant du gouverneur, qu'un Maure menaçait de son fusil, et se trouvait à peine rétabli de ses blessures. Tels étaient les capitaines de rivière de l'*Étoile*; mais ni le dévouement, ni la patience, ni le courage ne peuvent en marine remplacer la science et surtout l'expérience : l'*Etoile* devait en fournir de nouvelles preuves. De Saint-Louis à Mafou, tantôt sur des hauts-fonds, tantôt sur la berge même du fleuve, aux coudes les plus prononcés, nous pûmes compter plus de dix échouages. Partis le 16, nous n'arrivions à Mafou que le 20. Quatre jours pour franchir soixante lieues, avec une vitesse moyenne de neuf milles à l'heure, n'était-ce pas, quoique deux tornades violentes nous eussent forcés à mouiller, avoir dépensé en échouages les cinq sixièmes du temps de la traversée? Au début de

notre navigation dans le fleuve, cette épreuve nous fut une salutaire leçon. Savoir se reposer sur ses officiers, sur ses pilotes est une qualité essentielle d'un capitaine de navire; il en est une plus précieuse encore, c'est de savoir limiter convenablement cette confiance. Nos échouages étaient sans danger, il est vrai; mais ils nous faisaient perdre beaucoup de temps. Dès ce jour, nous résolûmes de ne plus quitter la passerelle et d'agir personnellement, tout en ne négligeant pas les avis de nos pilotes. D'ailleurs à Mafou nous étions forcés de nous arrêter : les passes étaient encore infranchissables. Le capitaine de l'*Africain*, M. Lescazès, arrivé vingt-quatre heures avant nous, les avait sondées lui-même, et tous deux nous résolûmes d'attendre que la crue des eaux nous permît de continuer notre voyage. Une échelle de marée fut montée sur la berge. Toutes les mesures d'hygiène furent prises pour assurer la santé de nos équipages pendant un séjour qui pouvait être long encore; il ne nous restait plus qu'une seule chose à faire, la moindre de toutes, mais souvent la plus difficile, tuer le temps.

La plus pénible à supporter de toutes les privations que la vie au Sénégal impose tout d'abord aux Européens est celle de tout travail intellectuel un peu soutenu. Certes on peut à la rigueur et avec le temps s'habituer à la chaleur énervante du climat; les grandes brises de nord-ouest qui alternent pendant une partie de l'année avec les vents d'est suffocans, les nuits rafraîchies par d'abondantes rosées donnent parfois un répit de quelques heures, dont on pourrait profiter; mais qui résisterait aux moustiques, aux maringouins, aux mille insectes qui envahissent les coins les plus secrets, les mieux fermés de vos appartemens? Y rester immobile pendant quelques instans est un supplice qui devient intolérable, s'il se prolonge. Ouvrez un livre, et avant que vous en ayez tourné les premières pages, vos mains, votre front sont devenus la proie d'invisibles ennemis dont la morsure répétée vous force bientôt à délaisser le récit le plus attrayant, sans compter cet éternel murmure, ce bourdonnement à notes parfois suraiguës et plein de menaces qui vous distrait, vous préoccupe et vous oblige à chercher un refuge, un abri sur le pont, au grand air. Ceci est la vérité exacte pour Saint-Louis dès les premières ondées de l'hivernage; mais dans le fleuve c'est en toute saison la vérité amoindrie plus qu'on ne le saurait croire. La privation de sommeil malgré toutes les précautions prises contre les moustiques cause autant de fièvres que les émanations paludéennes, et rien ne sert contre eux, ni les vêtemens les plus épais, ni les rideaux fermés avec le plus de soin. Ces fortes organisations de matelots, que rien n'ébranle, ne peuvent y résister. J'en ai vu bien souvent dormir sous la pluie, transis de froid par les rudes

heures de bossoir, alors que les lames venaient balayer les gaillards; mais dormaient-ils sur le pont de l'*Étoile*, dans ces longues nuits sénégalaises, si tièdes, si parfumées, malgré les moustiquaires que leur donnait l'administration coloniale, dont ils riaient d'abord comme d'une mauvaise plaisanterie, et qu'ils se hâtaient, après quelques nuits d'expérience, de tendre avec des soins si attentifs?

Les distractions intellectuelles supprimées par les insectes et le climat, il reste celles de l'action : — la guerre, les explorations, la chasse. La mission pacifique que nous poursuivions, l'éloignement de notre seul ennemi, Al-Agui, le prophète d'Aloar, rendait la première impossible; les deux autres se prêtent un mutuel appui. Aussi le lendemain de notre arrivée, à cinq heures, au moment où l'aube venait de poindre à l'horizon, je débarquais avec Co-Caï, le capitaine de rivière, et deux de mes laptots, sur la rive gauche du fleuve, au milieu d'une immense prairie semée çà et là de grands bouquets de gonakés en fleurs, que dominait de loin en loin un tamarinier gigantesque. — En chasse, et chasse heureuse! disais-je tout haut; en chasse, mais gare aux lions, gare aux panthères, gare surtout aux serpens noirs, aux trigonocéphales! me disais-je tout bas. — Pourtant quel Européen venant d'Europe écouterait les conseils de la prudence dans ces pays où un Mohican croirait trouver son paradis de chasse? Des myriades de canards de toute espèce passaient déjà au-dessus de nos têtes en vols pressés; les perdrix, les pintades faisaient, à quelques pas de nous, entendre leurs cris de rappel; les outardes déployaient leurs grandes ailes en quittant leur refuge de la nuit; les poules de Carthage jetaient à intervalles rapprochés ces notes si distinctes qui leur ont fait donner le nom ouolof d'*ac-ka-lao*, que nul chasseur n'entend sans tressaillir. Et n'était-il pas facile, malgré notre peu d'expérience, de reconnaître les traces toutes fraîches qu'avaient laissées à leur passage, pour venir s'abreuver, les antilopes, les gazelles, les sangliers, à côté de larges brèches faites à la berge même, et qui attestaient le voisinage des deux géans de ces parages, l'hippopotame et l'éléphant? Qui résisterait à de pareilles séductions? On se promet de bien regarder où l'on posera les pieds, on emporte un bistouri, de l'alcali volatil; voilà pour les serpens. On se promet de revenir de bonne heure, on a de grands chapeaux de paille recouverts de toile blanche et au fond desquels on place un linge mouillé aux eaux du fleuve, et qu'on trempera de nouveau à chaque occasion; voilà pour le soleil. Puis l'on part plein d'une joie que l'on ne peut bien rendre, comme toutes les joies humaines d'ailleurs, mais devant laquelle s'effacent toutes les craintes, jusqu'à celle d'un séjour à l'hôpital de Saint-Louis. En vérité, nous chassions tous au Sénégal, et pour moi je n'oublierai

jamais les impressions de mes courses à travers les vastes solitudes des prairies sénégalaises. J'ai, le fusil sur l'épaule, parcouru les contrées les plus diverses. Les splendides forêts de Bornéo et de Basilan avec leur végétation luxuriante, où trois étages d'arbres superposés forment un abri que le soleil ne pénètre point, les jungles de l'Inde et du Gabon, les steppes de la Tartarie, les montagnes à la sombre verdure de la Mandchourie, si étonnantes en juin après la fonte des neiges, les âpres collines de la Corée, dont la mer ronge les assises de granit, ont jeté à mon esprit des impressions bien diverses et bien profondes; mais aujourd'hui encore ces impressions me semblent avoir été moins puissantes que celles que je ressentais dans mes courses africaines. Peut-être cela tient-il moins à la nature du pays en elle-même qu'aux idées qui me préoccupaient alors comme beaucoup de mes compagnons. Rejoindre Alger en passant par Tombouctou, explorer toute cette partie du Niger que nul n'a visitée encore et qui en comprend tout le cours supérieur, ajouter un nom de plus à ceux de tant de hardis pionniers de la civilisation, se préparer à cette expédition par une vie d'épreuves, de fatigues au grand air, au grand soleil : telles étaient nos idées. Quelques-uns d'entre nous ont essayé de les réaliser, d'autres s'y préparent dans l'ombre, d'autres, hélas! ont déjà trouvé la mort en les mettant à exécution, et une mort douloureuse, au moment où un peu de célébrité se faisait autour de leur nom!

Si nos premières courses furent heureuses au point de vue de la chasse, cela est peu intéressant à noter; mais, plein des idées que je viens d'exprimer, elles remplissaient nos longues heures de loisir. *Leck-éleuk tel-nanu dem rubi* (demain, au point du jour, nous allons chasser), cette phrase, que j'avais apprise la première en étudiant le ouolof, était devenue la consigne que chaque soir je donnais à mes guides, lorsque M. Lescazes, le capitaine de l'*Africain*, me proposa une expédition bien plus intéressante à tous égards que toutes mes courses de chasse.

A quelques heures de notre mouillage, une tribu maure était campée, se disposant à fuir l'inondation, lorsque la présence de nos deux navires et du convoi qu'ils escortaient, en offrant aux indigènes un excellent marché pour leurs bœufs, leurs moutons et leur lait, vint retarder de quelques jours leur départ vers le haut pays. Des relations très fréquentes et tout amicales s'étaient établies entre eux et nos laptots. Aller visiter leur camp dans ces circonstances, et alors que leurs dispositions de marche étaient faites, nous parut une occasion à ne point laisser échapper. Une visite au camp de la tribu fut donc décidée entre nous; seulement, les Maures ne jouissant que d'une réputation fort médiocre de respect pour les traités, nous décidâmes que la moitié de nos matelots nous accompagnerait en

armes. Aux motifs de prudence qui nous dictaient cette précaution se joignait pour nous le désir de procurer à nos hommes un exercice salutaire. Notre visite, nos intentions toutes pacifiques furent d'ailleurs annoncées au chef de la tribu par nos capitaines de rivière, qui presque tous parlaient ou du moins comprenaient l'arabe.

Le lendemain matin, dès cinq heures, nous étions en route, sans crainte pour nous (nos précautions étaient prises), et aussi sans penser que cette visite au camp de nos alliés, annoncée d'avance, allait leur causer une terreur profonde. Ceux-là seuls croient à la sincérité qui sont sincères, et nous jugions les Maures avec nos propres idées. Arrivés à une demi-lieue du camp, nous entendîmes les bruits les plus étranges : bêlemens des bœufs et des moutons que leurs bergers poussaient devant eux, cris des chameaux que l'on chargeait à la hâte, voix des hommes qui s'appelaient. Les battemens du tam-tam et les sons rauques et prolongés d'une espèce de cornet à bouquin dominaient tout ce tapage. — Les Maures croient à une razzia, me dit Youssouf; si nous avançons encore, la poudre parlera. — Dieu nous en garde! — Et je fis faire halte. Mes matelots riaient et plaisantaient à qui mieux mieux; mais les laptots, sérieux et graves, regardaient alternativement leurs fusils et leurs deux capitaines. Évidemment ils croyaient, comme les Maures, à une razzia, et ils s'en réjouissaient, tout en pensant qu'elle était singulièrement conduite. L'arrivée d'un guerrier maure fit cesser toute équivoque. Monté sur un de ces petits chevaux si lestes et si agiles avec lesquels ils franchissent les distances les plus considérables, la tête nue sous les rayons du soleil, qui en l'éclairant faisaient ressortir l'énergique et rude expression de sa physionomie, le fusil à deux coups dégagé de son étui et posé en travers de la selle, il sortit tout à coup d'un épais bouquet d'arbres, derrière lequel sans doute il épiait depuis longtemps notre petite colonne. Forçant son cheval à marcher au pas, il s'avança lentement vers nous, et, quand il fut à portée de voix, demanda à parlementer. Youssouf prit à l'instant mes ordres, s'avança gravement aussi, et après quelques pourparlers revint confirmer par son rapport les assurances que lui avait suggérées sa vieille expérience du pays. — Le chef vous prie de ne pas avancer, si vos intentions sont pacifiques. La tribu lève le camp, les guerriers sont à cheval. — Nous n'avancerons pas, nous partirons dans quelques instans, quand nos hommes seront reposés. — Habitué sans doute à notre manière de combattre, le guerrier qui était venu nous reconnaître comprit à nos allures que rien n'était plus vrai que nos déclarations. Il mit pied à terre, vint jusqu'à nous, et après une cordiale poignée de main rejoignit le camp, où bientôt s'éteignirent un à un tous les bruits qui l'emplissaient naguère. Quelques guerriers à pied et le fusil dans l'étui, des femmes

esclaves sans doute, des enfans, apparurent bientôt, et grâce à quelques galettes de biscuit, à quelques cartouches que nos hommes leur distribuèrent, les relations les plus amicales s'établirent entre les deux partis. A dix heures, nous rentrions à bord de l'*Étoile*, ne regrettant que médiocrement l'insuccès de notre visite, et satisfaits d'ailleurs d'avoir pu juger par nous-mêmes de la terreur que nos dernières expéditions ont jetée dans l'esprit de ces tribus, si fières, si insolentes naguère. A bord cependant une surprise nous était réservée. Profitant de la panique produite par notre visite dans le camp de la tribu maure, une esclave, une négresse de vingt ans, s'était enfuie, emportant dans ses bras son fils, âgé de quelques années, et, sans être aperçue de ses maîtres, franchissant la distance qui la séparait de nos navires, elle était venue se réfugier à bord de l'*Etoile*. A peine étions-nous assis, M. Lescazes et moi, qu'elle se précipita à nos pieds, nous parlant d'une voix entrecoupée de sanglots, sans que nous pussions nous expliquer ce qu'elle nous demandait avec tant d'animation. Mis au fait par Youssouf et convaincu, par son témoignage et celui de plusieurs laptots, que la fugitive était du village de Brenn, dans le Oualo, et par conséquent Française, puisque le Oualo a été annexé à nos possessions à la suite de nos guerres contre Mohamed-el-Habib, je n'avais plus qu'à me conformer à nos lois. Je lui déclarai en conséquence qu'elle serait libre tant qu'elle serait à bord de l'*Etoile*, mais que seul le gouverneur, le *bouroum n'dar*, pouvait décider de l'avenir. Le commissaire enregistra sur le rôle du bord le nom de Fatimata N'Diop, et tout fut dit. Les Maures d'ailleurs ne réclamèrent pas leur captive, l'incident n'eut pas de suites pour le moment. En devait-il être ainsi pour l'avenir? Peut-être la meilleure réponse est-elle la conversation que j'eus avec le gouverneur en lui rendant compte de mon premier voyage dans le fleuve. — Comment avez-vous accueilli cette fugitive? Il fallait l'empêcher de monter à votre bord. L'exemple sera contagieux : à votre prochain voyage, vous aurez à recevoir tous les captifs des deux rives. — Si ce sont les esclaves des provinces françaises, s'ils viennent réclamer l'appui de la France, puis-je leur refuser cette protection?... Certes, monsieur le gouverneur, je les recevrai tous, à moins d'un ordre par écrit émanant de votre autorité. — Comment voulez-vous que je vous donne un pareil ordre? — Comment voulez-vous que je l'exécute, si vous ne voulez pas ou plutôt si vous ne pouvez pas me le donner?... — Et nous parlâmes de Tébécou, de la tour en construction, des autres événemens de mon voyage.

S'il est un homme que les convictions de toute sa vie, l'élévation de son caractère, la générosité de son âme, font un des ennemis les plus sérieux et les plus ardens de l'esclavage, c'est M. le colonel

Faidherbe, alors gouverneur du Sénégal; mais si l'on réfléchit à la constitution des sociétés si étranges au milieu desquelles vit notre colonie africaine, on comprendra que les convictions les plus fermes, servies par l'énergie la plus persévérante, ont dû se briser dans le présent contre cette odieuse institution, base de toutes ces sociétés. Les habitans de Saint-Louis sont libres, la loi française a pu être appliquée dans la capitale de nos établissemens; mais qu'elle soit proclamée dans le Djiolof, dans le Fouta, dans le Cayor, et nous faisons devant nous le désert, et ces pays, auxquels les bras manquent déjà, sont abandonnés par leurs habitans.

Pourquoi raconter alors cet épisode de notre campagne? C'est qu'il nous semble qu'il en ressort une des justifications les plus complètes de la persévérance que le gouvernement de la France a mise à développer notre influence dans cette partie de l'Afrique. Quand cette influence sera souveraine dans tous ces pays comme elle l'est à Saint-Louis, à Gorée, l'esclavage y sera-t-il possible? Croit-on d'ailleurs que la tâche émancipatrice de l'Europe sera finie lorsque les colonies à esclaves, les états du sud de l'Amérique, auront répudié cet odieux héritage du passé? Certes non. La solidarité de toutes les races humaines n'est pas un vain mot. Ces riches et fertiles contrées que baigne le Sénégal ne sont stériles aujourd'hui que parce que le travail libre ne les féconde pas et n'utilise point les dons merveilleux que la nature leur a faits. Le jour où, sur les deux rives du fleuve, l'esclavage sera aboli par la *force des convictions*, conséquence peut-être rapprochée de l'expansion de nos idées, les arachides, le sésame, le *beraft* (graine oléagineuse du Cayor), l'indigo et surtout le coton abonderont sur nos marchés. Quoi qu'aient pu dire les possesseurs d'esclaves et leurs commandeurs, les nègres aiment le travail, quand on leur en fait comprendre l'utilité, surtout quand ils travaillent pour eux-mêmes et non pour des maîtres égoïstes. On pourrait plus justement leur reprocher leur imprévoyance, leur insouciance de l'avenir; mais ce sont là les défauts des peuples enfans et aussi des peuples opprimés, et les progrès de la civilisation y remédieront. D'ailleurs ces progrès sont réels, surtout dans cette voie. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les traités signés successivement par M. Faidherbe. Le 1er février 1861, le damel du Cayor s'engageait solennellement à ne plus vendre un seul de ses sujets libres, à ne plus faire esclaves les étrangers qui traversent son territoire, à ne plus laisser piller un seul village par ces bandits grands seigneurs qu'on appelle les *tiedos*. La seule mention de ces clauses, rapprochées du silence que gardent les traités conclus dans les années antérieures, montre le progrès accompli.

Cependant les eaux du fleuve montaient régulièrement, et après

une attente de huit jours, nous pûmes enfin reprendre notre voyage. Si d'un côté nos instructions nous ordonnaient la plus grande célérité, des nouvelles de Tébécou nous avaient appris que les matériaux que nous transportions étaient impatiemment attendus. Les passages de Sarpoli, où le fleuve tourne plusieurs fois sur lui-même comme un serpent, celui de Djuldé-Diabé, où, par la nature du fond, les sables se déplacent chaque année et créent de nouvelles barrières, effrayaient sans doute nos pilotes et présageaient à l'équipage de rudes fatigues; mais nous savions trop le prix du temps pour que toute considération étrangère ne fût pas écartée. Sarpoli ne nous prit que quelques heures; mais à Djuldé-Diabé, pendant deux journées entières, nous restâmes échoués en travers du courant, à côté du *Podor*, qui nous avait devancés. Des ancres élongées dans les directions les plus favorables, des aussières amarrées sur les troncs des tamariniers qui bordent la rive, la machine lancée à toute vapeur, les efforts les plus énergiques au cabestan, nous retirèrent enfin de cette position, plus contrariante que dangereuse. Le coude de Oualla, qui devait plus tard nous être moins propice, fut franchi sans encombre, et quelques heures après nous mouillions à côté de l'*Africain*, en face d'un petit monticule au-dessus duquel flottait le pavillon de la France, qui nous avait annoncé de loin le terme de notre voyage.

Des huttes, des *gourbis*, des tentes semés à la base du mamelon, au pied de tamariniers à l'épais feuillage, des matériaux épars sur la berge, des instrumens de travail amassés sous des hangars improvisés, deux obusiers de montagne en batterie, et auprès desquels des factionnaires en uniforme se promenaient lentement, et sur la rive même les travailleurs réunis en groupes bruyans, dans les costumes les plus variés de travail, des noirs aux *boubous* blancs ou bleus, des enfans déguenillés riant aux éclats, des femmes portant sur la tête de grandes calebasses d'eau puisée au fleuve, et s'arrêtant, malgré leur fardeau, pour nous voir arriver, tel était le spectacle qui nous frappa quand nous laissâmes tomber l'ancre. Cette activité bruyante, cette animation joyeuse, ce mélange de deux races opposées, réunies par ce lien tout-puissant du travail, contrastaient avec le calme et le silence des solitudes que nous venions de traverser.

A peine l'*Etoile* était-elle amarrée près de la rive que je me rendis auprès du capitaine du génie Fulcran, chargé de la construction de la tour et commandant le poste de Tébécou. Quoique ce fût notre première rencontre, à nous voir tous deux assis sur un banc rustique en face d'une table en bois blanc, charpentée à grands coups de hache, on aurait pu croire que deux vieux amis venaient de se retrouver. Ceux-là qui ont vécu de la vie *sous la tente*, ceux-là qui

ont quitté leur patrie pour des contrées où tout est danger, ceux-là comprendront ces liaisons soudaines, qui si souvent se changent en belles et durables amitiés; ceux-là comprendront aussi que, de retour en Europe, on puisse désirer revenir au Sénégal, et qu'au milieu des plaisirs de la France on regrette la vie si pleine, si active de ce rude pays. A sept heures du soir, une même table nous réunissait tous : marins, artilleurs, officiers du génie, d'infanterie, spahis, chirurgiens et interprètes. Chaque corps n'est-il pas représenté dans de pareilles entreprises? Tous ne concourent-ils pas également à l'œuvre commune? Je ne sais si c'était un grand dîner : — bien que les gibiers les plus rares, une outarde, du sanglier, bien que des légumes de France couvrissent la table, bien que les vins d'Espagne et de Bordeaux scintillassent dans les verres, je n'en jurerais pas; — j'affirme cependant que cette soirée m'a laissé les plus durables souvenirs.

Rien de plus étrange et de plus curieux d'ailleurs que de semblables réunions dans de tels pays. Ces officiers de toutes les armes, ces élèves de nos écoles, ces hommes d'âges si divers, auxquels l'habitude du commandement, la familiarité avec le danger, ont donné une expression de physionomie parfois si grave et si sérieuse, ces hommes de science et d'étude autant que d'action semblent alors tout rejeter du présent et retrouver les élans, l'entrain de leur jeunesse; l'esprit français, ou, si l'on veut, le caractère français, que rien ne peut abattre et que le moindre choc éveille, s'y retrouve plein de vivantes saillies. Les souvenirs de la patrie, mais les souvenirs animés et joyeux, surgissent évoqués par un mot, par un geste, comme de gracieux fantômes. Et à la fin du dîner, quand le vin de Champagne circule et emplit les coupes les plus hétéroclites, qui dira les chansons dont les refrains, accompagnés par les instrumens les plus singuliers, éveillent les échos du fleuve et font tressaillir les fauves du désert, qu'inquiètent des bruits aussi étranges? Souvent un chef indigène, au front méditatif, à l'attitude grave et austère, assiste à de pareilles soirées : ses regards marquent la surprise, et tout d'abord il ne peut croire que ce sont là ces soldats dont il a éprouvé le courage et la persévérante énergie; mais quand il comprend le sens de cette animation, quand il devine les sentimens qui la produisent, quelles modifications subit sa pensée! Cette familiarité bienveillante est contagieuse et gagne son cœur. Je ne fais presque ici que transcrire les idées qui m'étaient exprimées par Bou-el-Mogdad, le pèlerin sénégalais que ses voyages ont un moment mis à la mode, quand il parut dans les salons du ministre de la marine après avoir traversé le désert de Saint-Louis à Tanger, et qui était alors à Tébécou comme interprète. Continuant à ne voir en nous, comme il arrive le plus souvent dans les colonies anglaises,

que des marchands ou des soldats, les indigènes sortiraient-ils de cette indifférence hautaine que le prophète recommande aux croyans vis-à-vis des infidèles? Cette attraction sympathique qui se révèle surtout dans l'intimité est certainement la principale force du caractère national. Elle a sans nul doute agi en ces pays plus que la force matérielle sur les hommes influens, et par eux elle agira dans l'avenir sur les masses ignorantes.

L'arrivée de l'*Africain* et de l'*Étoile* avait imprimé une nouvelle activité aux travaux, et la tour de Tébécou s'élevait rapidement. Les tribus au milieu desquelles allait flotter le pavillon de la France, épuisées par la famine, suite de la guerre sainte, eussent été incapables de prendre les armes, quand bien même les défaites d'Al-Agui n'eussent pas affaibli son prestige et ramené les Toucouleurs à des résolutions pacifiques; mais il fallait tout transporter de Saint-Louis, les briques, la chaux, les madriers, et jusqu'au sable même : on conçoit donc que nous avions à faire de nombreux voyages. Ces voyages monotones, qui du moins nous maintenaient, ainsi que celui que nous fîmes à Bakel avec le gouverneur, dans les mêmes conditions climatériques, furent malheureusement coupés par trois excursions en Gambie, soit pour y prendre la correspondance d'Europe, que transportaient alors les paquebots de la ligne anglaise des côtes occidentales d'Afrique, soit pour emprunter, dans la pénurie de nos magasins, aux magasins de la colonie anglaise 300 tonneaux de charbon. Après les chaleurs énervantes du fleuve passer sans transition à l'air vif, aux nuits brumeuses et froides de la mer, ce devait être pour l'équipage une rude épreuve. De juillet en octobre, l'*Étoile* avait eu à déplorer la mort de dix-sept maîtres ou matelots; notre dernier voyage en Gambie nous réservait une perte plus douloureuse, celle de mon lieutenant, l'enseigne de vaisseau B...

Il est des natures fières et élevées, intelligences d'élite, cœurs dévoués, qui passent dans la vie, le sourire sur les lèvres, le front rayonnant, et nul ne devine que ce rayonnement, ce sourire, cachent une plaie que rien ne peut cicatriser, des douleurs que rien ne peut consoler, rien, si ce n'est le remède suprême, la mort, où elles tendent de tous leurs désirs. Jeune encore, parvenu par son énergie, à travers tous les obstacles dont pour les matelots se hérisse la hiérarchie maritime, jusqu'au grade d'officier, décoré de la médaille militaire quand il n'était que quartier-maître, mon lieutenant devait la croix de la Légion d'honneur à un de ces actes héroïques dont les murs de Sébastopol ont été si souvent les témoins, et dont tous nous gardons le souvenir. Riche, adoré de sa famille, et touchant enfin au but de tant de persévérance, quelle pensée l'avait conduit dans ces pays, l'avait poussé à solliciter avec tant d'ardeur une place que le sentiment du devoir eût fait seul accepter à ses camarades?

Ces questions, que l'amitié qu'il avait su nous inspirer nous permettait de lui adresser, sont restées sans réponse jusqu'au jour de sa mort. Le secret qu'il me confia au moment suprême des éternels adieux, nul ne le saura : ses dernières volontés ont été remplies; mais une seule des larmes que j'ai vues couler plus tard l'eût peut-être empêché de mourir.

La mort du lieutenant B..., qui en suivait tant d'autres (car l'hivernage avait été rude pour tous), avait jeté une tristesse profonde dans l'équipage. La nouvelle d'une expédition de guerre et d'une expédition lointaine vint ranimer tous les esprits; l'expédition de Guémou était résolue.

III.

Le village de Guémou, dont la destruction était le but de la première opération de guerre à laquelle l'*Étoile* devait prendre part, était situé au-dessus de Bakel, dans le pays des Guidimaka, non loin des rives du fleuve. Cette position en face de notre comptoir le plus important du Haut-Sénégal, sur la route des caravanes qui viennent de l'intérieur, par le pays des Maures-Dowich, en avait fait le principal foyer de l'influence hostile qu'Al-Agui exerçait encore sur toutes les populations musulmanes malgré ses nombreuses défaites, malgré son éloignement dans le Kaarta, vers les rives du Niger. Une garnison d'élite, composée de ses Toucouleurs les plus dévoués, commandée par un chef intrépide qu'on disait le neveu et le taleb le plus cher du prophète lui-même, interceptait par de fréquentes razzias les convois qui se dirigeaient vers Bakel, étendant jusque sur les villages de la rive droite, jusqu'au Bondou ses excursions et ses pillages. Guémou était donc un obstacle sérieux à la pacification du pays; c'était surtout une menace pour l'avenir, le signe assuré que les pensées d'Al-Agui se tournaient encore vers le théâtre de ses premières entreprises, et qu'il comptait tôt ou tard relever contre nous l'étendard de la guerre sainte dans le Fouta sénégalais, dont les guerriers faisaient sa principale force. Ces considérations justifiaient depuis longtemps la destruction de Guémou; mais la nécessité d'agir en plein hivernage dans un pays aussi éloigné du centre de nos établissemens, le fanatisme et l'importance de la population, qui s'élevait à plus de six mille âmes, l'énergie et l'habileté de Sirè-Adama, les renseignemens que le gouverneur avait recueillis sur la force des murailles du village et surtout de la citadelle, tous ces motifs de prudence avaient fait différer depuis trois ans une entreprise dont l'importance frappait tous les esprits, mais où tant de chances contraires pouvaient amener un échec dont les conséquences eussent été désastreuses

pour notre influence. Cependant une pareille situation ne pouvait se prolonger indéfiniment. Chaque jour passé dans l'inaction augmentait l'audace des partisans d'Al-Agui et détruisait le prestige de nos dernières victoires. Les relations de Bakel avec les provinces de l'intérieur étaient interrompues depuis longtemps, les traitans du Haut-Sénégal entièrement ruinés. Aussi, lorsque la chambre de commerce de Saint-Louis, organe des intérêts de la colonie, et en général si opposée aux expéditions de guerre, fit connaître dans une adresse au colonel Faidherbe la résolution de tous les négocians *d'abandonner Bakel si Guémou n'était pas détruit*, cette démarche décida le gouverneur, qui l'attendait sans doute. La résolution arrêtée, l'exécution fut aussi prompte qu'énergique. En moins de trois jours, tous les préparatifs furent terminés. Le 18 octobre 1859, la flottille sous toute vapeur, aux ordres du commandant supérieur de la marine, le capitaine de frégate Gaston Desmarais, appareillait de Saint-Louis, emportant toutes les forces disponibles de la colonie, à la tête desquelles avait été appelé M. le chef de bataillon Faron, de l'infanterie de marine. Plein de confiance dans ces deux officiers et retenu d'ailleurs par des considérations qu'il est facile de deviner, le gouverneur demeurait à Saint-Louis pour surveiller les événemens.

Sept années d'hostilités incessantes avaient donné à tout le monde une telle habitude de ces expéditions soudaines que, malgré le peu de temps laissé à l'exécution des ordres du gouverneur, tous les préparatifs de l'expédition, l'embarquement des chevaux, des mulets, des vivres, des munitions, de tous les *impedimenta* en un mot d'une colonne destinée à agir loin de son point de débarquement, s'achevaient dans le temps prescrit avec la plus parfaite régularité. La colonne expéditionnaire se composait du bataillon des tirailleurs sénégalais, 450 hommes, de trois compagnies blanches d'infanterie de marine, 250 hommes, d'une batterie d'obusiers de montagne, d'une demi-compagnie de fuséens, enfin de 25 spahis démontés, et des compagnies de débarquement de la flottille, formant un demi-bataillon de 250 laptots. Tous ces détachemens réunis donnaient le chiffre, relativement assez considérable, de 1,200 hommes. Les populations belliqueuses du Bondou sous les ordres de l'*almamy* Bou-Bakar-Saada, les volontaires de Bakel et du Gadiaga, devaient, avec la garnison du poste, élever ce chiffre à 2,000 hommes. Jamais des forces européennes aussi considérables n'avaient été rassemblées, même sous les ordres des gouverneurs, dans ces régions éloignées.

Si, par la réunion de tous les moyens d'action dont il disposait, par le secret de ses décisions, la promptitude de ses mesures et le choix de ses lieutenans, le chef de la colonie avait, autant qu'il dé-

pendait de lui, assuré le succès d'une entreprise dont une longue expérience lui montrait les difficultés, l'esprit des soldats, leur confiance et leur élan n'étaient pas de moindres gages de réussite. Ils ne savaient guère ce qu'était Guémou, ils s'en souciaient aussi peu que d'Al-Agui et de Sirè-Adama. L'ennemi qu'ils allaient chercher était celui qu'ils avaient battu dans toutes les rencontres, qu'ils avaient vu reculer devant Médine et Bakel, qu'ils avaient refoulé à trois cents lieues de Saint-Louis. L'essentiel pour eux était la perspective de nouveaux combats à livrer. Les troupes indigènes, les tirailleurs sénégalais rivalisent d'esprit guerrier, sinon de discipline, avec leurs compagnons de France, qui en tout leur servent de modèles; quant aux laptots, nous avons dit les qualités qui les distinguent. Dès que l'expédition fut connue, je fus assailli de demandes, de réclamations : tous voulaient s'embarquer avec moi, tous jusqu'aux domestiques, jusqu'aux malades; à ces derniers seuls je refusai la faveur qu'ils sollicitaient.

Cinq cents hommes entassés sur le pont de l'*Étoile* lui donnaient un aspect singulier. Dans cette foule si étroitement resserrée, il était facile de reconnaître, à certains détails de mœurs, les populations si diverses parmi lesquelles se recrutent et les laptots et les tirailleurs indigènes. Cette superstition, cette foi aux croyances les plus absurdes inhérentes à toutes les races africaines se révélaient au grand jour. Il y a des *gri-gris* de toute sorte et pour tous les dangers, *gri-gris* contre les caïmans et contre les requins, contre les sabres et contre les lances, contre les balles et contre les boulets mêmes : les volontaires les étalaient sur leurs habits de combat, les soldats réguliers les cachaient sous la veste d'uniforme. Croient-ils donc à l'efficacité de ces talismans après tant d'épreuves décisives? Il est certain que les priver de leurs *gri-gris* en les conduisant au feu serait s'exposer à voir faiblir le courage du plus grand nombre. Heureusement des sentimens du même ordre, mais plus élevés et plus conformes à la dignité humaine, se révélaient en même temps : je veux parler de la ferveur religieuse que l'approche de la lutte exaltait chez la plupart d'entre eux. Au lieu des deux *salams* aux premières heures du jour et à l'approche du soir, la plupart de nos passagers accomplissaient les sept adorations prescrites par le prophète. Tous ces soldats agenouillés, tous ces fronts inclinés, se relevant ensemble à certaines paroles de l'un d'eux, offraient un spectacle qui eût intéressé l'artiste aussi bien que le penseur.

Chacun des bateaux à vapeur de la flottille de guerre traînait derrière lui de nombreuses annexes, écuries, chalands chargés de vivres et de munitions. Ces remorques ralentissaient la marche et gênaient les mouvemens; mais les eaux étaient à leur maximum d'élévation. Grâce à cette circonstance, l'extrême attention des pilotes prévint

des échouages qui eussent pu avoir de graves conséquences. Cinq jours seulement après le départ de Saint-Louis, nous arrivions à Bakel. Ces cinq jours avaient été remplis par des exercices à feu où se montrait l'adresse de nos soldats. Les buts, rendus mobiles par la rapidité de la course du navire, étaient tantôt un caïman endormi sur la vase, tantôt une de ces grandes aigrettes qui abondent sur les rives du fleuve, et dont la blancheur de neige tranche si bien sur la couleur d'ocre brun de la rive, ou bien encore un de ces aigles pêcheurs qui, par couples, surveillent de la cime des arbres les plus élevés leur domaine de chasse, et qui restent souvent des heures entières immobiles, guettant leur proie, sur laquelle ils s'élancent avec des cris semblables à ceux d'un fou. A plusieurs reprises, caïmans, aigrettes, aigles pêcheurs, tombèrent frappés sans qu'on daignât aller ramasser leurs cadavres. A chaque village devant lequel nous passions, une foule pressée couvrait la rive du fleuve. La nouvelle de l'expédition s'était répandue dans tout le pays avec une rapidité électrique, car à toutes ces populations l'issue de la lutte offrait un sérieux intérêt. N'était-ce pas la solution d'un problème qui touchait à leurs croyances, à leurs idées de races, aux sentimens les plus profonds du cœur humain? Le prophète et ses Toucouleurs seraient-ils vaincus dans cette lutte suprême, et avec eux leur nationalité, leur foi religieuse? Si quelques habitans du Oualo et des pays rapprochés de Bakel faisaient des vœux pour nous, certes il était facile de reconnaître dans la réserve, dans l'attitude hautaine des gens du Fouta, le désir de nous voir revenir humiliés et vaincus par leurs compatriotes de Guémou.

Notre halte à Bakel ne dura que quelques heures. Dès que les renforts qui nous attendaient, réunis sous les ordres du capitaine Cornu, furent embarqués, les bateaux à vapeur poussèrent leurs feux et reprirent leur marche. Quelques heures après, tous mouillaient à huit lieues de là, devant le village de Diougoun-Tourè, ruiné dans les guerres contre Al-Agui. De rapides communications s'établirent avec la terre, et le soir même nous étions tous campés dans les environs du village, à la tête du sentier qui de Diougoun-Tourè conduit à Guémou. Cinq jours avaient donc suffi pour transporter à deux cent cinquante lieues de Saint-Louis une colonne de plus de deux mille hommes; mais ce résultat était dû aux navires à vapeur, et la tâche la plus pénible nous restait encore à accomplir, quoique nous ne fussions plus séparés du but de l'expédition que par une distance de 14 kilomètres. Les mules, les chevaux, venus dans les écuries flottantes, étaient strictement nécessaires pour le service de nos obusiers et des cacolets de l'ambulance; il fallait donc tout transporter à bras d'homme, les munitions, les caisses à obus, les vivres. Nous n'avions pris ni tentes, ni couvertures; il fallait par consé-

quent agir avec la plus grande rapidité, pour échapper aux maladies, suites fatales du climat. A deux heures du matin, la diane éveillait ceux que les moustiques avaient laissé dormir, et la colonne s'ébranla sur les pas d'une avant-garde que guidaient deux habitans de Diougoun-Tourè.

Le pays que nous avions à traverser est d'abord une grande plaine, en partie inondée dans cette saison. D'assez hautes collines, dont la chaîne principale commence à Bakel, la terminent à l'ouest et au sud, en courant parallèlement au fleuve. De temps en temps, les clairons de l'avant-garde annonçaient la direction à suivre; mais notre marche, déjà ralentie par l'obscurité, avait été encore retardée par le terrain vaseux que nous foulions, où s'embourbaient les roues des obusiers, et surtout par des ruisseaux où nous enfoncions jusqu'aux genoux. Aussi n'atteignîmes-nous que vers quatre heures les premières hauteurs. La colonne se trouvait alors dans une forêt épaisse, à travers laquelle serpentait un étroit sentier. A chaque instant, les obusiers se heurtaient contre les racines des arbres, et les branches cachées dans l'ombre nous fouettaient la figure. Ce fut avec un sentiment de profonde satisfaction que nous vîmes poindre les premiers rayons de l'aube. Ces impressions étranges que la nuit jette aux âmes les mieux trempées ne tardèrent pas à disparaître, et la splendide nature qu'éclaira bientôt le soleil eût seule justifié d'ailleurs le plaisir que la venue du jour nous fit éprouver à tous. C'était cette admirable végétation de certaines parties de l'Afrique centrale, que l'on a si souvent essayé de décrire sans pouvoir en rendre les magnificences. Des arbres gigantesques, que dominaient encore des baobabs dont quinze hommes n'eussent pu embrasser le tronc en se donnant la main, croisaient au-dessus de nos têtes leurs branches énormes, d'où pendaient, comme des stalactites de verdure, des lianes flexibles, tantôt tendues comme les cordes d'un arc, tantôt recourbées sur elles-mêmes en festons gracieux; des fleurs inconnues, des iris, des glaïeuls, des lis de toutes couleurs, étalaient leurs calices odorans sur un gazon aussi vert que les *green* d'un parc anglais, et quand l'œil pouvait, à travers une clairière, atteindre l'horizon, le fleuve apparaissait derrière nous, déroulant ses méandres capricieux à travers la plaine que nous venions de traverser.

Avec le jour, l'ordre se rétablit dans la colonne malgré les difficultés de la route. Dès six heures, nous avions franchi la première chaîne de collines, et nous débouchions de la forêt sur un plateau élevé où nous fîmes une halte de quelques instans pour attendre les corps placés à l'arrière-garde. D'ailleurs la nature du terrain permettait de serrer les distances, et le voisinage de Guémou faisait au chef de la colonne une loi de s'avancer avec plus de précaution.

Les compagnies en carré, l'artillerie au centre, un détachement d'infanterie européenne et les spahis en avant-garde, les laptots en flanqueurs, tel fut l'ordre adopté. Quant aux contingens indigènes, ils avaient pris une autre route pour déboucher derrière Guémou en même temps que notre colonne.

Pour l'avant-garde, que conduisaient les guides indigènes, pour le corps principal, qui suivait de près l'avant-garde, et qui d'ailleurs avait aussi des guides, cette dernière partie de la route n'offrit sans doute aucune difficulté; nous autres flanqueurs isolés et sans guides, nous fûmes moins heureux. Des herbes d'une hauteur démesurée dans lesquelles nous disparaissions, même à cheval, couvraient le plateau et nous cachaient le reste de la colonne. Chaque fois que les clairons indiquaient par leurs sonneries la direction à suivre, il fallait bien reconnaître que nous faisions fausse route. Cette incertitude, ces rectifications, jointes aux difficultés de la marche à travers les grandes herbes, à la chaleur du soleil, dont les rayons commençaient à échauffer l'atmosphère, étaient extrêmement fatigantes. La vue de Guémou nous fit tout oublier. Les laptots prirent un pas allongé tellement rapide que nous arrivions presque en même temps que l'avant-garde au point où nos instructions nous prescrivaient de faire halte et d'attendre de nouveaux ordres.

Quelques secondes après, le commandant Faron accourait au grand galop de son cheval, examinait la position et arrêtait son plan d'attaque. Tout d'abord, avec l'avant-garde, les fuséens et les laptots, nous devions, en attendant l'arrivée de la colonne, mettre en batterie deux obusiers de montagne à 300 mètres des murailles, essayer de faire brèche, et balayer en tout cas, par des obus et des fusées, les abords du village. Nous nous hâtâmes d'exécuter ces ordres. Le village de Guémou, rebâti par Al-Agui et transformé par lui en forteresse, s'élevait au milieu d'une plaine légèrement ondulée, couverte de riches cultures. De loin en loin, des baobabs, des tamariniers élevaient dans l'air leurs troncs immenses et leur épais feuillage. L'un d'eux, et le plus grand de tous, semblait marquer le centre du village, ou du moins quelque point important. Un amas confus de murailles plus hautes que les cases ordinaires, bâties comme celles de Guetn'dar, se groupaient sous son ombre. C'était ou la maison de Sirè-Adama ou la mosquée mahométane. Une muraille crénelée, à redans et bastionnée de distance en distance, entourait le village d'une ceinture régulière; elle affectait la figure d'un trapèze dont la grande base semblait être le côté devant lequel nous avions débouché. Des ouvertures destinées à servir de portes se voyaient aux deux angles de la base. Il était en outre facile de reconnaître que chaque quartier, chaque groupe de cases un peu considérable était lui-même entouré de murailles en terre der-

rière lesquelles, la première enceinte franchie, les habitans pourraient se défendre pied à pied. De grandes mares d'eau s'étendaient comme des fossés naturels devant la face principale, et devaient être pour nous une précieuse ressource, bien qu'elles rendissent l'attaque plus difficile. Derrière le village, la plaine se relevait légèrement jusqu'aux premières hauteurs d'une chaîne de collines dont les sommets boisés apparaissaient à grande distance. C'est par là que nos auxiliaires devaient arriver pour couper toute retraite aux fugitifs. Le silence le plus profond régnait dans la plaine, et nul être vivant, nulle figure ennemie ne troublait la solitude du paysage : on eût dit une ville endormie ou abandonnée la veille par tous ses habitans.

Soudain les sourdes détonations du canon, les bruits stridens des fusées, le pétillement des obus, déchirent ce silence. Les premiers ordres du commandant s'exécutent. Tous les regards sont dirigés vers le village : seuls, de grands vautours au col chauve s'élèvent en tourbillonnant dans les airs, mais rien n'indique derrière les remparts que nos coups aient porté; le village reste plongé dans cette même immobilité morne et silencieuse. Les détonations se succèdent plus rapides; les obus, les fusées labourent l'espace qui nous sépare des murailles, éclatent au-dessus des toits en paille, où déjà quelques nuages de fumée grise annoncent leur effet destructeur. Même silence profond, même solitude. Guémou a-t-il été abandonné de ses défenseurs? Est-ce au contraire le présage d'une lutte acharnée, que la mort seule fera cesser sur les ruines de la ville, comme l'ont juré Adama et ses guerriers? La canonnade cesse. Dans un silence solennel, que quelques ordres interrompent seuls, deux colonnes d'assaut se forment rapidement; chacune d'elles doit attaquer le village aux deux angles de la muraille en face. Les baïonnettes aux canons, défense de tirer un seul coup de fusil. Les tambours, les clairons battent la charge, les colonnes s'ébranlent en même temps, se rapprochent d'un pas rapide du village, toujours silencieux. Encore quelques instans, et elles touchent au but. Tout à coup un nuage de fumée entoure les murailles d'une écharpe bleue. Des fossés profonds où ils sont restés jusqu'alors couchés à l'abri de nos fusées et de nos obus, cinq cents hommes se sont levés et nous foudroient à cinquante pas. Les balles sifflent; quelques-uns de nous tombent pour ne plus se relever. « Serrez les rangs, en avant! » crient les officiers. Une seconde décharge passe presque en entier au-dessus de nos têtes, la muraille est franchie, nos baïonnettes sont rouges de sang. Ville prise, ville gagnée!

La ville n'est ni prise ni gagnée. Les mouvemens que je viens de résumer en quelques lignes étaient ceux de la colonne de gauche, que j'avais l'honneur de commander. Cette colonne était composée

de laptots, vieux soldats de toutes nos expéditions sénégalaises, de deux compagnies blanches d'infanterie de marine, que Sébastopol avait accoutumées à d'autres combats plus meurtriers. L'ordre de ne pas tirer un coup de fusil, d'aborder l'ennemi à la baïonnette, avait pu être exécuté grâce à leur calme et à leur courage. Il n'en avait point été ainsi de la colonne de droite. Le bataillon des tirailleurs sénégalais en faisait la force principale; vingt-cinq spahis à pied marchaient en tête; leurs vestes rouges, les longues plumes qui, par une fantaisie guerrière, flottent sur leurs chapeaux de paille les désignent aux coups de l'ennemi. A la première décharge, ils tombent presque tous, et parmi eux l'officier qui les commande. A cette vue, à cette fusillade soudaine, les tirailleurs oublient la tactique française, que, malgré quelques années d'expérience, ils n'ont point encore su appliquer aux guerres indigènes : ils ne reculent pas d'une ligne, mais ils se couchent et tiraillent sans avancer. Au lieu de fuir, l'ennemi continue le feu. Les officiers des tirailleurs, restés seuls debout, sont décimés par ces coups assurés. Le moment est critique; le commandant Faron s'élance au galop, suivi des officiers de son état-major. A sa voix, les tirailleurs se relèvent, la colonne reprend sa marche en avant; l'ennemi recule et cherche un refuge derrière les murailles, que les tirailleurs franchissent, le commandant à leur tête.

Abordé des deux côtés à la fois par les colonnes qui viennent de se rejoindre, le village est pris. Partout la flamme dévore les maisons, pourtant la fusillade continue, et à chaque instant quelqu'un des nôtres tombe mortellement frappé. C'est que, si le village est en notre pouvoir, la journée n'est pas finie encore; l'obstacle le plus sérieux n'est pas détruit : cet obstacle, c'est la forteresse que Sirè-Adama s'est bâtie, où depuis trois années il s'est préparé à la lutte, et d'où il a juré de ne sortir que mort ou victorieux. Les échecs subis par Al-Agui devant les tours de Matam, de Bakel et surtout de Médine lui avaient révélé la force de pareilles défenses confiées à des soldats résolus. Aussi, dès qu'il eut choisi Guémou pour continuer ou reprendre la guerre sainte, son premier soin fut d'y créer, autant que le lui permettaient ses moyens, une tour d'où il pût défier nos attaques. Les briques manquaient, les pierres étaient éloignées et d'un transport difficile; il avait néanmoins presque réussi. La forteresse, le *tata* de Guémou, consistait d'abord dans un ouvrage en terre casemate, adossé contre un baobab immense dont le tronc soutenait le poids de tout l'édifice. Un puits abondant creusé à grand'peine, des vivres pour plusieurs jours, de grands magasins de poudre, indiquaient la confiance qu'avait Sirè-Adama d'y résister à nos efforts. Une muraille en terre percée de

meurtrières défendait cet ouvrage; une palissade en branches de gonakés, aussi dures que le fer, entrelacées sur une épaisseur de cinq pieux et profondément enfoncées dans le sol, formait une deuxième ligne de défense; enfin une muraille de 1m50 d'épaisseur, construite avec des pierres du fleuve, mais qui heureusement n'était pas achevée et ne s'élevait qu'à un mètre du sol, ceignait sur trois faces l'ensemble des travaux. C'était là que Sirè-Adama nous attendait avec ses femmes et ses guerriers les plus dévoués. Les brèches faites aux angles de la muraille extérieure, et par lesquelles nous avions pénétré suivant ses prévisions, s'ouvraient sur des rues aboutissant devant le *tata*, sous le fusil même des Toucouleurs. Une muraille légère, semblable à toutes celles qui fermaient les groupes de maisons du village, masquait d'ailleurs la force du *tata*, et il fallait une reconnaissance sérieuse pour bien l'apprécier. J'ignorais, comme la plupart de mes camarades, l'existence de ce réduit; de plus je n'avais pu suivre les incidens de l'attaque de droite : aussi, en retrouvant le commandant Faron à cheval au milieu du village, je crus que l'affaire était finie. Mes premières paroles furent donc des félicitations. « J'ai le regret, ajoutai-je, de vous annoncer que ma colonne a perdu quelques hommes et compte d'assez nombreux blessés. — Ce ne sont pas les seuls; j'ai reçu moi-même trois blessures, et regardez... » Autour de nous, le sol était jonché de blessés et de mourans; parmi eux le lieutenant Deleutre, la cuisse cassée par une balle, me souriait en me tendant la main. En ce moment, une décharge plus furieuse sifflait à nos oreilles. Frappé à la tête, le commandant Faron tournoyait sur son cheval et tombait dans nos bras. Des cris de joie où se reconnaissaient des voix de femmes, les notes graves et prolongées du tam-tam de guerre, accueillirent cette chute et me révélèrent l'existence du *tata* et la gravité de la situation.

Le commandant était-il mortellement blessé? Peut-être. En tout cas, ses blessures me créaient une position exceptionnelle et que je n'avais pas prévue : le plus ancien par le grade des officiers de la colonne, j'étais appelé à en prendre le commandement. On concevra dès lors que je me borne à dire en quelques mots la fin de cette journée meurtrière, que dirigèrent d'ailleurs les ordres du commandant Faron. A deux heures, nos obusiers, en batterie à quinze pas de la palissade, avaient enfin fait brèche; la charge sonnait sur toute la ligne, le *tata* était enlevé à la baïonnette. Sirè-Adama et ses guerriers avaient tenu leurs sermens : ils étaient morts jusqu'au dernier.

Quelques circonstances donnaient à la lutte un caractère un peu différent de ce qu'on voit en semblables affaires. L'incendie allumé

par nos obus s'était communiqué de proche en proche par les toits de paille des maisons; près du *tata* même, les flammes délogeaient les tirailleurs qui le cernaient. Les explosions de nombreux amas de poudre (ruse que nous avons apprise aux indigènes) soulevaient une poussière brûlante qui se mêlait aux flammèches emportées par le vent. On se battait littéralement sous une pluie de feu. L'air embrasé par l'incendie, la chaleur du soleil africain, les fatigues de la journée, épuisaient les forces des soldats; quelques-uns, comme le lieutenant d'artillerie H. de Cintré, tombaient frappés d'insolation, et on les transportait à l'ambulance presque mourans. Il était temps que la prise du réduit mît fin à cette lutte acharnée. Le commandant Faron en suivait, malgré la gravité de ses blessures, toutes les péripéties, et avec quelle anxiété! il est facile de le comprendre. Couché dans son manteau, à l'ombre du baobab le plus rapproché du village, il avait, comme je l'ai dit, donné l'ordre de la dernière attaque. Chaque détonation, chaque sonnerie éveillait mille pensées dans son esprit. Aussi, quand je vins lui annoncer le succès définitif de la journée, un inexprimable sourire de joie illumina sa figure, pâlie par des souffrances qu'il surmontait avec une admirable énergie. Prendre toutes les précautions nécessaires pour faire camper les troupes, tels furent les ordres qu'il me transmit et dont je hâtai l'exécution.

La certitude que l'expédition ne durerait que quelques jours, la nécessité de tout transporter à bras d'hommes, et par suite de ne pas trop surcharger les soldats, avaient empêché d'emporter les tentes, les couvertures même. Le camp fut donc vite établi. Néanmoins, quand les grand'-gardes et les postes qu'exigeait un retour offensif possible, quoique peu probable, de l'ennemi, eurent été placés, la nuit était déjà venue. Je pense que pour tous, excepté pour les blessés et les sentinelles, ce fut une nuit de repos profond. Les premières clartés de l'aurore nous annoncèrent une journée aussi fatigante, sinon aussi meurtrière, que celle de la veille. Achever la destruction du village, faire sauter les murailles du réduit, ensevelir nos morts, évacuer les blessés sur Diougoun-Tourè, y ramener ensuite la colonne, tels étaient les travaux qui pour nous devaient remplir cette journée, et auxquels contribuèrent heureusement des renforts que le commandant de la flottille avait conduits lui-même. Quant aux auxiliaires, ils poursuivaient dans toutes les directions les fugitifs, ramassant les bœufs, brûlant les moissons qui eussent servi plus tard aux ennemis, faisant enfin le plus possible de captifs parmi cette population de six mille âmes que notre approche avait dispersée.

Nos pertes étaient relativement très considérables : plus de cent

quatre-vingts blessés gisaient à l'ambulance, et soixante-sept cadavres, parmi lesquels plusieurs officiers, attendaient les honneurs de la sépulture militaire. Pendant la nuit, un grand trou avait été creusé non loin du village, au pied d'un tamarinier; on y avait déposé les cadavres pour les garantir contre la voracité des hyènes et des vautours, dont un vol immense tournoyait déjà au-dessus de la fosse. Afin aussi que tous nous pussions assister à ce dernier adieu adressé à nos compagnons, à huit heures tous les travaux furent interrompus; les compagnies, formées en ordre, furent conduites aux murailles du *tata*, où chaque soldat prit deux grandes pierres et les transporta au bord de la fosse. Quelques paroles dictées par le cœur furent prononcées par l'un de nous, des feux de peloton consacrèrent la terre qui recouvrait les dépouilles de tant d'êtres que nous regrettions, et peu à peu, dans le recueillement qu'une pareille scène impose aux esprits les plus sceptiques, les pierres s'entassèrent en pyramide au-dessus de l'herbe luxuriante de la prairie. Sans doute la puissante végétation de l'Afrique couvre aujourd'hui et cache à tous les yeux les ruines alors fumantes du village; mais ce tumulus militaire subsiste encore. Les caravanes du désert, attirées par les sources voisines, s'arrêtent au pied des tamariniers qui l'enveloppent de leur ombre, et peut-être un griotte ignoré raconte-t-il dans des vers légendaires la mort de ces soldats obscurs tombés si loin de leur patrie.

Quelques instans après cette cérémonie douloureuse, de nombreuses et sourdes explosions, qui s'entendirent jusqu'à Bakel, apprirent aux populations riveraines la ruine complète de la forteresse d'Al-Agui. Des détachemens, transportant nos blessés sur des brancards, se mirent successivement en route pour le fleuve. A une heure, le camp fut levé, et le restant de la colonne se mit en mouvement.

Un bien triste incident de cette marche de retour fera comprendre les fatigues qui, en dehors de tout danger militaire, donnent une valeur sérieuse à toutes les expéditions dans ces pays. Quatre spahis, vieux soldats de nos guerres de l'Algérie, tombèrent morts, foudroyés par le soleil, en escortant les blessés, et de pareils faits se reproduisent presque à chaque expédition. La vue de ces malheureux gisant sur les bords du sentier jetait dans l'âme une tristesse bien différente de celle que nous avions ressentie le matin à la vue de nos camarades tombés pendant le combat. Pour nous, d'autres idées ajoutaient encore à cette tristesse. L'unique route qui conduit au fleuve était en ce moment encombrée par une multitude d'hommes, de femmes et d'enfans garrottés qui, les larmes aux yeux, poussés par leurs maîtres, jetaient un dernier regard sur leur patrie. C'é-

taient les restes de la population de Guémou, les survivans de la lutte, devenus, par les lois de la guerre et de la barbarie africaines, les esclaves de nos auxiliaires du Bondou et du Gadiaga. On devine combien un tel spectacle nous était odieux et avec quelle joie je me retrouvai à bord de l'*Etoile*, au milieu de mes officiers, de mes amis. Le lendemain matin, à huit heures, la flottille quittait à toute vapeur Diougoun-Touré et reprenait le chemin de Saint-Louis. Notre mission de soldat était accomplie, il nous restait à remplir celle de marin, et cette dernière tâche n'était pas la moins pénible. On le comprendra au spectacle qu'offrait le pont de l'*Etoile*. Sur l'arrière, transformé en hôpital, plus de quatre-vingts blessés étendus sur le pont, en proie à toutes les souffrances de leurs blessures, de la chaleur et des moustiques: sur l'avant, cinq cents hommes entassés les uns sur les autres nous laissaient à peine, au capitaine de rivière et à moi, l'espace suffisant pour diriger les manœuvres. Les eaux cependant baissaient avec rapidité, les passages pouvaient nous être fermés d'un moment à l'autre. Aussi, bien qu'un échouage dans de telles circonstances pût avoir les plus graves résultats, il était indispensable de naviguer le jour et la nuit. Un seul échouage retarda de quelques heures notre traversée. Le 2 novembre 1859, l'*Etoile*, amarrée aux quais du fleuve devant le pont du Gouvernement, débarquait à Saint-Louis ses passagers, que la population entière de la colonie saluait des plus chaleureuses acclamations.

IV.

L'expédition de Guémou résume dans ses incidens le caractère distinctif des principales expéditions dans les pays du bassin sénégalais proprement dit. Des coups aussi rudement frappés imposent pour longtemps le respect de notre puissance. D'assez longs intervalles de repos succéderaient donc pour les troupes de la colonie à ces fatigues exceptionnelles, si le développement qu'ont pris nos relations commerciales avec les provinces du sud n'y exigeait pas chaque année une intervention plus ou moins sérieuse, plus ou moins prolongée de nos forces. A peine réunis à Saint-Louis, les derniers détachemens qui avaient formé la colonne expéditionnaire de Guémou durent se disposer pour une nouvelle campagne. Les provinces de la Basse-Cazamance devaient en être le théâtre.

Si l'on jette les yeux sur une carte de cette région de l'Afrique occidentale, comprise entre les 5e et 10e parallèles nord et limitée d'un côté par l'Océan, de l'autre par le cours du Niger, on voit que des plateaux élevés du Fouta-Dialon, où les trois grands fleuves africains, le Niger, le Sénégal et la Gambie, prennent leur source,

une multitude d'autres fleuves de moindre étendue s'échappent vers la mer en s'y dirigeant presque en ligne droite de l'est à l'ouest. Ce sont, parmi tous ceux dont les noms sont encore ignorés malgré de récentes explorations, la Cazamance, le Rio-Cacheo, le Rio-Bolole, le Rio-Grande, le Rio-Nuñez, le Rio-Pongo, qui presque tous débouchent dans l'Océan à la hauteur de l'archipel des Bissagos. Bien que la longueur du parcours de tous ces fleuves accessibles aux navires européens ne dépasse pas une moyenne de trente à quarante lieues, l'importance de ces chemins, ouverts sur les régions centrales de l'Afrique, apparaît au premier coup d'œil. Elle semble pourtant avoir été dédaignée, sinon incomprise, jusqu'à ces derniers temps. Plusieurs causes ont contribué à cette indifférence : d'abord la réputation trop justement acquise d'insalubrité de tous ces pays, vastes plaines d'alluvions successives couvertes de marécages, coupées de canaux sans nombre, que bordent d'impénétrables ceintures de mangliers et de palétuviers; les périls d'une navigation difficile dans des mers qu'agitent des courans à chaque instant variables, et au milieu des écueils mouvans qui, sous le nom de *barres*, ferment l'entrée de toutes ces rivières; enfin, et en première ligne, les prétentions exagérées du Portugal à la domination exclusive de ces pays, prétentions contre lesquelles aucun gouvernement européen ne pensa pendant longtemps à protester.

Quelques comptoirs sans importance, des factoreries semées de loin en loin sur la côte, des forteresses isolées et tombant en ruine, à 100 mètres desquelles n'osaient s'aventurer les soldats d'une garnison famélique décimée par les maladies, telles étaient, telles sont encore, malgré de louables tentatives pour améliorer cet état de choses, les possessions portugaises de cette partie de l'Afrique. Elles forment, sous le nom de Guinée portugaise, une subdivision de la capitainerie générale des îles du Cap-Vert. La capitale de la Guinée portugaise, Bissao, s'élève à huit lieues de l'embouchure du Rio-Cacheo, dont elle interdit la navigation intérieure aux navires étrangers. Ces forteresses démantelées, la priorité douteuse de la découverte, enfin le bref singulier par lequel le monde avait été partagé entre deux monarques européens, ce sont là les bases sur lesquelles reposaient, il n'y a pas longtemps encore, les prétentions du Portugal. Grâce à ces prétentions et surtout à l'impuissance du gouvernement portugais, tous ces pays étaient devenus d'actifs foyers de traite. Seuls, les négriers franchissaient les passes dangereuses de ces rivières et osaient s'y aventurer à la recherche de leurs cargaisons humaines. Quant aux richesses du sol, qu'eût fécondées le commerce légitime, on sait que la traite a pour conséquence fatale de les annihiler partout, aussi bien que d'apporter aux popu-

lations qui s'y livrent les germes de la dégradation et de l'abrutissement les plus abjects. Les Sousous, les Papels, les Landoumas, les Valous, les Balantes, toutes ces races que les conquérans peuls du Fouta-Dialon chassent devant eux, et qu'ils refoulent vers la mer, étaient les principaux courtiers et aussi les principales victimes de cet odieux trafic. Tous justifient cette assertion par leur ignorance, leurs superstitions grossières, leurs habitudes de pirateries, de vols et de brigandages, leur abandon grossier aux plus honteuses passions de l'humanité. Qu'un tel état de choses soit dû à la traite des noirs, cela est d'autant moins douteux que tous ces peuples, sous l'influence nouvelle qui prédomine aujourd'hui dans ces pays, tendent à sortir de cet antique état de torpeur et de dégradation.

On vit s'accomplir en effet une transformation rapide dans les relations de ces peuples avec les Européens lorsque les deux grandes puissances de l'Occident résolurent l'abolition de la traite, et cette transformation devait produire une révolution analogue dans les mœurs locales. Malgré les protestations de la cour de Lisbonne et des écrits où le patriotisme le plus sincère s'unit au savoir le plus ingénieux (1), les prétentions du Portugal furent réduites à leur juste valeur. Toutes ces rivières furent fermées aux négriers, que les croiseurs anglo-français traquèrent sans miséricorde et sans trêve; elles s'ouvrirent aux navires de tous les pays, cherchant dans l'échange des produits manufacturés de l'Europe contre les productions naturelles de l'Afrique de légitimes avantages. Partout s'élevèrent des factoreries à la place des *baracoons* où venaient autrefois s'entasser des milliers d'esclaves. Telles furent la rapidité, la sûreté des mesures prises, que la traite était déjà impossible sur la côte alors que les expéditions de l'intérieur se continuaient encore. Des caravanes d'esclaves arrivaient aux marchés de Zinguinchor en Cazamance, de Kakandi dans le Rio-Nuñez, dans les escales de tous les fleuves, et nul aventurier, nul marchand de *bois d'ébène* n'osait les acheter, même à vil prix, tant la surveillance des croiseurs était active, tant les lieux de débarquement étaient bien gardés, tant les négriers étaient sûrs de voir leur passage intercepté vers les grands marchés du Brésil, des Antilles espagnoles, des états à esclaves de la confédération américaine. Les golfes de Benin et de Biaffra, les côtes ouest de l'Afrique australe, où une surveillance aussi grande était impossible, devinrent désormais le théâtre de leurs coupables entreprises.

(1) Voyez les travaux de M. le marquis de Santarem sur les découvertes des Européens en Afrique.

Cependant cette révolution pouvait devenir, comme tant de fois à Whydah, à Jack-Jack, à Petit-Popos, à Lagos, l'arrêt de mort de ces malheureux captifs pour lesquels aucun acheteur ne se présentait. Les démarches, les conseils, la noble initiative d'un obscur traitant prévinrent un aussi déplorable résultat. Grâce à l'influence qu'il exerçait sur les chefs indigènes, ces esclaves furent employés à la culture de l'arachide. Cette graine précieuse commençait à être appréciée sur nos marchés industriels, et il était facile de deviner le rôle important que lui réservait l'avenir. Le premier essai de cette culture produisit, il y a une vingtaine d'années, 80,000 boisseaux seulement. Le mouvement commercial de la récolte de tous les *rios* pour l'année 1859 peut être évalué à 8 millions de francs. Cette vigoureuse impulsion, due à une pensée généreuse et féconde, n'a pas cessé d'entraîner, en les relevant de l'abjection où la traite les tenait plongées, les populations riveraines. La traite parmi elles est devenue presque impossible, non-seulement parce que la surveillance de nos croiseurs, celle des chefs de nos comptoirs, est toujours vigilante et active, mais encore parce que les chefs de la plupart de ces tribus comprennent mieux de jour en jour les richesses assurées du travail.

Malgré le voisinage de Sainte-Marie-de-Bathurst au nord, celui de Sierra-Leone au sud, et quoique la France ne revendique aucun droit exclusif à la possession de ces rivières, si ce n'est peut-être de la Cazamance, l'élément français domine dans ces pays, où toutes les nations civilisées sont néanmoins représentées. C'est certainement à l'initiative de nos négocians qu'est due cette heureuse transformation. Nous avons, en 1860, visité tous les *rios* avec l'*Étoile*, au grand mât de laquelle flottait le pavillon du gouverneur. Le but de ce voyage était de montrer que la protection de la France était acquise à ces courageux pionniers de la civilisation moderne, d'écouter leurs plaintes, leurs réclamations, de juger enfin de l'état réel du pays. Tout dans les hommes et les choses portait la marque de la confiance et du succès, partout se montrait cet essor commercial que nous venons de signaler; mais c'est surtout au Rio-Nuñez que l'on peut tout d'abord en reconnaître les indices assurés. Depuis Victoria jusqu'à Kakandi, limite de la navigation du fleuve, à chaque instant apparaissent des maisons élégantes, au-dessus desquelles flottent les couleurs des nations civilisées, — Angleterre, France, Belgique, états de l'Union américaine; — ce sont les factoreries nouvelles. Autour de ces villas se groupent parfois des villages entiers et toujours de grands magasins, dépôts des récoltes agricoles, où s'entassent les arachides, le sésame et d'autres graines oléagineuses. De lourds wagons les transportent sur des chemins de fer

jusqu'aux *warfs*, près desquels s'amarrent les navires du commerce. Bâties pour la plupart sur des hauteurs que couronnent de grands massifs d'arbres, et qui dominent le splendide paysage du fleuve et des riches cultures de la plaine, ces maisons, vues de loin, ont un aspect charmant. L'intérieur, où le luxe gracieux de nos créoles se mêle souvent à tout le comfort de la vie anglaise, ajoute encore à l'impression que produit le premier aspect. Loin de toute protection matérielle, livrés à leurs propres forces, on voit que les traitans se sentent en sûreté au milieu de ces populations encore sauvages. Cette confiance repose principalement sur la justice avec laquelle s'accomplissent presque toujours les transactions commerciales. Le négociant européen stipule, avec le roi du pays ou un de ses délégués, la quantité d'arachides, de sésame, dont il a besoin. Cette quantité règle les travaux de culture. Les prix sont fixés d'avance, et le paiement se fait au fur et à mesure de la livraison des denrées ou marchandises européennes, toiles de Guinée, rouenneries, armes de guerre et de luxe, verroteries, etc. Quelques traitans plus intelligens ou mieux secondés par les populations au milieu desquelles ils se sont établis les ont intéressées même à leurs entreprises : il n'est pas douteux que cette association ne soit avantageuse aux deux parties.

Tout tableau cependant a ses ombres, et nous donnerions une idée inexacte de l'état réel de ces pays, si nous nous bornions à constater les résultats généraux de la direction nouvelle imprimée aux relations commerciales de ces populations avec l'Europe. Le commerce, surtout dans une région lointaine où tant de dangers menacent la vie des traitans, n'a qu'un seul mobile, l'intérêt; trop souvent même cet intérêt dégénère en âpreté impatiente, en avidité qui, pour se satisfaire, ne recule devant aucun moyen. A côté des hommes les plus élevés par le caractère, qui placent, ainsi que nous venons de le dire, dans le travail et dans le respect absolu de la justice la sauvegarde de leurs intérêts et les gages de réussite de leurs entreprises, se pressent, il faut l'avouer, une foule d'aventuriers de toutes nations, gens sans aveu, sans principes, que ne retient aucune considération morale. Loin de tout contrôle officiel, de toute autorité légalement établie, ils demandent trop souvent la réalisation de leurs espérances à la force, à la fraude, aux transactions les plus déloyales. De là des luttes, des querelles, des conflits avec les populations indigènes, et aussi de leur part de sanglantes représailles, des vengeances longtemps différées, mais qui, après avoir attendu leur heure pendant des années entières, éclatent tout à coup alors que l'origine en est oubliée, et au milieu d'une paix profonde. Des traitans qui ont succédé aux véritables coupables paient souvent pour ceux qu'ils ont

remplacés sans se douter de la solidarité terrible qu'ils acceptaient aux yeux d'ennemis inconnus. Cette situation, analogue à celle de presque tous les pays où la civilisation européenne se heurte contre la barbarie, rappelle dans de moindres proportions celle du *far-west* de l'Amérique du Nord, du *trunswald* et des *boers* de l'Afrique australe. Quelques jours avant notre arrivée dans le Rio-Pongo, le principal traitant français de cette rivière avait été saisi, emmené en captivité, mis à rançon par le chef d'une tribu voisine. Loin de se plaindre de ce traitement, il affirma que tout était calme dans le pays, que rien n'y appelait l'intervention française. Ce ne fut qu'indirectement que les événemens où il avait joué un tel rôle nous furent connus. Quels motifs lui dictaient ce silence? Était-ce le sentiment de ses torts réels envers le chef qui l'avait si rudement traité? Était-ce la crainte de l'avenir ou la pensée de se venger lui-même? Qui peut juger des idées que vingt années d'isolement au milieu de peuplades sauvages avaient introduites et fixées dans cet esprit? Ce type bizarre n'était d'ailleurs pas le seul qui s'offrît à nos études. Au fond de la même rivière, dans une espèce de citadelle très bien fortifiée, la veuve d'un négrier, reine de quatre mille esclaves qui, venus de l'intérieur, cultivaient ses vastes domaines, attendait, les mèches de ses canons allumées, la venue des croiseurs anglais, auxquels elle contestait tout droit de visite dans son petit royaume. Dans le parc qui entoure cette villa fortifiée, une gracieuse *miss* aux cheveux blonds se promenait un livre à la main. Était-ce un roman de *high-life* qui lui parlait de l'Europe et de ses bruyans plaisirs, ou bien nourrissait-elle son imagination, exaltée par le soleil de l'Afrique, de la sombre poésie de *Lara* et du *Giaour?* Nous n'eûmes pas le plaisir de la voir quand nous présentâmes nos respectueux hommages à sa grand'mère, l'intrépide veuve du négrier; mais un gracieux souvenir vint rappeler au gouverneur, dès qu'il fut de retour à Saint-Louis, la jeune et charmante rêveuse du Rio-Pongo.

Quoi qu'il en soit, les élémens de troubles que nous venons de reconnaître dans les mœurs et les passions d'une partie des traitans européens ne sont pas les seuls dont il faille tenir compte. Le fanatisme religieux mahométan, qui a son foyer dans les grands empires peuls de l'intérieur, et qui, par le Fouta-Dialon, envahit rapidement tous ces pays, aussi bien que la barbarie des populations indigènes, entretient et augmente cette agitation. Vraies pour tous les pays que baignent les *rios*, ces observations s'appliquent surtout à nos provinces de la Cazamance, que les deux postes de Carabane, à l'entrée de la rivière, et de Sedhiou, au point où elle cesse d'être accessible à nos navires à vapeur, nous donnent le droit de regarder comme françaises malgré l'établissement portugais de Zinguinchor.

Par Sedhiou, nous touchons aux populations du Souna, d'origine mandingue (*malinké*), musulmans orgueilleux et fanatiques, et par Carabane aux tribus des Djolas, des Djougoutes, des Floupis, des Balantes, encore adonnées à toutes les superstitions grossières du fétichisme, et dont les mœurs justifient les plus étranges assertions des voyageurs. Les passions religieuses des uns, la barbarie et les habitudes invétérées de brigandage des autres, opposent les plus sérieux obstacles au développement de notre influence dans ces pays, j'entends par là le développement de la production agricole et du commerce légitime, qui, sous la protection de nos comptoirs et dans la main de négocians habiles et probes, repose sur des bases sérieuses. L'exposé des motifs d'une expédition à laquelle les marins de l'*Etoile* purent prendre part résume la situation qui était faite aux traitans français dans le Souna : « Il restait à venger dans la Haute-Casamance, contre les grands villages mandingues musulmans du Souna, dix années d'outrages et de violences. En 1855, les gens de Bombadiou avaient pillé nos embarcations et massacré les équipages; en 1860, ils avaient traîné aux pieds de leur chef le commandant de Sedhiou, le lieutenant Faillu, qui avait débarqué sans défiance sur leur rivage. En 1856, les gens de Sandinieri avaient mis nos comptoirs au pillage; en 1860, ils avaient déclaré insolemment au commandant de Gorée qu'ils n'exécuteraient pas les traités signés par eux. Dans les derniers jours de cette même année, Dioudoubou se partageait un vol de 2,500 francs fait dans Sedhiou même; enfin le 5 février 1861 les habitans de Bouniadiou, village du Pacao, sur la rive droite, venaient piller chez nos traitans une valeur de 10,000 francs. Il est entendu que nous passons sous silence une foule de méfaits moins graves. » Mais le temps des vengeances à exercer sur les musulmans du Souna n'était pas encore venu : il importait avant tout d'infliger de sévères leçons aux tribus du bassin inférieur, dont l'audace croissait chaque jour avec l'impunité de leurs brigandages. Sous les canons mêmes du fort de Carabane, les gens de Carone étaient venus naguère enlever un traitant français et sa famille, les avaient mis à rançon, et malgré les réclamations du résident français ne les avaient rendus à la liberté qu'après de longues épreuves, et quand cette rançon avait été complétement payée. De tels faits se renouvelaient tous les jours; ils appelaient une répression énergique.

« Carone et Thiong, protégés par les marigots qui coupent en tous sens les plaines environnantes, marigots dont nous ne connaissions ni la direction ni la profondeur, se croyaient à l'abri de nos atteintes parce qu'une première expédition, faite au mois de janvier 1859 par le commandant de la station navale, n'avait pu les

détruire. » Ces lignes du *Journal des opérations de guerre au Sénégal* expliquent dans leur concision les motifs de la sécurité où s'endormaient ces tribus guerrières; elles indiquent dans la navigation difficile des marigots une partie des obstacles que devait rencontrer une colonne expéditionnaire. Ces obstacles n'étaient pas les seuls. Quatre-vingt-dix lieues séparent l'embouchure du Sénégal de celle de la Cazamance. Bien que ces parages n'offrent, si ce n'est à la hauteur de cette rivière, que peu de dangers pour des navires bien armés, la traversée de Saint-Louis à Carabane était une assez rude épreuve pour les petits bateaux à vapeur de la flottille, construits pour la navigation intérieure des fleuves, et la plupart usés par de longs services. Néanmoins leur concours était indispensable au succès de l'expédition; on pouvait espérer que l'*Étoile*, le *Dialmath*, l'*Africain*, remonteraient assez près de Carone, à travers le dédale des marigots et les bancs qui en interceptent les passages, mais il était douteux qu'ils pussent pénétrer jusqu'au village même. Il était donc nécessaire que d'autres navires d'un faible échantillon, comme le *Grand-Bassam* et le *Basilic*, qui ne tiraient que quelques pieds d'eau, fissent partie de l'expédition. Transporter les troupes du point où s'arrêterait le gros de la flottille jusqu'à la plage de débarquement, les protéger alors du feu de leurs obusiers, tel était le rôle qui leur était assigné.

Le 1er mars 1860, la flottille, composée des navires que nous avons nommés, franchit la barre de Saint-Louis et se dirigea vers Gorée. Le chef de ce comptoir, sous les ordres duquel étaient alors placées toutes nos possessions du sud, devait prendre le commandement de l'expédition. La garnison de Gorée, qu'il emmenait avec lui, nous y attendait avec les volontaires de Dakar et des villages de la presqu'île du Cap-Vert. Plus directement en relation avec les rios, les traitans indigènes de cette province avaient le plus à se plaindre des brigandages que nous allions punir, et s'étaient présentés en foule pour prendre part à l'expédition. Le 5 mars, la flottille, à laquelle s'étaient jointes la *Citerne*, la *Trombe*, était sous toute vapeur et filait vers le sud, poussée par une fraîche brise du nord-est. Laissant à notre gauche les terres basses et noyées de Joal et de Palmérin, nous reconnûmes les pointes rocheuses et dénudées du cap Bald, qui marquent au sud l'embouchure de la Gambie. La sonde à la main, nous contournâmes les rochers du Diamant, limite sud-ouest des écueils mouvans qui forment la barre de la Cazamance. Quelques heures après, nous laissions tomber l'ancre devant notre comptoir de Carabane, dont la tour commande l'entrée de la rivière.

La Cazamance, comme le Rio-Nuñez, comme le Cacheo, le Bolole,

comme tous les cours d'eau de cette partie de l'Afrique, n'est qu'un vaste estuaire creusé par les flots de la mer, dont les courans alternatifs se font sentir avec force jusqu'aux premières hauteurs, à trente ou quarante lieues au-dessus de la barre. C'est généralement le point extrême de la navigation européenne, et presque toujours un barrage de roches superposées marque cette limite. Ce barrage forme la séparation des eaux salées avec la rivière proprement dite. Au-dessus de ce barrage, cette rivière n'est le plus souvent qu'un torrent presque sans eau pendant la saison sèche; mais avec les grandes pluies de l'hivernage le torrent grossit en quelques jours, et le niveau s'élève souvent de plus de 10 mètres. A cette époque seulement, les eaux de l'estuaire deviennent, sinon douces, du moins saumâtres, et les courans de flot perdent une partie de leur force, tandis que ceux de jusant atteignent une vitesse de six ou sept milles à l'heure. Tout le pays compris entre ces deux points est plat, coupé par des canaux sans nombre, d'une profondeur variable, et qui dans leur inextricable labyrinthe forment une multitude d'îles de toute grandeur. Ces îles sont pour la plupart entourées d'une bordure de mangliers et de palétuviers dont les racines entre-croisées, couvertes d'huîtres et de coquillages, plongent dans une vase liquide, dont elles augmentent peu à peu la consistance en retenant tous les détritus, tous les débris flottans sur les eaux. Cette ceinture plus ou moins profonde défend l'accès de l'intérieur du pays; des sentiers frayés par la hache, connus des seuls indigènes, conduisent aux villages bâtis sur les légères éminences, qui de loin en loin apparaissent au-dessus du niveau surbaissé de la plaine. Sur ces hauteurs se déploie une végétation qui peut rivaliser avec celle des pays les plus favorisés du monde : les *kaïcedras*, les *benteniers*, les tamariniers et d'autres arbres innomés poussent dans les airs leurs gigantesques ramures, au-dessus desquelles des palmiers de toute sorte balancent leurs gracieux panaches. Entre ces hauteurs et les palétuviers, les plaines découpées en rizières, en vastes champs d'arachides, ne sont ni moins riches ni moins fertiles. Même avant le développement des relations commerciales du pays avec les Européens, ces importans produits avaient d'autant plus contribué à la richesse de ces villages, que par les marigots ils trouvaient au loin un écoulement assuré.

Les dernières reconnaissances d'un jeune officier enlevé trop tôt à la marine ont constaté que de nombreux canaux, parmi lesquels celui de Carone même, relient la Cazamance avec les pays voisins de Sainte-Marie. Le bruit de nos canons fut d'ailleurs entendu à quelques lieues de cette ville, capitale des établissemens anglais. Ce voisinage et cette faculté de communication n'avaient pas été

perdus. Il est probable aussi que dans le sud, par d'autres marigots inexplorés encore, la Cazamance se joint au Rio-Cacheo, et par suite, car l'archipel des Bissagos appartient à la même constitution géologique, au Rio-Nuñez et à d'autres fleuves. Si cette prévision est juste, tous ces canaux formeraient une voie commerciale de plus de quatre-vingts lieues du nord au sud, et à laquelle aboutiraient toutes les rivières venant de l'intérieur. Rien ne serait plus facile alors que de concentrer en un seul point, d'un accès facile, les productions de ces vastes et fertiles contrées.

La richesse et la fécondité du sol dans le bassin inférieur sont encore dépassées par celles des pays du Souna et des provinces au-dessus de Sedhiou. Là commencent les premières hauteurs qui, d'étage en étage, s'élèvent jusqu'aux cimes alpestres du Fouta-Dialon. Dans cette zone intermédiaire, l'oranger, le goyavier, le bananier, l'ananas, donnent leurs fruits les plus savoureux, tandis que le cafier, l'indigotier, le cotonnier, ajoutent leurs riches produits à tous ceux du bas du fleuve. On conçoit dès lors le rapide accroissement de nos relations commerciales, l'essor qu'elles prirent dès que l'abolition de la traite permit d'utiliser les richesses de ces pays. On conçoit aussi l'importance que la France doit attacher, sinon à les posséder absolument, du moins à y exercer une influence prépondérante. Ces considérations justifient les expéditions qui étendent cette influence par la force des armes, la seule devant laquelle s'inclinent des populations animées d'un tel esprit.

Trente-six heures de navigation difficile à travers des marigots inconnus conduisirent, « au grand étonnement de nos ennemis, » le *Dialmath*, l'*Africain*, le *Grand-Bassam* et le *Basilic* en vue du débarcadère de Hilor ou Banantra, premier village avant Carone. Quarante-huit heures après, les villages riverains étaient emportés d'assaut, livrés aux flammes, et une première leçon était donnée à ces tribus de pillards. Les gens de Carone s'étaient défendus avec une grande bravoure. Armés de fusils, ils nous avaient tué trois hommes, et nous comptions vingt-deux blessés. Ceux de Thiong montrèrent peut-être un plus grand courage. Les navires avaient transporté la colonne jusqu'au fond du marigot des Djougoutes-Toudouks, nos douteux alliés; nous avions campé pendant la nuit auprès de leur village. Les Thiong avaient pu reconnaître et le nombre de nos troupes et leurs armes redoutables. Au jour, nous nous mîmes en marche. Trois lieues séparent les habitations des Djougoutes de celles des Thiong. Fort peu soucieux de l'ennemi, ne comptant guère le rencontrer avant d'avoir atteint son village, nos soldats cheminaient un à un sur un étroit sentier qui longeait la lisière d'une colline boisée et la séparait de vastes rizières, en ce moment dessé-

chées. Soudain une troupe de guerriers, la lance à la main, couverts de grands boucliers en peaux d'éléphant et d'hippopotame, débouche sur notre droite d'un groupe d'arbres qui les avait cachés jusqu'alors: serrés en colonne épaisse, poussant de grands cris, ils s'avancent lentement et en ordre; bientôt ils ne sont plus qu'à dix pas de nous. Tant d'audace, tant de sang-froid font croire que ce sont des alliés. « Ne tirez pas! » s'écrient quelques-uns de nous aux soldats qui apprêtent leurs armes, mais les guerriers se rapprochent, les lances volent; le doute n'est plus possible : c'est le combat qui nous est offert. Un feu terrible répond aux cris de guerre des Thiong; les balles traversent les boucliers derrière lesquels ils se croyaient sans doute invulnérables; une vingtaine d'entre eux tombent mortellement frappés. Surpris, mais non découragés, les autres combattent encore. De nouvelles décharges jonchent le terrain de nouveaux cadavres, et bientôt, abordés à la baïonnette, ils fuient dans les bois d'où ils ont débouché.

D'aussi faciles succès, des luttes si inégales et si meurtrières, attristent l'âme et déconcertent les esprits les plus absolus. La justice d'une cause peut seule justifier la mort de tant de victimes; du moins la justice de la cause que nous servions n'était-elle pas douteuse. Cette sévère leçon était nécessaire, mais elle allait au but que nous voulions atteindre; aussi, par un sentiment d'humanité dont les suites furent fécondes, le magnifique village de Thiong, où nous entrions quelques instans après, fut-il épargné par nos soldats victorieux.

Cette clémence, la rapidité de nos succès, la modération et surtout la justice de nos demandes produisirent les meilleurs résultats. Dès que la flottille fut de retour à Carabane, les députations de toutes les tribus voisines, Djolas, Floups, Balantes, accoururent auprès du commandant Laprade pour demander la paix, pour se placer même sous notre domination. Tous ces résultats furent consacrés par des traités successifs qui ont assuré pour longtemps la pacification de la basse Cazamance (1). Le 18 mars, nous débarquions à Gorée celles des troupes de la colonne qui avaient pris passage à bord de l'*Étoile*. Une grave avarie dans notre machine

(1) « Par un traité du 6 avril 1860, les Floups de Mlomp ont cédé à la France la pointe Sosor ou de Saint-George, de plus ils ont soumis leur territoire à la suzeraineté de la France. Les Djougoutes de Thiong en ont fait autant par un traité du 5 mai, les gens de Wagaram par un traité du 6 mai, les gens de Cassinol par un traité du 19, les gens de Blis par un traité du 18 juin, les gens de Baïat par un traité de la même date, les gens de Carone par un traité du 17 juin. » — Voyez à la suite du *Journal des opérations de guerre* (dans l'*Annuaire* de la colonie) le recueil des traités passés au Sénégal.

nous avait forcés de revenir à la voile et avait retardé notre retour; elle allait nous retenir plus d'un mois sur la rade de Gorée.

V.

Ce temps de relâche forcée ne fut pas perdu pour nous. En ce moment s'agitait une question de la plus grande importance pour la colonie du Sénégal, celle de l'itinéraire des paquebots transatlantiques du Brésil. Devaient-ils accomplir les conditions du cahier des charges et passer à Gorée? ou bien, profitant des facilités que l'industrie d'un sujet anglais a créées, pour l'embarquement du charbon, dans la rade de Saint-Vincent, l'une des îles du Cap-Vert, devaient-ils venir s'approvisionner dans cette rade portugaise et en faire leur escale dans l'Océan? Nous avions, dans l'intervalle de deux expéditions, fait un voyage à Saint-Vincent, avec une commission chargée d'étudier cette question au point de vue maritime. La rade de Dakar, en face de Gorée, nous avait paru, au moyen de quelques travaux peu coûteux, offrir tous les avantages de celle de Saint-Vincent. Nous ne reviendrons pas sur cette question, aujourd'hui résolue, et si la solution a été celle que demandaient les intérêts immédiats de la compagnie, si Saint-Vincent a été choisi comme point de relâche de nos paquebots, les travaux projetés à Dakar à la suite de cette enquête n'en justifient pas moins l'opinion émise alors en faveur de cette rade. Une jetée de 500 mètres, par des fonds croissant régulièrement jusqu'à 10 mètres, formera un abri assuré contre tous les vents, même contre les tornades, les seules tempêtes à redouter sur cette rade. Quand on aura construit cette jetée, dont les travaux doivent occuper trois cents hommes des compagnies de discipline expédiés d'Algérie à Gorée, quand les dépôts de charbon, les chemins de fer et les warfs qui les desserviront seront achevés, Dakar, à tous les points de vue, pourra rivaliser avec l'île portugaise, qu'a choisie la compagnie transatlantique. Comme autrefois Gorée pour les navires à voiles, cette rade sera le point de relâche obligé de tous les bateaux à vapeur qui se rendent dans les deux Océans par-delà le cap Horn et le cap de Bonne-Espérance. Les ressources en tout genre qu'elle leur offrira en vivres, en eau douce, en bœufs, lui assurent même une supériorité incontestable. Elle sera de plus le port militaire de notre colonie, le débouché des produits agricoles de Cayor, du Sin, du Salum, auxquels la culture du coton promet une importance réelle, et que les caravanes apporteront par terre, aussi bien que l'entrepôt des riches produits de la Cazamance et des *rios* du sud. Ce jour n'est pas éloigné, si les travaux sont poursuivis

avec l'activité suffisante. Le développement commercial de Dakar entraînera forcément pour Saint-Louis la perte de son titre de capitale de nos possessions. Située au centre même de nos établissemens, Dakar, avec sa rade toujours ouverte à tous les navires, héritera de l'importance politique dont les traditions plus que les intérêts de la colonie ont maintenu le siége à Saint-Louis.

Ces considérations, dont la justesse ne peut être contestée, échouèrent devant des intérêts d'un autre ordre. *Time is money* m'a semblé résumer la réponse que nous fit le représentant de la compagnie à Saint-Vincent, où l'*Étoile* vint attendre la *Guienne*, qui inaugurait la ligne nouvelle. Tout était fait à Saint-Vincent, tout était à créer à Gorée. La compagnie ne pouvait attendre les deux années strictement nécessaires à l'achèvement des travaux de Dakar. Saint-Vincent fut choisi.

Toutes les îles de l'archipel du Cap-Vert sont d'immenses blocs de basalte, de laves, de scories, amoncelés les uns sur les autres. Brûlées des rayons ardens du soleil du tropique, dénudées par les grandes brises des alizés, qui semblent à leur approche redoubler de violence, elles n'offrent nulle part, si ce n'est dans quelques ravins profondément creusés, sur quelques points privilégiés, comme la Praya, une trace quelconque de végétation et de verdure. Partout l'œil n'aperçoit que des crêtes arides, taillées à pic, dentelées comme par des coups de hache gigantesques, au-dessus desquelles planent comme des points noirs les frégates aux ailes énormes, les fous, les pétrels, tous les oiseaux des grandes solitudes de l'Océan. Les volcans du Fogo encore en ignition, les cratères éteints qui dominent les cimes les plus élevées, révèlent l'origine de ces îles, que de violentes convulsions firent un jour surgir au-dessus des flots. Parmi elles, et la plus désolée de toutes, est Saint-Vincent, vers laquelle accourent aujourd'hui, comme à un des centres du monde, pour me servir de l'expression du poète, tous les vaisseaux de l'univers. Qui les attire? L'île n'a pas même d'eau à leur offrir.

Quand, il y a une vingtaine d'années, la vapeur vint menacer d'une transformation complète les conditions de la navigation sur l'Océan, un négociant anglais, voyageur comme ils le sont presque tous, prévit les changemens aujourd'hui accomplis : il comprit que, dans les grandes traversées d'Europe et d'Amérique vers l'hémisphère austral, les navires à vapeur auraient besoin d'un port de relâche pour renouveler leurs provisions de charbon, et qu'ils viendraient tous là où cette relâche forcée serait la plus courte possible. La rade de Saint-Vincent fut choisie par lui : elle se trouvait au point où se croisent les principales routes de l'Atlantique, elle offrait aussi des mouillages sûrs. En quelques années, de vastes dépôts de

charbon furent créés, tous les moyens de célérité que donne l'emploi intelligent des machines furent réunis autour de ces dépôts : chemins de fer, wagons, warfs, chalands, bateaux remorqueurs. Trois cents tonneaux de charbon, à flot sur ces chalands, permettaient d'embarquer cinq cents tonneaux en vingt-quatre heures, — *time is money*, — et tous les navires à vapeur du monde, paquebots du Brésil, de la Plata, de l'Afrique australe, bâtimens de guerre destinés à doubler les caps, accoururent au rendez-vous qui leur était assigné. La prospérité de Saint-Vincent était créée, la fortune de l'audacieux fondateur assurée pour toujours.

A trois reprises différentes, l'*Étoile* a paru sur cette rade, qui ne voyait naguère flotter sur ses eaux toujours houleuses que d'humbles goëlettes portugaises venues de la Praya, ou quelque navire en détresse. Dans ces trois relâches, et à des saisons différentes, nous avons constaté la même activité, les mêmes mouvemens d'entrée et de sortie. Presque tous les navires de notre expédition de Chine ont relâché à Saint-Vincent, aussi bien que ceux des stations anglaises et américaines. Comment en eût-il été autrement? Le *Weser* mit vingt-quatre heures à Saint-Vincent pour embarquer quatre cents tonneaux de charbon, alors que l'*Européen*, transport identique au *Weser*, perdait vingt jours sur la rade de Gorée pour faire la même opération. Devant de tels résultats, et en comparant à Saint-Vincent Gorée et Dakar, où tant d'élémens de prospérité et d'avenir sont réunis, dont la rade s'ouvre, elle aussi, sur les principales routes du monde, combien ne doit-on pas regretter que de pareils travaux n'aient pas été accomplis! combien ne doit-on pas hâter de ses vœux l'heure où ces espérances si légitimes se réaliseront!

Notre séjour à Gorée, le voyage aux îles du Cap-Vert, nous avaient conduits aux premiers jours de l'hivernage de 1860. En rentrant dans le fleuve, nous nous préparâmes aux travaux de cette rude saison. Bien qu'il n'y eût pas, comme l'année précédente, une tour à construire, l'approvisionnement de nos postes au-dessus de Podor exigeait le concours de tous les bateaux à vapeur de la flottille. L'*Étoile* fit deux voyages consécutifs dans le haut du fleuve avec de lourds et nombreux chalands à la remorque. Le naufrage, à quarante lieues au nord de Saint-Louis, d'un navire de commerce français, nous força de prendre la mer à la veille d'un troisième voyage, dont le but était Bakel. Parti de Sierra-Leone avec un chargement d'arachides, de sésame et de cire, le trois-mâts le *Rollon*, du port de Rouen, avait heureusement doublé les îles du Cap-Vert; mais les fièvres avaient jeté l'équipage presque tout entier sur les cadres. Le capitaine, le second, alités, avaient presque perdu connaissance. Une erreur qu'un tel état de choses explique porta le navire sur la

côte d'Afrique. Ils se croyaient encore à quatre-vingts lieues au large, quand ils touchèrent dans la barre qui sans interruption s'étend du cap Mirik au Cap-Vert. Dès que la nouvelle du naufrage parvint à Saint-Louis, l'*Étoile* fut expédiée pour recueillir l'équipage naufragé, qui avait gagné la terre, et ce qu'on pourrait sauver du navire et de sa cargaison. Si ce fut pour nous tous une rude corvée, ce sont de ces corvées que chacun recherche, que tous sont heureux d'accomplir. C'est dans ces dures et tristes épreuves de la vie à la mer qu'éclatent ces sentimens d'affectueuse compassion, de solidarité, de dévouement, qui, semblables à des perles enfouies dans l'Océan, se cachent au plus profond du cœur de nos matelots aux allures en apparence si brusques et si insouciantes.

Le sauvetage du *Rollon* dura trois jours. L'*Étoile* recueillit tous les débris qui pouvaient avoir quelque valeur sur le marché de Saint-Louis; la vente en constituait seule, d'après la loi maritime, les gages de l'équipage naufragé, et nos matelots, qui n'ignoraient point cette circonstance, mirent à cette tâche le dévouement le plus absolu, l'obstination la plus courageuse. Aussi n'abandonnâmes-nous à la mer que ce qu'elle avait déjà conquis. La mâture tout entière coupée au ras du pont, le gréement, les voiles, les embarcations furent sauvés. Quant à la cargaison elle-même, le navire s'était entr'ouvert en touchant, et avait été envahi par les lames : elles déferlaient sur le pont avec une force qui rendait aussi plus méritoire le dévouement de nos hommes. Ce naufrage à quarante lieues au nord de Saint-Louis, sur une côte où naguère le cheik des Trarza exerçait dans toute sa plénitude le droit d'épave, donna une nouvelle preuve des heureuses modifications que l'esprit de ces tribus a subies à la suite des dernières guerres. L'équipage du *Rollon*, pendant les quelques jours qu'il passa sur la côte, n'éprouva aucun mauvais traitement. Il n'est pas douteux que dix années plus tôt le navire eût été pillé et les naufragés emmenés en esclavage. Tout au contraire les Maures, que l'événement avait attirés, nous aidèrent en partie dans l'accomplissement de notre tâche, et ne montrèrent en aucune façon l'avidité caractéristique de leur race.

Bien que le naufrage du *Rollon* s'explique tout à-fait par l'épuisement des forces de l'équipage, la maladie du capitaine et du second, seuls capables de donner la route, il est certain que l'hydrographie de toute cette partie de la côte est entachée d'erreurs qui pourraient être fatales à d'autres navires. A dix lieues au-dessus de Saint-Louis, la côte s'infléchit en courant au nord-est, au lieu de se diriger presque en ligne droite vers le nord jusqu'au cap Mirik. J'avais eu déjà l'occasion de remarquer cette erreur, qui ressortit avec évidence de ce dernier voyage. Dans les deux traversées de

Saint-Louis au *Rollon*, du *Rollon* à Saint-Louis, je constatai que les deux routes, exactement suivies, nous éloignaient ou nous rapprochaient, selon le cas, de plus de quinze milles de la côte. Une telle différence ne pouvait provenir des courans; la détermination de la longitude sur le lieu même du naufrage confirma nos prévisions.

A peine l'équipage et les débris du *Rollon* furent-ils débarqués à Saint-Louis que l'*Étoile* repartit pour Bakel. A notre retour, nous reçûmes l'ordre de nous disposer à remplir une nouvelle mission. Malgré les fatigues de l'hivernage, rien ne pouvait nous être plus agréable que la campagne que nous allions entreprendre : conduire à Santa-Cruz de Ténériffe le gouverneur, dont les forces, épuisées par tant d'années passées au Sénégal, avaient besoin de se retremper à l'air vivifiant des Canaries; pendant son séjour dans l'archipel, faire avec l'*Étoile* la reconnaissance du banc d'Arguin; retrouver l'île de ce nom et les canaux qui y conduisaient autrefois de grandes frégates de guerre; cette reconnaissance achevée, ramener le gouverneur à Saint-Louis : telle était notre mission. Le capitaine du génie Fulcran devait concourir à cette reconnaissance et la compléter au point de vue militaire. Mohamed-Salum, fils de l'ancien cheik des Ouled-bou-Sbaa, tribu qui domine sur les rivages du golfe d'Arguin, devait nous servir d'interprète; son père avait été assassiné par Ould-Boudda, le cheik des Ouled-bou-Sbaa. Les pensées de vengeance qui remplissaient son exil à Saint-Louis avaient fait accepter avec empressement à Mohamed-Salum l'occasion que lui offrait l'*Étoile* de revoir son pays, et peut-être d'y préparer son retour. Après quelques jours d'une pénible traversée, nous mouillions pendant la nuit devant la ville de Santa-Cruz, et le 28 septembre 1860, nous appareillions à la voile pour aller atterrir au nord du Cap-Blanc, dont la position, déterminée par les travaux de l'amiral Roussin, devait nous servir de point de départ dans nos reconnaissances du banc, dont l'amiral n'a fixé que les açores occidentales.

Le naufrage de la *Méduse*, causé par l'incapacité de M. de Chaumareix, a rendu fameux le banc d'Arguin, et cette triste célébrité en a fait longtemps un objet d'effroi pour les navigateurs. Ces parages, vers lesquels d'ailleurs ne les appelait aucun intérêt, sont restés longtemps inexplorés; ils offrent pourtant une des plus riches stations de pêche de l'Océan, qu'exploitent seuls aujourd'hui les *isleños* (insulaires) des Canaries. La difficulté d'aborder la côte et d'y vivre, le manque d'eau douce, en empêchant tout établissement européen, leur ont laissé le monopole de cette industrie, qui occupe plus de dix-huit cents matelots. Cependant la pensée est venue plus d'une fois à nos armateurs de lutter avec eux. Au moment même

de notre reconnaissance, une maison de Marseille recherchait les conditions qui pouvaient assurer le succès d'un établissement. Les difficultés qui éloignaient les navigateurs n'existent plus aujourd'hui. Un établissement est possible dans ces régions désolées. Les citernes de la forteresse, que nous avons retrouvées, peuvent, sans réparation même, fournir de l'eau au personnel de cet établissement, quelque nombreux qu'il puisse être, et les canaux qui conduisent à Arguin, d'un accès facile, peuvent donner passage aux plus grands navires de commerce vers sa rade parfaitement abritée. Ces résultats de notre reconnaissance ont peut-être une importance sérieuse.

Le 2 novembre, nous partîmes de Santa-Cruz. Après une relâche de quelques heures à Palmas, capitale de la Grande-Canarie, nous nous dirigeâmes vers Saint-Louis. Nous n'en étions qu'à soixante lieues, lorsque l'arbre de couche de notre machine, déjà avarié, mais que nous n'avions pu, faute de temps, remplacer jusqu'alors, se brisa complètement. Cette fois, forcés de mettre à la voile, nous éprouvâmes quelques retards, tant la brise était molle et incertaine. Néanmoins le 8 novembre nous franchissions la barre et reprenions notre ancien mouillage dans le fleuve. La rupture définitive de l'arbre de couche forçait l'*Étoile* à un repos dont tous nous ressentions un pressant besoin. Pendant un mois entier, les ouvriers de la colonie et ceux de la machine travaillèrent à nos réparations avec une activité d'autant plus grande que de nouvelles expéditions se préparaient, auxquelles nous devions prendre une part active en raison même des qualités marines qui, entre tous les navires de la flottille, distinguaient celui que nous avions l'honneur de commander. Le Cayor et le Souna devaient être le théâtre de ces expéditions. Pour en assurer le succès, le ministre qui les avait ordonnées ajoutait aux forces de la colonie trois compagnies de tirailleurs algériens et une compagnie du train, suivies de nombreux équipages. Le transport l'*Yonne* devait conduire ces renforts au Sénégal; vers la fin de décembre, il mouillait sur la rade de Guetn'dar. L'*Étoile* et l'*Africain* procédèrent par de nombreux voyages au débarquement du personnel et du matériel qui nous étaient destinés, matériel qui comprenait trois blockhaus et huit baraques en pièces. Le 29 décembre 1860, ce débarquement était achevé. Trois jours après, la première colonne expéditionnaire se mettait en marche.

Les expéditions successives qui ont désormais soumis le Cayor à notre influence ne comportent pas un récit détaillé; elles ont offert les caractères propres à toutes les expéditions africaines : des fatigues impossibles à comprendre quand on ne connaît pas ces pays, des marches forcées sous un soleil de feu, dans le sable brûlant, la

faim, la soif endurées pendant des journées entières, de loin en loin des rencontres avec un ennemi dont la bravoure déréglée vient se briser contre le courage et la discipline de nos soldats. La conclusion d'un traité avec le roi ou *damel* du Cayor, tel était le but désigné à nos colonnes, et qui fut atteint après les opérations décisives du mois de janvier 1861. Notre adversaire, le damel Macodou, s'était refusé, dès son avénement au pouvoir en 1859, à exécuter le traité signé avec nous par son prédécesseur, et qui nous garantissait des communications faciles et sûres entre deux villes importantes de la colonie, Saint-Louis et Gorée. Les conséquences de ce premier acte d'hostilité n'avaient mis que trop longtemps notre patience à l'épreuve. Les vols commis sur nos traitans à main armée par les *tiedos*, les avanies qui les attendaient dans l'intérieur du Cayor, les ventes d'esclaves faites par le damel et qui rappelaient les plus tristes temps de la traite des noirs, tous ces actes sauvages et coupables exigeaient une répression qui rendît impossible au damel tout retour vers un régime d'odieuse tyrannie. Trois forteresses élevées en quelques jours, du 7 au 27 janvier 1861, sur le sol du Cayor placèrent le pays tout entier sous notre domination. Macodou, vaincu et réduit à l'impuissance, signa les clauses d'un traité qui assurait au gouverneur du Sénégal la perception des droits de sortie à toutes les frontières du Cayor sur les produits de ce pays selon le tarif en usage. Les frontières du Cayor furent déterminées conformément aux intérêts de la France; la sécurité fut garantie aux courriers, aux voyageurs isolés et aux caravanes sur la route de Saint-Louis à Gorée. Le damel renonçait à vendre ses sujets libres, et s'engageait à empêcher les pillages des *tiedos*. Ainsi l'expédition du Cayor n'assurait pas seulement à nos compatriotes du Sénégal une satisfaction légitime; elle complétait les tentatives que nous dirigions contre la traite, d'accord avec l'Angleterre, sur d'autres points du territoire africain.

L'expédition du Souna suivit de près celle du Cayor. On a vu quelle était l'attitude des musulmans fanatiques de ce royaume mandingue vis-à-vis de nos établissemens de la Cazamance. Depuis 1855, de nombreux pillages, des massacres même commis sur nos marins, attendaient leur châtiment. Les renforts que la garnison avait reçus d'Europe, la soumission de Macodou, permirent de frapper ici comme au Cayor un coup décisif. Au mois de février 1861, la flottille transportait à Sedhiou une colonne expéditionnaire composée d'environ huit cents hommes. De brillantes et rapides opérations amenèrent en quelques jours la soumission de ces populations fanatiques et orgueilleuses; le 14 février 1861, un nouveau traité, conclu sur les mêmes bases à peu près que le traité du Cayor,

attestait que nos injures étaient vengées, et notre domination établie dans ces riches provinces.

Ces expéditions furent les dernières auxquelles nous prîmes part avec l'*Étoile*, qui désarmait à Rochefort en décembre 1861. D'importans résultats, on a pu le voir, sont maintenant acquis. De Saint-Louis à Médine, le fleuve est ouvert à nos traitans, et tous les tributs sont abolis. Le Oualo, le Damga, le Toro, sont soumis à notre souveraineté; le Cayor est vaincu, entraîné dans notre influence. Les Maures, désormais rejetés sur la rive droite, n'osent franchir le fleuve, et viennent pacifiquement traiter aux escales de Daganah, de Podor et de Bakel, que nous leur avons assignées. Ces résultats, obtenus par tant de bravoure, tant d'efforts énergiques et persévérans, seront-ils durables? Telle est la question que chacun s'adressait au moment où l'homme en qui se personnifie le système suivi au Sénégal dans ces derniers temps, le colonel Faidherbe, quittait pour n'y plus revenir un pays où il a dépensé les plus belles années de sa vie. La réponse n'est point douteuse. La force seule n'a pas fondé cet édifice: il repose sur les bases plus solides de la justice et de l'humanité, les vaincus eux-mêmes en ont rendu le suprême témoignage. Elle est donc tracée, la voie où doit marcher l'administration coloniale pour assurer les développemens pacifiques de cette longue période de luttes et de conquêtes. En étudiant le passé de notre colonie, on reconnaît que la cause la plus fatale de l'inertie, de la torpeur où elle est restée ensevelie pendant si longtemps, réside surtout dans les changemens de système dont le Sénégal a été le théâtre, dans la succession rapide des chefs qui présidaient à ses destinées, et qui tous avaient des vues différentes et souvent opposées. Si l'abandon subit de nos alliés en 1835, dans la guerre du Oualo contre les Maures, nous a valu vingt ans de dépendance réelle vis-à-vis de ces tribus maintenant humiliées, si cet abandon a jeté parmi les chefs de ce pays des doutes, des défiances sur notre caractère, qui ne sont pas même effacés aujourd'hui, il n'est pas moins certain que tout pas en arrière, l'abandon d'un seul des principes que dans ces derniers temps nous avons cherché à faire prévaloir, entraîneraient aux yeux de ces populations l'abandon du système tout entier. *Je maintiendrai*, cette devise d'un peuple dont les colonies peuvent servir de modèle à toutes les nations maritimes, doit donc être au Sénégal la devise de la France.

T. Aube.

L'ADMINISTRATION LOCALE

EN

FRANCE ET EN ANGLETERRE

IV.

CENTRALISATION ET LIBERTÉ.

Les communes ne sont pas ce que l'on pense pour produire ou pour défendre la liberté politique. On ne voit pas ce qu'un despote aurait à craindre des communes, les laissant maîtresses de leur pavage, de leur éclairage, de leur police, de leur voirie, etc., ni ce que son despotisme perdrait à cette tolérance. Encore moins les communes ont-elles dans leurs pauvres passions, dans leur pouvoir absolu et borné tout à la fois, ce qu'il faudrait pour créer des hommes d'état ou même simplement des citoyens. On s'est expliqué de reste là-dessus (1), et l'on n'aurait garde d'y revenir.

Nous n'en avons pas fini cependant avec ce sujet : il faut prévoir à cette heure une objection infiniment spécieuse que nous allons exposer dans toute son apparence. On va nous demander si des communes émancipées n'auraient pas au moins l'insigne mérite de borner la centralisation, c'est-à-dire d'annuler en cet état la tutelle centrale dont elles sont l'objet et tout ce que le pouvoir central obtient par là dans le pays d'insinuation ou de domination. A ce compte, le pays aurait une difficulté de moins à faire ses choix et ses volon-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1862.

tés politiques. Si les communes sont impuissantes à servir directement la liberté, leur émancipation la servirait au moins d'une manière indirecte en mettant un terme à cette prépondérance électorale du pouvoir exécutif qui naît de leur assujettissement.

Borner la centralisation, ce n'est pas peu de chose au moins, car on ne voit pas (c'est toujours l'objection qui parle) de pays qui soit tout à la fois libre et centralisé, c'est-à-dire où le droit du pays sur le gouvernement se concilie avec le droit du gouvernement sur les affaires locales du pays. On ne voit nulle part une nation se gouvernant elle-même qui dépende de l'état pour ses gestions communales. Cette dépendance doit aboutir à l'annulation politique du pays, car l'état, maître des affaires et pour ainsi dire de la vie locale, peut mettre un prix à ses décisions de tuteur, ardemment sollicitées chaque jour et sur chaque point, celui de la complaisance locale au jour de l'élection, de la préférence accordée à ses candidats. — *Désistez-vous de la politique, et vous serez comblées d'ailleurs*, voilà ce que l'état ne dit pas précisément aux localités, mais ce qu'elles entendent bien. — Or les localités, c'est le pays. On peut supposer à toute rigueur qu'elles sacrifieront leurs intérêts particuliers à leurs sentimens politiques: mais cette supposition extrême est uniquement pour ne rien omettre du sujet. Le moyen de croire vraiment au sacrifice de ces intérêts qui veulent être servis avant tout, qui composent le tissu, l'enlacement de la vie intime et quotidienne?

Par le mal que peut faire la dépendance des communes, on devine tout le bien qui naîtrait de leur émancipation. Cela est fort à considérer en soi, mais parmi nous principalement. En effet, si le droit de la France sur elle-même ne commence pas, ne s'enracine pas dans les localités, comment fera-t-il pour s'établir? Toute existence collective de l'ordre judiciaire, nobiliaire ou industriel a péri parmi nous : désormais chacun de nous est seul en face de l'état et de tous ses pouvoirs, de toutes ses influences; bref, nous n'avons pas d'aristocratie pour nous faire libres, comme cela se voit ailleurs. Si nous ne créons pas de communes pour remplir ce vide ou tout au moins pour refréner le pouvoir exécutif, d'où nous viendra la liberté? Montrez-nous donc, s'il vous est donné de les apercevoir, ces voies de liberté particulières à la France, compatibles avec la centralisation et avec le nivellement, et qui n'ont besoin nulle part d'un fonds d'indépendance, ni parmi les localités ni parmi les castes!

Le lecteur s'aperçoit que cette objection, avec ses insistances et ses gradations ascendantes, peut nous mener loin. On essaiera de la suivre partout où elle porte; mais dès à présent il faut aborder et affronter ce point capital, sur lequel tout repose : est-il vrai qu'un pays centralisé ne puisse être libre?

I.

Il ne peut être libre, nous dit-on, parce que la centralisation ne gouverne un pays qu'en le diminuant et en l'énervant. Elle a pour procédé de supplanter en toutes choses les localités, les associations et jusqu'aux individus : il lui plaît de suspecter et d'entraver tout effort spontané, toute libre initiative, avec cet effet, qui se produira tôt ou tard, d'éliminer comme superflues les facultés mêmes d'où procèdent l'effort et l'initiative. Elle réduit à rien les nations, parce qu'elle ne peut embrasser leur vie tout entière et suppléer à ce qu'elle supprime, parce qu'elle excelle à empêcher et non à faire, parce qu'elle est un obstacle à la reproduction des forces... Comment voulez-vous qu'à ce régime un pays acquière la virilité politique, qu'il ait la puissance ou même seulement la volonté de s'appartenir, de se régir lui-même?

Tel est le jugement porté en bon lieu sur la centralisation, en meilleurs termes probablement qu'on ne vient de faire : on regrette de ne pas les donner textuellement, mais on est sûr de n'en avoir affaibli ni le sens ni la rigueur. C'est le dire unanime, le concert de quelques grands esprits, MM. Royer-Collard, de Tocqueville, de Barante, Odilon Barrot, ce dernier dans un écrit lumineux et substantiel qui a paru tout récemment. Or je suppose ici un lecteur plein de respect pour les hautes autorités d'esprit, très sensible au prestige des noms, mais curieux de la vérité surtout et fort enclin à pénétrer le fond des choses.

S'il a des yeux, simplement les yeux de la tête, il entrera tout d'abord en méfiance de ce jugement. Il lui suffira pour cela d'un regard, d'un souvenir jeté sur la France et sur son histoire. Voilà, se dira-t-il, un des pays les plus centralisés, lequel toutefois est civilisé au premier chef. Je vois bien la centralisation; mais où donc est le fléau?

Si elle était la chose désastreuse et abjecte qu'on nous dépeint, sa malfaisance ne serait pas seulement d'exclure la liberté, mais toutes choses d'art, d'esprit, de science, tout progrès économique et intellectuel, ou mieux encore, toute vie nationale. Quand on éteint l'esprit chez un peuple, ce dont elle est formellement accusée, il n'est rien qu'on n'éteigne du coup. Ce ressort brisé, qu'est-ce qui prospérerait, ou même qu'est-ce qui survivrait? Sous une institution qui paralyse les forces d'un peuple, tout doit s'énerver et périr. Telle est la logique de cette malédiction; mais tel n'est pas précisément le fait de la France. Puisque ce pays éclate en œuvres littéraires et matérielles, c'est que l'esprit y est toujours debout. Pourquoi cet

esprit, qui réussit à tout, échouerait-il à la liberté? Pourquoi n'y mettrait-il pas son goût et son honneur? Si nous excellons, centralisés que nous sommes, à tous les arts de l'esprit et à toutes les prospérités économiques, il faut bien croire que la centralisation ne jette pas un voile et une chaîne sur l'esprit, sur les forces d'une nation. Elle n'a pas nui à nos facultés industrielles et intellectuelles : pourquoi nuirait-elle à nos propriétés, à nos destinées politiques et libérales?

Un régime sous lequel un pays doit décliner et s'abîmer, c'est ainsi qu'on nous représente la centralisation. Un pays centralisé, mais vivant et progressif, telle nous apparaît la France. Qu'est-ce qui a tort ici? Est-ce le fait que nous venons de décrire ou l'objection, la théorie que nous venons d'exposer? Le fait saute aux yeux; mais de son côté la théorie est irréfutable dans les données où elle procède. Seulement il n'est pas clair qu'elle ait compris ou *dénombré*, comme dit l'école, toutes les données du sujet. Si la centralisation était simplement l'unité du pouvoir exécutif, la prépondérance, l'ingérence de ce pouvoir ainsi fait en toutes choses de la vie locale ou même individuelle, il est certain qu'un pays en mourrait; mais elle est bien autre chose : elle a des harmonies, des couronnemens dont ses adversaires n'ont pas tenu compte. J'en veux venir à ceci, qu'elle crée une capitale.

En effet, du même fond que tous les pouvoirs se réunissent sur un point, il plaît à toutes les existences, à tous les intérêts, à tous les travaux, à toutes les idées, d'y converger et de s'y accumuler; de là le règne d'une capitale. Sans doute vous y trouvez tous les services publics et toutes les affaires publiques dans une seule main, mais aussi bien toute la concentration et toute la discipline des partis; bref, l'unité de l'opinion publique, parallèle à l'unité du gouvernement. Vous pouvez bien croire que si un peuple a quelque forte inclination, il y abondera de toutes parts. Or l'inclination française est pour l'unité, et tout s'ajuste à cette mesure, non-seulement l'état, mais la société, — non-seulement les pouvoirs publics et les arrangemens de territoire et de souveraineté, mais les conceptions d'art, de religion, de philosophie, — non-seulement les ouvrages d'esprit, mais l'exercice du droit et de l'action politique parmi les citoyens. Arrêtons-nous sur ce dernier point, où nous tenons notre sujet. Ici l'instinct d'unité aura cet effet de condenser quelque part tout le contrôle des affaires publiques, tout le travail des ambitions, toute l'élaboration et la propagande des doctrines : par où l'on voit que si la centralisation est une force pour le gouvernement, elle n'en est pas moins une pour le pays; elle arme tout à la fois le principe d'autorité et le principe de liberté.

C'est au surplus son procédé général. Sans doute elle crée des sacerdoces, des académies et des universités qui semblent faits pour établir une discipline littéraire et même une règle des croyances. Sans doute elle attire une cour près du monarque, d'où l'on pourrait attendre quelque empire de la mode et du goût. Sans doute, ainsi que nous l'avons dit, elle laisse le gouvernement se rassembler sur un point, en un faisceau de fonctions et d'influences; mais en même temps elle oppose sur tous les points, à toutes les puissances officielles et constituées, une puissance rivale qui est le groupement des esprits et l'armement de l'opinion dans une capitale. Pourquoi donc n'y aurait-il que *l'officiel* pour pratiquer la concentration et l'unité, quand c'est l'allure qui plaît partout? Ici le *privé* se montre, sous forme de *capitale*, une autorité qui n'est pas publique, qui n'a pas titre d'office pour gouverner les idées, le goût, la mode, le sens politique, mais qui gouverne tout cela, impérieuse et obéie comme on ne l'est pas. Vous avez là une puissance qui est celle non-seulement du nombre, mais de l'âme qui s'y développe et qui s'en exhale : *mens agitat molem;* ce que j'explique, chez le plus sociable des peuples, par la fascination qui attire au centre les forces vives du pays, par la fermentation qui naît de ce contact, par la flamme qui s'échappe de ce foyer. De là un légitime empire, celui d'une supériorité.

Ainsi une capitale trois fois douée, attractive, éducatrice, rayonnante, fait partie de la centralisation. A tous ces titres, une capitale exemplaire, c'est Paris, et la marque triomphante où l'on reconnaît, ici comme nulle part, tout ce que vaut l'esprit centralisé, c'est que le peuple de Paris ne fut jamais cette vile populace qui cria de nos jours : *Viva il rey netto!* ou qui criait en Judée : *Crucifiez-le!* Une idée n'y est jamais trop grande pour être populaire : de si haut qu'elle émane, elle n'est incomprise et disproportionnée nulle part, ce qui honore un peuple et justifie ses aspirations démocratiques.

Cela entendu, tout s'explique dans un pays centralisé, tout ce qui semblait au premier abord lui être impossible et défendu : liberté, grandeur, prospérité. Cette capitale est un organe par où le pays se développe en dehors et peut-être en dépit du gouvernement, un foyer d'où la chaleur et la vie se répandent partout, — la vie intellectuelle, quand les idées écloses dans la capitale s'en échappent sur l'aile des journaux et des livres, — la vie économique sous forme de capitaux gagnés au centre et cherchant en province la consolidation financière, — la vie politique, quand les partis, agglomérés au centre en comités-directeurs, vont répandre et proposer leurs candidats aux provinces.

Voilà donc le commerce qui s'établit entre les provinces et le

centre, les unes affluant vers l'autre, qui façonne, élabore et restitue avec usure les forces dont il est le rendez-vous. Les idées et la vie politique naissent sur un point d'où elles s'élancent et pénètrent tout. Que ce point central fasse son office d'aimant, de fusion, de propagande, et tout est dit : le progrès est assuré, dont l'origine ou la façon est chose indifférente. Cela suffit à la fortune d'un peuple, et ce procédé en vaut bien un autre.

Mieux vaudrait, direz-vous, que les forces et la vie fussent également réparties sur tous les points du territoire et trouvassent où elles sont nées leur développement, leur éducation. Ce vœu part d'un bon naturel, mais avec quelque impiété. Accusez donc la Providence, qui a mis partout l'inégalité! Au surplus, nous venons de le voir, il en est d'une capitale comme d'un individu, ne pouvant ni l'un ni l'autre garder pour eux seuls le bénéfice de leur supériorité, ne pouvant guère en faire montre sans en faire part : cela, pour le dire en passant, n'excuse pas mal la Providence, et rachète l'inégalité de ses dispensations.

Est-il bien sûr d'ailleurs qu'il y ait avantage pour un pays à posséder partout la même somme de qualités et d'aptitudes? La difficulté dans cette hypothèse ou plutôt pour ce pays serait d'être une nation, c'est-à-dire l'unité imposée au nombre, à l'espace, avec les conséquences de grandeur politique et morale qui s'ensuivent. D'où pourrait naître dans une équivalence universelle la subordination qui fait l'ensemble? Qui consentirait, dans ces données, à figurer comme simple détail, comme simple élément? On peut se demander pourquoi tel fragment de territoire et de population, ne le cédant en rien à tel autre, ne retiendrait pas la souveraineté par devers lui : tout comme l'inégalité est le lien des familles, elle est celui des sociétés politiques. Précieuse est la variété qui fait des forts et des faibles, qui met le besoin de protection, la nécessité d'obéir, à côté des aptitudes impératives, car cette variété est celle qui fait l'unité : de simples différences n'y suffiraient pas; — l'unité, ai-je dit, c'est-à-dire le ciment des grandes nations, où naît l'idée du droit, où s'élabore et éclate le progrès, à moins qu'elles ne soient orientales et théocratiques, adorant leurs abus comme des mystères. Tout ce qui asservit les hommes finit par s'effacer dans une grande société où se réunissent sous le même pouvoir des climats, des races, des conditions variés. Cette fusion, cette équité s'accomplit d'abord dans les idées et dans les combinaisons de Charlemagne, je suppose, ou même de quelque Louis moins compté, d'où elle passe dans certains actes officiels, pour gagner peu à peu l'opinion et prévaloir enfin comme droit commun.

On a vu des pays et des races où toutes choses semblaient se ba-

lancer chez tous; mais qu'est-il sorti de là politiquement? En Allemagne, *la lèpre des cours et des chambellanies*, comme dit M. Bignon; en Italie, l'infirmité des petites républiques; finalement l'invasion à main armée ou l'annexion par voie diplomatique. La maison d'Autriche s'est établie aux deux bouts de la péninsule italienne, et l'on sait que le traité de Lunéville réduisit à trente-trois toutes les petites indépendances germaniques.

Ce qu'on voit parmi nous pourrait donc bien avoir ses racines au plus profond de l'humanité et des conseils supérieurs qui la gouvernent. En tout cas, et sans remonter si haut, la centralisation n'est pas à déplorer, car, ainsi que nous l'avons montré, elle est un accroissement extra-légal des forces libres et individuelles non moins que des forces officielles, par où elle ne profite pas moins à l'essor des personnes et des choses privées qu'au déploiement de l'état.

Reste l'expérience à consulter. « Elle a parlé, nous dit-on, et partout elle nous montre la liberté des peuples appuyée non-seulement sur une déclaration des droits humains, mais sur quelque puissance naturelle ou traditionnelle en dehors de la puissance publique, notamment sur celle qui réside dans les localités. »

On s'expliquera ici en peu de mots sur l'exemple de l'Angleterre. Il n'y a pas là un pouvoir purement local, une force enracinée dans le territoire, inhérente au sol, topographique en quelque sorte. Cette notion est inadmissible. Le pays offre bien çà et là quelques fortes communes, mais à titre d'exception seulement. En Angleterre et dans le pays de Galles, ce qui gouverne quinze millions d'habitans sur dix-sept, pas moins que toute la population rurale, c'est l'aristocratie, c'est la caste des grands propriétaires sous le nom de juges de paix, avec des pouvoirs souverains de taxation, de justice, de police, de milice. Or ce gouvernement n'est pas local, d'abord parce que c'est celui d'une caste politique, ensuite parce que cette caste ne tient pas des localités, mais de la couronne, les attributions qu'on vient d'énumérer. Ainsi les pouvoirs locaux ne font pas la liberté britannique, soit parce qu'ils n'existent pas en ce pays avec une valeur et un ensemble capables de la produire, soit parce que cette liberté à toutes ses dates est un produit et une gestion aristocratique.

Mais enfin, direz-vous, il y a en Angleterre, par voie locale ou autrement, une séve et une puissance d'action individuelle qui éclatent sur tous les points... Cela ne se rencontre pas au même degré parmi nous, et cela n'est pas indifférent, quoi que vous en disiez. On pourrait même croire, en usant de votre criterium, c'est-à-dire en mesurant un pays à sa capitale, on pourrait croire, dis-je, que

là réside le secret de toute grandeur, de toute supériorité; car, avec ces dons et ces mœurs, les Anglais ont une capitale supérieure à la nôtre sous le rapport de la superficie, de l'agglomération, du commerce. — Je réponds que pour une cause ou pour une autre la Grande-Bretagne a sur nous un avantage marqué de population et de richesse, que cette prééminence relative et limitée n'est pas douteuse, et qu'il n'est pas bien surprenant qu'elle paraisse dans les dimensions de sa capitale. Quant à savoir d'où vient cette supériorité, nous avons touché ce point ailleurs en parlant des races.

Il faut bien parler des États-Unis, puisque vous y pensez; mais en vérité vous me faites trop beau jeu. Quel exemple, quelle conclusion pouvons-nous tirer d'un pays où la terre est à 5 francs l'arpent environ, sans armée permanente, sans castes ni souvenir de castes, qui offre le spectacle d'une propriété foncière et d'une instruction primaire non moins universelle que le droit politique? Cette société a d'ailleurs pour ancêtre et pour base l'émigration d'une classe moyenne qui était une secte religieuse, et cela ne représente pas moins qu'un peuple sans populace. Dans cet autre monde, dans cette étrange planète, les communes sont libres, j'en conviens; mais il n'y a pas autre chose que des communes aux États-Unis, pas de nation notamment. Puis-je reconnaître une nation parmi des gens et des territoires qui stipulent un dissolvant tel que des lois civiles, criminelles et fiscales, variables selon les provinces? Sans doute ils parlent la même langue, mais pour dire ici que le noir est une chose, là que le noir est un homme. Ils professent tous le christianisme, mais avec quelle largeur d'interprétation! Est-ce une patrie où l'on entretient impunément de telles contradictions de mœurs? J'aimerais mieux la tour de Babel avec quelques signes de droit commun, ou simplement la Suisse avec ses trois langues qui parlent toutes justice et humanité.

Si nous étions livrés à cette liberté locale, nous ne serions plus reconnaissables, nous tomberions en fragmens et en dissonances dont le monde s'étonnerait. Au lieu de la France, vous verriez sur tel point les substitutions et le droit d'aînesse, sur tel autre l'égalité des successions, ici des instituteurs communistes, là des instituteurs jésuites, l'impôt progressif d'un côté, proportionnel de l'autre, des routes commencées dans une région, lesquelles s'interrompraient dans la région voisine, çà et là l'intolérance catholique ou l'intolérance calviniste. Vous pensez peut-être que la France pourrait changer certains traits ou acquérir tel appendice, et avec cela rester la France! Non vraiment! Nous serions les États-Unis? Tout comme dans la fable de Florian le cheval mécontent de son lot et exaucé dans ses vœux imprudens devient... le dromadaire. Ce

n'est pas en cet état qu'il eût obtenu de Buffon la complaisante et pompeuse description que vous savez.

Nous n'avons pas tout dit : le système communal des États-Unis, qui leur coûte la nationalité, n'est pas ce qui leur rapporte la liberté, telle qu'ils l'entendent, c'est-à-dire la souveraineté populaire. Chacun sait comment ce peuple est souverain et par quel phénomène moral les masses font elles-mêmes la loi, une loi sans abus et sans spoliation. A vrai dire, cela n'est pas moral, mais physique; cela tient à une largesse de la nature, à l'abondance de cette richesse qu'on appelle la terre : d'où il suit que ce peuple tout propriétaire n'a nulle raison d'abuser des lois pour le devenir, et que, nanti du plus grand objet de la convoitise humaine, il échappe aux tentations les plus dépravantes d'un souverain indigent. C'est cela, surtout cela, qui fonde la démocratie américaine : le reste est de peu, comparé à cette maîtresse cause.

J'entends bien dire qu'une société peut se confier aux institutions les plus hardies quand elle a un fonds de croyance religieuse et d'éducation politique, comme celui qui supporte la société américaine; mais cette explication ne vaut qu'à l'égard de certains états parmi les États-Unis. Le point de départ puritain et libéral, comme dit M. de Tocqueville, y attribuant presque tout dans ce pays de son observation, est celui de quelques provinces seulement. Il faudrait en croire ici comme partout cet éminent esprit, s'il n'y avait aux États-Unis que la Nouvelle-Angleterre, colonisée et peuplés d'émigrans, Écossais la plupart, qui étaient presque des missionnaires, des martyrs, à coup sûr des patriotes; mais vous apercevez là bien d'autres régions où affluent chaque jour Allemands et Irlandais avec un sens politique et religieux très différent, très inférieur surtout, sans parler des populations à base française ou espagnole qui préexistaient en ce pays, comme celles de la Floride et de la Louisiane. Comment se fait-il que la démocratie ait pris pied, ait fait fortune également parmi toutes ces diversités? Le ciment qui les a liées de la sorte ne peut être l'influence puritaine, limitée qu'elle est à un seul point, ni même aucune influence morale, puisqu'il s'agit de races et d'éducations profondément distinctes. Quand tout à cet égard est dissemblance et antipathie, il ne reste que les influences physiques, économiques, pour expliquer le règne universel de la démocratie. Or rien n'apparaît dans ce goût que la propriété universelle, la gratuité du sol pour ainsi dire.

On n'insistera pas autrement sur ce point. Un publiciste qu'il suffit de nommer, Macaulay, a démasqué de main de maître ce principe de la liberté américaine. Il l'a fait en démontrant, en prédisant la fin de ce régime, qui sera celle de la terre disponible, alié-

nable à bas prix entre les mains de l'état, *public land*. La chose qui, en s'épuisant, tuera ce régime est apparemment celle qui le fait vivre. Il écrivait à un citoyen des États-Unis ces paroles rudes et prophétiques : « Votre destinée est écrite, quoique conjurée pour le moment par des causes toutes physiques. Tant que vous aurez une immense étendue de terre fertile et inoccupée, vos travailleurs seront infiniment plus à l'aise que ceux du vieux monde... Mais le temps viendra où la nouvelle Angleterre sera aussi drûment peuplée que la vieille Angleterre. Chez vous, le salaire baissera et prendra les mêmes fluctuations, la même précarité que chez nous... Alors se lèvera pour vos institutions le grand jour de l'épreuve... La détresse rend partout le travailleur mécontent et mutin... Chez nous, dans les mauvaises années, il y a beaucoup de murmures et même quelque émeute ; mais chez nous peu importe, car la classe souffrante n'est pas la classe gouvernante... J'ai vu trois ou quatre fois l'Angleterre traverser de ces épreuves, et les États-Unis auront à en affronter de toutes pareilles dans le courant du siècle prochain, peut-être même dans le siècle où nous vivons... Comment vous en tirerez-vous? Il est clair comme le jour que votre gouvernement ne sera jamais capable de contenir une majorité souffrante et irritée, car chez vous la majorité est le gouvernement, et les riches, qui sont en minorité, sont absolument à sa merci. » Et Macaulay conclut en prédisant aux États-Unis ou l'ordre sous un despote, ou le ravage démocratique de la société.

D'après cela, je croirais volontiers à quelque illusion chez ces grands esprits qui expliquent la hardiesse des institutions américaines par la force et la sécurité d'un principe moral, d'une discipline spontanée, par le *point de départ*, comme dit M. de Tocqueville avec une rare insistance. Sans exclure le moins du monde cette influence, peut-être faut-il ici considérer par-dessus tout le *point d'arrivée*, la condition qui attendait les colons dans l'exil, l'hospitalité de la nature sur une terre immense et fertile, qui, les isolant, les nourrissant, les nivelant, prédestinait ces hommes à une souveraineté universelle et inoffensive.

Qu'un esprit anglais, qu'un compatriote d'Adam Smith et de Bentham ait fortement vu le dessous économique de ce grand fait, cela n'est pas bien surprenant. Parmi les penseurs français, il est tout aussi naturel que ce principe n'ait pas été compté à toute sa valeur. Pour lui faire sa part, il faut le reconnaître et l'admettre. Or il est certain que le côté économique des choses, c'est-à-dire que le poids de notre condition dans nos destinées, échappe volontiers à l'esprit français. Ce n'est pas un des nôtres, c'est Machiavel qui attribue le eruptions barbares à l'infécondité de la terre barbare. Dans la phi-

losophie de l'histoire, cet aspect des choses, sous le nom de *socialisme,* n'est guère parmi nous qu'une étude et une science de sectaire, et je dois dire que les sectes n'ont rien négligé pour en faire un objet de franche déplaisance. Quant à nos hommes d'état, quant à nos historiens philosophes, la considération des causes économiques et du bien populaire n'est pas précisément le point de vue qui les attire, ni le soin qui les obsède.

La base économique, qu'on la néglige ou non, n'en est pas moins une base politique aux États-Unis : c'est elle qui porte la souveraineté populaire. Les influences morales nées de la race et de l'histoire tiennent à coup sûr une place considérable en ce pays : elles font vivre ce que les circonstances physiques ont fait naître; mais, à quelque point de vue que l'on s'attache, le régime des communes américaines, chose secondaire et dérivée, ne peut compter parmi les sources directes du régime politique. Sans doute la liberté locale se rencontre, soit aux États-Unis, soit en Angleterre; mais parce que cette liberté appartient à deux pays qui se gouvernent eux-mêmes, vous n'en pouvez conclure qu'elle soit le principe du *self government.* Vous pourriez aussi bien dire que la liberté politique procède dans ces deux pays de la navigation ou de la monnaie de papier, qui sont florissantes dans l'un comme dans l'autre.

Quand, apercevant quelque part la liberté locale, vous attribuez à ce principe la liberté politique, l'analogie des mots vous trompe sur la filiation des choses, lesquelles sont liées par un rapport de coexistence et non de génération. Il n'est pas dit que toutes les libertés se préparent et s'enchaînent les unes les autres. Une nation peut être libre politiquement sans l'être en fait de religion ou de commerce. Qui le sait mieux que l'Angleterre, intolérante, exclusive comme elle le fut si longtemps à l'égard des dieux et des produits étrangers? D'un autre côté, un pays pourrait rendre la main aux communes, abolir les prohibitions de douanes, tolérer les protestans et les juifs, etc., sans jouir précisément pour cela de la liberté politique : c'est un état de choses qu'il nous est aisé de concevoir. Toute liberté qui n'est pas politique peut être un trait de mœurs particulier ou la concession d'un pouvoir intelligent, sans tirer autrement à conséquence.

II.

Ainsi d'une part la liberté politique qu'on voit en Angleterre et aux États-Unis ne tient pas à la liberté des communes; d'un autre côté, nous avons déjà démontré que, sous le régime complexe et puissant de la centralisation, la dépendance des communes n'im-

plique pas la sujétion d'un pays. Mais nous devons prévoir ici une vive insistance de l'objection qui nous occupe, ou plutôt une face nouvelle et supérieure du sujet.

Le fait est que la centralisation n'est pas seulement la tutelle administrative des localités; c'est l'immixtion universelle de l'état, détruisant partout les êtres collectifs, corps, associations, compagnies, ordres, etc., substituant des services publics aux castes et à l'œuvre dont elles s'acquittaient, supplantant même ou dirigeant les forces privées. Qu'une capitale où se concentre l'opinion fasse contre-poids par là aux moyens d'influence concentrée entre les mains de l'état comme tuteur des localités, cela se conçoit à toute rigueur; mais, si la centralisation apporte elle-même ce remède à ce mal, par où guérira-t-elle ce mal autrement grave dont on l'accuse, qui consiste dans l'oppression, tout au moins dans l'absorption du pays? Ici des communes, et des communes libres, ont une raison d'être, comme obstacle à ces enlacemens, à cette invasion, comme réserve d'une force indépendante.

Je réponds tout d'abord, pour ne pas laisser un instant le lecteur sous l'accablement de ce doute, que, si la centralisation a détruit les êtres collectifs d'autrefois, elle a créé du même coup le citoyen et la nation, et substitué la force du droit commun à celle du privilége. Toutefois, avant d'exposer cette solution avec les développemens dont elle a besoin, il faut rendre le même service à l'objection. Pour cela, je ne puis mieux faire que de la prendre où elle éclate avec le plus de force et d'apparence, et je transcris un discours fameux de Royer-Collard, justement admiré, qui touche au sublime çà et là, où néanmoins la grandeur n'use pas toujours de son droit le plus précieux, celui d'être simple.

« Le temps fait les choses humaines et il les détruit; le progrès des âges avait élevé le vieil édifice de la société, la révolution l'a renversé. A cette grande catastrophe se rattache notre condition présente. C'est parce que les institutions se sont écroulées que vous avez la *centralité*, c'est parce que les magistratures ont péri que vous n'avez que des fonctionnaires. Le pouvoir central a fait la conquête du droit; il s'est enrichi de toutes les dépouilles de la société. Le gouvernement représentatif a été placé en face de cette autorité monstrueuse, et c'est à elle que la garde de nos droits politiques a été confiée. Le ministère vote par l'universalité des emplois et des salaires que l'état distribue. Il vote par l'universalité des affaires et des intérêts que la *centralité* lui soumet; il vote par tous les établissemens religieux, civils, militaires, scientifiques, que les localités ont à perdre ou qu'elles sollicitent, car les besoins publics satisfaits sont des faveurs de l'administration, et, pour les obtenir, les

peuples, nouveaux courtisans, doivent plaire. En un mot, le ministère vote de tout le poids du gouvernement qu'il fait peser sur chaque département, chaque commune, chaque profession, chaque particulier. Et quel est ce gouvernement? C'est le gouvernement impérial, qui n'a pas perdu un seul de ses cent mille bras, qui a puisé au contraire une nouvelle vigueur dans la lutte qu'il lui a fallu soutenir contre quelques formes de liberté, et qui retrouve toujours au besoin les sentimens de son berceau, la force et la ruse. Le mal est grand, messieurs; il est si grand que notre raison bornée sait à peine le comprendre. Le gouvernement représentatif n'a pas été seulement subverti par le gouvernement impérial, il a été perverti; il agit contre sa nature. Au lieu de nous élever, il nous abaisse; au lieu d'exciter l'énergie commune, il relègue tristement chacun de nous au fond de sa faiblesse individuelle; au lieu de soulever le sentiment de l'honneur, qui est notre esprit public et la dignité de notre nation, il l'étouffe, il le proscrit; il nous punit de ne pas savoir renoncer à notre estime et à celle des autres. Vos pères, messieurs, n'ont pas connu cette profonde humiliation; ils n'ont pas vu la corruption dans le droit public donnée en spectacle à la jeunesse étonnée, comme la leçon de l'âge mûr. Voilà où nous sommes descendus. Le mal, je l'ai dit, vient du pouvoir monstrueux et déréglé qui s'est élevé sur la ruine de toutes les institutions. Une société sans institutions ne peut être que la propriété de son gouvernement; en vain on lui écrira quelque part des droits, elle ne saura pas les exercer et ne pourra pas les conserver. Aussi longtemps que la société sera dépourvue d'institutions gardiennes de ses droits et capables de rendre un long gémissement quand elle est frappée, le gouvernement représentatif n'est qu'une ombre! »

Quelle éloquence!... où l'on sent bien toutefois un discours d'opposition, ce que je préfère infiniment, pour ma part, à un discours ministériel. Mais rien ne vaut la vérité. Or ce tableau est chargé, certains traits en sont excessifs, celui-ci par exemple : que, la révolution aidant, *le pouvoir central a fait la conquête du droit, qu'il s'est enrichi de toutes les dépouilles de la société.* Rien, dans ce que nous sommes depuis 89, ne ressemble à cet aperçu. Non vraiment, la révolution n'a pas fait une chose si simple et si violente que de prendre tout aux castes pour donner tout à l'état : il y a dans ses œuvres autrement de complication et d'équité.

De ce qu'elle prenait aux castes, la révolution a fait et composé plus d'une part, — l'une pour l'état, avec leurs pouvoirs convertis en *services publis*, — l'autre pour l'individu, avec leurs priviléges abolis, ce qui veut dire avénement du droit commun et de l'égalité, accès de tous à toutes choses. Ainsi il y a eu partage de ce que per-

daient les castes, et l'on ne peut pas dire que leur dépouille a passé tout entière à l'état : un partage, remarquez-le bien, où les castes elles-mêmes ont un lot très reconnaissable, car ce serait préjugé de croire que la révolution les a dépossédées de tout point. Elle a respecté, elle a conservé, ainsi que nous le verrons, un débris notable d'indépendance chez le prêtre et chez le magistrat. Il semble qu'elle ait entendu cette parole de son tribun, murmurée dans les conseils qu'il faisait passer à la cour : *Je ne voudrais pas avoir travaillé seulement à une grande destruction* (1). Il faut donc reconnaître une opération assez complexe en tout cela, plus sinueuse et plus variée qu'on ne l'imagine; mais il faut y distinguer surtout la plus grande chose qui se fit alors, l'œuvre capitale et monumentale de cette époque, c'est-à-dire la restauration, la découverte pour ainsi dire des droits humains, l'émancipation des blancs. Jusque-là, les castes étaient partout, avec un droit exclusif sur le sol, sur les fonctions publiques, sur le travail et même sur la prière. La révolution a détruit tout ce privilége, mettant ces choses au régime du droit commun, au concours de tous les efforts, à la portée de tous les mérites. Que vous en semble? Est-ce là dépouiller une société, ou bien l'enrichir et l'édifier plus haute sur de plus larges bases? Ajoutons avec la modestie convenable que la chose publique est au nombre des choses offertes aux poursuites, aux prises de l'individu, et que la révolution entendait le composer de pouvoir comme de liberté, de garanties comme de droits : son idéal du moins montait jusque-là.

Mais il faut voir cela de près et entrer dans le détail des choses.

Vers 88, nous trouvons debout, en fait d'êtres collectifs, — sous le nom d'ordres, castes ou compagnies, — les puissances que voici : église, noblesse, parlemens, universités, jurandes et maîtrises, communes, pays d'états. Or, la révolution arrivant, quel a été le sort de ces puissances? Qu'en est-il resté? Qu'en a-t-il péri? Ce qui en est resté, dans quel état et dans quelles mains le trouvons-nous? Quelles libertés individuelles ou quels services publics sont issus de ce qui en a péri?

L'église n'est plus un ordre votant l'impôt qu'elle accordait à l'état. L'indépendance qu'elle tenait de ses propriétés, elle l'a échangée contre un traitement payé par l'état; mais toute indépendance ne l'a pas quittée : elle demeure souveraine en ce qui touche la croyance, le culte, la discipline; aujourd'hui comme autrefois, elle ne relève à cet égard que d'elle-même.

La magistrature n'est plus propriétaire du droit de juger : elle a

(1) Voyez la correspondance de Mirabeau avec le comte de Lamarck.

perdu son pouvoir législatif, son droit de remontrance politique et d'enregistrement en matière fiscale; toutefois elle a conservé quelque chose de son ancien état, l'inamovibilité du juge.

On pourrait dire que l'université n'a plus son privilége d'enseignement, mais qu'elle a conservé le droit d'enseigner concurremment avec les particuliers.

Restent certains êtres collectifs, noblesse, corporations industrielles, communes, pays d'états, qui ont perdu complétement leur ancien mode d'existence ou même l'existence. De la noblesse, il ne reste que les titres. Pour les localités, un régime uniforme a remplacé le droit qui naissait de certains titres particuliers. Les jurandes et maîtrises ont péri ni plus ni moins.

Cependant les castes avaient charge de la justice, de l'enseignement, du service religieux, du commandement militaire, et cela ne pouvait périr avec elles pour l'abus qu'elles en avaient fait. Sans doute il y avait dans les anciennes forces tel exercice purement tyrannique : c'était l'exclusion du tiers-état en ce qui touchait certaines fonctions publiques; c'était l'exemption d'impôt réservée à la noblesse; c'était l'oppression des dissidens religieux; c'était l'obstacle au travail, obstacle qui naissait des corporations industrielles. Toute cette tyrannie a disparu et représente autant de liberté acquise aux individus. Mais en même temps il y avait dans le pouvoir des castes telle œuvre utile et nécessaire qui a survécu, tantôt attribuée à l'état et constituant un service public accessible à tous, tantôt laissée aux castes elles-mêmes avec une organisation nouvelle, comme ces droits du prêtre et du magistrat dont il était question tout à l'heure.

Tel est le compte exact de ce qui s'est passé, et nous savons désormais s'il est juste de dire que *le pouvoir a fait la conquête du droit*. Ce qu'il a conquis, c'est le privilége, et il ne l'a conquis que pour l'abolir dans ses tyrannies, pour le suppléer dans ses œuvres nécessaires. Comment *le pouvoir se serait-il enrichi par là des dépouilles de la société?* Il l'a comblée au contraire de biens qu'elle ignorait; il a redressé l'homme d'un bout à l'autre de son existence, du haut en bas de ses facultés; il a mis l'indépendance partout où pesaient l'entrave et l'exclusion, — dans la famille, qui n'a plus de cadets, plus de pères comme celui de Mirabeau, plus de nonnes sans vocation, — dans l'atelier, que chacun peut fonder, — dans les consciences, qui ne sont plus violentées, — dans le sol, qui n'est plus *substitué*, — dans l'état, que chacun peut servir, — devant le juge, qui applique à tous la même loi, selon les mêmes formes.

Dans cet écroulement, qui est quelquefois un simple déplacement

de pouvoirs, l'autorité centrale apparaît sans doute avec quelque chose de plus. Comme elle salarie le clergé, comme elle institue les juges et peut leur dispenser l'avancement, auquel ils ne sont pas insensibles, comme tous les agens financiers sont à elle, et non plus, ainsi qu'autrefois, aux traitans, aux fermiers-généraux, elle acquiert évidemment par là des moyens d'action, un surcroît d'importance; mais ce qui ressort et s'élève par-dessus tout avec un relief incroyable, c'est l'individu fortifié, reconnu, sacré en quelque sorte. Sans même regarder à la liberté politique, une question encore pendante, voyez donc ce que la révolution a fait de l'individu par le droit intellectuel, religieux, juridique, fiscal, industriel, qu'elle a créé en sa faveur, comme aussi par le droit aux places, qu'il ne faut pas oublier dans un pays où les places font une telle figure! N'est-ce rien que cette abolition de tout ce qui le bornait et le comprimait, corps et âme, sous le nom de monopoles, de religion d'état, de douanes intérieures, de noblesse excluante?

Tandis que l'individu est relevé à cette hauteur, rien ni personne n'est oublié, n'est dégradé pour cela. Un singulier drame où il n'y a pas de victimes! une partie étrange où l'on cherche en vain des perdans! car encore une fois la tradition, en ce qu'elle avait de nécessaire, a persisté, car le personnel des castes n'est pas frappé d'exclusion par la loi nouvelle. A défaut de ses priviléges perdus, il a sa part dans le droit commun et rencontre là autrement de sûreté que le plus grand seigneur n'en avait dans son titre, que le connétable de Bourbon lui-même n'en trouva dans ses fleurs de lis. Le droit, telle est la grande nouveauté de nos temps; le droit pour tous, créé en faveur de qui n'en avait pas, conservé à qui l'avait déjà, sauf en cette extrémité, en cette difformité qui faisait privilége.

Quand l'état sous l'ancien régime prenait quelque chose aux castes, il le prenait pour lui-même, pour lui seul, sans équivalent ni compensation, soit pour le public, soit pour le patient; mais la révolution en a usé tout autrement avec les castes, et rien ne ressemble dans ses œuvres, soit à Louis XIV s'emparant de la régale, soit à l'abolition des jésuites par Choiseul, soit à l'abolition ou plutôt à la spoliation du parlement par le chancelier Maupeou : de pures violences dont la royauté était seule à profiter. Ce n'est pas ainsi que l'on procède depuis 89. Tout ce qui perd un privilége acquiert le droit commun, obtenant en retour de ses distinctions évanouies plus de force et de sécurité, subissant le niveau, il est vrai, mais un niveau plus élevé que la hauteur même dont quelques-uns jouissaient jadis.

Ces lois nouvelles, cet état de société supérieur, peuvent être éludés ou pervertis à l'occasion, comme toute chose humaine. Ce qu'ils

impliquent, ce qu'ils promettent, il ne leur sera pas toujours donné de le tenir et de le dégager : la défaillance aura son tour, et l'arbitraire ses retours; mais qu'était-ce donc que cette armure des anciens corps pour couvrir l'individu? Rappelez-vous seulement le général comte de Lally, le procureur-général La Chalotais et toutes les victimes ecclésiastiques de la bulle *Unigenitus*. Rien ne protégeant personne, tel est le dernier aspect de l'ancien régime.

Vous me direz que sous le régime nouveau l'individu va se trouver seul en face de la puissance publique, avec des droits sans doute, mais qu'il est incapable de défendre, et que dans cet isolement son droit est chose précaire, sans garanties, sans défense. Je réponds d'abord que des individus, chacun avec son droit et un droit profitable, sont une force, que les hommes se tiennent par les idées et par les intérêts qu'ils ont en commun, qu'en pareil cas le concert et l'ensemble défensif naissent du fond des choses; mais il y a mieux, et les droits individuels n'ont pas seulement cette garantie implicite et morale : ils ont une garantie politique. Nous n'avons pas tout dit dans cet exposé de ce que la révolution a fait pour l'individu. Il nous reste à considérer comment elle l'a érigé en citoyen, comment elle a constitué la nation, soit pour la sûreté des droits privés, soit pour le contrôle des intérêts généraux.

Oui sans doute, elle a fait main basse sur toute existence collective, sur toute indépendance privilégiée; mais elle a créé au plus haut et au plus bas de la société deux puissances qui s'appuient et se constituent l'une sur l'autre, d'une part l'individu avec certains droits inviolables, d'autre part la nation, représentée et souveraine. Tout le droit connu ou possible, elle l'a résumé dans ces deux droits, dans ces deux puissances. Vous avez bien autre chose que les parlemens ou le clergé pour tempérer le pouvoir central : vous avez la nation elle-même, où chaque homme est citoyen, où pour la sûreté de ses droits chaque citoyen a l'électorat, le jury, la presse.

Soit! dira-t-on, le droit individuel a pour garantie le droit national; mais celui-ci, quelle en sera la garantie? — La question devient délicate à vue d'œil. Je reconnais que dans toute société libre, mais ordonnée, l'état dispose absolument de la force armée : je ne perds pas de vue que le pouvoir exécutif dans un pays où il a été longtemps le pouvoir unique a de mauvaises traditions, d'odieuses réminiscences, et peut céder à des convoitises de l'autre monde. C'est une fatalité française que tout ce qui a régné parmi nous, anciennement ou récemment, trouve dans son passé quelque souvenir de dictature, mêlé, il faut le reconnaître, de grandeur et de services notoires : par où les simples sont induits à prendre le mérite du des-

pote, qui fut quelquefois prodigieux, pour le mérite organique du despotisme.

Cependant tel est le droit de la France sur elle-même, que le jour où la question est posée en termes précis entre la liberté et le despotisme, celui-ci, avec toutes ses traditions et ses armées, périt misérablement. C'est ce qui parut bien en 1830. Mais, laissant de côté les faits contemporains, nous considérerons, soit en théorie pure, soit dans une histoire plus distante et plus reposée, la question qui nous occupe. Quand les événemens semblent se contredire sous nos yeux, il est bien permis de remonter plus haut et d'interroger la raison ou la tradition : on démêlera peut-être par là dans les choses du temps le normal et l'accidentel, ce qui devait arriver et ce qui est arrivé par hasard, par exception du moins.

III.

Pour revenir à cette question, qui veut être prise de haut et de loin, nous serions tenté de la poser ainsi : — que faut-il souhaiter à une société? Des droits çà et là parmi des corps, des localités; droits organisés et armés en pouvoirs publics? — ou bien le droit partout, droit égal pour chacun, avec un organe et une garantie telle que la nation elle-même, souveraine et représentée? En d'autres termes, est-il bon que les attributs de la souveraineté, — justice, enseignement, milice, religion, — soient partagés entre différens corps comme autant de propriétés? N'est-il pas meilleur de reconnaître une chose publique, la société comme unique souveraine de cette chose, l'état comme unique gérant de cette souveraineté? L'idéal politique n'est-il pas qu'il y ait une seule machine de gouvernement comme un seul principe de souveraineté?

Cela revient à savoir lequel vaut mieux du privilége ou du droit commun, celui-ci institué et gardé par la nation, celui-là existant par lui-même et se défendant comme un pouvoir qu'il est. L'un et l'autre ont l'insigne mérite de faire échec au pouvoir absolu, ce qui importe à l'honneur des peuples et à leur avancement régulier; mais lequel y réussit mieux? C'est à cette épreuve qu'il faut juger les deux régimes. Peu importe la supériorité intrinsèque et absolue de l'un sur l'autre. Celle du droit commun est manifeste; seulement il faut considérer ici, outre la valeur du droit, sa vitalité, son inviolabilité, car après tout mieux vaudrait encore un droit inférieur supérieurement assuré que de grandes apparences, de grandes professions de droit, sans garantie virile et inexpugnable.

Examinons. Quand le droit est répandu parmi des castes, il a les

plus belles apparences de vie et d'avenir. Comme il est en possession de pourvoir à des besoins qui intéressent la vie des peuples, il semble aussi nécessaire, aussi permanent que l'état social et que la nature humaine. Remarquez en effet que les castes exercent une partie de la souveraineté : c'est en cela qu'elles consistent. Leur privilége est de rendre à la société des soins qui ne sont pas moins que la matière des *services publics*, des *départemens ministériels*, comme nous disons aujourd'hui. A ce compte, une caste menacée par le peuple ou par le monarque peut faire une vigoureuse défense, qui est de suspendre son œuvre, c'est-à-dire l'exécution du service public qu'elle accomplit à titre privé. Qu'on se figure la justice, l'enseignement, la charité, le service religieux ou militaire interrompus en tous lieux... Il ne peut arriver pis à une société : ce chômage vaut une invasion, une révolution, une excommunication, un fléau quelconque. On peut croire que, par ce trouble, par ce retrait de vie dont elles ont la main pleine, les castes auront raison de l'entreprise royale ou populaire. Elles semblent par là défier et interpeller la société tout entière : *pâtissez*, *croulez*, lui disent-elles, *ou luttez pour nous*.

Quant aux localités qui sentent leur droit menacé, le cas est encore plus simple. Comme elles ont des murailles, des milices, comme elles sont place forte et se gardant elles-mêmes, la façon de leur résistance est tout indiquée : elles n'ont qu'à fermer leurs portes et armer leurs murailles.

C'est en cet état que le droit nous apparaît dans l'ancienne France jusqu'à Louis XIV, avec quelques débris jusqu'en 89.

Au contraire, lorsqu'une société est au régime du droit commun et de la souveraineté nationale, cette forme du droit se défend d'une tout autre façon qui semble, au premier coup d'œil, des moins rassurantes. Voici pourquoi. Cette société, libre, mais nullement anarchique, a confié toutes les forces publiques au pouvoir exécutif, et cela justement parce qu'elle est souveraine. Comme il n'appartient qu'à elle de légiférer et de gouverner, elle ne va pas disperser l'exécution de ses volontés générales ou particulières parmi des pouvoirs indépendans qui, rétifs ou inertes, obéiraient mal. Elle chargera de cette exécution un agent unique et responsable; mais par cela même elle confiera à cet agent toutes les forces organisées de l'état, qui ne sont pas de trop pour une telle œuvre et pour un tel cas de responsabilité. De là le pouvoir exécutif tel que nous le connaissons.

Maintenant il faut supposer la rébellion de ce mandataire contre la nation, l'attentat du pouvoir exécutif contre son juge et maître. L'hypothèse est forte, mais non chimérique. Où s'appuieront alors

ces conseils souverains qui représentent la nation, mais qui n'ont aucune action directe, aucune supériorité hiérarchique sur les forces organisées, lesquelles, en toute société bien faite, sont uniquement sous la main du pouvoir exécutif? Tandis que les castes nous apparaissent armées de toutes pièces en pareil conflit, le droit commun et la nation, organe de ce droit, semblent absolument désarmés. On dirait hardiment, si l'on parvenait à oublier l'histoire, que les castes tiendront avec énergie et succès, tandis que la nation, loin de gagner la bataille, ne pourra pas même la livrer. Telles sont en effet les vraisemblances grossières; mais tout autre est la vérité.

Percez cette enveloppe, évoquez le passé : il vous dira deux grandes choses des plus péremptoires. — La première, c'est que les castes, avec tous leurs services et leur prestige, ont péri sous le poids de la monarchie, qui s'est faite administrative et absolue, les supplantant, les écrasant à merci; — la seconde, c'est que cette monarchie elle-même, victorieuse des castes, a péri sous le poids de la nation, alors que la nation était simplement une puissance morale, avant qu'elle fût une puissance constituée : d'où je conclus que la nation, avec les lois qui l'ont instituée souveraine, aura une force de plus contre l'absolutisme, et même toute la force désirable ou imaginable, celle des mœurs et des institutions acquise au nombre. On voit là clairement que ce qui est arrivé en 1830 devait arriver, et ne peut être traité de pur accident. Quand tel est le passé, je suis autorisé à croire que le despotisme ne pourrait se fonder là où périrent les corps privilégiés. Comment toutes les révoltes d'esprit et de fait qui détruisirent l'arbitraire des castes laisseraient-elles debout l'arbitraire monarchique? Est-ce que la société n'a pas toujours ces trésors de justice et de colère qui abolirent dans les anciennes forces le pouvoir de l'homme sur l'homme? Est-ce qu'elle ne reconnaîtrait pas toujours cet objet d'horreur dans toute monarchie absolue?

Nous venons d'esquisser l'attitude respective des castes et d'une nation en face de l'attentat monarchique : il nous reste à expliquer ceci.

Quelle est donc cette puissance nouvelle par où se défend le droit des peuples, par où les protestans, entre autres, sont plus assurés aujourd'hui de leur culte qu'ils ne l'étaient autrefois avec leurs *places de sûreté?* C'est l'opinion. Cette force n'est pas nouvelle, mais naturelle comme l'esprit et le sens moral, qui sont apparemment une certaine partie de nous-mêmes. A ce titre, elle est immémoriale, et le passé est plein de ses promesses. C'est elle qui a fait au genre humain les destinées meilleures dont il a pris possession, qui a relevé l'esclave, l'enfant, la femme, le débiteur, le serf,

autant d'êtres ou de manières d'être qui étaient autrefois la faiblesse même. Comme ces opprimés, ces exploités avaient toute force contre eux, brutale ou savante, matérielle ou légale, il faut bien croire que leur point d'appui fut ailleurs, et de l'ordre purement spirituel.

Je sais l'objection et même l'interjection qui m'attend ici. « Chimère que cette puissance de l'idée! Une chimère qui peut-être a pris corps de loin en loin. Tout arrive. Mais si elle était le principe que vous alléguez, d'où viendrait donc ce régime soutenu d'iniquités et de violences qui compose presque toute l'histoire? Vous le savez bien, c'est ainsi que les hommes sont frères : de telle façon que si quelque part un peu de bien apparaît parmi tout ce mal, vous ne pouvez y voir sainement qu'un cas fortuit et extraordinaire, une exception aux lois de la nature physique et humaine. N'y comptez pas, ne vous y fiez pas dans vos jugemens et dans vos espérances, à moins que vous n'ayez une foi de mystique, de surnaturaliste, la foi aux miracles. »

Le fait est que je ne saurais me fier à autre chose, et que j'y compte absolument.

Remarquez-le bien : la puissance dont on parle est celle, non de l'idée, mais de l'opinion, ce qui est fort différent. L'opinion, c'est l'idée répandue, acclamée, l'idée avec un pouvoir d'insinuation ou d'entraînement, qui s'infiltre ou qui s'impose, qui non-seulement fait des martyrs, chose sublime, mais des apostats, des déserteurs, des traîtres, chose précieuse, où gît le progrès, la meilleure chance du genre humain. On ne voit que cela, daignez vous le rappeler, parmi ces empereurs et ces consulaires qui se firent chrétiens, et le monde romain avec eux, — parmi tous ces moines qui firent la réforme, — parmi tous ces nobles qui patronnèrent l'encyclopédie, — parmi tous ces souverains ou ces hommes d'état qui affranchissent les serfs, les noirs, les Irlandais. Qu'est-ce au fond qu'un réformateur? Un apostat qui réussit, auquel cas le monde lui épargne son nom et lui élève des statues.

Cette voie du progrès, voie officielle, n'est pas la seule : le progrès peut être conquis. Dieu me préserve de nier ou de décourager ce principe immortel, quoiqu'un peu absolu, que *l'insurrection est le plus saint des devoirs!*

L'idée peut devenir opinion, avec des suites victorieuses, dans deux cas, — non-seulement quand elle a gagné les forces officielles, ainsi que nous venons de le voir, — mais aussi quand elle a gagné les masses, où se trouve le nombre, et les classes moyennes, où se trouvent les pouvoirs d'esprit et de richesse. A ce prix, l'idée organise des forces : en cet état, elle peut prévaloir sur les forces offi-

cielles, préorganisées. Voyez plutôt la révolution anglaise de 1640, cette révolution, dis-je, et non la nôtre, où le concours des anciens pouvoirs, des classes dépossédées, est trop considérable.

Mais qu'est-ce qui vaut à une idée de faire un tel chemin? La vérité.

Cela, direz-vous, est un peu vague. — Pardon, cela se précise de soi, dès qu'il s'agit des conditions de la société parmi des êtres qui ont un fonds commun d'égoïsme, d'intelligence et de sens moral. La vérité à leur usage, c'est la discipline et la charité dans les lois : l'une pour leur interdire la malfaisance dont ils sont tentés, l'autre pour pratiquer l'assistance fraternelle, qui est leur droit et leur besoin, mais l'une et l'autre à la condition de respecter dans l'homme une force libre. Ce fonds est à ménager par-dessus tout parmi les êtres que nous avons définis, où l'égoïsme même est la marque d'une destinée qui s'appartient, d'une substance existant pour elle-même, d'une monade, et peut-être la marque la plus sûre, car l'intelligence et la conscience pourraient être les attributs d'un simple engin, d'une simple molécule, pourvu de la sorte pour le bien seulement de la masse, de l'œuvre à laquelle il appartient. Sans liberté, il n'y a plus d'hommes. Suspendez-les à quelque bon plaisir de seigneur ou de roi; clouez-les à un mécanisme comme la meule de l'esclave antique; engrenez-les dans un phalanstère, un Paraguay, une république de Platon, et voilà des êtres qui ne peuvent aller à leur fin par les moyens que la Providence a mis en eux, qui ne peuvent ni vivre ni revivre ainsi qu'il semble appartenir à leur nature. Il est douteux en effet qu'ils puissent revivre, et je note ce point en passant. Si l'homme dégénère en chose, qu'est-ce qu'il irait faire dans une autre vie, incapable qu'il était en celle-ci de mérites et de démérites, destitué de tout ce qu'il portait en lui pour gagner des peines ou des récompenses ultérieures?

Quoi qu'il en soit, l'idée qui ne pose pas sur une base de vérité ainsi comprise, l'idée qui n'obtient pas à ce titre ou l'assentiment général des esprits ou la popularité officielle, cette idée ne sera jamais ce que j'appelle opinion, avec cet effet de prévaloir contre la force. C'est le moment de dire que, tenant l'opinion pour une puissance, je ne nie pas pour cela la force proprement dite et les effets qui lui appartiennent, soit en vertu des lois de la nature, soit par le don de l'organisation. La force a des propriétés physiques et infaillibles. L'acier, dûment affilé, sera toujours piquant et tranchant. La poudre, sèche et comprimée, fera toujours explosion, lancera toujours le projectile. Je ne compte pas sur l'idée pour émousser l'acier ou pour mouiller la poudre; mais aussi vrai qu'elle n'est pas une cuirasse à repousser les balles ni une trompette à faire tomber les

murailles, il est en elle de frapper les esprits, d'agir par les esprits sur les volontés, et par les volontés sur les organes qui manient le fer et le feu. Je ne dis rien de plus. C'est déjà un problème que de savoir comment nos propres idées agissent sur nos propres organes; il paraît que Leibnitz ne s'en est pas tiré à son honneur. Je ne vais pas aggraver la chose, et dire que l'idée de l'un peut agir directement sur les organes de l'autre.

Ainsi les murailles de la Bastille et de Malte tombèrent tout naturellement, tout autrement que celles de Jéricho,... parce que leurs défenseurs avaient perdu foi en leur idée, et parce que l'idée qui apparaissait en armes devant eux les avait moralement entamés et dissous. Mais aussi, quand l'idée échoue à cette opération, elle échoue absolument, les forces naturelles et organisées ont alors tout leur effet d'extermination, et le fanatisme lui-même (je ne prends pas ce mot en mauvaise part, entendant par là tout ce qui nous enseigne à mépriser et à braver le prochain), le fanatisme, dis-je, le plus résolu est assuré d'un désastre. Sans remonter aux Thermopyles, il y en a des exemples fameux : — Saragosse, avec sa garnison et ses soixante mille habitans, prise par une armée de seize mille hommes; — la convention victorieuse au 13 vendémiaire de tout le royalisme parisien avec deux mille hommes seulement de troupes républicaines; — la Vendée qui cessa de livrer bataille quand y parurent les quinze mille hommes de la garnison de Mayence. Le fait est que l'insurrection ne peut rien contre les forces organisées, si elle n'a elle-même cette puissance de l'organisation, ou une puissance d'opinion contagieuse et dissolvante.

Ainsi, pour croire à l'opinion, on ne croit pas aux miracles, on ne révoque pas en doute les lois de la nature. Il n'est pas plus vrai de dire que j'argumente ici d'une exception que je conclus du particulier au général, de l'accident à la règle. Il vous plairait peut-être de nier la puissance de l'opinion et de réduire ses œuvres à la condition de quelques merveilleux hasards, attendu que le passé vous apparaît tout chargé d'abus séculaires, de violences immémoriales, sillonné çà et là seulement par quelques coups de tonnerre contre les oppresseurs. Cependant le passé n'a pas à beaucoup près cette monotonie. Ce qui est abus aujourd'hui ne l'a pas toujours été, et ce qui sera demain un bienfait n'est peut-être qu'aventure aujourd'hui. C'est avec cette précaution qu'il faut lire l'histoire.

Prenez bien garde que telle institution, une iniquité maudite sur ses fins, débuta peut-être comme un bienfait. C'est ce qu'on pourrait dire et prouver, sans grand effort d'érudition, à l'égard soit de la monarchie absolue en France, soit du régime féodal, soit même de l'esclavage. Arrêtons-nous un peu sur ce point de l'esclavage,

le moins évident, mais peut-être le plus certain de tous : il n'y a pas impiété à voir clair. Or la vie faisait tellement question parmi les premiers humains, que la plupart troquaient volontiers la liberté contre la subsistance. *L'aimable simplicité du monde naissant*, comme parle Fénelon, nous montre partout les hommes asservis les uns aux autres. Moïse défendant la chose parmi les Juifs la révèle par cela même. Il ne faut pas croire que l'esclave fût seulement le prisonnier qu'épargnait la guerre. L'esclavage n'est pas un accident pour s'expliquer ainsi : — une perversion à coup sûr, quoi qu'en dise Aristote, qui croit à la maîtrise innée de certains hommes sur leurs semblables, comme à la supériorité de l'âme sur le corps, mais une des perversions les plus familières à la nature ou plutôt à la condition de l'homme, qui n'eut longtemps d'autre alternative que de servir ou de mourir.

Dans cette famine, peut-être était-il bon que la loi consacrât l'abdication d'un homme au profit d'un autre homme. Peut-être, sans la force de la loi donnée à cette convention, l'un (je veux parler du maître) ne l'eût-il pas accordée, et l'autre ne l'eût-il pas obtenue, auquel cas celui-ci était de trop au banquet de la vie, suivant l'expression fleurie d'un fameux philanthrope, et, convive indiscret, devait bientôt en disparaître.

Ainsi tel mal commença par être un bien. D'un autre côté, parallèlement à ceci, il ne faut pas perdre de vue que telle chose admise et consacrée de nos jours comme un lieu commun de civilisation fut peut-être à ses débuts une nouveauté hasardeuse, une raison prématurée. Sismondi, par exemple, vous dira que le duel judiciaire au moyen âge valait mieux pour établir le crime ou l'innocence d'un accusé que la preuve testimoniale, attendu qu'à cette époque, le témoin étant toujours à vendre, le riche eût été toujours impuni; mieux valait donc, dans cet état de mœurs, le hasard du combat, ce qui était l'impunité douteuse au lieu de l'impunité certaine. Si l'observation de Sismondi est juste, ce dont je doute fort, il est certain que l'on osa, que l'on risqua beaucoup le jour où l'on admit la preuve par témoins. Il dut en être ainsi à l'apparition de maintes réformes, et surtout de la réforme qui, touchant à la religion, seule lumière et seule autorité morale, il y a quelques siècles, semblait ébranler toutes choses avec ce fondement des consciences. Mais peut-être avons-nous tort de prendre des exemples dans le passé, peut-être sommes-nous hors d'état de retrouver le vice ou du moins la menace qu'impliquait à son début telle chose entrée depuis des siècles dans notre moralité, dans notre raison publique. Jetons les yeux autour de nous. A défaut du passé, que nous ne comprenons plus, le socialisme des sectes nous offre la notion voulue d'idées

tout à la fois progressives et perturbatrices, d'un germe de vérité trop pressé de naître.

Ainsi la même institution peut être jugée très différemment selon l'heure où on la regarde : vérité peut-être en-deçà de la renaissance, erreur au-delà. Il faudrait donc en toute institution démêler au juste la durée du service, la durée de l'abus, et démontrer la longévité supérieure de l'abus pour pouvoir taxer de pur accident la puissance de l'opinion qui apporte la réforme et le progrès.

Qu'il y ait en somme plus de mal que de bien parmi les hommes, la question n'est pas là. Quel que soit le jugement à porter sur l'humanité et sur la manière dont elle remplit ses annales, une chose est claire : nous sommes perfectibles, meilleurs aujourd'hui qu'autrefois, ou plutôt, pour ne rien outrer, moins horribles sous le masque moderne qu'avec les traits antiques ou barbares. Maintenant d'où vient que des êtres égoïstes accomplissent le progrès, qui, à certains égards, est une réduction croissante de l'égoïsme? Comment se fait-il que l'intelligence et la conscience puissent obtenir quelque avantage sur l'égoïsme, qui a la valeur d'un instinct, tandis qu'elles ont la simple valeur d'une notion, tout au plus d'un sentiment?... Cela est bizarre au premier chef et passablement obscur. Il est certain que les sociétés acquièrent ou développent avec l'âge l'organe du droit dans la personne de l'état. Cela explique bien des choses, sans expliquer tout; mais n'allons pas commettre l'indécence d'attaquer ici en quelques lignes un sujet que nous avons seulement effleuré ailleurs en huit cents pages, encore moins d'y renvoyer le lecteur. Contentons-nous de dire que le monde est capable non de perfection, mais de perfectionnement, et cela par une certaine communion des esprits avec la vérité, laquelle paraît d'abord sur les hauteurs pour descendre de là parmi les ignorances et parmi l'erreur même des intérêts.

Je sais qu'on peut m'opposer une tout autre manière d'entendre les choses. Laissons parler certain matérialisme : à l'entendre, ce sont les instincts qui gouvernent le monde, et ce règne de l'opinion, cette puissance initiale et fondamentale de la vérité, n'est qu'hypothèse et déclamation. Des masses qui souffrent et qui se révoltent, des souverains ou des nobles qui vont aux masses la main pleine pour y trouver main forte, quoi de plus naturel? Ce sont là des faits qui tiennent à l'instinct, des faits de l'ordre physique pour ainsi dire. Inutile d'en chercher plus haut la raison à grands coups d'aile, quand elle est tout près de nous, au ras de terre et à fleur de peau.

Voilà un commentaire qui a l'incontestable mérite de n'être pas déclamatoire. Cette interprétation est prise au plus bas de nous-mêmes, j'en conviens; mais elle n'est pas moins erronée. Remar-

quez donc que les masses sont toujours à l'état souffrant,... et, cela dûment considéré, expliquez-moi de grâce pourquoi elles s'insurgent si peu, de loin en loin seulement? Ce phénomène échéant, il faut donc supposer quelque chose de plus parmi elles que la souffrance et le nombre, circonstances immémoriales de leur position : il faut admettre qu'une impulsion nouvelle leur est survenue, d'un ordre supérieur aux instincts, qui sont des impulsions permanentes; il faut croire à un moment où leur esprit éclairé, où leur conscience éveillée proteste aussi bien que leur chair souffrante.

Quant aux monarques et aux grands qui se font les champions du grief populaire, le bien des masses, dites-vous, n'est ici que le prétexte, et le motif est la force ou la richesse qu'on peut extraire des masses. — Mais ce prétexte et ce motif sont aussi anciens que le monde. D'où vient donc qu'ils ne furent pas constamment à l'œuvre? Ici encore il faut croire à quelque lumière nouvelle et particulière le jour où ces pasteurs des peuples, de dévorans qu'ils avaient été jusque-là, deviennent fécondans et tutélaires. Ainsi vous trouvez nécessairement un progrès de l'esprit à la source de tout progrès social : les instincts n'y suffiraient pas.

Mais je vais plus loin, et j'affirme ici un perfectionnement de pure conscience non moins qu'un perfectionnement intellectuel, un souffle supérieur à tout vent de terre, aux calculs comme aux instincts. En effet, certaines réformes n'ont d'autre recommandation que d'être justes, par exemple cette protection des classes les plus humbles qui s'insinua dans le monde il y a deux mille ans environ, et qui aboutit presque partout à un affranchissement général, au profit des blancs comme des noirs. Vous n'allez pas me dire que tous ces émancipateurs, Néron entre autres, étaient des économistes pénétrés de la valeur du travail libre! En tout cas, vous auriez à me montrer le calcul d'où procède toute cette sollicitude, toute cette dépense publique en faveur des malades, des vieillards, des fous, des enfans trouvés, qui sont bien les personnes du monde les plus improductives et même les plus onéreuses.

Peu importe après cela que certaines réformes aient tout à la fois le mérite économique et le mérite moral. On sait bien que le vrai et l'utile ne s'excluent pas, qu'ils se rencontrent même presque toujours, encore qu'ils soient distincts. Comment la vérité, dès qu'elle touche aux conditions de l'état social, ne serait-elle pas identique au bien des *masses?* Rien que ce nom est une lumière, un témoignage que l'homme n'est pas compté, qu'il n'a pas une vie à lui propre, mais la vie collective des foules, des troupeaux. Donc la restauration des masses a été et sera peut-être longtemps encore le plus grand triomphe de la vérité; mais, pour utiles que puissent

être les plus hautes réformes, leur principe n'en est pas moins ailleurs que dans l'utilité : il est là où se trouve le principe d'autres réformes nullement utiles, purement nobles et justes. Si l'on pouvait croire cela, on arriverait à cette conviction, fort honorable pour notre espèce, que l'esprit mène le monde et que la vérité mène l'esprit, d'autant plus impérieuse sur les intelligences qu'elles sont plus fortes et plus cultivées : par où elle a quelque chance, il faut en convenir, de se révéler d'abord aux classes supérieures et même officielles.

En résumé, l'opinion est une force avec les sources et aux conditions qui viennent d'être expliquées. Cette force est la garantie du droit national, qui est la garantie lui-même des droits individuels. Tout porte, comme on voit, sur cette base de l'opinion; mais cette base est capable de tout porter. Pourquoi, ayant créé le gouvernement du pays par lui-même, ne saurait-elle pas défendre son œuvre? Pourquoi, appuyée sur les lois, ne vaudrait-elle pas ce qu'elle valait, isolée de cet appui? Il ne s'est encore rien passé qui nous autorise précisément à douter de cette force, et dès lors nous pouvons résoudre cette question que nous avons posée plus haut : lequel est préférable du droit national ou du privilége pour borner le pouvoir monarchique, pour épargner le despotisme à une société?

Mieux vaut, dirons-nous, le droit national, qui a plus de bénéficiaires, qui est plus viable d'ailleurs, qui se défendra par la puissance même du fond d'où il est né, par cette énergie de l'opinion qui a fait ses preuves, soit en détruisant les castes, soit en triomphant des dynasties. Rappelez-vous seulement ce que sait faire l'opinion, exaltée et concentrée dans une capitale! Elle est ce qui modère, contrôle, dirige les gouvernemens, et même les détruit à l'occasion. Après cela, c'est à peine s'il est besoin de dire que cet organe balance l'ascendant de l'état comme tuteur local. Qu'importent d'ailleurs des localités sujettes ou indépendantes? Du moins que pouvez-vous attendre de là pour faire obstacle au pouvoir absolu, quand les castes elles-mêmes, de bien autres personnages, ont échoué à l'œuvre?

Il nous reste à montrer que l'opinion, puissance naturelle et régulière, est en outre une puissance éminemment adaptée à notre pays et à notre temps, qu'il n'y en a plus d'autre nulle part pour défendre les institutions, pas même en Angleterre, que parmi nous l'émancipation des communes n'ajouterait rien à cette puissance, mais aggraverait, en créant de nouveaux pouvoirs, c'est-à-dire de nouvelles réglementations, le mal intime du tempérament et du régime français. C'est ce qui sera l'objet d'une prochaine étude.

DUPONT-WHITE.

LE

COMTE DE MINERVA

SOUVENIRS DE L'ILE DE SARDAIGNE

I.

Un riche armateur génois devenu propriétaire en Sardaigne m'invitait, il y a peu d'années, à venir passer quelques semaines sur ses terres du Campidano d'Oristano, un des plus sauvages districts de l'île. Je saisis avec empressement l'occasion qui m'était offerte d'observer la vie patriarcale dans un des rares pays de l'Europe où elle trouve encore un refuge. Ces pays, à vrai dire, font le désespoir des voyageurs, et si un hasard heureux ne leur a pas permis de s'asseoir au foyer des habitans, de pénétrer même dans leur vie intime, ils s'éloignent, laissant derrière eux bien des bizarreries, bien des contrastes inexpliqués. Il n'en fut pas ainsi pour moi, et le rapide séjour que je fis au sein de la famille de M. Feralli (c'était le nom de l'armateur génois) m'en apprit plus sur les mœurs sardes que de longues journées de voyage.

C'est au commencement d'avril 1857 que je prenais passage à bord du bateau qui va de Gênes à Porto-Torres, le port septentrional de l'île de Sardaigne. M. Feralli, mon hôte, habitait d'ordinaire Villanova-Monteleone, petite ville séparée de Porto-Torres par huit ou dix heures de marche. Prévenu de mon arrivée, il devait se rendre à Porto-Torres. La nuit approchait quand nous fûmes en vue de la côte sarde, faiblement ondulée, qui s'effaçait de plus en plus dans les ombres croissantes. Un bruit confus venait encore de la terre : c'était le murmure de la vie qui s'éveillait après les chaudes

heures d'un jour de printemps; mais ce bruit cessa lorsque nous entrâmes dans le port. La nuit était complète, et il fallut remettre notre descente au lendemain.

Le soleil se levait à peine quand nous débarquâmes au milieu des nombreux groupes d'oisifs arrêtés déjà sur le quai. Bientôt mon attention fut attirée par la physionomie et le costume d'un cavalier qui, debout près de son cheval, semblait chercher quelqu'un parmi les passagers. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans environ, au teint basané, aux yeux noirs, à la barbe longue et soyeuse. Il était coiffé d'une sorte de bonnet phrygien de couleur brune. Ses cheveux étaient divisés en deux énormes tresses qui se réunissaient sur le front. La tunique en peau de cerf sans manches qui de ses épaules descendait jusqu'aux genoux était serrée autour de ses reins par une ceinture de cuir dans laquelle était passé un poignard recourbé : j'appris plus tard que ce vêtement s'appelle le *collete;* on ne le voit plus que rarement dans le nord de l'île. Du justaucorps ou *corytu,* recouvert par le *collete*, on ne voyait que les manches violettes à piqûres écarlates et ornées, du poignet jusqu'au coude, d'une garniture de boutons en métal ciselé. Le *collete* laissait apparaître encore les bords d'une jupe en drap noir ou *rhagas,* tenant le milieu entre la fustanelle albanaise et les hauts-de-chausses français du XVIIe siècle, puis un pantalon bouffant de toile fine renfermé au-dessous du genou dans des guêtres de drap noir (*borzeghinos*) garnies de boutons de métal et ornées de rubans bleus qui les serraient à la cheville. Des plaques d'argent ciselé, incrustées de corail, étincelaient sur le *collete* comme sur la ceinture. L'ensemble de ce costume offrait, comme on le voit, un mélange singulier de richesse et de simplicité.

Le cavalier qui venait d'attirer ainsi mon attention se détacha promptement du groupe des curieux; il avait reconnu en moi l'étranger qu'attendait M. Feralli, et tenait à me remettre sans tarder une lettre que m'adressait mon hôte. M. Feralli m'annonçait que, retenu par des obstacles imprévus dans une petite ville voisine, Alghero, il n'avait pu venir lui-même jusqu'à Porto-Torres. Son ami, le seigneur Gian-Gianu, un des riches propriétaires pasteurs de l'île, avait bien voulu le remplacer. Cet obligeant ami était devant moi, je le compris bien vite, et je tendis la main au seigneur Gian-Gianu, qui seulement alors ôta son bonnet phrygien en me disant : *Ello non parla italiano?* Je lui répondis que je parlais l'italien fort mal, mais que je l'entendais très bien. Visiblement satisfait, le jeune homme me serra de nouveau la main, et mit à ma disposition un cheval confié à l'un de ses domestiques, qui le tenait en bride à quelques pas de nous. Le domestique portait, comme

son maître, le costume des anciens habitans de l'île : seulement un caban grossier en laine noire remplaçait le *collete*.

— Nous avions, me dit Gian-Gianu, le choix entre deux routes pour nous rendre à cette petite ville d'Alghero où M. Feralli s'était trouvé retenu. On pouvait gagner Alghero par Sassari ou bien par les montagnes de la Nurra et Porto-Conte. La première route était plus courte et mieux tracée, mais moins intéressante; la seconde, plus pittoresque, nous offrait aussi l'occasion de rencontrer à Porto-Conte M. Feralli lui-même, qui devait faire avec quelques amis une excursion du côté de cette bourgade. De Porto-Conte nous partirions avec M. Feralli pour Alghero sur la barque qui l'avait amené. Il n'y avait pas à hésiter : j'optai pour la route de Porto-Conte.

Quelques minutes après, nous étions en pleine campagne. Devant nous s'étendait une terre fort basse, tantôt aride et rocheuse, tantôt verte jusqu'aux bords de la mer. Çà et là se montraient de pauvres habitations ou quelques bouquets de lentisques. Des aloès et des cactus bordaient les sentiers. Un grand silence régnait sur ces plaines que la fièvre avait dépeuplées. Nous les eûmes heureusement bientôt dépassées. Dès la seconde heure de marche, nous entrions dans des maquis de lentisques et de palmiers nains qu'entrecoupaient des roches de hauteur inégale. Peu à peu les arbres remplacèrent les buissons. Un détour de la route nous conduisit au plus haut gradin d'un amphithéâtre bordé de murailles en pierres sèches que tapissaient des vignes rampantes. Ces monticules, ces gradins, interrompent plus d'une fois la marche du voyageur. Lorsqu'on les descend, on retrouve les étroits chemins ensevelis sous les lentisques, où l'on passe à grand'peine, en croisant de temps à autre une file de bœufs au corps grêle, aux cornes longues et aiguës. Le pâtre, couvert d'une peau d'agneau, se range à votre approche, immobile comme une statue; mais son regard vous suit. Enfin on devine quelque large issue : le chemin couvert devient une gorge. Déjà même apparaissent les lignes bleues des sommets lointains que baigne la lumière. Au débouché de la gorge, on voit sous ses pieds se dérouler une campagne ouverte, pleine de soleil et de vapeurs dorées, et que borne au loin une chaîne de roches grisâtres fièrement découpées sur l'azur du ciel. Cette campagne est la Nurra, qui conserve encore son surnom primitif de « terre des pasteurs. »

Avant d'arriver à Porto-Conte, il fallait descendre dans cette vaste région et la traverser rapidement. Nos chevaux s'engagèrent au galop dans un sentier formant la limite entre deux *saltos* ou hauts pâturages (1) : ils ne s'arrêtèrent qu'à une cabane située sur la

(1) Les pâturages de plaine se nomment *tancas*, d'un mot (sans doute celtique) que l'on retrouve dans les Pyrénées et dans la Basse-Bretagne : — *tanca*, fermer.

dernière pente de la montagne, et où Gian-Gianu me proposa d'entrer. J'acceptai cette offre, certain que la halte ne nous prendrait que quelques instans. La cabane était précédée de l'*ovile*, enceinte réservée aux troupeaux et formée de pieux entrelacés de traverses. Au bruit qui annonçait notre arrivée, un jeune homme couvert d'une large soubreveste en peau d'agneau parut sur le seuil. Derrière lui vinrent presque aussitôt son frère et un vieillard de fière mine. Celui-ci me prit la main avec un empressement à la fois digne et cordial qui rappelait vraiment les âges bibliques. Nous étions invités dès lors à passer une heure dans un *madao* ou hutte de berger sarde. Nous entrâmes. L'habitation à l'intérieur se composait d'une seule pièce, dont le foyer, entouré d'un cercle de briques au milieu duquel s'élevait l'antique trépied, occupait le centre. Il y avait en ce moment grand feu dans le foyer et beaucoup de fumée dans la cabane, car un trou obliquement pratiqué dans le toit n'offrait qu'une issue bien insuffisante à l'épaisse vapeur qui remplissait le *madao*. Les préparatifs du dîner commencèrent sous nos yeux : deux baguettes supportant l'une un double quartier d'agneau, l'autre les entrailles de l'animal (un des mets les plus recherchés de la cuisine sarde), furent exposées habilement par le père et un des fils à la flamme du foyer, pendant qu'un autre dressait le couvert. Carlo Stefenoni, à qui nous devions cette hospitalité rustique, avait quatre fils : il possédait quatre cents moutons et *six-vingts* (cent vingt) bœufs. Il était propriétaire du *salto* de Dentolaccio et de deux *tancas* sur San-Govino. Tandis qu'il nous donnait ces détails, ses derniers fils, suivis de deux énormes chiens, entraient dans la cabane, et quelques instans après les deux rôtis d'agneau fumaient, entre un plat de légumes et un plat d'œufs durs, sur la table de chêne, où on avait posé encore, avec une corbeille pleine de petits pains blancs de forme bizarre, une vaste terrine contenant côte à côte des saucissons et des fromages caillés. Deux vases d'argile semblables aux amphores antiques complétaient le service, et l'on pouvait puiser dans l'un de l'eau fraîche, dans l'autre un vin épais, mais savoureux.

L'histoire de cette honnête famille me fut racontée pendant que nous faisions honneur au rôti d'agneau et à la *cordula* d'entrailles. Le vieillard regrettait, disait-il, de n'avoir pu nous recevoir comme il l'aurait voulu. Il avait perdu depuis cinq ans sa pauvre fille Maria : c'était aux filles de son voisin Brangiu qu'il devait recourir pour pétrir le pain et faire les fromages; il s'attendait même à voir un de ses fils le quitter bientôt pour se marier. Toutes ces confidences étaient faites sans amertume. Le repas fut court. D'après les combinaisons de Gian-Gianu, il fallait arriver à Porto-Conte avant quatre heures, et il était près de midi. Nous prîmes au bout de quelques

instans congé de nos hôtes. Sur un signe de leur père, deux des jeunes bergers coururent en avant, et au sortir du *madao* nous trouvâmes nos chevaux tout selles. Quatre autres chevaux étaient prêts pour les quatre frères, qui voulurent nous escorter jusqu'à un torrent voisin de la cabane. Trois heures après avoir pris congé d'eux en serrant leurs mains si noblement hospitalières, nous découvrions la mer immense, d'un bleu noirâtre, toute scintillante sous le soleil et couverte de petites voiles latines. C'étaient les barques des pêcheurs de corail sardes, toscans ou même napolitains, qui à cette époque de l'année se donnent rendez-vous dans le golfe désert de Porto-Conte et y installent pour quelques mois leur colonie errante.

C'est à Porto-Conte, on s'en souvient, que je devais rencontrer M. Feralli. Près du golfe, Gian-Gianu avait une petite ferme où il semblait impossible d'entrer autrement que par les fenêtres, et où il avait donné rendez-vous à l'armateur génois. Il fallut gravir une pente des plus abruptes, descendre une sorte d'escalier tournant creusé dans le roc, impraticable pour d'autres chevaux que des chevaux sardes, et nous nous trouvâmes à l'entrée d'une cour fort encombrée et fort rustique. Nous étions à la ferme de Gian-Gianu, et huit heures s'étaient écoulées depuis que nous avions quitté Porto-Torres.

Au moment de notre arrivée, des paysans de la ferme et quelques pêcheurs prenaient à l'ombre des oliviers une frugale collation. Des chiens de garde arrivaient sur nous furieux; ils s'empressèrent de les retenir. M. Feralli n'était point encore à la ferme, mais une barque élégante qu'on venait d'apercevoir dans la direction du sud-ouest, vers la pointe del Giglio, semblait être la sienne, et on calculait qu'elle ne tarderait pas à toucher terre. Bientôt en effet on put distinguer deux hommes et trois femmes sous la tente qui couvrait l'arrière du bâtiment. Gian-Gianu me les nomma. C'était M. Feralli, sa femme et leur fille Argenia; puis un ami de M. Feralli, oncle de Gian-Gianu, *lo zio Gambini*, comme il l'appelait, avec sa fille Efisa. Lorsque la felouque ne fut plus qu'à cent mètres du rivage, elle mit en panne, et les deux hommes descendirent dans un canot qui les conduisit sur la grève, où nous étions allés à leur rencontre.

M. Feralli n'avait à première vue rien qui frappât beaucoup. Son visage, même attentivement observé, n'exprimait qu'une sincère bonhomie, jointe à cette pénétration que donnent la pratique des hommes et l'habitude des affaires. Son costume était celui d'un riche propriétaire campagnard de la Beauce ou de la Brie. — Excusez-moi, monsieur, me dit-il en s'avançant rapidement vers moi et en me tendant la main. Prévenu trop tard, je n'ai pu aller à

votre rencontre jusqu'à Porto-Torres. J'ai été retenu à Alghero pour une affaire pressante avec mon ami Gambini, et il a voulu venir s'excuser lui-même d'avoir été pour quelque chose dans mon manque de courtoisie.

Je me tournai vers M. Gambini pour le saluer, et sa physionomie, faut-il le dire? me causa une impression peu favorable. On y sentait une sorte de fierté sauvage mal contenue. Ses cheveux tout frisés étaient déjà gris comme sa barbe, et cependant sa taille droite et bien prise, son attitude hautaine, son geste brusque et nerveux, annonçaient une vigueur presque juvénile. J'appris plus tard qu'il avait quarante-huit ans, et qu'il possédait toute une grande région du Campidano, le Monte-Minerva. Il descendait des comtes dont cette montagne porte le nom, et il semblait personnifier toutes leurs passions violentes. Le comte de Minerva, qu'on appelait plus familièrement Gambini, était, comme Gian-Gianu, resté fidèle au costume national : seulement il avait remplacé le *collete* en peau de cerf par un justaucorps de drap noir, et le bonnet phrygien par un large chapeau de feutre. A sa ceinture, espèce de cartouchière à tubes alignés, était passé un poignard à manche d'ébène, incrusté de nacre, sur lequel était posée sa main fine, sèche et noire. Il portait en bandoulière un assez beau fusil à deux coups.

A peine s'était-il incliné pour me rendre mon salut avec une gravité cérémonieuse qu'il se redressa brusquement, et se mit à courir vers la grève. Un enfant venu de la ferme avec une galette de maïs à la main était aux prises avec un énorme chien de montagne, le propre chien de Gambini, qui avait rompu sa chaîne, quitté la felouque et gagné le rivage à la suite de son maître. Une fois à terre, le chien s'était jeté sur l'enfant et lui avait arraché sa galette, non sans déchirer une de ses pauvres petites mains. C'est à ce moment que Gambini était intervenu entre les deux combattans. Courir sus au vainqueur, qui se coucha terrifié, retirer de sa gueule écumante la galette pour la jeter à l'enfant, lancer ensuite à la mer le chien presque assommé sous quatre ou cinq coups de poing, ce fut l'affaire de quelques secondes; mais le chien n'était pas en humeur de regagner le navire où on l'avait consigné : il se mit à nager dans la direction d'un rocher voisin de la grève. — Riccio! Riccio! criait Gambini d'une voix haletante et rauque en courant le long du rivage. Le chien nageait toujours. Alors Gambini s'arrêta, saisit lestement son fusil, et après un dernier appel en lâcha la détente. Le chien frappé à mort tourna sur lui-même, et plongea dans le flot, qu'on vit bientôt rouge de son sang. Quant à Gambini, il revint vers nous, et du ton le plus calme : — Excusez-moi, dit-il, ces chiens sont d'un naturel si indiscipliné! — Étrange caractère!

me disais-je de mon côté. Dans un moment de colère, ne tuerait-il pas un homme comme il a tué son chien?

— En mer! en mer! cria bientôt Gianu, qui venait de faire avancer le canot. Nous y descendîmes tous ensemble, et quelques minutes après nous étions à bord de la felouque. M. Feralli alors me présenta aux dames.

La femme de l'armateur était Génoise, et sa fille l'était devenue. L'une avait encore, l'autre allait bientôt avoir ce genre de beauté luxuriante propre aux femmes de Gênes. Le caractère saillant de leur physionomie était une bienveillance docile. Toutes deux étaient vêtues comme les femmes des riches négocians de la ville : la coupe de leurs robes était empruntée aux journaux de modes français, et la couleur locale ne se révélait dans leur costume que par le *pezzoto* de mousseline qui formait leur coiffure.

La signorina Gambini était une figure d'une tout autre originalité. Grande, svelte, avec un visage d'un ovale charmant et presque enfantin, elle avait pourtant l'aspect sérieux et presque sévère : petite bouche vermeille avec un brin de moue, front uni et un peu étroit, yeux noirs, calmes et profonds. Son costume n'était pas tout à fait celui du pays d'Alghero : il rappelait cette région montagneuse et sauvage de l'île de Sardaigne qu'on nomme le Campidano d'Oristano, le pays où était née sa mère, et où elle-même avait été élevée. Sa taille était serrée dans une ceinture de velours noir brodée d'arabesques rouges. Sa poitrine, que cette ceinture fort basse et fort échancrée par devant laissait complétement dégagée, était, suivant l'usage général des femmes sardes, recouverte seulement d'une chemise de fine toile, dont le col brodé était retenu par un bouton de corail cerclé d'or. La ceinture se relevait par devant et par derrière en deux bandes étroites qui passaient par-dessus les épaules. Une jupe de drap écarlate, une écharpe flottante de soie complétaient ce gracieux costume. Les cheveux d'Efisa, d'un châtain foncé, à reflets fauves et lumineux, étaient séparés sur le front et soutenus par un étroit ruban de velours rouge auquel s'attachait un voile, véritable *peplum* en soie paille et bordé de franges d'or, qui descendait jusqu'aux pieds.

La felouque volait vers Alghero. Mme Feralli et sa fille étaient assises sur des pliants à côté d'Efisa, qui, accoudée au bastingage, promenait sur la mer des yeux distraits. M. Feralli et moi, nous étions debout en face d'elles. Gambini, appuyé contre le mât, fouillait du regard les rochers de la côte où pouvait apparaître quelque chèvre sauvage, et rechargeait gravement son fusil. Près de lui, Gian-Gianu, les bras croisés, les yeux fixés sur le pont de la felouque, semblait humer avec insouciance la fumée odorante d'un cigare de

la Havane. Pendant le voyage que nous avions fait ensemble de Porto-Torres à Porto-Conte, Gian-Gianu n'avait guère parlé que pour répondre à mes questions. Depuis que nous étions embarqués, il n'avait plus desserré les dents. J'avais pris d'abord ce mutisme pour une marque de discrétion; je ne sais quoi maintenant m'y faisait entrevoir l'effet de quelque grande préoccupation morale. Sous l'apparente immobilité de son visage, je devinais des émotions violemment contenues; mais Gian-Gianu avait une de ces âmes profondes et dans lesquelles il est difficile de lire.

Nous n'étions déjà plus qu'à une petite distance d'Alghero, et nous regardions, silencieux et recueillis, le soleil qui se couchait vers l'Espagne dans un ciel d'une transparence incomparable. Gambini n'avait pas quitté son poste d'observation au pied du mât. Tout à coup nous le vîmes baisser la tête et armer son fusil dans l'attitude d'un chasseur qui guette une proie. A cent pas de nous, trois chevreaux sauvages profilaient sur le mur blanc de la falaise leur noire silhouette. Les bêlemens plaintifs du plus jeune, qu'une paroi de roche unie et glissante séparait de ses compagnons, peut-être de sa mère, arrivaient jusqu'à nous. Gambini était déjà prêt à tirer, quand sa fille s'approcha de lui et, touchant de la main son épaule : — Père, lui dit-elle d'une voix douce, laissez-les fuir, ils sont si jolis!... — Gambini, sans répondre un mot, abattit le chien de son fusil et déposa l'arme à ses pieds. Déjà les chevreaux étaient hors de vue. L'amour paternel dominait donc dans ce cœur sauvage les plus violens instincts.

Deux heures après, la felouque s'arrêtait devant Alghero, petite ville murée, flanquée de tours sarrasines, tout près de laquelle Feralli possédait une grande maison. Nous débarquâmes sur le rivage au milieu de ses serviteurs, qui nous attendaient avec des torches. Nous trouvâmes, en arrivant à la *villa*, une ample collation servie dans une salle basse. Les dames se retirèrent aussitôt et prirent congé de nous, suivant l'usage sarde, sur le seuil de la salle à manger. Nous ne passâmes nous-mêmes que peu d'instans à table, et je ne tardai pas à m'étendre avec délices dans un lit large de deux mètres, élevé sur une estrade de deux marches, et surmonté d'un vaste baldaquin à crépines de soie. Le sommeil cependant ne vint pas m'y trouver. Je subissais, dès la première journée passée en Sardaigne, l'influence de ce climat violent, dont l'action se révèle dans le caractère même des insulaires. Las de lutter contre l'insomnie, j'ouvris une des portes-fenêtres de ma chambre et me trouvai sur une vaste galerie qui régnait le long de la maison, ayant vue sur la mer, sur la ville d'Alghero et sur un petit jardin. Arrivé dans ma promenade, que je m'efforçais de faire silencieuse, à l'angle de la

galerie tourné vers le jardin, je m'arrêtai tout à coup. Une ombre blanche était accoudée sur la balustrade, elle se retira vivement et rentra dans une des chambres qui ouvraient sur cette face de la maison. Au même instant, j'entendais un bruit de pas sous le balcon : une autre ombre s'éloignait rapidement et se perdait sous les arbres. J'avais dérangé, cela était fort clair, des gens qui ne se plaignaient point trop de ne pas dormir.

Le lendemain même, nous devions partir pour la résidence habituelle de M. Feralli. La petite ville de Villanova-Monteleone, qu'habitait de préférence l'armateur, n'est pas fort éloignée de la côte occidentale, où nous venions de débarquer. Mme Feralli et sa fille voulurent rester quelques jours encore à la villa d'Alghero; nous partîmes, Feralli, Gian-Gianu, Gambini, Efisa et moi. Efisa montait un cheval noir de grande race sarde; trois domestiques nous suivaient. Je m'étais rapproché de Gian-Gianu. Le jeune gentilhomme campagnard se montrait d'une humeur loquace qui contrastait singulièrement avec sa taciturnité de la veille. Pour moi, je me sentais un peu préoccupé de l'incident de la nuit, et en regardant Efisa je m'étais assuré que l'ombre aperçue quelques heures auparavant sur la terrasse, c'était elle-même. Gian-Gianu cependant ne tarissait pas sur les bizarres coutumes de son île, et parmi de nombreux exemples de cette civilisation patriarcale il me citait l'usage qui permet à une jeune fille, sans se faire aucun tort aux yeux du prochain, de parler à celui qu'elle aime à toute heure du jour ou de la nuit, de sa fenêtre ou de son balcon. Un moment je me demandai si l'autre ombre entrevue dans la nuit n'était pas celle de Gian-Gianu; mais j'avais pu remarquer quelques traits du mystérieux promeneur : il avait un caban militaire, ne portait point la barbe longue comme Gian-Gianu, et son costume ne rappelait en rien celui de mon compagnon. J'arrivai donc bientôt, tout en écoutant d'une oreille un peu distraite les longs discours du jeune Sarde, à deux certitudes : Efisa était la femme que j'avais vue sur le balcon, et quant à l'homme qui s'était enfui à travers le jardin, ce n'était point Gian-Gianu... Mais alors pourquoi me parlait-il avec une si étrange insistance de cette coutume qui autorise les entrevues des amans dans des circonstances semblables à celles de l'entretien que j'avais troublé? Évidemment Gian-Gianu avait surpris cet entretien comme moi, il savait que moi-même j'avais pu reconnaître Efisa, et il rappelait à mon souvenir la théorie sarde sur les amours à distance, pour que sa cousine ne perdît rien à mes yeux de son prestige d'innocence. Gian-Gianu put comprendre à mes brèves réponses que j'interprétais ainsi ses paroles, et il ne tarda pas à retomber dans son mutisme habituel.

Nous chevauchâmes, sans échanger un mot, jusqu'à l'endroit où notre petite troupe devait se diviser. A la lisière d'un bois de chênes, le chemin que nous avions suivi jusqu'alors se bifurque, et deux routes s'offrent au voyageur. L'une court à travers des hauteurs inégales dans la direction de Villanova-Monteleone, l'autre se dérobe brusquement derrière un rocher, et de là descend vers Putifigari, dans la petite vallée d'Ossano. Cette vallée appartenait tout entière au seigneur Gambini, comte de Minerva; il y résidait d'habitude, quoiqu'il eût deux autres habitations, l'une à Villanova-Monteleone, l'autre à Bonorva; mais toutes deux étaient fermées, l'une depuis la mort de sa femme, l'autre depuis la mort de son fils, imprudent chasseur qu'avaient saisi, durant une course nocturne d'été, les fièvres du Campidan. A ces deux habitations Gambini préférait la ferme d'Ossano, peu éloignée de Villanova, où sa fille Efisa aimait à se rendre de temps en temps, et de Bonorva, où il avait un parent.

En prenant congé de Gambini, nous convînmes de nous retrouver dans quelques jours à Villanova, où devait se marier une des amies d'Efisa. Le comte de Minerva m'offrait ensuite l'hospitalité dans sa ferme d'Ossano, où je devais partager avec lui, pour des jours, des semaines ou des mois à mon gré, la vie de pâtre et de chasseur. Gian-Gianu ne devait pas accompagner son oncle à la ferme; il se rendait avec nous à Villanova pour s'informer du jour précis où Antonia Paolesu, l'amie d'Efisa, devait se marier.

Pendant que nous chevauchions vers Villanova, après avoir échangé les derniers serremens de main avec Gambini, je questionnai Gian-Gianu sur l'attitude d'obéissance toute filiale qu'il avait gardée, lui si fier, vis-à-vis de ce farouche personnage. Il me répondit par une longue histoire, dont les traits principaux me furent tristement rappelés par les incidens mêmes qui allaient se succéder sous mes yeux. Paolo Gambini n'était pas en réalité l'oncle de Gian-Gianu : il n'était son parent que de fort loin; mais les Sardes ne perdent pas de vue les origines de leurs familles, et d'ailleurs un motif plus grave que la parenté expliquait la déférence filiale de Gian-Gianu pour Gambini. Le père de Gian, qui s'appelait Saverio Gianu, avait été longtemps en hostilité ouverte avec les Gambini. On l'accusait d'avoir tué le frère aîné de Paolo Gambini. Traqué par la justice, poursuivi par les ressentimens fondés ou non de la famille, Saverio s'était jeté dans la montagne. Les carabiniers l'y découvrirent. Frappé d'une balle, il n'en avait pas moins continué sa course à travers les maquis et atteint le seuil d'un *madao* écarté au moment où ses forces allaient le trahir : c'était le *madao* même de Paolo Gambini, et celui-ci sautait déjà sur son fusil; mais Saverio n'eut qu'à montrer son flanc ensanglanté pour que Gambini le reçût

comme son hôte, et, secondé par quelques pâtres accourus à son premier coup de sifflet, fit reculer les carabiniers qui venaient s'emparer du blessé. Saverio passa plusieurs jours ainsi sous le toit de Gambini. Un berger quelque peu chirurgien, comme tous les bergers sardes, avait extrait la balle, et, quoique la blessure fût profonde, on reconnut qu'elle n'offrait aucun danger. Seulement une fièvre violente se déclara, et Saverio voulut voir son fils, alors âgé de quinze ans. Geppe, le fils de Gambini, âgé lui-même de douze ans environ, fut chargé du message de Saverio. C'est dans la nuit qu'il devait venir trouver la famille des Gianu, car le jour il aurait pu être surpris par les carabiniers. Il avait accompli sa mission et était reparti sans attendre Gian; séparés, ils comptaient échapper plus facilement à la surveillance des carabiniers. Gian s'était mis en route après le départ de Geppe; mais, arrivé sur le bord du Rio-Fondo, il trouvait celui-ci se débattant avec son cheval contre le torrent déchaîné. Gian, n'écoutant que son généreux courage, s'élançait au milieu des eaux grondantes, et il était assez heureux pour arracher Geppe à une mort imminente. A dix heures du matin, tous deux arrivaient au *madao*, où Gambini les attendait dans une mortelle inquiétude. Bientôt il savait tout, et les deux ennemis mortels, — Saverio, dont le fils avait sauvé celui de Paolo, — Gambini, qui avait risqué sa vie et celle de son cher Geppe pour Saverio, — se réconciliaient solennellement. Saverio dit même en ce moment à son fils quelques paroles qu'il n'oublia jamais : « A quelque heure que ce soit et quelque chose qu'il arrive, souviens-toi que tu appartiens à Paolo Gambini. » Deux jours après, les gendarmes, craignant d'engager une lutte inutile et dangereuse avec les bergers de Gambini, avaient repris la route de la ville voisine. Le père de Gian quittait presque en même temps le *madao* hospitalier dont le maître promettait de traiter désormais comme un second fils celui qui avait sauvé son enfant. — Et voilà pourquoi, me dit Gian-Gianu en terminant son récit, voilà pourquoi j'aime et je respecte Paolo Gambini.

II.

Presque toutes les villes de Sardaigne sont misérablement bâties, et Villanova-Monteleone ne fait pas exception. On y compte de quatre à cinq mille habitans. Ne cherchez point ici, comme dans l'Europe du nord, ces rians faubourgs, ces maisons qui s'échappent si joyeusement dans la campagne. Le désert règne autour de Villanova, comme autour de la plupart des villes sardes. La petite cité semble repliée sur elle-même, les habitans se serrent les uns contre les au-

tres, comme pour se protéger. Les terres cultivables sont à une distance de deux ou trois heures de marche, et les solitudes qui les séparent de la ville ne sont guère animées que par le passage de quelques pasteurs. Qu'on ne s'effraie pas trop cependant de cet aspect désolé de la campagne, les actes de brigandage y sont rares, et l'assassinat qui n'a que le vol pour objet y est un fait presque inoui.

La maison de M. Feralli à Villanova nous offrit une aimable hospitalité, dont nous avions grand besoin pour nous préparer aux fatigues d'une excursion qui devait être dirigée le lendemain vers la forêt de Minutades, un véritable Eldorado bien connu des chasseurs sardes. La plus grande partie de cette forêt appartenait à M. Feralli. Nous partîmes dès le point du jour, et Gian-Gianu ne nous quitta qu'après avoir fait deux milles en notre compagnie et avoir pris rendez-vous pour le mariage d'Antonia Paolesu, qu'on devait célébrer dans une semaine. Docile aux instructions de Gambini, Gian-Gianu s'en retournait à la ferme d'Ossano. Feralli et moi, nous nous avançâmes vers les crêtes boisées qui bornaient l'horizon. Bientôt nous atteignîmes les abords de la forêt de Minutades. Un bouquet d'arbres séculaires nous séparait d'un large ravin cultivé qu'un noir rideau de chênes entourait de toutes parts. Sur la lisière de ces bois épais, un petit bâtiment construit en planches marquait le centre de l'exploitation forestière de M. Feralli. Nous n'y fîmes qu'une courte halte. M. Feralli voulait me servir de guide dans une promenade à pied à travers les taillis voisins de sa ferme, et j'acceptai avec empressement sa proposition.

Ce que sont les forêts de la Sardaigne, nul ne peut l'imaginer dans nos pays, où la misère, le caprice, la spéculation, dépeuplent à l'envi toute région boisée de quelque étendue. Il y a là des chênes dont la cime verdoyante abritait peut-être les rites de la civilisation étrusque. Ce sont partout des enchevêtremens si touffus de ramées si énormes que vous chercheriez vainement sous le ciel le plus pur une échappée vers le soleil. On se sent comme noyé dans l'ombre humide. De larges voies, des sentiers battus, vous les chercheriez en vain à travers le dédale de ces colonnades désordonnées. Pas d'autres routes ici que les sillons creusés par les torrens, pas d'autres ponts que les troncs dépouillés et blanchis couchés par la tempête en travers des ravins. Un vent dont le souffle est presque insensible sous ces couverts épais remplit l'espace d'un sourd et incessant murmure. Les feuillages de temps à autre s'entre-choquent avec des bruits métalliques. La nature semble avoir gardé dans ces déserts des forces, des mouvemens, des harmonies qui lui manquent ailleurs. On a vu dans ces régions presque inexplorées de la Sar-

daigne des masses colossales de roches et de terre se détacher brusquement, et entraîner au loin la toison d'arbres qui les recouvrait. La montagne, hier encore parée de verdure, apparaît nue et chauve aujourd'hui. La forêt qui en couronnait les cimes est descendue vivante du sommet dans le précipice. On ne trouve dans ces solitudes immenses que de rares vestiges du passage de l'homme, — quelquefois un arbre calciné et fouillé à la base par les bandits, qui allument leurs feux nocturnes au pied des grands chênes, ou bien encore des fûts puissans couchés à terre par la hache du bûcheron, — témoignages de l'activité industrielle, qui pénètre enfin là comme partout. M. Feralli lui-même avait obtenu du bois habilement *débité* d'un seul arbre les matériaux de trois grandes barques côtières.

Après une longue promenade à travers ces futaies magnifiques, nous rentrâmes à la ferme, où des hôtes que l'armateur ne m'avait pas annoncés, que lui-même n'attendait pas, étaient réunis. C'étaient trois jeunes officiers de l'état-major sarde que déjà M. Feralli avait eu occasion de recevoir dans sa maison de Monteleone. Le gouvernement piémontais les avait envoyés en mission dans l'île, et les avait spécialement chargés de quelques travaux topographiques dans les districts d'Oristano et d'Alghero. Lors de leur passage à Monteleone, M. Feralli leur avait complaisamment vanté ses chasses de Minutades; il les avait même engagés à venir juger par expérience de ses richesses forestières, et les jeunes officiers se rendaient à cette invitation, en se félicitant de l'heureuse coïncidence qui les faisait se rencontrer avec le maître du logis.

Le souper nous réunit après quelques minutes d'une conversation cordiale. Je pus alors observer les nouveau-venus plus à l'aise. Deux de ces officiers étaient de jeunes Piémontais de bonne naissance, mais de manières assez vulgaires et fort entichés de leur gentilhommerie, au reste pleins de loyauté, francs buveurs, francs chasseurs et braves soldats. Le troisième, Vénitien, éloigné par l'exil de sa ville natale, leur était de beaucoup supérieur. Brun, grand, bien fait, il n'avait rien de cette naïve et bruyante fatuité qui accompagne si souvent l'uniforme militaire. C'était une nature éminemment italienne, fine, élégante, douée de cette réserve et de cette mesure qui procèdent des délicatesses de l'esprit sans exclure les entraînemens du cœur.

A la fin du dîner, on vint dire tout bas à M. Feralli que quelqu'un le demandait. — Ah! enfin! s'écria-t-il, je commençais à craindre qu'il ne vînt pas. — Deux minutes après entrait dans la salle, le fusil sur l'épaule, un homme de quarante-huit à cinquante ans, taillé en athlète, et qui promena sur nous un regard à la fois résolu et cauteleux. Il était entièrement vêtu de peaux de bêtes. Deux pis-

tolets et un large coutelas garnissaient sa ceinture. En apercevant les uniformes des officiers piémontais, il ne put retenir un geste de défiance. — Approche sans crainte, ami Beppo, lui dit en riant M. Feralli, ce ne sont pas des carabiniers. — Beppo, repoussant alors du pied deux chiens au poil hérissé qui marchaient sur ses talons, vint tendre la main à M. Feralli.

— Messieurs, reprit notre hôte, permettez-moi de vous présenter mon ami Stanislao Bepponi, dit Beppo, le célèbre bandit de Minutades, le maître de Goceano et de Monte-Minerva, dont vous avez sans doute entendu parler.

Beppo salua modestement, puis il s'assit sur l'invitation de M. Feralli et but à notre santé. — Pardonnez-moi, patron Feralli, dit-il alors, si je viens un peu tard; mais je ne suis arrivé de Valverde que depuis une heure.

— De Valverde!... Et que diable vas-tu faire à Valverde, malheureux! Tu veux donc te faire prendre?

— Vous n'êtes pas sans savoir, reprit gravement le bandit, qu'il est arrivé tout récemment à Alghero un nouveau procureur-fiscal. Il paraît que c'est un homme qui aime son métier et qui donnera de la besogne aux carabiniers royaux. On est venu me dire qu'il m'avait recommandé particulièrement, et m'avait même fait l'honneur de coter ma peau cent écus. Passe pour ma peau! quand elle sera trouée, ce qu'elle se vendra m'est bien égal; mais voilà que le fiscal a trouvé plaisant d'offrir cinquante écus de plus, si on la lui apportait toute neuve, c'est-à-dire si on pouvait me prendre vivant. Cent cinquante écus! c'est une grosse somme, et qui peut tenter bien des malheureux. Donc il pourrait arriver que je fusse surpris; on me mènerait ou on me porterait à la prison d'Alghero... Cela ne peut pas être. Beppo, me suis-je dit, si tu avais deux cents écus sonnans déposés chez un notaire, tu te moquerais du fiscal et de ses cent cinquante écus. Supposons que tu tombes dans un piége d'où ne puisse te tirer ni le fusil, ni le poignard : tu fais une traite sur ton notaire, et celui qui voudra gagner deux cents écus au lieu de cent cinquante te lâchera... Le tout, c'est d'avoir les deux cents écus. Vous, patron Feralli, vous les donneriez peut-être dans un moment pressant. Gambini aussi les donnerait. Tout bien réfléchi, j'ai préféré cependant les emprunter au fiscal.

On ne devinerait guère comment s'était fait l'emprunt de Beppo. Le fiscal devait aller le matin même en pèlerinage à la chapelle de la Madonna del Valverde, dont l'image attire de nombreux dévots. Beppo était allé de son côté surprendre le pauvre procureur au moment où il déjeunait, sans aucune escorte, chez le curé de Valverde. Il avait présenté sa requête en homme qui n'est pas habitué aux re-

fus: mais le fiscal n'avait pas sur lui la somme de deux cents écus. Il avait fallu, pour satisfaire aux exigences du bandit, lui remettre les cent quarante-six écus qui se trouvaient dans la caisse du presbytère, puis envoyer un berger à Alghero réclamer les cinquante-quatre qui manquaient encore. En attendant le retour de ce messager, qui était l'ami de Beppo, le bandit s'était montré des plus courtois avec M. le fiscal et sa femme. Il les avait menés voir une source miraculeuse qui coule près de la chapelle. Après quatre heures d'absence, Branco le berger était revenu apportant l'argent, et Beppo le bandit, après avoir pris congé du digne procureur, s'était empressé de venir à la ferme de M. Feralli, qui l'avait invité à nous servir de guide pendant la chasse du lendemain.

— Je suis à vos ordres, dit Beppo en terminant son histoire: mais avant tout ces messieurs me permettront de vous demander un service. C'est encore assez lourd, deux cents écus. Je n'ai pas envie de les promener chaque jour dans ma poche à travers les montagnes. D'ailleurs j'ai pensé que garder l'argent d'un bandit, ce n'était point affaire à un notaire du roi. J'ai réfléchi encore que, s'il m'arrivait quelque malheur, vous en seriez averti plus aisément que personne et seriez mieux en mesure de me porter secours. Voulez-vous en être le dépositaire, patron Feralli?

La confiance du bandit transformait notre hôte en recéleur. Celui-ci ne sourcilla point et accepta de bonne grâce cette mission délicate, pensant, selon toute apparence, qu'il en serait quitte, le cas échéant, pour rembourser de ses deniers le procureur-fiscal. Beppo tira aussitôt de sa poche deux petits sacs gonflés, et les remit à Feralli, après avoir baisé dévotement le plus gros, celui qui contenait le trésor de la madone. Il ne fut plus question ensuite que de la chasse du lendemain.

Cette chasse fut brillante et heureuse. Un daim, trois sangliers tombèrent sous les coups de Feralli et des Piémontais. Le Vénitien Sercomin et moi, trop paresseux pour suivre la grande chasse, nous nous amusâmes aux perdrix et en tuâmes une vingtaine. Je pus apprécier pendant cette journée tout le charme, toute la distinction du caractère de Sercomin. Sa vie, qu'il me raconta en devançant mes questions, avait été noblement remplie déjà. Son père, qu'il avait perdu, était un émigré illustre. Quant à lui, il avait pris part, tout jeune encore, à la campagne de Lombardie en 1848 et à la défense de Venise. Après la capitulation, il était venu chercher du service dans l'armée piémontaise. Né artiste et rêveur, devenu soldat par une sorte de nécessité fatale, il ne cachait pas son dégoût pour une carrière qui refusait tout essor à ses espérances. Je crus deviner aussi qu'il ne portait qu'avec ennui un nom qui le classait

dans un camp déterminé et lui imposait certaines manières de voir et d'agir : ce tempérament si nerveux et si exquis semblait n'avoir été trempé que pour l'amour.

Nous passâmes trois ou quatre jours à la ferme, les uns chassant, les autres errant et rêvant à travers les solitudes. Le moment approchait cependant où nous devions assister à la noce d'Antonia Paolesu, et un matin nous nous trouvâmes tous prêts à sauter en selle pour courir d'une seule traite à Monteleone. Ce matin-là, je remarquai le costume de Sercomin, un caban gris galonné d'or, de grandes bottes molles à éperons d'argent. L'ombre entrevue dans le jardin de la villa Feralli, près d'Alghero, portait ce costume, et je sentis se réveiller en moi les impressions qui avaient suivi cette rencontre nocturne, mêlées à une vague inquiétude.

Les deux officiers piémontais devaient s'installer avec moi chez Feralli. Sercomin était attendu chez les Paolesu. Deux des frères de la fiancée (elle en avait cinq), avertis d'avance par Feralli, vinrent attendre le Vénitien jusqu'à une heure de Villanova-Monteleone. L'aîné de ces jeunes gens (il pouvait avoir trente-deux ans) me frappa par sa physionomie inquiète et sombre. Les deux frères et Sercomin se saluèrent cérémonieusement sans même se serrer la main. Peut-être y avait-il une antipathie instinctive entre l'aristocratique nature de l'officier vénitien et celle de ces rudes montagnards.

Le surlendemain, jour fixé pour les cérémonies qui devaient précéder la noce, deux jeunes gens vinrent nous prendre chez Feralli de la part de Saturnino Sanarès, le futur d'Antonia. L'habitation de la famille Sanarès était située à quelque distance de la ville, sur le chemin de Villanova au village de Monteleone. C'était une vaste maison rustique bâtie au milieu d'immenses pâturages. La cour était encombrée, lorsque nous y entrâmes, d'une longue file de chars vides, aux roues basses et pleines, alignés le long des murs et attelés de bœufs dont les cornes, polies avec de l'huile et de la cendre et ornées de rubans de toutes couleurs, portaient chacune à la pointe une orange. Jougs et chars étaient pavoisés de rameaux de myrte. Au centre de la cour stationnaient une vingtaine de chevaux dont l'un, splendidement harnaché de velours cramoisi, à sonnettes et broderies d'argent, avait la tête empanachée de plumes blanches et rouges et la croupe ornée d'un nœud de rubans orange. Dans la grande salle basse se pressaient les parens et les amis, tous en costume de gala. On n'attendait plus que nous. Le futur, magnifiquement vêtu, vint nous souhaiter la bienvenue. Aussitôt tout le monde passa de la salle dans la cour, et des domestiques amenèrent devant le péristyle une douzaine de chevaux. On nous avait admis,

les officiers et moi, dans l'escorte des *paralinfos* ou garçons d'honneur, qui étaient au nombre de douze. Chacun choisit un cheval au hasard et suivit le cortége. Derrière les cavaliers venait la longue file des chars. Un quart d'heure après, nous arrivâmes devant la maison de la fiancée. Les portes et les fenêtres en étaient hermétiquement fermées, bien qu'elles fussent garnies extérieurement de tentures, de fleurs et de rubans. Conformément à l'usage traditionnel, on allait simuler le siége de la maison. A l'appel du vieux Sanarès, qui courut frapper à la porte close, rien ne répondit. Tout le cortége alors s'avança, poussant de vives clameurs et comme animé d'intentions agressives. Enfin l'oncle de la jeune fille, remplaçant le père qu'elle avait perdu, parut à une fenêtre : « Êtes-vous des amis et apportez-vous de bonnes nouvelles? » demanda-t-il aux arrivans. Le vieux Sanarès fit la réponse consacrée : « Nous sommes des amis et nous apportons *honneur et vertu.* »

Une cordiale réception suivit ces préliminaires. Le chef des Paolesu ouvrit la porte, appela les domestiques chargés d'attacher nos chevaux aux anneaux de fer scellés dans la muraille. De nouvelles cérémonies commencèrent alors, car tout mariage en Sardaigne est un petit drame dont le dialogue et la mise en scène sont fixés par la tradition. Ainsi le vieux Sanarès exposa d'un ton lamentable à l'oncle Paolesu qu'il venait dans son habitation à la recherche d'une brebis favorite qu'il avait perdue et qui était la joie de sa maison. L'oncle joua de son mieux la surprise; il n'avait pas vu la chère brebis, mais il invitait les arrivans à la chercher eux-mêmes. Nous entrâmes dans une salle basse où étaient réunis les parens et les amis de Paolesu; puis nous montâmes au premier étage, où nous attendaient les parentes et les amies. Tout cela se fit dans le plus grand silence. Alors l'oncle Paolesu, prenant par la main Sanarès, le conduisit devant l'une des femmes réunies, celle qui était placée le plus près de la porte. « Est-ce la brebis cherchée? — Non, » répondit Sanarès, et toute l'assistance féminine fut passée en revue. Enfin on s'arrêta devant la fiancée : « C'est elle! c'est elle! » s'écria Sanarès, et aussitôt la jeune fille toute rougissante tomba dans les bras du vieillard, qui la présenta à son fils. Celui-ci tira d'une boîte portée par l'un des garçons d'honneur de riches boucles qu'il passa lui-même aux oreilles de sa fiancée; un collier de corail, une bague à chaton (non point encore l'anneau nuptial) vinrent également compléter la parure d'Antonia. C'était le moment où toute la famille des Sanarès allait offrir ses cadeaux, où la jeune fille elle-même allait répondre à ces hommages en distribuant avec profusion des bouquets noués de rubans d'or. Sur l'ordre de l'oncle Paolesu, on apporta les *confetti*. Gâteaux, dragées, flacons de vins aux re-

flets de topaze et de rubis, circulèrent. Des groupes joyeux se formèrent; ce n'étaient que rires, souhaits, embrassemens échangés... Mais pourquoi donc Efisa Gambini et son cousin Gian-Gianu manquaient-ils à la fête? C'est moi-même qui hasardai tout haut cette observation, et je remarquai aussitôt sur la physionomie des invités une expression d'inquiétude. Feralli me prit à part : « Votre question, me dit-il, a jeté l'alarme parmi ceux qui l'ont entendue. L'absence d'un des garçons ou d'une des demoiselles d'honneur à une noce est regardée comme de mauvais augure en Sardaigne. La signification fâcheuse de ce pronostic s'accroît encore si une question imprudente rappelle aux assistans un fait qu'ils voudraient ignorer. Les gens superstitieux n'ont d'autre ressource alors que de cracher aux pieds de l'indiscret questionneur... Sercomin aussi n'est pas venu, » reprit tout bas l'armateur d'un air assez soucieux. En ce moment, la collation était terminée, et on allait procéder à l'enlèvement du mobilier des époux : c'est le second acte du drame nuptial. Les meubles étaient disposés dans les chambres voisines, et chacun pouvait les admirer à l'aise en attendant qu'ils fussent portés sur les chars stationnant déjà dans la vaste cour. Les joueurs de *lionedde* (1) préludaient à leurs airs rustiques par de joyeuses volées de notes; ils allaient marcher en tête du cortége, marquant la mesure par des mouvemens de tête. Des chœurs de jeunes filles en voiles blancs et avec des ceintures rouges, de jeunes garçons en veste écarlate, chacun portant sur la tête dans un panier quelques menus objets de ménage, devaient les suivre. La troisième place était réservée à la cavalcade des époux, des parens et des garçons d'honneur. Viennent enfin les chars où l'on entasse le mobilier des futurs époux, avec la provision de grain pour l'année. Le dernier de ces chars porte deux objets précieux, symboles du travail domestique en Sardaigne, le métier à tisser et la meule à grain. L'âne meunier (*asino molatore*), gros à peine comme un chien et orné de rubans que remplacera le lendemain le rude harnais, suit tout pimpant ce jour-là l'instrument de travail. Quelques traîneaux (*tracchi*) réservés aux serviteurs ferment le cortége.

Tel fut l'ordre suivi dans la procession nuptiale, où je figurai comme garçon d'honneur, et qui se rendit de la maison Paolesu à l'habitation des Sanarès. Là on s'arrêta. Les femmes procédèrent au déchargement et à l'installation des meubles, tandis que les hommes exécutaient aux sons de la *lionedde* une danse nationale.

(1) Instrument dont la forme antique s'est maintenue sans altération; il se compose de trois tubes en roseau percés de trous, que le musicien embouche tous trois ensemble. Ses joues font l'office du soufflet de la cornemuse. Le plus court des trois tubes fait le soprano, le moyen le ténor, et le plus long la basse.

Puis on rentra dans la maison, et le reste de la journée se passa en *noces et festins*.

Le lendemain, jour fixé pour le mariage, les deux familles se rendirent après la messe à la maison de l'épouse, où était servi le repas nuptial. C'est à ce repas que les deux époux, pour la première fois assis l'un à côté de l'autre, mangent le potage non-seulement dans la même assiette, mais avec la même cuiller. Après le dîner, on amena deux chevaux richement harnachés. Les époux montèrent en selle. Les joueurs de *lionedde* exécutèrent une marche du pays, et le cortége s'ébranla de nouveau pour retourner à la maison Sanarès. La mère attendait sa belle-fille sur le seuil de la porte et la conduisit dans la grande salle, vers une haute chaise à bras où elle s'assit, les pieds sur un escabeau. Antonia devait rester ainsi, immobile et grave, jusqu'au repas du soir, attendant sur ce trône domestique les complimens et les hommages des parens et des invités.

A peine venait-elle de s'y asseoir, qu'au milieu de l'assemblée joyeuse apparut un groupe dont l'aspect contrastait étrangement avec cet appareil de fête. Gambini venait d'entrer, suivi de sa fille Efisa : — Gambini, le fusil sur l'épaule, enveloppé d'un long caban noir; Efisa vêtue de noir aussi et portant sur la tête, au lieu du gracieux *peplum* de soie, un lourd manteau de laine brune; — Gambini, sombre, taciturne, le regard animé d'une sourde et terrible fureur; Efisa, pâle, tremblante, et les yeux entourés de cette auréole bleuâtre qui annonce les veilles et la fièvre.

— Sanarès, dit Gambini en s'adressant au chef de la famille, Villanova est en fête, toutes les maisons sont closes parce que les maîtres sont tes convives. Ma maison à moi est fermée depuis longtemps par le deuil. Il faut donc que je vienne ici te demander asile pour un hôte que nul n'attend au milieu de la fête!... Viens, Sanarès, venez aussi vous tous, frères Paolesu, — car pour aujourd'hui cette maison est la vôtre, — venez recevoir celui que vous envoie la colère du Seigneur...

Je fus l'un des premiers à me précipiter dans la cour. Devant la maison, au milieu d'une foule compacte et bruyante, était arrêtée une charrette traînée par deux bœufs. Sous les plis du drap noir qui couvrait la charrette se dessinait la forme d'un cercueil. Gian-Gianu et deux bergers, tous trois à cheval et armés de fusils, se tenaient derrière le char. Gambini, arrivé sur la place presque aussitôt que moi, vint saisir l'un des bœufs par les cornes et conduisit la charrette dans la cour, tandis que Gian-Gianu et les bergers écartaient les curieux. La porte refermée, et deux serviteurs des Sanarès ayant apporté une civière, Gambini souleva le voile qui cachait le mort... Je reconnus Sercomin.

On transporta la civière dans une grande chambre de la maison traditionnellement consacrée aux fêtes mortuaires, et la vieille mère des Sanarès disposa le suaire de façon qu'il retombât de tous les côtés en dehors du cercueil, laissant à découvert le visage du mort, dont les pieds avaient été tournés, selon l'usage, vers la porte.

Comme elle se livrait à ce soin, elle remarqua sur le linceul de larges taches de sang. — Jésus Dieu! s'écria-t-elle, ce jeune homme a été assassiné!

Chacun de ceux qui avaient connu Sercomin, et qui l'avaient vu deux jours auparavant plein de santé, avaient déjà soupçonné un crime.

— Oui sans doute, il a été assassiné, reprit froidement Gambini. Autrement l'aurais-je apporté ici?

— Oui, assassiné! répéta Efisa, jetant en arrière son manteau et laissant voir son visage pâli par la souffrance, mais toujours resplendissant de beauté. La fureur poétique la saisissait. Étrange faculté des races primitives, où l'excès de la douleur se transforme en inspiration! Je ne redirai pas la *vocifération* qui s'échappa des lèvres de la jeune fille, devenue pour un moment la plus éloquente des improvisatrices. Il y a des choses, il y a des accens qu'il faut renoncer à traduire. Les dernières paroles seulement ont laissé dans ma mémoire une empreinte ineffaçable. « Soyez maudits! s'écria-t-elle, soyez maudits, vous tous qui m'entendez et qui portez une arme! Soyez maudits, si vous ne cherchez pas l'assassin dans toutes les cavernes de nos montagnes, dans toutes les retraites de nos forêts! » Et les yeux égarés, les cheveux en désordre, épuisée de douleur, Efisa tomba évanouie sur la table où reposait le corps de Sercomin. Des cris lamentables répondaient à ses imprécations, et les femmes, gagnées par la furie du désespoir, se traînaient à genoux, balayant les dalles de leurs chevelures dénouées. Quant aux hommes, ils s'observaient avec une curiosité inquiète et farouche. Je n'avais pas perdu de vue l'aîné des Paolesu. C'était sur lui que mes soupçons étaient tombés d'abord, sans autre raison qu'une secrète et nstinctive antipathie; mais sa sombre physionomie restait impénétrable. Gian-Gianu, que je consultai du regard, était pâle et grave. Quant aux officiers piémontais, ils semblaient frappés de stupeur.

On avait emporté Efisa pour lui donner quelques soins. Gambini était resté au chevet du mort. Il n'avait point fait un pas vers sa fille. Un silence pénible planait sur nous tous, et ce fut lui encore qui le rompit.

— Ne cherchez point à venger cet homme, dit-il avec solennité. Il ne tenait à aucun de vous. D'ailleurs elle n'est pas venue encore, l'heure de la lumière, et ceux-là ne veulent ou n'osent parler qui

pourraient parler peut-être; mais si quelqu'un de vous n'est pas tranquille, si par la main, le conseil ou l'intention, il a contribué à faire de ce vivant un cadavre, que celui-là m'entende! Avant que ce corps ne soit réduit en poussière, je le jure, moi Paolo Gambini, comte de Minerva (et il étendit la main sur la poitrine du mort), il sera allé en rendre compte à Dieu. Maintenant qu'on amène un prêtre, car l'heure des funérailles est venue.

Le prêtre attendu venait d'arriver. L'enterrement se fit dans la soirée, et j'abrége les détails de la fête mortuaire qui suivit si brusquement la fête nuptiale. Au retour du cimetière, tous les invités se réunirent de nouveau dans la salle basse. Gambini, qui avait pris le rôle de chef du deuil, remercia ceux qui l'avaient suivi. Puis, après s'être excusé auprès du vieux Sanarès du trouble qu'il avait apporté dans sa maison, il donna ordre à Gian-Gianu de veiller aux préparatifs du départ. Quelques instans après, nous revîmes Efisa. Deux femmes la soutenaient. Une fièvre violente enflammait ses joues et agitait tout son corps. On l'installa le mieux possible sur un matelas, et la même charrette qui avait apporté son amant mort l'emporta mourante.

III.

Que s'était-il passé? J'avais grand besoin des explications de Gian-Gianu, et avant de continuer mon récit je les résume telles que me les donna le neveu adoptif de Gambini avec sa franchise habituelle.

La veille des fêtes du mariage d'Antonia, Gian-Gianu se trouvait à la ferme d'Ossano, d'où il devait partir avec Efisa et Gambini pour Villanova-Monteleone. Dans la journée, un pâtre avait apporté une lettre à Gambini, ce qui était presque un événement dans un pays où l'on n'écrit guère. Aussitôt Gambini était monté à cheval et n'était rentré que plus d'une heure après. A son retour, il n'avait donné aucune explication sur l'objet de cette course; mais on aurait pu remarquer dans ses façons plus de brusquerie et de violence qu'à l'ordinaire. Au souper, il annonça qu'il partirait dans la nuit pour la *tanca* de Brâ; dans la journée du lendemain, il comptait rejoindre sa fille et son neveu à Villanova-Monteleone. En effet, le bruit d'une porte qu'on ouvrait avec précaution éveilla Gian-Gianu dès les premières heures de la nuit. Cette porte mettait le vestibule en communication avec l'enclos des chèvaux. Gian se leva, et, s'étant approché de la croisée, vit son oncle, en manteau et le fusil sur l'épaule, traverser l'enclos, puis, sans prendre un cheval, s'élancer à pied à travers la campagne. Quoique les habitudes de Gambini

fussent fort irrégulières et qu'il lui arrivât souvent de partir au milieu de la nuit pour aller de l'une à l'autre de ses propriétés, cependant ces allures mystérieuses avaient jeté Gian-Gianu dans une grande perplexité; les suppositions s'éveillaient en foule dans son esprit, et il ne parvint à s'endormir que fort tard, vaincu par la fatigue de son agitation intérieure.

Vers trois heures du matin, il fut réveillé en sursaut par un coup frappé violemment à la grande porte de la ferme. Il alla en hâte ouvrir, aucun domestique n'étant encore levé. Deux hommes entrèrent : c'était Beppo et un berger du *madao* de Morones. Beppo venait demander un matelas, des linges et les autres objets nécessaires au pansement d'un blessé qu'il avait, disait-il, relevé sur la route et transporté à ce *madao*. Pour ne pas éveiller Efisa, Gian-Gianu prit un des matelas de son lit et se munit d'une petite trousse de chirurgien et d'un paquet de linges et de charpie qu'il trouva dans la chambre de Gambini. Sur la demande expresse du blessé, il emporta aussi tout ce qu'il fallait pour écrire. Beppo et le berger étaient venus sur le même cheval; le berger l'enfourcha seul cette fois, et, après avoir fixé le matelas enroulé devant lui, partit au galop. Cinq minutes après, Gian-Gianu et Beppo avaient sellé deux chevaux et couraient sur ses traces. Pendant le trajet, Gian-Gianu questionna son compagnon. — Connais-tu le blessé? lui demanda-t-il.

— Oui, répondit Beppo, c'est un de ces officiers envoyés dans l'île, qui étaient encore, il y a trois semaines, à Monteleone. J'ai chassé avec eux, il y a trois jours, à Minutades. La blessure est mortelle. Il peut vivre quelques heures encore, tant que le sang ne l'étouffera pas. La balle est dans le poumon.

— Et tu n'as pas vu celui qui l'a frappé?

— Non.

Ce laconisme parut suspect à Gian-Gianu, qui espéra faire parler son discret compagnon en ayant l'air de reporter tout à coup ses soupçons sur lui. — Ah çà! et toi, dit-il, que diable fais-tu ici à pareille heure? Si la montagne est aux bandits, la vallée est aux carabiniers. — Mais avec un accent de sincérité réel ou parfaitement joué, Beppo répondit qu'il était venu accomplir un vœu fait à la madone de Valverde. — Je suis arrivé à Valverde, ajouta-t-il, vers dix heures et demie. Le curé, que j'ai réveillé, m'a fait boire du *campidan* exquis, si bien que je m'en retournais de fort belle humeur, lorsqu'en traversant le bois de Ribos j'ai entendu un coup de feu dans la direction du *casotto* de l'oncle des Paolesu. Je me suis jeté à travers la *macchia secca*, et à vingt minutes du bois j'ai trouvé l'officier étendu dans le chemin creux.

— Mais, remarqua Gian-Gianu, puisque tu étais si près du *casotto*, comment n'as-tu pas vu le meurtrier? La nuit était claire, et le seul endroit où il eût pu se cacher dans ce pays découvert, c'est précisément le bois d'où tu débouchais.

— Je l'ai vu fuir à travers champs; il se courbait pour échapper aux regards, et je n'ai pu le reconnaître. Vous pensez bien d'ailleurs, seigneur Gian-Gianu, que moi, qui n'aime pas qu'on entre dans mes affaires contre mon gré, je ne vais pas me mêler des affaires des autres sans en être prié.

Gian-Gianu eut beau presser Beppo de ses questions; Beppo, qui était sur ses gardes, eut réponse à tout et demeura impénétrable. Évidemment ce n'était point le bandit qui avait commis le meurtre, car il ne se fût pas donné tant de peine pour soigner un homme frappé par lui. Évidemment aussi il avait reconnu le meurtrier, mais c'était un secret qu'il voulait garder pour lui seul. Gian-Gianu suspendit donc un interrogatoire inutile. Ses soupçons se portaient dans deux directions bien opposées, allant tour à tour de Gambini aux Paolesu. L'inclination mutuelle d'Efisa et de Sercomin n'était un mystère pour personne. Bien qu'elle eût été élevée dans la simplicité des mœurs patriarcales de l'île, Efisa avait le goût instinctif des choses élégantes; elle avait donc bientôt ressenti pour le brillant officier un attrait que n'avait su lui inspirer aucun des rudes montagnards dont elle avait été jusqu'alors entourée. Quant à Sercomin, le charme avait agi plus promptement encore, et dès le jour où il avait vu Efisa chez M. Feralli, il l'avait aimée. Gian-Gianu, qui suivait avec un dévouement caché, mais absolu, les démarches de sa cousine, savait tout cela; il savait aussi que, quelques mois auparavant, l'aîné des frères Paolesu, Esteban, avait recherché Efisa en mariage et avait essuyé un refus. La jalousie avait-elle armé le bras de ce prétendant évincé? Esteban n'était ni aimé, ni estimé dans le pays, son caractère était dur et sombre. D'un autre côté, les allures mystérieuses de Gambini pendant la journée précédente et son départ étrange au milieu de la nuit donnaient grandement à réfléchir à Gian-Gianu.

Arrivés au *nuraghe*, ils trouvèrent Sercomin déjà étendu près du foyer sur le matelas que venait d'apporter le berger. Le blessé eut la force de tendre la main à Gian-Gianu; mais l'effort qu'il fit pour parler amena des flots de sang à sa bouche. Beppo, que les nécessités de sa vie d'aventures avaient fait quelque peu chirurgien, pratiqua à chaque pied une petite saignée, et Sercomin respira plus librement.

— Il va pouvoir parler, dit Beppo, visiblement inquiet, en tournant les yeux du côté des deux bergers qui se tenaient debout à la

porte du *madao*, surveillant le dehors et prêts à servir au dedans.

Quelques instans après, Sercomin appela d'un signe tout le monde près de lui. L'anxiété de Gian-Gianu était plus poignante encore que celle de Beppo, mais il n'y avait qu'à obéir aux dernières volontés d'un mourant. Les quatre hommes s'approchèrent en silence du lit.

— Écoutez, dit Sercomin d'une voix faible, mais distincte, et retenez bien mes dernières paroles, dont la justice ne peut manquer de vous demander compte. J'ai vu celui qui a tiré sur moi. Cet homme m'est inconnu; il n'a voulu me tuer que pour me voler.

A cette déclaration si peu attendue, Gian-Gianu échangea avec Beppo un regard de stupeur et de soulagement tout à la fois.

— Beppo, continua le mourant, je te dois d'avoir prolongé ma vie en me relevant là-bas et en me soignant ici. — Et tirant une bague de son doigt : « Accepte ce souvenir d'un ami; il vaut plus que les deux cents écus que tu as empruntés au procureur, et tu pourras les lui rendre. Comme ta présence de ce côté et pendant la nuit pourrait être mal interprétée, je vais écrire pour ta garantie la déclaration que j'ai faite de vive voix tout à l'heure. »

D'une main ferme encore, il écrivit cette déclaration et la signa. — Maintenant, ajouta-t-il, je désire parler à Gian-Gianu seul.

Beppo et les bergers se retirèrent et fermèrent la porte du *madao*.

— A vous, Gian, dit Sercomin, je ne mentirai point, car vous ne trahirez pas celui que je vous nommerai; c'est Gambini qui m'a frappé... Il faut que je laisse un dépositaire de toute la vérité, et je ne pourrais me confier à une personne plus sûre que vous. Écoutez-moi bien, la fatigue me gagne, et je sens que je n'en ai pas pour longtemps. J'aime Efisa, vous le savez. Lorsque je partis dernièrement pour Oristano, comme elle devait rentrer à Ossano, nous convînmes que je la préviendrais par une lettre du jour de mon arrivée à Villanova, afin qu'elle y revînt elle-même. Ne voulant pas d'intermédiaire entre nous, je devais apporter ma lettre au *casotto* qui dépend de la ferme d'Ossano. Efisa devait s'y rendre chaque jour et s'assurer en arrivant s'il n'y avait pas de lettre dans un trou à grille volante pratiqué dans le mur de la terrasse pour l'écoulement des eaux. Arrivé à Monteleone l'avant-veille des fêtes du mariage d'Antonia Paolesu, je savais qu'Efisa devait y venir. Néanmoins, comme elle ignorait que j'y serais, je voulus lui écrire pour l'en informer. Au moment de partir pour la terre ferme, je désirais d'ailleurs lui parler sans témoins; j'allai donc cacher un billet à l'endroit convenu. Ce billet ne doit point être parvenu à Efisa. En quelques mains qu'il soit tombé, pour prévenir tout commentaire calomnieux, je veux vous en donner le texte et l'explication.

L'officier s'interrompit alors pour écrire d'une main tremblante les

premières lignes d'une lettre qu'il ne put terminer. « J'arrive, et bientôt je vais repartir, chère Efisa, disait-il. Je ne vous reverrai plus que lorsque je serai vraiment libre de vous aimer... » Ces mots, dit Sercomin en remettant le papier à Gian-Giaou, peuvent être obscurs pour vous. Sans entrer dans des explications maintenant impossibles, qu'il vous suffise de savoir que j'avais fait un serment à mon père. Un mariage d'inclination conclu malgré sa famille l'avait éloigné d'elle; il voulait pour moi une meilleure destinée. — Jure-moi, me dit-il à son lit de mort, que tant que ta mère vivra, tu ne laisseras entraîner ton cœur à aucun engagement sérieux sans l'avoir consultée, que tu ne te marieras pas sans qu'elle ait approuvé ton choix. — Je jurai, et mon père mourut plus tranquille.

Cette approbation maternelle, Sercomin allait la chercher, et bientôt il eût ramené à Efisa celle qui eût été sa mère : Dieu ne l'avait pas voulu... En achevant ce récit, Sercomin prononça à voix basse le nom de Gambini, puis il demanda encore le crayon, et écrivit d'une main défaillante sur un feuillet de papier : « Adieu, ma mère. » — Ami, ajouta-t-il, coupez-moi une boucle de cheveux; mettez-la dans ce papier. Vous confierez le tout à mes camarades, pour qu'ils le remettent à ma mère. Et maintenant faites entrer Beppo et les bergers. Vous tous qui m'avez aidé à retarder la mort, aidez-moi à l'attendre.

Gian ouvrit la porte du *madao*, mais tout aussitôt il la referma vivement. Il se trouvait en face d'Efisa, que Beppo et les bergers cherchaient à empêcher d'entrer. Elle s'était levée dès l'aube et avait fait demander son cousin. Ayant appris que Beppo était venu le prendre avec un berger du *madao* de Morones, elle avait fait seller un cheval et s'était dirigée vers le *madao*. En dix minutes, elle était arrivée. C'est en vain que Beppo et Gian lui-même s'efforcèrent de la retenir. Elle s'échappa de leurs mains, poussa brusquement la porte et s'élança dans l'intérieur. Gian l'avait suivie. En apercevant Sercomin, la fille de Gambini poussa un de ces cris terribles, étouffés et déchirans, dans lesquels on sent atteintes les sources mêmes de la vie. Elle chancela; mais ce ne fut qu'un instant, et comme Gian s'élançait pour la soutenir, elle s'avança d'un pas ferme vers Sercomin.

— Pourquoi n'est-ce pas moi que vous avez fait prévenir la première? lui demanda-t-elle d'un ton de doux reproche.

Mais la fatigue et cette joie inattendue qui lui était faite à ses derniers momens avaient déterminé une nouvelle crise dans l'état du blessé. Il ne put répondre et recommença de vomir le sang. Elle l'étancha avec son mouchoir, et, s'asseyant auprès de Sercomin,

elle lui prit la main. Le curé de Valverde arriva quelque temps après. L'état du mourant ne semblait pas avoir empiré. L'expression surhumaine de l'amour survivant à la mort donnait même à ses traits une sorte de radieux éclat; mais cette transfiguration ne pouvait tromper l'œil exercé de Beppo : Sercomin n'avait plus que quelques heures à vivre, dit-il tout bas à Gian. Après avoir reçu les secours de la religion, le mourant fut laissé seul avec Efisa.

Vers trois heures, Gian s'entendit appeler du dedans. — Regardez! regardez! dit-elle à son cousin. La mort approchait : l'œil était déjà vitreux, les mains étaient humides et glacées. Gian fit entrer Beppo et les bergers. Tous s'agenouillèrent autour du mourant. Il fit effort pour presser leurs mains, puis chercha de nouveau Efisa. La respiration devenait de plus en plus oppressée et sifflante. Efisa lui retira une croix d'or qu'il portait suspendue au cou (1)... Peu à peu la respiration même s'arrêta : tout était fini.

C'est en vain que l'on supplia la fille de Gambini de s'éloigner; elle voulut faire elle-même à son fiancé la veillée des morts. Elle baisa ses yeux éteints et les ferma. Pour Beppo, c'était jouer un jeu dangereux de rester dans cette cabane en pays découvert; mais pendant une journée le brave bandit, tout entier au malheur d'autrui, n'avait pas songé un instant à sa sûreté. Il remit à Gian, sur sa demande, la déclaration qu'il avait reçue de Sercomin. Muni de cette pièce, Gian partit au galop dans la direction de Brâ. En route, il rencontra Gambini, qui revenait vers Ossano. Gambini avait bien pressenti qu'Efisa ne serait pas allée à Monteleone. Il était pensif, et, contre toutes ses habitudes, avait mis son cheval au pas.

— *Zio* Gambini, lui dit Gian, Sercomin, l'officier sur qui on a tiré hier soir, est mort.

— Ah! Et quand est-il mort?

— Il y a une heure.

— Il y a une heure! Et qu'a-t-il dit avant de mourir?

— Il m'a donné copie d'une lettre qu'il avait adressée hier à Efisa.

Et Gian lui tendit la lettre. Gambini la prit avec étonnement et la lut avec attention. Il cherchait sans doute à se rappeler si cette copie concordait bien avec le texte original.

— Et qu'a-t-il dit au sujet de cette lettre? demanda Gambini après lecture faite.

Du jour où Gian avait été donné par son père à l'oncle Gambini, il lui devait la vérité aussi bien que le dévouement; il la lui dit donc

(1) Les femmes sardes ont coutume d'enlever aux mourans les objets bénis qu'ils peuvent avoir sur eux; elles croient que la vertu de ces objets prolonge les souffrances en retardant la mort.

tout entière, lui répétant tour à tour le récit que Sercomin avait fait en présence de Beppo et des bergers et le récit confidentiel qu'il avait recueilli ensuite des lèvres du mourant. Gambini écoutait en se mordant les lèvres et en tirant avec une violente agitation les poils de sa barbe. Lorsqu'il lut la déclaration que Sercomin avait voulu écrire et signer pour assurer plus de force à ses paroles, et afin qu'elles obtinssent plus de créance, il pâlit affreusement et laissa tomber sur Gian un regard qui lui fit peur. C'était l'éclair d'une de ces colères qui foudroient. Cette colère ne pouvait être à l'adresse de Sercomin, cette victime si généreuse. Sur qui devait-elle donc retomber?

— Efisa, où est-elle? demanda Gambini.

— Elle est auprès du mort, au *madao* de Morones.

— Allons au *madao*.

Il était six heures lorsque les deux hommes arrivèrent au *madao*. Gambini entra sans hésitation, alla s'agenouiller aux pieds du cadavre, et récita une courte prière. En se relevant, il jeta sur Efisa un coup d'œil qui sembla à Gian plus qu'attendri, presque effrayé.

— Père, lui dit-elle avec des sanglots dans la voix, on me l'a tué, celui que j'aimais! Il m'a dit que c'était un homme qui avait voulu le voler, mais je ne l'ai pas cru. Il faudra le trouver, père, celui qui me l'a tué!

— Par saint Efisio, patron de la Sardaigne, s'écria Gambini, je jure à ce mort de le venger d'une façon terrible!

Et, entraînant Gian, il sortit du *madao*.

— Efisa est morte! lui dit-il d'une voix étranglée.

Gian crut qu'une émotion trop forte, si violemment comprimée, jetait le désordre dans les idées de Gambini.

— Efisa est morte, te dis-je, répéta celui-ci. N'as-tu pas remarqué son teint couleur de terre et ses yeux cerclés d'un violet marbré de jaune? Il m'a semblé voir sa mère, telle qu'elle était deux heures après qu'on lui eut apporté le cadavre de son frère, trouvé dans la forêt de Goceano, au temps des vieilles haines. Vingt jours après, je l'ai enterrée.

Et il répéta : — Efisa est morte!

A ce moment, il aperçut Beppo. S'adressant à lui d'un ton amical : — Toi ici, Beppo, tant mieux! Tiens, toi qui es bon à toutes choses, tu devrais nous faire un cercueil, afin que nous puissions faire enterrer décemment ce jeune homme demain à Villanova-Monteleone.

— A Villanova! s'écria Beppo; mais il me semble qu'il vaudrait mieux le faire enterrer ici par le curé de Valverde. Cela ferait moins de bruit...

— Non, non! C'est à Monteleone que je veux le conduire.

— Mais, mon oncle, dit Gian, votre maison de Monteleone est fermée. Où rendra-t-on au corps les honneurs funéraires?

— Chez les Sanarès. On nous attendait pour une fête; le repas de noces servira pour les funérailles. Et puis il y aura les Paolesu.

On a vu comment tout s'était fait selon sa volonté.

Le lendemain, le procureur-fiscal arriva à Monteleone avec une escorte de carabiniers. Descendu chez M. Feralli, il ouvrit aussitôt une enquête où furent interrogés tous ceux qui avaient assisté aux derniers momens de Sercomin. Beppo seul, et pour cause, s'abstint d'obéir à l'appel de la justice. Malgré tout son zèle, le magistrat se trouva singulièrement circonscrit dans ses investigations par les déclarations si précises de la victime et par la concordance parfaite des témoignages invoqués. Par une entente tacite qui n'a rien de trop surprenant en Sardaigne, il ne se trouva personne pour signaler au procureur les paroles prononcées par Gambini chez Sanarès. Ces paroles n'avaient eu d'ailleurs rien de précis, et nul n'eût pu les dénoncer sans se rendre suspect d'y avoir vu une menace à son adresse, sans appeler par là sur lui-même l'attention de la justice. L'enquête fut donc bientôt terminée faute d'élémens, et le procureur-fiscal s'en retourna à Alghero, laissant seulement quelques carabiniers chargés de parcourir le pays et d'y exercer une active surveillance.

Comme on peut le penser, la fin de mon premier séjour en Sardaigne fut triste. Les nouvelles que nous recevions d'Efisa étaient de jour en jour plus alarmantes. Il s'était fait chez elle une violente révulsion du sang, et deux médecins appelés l'un d'Alghero, l'autre de Sassari, sans se rendre bien compte de la maladie, ne conservaient presque plus d'espoir. En de telles circonstances, je ne pouvais songer à me rendre à l'invitation que j'avais reçue précédemment de Gambini. Je priai donc Gian-Gianu de porter au « comte de Minerva » mes excuses et mes adieux. Dix jours après ces étranges funérailles, je m'embarquai à Bosa sur une barque côtière qui me transporta à Cagliari, d'où le bateau à vapeur me ramena sur le continent.

IV.

En quittant cette terre de Sardaigne où j'avais reçu partout une si franche et si cordiale hospitalité, je m'étais bien promis d'y revenir un jour. Je m'y sentais rappelé et par les amitiés que j'y avais laissées, et aussi par une de ces curiosités qui poussent les âmes inquiètes à approfondir les choses douloureuses. J'y revins en effet

au printemps de l'année suivante. J'ignorais encore quel avait pu être le dénoûment du drame auquel j'avais assisté avec une sympathique tristesse. Toutes les lettres que j'avais écrites à Feralli étaient restées sans réponse. Ce que je savais du caractère de Gambini me faisait pressentir une vengeance terrible. Impatient de connaître ce qui s'était passé pendant mon absence, je me rendis directement à Alghero. Personne ne m'y attendait cette fois; néanmoins j'espérais y rencontrer Feralli. Je trouvai sa maison fermée. Ayant acheté un excellent cheval et connaissant parfaitement les chemins, je partis, sans prendre de guide, pour Villanova. Je m'arrêtai quelques instans à Valverde. Il était environ six heures du soir. La campagne avait toujours le même aspect heureux et tranquille que je lui connaissais. Des paysans qui venaient d'achever leur travail de la journée étaient réunis devant la chapelle. Je pouvais demander au premier venu des nouvelles de Gian-Gianu, d'Efisa, de Gambini; mais il m'en coûtait de m'adresser à des indifférens. J'arrivai donc sans m'arrêter à l'embranchement des deux chemins de Monteleone et d'Ossano; j'hésitais encore sur la direction que j'allais prendre, lorsque le galop d'un cheval résonna sur les pierres du chemin. Quelques secondes après, le cavalier apparut au tournant. Je remerciai le ciel, car le cavalier qui venait à moi n'était autre que mon ami Gian-Gianu. Pendant qu'il s'avançait, je cherchais avec une avide curiosité à deviner sur sa physionomie les événemens qui avaient pu se passer pendant mon absence; mais je n'y pus rien lire. C'était toujours la même expression grave et soucieuse. Aucune ride nouvelle ne sillonnait son front ou ne creusait sa joue; à l'âge de Gian-Gianu, l'homme ne change pas en une année, si pleine qu'elle soit.

Dès qu'il m'eut reconnu, il pressa le galop de son cheval. — *Ben venuto!* me dit-il d'une voix sonore en arrivant près de moi.

Nous nous serrâmes la main. — Et Efisa? et Gambini? demandai-je avec une anxiété que je ne cherchai point à cacher.

— Allons au petit bois de chênes, me répondit-il après un silence de quelques instans qui me parut bien long; là, je vous dirai tout.

J'étais accoutumé à ses façons d'agir. Nous marchâmes vingt minutes environ côte à côte, sans échanger une parole. Tout à coup, détournant son cheval, il le lança sur le talus du chemin. Je le suivis. Nous nous trouvions alors dans un taillis clair-semé de chênes nains. Ce maquis fut bientôt franchi, et nous entrâmes dans un vaste champ où l'on n'apercevait aucune trace de culture et qui semblait entièrement abandonné. A l'angle du champ, une petite maison, recouverte de chaume, s'adossait au bois de chênes. Près de cette maison, mais à des distances inégales, plusieurs croix de bois noir,

dont la couleur semblait fraîche encore, étaient plantées dans le sol.

— Qu'est ceci? demandai-je. Un cimetière?

— Ceci, répondit Gian-Gianu, c'est le « champ des vengeances (*su campo de sas vendettas*). »

Nous mîmes pied à terre, et après avoir attaché nos chevaux aux anneaux scellés dans les murs de la maison, nous nous assîmes sur un banc de pierre placé près de la porte. — Les pressentimens ne trompent point, me disais-je, et je trouve bien véritablement la tristesse que je suis venu chercher.

C'est dans ce lieu, dont l'aspect désolé était en complète harmonie avec les impressions qui pesaient sur mon âme, que Gian-Gianu me raconta tous les événemens qui s'étaient passés, sans rien dissimuler de la part qu'il y avait prise. A son retour à Valverde, après le meurtre du 19 avril, Efisa était tombée dans un marasme d'où rien ne put la faire sortir. Elle dépérissait à vue d'œil. Les médecins disaient que son sang se décomposait. Dans cette âme frappée d'une irrémédiable atonie, une seule préoccupation morale semblait avoir survécu : c'était l'idée de la vengeance. Chaque fois que Gambini entrait dans la chambre où elle se mourait, il avait à répondre à la même question : « Père, n'a-t-on rien découvert? » Par un étrange phénomène, elle avait retrouvé dans sa mémoire la dernière strophe de la *nénie* qu'elle avait improvisée sur le cadavre de Sercomin, et elle la murmurait faiblement sur un air monotone des montagnes, sans colère, mais avec une désespérante opiniâtreté. A mesure que sa fin approchait, l'idée de la vengeance devenait plus intense et absorbait son âme. La veille de sa mort, après avoir vainement torturé Gambini de ses questions, elle lui avait jeté ces paroles en le regardant avec une singulière fixité : — Ah! tu le connais bien, père, celui qui l'a tué; mais tu ne veux pas me le nommer. — Gambini s'était enfui. Gian-Gianu s'était alors approché d'Efisa, et lui avait promis de la venger.

— Tu connais l'assassin! dit-elle dans un élan de joie. Pourquoi taire son nom? ajouta-t-elle presque aussitôt avec défiance.

— Parce que ce secret ne m'appartient pas, et que je ne puis trahir celui qui me l'a livré.

— Et pourquoi ne l'as-tu pas encore tué?

— Il faut attendre l'heure où la vengeance ne peut manquer. Efisa se défie-t-elle donc de la parole de Gian-Gianu?

— Oh! non. Tout ce que je voulais, c'était qu'*il* fût connu de mon père ou de toi. Si vous le connaissez, il est mort. A présent je m'en irai contente.

En effet, cette promesse de Gian-Gianu suffit à rendre plus tran-

quitte l'agonie d'Efisa. Ses dernières paroles furent pour son cousin : « Je me fie à toi, » dit-elle, et Gian-Gianu accepta comme un devoir sacré cette délégation de la haine. Efisa s'éteignit alors, jeune et belle, non comme la lampe épuisée dans la nuit sombre, mais comme une vive étoile dans le pur rayonnement du matin.

— Enfin! s'était écrié Gambini dès qu'elle eut rendu le dernier soupir. Gian-Gianu, qui se trouvait seul avec lui, le regardait avec stupeur. — Tu me crois un mauvais père, Gian! Que Dieu t'épargne ce supplice de voir mourir ton enfant en l'entendant à chaque heure du jour te demander compte de sa vie, et d'avoir à lui marchander sa vengeance pour n'être pas contraint de te dénoncer toi-même à sa haine! Enfin! te dis-je, et c'est maintenant que j'invoque la promesse que me fit ton père, il y a onze ans. J'ai besoin de toi pour m'aider à venger ceux que j'ai tués. Écoute bien. Dans la journée qui précéda la nuit où fut frappé ce noble et malheureux jeune homme, un billet d'Esteban Paolesu me fut apporté à la ferme. Il avait, disait-il, une communication importante à me faire, et, désirant n'être pas vu chez moi, il me priait de venir au *casotto* de la *macchia secca* appartenant à son oncle. Je m'y rendis aussitôt et trouvai Esteban avec son frère Giometto. Esteban me remit cette lettre dont Sercomin t'a donné la copie à son lit de mort. D'après ce que tu m'as rapporté de ses dernières explications, il devait avoir été épié par l'un des deux frères, qui s'était emparé de la lettre déposée dans l'endroit convenu avec Efisa. Les Paolesu me donnèrent une foule de détails sur la liaison intime qu'ils disaient exister entre ma fille et Sercomin. Je ne pouvais pas démentir leurs assertions: la lettre, malgré des termes mesurés sans doute par la prudence, était là qui semblait les confirmer. En proie à une colère intérieure terrible, je demeurais cependant muet, irrésolu : à qui m'en prendre? qui frapper, cet étranger qui avait osé toucher à l'honneur d'Efisa, ma fille, qui avait ainsi livré aux sarcasmes et aux railleries le nom de son père, ou ces imprudens qui ne craignaient pas de me révéler sa honte et la mienne? Réfléchissant néanmoins que le mal n'était point irréparable, je répondis aux Paolesu qu'après tout Efisa était excusable d'aimer un homme qui pouvait devenir son mari. « Vous n'avez donc point lu la lettre? » me dirent ensemble les deux frères. Je voulus la relire. Les mots écrits tournoyaient devant mes yeux; mon esprit ne saisissait rien. Comme pour me venir en aide, Esteban appuya sur ce passage où Sercomin parle d'un engagement inviolable. « Sercomin est marié! » dit-il avec assurance. Esteban était-il de bonne foi en interprétant ainsi les paroles écrites par Sercomin? Avait-il eu l'infamie d'imaginer ce moyen de rendre mortelle ma colère contre un rival

qu'il abhorrait? La tête en feu, je quittai les frères Paolesu sans leur répondre. J'ignorais si je ne tuerais pas Efisa, elle aussi; en la voyant, je lui pardonnai. Le soir, j'allai attendre Sercomin. Quand je le vis paraître dans le chemin creux, je sentis le sang bouillonner dans mes veines. Aucune voix intérieure ne m'avertit que j'allais frapper un innocent. Je n'eus ni doute ni hésitation. Je me postai debout sur la lisière de la *macchia secca*, d'où j'avais vue à la fois sur la route de Monteleone et sur le chemin creux. Sercomin avait pris ce sentier, qui est le plus court. Dès que je le vis déboucher du maquis à soixante pas devant moi, j'épaulai mon fusil. A ce moment, il m'aperçut sans doute, car il s'arrêta; une seconde après, il était couché dans le chemin, et du même coup je venais de tuer ma fille. Je m'éloignai rapidement et j'arrivai à la ferme de Brà vers deux heures du matin; tu sais le reste. Du moment où j'ai vu Sercomin mort et où j'ai pressenti qu'Efisa le suivrait dans la tombe, j'ai juré que la race des Paolesu s'éteindrait avec la mienne. Tant qu'a vécu mon enfant, j'ai dû différer la vengeance. Obligé de veiller à son chevet, je n'aurais eu ni la liberté d'esprit nécessaire pour combiner un plan, ni les moyens, si une première tentative échouait, d'en préparer une nouvelle. Je craignais enfin, en dénonçant la *vendetta* aux Paolesu, qu'ils ne parvinssent à faire connaître la vérité à Efisa, et j'aimais mieux leur faire grâce de quelques semaines d'existence que d'encourir l'éternelle malédiction de mon enfant. Maintenant elle est morte, et la *vendetta* est libre; Gian, mon fils, à nous deux les Paolesu!

Le lendemain, les funérailles d'Efisa se firent à Villanova. Toutes les jeunes filles de la ville étaient allées avec le clergé chercher le corps à Ossano. Dans cette petite ville où elle était aimée et respectée de tous, la mort de cette belle jeune fille avait pris les proportions d'un deuil public. Derrière le cercueil marchaient côte à côte Gambini et Gian-Gianu, l'œil sec, le cœur brisé, unis dans la même douleur comme dans la même pensée de vengeance. Ils étaient suivis d'une cinquantaine de bergers et fermiers de leurs terres. Le *corrotto* ou fête funéraire se fit chez Feralli.

Ce jour-là même, à la nuit tombée, Gian-Gianu alla frapper chez les Paolesu. Esteban vint le trouver au bout de quelques instans sous le portique de la maison. — Esteban Paolesu, dit le visiteur d'une voix haute et ferme, garde-toi, et que les tiens se gardent! Paolo Gambini et Gian-Gianu vous déclarent la *vendetta*.

Cela dit, il ne fut pas échangé une seule parole entre ces deux hommes, et Gian s'éloigna en écoutant si personne ne suivait sa trace. Le lendemain Gambini et Gian-Gianu retournaient à Ossano. Leur premier soin, la guerre étant ainsi déclarée, fut de faire sur-

élever les palissades formant l'enceinte de la ferme, de doubler les barres des portes et des fenêtres, et d'ouvrir des meurtrières dans les volets.

En même temps qu'on organisait la défense, on songeait surtout à l'attaque, et quelques hommes sûrs, parmi lesquels étaient Beppo et Branco, furent détachés pour surveiller les démarches de l'ennemi et pour tenir Gambini au courant de ce qui se passait chez les Paolesu. Un soir, Branco vint en toute hâte annoncer que le lendemain les cinq frères devaient procéder au partage entre eux de la *tanca* et des champs de la *macchia secca*, dont la mort de leur oncle, décédé quelque temps auparavant sans héritiers directs, les avait mis en possession. Tous les hommes de la famille Paolesu devaient donc arriver ensemble à la *tanca*.

Ici je rendrai la parole à Gian-Gianu, dont j'ai jusqu'à présent résumé le récit. Je fus si frappé de l'accent de profonde tristesse et de calme sérénité avec lequel il termina ses révélations confidentielles que ses expressions sont restées ineffaçablement gravées dans ma mémoire.

« Le lendemain, me dit-il, avant l'aube, Gambini, Beppo, qui avait été prévenu, et moi, nous étions rendus au *casotto*, à l'endroit même où je vous parle. Ignorant si les Paolesu viendraient avec une escorte, nous avions placé quatre de nos hommes bien armés dans le bois de chênes, mais en leur recommandant expressément de n'accourir que sur notre appel et au bruit des coups de feu. Nous grimpâmes, au moyen d'une perche, sur le toit du *casotto*, du côté opposé à celui où devaient arriver les cinq frères, et nous nous couchâmes à plat ventre. L'arête du toit est couronnée, comme vous pouvez vous en assurer en vous éloignant de quelques pas, d'une crête de tuiles. Si nos têtes venaient à dépasser quelque peu la ligne de l'arête, elles devaient se confondre de loin avec les ondulations de ce revêtement.

« Vers cinq heures, les frères Paolesu parurent sur la route de Monteleone. Ils étaient suivis de deux domestiques, armés comme eux de fusils et portant en croupe quelques instrumens d'arpentage. Ils se trouvaient ainsi sept hommes en tout. Ne soupçonnant pas que nous fussions informés de leur venue, les Paolesu avaient jugé inutile de prendre une plus nombreuse escorte. Arrivés devant le *casotto*, ils mirent pied à terre et allèrent attacher leurs chevaux aux anneaux du mur latéral. Une distance de quelques pieds nous séparait à peine. Nous nous penchâmes sur le rebord du toit, et déchargeâmes presque à bout portant trois de nos pistolets. Trois des frères tombèrent. Épouvantés par cette brusque attaque, les deux autres reculèrent; ils n'avaient pas fait dix pas, qu'ils tom-

baient à leur tour. En ce moment, nos hommes débouchèrent du bois. Avant même leur arrivée sur le terrain, les domestiques des Paolesu étaient remontés précipitamment sur leurs chevaux et s'enfuyaient à toute bride. Nous nous laissâmes glisser lestement en bas du toit.

« — L'œuvre est accomplie, dit Gambini. Ainsi, Beppo, retourne promptement à Minutades, et par un autre chemin que celui de Monteleone. Aujourd'hui tu pourrais y faire quelque mauvaise rencontre. Adieu et merci, mon vieux camarade.

« Beppo ne se le fit pas dire deux fois; il enfourcha un des chevaux et s'engagea dans le chemin creux qui le conduisit bientôt en pleine forêt.

« Je restai seul avec Gambini, qui avait aussi congédié nos quatre hommes. Il visita successivement les cinq corps étendus autour de nous et s'assura froidement que toutes les blessures étaient mortelles; puis il revint vers moi. — Maintenant, me dit-il, Gian-Gianu, rentre à Ossano. Les domestiques en fuite ne t'ont point vu, et aucun de nos paysans ne te dénoncera. Tu ne seras point inquiété. D'ailleurs tu trouveras sur ma table une lettre adressée au procureur-fiscal d'Alghero. S'il en est besoin, tu produiras cette lettre. J'y raconte tout, les motifs de la jalousie des Paolesu et les circonstances du meurtre de Sercomin. J'y annonce ma vengeance, et je déclare expressément que seuls moi et Beppo nous en avons combiné et exécuté le plan, à ton insu, et sans que tu y aies participé. Nous sommes convenus de cela avec Beppo, qui ne risque rien, lui, dans sa montagne, et qui, s'il tombait entre les mains de la justice, ne serait ni plus ni moins pendu pour un meurtre de plus ou de moins.

« Je voulus faire une objection; Gambini me coupa la parole. — Gian, tant que je suis vivant, j'ai sur toi la délégation de l'autorité paternelle... Ce ne sont point des prières que je te fais, des intentions seulement que je t'exprime, ce sont des ordres que je te donne. Avec la lettre adressée au procureur-fiscal, il y en a une pour toi. Tu suivras ponctuellement les instructions qui te sont données. Maintenant embrasse-moi, mon fils, ajouta-t-il avec émotion, et laisse-moi seul.

« — Seul! Et pourquoi faire? demandai-je, poussé malgré moi par une secrète appréhension à lui désobéir.

« — Regarde, me dit-il en étendant la main. Est-il donc accompli le serment que j'ai fait à Efisa, et que j'ai renouvelé publiquement chez Sanarès? Ne reste-t-il pas encore un de ceux qui ont tué Sercomin?

« Et comme je le regardais avec stupeur : — Va-t'en, Gian,

reprit-il d'un ton qui coupait court à toute réplique, va-t'en, mon fils, je le veux!

« Il était inutile de résister; je l'embrassai et m'éloignai le cœur navré. A peine entré dans le bois, j'entendis une explosion. Ce fut comme le dernier écho du coup de feu qui avait troublé le silence de la vallée d'Ossano dans la nuit du 19 avril. »

Gian avait cessé de parler, et je n'étais guère moins ému qu'il n'avait dû l'être lui-même en recevant les derniers adieux de Gambini. La nuit était tout à fait venue. Je me sentais envahi par une terreur superstitieuse, et ce fut avec un vrai soulagement que je repris la route de Villanova. Au moment de partir, Gian s'était tourné une dernière fois vers les tombes, et, ôtant son bonnet, il avait fait un signe de croix. Je ne savais trop que penser de mon compagnon de route, ni quelle attitude prendre avec lui. Il m'avait raconté cette terrible histoire avec une émotion profonde, mais comme s'il n'y eût été intéressé que par ses sympathies. Bien qu'il n'eût parlé de lui-même qu'avec la plus grande simplicité, il était évident qu'il portait en lui la sereine conviction d'un grand devoir accompli au prix de douloureux sacrifices. J'admirais comment un préjugé fondé sur la tradition peut détourner de la voie droite des âmes naturellement nobles et généreuses, et malgré moi je sentais en m'interrogeant que je n'aurais aucune répugnance à serrer encore cette main qui avait répandu le sang.

Au reste, Gian-Gianu paraissait triste, mais il avait gardé tout son calme, et je me décidai bien vite à rompre un silence qui semblait n'embarrasser que moi. — N'avez-vous jamais été inquiété depuis la mort de Gambini et des Paolesu?

— Non, me répondit-il. La lettre de Gambini au fiscal détournait de moi tout soupçon. Et puis, comme j'étais l'héritier de Gambini, toute l'influence qu'il exerçait dans le pays avait passé dans mes mains. Les pauvres gens m'aiment, et les carabiniers me saluent. Jamais je n'ai fait volontairement de mal à personne; je n'ai point d'ennemis. Les seuls que m'eût faits le devoir sont morts, et leur famille ne leur suscitera point de vengeurs. On me laisse tranquille.

Il y avait une douleur immense dans ces simples paroles : « on me laisse tranquille, » prononcées par ce jeune homme d'un caractère aimant, et autour de qui la destinée avait fait la solitude.

— Et Beppo? demandai-je.

— Mon oncle Gambini me recommandait dans son testament de lui remettre une somme de cinq mille écus, afin qu'il pût aller vivre ailleurs d'une vie régulière plus en harmonie avec l'âge qui arrivait. Bien des fois déjà, du vivant de Gambini, Beppo avait refusé ses offres de service; il ne voulait pas accepter davantage son

dernier souvenir, et j'ai eu toutes les peines du monde à le faire revenir sur sa détermination. Aujourd'hui il vit en Sicile, attendant qu'une amnistie lui rouvre l'accès de la patrie et lui permette de reprendre, honnêtement cette fois et en paix avec la justice, son ancienne existence dans la forêt de Minutades.

— Et le berger Branco?

— Branco est maintenant à mon service; vous le verrez chez moi, car vous viendrez, j'espère, dans ma maison.

— Mais, Gian, vous m'avez dit vous-même autrefois qu'en Sardaigne il ne faut point paraître dédaigner l'hospitalité que l'on a une fois reçue. Je me trouve donc engagé avec Feralli.

— Feralli a quitté le pays, ne le saviez-vous pas? Il y a six mois environ, son neveu, qui habite l'Amérique, est venu voir ses parens. Il est devenu amoureux de sa cousine. Feralli la lui a donnée, et toute la famille est allée s'établir à Buenos-Ayres.

Je demeurai quinze jours chez Gian-Gianu à Villanova-Monteleone, m'efforçant d'adoucir les blessures de cette âme si cruellement frappée. Je reconnus alors seulement à quelque vague parole, à quelque signe involontaire, que Gian-Gianu avait passionnément aimé sa cousine Efisa. Jamais il n'avait rien dit à personne de cet amour, dont le souvenir vivait toujours au fond de son cœur. Ainsi, par un étrange et inflexible sentiment du devoir, Gian-Gianu avait voulu donner à un autre la femme qu'il aimait. Pour obéir à ce même sentiment du devoir et par respect pour la mémoire de son père, il s'était cru obligé de tuer des gens qu'il ne haïssait pas. Une lutte si violente et si douloureuse avec soi-même, sans pouvoir dégrader cette noble nature, en avait cependant déprimé les ressorts. Désormais toutes les facultés expansives semblaient mortes en elle.

La veille de mon départ de l'île, je proposai à mon ami Gian-Gianu de venir avec moi faire un voyage sur le continent. Un sourire triste, où se révélait un incurable découragement, fut sa seule réponse.

M. D'ELNE.

DE

L'IMAGINATION DANS L'HISTOIRE

M. MICHELET ET LE MOYEN AGE.

La Sorcière, par M. J. Michelet, 1 vol. in-18; Paris 1862.

Dans *l'Oiseau*, M. Michelet nous a raconté comment la jeunesse lui était venue tard, comment, par la fatigue de l'étude, il était arrivé à l'amour de la nature, à un nouvel épanouissement. C'est un peu l'histoire de Faust, et plus ou moins c'est aussi la nôtre à nous tous en France, où la jeunesse des deux sexes, comme le disait si bien le même écrivain, « ne naît pas jeune, mais le devient. » La jeunesse, telle qu'on l'élève trop souvent, est l'âge de la prétention; en tout cas, c'est l'âge de la volonté, de l'ambition, des efforts qu'on s'impose en vue d'un but. On est avide de gloire, on a peur du jugement des hommes; on veut se donner ou montrer qu'on a toutes les supériorités. A son insu, même par ses défauts, la jeunesse tend à lancer ses facultés plus loin qu'elles n'iraient naturellement, à développer en elle, à côté des instincts qui jouent d'eux-mêmes, tout ce qu'elle peut tirer de sa nature par la concentration, l'obstination et le travail. Plus tard, quand on a vieilli, dépensé sa dose de force, on est las de se contraindre, de jouer sa comédie; on ne veut plus suer sous les ordres du terrible idéal de la tête. Moitié découragement de se pousser plus avant, moitié désir de jouir enfin, on se laisse aller à sa pente, on se décide à n'être que ce que l'on est, on se permet d'aimer ses goûts, et dans cette détente inconnue depuis l'enfance on est tout étonné des multitudes d'émotions nouvelles que l'on ressent. L'âme est comme enivrée par des chants

de voix inconnues, par des jaillissemens de sources cachées, par les vibrations des mille cordes et l'éclosion des mille germes que la volonté comprimait, et qu'en se relâchant elle a rendus à la liberté. La laborieuse chenille achève sa journée; le cocon se brise, elle en sort papillon... Oui, car c'est bien une vraie jeunesse, un second âge d'abandon et de naturel, où l'on rentre enfin en possession de soi-même, où l'on se montre soi-même à nu.

Tous seulement sont loin d'avoir le bonheur de M. Michelet, celui de se retrouver tout débordans de vie. Qu'un homme qui a traversé un écrasant travail de trente ans ait gardé tant de fraîcheur, d'élan, de force d'expansion dans tous les sens; qu'un esprit chargé d'une telle masse d'érudition, de souvenirs, de faits étrangers à lui, ait si bien conservé son ressort, sa puissance de pensée originale et d'émotion personnelle; que pendant le relâche forcé d'une maladie, et en quelque sorte pour se délasser, il ait été si curieux d'études nouvelles, si fécond pour enfanter de nouvelles pensées sur des sujets en dehors de sa longue tâche, — sur la *femme*, l'*oiseau*, l'*insecte*, que sais-je? — cela est tout à fait insolite, cela le marque au coin des organisations vraiment originales.

Il n'y a pas moins là un sérieux danger. Si l'imagination avec l'âge peut devenir plus éclatante et même plus fougueuse, l'innocence ne revient pas. Chez l'homme qui a derrière lui un long passé, l'entraînement ne peut plus guère avoir la franchise de l'enfance, la grâce et la joie d'une âme qui s'ignore, et qui par chaque sentiment qu'elle éprouve se révèle à elle-même. On sait trop; il est à craindre que le laisser-aller ne soit pas complétement spontané, que l'impression commencée ne prenne pas le temps de s'achever. Au début, c'est bien le cœur qui a battu, c'est bien une corde sonore qui a frémi en nous; mais ce frémissement nous rappelle quelque ancienne vibration rendue par la même corde, et l'émotion du moment ne sert qu'à nous jeter dans une redite, qu'à nous faire entonner de nouveau la chanson trouvée depuis longtemps par une vieille inspiration. De là je ne sais quoi de mécanique, et qui sent l'habitude. J'en pourrais citer en Angleterre un exemple bien remarquable, celui d'un homme qui, à force de se laisser aller et d'accepter à l'avance tout ce qui peut lui venir, est arrivé à ne plus tirer de son esprit, de l'esprit le plus original, que des formes mortes de pensées jadis vivantes, que des mouvemens immobilisés, des attitudes pétrifiées, des simulacres factices de ses convictions les plus sincères. De toute manière, la grande tentation, c'est l'excès, et l'excès en connaissance de cause. Chez les jeunes tribus sauvages, on le sait, les royautés improvisées par la force d'un individu n'exercent jamais un despotisme aussi inflexible et aussi incessant que celui des royautés consolidées par des siècles de domination, de traditions et

d'habitudes royales. Il en est ainsi de nos dispositions dominantes : ce qui n'était chez l'enfant qu'une inclination mal définie et toujours modifiable se fait parti-pris inflexible. Le défaut qui s'ignorait se connaît et s'accepte; le penchant, d'abord involontaire, a maintenant notre consentement. Ah! voilà le terrible! La verdure est si belle à son déclin! C'est quand le terme des joies humaines se laisse entrevoir que l'esprit s'en éprend le plus. Autrefois nos goûts étaient de simples goûts, des instincts qui s'éveillaient à leur heure et qui agissaient en nous sans être nous : maintenant ils sont passés dans notre sang, dans notre intelligence, dans notre conscience : ils sont nous-mêmes. Nous ne nous contentons plus de manger et de boire; c'est notre âme qui se dit à elle-même : « Repose-toi, mange, bois et fais grande chère. »

Je parlais de la souplesse et de la fraîcheur que M. Michelet avait conservées : c'est assez dire qu'il a évité la plupart de ces écueils; mais comment nous revient-il en somme? A-t-il bien canalisé de tous les côtés le torrent qui grossissait? A-t-il retiré de l'expérience la protection que, grâce à Dieu, elle peut toujours nous fournir contre nous-mêmes, contre nos faiblesses et même contre nos qualités? A-t-il su mieux que par le passé concilier les entraînemens de l'imagination avec les exigences de l'histoire? *La Sorcière* répondra peut-être à ces questions, car elle nous réserve plus d'une surprise. Le nouveau livre renferme ce que, d'après le titre et la table des matières, on songerait peu à y chercher : il nous livre la pensée de M. Michelet comme historien, la préoccupation dominante au point de vue de laquelle il a écrit et récrit, pendant ces dernières années, l'histoire de notre pays.

Comme historien, il m'a toujours paru que M. Michelet avait eu dans sa destinée quelque chose qui s'explique difficilement au premier abord. Il n'est pas bien aisé, je le sais, de mesurer au juste l'influence d'un homme, car on est forcé d'en juger seulement d'après ce qu'on a pu remarquer par hasard, et sans tenir compte de tout ce que l'on n'a pas rencontré sur sa route; pourtant il y a comme des signes qui sont dans l'air, et il me semble que l'influence exercée par M. Michelet n'est point en proportion de ses travaux et de son talent. Qu'il ait l'esprit impartial qui convient au juge et qu'il nous ait fait avancer dans la connaissance réelle de notre histoire, que ses jugemens, ses représentations, si l'on veut, nous donnent en somme une idée plus exacte et plus complète des hommes et des choses de notre passé, il est possible de le contester; mais à les prendre comme des données et des élémens d'appréciation, comme des aperçus ouvrant de nouveaux points de vue et fournissant des matériaux inconnus pour une conclusion plus large, on ne saurait porter trop haut les services qu'il a rendus. M. Michelet a surtout ce qui fascine et

entraîne, ce qui permet de féconder les esprits. Il a la pensée vivante et heureuse de vivre, la parole inspirée qui suit le sentiment dans ses caprices, ses retours, ses demi-contradictions, qui n'ont pas eu le temps de se concilier. Il a l'émotion toujours prête à jaillir au moindre contact, à pénétrer la pensée pour la transformer en tableaux colorés, ardens, qui intéressent à la fois l'intelligence, les passions, la volonté, les sens mêmes : cela s'appelle imagination. En France, je n'en connais pas de plus souple, de plus imprévue, de plus ailée que celle de M. Michelet. Avec lui, ce n'est plus la déclamation un peu raide et en droite ligne de M. Hugo, la poussée d'un esprit qui se contracte pour chasser tout ce qu'il renferme vers un seul point et le faire jaillir comme par une même issue. Ce n'est pas davantage l'amplification un peu rhétoricienne de M. de Lamartine. A côté de M. Michelet, de cet esprit sans cesse renouvelé et dilaté sur un monde si vaste de questions, nos plus brillans fantaisistes, nos plus pétulans créateurs, semblent monotones dans leur inspiration. Sous l'abondance de leurs combinaisons, sous la multitude des forces avides de s'ébattre, je n'aperçois que peu d'idées pour les mettre en mouvement; je ne trouve nulle part la richesse intérieure, l'inépuisable variété, la légèreté éthérée de l'imagination de M. Michelet.

En apparence il y avait là de quoi lui tailler une sorte de royauté, à lui d'ailleurs qui avait une tribune aussi bien qu'une plume. L'histoire lui appartenait. Qui eût pu avoir, qui a jamais eu comme lui le don de la rendre intéressante? Il en fait un poème héroïque et pourtant vrai, une vision et pourtant une réalité; il en fait l'épopée des esprits, des énergies invisibles qu'il voit dans les choses, esprits aimés ou détestés, esprits amis ou ennemis, dont il suit la lutte avec une ardeur passionnée. Et cependant, malgré tous ces avantages, malgré la sympathie et l'enthousiasme que M. Michelet a éveillés autrefois autour de sa chaire, je ne distingue pas nettement ce qu'il a laissé de lui dans les intelligences, ce qu'il en a laissé, non pas à l'état d'impressions, d'entraînemens, d'exaltations (toutes choses fluides qui vont sans cesse se déformant en nous, qui se modifient au mouvement de notre vie et qui fondent au premier changement de vent), mais bien à l'état d'idées définies et définitivement arrêtées. Augustin Thierry a légué une théorie qui ne peut s'oublier, que chacun est forcé de se rappeler, ne fût-ce que pour la contester. Sismondi a beau être peu lu parce qu'il flatte médiocrement les tendances nationales : par son histoire, il a jeté dans la circulation une doctrine de toutes pièces, le *credo* libéral du cénacle de Genève et de Coppet. Ainsi de M. Guizot : quoique moins doué du privilége d'attirer, il a mis sa personnalité dans une foule de jugemens qui demeurent. Comment se fait-il que je sois obligé

de chercher les additions que notre fonds public, je devrais dire notre musée d'idées et de doctrines, a reçues de M. Michelet, de cet homme qui a plus contribué que pas un à remuer les esprits, à les relancer, à les éveiller comme par des éclats de trompette?

Cela est étrange, je le répète, et je me demande si cette influence, certainement fort grande, mais mal définie, ne tiendrait pas à ce que M. Michelet est trop poète, trop exclusivement poète du moins, à ce qu'il est tout imagination, tout émotion. Prenons-y garde; même involontairement, je ne voudrais pas prêter mon aide aux cris des impuissances et des sottises qui renvoient l'imagination aux contes de fées, qui, avec une marotte pour cadeau, prétendent la réduire au rôle des fous de cour ou de la vieille commère contant des histoires d'ogre aux petits enfans. Nulle part elle n'est plus précieuse, plus indispensable qu'en histoire. Les faits, on ne saurait trop le répéter, ne sont pas l'histoire; ils ne sont que les calques et les portraits partiels des anciennes manifestations de la vie, quelque chose comme les empreintes laissées sur les plages des mers disparues par les générations d'oiseaux qui les parcouraient. L'événement visible à toute époque est purement l'acte des forces actives qui vivent cachées dans les âmes individuelles. Les énergies invisibles, voilà les vrais acteurs, et il faut que, comme des fantômes, elles soient évoquées de leur retraite. Il faut que les ruines des mondes écroulés, mornes débris des vivans du passé, actes détachés de l'homme et des sentimens qui les ont produits, il faut que ces fragmens épars se rejoignent, que ces aspects retournent envelopper la substance qu'ils couvraient et révélaient, que ces souvenirs, ces simples connaissances de l'intelligence, deviennent des réalités qui parlent à tout notre être, existent pour notre cœur, et le prouvent en se montrant capables de nous inspirer de l'amour ou de la haine. Ce n'est pas tout encore : ces morts ressuscités d'une autre époque ont une nouvelle palingénésie à subir pour se nationaliser de notre siècle, pour prendre un sens et une valeur par rapport à nos besoins, nos préoccupations et notre science. Comme le prophète hébreu, l'historien doit voir à la fois dans chaque chose le passé et l'avenir, les influences qui l'ont amenée et les résultats qu'elle a produits plus tard. Il faut qu'il traduise en langue moderne les événemens et les caractères, qu'il les montre par ce qui faisait d'eux, à leur insu, des alliés ou des ennemis anticipés de nos propres entreprises. Ce multiple miracle, il n'y a que l'imagination qui soit capable de l'accomplir; seule, notre propre vitalité peut ranimer la poussière inerte. C'est seulement par un désir, une affection sortis de nous-mêmes, que nous pouvons ausculter dans un fait le désir qui y palpitait autrefois; c'est en nous y heurtant par une volonté qui remue en nous que nous sentons la volonté conforme ou con-

traire qui y agissait. Étrange et insondable mystère que l'homme, pour découvrir (comme on dit, mais comme on dit à tort), ait besoin d'inventer! Il ne peut pas voir la vérité, il ne réussit à la trouver qu'en imaginant, en créant, en tirant de lui-même une pensée qui devient pour lui comme un nouvel organe, qui, en s'essayant sur la réalité, peut constater si la vérité cachée la dément ou la confirme.

Je fais donc la part belle à l'imagination, c'est-à-dire à M. Michelet, et j'ajouterai volontiers que la difficulté de le suivre tient en grande partie à sa supériorité même, à ses vastes poumons, qui, comme ceux de l'aigle, peuvent aspirer sans étouffer les torrens de vent qu'y engouffre un vol à tire-d'aile. Son esprit est une combinaison trop exceptionnelle de science et de « vie nerveuse, » comme il aime à dire. Les érudits, les rares individus qui savent ce qu'il sait, n'ont acquis leur puissance de travail qu'au détriment de leur puissance de conception, et ils sont tout étourdis par les étranges métamorphoses que l'alchimie de cette fougueuse imagination fait subir aux données qui leur sont familières. D'un autre côté, ses égaux en imagination, ceux qui ont en eux ce pêle-mêle de sympathies, de sensibilités, de mobiles de tout genre, au feu et au mouvement desquels tout aime à se transformer en émotions, en pensées, en apparitions spirituelles, ceux-là, dis-je, ont peine à se reconnaître au milieu des mille faits dont dispose cette étonnante érudition. Eux aussi, ils sont étourdis et ne peuvent suivre, faute d'avoir le point fixe d'où s'élance leur guide.

Il n'est pas moins vrai qu'il y a aussi une faute du côté de M. Michelet, une faute grave qui n'est point dans son imagination, dans un excès de facultés, ce qui n'est jamais une faute, mais bien dans un défaut, dans l'absence d'une faculté qui chez l'homme complet est le frein et le contrôle naturel de l'imagination. Avec M. Michelet, on est constamment au spectacle. Il ne juge pas, il voit. Sa pensée ne se déduit pas, ne se discute pas, ne cherche pas à se connaître : elle se fait tableau pour se donner à elle-même la représentation d'elle-même. Il y est tellement pris, lui aussi, qu'en regardant ce tableau, il perd de vue par instant la signification qu'il y avait d'abord attachée. Il crée une sorcière pour mettre en scène les causes auxquelles il attribue la sorcellerie, les influences par lesquelles il s'est expliqué l'hallucination qui faisait supposer à tant de malheureuses qu'elles étaient réellement sorcières, et voilà que tout à coup sa création lui échappe; elle agit malgré lui, elle prend une vie à elle. Nous la voyons recevant en effet pendant son sommeil la communication d'un mot magique qui accomplit le miracle de lui procurer de l'or; nous la voyons sur la lande sauvage respectée des loups, des ours, des corbeaux, parce que Satan, le grand proscrit, accorde à tous les proscrits les libertés de la nature. Le sorcier est à

moitié dupe de son évocation : c'est là le charme, la magie, ce qui est vraiment surhumain, car cela dénote l'action d'une force involontaire et irrésistible ; mais c'est là aussi ce qui déroute, ce qui peut égarer l'intelligence. En se complétant au gré d'un entraînement de l'imagination, le tableau a cessé de représenter une idée déterminée, saisissable pour le jugement. Ainsi en est-il, chez M. Michelet, de presque toutes ses impressions : il ne tâche pas de les définir, de les ramener à l'idée qui les résumerait : au contraire, c'est l'émotion mêlée à l'impression qui est avide de se dérouler, de se développer, et qui dans son évolution les fait chatoyer, tournoyer, si bien que tout tourne. Et lors même que l'émotion, le tableau ne se complètent pas aux dépens du sens, le sens ne reste pas moins indécis, parce que M. Michelet ne s'arrête pas à le formuler distinctement. Ses conceptions ont l'unité de la vie; elles ne sont que trop vivantes pour ainsi dire, trop littéralement semblables à la vie. Comme dans une scène réelle, l'aspect et la forme, la parole et le mouvement passionné sont là; mais le derrière, le dedans, les organes moteurs restent cachés. L'imagination est satisfaite : elle voit des actes qui procèdent évidemment d'une même personne, elle sent, à une même impression, qu'ils sont bien déterminés par un même caractère: mais il n'en est pas ainsi de l'intelligence. A ses yeux à elle, pour que ces actes distincts, ces perceptions partielles formassent un tout intelligible, il faudrait une explication qui les embrassât tous à la fois; il serait nécessaire qu'on lui dît par exemple : Cet homme est un vaniteux mélancolique, ou : Cet homme est un bon cœur sans conscience. C'est ce mot qui vient rarement chez M. Michelet. Le jugement qui ferait tenir le tableau tout entier dans une seule idée reste trop à l'arrière-plan, il aime trop à ne pas prendre une silhouette arrêtée : il y a chez nous une faculté qui n'est pas satisfaite.

Voyez son *Histoire de France*. Ombres et lumières!... Je ne sais si ses livres de *l'Amour* et de *la Femme* ont fait à d'autres une révélation inattendue en leur apprenant quel rôle la volupté joue dans l'esprit de M. Michelet. Pour ma part, ils ne m'ont pas pris à l'improviste; la même volupté, je la vois partout à l'œuvre dans ses écrits. S'il y a un reproche à faire à son histoire, c'est seulement d'être trop séduisante. On se défie à demi, comme en face d'un esprit tout débordant de facultés qui ont cherché avant tout un stimulant et une occasion de s'exercer. On dirait d'un homme qui, à son insu, étudie moins par besoin de connaître et de faire connaître les faits que pour la joie de concevoir et d'exprimer tout ce que les faits lui suggèrent, pour le bonheur d'enrichir son kaléidoscope et d'en contempler les merveilles. Chez lui, tout est prestige, jaillissement, entre-croisement d'éclairs; presque tout est donné à l'entrai-

nement et à l'attrait, presque rien n'est accordé à la nécessité et à l'obligation. Sans souci de la proportion et de la continuité, il saute ce qui ne lui dit rien, il s'arrête amoureusement à ce qui l'attire et l'inspire. Chaque chose le retient par la face ou la facette qui l'a saisi au passage, et ce qui a frappé son instinct du moment devient la valeur principale de l'objet, l'essence et l'individualité dont cet objet n'est qu'une incarnation. L'univers entier bouillonne dans sa tête; il se décompose pour se recomposer étrangement. Reliés entre eux par une sympathie occulte, par une même impression qu'ils ont causée à une même fibre, les objets échangent mutuellement leurs aspects; l'un prête à l'autre sa figure, celui-ci verse son sang dans les veines de celui-là, et pour beaucoup de lecteurs tout cela n'est qu'éblouissement, car M. Michelet ne s'astreint pas à donner son itinéraire, à marquer ses étapes : mystiquement soulevé de terre, il plane, allant de sommet en sommet, d'une quintessence à une autre quintessence. L'espace et le temps sont anéantis.

A ces caprices et à ces incohérences de manière se mêlent étrangement presque toutes les grandes qualités d'inspiration, et tout d'abord une immense largeur de vue. Au milieu de cette ébullition dont je parlais, la totalité des choses passe vite sous ses yeux. S'il ne pénètre souvent à la fois qu'un côté de chaque objet, les faits les plus éloignés se rapprochent dans son imagination pour s'éclairer et se féconder. A travers le pêle-mêle, le bruissement des notes discordantes ou inutiles, il sait entendre partout, dans toute époque, dans toute série de siècles, une mélodie qui se déroule, un grand mouvement qui commence et s'achève. Par-dessus tout, il a une admirable puissance de divination qui vient de sa capacité d'émotion et de sa force d'imagination : il ne se rappelle pas seulement tout ce qu'il sait, il se le représente, et d'un seul coup il voit chaque détail dans tous ses aboutissans. D'ailleurs il y a toujours en lui quelque instinct avide de se satisfaire, quelque tendance impatiente de donner, quelque force disponible qui se trouve là tout à point pour sentir et comprendre, pour deviner au moindre indice, et souvent pour imaginer, sans indice visible, une présomption qui plus tard se confirme; mais tout particulièrement c'est dans son profond sentiment de la vie humaine qu'il trouve ce tact divinatoire. Là est le sceau de sa vocation d'historien, la grande qualité qui ne lui permet jamais de s'égarer entièrement, et qui rachèterait des multitudes de défauts. L'histoire n'est pas uniquement pour lui, comme pour notre école descriptive, un théâtre de vaines pompes, de surfaces pittoresques; elle n'est pas pour lui, comme pour nos philosophes, une nuageuse solitude peuplée seulement d'abstractions hégéliennes : elle est à ses yeux une manifestation constante de caractères individuels. Il s'y sent face à face avec des hommes, des

êtres chauds de vie. Il n'oublie jamais que les moteurs qui font marcher les grandes machines, ces êtres de raison nommés époques, nations, partis, assemblées, ne sont pas autre chose que les mobiles qui vivent dans les âmes des individus. C'est que de tels secrets de nature sont précisément ce qu'il aime. Au milieu du récit d'une bataille, il oubliera tout à coup les armées en présence pour relever un trait personnel. Il questionne le médecin et la femme de chambre; il fouille l'alcôve et la chronique secrète avec un attrait qui lui a souvent été reproché; ce n'est pas à tort, l'attrait est de trop, mais il faut voir aussi l'excuse : c'est que l'historien est insatiablement avide de trouver l'homme sous le costume et le manteau, l'homme naturel, le curieux monde de penchans et de défauts, de vices et de qualités, de connaissances et d'ignorances, qui se montrent surtout dans le déshabillé. De là son tact, ai-je dit; c'est en effet cette curiosité qui lui fait chercher les causes du bon côté : *a priori* tous les événemens que la lecture peut lui apprendre sont pour lui des actes, des opérations d'une volonté ou d'une passion humaine. Il les couve avec la préoccupation obstinée d'y saisir les mobiles secrets qui ont fait jouer la comédie officielle, il va sans repos demandant à chaque épisode un renseignement moral, amassant, augmentant, complétant son sentiment d'une époque, sa connaissance des idées, des tendances, des affections qui étaient alors le vrai personnel du drame. Et c'est ainsi qu'il a parfois un si bon coup d'œil, un tact critique si rapide pour soupçonner, par exemple, la véracité de tel ou tel témoin. Sans réflexion pour ainsi dire, il aperçoit tout de de suite, parmi les divers mobiles qu'il sait être ceux de l'époque, la raison inavouée qui a pu pousser ce témoin à mentir.

Malheureusement, si toutes les facultés sont là, le manque de mesure est aussi partout. Il s'abandonne à chaque penchant, et il se laisse emporter jusqu'au bout de son entraînement. A côté de la particularité qui se saisit de lui, il ne s'efforce pas toujours de regarder s'il n'y a pas autre chose à voir. Lors même qu'il sent dans un caractère la présence de plusieurs élémens, la proportion relative et la limite lui échappent. L'angle qui a porté coup le fait sonner à toute volée, la qualité qui l'a ému éclate dans son esprit pour lui donner la vision d'une qualité absolue, d'une force superlative qui emplit tout l'horizon. Sans doute l'imagination combine, elle est la faculté qui unifie, qui crée le *un* avec le multiple, et la sienne enfante certainement des êtres complets; mais ce sont d'étranges géans, car chaque couleur qui vient les former est une couleur sans contour, chaque élément est infini, c'est-à-dire indéfini, chaque impression et chaque perception se dilatent isolément sans que rien les contienne. Il semble que la pression atmosphérique ait cessé, et que tous les corps simples renfermés dans les choses s'échappent en va-

peurs pour aller former au zénith des tableaux de nuages, une représentation surnaturelle de la nature.

N'est-ce pas là un excès inévitable? Oui, jusqu'à un certain point cela est inévitable, et même indispensable. Nous ne pouvons concevoir en effet que sous le feu d'une émotion particulière; mais cela prouve seulement qu'à côté de l'imagination il faut un autre travail de l'esprit, un perpétuel examen, une police qui surveille, qui contrôle et qui amende. C'est ce je ne sais quoi qui manque chez M. Michelet. On l'appelle souvent le jugement; cela n'est pas, car le jugement, l'intelligence, ne sont qu'une fonction de l'esprit, et non un mobile. Ce qui manque, c'est *l'instinct* qui met en jeu notre intelligence, c'est cette crainte de l'erreur et cette crainte du mal qui exercent pour toutes nos tendances l'action d'un pouvoir régulateur et qui nous permettent seules d'arriver à des idées justes, à des sentimens justes, en nous forçant de rectifier incessamment nos impressions isolées pour les mettre peu à peu en accord avec tout ce que nous pouvons savoir et sentir d'autre part.

Avec le dernier ouvrage de M. Michelet, ce défaut d'équilibre n'a fait que s'exagérer. A moins d'une organisation décidément fébrile, il faut une tête bien forte pour supporter une course aussi emportée à travers une brume orageuse où surgissent brusquement d'immenses apparitions, où, au lieu de la terre que nous connaissons, du pays des choses définies, on n'aperçoit plus sous ses pieds que des lueurs flottantes, des taches bizarres, bizarrement éclatantes et tout animées d'une vie fantasmagorique. On respire à peine, et on n'est pas rassuré de s'entendre dire par son guide : Ceci est la France, cela est l'église de ton village, cela est ta maison. On n'ose pas descendre, de peur de mettre le pied sur un nuage et de tomber dans des espaces sans fin. En somme, je ne puis m'empêcher de regretter le passé de M. Michelet, ses années d'études solitaires, presque monacales, avant qu'il fût descendu dans l'arène des partis, ou plutôt qu'on l'y eût porté. La bruyante popularité qui a entouré sa chaire était, il faut l'avouer, une rude épreuve pour notre pauvre humanité. Il l'a mieux traversée sans doute que bien d'autres ne l'auraient fait : il en est sorti intact, sauf peut-être une plus grande assurance, qui l'a entraîné à prendre moins de précautions contre lui-même; mais ce que je déplore, c'est sa lutte contre le clergé, son rôle public d'adversaire du parti religieux. Que les torts n'aient pas été de son côté, il n'importe. Cela ne lui a pas moins laissé une préoccupation qui, j'en ai peur, a beaucoup nui à sa liberté d'esprit. Vers 1854, je crois, en tout cas au moment de reprendre dans son volume de *la Renaissance* le fil de son histoire, il repassait en revue ses travaux antérieurs, et il ne voyait rien à retirer de ses anciens jugemens sur nos origines et sur la révolution; mais il revenait longuement sur le

moyen-âge pour se rétracter de l'avoir d'abord apprécié avec trop d'indulgence. Aujourd'hui, dans *la Sorcière*, il y a comme une intention de rectifier encore ce qu'il écrivait, même en 1859, sur la sorcellerie. Il semble trouver qu'il a été trop sévère pour cette protestation des victimes du moyen âge. En tout cas, tandis que dans ses pages de 1859 il employait volontiers le mot de débauche pour caractériser cette *reprise de l'orgie païenne par un peuple de serfs* qui avaient désespéré du christianisme, il fait cette fois la part beaucoup moins large au dévergondage et aux dangereux instincts qui se mêlaient à la ronde des désespérés. Il la peint sous des couleurs bien plus héroïques et bien plus touchantes; il ne met plus guère en relief que la douleur qui en faisait une accusation contre les iniquités des bourreaux. Sa sorcière, c'est presque la personnification de sa philosophie et de sa politique, c'est presque lui-même. Il est très près de ne plus voir chez elle que la *haine* de ce qu'il veut dénoncer comme odieux, que la révolte de la nature contre la religion de l'épouvante et de l'inquisition, qu'il regarde comme la malédiction qui pendant des siècle a *assoti et aplati* l'humanité. Il est très près de présenter la sorcellerie comme la première expression du principe opposé au principe de mort et d'oppression, comme le premier avénement de cet esprit de la nature qui est à ses yeux l'esprit de vie, celui dont il aime à suivre la lutte contre la loi de l'anti-nature, celui auquel il attribue tous les progrès qui se sont accomplis et dont il attend pour l'avenir le salut, le bonheur et la liberté.

N'oublions pas toutefois qu'il s'agit d'un esprit vigoureux. Le mal ne peut donc être sans compensation, et en effet à plus d'un égard cette idée fixe même a bien servi M. Michelet. Comme la lentille d'un microscope, elle a encore augmenté sa clairvoyance en grossissant un point aux dépens des autres; elle l'a aidé à pénétrer plus avant dans notre histoire, plus près de ce qui en est réellement l'âme. Pour tant d'autres, qui ne sont que patriotes et qui n'ambitionnent que la supériorité de leur pays, notre histoire ne peut être et elle n'est en effet que l'historique des causes qui ont contribué à former la puissance de la France, à la rendre une, compacte, et par là capable de dominer parmi les nations. Avec sa préoccupation religieuse, M. Michelet est à l'abri de ce vain et funeste patriotisme, de ce vaniteux matérialisme. Il est plus généreux, plus humain : son attention et son intérêt portent sur la signification morale des événemens, sur ce qui en fait chez nous la manifestation de la vieille lutte entre le bien et le mal.

A ne parler que de *la Sorcière*, avec quelle finesse tout d'abord et avec quelle profondeur il découvre et nous fait découvrir, sous le christianisme officiel du moyen âge, l'activité de la nature, qui ne

s'arrête pas! avec quelle justesse il nous montre comment c'est là qu'est la vie, la vie qui élabore le progrès! Cette vérité seule vaut un livre, car c'est la vérité la moins soupçonnée. Tous nous sommes portés à ne tenir compte que de la langue littéraire, de la langue fixée par les dictionnaires et les académies, tandis que c'est dans les patois que se continue le grand courant, le travail de création, qui à la longue transforme ce langage officiel lui-même et doit amener la naissance des langues futures. A l'égard de l'histoire, même illusion. En étudiant une époque éloignée, nous y apercevons une foi religieuse et une idée politique qui règnent dans les institutions, dans les écoles, dans les cours de justice, dans tout ce qui se voit, et nous nous persuadons qu'elles sont tout ce qui existe; nous croyons que cette foi religieuse et politique est l'âme de l'époque, son âme active, la cause déterminante de tout ce qui s'y enfante. Cela n'est pas. C'est au sein de l'homme naturel, c'est par les instincts qui résistent, par les forces qui restent indépendantes, que s'enfante tout ce qui s'enfante, que s'accomplit jusqu'au mouvement qui force le système officiel à se transformer pour laisser passer de nouveaux besoins. Les doctrines, les principes sociaux et les morales sont simplement le vêtement et le frein, je veux dire ce qui contient, ce qui cherche à imposer une certaine forme aux énergies et aux dispositions que les individus ont reçues de la nature. Ou du moins toutes ces choses n'agissent et ne deviennent un moteur qu'en tant que les esprits les ont adoptées, se les sont assimilées, — et dans ce cas encore, à parler juste, ce ne sont pas elles qui agissent, ce sont les sentimens, les énergies individuelles qui ont pris leur forme. Les légendes religieuses elles-mêmes, ces fraîches églogues ou ces religieuses épopées qui sont devenues la poésie du christianisme et qui se sont pétrifiées dans les *vies des saints,* n'ont point été en réalité une efflorescence du dogme, une création de la foi chrétienne. Sans doute elles n'ont pu naître qu'à un moment d'intime accord entre les âmes et la foi, à une époque où le christianisme était encore dans sa phase maternelle, où, avant de se faire discipline et police, terreur et bûcher, pour retenir des esprits rétifs, il était tout occupé à couver et à réchauffer des esprits vides et morts, à les nourrir d'idées qu'ils n'avaient pas, et à leur procurer ainsi la joie de vivre davantage, de s'épanouir et de grandir. Entre la doctrine qui enseignait et les âmes qui écoutaient, il y avait donc la reconnaissance et la sympathie, le plaisir de donner et le plaisir de recevoir. Cela n'empêche pas que M. Michelet n'ait pleinement raison quand il dit : « Nos moines, qu'on croit originaux, ne font dans leurs monastères que renouveler la *villa* gallo-romaine. Ils n'ont nulle idée de faire une société nouvelle ou de féconder l'ancienne... Et quand on voit que ces vieillards vont si vite vieillissant, quand

en un siècle on tombe du sage moine saint Benoît au pédantesque Benoît d'Aniane, on sent bien que ces gens-là furent parfaitement innocens de la grande création populaire qui fleurit sur les ruines : je parle des *vies des saints*. Les moines les écrivirent, mais le peuple les faisait. Cette jeune végétation peut jeter des feuilles et des fleurs par les lézardes de la vieille masure romaine convertie en monastère, mais elle n'en vient pas à coup sûr. Elle a sa racine profonde dans le sol : le peuple l'y sème et la famille l'y cultive, et tous y mettent la main, les hommes, les femmes et les enfans. »

C'est ce mouvement de vie indépendante, ce courant d'activité qui est déjà une protestation, mais sans le savoir, sans le vouloir, que M. Michelet s'applique à suivre, à deviner plutôt à travers les débris du passé, qui ne sont comme toujours que des débris de monumens élevés en l'honneur des grands du jour, des princes de la terre. L'oreille collée à terre, il l'écoute amoureusement comme une eau souterraine : il se réjouit de le voir éclater par un nouveau jet dans les contes de fées, dans ces autres légendes qui, en se vulgarisant, sont devenues nos contes d'enfant, et sur lesquelles il écrit des pages charmantes, pleines d'intuitions délicieuses, des pages que nous voudrions voir dans la mémoire et le cœur de tous, pour que le père comme la mère apprissent à respecter ces vieux récits qui « planent bien plus haut que toute histoire, sur l'aile de l'oiseau bleu, dans une éternelle poésie, disant nos vœux toujours les mêmes, l'immuable histoire du cœur. » Pour l'historien d'ailleurs, « les *contes de fées*, dégagés des ornemens ridicules dont les derniers rédacteurs les ont affublés, sont le cœur du peuple même. Ils marquent une époque poétique entre le communisme grossier de la *villa* primitive et la licence du temps où une bourgeoisie naissante fit nos cyniques fabliaux. »

A côté de ces légendes, où se trahissent les douleurs et les aspirations du pauvre serf, son désir de trouver un trésor, son amour sans espoir pour la belle dame qu'il a entrevue, sa terreur pour le châtelain à la barbe bleue, la vie intérieure et cachée se fait encore jour de mille manières. L'église carlovingienne a dit : « Plus de légendes, plus de nouveaux saints! Défense d'inventer, de créer! » L'imagination, chassée de la religion, se rejettera donc vers les souvenirs que le peuple, — la femme surtout, — a conservés des anciens dieux. Cette tradition païenne, pour parler comme M. Michelet, c'est la protestation du serf contre l'ennui du moyen âge, qui n'a que son éternelle cloche et qui parle latin dans ses églises. « C'est l'hérésie antique condamnée par l'église, l'*innocence de la nature*, » et c'est d'ailleurs le secret de la femme, ce que lui racontait sa mère, et ce que la mère avait entendu conter à l'aïeule. La pauvre serve est enfin sortie de la villa gallo-romaine, de cette es-

pèce d'*ergastulum* où le grand propriétaire tenait entassé tout un parentage, et où le mélange des sexes et des proches parens enseignait à ces populations si douces, si soumises, les étranges souillures que les *pénitentiaires* s'accordent à leur reprocher. Ce n'est pas encore le temps d'ailleurs de la grande culture avec ses rudes travaux qui enlaidiront et briseront la femme. Elle a maintenant du loisir dans sa cabane isolée; elle peut avoir une âme, et elle l'emploie à rêver à ces pauvres anciens dieux qui sont tombés à l'état d'esprits : esprits du foyer, petites fées logées au cœur des chênes et qui ont bien froid l'hiver, fadets et lutins qui prennent parfois du lait, mais qui aiment à aider la ménagère. Tous ces esprits, encore bien chers, encore bien près d'être aimés, quoiqu'ils soient si espiègles et qu'ils aient souvent fait rougir la jeune femme, parfois la nuit elle les entend; elle en a vu un qui riait en fuyant dans la flamme du foyer, car elle est un peu visionnaire, la pauvre serve. « La très pauvre nourriture de ces temps doit faire des créatures fines, mais chez qui la vie est faible. — Immenses mortalités d'enfans. — Ces pâles roses n'ont que des nerfs. De là éclatera plus tard la danse épileptique du XIVe siècle. Maintenant, vers le XIIe, deux faiblesses sont attachées à cet état de demi-jeûne : la nuit le somnambulisme, et le jour l'illusion, la rêverie et le don des larmes. »

Tout cela cependant n'est pas encore la sorcellerie, n'en est pas même le vrai commencement. Avec ce même tact divinatoire dont je suis bien forcé de parler souvent, M. Michelet a senti que notre érudition s'était laissé duper par les analogies qu'elle apercevait entre les anciennes mythologies et la sorcellerie. Il ne s'agit pas en effet de savoir si ces esprits élémentaires issus des anciennes mythologies n'ont point été la donnée première et comme l'embryon qui, sans intervalle, a fini par produire le grand révolté, le prince des morts et le prince de l'air. Le point important est celui-ci : comment ces imperceptibles et gracieux génies, comment ces rêveries fugitives, ces songes légers d'une mélancolie encore sympathique et joyeuse se sont-ils transformés en une conception de haine et de blasphème, en une satanique incarnation du mal? Et M. Michelet nous a certainement donné une importante leçon d'histoire en refusant de s'arrêter aux doucereuses explications qui répondent par la voix de Bossuet ou par celle des exorcistes : « Faible et légère était la créature, molle aux tentations; elle a été induite à mal par la concupiscence. » Le pacte avec Satan, l'audace de renier Dieu, de donner son âme et son éternité à l'enfer, il y a là quelque chose de trop monstrueux, de trop impossible à la nature ordinaire, pour qu'on puisse s'expliquer de tels emportemens « par la légèreté humaine, par l'inconstance de la nature déchue, par les tentations fortuites de la concupiscence. » L'histoire en effet a été

insensée de se payer d'une pareille interprétation; la raison et la psychologie nous disent, comme M. Michelet, que la nature humaine au contraire, avec son égoïsme et sa lâcheté naturelle, était absolument incapable de braver une aussi effroyable perspective. L'homme n'a pu en venir là qu'en sortant de lui-même sous la pression d'une douleur poussée jusqu'à la démence: il n'a pu payer ce prix infernal que pour repaître un besoin de vengeance plus fort que lui, pour assouvir une haine dont la morsure lui était plus impossible à supporter que l'enfer lui-même.

Nous voici au vrai sujet du livre. Le but de l'historien est de dresser l'acte d'accusation du moyen âge, de ressusciter dans leur révoltante laideur toutes ses brutalités et toutes ses ignominies, pour nous les montrer tombant en torrens de boue et de colère dans l'âme des victimes, où elles doivent à la fin enfanter la sorcellerie. C'est ici que la puissance grossissante de son idée fixe donne réellement à l'écrivain une incroyable pénétration. Ses découvertes sont toutes d'un côté : il se peut que la vérité totale soit loin d'y gagner, mais il n'est pas moins constant que l'historien a fait de réelles découvertes, qu'il a exhumé de la poussière des morts entièrement inconnus. Je citerai en particulier ses remarques sur la soif de stérilité, sur la vie des châteaux, sur l'influence des croisades, qui, en excitant l'esprit d'aventures et en révélant à l'Europe les pompes de l'Orient, amenèrent pour le pauvre serf l'âge terrible, l'âge des paiemens en or. Je citerai encore ses observations sur la chronologie de la souffrance morale, « qui n'atteint son apogée que vers saint Louis, Philippe le Bel, spécialement en certaines classes qui, plus que l'ancien serf, sentaient, souffraient. »

Au lieu de raconter, M. Michelet préfère dramatiser. On connaît ses idées sur la femme. « Nature la fait sorcière, c'est le génie propre à son sexe et à son tempérament. Par le retour régulier de l'exaltation, elle est sibylle; par l'amour, elle est magicienne. » Il a fallu la femme pour concevoir la nature, la science, la médecine; il a fallu la sorcière pour enfanter Satan. C'est donc une femme imaginaire que met en scène M. Michelet. C'est le type de la femme du moyen âge, la victime séculaire qui, à force de misère et de désolation, en vient à maudire le fruit de ses entrailles, à crier : Que la mort le prenne! mais qui elle-même, dans le livre de *la Sorcière*, reste obstinément immortelle, obstinément jeune, pour que l'auteur puisse concentrer sur elle et par là pour qu'il puisse rendre plus palpables, plus diaboliques de réalité, les crimes de trois siècles. La liste, le panorama plutôt, en est long et pénible à contempler. Luxures sauvages, cupidités effrénées, cruautés impitoyables, il embrasse tout : le droit d'épousailles du seigneur, les *razzias* des célibataires du château au milieu des vassales, la fixité de la condition, qui empêche la victime

de fuir, et l'incertitude aussi de la condition, livrée à la justice et au bon plaisir du maître; le peuple qui a défendu le territoire et qu'on fait serf; le baron qui a droit à une redevance déterminée, mais qui peut prendre en outre tout ce qui lui plaît (ce qui s'appelle le *droit de préhension*); le prêtre complice du seigneur, et qui pousse le paysan à l'inceste en prohibant le mariage avec la parente, pendant que le seigneur le prohibe avec l'étrangère; les démons sculptés à la porte de l'église pour souiller les rêves de la vierge, et à l'intérieur un Dieu qui parle latin; le serf qui paie, et à qui le seigneur dit : Tu feras payer les autres! la haine et le vide qui se font autour de la serve devenue dame de village, pendant que le démon de l'orgueil entre en elle pour lui rendre plus douloureux le mépris du château. Voilà quelques traits du panorama; pour dernière scène, c'est la châtelaine qui devient jalouse de cette impertinente vassale, — n'ose-t-elle pas être belle maintenant? — et qui un jour, à la porte de l'église, lui fait couper le derrière de sa robe, pour qu'à ce signal les pages, les valets, les hommes d'armes se jettent sur elle, la dépouillent, la traquent toute nue en l'accablant de coups, pendant que le village aussi, qui la hait et la jalouse, crie à la sorcière, et que son mari même lui ferme la porte de la maison. Sorcière! c'est alors en effet qu'elle le devient, et ce n'est qu'alors. A chaque avanie qu'elle a essuyée, à chaque sanglot qui lui est échappé pendant la nuit, l'imperceptible follet, le vieil esprit du foyer, a grandi : dans son lit, où elle s'agitait sans repos, elle l'a entendu qui lui parlait plus haut. Quand les exactions et les menaces du maître, qui voulait de l'or et qui montrait du doigt la potence, lui ont arraché le cri d'angoisse : « Ah! si je trouvais un trésor, si tu m'en faisais trouver! » le follet est devenu l'esprit des trésors cachés. Quand elle a poussé son mari à être sans pitié pour qu'on ne fût pas sans pitié avec lui, quand l'esprit de malice, et même de superbe, est entré en elle, le follet, lui aussi, est devenu le démon de la haine et de l'orgueil. Et c'est ainsi qu'il a grandi en elle, chaque jour plus satanique, chaque jour plus exigeant. Il n'avait d'abord rien demandé; plus tard, il a demandé son corps, puis son âme. Corps et âme, elle a tout donné, et le jour où elle a été prête à s'abandonner complétement, Satan a été complet; mais ce jour-là c'était celui où elle avait cessé d'être femme, d'être épouse, d'être mère, où il ne lui restait plus une seule espérance, plus un seul désir, rien qu'une haine furieuse et infinie, la haine des hommes, la haine du Dieu de la châtelaine, du seigneur et du prêtre.

Où M. Michelet faiblit le plus comme historien, mais où il ne déploie qu'avec plus d'éclat les ressources de son imagination, c'est quand, sur la lande sauvage, au coin du bois, non loin de la caverne où elle s'est réfugiée, il veut nous montrer cette créature de la haine

et du désespoir renaissant, sous les chauds rayons du printemps, au sentiment de la nature, que le moyen âge avait maudite et qu'elle retrouve pour le salut du monde. « Autour d'elle se fait la vaste explosion de la vie, et tout ce qui naît, tout ce qui tressaille, tout ce qui aime la regarde et est pour elle. Chaque être dit tout bas : « Je suis à qui m'a compris... » Les arbres, sous le vent du sud, font doucement la révérence; les herbes des champs, avec leurs vertus diverses, parfums, remèdes ou poisons (le plus souvent c'est même chose), s'offrent, lui disent : « Cueille-moi... » On avait dit le grand Pan mort; mais le voici en Bacchus, impatient par le long délai du désir, menaçant, brûlant, fécond... « Non, non! loin de moi cette coupe! » Vaine résistance! L'épouse du désert et du désespoir a beau vouloir rester fidèle à sa colère : où paraît la femme, c'est l'unique objet de l'amour. Le cheval hennit pour elle, rompt tout, la met en danger; le chef redouté des prairies, le taureau noir, si elle passe et s'éloigne, mugit de regret... Ni la colère ni l'orgueil ne la sauveraient de ces séductions. Ce qui la sauve, c'est l'immensité de son désir... Elle a une envie de femme, envie de quoi? Mais du Tout, du grand Tout universel. Satan n'avait pas prévu cela... A ce désir immense, profond, vaste comme la mer, elle succombe, elle sommeille... Le beau rêve! Et comment le dire? C'est que le monstre merveilleux de la vie universelle chez elle s'était englouti, que désormais, vie et mort, tout tenait dans ses entrailles, et qu'au prix de tant de douleurs elle avait conçu la nature! »

M. Michelet est vraiment un magicien : c'est l'impossible qu'il rend possible et qu'il réalise. De cette sorcière qu'il a créée, de cet être qui ne représente que le *désespoir* provoqué par les terreurs et les oppressions du moyen âge, il réussit à faire sortir le réveil des sciences, le réveil de la philosophie, le réveil de l'activité humaine. Qu'il y ait là en effet beaucoup de puissance et de fascination, il n'est guère moyen d'en douter; mais en définitive quel sens attacher à tout cela, quelle conclusion l'auteur entend-il que nous en tirions? Lui-même a-t-il bien tâché de savoir au juste ce qu'il voulait, ce qu'il avait à conclure? Je cherche et j'hésite. « C'est le cœur qui unifie, » écrivait-il un jour pour nous expliquer comment, à travers toutes les variations de destinées, toutes les différences d'espèces et malgré la mort même, il était arrivé à ne voir dans tous les oiseaux qu'un seul être, l'oiseau, toujours le même oiseau, s'adaptant tour à tour aux conditions différentes de climats et de fonctions. Assurément c'est le cœur qui unifie, le cœur avec toutes ses passions, l'une comme l'autre. Une idée fixe de haine nous fait apercevoir partout une malice de l'objet détesté; elle nous fait retrouver dans tout mal une œuvre de lui, dans tout bien une nouvelle raison de le haïr, d'être pour ses ennemis.

Certes je n'ai nulle intention de me poser en défenseur du moyen âge. Quel que soit le sentiment qui a mis M. Michelet sur la voie, je crois qu'il a en somme bien jugé. Pendant plusieurs siècles, le vrai sens de notre histoire, c'est de dérouler à nos yeux, de nous présenter dans leurs développemens successifs les conséquences d'oppression et de mort qui sortent des deux principes du moyen âge, — comme plus tard, pendant plusieurs siècles, le sens principal de notre histoire est de nous retracer la série des pénibles efforts, efforts aveugles, souvent démentis, mais constans, irrésistiblement renouvelés, que fait la vie pour secouer le cauchemar et la cape de plomb qu'avaient fait peser sur l'humanité ces deux principes : le principe d'épouvante systématisé dans l'ascétisme, et la croyance en une autorité spirituelle infaillible. Il est impossible d'exagérer ce qu'il y avait d'abrutissant et de méphitique dans ce terrorisme de la peur qui s'acharnait à rétrécir l'homme, qui n'avait à proférer que des interdictions et des malédictions : malédictions contre la chair, la nature, la vie, contre l'athée, le Juif, contre tout enfin, si bien qu'il détrônait Dieu en effet pour tout livrer au démon. « Les esprits les plus sains et les plus robustes n'étaient que des malades. » Rien n'est donc à retrancher de ce jugement de l'historien. Incontestablement tous étaient malades, et à quel point ils l'étaient, il n'y a que bien peu d'années, de mois plutôt, que nous pouvons le comprendre. C'est d'hier que la science nous l'a enseigné en découvrant comment un objet brillant, tenu près des yeux et fixé pendant un certain temps, suffisait pour nous jeter dans le somnambulisme, dans l'anesthésie. Imaginez des hommes absorbés en eux-mêmes du berceau à la tombe, des esprits constamment tendus sous la fascination d'une même terreur, constamment et exclusivement concentrés dans la seule idée de mériter le ciel, d'imaginer et de s'imposer des mortifications et des douleurs pour se sauver eux-mêmes de l'enfer : littéralement c'étaient des cataleptiques.

Et quant à cette terrible contradiction d'une autorité spirituelle qui se prenait pour un pouvoir physique appelé à légiférer au temporel, d'une autorité morale qui, au lieu d'enseigner les sentimens qui doivent régner dans notre être moral et les mobiles qui doivent diriger et inspirer nos facultés, prétendait s'étendre par commandement à la sphère des actes et des conclusions, — qui donc ira jamais au fond de ce puits de l'abîme? Loin d'exagérer, M. Michelet n'a pas dit les plus funestes conséquences de ce principe religieux du moyen âge. A qui donc la faute si l'incrédulité et le paganisme règnent maintenant parmi nous? A qui la faute si nos plus grandes intelligences semblent ne s'exercer que pour découvrir des raisons de haïr et de mépriser le christianisme? à qui la faute si le livre de *la Sorcière* a été écrit? L'église n'a pas besoin de regarder hors

d'elle-même pour découvrir le vrai coupable, et plus on croit que la religion est chose sainte, plus on est épouvanté des souillures qu'elle est allée sans cesse amassant dans son pacte avec le prince de ce monde, dans le pacte qu'elle a fait pour obtenir la domination de ce monde. En proscrivant tout comme chose impure, elle avait déjà enseigné le mépris universel, et elle y avait perdu sa grandeur morale; en voulant posséder des serfs, elle s'est rendue complice des barons, et elle a renoncé à la pureté; en recourant aux bûchers, elle est devenue inhumaine et odieuse; en se faisant parti politique, elle en est venue au mensonge, aux conspirations, à l'assassinat, elle a renié tout le Décalogue; en se faisant casuiste pour achalander ses confessionnaux, c'est Dieu même qu'elle a abjuré.

Mais, le fait admis, il reste à savoir sur qui et sur quoi doit en retomber la responsabilité, et c'est dans cette seconde enquête que l'auteur de *la Sorcière* nous semble fort en défaut. A-t-il cherché à démêler dans ces funestes aberrations ce qui pouvait venir du temps et des races, ce qui devait être porté à la charge du christianisme ou de ses interprètes? Je ne le vois pas. Pour un homme qui connaît aussi parfaitement l'histoire romaine, il me semble que M. Michelet s'est bien laissé aller à ne voir dans le vieux paganisme, comme dans le paganisme renouvelé de la renaissance, que le culte de la vie, de la beauté, de la nature; il me semble qu'il n'a guère tâché de se rappeler ce que la décadence du paganisme avait légué au monde chrétien, ce qu'elle avait laissé d'épuisement et de mauvais élémens : l'esclavage, la fiscalité, la licence de tous les appétits, l'exploitation effrontée de l'homme par l'homme, les orgies syriaques, partout la superstition, le désespoir et la démence. En parlant, dans un volume récent de son *Histoire de France*, de la famille des Estienne, où les femmes mêmes s'entretenaient en latin avec les correcteurs de toute nation, il écrivait : « Ainsi tout était harmonie, et le grand imprimeur, ses ouvriers lettrés, ses enfans, ses savantes dames, présentaient l'unité du vrai foyer antique. » M. Michelet n'est pas loin, quoiqu'il ne le dise pas, d'attribuer au paganisme jusqu'à l'émancipation de la femme, jusqu'à sa dignité comme être moral, — et les autres mérites qu'il lui accorde ne sont guère moins étonnans. Oui, le paganisme était l'esprit de cité, la tradition des libertés du citoyen; mais il était la liberté pour quelques-uns à l'exclusion de tous les autres, il était l'exploitation d'une multitude d'esclaves par une caste unique, l'exploitation d'un territoire par une seule ville, du monde entier par Rome et plus tard par un seul homme. Oui, il était la tradition des cultes nationaux; mais il était la négation de la religion et de la conscience individuelle : il représentait bien plutôt l'idée d'avoir des dieux pour soi seul et d'excommunier les Barbares que celle de laisser à chaque nation le droit

d'avoir ses dieux. Pour tout dire, il est très vrai que le paganisme était en théorie le culte de la joie, de la vie et de la nature, culte très séduisant d'abord pour l'esprit, parce qu'il enseigne en apparence l'amour de la création et du créateur, des *vieux dieux barbus* auteurs de toutes les énergies naturelles; mais par ce fait même, hélas! dans ses dernières conséquences, le gracieux culte ne devait être que le déchaînement effréné de tous les penchans naturels; il devait aboutir à des saturnales, aux spoliations des proconsuls, aux *latifundia* sans culture, à l'avilissement, à l'épuisement, à l'asservissement général. Ajoutez les brutalités de la conquête barbare, les sauvages appétits des races neuves qui avaient jeûné pendant des siècles, les chefs chevelus adoptant seulement ce qu'il y avait de plus mauvais dans la décadence romaine : le libertinage, le fisc et l'absolutisme, — et dites ensuite si c'est du christianisme seul qu'est venu ce règne de l'épouvante qui s'est organisé en son nom! Ah! la terreur était là bien avant le christianisme! La nouvelle notion de pureté morale que l'Évangile apportait n'a fait que la spiritualiser : elle l'a transformée en effroi de l'enfer et du démon, en effroi de soi-même. La famille, l'amour, la paternité, la pensée, toutes les forces de l'âme humaine, dites-vous, avaient été données à Satan, proscrites comme diaboliques? Est-il bien sûr qu'on eût eu besoin de lui donner tout cela et qu'il ne l'eût pas pris à l'avance? Comment l'homme ne se serait-il pas défié de son semblable, de lui-même, de l'amour de la nature, de toutes les formes de la vie? Il avait abusé de tout; pendant des siècles, il avait prouvé qu'il n'avait pas de conscience pour contenir ses passions, que tout penchant, tout désir était sûr de le trouver sans défense, d'éclater chez lui comme une force aveugle, furibonde, sans scrupule, — et l'humanité avait fait naturellement ce que fait M. Michelet : de l'abus elle avait conclu contre l'usage.

Je sais qu'au moyen âge il y avait un élément particulier qui rendait la terreur plus terrible et l'oppression plus étouffante : c'était le spiritualisme de sa foi, la pureté même, l'ambition morale de l'idéal enseigné par l'Évangile. Les meilleures choses sont celles dont l'abus est le plus redoutable. Cette violente volonté d'atteindre plus haut que la nature humaine devait devenir rage et délire contre les passions rétives, rage de se martyriser chez le saint, dépravation forcenée chez ceux qui, en partageant l'épouvante, avaient conscience de violer la loi, de préférer le mal.

Mais ce principe même d'ascétisme, ou du moins l'idée philosophique sur laquelle l'ascétisme s'est appuyé, est-ce bien l'Évangile qui l'avait fournie? L'idée ne serait-elle pas sortie plutôt de Platon et de l'idéalisme asiatique, c'est-à-dire du paganisme qui restait dans les esprits quand vint le christianisme, et qui s'était arrangé

pour interpréter le christianisme à son gré et à son profit? En tout cas, sans oublier certains textes difficiles, je ne puis pas m'empêcher de me rappeler l'esprit général de l'Évangile, qui est précisément dirigé contre la vieille idée des choses pures et impures, qui est une prédication constante pour annoncer que la sainteté n'est pas dans les œuvres, dans l'abstention de certains mets, dans l'usage de certaines choses, mais bien dans la droiture de la volonté, et que le saint est libre de toute ordonnance pratique.

J'en dirai autant du principe odieux de la tyrannie sacerdotale. Est-il bien sûr que, pour une saine critique, le crime et la honte de l'inquisition retombent sur le christianisme? Je regarde, et ce que je vois dans le christianisme, c'est une doctrine qui repose sur le respect absolu de la volonté individuelle. Elle fait consister toute la religion dans la foi, dans la persuasion individuelle, dans le *consentement* de la volonté, ce qui revient assez clairement à proclamer, non pas seulement que la violence est défendue, mais qu'elle est impuissante, qu'elle ne sert à rien. Comment la tyrannie de l'inquisition et de la Saint-Barthélemy aurait là sa source, je ne le comprends pas. Je me demande plutôt si cette source ne serait pas dans l'esprit païen, dans l'esprit disciplinaire et législatif de la vieille Rome. La prédominance du jugement abstrait sur la conscience, le besoin de statuer au général et de décider d'un seul coup ce que chaque chose vaut en soi, la manie d'unité qui, comme l'a si bien dit M. Quinet, devait se traduire dans l'ancienne Rome par l'idée d'une seule loi et d'un seul empereur pour le monde, par l'idée d'un empire universel, voilà, à mes yeux, la très vieille folie qui, dans la Rome nouvelle, s'est traduite par l'idée d'un seul empereur spirituel, d'un seul empire catholique soumis à une seule loi, formulée par un seul homme, un pape. Cette folie-là, je l'ai appelée païenne. Elle est plus ancienne que toutes les mythologies. C'est un *péché originel*, c'est un aveuglement naturel et primordial. Le vrai coupable du moyen âge, celui qui enfanta l'idée d'organiser le règne absolu de la vérité en créant une autorité infaillible, et en enjoignant à tous d'accepter sous peine de mort ce qu'elle enjoindrait, veut-on en savoir le nom? C'est la nature humaine, c'est tout le monde, c'est nous aussi, hommes de ce temps, ou du moins c'est ce qui est en nous tous.

Il nous est très facile d'aimer la liberté pour nous-mêmes, très facile de nous indigner quand un autre prétend nous imposer, malgré notre conviction, sa vérité à lui; mais la disposition à imposer aux autres ce qui nous semble à nous le vrai, la disposition à empêcher ou à invoquer le pouvoir pour qu'il empêche par la force ce qui nous paraît une dangereuse erreur, cela, toute chair qui naît l'apporte en naissant. Nous avons assez vu la même intolérance éclater chez nous dans un autre domaine que celui de la religion, et en

vérité j'ai grand'peur que nous ne soyons d'une monstrueuse ingratitude envers le moyen âge. En nous arrêtant à ses fautes avec je ne sais quel orgueil, en l'accusant d'avoir retardé l'avenir de trois siècles, je crains que nous ne lui reprochions comme des crimes les douloureuses épreuves qu'il a subies pour nous éclairer nous-mêmes, la crise de maladie qu'il a supportée pour nous débarrasser d'un mauvais principe dont l'homme ne peut être délivré que par la douleur. Ces trois siècles et même ceux qui les ont précédés prennent ainsi un intérêt bien tragique et bien attendrissant. L'amour de la vérité ne pouvait naître sans enfanter le désir de la posséder; le besoin d'être assuré de la posséder devait naturellement entraîner à chercher une autorité et à s'imaginer qu'on avait trouvé une autorité capable de la fixer. Ce que le zèle de la vérité peut rapporter à l'humanité de force, de grandeur, de justice, l'humanité était condamnée à ne le recueillir qu'après être tombée d'abord dans les égaremens, les injustices, les démences que la sottise naturelle pouvait faire sortir de cette donnée précieuse. L'éruption a eu lieu au moyen âge, sachons en profiter; mettons tous nos soins à conserver le fruit de ce laborieux apprentissage en évitant de nous méprendre sur le principe d'intolérance qui a réellement alors démontré sa malice; tâchons d'apprendre quelle est cette erreur pour que nous ne soyons pas exposés au danger de la transporter ailleurs.

C'est contre ce danger que M. Michelet n'a pas pris assez de précautions. Moins encore par les accusations qu'il porte que par les réserves qu'il ne fait pas et par les passions qu'il flatte, je doute que *la Sorcière* serve la cause du vrai, qu'elle contribue à rendre les lecteurs plus sages, plus éclairés. Ce livre, si remarquable par les aperçus originaux qu'il renferme, me semble une fâcheuse action. Il est fait pour laisser dans les esprits une antipathie de plus et une conviction de moins, c'est-à-dire pour les appauvrir et leur enlever un principe de vie. M. Michelet détruit et ne met rien à la place, car sa conclusion, je ne puis l'accepter comme une conclusion : elle manque trop de substance et de forme. Loin de serrer et de tirer au clair sa pensée pour la rendre plus satisfaisante à son esprit, il aime à la laisser à l'état gazeux, où elle se prête mieux à ses désirs. A lire nombre de passages de son œuvre, on aurait presque lieu de s'écrier : Est-il donc pour le paradoxe de M. Proudhon, pour le culte du diable? Pas tout à fait, mais certainement il est pour la sorcellerie et le satanisme au même titre que pour la réforme, pour la renaissance, pour Voltaire et Rabelais, pour la justice égale envers tous, sans acception de culte, ou pour le vieux paganisme et le néo-paganisme, sans excepter les sensualités qui ont éclaté au milieu de ce *réveil des désirs*. Bonnes ou mauvaises, compatibles ou non avec une religion mieux entendue, toutes

les choses opposées à l'ascétisme hargneux du moyen âge ne font qu'un pour lui en apparence. Comme le principe religieux du moyen âge était l'*anti-nature*, elles sont l'anti-religion, l'anti-christianisme. Ce qu'il se borne à y apercevoir, ce qu'il y salue, c'est l'avénement du droit moderne, comme il dit, c'est l'esprit de l'avenir, l'idée d'humanité remplaçant celle de croyans et de mécréans. Appelons les choses par leur nom : c'est l'indifférence religieuse, l'incroyance, ou du moins c'est ce qui reste dans les esprits dégagés de toute foi religieuse; c'est la nature, la raison et la religion naturelles.

M. Michelet serait-il donc païen? Il ne craint pas en tout cas de le laisser supposer. Résumant le XVIe siècle dans son histoire, il écrivait : « D'une part l'antiquité grecque et romaine, si haute dans sa sérénité héroïque; d'autre part l'antiquité biblique, mystérieuse, pathétique et profonde, de quel côté penchera l'âme humaine? à qui sera la renaissance? qui renaîtra des anciens dieux? *L'arbitre est la nature*, et celui-là serait vainqueur à qui elle donnerait son sourire, son gage de jeunesse éternelle. « Suis la nature, » ce mot des stoïciens fut l'adieu de l'antiquité. « Reviens à la nature, » c'est le salut que nous adresse la renaissance, son premier mot, et c'est le dernier mot de la raison. »

L'esprit de la nature, les sciences de la nature, la fraternité universelle dans la nature, la liberté par la nature, voilà aussi les derniers mots de M. Michelet, voilà sa foi, la seule qu'il mette à la place de l'ancienne, voilà tout ce qu'il trouve à nous recommander. Je le répète, ce ne sont là pour moi que des mots beaucoup trop vagues. La nature! le respect de la nature! — Oh! certainement, si l'on entend par ces mots la nature extérieure. L'impiété irrémissible du moyen âge, c'est en effet d'avoir placé en elle le principe du mal, de ne pas y avoir aperçu partout le miracle céleste et la divinité du Créateur; mais le mot nature veut dire aussi la nature humaine, et c'est bien là qu'est à la fois la source éternelle de toutes les bonnes inspirations et la source de tout le mal qu'il s'agit pour nous de redouter. Des paroles comme celles de M. Michelet, des formules qui, par leur peu de densité, ne prennent que plus facilement le glorieux aspect d'un idéal sublime de grandeur et de poésie, risquent beaucoup trop de nous cacher ces mauvais côtés de la nature humaine que nous avons à craindre. Elles risquent trop même de nous persuader que nous n'avons absolument rien à craindre, et que la sagesse est de ne prendre aucune précaution.

Pour regretter le livre de M. Michelet, j'ai encore une autre raison dont il faut pourtant que je dise un mot, quoique avec toute réserve. Je serais le premier à défendre l'auteur, si on l'accusait de n'avoir cédé, dans certaines parties de son œuvre, qu'aux entraînemens d'une imagination sensuelle : j'ai même tenu à dire en pre-

mier lieu ce qui pouvait l'excuser; mais franchement dans *la Sorcière* il y a bien de la physiologie et de la pathologie. Est-ce la vérité, oui ou non? nous dira-t-on sans doute, voilà toute la question... Non, ce n'est pas toute la question. En tête de plus d'un roman, nous avons entendu l'auteur justifier ses tableaux en nous disant que l'artiste n'était pas cause si la réalité était ce qu'elle était. La justification est mauvaise. Pour peu que nous descendions en nous-mêmes, nous savons bien qu'il y a un sentiment dont nous sommes responsables, celui qui nous a fait choisir la vérité que nous avons choisie, qui nous a donné le désir de la peindre comme nous l'avons peinte, et c'est toujours ce sentiment-là qui est en faute quand la vérité que nous énonçons se trouve tourner à mal et faire du mal, quand elle devient un tableau de nature à causer d'énervantes excitations ou à donner pâture à de dangereux instincts. Ce que je déplore surtout, c'est le long récit des affaires Gauffridi et La Cadière, — d'autant que cette histoire de la décadence de Satan avait déjà été publiée, en partie du moins, par M. Michelet. Je ne sache rien de plus navrant que ce mélange de sang, de pus, de débauche, d'hypocrisie, de démence et de sottise. C'est à faire désespérer de l'homme. Reproduire de tels récits pour les populariser, c'était de gaîté de cœur donner à son travail l'apparence d'un pamphlet. Toute vérité sans doute est bonne à connaître : je n'en excepte aucune, je n'en redoute aucune; seulement il y a des vérités qui sont faites pour être seulement désignées, constatées, racontées sans émotion et sans imagination. C'est éclairer les autres que d'en donner l'idée; mais c'est faire tout autre chose que de s'arrêter devant elles avec son imagination pour les transformer en peintures vivantes, en peintures qui ne s'adressent plus aux intelligences, au public qui lit par besoin de savoir, mais tout au contraire à un public de femmes nerveuses, de jeunes gens travaillés par la fièvre du sang, à un public qui ne lit que pour entretenir sa maladie bien-aimée, et qui est sûr de ne retirer du livre que les espèces d'émotions qu'il y a cherchées. Sans doute il y a beaucoup à pardonner à une idée neuve dans son premier feu, dans son effort pour se produire au dehors. Sans doute surtout il faut se rappeler que l'auteur est un homme qui, pour toutes ses idées de toute nature, n'emploie que le langage figuré de l'imagination; aussi voudrais-je le plus possible mettre M. Michelet lui-même hors de cause. Pour autant, à l'égard de l'œuvre au moins, le fait reste : elle cause une impression malsaine. En fermant le livre, il semble qu'on sorte d'un cauchemar, et l'on se demande : Est-ce bien là l'enseignement que réclamait l'état des esprits, la leçon qu'un homme désireux d'être utile eût pu vraiment regarder comme la plus salutaire?

J. Milsand.

LA SECONDE VIE

DU DOCTEUR ROGER

Vers la fin du mois d'octobre 185..., à deux heures environ de l'après-midi, un homme d'une quarantaine d'années, d'une physionomie douce et mobile, descendait les boulevards et se dirigeait vers la Madeleine. Sa mise, très modeste, se rapprochait de celle du savant à qui le soin de la toilette est devenu chose indifférente. La cravate, négligemment nouée autour du cou, flottait à l'aventure sur une chemise à jabot. L'habit noir, bien que neuf, était fripé; il avait dans le dos et aux manches ces plis horizontaux qui dénotent un long séjour dans une malle. Le chapeau était très en retard sur la mode. Le pantalon enfin, d'une nuance claire, quoiqu'il fît froid, tombait inégalement sur des souliers à boucles d'acier. La marche de cet homme se précipitait et se ralentissait sans cause apparente. Ses regards étaient tour à tour distraits et sérieux; sa bouche avait un sourire à demi triste, à demi joyeux. De temps en temps il saluait d'un geste amical les maisons et les rues, comme s'il eût été tout à la fois surpris et charmé de les revoir. Quelques passans produisaient sur lui un effet analogue. Il faisait quelques pas de leur côté, s'apprêtait à leur parler, puis s'arrêtait et secouait la tête, comme désappointé et mécontent de lui-même. Sa contenance était tout à fait celle du voyageur revenant, après plusieurs années d'absence, dans la ville qu'il a autrefois habitée. Il n'y connaît plus personne, et cependant, par suite de ressemblances fortuites, croit retrouver à chaque pas les gens qu'il a connus. Ils sont, à l'heure où il les voit, tels qu'ils étaient il y a dix ans. Souvent ils ont le même air et le même costume. Toutefois, en réfléchissant, il se dit que ce

ne sont point eux, puisqu'ils devraient être de dix ans plus âgés que ceux qu'il aperçoit.

Il était douteux cependant que le promeneur dont il est question fît cette réflexion si naturelle, car, tout en hochant la tête, il murmurait : — Certes ces rencontres, si bizarres qu'elles soient, ne sont que la confirmation de mes études. Mon système doit être vrai; mais l'idée, mise brusquement en face du fait, est toujours un peu déroutée.

Il passait donc outre, lorsqu'à la Madeleine il fit une dernière rencontre qui le remplit d'un trouble extraordinaire. Il avait à dix pas devant lui un homme de cinquante ans à peu près, décoré, d'un visage flegmatique et hautain, aux cheveux et aux favoris grisonnans, grand, sec et boutonné dans une redingote bleue. Ce monsieur causait avec un ami sur le bras duquel il s'appuyait, et tenait de la main gauche un sac de voyage. L'émotion du promeneur fut si vive à la vue de ce personnage qu'il alla droit à lui et, sans le saluer, lui dit avec un mélange de stupeur et de colère : — Ah! c'est vous, monsieur Lannoy, c'est donc vous?

— Je ne suis pas M. Lannoy, lui répondit celui qu'il interpellait ainsi. Mais vous-même, qui êtes-vous?

— Je suis le docteur Roger Dannerch.

— Eh bien! que me voulez-vous?

— Monsieur, dit Roger en changeant soudain de ton, je vous demande mille pardons. Ce que je viens de faire est insensé. J'oubliais en effet, ajouta-t-il avec simplicité, que ce ne peut-être vous, puisque vous êtes mort.

— Comment! je suis mort?

— Oui, il y a six ans, et même assez misérablement, deux mois après avoir tué un homme en duel.

— Voyons, reprit son interlocuteur avec une pitié un peu méprisante, c'est de M. Lannoy et non de moi que vous voulez parler.

— Oh! M. Lannoy et vous c'est absolument la même chose; mais ce serait trop long à vous expliquer. Je me comprends, cela me suffit.

L'ami qui accompagnait le prétendu Lannoy lui poussa légèrement le coude.

— Oui, dit alors celui-ci, allons nous-en. C'est un fou.

— Un fou! s'écria Roger, que cette épithète parut mettre hors de lui; un fou! cela est facile à dire. En tout cas, il vaut encore mieux être fou que d'être trompé par sa femme.

— C'est pour moi que vous dites cela? s'écria à son tour l'étranger, qui devint très pâle.

— Prenez-le pour vous, si bon vous semble.

Toutefois, après avoir prononcé ces mots, Roger en fut effrayé et désolé.

— Monsieur, balbutia-t-il, je vous prie d'agréer toutes mes excuses. Je me rétracte. Je parle ainsi quelquefois au hasard, sous l'influence d'un sentiment tout intérieur, mais qui n'a d'autre valeur que celle que je lui prête. Ce sentiment m'a égaré, je vous l'assure. Vous ne sauriez être ce que j'ai dit, et vous n'avez certes pas tort de me traiter de fou.

— Monsieur, reprit l'étranger en lui serrant le bras, il faudra que vous me fournissiez des preuves de ce que vous avez avancé.

— Mais je vous répète que je n'en ai pas. J'ai cédé à un mouvement irréfléchi. L'intuition, en supposant qu'elle soit donnée à un homme, ce qui est fort rare, n'est point une preuve. J'ignorais même que vous fussiez marié. Vous n'êtes pas M. Lannoy, j'y consens. J'ai mes raisons de penser autrement que vous à ce sujet; mais je n'ai ni le désir, ni le droit de vous imposer mes croyances. Je vous accorde tout ce que vous voudrez.

La façon singulière dont Roger rétractait ses paroles, dont il affirmait et niait en même temps ce qu'il avait dit, exaspéra l'inconnu.

— Monsieur, répliqua-t-il, je ne supporte pas plus une mauvaise plaisanterie qu'une insulte. Vous me rendrez raison.

— Monsieur! fit encore Roger.

— Seriez-vous un lâche?

Roger ne s'émut point de cette supposition comme il s'était ému de la qualification de fou. Il se frappa le front et repartit avec une assez grande exaltation :

— Soit! nous nous battrons. Tout sera peut-être pour le mieux ainsi.

— A quel endroit vous enverrai-je mes témoins?

— A l'hôtel d'Anjou, où je demeure, rue Louis-le-Grand.

— A quelle heure?

— A sept heures ce soir, si cela vous convient.

Les deux hommes se saluèrent, et Roger, qui n'avait point songé à demander le nom de son adversaire, s'achemina vers les Champs-Élysées. Il ne regardait plus avec curiosité autour de lui; il allait rapidement, les mains dans ses poches, la tête baissée. Son exaltation d'un instant était tombée. L'apparition de cet homme, qui ressemblait d'une manière si frappante à M. Lannoy, l'avait en quelque sorte foudroyé. Sans doute une aventure sanglante où il avait été acteur, qu'il avait oubliée, ou plutôt dont il n'osait pas se souvenir, se dressait devant lui. Cette aventure, on peut l'évoquer facilement par la pensée. Dans les mots injurieux qu'il avait adressés à l'inconnu, dans cet homme qu'il lui avait reproché d'avoir tué, dans la façon misérable dont, selon lui, le meurtrier lui-même était mort, il y avait la faute d'une femme, la vengeance d'un mari, les

remords et les chagrins de la vengeance accomplie. Sans doute Roger avait été le confident de la femme, l'ami de l'amant, le commensal du mari. S'il avait été pris d'une si vive colère en s'entendant traiter de fou, n'était-ce point que sa raison avait été ébranlée, et, si elle l'avait été, n'était-ce point encore qu'il avait pu, par une imprudence, déterminer la catastrophe, ou qu'il n'avait point su l'empêcher? En ce moment, sous l'oppression de ce souvenir, quel qu'il fût, il marchait escorté d'images funèbres. Il entrevoyait peut-être des ombres chères et suppliantes qui lui tendaient les bras. Aussi, par degrés, le sentiment de la réalité lui revenant au milieu du rêve, il se félicitait de son prochain combat avec ce ménechme de l'homme qu'il avait tant haï, avec cet homme lui-même, car, pour lui et par suite de mystérieuses déductions psychologiques, cet inconnu était M. Lannoy, à qui n'était point révélé le secret de sa seconde existence. Il le tiendrait enfin à la pointe de son épée, et lui ferait expier ce qu'il lui avait infligé durant des années entières de tortures et de regrets.

Avec cette pensée anticipée du triomphe, Roger eut l'apaisement de la haine satisfaite. Son visage, auparavant bouleversé, s'éclaira, puis redevint songeur. Roger méditait. Il avait l'enchaînement logique des idées étranges, et de ces idées, que d'ailleurs il s'était rendues familières au point de les avoir converties en système, découlaient pour lui des conséquences qui se précisaient de plus en plus dans son esprit. Puisque le hasard, aux premiers pas qu'il avait faits dans Paris, l'avait mis en présence de M. Lannoy, puisqu'il était possible, ainsi qu'il se l'était imaginé, que ce mort reparût sous des traits vivans après des années écoulées et tel qu'il était descendu dans la tombe, ce ne devait point être là un fait isolé, mais la manifestation d'une loi générale. Il lui était permis de croire que les êtres qu'il avait aimés pourraient se retrouver quelque part comme celui qu'il avait détesté et sous la forme qu'ils avaient autrefois. La vie humaine, après tout, n'est qu'un drame qui finit pour recommencer sans cesse, et dont les acteurs, qui semblent disparaître dans un dénoûment heureux ou funeste, remontent le lendemain sur les planches avec les mêmes passions et le même visage, et n'offrent un spectacle nouveau qu'à celui qui ne les a pas vus la veille. Puisqu'il venait de se heurter à l'un des acteurs du drame de sa propre vie, pourquoi les autres ne seraient-ils pas à côté de celui-là, prêts à lui donner la réplique? La femme de cet inconnu, l'homme qui probablement lui faisait la cour, pouvaient n'être pas, ne devaient pas être des étrangers pour lui. Leurs noms vinrent ainsi, sans qu'il en eût conscience, aux lèvres de Roger, les noms de Martial et de Léonie. Il les prononça d'abord en frémissant, puis avec un orgueilleux sourire. Ne savait-il point d'avance les péripé-

ties de l'action où ils étaient engagés, et n'allait-il pas intervenir au moment décisif?

Tout à coup il eut peur. S'il était le moins favorisé dans le duel qui avait lieu le lendemain! s'il était tué! Alors, loin de les sauver, c'était peut-être lui qui les perdrait, puisque, par d'imprudentes paroles, il avait fait entrer le soupçon au cœur de celui qui pouvait les surprendre et les punir. Il n'y avait qu'un moyen de les mettre à l'abri, c'était de les avertir du danger qu'il avait attiré sur leurs têtes: mais comment faire? Allait-il donc les rencontrer à l'improviste, et s'il les rencontrait, consentiraient-ils à avoir confiance en lui et à le croire?

Il s'arrêta, essuya son front couvert de sueur, et, passant subitement d'une extrême agitation à un grand calme, se dit avec une conviction profonde : — Pourquoi pas? Je devine où je puis les trouver, et je les forcerai bien de se rendre à l'évidence.

Pour la première fois depuis qu'il avait quitté la Madeleine, il s'inquiéta de l'endroit où il était. Il avait parcouru toute la longueur des Champs-Élysées, dépassé l'Arc-de-Triomphe, et il entrait dans l'avenue de l'Impératrice. A sa droite, il aperçut la maison de santé du docteur Vermond, grande construction blanche que l'on a démolie, et sourit avec finesse et un peu de dédain en la regardant. Cependant, à la vue de quelques personnes qui en sortaient, il s'éloigna avec une certaine hâte, rajusta les manches de son habit, en épousseta les revers, et se composa un maintien calme et désœuvré pour franchir la grille du bois de Boulogne. Il était alors trois heures de l'après-midi, et les équipages, les piétons encombraient les abords du lac. Roger évita la foule et gagna assez rapidement le côté le moins fréquenté du bois. Au bout d'un quart d'heure, il était arrivé à un petit carrefour où cinq ou six allées convergeaient, les unes réservées aux piétons, les autres accessibles aux voitures. Il constata avec plaisir qu'il pouvait voir dans toutes les directions et que le lieu était désert. — C'est ici qu'ils venaient autrefois, dit-il encore, c'est ici qu'ils doivent venir.

Il s'appuya contre un arbre et attendit. La surexcitation où l'avaient jeté les événemens de la matinée avait cessé, et il agissait avec une remarquable tranquillité. Il ne doutait pas que la réalité ne dût s'accorder, pour les couronner, avec ses secrètes hypothèses. Peut-être, à son insu, raisonnait-il aussi d'après des probabilités moins métaphysiques. Lannoy, — il l'appelait ainsi, ne sachant quel autre nom lui donner, — lui avait semblé prêt à partir pour un voyage. Les amans, s'il existait des amans, devaient naturellement profiter de cette absence pour se voir et pouvaient employer à se promener une partie de la journée. Il y avait alors des chances pour qu'ils choisissent le bois comme but de promenade, et dans

le bois celles des allées où une solitude presque entière leur serait assurée. Roger s'abandonnait à une douce mélancolie. Le soleil, qui s'abaissait à l'horizon, perçait de rayons obliques le feuillage encore épais. Un voile de brume excessivement léger flottait dans l'air, et le seul bruit qu'on entendît était le lointain roulement des voitures. Ces dernières et belles journées d'automne n'invitent pas comme le printemps à l'espérance et au bonheur; mais elles préparent aux tristesses résignées de la vie et les font envisager sans effroi. On se rappelle les beaux jours, et, si traversés qu'ils aient été par l'orage, ils conservent l'auréole de la force, de la séve et de la jeunesse qu'on y a dépensées. Roger oubliait ainsi l'heure présente et se réfugiait dans le passé. Jadis, à cette même place, ses amis lui donnaient rendez-vous, soit pour lui faire quelque confidence, soit pour lui demander un service. Presque toujours il y était le premier, et, de même qu'il attendait aujourd'hui, il attendait alors. Bientôt une voiture s'arrêtait à l'une des grandes allées. Un homme et une jeune femme en descendaient et s'avançaient en causant. L'homme avait une noble et fière tournure; la femme était charmante. A cette époque de l'année, ils faisaient craquer sous leurs pas les feuilles jaunies qui tombaient des arbres. Ils arrivaient jusqu'à Roger; mais souvent ils étaient si occupés l'un de l'autre qu'ils ne le voyaient pas. D'ailleurs il se cachait pour ne pas les gêner. Ils s'en retournaient et revenaient encore. C'étaient bien eux. C'était bien le teint pâle de Martial, son œil noir, son front intelligent, sa fine moustache. C'étaient bien aussi les cheveux châtains de Léonie, ses grands yeux bleus, son frais visage. Martial écoutait Léonie. Que lui disait-elle? Toutes les grandes petites choses de l'amour. Le plus ordinairement ils se contemplaient, se souriaient, se serraient les mains; mais quelquefois ils étaient pensifs : il y avait une ombre à leur beau ciel. Léonie subissait ces craintes instinctives qu'a toute femme coupable, qu'elle confie en tremblant à son amant, que celui-ci, pour la consoler, traite de chimères, et qui cependant éveillent en lui de soudaines angoisses. On sent trop bien que cet amour que l'on se jure éternel n'a peut-être qu'une heure à lui.

Tel était le tableau que sa mémoire avait retracé à Roger. Peu à peu cette vision de son esprit s'était offerte à ses yeux. Il avait cru réellement voir Martial et Léonie; mais il avait craint, s'il leur parlait, qu'ils ne s'évanouissent comme les apparitions d'un rêve, et il n'avait rien dit. Ils avaient plusieurs fois passé à ses côtés, joyeux d'abord, tristes ensuite. A un dernier tour qu'ils firent, l'illusion devint si forte que Roger se décida, ainsi qu'il en avait coutume autrefois, à aller vers eux pour les distraire de leur chagrin; mais ses amis, quand il eut fait quelques pas, l'examinèrent avec étonnement et ne semblèrent point le reconnaître.

— Mon cher Martial, dit Roger, je me suis montré pour dissiper vos idées noires. Tu ne m'en veux point, n'est-ce pas?

— Monsieur, répondit le jeune homme, vous vous trompez; je ne me nomme point Martial et je ne comprends pas ce que vous me dites.

— Et vous, madame, et vous, Léonie, ne me reconnaissez-vous pas?

La jeune femme ne répondit qu'en se pressant contre son compagnon.

Roger eut alors le tressaillement douloureux du somnambule qui rentre dans la vie positive. Ses souvenirs, si puissans qu'ils s'étaient accusés pour lui en vivantes images et lui avaient fait confondre la réalité avec le rêve, cessèrent de l'abuser. Il avait bien devant lui l'homme et la femme qu'il cherchait; mais, quoique la réalité se fût présentée ainsi qu'il y comptait, la transition était si brusque qu'il ne ressentit qu'une faible joie.

— C'est vrai, dit-il en souriant avec amertume, ce sont le Martial et la Léonie d'aujourd'hui, ce ne sont plus ceux d'autrefois.

— C'est un fou, murmura la jeune femme.

Roger l'entendit et ne s'irrita point, comme il l'avait fait avec M. Lannoy.

— Un fou! dit-il. Pourquoi cela? Pourquoi présumer que je sois fou parce que vous ne me comprenez pas? Non, dit-il encore, ils ne peuvent me reconnaître, puisqu'ils sont morts et que j'ai continué de vivre. On change beaucoup en six ans, surtout quand ces six années se sont écoulées, comme pour moi, dans l'étude et la douleur. Eux sont toujours les mêmes. C'est tout simple. La mort n'est pas ce que l'on pense. Ce n'est pas la vie qui finit, c'est le temps qui ne marche plus. Elle nous laisse où elle nous prend, jeunes ou vieux, sans nous ôter ni nous ajouter une ride. Martial, comment vous appelez-vous à présent?

Le jeune homme et sa compagne regardaient Roger. Malgré son aspect bizarre et l'expression vraiment indéfinissable de ses yeux, tant elle était claire et mobile, il y avait une bonté si marquée pour eux dans tous ses traits, une si grande douceur dans sa voix, qu'ils eussent craint de l'affliger en s'éloignant trop vite. En outre la singularité même de ses paroles les captivait.

— Je m'appelle Ernest, répondit le jeune homme.

— Et vous, madame?

La jeune femme hésita.

— N'ayez pas peur, fit Roger, je ne veux pas vous trahir.

Puis tout à coup, et sans attendre de réponse, il s'écria avec une étrange volubilité :

— A propos de trahison, j'ai des choses très importantes à vous

dire. Malheureux que je suis! j'oubliais cela; je suis pourtant venu exprès. Écoutez!

Et il saisit le bras d'Ernest. La jeune femme cette fois eut véritablement peur. — Ernest, dit-elle, partons, je vous en supplie.

— Non, non, dit Roger, vous ne partirez pas avant de m'avoir entendu. — Et il retint Ernest par ses vêtemens.

Peut-être le jeune homme eût-il consenti à l'écouter; mais à cet instant quelques personnes s'approchèrent. Alors il fit signe à son cocher, qui arriva au grand trot, fit monter la jeune femme dans la voiture, et, se dégageant de vive force de l'étreinte de Roger, y monta après elle, tout en recommandant au cocher d'aller très vite.

Quand Roger, qui avait été assez rudement rejeté en arrière, vit la voiture partir, il s'élança en criant : « Arrêtez! arrêtez! » Mais il était impossible qu'il la rejoignît. Au bout de quelques minutes, il fut hors d'haleine. Il craignit aussi qu'on ne lui demandât compte de sa course insensée et de ses cris. Il se désespérait lorsqu'un remise qui était libre s'offrit à lui. Il le prit et le lança sur les traces de la voiture. Il parvint à ne pas la perdre de vue, et grâce aux nombreux équipages qui revenaient du bois, et parmi lesquels, dans l'avenue des Champs-Élysées, son remise se confondit, il put, sans qu'ils se doutassent de sa présence, se rapprocher d'Ernest et de la jeune femme. Il les suivit ainsi à une distance convenable jusqu'au Café-Anglais, où ils descendirent. Roger, tout à fait de sang-froid et se réjouissant d'avoir si bien réussi, congédia sa voiture, se glissa lestement le long du boulevard, et vit Ernest et sa compagne monter dans le restaurant, aux cabinets du premier étage. Il tira sa montre et se disposait à s'installer lui-même au rez-de-chaussée lorsqu'une pensée importune lui vint.

— Déjà six heures, se dit-il, et ce monsieur qui doit m'envoyer ses témoins à sept heures à mon hôtel. Je n'ai pas le droit de les faire attendre.

En ce moment, il ne songeait pas plus à M. Lannoy qu'à toute autre personne. Certains détails de son duel le préoccupaient beaucoup. Il eût dû se procurer des témoins et n'y avait pas pensé. Le fait est qu'il ne savait où en trouver. Soit qu'il revînt pour la première fois à Paris après une longue absence, comme on eût pu le croire d'après la façon dont il s'y promenait le matin même, soit qu'il eût quelque raison de ne point vouloir qu'on y connût son séjour, la moindre démarche était difficile pour lui. Il réfléchissait aussi que son entrevue avec les témoins de son adversaire ou avec son adversaire lui-même, si courte qu'elle fût, pouvait l'exposer à ne point retourner assez tôt au Café-Anglais pour l'exécution du projet qu'il avait formé. Ainsi aux prises avec les petites difficultés de la vie réelle, il avait un air fort soucieux, mais très raisonnable.

En même temps il avait froid et il avait faim. Après avoir marché quelques instans au hasard, il parut avoir adopté une résolution et rentra à son hôtel.

Une fois dans sa chambre, il écrivit cette lettre :

« Monsieur,

« Croyez que je suis désolé de ne point être chez moi à l'heure que je vous avais indiquée. J'en suis empêché par une affaire très importante. Mon absence d'ailleurs nous évitera une discussion parfaitement inutile. Je suis décidé à vous tuer demain matin. Je n'ai point eu le temps de prévenir deux de mes amis. Si vous consentez, ce dont je ne doute point, à ce que notre rencontre ait lieu à Vincennes, je prierai deux des soldats de la garnison de me servir de témoins. Les conditions du combat me sont indifférentes. Elles pourront, sans entraîner de retard, se régler sur le terrain.

« *Post-Scriptum*. Je vous serais obligé de vouloir bien vous charger des épées et des pistolets.

« Veuillez, monsieur, accepter tous mes regrets de la peine que je vous donne. »

Roger se relut avec complaisance, cacheta sa lettre et enjoignit au domestique de la remettre aux personnes qui se présenteraient à sept heures. Il chercha ensuite un paletot, mais il n'y avait aucun vêtement au portemanteau. Il ouvrit les armoires et les tiroirs de la commode; tout était vide. — Où ai-je l'esprit? se dit-il. C'est naturel, je ne suis pas ici chez moi.

Il se contenta de croiser son habit et d'en relever le collet. Quelques minutes plus tard, il s'asseyait au Café-Anglais. Il commençait à dîner lorsqu'un garçon lui demanda : — N'est-ce point monsieur qui a déjeuné ici ce matin?

— Oui, pourquoi?

— C'est que, aussitôt après le départ de monsieur, on a apporté pour lui de son hôtel ce livre-ci.

— J'avais dit en effet qu'on me l'apportât. Donnez, je sais ce que c'est.

Néanmoins il ouvrit le livre et en lut le titre : *De la Transmigration de l'âme humaine dans le corps des animaux*. Il le ferma avec colère. — Et Pythagore, murmura-t-il, était un des sages de la Grèce!... Quels imbécides étaient donc les autres!

Roger était concentré en lui-même, mais moins calme qu'avant le dîner. Il mangeait vite et regardait souvent l'heure. Il songeait à Martial et à Léonie, ou plutôt à Ernest et à la jeune femme qui l'accompagnait. — Eux aussi, se disait-il, doivent penser à moi. — A sept heures moins le quart, il ajouta : — Dans un quart d'heure, je les

verrai. — Il se mit alors la tête dans ses deux mains, les coudes sur la table, et demeura si profondément absorbé, que les garçons se le montraient en chuchotant.

Ernest et sa compagne pensaient en effet à lui. Au bois de Boulogne, ils avaient d'abord été inquiets de sa poursuite; mais, de retour dans Paris, ils avaient espéré lui avoir échappé. Une fois au restaurant, ils s'étaient rassurés tout à fait. Cependant le repas était triste : ils ne mangeaient pas et se parlaient à peine. Il y a ainsi dans l'amour des heures lentes et funestes; le cœur se serre, le bonheur qu'on s'était promis n'arrive pas; les pressentimens, vrais ou faux, agitent l'âme; on se tait, et le silence augmente l'anxiété. Il y a en nous, comme cause latente de ce malaise, une pensée obscure et douloureuse. A la longue, cette pensée se fait jour.

— Ernest, dit la jeune femme, cet homme que nous avons rencontré au bois... est un fou, n'est-ce pas?

— Il en avait tout l'air.

— Que pouvait-il avoir à nous dire?

— Rien. Nous ressemblons à un homme et à une femme qu'il a connus, et il a divagué en nous voyant.

— Quelle singulière idée de nous dire que nous étions morts!

Ernest ne répondit pas.

— J'ai peur! reprit-elle. Il me semble qu'un malheur nous menace!

Ernest était en face de la jeune femme. Il se leva et vint s'asseoir auprès d'elle sur le divan. — Ma chère Clémentine, dit-il, pourquoi t'alarmer de la sorte?

— Je ne sais pas... Si mon mari avait des soupçons!... Depuis quelques jours, il n'est plus le même. Il a dit ce matin qu'il partait pour la campagne. Si cela n'était pas!

— Qu'importe? Dans une heure, je te reconduirai. Tu auras dîné chez une de tes amies.

— Ah! reprit Clémentine en pleurant, c'est affreux de vivre ainsi, d'être forcé de toujours tromper, de toujours mentir. Nous ne nous voyons jamais. Nous n'avons que de loin en loin une heure de bonheur, et ce bonheur, quand, après l'avoir disputé à mille obstacles, nous croyons l'avoir conquis, il nous fuit. Ce matin pourtant j'étais bien heureuse. Il faisait un beau soleil. Lorsque nous sommes arrivés au bois, j'étais toute fière de marcher appuyée à ton bras. Il n'y avait personne pour nous voir. Puis nous nous sommes assombris, j'ignore pourquoi; puis nous avons rencontré cet homme. Pourquoi était-il là? Qu'y faisait-il? Qu'avait-il à nous dire? Ah! j'en reviens toujours à lui...

Elle s'interrompit : le garçon venait d'entrer. — Monsieur, dit-il à Ernest, il y a en bas quelqu'un qui désire vous parler, ainsi qu'à

madame. Quoique ce monsieur ne paraisse pas avoir tout à fait sa tête à lui, il vous a parfaitement dépeints. Je lui ai répondu que je ne savais point de quelles personnes il voulait parler; mais il affirme vous avoir vus monter... Je lui ai dit alors que j'allais m'informer...

— C'est lui, dit Clémentine, c'est lui!

Après s'être fait décrire l'étranger qui demandait à les voir, Ernest ne douta plus que ce ne fût Roger. — Il faut le recevoir, dit-il. Peut-être a-t-il véritablement à nous apprendre quelque chose qui nous concerne. Et si nous refusons, il pourrait faire un esclandre.

Il dit au garçon d'introduire l'inconnu.

Roger se présenta presque aussitôt. Il était très sérieux et très grave.

— Vous me pardonnerez ma conduite, fit-il en s'adressant à la fois à Ernest et à Clémentine, quand vous en connaîtrez les motifs.

— Parlez, monsieur, nous vous écoutons, répondit Ernest.

Roger se recueillit, puis il regarda Ernest en face et lui dit :
— Croyez-vous à la métempsycose?

— Je vous avouerai, monsieur, que cette question ne m'a jamais beaucoup occupé.

— Eh bien! reprit Roger, moi, j'y crois. Le principe de la métempsycose est raisonnable. Aucun des éléments de ce monde n'est détruit par la mort. Ils se transforment simplement pour renaître. Si notre corps restitué à la terre la fertilise et produit les moissons, il est probable que l'âme, devenue disponible, trouve également un emploi. Toutefois je ne crois pas à la métempsycose telle qu'on l'admet généralement. Il y a eu jusqu'à présent deux opinions à ce sujet. Les uns, avec Pythagore et, en allant plus loin que lui, avec la philosophie hindoue, ont cru que l'âme, au sortir du corps humain, passait dans le corps d'un animal ou même dans un objet inanimé. Cela est sans doute ingénieux comme symbole. A ce point de vue, l'âme d'une homme inexorable peut être enfermée dans un rocher; on peut se figurer celle d'un usurier dans une éponge et l'âme impétueuse d'un conquérant dans le corps d'un lion. Au fond, cela est ridicule. L'âme, qui est une émanation divine, ne saurait déchoir. Elle ne peut donc, en passant dans le corps d'un animal, d'intelligence devenir instinct, et peut encore moins être condamnée à l'immobilité de la matière. Quant à l'autre système, plus logique il est vrai, il est encore incomplet. Il consiste à croire que l'âme d'un mourant va animer le corps de l'enfant qui entre dans la vie. De cette façon l'âme, par une évolution rétrograde, irait de la tombe au berceau. Pendant un certain nombre d'années, jusqu'à ce que la croissance des organes lui permît de se manifester, elle resterait sinon inerte, du moins endormie. Ce serait une force

perdue, ce qui n'est point digne de la sagesse de Dieu. — Je vais vous exposer mon système, que j'appellerai le système des affinités.

Ernest, qui ne voulait point interrompre Roger, fit un geste d'assentiment. Clémentine était partagée entre la frayeur et la curiosité.

— Quelque différens que soient les hommes par les traits, par le caractère, par les aptitudes, il est cependant possible de les diviser en catégories. La science médicale les classe par tempéramens. Dans l'ordre moral, il y a les gens spirituels et les sots, les courageux et les lâches, les généreux et les égoïstes. La société elle-même, pour les fonctions qui lui sont nécessaires, a établi d'autres catégories qui relèvent des premières. Il est difficile en effet d'être poète, savant ou guerrier, si les aptitudes et le tempérament ne sont point pour ces états dans un accord convenable. Il en résulte que l'âme, — si nous entendons par là, et nous devons l'entendre ainsi, le principe intelligent et moral qui, par son alliance avec la matière, constitue la vie, — doit se fractionner dans son essence de manière à fournir à chacune de ces individualités collectives dont la société se compose les qualités qui lui sont propres. Au-dessous de l'âme humaine prise dans son sens général, il y a donc l'âme du poète, l'âme du guerrier, l'âme du savant. Je cite celles-là. Il y en a bien d'autres. Vous concevez que ces âmes aux nuances diverses sont aussi nombreuses que les fonctions, à quelque degré qu'elles soient de l'échelle sociale. Lorsque l'âme, par suite de l'anéantissement du corps, cesse d'être utilisée, elle va, par une loi d'affinité, là où l'appelle un principe de même nature qu'elle. Tel poète meurt qui renaît dans un poète vivant souvent plus jeune, quelquefois plus âgé, peu importe. L'âme rendue à la liberté apporte à cette autre âme son contingent d'expérience acquise, d'aspirations, de force créatrice. Le moment de cette fusion est facile à noter. Le talent de l'homme à qui vient ce secours soudain se complète, son originalité surgit, sa personnalité s'accuse. Il luttait et il triomphe. Il cherchait et il a trouvé. Les ténèbres font place à la lumière. Il y a des termes consacrés pour cette transformation que ne s'explique pas le vulgaire. On dit d'un artiste qu'il est enfin dans sa voie, d'un officier, que le génie militaire s'est révélé en lui. L'âme, par son immortalité, concourt de la sorte aux progrès de l'humanité, et dans ses pérégrinations successives ne perd peut-être conscience ni d'elle-même ni de ce qu'elle a été, si nous en croyons ce vague sentiment, ce confus souvenir d'existences antérieures qui s'agite en nous et dont nous sommes encore trop infirmes pour surprendre le secret.

Ernest était si fort étonné en écoutant son bizarre interlocuteur qu'il ne put s'empêcher de lui dire : — Êtes-vous bien sûr, monsieur, de tout cela?

— Oui, et d'autant plus que j'en suis moi-même un exemple. Seulement j'ai eu le bonheur assez rare de connaître l'homme dont l'âme s'est mêlée à la mienne. Il y a quelques années, par un événement que je vous raconterai tout à l'heure, j'ai dû habiter une maison de santé.

Ernest et Clémentine eurent un même mouvement.

— Ah! oui, fit Roger avec un accent de raillerie qui les déconcerta, je vois ce que vous pensez. Vous vous dites : « Enfin! et c'est lui-même qui l'avoue... » Pourquoi ne l'avouerais-je pas? Les fous qui ont peur de le redevenir se cachent seuls comme d'une honte du malheur de l'avoir été. Je suis bien au-dessus de ces misères... Eh bien! le second médecin de cette maison de santé était à peu près de mon âge. Nous avions quelque peu de la physionomie l'un de l'autre et une grande concordance de goûts. J'ai toujours été très porté vers les études psychologiques, et il s'en occupait beaucoup. Pendant ma convalescence, je m'y livrais, et il m'aidait de ses conseils. Depuis longtemps il était souffrant. Il mourut. A partir de sa mort, j'acquis une extrême pénétration. Les problèmes qui avaient été insolubles pour moi cessèrent de l'être, et je parvins à la découverte très importante dont je viens de vous entretenir.

— Monsieur, répondit Ernest, qui commençait à craindre que Roger n'eût plus rien d'intéressant à dire, votre découverte a sa valeur; mais il est tard, et je ne vois pas quel rapport il y a entre elle et ce dont vous aviez à nous instruire.

— Il y en a un très grand, et vous le saisirez dans le récit que je vais vous faire à l'instant. Permettez-moi seulement d'ajouter un dernier mot au sujet de mon système. Afin d'être mieux compris, j'ai dû choisir dans la vie publique les exemples que je vous ai cités: mais le même phénomène a lieu d'une manière tout aussi absolue dans la vie privée. C'est à compter du moment où s'opère la fusion de notre âme avec une âme étrangère que notre individualité, indécise jusque-là, se dessine nettement, et que parmi les différentes routes de la vie nous en adoptons une dont nous ne dévions plus. Il s'ensuit une conséquence réellement étrange. La fusion des âmes qu'a facilitée une certaine ressemblance physique et morale entre le mort et le vivant rend cette ressemblance de visage et de caractère plus intime chaque jour. Quand surtout le vivant est le plus jeune, dès que la distance d'âge qui le séparait du mort a été franchie, l'identité s'établit entre lui et le mort. Parfois enfin, en supposant qu'ils appartiennent aux mêmes sphères sociales, la destinée du vivant a d'exactes analogies avec celle du mort telle qu'elle s'est accomplie durant le nombre d'années dont il précédait dans la vie son Sosie posthume, et qui furent ses dernières sur cette terre.

Le passé de l'un est le présent de l'autre. Mais notre destinée, après tout, ne dépend-elle pas de notre façon de nous déterminer et d'agir selon les circonstances de la vie, et ces circonstances, ne les créons-nous pas souvent nous-mêmes par des actes antérieurs émanant de notre volonté et de nos passions? Comment s'étonner alors que le vivant, devenu semblable au mort par le corps et par l'âme, sentant, se déterminant, agissant comme ce devancier, rencontre le même sort que lui? — Voici d'ailleurs mon histoire. Elle vous fera comprendre mieux que d'abstraites théories mon système et ses corollaires.

Sauf ce ton convaincu et légèrement emphatique du savant qui proclame ce qu'il croit être la vérité, Roger venait de s'exprimer avec calme. Dès lors, comme si à tous égards il eût eu hâte d'en finir, il reprit d'une voix moins haute, émue, assez rapide : — J'avais autrefois un ami intime. Nous avions été élevés ensemble, nous débutâmes ensemble dans le monde; mais tandis que je me faisais médecin, il ne choisit aucune carrière. Il avait une belle fortune, et s'abandonna avec la fougue de son âge à la dissipation et aux plaisirs. Toutefois ces plaisirs étaient toujours élégans et dignes de lui. Mon ami avait un esprit original, beaucoup de fierté, une intelligence vive, un caractère sincère et loyal. Au bout de quelques années, cette existence si vide l'ennuya d'abord, puis lui pesa. Il lui semblait qu'elle ne valait pas la peine d'être continuée, et il en vint par degrés à un extrême désenchantement. Je le revois bien avec ses cheveux qu'il portait longs, ses yeux noirs, pâle, un peu fatigué. Son sourire était mélancolique et railleur. Il allait au hasard devant lui, mécontent de son passé, ne croyant pas à l'avenir. A cette période de scepticisme, de découragement et de doute, il avait vingt-huit ans.

Depuis que Roger avait commencé son récit, Clémentine l'écoutait avec attention. — Mais, dit-elle, Ernest était ainsi. C'est son portrait que vous faites-là.

— Non, répondit Roger comme plongé dans ses souvenirs, c'est celui de Martial. La femme qu'il aimerait devait bientôt se trouver sur son chemin. Cette femme était toute jeune. Elle avait au plus vingt-deux ans. Son mari était un homme beaucoup plus âgé qu'elle, très sévère, dont elle avait toujours eu peur. Aussi y avait-il dans toute sa personne quelque chose de craintif et de contraint. La langueur de ses yeux bleus, ombragés de longs cils, était touchante. Son aspect était celui de l'enfant qui n'est point aimé et qui a froid même au soleil. Dès la première fois qu'il la vit, Martial fut remué jusqu'au fond du cœur. Il vécut soudain par l'affection, par le dévouement, par la protection, ces nobles besoins de la nature humaine

qui n'avaient point été satisfaits chez lui, et qu'il ne se croyait plus capable de ressentir.

Ernest, très ému, interrompit Roger à son tour : — Vous me rappelez Clémentine, dit-il.

— Non, non, continua Roger, je ne parle que de Léonie. Ils s'aimèrent, et dès lors ils eurent sans cesse plus vive la révélation de leur commune et réelle destinée. Ils ne conçurent plus d'autre but dans la vie que de se consacrer entièrement au bonheur l'un de l'autre. Ce fut grâce à cet amour que Martial oublia à tout jamais les faux plaisirs qu'il avait poursuivis et que s'épanouirent chez Léonie toutes les séduisantes qualités de la femme heureuse. Ils en arrivèrent ainsi à cette force sereine et confiante que donne l'affection partagée, et contre laquelle ne prévalent ni les obstacles du dehors ni les secrètes et passagères défaillances de l'âme. Ils eurent cependant à lutter sans relâche. Martial connaissait à peine le mari de Léonie, et n'avait pas voulu être reçu chez lui. Il lui eût répugné de serrer en ami la main de l'homme qu'il eût trompé. Léonie et lui ne se voyaient donc qu'à la dérobée comme des coupables, mais ils s'applaudissaient du moins de n'avoir point l'impunité des liaisons banales. Ils vivaient dans l'incertitude et les angoisses, mais ils goûtaient parfois les joies profondes de la passion, et ne songeaient plus alors à tout ce qu'ils avaient souffert. Cela dura six ans.

— Six ans! fit Ernest troublé, il y a juste six ans que nous nous aimons.

— Et il y a six ans, dit Clémentine, que nous tremblons comme eux pour notre amour.

— Ah! s'écria Roger, vous commencez donc enfin à comprendre. Vous ne devez plus vous étonner de ma stupeur quand, aujourd'hui même, je vous ai vus à l'improviste tels qu'ils étaient il y a six ans. Vous comprenez que, puisque vous avez passé par les mêmes épreuves qu'eux, je puis craindre pour vous un malheur semblable à celui qui les a frappés.

— Que leur est-il donc arrivé? demandèrent à la fois Ernest et Clémentine.

— Il leur est arrivé que je les ai perdus par ma faute. Moi, je connaissais M. Lannoy, c'est ainsi que s'appelait le mari. Un jour je fus chargé par Martial de remettre une lettre à Léonie. Je le fis en présence du mari, et si maladroitement qu'il s'en douta. Il ne dit rien pourtant, mais plus tard il se saisit de la lettre, la lut et surprit un rendez-vous. Il provoqua Martial en duel et le tua. Léonie ne survécut que peu de jours à son amant. M. Lannoy lui-même mourut bientôt après; moi, je devins fou. Tout cela date de six ans,

et il y a six ans, vous venez de le dire, vous vous êtes aimés, vous avez senti confusément et pour la première fois que votre destinée était désormais de vous dévouer l'un à l'autre. Est-il donc impossible, puisque vous avez vécu comme eux, que ce soit aujourd'hui à votre tour de mourir comme ils sont morts?

Roger se tut. Il avait fini de parler qu'Ernest et Clémentine l'écoutaient encore. L'étrangeté de son récit les saisissait; ils s'effrayaient de ces coïncidences bizarres de leur propre existence avec celle de Martial et de Léonie. Les âmes de ces infortunés n'étaient-elles point passées en eux? En quittant la vie, ne leur avaient-ils point légué l'amour dont ils avaient vécu, dont ils étaient morts. Dans les divagations logiques de Roger, ils ne distinguaient plus le mensonge de la vérité. Ils se débattaient vainement contre l'oppression d'un mauvais rêve. Ainsi qu'il arrive dans un sommeil assiégé par de folles terreurs, ce fut par un soubresaut du corps qu'Ernest s'éveilla et reprit possession de lui-même. Il respira longuement et dit en souriant à Roger : — Vraiment, monsieur, vous me feriez peur; mais heureusement, si, comme vous le croyez, nous ne sommes autres, madame et moi, que Martial et Léonie, nous n'avons pas du moins à courir le dernier danger auquel eux et vous avez succombé, nous n'avons point d'ami qui puisse nous exposer par une imprudence.

— Qu'en savez-vous? Si cet ami funeste vous était venu tout à coup, si c'était moi!

— Vous!

— Oui, moi, qu'une fatalité inouie condamnerait ainsi à amener les mêmes malheurs, si je n'avais pour la déjouer plus de force et plus de lumières qu'autrefois.

— Ah! monsieur, s'écria Clémentine, vous me faites frémir. Expliquez-vous!

— Ce matin, reprit Roger, j'ai rencontré M. Lannoy : je l'appelle ainsi parce que j'ignore le nom du mari de madame; mais c'était bien M. Lannoy, qui est mort il y a six ans, que j'avais vivant sous les yeux. Je n'ai pu vaincre mon émotion, et je suis allé à lui comme j'ai été à vous. Alors il m'a traité de fou, et moi, pour me venger, dans un mouvement de colère et sans calculer la portée de mes paroles, je lui ai dit qu'il était trompé par sa femme.

— Oh! qu'avez-vous fait là, monsieur! s'écria Clémentine.

— Comment était-il? demanda Ernest.

Roger décrivit le visage et le costume de l'étranger qu'il avait accosté le matin. Il ajouta qu'il tenait une valise à la main.

— C'est lui, c'est bien lui! dit Clémentine.

— Ce doit être en effet ton mari, murmura Ernest.

— Mais, dit naïvement Roger, nous devons nous battre demain

matin, et j'espère bien que je le tuerai. Si au contraire je suis tué, j'ai en partie réparé ma faute, puisque, en vous prévenant de ce que j'ai fait, je vous ai mis sur vos gardes.

— Ernest, dit tout à coup Clémentine, mes pressentimens ne m'avaient pas trompée. Il n'est pas parti et m'aura cherchée. Il faut que je rentre au plus vite. Emmenez-moi, emmenez-moi.

Elle mit à la hâte son châle et son chapeau. Ernest l'aidait. Roger les regardait avec tristesse. — Ah! se dit-il, ils n'auront pas un mot pour moi. C'est juste d'ailleurs. Ne suis-je point la cause de ce qu'ils souffrent? Ils devraient plutôt m'accuser, et ils ne le font pas.

A ce moment même, on entendit dans le corridor un bruit de pas et de voix.

— N'est-ce point au numéro 6 qu'est entré ce monsieur? disait un garçon.

— Quel monsieur? répondit celui de ses camarades qu'il interrogeait.

— Ce monsieur chauve qui dînait en bas.

— Oui, pourquoi?

— C'est que voilà un monsieur qui désirerait lui parler.

— Mais c'est qu'il n'est pas seul dans ce cabinet. Il est avec un monsieur et une dame.

— On me l'a déjà dit, reprit d'une voix calme et polie la personne qui voulait voir Roger. Je connais ce monsieur et cette dame, ce sont mes amis.

Le garçon, qui avait hésité jusque-là, ne fit plus d'objection. — Comment s'appelle monsieur? demanda-t-il.

— M. de Pernon... Mais c'est inutile.

Il ouvrit en effet lui-même la porte du cabinet et la referma sur lui. En l'apercevant, Clémentine, toute pâle et toute frissonnante, s'était reculée jusqu'à l'angle du mur. Ernest s'était placé devant elle prêt à la défendre. Roger se tenait effaré entre eux et le mari. C'est à lui que M. de Pernon s'adressa tout d'abord.

— On a certes beaucoup de peine à vous trouver, monsieur, dit-il. Cependant, à votre hôtel, on m'a dit que vous aviez déjeuné ici ce matin, et j'ai pensé que vous pouviez y dîner ce soir. Je vous cherchais pour vous prier de vouloir bien me donner de vive voix les explications que vous vous étiez contenté de me laisser par écrit. Toutefois, si vous le permettez, nous remettrons cela à plus tard. J'ignore par quel hasard vous êtes avec ma femme et monsieur; mais précisément à cause de cela les circonstances ne sont plus les mêmes pour moi, et j'ai à m'occuper sur le champ d'une affaire plus grave que la nôtre.

Roger ne répliqua pas. Il semblait ne pas entendre et prononçait

tout bas des paroles sans suite. Il fixait seulement sur M. de Pernon des regards remplis de haine.

— Pour vous, monsieur, dit M. de Pernon à Ernest, je n'ai pas besoin de vous apprendre ce que j'attends de vous.

— Monsieur, répondit Ernest, je serai à vos ordres quand vous voudrez.

— Le plus tôt sera le mieux, demain matin par exemple. J'ai déjà mes témoins; vous n'avez qu'à prévenir les vôtres.

— Monsieur, fit Roger en s'avançant, j'ai le droit de me battre le premier avec vous.

— Vous devriez comprendre que cela est maintenant devenu impossible.

Roger, livré au plus grand trouble, se penchait vers M. de Pernon. Il n'était séparé de lui que par la table sur laquelle ses mains erraient au hasard.

— Il refuse! dit-il d'une voix sourde. L'autre aussi a refusé. Les mêmes événemens s'accomplissent de point en point. Cette absurde fatalité triompherait, si je n'y mettais bon ordre.... Ainsi vous refusez? fit-il tout haut.

— Oui, monsieur. Et d'ailleurs, continua avec dédain M. de Pernon, d'après votre attitude et les discours que vous m'avez tenus ce matin, je ne me battrais plus avec vous avant d'être sûr que vous n'êtes point un évadé d'une maison de fous.

— Ah! s'écria alors Roger en ricanant, vous prétendez donc que je suis fou? C'est bien cela. M. Lannoy aussi l'a prétendu : c'est même la raison qu'il a donnée pour ne pas se battre avec moi. On l'a cru, et on m'a enfermé; mais que j'aie été, que je sois fou ou non, cela m'est égal. N'êtes-vous point là tous trois, sous d'autres noms peut-être, mais avec un pareil visage et dans des circonstances semblables à celles d'autrefois, les amis que j'aimais, l'homme que j'ai abhorré? Non, Martial, non, Léonie, il ne sera point dit que je vous aurai perdus deux fois. Et toi, misérable Lannoy, pour que tu ne réussisses pas encore à m'échapper, voilà pour toi!

En même temps il se rua sur M. de Pernon et lui planta dans la poitrine un couteau qui s'était rencontré sous sa main. M. de Pernon s'affaissa sur lui-même et tomba sur le parquet sans proférer un mot. Ernest et Clémentine s'élancèrent vers lui. Quant à Roger, il bondit sur la table, s'y tint debout, piétinant et brisant les verres et les assiettes, brandissant son couteau et répétant, dans un délire sauvage : — Voilà, voilà!

Ce sinistre événement eut moins de retentissement qu'on ne l'aurait supposé. Roger, que le docteur Vermond faisait chercher depuis la veille et dont on constata la folie, ne fut point traduit en

justice. Le magistrat chargé de l'instruction de l'affaire, et qui se trouva être un ami d'Ernest, accepta et propagea même la version du jeune homme au sujet de l'arrivée du mari et de sa fin tragique. L'on put croire que M. de Pernon rejoignait à dîner sa femme et Ernest, lorsque Roger, qui depuis sa querelle du matin l'avait suivi à la piste, était tout à coup survenu et avait été pris d'un accès de fièvre chaude. La nouvelle se répandit d'un malheur bien plus que d'un scandale. Ernest et Clémentine n'en furent pas moins séparés : il y avait entre eux le sang de M. de Pernon. Clémentine se retira en province, dans sa famille; Ernest voyagea. Roger, après quelques jours d'égarement furieux, revint à son état habituel de folie lucide. Aujourd'hui plus que jamais il s'imagine être un profond philosophe, ayant prouvé par sa métempsycose nouvelle l'immortalité raisonnée de l'âme. Cette seconde aventure où il a joué un rôle sanglant se confond dans son esprit avec la première. A la suite de l'une comme à la suite de l'autre, n'a-t-il point été fou? et aussitôt guéri, n'a-t-il pas repris ses études? La mort même de M. de Pernon n'est point pour lui un remords. Depuis que le médecin qui l'avait autrefois soigné, son ami et son maître, lui avait transmis en mourant, ainsi qu'il le croyait, par la fusion de son âme avec la sienne, ses aptitudes psychologiques et sa science acquise, Roger, on le sait, était persuadé qu'il avait dépouillé le vieil homme et revêtu un homme tout nouveau. Son existence pour lui s'était partagée en deux parties : la première avait appartenu à un Roger jeune, impétueux, aveugle; la seconde était le lot d'un Roger dont les yeux s'étaient enfin ouverts à la lumière et entièrement voué à la science. C'était le premier Roger qui avait commis le meurtre; le second n'avait à s'en préoccuper que comme d'une erreur de jeunesse, à un point de vue purement spéculatif. Tout au plus, à de certains intervalles, lui est-il désagréable de parler de cet accident. De vagues souvenirs en effet le portent alors à penser que M. Lannoy, tué d'un coup de couteau, a également succombé dans son lit à une longue maladie. Roger ne s'explique pas que le même homme ait pu mourir de deux façons différentes. C'est là une légère infraction à son système de la transmigration des âmes et des destinées semblables, qu'il voudrait dans la pratique aussi absolu et aussi complet qu'en théorie.

HENRI RIVIÈRE.

LA

SEMAINE DE NOËL 1862

DANS LE LANCASHIRE

« Un des plus beaux progrès de notre siècle, nous écrit-on, est d'avoir élevé la charité au rang d'un devoir social et d'un droit politique. » La crise douloureuse que traversent en Europe les ouvriers de l'industrie cotonnière fait pénétrer aujourd'hui cette vérité avec une irrésistible puissance dans les esprits et dans les cœurs. Devant ce navrant spectacle de la misère imméritée, chacun reconnaît le droit et veut pratiquer le devoir que la charité enseigne. Dans ce sentiment, le premier besoin qu'on éprouve, c'est d'être instruit aussi complétement que possible de la nature et de l'étendue des souffrances qu'il est nécessaire de soulager. On a senti généralement ce besoin en France, et nous avons nous-mêmes exprimé les justes réclamations qu'il inspirait à propos de la détresse de nos concitoyens, les ouvriers de la Seine-Inférieure. Nous eussions voulu que des descriptions sympathiques et abondantes nous fissent voir en traits sensibles la situation réelle de nos ouvriers en détresse. Par l'organisation de l'assistance, ceux qui viennent au secours sont associés d'une façon vivante à ceux qui souffrent. Nous eussions voulu, pour que cette association salutaire s'accomplît pleinement et soutînt l'élan de la France, que cette organisation de l'assistance nous fût révélée dans toutes ses combinaisons, dans ses actes et dans ses résultats. Combien une publicité large et continue eût été féconde, et qu'elle sera efficace lorsqu'elle nous sera enfin distribuée !

Nous serions injustes, si nous disions que toute lumière à cet égard nous a été refusée. Nous avons reçu nous-mêmes de la Seine-Inférieure des renseignemens intéressans sur les effets de la crise, sur les moyens employés pour la combattre, et nous nous sommes empressés de transmettre au public les principaux résultats de nos informations particulières; mais parmi les réponses que nos pressans appels ont obtenues, la plus complète et la plus instructive nous vient du dehors, et a pour objet la détresse du Lancashire. C'est bien d'ailleurs la pensée de notre pays qui a inspiré les notes qu'on nous adresse sur la misère des pauvres ouvriers du Lancashire et le système de secours qui s'est organisé en leur faveur. On sait « qu'il suffit pour éveiller la généreuse sympathie de la France de lui montrer un droit violé ou une misère imméritée. » On sait « qu'elle n'a pas besoin de chercher ses modèles hors d'elle-même. » On a cru cependant que « l'exemple d'un peuple voisin ne pouvait que stimuler le zèle charitable de notre pays, et qu'en contribuant à faire connaître tout ce que l'Angleterre accomplit aujourd'hui pour soulager la misère de ses districts cotonniers, on grossirait peut-être le nombre de ceux qui en France ont entrepris une tâche semblable. » Cette pensée nous engage à mettre à profit les précieuses observations qui nous sont transmises sur la détresse du Lancashire et le mouvement de la charité publique en Angleterre. On verra que les enseignemens qui ressortent de cette enquête consciencieuse et animée peuvent de bien des manières servir à la France.

L'observation utile, voir le mal tel qu'il existe et décrire les moyens employés pour le combattre, telle a été en effet la préoccupation dominante de cette sorte d'enquête. Frappé, comme on ne peut manquer de l'être lorsqu'on vit en Angleterre, de l'unanimité qui a donné à une simple souscription les proportions du budget d'un petit état, on a voulu se rendre compte de la détresse qui excitait une sympathie si générale et de la façon dont on travaillait à la soulager. L'observateur se borne à dire ce qu'il a vu. Il ne discute pas les questions économiques irritantes et intempestives que cette crise a soulevées : les meilleurs juges sont divisés dans l'appréciation de ces questions; ils ne sont d'accord ni sur les ressources en coton que l'Inde pourra nous fournir, ni sur la durée probable du chômage, ni sur l'influence que la guerre d'Amérique a exercée, ni enfin sur les résultats qu'on peut attendre de la cessation de cette guerre. Au-dessus des faits par eux-mêmes si attachans qui sont ici exposés, on n'a en vue que la question générale qui s'en dégage, question qui ne peut laisser indifférent aujourd'hui quiconque appartient à une société civilisée. Dans ce qui se passe en Angleterre comme en France, ce qui est en effet en question,

c'est l'harmonie des diverses classes de la nation, c'est la loi des rapports qui doivent exister entre ces classes, les unes riches ou aisées, les autres vivant de main-d'œuvre et de salaires; ce sont les devoirs nouveaux imposés aux premières, le rôle et la part d'influence qu'ont acquis aux autres les progrès rapides du bien-être, de l'éducation et de l'intelligence. A travers cette crise qui met en présence et aux prises les souffrances d'une portion de la société avec le bon sens et le bon cœur d'une classe plus favorisée, nous voyons probablement s'élaborer avec douleur, mais avec la vertu de la liberté, la solution du problème social de l'avenir. Le mérite de l'Angleterre en ce moment, la force morale de l'exemple qu'elle donne, c'est qu'elle n'a point reculé ou hésité devant ce problème. Les classes riches, chez elle, ont compris que, pour prévenir des maux dont la responsabilité principale retomberait sur elles-mêmes, elles devaient donner aux classes ouvrières dans leurs souffrances des preuves d'une sincère et active sympathie. Celles-ci à leur tour ont puisé dans les progrès moraux et matériels qu'elles ont accomplis une appréciation plus juste de leur situation, et supportent avec une admirable résignation des maux dont elles savent que personne n'est coupable. Faisons en sorte qu'il en soit de même en France.

Lorsqu'on arrive à Manchester, on ne peut, au premier aspect, se douter ni de la misère dont on est entouré, ni de la charité appliquée à la combattre. Dupe d'une illusion semblable, l'observateur superficiel qui parcourt les rues de Rouen taxe d'exagération les plaintes de la Seine-Inférieure. C'est seulement en voyant fonctionner les comités, en assistant à la distribution des secours, en visitant les établissemens publics et particuliers de bienfaisance, en allant chercher chez les ouvriers eux-mêmes le spectacle de leur ruine, que l'étranger peut, à Manchester, se faire une idée de l'étendue du mal et du zèle avec lequel on s'efforce de le combattre. Il ne doit pas oublier que Manchester, malgré son importance, n'est qu'une ville, tandis que la crise a frappé une province entière qui compte une dizaine de villes de cent mille âmes et une population de deux millions d'habitans. Afin de se rendre un compte plus précis et plus complet du phénomène de misère et de charité qui se produit en ce moment dans cette partie de l'Angleterre, il faut en quelque sorte aller de la charité à la misère, se servir de l'organisation qui préside à la bienfaisance comme d'un guide plus prompt et plus sûr pour arriver aux réalités de la détresse. Cette organisation, comme toute œuvre spontanée produite par les efforts individuels, a commencé par être imparfaite et compliquée. L'exemple de ses confusions et de ses incertitudes n'est pas fait, on le verra, pour nous décourager en France, et nous avertit de ne pas nous rebuter

aux premières difficultés que rencontreraient nos premiers tâtonnemens dans une œuvre semblable. Les Anglais nous sont beaucoup moins supérieurs dans les œuvres d'initiative privée que ne le disent chez nous les nonchalans et les sceptiques. S'ils avaient une supériorité sur nous, ils ne la devraient qu'à leur persévérance, et celle-là, nous ne la leur laisserions que par notre faute. Peu à peu, grâce à la persévérance, l'organisation charitable anglaise s'est étendue et simplifiée; mais elle conserve toujours le caractère de son origine, l'initiative privée, et là est sa force.

Dans l'étude dont on veut bien nous fournir les élémens, il faut donc commencer par voir à l'œuvre les principaux ressorts de l'organisation charitable, le comité central de Manchester et le comité du lord-maire, rappeler comment s'est alimenté le budget de ces comités, examiner comment ils répartissent leurs secours. On rencontre ensuite les agens directs de la distribution des secours, les comités locaux, et un des modes les plus intéressans de l'application de la charité, les écoles. Dans cette première partie de l'investigation, on s'attache aux formes de l'organisation collective de l'œuvre de la charité subventionnée et soutenue par l'initiative privée. Cette œuvre collective s'est développée sans arrêter les efforts généreux des particuliers dans leurs rapports directs avec les ouvriers, au contraire en se combinant avec la distribution des secours particuliers, en l'excitant ou en la complétant. Il est curieux de voir à cet égard ce qu'ont fait les manufacturiers et de considérer leur situation. A côté de la charité collective et de la charité privée, la charité légale, si fortement assise en Angleterre, a continué son action, et il est instructif de connaître comment elle l'a appropriée à une situation si extraordinaire. Enfin par ces divers canaux on pénètre à la classe souffrante, à cette couche sociale qui concentre en elle tout l'intérêt de cette étude.

I. — RÉUNION DES RESSOURCES ET RÉPARTITION DES SECOURS. — LE COMITÉ CENTRAL ET LE COMITÉ DU LORD-MAIRE.

Au début de la crise, chacun avisait à sa fantaisie, et le public, inquiet du mal, mais ne voyant pas encore le remède, demeurait incertain. Tandis que les uns voulaient chercher ce remède dans une simple élévation de la taxe des pauvres, d'autres dans un prêt ou un don national (un crédit extraordinaire, comme nous dirions chez nous), que d'autres enfin repoussaient les souscriptions étrangères au comté comme inutiles et injurieuses, des comités de secours se formaient déjà dans les grands centres manufacturiers. Le principal était celui de Manchester, présidé par sir James Kay Shuttleworth,

ancien membre du parlement. De son côté, le lord-maire ouvrait à Londres une souscription. Enfin les principaux propriétaires du Lancashire se réunissaient chez l'un d'entre eux, lord Ellesmere, à Bridgewater-House, pour examiner la situation, qui s'aggravait rapidement. Il devenait urgent en effet de prendre des mesures efficaces pour organiser les secours et encourager, en les centralisant, les souscriptions que l'on savait prêtes à affluer. Le comité de Bridgewater-House se fondit avec celui de Manchester, on forma un grand comité nominal sous le nom du maire de cette ville, et un comité exécutif se chargea de répartir les souscriptions entre tous les districts frappés par le chômage. Lord Derby en fut président, sir James Kay vice-président, et il eut pour secrétaire M. Maclure, jeune homme actif, intelligent, et prêt à se dévouer tout entier à cette œuvre charitable. Il est à regretter qu'on n'ait pu fondre dans ce comité celui du lord-maire, qui persista à demeurer indépendant. Cette division devint dans la suite une source de difficultés pour la répartition des secours, car une répartition de ce genre, pour être rigoureusement équitable, doit se rapprocher autant que possible de l'égalité, et cette condition ne peut guère être obtenue que par l'unité d'action.

Le comité central de Manchester n'avait naturellement par lui-même aucune autorité sur les comités locaux avec lesquels il se hâta de se mettre en rapport. Ceux-ci, formés spontanément comme lui, distribuaient d'abord à leur guise les sommes qu'ils recueillaient directement; mais les noms qui composaient le comité exécutif inspiraient confiance au public, et d'un commun accord il fut choisi par tous pour être l'intermédiaire du mouvement des dons volontaires, qui prenait en ce moment un si grand élan. L'argent remplit ses caisses, et dès lors aussi changèrent ses rapports avec les comités locaux. En leur accordant ou en leur refusant des subsides, il pouvait jusqu'à un certain point leur imposer son contrôle et ses volontés. Il usa de cette autorité pour leur faire adopter un système de secours à peu près uniforme, pour introduire de sages proportions dans la répartition, et pour apaiser les rivalités qui, même dans une œuvre charitable, pouvaient difficilement être prévenues.

Composé comme il l'est, le comité central ne peut se laisser entraîner dans aucune voie exclusive. Non-seulement tous les intérêts, mais les opinions les plus variées y sont représentés, et chaque fois qu'il aborde une question concernant un point des districts cotonniers, il est sûr de trouver dans son sein un membre connaissant à fond le sujet. Lord Derby, qui lui apporte le poids de son grand nom, de sa belle carrière, de son magnifique talent oratoire, et le

concours de son esprit prompt, clair et pénétrant, y représente avec lord Egerton la grande propriété foncière et le parti conservateur, dont il est le chef. Propriétaire de grandes filatures à Glossop, lord Edward Howard est un catholique. Sir James Kay a toujours suivi dans la chambre des communes le parti libéral, et lui doit sa position. Enfin les autres membres du comité sont de grands industriels choisis dans les différentes villes du district. Le comité se réunit tous les lundis au Town-Hall, ou hôtel de ville de Manchester. Ses bureaux sont en ville. C'est dans ces deux endroits qu'il faut suivre ses opérations, pour se faire une idée de la grandeur de la tâche qu'il s'est imposée.

Lorsque j'entrai dans une petite salle basse de l'hôtel de ville, éclairée au gaz, quoiqu'en plein jour, car, comme d'habitude, le brouillard orange envahissait les rues de Manchester, une vingtaine de personnes étaient réunies autour d'une table. « Vous voyez là ce qu'il y a de plus riche dans la province la plus riche de l'Angleterre, » me dit le *town-clerk* ou adjoint de Manchester, qui s'était fait obligeamment mon cicerone.

Après avoir pris connaissance des souscriptions reçues et des fonds distribués durant la semaine, le comité s'occupe de régler la répartition pour la semaine suivante. M. Farnall, employé du ministère des pauvres et détaché auprès du comité, rend compte de l'état du paupérisme : un projet de répartition est soumis par le secrétaire avec des tableaux montrant la quantité de secours que les pauvres reçoivent par différentes voies. Dans la discussion à laquelle l'examen de ces pièces donne lieu, chacun met en avant les intérêts des villes qui le touchent plus particulièrement, et la diversité de ces demandes prouve que tous les principaux intérêts du pays sont suffisamment représentés.

Quelques chiffres feront comprendre l'importance de l'œuvre entreprise par le comité. Le 27 décembre 1862, sur 533,959 ouvriers employés autrefois dans les filatures de ce que l'on appelle proprement le district cotonnier, 247,230 étaient complétement sans ouvrage, et 165,600 ne travaillaient que deux ou trois jours par semaine. Les familles de ces derniers se trouvaient dans une gêne voisine de la misère; aussi à cette date comptait-on 496,816 individus dépendant en tout ou en partie pour leur existence des secours qu'ils recevaient soit de la charité légale, soit de la charité privée.

C'est à égaliser et à compléter les secours que cette nombreuse population reçoit de divers côtés que le comité central emploie les vastes ressources dont il dispose. Je parlerai plus tard de ces secours de provenances diverses, mais je dois les indiquer ici, car ils servent de base aux répartitions du comité central. On peut les clas-

ser : 1° en secours distribués par les comités locaux et provenant des souscriptions et contributions que ces comités recueillent directement; 2° en secours provenant de la charité individuelle donnés par exemple par la plupart des filateurs à leurs propres ouvriers sans aucun intermédiaire; 3° en secours légaux ou assistance paroissiale (*parochial relief*), comme l'on dit en Angleterre, prélevés par la taxe des pauvres et administrés par le bureau des *gardiens*. Ceux-ci, sur les 496,816 individus formant, comme je viens de le dire, le nombre total des indigens, en secouraient seuls 78,933, partageant l'entretien de 181,573 autres avec les comités locaux, et laissaient à ceux-ci la charge exclusive des 236,310 restans.

La diminution des salaires de cette population était estimée le 15 décembre 1862 à 164,385 liv. sterl. (4,109,625 fr.) par semaine ou 8,548,020 liv. sterl. (213,700,500 fr.) par an, ce qui faisait en moyenne 6 shill. (7 fr. 50 c.) par semaine et par tête, y compris les enfans, même en bas âge. L'on ne peut guère évaluer exactement la somme totale des secours par lesquels on s'efforce de compenser cette perte immense; ceux que la charité privée donne sans intermédiaire échappent à toute estimation; mais en faisant la somme simplement des souscriptions reçues par les comités, l'on arrive à un chiffre de plus de 1,200,000 liv. sterl., ou 30 millions de francs recueillis avant le 1er janvier 1863 et ainsi répartis :

Souscriptions reçues par le comité central.....	593,404 liv. st.
—— par le lord-maire.....	395,866
—— directement par les comités locaux.	230,660
Total.....	1,219,930
ou.....	30,498,250 fr.

On peut ajouter à cette somme la dépense des bureaux des gardiens, c'est-à-dire les frais de l'assistance publique, qui s'élevaient au 1er janvier à 17,934 liv. 5 shill. 8 den. ou 448,357 fr. par semaine.

Quelque importante que soit cette somme, ce n'était certes pas une compensation à la perte des salaires qui faisaient vivre toute la population ouvrière dans une aisance relative, — et d'ailleurs, comme je le dirai tout à l'heure, la prudence commandait d'en mettre une partie en réserve. Il s'agissait d'empêcher avant tout cette population de mourir de faim, de froid et de misère. Les secours distribués pour cela par les comités locaux s'élèvent par semaine à 46,771 liv. 16 shill. 3 den. ou 1,169,295 fr., et, en y ajoutant les dépenses des bureaux des gardiens, l'on trouvera qu'en dehors de la charité individuelle les secours répartis dans toute la population ouvrière, aujourd'hui réduite à l'indigence, s'élèvent à

64,706 liv. 1 shill. 11 den. ou 1,617,662 fr. par semaine. L'on a pris pour base de cette répartition une moyenne de 2 shill. (2 fr. 50 c.) à 2 shill. 6 den. (3 fr. 12 c.) par semaine et par tête.

Lord Derby, dans un discours, qu'on ne saurait trop méditer, se faisant l'organe du comité qu'il préside, indiquait ce chiffre de 2 shillings comme celui auquel il était indispensable de maintenir les secours pour faire vivre la population en y ajoutant 6 den. pour les nécessités de vêtemens et de chauffage imposées par les approches de l'hiver. Ce taux sans doute est en réalité plus élevé qu'il ne le paraît d'abord, lorsqu'on songe qu'il s'applique aussi bien aux enfans en bas âge qu'aux hommes valides, et qu'ainsi il assure à chaque famille en moyenne environ 10 ou 12 shill. par semaine; il est cependant à peine suffisant pour soutenir une population habituée à une vie aisée et surtout à une forte et abondante nourriture. Les différentes sources de secours dont j'ai parlé ne parviennent pas néanmoins à atteindre cette base de répartition; je trouve par exemple dans le tableau du paupérisme du 6 décembre, que la moyenne des secours donnés par le bureau des gardiens était de 1 shill. 5 d. 3/8 par tête et par semaine, et que dans certains districts elle n'était que de 1 shill. 1 den. Après avoir consulté ce tableau, le comité vote les sommes nécessaires pour compléter les secours dans chaque district et les élever au taux de 2 shill. ou 2 shill. 6 d. On opère de même pour les secours qui doivent être distribués par les comités locaux, et le comité central ne leur alloue des fonds qu'après s'être rendu un compte exact de la somme des secours distribués d'une manière quelconque dans chaque district. J'ai à peine besoin d'observer que ce taux n'est qu'une moyenne très générale, car, comme je le dirai plus tard, le salaire que recevait l'ouvrier en pleine activité de travail (*in full time*) est souvent pris pour base de la fixation du secours qui lui est accordé.

C'est dans le règlement de ce taux général que l'existence indépendante du comité du lord-maire est quelquefois devenue une cause de difficultés. Siégeant à Londres et n'étant pas composé de manière à connaître les vrais besoins de la situation, ce comité ne distribue pas toujours, dit-on, avec tout le discernement nécessaire les sommes considérables (395,866 livres 15 shillings 6 deniers, ou près de 10 millions, au 15 janvier) dont il dispose. On le trouve trop enclin à céder sans enquête à toutes les demandes qui lui sont adressées et à transformer la charité en largesses. Entendons-nous sur ce mot : ces largesses ne sont, Dieu le sait, qu'un peu plus que le strict nécessaire; mais lorsqu'elles viennent changer l'équilibre des répartitions et faire plus d'avantages à un district qu'à un autre, on peut les trouver injustes, et le comité central de Manchester est

alors obligé de modifier ses dons, de les refuser au district avantagé afin de réparer autant que possible une inégalité de répartition. Un exemple de ces largesses, qu'on ne saurait peut-être complétement approuver, c'est le dîner de Noël que le lord-maire a voulu donner à tous les individus actuellement secourus d'une manière ou d'une autre. Rien de plus louable au fond que le sentiment cordial qui a, en cette circonstance, animé le lord-maire; rien de plus naturel, surtout dans les idées anglaises, que de procurer à tous ces infortunés une joyeuse soirée pour cette fête populaire; rien de plus modeste qu'un dîner à 8 deniers (17 sous) par tête. Mais avait-on songé qu'à côté de ces cent mille familles actuellement secourues il y en a d'autres, et par milliers, qui n'ont pas encore eu recours à la charité publique et ne subsistent sur leurs salaires réduits qu'à force de gêne et de privations? N'était-il pas injuste de donner aux premières le classique pudding de Noël, tandis que les autres en étaient privées? Et d'ailleurs ce modeste dîner coûte, dit-on, 15 ou 18,000 livres; à 8 deniers par tête, on aurait pu nourrir pendant deux jours de plus toute cette population. Avait-on le droit de prélever cette somme sur une souscription qui, une fois versée, doit être considérée comme le bien des pauvres, et les sombres perspectives de l'avenir permettaient-elles de leur faire, peut-être à leurs propres dépens, cette libéralité? Voilà ce que dit la froide logique de la raison. Le lord-maire n'a écouté que la voix du sentiment. Ce n'est pas nous qui aurons le courage de lui donner tort.

Il faut bien apprécier les devoirs et la véritable mission de la charité dans ces circonstances. Des personnes de bonne foi, mais à notre avis mal inspirées en cette occasion, se sont plaintes au nom des intérêts publics de l'abondance des secours; elles se sont figuré que les ouvriers étaient plus heureux maintenant qu'avant la crise, et elles ont exprimé la crainte qu'on ne les dégoûtât ainsi du travail. Leurs appréhensions n'étaient point fondées, et nous n'aurons pas de peine à démontrer bientôt qu'elles sont démenties par les faits. Cependant ce scrupule alarmé n'était au fond que la déviation d'une idée juste; élever les secours à un taux approchant de celui des salaires, c'eût été encourager les ouvriers à la désertion des ateliers, c'eût été aux yeux des Anglais porter atteinte aux sentimens d'indépendance des ouvriers, c'eût été surtout les exposer à se méprendre sur la portée des secours et à y voir une compensation de la perte de leurs salaires, au lieu d'une dernière ressource à laquelle ils ne doivent songer que dans l'impossibilité de se suffire à eux-mêmes.

C'est pour éviter ce danger et ne pas dénaturer la mission charitable qui lui est confiée que le comité a fixé ce taux de 2 shil-

lings ou 2 shillings 6 deniers comme limite ordinaire des secours. Même sans ce motif, la simple prévoyance lui aurait commandé de maintenir les secours au taux le moins élevé possible. En effet, il faut prévoir le jour où le grand mouvement charitable excité en faveur des ouvriers du Lancashire viendrait à s'affaiblir, tandis que rien ne nous assure de l'époque à laquelle finiront leurs épreuves. Peut-être le moment où le flot des souscriptions cessera de couler sera celui où la souffrance aura atteint la plus grande intensité. Bien des gens regardent avec plus de crainte l'hiver prochain que celui dans lequel nous nous trouvons, et le comité, dans son rapport officiel du 19 janvier, calculant qu'en 1863 l'on pourra à peine filer la moitié du coton que l'on filait avant la guerre d'Amérique, estime que la perte des salaires ne pourra pas, durant cette année, être inférieure à 6 millions sterling ou 150 millions de francs. Dans ces prévisions, le comité a jugé qu'il était de son devoir de mettre en réserve tout ce qui n'était pas indispensable pour soutenir la population en détresse. Lui seul pouvait le faire; chargé non de distribuer des secours aux pauvres, mais de répartir le produit des souscriptions entre tous les comités locaux, lui seul avait le droit de dire et pouvait dire avec l'autorité nécessaire : « C'est assez pour aujourd'hui, faisons une réserve pour demain. » Cette réserve s'élevait le 1er janvier à 327,056 livres sterling ou 8,176,300 francs, ressource dont l'avenir enseignera la valeur, et à laquelle sans doute bien des familles devront de ne pas tomber dans une misère qui leur serait bien plus cruelle, s'il venait à leur être démontré que par une meilleure économie des ressources elles eussent pu en être préservées.

Il suffit de jeter les yeux sur un livre de comptabilité dont les extraits sont publiés tous les jours, et de parcourir les magasins où l'on reçoit les dons pour se faire une idée de l'importance des opérations du comité central de Manchester. Les chiffres que j'ai donnés plus haut prouvent assez l'abondance des souscriptions recueillies pour le Lancashire. Ces chiffres portent à près de 6 ou 7,000 livres sterling (150 ou 175,000 francs) par jour les recettes du comité central. Rien ne serait plus intéressant que l'étude des longues listes de ces souscriptions publiées par les journaux; on serait frappé du nombre des petites contributions qui y figurent à côté de quelques souscriptions princières. Le mouvement charitable n'a pas été limité, comme on l'a cru peut-être hors d'Angleterre, aux classes les plus riches, à ce qu'on appelle l'aristocratie; chacun au contraire y a participé selon ses moyens, non-seulement de sa bourse, mais en y consacrant son temps et son intelligence. C'est à cette unanimité que sont dus ces beaux résultats, car ce serait une grande

erreur de croire que, parce que la terre est moins divisée en Angleterre qu'ailleurs, il en est de même pour la richesse. Depuis un mois, la plus grande partie des souscriptions est fournie par les quêtes recueillies dans les églises de tous les cultes, dans les ateliers de toutes les manufactures d'Angleterre, par des comités formés dans les moindres villes, parmi les ouvriers agricoles, d'ordinaire beaucoup moins aisés que ceux du Lancashire, mais qui se sont émus au récit des souffrances de leurs concitoyens. Des quêteurs de bonne volonté vont frapper de porte en porte et envoient le résultat de leur journée sous le nom de *house to house collection;* les troncs placés dans toutes les stations de chemins de fer recueillent le *penny* du voyageur, et tout ce que l'esprit d'association est capable d'inventer est mis au service des *distressed operatives.* Enfin, pour les Anglais dispersés dans le monde entier, séparés de leur pays et de sa vie politique, envoyer une souscription, c'est faire acte de nationalité et de patriotisme, et tandis que les colonies resserraient, par l'envoi d'un million, leurs liens avec la mère patrie, les plus petites communautés anglaises se rappelaient à son souvenir par des dons proportionnés à leurs ressources.

Les dons en nature sont fort à la mode. Rien n'est plus curieux que les magasins où viennent s'entasser les habillemens et les vivres adressés au comité et que les compagnies de chemin de fer transportent gratuitement. Tous les jours arrivent des ballots de vêtemens, de chaussures, de couvertures et d'étoffes diverses. On les classe, on en forme des paquets contenant un certain nombre de hardes de chaque espèce, et on les expédie aux comités locaux, qui les distribuent de leur mieux. Les toiles, les draps, etc., sont envoyés aux écoles de couture. Parmi ces effets, presque tous vieux et usés, il s'en trouve dont l'envoi ne fait pas honneur au jugement des donataires et place dans de grands embarras le comité, désireux d'employer au profit des pauvres toutes les contributions, quelque étrange qu'en soit la forme. On dépose ces dons bizarres dans un coin du magasin, en attendant l'occasion peu probable d'en trouver l'emploi. Là, sous une défroque digne d'exciter l'envie du premier fripier de Londres, sous de vieilles livrées, sous des fourrures dépourvues de poil ou des costumes de bal masqué, on trouve parfois un *gown* ou robe de ministre anglican, des centaines de chapeaux noirs défoncés, des sacs de tapisserie et jusqu'à une lanterne magique.

Le garde-manger n'est pas moins bien fourni que la garde-robe du comité. Le lard et les pommes de terre, qui sont une forme très usitée de contribution, sont distribués directement aux cuisines des établissemens de bienfaisance. La bonne économie oblige de vendre

la plupart des autres provisions qu'on y reçoit, l'argent qu'on en retire pouvant être mieux employé au profit des pauvres. Tels sont les tonneaux de navets et de betteraves envoyés par des fermiers de tous les coins de l'Angleterre, et qui encombrent les salles basses du magasin; tel est surtout le gibier, contribution peu dispendieuse pour les propriétaires de chasses. Au plafond du garde-manger se balance une longue rangée de gigots de cerf; la plupart viennent du parc de lord Yarborough, qui en envoie douze par semaine. Les faisans sont vendus quelquefois par centaines dans un seul jour, et jamais, dit-on, les bourgeois de Manchester n'avaient fait pareille chère de gibier.

II. — DISTRIBUTION DES SECOURS. — LES COMITÉS LOCAUX ET LES ÉCOLES.

J'ai dit les fonctions du comité central et l'esprit dans lequel il partage les sommes qu'il reçoit entre les divers comités de chaque localité pour la distribution des secours. Je n'ai parlé qu'en passant du comité du lord-maire, malgré l'importance que lui donne le nombre de ses souscripteurs; mais il ne siége pas à Manchester, et d'ailleurs il répartit aussi ses fonds entre ces mêmes comités locaux dont je vais indiquer les fonctions.

Ces comités, formés spontanément dans chaque ville, dans chaque district, ont naturellement des origines très diverses. Les uns existaient déjà comme sociétés de bienfaisance, et n'ont eu qu'à étendre leurs secours ou à modifier un peu leurs opérations; d'autres sont nés d'associations, comme il en existe tant ici, qui avaient avant la crise un but différent et spécial, mais qui, se trouvant déjà en rapports avec les ouvriers, étaient mieux préparées à connaître leurs besoins et à les secourir avec discernement. Enfin, partout où cela était nécessaire, les principaux industriels de chaque localité se sont empressés de créer de nouveaux comités au moment de la crise. Quelquefois des conflits se sont élevés entre deux de ces comités formés en même temps et ne reconnaissant pour arbitres que les souscripteurs dont ils briguent à l'envi le concours. C'est ainsi qu'à Ashton-under-Lyne deux comités plaident avec violence leur cause devant le public malgré la décision du comité central, qui a refusé sa confiance à l'un d'entre eux. Ces fâcheux exemples sont rares, et d'ailleurs la liberté de ces discussions est pour le public une garantie du bon emploi des souscriptions.

Si ces comités sont d'origines différentes, les fonctions qu'ils remplissent aujourd'hui sont partout semblables dans le Lancashire. Tous distribuent des bons de soupe et d'autres provisions, des vêtemens et de l'argent, entretiennent des écoles pour les femmes et

pour les hommes, et enfin sont assistés par un grand nombre de personnes de bonne volonté, de *visitors*, qui, comme l'indique le nom qu'on leur donne, vont voir dans leurs domiciles les ouvriers en chômage, et, en communication directe avec les victimes de la crise, se tiennent au courant de leurs besoins et peuvent les contrôler. Seulement dans les grandes villes, où il existe plusieurs comités, le plus ancien et le plus considérable joint à ces fonctions celle de répartir entre les autres les fonds destinés à la ville entière, et se décharge peu à peu sur eux du soin de la distribution. Il en est ainsi à Manchester, que je prendrai naturellement pour exemple de ce qui se fait ailleurs.

Le *District Provident Society* est une institution déjà ancienne. Depuis une vingtaine d'années, je crois, elle venait en aide aux ouvriers privés de travail, et subsistait de contributions volontaires. Elle se trouvait par là naturellement désignée au début de la crise pour distribuer les secours destinés aux ouvriers en détresse. Grâce aux souscriptions de la ville de Manchester, elle put entreprendre cette tâche, et aussitôt que le comité central fut formé, ce fut à elle qu'il remit toutes les sommes qu'il allouait à la vaste agrégation de Manchester et Salford, dont la population dépasse 440,000 âmes. Cependant de nouvelles agences charitables s'établissaient, et aussitôt qu'un comité était constitué dans un district, la société lui abandonnait toute action directe dans cette partie de la ville, et se bornait à lui remettre sur les fonds une somme proportionnelle au nombre de pauvres que ce comité se chargeait de secourir. Des comités se sont ainsi partagé la plupart des quartiers ou *townships* de Manchester, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils y ont une complète liberté d'action, disposant, outre les sommes qu'ils reçoivent de la société, des souscriptions qu'ils recueillent et des sommes que le lord-maire de Londres leur envoie quelquefois directement. La société conserve cependant la charge exclusive d'une grande partie de Manchester, car sur 5,300 familles, ou environ 30,000 personnes qu'elle secourait au moment où elle était le moins assistée, il reste encore 3,200 familles ou près de 18,000 personnes inscrites sur ses livres.

Le plus considérable des sous-comités de Manchester est une ancienne société appelée le *Hulme working men's Institute*, qui a changé ses fonctions sous l'empire des circonstances. C'était autrefois une espèce de club, comme il en existe dans beaucoup de casernes et de manufactures, où, en payant une faible redevance, les ouvriers trouvaient un cabinet de lecture et un lieu de réunion. Les ouvriers anciens souscripteurs de l'*Institute* sont ruinés aujourd'hui, et le club a été transformé, comme je le dirai tout à l'heure, en un

établissement de bienfaisance, tandis que le comité qui le dirigeait s'est constitué en comité de secours pour le quartier de Hulme, et même étend son action au-delà. Les comités, celui de Hulme, le *Provident Society* et les autres, distribuent les secours en partie dans leurs bureaux mêmes, et en partie par l'intermédiaire des écoles qui sont sous leur dépendance.

Je parlerai d'abord du premier mode de distribution, celui qui s'opère directement dans les bureaux, parce qu'il a naturellement été adopté le premier dans un moment pressant, tandis que le système des écoles, bien préférable en général, ne pouvait se développer que plus lentement. Toutes les demandes adressées au comité, soit directement par les ouvriers, soit par l'entremise de leurs patrons, sont confiées aux visiteurs dont j'ai tout à l'heure expliqué le rôle. Les visiteurs se rendent chez les pauvres pour s'enquérir de leur situation, et vont en même temps à la découverte de ceux qui, malgré leur misère, répugnent encore à l'avouer. Les rapports qu'ils remettent tous les jours au comité, recommandant les familles qu'ils ont visitées, indiquent le nombre de personnes que comprend chacune d'elles, les salaires qu'elles gagnaient *in full time*, le chiffre de leur loyer, les secours qu'elles ont déjà reçus, la manière dont elles doivent être secourues, et les besoins les plus pressans auxquels il faut pourvoir.

Munis d'un billet que le visiteur leur a remis, les pauvres se présentent au bureau ouvert depuis le matin jusque fort avant dans la nuit. Là on les examine. C'est en m'asseyant à côté de l'un des employés dans ces salles basses et encombrées, en assistant à l'examen des femmes, des enfans, des hommes valides réunis par une même misère, qui s'y pressent à toute heure, que j'ai commencé à me faire une idée de la situation des ouvriers et de l'étendue de leur détresse. Cet examen est une tâche difficile, où il faut joindre à des sentimens charitables du tact et malheureusement aussi quelquefois le courage du refus. Il s'agit en effet, non pas seulement d'éviter les tromperies, de s'assurer que les pauvres ne dépassent point leur quote-part en recevant de plusieurs côtés et de ne secourir que ceux qui le méritent, mais surtout, parmi ceux-là mêmes, de distinguer ceux auxquels l'intention des souscripteurs destine les fonds dont dispose le comité. De tout temps la misère a existé dans les grandes villes: mais cette misère ordinaire a toujours été et doit rester à la charge de la taxe des pauvres, instituée à cet effet. Il y a une limite délicate à établir entre les *pauvres chroniques*, comme disent les Anglais, et ceux qui souffrent directement ou indirectement de la crise du coton, et les comités chargés de tracer cette limite ont souvent à remplir un pénible devoir. La mesure dans les secours n'est pas moins difficile à garder en présence de tant de

misères; elle n'est pas observée de même par les divers comités, et il y en a qu'on accuse d'une libéralité capable de démoraliser les ouvriers et de faciliter les fraudes et les abus. Il en est surtout ainsi lorsqu'il s'agit de racheter les effets du mont-de-piété, et j'ai vu donner pour cela à une seule personne jusqu'à 25 et 30 shillings. Lorsque ces objets sont engagés pour une trop grande valeur, le comité les remplace par un bon sur son magasin d'habillement, où l'on fournit les objets aux pauvres à titre de prêt, non pas dans la pensée de jamais les leur reprendre, mais pour les empêcher de les porter de nouveau au mont-de-piété.

Lorsqu'on s'est assuré des titres d'une famille à être secourue, on l'inscrit sur le livre ainsi que le montant du secours qui lui est alloué par semaine en nature ou en argent. Ce secours est proportionné non-seulement au nombre de têtes et au salaire, mais aussi aux secours que la famille reçoit déjà peut-être d'autres côtés. Cette inscription lui donne droit à l'allocation accordée durant un certain temps, généralement six semaines; elle envoie alors tous les jours l'un de ses membres au bureau, où on lui délivre des bons et un billet qui lui permet de se présenter le lendemain. Les bons, semblables à des billets de chemin de fer, représentent les uns de la soupe, les autres du pain, du lard, ou même, lorsque j'étais à Manchester, le dîner du lord-maire. Quelquefois ils sont acquittés par les boulangers et les charcutiers de la ville; mais en général les comités préfèrent avoir leur propre cuisine, ou, si le nombre des pauvres est trop grand, fournir leurs bons sur les cuisines des pauvres, établissemens fondés pour cet objet spécial par des particuliers. Ils peuvent ainsi procurer aux pauvres à prix égal un cinquième de nourriture de plus que s'ils l'achetaient en ville. C'est par ce secours simplement donné au bureau que l'on a pourvu aux premiers besoins de la population; mais, à mesure que le nombre des écoles s'est étendu, on y a fait entrer autant de pauvres que le permettaient les dimensions et les ressources de ces établissemens.

L'objet de ces écoles est d'occuper les ouvriers et les ouvrières sans travail, de les relever à leurs propres yeux en leur assurant les moyens de vivre sous la forme d'un salaire et non d'une aumône, et enfin de faire tourner à bien leurs malheurs présens en employant leur inaction forcée à leur donner une instruction qui leur manquait trop souvent. La manufacture offrait une occupation si lucrative aux mains les plus jeunes que, malgré de sages précautions, elle faisait tort à l'éducation primaire. J'ai été étonné, après ce que j'avais vu en Amérique, de rencontrer en Angleterre un nombre relativement si petit d'ouvriers et d'ouvrières sachant lire et écrire. Aussi ne saurait-on trop louer et encourager la fondation de ces écoles, dont les bienfaits s'étendront au-delà de la crise qui les a fait

naître et survivront aux souffrances qu'elles sont venues soulager. Il y a des écoles pour les hommes, les femmes et les enfans. Ces dernières ne sont en réalité que des salles d'asile. Les écoles des femmes sont de beaucoup les plus nombreuses. La fondation en est presque toujours due à la charité de quelque particulier, souvent d'un ministre d'un culte quelconque, qui l'établit dans le local destiné d'ordinaire à l'instruction de ses ouailles; mais la plupart de ces écoles joignent maintenant aux contributions qu'elles recueillent directement une forte subvention du comité du district où elles se trouvent. Je ne puis m'empêcher de dire en passant qu'une somme d'environ 16,000 liv. sterl. (400,000 fr.) a été envoyée par la colonie de la Nouvelle-Galles du sud, spécialement destinée à soutenir ces écoles. Le régime est à peu près le même dans toutes celles que j'ai visitées soit à Manchester, soit dans d'autres villes du Lancashire. On y enseigne à lire, à écrire, à compter et surtout à coudre; de là le nom de *sewing schools* qui leur est ordinairement appliqué. Le salaire y est généralement de 2 shill. 4 den. à 3 shill. 6 den. par semaine, un peu moins lorsque plusieurs membres d'une même famille s'y trouvent réunis. Les ouvrières qui servent de maîtresses reçoivent jusqu'à 4 shill. Dans la plupart des écoles se trouve une cuisine où l'on fournit aux ouvrières un repas en déduisant de leur salaire 1 den. 1/4. Pour cette somme modique, elles ont un plat suffisant et nourrissant, grâce au zèle des dames qui en général dirigent cette cuisine et y contribuent par leur souscription. Beaucoup de dames aussi se consacrent à la direction même de l'école et à l'instruction des ouvrières, passant leur journée au milieu d'elles : elles se louent fort de leur intelligence, de leur zèle à l'étude et de leur reconnaissance pour l'instruction qu'on leur donne. Il paraît que le travail de la filature, en leur déliant les doigts, les prépare à apprendre l'écriture avec une rapidité surprenante (1).

Bien des gens blâment ces soins et craignent pour les ouvrières le retour à la manufacture; pour moi, j'avoue que je ne vois qu'un grand avantage à tout ce qui peut les mettre en contact avec les autres classes de la société; elles gagneront elles-mêmes à ce rapprochement un sentiment plus vif de leur dignité, et les liens ainsi formés ne s'effaceront jamais entièrement.

Je ne puis donner ici une statistique de toutes ces écoles; mais,

(1) Le comité central s'efforce de faire adopter un règlement uniforme du temps de travail, qu'il voudrait voir s'élever jusqu'à vingt-cinq heures par semaine, ou cinq heures par jour pendant cinq jours, le samedi étant libre. Le comité central a d'autant plus à cœur l'application de ce règlement, que, d'après la volonté des donateurs, le fonds spécial de la Nouvelle-Galles du sud ne doit être affecté qu'aux écoles qui ont ainsi fixé les heures de travail.

pour indiquer leur importance, il me suffira de dire que le seul comité de Hulme en a 24 dans sa dépendance, qu'il y soutient plus de 2,300 ouvrières, et que les dépenses des écoles de ce district s'élevaient déjà, le 15 décembre 1862, à 5,917 livres sterling ou 147,927 francs. Ce sont ces dépenses, plus grandes naturellement que les simples secours donnés au bureau, qui retardent le développement des écoles; il faut trouver dans des souscriptions particulières de quoi compléter la subvention du comité. Quelques-unes cependant commencent à subvenir par leurs ressources, par la vente des produits de l'école de couture, à l'accroissement de frais qu'entraîne ce mode d'assistance. Les ouvrières sont devenues meilleures couturières, et les vêtemens confectionnés par elles sont souvent achetés par les comités qui ont l'occasion de les distribuer, ou vendus dans les bazars de Londres.

Quoique les écoles soient souvent tenues par des ministres du culte, l'instruction religieuse en est entièrement bannie. Les ouvrières y sont reçues sans aucune distinction de religion, et l'on est heureux de ne pouvoir citer presque aucun exemple où cette œuvre de charité ait été transformée en un instrument de propagande. C'est surtout dans la ville de Blackburn que le rôle des différens clergés a été important et honorable. Ils s'entr'aident cordialement, et cette entreprise commune a contribué à effacer l'esprit de rivalité qui trop souvent anime les différentes églises dans un pays où la liberté des cultes est un fruit de la liberté de discussion et non de l'indifférence religieuse. Le curé catholique, qui a plus de 11,000 ouailles, et l'archidiacre anglican siégent ensemble dans le comité central de Blackburn à côté de plusieurs ministres indépendans. Ils ont étendu leurs écoles, et c'est par eux que se distribuent la plupart des sommes dont dispose ce comité. La tenue de leurs écoles est excellente, et ils peuvent mieux que personne distribuer ces secours avec discernement. Il n'y a là d'ailleurs rien d'exclusif, et les pauvres qui ne veulent s'adresser à aucun ministre religieux peuvent toujours avoir recours directement au comité et à ses visiteurs.

Soit qu'elles entraînent des frais plus considérables, soit que le zèle et l'intelligence des dames qui dirigent les écoles d'ouvrières leur fassent défaut, soit que les hommes aient moins d'inclination à y entrer, les écoles pour les ouvriers sont moins nombreuses que celles pour les femmes. Le système d'ailleurs en est le même : dans les unes, on enseigne la lecture, l'écriture et l'arithmétique; dans les autres, appelées *industrial schools*, on apprend aux ouvriers des métiers qui leur seront toujours utiles, et qui même dans certains momens pourront les aider à gagner leur vie, comme de faire des nattes et d'autres ouvrages, ou de raccommoder des vêtemens et des chaussures.

Mais de tous les établissemens destinés à occuper les ouvriers et à les instruire durant le chômage, le plus intéressant est celui qui a pris, comme je l'ai déjà dit, la place de cette espèce de club connu sous le nom de *Hulme working men's Institute*. On n'y distribue aucun secours aux ouvriers qui viennent assister aux sept heures de classe qui s'y font chaque jour, cette école primaire étant destinée spécialement aux ouvriers déjà secourus par les comités; on les attire seulement par l'assurance d'un dîner gratuit et d'une tasse de thé. Il y a déjà plus de cinq cents ouvriers inscrits dans cet établissement, et le contrôle nécessaire pour l'admission est laissé complétement en leurs mains. Le comité des visiteurs chargés d'aller inspecter les pauvres chez eux et de les recevoir est composé uniquement d'ouvriers secourus eux-mêmes en ce moment. Ils se montrent très sévères dans l'exercice de cette fonction, et si l'un des ouvriers reçus a une conduite suspecte ou trouble ses camarades dans l'école, il est aussitôt expulsé. Les ouvriers emploient l'intervalle des classes à orner et à décorer de devises choisies par eux-mêmes les salles, qui n'étaient autrefois que des magasins. Tout y a un aspect de propreté qui s'accorde bien avec la bonne tenue des ouvriers. Ceux-ci profitent avec ardeur de l'occasion qui leur est offerte de s'instruire. Ils suivent avec assiduité les *lectures* que, selon l'habitude anglaise, des personnes de bonne volonté leur font presque tous les soirs sur des sujets variés. Je vins m'asseoir une fois au milieu d'eux; le *lecturer* de la soirée était un professeur du collége. J'assistai au récit de ses courses dans les Alpes. J'avais, je l'avoue, le cœur serré en comparant ces belles contrées, où l'on respire un air pur et où brille le soleil, que ces pauvres ouvriers sont sans doute destinés à ne jamais connaître, avec l'atmosphère enfumée au milieu de laquelle ils mènent une vie artificielle. L'attention était remarquable, quoiqu'elle fût peut-être due surtout à la lanterne magique dont s'aidait M. Greenwood pour illustrer son récit, et, trait caractéristique des mœurs anglaises, après la *lecture*, ces hommes, dont un grand nombre ne savent ni lire ni écrire, se mirent à proposer et à voter des motions de remercîment au professeur avec autant de régularité et d'aplomb qu'on l'eût pu faire au sein de la chambre des communes! Cependant rien ne peut effacer de ces visages honnêtes et intelligens une expression de tristesse inspirée non-seulement par leur situation, mais par le sentiment de leur désœuvrement forcé.

Les comités locaux, formés spontanément et fonctionnant tous à peu près de même malgré la diversité de leur origine, et les écoles qui en dépendent, sont donc le canal par lequel se répandent au milieu de la population ouvrière du Lancashire les souscriptions recueillies par des voies diverses dans toute l'Angleterre. Après avoir

été au plus pressé et avoir assuré à cette population les moyens d'existence dont elle avait été subitement privée, les hommes intelligens qui se sont chargés de cette noble tâche s'efforcent de faire sortir un bien durable d'un malheur passager, et d'employer les amers loisirs du chômage à répandre parmi les ouvriers et les ouvrières l'instruction qui leur manquait trop souvent.

III. — SECOURS PARTICULIERS. — LES FILATEURS, LEUR CONDUITE ET LEUR SITUATION.

Tout le monde a entendu parler de ce *meeting* du comté de Lancastre réuni pour répondre aux accusations d'indifférence portées par la presse anglaise contre les principaux propriétaires des districts cotonniers, et où ils souscrivirent séance tenante pour une somme de 50,000 liv. sterl., ou 1,250,000 fr. (1). La réponse était péremptoire et suffisante, ce me semble; lord Derby y joignit l'action de sa parole, et dans un discours que j'ai déjà cité, pour justifier les propriétaires et particulièrement les filateurs, il donna un aperçu de tout ce qu'ils avaient fait pour les ouvriers antérieurement à la souscription.

Il est impossible d'estimer en chiffres ce que la charité particulière a directement accompli dans cette crise; mais elle y a joué un rôle trop important pour qu'on puisse négliger d'en parler et de donner par quelques exemples une idée de la situation des filateurs, sur lesquels retomba naturellement tout d'abord le fardeau de la misère des ouvriers, au moment où eux-mêmes voyaient la crise tarir toutes leurs ressources. En effet, tandis qu'elle les obligeait à fermer leurs ateliers, la crise élevait, au lieu de les diminuer, les charges dont étaient grevées leurs propriétés désormais improductives. La taxe des pauvres est imposée aux manufactures, qu'elles travaillent ou non, tant que les machines sont en place. Enlever les machines pour se soustraire à la taxe eût été une opération très dispendieuse, et pour le crédit de l'établissement presque l'équivalent d'une faillite. On ne pouvait songer, dans l'état du marché, à donner des secours aux ouvriers en continuant de travailler avec perte. La quantité de coton nécessaire simplement pour remplir les machines et les mettre en mouvement représenterait dans certaines filatures une valeur de 7 et 8,000 liv. sterl. ou 175 et 200,000 fr. aux prix actuels. La moindre fluctuation dans les prix de cette marchandise suffirait pour faire perdre aux propriétaires des sommes capables de soutenir tous leurs ouvriers durant plusieurs semaines. Ils ont avec

(1) La publication des souscriptions reçues par le comité central prouve que, sur le total de 593,404 livres, le Lancashire a fourni 258,769 liv. ou 6,469,225 francs, et sans doute il a contribué pour plus des deux tiers aux 230,000 livres recueillies par les comités locaux.

raison mieux aimé employer ainsi leurs ressources que de les risquer dans la reprise de leurs travaux.

Cependant à ce point de vue leur situation n'est pas la même à tous. Le Lancashire filait diverses espèces de coton: la ville de Stockport par exemple employait beaucoup de cotons indiens et égyptiens, et les machines étant construites pour cette affectation spéciale, quelques-unes des filatures de Stockport ont pu reprendre le travail. La plus considérable par exemple, qui employait 1,200 ouvriers, est depuis quinze jours en pleine activité. Il ne faut cependant pas se faire d'illusions sur cette reprise; elle est très précaire, car elle est causée par des commandes qui peuvent cesser d'un jour à l'autre, et les manufacturiers ne sauraient songer en ce moment à devancer la demande. A Blackburn au contraire, on ne filait que des cotons américains, et là tout travail a cessé depuis plus d'un an. Aussi cette ville est-elle regardée comme le point le plus cruellement frappé de tout le district. Naturellement aussi les filateurs de Blackburn, que l'on citait jadis pour leur richesse et leur esprit d'entreprise, ont-ils plus souffert que ceux des autres districts. Ils ont dû, pendant bien des mois, soutenir presque entièrement, par leurs propres ressources, toute la population ouvrière qu'ils employaient. Il faut leur rendre cette justice qu'ils ont noblement accompli ce devoir. Après y avoir consacré tous les profits des années précédentes, ils ont usé leur crédit à remplir cette lourde tâche; mais ils ont aujourd'hui épuisé toutes leurs ressources, et la ruine inévitable de plusieurs d'entre eux n'est retardée que par la crise elle-même qui, en dépréciant leurs propriétés, oblige leurs créanciers à différer leur exécution. Aussi ne peuvent-ils plus que se faire les intermédiaires des secours alloués à leurs ouvriers par les comités et la charité publique. Il n'en est pas de même à Manchester et dans la plus grande partie du district cotonnier, où la plupart des grands filateurs ont tenu à honneur de ne pas se décharger entièrement sur la charité publique du soin de leurs ouvriers. Quelques-uns même continuent aujourd'hui à secourir tous ceux qui étaient employés dans la manufacture au moment de la plus grande activité du travail. Quand quelques calculs pour l'avenir se mêleraient au sentiment du devoir parmi les mobiles d'une si noble conduite, il ne serait pas juste de méconnaître le mérite des manufacturiers dont je parle. Ils agissent avec si peu d'ostentation que souvent il est difficile de connaître l'étendue des sacrifices que leur coûte leur libérale persévérance.

Pour prendre un exemple entre beaucoup d'autres, je citerai la filature de MM. B..., qui depuis trois mois a cessé tout travail. Rien n'est plus triste que l'aspect de ces immenses bâtimens déserts dont le silence n'est interrompu à de rares intervalles que lorsque, pour

préserver les machines de la rouille, on les fait marcher à vide. Les cheminées ne fument plus depuis longtemps, et le seul lieu qui ne soit pas absolument désert dans cette vaste solitude est le bureau, où l'on voit se glisser timidement et un à un les ouvriers qui autrefois assiégeaient bruyamment dès le matin les portes de la manufacture. C'est là en effet que s'exerce la charité, qui seule a survécu à la prospérité, et dans laquelle seule se déploie encore l'ancienne richesse des propriétaires. Quoique sur plus de 1,000 ouvriers MM. B... n'en emploient plus guère qu'une douzaine pour maintenir la propreté de l'établissement, ils les paient tous à raison de deux jours et demi par semaine. Ils leur donnent ce salaire à leur choix soit en argent, soit en bons de vivres sur leur propre magasin, et ils ont établi pour cela une cuisine et un dépôt de provisions analogues à ceux des comités. Cent cinquante feux sont entretenus chez les plus pauvres par la charité des autres ouvriers, qui trouvent encore le moyen d'économiser, sur leurs salaires réduits, quelques *pence* pour leur fournir le charbon nécessaire. Ce détail n'est qu'un exemple saisissant de l'appui que dans ces circonstances si dures pour tous se sont prêté mutuellement les ouvriers. L'on peut estimer en gros à 110 ou 120 liv. sterl. par semaine, c'est-à-dire de 143 à 156,000 fr. par an, la dépense imposée à MM. B... simplement pour l'entretien de leurs ouvriers. Il faut ajouter à cela les taxes qu'ils ont à payer pour leur filature, particulièrement celle des pauvres, et enfin l'intérêt du capital, aujourd'hui improductif, immobilisé dans ces immenses établissemens, pour se faire une idée de ce que la crise du coton coûte par jour aux grands filateurs du Lancashire.

Une objection a dû se présenter à l'esprit de bien des gens à la vue des immenses sacrifices accomplis d'abord par les manufacturiers et plus tard par la nation, pour donner le pain quotidien à toute une population sans ouvrage : n'aurait-on pas pu trouver aux ouvriers privés du travail des manufactures d'autres occupations?

Plusieurs raisons s'y opposaient, et il faut qu'elles soient bien fortes, puisque non-seulement les ouvriers et les maîtres intéressés dans la question, mais le gros public, si libéral dans ses dons, ne se sont point arrêtés à cette idée, et semblent convaincus que la charité est en ce moment le seul remède à ce mal. Les ouvriers des filatures forment une population à-part; il paraît qu'elle émigra vers la fin du dernier siècle des comtés agricoles de l'est à l'époque où une cruelle famine y sévissait : heureusement le développement subit de la fabrication du coton coïncida avec cette famine, et les laboureurs de l'est trouvèrent dans le Lancashire une nouvelle et plus lucrative manière de gagner leur vie. La dispersion de cette population anéantirait pour bien des années la première industrie

de l'Angleterre. Ce pays, si remarquable par sa hardiesse et sa persévérance dans les entreprises commerciales, songeant à un avenir plus prospère au milieu des misères du présent, a courageusement entrepris de maintenir ce gouffre constamment fermé en y jetant l'argent à pleines mains. D'ailleurs où trouver d'autres occupations pour cette nombreuse population? L'introduction des machines diminue tous les jours le nombre des bras employés par l'agriculture. L'extraction des houilles et l'industrie du fer font vivre bien des milliers de familles, mais il faudrait qu'elles prissent un développement que rien ne justifie pour donner place à tant de nouveau-venus, et puis il faudrait l'apprentissage de plus d'une génération pour former au rude métier du mineur ou du forgeron l'ouvrier délicat de la filature. Si ce remède eût pu être efficace, il eût été appliqué; le Lancashire offrait, à côté des filatures qui se fermaient, les plus riches houillères, et les comtés voisins sont les plus grands producteurs de fer de l'Angleterre.

Reste la ressource suprême de l'émigration. Quelques familles y ont eu recours, mais leur nombre est tellement insignifiant qu'on ne peut en tenir compte. Les facilités ne leur ont cependant pas manqué. Ainsi le gouverneur de la colonie de *Queensland*, dans l'Australie du sud-ouest, offre non-seulement de transporter gratuitement mille ouvriers du Lancashire, mais même de fournir à ces nouveaux colons tout l'équipement nécessaire pour leur nouveau genre de vie; mais ces ouvriers de serre chaude, au teint blanc et aux mains déliées, savent bien qu'ils ne seraient pas meilleurs laboureurs que mineurs ou forgerons, et que ce sont de rudes cultivateurs qui seuls peuvent aller chercher dans les terres en friche de l'Australie, comme dans les forêts vierges de l'Amérique, les hauts salaires que ces pays nouveaux promettent aux émigrans.

IV. — SECOURS DONNÉS PAR LA LOI. — LES GARDIENS DES PAUVRES.

Après avoir montré tout ce que la charité volontaire a fait pour soulager les ouvriers du Lancashire, et afin de bien définir son rôle, il est nécessaire de parler de l'assistance légale, qui a pris naturellement un développement extraordinaire, et qui partage avec la charité volontaire la tâche de faire vivre tant de milliers d'ouvriers. Il suffit d'indiquer en peu de mots le système sur lequel cette assistance est fondée, système d'ailleurs souvent modifié et plus souvent encore critiqué; quelques détails sur la manière dont elle est exercée seront utiles pour faire connaître tous les moyens de secours employés dans la crise actuelle.

Le principe de la loi des pauvres est que personne en Angleterre ne doit mourir de faim, et que tout individu incapable de se soute-

nir lui-même doit être assisté par sa paroisse. A cet effet, plusieurs paroisses se réunissent pour former une *union* et supporter en commun la charge de l'assistance; des officiers sont élus, qu'on appelle les *gardiens de la loi des pauvres*. Ceux-ci sont chargés de faire le budget de l'entretien des pauvres de l'union, de fixer la taxe nécessaire pour cela et d'administrer les fonds qu'elle produit. Ils sont sous le contrôle d'employés du gouvernement appelés *commissaires de la loi des pauvres*, lesquels relèvent d'un ministère spécial, aujourd'hui dirigé par M. Villiers, bien connu par le rôle important qu'il joua dans l'abolition des *corn laws*.

La taxe des pauvres est imposée sur le revenu normal de la propriété foncière; on l'estime à tant de *pence* et de *shillings* par livres de ce revenu. Ainsi le revenu de toutes les propriétés de l'union de Manchester (qui ne comprend qu'une partie de cette grande ville) étant estimé à 800,000 liv. sterl. ou 20 millions de francs, chaque shilling ajouté à la taxe place 40,000 liv. sterl. ou 1 million de francs entre les mains du bureau des gardiens. La taxe est levée par les officiers de police, qui, on le sait, ne dépendent en général qu'indirectement du gouvernement central. Les contribuables, s'ils se trouvent individuellement surtaxés, en appellent au commissaire. Enfin les comptes-rendus de toutes les opérations des gardiens sont soumis au parlement, mais seulement pour son information, et pour recevoir non sa sanction, mais son contrôle.

Rien ne limite d'ordinaire le taux de cette taxe. Il faut avant tout que les pauvres vivent et que les gardiens réunissent la somme nécessaire pour cela. C'est ainsi qu'on vit en Irlande, dans le temps de la famine, la taxe s'élever jusqu'à 20 et 21 shillings par livre, c'est-à-dire atteindre et même dépasser la valeur totale du revenu imposé. Le principe de cette taxe est sans doute bien dur pour les districts frappés par une crise extraordinaire. Chaque fois que le nombre des pauvres s'accroît rapidement et qu'il faut par conséquent élever la taxe, cet accroissement est la conséquence d'une crise dont le premier effet a dû être de ruiner les contribuables et de diminuer la valeur réelle de la matière imposable. On comprend combien est lourde cette taxe de 2 shillings payée par l'union de Manchester, qui a paru si légère à ceux qui ne se rendaient pas compte de la situation, et qui a excité de si vives critiques en Angleterre. Aussi, comme on sait, une loi a-t-elle autorisé les unions surtaxées à partager avec leurs voisines l'excédant de leur taxe des pauvres au-dessus d'un certain taux; mais cette mesure indispensable ne fait en réalité qu'alléger les charges là où les unions étaient incapables de les supporter, le principe reste le même : c'est celui de l'indépendance communale, essence et fondement de la constitution anglaise, et les bienfaits que ce principe leur assure sont

trop précieux pour que les intéressés songent à y renoncer, lors même qu'il leur impose de difficiles devoirs.

Enfin, une fois les sommes destinées à l'entretien des pauvres recueillies, l'administration des secours est, comme je l'ai dit, confiée au bureau des gardiens. Ces secours sont donnés dans le *workhouse*, vaste établissement où les pauvres, les vagabonds, les infirmes, les gens sans ouvrage sont reçus, logés et nourris, et où on les fait travailler dans la mesure de leurs forces. Pour éviter que le *workhouse*, au lieu d'être une dernière ressource pour les malheureux, devienne un asile pour la paresse, la paroisse exige de ceux qu'elle y reçoit le travail dont ils sont capables, et maintient toujours ses secours au-dessous du niveau des salaires. Comme elle n'y reçoit d'ordinaire que des gens déclassés, pour la plupart isolés, sans famille et sans domicile, elle sépare les hommes, les femmes et les enfans, et les soumet à un régime qui se rapproche souvent de celui des maisons de correction.

Mais ce système, nécessaire, je crois, en temps ordinaire, produit de tristes résultats lorsqu'on veut l'appliquer dans des circonstances exceptionnelles. Ainsi l'on peut affirmer qu'en Irlande il a complétement détruit le bon effet qu'aurait pu produire la libéralité de l'Angleterre au moment de la famine. Le cultivateur ou l'ouvrier laborieux, réduit soudain à la misère par une crise extraordinaire, ne se résigne pas sans humiliation à une vie qui l'assimile presque au criminel. Le pain de la charité publique ne lui est-il pas assez amer déjà? faut-il le lui faire acheter alors au prix de l'abandon de la vie de famille? Quand on a visité les *workhouses* irlandais, on ne saurait oublier l'aspect de tristesse et les paroles de haine de ces pauvres Irlandaises séparées de leurs maris et de leurs enfans, ni les cruelles privations auxquelles le paysan irlandais se soumet plutôt que d'abandonner sa pauvre chaumière et son intérieur. Les Anglais ont profité de cette expérience; ce qu'ils n'ont pas su faire en Irlande, ils l'ont fait dans leurs grands centres manufacturiers. Là les gardiens sont spécialement dispensés par un acte du parlement de l'obligation de ne distribuer de secours que dans les *workhouses*; ils y jouissent de la plus grande liberté d'action. Outre les pauvres ordinaires qu'ils logent et occupent dans le *workhouse*, ils peuvent faire travailler dans leurs ateliers d'autres pauvres qui conservent leur domicile, et même les secourir chez eux sans exiger en retour aucun travail. Pour s'adresser à eux, le pauvre n'est pas obligé d'être réduit à cet état de misère où il a perdu jusqu'à son foyer et engagé tout ce qu'il possédait.

De là deux systèmes différens de secours. Les indigens que leur faiblesse, leur âge, ou les habitudes de leur vie rendent incapables de travail, trouvent un asile dans le *workhouse*. Dans les grandes

villes, cette population change peu. Cette misère-là y est comme une maladie à l'état chronique. Les pauvres que des crises inattendues obligent d'avoir recours au bureau des gardiens forment une classe bien supérieure à la précédente. C'est pour les secourir que les gardiens usent de la latitude que leur laisse la loi. La manière dont ils leur distribuent les secours est absolument semblable, ou plutôt a servi de modèle au système adopté par les comités. Ils ont sagement renoncé à exiger des assistés un travail manuel improductif et inutile pour des ouvriers qui ont déjà un métier. D'anciennes filatures ont été louées et transformées en écoles pour les hommes, les femmes et les enfans. La présence à ces écoles est exigée de tous ceux qui ne sont pas infirmes, et leur donne droit à un secours qui est en moyenne de 1 shill. 9 d. par semaine. Les classes sont de cinq heures par jour, et le samedi est accordé aux assistés pour se chercher une occupation. Quant aux femmes, le temps est partagé entre l'enseignement primaire et l'école de couture. Pour la fixation des secours, l'on tient compte dans une certaine mesure du salaire que recevait l'ouvrier avant le chômage. Ces secours sont donnés soit en argent, soit en bons sur les cuisines fondées et administrées directement par les gardiens, et plutôt encore partie en argent et partie en bons.

Le nombre des pauvres secourus par les gardiens dans les vingt et une unions frappées par la crise s'est élevé dans la seconde semaine de décembre 1862 à 278,110; dans la première semaine de janvier 1863, il était retombé à 259,850. La dépense de leur entretien s'élevait, comme je l'ai dit, le 27 décembre à 17,934 liv. sterl. 5 shill. 8 den. par semaine, et sur les quinze dernières semaines elle a été en moyenne de 15,907 liv. sterl. ou tout près de 400,000 fr. Cependant les secours distribués de la même manière par les gardiens et par les comités s'adressent à deux classes distinctes de pauvres, et c'est à établir nettement cette division importante et nécessaire que les uns et les autres travaillent en ce moment.

Il ne faut pas croire que la charité privée soit simplement venue partager une tâche dont les agens de la charité officielle auraient pu, avec de plus grandes ressources, se charger tout seuls. Elle est venue en aide à une classe d'ouvriers malheureux que l'assistance légale aurait profondément humiliée et démoralisée. Cette double organisation répondait à des besoins divers de la population qu'il s'agissait de secourir. Parmi les milliers de familles qui n'avaient de commun qu'une même misère, il y en avait beaucoup qu'une vie honnête, indépendante et même aisée avait habituées à regarder comme une dégradation toute aumône reçue des gardiens, sous quelque forme qu'elle fût donnée. C'est souvent avec hésitation, mais toujours cependant avec reconnaissance, qu'elles acceptent

l'aide de la charité privée, représentée par les comités de secours. Les secours donnés par les gardiens en dehors du *workhouse* s'adressent donc surtout aux plus pauvres d'entre les ouvriers, à ceux qui, n'ayant jamais eu d'épargnes, s'étaient déjà trouvés dans les moindres crises obligés d'avoir recours à eux, à ceux qui vivaient d'industries secondaires et précaires, et à une classe, fort pauvre et très nombreuse, qui dépend des ouvriers des manufactures, et devait par conséquent ressentir même avant ceux-ci les effets de la ruine qui les menaçait. Telles sont, par exemple, toutes les femmes qui, ne travaillant pas elles-mêmes à la filature, étaient employées par les ouvrières comme *nurses* à veiller sur les enfans en bas âge. Il y a peu de cottages où ne se trouvât une de ces *nurses*, qui avait soin de tous les enfans des deux ou trois familles habitant la maison. Aussitôt que le travail fut interrompu, les mères de famille, condamnées à rester chez elles, se hâtèrent de congédier ces bonnes d'enfans, qui se trouvèrent ainsi les premières réduites à la misère.

Au début de l'œuvre des comités, cette distinction entre les pauvres qu'ils secouraient et ceux qui étaient à la charge des gardiens n'avait pu s'établir complétement. Ceux-ci, ayant trop de monde sur les bras, ne pouvaient souvent donner que des secours insuffisans. Les comités durent s'occuper de les compléter. Ils le firent avec tout le soin possible, contrôlant leurs livres par ceux des gardiens; mais il y avait là une source d'embarras et d'abus : il était difficile de savoir dans quelle mesure un grand nombre de pauvres puisaient à ces deux sources. Et d'ailleurs les comités tenaient avec raison à réserver toutes leurs ressources pour cette classe nombreuse et si intéressante qui luttait encore contre une cruelle misère plutôt que d'accepter une aumône officielle. Ce travail n'est pas encore accompli partout : à Manchester par exemple, il est bien moins avancé qu'à Blackburn, où l'on peut regarder la séparation comme complète; mais on finira par réussir, et l'œuvre charitable, poursuivie concurremment, mais dans des classes différentes de la population, par les représentans de la charité privée et les agens officiels, y gagnera beaucoup en efficacité.

V. — LES OUVRIERS.

Comme je l'ai dit, les souffrances du Lancashire ne frappent pas les yeux du passant; la misère ne s'y étale pas, et pour se persuader que ces souffrances existent, il faut aller les chercher. Aussi, après avoir visité les établissemens de charité où les pauvres sont pour ainsi dire en public, après avoir vu ce que les riches faisaient pour eux, était-il naturel d'aller les voir chez eux. M. Birch, secrétaire du comité de Hulme, allait visiter un certain nombre de familles qui

s'étaient adressées la veille à ce comité. Je me joignis à lui. J'étais simple spectateur d'une de ces enquêtes comme plusieurs centaines de personnes en font tous les jours à Manchester et dans toutes les villes frappées par le chômage. Je suis revenu de cette visite vivement ému par le spectacle de la ruine de tant d'existences honnêtes, heureuses et presque aisées, qui, minées jour par jour par une lente et impitoyable loi, ont descendu graduellement tous les échelons de la misère. Je suis revenu surtout pénétré de respect pour le courage avec lequel les ouvriers ont combattu dans une lutte sans issue, supportant leurs souffrances avec indépendance et cependant sans haine ni envie contre les classes mieux partagées, ne demandant jamais de secours qu'à la dernière extrémité, et cependant les recevant toujours avec reconnaissance, comme une aide qui ne leur était pas due. Ils ont bien mérité les éloges qui leur ont été donnés en Angleterre, et qui ont tant contribué à y stimuler la charité publique.

Nous gagnons l'un des quartiers habités par les ouvriers. Ces petites maisons en brique grise, à deux fenêtres, ayant un étage et un rez-de-chaussée, dont les longues et monotones rangées donnent d'un côté sur la rue et de l'autre sur une espèce de petite cour, s'appellent des *cottages*. Un même individu en a souvent construit une file entière, mais dans ces derniers temps beaucoup d'ouvriers ont placé leurs épargnes en faisant bâtir eux-mêmes ou en achetant des cottages semblables, soit seuls, soit en s'associant entre eux pour cela lorsque leurs moyens ne leur permettaient pas de faire autrement. Ces maisons se louent de 6 à 12 liv. sterl. (150 à 300 fr.) par an. Un bail de 10 liv. sterl. (250 fr.) donne au locataire le droit électoral pour la représentation de la ville. Le locataire, ouvrier un peu plus aisé que les autres, ou vieille femme vivant seule, occupe une chambre du cottage, et presque toujours sous-loue les autres à des familles d'ouvriers. Le premier locataire paie à la semaine son propriétaire, et exige de même à la semaine le sous-loyer de ses chambres, qui est généralement de 1 shill. 9 den. (2 fr. 19 cent.) à 3 shill. 6 den. (4 fr. 37 cent.) pour chacune.

L'on conçoit combien la ruine doit se répandre rapidement de proche en proche parmi toutes ces existences dépendant l'une de l'autre, depuis le propriétaire, souvent contre-maître retiré, et l'ouvrier qui loue en bloc le cottage pour le sous-louer en détail, jusqu'à la *nurse* qui, comme je l'ai dit plus haut, vit au service des locataires, aussitôt que le salaire de l'ouvrier, qui est leur seule base, vient à manquer un instant. L'ouvrier commence par congédier la *nurse*, puis il ne peut plus payer son loyer, il s'endette vis-à-vis du locataire de toute la maison, celui-ci vis-à-vis du propriétaire, tandis que ce dernier est toujours taxé par les gardiens. Et nul capital

n'étant là pour faire face à la crise, il s'ensuit une ruine générale. Les locataires, pour payer au moins une partie de leurs loyers, sont obligés de porter tous leurs effets chez le *pawnbroker*; le propriétaire, pour acquitter le taxe des pauvres avec des loyers réduits, doit hypothéquer sa maison, et souvent il se trouve dans une situation plus malheureuse que ses locataires, car ce n'est qu'après que l'hypothèque a absorbé toute la valeur de sa propriété qu'il lui est permis d'aller les rejoindre au bureau de secours des gardiens, dernière ressource de leur commune misère.

Sans doute le mal n'est pas toujours aussi grand, et les remèdes appliqués depuis quelque temps l'ont diminué. Ainsi, lorsque les cottages ont pour propriétaire un homme riche, un filateur surtout, celui-ci n'exige en ce moment aucun loyer; c'est pour lui une première manière de secourir ses employés. Aujourd'hui aussi que la charité est organisée sur une si vaste échelle, les ouvriers, voyant l'existence de leurs familles assurée, emploient le peu qu'ils touchent en argent à payer leur loyer; mais si la plupart d'entre eux mettent un point d'honneur à se tenir au courant, Dieu sait au prix de quelles privations ils le font. Beaucoup d'ailleurs ne peuvent acquitter aujourd'hui les dettes qu'ils ont contractées ainsi avant de vouloir demander secours à qui que ce soit. J'ai vu un ouvrier, homme très intelligent et économe, qui, condamné au chômage depuis quinze mois, avait vu s'accumuler de la sorte, après que toutes ses épargnes avaient été épuisées, une dette de plus de 10 liv. sterl.

Pour comprendre combien a été rude le coup porté à toute une population par la clôture des filatures, il faut songer qu'hommes, femmes, enfans, tous travaillaient dans la même manufacture. Ce travail était la seule source de subsistance de toute la famille, où l'on ne connaissait pas d'autre métier. Les hommes gagnaient 12, 15 et 20 shillings par semaine, les enfans au-dessus de douze ans jusqu'à 10 shillings. Avec de pareils salaires, on vivait dans une certaine aisance. Peu importait la petitesse du logement, puisque la journée se passait pour tous à la filature : on y trouvait le nécessaire. La famille était bien vêtue; la nourriture, chose la plus importante sous ce climat et pour l'ouvrier anglais, était excellente, abondante, et même, dit-on, recherchée. Le simple ouvrier faisait peu d'épargnes, il employait ses profits à vivre de son mieux.

Au contraire, une famille nombreuse, entassée sans occupation dans un logement trop étroit, les meubles, les couvertures, les vêtemens, portés successivement au mont-de-piété, une nourriture incertaine, mauvaise et insuffisante, ces mille privations, d'autant plus dures qu'elles sont nouvelles, par lesquelles, comme dit Victor Hugo, après avoir vécu de peu, on apprend à vivre de rien, telle

est la situation à laquelle quelques mois de chômage ont réduit les deux tiers de cette population : misère qu'il faut comparer non pas à celle des pauvres ordinaires, mais à l'aisance relative qui l'avait précédée, pour en mesurer l'amertume.

Un vaste champ est ouvert aux visiteurs envoyés par les comités au milieu de cette population pour connaître et soulager ses souffrances. Leur enquête porte principalement sur le nombre des membres de la famille, sur les vêtemens engagés, le prix du loyer, le salaire que l'on gagnait *in full time*, enfin sur les secours que la famille reçoit peut-être déjà d'un autre côté. Les pauvres répondent à M. Birch avec dignité et simplicité; la plupart n'ont jusqu'ici jamais demandé de secours à personne. Je me rappelle deux sœurs jumelles qui, me disait M. Birch, avaient refusé, il y a un mois, d'accepter de lui un souverain. Leur chambre est d'une propreté parfaite, mais tout ameublement en a disparu : il ne reste plus qu'une rangée de pots de fleurs sur la fenêtre, seuls objets refusés au mont-de-piété. Quelques géraniums qui les habitent semblent dépérir comme leurs maîtresses. Celles-ci n'ont pas eu d'ouvrage depuis un an; avec la faim est venue la maladie, et cependant il faut un homme qui leur inspire toute confiance pour leur arracher un demi-aveu de leur misère. Il serait facile de multiplier des exemples semblables, recueillis dans cette visite; mais il n'en faut pas davantage, je crois, pour prouver que si, à l'honneur de la charité anglaise, cette population est soutenue, si elle vit, dans le sens le plus restreint de ce mot, en attendant un temps meilleur, les souffrances ne lui sont cependant pas épargnées. C'est, il me semble, une réponse suffisante à ceux dont j'ai parlé au début, qui croyaient les ouvriers plus heureux aujourd'hui qu'avant le chômage, et disposés à profiter de cette situation plutôt que de retourner à la manufacture lorsque l'occasion s'en présentait.

Sans doute il est moins pénible d'aller passer cinq heures à l'école que de se rendre à cinq heures et demie à la filature pour en revenir à six heures du soir; mais quelle différence dans le salaire! Pouvait-on, dans les écoles, demander davantage à des gens auxquels l'on donne 2 shillings par semaine au lieu de 15 ou 20 shillings qu'ils gagnaient autrefois? Il faut d'ailleurs savoir quel était ce travail qui leur était quelquefois offert. Sans doute jamais les filateurs n'ont tenté de profiter de leur misère pour obtenir leurs services à prix réduits; mais, ayant reçu de faibles commandes, quelques-uns d'entre eux ont repris le travail un ou deux jours par semaine, pour l'interrompre souvent tout à fait au bout de deux ou trois semaines. On comprendrait que les ouvriers aient eu quelque répugnance à renoncer aux secours assurés du comité pour un travail si faible et

si incertain: cependant l'on peut affirmer que la plupart saisissent la moindre occasion de diminuer par le travail leur dépendance de la charité, et les livres des comités sont remplis d'exemples d'ouvriers qui, ayant pu travailler un jour, rapportent scrupuleusement les bons de secours qu'ils avaient reçus pour cette journée. D'ailleurs, pour prouver que c'est une bien rare exception de voir les ouvriers préférer une vie misérable, mais oisive, à un travail lucratif, il suffit de dire que le comité central, ému des accusations portées à ce sujet dans les journaux, a demandé aux filateurs de lui dénoncer tous les cas où ce refus de travail pourrait être prouvé. Depuis lors on ne lui en a pas signalé un seul.

Ma course dans le Lancashire se terminait à Blackburn la veille du jour de l'an. « Avant d'aller fêter ce jour en famille, me dit-on, il faut que vous veniez voir comment nous célébrons la semaine de Noël avec la grande famille qui se compose de tous les pauvres de notre ville. » Une gravure de *Punch* représente John Bull qui, avant d'entamer lui-même le pudding de Noël, entasse sur les épaules de l'ouvrier du Lancashire tout ce qui lui est nécessaire pour passer joyeusement cette fête nationale. En effet, d'après les idées anglaises, il faut que ce jour-là tout le monde soit content, et surtout ait l'estomac bien rempli. C'est ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps aux ouvriers de Blackburn. Aussi la plupart des ministres religieux de cette ville se sont-ils réunis pour leur donner à tous un dîner de Noël. On ne pouvait adresser à ceux-ci les mêmes critiques qu'au lord-maire pour ce fameux dîner payé sur la souscription générale. En effet, une souscription spéciale avait été ouverte à Blackburn pour ce dîner, et pas un penny n'avait été détourné des fonds généraux destinés aux secours. Cette collecte a permis de donner un dîner de la valeur d'environ 1 shilling par tête à tous les individus recevant alors des secours dans les écoles de Blackburn. Chaque prêtre ou ministre devait amener son école. La grande salle de l'hôtel de ville devait recevoir successivement toute cette population à des jours différens, l'espace ne permettant pas de donner à dîner à plus d'un millier de personnes à la fois. Des jours avaient été fixés pour les hommes, les femmes et les enfans. C'est au dernier dîner des hommes qu'on me proposait d'assister.

A midi et demi, la ville, si morne tout à l'heure, prenait un air de fête inusité. Les écoles sortaient précédées des ministres en robe et quelquefois aussi de tambours; toutes sortes de bannières ornaient la procession. Il y a trente ans, de pareilles démonstrations dans un moment de crise comme celui-ci auraient infailliblement amené des troubles; mais depuis lors les esprits ont fait bien des progrès. Les bannières ne portent d'autre inscription que *God save*

the queen, et chacun ne songe qu'à oublier un moment des souffrances dont personne n'est coupable. En suivant la procession, j'entrai dans la salle, qui se remplissait rapidement; les ouvriers prenaient place en rangs devant de longues tables serrées les unes contre les autres. Une estrade était élevée pour les visiteurs, mais les ministres avaient leur table dressée au milieu de celles des ouvriers, dont ils tenaient à partager le dîner. Après une espèce d'hymne chantée debout par tous les ouvriers, le dîner commence joyeusement et se continue bruyamment. En ayant pris ma part, je puis certifier qu'il était fort bon. Et quand je quittai la salle, pressé par l'heure du chemin de fer, je rencontrai encore une longue file de *roast-beefs* fumans qui montaient l'escalier de l'hôtel de ville. Il n'y avait pas besoin de souhaiter un bon appétit à ces braves gens qui terminaient dans la joie une année si fertile en souffrances. Et, quelque menaçantes que soient les perspectives de l'année nouvelle, la satisfaction peinte sur tous ces honnêtes visages me donnait bon espoir pour l'avenir. Je n'y voyais pas seulement le signe d'une grande crise victorieusement traversée grâce à la charité spontanée de tous les rangs de la société, mais surtout le gage d'une union plus intime entre les classes propriétaires et les classes ouvrières : union fondée sur une confiance et une estime réciproques et sur la saine connaissance des intérêts communs qui les rendent solidaires; garantie la plus sûre de l'ordre public chez les peuples libres, et base nécessaire de toute liberté dans nos sociétés modernes.

Dans ce tableau des misères des ouvriers anglais, tout le monde aura senti avec nous un reflet des maux dont souffrent nos propres ouvriers. Dans l'exposé des précautions ingénieuses prises chez nos voisins par la bienfaisance volontaire, tout le monde aura vu des exemples dignes d'être suivis; comment n'aurait-on pas été frappé surtout de la combinaison aussi efficace que délicate réalisée par le *Hulme Institute*, où les ouvriers secourus sont chargés eux-mêmes de l'administration de la bienfaisance, combinaison que nous pourrions si facilement nous approprier dans les circonstances présentes avec le mécanisme de nos sociétés de secours mutuels? Tout le monde enfin aura compris la conclusion qui se dégage de ce qui précède : il faut que la fraternité sociale n'accomplisse pas son œuvre en France avec moins de vertu et de grandeur qu'en Angleterre.

E. Forcade.

LA

TÉLÉGRAPHIE OCÉANIQUE

II.

EXPLORATIONS DE LA MER. LA FABRICATION ET LA POSE DES CABLES SOUS-MARINS.

I. *Physical Geography of the Sea*, by F. Maury. — II. *Deep-sea Soundings in the North Atlantic Ocean*, by lieutenant-commander J. Dayman. — III. *Annales télégraphiques*, etc. Londres et Paris, 1858-1862.

Les progrès de la télégraphie sous-marine, dont nous avons déjà retracé l'histoire (1), n'ont pu s'accomplir sans jeter quelque lumière sur les questions incidentes qui se rattachent à cette industrie. La nature et la configuration du sol de l'Océan avaient été étudiées : peu à peu les procédés de fabrication des câbles s'amélioraient; les conditions financières et pratiques des entreprises télégraphiques apparaissaient plus nettement à chaque nouvelle expérience. De tous ces travaux est née une science dont il suffira d'exposer les principes, pour faire voir quels obstacles la télégraphie sous-marine présente et quelles ressources l'art des ingénieurs a su leur opposer.

I.

A toutes les époques, l'Océan a été une source d'inspiration pour les poètes et un objet d'étude pour les savans. La fantaisie et l'ob-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1862.

servation tentaient, chacune à sa manière, de pénétrer la profondeur et d'explorer l'étendue des eaux marines. Lors même que les navigateurs des xve et xvie siècles eurent découvert les limites de la surface des mers, l'imagination humaine, curieuse et ignorante, peuplait encore l'abîme de créations chimériques. Tandis que la géographie terrestre, profitant d'explorations successives, dessine chaque jour avec plus de précision le relief des continens, par un contraste peu remarqué l'orographie maritime n'est encore qu'une ébauche. Le regard, qui, sur une mappemonde, se détourne des terres, satisfait par des détails multipliés, interroge en vain l'étendue blanche et muette des océans. Là, il peut suivre le tracé des cours d'eau, apprécier l'épaisseur et la hauteur des montagnes; ici, il ne découvre que quelques îles, sans liaison apparente, se détachant sur une teinte uniforme où l'imagination, comme dans les régions inconnues de l'Afrique centrale, peut distribuer à son gré les montagnes et les vallées. Peu importe au marin, naviguant à la surface, que l'abîme ait 1,000 ou 10,000 mètres de profondeur. La science, pour se développer, attend qu'elle ait un rôle pratique à remplir. Les savans ne prêtèrent quelque attention à la *mer profonde* que le jour où les premiers essais de télégraphie sous-marine vinrent donner à cette nouvelle étude un intérêt immédiat d'utilité.

Jusqu'alors, les sondages n'avaient été guère pratiqués que sur les côtes, à l'entrée des fleuves, des rades, des ports, partout enfin où la profondeur de l'eau pouvait être assez faible pour compromettre la sécurité des navigateurs. La méthode employée pour ces sondages est bien connue : un plomb descend à la mer en entraînant une corde légère dont la longueur est indiquée par des nœuds régulièrement espacés; quand la corde cesse de filer, le plomb est arrivé au fond, et la longueur de la corde déroulée mesure l'épaisseur de l'eau. Quand on voulut appliquer ce procédé sur des hauteurs de quelques centaines de mètres, on n'obtint plus aucun résultat, parce que les cordes grossières dont on faisait usage, étant plus légères que l'eau, soutenaient la sonde et l'empêchaient de descendre. Quelques marins essayèrent des lignes de soie ou de chanvre très minces, et susceptibles cependant d'une grande résistance. Ils ne réussirent pas mieux, soit parce que les courans sous-marins entraînaient la ligne longtemps après que la sonde reposait sur le sol, soit parce qu'aucun choc ne se transmettait d'un bout à l'autre de la ligne au moment où le plomb atteignait le fond. C'est ainsi que des observations erronées ont fait croire pendant quelque temps qu'il existait dans l'Océan des fosses de 10 à 15,000 mètres. Un officier de la marine américaine laissa même une fois filer 16,000 mètres de ligne

sans atteindre le fond, ce qui était une preuve peu contestable de l'imperfection des procédés en usage. Une profondeur supérieure à 10,000 mètres eût été en contradiction avec le résultat annoncé par Laplace, qui, d'après les plus hautes considérations mathématiques, avait cru pouvoir affirmer que la profondeur de la mer sur notre planète était comparable à la hauteur des montagnes. Il peut sembler étrange qu'un savant se hasarde à prédire la profondeur de l'Océan sans avoir fait aucune observation directe; cette fois cependant les prévisions de la science ont été vérifiées.

M. Airy, astronome anglais, avait cru que l'on pourrait déterminer la hauteur de l'eau d'après la largeur, la hauteur et la vitesse des vagues. On sait que sur le bord des étangs, où l'eau a peu d'épaisseur, les rides ou vagues sont petites et ne se meuvent que lentement. Plus loin du bord, les vagues croissent en dimension et en vitesse. De même, sur l'Océan, plus la profondeur sera grande et plus les vagues seront larges, hautes et rapides. M. Airy avait calculé une table qui donnait les valeurs relatives de ces diverses quantités, et peu après le commandant Maury, directeur de l'observatoire national de Washington, eut occasion d'en faire l'application. Le 23 décembre 1854, à neuf heures quarante-cinq minutes du matin, la frégate russe *Diana*, qui était à l'ancre dans la baie de Simoda, près de Yédo, au Japon, ressentit les premières atteintes d'un tremblement de terre. Quelques minutes après, à dix heures, une vague immense pénétra dans la baie, le niveau de l'eau s'éleva subitement, et la ville parut engloutie. Une seconde vague suivit la première, et quand toutes deux se furent retirées, il ne restait plus une maison debout. La frégate elle-même, qui avait talonné plusieurs fois, finit par s'échouer sur le rivage. Or le même jour, quelques heures plus tard, sur la côte de Californie, à plus de 8,000 kilomètres du Japon, les échelles de marée conservèrent les marques de plusieurs vagues d'une hauteur excessive. Il est à croire que c'étaient les mêmes vagues qui avaient causé l'échouage de la *Diana* à l'autre extrémité de l'Océan-Pacifique. Lorsque ces deux observations simultanées furent connues, le commandant Maury conclut, par la comparaison des heures, que chaque vague devait avoir une largeur de 412 kilomètres, une vitesse de 700 kilomètres à l'heure, et que la profondeur moyenne du Pacifique entre le Japon et la Californie devait être de 3,930 mètres.

Cette méthode ingénieuse n'était applicable que dans quelques cas très rares, et ne pouvait donner ce qu'exigent les travaux de télégraphie sous-marine, c'est-à-dire un profil de la mer avec toutes ses variations. Il fallut donc revenir à la méthode des sondages. En employant un boulet suspendu par un fil de chanvre ou

de soie très fin dont la pesanteur spécifique était à peu près égale à celle de l'eau, il fut possible de faire pénétrer la sonde à quelques milliers de mètres; puis le commandant Maury eut l'idée de mesurer la durée de la descente du boulet. Il s'aperçut que ce boulet mettait à parcourir 100 mètres un temps de plus en plus long à mesure qu'il s'enfonçait davantage : ainsi il fallait environ une minute pour descendre de 900 à 1,000 mètres, une minute et demie de 1,900 à 2,000, deux minutes de 2,900 à 3,000. Quand le boulet avait atteint le fond, le fil se déroulait encore, mais alors avec une vitesse uniforme, car il ne se déroulait que par l'action des courans, et le poids n'y était plus pour rien. Cette loi des temps permit de faire des sondages à toute profondeur; à défaut d'un choc au moment où le plomb atteignait le sol, le chronomètre indiquait que l'on devait s'arrêter. Bientôt les marins formés à ce travail par une longue pratique surent reconnaître au plus léger frémissement de la corde le moment précis où le boulet touchait le fond.

Cependant on pouvait encore conserver des doutes sur l'exactitude de ces sondages, car il n'y avait pas de preuve matérielle que l'on eût atteint le fond. M. Brooke, officier de la marine des États-Unis, vint combler cette lacune en inventant une sonde composée de deux parties, un tube en fer et un boulet. Au moment où le tube frappe un corps dur, le boulet se détache spontanément, et alors le tube, qui n'a qu'un faible diamètre et n'offre guère de résistance à l'eau, peut être ramené avec la ligne. Il porte à sa partie inférieure une cavité qui retient quelques parcelles du fond sur lequel il s'est reposé. On eut ainsi non-seulement la certitude d'avoir atteint le sol, mais aussi un échantillon de ce sol, et même on put recueillir quelques gouttes d'eau puisées à ces grandes profondeurs.

On conçoit que ces observations exigent des soins minutieux et une grande habileté, qui ne s'acquiert que par l'expérience. L'Océan est rarement calme; il faut souvent opérer par une mer houleuse, avec des vents qui font avancer le navire ou au milieu de courans qui l'entraînent à la dérive. Il importe donc d'agir aussi rapidement que possible, et pour arriver à ce but, les Anglais ont adopté une méthode un peu différente de celle de M. Brooke. Ils mesurent la profondeur en laissant descendre un plomb de sonde lourd et large avec une ligne mince et légère qui pourrait à peine le supporter; puis, quand ce plomb est arrivé au fond, ils le halent à bras d'hommes ou avec le cabestan jusqu'à ce que la ligne casse. Il est clair qu'à ce moment la ligne est aussi rapprochée que possible de la verticale; elle ne décrit plus les sinuosités qu'avaient causées les courans. Pour obtenir un échantillon du fond, on descend la sonde avec un tube creux sans se préoccuper de la profondeur. Un son-

dage à 4,000 mètres peut se faire par ce procédé en moins de quarante-cinq minutes.

Il y a peu d'années que nous avons des moyens précis pour mesurer les grandes profondeurs de la mer, et les marines française, anglaise et américaine ont déjà relevé un grand nombre de cotes de sondage; mais ces opérations, faites pour la plupart en vue de l'étude des projets télégraphiques, ne sont pas reliées entre elles. Nul ne s'est proposé de lever le plan d'un océan comme on dresse la carte d'une contrée que les voyageurs traversent incessamment. Notre mer intérieure, la Méditerranée, est assez bien connue; il est à peu près certain qu'il n'y a nulle part plus de 3,500 mètres d'eau. Dans l'Atlantique, on a trouvé des hauteurs très variables, rarement supérieures à 6,000 mètres et toujours plus grandes que 2,000, sauf une région très limitée autour des îles et le long des continens. On remarque en général que les eaux atteignent rapidement une énorme profondeur sur les côtes abruptes; par exemple les Açores, Madère, les Bermudes, îles volcaniques, surgissent subitement, et pour ainsi dire sans transition, d'une vallée très creuse. Au contraire, le sol de la mer, dans le voisinage des archipels, se prolonge très loin en bas-fonds. Ainsi, dans la mer de Java, entre Singapore et Batavia, on a pu immerger un câble de 900 kilomètres de long sans trouver 100 mètres d'eau. Il reste encore d'immenses étendues à explorer: jusqu'à ce jour, les sondages les plus profonds parmi ceux qui présentent suffisamment d'authenticité n'ont pas dépassé 8,000 mètres. Quelques sommets des Cordillères ont près de 7,700 mètres au-dessus du niveau de la mer; le pic dominant de l'Himalaya s'élève à 7,821 mètres. Les prévisions de Laplace sont donc bien exactement confirmées.

Il semble que les corps organisés qui pénètrent dans ces abîmes vertigineux doivent être notablement modifiés dans leur forme et leur texture. En effet, la pression s'augmente d'un peu plus d'une atmosphère à mesure que l'on descend de 10 mètres sous l'eau: à 4,000 mètres, les corps sont comprimés par une force de 400 atmosphères. Au-dessous de 10,000 mètres, une bulle d'air serait réduite à un volume si petit qu'elle serait plus lourde que l'eau, et, si telle chose peut se concevoir, coulerait au fond comme une balle de plomb. Cependant il ne faut pas s'exagérer l'effet de ces pressions, et pour les apprécier à leur juste valeur on doit prendre d'autres termes de comparaison. Habitués que nous sommes à considérer comme excessive une pression de 15 à 20 atmosphères exercée sur un corps susceptible de déformation, une chaudière par exemple, nous avons peu d'idée des efforts que les corps compactes peuvent subir sans être écrasés. Une pression d'une atmosphère correspond

à un poids d'un kilogramme par centimètre carré. On peut donc admettre que la peau humaine la plus délicate peut supporter sans être déchirée le poids de 50 ou 60 atmosphères. Quant aux corps inanimés pressés dans un seul sens, il faut environ 100 kilogrammes par centimètre carré, c'est-à-dire 100 atmosphères, pour écraser une brique ou une pierre calcaire, de 3 à 400 pour le bois, 5,000 pour le fer et 10,000 pour la fonte. Si les substances soumises à l'écrasement sont soutenues dans tous les sens et ne peuvent être que comprimées (c'est leur position au fond de l'Océan), il faut des efforts bien plus énergiques. Ainsi l'opération si simple et si vulgaire d'enfoncer un clou dans un bois dur, ou bien de couper un fil de fer avec des pinces, exige un déploiement de force de plusieurs milliers d'atmosphères. Nul doute que des substances homogènes, telles que le caoutchouc et la gutta-percha, puissent supporter sans déformation ni diminution appréciable de volume les pressions les plus considérables qu'exercent au fond de l'Océan les couches d'eau supérieures. Quand les lignes de sonde sont relevées après être descendues à 4 ou 5,000 mètres, elles sont considérablement allongées, ce qui est un effet de la tension longitudinale qu'elles ont éprouvée; le goudron est expulsé des spires, les torons sont souvent déformés, mais la fibre du chanvre est encore intacte.

Lorsqu'un navire étudie le tracé d'une ligne télégraphique sous-marine, il fait des sondages assez rapprochés le long des côtes; puis, aussitôt qu'il a rencontré la mer profonde, les hauteurs d'eau de 2,000 mètres au moins, il ne répète les sondages qu'à des intervalles plus éloignés, de 20 à 30 kilomètres. Or ces points peuvent être choisis par hasard de façon à faire paraître plane une surface très accidentée, et surtout ils sont trop espacés pour que nous puissions savoir s'il y a au fond de l'Océan des pentes abruptes, des précipices. Dans l'Atlantique, deux sondages successifs ont donné une différence de 1,800 mètres; mais la distance de ces deux sondages étant de 32 kilomètres environ, la pente du terrain pourrait ne pas être plus forte que celle d'une route. Nous avons lieu de croire qu'il y a effectivement au fond de la mer des pentes très rapides, des rochers qui surplombent à des hauteurs prodigieuses, des précipices qui n'ont plus d'analogues dans la partie de la croûte terrestre exposée à nos yeux, car les géologues s'accordent à nous représenter la terre, au sortir de ses derniers cataclysmes, sous un aspect âpre et ardu. A la surface, l'action alternative des gelées et des dégels, l'écoulement des eaux rasent les parties supérieures des montagnes et comblent les vallées avec les détritus; dans l'Océan, la température est uniforme et constante toute l'année, et les eaux sont dans un repos presque absolu. Les sédimens qui se déposent depuis cin-

quante ou soixante siècles n'ont pas encore acquis une épaisseur suffisante pour niveler les précipices. Les chaînes de montagnes sous-marines doivent donc être un chaos en comparaison des Alpes ou des Cordillères. Quelques sondages faits avec beaucoup de soin à des intervalles très rapprochés dans les régions où les expéditions précédentes ont signalé des plongées subites suffiraient pour trancher cette question, non moins intéressante pour l'ingénieur que pour le géologue.

Les premiers spécimens du sol de la mer profonde qui furent ramenés du fond de l'Atlantique avec l'appareil de Brooke se composaient uniformément d'une boue farineuse, douce au toucher et transparente, que les Américains ont nommée *ooze* ou bien *oaze*, c'est-à-dire vase, parce qu'elle paraissait analogue aux matières vaseuses qui s'accumulent dans les marais. Ces spécimens, soigneusement étiquetés et conservés, furent rapportés à l'observatoire de West-Point. Les professeurs Bailey et Ehrenberg, qui les examinèrent, y virent un amas de coquillages microscopiques siliceux et calcaires, sans aucun mélange de sable ou de gravier. La plupart de ces coquilles si délicates et si fragiles étaient dans un état parfait de conservation, et contenaient encore une pulpe molle de nature évidemment charnue. Un peu plus tard, les sondages faits dans le Pacifique, entre les îles Philippines et les îles Mariannes, donnèrent d'autres échantillons d'*oaze* dont la composition était la même; toutefois l'élément siliceux était plus considérable. Plus récemment enfin, les sondages de la Méditerranée et ceux de l'Atlantique nord dans le voisinage du Groënland ont encore révélé un dépôt de coquillages microscopiques. Le sol de la mer profonde présente donc partout une uniformité remarquable. La plupart des petits êtres qui le composent appartiennent à des espèces connues que l'on retrouve, soit fossiles, soit vivantes, dans toutes les eaux douces ou salées, sous les tropiques et dans la glace des mers polaires : ce sont les *diatomacées*, qui se multiplient sur les côtes avec une rapidité alarmante pour la navigation, les *rhizopodes*, dont la coquille se replie sur elle-même pour absorber sa proie, les *globigérinées*, qui s'agglomèrent entre elles et forment des masses compactes, en quelque sorte des ruches calcaires. Aux anciens âges de la terre, alors que les eaux recouvraient le sol que nous habitons aujourd'hui, ces espèces s'entassaient déjà peu à peu et formaient les couches de marne que nous avons sous les pieds. Leur fonction (car tout être vivant a une fonction à remplir dans la nature), leur fonction est de distiller l'eau de mer, d'en extraire l'excédant de sels qu'apportent incessamment les fleuves, et de la maintenir dans l'état de salure qui convient le mieux aux innombrables habitans de l'Océan. Les

détritus arrachés aux montagnes par les torrens, le limon des rivières sont la proie de ces infatigables travailleurs. Leurs cadavres recomposent sur le sol de l'Océan des plaines calcaires qu'une nouvelle révolution du globe découvrira peut-être un jour. On ne saurait trop admirer la puissance de ces animalcules en apparence si frêles et si imparfaits; leurs dépouilles se retrouvent en masses incalculables sous toutes les latitudes, à toutes les profondeurs. Que sont en comparaison les nécropoles des éléphans? Ne semble-t-il pas que plus l'animal est petit, et plus son squelette occupe de place dans l'univers, plus est important le rôle qu'il joue dans la nature?

Quelques navigateurs, entre autres le savant amiral sir James C. Ross, que l'Angleterre vient de perdre, se sont attachés à déterminer la température des eaux profondes. On conçoit quelle est l'importance de cette question pour la télégraphie sous-marine, car la gutta-percha, dont on fait usage pour isoler de l'eau de mer le fil conducteur de l'électricité, se détériore promptement quand elle est exposée à la chaleur. Par un effet analogue à ce qui se produit dans les lacs d'eau douce, on s'attendait à trouver une température très basse. On sait que Saussure avait observé qu'au fond des lacs de la Suisse le thermomètre s'abaisse, en toutes saisons, à quatre degrés au-dessus de zéro, ce qui est la température du maximum de densité de l'eau douce. L'eau salée pouvait ne pas se comporter exactement de la même manière, car elle ne se congèle qu'à trois degrés au-dessous de zéro, et n'atteint son maximum de densité qu'après sa congélation. Cependant les observations thermométriques faites dans la mer à de grandes profondeurs s'accordent à indiquer cette même température de quatre degrés au-dessus de zéro, fait bizarre qui ne peut être expliqué que par la pression des couches supérieures. A l'équateur, dans ces mers brûlantes, le golfe du Mexique ou l'Océan-Indien, où le thermomètre marque 27 degrés à la surface, la température du fond est de quatre degrés, de même que sous les glaces de la mer polaire.

C'est une question débattue depuis longtemps, et non encore décidée, de savoir s'il existe des êtres vivans au fond de l'Océan, dans les régions de la mer profonde où nous savons que la température est si froide pendant toute l'année, où les rayons du soleil ne peuvent jamais pénétrer. Les êtres dont notre sonde ramène les squelettes vivaient-ils dans ces profondeurs, ou bien y sont-ils descendus après leur mort? La Bible nous apprend que les poissons ont été créés après le soleil et la lune, preuve incontestable, suivant certains naturalistes, que la chaleur et la lumière sont nécessaires à leur existence. L'illustre professeur Ehrenberg, auquel nous devons

tant de savantes recherches sur les êtres microscopiques, soutenait que ces animalcules pouvaient vivre à toutes les profondeurs. Les espèces nouvelles découvertes dans l'oaze sont nombreuses; comment ne les aurait-on pas aperçues plus tôt, si elles avaient vécu à la surface? La lumière sans doute est indispensable aux êtres bien organisés; mais les espèces moins parfaites ne peuvent-elles s'en passer? N'y a-t-il pas au fond de la mer des phénomènes de phosphorescence qui remplacent le soleil? Quant à la chaleur, elle est relative, et ne fait pas plus défaut au fond de l'Océan qu'à la surface des mers polaires.

Il nous importerait peu que des êtres microscopiques inoffensifs, qui ne s'attaquent qu'aux sels de la mer, vécussent dans le voisinage des câbles sous-marins. Malheureusement de récentes observations ont révélé l'existence à de grandes profondeurs d'animaux plus richement organisés. Dans une expédition faite à l'automne de 1860, pour étudier le tracé d'une ligne télégraphique par l'Atlantique nord, le capitaine Mac-Clintock recueillit, entre le Groënland et l'Irlande, par 2,300 mètres, une étoile de mer bien vivante, colorée des teintes brillantes de la vie animale, et dont le canal alimentaire contenait encore un certain nombre de globigérinées. A la même époque, on relevait le câble de Bone à Cagliari, et l'on y retrouvait moulées des coquilles d'huître de grande dimension qui s'étaient développées à 2,000 ou 3,000 mètres au-dessous du niveau de la mer. En quelques points du même câble, on observait à la surface de la gutta-percha des rainures longitudinales qui pouvaient être l'indice du passage de quelque animal.

En résumé, la mer profonde, c'est-à-dire la région qui commence à quelques centaines de mètres de profondeur, se présente à nous dans des conditions remarquablement uniformes : même sol, une couche d'oaze qui s'accroît lentement par l'effet des siècles; même température, 4 degrés au-dessus de zéro; quelques rares habitans, appartenant tous sans doute aux espèces inférieures; un repos presque absolu, sauf quelques mouvemens imperceptibles des eaux de haut en bas et de bas en haut. Les rayons du soleil ne pénètrent jamais jusque-là; les courans, les vagues, les marées, tous les phénomènes de la mer, s'agitent dans la région supérieure sans troubler le calme et le silence qui règnent au fond de l'abîme. Le câble télégraphique une fois descendu sur ce sol restera, comme l'arbre renversé dans une forêt, à la place où il est tombé. Il est à l'abri de toute atteinte, de tout choc, de toute catastrophe; l'homme lui-même ne pourrait plus l'en retirer.

Dans la mer profonde, la science peut donc fixer des principes à la télégraphie océanique, car les phénomènes météorologiques sont

immuables comme les causes qui leur donnent naissance. Sur le littoral au contraire, les influences locales prédominent; les eaux sont affectées par une foule de causes incessamment variables : la forme des rivages, la nature du fond, l'amplitude des marées. Nous pouvons admettre que l'influence des vagues et des marées ne s'étend pas au-delà de 60 à 80 mètres au-dessous de la surface; mais, cette limite une fois dépassée, nous avons encore à craindre les courans sous-marins et même les accidens causés par les ancres des navires. Quelque soin que l'on prenne pour indiquer aux navigateurs la situation des câbles immergés, et pour les empêcher de mouiller dans le voisinage, il arrive encore des accidens de ce genre. Les ingénieurs admettent généralement que tous ces dangers n'existent plus dans les profondeurs supérieures à 200 mètres, profondeurs que l'on n'atteint guère qu'à plusieurs kilomètres des côtes, sauf de rares exceptions. Quelle influence ces explorations sous-marines ont-elle eue sur la fabrication du câble? C'est ce qu'il convient maintenant d'examiner.

II.

Conformément aux principes aujourd'hui reconnus, il est admis qu'un câble doit être divisé en plusieurs parties. La première, depuis le rivage (*shore-end*) jusqu'à 80 mètres de profondeur, est revêtue d'une forte armature de fils de fer, et l'ingénieur use de tous les moyens, même les plus coûteux, pour maintenir le câble en place et le prémunir contre le frottement des rochers. Ce conducteur pèse de 4 à 6,000 kilogrammes par kilomètre. La seconde partie, comprise entre les fonds de 80 mètres et ceux de 200 mètres, doit encore présenter une certaine résistance, et pèse de 2,000 à 3,000 kilogrammes par kilomètre. Enfin la partie de la mer profonde (*deep-sea-end*) est beaucoup plus légère : le poids et la résistance sont déterminés non plus en raison des frottemens qu'elle peut éprouver, mais bien en raison de la plus grande profondeur qu'elle doit atteindre. Les meilleurs modèles fabriqués jusqu'à ce jour pesaient de 500 à 800 kilogrammes par kilomètre.

A voir l'infinie variété de spécimens présentés par les ingénieurs et les fabricans pour les câbles des grandes profondeurs, on sent que les idées ne sont pas encore bien fixées sur les meilleures dispositions qu'il convient d'adopter. Cependant tous les câbles qui ont eu une certaine durée étaient basés sur les mêmes principes, savoir : — un conducteur central en cuivre, — une enveloppe isolante en gutta-percha, — une enveloppe protectrice en chanvre ou

autre substance fibreuse imprégnée de goudron et presque toujours revêtue de fils de fer ou d'acier enroulés en spirale. Nous allons étudier séparément chacune de ces parties constituantes. Observons d'abord que les travaux relatifs à l'établissement d'une ligne télégraphique sont habituellement partagés entre deux ingénieurs. L'électricien s'occupe spécialement de la fabrication du fil conducteur et de la gaine isolante; il détermine quelle épaisseur doit avoir cette gaine, quel diamètre doit avoir ce fil pour produire une vitesse de transmission satisfaisante; il procède sur les matières brutes, sur le câble en voie de fabrication, et cela jusqu'après l'immersion, à des essais très délicats qui ont tous pour but de s'assurer qu'un certain degré d'isolement a été acquis et se conserve pendant le cours des opérations. L'ingénieur s'occupe du tracé que doit suivre la ligne pour présenter le plus de chances de réussite; il détermine en conséquence la forme et la résistance de l'enveloppe protectrice, donne ses soins à la fabrication, à l'aménagement du câble sur le navire, fait disposer les freins qui limiteront la vitesse de déroulement, et en dirige la manœuvre. Les deux fonctions bien distinctes de l'ingénieur et de l'électricien sont toujours séparées et confiées à des hommes spéciaux dans les grandes entreprises télégraphiques qui ont pris naissance en Angleterre.

Jusqu'à ce jour, le fil conducteur a constamment été fait en cuivre, métal précieux pour cet usage à cause de son inaltérabilité et de la faible résistance qu'il offre au passage de l'électricité. Sous ce dernier rapport, il vaut huit fois mieux que le fer; un conducteur en fer devrait être huit fois plus gros pour produire la même vitesse de transmission. Dans l'origine, on n'employait qu'un fil unique d'environ 1 millimètre 1/2 de diamètre, et la réunion des bouts s'opérait par des soudures à l'argent. Bientôt on s'aperçut que le plus léger défaut dans une soudure compromettait la solidité du fil tout entier et que ce conducteur n'avait pas une élasticité suffisante, ce qui fit remplacer le fil unique par un faisceau de sept fils plus fins enroulés en spirale et dont les soudures ne sont jamais réunies au même point. On reconnut aussi, après de nombreux essais, que les propriétés conductrices du cuivre varient singulièrement suivant la pureté de ce métal. Les plus légères traces d'arsenic ou d'oxyde augmentent sa résistance électrique, à tel point que certains échantillons de cuivre ne valent pas mieux que du fer. Il y a donc là pour l'électricien toute une série d'expériences à faire avant même que la fabrication du câble soit commencée.

Ce fil de cuivre, qui sert de conducteur à l'électricité, doit être *isolé*, c'est-à-dire qu'il doit être séparé des corps environnans par une substance qui offre une très grande résistance à la déperdition

de l'électricité. Les premiers essais de ce genre remontent à l'origine même de la télégraphie électrique en Angleterre. Il semblait impossible au premier abord de maintenir des fils en l'air sur une grande étendue sans qu'ils fussent brisés par malveillance, et l'on aurait accueilli avec une parfaite incrédulité quiconque aurait prédit que, sur un réseau de 35,000 kilomètres (c'est à peu près l'étendue actuelle du réseau français), il n'y aurait pas dans une année une tentative de destruction volontaire. On commença donc par poser dans des auges en bois des fils recouverts de coton goudronné; puis, ce procédé étant insuffisant, on recouvrit les fils avec des bandes de caoutchouc; mais le caoutchouc attaque le cuivre et se transforme promptement, au contact de ce métal, en une poix visqueuse et semi-fluide. C'est alors que la gutta-percha fut essayée.

La gutta-percha est le suc desséché d'un arbre qui croît à l'état sauvage dans toutes les îles de l'Océan-Indien, et surtout dans la presqu'île malaise, les îles de Bornéo, de Java et de Ceylan. La gutta circule à l'état liquide entre l'écorce et l'aubier, les naturels entaillent l'écorce pour la recueillir sans détruire l'arbre, comme on recueille la résine dans les forêts de pins des Landes; mais ce procédé n'en donne qu'une petite quantité, et l'on ne put répondre à la demande croissante du commerce européen qu'en recourant à d'autres moyens. On récolte maintenant la gutta-percha dans l'île de Java en abattant des arbres ordinairement âgés de trente-cinq années, ayant une hauteur de 15 à 20 mètres et une circonférence de 2 mètres. Chaque arbre donne de 7 à 8,000 kilogrammes de suc; on fait bouillir la masse et on la coupe en lanières pour en faire les gâteaux qui se trouvent dans le commerce.

Les indigènes employaient cette substance à différens usages : le docteur Montgommery, chirurgien à Singapore, l'introduisit en Europe en 1822, et depuis ce temps la consommation s'en est prodigieusement accrue; aucune précaution n'étant prise pour propager la culture des arbres qui la fournit, la matière devient plus rare sur les lieux de production, et le prix, qui n'était que de 2 francs le kilogramme à l'origine, est aujourd'hui trois ou quatre fois plus élevé. Il en est résulté des falsifications nombreuses; les blocs qui arrivent en Europe contiennent des résines, des goudrons de nature inférieure, souvent même du fer et des pierres qui en augmentent le poids. Dans les manufactures, on commence par séparer à la main et le mieux possible ces matières étrangères, puis on répartit les blocs entre les divers travaux suivant leur état de pureté, et en réservant les plus purs pour les fils télégraphiques; ils sont découpés en petits morceaux et jetés dans l'eau bouillante; lorsque la matière est bien ramollie, on la tamise à travers une gaze fine, on la pétrit,

on la mastique plusieurs fois, et elle est prête alors pour être moulée sous telle forme que l'on veut. La gutta-percha ainsi purifiée est une substance brune, peu élastique, inaltérable dans l'eau froide et qui se ramollit dans l'eau bouillante au point de devenir plastique. Les procédés employés pour l'appliquer sur les fils de cuivre ont été bien perfectionnés depuis plusieurs années et sont encore peu connus, car les fabricans donnent difficilement accès dans leurs ateliers.

La gutta-percha se conserve parfaitement bien dans l'eau; sur les portions de câble relevées après une immersion plus ou moins prolongée, l'isolement était meilleur en général qu'au moment de la fabrication, et la gaîne isolante n'avait aucune apparence de détérioration; mais il n'en est pas de même lorsque cette gomme n'est pas immergée. A l'air, elle s'altère promptement, devient fragile, cassante, et perd ses propriétés isolantes. Cette altération et aussi la crainte de voir disparaître bientôt cette précieuse matière, ou tout au moins de voir augmenter son prix de revient, sont cause que quelques fabricans ont essayé de nouveau récemment d'isoler des fils télégraphiques avec le caoutchouc.

Le caoutchouc, récolté comme la gutta-percha sur un arbre des tropiques, nous vient des Indes orientales et de l'Amérique du Sud; la qualité que nous envoie l'Amérique est bien supérieure à la première et d'un prix plus élevé. Le caoutchouc d'Amérique, appelé aussi *gomme du Para*, arrive en Europe sous forme de bouteilles; recueilli à sa sortie de l'arbre sur des moules en poterie, il se solidifie sur les parois de ces moules, et on l'expédie tel qu'il est récolté. Dans les manufactures, on le ramollit par immersion dans l'eau chaude, et on le mastique pour lui donner différentes formes. Cette manipulation altère gravement les propriétés du caoutchouc : il devient plus poreux, moins élastique. On sait que les dessinateurs préfèrent les fragmens informes découpés dans le caoutchouc en bouteilles aux morceaux régulièrement taillés que l'on fabrique depuis quelques années.

Le caoutchouc jouit d'une précieuse propriété : deux fragmens fraîchement coupés et rapprochés l'un de l'autre se soudent immédiatement sans qu'il soit besoin de les réchauffer. Aussi l'application sur les fils de cuivre se fait très aisément. On découpe la gomme en plaques minces d'un millimètre d'épaisseur; celles-ci sont encore découpées en longues lanières que l'on enroule sur le fil longitudinalement ou en spirales, tandis que les coupures sont encore fraîches; puis on consolide le tout en l'immergeant dans l'eau à 70 ou 75 degrés. L'union est si parfaite qu'il est impossible de retrouver les lignes de jonction; mais, on l'a vu, le caoutchouc au contact du fil devient promptement visqueux, et s'écoule en laissant le fil à

nu ou simplement recouvert d'un vernis. Les partisans de l'emploi de cette substance prétendent, il est vrai, que ce phénomène se produit seulement avec la gomme mastiquée, et que la gomme vierge du Para est inaltérable; ils ajoutent que l'altération est locale et ne se produit qu'aux extrémités, quand le cuivre et la substance isolante sont tous deux exposés à l'air. Quelques fabricans ont même voulu voir dans ce défaut une qualité; ils disent que, par leur action réciproque, le cuivre et le caoutchouc s'unissent intimement au profit de la solidité et de l'isolement du câble. Cependant il paraît prudent de n'employer le caoutchouc qu'en couches alternatives avec la gutta-percha, cette dernière étant placée en contact même avec le cuivre. On a beaucoup vanté cette combinaison, qui réunirait, dit-on, l'élasticité de l'une des substances avec la solidité et l'inaltérabilité de l'autre.

L'esprit d'entreprise qui a présidé en Angleterre au développement de la télégraphie sous-marine a donné naissance à diverses compositions de caoutchouc et de gutta-percha qui, suivant les inventeurs, réuniraient les avantages des deux matières premières et souvent les dépasseraient. Ces promesses ont rarement été réalisées. Cependant il faut noter une mixture composée par M. Chatterton, ingénieur de la *Gutta-Percha Company;* c'est un mélange de gutta-percha avec du goudron de bois et de la résine en proportion convenable pour donner à la matière une certaine fluidité. Les électriciens s'accordent à reconnaître les bons effets de la composition Chatterton. Son mode d'action paraît être de pénétrer les pores de la gutta-percha et de la rendre encore plus imperméable à l'eau. La plupart des câbles fabriqués dans ces dernières années sont isolés avec huit couches alternatives de gutta-percha et de cette composition.

Quoique la gutta-percha conduise si peu l'électricité qu'elle ait été regardée pendant longtemps comme un isolateur parfait, il n'en est pas moins vrai que sur les câbles sous-marins de grande étendue il y a une déperdition de fluide très sensible. Dans le câble transatlantique de 1857, la perte était de 82 pour 100; elle pourrait aisément aujourd'hui être réduite à 10 ou 15 pour 100. Sur les longueurs moindres, la perte est bien plus faible; ainsi elle n'atteint pas 0,5 pour 100 dans le câble de Toulon à Ajaccio. Ces chiffres prouvent quels perfectionnemens ont été opérés dans les procédés d'isolement. Il est même permis de dire que cette partie de la télégraphie sous-marine ne réclame plus aucune amélioration.

L'isolement du fil conducteur n'est pas le seul sujet d'étude de l'électricien; il doit encore se préoccuper de la vitesse de transmission des dépêches. En effet, l'électricité ne se propage pas à travers

les fils sous-marins avec cette rapidité merveilleuse qui, sur les lignes terrestres, annule les distances. En 1853, le professeur Faraday démontrait que les signaux éprouvaient un retard très appréciable déjà sur les circuits des petits câbles de la Manche, et il attribuait ce retard à la condensation de l'électricité le long du conducteur. Selon ce savant, le câble formerait une véritable bouteille de Leyde sur les faces de laquelle le fluide s'amasse avant de se propager dans le fil conducteur. Cette explication a été contestée par quelques physiciens, qui ont voulu attribuer le phénomène à la pénétration de l'électricité dans la gutta-percha. Quelle qu'en soit la cause, le retard est incontestable, et il s'accroît dans la même proportion que le carré de la longueur, c'est-à-dire que pour deux câbles de même diamètre et de même nature, mais dont l'un est en longueur double de l'autre, la vitesse de transmission sera dans le premier quatre fois moindre que dans le second. Les lois du retard sont aujourd'hui très nettement connues, et l'électricien peut prédire assez exactement la vitesse de transmission dont tel modèle sera susceptible. L'effet dépend du plus ou moins de grosseur du fil conducteur, du plus ou moins d'épaisseur de la gaîne isolante, et les améliorations qu'on peut introduire sous ce rapport sont limitées par un accroissement correspondant dans le diamètre. L'amateur de chiffres curieux sera sans doute étonné d'apprendre que dans un câble tel que celui d'Algérie, l'un des meilleurs modèles fabriqués jusqu'à ce jour, il faudrait près de trois heures pour qu'un mot fît le tour du monde. L'électricité de notre temps n'a donc pas encore la célérité du lutin Puck, qui, sur un signe de son maître Oberon, faisait le tour du globe en quarante minutes. Si nous pouvons dire de ce fluide ce que le poète a dit de la Renommée : *mobilitate viget,...* nous ne pouvons malheureusement ajouter : *... viresque acquirit eundo.*

Dans l'état actuel de la science, l'électricien ne peut garantir une vitesse de transmission supérieure à douze mots par minute pour une distance de 1,000 kilomètres, et à trois mots pour 8,000 kilomètres. Il y a là un obstacle plus sérieux que la profondeur de l'Océan, obstacle qui limitera pendant longtemps encore la longueur des grands câbles, et qui ne peut être surmonté, comme les chances de l'immersion, par l'heureux hasard d'une belle traversée.

L'âme d'un câble sous-marin, que la gaîne soit en gutta-percha ou en caoutchouc pur ou mélangé de substances étrangères, est un corps fragile, délicat, incapable de résister au frottement, à l'extension et à l'écrasement. Il faut la protéger au moyen d'une enveloppe plus durable contre de nombreuses causes de destruction que nous allons rappeler brièvement. Un câble est déjà exposé, pendant

sa fabrication, à être manié brusquement. Nous savons que la gutta-percha et le caoutchouc ne se conservent bien que sous l'eau; si donc la fabrication doit commencer, c'est le cas le plus général, quelques mois avant l'immersion, il importe de maintenir le câble jusqu'au moment de l'embarquement dans un réservoir à eau, et l'enveloppe doit être telle que des alternatives de sécheresse et d'humidité ne l'altèrent pas. Il faut encore qu'elle soit assez résistante pour être enroulée et déroulée plusieurs fois. Il est de principe, il est vrai, de manipuler un câble le moins possible; on ne peut éviter néanmoins plusieurs transbordemens, au cas par exemple où la pose d'une ligne n'a pas exigé toute la longueur du fil que l'on avait embarqué. Enfin l'expérience prouve qu'il est prudent de ne pas risquer un câble anciennement fabriqué ou plusieurs fois embarqué, à moins qu'il ne s'agisse d'une ligne fort courte. On pourrait citer plusieurs entreprises qui ont eu à souffrir de l'oubli de cette précaution.

A la mer, les accidens qui menacent les câbles varient suivant la profondeur. Dans les grandes profondeurs, où les courans sont presque nuls, il n'y a pas de frottement appréciable. Les fonds d'oaze sont très doux et d'une nature chimique probablement inoffensive. Ces portions pourraient donc, n'étaient les dangers de l'immersion, se passer d'enveloppe protectrice. Dans les régions moins profondes, on trouve d'abord des courans rapides, mais réguliers, puis les rochers, les galets, les flots de marée, c'est-à-dire l'action incessante du plus énergique agent de destruction que l'homme connaisse. Ici il faut de la force, il faut du poids; dans les grandes profondeurs au contraire, il faut plus de légèreté, avec une résistance à la rupture suffisante pour que le câble se supporte lui-même sur une hauteur de plusieurs milliers de mètres.

L'enveloppe protectrice destinée à parer à tous ces accidens se compose de fils de fer ou d'acier dont le diamètre varie suivant le poids et la résistance que l'on veut obtenir. Il serait imprudent de mettre le fer en contact avec la gutta-percha; on interpose donc entre eux une certaine épaisseur de chanvre goudronné. Les fils de fer s'appliquent sur cette couche comme sur un matelas et y modèlent leur propre forme. Ce chanvre, étant plus léger que l'eau, allége un peu le câble; mais il ne faut pas attacher une trop grande importance à cet allégement, qui ne s'obtient que par un accroissement de diamètre. Le volume des grands câbles est déjà tellement considérable, qu'on doit songer à le diminuer plutôt qu'à l'augmenter.

Le procédé le plus simple pour recouvrir un câble de fils de fer consiste à enrouler ces fils en spirale autour de l'âme, parce qu'ils

se maintiennent d'eux-mêmes sans qu'il soit besoin de ligatures. On a reproché à cette disposition une grande propension à s'enrouler, et par suite à former des nœuds, ce que les marins appellent vulgairement des *coques*. On a dit aussi que, par une forte tension longitudinale, les fils de fer doivent se rapprocher les uns des autres et pénétrer irrégulièrement dans le matelas de chanvre goudronné. Cet effet ne se produit en réalité que pour des tensions très voisines de la rupture que le conducteur ne doit pas supporter. Les fils en spirale se comportent parfaitement dans les grandes tensions; ils s'arc-boutent mutuellement, se serrent les uns contre les autres et résistent ensemble comme le ferait un fil unique.

Mais lorsqu'on eut relevé, au bout de quelques années, des câbles à armature en fils de fer, on reconnut que ces fils s'étaient corrodés. Lorsque le fer est enfoui dans le sable ou dans la vase, pourvu toutefois que cette vase ne contienne aucune substance nuisible, il se conserve assez bien, tandis que sur d'autres fonds il se détériore promptement. On reconnut aussitôt l'utilité d'une seconde enveloppe superposée à l'armature métallique et destinée à l'isoler de l'eau de mer. La galvanisation produisait peu d'effet. On essaya des rubans de chanvre goudronné en spirale, ou bien des fils de chanvre goudronné enroulés autour de chaque fil de fer, et ce dernier procédé donna des résultats assez satisfaisans, sans assurer cependant au fer une durée indéfinie. D'autres fabricans ont proposé d'entourer l'armature métallique avec une gaîne de caoutchouc, de gutta-percha, enfin d'un composé isolant quelconque qui la sépare complétement de l'eau ambiante. Cette gaîne serait sans doute détruite en bien des endroits par les manœuvres de la fabrication et les incidens de l'immersion; mais il serait peu probable que les fils dénudés se trouvassent précisément déposés sur la partie du sol qui contient quelque cause d'altération locale. La question de conservation des armatures métalliques est loin d'être résolue; nous devons dire qu'elle ne présente un intérêt réel que pour les atterrissemens, car il y a lieu de croire que l'armature métallique devient inutile quand le câble est descendu dans la mer profonde.

L'utilité de l'armature a même été mise en question. On a prétendu d'abord qu'elle produisait, en partie du moins, les retards de transmission, dont nous connaissons mieux maintenant la véritable cause. On a dit qu'elle était lourde, encombrante, et que son poids aggravait les dangers de l'immersion. Certains ingénieurs, contredits par les faits postérieurs, sont allés jusqu'à prétendre qu'un câble à armature métallique ne pourrait sans rupture être immergé à quelques mille mètres de profondeur. L'expérience des dernières années et les progrès de la théorie ont fait reconnaître, au con-

traire, que les câbles à armature résistaient mieux que tous autres au poids de la partie immergée. On ne peut développer ici les considérations mécaniques qui justifient cette disposition; il suffira de dire que l'enveloppe doit, pour une même tension, éprouver un allongement moindre que l'âme. Si les fils extérieurs sont en chanvre, matière plus extensible que le cuivre, le poids porte principalement sur le fil conducteur; si les fils extérieurs sont en fer, ce sont ces fils qui supportent presque tout le poids; s'ils sont en acier (l'acier s'allonge encore moins que le fer), l'effort supporté par le fil de cuivre est encore moindre. L'acier est donc préférable au fer et s'emploie aujourd'hui pour les câbles qui doivent descendre à 2,000 ou 3,000 mètres de profondeur.

Un fil de fer suspendu dans l'eau, quelque petit qu'il soit, se brise, par son propre poids, sous une longueur d'environ 5,000 mètres; une tige de fer de gros diamètre se brise sous une même longueur, la résistance étant proportionnelle à la section, et par conséquent au poids. Mais un câble ne se compose pas seulement de fer, il contient du chanvre, qui a presque la même densité que l'eau, et de la gutta-percha, qui est plus légère; aussi peut-on fabriquer aisément un câble qui supporterait dans l'eau une hauteur de 18 à 20,000 mètres sans se rompre. Réduisons cette hauteur de moitié pour rester dans les limites de la sécurité, nous aurons 10,000 mètres; réduisons encore d'un quart pour tenir compte de l'accroissement de tension dû à la forme, une espèce de chaînette, qu'affecte le fil pendant sa descente, et nous verrons que les câbles fabriqués actuellement peuvent être immergés à 7,000 ou 8,000 mètres de profondeur sans courir de dangers sérieux de rupture. Cette profondeur étant supérieure à la profondeur moyenne des mers de notre planète, nous pouvons encore dire que, sous ce rapport, la télégraphie sous-marine n'a plus de progrès à réaliser. L'immersion n'est plus un problème ni une entreprise extravagante, pourvu que l'ingénieur puisse disposer de quelques jours de beau temps.

Tandis que se poursuit la fabrication du câble, c'est le moment pour l'ingénieur d'étudier avec détails le tracé de la ligne d'immersion. La route à suivre, indépendamment des raisons politiques, commerciales ou administratives qui peuvent intervenir, doit être déterminée par la distance la plus courte et les profondeurs les plus faibles et les plus régulières. La plus courte distance demande une longueur moindre de fil et par conséquent est moins dispendieuse; elle n'exige pas une aussi longue série de beaux jours pour l'opération, toujours délicate, de la pose; enfin elle favorise la rapidité de transmission des dépêches. Par les profondeurs plus faibles, l'effort que supporte le câble pendant l'immersion est moins considérable,

et la régularité des profondeurs prévient les anomalies dangereuses qui se produisent dans l'émission.

Les extrémités de la ligne étant fixées par le but même de l'entreprise, le tracé intermédiaire peut être dominé par des considérations étrangères à la science. C'est ainsi que, de France en Algérie, on n'a pas fait de coupure aux îles Baléares, qui partagent cependant avec une parfaite exactitude la distance à franchir; c'est par un motif de même nature que le gouvernement anglais avait projeté de relier directement Gibraltar à l'Angleterre au lieu de rattacher cette forteresse au réseau espagnol voisin. L'ingénieur n'a pas à discuter ces exigences politiques, qui lui laissent encore une grande latitude. Il explore par une ou plusieurs lignes de sondage la route qui lui est assignée. Il est bon de connaître non-seulement les profondeurs du tracé que l'on doit suivre, mais aussi celles qui se trouvent dans le voisinage, tant à droite qu'à gauche, car le bâtiment poseur peut être dévoyé par une cause quelconque, et d'ailleurs sa marche ne peut jamais coïncider exactement avec celle du bâtiment qui a fait la reconnaissance. Dans les régions où le sol de la mer est très accidenté, où la surface est soumise à des courans rapides, où la profondeur est très considérable, plusieurs tracés sont successivement étudiés, et l'ingénieur ne fait son choix qu'après des études préliminaires assez étendues.

La longueur est sans aucun doute un élément qui a sa gravité; cependant elle peut être subordonnée aux autres conditions tant qu'elle ne dépasse pas 500 ou 600 kilomètres, car c'est alors seulement que le retard des courans devient gênant pour la transmission des dépêches. On sait du reste qu'une ligne sinueuse, faiblement inclinée sur la ligne droite, n'ajoute qu'une longueur insignifiante à l'espace parcouru. Il faut attacher plus d'importance à la profondeur: trop considérable, elle expose à des chances de rupture, elle entrave, empêche même tout à fait les réparations; trop faible, elle ne protége pas suffisamment contre les accidens volontaires ou involontaires causés par les ancres des navires. La hauteur d'eau la plus convenable paraît être de 200 mètres; mais il n'est guère d'océan sur la surface du globe où l'on puisse tracer à une grande distance des côtes l'horizontale de 200 mètres. On s'attachera surtout à éviter les profondeurs excessives, les variations brusques de niveau et les bas-fonds où le conducteur n'est pas suffisamment protégé.

Les atterrissemens méritent une attention spéciale : éviter les rochers aigus qui couperaient l'armature métallique, les fonds de vase qui exerceraient une action chimique, les côtes où la mer déferle avec fureur, se tenir à distance des mouillages par crainte des

ancres des navires, s'éloigner des régions volcaniques où l'on se trouverait exposé aux commotions du sol, telles sont les principales précautions à prendre. Les périls qui menacent un câble sur le rivage sont si variés que l'expérience seule peut apprendre à l'ingénieur quelles plages il doit redouter et quels remèdes il peut employer. Enfin il faut songer, dans le choix du tracé, aux incidens de la pose. En certaines régions de la mer règnent des courans ou des vents continus; ici les brouillards sont fréquens, là passent les glaces flottantes, telle mer n'est accessible que pendant la belle saison.

Le navire sur lequel le câble est chargé doit être d'un fort tonnage relativement au poids qu'il reçoit, car le chargement tient une place considérable. Pour un millier de kilomètres de long, un vaisseau à vapeur désarmé paraît très convenable, parce qu'il présente une grande stabilité sur l'eau, avantage inappréciable eu égard au poids insolite qu'il porte à l'arrière. La machine doit être en parfait état et posséder un excès notable de force, afin qu'une avarie accidentelle ne suffise pas pour entraver l'opération. L'engorgement d'une pompe, le dérangement d'une soupape, en un mot chacun de ces petits accidens, insignifians dans le service ordinaire d'un navire, serait pendant l'immersion une cause d'arrêt et peut-être une cause de perte. Le bâtiment doit être assez puissant pour marcher contre vents, courans et marée, assez stable pour ne pas fatiguer inutilement le câble qui pend à l'arrière et les hommes qui le manœuvrent. L'opération contribue sensiblement à augmenter le roulis des navires; or chacun sait que les bâtimens à hélice, plus convenables que les autres pour ce travail, roulent en tous temps d'une façon très incommode. Le câble est logé dans la cale, assez loin de la machine motrice, dont la chaleur le détériorerait. Il a été enroulé, au moment du chargement, en une immense bobine dont chaque spirale se soulève successivement pendant l'émission à la mer. De la cale, il est guidé sur le pont par des roues mobiles, il s'enroule plusieurs fois autour de grands treuils munis de freins qui modèrent sa vitesse, et enfin il plonge à l'arrière. Un homme veille sur le frein, le serre ou le desserre suivant les indications d'un dynamomètre qui indique la tension, et aussi suivant les mouvemens du navire. En effet, quand le tangage est très sensible, l'arrière du navire se soulève et s'abaisse alternativement, en entraînant le câble dans son mouvement. Lorsque la machine est bien construite et bien installée, que les freins sont assez puissans, que les ouvriers sont nombreux et exercés, toute cette manœuvre est fort simple tant qu'il fait beau temps et tant qu'il fait jour; mais si la mer est grosse, si la nuit est noire, si les hommes ont peine à se tenir debout sur le pont, peut-on éviter que le frein soit trop ou

trop peu tendu, et qu'il agisse par saccades? Qu'à ce moment même les spires s'entremêlent dans la cale, qu'une *coque* s'engage entre les freins, il est peu probable que le câble puisse résister. Tout dépend donc du temps, et comme l'immersion du câble le plus long ne peut exiger une huitaine de jours, on conçoit que des marins expérimentés sauront toujours trouver dans le cours d'un été la série de beau temps nécessaire. Les risques inhérens à l'entreprise ne doivent plus être un sujet d'effroi pour les capitalistes et un motif de surenchère exorbitante pour les entrepreneurs.

Nous ne parlerons pas des freins automoteurs, des appareils plus ou moins compliqués qui ont été proposés par des ingénieurs peu familiarisés avec les difficultés du travail. Les mouvemens spontanés du navire déroutent singulièrement les prévisions. Toute machine compliquée est par elle-même un danger, parce que le plus mince accident peut entraver sa marche. Les hommes pratiques n'ont pas essayé davantage les parachutes destinés à modérer la vitesse du câble, et à le maintenir pour ainsi dire entre deux eaux. Quelques ingénieurs ont proposé d'enrouler le câble sur des treuils, de telle sorte que l'émission aurait lieu comme pour une ligne de loch. La masse des treuils qu'il serait difficile de loger, la mise en mouvement, les pressions considérables que supporteraient les tourillons, paraissent des obstacles insurmontables à la réalisation de cette idée.

La longueur de câble immergée dépasse toujours la distance réelle des deux points d'atterrissement. Cet excès, qui s'est élevé jusqu'à 40 pour 100 pour le câble lourd du cap Spartivento à Bone, est descendu à 7 pour 100 pour le dernier câble posé entre l'Angleterre et la Hollande, dans une eau très peu profonde. Lorsque l'opération est bien conduite et favorisée par le temps, il faut prévoir une perte d'environ 10 à 12 pour 100 en mer profonde; mais des accidens peuvent survenir, il est donc prudent d'embarquer un excédant de 20 pour 100 au moins sur la distance à franchir, afin de parer au déchet normal et aussi aux erreurs de route qu'il est à propos de prévoir.

Nous avons suivi toutes les phases de la fabrication et de la pose d'un conducteur sous-marin. Quand le câble est immergé et mis en exploitation, l'œuvre de l'électricien n'est pas terminée. Il lui faut maintenir en bon état la communication qu'il vient d'établir. Pendant longtemps, les ingénieurs crurent qu'un câble immergé devait se conserver sans altération, et qu'au bout de cinquante ans on le retrouverait aussi parfait que le premier jour. Loin de là : sans compter les accidens, facilement réparables, que la violence de la mer produit au point d'atterrissement, il y a encore à craindre les dé-

charges d'électricité atmosphérique qui peuvent en temps d'orage s'introduire dans le câble, brûler le fil conducteur ou percer à jour l'enveloppe isolante. Bien plus, l'électricité même employée à produire les signaux désagrége peu à peu la gutta-percha partout où cette matière présente déjà un léger défaut, et l'œuvre de destruction se poursuit d'autant plus rapidement que la force électro-motrice est plus puissante. Les progrès du mal seront donc retardés, si l'on opère la transmission avec des courans très faibles; mais, quelque faibles qu'ils soient, le conducteur doit tôt ou tard être rongé.

Il serait assurément téméraire d'assigner une limite précise à la durée des câbles, si la cause dont il vient d'être question pouvait seule les détruire. Bien d'autres dangers cependant les menacent, dangers qui échappent aux prévisions humaines et aux ressources de la science. Nous en prendrons pour exemple l'interruption récente du câble de Port-Vendres à Alger. Ce conducteur, posé depuis plus de deux ans, était encore presque aussi sain qu'au premier jour, quand au mois de novembre dernier, à la suite d'une tempête qui se fit sentir aux deux bords de la Méditerranée, une interruption subite se manifesta, et la communication fut complétement interrompue. Les expériences électriques faites aux deux extrémités ne donnant pas d'indications suffisamment précises, on résolut de le relever au milieu de sa longueur, dans les parages des Baléares, où il ne se trouve guère que 150 mètres d'eau. Cette opération réussit, et l'électricien put s'assurer que la rupture s'était produite entre Mahon et Alger, à une grande distance du rivage, et par conséquent dans les grandes profondeurs de la mer. Il est impossible cependant, quelque violente que fût la tempête, que les eaux aient été remuées jusqu'à 2,000 ou 3,000 mètres. L'explication la plus plausible a été suggérée par l'observation d'un tremblement de terre qui, pendant les mêmes journées, se fit sentir en Algérie et sur les côtes de la Provence. On peut supposer que le câble était resté suspendu entre deux rochers escarpés, et que ces rochers se sont écartés subitement par un mouvement du sol marin.

Il est souvent possible de relever un câble endommagé pour remplacer la portion défectueuse; mais c'est un travail incertain et très long, qui n'est réellement praticable que dans de faibles profondeurs d'eau. Il faut un beau temps, un navire puissant et des ressources qui ne sont pas toujours immédiatement disponibles. Lors donc qu'on voudra garantir une communication permanente entre deux continens, il sera nécessaire de les relier par deux lignes distinctes, et d'immerger autant que possible deux câbles à une grande distance l'un de l'autre pour qu'ils ne soient pas soumis aux mêmes

dangers, exposés aux mêmes perturbations. L'Algérie par exemple pourrait être reliée à la France par deux côtés, directement de Port-Vendres à Alger, et indirectement par Toulon, Ajaccio et Bone. Un tel circuit, composé de trois câbles, assurerait toujours, à moins d'un double accident, la communication entre les points qu'il dessert, et doublerait la valeur des conducteurs immergés.

Telles sont les questions techniques que soulève la télégraphie océanique, et nous n'avons pas craint d'entrer à ce propos dans quelques détails qui indiquent nettement l'état actuel de l'industrie des cables sous-marins, et peuvent guider les inventeurs vers les perfectionnemens désirables. Les principes de cette science se résument d'ailleurs en peu de mots : — la fabrication est parfaite au point de vue électrique; — la vitesse de transmission est fatalement très restreinte quand la longueur dépasse 1,000 kilomètres; — l'immersion est encore aléatoire sans doute, mais le succès dépend beaucoup des soins apportés à la fabrication et de la perspicacité du marin; — enfin, si la conservation d'un conducteur échappe à toute prévision, les soins d'un bon électricien peuvent en assurer l'existence pendant longtemps. Néanmoins l'établissement d'une ligne de télégraphie sous-marine n'est pas seulement une affaire de science, c'est aussi une opération financière. Il nous reste donc à étudier le côté pécuniaire d'une telle entreprise.

III.

Jusqu'à ce jour, les petites lignes télégraphiques sous-marines ont seules donné lieu à une exploitation productive. Ainsi, en Angleterre, la compagnie du télégraphe sous-marin entre la Grande-Bretagne et le continent, fondée en 1851, a chaque année, depuis cette époque, distribué à ses actionnaires des dividendes de 6 à 8 pour 100. Cependant plusieurs de ses câbles ont été rompus, et il a fallu les rétablir. Quant aux grandes lignes, elles ont été l'œuvre des gouvernemens, qui trouvent dans la rapidité des communications un intérêt politique inappréciable et bien supérieur à tout intérêt pécuniaire, ou bien elles ont été entreprises par des compagnies qui presque toutes y ont englouti leur capital, en compromettant aux yeux du public l'avenir de la télégraphie océanique. Nous espérons avoir montré, en racontant leur histoire, que ces insuccès tenaient à une seule et unique cause, l'ignorance des principes de la science, et que les fautes commises au début nous permettent aujourd'hui de marcher d'un pas plus sûr dans la voie qui nous a été ouverte.

Les dépenses d'établissement d'une ligne sous-marine ne peuvent s'évaluer exactement qu'en ce qui concerne la fabrication proprement dite. En supposant que les matières premières soient de qualité parfaite, le prix peut s'élever à 1,000 francs par kilomètre de câble, soit 630 francs pour la gutta-percha, 70 pour le cuivre et 300 par moitiés égales pour le chanvre et les fils d'acier de l'enveloppe protectrice. On peut sans exagération ajouter 500 francs par kilomètre pour les frais de fabrication et les bénéfices du fabricant. Le chargement à bord et le nolis du navire ne sont pas en proportion des dépenses très considérables, quand la ligne est longue. L'exploration préalable du tracé est faite aux frais des gouvernemens intéressés. En somme, on peut admettre, en nombre rond, que tout kilomètre de câble filé à la mer représente une valeur de 1,600 francs; mais il faut observer que la longueur doit être calculée en augmentant d'un cinquième la distance réelle des points d'atterrissement, et qu'en outre les atterrissemens exigent quelques kilomètres d'un câble beaucoup plus fort, par conséquent plus coûteux. Nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité en portant à 2,000 francs, en raison de ces faits, le prix total par kilomètre de distance d'une ligne télégraphique sous-marine.

Prenons pour type de nos évaluations une ligne de 1,000 kilomètres de longueur. On sait déjà qu'une communication télégraphique ne peut être assurée à moins d'un double câble; c'est donc un capital de 4 millions qu'il faut réaliser, et la moitié au moins de ce capital sera dépensée pour l'immersion du premier conducteur avant la mise en exploitation. Outre ce capital, qui doit être immédiatement disponible et qui sera certainement absorbé, une compagnie télégraphique devrait avoir une réserve destinée à couvrir les risques de rupture pendant l'immersion et à remplacer les conducteurs hors de service. Il serait téméraire de fixer avec exactitude l'importance que doit avoir cette réserve, tant sont variables les chances d'immersion et de conservation; cependant elle ne pourra être moindre que la dépense d'établissement d'un câble entier, et, si les profondeurs sont très grandes (de 3,000 à 4,000 mètres), elle devra être au moins double.

En résumé, pour entreprendre une communication sous-marine entre deux points distans de 1,000 kilomètres et par une profondeur telle que celle de la Méditerranée, la prudence exige un capital disponible de 4 millions, et une réserve double, qui ne serait appelée qu'en cas d'insuccès ou d'accident imprévu.

Veut-on savoir maintenant quels seront les produits? Les opérations ont réussi à souhait, le capital primitif a seul été dépensé (jusqu'à ce jour il est rare qu'il en ait été ainsi; mais avec beau-

coup de prudence et quelque bonheur on doit arriver à ce beau résultat). Sur 1,000 kilomètres de longueur, on ne peut demander à un câble que 8 mots par minute au plus, soit 480 par heure. Il faut réduire d'abord ce chiffre à moitié, 240 mots, pour tenir compte des avis de service, des transmissions d'heure et de date qui précèdent chaque dépêche, des arrêts forcés entre chaque télégramme, etc. Ce sera par heure 12 dépêches simples de 20 mots; sur une ligne aérienne, on ne dépasse guère 20. Par journée de 24 heures de travail, on peut donc compter 288 télégrammes pour chaque câble, et 576 pour les deux câbles.

La taxe des dépêches sous-marines a été très élevée jusqu'ici; elle s'abaissera sans doute, comme se sont abaissées les taxes sur les lignes terrestres, mais moins cependant, parce qu'une ligne sous-marine ne peut fournir qu'un travail limité. Un prix de 5 francs par 20 mots et par 1,000 kilomètres paraît très raisonnable. Le produit maximum d'une journée de travail serait donc de 2,880 francs, et le produit annuel atteindrait environ 1 million de francs. De cette somme, après déduction de 200,000 fr. pour les intérêts du capital dépensé, de 100,000 francs environ pour les frais d'exploitation, il restera 700,000 francs pour l'amortissement annuel, qui se ferait en six ans. Il y aurait bénéfice ou perte dans l'opération, suivant que la durée moyenne d'un conducteur dépasserait six années ou resterait au-dessous de cette période. Notons bien que ceci est un produit maximum qui suppose que les deux câbles sont toujours en bon état et toujours occupés. Or, pour que deux contrées distantes de 1,000 kilomètres donnent un mouvement quotidien de 600 dépêches, il faut, même sous l'influence d'une taxe réduite, que ces contrées aient des relations commerciales d'une extrême importance, comme l'Amérique du Nord par rapport à l'Europe, les Indes par rapport à l'Angleterre. Sauf ces lignes exceptionnelles, le public fournira rarement le travail d'un fil. Remarquons encore que les risques augmentent rapidement avec la longueur de chaque câble, et qu'en même temps la somme totale de travail diminue. Il est vrai que les taxes peuvent et doivent même être augmentées à proportion. Il n'en est pas moins incontestable que l'entreprise, excellente au point de vue financier lorsque la distance est courte, devient de plus en plus aléatoire et incertaine quand la longueur s'accroît.

Que conclure de ces faits et de ces calculs? C'est que le patronage des gouvernemens est indispensable pour l'extension de la télégraphie sous-marine; en effet, les gouvernemens sont seuls assez riches pour payer dans un cas exceptionnel une dépêche à sa juste valeur. Ils peuvent seuls récompenser par un sacrifice pécuniaire les immenses services que rendent les transmissions lointaines, et seuls

sans doute ils sauront faire d'avance une dépense considérable pour s'assure rle bénéfice de ces communications au moment opportun.

Aussi toutes les grandes lignes de télégraphie océanique ont-elles été établies par les gouvernemens ou avec leur concours. Quand elles sont l'œuvre d'une compagnie, elles sont l'objet d'une concession dont les clauses sont aussi variables que les élémens de succès d'une telle affaire. Quelques personnes ont prétendu que les compagnies subventionnées réussissent moins que les compagnies qui agissent en tout à leurs risques et périls. Cette opinion était corroborée par les échecs successifs du câble transatlantique et de la ligne des Indes; mais nous savons que ces échecs peuvent être attribués à bien d'autres causes. Lorsque les compagnies réclament l'appui de l'état, c'est que les difficultés du travail sont grandes, et que les risques dépassent les bornes que la prudence impose à une opération purement financière. Du reste, il ne faut pas se méprendre sur la nature de l'appui qu'un gouvernement peut fournir. Dans la plupart des cas, le gouvernement anglais, qui a déjà subventionné plusieurs lignes, garantissait l'intérêt du capital employé pendant que le câble fonctionnerait; c'est une restriction qui rend la garantie illusoire, car, lorsqu'un câble fonctionne, il peut payer largement les intérêts du capital, et l'amortissement seul est insuffisant; si l'opération échoue, la garantie disparaît. Quelquefois on a garanti l'intérêt du capital sans condition de réussite; alors la compagnie ne court plus un risque suffisant pour l'engager à bien faire, et le gouvernement assume bénévolement toutes les mauvaises chances. Nous croyons que le mode le plus rationnel d'intervention que puisse adopter un état est de souscrire une partie du capital au même titre que les autres actionnaires, et de renoncer aux intérêts et dividendes jusqu'à concurrence d'une somme qui assure l'amortissement et un revenu brillant, mais non excessif, aux souscripteurs, 10 pour 100 par exemple. Quelque opinion que l'on puisse avoir au sujet de l'intervention de l'état dans les travaux publics, cette intervention nous semble amplement justifiée, dans ce genre d'affaires, par l'intérêt immense que présentent, pour un grand pays, les communications à longue distance. Les dépêches d'état sont et seront toujours rares sur les lignes sous-marines comme sur les lignes terrestres; mais l'importance de ces dépêches à un moment donné domine toute considération pécuniaire.

Qu'une ligne soit établie directement par un gouvernement, ou bien qu'elle fasse l'objet d'une concession à une compagnie financière, l'exécution exige le concours d'un entrepreneur et donne lieu à des marchés dont nous devons parler parce que les conditions diffèrent de celles admises pour les autres grands travaux publics.

Quand on s'entend avec un entrepreneur pour la construction d'un édifice, pour l'établissement d'une route ou la fourniture du matériel d'un chemin de fer, il est possible de limiter nettement la responsabilité des parties contractantes, de déterminer les qualités du travail à accomplir, d'énumérer les épreuves et les garanties qui constateront la bonne exécution. Que s'il y a malfaçon dans une partie de l'entreprise, cela ne suffit pas pour tout compromettre. Dans un câble sous-marin au contraire, le plus léger défaut de fabrication peut, dans un temps donné, détruire le câble entier, et ce défaut ne sera souvent reconnu qu'après l'immersion, lorsqu'il n'y aura plus moyen d'y remédier. Mais à la difficulté d'apprécier la qualité du travail accompli s'en ajoute une autre au moins aussi grave, résultant des risques d'immersion, qui dépassent tous ceux que l'on rencontre dans les entreprises maritimes les plus hasardeuses. Si ces risques sont laissés à la charge de l'entrepreneur, non-seulement le prix de revient augmente beaucoup, mais encore, et ceci est plus fâcheux, l'entrepreneur doit choisir lui-même le modèle de câble qui lui paraît le plus solide; alors ce choix est fait au point de vue exclusif de l'immersion, et le plus souvent il ne satisfait pas aux exigences d'une bonne exploitation.

Dans les premières années, la seule condition imposée aux entrepreneurs était que le conducteur, immédiatement après la pose, fût propre à la transmission d'une dépêche dans chaque sens : on était imbu de l'idée qu'un câble doit être éternel et que mille dépêches peuvent passer aussi bien que la première; mais l'on sait aujourd'hui que la transmission peut s'opérer sans obstacle pendant quelques jours, quoiqu'il y ait dans la gaîne isolante certains défauts qui la mettront promptement hors de service. Quelquefois, surtout pour les grandes distances, on stipulait une condition de vitesse : le câble devait donner à la minute un nombre de mots déterminé. Cette clause était encore illusoire, car elle ne garantissait pas l'état du conducteur, et d'ailleurs personne n'aurait pu, à cette époque, calculer à l'avance la vitesse dont tel ou tel modèle serait susceptible. On peut maintenant définir plus exactement les conditions d'isolement et de vitesse qu'un câble doit remplir; on sait quel degré de perfection la fabrication peut atteindre et quelle confiance peut être accordée aux expériences de vérification; cependant ces expériences sont encore tellement délicates qu'on ne peut les prendre pour bases d'un marché sans laisser une grande latitude à l'interprétation.

Quant aux risques de l'immersion, on ne doit pas en enlever toute la responsabilité à l'entrepreneur, parce qu'il serait alors trop désintéressé dans la réussite, et que lui seul peut veiller à la fabrication avec les soins minutieux qui garantissent le succès. On ne peut

pas non plus mettre tout à sa charge. Il est préférable de partager les chances entre les parties contractantes proportionnellement aux dépenses que chacune d'elles doit supporter. L'entrepreneur d'un câble ne fabrique pas lui-même l'âme, c'est-à-dire le fil conducteur recouvert de sa gaîne isolante; il l'achète dans les usines qui travaillent spécialement la gutta-percha et le caoutchouc. Sur la somme totale de 1,500 francs que coûte le kilomètre courant de câble manufacturé, la moitié représente le prix d'achat de l'âme et l'autre moitié le prix de l'enveloppe protectrice. Si l'entrepreneur assume tous les risques d'immersion et qu'il échoue, il va perdre non-seulement les matériaux achetés et mis en œuvre, les frais de transport avancés et son bénéfice légitime, mais encore la valeur du fil conducteur, qu'il n'a fait qu'acheter chez le fabricant. Ce serait une œuvre trop aléatoire; ses risques doivent être limités à la perte de son bénéfice et de sa main-d'œuvre, soit environ 500 fr. par kilomètre. Engager davantage la responsabilité de l'entrepreneur, c'est se faire assurer par lui, et cette assurance trop élevée n'est pas prudente parce que l'assureur n'a pas, en pareil cas, plus de ressources que l'assuré contre les sinistres, et que l'intérêt des deux parties est en certains points opposé. D'ailleurs, quelle que soit l'étendue de cette garantie, elle ne peut être prolongée indéfiniment. Il paraît rationnel d'en fixer la durée à un mois après l'immersion. Ce délai est largement suffisant pour qu'un défaut résultant de la mauvaise fabrication ou de la pose ait eu le temps de se déclarer, et d'autre part il n'est pas assez long pour que l'exploitation ait pu modifier sensiblement l'état électrique du conducteur.

En se réglant sur ces principes, on peut adopter deux modes différens de traités. Si la compagnie concessionnaire veut limiter le plus possible sa participation, elle achète l'âme et la livre à l'entrepreneur dans un certain état électrique dont celui-ci est responsable pendant les travaux ultérieurs. La forme, la nature et les dimensions de l'enveloppe protectrice sont débattues entre eux; ici, en effet, l'entrepreneur doit avoir voix délibérative, car la réussite dépend du modèle adopté. Puis il est libre de faire fabriquer le câble comme il l'entend, d'employer pour l'immersion les moyens qu'il juge convenables; mais l'ingénieur et l'électricien de la compagnie le suivent pas à pas, et, sans avoir jamais le droit de prescrire aucune disposition, ils ont cependant le droit d'opposer leur veto sur tout ce qui leur paraîtrait de nature à compromettre le succès. Ainsi leur contrôle se porte sur l'état électrique du conducteur pendant chaque phase de la fabrication, sur la qualité des matériaux adoptés pour l'enveloppe, sur l'emmagasinement du câble dans les ateliers, à bord du navire, enfin sur les engins employés

pour l'immersion. Il va sans dire que la compagnie a fixé, avant la conclusion du marché, les dimensions de l'âme qui lui paraissent propres à donner une vitesse de transmission convenable, et qu'elle a fait étudier le tracé de la ligne, en sorte que l'entrepreneur ne traite qu'en connaissance du profil de la mer, de la nature du fond et de la distance réelle à franchir. A ces conditions, sa responsabilité peut aller jusqu'à perdre ses frais de main-d'œuvre et ses bénéfices dans le cas où une rupture se produirait pendant la pose.

Le traité peut être rédigé différemment. L'entrepreneur, fournissant sur facture l'âme et tous les matériaux de l'enveloppe protectrice, fait fabriquer le câble dans ses ateliers, sous le contrôle des agens de la compagnie. Il s'occupe en outre de préparer tous les engins nécessaires à la pose; il nolise les bâtimens, en justifiant des dépenses faites, qui lui sont immédiatement remboursées; puis il est rémunéré par des honoraires proportionnés à la dépense. S'il réussit, ces honoraires lui sont intégralement payés après le délai de garantie; s'il échoue, il les perd, et il est passible en outre d'une amende sur le cautionnement qu'on aura exigé de lui au début des travaux.

Quelles que soient les conditions du traité, il en est une qui les domine toutes, et que l'ingénieur, l'électricien et l'entrepreneur doivent également observer : c'est de n'omettre aucune précaution, si minime qu'elle paraisse. La plus légère négligence est un suicide, parce que le plus léger défaut peut être mortel. Ceci s'applique surtout à la pose, qui n'est praticable que pendant une courte saison. Il faut, sans hésiter, ajourner à la campagne suivante l'opération qui n'a pu être faite à l'époque de l'année la plus favorable.

L'industrie des câbles sous-marins, quoique bien nouvelle, a déjà pris une grande extension. La maison Rattier et Guibal, encouragée par l'administration des lignes télégraphiques, l'a introduite dans notre pays; elle est arrivée à une fabrication courante de très bons câbles, de dimensions moyennes, immergés depuis quelques années sur notre littoral. En Allemagne, MM. Felten et Guillaume de Cologne ont fourni quelques conducteurs pour la traversée des fleuves et pour les côtes de la Mer du Nord. Leurs ateliers fabriquent à la fois l'âme et l'enveloppe protectrice. En Angleterre, où l'industrie est puissamment développée, le travail est divisé. Quelques manufactures, créées spécialement pour l'emploi du caoutchouc et de la gutta-percha, fournissent les fils conducteurs recouverts de matière isolante, entre autres la *Gutta-Percha Company*, connue depuis longtemps par la qualité de ses produits. La fabrication des câbles est achevée dans d'autres usines, parmi lesquelles nous citerons, comme les plus anciennes, celles de MM. Glass et Elliot à Green-

wich, Henley à Woolwich, Newall et compagnie à Birkenhead, Siemens, Halske et compagnie à Londres. Il faut toutefois observer que la fabrication courante de ces établissemens ne comprend que des câbles de petite longueur. L'industrie des grands câbles est en quelque sorte intermittente, car ils ne peuvent être manufacturés d'avance; il doit y avoir le moins d'intervalle possible entre la confection et la pose. Cependant une usine bien installée produit aisément de 400 à 500 kilomètres de câble par mois. Un projet de ligne sous-marine étant arrêté pendant l'hiver, la fabrication a lieu pendant les premiers mois de l'année, et l'immersion peut se faire dès les beaux jours de l'été.

Tels sont les principes auxquels est soumise la télégraphie océanique, et notre exposé a dû faire comprendre la réussite des premières tentatives aussi bien que l'insuccès des grandes entreprises qui les ont suivies. On ne pouvait espérer que les progrès fussent plus rapides qu'ils ne l'ont été. On devrait plutôt être surpris des résultats considérables déjà obtenus qu'intimidé par quelques chutes. On peut tirer aussi de ces principes un encouragement et une leçon. Après avoir raconté les essais de communications lointaines, on était arrivé à conclure que la télégraphie océanique peut aborder sans crainte les distances et les profondeurs moyennes, mais que les grands espaces qui séparent les continens sont encore pour elle un obstacle sérieux, sinon insurmontable. La même conclusion ressort de l'étude scientifique des procédés que cette télégraphie emploie et des difficultés qu'elle rencontre. La théorie et la pratique marchent heureusement aujourd'hui du même pas. Il ne faut plus que perfectionner l'œuvre pour qu'il devienne possible de franchir toutes les mers : aussi nous avons la plus robuste confiance dans l'avenir de cette industrie. Nous espérons que l'époque n'est pas éloignée où, profitant d'une expérience chèrement acquise, elle étendra son invisible réseau le long de toutes les grandes routes commerciales du globe.

H. Blerzy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1863.

Le discours prononcé par l'empereur lors de la distribution des récompenses décernées aux exposans de Londres a eu un succès mérité. Le ton d'abord était fait pour nous plaire. Il y a dans cette concise harangue un sourire de gaîté, un grain d'ironie, une pointe de bonne humeur, quelque chose comme ce que les Anglais appellent l'*humour*, comme ce que nos pères appelaient bien mieux et en bon français le badinage. Un des penseurs politiques les plus profonds que la France ait produits, Montesquieu en personne, s'est chargé de définir le badinage. C'est un de ses Persans qui parle. « Il faut, dit-il, pour plaire aux femmes, un certain talent... Il consiste dans une espèce de badinage dans l'esprit, qui les amuse en ce qu'il semble leur promettre à chaque instant ce qu'on ne peut tenir que dans de trop longs intervalles. Ce badinage... semble être parvenu à former le caractère général de la nation. On badine au conseil, on badine à la tête d'une armée, on badine avec un ambassadeur. » Nous sommes enchantés, nous surtout hommes de presse à qui le pouvoir se présente trop souvent avec la tête de Méduse des avertissemens, que l'empereur ait bien voulu cette fois employer, en parlant au public, une des formes les plus heureuses de l'esprit national..

Le premier badinage de l'empereur s'est adressé à l'Angleterre. Il faut avoir lu les brochures, les discours prononcés dans les *meetings* et au parlement, les articles de journaux et de revues, où s'est exprimée depuis cinq ans la crainte d'une invasion française en Angleterre, pour apprécier le bon goût de l'innocente malice que l'empereur s'est permise envers nos bruyans voisins. — Comptez ce qu'il vous en a coûté, messieurs les Anglais, pour avoir si mal compris ce que vous appelez notre légèreté! Vous vous êtes émus, il y a cinq ans, des adresses de nos colonels, qui semblaient en effet, avec des airs terribles, prêts à graisser leurs bottes. Vous vous êtes formés en volontaires. Vous avez quitté vos comptoirs pour le champ de

manœuvres et l'école de tir. Vous avez fortifié Portsmouth. Vous avez ajouté je ne sais combien de *pence* à votre taxe du revenu. Voyez la fin : au lieu de la guerre, vous avez eu le traité de commerce. Ce sont nos industriels qui ont réalisé les menaces de nos troupiers. Ces menaces se sont évanouies en une comparaison spirituelle. En France, le ridicule tue, et c'est l'empereur lui-même qui vient, avec une bonne grâce justement applaudie, d'attacher le ridicule mortel au fantôme de l'invasion!

A moins d'être incurables dans leur humeur grondeuse, les Anglais, après le dernier discours impérial, doivent rire de bon cœur de leur ancienne panique. Influence bienfaisante du badinage, à laquelle il nous est donné, à nous aussi, de participer, car si à l'adresse de l'Angleterre il a parlé de paix avec un sourire, à l'adresse de la France l'empereur a prononcé le nom souriant de la liberté! C'est bien là, diront les maussades, le badinage tel qu'il est défini par Montesquieu, « qui amuse en ce qu'il semble promettre à chaque instant ce qu'on ne peut tenir qu'à de trop longs intervalles. » Quand il en serait ainsi, cet amusement aurait encore pour nous de grands charmes. Si l'empereur parle de la liberté même à l'état de simple espérance, son dessein apparemment n'est point de demeurer seul à en parler. Il nous donne un exemple, il cherche un écho à ses paroles. Qu'on remarque le progrès accompli. Il y a peu d'années, de mauvais plaisans prétendaient, non sans un air de vérité, qu'en matière de liberté la France ne travaillait que pour l'exportation. Le discours de l'empereur est une fine et concluante réponse à cette raillerie. Nous présentant le modèle de l'Angleterre, il nous invite, si l'on nous permet d'employer encore la langue inélégante du commerce, à considérer maintenant la liberté au point de vue de l'importation. Il dit à quelles conditions la liberté existe en Angleterre, et il s'écrie : « Travaillons donc de tous nos efforts à imiter de si profitables exemples! »

On ne trouvera pas que nous manquions aux lois du bon goût, si nous avouons que nous ne sommes point d'accord avec l'empereur sur les conditions de la liberté dont il admire les œuvres en Angleterre. « La liberté anglaise, dit-il, respecte toujours les bases sur lesquelles reposent la société et le pouvoir. » Il semble, d'après le tableau animé qu'il trace de la liberté anglaise, que le respect du pouvoir ait été la condition de son triomphe et de son affermissement. Cette théorie n'est point, à notre avis, confirmée par l'histoire. Nous pourrions, puisque nous sommes en train de consulter Montesquieu, rappeler ce jugement fameux qui résume en quelques lignes magistrales toute l'histoire de la liberté anglaise : « L'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition; le prince toujours chancelant sur un trône inébranlable; une nation impatiente, sage dans sa fureur même... » Aujourd'hui, comme au temps de Montesquieu, quand on admire la force de conservation que la liberté a donnée à l'Angleterre, il faut se garder de confondre l'effet avec

la cause. Les Anglais sont aujourd'hui loyaux, comme ils disent eux-mêmes, envers le pouvoir; mais ils n'ont pas reçu la liberté comme un don que le pouvoir leur aurait octroyé en récompense de leur docilité. Toutes les conquêtes de la liberté en Angleterre ont été faites contre le pouvoir et sur le pouvoir. Ce n'est pas la royauté qui a créé la liberté; c'est la liberté au contraire qui a fait la royauté à son image. La liberté anglaise a décapité un roi, elle a chassé une dynastie; elle a soumis la race qu'elle a appelée sur le trône à l'observation de lois fondamentales qui assuraient les droits des citoyens; elle a fait reconnaître ses prérogatives par la couronne avant d'accorder elle-même au pouvoir de ses princes un consentement qui est devenu la plus puissante force monarchique qu'il y ait en Europe. Dans l'accomplissement de cette œuvre si longtemps orageuse, les fondateurs de la liberté anglaise et la nation avec eux n'ont reculé devant aucun obstacle, ne se sont laissé décourager par aucun péril, ont soutenu toutes les luttes, en bravant les troubles qui en étaient l'accompagnement inévitable. La paix est faite aujourd'hui : la concorde de la nation libre et du pouvoir respecté, si justement admirée par l'empereur, s'est consommée sous le règne d'une honnête et intelligente souveraine, assistée par le prince accompli qu'elle pleure; mais la guerre durerait encore, la liberté bouillonnerait encore, comme dit Montesquieu, dans le feu des séditions, et la royauté anglaise vacillerait dans une situation fausse, si cette royauté n'avait pas reconnu et respecté dans la liberté même les bases indispensables de la société et du pouvoir.

Ainsi le pouvoir monarchique en Angleterre, après avoir longtemps lutté contre la liberté, a été dompté par elle et a fini par se pénétrer de son esprit au même degré que la nation. Voilà la vraie cause du respect et, en quelque sorte de l'attachement chevaleresque que les Anglais de notre temps professent pour la personne de leur reine. Ils savent que la reine est imprégnée d'esprit libéral, qu'elle a pour les droits des citoyens un respect jaloux et religieux. De là cet accord de la liberté et du pouvoir qui excite à si bon droit l'admiration de l'empereur. Nous pourrions, à l'appui de notre opinion, invoquer presque le propre témoignage de cette personne devenue aussi auguste par sa douleur que par son rang, la reine Victoria elle-même. Un monument moral vient d'être élevé à la mémoire de l'homme si distingué qui partagea discrètement avec la reine pendant tant d'années heureuses les charges du pouvoir : c'est la collection des discours publics du prince Albert. Ces discours sont précédés d'une introduction qui n'est autre chose qu'un portrait du prince Albert, un portrait minutieux, délicat, plein de tendresse. C'est la reine, l'éditeur du *Prince consort* n'en fait pas mystère, qui a fourni avec la mémoire fidèle de son cœur les traits de cette figure regrettée. Étude digne d'être signalée aux contemporains et à l'histoire, étude psychologique d'un grave et doux intérêt, qui ne fait pas moins d'honneur à la femme dans la souveraine qu'à l'homme dans le prince!

Les vertus, les mérites que la reine met en lumière avec tendresse et admiration dans l'esprit et le caractère de son époux ne peuvent-ils pas être regardés comme ceux que la reine partageait elle-même, autant qu'elle les chérissait, dans une union où toutes les choses du cœur et de l'âme étaient en commun? Or, parmi les titres du prince Albert à la sympathie des hommes, un de ceux qui sont rappelés avec le plus de soin, c'est l'amour de la liberté. « Il y a eu peu d'hommes, dit le peintre touchant qui réfléchit son âme dans son œuvre, il y a eu peu d'hommes qui aient eu un plus grand amour de la liberté, dans le sens le plus profond et le plus vaste du mot, que le *prince consort*. Sous ce rapport, il était encore plus Anglais que les Anglais eux-mêmes. » En Angleterre, l'amour de la liberté est donc considéré par les princes comme le premier de leurs devoirs. Le peintre continue : « Un des traits les plus prononcés de l'âme du prince était le sentiment du devoir. Il était du petit nombre de ceux dans l'esprit desquels ne pénètrent jamais les questions d'intérêt personnel, ou qui les ignorent absolument lorsque l'obligation suprême du devoir se présente à eux. S'il eût été prince souverain, et qu'en un moment de péril il eût adopté une forme de constitution contraire à son inclination ou à son jugement, il y fût demeuré strictement fidèle lorsque les temps calmes seraient revenus. Si un changement eût dû être opéré, l'initiative ne serait pas venue de lui, elle aurait dû être prise par les autres parties au contrat. Il avait trop de magnanimité pour désirer de gouverner, si le pouvoir eût dû être acheté au prix d'une action qui aurait eu la réalité ou l'apparence de la déloyauté. Il n'y a point d'exagération à dire que, s'il eût été placé dans la situation de Washington, il aurait joué le rôle de Washington, ne prenant d'honneurs et de pouvoir que ce qu'il aurait plu à ses concitoyens de lui en donner, et n'aurait aspiré ni travaillé à obtenir rien de plus. » Voilà comment la réciprocité des devoirs entre le pouvoir et la liberté est entendue en Angleterre sur le trône même. Y a-t-il rien de plus éloquent que les paroles que nous venons de citer? C'est le cri de la conscience sincère d'une reine contemplant l'idéal des vertus royales dans l'image d'un époux qui n'est plus. Et quand elle rêve aux grands cadres de l'histoire où elle eût voulu placer cette figure aimée pour en faire reluire toutes les qualités, le plus beau qui se présente à son imagination est celui où rayonne la sereine figure du fondateur de la république moderne : tant la royauté a compris de nos jours, en Angleterre, que ses droits sont primés par ses devoirs et que son premier devoir est le respect des libertés publiques!

Mais ce dissentiment sur l'interprétation de l'histoire de la liberté anglaise ne nous rend point injustes envers l'empereur. Nous savons distinguer la pensée du chef de l'état des exagérations de quelques-uns de ses agens. Nous sommes convaincus que l'empereur a le souci de la liberté, et que ce nom ne revient pas dans ses paroles publiques comme un vain ornement du discours. La grandeur de sa responsabilité nous garantit la clairvoyance

de sa conscience. Nous n'avons pas à discuter ici le concours des circonstances qui ont mis dans ses mains le pouvoir suprême, mais nous avons le droit de dire que la position qu'il occupe est inouie dans l'histoire. Que les autres soient surtout frappés des avantages et du prestige de cette position; quant à lui, il a trop réfléchi sur la politique et il connaît trop bien l'histoire pour n'en pas sentir les perplexités grandioses. La singularité exceptionnelle de sa position consiste en ceci : il dépend de lui de rétablir, dans la mesure qu'il voudra, la liberté politique en France. Et la question du rétablissement de la liberté, c'est lui-même qui la pose, c'est lui-même qui la donne à couver à la pensée publique. On n'a jamais rien vu de si dramatique. On peut se figurer, sans indiscrétion, quelques-unes des pensées qui doivent assiéger l'esprit de l'empereur. Dans le feu de la réaction qui suivit la révolution de 1848, un orateur qui ne voulut jamais modérer ses emportemens demanda un jour pour la France le bienfait de vingt années de silence. Voici onze ans que le silence dure. Faut-il le prolonger jusqu'à la fin de la vingtième année? Car aucun esprit sensé et honnête ne songera que cette pénitence, de quelques compensations qu'on veuille l'entourer, puisse durer éternellement. Il viendra inévitablement un moment où les langues seront déliées, où les esprits reprendront l'essor. Faut-il abandonner la fixation de cette heure d'émancipation au hasard des accidens? ne serait-il pas plus raisonnable et plus prudent de la marquer soi-même avec prévoyance et maturité? L'esprit réfléchi de l'empereur a dû, depuis longtemps, peser cette alternative, qui n'intéresse pas moins le succès de sa carrière que la vie morale de la France. Ses déclarations le prouvent : il n'est pas de ceux qui croient que les sociétés modernes puissent longtemps vivre avec sécurité et avec grandeur sans liberté. La monotonie du silence, interrompu par le rhythme mécanique de l'action administrative, ne doit être fatigante pour personne autant que pour lui. Plus il lui a été donné, dans sa carrière, de faire acte lui-même de spontanéité énergique, et plus il doit comprendre l'injuste torture dont souffrent, au milieu des entraves actuelles, ceux qui sont mis dans l'impuissance de donner carrière à leur énergie spontanée. Que de forces vives paralysées, que de talens étouffés! que de ressources pour l'activité morale et la splendeur du pays frappées de stérilité! Et il suffit de la parole d'un seul, d'une sorte de *fiat* créateur, pour qu'éclate une floraison nouvelle avec la force et la grâce de la vie véritable! Quel vaste et pressant sujet de méditation pour l'empereur! Comment ceux qui, comme nous, s'attachent avec une persévérance infatigable au problème de la liberté ne suivraient-ils pas avec anxiété les mouvemens de la pensée impériale, et ne salueraient-ils pas comme un heureux présage toute parole de l'empereur où se trahit la préoccupation de l'avenir libéral de la France?

Lire avec impartialité dans la pensée impériale n'est pas le seul devoir que nous nous efforcions de pratiquer. Nous comprenons aussi, et nous l'avons prouvé plus d'une fois, les anxiétés inhérentes à la situation de

M. de Persigny. N'est-ce point en effet surtout au ministère de l'intérieur qu'aboutissent et viennent ressortir les contradictions et les embarras du régime restrictif? Quand on a, comme M. de Persigny, la bonne volonté d'être libéral, et lorsque, comme ministre de l'intérieur, on est tenu de faire l'application de la loi sur la presse, on n'est point, nous le reconnaissons, sur un lit de roses. Il y a peu de tâches plus difficiles et plus ingrates, et il nous semble qu'un ministre de l'intérieur aux idées élevées, que l'on se plaît à reconnaître dans M. de Persigny, ne devrait pas souhaiter moins que nous la réforme du régime de la presse. Pour ce qui nous concerne cependant, nous oublions volontiers les tracasseries de ce régime dès que nous voyons le ministre de l'intérieur donner jour par quelque endroit à ses intentions libérales. On doit rendre cette justice à M. de Persigny, qu'il fait faire de temps en temps quelques pas à la liberté dans la sphère de nos institutions administratives. Un progrès important de ce genre a été la publicité introduite dans les causes jugées par les conseils de préfecture. Ces conseils sont des tribunaux administratifs, et les affaires litigieuses qui sont du ressort de ces tribunaux ont dans notre pays une grande importance. Le principe de la publicité étant inhérent chez nous à l'administration de la justice, on ne comprend pas qu'il ait tant tardé à pénétrer dans les tribunaux administratifs. En réparant une omission qui était une regrettable inconséquence, M. de Persigny s'est fait un réel honneur. Comme symptôme de l'esprit libéral du ministre, nous avons remarqué aussi avec satisfaction l'exposé des motifs du projet de loi portant demande d'un crédit extraordinaire de 5 millions en faveur des ouvriers cotonniers sans ouvrage. Dans la fixation du chiffre de ce crédit comme dans l'emploi qui lui a été donné, le gouvernement a évité l'écueil que quelques esprits avaient redouté. Il ne s'est point substitué à la charité privée dans l'accomplissement du devoir social qui est en ce moment imposé à la France. Il n'a point usurpé la tâche dévolue à la bienfaisance volontaire. Nous sommes heureux que nos idées à ce sujet se soient rencontrées avec celles du gouvernement, que l'administration se soit bornée à procurer le seul mode de soulagement qui soit en son pouvoir, et en agissant ainsi, au lieu de décourager la charité privée, lui ait donné un stimulant plus actif et plus efficace. M. Pouyer-Quertier, qui a présenté au corps législatif le rapport sur les crédits demandés par les ministres des travaux publics et de l'intérieur, a dignement traité cette douloureuse question de la crise cotonnière. Il eût convenu, suivant nous, que d'autres voix se vinssent mêler à la sienne, et qu'un débat suffisamment développé éclairât le pays sur la nature et l'étendue des misères qu'il s'agit de secourir en montrant toute la grandeur des efforts que la bienfaisance doit s'imposer. On a été généralement surpris, nous devons l'avouer, du silence que les représentans de la cause libérale et démocratique ont gardé en cette circonstance.

Mais si la pensée des souffrances des ouvriers cotonniers est navrante, la

France commence à donner, par le développement du mouvement des souscriptions, un spectacle consolant. La généreuse agitation de la bienfaisance s'est enfin propagée dans le pays tout entier. L'importance des sommes déjà recueillies nous donne à espérer que nous ne nous sommes pas trompés dans notre estimation primitive, et que le minimum de dix millions que nous avons réclamé de la souscription sera atteint, sinon dépassé. L'appel à la charité a enfin retenti du haut des chaires, et la cathédrale catholique comme le temple protestant recueillent de religieuses offrandes. Le cœur des femmes s'est ému; la libérale jeunesse des écoles a senti l'attrait d'une belle œuvre de patriotique fraternité; les soldats se sont cotisés, et de tous côtés les ouvriers, avec cette noble abnégation que la France peut reconnaître avec orgueil dans les rangs populaires de la nation, aussi bien sur le champ de travail que sur le champ de bataille, prélèvent sur leur nécessaire de quoi soutenir leurs camarades. Pour la première fois depuis longtemps nous assistons en France à une explosion de bons et unanimes sentimens. Quelques départemens se sont surtout signalés par l'importance de leurs dons : parmi ceux-ci, on cite l'Yonne, le Loiret, le Cher, l'Isère, la Gironde, la Charente-Inférieure, l'Indre-et-Loire, le Var et les Alpes-Maritimes. L'Algérie elle-même a entendu le cri de détresse de la Seine-Inférieure. Un fait qui mérite d'être mentionné, c'est le concours que les juifs algériens apportent à la souscription. Ces anciennes victimes des avanies turques viennent, par un pareil acte, prendre dignement leur place dans la famille française et affirmer la concitoyenneté qui désormais les unit à nous.

Quelque encourageantes que soient désormais les perspectives de la souscription, nous ne devons pas oublier combien les lenteurs qui en ont retardé l'élan sont regrettables. Ne perdons pas de vue que ce qui s'accomplit depuis trois semaines eût dû se faire depuis trois mois. Il y a là une observation de politique pratique qu'il ne faut point négliger de recueillir, et à laquelle le dernier discours de l'empereur donne une grande valeur. L'empereur nous a engagés à développer en nous la spontanéité énergique que déploient les Anglais. On peut voir par cet exemple à quel point l'absence des ressorts de la liberté a contrarié, au détriment des malheureuses victimes du chômage, les efforts de l'énergie spontanée des citoyens. Il a fallu d'abord que des hommes de bonne volonté formassent le comité de Rouen. Leur œuvre, au début, ne rencontrait que des incrédules et des détracteurs. — Vous tentez l'impossible, leur disait-on; laissez faire l'administration, bien plus capable que vous de subvenir aux besoins. — Nous n'étonnerons personne si nous disons qu'au commencement l'administration, avec les habitudes qu'elle a en France, n'était pas précisément encourageante pour une action qui ne pouvait être féconde qu'en agitant bruyamment une question cruelle de paupérisme. Le comité étant une fois constitué, il s'agissait pour lui de se mettre en communication avec le

vaste public. Sous le régime de la presse libre, rien n'eût été plus naturel; c'eût été l'affaire de vingt-quatre heures. La simple concurrence, à défaut de générosité, eût forcé tous les journaux à prêter sur-le-champ leur publicité à l'œuvre de la bienfaisance nationale; les retardataires se fussent couverts de honte. La France, sans perte de temps, eût été avertie et eût couru au secours des malheureux. Considérant la presse au point de vue des services pratiques qu'elle est appelée à rendre à nos sociétés modernes si actives, et qui ont un si constant besoin des communications rapides, nous l'avons comparée plus d'une fois aux chemins de fer et à la télégraphie électrique. Libre et sous la main du comité des secours, elle eût agi au profit des malheureux avec la promptitude de la vapeur et de l'électricité. Au lieu de cela, qu'avons-nous vu? Le comité, de peur de compromettre son œuvre, n'a pas osé s'adresser directement à la presse : c'est un tort, nous le voulons bien; mais ce tort ne s'explique-t-il point et n'est-il pas excusé par l'état politique du pays et les mœurs craintives et inertes que cet état politique a si longtemps entretenues? Qu'a fait le comité s'abstenant par prudence d'entrer en relations directes avec les journaux? « La grande voie de communication nous étant à peu près fermée, comme dit avec un spirituel bon sens un de nos correspondans, nous nous sommes servis de tous les chemins vicinaux qui étaient à notre portée. » Ces chemins vicinaux, c'étaient les lettres manuscrites répandues à profusion par les membres du comité et appropriées à chaque destinataire; c'étaient les relations commerciales de Rouen avec nos diverses villes utilisées par un patient travail de correspondances particulières. Si nous rappelons ces pénibles débuts, c'est pour faire honneur à l'opiniâtreté laborieuse du comité de Rouen. Certes voilà bien un exemple de la spontanéité énergique de quelques hommes ne reculant point devant un travail long et compliqué, s'abstenant, par un sentiment de prudence politique, d'user du moyen simple, universel et rapide que la civilisation a mis à la portée des sociétés modernes. Et quand quelques écrivains, quelques journaux allèrent au-devant de la vérité poignante qui n'osait point les venir chercher, ces journaux et ces écrivains ne firent-ils pas preuve, eux aussi, de spontanéité énergique? Pendant plusieurs semaines, n'ont-ils pas dû avoir le courage de rester isolés et surmonter le désappointement des maigres résultats d'une souscription d'abord délaissée? D'autres journaux, faisant injure au gouvernement, dont la noble conduite a depuis démenti leur pusillanimité, n'ont-ils pas couvert leur inertie en affectant de redouter le déplaisir de l'administration? Tous les obstacles ont été enfin vaincus par une confiante persévérance, chacun accourt maintenant sur cette grande et féconde route de la publicité; mais en voyant les résultats qui se produisent, ne doit-on pas amèrement regretter le temps perdu, lorsque ce temps perdu représente l'indigence abandonnée sans secours suffisans, la misère accomplissant dans les ténèbres son travail de dévastation? L'in-

cendie était là: les pompes, c'est-à-dire les journaux, étaient là aussi. Comment ne déplorerait-on pas que l'énergie de la spontanéité individuelle ait été condamnée à des efforts superflus, que la souffrance ait été inutilement prolongée, que les pompes aient été mises si tard en mouvement, et qu'un résultat si fâcheux soit la conséquence d'une imperfection manifeste dans l'outillage de nos libertés politiques?

Il n'entre aucune pensée de récrimination dans ces observations. Nous nous servons seulement d'une expérience vivante qui doit profiter à l'éducation politique dont l'empereur est préoccupé. La leçon qui ressort de cette expérience parle au gouvernement aussi bien qu'au pays. Il faut qu'elle soit comprise par l'un comme par l'autre. D'ailleurs l'œuvre du soulagement des ouvriers cotonniers est désormais en bonne voie. En même temps que le concours du public va grossissant, l'œuvre se généralise. Le comité central du département de la Seine-Inférieure vient de prendre une intelligente et libérale initiative. Dans une assemblée générale réunie hier, il s'est transformé en comité national embrassant dans son action non plus seulement le département de la Seine-Inférieure, mais tous les départemens atteints par la crise cotonnière. Ces départemens, si nous ne nous trompons, sont au nombre de quatorze. Tant que les résultats de la souscription étaient encore incertains et ne formaient qu'une ressource peu importante, le comité central, siégeant dans le district où la crise a fait les plus nombreuses victimes, ne pouvait guère penser à porter une portion des sommes dont il disposait au-delà de son propre département. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Un sentiment d'équité instinctive avertit les Rouennais qu'ils ne sont pas seuls à souffrir, qu'il ne serait pas juste d'absorber et en quelque sorte de confisquer à leur profit le mouvement charitable qui se prononce maintenant avec ampleur. Le comité national, sous ce nouveau titre, provoquera la création de comités dans les départemens en souffrance, et se mettra en correspondance avec eux. Les souscriptions recueillies jusqu'au 31 janvier demeureront acquises à la Seine-Inférieure. A partir du 1er février, les sommes produites seront distribuées par le comité national entre les divers départemens atteints par la crise proportionnellement au chiffre de leurs ouvriers sans travail. L'association de Rouen prendra dès lors le titre définitif de comité national de bienfaisance au profit des ouvriers sans travail de l'industrie cotonnière. Nous voyons ainsi s'élaborer une organisation analogue à celle qui s'est formée en Angleterre, et dont nous décrivons ailleurs les procédés. Cette organisation apprendra enfin à la France l'étendue des misères auxquelles il faut venir en aide, et nous ne doutons pas que le mouvement des souscriptions n'en reçoive une impulsion nouvelle et salutaire. Il importe que le zèle charitable n'ait point de défaillance, car malheureusement le mal en ce moment, au lieu de s'atténuer, va en s'aggravant. De nouvelles filatures ont arrêté leurs travaux en Normandie et ailleurs. En constatant l'aggra-

vation du mal, il est consolant du moins de pouvoir dire que la tenue morale des populations souffrantes est empreinte de cette dignité résignée qui commande l'admiration au même degré que la sympathie. Cette attitude de nos ouvriers cotonniers dans une telle épreuve fait ressortir aujourd'hui les progrès latens qui se sont accomplis au sein de nos classes laborieuses. Il sera bon d'étudier de près un jour en leur honneur les causes de ces remarquables progrès. Un de nos correspondans, qui vit au cœur des ouvriers de la fabrique normande, pense, et nous partageons volontiers son opinion, que les sociétés de secours mutuels ont eu la plus large part dans l'élévation du niveau moral des ouvriers des filatures. C'est là que s'est développé parmi eux l'esprit d'association, de mutualité, de solidarité. On a appris dans ces sociétés d'égaux, où la situation de chacun réagit sur celle des autres, à réfléchir, à sentir, à prévoir, à combiner et à discerner des intérêts complexes. Ne sont-ce pas là les véritables élémens de l'éducation politique? « J'ai pu constater maintes fois, nous écrit-on, que les plus intelligens de nos hommes, les plus sensés, faisaient toujours partie de sociétés de secours mutuels, surtout de celles qui agissent et fonctionnent sans tutelle, qui font leur œuvre elle-même sans immixtion de l'autorité, sans direction officieuse des congrégations religieuses. Tous ces hommes ont compris que la crise actuelle est dominée par une cause supérieure contre laquelle notre volonté est impuissante. Bien plus, ils ont compris que cette crise ne donne à personne le droit d'intervenir dans le conflit américain. Ceci, je puis vous l'affirmer. »

Contraste curieux! animé, nous en sommes convaincus, par une sincère sollicitude pour les ouvriers de nos filatures, notre gouvernement témoigne d'une impatience singulière envers la guerre civile des États-Unis. N'ayant pu rallier l'Angleterre ni la Russie à sa première idée de médiation, il revient seul sur le terrain américain, proposant au gouvernement de Washington d'ouvrir des négociations avec les sécessionistes sans que les hostilités soient interrompues. Nous ne pensons pas que notre gouvernement ait tenté cette nouvelle démarche sans y avoir été encouragé par quelque espoir de succès dont la correspondance de notre ministre à Washington lui aura fourni de plausibles motifs. Malgré tout, cette démarche n'en a pas moins un caractère favorable à la cause du sud. Nous ne croyons pas nécessaire de reproduire pour le démontrer les argumens dont nous nous sommes servis pour signaler une tendance semblable dans le premier projet de médiation. Si par hasard les dispositions connues du gouvernement de Washington n'avaient point autorisé le nouvel essai, tout cela prendrait un air d'insistance qui devrait mécontenter le nord et enfler les espérances du sud. Eh bien! voilà où est le contraste singulier que nous voulions mettre en lumière : tandis que notre gouvernement manifeste non dans son langage, mais dans la signification de ses actes, une certaine partialité pour le sud, dans la pensée très louable en elle-même de procurer

le plus tôt possible les élémens du travail à nos ouvriers, l'attitude de ceux-ci est bien différente. Si la question leur était soumise, si on leur demandait : « Que préférez-vous? le triomphe du sud et le retour du coton avec le maintien de l'esclavage des noirs, ou bien l'émancipation des esclaves avec la continuation du chômage et de ses misères? » nous sommes certains qu'ils répondraient : « Plutôt mille fois pour nous la misère que d'acheter le bien-être au prix du maintien de la servitude de quatre millions d'âmes! » Un ministre protestant, ces jours derniers, a eu la pensée touchante de rapprocher ainsi l'esclavage américain du chômage européen. Il a montré nos milliers d'ouvriers payant en réalité de leurs privations la rançon des noirs d'Amérique. Solidarité grandiose et tragique qui double nos devoirs envers les victimes de la crise, mais que la conscience des ouvriers français accepterait héroïquement, si elle lui était proposée!

C'est un des grands caractères de notre peuple que son dévouement à l'émancipation des autres peuples. M. Thouvenel a bien été dans ce sentiment lorsque l'autre jour, au sénat, il montrait l'indépendance de l'Italie protégée par les ombres de trente mille soldats français tombés sur les champs de bataille de 1859. Nous n'aurions guère qualité pour résoudre la délicate question constitutionnelle soulevée par M. Thouvenel. On avait accusé l'ancien ministre, et cela dans le journal d'un de ses collègues au sénat, M. de La Guéronnière, d'avoir fait dévier la politique de l'empereur. En repoussant ce blâme, M. Thouvenel a encouru de la part de quelques fervens le reproche d'avoir découvert la personne du souverain. Il nous semble qu'en maintenant que, jusqu'au moment où il a quitté le ministère, il a été l'interprète exact et fidèle de la politique impériale, M. Thouvenel avait l'intelligence vraie de la constitution aussi bien que le sentiment délicat de son honneur. Comment des théoriciens de la constitution actuelle invoqueraient-ils l'ancienne fiction qui protégeait la couronne par la responsabilité des ministres? N'avons-nous pas changé tout cela avec ostentation? N'est-ce pas aujourd'hui le souverain qui est responsable et qui couvre ses ministres tant qu'il les conserve dans ses conseils? La politique de la France envers l'Italie n'a donc pas pu dévier tant qu'elle est restée aux mains de M. Thouvenel. S'il y a eu changement de politique, comme s'en vantent les adversaires de l'Italie, ce n'est point du fait de l'ancien ministre. Au surplus ce débat, s'il n'intéressait point la consistance d'un remarquable homme d'état, aurait bien peu d'importance auprès de la situation de l'Italie elle-même. Le parlement italien est réuni, et le ministre des finances, M. Minghetti, l'engage avec raison à aller au plus pressé, c'est-à-dire à résoudre la question financière. Il s'agit avant tout de voter le budget. L'Italie en effet, personne ne l'ignore, est obligée de faire prochainement un grand appel au crédit. L'établissement d'un état financier régulier par la fixation d'un budget ramené près de l'équilibre au moyen de réductions de dépenses et d'augmentations d'impôts est le préalable né-

cessaire de l'émission d'un emprunt nouveau. Les dispositions financières de M. Minghetti ne nous sont point encore connues en détail; mais, nous le répétons, il importe que le budget soit vite voté, si l'on veut emprunter dans de bonnes conditions. L'état des marchés européens donne à craindre qu'à mesure qu'on avancera dans l'année, on ne rencontre des difficultés plus grandes dans les conditions auxquelles le capital sera offert. On peut appréhender la continuation de l'épuisement des encaisses des banques, et par conséquent des élévations successives du taux de l'intérêt. Nous supposons toujours que, pour raffermir les finances italiennes, M. Minghetti recourra au crédit sous sa forme la plus simple, la plus large, la moins onéreuse, l'emprunt en rentes. Nous supposons que son esprit élevé le tiendra en garde contre les combinaisons empiriques dont il doit être assailli, combinaisons qui s'appuient sur le monopole et sur l'agiotage, et qui, sous prétexte d'enrichir l'Italie, l'appauvriraient et la compromettraient infailliblement.

On parle avec affectation des embarras du nouveau royaume italien; mais parmi les anciennes monarchies de l'est de l'Europe en peut-on citer aujourd'hui une seule dont la situation ait de quoi faire envie aux commencemens de l'unité italienne? La confusion qui règne en Prusse, par exemple, n'est-elle pas plus indéchiffrable encore que le malaise des provinces napolitaines? Un roi honnête homme, chicané peut-être à tort sur un projet d'organisation militaire qui lui tient à cœur, une chambre libérale et que l'on ne saurait taxer d'exaltation, jouent le jeu dangereux des conflits constitutionnels. Le roi est sincère quand il dit qu'il tiendra son serment à la constitution; la chambre n'est pas suspecte de déloyauté envers la couronne, et cependant roi et chambre poussent chacun leurs prérogatives à l'extrême, oubliant cette parole si juste du cardinal de Retz, que les droits des princes et les droits des peuples ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. Que résultera-t-il de cette double opiniâtreté? Quand elle n'aurait d'autre effet que de paralyser l'action intérieure de la Prusse et de jeter l'incertitude et la défiance dans les intérêts, elle compromettrait gravement les aspirations et l'influence de la Prusse en Europe. E. FORCADE.

LE RECRUTEMENT EN POLOGNE.

C'est depuis longtemps le triste privilége de cette malheureuse Pologne de ne point connaître de trêve, d'être entraînée sans respirer à travers toutes les épreuves, et de ne fixer l'attention de l'Europe que par de nouvelles et navrantes scènes de deuil. Ce qui se passe encore aujourd'hui n'est qu'une manifestation de plus de cette désolante situation, où tout est violent, désordonné et confus, où une politique s'épuise inutilement à dompter un peuple en qui le malheur a développé une inépuisable faculté

de souffrir. Une seule chose est déplorablement certaine malgré toutes les obscurités qui planent sur ces événemens : c'est que depuis quelques jours le trouble est dans le royaume de Pologne, — puisqu'il y a un royaume de Pologne d'après les traités, — que le duel permanent entre la domination russe et le sentiment national polonais s'est réveillé tout à coup de la façon la plus émouvante, que des bandes de jeunes gens se sont jetées dans les bois et dans les campagnes. Est-ce là toutefois un soulèvement organisé, longuement préparé, comme le laisserait entendre le journal officiel de Saint-Pétersbourg dans son empressement à parler à l'Europe? Est-ce une insurrection ayant ses chefs, ses mots d'ordre, ses armes pour le combat, et préméditant même des *Saint-Barthélemy* de soldats ou d'autorités russes, comme le dit le complaisant télégraphe? Il ne faudrait pas pourtant joindre l'ironie cruelle aux répressions et se faire un trop facile prétexte d'événemens assez graves déjà par eux-mêmes pour qu'on ne cherche point à les exagérer ou à les dénaturer. Où les Polonais prendraient-ils des armes, et où seraient-ils assez habiles pour les cacher? Comment, si exaltés qu'ils fussent, auraient-ils cette illusion de prétendre en ce moment avoir raison, par des mouvemens partiels et mal combinés, de toute une armée campée dans le royaume ou concentrée à Varsovie?

La vérité est que, sans diminuer la part des causes plus générales et permanentes, sans nier un antagonisme plein de périls ni même les excitations du parti avancé, l'agitation qui vient d'éclater a cette fois une cause directe, précise, déterminée, et qui suffit à tout expliquer. Ce n'est point, à proprement parler, une insurrection; c'est plutôt une fuite devant la conscription, ou, si l'on veut, une protestation désespérée contre cette épreuve nouvelle imposée au sentiment national. C'était une crise prévue, placée à échéance fixe depuis le jour où le recrutement avait été décrété il y a quelques mois : l'échéance est venue, la crise a éclaté, et elle s'est aggravée par le mode même du recrutement, par les conditions exceptionnellement dures dans lesquelles il s'est accompli, par la portée toute politique qui s'est mêlée à une loi déjà si rigoureuse.

Il faut bien se souvenir de ce qu'est cette conscription militaire pour la Pologne, qui a eu bien souvent à en supporter le poids depuis trente ans, mais qui du moins en avait été exemptée depuis la guerre d'Orient par la suspension même de tout recrutement dans tous les états soumis à la puissance du tsar. La conscription pour la Pologne est plus qu'une obligation ordinaire, c'est la plus cruelle des peines, c'est le sacrifice périodique de toute une génération fatalement perdue pour le pays. C'est toute une jeunesse envoyée à Orembourg ou au Caucase pour n'en revenir jamais le plus souvent, et condamnée à se consumer pendant vingt-cinq ans sous la longue casaque grise du soldat russe, humiliée dans sa fierté, dans son instinct national, dans ses habitudes, dans ses mœurs, blessée dans sa religion, toujours suspecte et exposée aux insultes ou aux mauvais traitemens. De ces

soldats *par force,* les plus heureux sont ceux qui désertent à travers tous les dangers, et il y en a un grand nombre; les autres restent soumis au service militaire comme à un supplice de tous les instans, dont quelques-uns à peine voient la fin. La conscription militaire est donc considérée en elle-même par les Polonais comme le plus grand des malheurs, et elle devait inspirer une répulsion bien plus vive encore après une suspension prolongée du recrutement. Cette loi si dure cependant, et à laquelle se rattachaient les terribles souvenirs du temps de l'empereur Nicolas, elle s'est trouvée par le fait notablement aggravée lorsqu'il s'est agi de l'appliquer de nouveau, et, par un calcul ou un subterfuge doublement irritant, c'est sous l'apparence d'un bienfait, d'un allégement, que s'est cachée cette aggravation. Qu'est-il arrivé en effet? On a reconnu que, survenant en pleine exécution de toutes les mesures qui tiennent à la transformation de l'état des paysans, le recrutement pouvait interrompre ou compromettre ce délicat et grand travail, et alors les paysans ont été exemptés de la conscription, dont tout le poids a été ainsi rejeté sur la population des villes. Le principe une fois posé, on ne s'est point arrêté; dès que la loi du recrutement n'était point appliquée dans une de ses conditions essentielles, on a pris le parti de ne point l'appliquer du tout, d'en faire tout simplement une question d'administration et de police. C'est le gouvernement qui s'est chargé lui-même de choisir les conscrits, laissant dans une obscurité calculée et menaçante le chiffre du contingent, le nombre des années de service. Pour assurer toute liberté à l'action administrative, on a supprimé jusqu'aux exemptions légales en faveur des fils uniques, fils de veuves, tuteurs d'orphelins. Le tirage au sort, cette dernière garantie d'une équité aveugle, ce dernier moyen d'impartialité, le tirage au sort lui-même a été banni des opérations de ce nouveau recrutement, de telle sorte que le gouvernement a pu procéder désormais dans son omnipotence tout arbitraire, et que les populations, les familles, se sont trouvées placées sous le coup de ces désignations mystérieuses et redoutables.

Quel était le mobile primitif de cette mesure? Ce n'était point à coup sûr un sentiment de bienveillance pour les paysans, puisque la population agricole de l'empire est dans les mêmes conditions et n'a point eu la même faveur, réservée par un cruel privilége au royaume de Pologne. Il n'y avait manifestement qu'une pensée, celle d'armer le gouvernement, de lui offrir un moyen pseudo-légal de se débarrasser de toute une jeunesse suspecte de lumières et de patriotisme, en lui livrant toute la population des villes, de vingt à trente ans, et cette pensée au reste, sans être avouée publiquement, est écrite tout au long dans les instructions secrètes adressées par le ministre de l'intérieur aux autorités des provinces. « L'un des principaux buts du recrutement, dit-on avec une naïve crudité, est de se débarrasser de la partie de la population qui contribue par sa conduite à troubler l'ordre public. » Les exemptions légales sont suspendues, « si elles

servent à un individu mal noté par une autorité quelconque. » On devait choisir pour le recrutement, parmi la population flottante des villes, tous ceux qui ont été désavantageusement notés pendant les derniers troubles. Ce rescrit secret est vraiment une pièce curieuse, qui rappelle ce qui se faisait sous l'empereur Nicolas, qui va même plus loin. Et à quel moment cette mesure a-t-elle été adoptée? Presque au lendemain du jour où la Russie parlait de réformes, où une ère nouvelle semblait s'inaugurer par l'envoi du grand-duc Constantin à Varsovie et par l'avènement du marquis Wielopolski au gouvernement civil du royaume. De quelque façon qu'on juge dans sa portée définitive l'expérience qui commençait alors ou qui semblait commencer, le système dont le marquis Wielopolski paraissait être la personnification avait du moins des côtés sérieux, une valeur relative. Si dure que fût la loi, le marquis semblait vouloir qu'un régime légal fût assuré au royaume. Il avait eu pour cela plus d'une escarmouche avec les Russes. Il arrivait à peine au pouvoir en dictateur que le recrutement était le démenti le plus éclatant de cette politique de prétendue légalité, et par une fatalité de plus cette mesure coïncidait avec l'exil du comte André Zamoyski, c'est-à-dire que du même coup on éloignait l'influence pacificatrice la plus considérable, on affaiblissait le parti modéré et on lançait une véritable provocation à la portion ardente du pays. Du moment où les choses étaient ainsi engagées, il était facile de prévoir sinon un conflit général à peu près impossible, du moins des luttes partielles, intimes et poignantes. On le sentait si bien que, peu avant l'opération, un personnage russe élevé, aujourd'hui ministre du tsar à Bruxelles, le prince Orlof, il faut lui rendre cette justice, se rendait à Varsovie pour demander au grand-duc Constantin la suspension du recrutement ainsi ordonné. Le marquis Wielopolski ne voulut rien entendre, et en fit, dit-on, une question de gouvernement. Il marchait à l'exécution de son plan avec une sorte d'enivrement du pouvoir, et il chargeait son fils, qui est président de la ville de Varsovie, de dresser les listes de conscription, qu'on pourrait appeler d'un autre nom, et c'est ainsi qu'on est arrivé à cette crise douloureuse, à ces scènes du recrutement, commencées, suivant le langage officiel, « entre une heure et huit heures du matin. »

Ce qui s'est passé dans ces opérations, exécutées par des escouades de soldats, il est bien facile de le pressentir. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on a procédé de telle façon qu'un jeune homme rentré depuis peu de jours de Sibérie a été pris de nouveau pour être envoyé je ne sais où. La grâce s'est changée pour lui en un supplice plus grand encore peut-être. Maintenant, qu'il y ait eu des désespoirs et des résistances, des efforts pour échapper à la conscription, des évasions même par bandes, que le comité occulte du parti exalté qu'on appellera révolutionnaire, si l'on veut, ait saisi cette occasion, à un moment donné, d'enflammer les esprits et de les pousser à l'action, cela n'a certes rien d'incompréhensible; mais une circonstance

a singulièrement servi à envenimer cette crise, c'est la publication, dans le journal officiel de Varsovie, d'un article qui représentait en vérité cette opération du recrutement comme une scène d'Arcadie. « Le 15 courant, disait ce journal, de *une heure à huit heures du matin*, le recrutement s'est effectué à Varsovie dans un ordre parfait. On n'a rencontré aucune résistance, même isolée, et depuis trente ans il n'y a pas d'exemple que les recrues aient montré tant d'empressement et de bonne volonté. » Les conscrits, au dire du journal, montraient *même de la gaîté* et de la satisfaction d'aller se former à l'*école d'ordre que leur ouvrait le service militaire*.

C'était un peu trop mêler l'ironie à la violence de l'acte. C'est là justement ce qui a comblé la mesure et a fait naître une pensée de protestation chez tous ces malheureux; c'est ce qui a provoqué les proclamations adressées au pays par le comité du parti d'action. Alors, et non dans le premier moment, ont commencé les résistances, les évasions de bandes assez nombreuses de jeunes gens, les conflits partiels, les violences isolées même, et en un mot cette agitation qui s'est rapidement propagée dans les provinces. Une chose néanmoins reste encore singulièrement énigmatique. Comment se fait-il que le journal officiel de Saint-Pétersbourg ait pu parler d'une insurrection, de combats sanglans qui auraient eu lieu à Varsovie, lorsque, par le fait, aucun conflit sérieux ne paraît avoir éclaté dans cette ville? Ici commence le domaine des conjectures. Il en est une aujourd'hui fort accréditée à Berlin, et qui serait au moins étrange : c'est que ce serait de Berlin même que la nouvelle de l'insurrection de Varsovie serait parvenue à Pétersbourg sous prétexte de la rupture des lignes télégraphiques en Pologne, que le cabinet prussien ne serait point étranger à cette communication, et que M. de Bismark, saisissant l'occasion aux cheveux, se serait servi de la nouvelle imaginée ou trop facilement accueillie par lui pour raffermir dans ses velléités semi-absolutistes le roi Guillaume de Prusse, qui semblait un moment hésiter devant l'attitude de la chambre prussienne. S'il en était ainsi, le marquis Wielopolski aurait trouvé en M. de Bismark un terrible auxiliaire, et la Russie un dangereux ennemi.

Quoi qu'il en soit, il est trop vrai que l'exaspération produite par le recrutement a fait son œuvre, que les excitations des partis ardens ont trouvé des âmes trop préparées, et que, sans avoir la portée qu'on leur prête en les représentant comme une insurrection fortement organisée, les événemens de Pologne ont du moins cette gravité de toute tentative de résistance qui ne peut amener que des répressions nouvelles et accumuler les désastres individuels, les angoisses, sans ouvrir aucune issue, sans changer la situation des choses. Le difficile en de tels momens est de faire prévaloir un mot de prévoyance et de modération. C'est une folie en effet, dira-t-on, de la part de ces jeunes Polonais, d'être allés se heurter encore une fois contre la puissance russe, de se jeter dans des révoltes partielles et inutiles. Oui, sans doute, c'est une folie; mais aussi comprenez bien cette

cruelle alternative, et demandez-vous ce qu'on eût dit si les Polonais s'étaient résignés sans murmure au recrutement, s'ils eussent réalisé l'idéal de soumission tracé complaisamment par le journal officiel de Varsovie. On aurait dit ce qu'on a dit plus d'une fois : « Vous le voyez, la Pologne est satisfaite, elle ne demande plus rien, elle ne se plaint pas, il n'y a plus de question polonaise. » C'est ainsi que ce malheureux pays se trouve à chaque instant placé entre le suicide et une folie. Est-ce là le signe d'une condition normale pour un peuple?

Et d'un autre côté quel effet ont produit ces événemens à Saint-Pétersbourg? On peut voir, on peut soupçonner le degré d'inquiétude qu'ils ont fait naître, par cette revue de la garde impériale que le tsar passait dès le lendemain. Alexandre II faisait appel à la confraternité des armes, à la fidélité des officiers de sa garde; il rappelait, par une sorte de flatterie, le temps où il avait servi parmi eux. Quelle est donc cette situation où, à la première échauffourée d'un pays qui souffre, un tsar, le chef de soixante-dix millions d'hommes, est réduit à interroger en quelque façon ses officiers, à s'adresser à leurs sentimens, à leur fidélité, comme s'il y avait doute? Ne serait-il pas plus prévoyant et plus sage d'entrer avec une franche résolution dans cette voie de réformes et d'adoucissemens où la Russie n'a par malheur fait jusqu'ici un pas en avant que pour en faire deux en arrière? Politique d'autant plus sage que tout système contraire a échoué avec éclat! Pendant vingt-cinq ans, l'empereur Nicolas a décimé la population de la Pologne par le recrutement; il prenait jusqu'aux enfans. Qu'en est-il résulté? Le sentiment national est-il moins vivace aujourd'hui en Pologne? Il ne reste donc qu'une voie, celle de la justice, d'une politique libérale, et c'est en faisant d'abord justice que la Russie peut le mieux travailler à fonder sa propre sécurité et son avenir. C'est en elle-même sans doute que la Russie devrait puiser le conseil d'une politique plus intelligente et plus juste; mais en outre c'est, ce nous semble, un droit et un devoir pour l'Europe de lui rappeler sans cesse que cette politique est une obligation non-seulement morale, mais positive, écrite dans des traités. C'est dans des traités qu'est définie la situation du royaume de Pologne au point de vue du droit diplomatique, et ce sont ces traités qu'on viole en violant les dernières garanties assurées à ce malheureux pays. Sans doute il est des considérations que les gouvernemens doivent observer entre eux; nous nous figurons cependant qu'un mot de la France, un mot calme, modéré, mais ferme, aurait son poids, et des scènes comme celles qui désolent actuellement la Pologne sont certes de nature à raviver dans toute l'Europe libérale le sentiment de ce devoir de sympathie et de protection pour une nation infortunée.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

La saison s'avance, les théâtres en général s'enrichissent à peu de frais, et rien ne paraît à l'horizon qui annonce quelque événement nouveau et intéressant. Le monde cependant paraît content de son sort. Il accourt à toutes les fêtes qu'on lui donne; il applaudit à tout ce qu'il voit et à tout ce qu'il entend, et pourvu que l'heure présente s'écoule légèrement, il est heureux et n'en demande pas davantage. Aussi gardez-vous bien de troubler la jouissance de ce public affamé de plaisirs faciles par des considérations chagrines, ne vous avisez pas de lui dire ou de lui faire entendre que son goût pourrait être plus difficile et plus pur, et que jamais on n'a vu tant d'œuvres médiocres et tant de réputations éphémères acclamées par un si fol enthousiasme. Des paroles aussi justes seraient mal accueillies, et vous seriez considéré comme un trouble-fête, comme un esprit morose que rien ne peut satisfaire, et qui réserve son admiration pour les choses qui ne sont plus et pour les chefs-d'œuvre enterrés. — Il faut vivre avec son temps, vous dit-on, s'accommoder de ce qui est, reconnaître ce qui se fait de bon, et ne point empêcher les nouveaux talens de se produire par la comparaison inopportune des siècles glorieux et des génies qui ne sont plus. Chaque époque a son caractère, ses besoins, ses goûts et son idéal, qu'elle poursuit et qu'elle s'efforce de réaliser par les nouveaux moyens dont elle dispose. C'est ainsi que le siècle de Louis XIV a fait son œuvre, que le siècle suivant a fait la sienne, et que nous, enfans heureux de la révolution, avons créé une société, des lois, des arts et une littérature à notre image, qui répond à nos goûts et à nos besoins, et qui occupera une grande place dans l'histoire de la civilisation. C'est donc une très mauvaise disposition d'esprit que de venir décourager les efforts des contemporains par une admiration sénile des choses qui ont vécu leur vie, et de troubler l'illusion des vivans par des lamentations incessantes sur les temps passés. Faites comme nous, oubliez ce que vous savez, soyez jeune, arrogant, facile et de bonne humeur; laissez là les principes abstraits et les niaiseries esthétiques qui ne prouvent jamais rien et qui empêchent la sensibilité de s'épanouir. Ne vous occupez que du fait, que de la sensation, qui importe avant tout. Oubliez les Palestrina, les Bach, les Handel, les Marcello, et toutes ces glorieuses *ganaches* qui vous empêchent de voir et d'entendre ce qui se fait de bon de nos jours. Est-il besoin de savoir le contre-point et la fugue pour apprécier une ariette? Faut-il avoir étudié la rhétorique d'Aristote pour sentir le prix d'un couplet à Chloris? L'histoire est un thème commode que chacun peut varier à sa manière; c'est une mine de sophismes où chaque parti trouve des argumens pour sa cause. Le vrai et le beau absolus sont des chimères que l'homme entrevoit peut-être, mais qu'il ne peut jamais at-

teindre, et c'est une grande piperie de l'esprit que de mesurer les choses fugitives de la vie à de prétendues lois immuables de la raison et de la conscience qui n'existent que dans les systèmes des philosophes. Descendez donc de ces hauteurs métaphysiques où vous ne voyez que des nuages, mêlez-vous à cette troupe joyeuse de beaux esprits qui mènent l'opinion et qui chantent la vie avec un entrain admirable, soyez facile au monde, aux jeunes et aux chefs-d'œuvre naissans, et ne vous fâchez pas tout rouge pour une vocalise mal faite ou pour un rhythme boiteux : ce sont là des choses futiles dont l'imperfection ne trouble ni la paix de l'âme ni l'ordre de la société. Les arts sont un amusement, un luxe de l'existence, et la musique surtout n'a de prise que sur la sensibilité. Y voir autre chose et prétendre que la langue de Palestrina, de Gluck, de Mozart, de Beethoven et de Rossini, renferme des beautés durables et des profondeurs qu'on ne trouve dans aucun autre art, est une folie des mystiques allemands ou des songe-creux. Tout change dans ce monde, tout se modifie incessamment, et il n'y a d'immuable que la mobilité de l'esprit humain.

Il y a longtemps qu'une certaine classe d'hommes et d'esprits tient ce langage, car le sophiste Gorgias ne pensait point autrement. Pour nous, humbles que nous sommes, nous croyons appartenir à une autre famille intellectuelle, à celle qui croit aux notions primordiales et éternelles du vrai, du juste et du beau, et qui s'efforce de poursuivre dans la vie comme dans l'art un idéal qui, fût-il une chimère, vaudrait encore mieux que toutes les réalités. Voilà le principe qui sert de base à notre critique et qui nous autorise à mépriser les injurieuses attaques de vulgaires contradicteurs.

Le Théâtre-Lyrique a donné, le 9 janvier, la première représentation d'un opéra-comique en trois actes, *Ondine*, dont la musique est de M. Théodore Semet. Le sujet du *libretto* est tiré d'une très jolie légende du poète La Mothe-Fouqué, qui est très populaire en Allemagne, et qui a été mise plusieurs fois au théâtre. Il faut avouer que MM. Lockroy et Mestepès, qui ont arrangé pour M. Semet la donnée de La Mothe-Fouqué, n'ont pas eu la main heureuse, et qu'ils ne pouvaient pas faire une pièce plus obscure et plus absurde. Il y avait autrefois un humble ménage de pêcheurs dont le mari se nommait Ulrich et la femme Martha. Ils étaient vieux, et tout leur bonheur était concentré sur une petite fille qu'ils aimaient à voir jouer dans la prairie voisine. Cette petite fille, qui se nommait Bertha, disparut tout à coup et fut enlevée par un grand seigneur qui n'avait pas d'enfans et qui l'adopta comme sa fille. Un jour cependant les deux vieillards aperçurent au bord d'une rivière une petite fille aussi qui semblait leur avoir été envoyée par la destinée pour remplacer celle qu'ils pleuraient. Ils la recueillirent et l'élevèrent comme leur enfant dans la simplicité de leurs mœurs et de leur condition. Cette fille toute radieuse de grace était un être mystérieux, une *ondine*, une fille des eaux lancée sur la terre on ne sait par qui, pour éprouver les passions des hommes. Ondine grandit, devient

belle comme le jour et fait la conquête du comte Rodolphe, neveu du prince d'Aremberg, qui a auprès de lui Bertha, sa nièce fictive, promise à Rodolphe. Il s'établit donc entre ces deux femmes, Ondine et Bertha, une lutte d'amour et de dévouement dont le cœur de Rodolphe est le prix. Après bien des luttes et des scènes inexplicables, on finit par savoir que Bertha, grande dame pleine de vanité et d'orgueil, est la fille ingrate d'Ulrich et de Martha, qu'elle repousse avec dédain, tandis qu'Ondine, douce, aimante et pleine de sollicitude pour les braves gens dont elle se croit l'enfant, est un être supérieur qui appartient à un autre monde. Bertha, repoussée par Rodolphe, retombe dans sa première condition, tandis qu'Ondine, n'ayant pas trouvé sur la terre un cœur qui l'aimât sincèrement, meurt et retourne dans l'empire des eaux, où elle recouvre l'immortalité. Cette belle intrigue est conduite par un personnage curieux qui s'appelle Fraisondin. C'est un dieu aquatique, oncle à la mode de Bretagne d'Ondine, qu'il conduit à travers la vie humaine comme un sournois insupportable qui se mêle de tout, une sorte de Bertram qui ricane et fait le mauvais plaisant.

M. Semet, qui a mis en musique la fable que nous venons d'esquisser, n'est point un inconnu. Il a déjà produit au Théâtre-Lyrique, qui l'a vu naître, trois ouvrages : *les Nuits d'Espagne, la Demoiselle d'Honneur* et *Gil Blas,* opéra en cinq actes, qui a eu un assez grand nombre de représentations. Dans ces opéras, qui ne sont pas restés au répertoire, on avait remarqué quelques idées mélodiques, de l'entrain dans les rhythmes, un certain désir d'être original et de viser au pittoresque; mais on sentait que M. Semet manquait d'expérience dans l'art d'écrire, et qu'il ne savait pas toujours donner à ses idées la forme et le développement nécessaires. Dans cette nouvelle partition, froidement accueillie par le public, je n'ai remarqué, au premier acte, qu'un joli duo pour soprano et ténor entre Ondine et Rodolphe, morceau agréable et bien venu, dont le moule existe depuis longtemps. A l'acte suivant, on trouve un air de bravoure bien dessiné et accompagné avec goût, de charmans couplets que chante Ondine par la voix svelte de Mlle Girard, un chœur vigoureux pour voix d'hommes, et le petit duo pittoresque qu'on nomme *le Roi des Grillons*. Au troisième acte, tout le monde a remarqué le récit fantastique de la *Taupe* et la prière d'Ondine faisant ses adieux à l'amour et à la vie humaine. A tout prendre, la partition dont nous venons de citer les principaux morceaux n'amoindrira pas la réputation honorable que s'est acquise M. Semet. Si dans les autres ouvrages de ce compositeur ingénieux il y avait quelques mélodies originales, des rhythmes surtout plus hardis et plus piquans, on sent que la nouvelle partition est mieux écrite et qu'elle constate un véritable progrès dans le talent de M. Semet. Les couplets de la *Taupe,* que nous avons cités, ce récit syllabique et mesuré, au-dessous duquel les instrumens à cordes à l'unisson dessinent une pénombre fantastique, n'est point une conception vulgaire.

L'exécution de l'*Ondine* a été passable. Mlle Girard, qui était chargée du

rôle de l'héroïne, y a mis beaucoup d'esprit, de gaîté et de grâce facile; mais pour donner à cette fille de l'Océan la physionomie que lui prête la légende, il aurait fallu des accens et un rayon de fantaisie que Mlle Girard ne possède pas. M. Battaille a été singulier dans le personnage bizarre de Fraisondin, qui a du lui coûter bien de la peine, et dont il a composé la physionomie avec plus de savoir que d'instinct. M. Battaille, qui est au théâtre depuis tant d'années, n'a jamais pu se dépêtrer d'un certain accent vieillot qu'il prête à tous les personnages qu'il représente. Cet artiste, qui a tant de qualités peu communes, est moins un chanteur et un comédien qu'un professeur émérite qui pose devant le public comme devant une classe remplie d'élèves. Je ne veux pas oublier de dire un mot de M. Cabel, beau-frère de la cantatrice, qui a chanté avec goût, et une assez belle voix de ténor, plusieurs morceaux du rôle de Rodolphe, dont il était chargé. Si M. Cabel parvient à donner à sa voix un peu plus de souplesse et d'accent, il peut espérer de conquérir une réputation honorable dans la carrière qu'il parcourt.

Le sujet féerique d'*Ondine* avait été mis plusieurs fois, je l'ai dit, au théâtre au-delà du Rhin. Il existe surtout en Allemagne un opéra très populaire, *la Fille du Danube* (*das Donauweibchen*), dont la musique facile est d'un certain Ferdinand Kauer, qui en a composé des centaines comme cela. Kauer, qui est mort à Vienne en 1831, âgé de quatre-vingts ans, était l'Offenbach de l'époque; mais ce qui est plus curieux à savoir, c'est que le merveilleux conteur Hoffmann a fait un opéra romantique sur ce même sujet, et dont le *libretto* était du poète La Mothe-Fouqué, l'auteur même de la légende devenue si populaire. Voici en quels termes Rochlitz, un savant critique musical et l'ami d'Hoffmann, raconte cet événement : « Hoffmann pria le poète Fouqué de lui arranger l'*Ondine* pour un grand-opéra romantique. Le poète, qui aimait à obliger ses amis, fit vite ce qu'Hoffmann désirait. Hoffmann oublia, dans cette circonstance, que jamais un bon roman ne peut faire un bon drame. Hoffmann se mit à la composition de la musique avec son ardeur habituelle, sans perdre un instant; il avait fini avant de partir pour Berlin. Là il se présenta au théâtre. Je n'ai pas assisté à la représentation, mais le compositeur m'avait communiqué la partition avant la représentation. Les journaux ont rapporté que la pièce avait eu quelque succès, mais fort peu. Quelques chants ont plu, on les trouva pleins d'expression et d'originalité : on remarqua des caractères assez bien tracés, surtout ceux d'Ondine et de Kahleborn; mais en somme ce n'était pas un ouvrage vrai. Hoffmann ne voulut jamais se décider à changer quelque chose à son œuvre, et il traitait ceux qui l'avaient critiqué de *vieux badigeonneurs stupides*. Lui qui avait critiqué tout ce qu'il y a sous le soleil s'emporta jusqu'à dire : « Mon Dieu! que ne puis-je écrire une critique sur la critique pour l'avaler d'un seul coup et la tuer avec la même? » Weber, qui était à Berlin lorsqu'on représenta en 1816 l'opéra d'Hoffmann, a porté sur sa musique un

jugement très favorable. Dans un article de journal qui a été recueilli dans les œuvres posthumes de l'auteur du *Freyschütz,* Weber appelle Hoffmann un musicien de génie (1). Il signale plusieurs morceaux remarquables dans l'*Ondine,* un air au second acte, de jolis chœurs que chantent des paysans, ceux plus vigoureux des génies de la mer et de la terre, et surtout la couleur générale de l'ouvrage, qui, « depuis l'ouverture jusqu'à la scène finale, dit le grand maître, offrait un tableau saisissant de poésie et de vérité scénique. » Ce jugement de Weber n'a été partagé ni par le public de Berlin ni par l'opinion de l'Allemagne, qui n'a jamais pris au sérieux les compositions musicales de son écrivain humoristique. M. Fétis, qui a trouvé dans la bibliothèque de Berlin les opéras d'Hoffmann, les apprécie de la manière suivante : « J'ai pu les examiner à loisir, et ce n'est pas sans étonnement que j'ai constaté que cet homme manque d'imagination et ne s'élève jamais au-dessus du médiocre dans sa musique. Son grand-opéra romantique, *Ondine,* n'a de romantique que le sujet. La partition est convenablement écrite, mais c'est tout ce qu'on en peut dire. Ni les mélodies, ni l'harmonie, ni les modulations ne révèlent le génie. Les critiques que cet ouvrage lui suscita excitèrent sa bile et ses sarcasmes; mais, après les premiers accès de mauvaise humeur, il retira sa partition et ne voulut plus en entendre parler (2). »

Après bien des retards occasionnés par le triste accident de Mlle Livry, l'Opéra a pu donner le 19 janvier la reprise de *la Muette de Portici,* qu'il promettait depuis si longtemps. Ce bel et charmant ouvrage, qui jouit d'une si grande popularité aussi bien en France qu'en Europe, a été accueilli presque avec enthousiasme. Le public a été ravi de réentendre ces chants émus, ces mélodies faciles et pénétrantes qu'il sait par cœur, cet orchestre si vivant, si bien nourri d'une harmonie exquise qui ne cesse de parler et d'enchanter l'oreille. *La Muette de Portici,* dont le *libretto* si intéressant est de Scribe et Germain Delavigne, fut représentée pour la première fois le 29 février 1828. M. Auber avait alors quarante-six ans, et il avait déjà produit dix ou douze ouvrages à l'Opéra-Comique, dont les plus connus sont *la Neige, le Concert à la cour, le Maçon,* en 1824, et *Fiorella,* en 1826. Le succès éclatant de *la Muette* tira M. Auber hors de la mêlée de ses concurrens et le mit en très grande évidence. Après *la Muette,* après la mort de Boïeldieu et celle d'Hérold, resté seul sur le champ de bataille, M. Auber a produit, dans le genre particulier où brille son facile génie, une série de chefs-d'œuvre qui ont agrandi et consolidé sa réputation. Malgré la fécondité vraiment prodigieuse de M. Auber, on peut affirmer que les plus aimables et les plus exquises qualités de son talent sont condensées dans les ouvrages suivans : *le Maçon, la Fiancée, Fra-Diavolo, le Philtre, le Domino*

(1) J'ai emprunté quelques-uns de ces détails à un petit volume intéressant de M. Champfleury, *Contes posthumes d'Hoffmann,* chez Michel Lévy.

(2) *Biographie universelle des Musiciens,* deuxième édition, 4e volume.

noir, *les Diamans de la couronne* et *la Muette*, qui est le plus grand effort et le chef-d'œuvre du maître dans le genre sérieux. Ce n'est pas que la belle partition de *la Muette* diffère beaucoup par le style et les idées mélodiques des autres ouvrages de M. Auber, et qu'on soit autorisé à placer ce chef-d'œuvre au rang des grandes conceptions lyriques. Les œuvres de l'art aussi bien que les beautés de la nature extérieure se classent par le caractère de l'effet qu'elles produisent sur l'esprit de l'homme, par la qualité de l'émotion qu'elles éveillent dans l'âme. Il est aussi absurde de croire que les sensations se valent que de confondre la grâce avec le sublime, l'amour avec la terreur. La vraie critique repose donc sur la psychologie, c'est-à-dire sur la connaissance de l'âme et sur le classement hiérarchique des émotions qu'elle éprouve. Si le public a toujours raison de manifester le plaisir que lui donne une œuvre d'art, c'est à la critique éclairée qu'il appartient de la juger et de lui assigner une place dans l'ordre des travaux de l'esprit humain.

La musique de *la Muette* est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici une analyse détaillée. L'ouverture d'abord est un charmant morceau de symphonie bien adapté au sujet de l'ouvrage, et dans lequel on sent déjà l'influence souveraine de Rossini. J'en dirai autant de l'air de bravoure que chante Elvire : — *Plaisir du rang suprême*, — qui est devenu le cheval de bataille de toutes les élèves du Conservatoire. Après cela, on ne trouve au premier acte qu'un beau chœur religieux : — *O Dieu puissant*, — d'un style un peu vieillot, et le finale, qui a de l'éclat. C'est au second acte que l'action du drame s'engage et que le musicien déploie les plus brillantes couleurs de son imagination. Le chœur : — *Amis, le soleil va paraître*, — est splendide, et forme une belle préparation à la délicieuse barcarolle que chante Masaniello avec l'accompagnement du chœur : — *Amis, la matinée est belle*. — Cette mélodie limpide et doucement émue a couru le monde depuis trente ans qu'elle est éclose, et n'a rien perdu de sa fraîcheur et de sa morbidesse printanières. A cette introduction brillante succède le duo fameux entre Masaniello et Pietro : — *Mieux vaut mourir que rester misérable!* — dont la péroraison chaleureuse : — *Amour sacré de la patrie*, — a acquis la popularité d'un chant national. Veut-on connaître cependant quelle différence il peut exister entre deux manières d'exprimer le même sentiment et presque la même situation? Que l'on compare le duo de *la Muette* que nous venons de citer au trio de *Guillaume Tell!* C'est juste la distance qui sépare le beau du sublime, le talent du génie. Dans le duo de M. Auber, on semble entendre deux braves officiers français qui vont se battre pour la gloire et l'indépendance de leur pays; dans l'hymne de *Guillaume Tell*, c'est l'amour sacré de la terre natale, de la chaumière, de la famille et de la liberté qui parle la langue divine de l'idéal. Non, Dieu n'a pas permis à l'homme de simuler par les artifices de l'art les sentimens sublimes que son cœur n'a pas éprouvés. Dans ce second acte de *la Muette*, qui est si riche en idées musicales, on remarque

encore la partie d'orchestre qui accompagne la pantomime de Fenella, et surtout le finale où se noue la conspiration de Masaniello et du peuple napolitain contre le vice-roi. C'est une belle page de musique dramatique que ce finale si clairement bâti, et où domine une phrase délicieuse qui conduit le concert. Le troisième acte est presque aussi riche que le second en mélodies faciles et colorées. Après le duo assez insignifiant entre Elvire et Alphonse vient cette scène brillante du marché où le compositeur a peint avec une grâce merveilleuse les bruits, les éclats de rire et les sonorités diverses d'une foule joyeuse qui se presse et se heurte en plein soleil sur une place publique de Naples. Sur un motif qui persiste jusqu'à la fin de cette scène tumultueuse, on entend les cris des marchands offrant leurs denrées aux seigneurs qui circulent. Ce tableau brillant de la gaîté populaire, qui n'a pas tout à fait la désinvolture naïve de la gaîté italienne, est clairement dessiné, comme tous les morceaux d'ensemble de M. Auber, et ne renferme, après tout, qu'une harmonie très simple qui module fort peu. On a beaucoup imité depuis la couleur et la coupe de ce morceau remarquable, et M. Auber en avait déjà donné l'esquisse dans la jolie introduction du *Maçon*. La tarentelle exécutée par l'orchestre est d'un rhythme qui rappelle assez fidèlement les airs de danse du pays où se passe la scène, et elle prépare heureusement la prière en chœur :

Saint bienheureux dont la divine image
De nos enfans protége le berceau;

prière douce, pleine d'onction et de sentiment. Il est suffisamment connu des amateurs que cette prière sans accompagnement, ainsi que celle du premier acte, faisaient partie d'une messe que M. Auber a composée dans sa jeunesse. Le manuscrit de cette messe est aujourd'hui la propriété de M. Gounod, qui l'a hérité de son beau-père, M. Zimmermann.

Le quatrième acte s'ouvre par la cavatine du sommeil, prière douce et suave où Masaniello cherche à soulager et à consoler la pauvre Fenella, sa sœur. C'est le morceau que M. Gueymard chante le moins mal. Après la scène très dramatique et très musicale toujours où Pietro, suivi de quelques compagnons, vient demander à Masaniello d'achever la victoire du peuple en immolant le vice-roi, Elvire invoque la pitié de Fenella dans une prière touchante : — *Arbitre de ma vie,* — qui est un des meilleurs morceaux de la partition. Mme Vandenheuvel chante ce bel air avec autant de goût, de style noble que d'émotion. La scène qui suit, le débat furieux entre Pietro, ses compagnons et Masaniello, qui se refuse à livrer le vice-roi à leur fureur, est vigoureusement traitée, et elle s'enchaîne heureusement avec le chœur et la marche triomphale qui commencent le beau finale du quatrième acte. Enfin, au cinquième acte, on remarque encore la jolie barcarolle que chante Pietro et le finale très accidenté qui termine cette œuvre vraiment remarquable, où l'inspiration, servie par une science réelle et par un art exquis, s'allie dans une juste mesure au sentiment dramatique.

Ce qui prouve que nous avons raison d'être modestes, c'est l'exécution actuelle de *la Muette de Portici* à l'Opéra. Le rôle de Masaniello, qui fut créé dans l'origine par Adolphe Nourrit, a été chanté dans la suite par Duprez, par MM. Gardoni et Poultier, qui disaient agréablement l'air du sommeil; c'est M. Gueymard qui en est chargé aujourd'hui, et s'il fait ce qu'il peut pour rendre avec sa grosse voix les parties vigoureuses de ce beau rôle, il y manque complétement de distinction. M. Cazeaux, avec sa belle voix de basse, est bien dans le personnage de Pietro; mais il n'y a que Mme Vandenheuvel qui chante et qui joue le rôle d'Elvire en grande artiste qu'elle est. Le personnage intéressant de Fenella a servi à faire connaître une jeune artiste, Mlle Vernon, qui a fait preuve, dans ce rôle difficile, de beaucoup d'intelligence et d'une vive sensibilité, bien qu'elle en ait un peu exagéré les manifestations. Mlle Laura Fonta, dont le véritable nom est Pointel, a débuté aussi dans le divertissement du troisième acte avec succès. Mlle Fonta a été immédiatement adoptée par cette joyeuse bande de la fashion qui décide, à l'Opéra, de la destinée des danseuses et des étoiles de première ou de seconde grandeur. Les chœurs, qui chantent avec beaucoup d'ensemble, le choix et le caractère des divertissemens, l'éclat de la mise en scène et tous ces détails si importans lorsqu'ils concourent à l'effet général d'un grand ouvrage, prouvent déjà l'influence salutaire de l'homme actif et prévoyant à qui est confiée la direction de ce magnifique établissement national.

Les trente-cinq ans qui se sont écoulés depuis la première représentation de *la Muette* ont assez légèrement glissé sur l'œuvre capitale de M. Auber. Si quelques mélodies et surtout quelques tournures de phrases ont un peu vieilli, le corps de l'ouvrage est aussi jeune que l'esprit et la personne de l'illustre compositeur, qui semble ne pas se douter qu'il est né en 1782 et qu'il a quatre-vingt et un ans. Ce qu'il y a de remarquable dans tous les ouvrages de ce maître charmant, c'est l'abondance de ce qu'on peut nommer le fluide musical, ce discours continu de l'orchestre qui ne s'interrompt que rarement, et sur lequel se développent les sentimens et les péripéties dramatiques sans que l'oreille soit privée de l'aliment sonore qu'elle recherche avant tout dans un drame lyrique. Il existe en effet deux familles de génies fort différentes dans les arts : l'une est composée de ces hommes généreusement doués en qui abonde l'élément essentiel de l'art qu'ils exercent, et qui sont avant tout poètes, peintres ou musiciens par droit de naissance et de vocation supérieure; dans l'autre famille se trouvent ces natures vigoureuses, ces esprits sévères qui ne recherchent dans l'art que les moyens artificiels de manifester les sentimens qui les animent, et qui se préoccupent moins du charme et de l'élégance de la forme que de la valeur et de la vérité de la pensée. C'est à la première famille des génies lumineux et naturels, à la famille des mélodistes et des musiciens spontanés tels que Mozart, Cimarosa et Rossini, qu'appartient aussi le talent de M. Auber. Si par l'unité de la conception, par la vivacité du coloris, par la

variété des idées et la grâce du style, *la Muette* est vraiment le chef-d'œuvre de M. Auber, ce n'est pourtant qu'un ouvrage de second ordre, à mettre à côté, peut-être même un peu au-dessous de *la Favorite*. Si j'avais à choisir parmi les compositeurs nés Français ceux qui, selon moi, représentent le mieux les progrès de l'art national depuis le commencement du siècle, je classerais mes élus de la manière suivante : Boïeldieu et M. Auber d'un côté, Méhul et Halévy de l'autre, et, au milieu de ces deux groupes, Hérold, qui seul porterait au front la flamme du génie!

Le Théâtre-Italien est pris cette année d'une activité et d'un désir de changement dont on a quelque peine à s'expliquer la cause. Pourquoi donc a-t-on été chercher *i Lombardi*, un des premiers opéras de M. Verdi, que le maître a refondu à Paris et qu'on a donné à l'Opéra sous le titre de *Jérusalem?* Personne ne demandait à entendre un ouvrage qui a été composé à Milan en 1843, et pour l'exécution duquel il faut des voix jeunes et vigoureuses que le Théâtre-Italien ne possède pas. Y avait-il aussi nécessité de suivre gauchement l'exemple de l'Opéra-Comique en exhumant beaucoup trop tard *la Serva padrona* de Pergolèse avec M. Zucchini, qui ne possède pas la voix profonde de basse nécessaire pour exprimer les sentimens énergiques de Pandolfo? Il n'y a que Mme Penco qui, dans le rôle de Zerbina, qu'elle a chanté et joué avec un *brio* admirable, nous ait révélé une qualité peu connue de son beau talent. On sait que tous les ans, aux approches du carnaval, le Théâtre-Italien livre aux sourires du public une sorte de caricature du *Don Juan* de Mozart : c'est ce qu'il vient de faire tout récemment au grand contentement des philistins, qui sont ravis de voir les plaies saignantes de cette œuvre divine. Il faut entendre cette exécution de *Don Juan* pour avoir une idée de l'état d'abaissement où se trouve l'art de chanter dans la capitale du monde civilisé. Excepté Mme Frezzolini, qui dans le trio des masques révèle la haute distinction de son goût et de son style de grande cantatrice, tout le reste est misérable. On pense bien que Mlle Patti, qui nous est apparue pour la première fois dans le rôle de Zerlina, n'est pas comprise dans ce jugement sévère. Elle paraît trop heureuse d'être au monde, cette vaillante et jeune virtuose, pour que l'on veuille troubler par des réflexions malignes sa joie et celle du public qu'elle enivre. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était il y a deux mois, une enfant bien douée, une nature généreuse, intelligente, pleine de verve et de bonne humeur, et possédant une voix de soprano d'un timbre strident et d'une flexibilité admirable, qu'elle lance à travers champs comme un cheval fougueux. Elle va, elle court, elle sautille, elle gazouille comme un oiseau qui est enchanté de son propre ramage. Née dans les camps, Mlle Patti ne sait pas trop ce que c'est que le goût; elle ignore les nuances du sentiment et la différence des styles et des genres. Elle chante la musique de Bellini comme celle de Donizetti; elle est dans le rôle de Norina de *Don Pasquale* ce qu'elle est dans celui de Rosine du *Barbier de Séville*, une charmante et capricieuse bohémienne qui fait des tours de gosier merveilleux, et qui se

moque parfaitement du « qu'en dira-t-on? » Si vous saviez tout l'esprit, toutes les petites malices que Mlle Patti prête à cette adorable Zerlina, à cette *paesanella* qui se laisse éblouir un instant par un rayon de l'amour idéal! Non, non, ce n'est plus là le rêve de Mozart, ce n'est plus Zerlina, c'est une camériste accorte qui écoute avec plaisir les propos galans de monseigneur, et qui ne serait pas fâchée de planter là son fiancé Masetto. Adorable mademoiselle Patti, vous êtes une réaliste, et vous ne laissez rien ignorer aux gens. C'est pourquoi, dans l'air si caressant de *Vedrai, carino*, vous frappez de la main des petits coups réitérés sur la place du cœur, comme pour dire au public, qui vous passe tout : « Il est là, il est là, ce petit cœur qui est rarement ému! »

P. SCUDO.

UN VOYAGE DANS LA VALLÉE DU NIL (1).

Autrefois l'instinct des voyages constituait une véritable vocation. On ne partait pas pour revenir à jour fixe, mais pour rester le plus longtemps possible dans les lointaines régions que l'on n'avait pu atteindre qu'à travers beaucoup de difficultés, de fatigues et de dangers. De retour dans ses foyers, le voyageur restait sous le charme de ses impressions et comme étranger en son propre pays. Souvent illettré, il mettait dans ses récits plus de naïveté que de poésie; son regard n'embrassait guère l'histoire des peuples qu'il avait vus, et il se contentait de décrire avec une exactitude scrupuleuse tout ce qui l'avait frappé durant une lente excursion. Son imagination surexcitée le rendait volontiers crédule; il répétait sans contrôle ce qu'il avait entendu raconter par des populations ignorantes et portées à voir le merveilleux partout. De nos jours, il n'en est plus ainsi; on se met en route sans trop savoir pourquoi, pour changer d'air, pour se procurer une distraction; l'on s'en vante même, et en fin de compte on fait un livre instructif et sérieux. Ouvrez *la Vallée du Nil :* les auteurs vous diront qu'ils ne savaient guère la veille s'ils devaient aller à Constantinople, à Florence ou bien en Chine. Sera-ce donc sans émotion qu'ils vont aborder la terre sacrée d'Égypte, mesurer la hauteur des pyramides, interroger les ruines de Thèbes? Leur cœur ne battra donc pas devant ces monumens qui proclament la gloire des âges anciens et le néant des grandeurs humaines? Ils resteront donc devant les temples des dieux égyptiens et devant la hutte du Nubien aussi impassibles que l'appareil photographique dont ils sont armés?... N'en croyez rien; ils sont artistes quand même, et ils sauront bien rehausser par les vives couleurs de leur imagination les noires épreuves que le soleil leur livre. Cette Égypte qu'ils explorent hardiment et presque sans s'étonner, ils l'ont étudiée dans l'ombre des bibliothèques; ils la connaissent par avance, et ils vont droit au sphinx sans être embarrassés des

(1) *La Vallée du Nil, impressions et photographies*, par MM. Henri Cammas et André Lefèvre. — 1 vol. in-8°, Hachette, 1862.

énigmes qu'il va leur proposer. Tandis que leur barque refoule les eaux du Nil, leur esprit cultivé se rend compte de tout. Ils évoquent l'une après l'autre les anciennes dynasties qui vivaient au temps des patriarches, ils appellent familièrement par leurs noms les divinités symboliques dont les images colossales ont effrayé les générations passées. Rien ne trouble ces voyageurs essentiellement modernes qui traversent le pays des mystères d'un pas sûr et tenant en main le flambeau de la science. La fable les fait sourire; c'est l'histoire qu'ils poursuivent au milieu des ténèbres de l'antiquité, et ils la racontent avec tant d'aisance qu'on est tenté de les croire sur parole. Point de longueurs, point de ces pages languissantes qui avertissent le lecteur que la barque s'est échouée sur un banc de sable et que les voyageurs, vaincus par le sommeil, laissent tomber la plume. Et puis le lecteur est pressé, il faut le tenir en haleine et offrir à ses regards impatiens une série non interrompue de tableaux qui le captivent; d'ailleurs c'est pour lui que l'on écrit, et non pour soi. Il importe de provoquer chez lui ces mouvemens de surprise et d'éblouissement contre lesquels on a eu soin de se tenir en garde.

Il y a donc dans *la Vallée du Nil* beaucoup d'art et d'habileté. Dans les descriptions, qui sont toujours courtes, on retrouve cette alliance de la poésie et de la peinture qui est un des traits caractéristiques du style de notre époque. Rien de vague ni de confus, par suite beaucoup de précision et point de rêverie. Les auteurs semblent s'être inspirés de Decamps plus que de Marilhat. Les lignes de leurs paysages se déroulent avec fermeté, et les plans y sont indiqués avec une grande netteté : c'est bien là le ciel splendide de l'Égypte que le soleil embrase de ses feux, et ces coins d'ombre opaque où le fellah vient dormir; mais on aimerait à sentir le souffle de la mélancolie passer, comme une fraîche brise, à travers les palmiers qui se profilent à l'horizon. Que voulez-vous? les générations nouvelles, contemporaines des chemins de fer, de la navigation à vapeur, du télégraphe électrique et des publications illustrées, ont perdu le sentiment de la distance et de l'inconnu, qui agissait jadis d'une façon si puissante sur les imaginations. Il n'y a plus rien d'imprévu pour elles, et la pensée de l'isolement ne vient point altérer la sérénité de leur cœur. Devant les palais d'Aménophis et de Sésostris, le voyageur moderne n'éprouve plus cette épouvante secrète qui se reflétait jusque dans les gravures plus ou moins correctes qui nous les retraçaient. Désormais on est trop fin pour se laisser prendre au mirage, trop savant pour être dupe des apparences. Est-ce à dire cependant que les auteurs de *la Vallée du Nil* restent indifférens à la vue des grands spectacles qui frappent leurs regards? Non certes, mais, comme ils sont parfaitement maîtres d'eux-mêmes et que l'enthousiasme ne leur donne point le vertige, ils ont le coup d'œil sûr. Il règne dans tout leur récit un ton dégagé et souriant qui ne touche jamais à l'emphase; en y regardant de près, on y trouverait même une pointe de scepticisme qui se trahit en plus d'un passage. L'esprit français est ainsi fait, il ne veut

jamais perdre ses droits, et même en face de Moïse il garde son franc parler. Ce n'est pas nous qui applaudirons à cette hardiesse; nous la constatons comme une preuve du lien qui unit cet ouvrage à tant de publications récentes.

Et puis, pourquoi ne dirions-nous pas toute notre pensée? après un livre comme *la Vallée du Nil*, la terre des Pharaons a beaucoup perdu de son prestige. La Haute et Basse-Égypte s'offrent à vous comme un vaste et riche musée dont un guide instruit et aimable vous fait les honneurs avec une grâce parfaite. Lisez-le attentivement, ce livre, et n'eussiez-vous jamais quitté les bords de la Seine, vous croirez avoir accompli vous-même le pèlerinage qui vous est raconté. Les étapes sont marquées; vous saurez à quelle hauteur s'est élevé le thermomètre tel jour, à telle heure; vous avez affaire à des voyageurs qui prennent note de tout, et non à des rêveurs qui s'abandonnent aux caprices de leur humeur mélancolique. Mais si vous avez eu le bonheur de contempler vous-même les rives mystérieuses du Nil, si vous voyez encore, dans le lointain de vos souvenirs, les pyramides surgir comme des ombres au seuil du désert, et les minarets se refléter en tremblant dans les eaux du grand fleuve, vous sentirez ces vagues images pâlir et s'effacer devant la réalité qui s'offre à vous. C'est que tout était ébahissement et surprise pour les voyageurs de notre temps; le calme de ces silencieuses campagnes, au milieu desquelles on n'apercevait que des buffles noirs se baignant parmi les joncs et çà et là de maigres chameaux couchés dans la plaine, nous accablait d'une tristesse profonde, et pourtant nous admirions. Nous étions trop stupéfaits pour chercher à comprendre, trop intimidés pour essayer de pénétrer les mystères de cette antiquité si imposante. Ce qui frappait nos regards nous faisait l'effet d'un songe, et nous nous demandions de quel droit nous osions fouler cette terre célèbre. Aujourd'hui ceux qui visitent ces contrées ne peuvent éprouver des sensations de cette nature; ils doivent donc les décrire d'une façon toute différente. La route qu'ils suivent, bien d'autres l'ont parcourue avant eux, et comme il ne leur reste rien d'absolument nouveau à faire connaître, il faut qu'ils abordent franchement les questions d'histoire et d'art qui se présentent en Égypte plus nombreuses qu'en aucun pays de la terre. Cette tâche, les auteurs de *la Vallée du Nil* l'ont remplie avec talent, et c'est par ce côté surtout que leur livre se recommande au lecteur studieux. En examinant avec eux les monumens de Thèbes et de Karnak, on se convainc que l'antiquité savait produire des œuvres puissantes qui sont au-dessus de nos forces. Il y a dans cette architecture gigantesque, et pourtant pleine d'harmonie dans ses proportions, la preuve d'une science consommée. Là se sont épanouies des sociétés civilisées, douées d'une vitalité prodigieuse, habituées à créer de grandes choses; là s'est développée largement une théocratie intelligente qui résumait dans ses mythes profonds et savans tout ce que l'étude attentive des lois naturelles lui avait révélé. Là aussi ont régné des despotes, des conquérans superbes; tout semblait si bien

constitué dans leurs états, que ces souverains, enivrés de leur puissance, la proclamaient éternelle, et ils prenaient à tâche d'instruire la postérité de ce qu'ils avaient accompli durant leur vie. Et pourtant des invasions de barbares vinrent battre en brèche et renverser ces empires éphémères : il y eut des temps d'arrêt dans la période de destruction ; mais peu à peu le silence se fit autour des palais somptueux qui retentissaient jadis du bruit des fêtes. Les nouvelles générations, insouciantes du passé, inhabiles à en continuer la tradition et incapables d'en comprendre la grandeur, n'apprirent rien au contact de ces ruines éloquentes. Puis parut l'islamisme, dont la mission semble avoir été de tout anéantir de ce qui rappelait la gloire des temps anciens. Ce fut lui qui acheva de ruiner et de défigurer l'antique Égypte, et s'il eut, sous les dynasties dont les noms sont restés fameux, son prestige et son rayonnement, il n'en est pas moins vrai qu'il n'a rien pu fonder de solide et de durable. Le germe de la mort était en lui dès le principe; une religion qui flatte et excite les plus mauvaises passions de l'homme doit tôt ou tard conduire à la dissolution et à l'abrutissement les populations qui en subissent le joug. L'Orient est le pays de la lumière, *ex Oriente lux;* voilà pourquoi la barbarie orientale conserve encore je ne sais quel aspect pittoresque et brillant. Monté sur des coursiers incomparables, muni d'armes étincelantes, paré de riches costumes, le cavalier musulman captive nos regards et séduit nos imaginations. Qu'importent les mille ruelles infectes et sombres qui composent une ville turque? Elle a ses minarets sveltes et élancés qui se dressent au-dessus des toits abaissés comme le palmier au-dessus des roseaux; elle compte quelques palais dont les dômes reluisent au soleil, dont les murs sont percés de trèfles finement découpés. Fils des pays occidentaux où tout est terne, nous sommes entraînés vers l'Orient, et nous sourions à la vue des tableaux féeriques qu'il nous offre à chaque pas. Et puis le soleil est là, ce grand enchanteur qui, à force de lumière, nous fait oublier les misères et les hontes cachées!

Cependant la civilisation de l'Europe a débarqué aux bouches du Nil. Vous avez beau remonter le noble fleuve jusqu'en Nubie, derrière vous retentit la pioche des terrassiers qui vont ouvrir un canal entre les deux mers. Il y a de grands capitaux engagés dans ce delta dont le nom n'était jamais prononcé à la Bourse; la fumée des usines noircit ce ciel d'azur sur lequel on ne voyait passer que l'aile du flamand, aussi rose que le soleil à son coucher. On ne peut donc plus parler de l'Égypte ancienne sans s'occuper de l'Égypte du présent et de l'avenir. Les auteurs de *la Vallée du Nil* n'ont point omis de toucher à ces questions nouvelles. Pays fertile et salubre, traversé par un fleuve immense qui lui tient lieu de grande route, la terre des Pharaons attire sur elle les regards de l'Europe. La voilà plus que jamais sur la route de l'extrême Orient, et elle devient comme la première étape du chemin qui conduit en Chine et au Japon. Elle plaît surtout aux Français, qui les premiers y ont paru avec un éclat incomparable, guidés par le génie de Bonaparte; ils y ont pris pied en quelque sorte, non

de force, mais parce qu'ils ont l'art de faire entendre aux peuples les plus divers, sans les blesser, le langage de la raison. Leur présence s'y révèle à chaque pas : il n'y a pas en Égypte une innovation, pas une entreprise utile, à laquelle n'ait attaché son nom quelqu'un de nos compatriotes. Au lieu de détruire, l'invasion moderne s'efforce de reconstruire cette civilisation qui tombait en morceaux; mais elle voudrait lui donner d'autres bases plus solides et plus rationnelles. Réussira-t-elle dans son œuvre de régénération? De l'Égypte ruinée et affaissée sur elle-même, l'Europe fera-t-elle sortir une Égypte forte et saine? Bien hardi serait celui qui oserait dire oui! Il n'en est pas des peuples qui reçoivent les inventions modernes comme de ceux qui les ont créées : ceux-ci doivent les découvertes qui les honorent à une longue série de travaux dont elles sont le couronnement; ceux-là ne voient que les effets dont ils ignorent les causes. Ce qui nous paraît certain, c'est que la navigation à vapeur sur le Nil et l'établissement de chemins de fer dans le désert n'ajoutent rien à la poésie du voyage, et pour notre compte nous nous félicitons d'avoir entrevu l'Égypte avant qu'elle fût dotée de ces moyens de locomotion. Les auteurs du livre qui nous occupe semblent être moins pessimistes; ils sont de ceux qui envisagent l'avenir avec confiance, et qui trouvent dans les ressources d'un esprit cultivé une ample compensation aux charmes de cette couleur locale qui tend à disparaître. Ils sont jeunes, et nous ne le sommes plus; nous ne pouvons donc pas voir les choses avec les mêmes yeux. Les vieux comme nous aimaient à s'isoler de tout ce qui leur rappelait le pays natal, à vivre d'une vie étrangère sous un ciel étranger, à ne point entendre au-delà de la Méditerranée ou de l'Océan les bruits de l'Europe; mais autres temps, autres mœurs : la génération qui nous succède s'intéresse à tout ce qui se lie au grand mouvement social; elle n'a pas de goût pour les promenades contemplatives qui ne produisent rien qu'une satisfaction intime et difficile à communiquer au dehors. Les écrivains qui ont rédigé le récit de leurs excursions dans *la Vallée du Nil* ont eu en vue de tracer un itinéraire complet et instructif qui pût servir aux touristes; ils ont voyagé comme on voyagera désormais, commodément, vite et bien, sans rencontrer d'aventures extraordinaires, sans recueillir de légendes surannées, mais avec cette sûreté de coup d'œil que donne la sagacité unie à la science. Au lieu de se poser en héros qui ont accompli un pèlerinage hérissé de dangers et impossible à tout autre, ils vous disent : « Ce que nous avons fait, vous pouvez le faire aussi en prenant avec vous ce livre, qui vous tiendra lieu de guide et de *cicerone*. »

TH. PAVIE.

UN PRISONNIER DE GUERRE AU MEXIQUE [1].

Malgré l'intérêt d'à-propos qui s'attache au sujet, ce livre n'est point ce qu'on appelle un ouvrage de circonstance, car les premières lignes en furent

(1) *Souvenirs d'un Prisonnier de guerre au Mexique*, par M. Vigneaux; Paris 1863.

écrites, il y a bientôt neuf ans, au sommet d'un promontoire du rivage californien. M. Vigneaux a parcouru le Mexique et rédigé la plus grande partie de ses notes à une époque où personne ne pouvait encore supposer qu'une armée française envahirait un jour le territoire de la principale république hispano-américaine. Alors la grande préoccupation des Mexicains était de repousser les expéditions dirigées contre leur territoire, soit en vue d'agrandir le domaine de l'esclavage, soit dans des pensées de conquête.

Après Walker, le comte Raousset de Boulbon est le plus célèbre de tous les chefs de bandes qui, moins heureux que Cortez, ont vainement essayé de réduire le Mexique avec quelques centaines d'hommes. En 1852, il avait remporté la brillante victoire d'Hermosillo, mais au lieu de mettre son triomphe à profit, il avait laissé sa petite armée se fondre tout entière, et bientôt, se trouvant à peu près seul, il avait dû revenir en Californie, où il s'occupa de préparer une deuxième invasion. Au commencement de 1854, après de nombreux contre-temps, il saisissait enfin une occasion de partir et s'embarquait pour Guaymas, le port de la Sonora. M. Vigneaux, très jeune encore et possédé du démon des voyages, s'était engagé à suivre l'aventurier français en qualité de secrétaire, croyant qu'il s'agissait d'arracher la république mexicaine au despotisme de Santa-Anna et d'aller se faire acclamer comme des libérateurs par tous les hommes de progrès. Il reconnut promptement son erreur. La plupart des hommes admis par M. de Raousset étaient loin d'être des héros comme il en aurait fallu pour cette rude tâche de l'affranchissement du Mexique; quelques-uns d'entre eux, ramassés dans les rues de San-Francisco, étaient des misérables sans courage et sans vergogne. Enfin le chef lui-même manquait des qualités nécessaires pour la réussite. Mauvais juge des hommes avec la prétention de savoir les commander, dépourvu de coup d'œil et d'initiative dans les circonstances difficiles, rempli d'hésitation au moment des résolutions suprêmes, « effrayé par la perspective de la victoire, » il était aventurier de fantaisie sans avoir aucune des qualités du véritable aventurier, si ce n'est une bravoure léonine qu'il ne savait malheureusement pas modérer au fort de la lutte. Ce qui lui causa peut-être le plus de tort, ce fut sa politique de ruses. Il se posait comme le restaurateur de la république mexicaine, et cependant il préparait en secret la monarchie; il envahissait le pays dans l'intention de renverser le gouvernement de Santa-Anna, et pour introduire plus facilement ses hommes au Mexique, il ne trouvait d'autre expédient que de les faire enrôler dans cette armée qu'ils allaient avoir à combattre, mettant ainsi sa troupe dans l'obligation de trahir avant de tirer le premier coup de fusil. On sait le reste. Après avoir longtemps hésité, M. de Raousset engagea la lutte le 13 juillet 1854; mais, abandonné d'une partie des siens, il fit en vain des prodiges de valeur; il tomba vivant entre les mains de ses ennemis, et quelques jours après il était fusillé.

Le général mexicain Yañez usa de sa victoire avec une remarquable modération. Pendant la bataille, il était resté exposé aux balles françaises,

armé d'une simple canne. Après la lutte, son premier soin fut de calmer ses soldats et de soustraire les prisonniers à leur fureur. Ne pouvant arracher M. de Raousset à la mort, sous peine d'être lui-même accusé de trahison, il tâcha du moins d'adoucir l'amertume de ses derniers jours à force de prévenances et de respect. Quant aux autres Français pris les armes à la main, il parvint à les sauver tous, même ceux qui avaient trahi leur serment de fidélité au drapeau mexicain. Il poussa la générosité jusqu'à faire remettre une somme d'argent à chaque prisonnier, et la délicatesse jusqu'à prier les officiers de vouloir bien accepter des armes de luxe semblables à celles qu'ils avaient perdues pendant le combat. Ces bons procédés lui coûtèrent son commandement; en outre, le président Santa-Anna cassa les décisions qu'avait prises le général Yañez, et, comprenant le droit de grâce à sa manière, trouva bon de condamner à mort les officiers insurgés, et les soldats à dix années de détention. Heureusement ce décret resta lettre morte, grâce aux temporisations des généraux mexicains chargés de l'exécuter. La position de M. Vigneaux et de ses amis n'en resta pas moins très critique aussi longtemps que dura leur séjour sur le territoire de la république.

Pendant près d'une année de voyages, d'abord en qualité de prisonnier, puis comme fugitif, M. Vigneaux a pu étudier le Mexique sous ses principaux aspects. Il a traversé le pays d'une mer à l'autre mer; il a tour à tour habité des prisons, des hôpitaux, des casernes, des auberges, des *ranchos* et des palais; il a dû frayer avec des hommes de toutes les classes et de toutes les races, prisonniers, soldats, prêtres et marchands, Indiens, métis, mulâtres et blancs « au sang d'azur. » Certes, dans l'état d'incertitude où se trouvait le voyageur français au sujet du sort qui lui était réservé, on comprendrait facilement qu'il eût pris en dégoût ces populations bigarrées, encore si misérables, si asservies, si dépourvues d'instruction; mais tout au contraire, M. Vigneaux porte un jugement des plus favorables sur le peuple mexicain. Ce peuple est avide d'instruction et de progrès; il aime et admire les étrangers, bien qu'il soit obligé souvent de se défier d'eux. Il les accueille volontiers comme des amis, mais se refuse à les avoir pour maîtres. Fier de sa patrie et jaloux de son indépendance, il garde toujours une certaine noblesse native qui lui permet de réagir contre sa destinée actuelle et d'avoir confiance dans l'avenir. Si les Mexicains n'ont pas été socialement régénérés depuis qu'ils ont reconquis leur autonomie, c'est que le régime d'oppression légué par l'Espagne n'a pas été modifié. Le bas clergé, qui, pour s'émanciper lui-même, avait soulevé les Indiens des campagnes au nom de la Vierge mexicaine de Guadalupe, ne fit rien après la victoire pour arracher le peuple à son ignorance et à ses superstitions. Les riches *hacienderos* continuèrent de faire travailler les *peones* comme autant d'esclaves, bien que la servitude fût nominalement abolie. Enfin le fisc suivit les erremens d'autrefois, et paralysa tout commerce, toute industrie nationale, en concédant à quelques monopoleurs, étrangers pour la plu-

part, les fournitures de l'armée, la fabrication des objets industriels, l'importation et l'exportation des denrées, tout, jusqu'aux douanes de la république. De là ces tiraillemens continuels, ces *pronunciamientos*, ces révolutions successives qui rendent l'histoire mexicaine des quarante dernières années à la fois si compliquée et si tristement monotone. Cependant le caractère national n'est point avili, et le *ranchero* mexicain, que sa vie solitaire au milieu des savanes a soustrait presque complétement aux influences corruptrices des grandes villes et des *haciendas*, montre par son courage, son patriotisme, son désir d'apprendre, ce que pourra devenir le peuple entier, quand il jouira d'une vraie liberté. M. Vigneaux aime le *ranchero*, ce type idéal du Mexicain, et cet amour même contribue à nous donner confiance dans les appréciations du voyageur. La sympathie est la première condition d'un jugement équitable.

Mais autant les raisonnemens de M. Vigneaux sur le peuple mexicain nous semblent justes, autant nous regrettons les digressions inutiles que l'auteur a cru devoir faire dans le champ de la politique américaine. Il condamne Walker, parce que celui-ci voulait introduire l'esclavage dans la Basse-Californie, au Mexique, dans les républiques de l'isthme, et en même temps il absout les esclavagistes du sud comme s'ils représentaient uniquement les intérêts de l'agriculture et le principe du libre échange contre les préjugés du protectionisme. Comment M. Vigneaux peut-il se refuser à ce fait évident que la cause du flibustier Walker et celle des planteurs rebelles est absolument la même? Quoi qu'il puisse dire, les faits restent avec leur immuable logique. Il est constant que la conquête du Texas a été entreprise à l'instigation des gens du sud, afin de transformer ce pays en un grand état à esclaves; il n'est pas moins certain que les planteurs ont déclaré la guerre aux états du nord, non parce que le président Lincoln était protectioniste, ce dont personne ne se souciait, mais parce qu'il s'opposait à l'extension de l'esclavage; enfin il est également positif que les libres états de l'ouest, plus exclusivement agricoles que ceux du sud, ne songent point à quitter l'Union et luttent contre l'insurrection avec la même énergie que les états industriels. Ce sont là des vérités indiscutables contre lesquelles aucun raisonnement ne saurait prévaloir. Et n'avons-nous pas en outre le témoignage solennel du vice-président de la confédération, déclarant que désormais l'esclavage serait « la pierre angulaire de leur société? » Ces quelques pages consacrées par M. Vigneaux à la crise américaine devraient donc disparaitre de son volume, et l'attention s'arrêterait avec plus de complaisance sur les parties vraiment intéressantes de cet ouvrage, sur celles où l'auteur décrit au lieu de discuter, où il recueille ses souvenirs an lieu de grouper des argumens. ÉLISÉE RECLUS.

V. DE MARS.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XIX.

LA BANQUE D'ANGLETERRE.

LES BANK-NOTES, LA DETTE NATIONALE ET LE CLEARING HOUSE.

C'est en vain que l'or et l'argent abonderaient dans un pays, s'il n'existait un système pour les faire circuler (1). Les Anglais désignent sous le nom général de *banking* l'organisation des moyens qui fécondent la richesse métallique en la distribuant. Cette organisation n'est pas très ancienne. A voir l'étendue des opérations financières et commerciales de la Grande-Bretagne, ses magnifiques institutions de crédit et le degré de progrès auquel les Anglais ont élevé la science de l'argent, *science of money*, on serait tenté de croire que le germe de tous ces développemens remonte aussi loin que l'origine de la nation elle-même. Il s'en faut pourtant de beaucoup qu'il en soit ainsi. Le sens des affaires constitue à quelques égards chez nos voisins un sens acquis, et l'histoire de leur grandeur économique ne date guère que du XVIIe siècle. Au moyen âge, l'Angleterre était guerrière et un peu agricole comme toutes les autres nations de l'Europe. Il faut arriver à Cromwell pour trouver dans le fameux acte de navigation un système de commerce très

(1) Voyez, sur *l'Or et l'Argent dans la Grande-Bretagne*, la livraison du 15 décembre 1862.

étendu. Partout le commerce a été le précurseur des banques; sur ce terrain même, la Grande-Bretagne s'était laissé devancer par d'autres peuples dont elle devait effacer un jour la richesse. Une banque avait été fondée à Venise dès le temps des croisades. D'autres existaient à Amsterdam, à Hambourg et à Gênes, alors qu'il n'avait encore été créé à Londres rien de semblable au célèbre établissement dont l'histoire depuis plusieurs siècles est liée de si près à l'histoire même de l'Angleterre.

I.

Les premiers qui pratiquèrent en Angleterre le commerce de l'argent furent les Juifs : banquiers par instinct, sinon par science et par système, ils eurent à lutter contre la loi du royaume à une époque où le prêt à intérêt était considéré comme usure (1). On sait comment, après avoir été longtemps persécutés par les chrétiens, ils furent obligés de quitter le royaume. Vers la fin du XIIIe siècle, les Juifs furent remplacés par les *lombards* (c'est ainsi qu'on désignait alors des marchands venus de Gênes, de Lucques, de Florence et de Venise). Ces derniers s'établirent à Londres dans une rue qui porte encore aujourd'hui le nom de *Lombard-street*. Comment se fait-il que cette même rue se trouve occupée dans presque toute sa longueur par des banquiers? Sans doute en vertu de cette mystérieuse loi de succession qui fait que les chapelles chrétiennes ont été volontiers entées dans les grandes villes sur les ruines des temples païens, et les églises protestantes sur les restes des églises catholiques. Ne dirait-on pas que les endroits une fois consacrés par un besoin social conservent ensuite des attaches qui retiennent sur place les institutions du même genre, quoique profondément renouvelées? Les lombards introduisirent en Angleterre les lettres de change, *bills of exchange;* ils prêtaient de l'argent à terme et demandaient 20 pour 100 d'intérêt. Plus tard, sous le règne de Charles Ier, ils furent supplantés par les orfévres, qui, non contens de vendre de la vaisselle plate, se lancèrent dans des spéculations de banque à la suite de circonstances qu'il est peut-être bon de rappeler. C'é-

(1) Outre l'édit d'Édouard le Confesseur interdisant le prêt à intérêt, il y avait encore d'autres obstacles qui s'opposèrent, durant tout le moyen âge, au développement des transactions pécuniaires. Il existait des lois qui défendaient sous des peines sévères d'exporter au dehors la monnaie anglaise. La changer, même dans le pays, contre des monnaies étrangères était considéré comme un privilége exclusivement royal, *un des fleurons de la couronne.* Dans une rue étroite, appelée aujourd'hui *Old change*, se tenait alors le bureau du changeur du roi, *office of the King's exchanger,* où se rendaient tous ceux qui voulaient obtenir de l'or ou de l'argent anglais contre des pièces étrangères, et *vice versâ.*

tait depuis assez longtemps une coutume parmi les marchands anglais de déposer leur argent à la Tour de Londres : là du moins il devait être plus en sûreté que chez eux, derrière les gros murs, les poternes et les fossés d'une citadelle regardée comme imprenable. Toutes ces précautions se trouvèrent pourtant déjouées par un ennemi qu'on n'avait guère prévu. Les rois d'Angleterre avaient plusieurs fois contracté des emprunts d'argent; mais Charles Ier, jugeant sans doute que ce qui est bon à emprunter est bon à prendre, fit main basse en 1640 sur les richesses confiées à la Tour.

On devine aisément l'impression que laissa sur les esprits cette étrange manière d'agir : la réputation de la Tour de Londres fut à jamais perdue comme lieu de sécurité pécuniaire, et à dater de ce jour-là les marchands se décidèrent à garder chez eux leur argent sous clé. Cependant les guerres civiles éclatèrent, et avec elles de nouveaux dangers. Les maîtres furent plus d'une fois volés par leurs domestiques et leurs commis, qui, à la faveur des troubles politiques, trouvaient ensuite moyen de disparaître. C'est alors que les orfévres de Londres, qui formaient déjà une corporation riche et puissante, eurent l'idée de profiter des événemens pour ouvrir des caisses de dépôt. Ils recevaient l'argent des marchands et même des gentilshommes qui ne le jugeaient plus en sûreté dans leurs châteaux ou leurs manoirs, servaient dans certains cas un léger intérêt, et prêtaient ensuite cet argent à un intérêt plus élevé aux personnes connues dont la fortune se trouvait passagèrement embarrassée. Peu à peu ils étendirent le cercle de leurs opérations financières, escomptèrent les billets à ordre, recueillirent les rentes et délivrèrent, en échange de l'argent qui était déposé entre leurs mains, des reçus connus sous le nom de *goldsmith's notes* (notes des orfévres), lesquelles circulaient ensuite de main en main. Qui ne voit ici l'origine des billets de banque? Jusque-là pourtant les deux professions, — celle d'orfévre et celle de banquier, — se trouvaient confondues dans le même homme; mais la loi du progrès devait avant peu les séparer. Dès les premiers temps de la restauration, Francis Child, qui avait été apprenti dans la boutique de William Wheeler, orfévre et banquier, dont il avait épousé la fille, sépara une profession de l'autre à la mort de son beau-père, et fonda la première maison de banque qui se soit élevée à Londres. Comme pour indiquer le lien entre les deux professions si longtemps unies, cette maison s'érigea sur l'emplacement même de l'ancienne boutique d'orfévre et garda l'enseigne primitive (1). D'autres *new-fashionable bankers*, nou-

(1) Cette enseigne, qu'on peut voir aujourd'hui près de Temple Bar dans l'intérieur des bureaux de *Child's*, était un héliotrope se tournant vers le soleil avec cette devise : *ainsi mon âme.*

veaux banquiers à la mode, tels que Hoare et Snow, suivirent l'exemple donné par Francis Child, et vers 1665 une banque de crédit, *bank of credit*, s'ouvrit à Londres pour le commerce et l'industrie; elle n'eut d'ailleurs que peu de succès.

L'Angleterre n'avait point jusqu'alors de banque nationale. Le besoin d'un tel établissement se faisait toutefois sentir depuis la révolution de 1688. Il existe pour les peuples comme pour les individus des sources latentes qui jaillissent à un moment de leur histoire sous certains ébranlemens de la société. C'est ainsi que le génie des affaires et l'esprit de commerce s'étaient éveillés en Angleterre : quels immenses développemens suivirent cette révolution à laquelle les institutions de crédit doivent leur essor! Bientôt sortit de la foule un homme dont le cerveau *fourmillait d'idées*, comme disent les Anglais. Cet homme se nommait William Paterson. C'était un Écossais du Dumfrieshire; il avait étudié pour entrer dans l'église, et tout jeune il visita les îles des Indes occidentales « sous prétexte » de convertir les sauvages; j'emploie ces mots « sous prétexte, » car il paraît qu'au lieu de s'occuper de sa mission évangélique, il s'attacha aux expéditions des boucaniers, soit à titre de curieux, soit comme hardi compagnon de leurs aventures. Il revint en Europe l'imagination exaltée par les grandes scènes de la nature et la tête pleine d'inventions financières. De concert avec son ami Godfrey, il créa le plan de la Banque d'Angleterre, qui rencontra une très vive opposition de la part des orfévres, des banquiers, des usuriers et de quelques tories, mais qui n'en fut pas moins enregistré par une charte royale le 27 juillet 1694. L'histoire ne s'explique point sur les motifs qui décidèrent alors les tories à la résistance; mais ces motifs, n'est-il point facile de les deviner? Les anciennes familles nobles voyaient avec un certain déplaisir se constituer à côté d'eux une nouvelle puissance, celle de l'argent, *power of money*. Les argumens en pareil cas ne manquent point pour couvrir les intérêts froissés ou les ambitions alarmées; aussi fallut-il à William Paterson une rare énergie pour triompher de tels obstacles. Il ne fut toutefois attaché que durant une année à la direction de la nouvelle banque; faut-il en conclure qu'après avoir profité de son idée on trouva moyen de l'évincer par intrigue du poste qu'il avait si justement conquis? Sur ce point, les opinions se divisent; mais je crains bien que Paterson ne fût ce que les hommes d'affaires appellent un *esprit chimérique*. De tels esprits, quoique souvent utiles et féconds, ont donné plus d'une fois naissance à des enfans ingrats; encore ne faut-il point trop appuyer sur ce reproche d'ingratitude, car les intelligences de cette trempe, excellentes pour fonder une œuvre, ne se montrent pas toujours aussi propres à la conduire.

Je ne veux d'autre preuve des tendances de William Paterson vers l'utopie que sa malheureuse et célèbre expédition connue en Angleterre sous le nom de *Darien scheme* (projet Darien). Durant le premier voyage qu'il avait fait aux Indes occidentales, les récits des boucaniers et des sauvages lui avaient laissé entrevoir dans l'intérieur du pays des mines d'or et de diamant : de là un rêve fixe qu'il poursuivit avec une fatale opiniâtreté. Quel était ce rêve? C'était, tout en écrémant les richesses de la contrée et tout en colonisant le milieu de l'Amérique, l'ouverture d'un passage vers les mers du sud à travers l'isthme de Darien ou de Panama. Si ce passage n'existe point, on peut dire que la nature a essayé de le faire, tant les eaux ont rongé et aminci la langue de terre qui retient vers le milieu les deux moitiés du continent américain. En désespoir de cause, elle semble avoir abandonné à l'industrie de l'homme le soin de forcer une barrière déjà si réduite. Ainsi pensa William Paterson; se disant que cet isthme était la clé du commerce et de la navigation pour le monde entier, il envisageait avec enthousiasme les avantages qui résulteraient de l'ouverture d'une route communiquant avec les mers de l'Inde et les riches îles de l'Asie. Il s'était en outre assuré qu'il existait dans cette direction une certaine étendue de terre sur laquelle les Espagnols, pas plus que d'autres nations européennes, n'avaient pu s'établir, occupée qu'elle était par une tribu d'Indiens indépendans. C'est là, c'est à l'embouchure du fleuve Darien, entre Portobello et Carthagène, qu'il avait l'intention de jeter les fondemens de sa colonie. Tant que William Paterson vécut obscur, sans amis, sans ressources, il se contenta de couver son projet en silence; mais la création de la Banque d'Angleterre ayant attiré sur lui la lumière et la célébrité, il s'enhardit à parler du détroit de Darien, des mines d'or et du trait d'union qu'on pourrait jeter entre les deux mers. La manière dont on reçut ses communications n'était pourtant point de nature à l'encourager : à Londres, en Hollande, à Hambourg, à la cour de l'électeur de Brandebourg, il ne rencontra pour l'entreprise projetée qu'indifférence et froideur. Qui devait se passionner pour cet Eldorado? La défiante et positive Écosse. Ce fut avec une sorte de frénésie que les Écossais, hommes et femmes, se portèrent en foule pour souscrire à la compagnie darienne, *Darien company*. Presque en un instant on réunit 400,000 livres sterling à une époque où il n'y avait en Écosse que 800,000 livres de numéraire. C'était donc moitié de la fortune publique qu'on allait confier aux flots et aux aventures.

L'expédition partit du port de Leith le 26 juillet 1698; elle se composait de douze cents personnes montées sur cinq robustes vaisseaux et conduites par William Paterson lui-même. Elle arriva au

bout de deux mois sur les côtes de l'isthme, ayant perdu seulement quinze hommes dans la traversée; mais au lieu de trésors inouis qu'on s'attendait à découvrir, elle trouva la maladie, la famine et l'épée des Espagnols, qui virent d'un œil jaloux s'établir à côté d'eux une colonie rivale. Comme si ce n'était point encore assez d'avoir à lutter contre le désert, un climat dévorant pour les hommes du nord et contre des ennemis naturels, les émigrés eurent surtout à essuyer les hostilités du gouvernement anglais, qui les poursuivit jusqu'au-delà des mers. La fameuse compagnie des Indes, *East India company,* n'avait pas vu sans ombrage s'élever un projet qui menaçait son monopole, et elle s'était servie de son influence, de ses amis nombreux et puissans pour tourner le cœur de Guillaume III contre l'expédition darienne. L'Écosse, après huit mois, ne recevant aucune nouvelle, envoya une seconde expédition de treize cents hommes pour renforcer la première; la traversée fut mauvaise, un vaisseau se perdit dans la tempête, un grand nombre de passagers moururent à bord des autres navires; ceux qui survivaient, exténués et dispersés, n'arrivèrent que pour assister à l'agonie de leurs frères qui les avaient précédés. Assaillis par tous les maux à la fois, les colons écossais tinrent ferme jusqu'au dernier moment; leur sort toucha de pitié les ennemis eux-mêmes. De tous ceux qui étaient partis, trente seulement revirent le port de Leith : encore au moment du départ ressemblaient-ils moins à des hommes qu'à des ombres ou à des squelettes; c'est à peine s'ils eurent la force de lever l'ancre; parmi ces derniers était William Paterson. Cette désastreuse expédition a laissé en Écosse de poignans souvenirs que le temps n'a point effacés; la légende a même ajouté le sentiment du merveilleux à une calamité nationale. C'est une tradition parmi les paysans du Roxburyshire qu'une nuit, — nuit fatale où mourut dans l'isthme de Panama le fils du laird de Torwoodle, — toutes les cloches du château se mirent à sonner le glas, agitées par une invisible main. Après une telle catastrophe, je crains bien que dans les pays où l'on ne juge de la valeur des hommes et des entreprises que par le succès, la mémoire de William Paterson n'ait été à jamais obscurcie; mais chez nos voisins, où l'on fait la part du mérite et celle du malheur, le fondateur de la Banque d'Angleterre et de la Banque d'Écosse jouit encore d'une réputation qui a résisté aux revers de la fortune.

La banque naissante, connue dès l'origine sous le nom de *the Governor and company of the Bank of England* (gouverneur et compagnie de la Banque d'Angleterre), fut d'abord installée dans *Mercer's hall* (hôtel des merciers), où elle ne resta que quelques mois, puis transférée dans *Grocer's hall* (hôtel des épiciers), où elle occupait

une seule grande salle. Dans cette même salle, les directeurs, les secrétaires et les commis travaillaient tous ensemble, rangés sur différens sièges, selon la place qu'ils occupaient dans la hiérarchie administrative. Les commencemens furent obscurs et laborieux. Si restreintes que fussent alors les transactions de la Banque d'Angleterre, cet établissement ne laissa point que d'exercer dès l'origine une influence sur le commerce et sur la vie politique du pays. Il fit baisser le taux de l'intérêt, accrut la circulation des valeurs, et surtout arracha la nation aux mains des traitans (*extortionners*). Il faut savoir que jusqu'en 1694 le gouvernement anglais était à la merci des prêteurs. Avec le temps et les embarras du trésor, les emprunts royaux étaient même devenus d'une négociation très difficile. Les rois étaient obligés d'envoyer leurs agens dans la Cité, surtout dans *Exchange-alley*, pour mendier de l'argent. *Mendier* est bien le mot, car le fier Henri VIII lui-même l'implorait comme une grâce et une faveur (*a matter of great grace*). Qui s'étonnerait de cet ancien état de choses? On peut bien attaquer l'aristocratie par le fer et par le feu, envoyer les barons et les évêques à la Tour de Londres, démolir les abbayes; mais allez donc rudoyer l'argent! Emprisonner les négocians, c'eût été tarir les sources de la richesse publique. Les souverains les plus absolus en étaient donc réduits à courtiser cette puissance mystérieuse de l'or, qui se retire et se contracte sous la violence. A ce point de vue, la fondation de la Banque d'Angleterre doit être considérée comme un grand fait social. Dans un temps où la nation anglaise commençait à se constituer sur le principe de liberté, elle servit de lien entre le peuple et le gouvernement. D'une part, elle ressuscita la confiance des capitalistes; de l'autre, elle releva la dignité de l'état. Faut-il ajouter qu'elle contribua dès lors à développer sur une grande échelle la puissance de l'élément commercial? On ne connaît point assez l'importance des marchands de la Cité dans l'économie de la société anglaise. Il y a d'autres corps plus élevés, qui paraissent davantage; mais il n'y en a guère, en définitive, qui pèsent d'une influence plus réelle sur la direction des affaires publiques. Toutes les grandes entreprises exigent de l'argent, et les marchands de la Cité tiennent les cordons de la bourse de l'état. Ces conséquences se développèrent du vivant même de Paterson : la Banque était à peine fondée, qu'elle contribua au succès de la campagne de 1695. Il était pourtant écrit que les deux hommes qui avaient mis la main à cette œuvre considérable devaient rencontrer une fin malheureuse. Godfrey, le zélé coadjuteur de William Paterson, entreprit la tâche périlleuse de porter de l'argent à Guillaume III, qui assiégeait alors Namur; mais pendant qu'il causait avec le roi dans les tranchées, il fut tué d'un coup de canon.

La Banque d'Angleterre a traversé depuis ce temps-là des for-

tunes diverses, quelquefois même orageuses, tout en accroissant d'année en année son importance et ses services. Les priviléges de la compagnie, qui avaient été d'abord limités à onze années, furent ensuite renouvelés et étendus à plusieurs reprises par des actes du parlement. Il est vrai que chaque nouveau bail, si l'on peut l'appeler ainsi, était une occasion pour l'état de contracter de nouveaux emprunts ou d'obtenir de l'argent sous diverses formes. La Banque achetait ainsi le droit de vivre. Une fois érigée en institution, elle marquait par plus d'un épisode curieux son influence sur le développement des affaires publiques. Ce n'est pas toutefois sur le passé de l'établissement que nous voudrions beaucoup insister ici (1) : n'est-ce point l'état présent de la Banque d'Angleterre qu'on désire surtout connaître? Il n'est guère dans tout Londres de grande artère plus animée par la circulation que celle qui conduit de Charing-Cross vers la maison du lord-maire (*Mansion-house*). L'étranger curieux d'observer la physionomie de cette route tumultueuse fera bien de monter sur le toit d'un omnibus. A mesure qu'il s'approchera du cœur de la Cité, il verra s'épaissir une forêt d'hommes, — forêt mouvante comme celle de Birnam dans *Macbeth*. C'est à dessein que je parle des hommes, car aux abords de la Cité le nombre des femmes diminue d'une manière visible, si ce n'est peut-être un genre de femmes qu'attire le miroitement de l'or, comme la lumière attire les moucherons. On peut dire aussi que les figures changent de caractère : les passans se distinguent dans Cheapside par une démarche rapide et affairée, un air sérieux et cette inquiétude grave qui couve de grandes négociations toutes prêtes à éclore. Encore un pas, et vous vous trouvez en effet au centre du monde d'argent (*world of money*). Si vous vous adossez à la maison du lord-maire, à votre droite se dressent le *Royal Exchange* (Bourse) et le *Stock-Exchange* (Bourse des fonds publics); en face de vous s'élève la Banque d'Angleterre.

Ce dernier édifice a été fait, comme on dit, de pièces et de morceaux; mais une main savante s'est chargée de relier entre elles des parties construites à différentes époques et de leur imprimer après tout un caractère d'unité monumentale. La première pierre fut posée dans *Threadneedle-street* en 1732, sur l'emplacement occupé jadis par la maison et les jardins de sir John Houblon, premier gouverneur de la Banque; en 1734, le bâtiment, ouvrage de l'architecte George Sampson, était terminé. C'était d'ailleurs une bien petite construction, qui, masquée par une église, Saint-Christopher-le-Stocks, des tavernes et une vingtaine de maisons bourgeoises, était

(1) On peut consulter sur le passé de la Banque d'Angleterre un excellent ouvrage, *History of the Bank of England, its times and traditions*, écrit par un des officiers mêmes de la Banque, M. John Francis.

à peine vue des passans. On peut se faire une idée de ce qu'était ce bâtiment primitif en visitant la salle des paiemens (*pay-hall*), qui se trouve aujourd'hui en face de l'entrée principale et dans laquelle on voit à l'une des extrémités la statue de Guillaume III. Cette salle, dont l'architecture a d'ailleurs été remaniée, représentait autrefois presque toute la Banque. Environ un quart de siècle plus tard, c'est-à-dire de 1770 à 1786, l'édifice, toujours croissant, avait déjà dévoré une église et toute une paroisse. De ce second ordre de travaux, il reste aujourd'hui plus d'une trace, des ailes ajoutées au principal corps de logis par Robert Taylor et un élégant parterre avec deux grands arbres, des plates-bandes et une fontaine. Ce même parterre, qui répand de la fraîcheur et de la verdure dans une des cours de la Banque, était autrefois le cimetière de l'église Saint-Christopher-le-Stocks, et la loi s'opposait à ce que l'on pût bâtir sur un sol consacré. Ce sont donc les morts qui ont fait cadeau au public d'un tel jardin d'agrément. En 1788, sir John Soane, ayant été nommé architecte de la Banque, fit reconstruire différentes parties de l'édifice, et lui donna le caractère général qu'il conserve encore aujourd'hui. J'ai vu dans le cabinet de M. Alfred Latham, aujourd'hui gouverneur, un excellent tableau de l'habile peintre Marlow représentant la Banque d'Angleterre telle qu'elle était en 1802. L'ancienne Bourse (*Royal Exchange*), s'avançait alors en angle droit sur la place où s'élève aujourd'hui la statue de Wellington, et découpait dans le ciel, sur le second plan, sa tour ou son beffroi, surmonté d'une girouette en fer. On sait que cette Bourse fut brûlée en 1838 et remplacée en 1842 par un édifice qui affecte la forme d'un temple grec. Quant à la Banque, elle a peu changé depuis ce temps. En 1848 toutefois, M. C. R. Cockerel, successeur de sir John Soane, donna plus de relief à la façade et introduisit dans l'ordonnance de l'édifice quelques autres changemens utiles. A présent cet édifice ou pour mieux dire cet entassement d'édifices contient à l'intérieur et à l'extérieur des colonnes de tous les ordres d'architecture, une imitation du temple de Vénus à Tivoli, un portique dessiné sur le modèle de l'arc de triomphe de Constantin, et des allégories en pierre dont l'une, exécutée par Banks, représente la Tamise et le Gange. Ce mélange de tous les styles classiques appliqués à un grand centre d'affaires soulève sans doute plus d'une objection; l'aspect général n'en est pas moins imposant, et cette association d'idées, si étrange qu'elle soit, semble en outre inspirée par la nature même des lieux. En 1805, on découvrit sous terre parmi des ruines un carrelage romain en mosaïque, transporté depuis lors au *British Museum*. Tout annonce en effet que cette partie de la ville était autrefois le quartier-général de l'occupation étrangère, ou pour tout dire le Londres des Romains. Une autre puissance que celle du glaive a

aujourd'hui remplacé sur les mêmes lieux la domination des anciens maîtres du monde. La Banque est désormais le Capitole de l'Angleterre.

La grandeur de la Banque d'Angleterre ne réside d'ailleurs pas dans l'édifice babylonien dont les développemens n'ont fait que traduire d'époque en époque l'étendue toujours croissante des transactions financières. Elle représente aujourd'hui la plus grande accumulation de richesses qui existe au monde. Son influence se fait sentir sur tous les marchés de l'Europe, et il n'y a guère de grandes entreprises dans les contrées les plus éloignées où elle ne se montre en quelque sorte présente par son intervention et ses capitaux. Richard Cobden raconte que, voyageant en Turquie et en Grèce vers 1837, il vit dans la petite île de Syra les marchands grecs, un télescope à la main, épiant avec la plus grande inquiétude l'arrivée du vaisseau qui devait leur apporter des nouvelles de la Banque d'Angleterre. Une telle institution représente pour ainsi dire le cœur du système commercial et industriel chez un peuple marchand, ou, comme on l'a dit, c'est la planche fondamentale du vaisseau appelé la Grande-Bretagne.

Si énorme que soit la masse des affaires traitées dans ce vaste établissement, on peut diviser le travail de la Banque en trois branches. Il y a d'abord le département pour l'émission des billets de banque (*issue of bank-notes*), qui a été séparé du reste par le bill de Robert Peel en 1844. La Banque d'Angleterre sert en outre les intérêts de la dette publique, et ce service a donné naissance à un autre rameau administratif, — *management of the national debt.* Enfin elle est le caissier du gouvernement, le banquier des banquiers; elle escompte les billets à ordre et reçoit les dépôts d'argent ou de marchandises précieuses. Ce dernier ordre d'affaires est représenté par un troisième département, — *public and private banking.* Tels sont les différens théâtres d'activité qu'il faut parcourir, si l'on veut connaître la Banque d'Angleterre dans toute l'étendue et la diversité de ses vastes opérations.

II.

Le département pour l'émission des billets de banque (*issue department of bank-notes*) embrasse plusieurs salles détachées, mais qui se relient les unes aux autres par la solidarité des fonctions, ainsi que les organes d'un même système dans la vie animale. Une des branches les plus étendues est le *printing office* (imprimerie) avec toutes les dépendances : qu'on n'aille pas croire d'ailleurs qu'il s'y imprime seulement des *bank-notes;* tous les gros livres de comptes dont on se sert dans les bureaux de la Banque, — et la con-

sommation en est énorme, — se préparent et se relient dans cette partie de l'établissement. Ainsi que tous les autres services de la Banque, l'imprimerie se trouve surveillée par deux personnes, le *superintendant* et son député; ce dernier supplée le premier en cas de besoin dans toutes ses fonctions. Il y a en outre une centaine d'ouvriers, hommes et jeunes garçons, sans compter quelques femmes. La plus grande masse du travail s'expédie toutefois par des machines à vapeur qui ont de l'esprit comme plusieurs hommes; elles raient, coupent et impriment des milliers de feuilles de papier avec une dextérité en quelque sorte fantastique. L'une des plus curieuses a une tête ronde et noire qui semble sortir du mur et qui s'abaisse et se relève de moment en moment comme une tête de magot de la Chine; elle semble avoir pour le papier un amour étrange et platonique, car à chaque mouvement elle baise un des coins supérieurs de la feuille, et chacun de ces baisers laisse une marque indélébile. Ces marques sont les chiffres destinés à numéroter les pages du livre des rentes (*transfer book of stocks*), de telle sorte qu'aucune main, si habile qu'elle soit, ne puisse ensuite arracher un feuillet impunément. Si intéressant que puisse être cet ordre de travaux exécutés par une armée de roues et de pistons, qui ne désire arriver à l'imprimerie des billets de banque? Il vous faut pour cela monter un escalier de pierre étroit et tournant comme celui d'un donjon; chemin faisant se rencontrent des grilles de fer, des portes qui s'ouvrent et se ferment avec un grincement de verrous; tout annonce que nous allons vers un prisonnier ou vers une majesté, car l'un et l'autre ont besoin d'être gardés. Ces mesures de prudence ne sont pas encore les seules qui aient été jugées nécessaires; de distance en distance se montrent des rangées de seaux légers en cuir, sur lesquels on lit ces mots : *Bank of England*, et des tuyaux de fonte perpendiculaires, enveloppés de paille et recouverts d'une grosse chemise de toile pour les défendre de la gelée pendant l'hiver. Ces tuyaux sont alimentés par un réservoir d'eau qui occupe le toit du bâtiment, et que remplit un puits artésien creusé dans l'enceinte de la Banque. De telles précautions ont été prises évidemment contre l'incendie. Après avoir monté un ou deux étages, on entre enfin dans une salle au plancher de fer, aux murs flanqués de casiers en bois : là s'entasse le papier destiné à faire les billets de banque (*bank-note paper store*). Telle est, qui ne le devine? la majesté en faveur de laquelle ces lieux ont été mis, à quelques égards, sur un pied de défense. Le papier a été fabriqué à Laverstoke (Hampshire) dans les moulins de M. Portal, qui seul, depuis un grand nombre d'années, a le privilége de fournir la Banque d'Angleterre. D'une blancheur de crème de riz et d'une contexture particulière, qui pour des doigts exercés se reconnaît au

simple frôlement, ce papier se montre le plus souvent incrusté de caractères imprimés dans l'épaisseur de la pâte, et que les Anglais désignent sous le nom de *water mark* (1). A son arrivée dans le magasin de la Banque (*bank-note paper store*), il est rangé sur les casiers par paquets de cinq cents feuilles, et chaque feuille présente en longueur la surface de deux billets. Il reste dans ce magasin durant quelques mois, jusqu'au moment où le jour est venu de le mettre sous presse. Ce jour est d'ailleurs déterminé par les ordres du caissier en chef de la Banque (*chief cashier*), qui écrit au chef de l'imprimerie, aujourd'hui M. Coe, pour régler le nombre du tirage. Ici commence la série des faits et des travaux qui doivent transformer une feuille de papier blanc en une valeur revêtue du caractère de monnaie courante (*legal tender*).

Les billets de banque sont imprimés deux fois : — d'abord à l'état de squelette, *in skeleton*, c'est-à-dire sans date, sans numéro et sans signature, puis à l'état parfait. Pénétrons dans la salle où le papier vierge reçoit en passant sous la presse la première forme de ce que les Anglais appellent un « billet de promesse, » *promissory note*. C'est une grande salle d'imprimerie, *printing room*, éclairée par de hautes fenêtres et où s'élèvent des machines en fer mues par la force invisible de la vapeur. Chacune de ces machines peut tirer trois mille *notes* par heure, et comme il y a trois machines à l'œuvre, c'est une moyenne de trente à quarante mille billets de banque embryonnaires qui peuvent sortir en un jour de dessous les presses (2). A ces dernières est attaché une sorte de cadran avec une aiguille qui, au lieu de marquer les minutes, dénonce le nombre toujours croissant des futures *bank-notes* tirées (3) et défie de la sorte toute idée de larcin. Chaque machine est servie par un groupe de quatre enfans et par un ouvrier : les hommes gagnent 2 livres sterling, les enfans 6 shillings par semaine; mais lorsque ces derniers ont atteint l'âge de quinze ans, ils sont placés par la Banque dans des maisons de commerce ou apprennent un état. J'en ai vu un qui, ayant perdu un bras au service de l'établissement, se trouve maintenant employé dans les bureaux. N'est-il pas d'ailleurs curieux de voir les signes apparens de la richesse publique naître en quelque sorte sous ces mains pauvres et innocentes? Les

(1) Cette *marque d'eau*, qui consiste en chiffres exprimant la valeur du billet, ne s'applique qu'aux *bank-notes* de 5 à 50 livres sterling. Ce sont presque les seuls billets sur lesquels s'exerce la contrefaçon. Ceux d'une valeur plus élevée ne réclament point la même précaution contre la fraude.

(2) Le nombre de billets ou *bank-notes* fabriqués dans les murs de l'établissement est à peu près en moyenne de 10 millions par an.

(3) Nous mettons au féminin le mot anglais *bank-note*, conformément au genre du mot français dont il dérive.

ébauches de *notes* s'impriment deux par deux sur la même feuille de papier; on les met en contact avec une planche de cuivre. Ces planches ne sont pas, ainsi qu'on le croit généralement, gravées en taille douce; un des inconvéniens de ce procédé serait de rendre le tirage trop lent. Toutes les pièces qui composent les traits caractéristiques d'un billet de banque se trouvent au contraire fixées, ou pour mieux dire vissées, *screwed*, une à une par un système galvanoplastique et se détachent vigoureusement en relief sur la planche. Chacune de ces planches de cuivre se fabrique à l'intérieur de la Banque par les mains d'une seule personne, et dans une chambre retirée qui ressemble un peu au laboratoire d'un chimiste. Elles sont toutes calquées sur un type, un modèle original dont on ne se sert jamais, mais que l'on conserve avec grand soin pour le reproduire intact de génération en génération. Un des détails les plus remarquables d'un billet de banque anglais est la vignette ou le médaillon exécuté par le célèbre peintre Maclise, et représentant une jeune fille avec un bouclier, un trident et une ruche qu'on peut prendre à volonté pour la figure de la reine ou pour le mythe de Britannia. Dans cette même chambre un peu mystérieuse, j'ai vu, reléguées à l'écart, de vieilles planches hors de service qui ont gravé dans leur temps des millions de billets, images en cela de ces hommes qui, après avoir imprimé une valeur aux événemens et à certains actes de la vie, tombent désormais dans l'oubli et l'obscurité. Les *squelettes* de *bank-notes*, après être sortis une première fois de dessous la presse, se reposent ensuite quelque temps, jusqu'à ce qu'un second ordre du caissier en chef fasse connaître au chef de l'imprimerie le nombre de billets qu'il faut *finir* pour subvenir aux besoins de la Banque.

Finir les *bank-notes*, c'est, on le devine, y ajouter la date, le numéro et la signature (1) qui constituent dans le commerce les principaux élémens d'une promesse obligatoire. Cette seconde opération a lieu dans une autre salle de l'imprimerie. Là les *notes* déjà chargées de certains caractères et de dessins plus ou moins emblématiques passent sous une nouvelle série de presses, *stamping machines*, de l'invention de M. Oldham. Ces dernières, non contentes d'imprimer ce qui manquait encore aux billets de banque, jouent en même temps le rôle d'ouvriers compositeurs. Chaque fois qu'une *note* vient d'être numérotée, un ressort d'acier, véritable doigt, agit dans l'intérieur de la machine et substitue au type du chiffre qui vient de servir le type du chiffre qui doit *marquer* la *note* suivante. Les deux premières lettres et le numéro d'ordre forment les parties

(1) Les billets de la Banque d'Angleterre sont signés, suivant leur valeur, de trois différens noms, un pour les *bank-notes* de 5 et de 10 liv. sterl., un autre pour les *bank-notes* de 20, 50 et 100 livres, et un troisième pour celles de 1,000.

essentielles d'une *bank-note*, et aussi longtemps qu'ils survivent, le billet n'est point détruit. Dans le cas même où l'un de ces précieux chiffons de papier viendrait à disparaître entièrement, la personne qui a conservé de mémoire ou par écrit le numéro du billet peut encore se présenter devant les bureaux de la Banque : là on consulte un livre qu'on m'a montré et qui contient en quelque sorte le signalement exact de chaque billet tiré dans l'imprimerie. Si le résultat de ces recherches est favorable au réclamant, il peut recevoir une autre *bank-note*, tout en offrant des garanties de solvabilité personnelle pour le cas où le billet considéré comme anéanti viendrait à reparaître un jour.

Les notes, désormais revêtues de tous les signes d'une valeur légale, passent maintenant dans un bureau où elles sont examinées; si, après cette vérification, elles sont reconnues irréprochables, on les range par paquets de cinq cents et on les envoie ensuite à la trésorerie. Cette dernière salle, tout à fait détachée de l'imprimerie, se trouve au rez-de-chaussée et déploie dans toute sa longueur une série de coffres-forts ou de belles armoires en fer. Dans ces armoires, il y a des billets de banque et de l'or. C'est ici qu'il faut se demander quelle est la garantie des *bank-notes* qui s'envolent par milliers de dessous la presse. Jusqu'à présent, on n'a eu devant les yeux que du papier, et la science économique, malgré d'incontestables services, n'a point encore découvert le secret de donner de la valeur à une feuille blanche par l'impression de quelques signes. Que représentent donc ces morceaux de papier acceptés de chacun comme de l'argent? Pour répondre à une telle question, il nous faut remonter jusqu'à 1844, époque mémorable dans les annales financières de la Grande-Bretagne. Cette année-là, un grand homme d'état et un grand économiste, sir Robert Peel, frappé des abus qui s'attachaient depuis longtemps à l'émission indéfinie des billets de banque, introduisit le fameux bill qui devait limiter la circulation du papier-monnaie. En ce qui regarde la Banque d'Angleterre, ce bill établit qu'elle sera autorisée à émettre pour 14 millions de livres sterling en notes ainsi hypothéquées : 11 millions sur la dette que le gouvernement anglais a contractée envers la Banque à diverses époques, 3 millions sur les billets de l'échiquier (*exchequer bills*) ou autres solides garanties. Au-delà de cette somme (1), toute note émise pour n'importe quelle valeur doit être représentée dans les coffres de la Banque par un dépôt d'or équivalent. Le même bill restreignait le privilége de lancer du papier-monnaie aux seules ban-

(1) La Banque d'Angleterre peut maintenant écouler sans aucune autre condition 14,500,000 livres sterling de billets. Cette différence de 500,000 tient à des banques de province qui ont failli depuis 1844, et dans ce cas la Banque d'Angleterre s'empare de la circulation.

ques qui étaient alors en existence et qui avaient joui de ce privilége avant 1844; le même privilége devait être refusé à toutes celles qui s'établiraient plus tard. Qui ne saisit tout d'abord l'esprit de la nouvelle loi? L'intention de sir Robert Peel était que la circulation, composée mi-partie d'or et mi-partie d'argent, fût soumise exactement aux mêmes fluctuations sur le marché que si elle eût consisté uniquement en monnaie d'or. Les principes sur lesquels s'appuyait cette réforme trouvent aujourd'hui de zélés partisans dans les chefs de la Banque d'Angleterre. Bien loin d'encourager certaines illusions sur la valeur du papier-monnaie, ils déclarent hautement que ce dernier n'a rien du tout à faire avec la fortune d'un pays. Il s'est bien rencontré en Angleterre des rêveurs qui ont cru que le papier pouvait être substitué au numéraire, et que dans ce cas l'exportation de l'or et de l'argent à l'étranger ouvrirait une nouvelle source de richesses matérielles; mais leurs vues et leurs raisonnemens n'ont jamais converti les hommes pratiques. Ceux-ci ne reconnaissent au papier que deux avantages sur les pièces métalliques, la facilité qu'il offre pour les grands paiemens et l'économie des frais de monnayage, *coining*. L'or et l'argent sont des signes d'échange dispendieux; ils perdent par l'usure et le frottement 1 pour 100 dans l'espace d'un quart de siècle, tandis que le papier ne perd absolument rien. Qui ne voit maintenant d'où vient la valeur relative des *bank-notes* et quelle est la limite de cette valeur? Depuis 1844 surtout, le papier ne multiplie point l'argent; il ne fait que le représenter. Il y a dans les armoires de la trésorerie des notes dont la valeur nominale se trouve en quelque sorte consolidée par une somme équivalente : celles-là sont toutes prêtes pour l'émission; il y en a d'autres au contraire qui, n'ayant pas encore reçu cette consécration pécuniaire, n'ont jusqu'ici d'autre valeur intrinsèque que celle du papier. On pourrait dire de ces dernières qu'elles ne sont pas nées. Ce qui donne l'âme et la vie aux billets de banque est l'or qu'on dépose en quelque sorte à leur place et à titre d'otage.

Les notes qui ont laissé dans les coffres un remplaçant vont ensuite de la trésorerie dans le département d'émission (*issue department*), où elles sont distribuées au public, mais surtout aux banquiers, en larges paquets. Il y a deux voies par lesquelles ces billets entrent en circulation; ils sont ou échangés contre des souverains ou remis en paiement contre des traites par les différentes branches de la Banque. Chaque note émise se trouve enregistrée avec le numéro et la date sur les livres de l'*issue department*, et la balance de ces livres s'établit avec soin à la fin de la journée. Celles des notes qui ne sont point sorties des portefeuilles de la Banque retournent le lendemain matin entre les mains du caissier. Qui pourrait suivre maintenant dans leur vol à travers le monde ces morceaux de pa-

pier éparpillés? Ainsi que les hommes, ils ont des destinées bien différentes : les uns traversent les mers et s'enfuient jusqu'aux extrémités de la terre, tandis que d'autres quittent à peine les murs de Londres; ceux-ci passent de main en main, le dos tout couvert de signatures, tandis que ceux-là dorment tranquillement dans le portefeuille d'un homme riche; mais en général ils se mêlent à toutes les actions de la vie, au bien comme au mal, ayant tantôt sur la conscience des péchés mortels, servant aussi quelquefois d'intermédiaires à la bienfaisance, à la probité et aux vertus domestiques. Les mille services des billets de banque étant bien connus, je ne m'arrêterai qu'à des usages auxquels n'avait jamais songé l'administration chargée de les émettre. Vers la fin du dernier siècle, un voyageur anglais, qui avait perdu sa route dans les riches campagnes de l'Herefordshire, dirigea son cheval vers un pauvre cottage. Là il avisa une fenêtre dont un des carreaux brisé avait été remplacé par la copie manuscrite d'une vieille ballade pour intercepter l'action du vent; mais à côté de la ballade était collée à la vitre une *bank-note* de 20 livres sterling. Le couple centenaire auquel appartenait ce cottage ne savait ni lire ni écrire. Qu'on se figure la joie des vieux époux en apprenant de la bouche du voyageur l'existence d'une somme d'argent qu'ils possédaient sans la connaître! Une autre note de 5 liv. sterl. fut entraînée par le courant des affaires, au commencement de ce siècle, dans la maison d'un négociant de Liverpool, qui lut avec surprise sur le dos du billet : « Si cette note tombe jamais entre les mains de John Dean, à Longhill, près de Carlisle, il saura que son frère André est prisonnier à Alger. » Le fait fut alors publié par un journal, et de proche en proche la nouvelle arriva jusqu'à la famille du captif qui avait lancé à tout hasard ce singulier message.

La *vie* d'un billet de banque est généralement assez courte. Par vie, il faut entendre ici l'espace de temps qui s'écoule entre le moment où il est sorti de la Banque et celui où il y rentre. Toute note étant une promesse, on comprend en effet qu'elle tende naturellement vers une réalisation. On pourrait toutefois citer des exceptions singulières à la destinée commune de ces valeurs représentatives qui durent peu. J'ai vu dans les archives de la Banque une note qui, émise en 1724, ne retourna vers la source que le 20 juillet 1860. Qu'on calcule seulement les intérêts à 5 pour 100, et l'on trouvera que ce papier-monnaie a perdu en restant oisif, ou en faisant l'école buissonnière, une somme très considérable.

La rentrée des billets de banque donne lieu à un service très important qui s'exécute dans une grande et ancienne salle où se trouvent rangés, selon l'ordre des fonctions, cent employés (*clerks*) et vingt manœuvres (*mechanics*). Les *bank-notes* arrivent générale-

ment de chez les banquiers en paquets assez volumineux, et se trouvent de moment en moment présentées devant un pupitre entouré d'un de ces treillis de fil de laiton que l'on rencontre dans tous les bureaux d'affaires. La première question, on le devine, est de vérifier le billet. Qui ne sait en effet qu'il y a par le monde de vraies et de fausses *bank-notes?* C'est en 1758 que se présenta devant les bureaux de la Banque d'Angleterre la première note contrefaite (*forged*); l'auteur du crime était un nommé Richard William Vaughan, fabricant de toile à Strafford. Depuis lors, les mêmes tentatives se succédèrent avec une constance déplorable. Un des plus célèbres faussaires anglais a été Charles Price. Comédien, valet, teneur d'un bureau de loterie, courtier-marron, joueur, il avait passé par tous les échelons qui devaient le conduire à de funestes exploits. Il apprit l'art de la gravure avec une rare persistance et beaucoup trop de succès, fabriqua lui-même son encre et son papier, tira ses notes avec une presse qu'il avait construite de ses propres mains, et contrefit à s'y méprendre la signature des caissiers. Maître de tous ces secrets, il répandit son papier dans la ville. En 1783, les caissiers de la Cité payèrent dans un seul jour jusqu'à quatorze notes fausses, de 50 livres sterling chacune. Quelques-unes de ces notes défièrent même plus d'une fois la perspicacité des employés de la Banque, tant elles étaient merveilleusement imitées: la fraude ne fut trop souvent découverte qu'après que les billets avaient été payés. Non content de contrefaire le papier-monnaie, Charles Price ne se montrait pas moins habile à déguiser son âge, sa personne, son nom, et à jouer tous les rôles. On rencontrait souvent dans les rues de Londres un homme qui avait l'air d'un étranger, traîné dans une voiture, avec les jambes enveloppées dans de la flanelle, un manteau boutonné autour de la bouche et un emplâtre noir sur l'œil gauche. Ce vieillard goutteux en apparence avait à son service un domestique qu'il s'était procuré par la voie des annonces, et qu'il envoyait, sans le perdre de vue, acheter çà et là un grand nombre de billets de loterie. Ce même serviteur était en outre épié à son insu par une femme qui le suivait dans la ville comme une ombre, qui marchait quand il marchait, qui s'arrêtait quand il s'arrêtait, et l'attendait à la porte quand il entrait dans un bureau. Cette femme était l'unique complice et la maîtresse de Charles Price. Les allées et venues du domestique donnèrent pourtant l'éveil à la police : on l'arrêta, et il dit ce qu'il savait; mais son maître avait déjà disparu comme un esprit de ténèbres, et les faux continuèrent de circuler. Price se partagea ensuite entre la fabrication de fausses notes et la falsification de notes réellement émanées de la Banque, mais auxquelles il ajoutait adroitement un ou deux

zéros. C'est ainsi qu'un jour il fit d'un billet de banque de 10 liv. sterl. un billet de 1,000.

« Le diable, disent les Anglais, finit tôt ou tard par abandonner ses amis. » Une fausse note que Price avait remise à un orfévre de Londres pour de l'argenterie destinée à rehausser le luxe et la magnificence d'une table princière fit enfin découvrir son vrai nom et son adresse. Après avoir volé la Banque durant plusieurs années, Price, voyant qu'il n'y avait plus moyen d'échapper à la justice, finit par voler le bourreau : grâce à l'entremise de son fils, il se procura les moyens de se détruire lui-même. Le tribunal n'avait plus à juger qu'un cadavre; mais, selon une ancienne coutume anglaise, les restes de l'homme qui s'était traîtreusement suicidé furent enterrés à minuit dans un chemin de traverse solitaire, et un poteau d'infamie s'éleva sur cette tombe sans nom (1).

La répression du crime de *forgery* (contrefaçon des billets de banque) donna lieu, il y a une quarantaine d'années, à une vive controverse en Angleterre. On sait que la loi prononçait jadis la peine de mort contre les faussaires (*forgers*), et plus d'un parmi eux avait péri par le gibet, lorsque tout à coup la conscience publique s'alarma. Le jury ne condamnait plus, les témoins ne voulaient plus déposer, les victimes des faux aimaient mieux endosser des pertes assez considérables que de prêter les mains à un châtiment qu'ils regardaient comme trop rigoureux. Il en résultait que la justice, ainsi armée d'une peine trop sévère, passait au-dessus de la tête du coupable sans l'atteindre. Ce mouvement mérite d'être signalé, car il montre de quelle manière tombent ou se modifient en Angleterre les lois qui se trouvent désormais en arrière des mœurs et de l'opinion publique. Les arts mêmes s'en mêlèrent et plaidèrent dans cette circonstance la cause de l'humanité. Un artiste de mérite, qui s'est frayé une voie à part entre la caricature et la peinture philosophique, George Cruikshank, lança vers cette époque une gravure humoristique sur l'impitoyable rigueur avec laquelle on punissait ces sortes d'offenses (2). Les argumens qu'on faisait valoir contre la peine de mort en matière de faux puisèrent dans la vive esquisse de Cruikshank une force nouvelle. Une pétition fut rédigée contre cette pénalité rigoureuse; par quelles signatures fut-elle couverte? Elle fut appuyée par les banquiers, les hauts commerçans, qui avaient perdu toute confiance dans la sévérité de la loi. Enfin un bill fut présenté en 1830 par sir Robert Peel devant les deux chambres pour abolir la peine capitale dans certains cas : ce bill

(1) Cette coutume est aujourd'hui considérée comme barbare et à peu près abolie; les jurés admettent le cas d'*insanité temporaire,* même quand cette circonstance atténuante du suicide n'est point tout à fait prouvée.

(2) On peut voir cette esquisse à Exeter-Hall.

fut rejeté d'abord, puis admis en 1832 par la chambre des lords. L'Angleterre accomplit ainsi, par la seule force de l'opinion publique, une réforme qui n'eut lieu en France la même année qu'à la suite d'une glorieuse révolution.

J'ai vu dans les archives de la Banque d'Angleterre quelques-unes de ces notes contrefaites à différentes époques, et qu'on conserve comme les spécimens plus ou moins curieux d'un art illégitime. L'une d'elles, je regrette de le dire, a été faite à la plume en 1809 par des Français prisonniers de guerre à Chatham; leur excuse était sans doute qu'ils se trouvaient en pays ennemi. Une autre note, exécutée de la même manière, est l'œuvre d'un maître d'école qui fut pendu pour avoir abusé de ses talens en écriture. Il semble qu'il y ait chez certains faussaires des inclinations innées et incurables : une femme qui avait été transportée pour crime de *forgery* revint d'Australie en Angleterre, après avoir obtenu sa grâce, le 23 février 1813; eh bien! le 25 du même mois, elle était remise en prison pour une nouvelle fausse note qui figure dans la même série d'*illustrations*. Quand on examine avec soin ces contrefaçons et qu'on les compare aux vrais billets de banque, on reconnaît tout de suite que c'est par la pureté du burin et l'excellence de l'exécution, surtout dans les parties délicates, que le papier-monnaie se défend principalement contre la fraude. Il faudrait, pour reproduire avec exactitude la vignette de *Britannia*, le talent d'un graveur habile, et, Dieu merci, tout artiste qui jouit de quelque considération dans le monde refuserait de prêter les mains à un chef-d'œuvre qui le conduirait tôt ou tard dans la prison de Newgate. Les faussaires, réduits dans ce cas à leurs propres ressources, se contentent d'imiter en secret et tant bien que mal, mais toujours d'une manière assez grossière, les traits généraux du modèle. De là vient que les faux billets ne résistent point à un examen attentif; il y a même des hommes expérimentés qui reconnaissent, dit-on, une vraie *bank-note* d'une fausse en quelque sorte les yeux fermés : il leur suffit de passer les doigts sur la *face* du billet pour reconnaître la qualité de l'encre (1) et du papier. Par malheur, ce dernier moyen de diagnostic a été mis, il y a peu de temps, à une rude épreuve. Quelques rames de papier (le même dont se sert la Banque d'Angleterre pour imprimer ses billets) avaient été volées à la source, c'est-à-dire à la fabrique ou aux moulins de Laverstoke, par les mains d'un ouvrier qu'on avait séduit : dans quelle intention? il est facile de le deviner. La nouvelle de cette soustraction répandit, il y a quelques mois, l'alarme dans le commerce de la Cité : comment reconnaî-

(1) Cette encre, qui fait légèrement saillie sur le billet, et qui est d'un noir incomparable, se compose de divers ingrédiens chimiques, parmi lesquels entre le marc de raisin.

trait-on maintenant un faux commis sur le papier authentique de la Banque? Heureusement le vol n'était pas aussi étendu qu'on l'avait craint d'abord, et les manœuvres des contrefacteurs furent déjouées par la vigilance de la police anglaise. L'un d'eux, qui paraît être un type digne des causes célèbres, occupait une petite ferme aux environs de Birmingham; mais les paisibles et honnêtes travaux de l'agriculture avaient été choisis à dessein comme un voile pour mieux couvrir des machinations ténébreuses. C'est en effet dans cette ferme qu'ont été saisis les principaux instrumens des faussaires. Les tribunaux ont prononcé contre quatre d'entre eux des peines sévères.

La contrefaçon est un mal contre lequel la Banque a dû prendre naturellement toute sorte de précautions et de défenses administratives. Il se présente en moyenne dans ses bureaux plus d'une fausse note par jour. Dans les commencemens, la fraude a pu défier de loin en loin l'habile surveillance des employés; aujourd'hui il est impossible qu'un faux billet passe sans être découvert à travers toutes les minutieuses épreuves qu'on lui fait subir à sa rentrée. Quelles sont donc ces épreuves? Après avoir été vérifiées avec grand soin, les notes passent par les mains de commis qui déchirent la signature. Il faut en effet savoir que toute note rentrée dans les bureaux de la Banque ne reverra plus jamais la lumière de la circulation; on peut dire qu'elle a vécu, *vixit*. Une première déchirure ne suffit point; le billet doit bientôt après en subir une seconde encore plus profonde, qui enlève le titre de la somme placé au côté gauche du feuillet de papier; cette dernière lacération s'exécute par les mains d'autres commis. Chemin faisant, de plus en plus examinées, les notes sont en outre frappées d'un timbre rouge qui, au moyen de certains rapports avec l'ordre des faits courans, mettrait à même un employé de la Banque de décider en quelques minutes quand et par qui ces mêmes notes ont été payées. Jusqu'ici le papier *démonétisé* (*defaced*) se timbre à la main et avec une célérité merveilleuse; mais j'ai vu, dans les bureaux de cet établissement, le modèle d'une machine qui ferait le travail confié à la main des commis avec plus de promptitude et même de régularité (1). D'autres jeunes gens, pour la plupart fils d'employés, sont occupés dans la même salle à tenir les livres courans (*journals*) et les grands-livres (*ledgers*). Chaque note, à sa rentrée, est enregistrée sur les uns et les autres de ces livres, de telle sorte qu'en comparant le nombre des billets remboursés avec celui des billets qui ne le sont point, la Banque sait exactement, à la fin de la journée, quelle est la masse flottante de son papier en circulation.

(1) Cette machine, qu'on doit bientôt mettre à l'épreuve, est de l'invention de M. Hill.

Combien rentre-t-il généralement de notes par jour? Le 16 octobre 1862, je visitai ce département de la Banque, et on avait reçu le même jour 56,785 notes, représentant toutes ensemble une valeur de 2,091,755 livres sterling. Il faut quatre jours de travail avant que chacune de ces notes déchues ait passé par la série de formalités qui doivent les contrôler d'abord, puis les annuler comme papier-monnaie. Enfin, triées, séparées par ordre de date et de valeur, formées en paquets qui varient de trois cents à quinze cents, elles sont envoyées dans une bibliothèque (*library*), où l'administration les conserve dans des boîtes pendant dix années. Durant tout ce temps-là, on peut remonter en quelque sorte à la généalogie de chaque *bank-note* « morte » et déterminer les circonstances de l'émission et du paiement, pourvu que la personne intéressée à provoquer ces recherches indique seulement le numéro, la date et la valeur du billet. Une telle enquête, qui s'accomplit d'ailleurs en quelques minutes, semblera sans doute un tour de force, quand on saura qu'il y a dans cette bibliothèque seize mille boîtes, contenant toutes ensemble jusqu'à quatre-vingt millions de vieilles *bank-notes* dont la valeur ne figure plus qu'à titre de souvenir! Au bout de dix ans, ces notes, conservées seulement en vue du public, sont brûlées dans l'enceinte de la Banque; je dis en vue du public, car c'est uniquement afin de favoriser les recherches et les réclamations du dehors que l'administration s'impose les frais d'un tel service. Pour la Banque, le billet a cessé d'être du moment qu'il a été payé.

Les notes présentées par les banquiers se règlent à leur compte et font partie du mouvement général de *doit* et *avoir*, qu'on désigne ici sous le nom de *balance;* mais les notes offertes par les particuliers se remboursent toutes dans le *pay-hall*, cette vieille grande salle, ouverte à tout venant, où l'on peut recevoir à volonté, soit de nouveaux billets, soit de l'or, soit de l'argent, selon le compartiment auquel on s'adresse. Il y eut toutefois un moment, dans l'histoire de la Grande-Bretagne, où la Banque d'Angleterre suspendit le paiement de ses notes : ce fut de 1797 à 1821. D'abord l'alarme fut vive; mais bientôt le commerce de Londres accepta la mesure comme patriotique. Il ne faut pas oublier que toutes les ressources de la Grande-Bretagne étaient alors entrées en ligne contre les projets ambitieux de Napoléon. Cette longue disparition du numéraire fut d'ailleurs un témoignage irrécusable de la confiance publique dans la bonne foi de la Banque d'Angleterre et de la patience d'un grand peuple menacé. L'or avait reparu quand arriva la fameuse panique de 1825. Cette année 1825 avait été célèbre par ce que nos voisins appellent des bulles de savon, *bubbles*, c'est-à-dire des projets et des entreprises chimériques. La sauvagerie de la spéculation, *wildness of speculation*, avait été poussée jusqu'aux dernières limi-

tes (1). Les conséquences de ces illusions en matière d'argent ne tardèrent point à se déclarer, et ce fut surtout la Banque d'Angleterre qui les supporta. Elle vit ses caisses assiégées chaque jour du matin au soir par une population nombreuse et effrayée qui demandait le paiement des *bank-notes*. C'était en même temps à qui escompterait les billets à ordre. La Banque combattit la peur par la fermeté, par la confiance en elle-même; comme Wellington à Waterloo, qui avait résolu de tenir jusqu'au dernier homme, elle jura de tenir jusqu'au dernier écu. Cependant l'or s'écoulait de ses caves. En un seul jour, elle avait escompté 4,200 billets. Les sacs de 1,000 souverains ne faisaient que paraître et disparaître à chaque instant sur les comptoirs de la Banque. On commençait à trembler quand un des directeurs découvrit par hasard une boîte contenant de six à sept mille notes d'une livre sterling chacune (2) qui étaient toutes préparées pour l'émission; une pareille circonstance frappa l'attention des autorités de la Banque, et l'on demanda au gouvernement la permission de lancer ce papier-monnaie, qui n'avait plus cours en Angleterre depuis quelque temps. A dater de cette mesure, la situation se détendit, et la Banque se retrouva debout, ayant même fortifié son crédit dans la tempête. Le gouverneur d'alors avait payé de sa personne durant la crise, et j'ai pu lire, écrit de sa main, un mot que je m'en voudrais de passer sous silence, tant j'y retrouve bien un trait du caractère britannique : « Il m'arriva, dit-il, de ne point voir mes enfans pendant toute cette semaine-là! »

Aujourd'hui la Banque d'Angleterre jouit d'une situation très florissante; mais il est bon de savoir sur quoi elle compte pour dominer les éventualités contraires. Son capital est de 14 millions 1/2 de livres sterling, sur lesquels elle paie un dividende; elle a en outre 3 millions de la même monnaie qui ne paient rien à personne. En d'autres termes, elle possède 17 millions 1/2 pour servir un dividende de 14 1/2. Ces 3 millions de différence forment sa réserve, sa citadelle, et c'est derrière un tel retranchement qu'elle espère bien tenir tête, quoi qu'il arrive, aux attaques imprévues de la fortune. Jusqu'en 1832, les paiemens se faisaient à la main; la plus forte somme que vingt commis pussent distribuer de cette manière, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, était environ de 50,000 livres sterling en or. Cette méthode ne répondant

(1) Un des projets de 1825 donnera une idée de l'état merveilleux auquel s'était élevé alors l'esprit d'entreprise : une société menaça de se former pour dessécher un des bras de la Mer-Rouge et y retrouver les trésors qu'y avaient laissés les Égyptiens engloutis au moment où ils poursuivaient les Israélites.

(2) Le montant des *bank-notes* a beaucoup varié; dans l'origine, les plus faibles étaient de 20 liv. sterl.; en 1795, la corporation introduisit les notes de 5 livres; plus tard, c'est-à-dire en 1797, elle émit des billets d'une livre, qui furent ensuite retirés de la circulation.

point aux besoins de l'établissement à certaines époques de presse, on imagina de mettre vingt-cinq souverains dans un plateau de la balance et vingt-cinq souverains dans l'autre plateau, puis d'augmenter de part et d'autre jusqu'à deux cents. De cette façon-là, l'or ne se compte plus, il se pèse. Grâce à la nouvelle pratique, 1,000 liv. sterl. peuvent être payées en quelques minutes. A côté de la grande salle des paiemens, *pay-hall*, se trouve une chambre particulière, *wheighing-room*, où les souverains et les demi-souverains se trouvent soumis à une autre sorte de pesage. Il s'agit de ces fameuses balances inventées par un ancien gouverneur de la Banque, M. William Cotton, et qui fonctionnent, on le sait (1), à l'Hôtel des Monnaies. Les pièces d'or peuvent avoir perdu dans la circulation le poids légal; telle est la question que décident maintenant ces infaillibles machines. Les souverains jugés par elles comme trop légers, c'est-à-dire comme usés par le frottement, sont aussitôt condamnés à disparaître : ils passent alors, séance tenante, par une autre machine qui démonétise cinq cents pièces d'or en une minute, — de soixante à soixante-dix mille dans un jour de travail. Comme presque tout l'or de la Grande-Bretagne se porte vers la Banque à un moment donné, il est aisé de comprendre l'influence heureuse qu'exerce un tel contrôle sur la monnaie courante du royaume pour la soutenir à la hauteur du type consacré, *legal standard*.

La Banque d'Angleterre paie au gouvernement la somme de 120,000 livres sterling par an pour le privilége d'émettre du papier-monnaie, Le profit qu'elle tire de ce privilége peut être évalué chaque année à une centaine de mille livres de la même monnaie. Elle ne gagne pourtant rien sur les notes de 5 livres sterling; ses bénéfices ne commencent que plus haut, et encore dans ce dernier cas ne réalise-t-elle un profit que sur les 14 millions 1/2 qui ne se trouvent point représentés en or dans ses caisses. Une des sources de gain dans les transactions de ce département doit être le nombre plus ou moins considérable de billets de banque anéantis par divers événemens, comme les incendies et les naufrages. On a vu comment, dans certains cas, la valeur du billet perdu ou endommagé pouvait se recouvrer; je n'en citerai que deux exemples. Un avare qui vivait fort retiré dans un quartier excentrique de Londres n'était point sans inquiétude pour son trésor. Comme il ne faisait jamais de feu, même pendant l'hiver, dans son *parlor*, il avait imaginé de cacher un paquet de *bank-notes* dans la grille de la cheminée sous des morceaux de bois et de charbon de terre qui semblaient tout préparés pour un des usages domestiques les plus communs en Angleterre. Quel voleur aurait jamais songé à sonder

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1862.

cette cachette? Un jour pourtant, — c'était sans doute le jour de Noël, — sa fille trouva bon d'éclairer par un peu de flamme la tristesse habituelle du foyer éteint; contre les ordres du père, elle approcha une allumette des vieux débris de journaux dont la partie inférieure de la grille était obstruée. A ce moment, l'avare, qui avait entendu le frottement de l'allumette contre les rugosités de la boîte, se précipitait dans la chambre tout effaré. Il était déjà trop tard pour sauver entièrement les billets; mais il était encore temps d'en recueillir les lambeaux enflammés. Au risque de se brûler les doigts, il retira donc du feu des fragmens roussis de *bank-notes* qui, par bonheur, avaient conservé les premières lettres et le numéro de manière qu'on pût en établir l'authenticité grâce au livre de la Banque. On estime à plus de six cents par année les déclarations de pertes accidentelles portant toutes ensemble sur une valeur de 16,000 livres sterling.

Un autre fait, plus singulier encore, se rattache aux premiers temps de l'institution. En 1740, un des directeurs de la Banque, qui venait d'acheter un bien de campagne, demanda, pour faciliter les moyens de paiement, une *bank-note* de 30,000 livres sterling en échange de cette même somme qu'il déposa. De retour chez lui, il jeta négligemment le chiffon de papier dans sa chambre sur le marbre de la cheminée, quand tout à coup il fut appelé durant quelques minutes dans une pièce voisine pour une affaire importante. En rentrant dans la chambre, quelle fut sa surprise de n'y plus retrouver le billet! Personne n'avait mis les pieds dans cet endroit-là : sur qui donc porter les soupçons? On finit par imaginer qu'un courant d'air avait chassé le billet dans le feu de la cheminée. Le directeur raconta sa mésaventure aux autres chefs de la Banque; comme c'était un homme honorable et que sa parole valait de l'or, on lui remit une seconde note contre la promesse écrite de reverser lui-même les 30,000 livres sterling, si le premier billet venait jamais à se représenter. Le directeur mourut, et sa fortune avait été partagée entre les héritiers, quand, trente années plus tard, un inconnu vint réclamer le paiement de la note qu'on croyait si bien perdue. La Banque paya, tout en se réservant de faire un appel à la bonne foi des héritiers; mais ceux-ci repoussèrent toute demande de restitution. On découvrit plus tard que la maison de l'ancien directeur avait été achetée après sa mort par un architecte qui avait jugé à propos de la démolir, et que la note s'était retrouvée dans une des crevasses de la cheminée.

L'émission des *bank-notes* constitue un des départemens les plus étendus et les plus actifs de la Banque; mais qui n'a entendu parler de la dette de la Grande-Bretagne? Cette dette formidable s'élève maintenant à 780,119,722 livres sterling, et il faut toutes les res-

sources d'une nation prodigieusement riche pour faire face de six mois en six mois au règlement des intérêts. Ce dernier service a été dévolu à la Banque, car chez nos voisins la main de l'état ne se montre guère, même quand elle paie.

III.

L'origine de la dette nationale remonte à Charles II. Ce roi avait contracté un emprunt dont le *principal*, comme disent les Anglais, n'avait jamais été remboursé. Cet emprunt fut plus tard enveloppé par Guillaume III dans les charges du royaume. Il serait superflu de suivre à diverses époques les incroyables progrès de la dette publique en Angleterre. Tout le monde sait qu'elle fut plus que doublée, il y a un demi-siècle, par les gigantesques efforts de l'Angleterre pour s'opposer aux envahissemens du premier empire. Quelques économistes, frappés sans doute de l'énorme charge que d'anciennes victoires, et surtout la dernière lutte, font peser sur les générations suivantes, ont reproché avec quelque mauvaise humeur à la Grande-Bretagne d'avoir jeté son argent à la mer. C'est en effet pour maintenir et accroître sa puissance sur les flots que la nation anglaise s'est principalement imposé de tels sacrifices; mais comme la mer était son boulevard, comme elle doit après tout à ces pertes matérielles d'avoir sauvé ses libertés et son territoire, il y a dans le monde d'autre argent beaucoup plus mal dépensé que celui-là. Quoi qu'il en soit, les actes d'emprunt (*loan acts*) lancés à plusieurs reprises par les deux chambres stipulaient dès l'origine qu'aussi longtemps que la Banque d'Angleterre continuerait d'exister comme corporation, des livres seraient ouverts dans ses bureaux pour recevoir les noms des créanciers de l'état. Au début d'un de ces emprunts, les *souscripteurs* reçoivent du caissier, en retour de leur argent, un certificat portant leur nom, leur résidence et leur qualité. Ce certificat, qui reste entre les mains de la Banque, est ensuite transcrit sur un journal, puis sur un grand-livre, et c'est alors qu'il devient ce que les Anglais appellent *stock* (fonds ou effet public). Le caractère des *stocks* est d'être transférable à volonté. Quiconque a une fois son nom inscrit sur les livres de la Banque peut vendre en tout ou en partie la propriété de son titre, ou, pour mieux dire, de son inscription.

Où a lieu maintenant ce commerce des fonds publics? Dans Bartholomew-Lane, vis-à-vis de la porte orientale de la Banque. C'est là que s'élève Capel-Court, autrefois la résidence de sir William Capel, qui fut lord-maire de Londres en 1504. Une sorte de portique conduit par une allée à ciel ouvert vers un bâtiment de médiocre apparence dont l'entrée se trouve sévèrement gardée par un

homme en livrée : c'est le *Stock-Exchange*, ou la Bourse des fonds publics. Les profanes, c'est-à-dire tous ceux qui n'appartiennent point à la confrérie des souscripteurs (*subscribers*) et de leurs commis (*clerks*), sont rigoureusement exclus des portes du temple. Si pourtant, grâce à la recommandation d'un des initiés, vous réussissez à faire lever la consigne, vous vous trouvez dans une grande salle ouverte aux hommes d'affaires depuis 1802. Soutenue par une double rangée de colonnes entourées à la base d'un banc de bois, cette salle ressemble, pour le bruit et la confusion des langues, à toutes les bourses du monde. A u milieu de ce tumulte et du va-et-vient perpétuel, vous distinguez dans cette foule affairée deux sortes de *caractères*, les *stock-jobbers* et les *stock-brokers*. Les *jobbers* remplissent à peu près le rôle dévolu à nos agens de change : ils fixent et déterminent entre eux le cours des fonds publics. Les *brokers* sont des courtiers qui servent d'intermédiaires entre le *jobber* et l'acheteur de rentes; ils offrent en outre une garantie à la Banque, et l'aident à écarter la fraude en vérifiant l'identité des personnes entre lesquelles se concluent les transactions. Ces grands-prêtres du monde de l'argent ont volontiers leurs bureaux ou leur sanctuaire dans le voisinage, au rez-de-chaussée de rues étroites et détournées, au fond de petites cours ou d'allées obscures. Ils se distinguent par une toilette correcte et à peu près uniforme, de rares favoris, un front le plus souvent chauve avant l'âge, et un air de réflexion qui n'exclut point la promptitude électrique des actes ni des démarches. Le *Stock-Exchange* est regardé par quelques moralistes comme un antre de spéculation (*den*). Ce qui lui a valu cette mauvaise renommée est le caractère souvent équivoque des marchés à terme. Ici les joueurs, car cet ordre de transactions constitue un véritable jeu, se divisent en *ours* et en *bœufs*. Les ours (*bears*) sont ceux qui spéculent sur la baisse; ils ont la réputation de voir tout en noir et de se nourrir des calamités publiques. Les bœufs au contraire (*bulls*) tiennent pour la hausse, et les choses se présentent à leurs yeux tellement couleur de rose qu'elles en deviennent presque rouges. Ces derniers se subdivisent eux-mêmes en deux classes dans l'histoire naturelle du *Stock-Exchange*; il y a les bœufs *faibles* et les bœufs *forts*. Les bœufs faibles (*weak bulls*) sont ceux qui peuvent avoir à un haut degré l'ardeur et le courage des affaires, mais qui, n'ayant point d'argent, sont obligés de s'appuyer sur les bœufs forts (*strong bulls*) pour faire hausser le mouvement du marché. Sans m'arrêter d'ailleurs aux combinaisons aléatoires, je suppose qu'une personne a cédé à une autre son inscription sur le grand-livre par l'intervention du *stock-broker*; il faut maintenant régulariser le transfert, et cette dernière formalité nous ramène dans les *stock-offices* de la Banque, bureaux des fonds publics.

Ces bureaux, autant de grandes salles, qui reçoivent généralement le jour d'un plafond de verre, et qui ressemblent un peu à des églises, se distinguent surtout par une volumineuse collection de gros registres, connus en style administratif sous le nom de *transfer books*. Il m'a été permis de consulter ces livres vénérables qui représentent une branche si importante de la fortune publique en Angleterre. Ce qui étonne, c'est à la fois l'ordre et la simplicité du travail, si l'on réfléchit surtout à l'étendue des transactions. La moitié de la dette publique change de main à diverses reprises. On a vu dans un seul jour jusqu'à deux mille cinq cents transferts; la moyenne est néanmoins de cinq cents. Un fait ajoute encore beaucoup à la complication de ces mouvemens, c'est que chaque porteur de fonds publics (*stock-holder*) peut ne vendre qu'une partie et même une très faible partie de son inscription. Il n'y a presque point de limite à la subdivision et au morcellement de ces créances sur l'état; je me trompe, il en est une : nul ne peut ouvrir un compte sur le grand-livre *pour moins d'un penny*. Très peu profitent, il est vrai, de l'extrême latitude laissée sous ce rapport aux négociations des effets publics; on trouve pourtant des individus qui ne possèdent que 2 ou 3 souverains dans un *stock*, et l'on avouera qu'il est difficile de devenir rentier à moins de frais. Le nombre des personnes intéressées dans les fonds publics était en 1859 de 268,990; mais rien ne s'oppose à ce que ce même nombre se trouve doublé dans quelques années. Il serait téméraire de vouloir spécifier tous les usages auxquels répondent ces achats de fonds publics : pour beaucoup, c'est un placement comme un autre, seulement plus sûr; quelquefois aussi c'est un cadeau qu'un marchand économe et prévoyant fait à l'une de ses filles pour fêter l'anniversaire de sa naissance (*birthday*). On s'est également servi de ce moyen pour placer à petit bruit une somme d'argent sur la tête d'un enfant illégitime; cette forme de don, qui a le mérite d'éviter en pareil cas le scandale des actes notariés, ne présente qu'un seul inconvénient : si l'enfant vient à mourir, la rente et le capital meurent avec lui. Quelles que soient d'ailleurs les innombrables éventualités auxquelles se prêtent la vente et l'achat des fonds publics, il est facile de se convaincre que la majorité des transactions porte sur des sommes assez faibles.

Pourquoi achète-t-on des fonds publics sinon pour en recevoir les intérêts? Aussi le paiement des rentes constitue-t-il une des branches les plus essentielles qui se rapportent au *management* de la dette nationale. Les dividendes sur tous les fonds anglais sont payés deux fois par an, soit en janvier et en juillet, soit en avril et en octobre. Je suppose l'heureux jour arrivé, le rentier (*stock-holder*) se présente dans une grande salle où les lettres de l'alphabet, peintes à l'encre noire, se dessinent en vigueur sur les murs. La

lettre qui répond à la première de son nom lui indique tout de suite le pupitre de l'employé (*clerk*) auquel il doit s'adresser. Arrivé là, il se nomme, car on sait que la Banque d'Angleterre ne délivre jamais aucun titre au porteur; le seul titre est l'inscription dans le grand-livre (1). On ouvre ce livre, et au moyen seulement de deux lettres l'employé trouve tout de suite, avec une facilité merveilleuse, le nom et le compte arrêté d'avance de chacun, déduction faite de l'*income-tax* (impôt sur le revenu). Tout ce qu'on exige du réclamant est qu'il donne sa signature; il a été reconnu que c'était la meilleure preuve d'identité. Ceci fait, il reçoit un *cheque* (bon pour être payé). Muni de ce précieux document, il passe dans une salle voisine qu'on appelle la *Rotonda*, et qui doit naturellement ce titre à la forme circulaire que lui a donnée l'architecte. Le centre de cette rotonde est occupé par un vaste bureau ou comptoir également rond qui se trouve sous un dôme vitré, et à l'intérieur duquel se distribuent une cinquantaine de commis. Ces commis reçoivent les *cheques* et paient l'un après l'autre, avec une rapidité extraordinaire, tous les mandats. La foule est quelquefois très considérable, surtout vers midi, durant la première semaine qui suit l'ouverture des paiemens; elle flotte entre huit et dix mille personnes par jour. On a vu un *clerk* payer à lui seul, en pareil cas, six cent quarante rentiers de neuf heures du matin à trois heures du soir. Le caractère de cette population est intéressant à étudier, elle appartient en grande majorité à la classe moyenne et même à ce que nous appellerions en France la petite bourgeoisie (2). Les créanciers de l'état se distinguent en général par un air respectable, une toilette modeste et des manières réservées. Les femmes sont au moins en aussi grand nombre que les hommes; parmi elles, des veuves se font reconnaître à leurs vêtemens noirs et à un bonnet de forme particulière qu'elles portent sous le chapeau, usage si répandu en Angleterre que la reine elle-même n'a point voulu s'y soustraire, et

(1) On dit que ce système sera bientôt modifié, et que les créanciers de l'état recevront un papier constatant leurs droits.

(2) Je dois à l'obligeance d'un des employés de la Banque le tableau suivant, qui donnera une idée exacte de la distribution de la rente en Angleterre.

Sur 268,995 rentiers,

92,206	reçoivent au-dessous	de				10 liv. sterl.
43,287	— —	de	10	à	20	
89,601	— —	de	20	à	100	
25,008	— —	de	100	à	200	
13,012	— —	de	200	à	400	
3,742	— —	de	400	à	600	
2,421	— —	de	600	à	1,000	
1,138	— —	de	1,000	à	2,000	
354	— —	de	2,000	à	4,000	
227	reçoivent plus	de			4,000	

que les Anglais l'aiment encore mieux sous ce simple bandeau de mousseline tuyautée que sous la couronne. Quelques-unes de ces veuves ont encore les hautes couleurs, l'embonpoint de la jeunesse et cet œil vif qui n'annonce point les deuils éternels; leur qualité de rentière pourrait d'ailleurs bien leur attirer un consolateur; d'autres au contraire, maigres, jaunes, rongées de soucis et de chagrins, se glissent comme des ombres dans la foule, reçoivent quelque petite somme, 16 ou 17 shillings, et disparaissent. Plusieurs vieilles femmes viennent avec leur fille, comme pour l'associer à un moment de joie. Les Anglais, et il devait en être ainsi, sont les seuls qui aient compris la poésie de l'argent et qui aient donné comme un sentiment aux écus. Sous ces dividendes reçus, il y a en effet toutes les sympathies de la famille, le souvenir d'un aïeul, la consolation d'assister une sœur ou un frère dans le besoin. Tout cela répand un rayon de soleil sur les figures, surtout au moment où est délivré le bienheureux *cheque*.

Comme plusieurs des vénérables matrones arrivaient avec de grands sacs de cuir noir sous le bras, je m'attendais à ce que ces sacs allaient se remplir d'or et d'argent; en cela du moins, mon espérance fut trompée : leur compte se réduisait le plus souvent à quelques souverains qu'elles se gardaient bien d'engloutir dans ces vastes réceptacles. Quelques-unes se retiraient alors vers l'un des bancs qui occupent un coin de la Rotonde, et là ajustaient leur argent dans une des cachettes les plus intimes de leur vêtement suranné. Cette précaution n'est point inutile : le miroitement de l'or attire les voleurs, et des agens de police (*detectives*) veillent dans la salle à ce que l'argent ne sorte point des poches au moment où il vient d'y entrer. Parmi les rentiers, il y en a beaucoup qui viennent de loin; on les reconnaît tout de suite à leur habit rustique, à leurs gros souliers et au bâton qu'ils tiennent à la main. Pèlerins d'un nouveau genre, ils visitent volontiers *Threadneedle-street* une ou deux fois par an. La vue de ces créanciers nationaux fait d'ailleurs songer volontiers aux chapelles et aux fontaines miraculeuses. Il y a parmi eux des malades, des boiteux, des paralysés, des infirmes, des vieillards décrépits aux regards vitreux. Je n'affirmerai point que cette piscine de l'or les guérisse, mais elle les aide du moins à supporter les souffrances de la vie.

L'époque du paiement des rentes exerce une influence heureuse sur le commerce de Londres. Ce n'est point en vain que les boutiques de la Cité ou du West-End étalent alors tant de séductions devant les yeux d'une personne qui vient de toucher son dividende. Plusieurs des rentiers ou des rentières arrivent d'ailleurs de la campagne; c'est une raison de plus pour rapporter quelque souvenir de la métropole. Qui n'a entendu dire que les objets de toilette étaient

à meilleur marché dans les grandes villes que dans les villages? Comme *on a bien plus de choix* dans ces magasins de Londres, véritables temples de marchandises, que dans les mesquines boutiques de province! Ces considérations et bien d'autres invitent à délier les cordons de la bourse. D'un autre côté, les 7 ou 8 millions de livres sterling qu'exige le paiement des intérêts de la dette nationale sont autant de retiré aux grandes affaires, qui peuvent souffrir alors d'un malaise temporaire; mais qu'on ne s'inquiète pas : cette masse de numéraire s'évapore un instant en gouttes de pluie, ou si l'on veut en gouttes d'or, et au bout de trois ou quatre semaines elle retourne par mille conduits et par des courans inévitables dans les grands réservoirs de la fortune publique. Jusqu'ici nous ne nous sommes occupé que des rentiers qui venaient recevoir eux-mêmes leurs dividendes; il y en a beaucoup d'autres qui ne se dérangent nullement pour cela, et qui, retenus à la campagne, se font représenter par une sorte de procuration qu'on appelle ici *a power of attorney*. Ce n'est point le cas de dire que les absens ont tort, car les absens sont au contraire servis avant les autres. Les deux premiers jours qui suivent l'échéance des dividendes sont consacrés à délivrer ces mandats, déposés par les rentiers de la province entre les mains de leur banquier ou de leur agent à Londres. La nouvelle en part le soir par la poste, de telle sorte que 180,000 *stock-holders* de la Grande-Bretagne peuvent le même jour ou recevoir leur argent, ou apprendre du moins qu'un autre l'a reçu pour eux. Je passe sur beaucoup d'autres détails qui se rapportent à la question de la dette publique; il suffira de dire, pour donner une idée générale de l'étendue des travaux administratifs, que dix salles leur sont consacrées, qu'ils occupent quatre cents personnes et remplissent d'écritures plus de dix-sept cents registres, véritables livres sibyllins de la civilisation moderne. La Banque reçoit pour ce service, — à raison de 300 livres sterling pour les premiers 600 millions de la dette, et à raison de 150 pour le reste, — en tout 190,000 livres sterling par année. Ce qu'il y a ici de tout particulier est une administration indépendante qui fait les affaires du gouvernement, qui se place comme un lien entre la nation et les pouvoirs représentatifs, et qui resserre ainsi de part et d'autre la confiance. Quel autre régime que celui de la liberté pourrait ainsi mettre la main de l'état dans la main de la nation?

Non contente de tenir avec une sévère exactitude les comptes présens du grand-livre, la Banque d'Angleterre attache une grande importance à conserver toutes les archives de la dette nationale. Un escalier de pierre étroit et tournant me conduisit à une bibliothèque, *stock-office-library*, dont l'entrée se trouve gardée par une grille de fer, et où le public n'est point admis. C'est un bâtiment à cinq

étages, couronné d'un plafond de verre, mais dont les étages ne sont d'ailleurs marqués que par une balustrade; le milieu est entièrement vide, et la lumière descend du toit jusqu'au plancher sans rencontrer aucun obstacle. Les murs se montrent couverts sur toute cette hauteur de plus de cent mille gros volumes. Ces livres contiennent toutes les transactions et tous les documens relatifs aux fonds publics depuis le 23 août 1694, époque de la fondation de la Banque. Grâce à ces registres, rangés dans un ordre systématique, on peut remonter à l'origine de tous les emprunts du gouvernement, tracer en quelque sorte la généalogie des rentiers anglais depuis les origines de l'établissement jusqu'à nos jours, et rétablir les titres de tous ceux qui ont jamais possédé des fonds publics. Au moment où j'entrai, je me trouvai vis-à-vis d'un *gentleman* debout et tranquillement occupé à peindre un tableau; cet artiste était le bibliothécaire, *librarian*. Plusieurs autres toiles, représentant surtout des paysages, étaient jetées çà et là dans un coin de la bibliothèque dont il s'était fait un atelier. Avec une obligeance parfaite, il voulut bien m'initier aux curiosités de son département. Ces vieux livres contiennent une vaste et intéressante collection d'autographes, car les hommes les plus remarquables de chaque temps ont volontiers possédé de la rente. Le grand compositeur George-Frédéric Handel par exemple avait deux inscriptions sur le grand-livre, dont l'une s'élevait à 15,000 liv. sterl. Au milieu des livres de la Banque, modestement recouverts de parchemin, se détachent en splendeur les livres de l'ancienne compagnie des Indes, qui reflètent en quelque sorte sur une reliure de maroquin doré l'orgueil et la richesse de cette somptueuse société de commerce. Entouré de ces graves volumes et de ses tableaux, ce bibliothécaire, homme d'esprit et de goût, m'aurait paru bien heureux, s'il pouvait se chauffer; mais on attache, et avec raison, trop de prix à la conservation de ces uniques documens pour permettre d'allumer du feu pendant l'hiver dans la bibliothèque. Les Anglais sont philosophes, et le *librarian* du *stock-office* essaya de me prouver par d'assez bonnes raisons que la chaleur artificielle était contraire à la santé.

Le paiement des intérêts de la dette publique n'est pas le seul lien qui existe entre la Banque et le gouvernement : elle est chargée en outre d'opérer pour le compte de la trésorerie le recouvrement de tous les revenus du royaume sous forme d'excise, de taxes, de timbres, de droits de poste et de douane, etc. Le moindre shilling perçu dans le pays de Galles, sur les côtes de la Cornouaille, n'importe où, trouve aussitôt le chemin de *Threadneedle-street*, à Londres, et se trouve ainsi en mesure de faire face aux demandes journalières qui assiégent l'état. Qu'on n'aille d'ailleurs pas croire que l'argent ait besoin, pour cela, de voyager du nord au midi et

du midi au nord : au milieu de toutes ces transmissions, il n'y a peut-être pas un *souverain* qui se dérange; des sommes souvent très considérables changent de place en vertu d'arrangemens des plus simples. Je suppose qu'un receveur du gouvernement, *collector of government*, ait à transmettre 50,000 livres sterling de Liverpool à Londres; il se trouve le même jour un individu qui a besoin de faire remettre 50,000 livres sterling de Londres à Liverpool par le canal de la Banque d'Angleterre ou de ses onze succursales; les deux transactions s'accomplissent aussitôt au moyen de quelques lignes écrites sur un livre et d'un avis expédié par la poste. Le revenu public déposé entre les mains de la Banque d'Angleterre s'élève dans les temps ordinaires à 1 million de livres sterling par semaine. En même temps qu'elle reçoit, la Banque paie pour le compte du gouvernement, tient des livres ouverts avec tous les services publics, acquitte tous les mandats qui lui sont adressés par la trésorerie, et remplit de son or et de son papier, quand il en est besoin, les diverses caisses de l'état. Ce dernier ordre de travaux nous amène vers le troisième département de l'institution, les *banking-offices*.

Ces bureaux occupent dans une des cours une aile séparée qui enveloppe l'ancien cimetière de Saint-Christopher-le-Stocks, aujourd'hui converti en un jardin. Sur le terrain des opérations de banque proprement dites (*banking*), l'institution de *Threadneedle-street* ne saurait se flatter d'être seule; quiconque s'est promené dans les rues de Londres a dû être frappé du développement extraordinaire qu'ont pris chez nos voisins les *joint stock-banks* (banques par association), et les *private banking establishments* (banques dirigées par des particuliers). Ces maisons, dont j'ai compté jusqu'à soixante-quatorze dans la ville de Londres, se distinguent à l'extérieur par un style plus ou moins monumental. Si vous franchissez une double porte vitrée à chambranle d'acajou massif, vous vous trouvez au rez-de-chaussée dans une grande salle, où, sur les murs nus et peints en blanc, se détache une grosse horloge ronde en forme de montre. Dans toute la longueur de la salle règne un comptoir également en acajou; les Anglais font de ce bois, regardé chez nous comme assez rare, un usage qui touche à la prodigalité. Derrière ces comptoirs se tiennent de distance en distance, devant un pupitre chargé de plumes, d'encre et de registres, des commis tout prêts à recevoir votre *cheque*, si vous êtes assez heureux pour en avoir un à leur présenter. Ce cheque est un bon au porteur tiré sur la Banque par quelqu'un ayant un dépôt et un compte courant avec elle. Le commis vous demande invariablement si vous voulez être servi en *bank-notes* ou en or. On ramasse l'or, une fois compté, dans une pelle de cuivre, puis on le lance sur l'acajou dans la direction de

la personne qui doit être payée. Remuer l'or à la pelle n'est d'ailleurs point de la part de ces banques une vaine ostentation, car beaucoup d'entre elles sont énormément riches; vers 1858, le montant des dépôts dans les *joint stock-banks* s'élevait au-delà de 44 millions de livres sterling; il y avait en outre cinquante autres banques, dont quelques-unes embrassaient un rayon d'affaires très étendu. Ce n'est pas seulement à Londres qu'on rencontre ces établissemens : il n'y a guère de villes ni même de villages d'Angleterre où il n'y ait au moins une banque. Quelques-unes de ces banques provinciales affectent aujourd'hui des airs de luxe et de somptuosité; mais les plus anciennes ont longtemps prospéré dans d'obscurs réduits. Comme je visitais en 1859 une ville industrielle de l'ouest, on me montra dans une rue sale et étroite une petite boutique d'épicier dont les vitres ternes, la devanture délabrée et l'étalage mesquin annonçaient un commerce à l'état de détresse; c'était pourtant là, dans l'arrière-boutique, derrière des pains de sucre et des fromages de Chester, que se tenait une des banques les plus importantes du comté. Le banquier lui-même était un petit homme en culottes courtes, avec des bas mouchetés, un habit gris râpé et une vieille perruque blonde sur la tête.

L'immense développement des banques est sorti en Angleterre du principe de la division du travail. Tout homme enrichi par les arts, l'industrie ou le commerce trouve un avantage et une économie de temps à confier une partie de son capital à d'autres hommes qui ont fait de la science de l'argent une étude et une pratique. Ce principe a été fortifié dans toute la Grande-Bretagne par l'usage, quelquefois même par des raisons de convenance sociale. Payer en argent, cela n'est pas de *bon ton*. Un boutiquier anglais auquel on demandait un jour quelle était la différence entre un *homme* et un *gentleman* répondit sans hésiter : « Un *homme* est celui qui vient acheter mes marchandises et qui paie argent comptant; le *gentleman* est celui auquel je fais crédit et qui me règle tous les six mois par un bon à toucher chez son banquier (*cheque*). » Dieu me garde de trouver que cette définition embrasse tous les rapports de la vie; mais il faut en tenir compte au point de vue qui nous occupe : avoir un banquier est un signe de *respectabilité*. Les gens les plus riches ne gardent presque jamais d'argent chez eux que pour leurs besoins immédiats : ils ont un calepin dont ils détachent une page toutes les fois qu'ils veulent faire un paiement; sur cette page chargée de caractères imprimés, portant le nom du banquier et la formule ordinaire d'un bon à vue, ils écrivent leur signature et le montant de la somme qui devra être comptée en or. Mais c'est surtout au point de vue du commerce que les banques rendent des services très importans.

L'argent par lui-même est improductif, et la société tout entière est intéressée à ce que les écus ne sommeillent point. Les banquiers, ils l'avouent eux-mêmes, ne créent point le capital; ils ne peuvent rien y ajouter; mais ils distribuent le signe de ce capital, et en le distribuant, ils fécondent le travail sous toutes les formes, favorisent les transactions journalières d'homme à homme et facilitent, quelquefois même sans bourse délier, les achats de marchandises. Est-il besoin d'insister sur les avantages bien connus d'un système qui enveloppe en Angleterre, comme dans un vaste réseau, toutes les classes de la société (1)? Il est pourtant un fait que je dois signaler. Les banques n'ont pas seulement chez nos voisins rendu plus efficace la circulation de l'argent; elles ont développé en outre la valeur de l'honnêteté. Aux yeux du banquier, la moralité de ses cliens est un capital. Il est en effet de son intérêt de faire entrer en ligne de compte le caractère de ceux avec lesquels il traite. Il y a, dit-on, plus d'un exemple en Angleterre de personnes qui se sont élevées de l'obscurité vers une position sociale par la confiance qu'elles inspiraient à leur banquier. Ce n'est point seulement en ouvrant un crédit ou en escomptant des billets que celui-ci peut aider son client : l'opinion favorable d'un banquier facilite notablement les relations d'un homme actif et vraiment digne d'appui.

La Banque d'Angleterre conduit l'ordre d'affaires connues sous le nom de *banking* dans trois grandes salles qui se touchent et se continuent les unes les autres : la première est le *private drawing office* (bureau consacré aux affaires des particuliers); la seconde est le *public drawing office* (bureau où se liquident tous les comptes du gouvernement); vient ensuite le *bill office* (bureau où s'escomptent les billets à ordre). Le *private drawing office* se subdivise de son côté en deux sections, dont l'une est dévolue aux rapports avec les banquiers et l'autre aux rapports avec les cliens : cette dernière est représentée par un comptoir entrecoupé de lettres alphabétiques. Les deux grandes opérations consistent surtout à recevoir l'argent et à payer. La Banque reçoit l'argent des particuliers sous forme de dépôts. Toute personne présentée par des amis recommandables peut ouvrir un compte courant avec la Banque, pourvu seulement que les conditions soient jugées suffisamment avantageuses. A partir de ce moment, la Banque rend toute sorte de services à ses cliens : elle vend et achète pour eux, touche leurs dividendes, fait leurs paiemens dans presque tous les pays du monde, gère en un mot leurs intérêts d'après les mêmes principes adminis-

(1) Le principe des banques anglaises est que l'argent qui n'est point immédiatement nécessaire à une personne puisse passer par ce canal entre les mains d'une autre qui le fasse fructifier.

tratifs qu'elle applique à l'administration du bien de l'état. De moment en moment, des *cheques* tirés par les déposans se présentent devant les commis. Le principal soin de ceux-ci est d'examiner dans les livres le compte de chaque client, de bien s'assurer par leurs yeux, sous peine d'amende, si la balance entre le dépôt et les sorties d'argent n'est point rompue. Comme cette série de travaux rentre dans le mouvement naturel de toutes les banques, je ne m'y arrêtai point; mais dans la même salle est, on l'a vu, une autre division entièrement consacrée aux comptes courans de la Banque d'Angleterre avec les banquiers et qui présente un intérêt tout particulier. Autrefois les clercs de banquiers avaient coutume de se réunir à Londres dans un *public-house*. Là, tout en buvant un verre de bière, ils ouvraient leur portefeuille et échangeaient volontiers entre eux, pour s'épargner du temps et des peines, les billets ou mandats tirés par une maison sur une autre maison de Londres. Cette circonstance donna l'idée de concentrer un tel ordre de transactions, au profit des banquiers eux-mêmes, dans un établissement régulier, et de cette idée naquit en 1770 le *clearing-house* (littéralement, maison pour nettoyer les comptes). La maison s'élève dans *Lombard-street*, au coin d'une cour et derrière un bureau d'assurance. L'intérieur, très peu connu même de la plupart des Anglais, consiste en une grande salle avec des pupitres sur lesquels sont écrits par ordre alphabétique les noms des banquiers. Là, chaque banquier de Londres envoie en effet une ou deux fois par jour un de ses commis chargé de toutes les lettres de change et de toutes les traites payables à Londres qu'il peut avoir reçues de ses cliens. En un clin d'œil, et au milieu d'un grave tumulte qu'on pourrait appeler le tumulte des affaires, toutes les valeurs ont passé d'un portefeuille dans le portefeuille du voisin, et s'anéantissent en quelque sorte les unes par les autres dans ce mouvement d'échanges. C'est ainsi qu'en 1839, une masse de comptes, s'élevant à 954 millions de livres sterling, fut réglée par un paiement total de 66,275 livres sterling en *bank-notes*. Tel était l'état des choses lorsqu'une nouvelle économie de temps et d'argent s'introduisit vers 1856 dans les arrangemens du *clearing-house*. Il fut décidé par les banquiers de Londres que désormais la balance de tous les comptes entre une maison et une autre serait close chaque jour au moyen de simples *cheques* tirés sur la Banque d'Angleterre. Ces *cheques* pour ou contre arrivent vers trois heures de l'après-midi dans le *drawing office* de la Banque, où ils sont inscrits sur un livre au nom de chaque banquier, et forment ainsi partie de son actif ou de son passif. La conséquence toute naturelle d'une telle combinaison est que plus d'un million de livres sterling peut être

liquidé dans une journée, sans qu'il ait été déboursé ni un sou ni une *bank-note*. Se passer de l'argent tout en faisant les grandes affaires d'argent est l'idéal vers lequel tend la science pratique des Anglais, et dans cette voie elle a réalisé des merveilles. On a calculé que, depuis l'introduction du système de *nettoyage* (*clearing*), 3 millions de livres sterling avaient été retirés de la circulation. Ils n'étaient plus du tout nécessaires.

Le *banking department* se trouve placé sous la surveillance d'un homme intelligent, M. Miller, qui l'appelle volontiers son nourrisson, *my baby*, parce qu'il a en effet développé avec une sorte d'amour la vie de ce district administratif. Dans tous les bureaux, la balance des comptes doit être fixée avant la fin de la journée avec une exactitude rigoureuse : s'il y a la moindre objection, chaque commis ne se donne point de repos et ne peut quitter sa place avant que l'erreur ne soit découverte, fût-elle seulement d'un *penny*. Jusqu'à la moitié du dernier siècle, la Banque d'Angleterre n'avait guère de rapports intimes qu'avec le gouvernement; mais depuis une centaine d'années elle s'est tournée de plus en plus vers les besoins du commerce et de l'industrie. Ce dernier ordre de services embrasse, sous le nom de *bill office*, plusieurs branches distinctes : une première section où les billets à ordre appartenant aux cliens de la Banque ou à la Banque elle-même sont triés et disposés de manière à se présenter sans faute le jour de l'échéance, puis le *bank-post-bill-office*, où l'on peut se procurer contre de l'argent des billets à six ou sept jours de date, la Banque restant responsable du paiement lorsque le billet arrive, comme on dit ici, à maturité; enfin le *discount office*, bureau d'escompte. En France, la moyenne des billets escomptés par la Banque est de 1,000 francs (40 livres sterl.); en Angleterre, cette moyenne flotte entre 300 et 400 livres sterling, donnant ainsi la différence du crédit entre les deux nations. Toute personne qui exerce à Londres un commerce respectable et qui présente des garanties suffisantes peut ouvrir avec la Banque des relations d'escompte, si elle est recommandée par un des directeurs ou des deux gouverneurs. A partir de ce moment, elle jouit du privilége d'envoyer chaque jour ses billets à la Banque pour être escomptés; la valeur ou la qualité de ces billets se trouve néanmoins soumise à l'approbation du conseil de surveillance. Le taux de l'escompte varie, il suit le mouvement naturel de hausse et de baisse qui régit sur le marché toutes les valeurs. Il est arrivé plus d'une fois qu'à un taux très bas des intérêts, conséquence inévitable d'une grande masse de capitaux sans emploi, ait succédé une élévation soudaine du numéraire. Dans ce cas, ainsi que le disait si bien dans la *Revue* M. Forcade, le rapport existant entre la réserve métallique et la réserve des

billets « marque le taux de l'intérêt, comme une montre marque l'heure. » L'élévation du taux de l'escompte est en même temps censée agir comme un frein sur les demandes d'argent; ce frein, il faut bien le dire, est quelquefois impuissant; il se peut même qu'il ait, du moins au début, un effet tout opposé à celui qu'on en attendait : la Banque est alors obligée de compter et de s'appuyer sur ses vastes ressources, bien certaine d'ailleurs que, la confiance publique et les capitaux revenant, l'équilibre ne tardera point à se rétablir.

La Banque d'Angleterre est un admirable mécanisme dont on a vu fonctionner les principaux rouages. En bas règne, avec une puissance tout anglaise, une stricte division du travail; mais, à mesure qu'on s'élève vers les régions supérieures, on découvre l'unité. La suprême intendance de la Banque réside dans le gouverneur, le député-gouverneur et la *cour* des directeurs. Cette *cour* (*court of directors*) se compose de vingt-quatre membres, dont huit sortent annuellement par voie de rotation; ils sont remplacés par huit autres que désigne l'assemblée des actionnaires ayant placé 500 livres sterling sur la Banque d'Angleterre. Du moins tel est le principe, mais en fait la cour des directeurs rédige une liste de noms qui se trouve ensuite soumise à l'approbation pure et simple des actionnaires. Un des avantages de ce système de mobilité est de désagréger les élémens d'une école ou d'une coterie dans le cas où il voudrait s'en former une. Les influences personnelles n'ont point le temps de s'enraciner, et comme nul ne peut dire un an d'avance quel sera son successeur, l'administration ne tombera jamais entre les mains d'un parti quelconque, jamais non plus elle n'arborera le drapeau d'aucune utopie. L'élection du gouverneur et de son député a entièrement lieu par la cour; c'est ce que nous appellerions en France une élection au second degré. Les considérations politiques aussi bien que les influences de l'autorité en sont absolument bannies, et le gouverneur n'est nommé lui-même que pour une année; il peut être réélu l'année suivante, mais là s'arrête la durée de sa magistrature. Ce dernier représente le pouvoir exécutif; le pouvoir législatif réside dans le conseil. Le *court-room*, salle où s'assemble le conseil tous les jeudis, est un noble appartement construit par Robert Taylor, avec une rangée de hautes fenêtres vénitiennes qui regardent au midi du côté du jardin de la Banque. Trois grandes cheminées de marbre blanc, des colonnes ou des piliers peints en marbre vert et supportant des arceaux, huit médaillons fixés aux murs et représentant les huit règnes qui se sont écoulés depuis la fondation de la Banque d'Angleterre, des portes d'acajou, un ameublement de bon style, de vieux fauteuils avec des dossiers

de cuir, une longue table couverte d'un drap bleu et sur laquelle s'étale un marteau en bois, signe de la présidence, tel est l'aspect général de cette *chambre de la cour* où siégent une fois par semaine les deux gouverneurs et les vingt-quatre directeurs de la plus grande banque qu'il y ait au monde. Toutes les questions sont résolues dans ce conseil à la majorité.

Il y a une autre chambre, *committee-room*, où les affaires journalières se trouvent conduites par un comité de trois directeurs qui se renouvellent et se remplacent de semaine en semaine. Quoiqu'il n'y ait que les membres de ce comité qui soient tenus d'être présens, beaucoup d'autres directeurs se rendent presque chaque jour dans l'établissement sans être de service, et tous sont assurés de connaître, par un moyen ou par un autre, ce qui se passe. Si ce n'est point tout à fait par les dîners qu'on gouverne les hommes, c'est du moins autour d'une table qu'on les réunit volontiers. Le gouverneur actuel de la Banque, M. Alfred Latham, voulut bien me montrer, chemin faisant, un des centres d'attraction qui appellent vers midi la plupart des directeurs, soit qu'ils se trouvent en fonction, soit que, par voie de rotation, ils en soient sortis : c'était une chambre particulière avec un bon déjeuner servi. Si la Banque tient beaucoup à ce que l'état de ses affaires soit constamment connu des directeurs, elle ne craint pas non plus que sa situation soit jugée par le public. Croyant que le meilleur des gouvernemens est encore celui qui a portes et fenêtres ouvertes, elle laisse volontiers la lumière et les regards des curieux pénétrer dans ses affaires. Les comptes de la Banque d'Angleterre sont publiés toutes les semaines, tandis que le bilan de la Banque de France n'est proclamé que tous les mois. Quel étranger n'a été surpris de voir en outre avec quelle facilité s'ouvrait devant lui l'accès aux divers bureaux de *Threadneedle-street!* Combien cette liberté contraste avec le caractère mystérieux et impénétrable de nos administrations!

La Banque d'Angleterre avait commencé avec cinquante-quatre assistans; elle emploie aujourd'hui sept cent soixante-dix *clerks*, et, en comptant les succursales, *branches*, neuf cent vingt-huit (1). Ce nombre semblera encore assez peu considérable, si l'on réfléchit à la masse des travaux. En Angleterre, la ponctualité est l'âme des affaires; aussi est-il curieux de voir, vers neuf heures du matin, l'état de la Cité. Les bateaux à vapeur déchargent des nuées de passagers sur la jetée, *pier*, de London-Bridge; les omnibus se croisent et s'entre-croisent, versant des quatre points cardinaux de la ville des flots d'employés. Les *clerks* arrivent l'un après l'autre avec une toilette

(1) Il faut y ajouter les hommes de peine, commissionnaires, etc.

irréprochable, *aussi nets*, dit l'expression anglaise, *que s'ils sortaient d'un carton à chapeau*, — ce que nous traduirions en français par tirés à quatre épingles. Leur marche, plus ou moins grave ou précipitée, se règle sur les mouvemens de l'horloge, à laquelle ils ne manquent point, chemin faisant, de regarder l'heure. Le portier de la Banque, avec toute la solennité d'une consigne, étale sur le seuil son antique costume rouge somptueusement relevé d'or. Les abeilles se précipitent dans la ruche par toutes les entrées. La journée de travail dure de neuf heures du matin à trois heures du soir. La plus sévère discipline règne dans les bureaux. Le travail de chacun n'a rien d'excessif, mais on exige qu'il soit fait avec la plus grande précision et avec zèle. Le système d'administration est tellement parfait qu'il indique sur-le-champ avec l'exactitude d'un instrument automatique la moindre irrégularité. Les salaires et appointemens s'élèvent à près de 240,000 livres sterling par année, auxquelles il faut ajouter encore une vingtaine de mille livres sterling pour les pensions servies aux anciens employés.

A trois heures, plusieurs des *clerks* sont libres; quelques-uns d'entre eux reviennent toutefois à la Banque dans la soirée, non par devoir, mais pour leur agrément. Il existe en effet dans une des ailes de l'édifice une grande et belle salle qui a été convertie en une bibliothèque ou *library*. L'idée de cette bibliothèque a été suggérée à l'origine par un gouverneur, M. Thompson Hankey, qui avait offert la salle et une dotation de 500 livres sterling pour mettre l'affaire en train. Les frais ont été supportés par une souscription volontaire des *clerks*, qui s'élève pour chacun d'eux à 10 shillings. Il y a aujourd'hui cinq cents membres, représentant une somme de 250 livres par année. La bibliothèque possède neuf mille volumes, mais elle s'accroît de jour en jour par des dons volontaires. J'y ai vu des ouvrages rares et de grand prix. Les *clerks* peuvent passer là une partie de la soirée; un grand feu brille dans la cheminée, une longue table recouverte d'un tapis vert est chargée de *revues* anglaises et étrangères; d'autres petites tables sont distribuées dans les coins de la salle avec un jeu d'échecs et une carafe d'eau. On se sépare à sept heures du soir; beaucoup d'employés habitent en effet des quartiers de Londres très éloignés de la Banque; d'autres vivent même à la campagne, et ne se rendent à la bibliothèque que pour y emprunter des volumes. Le nombre de ces ouvrages prêtés est en moyenne de cent soixante par jour. Il suffit d'ailleurs de regarder la couverture pour être certain qu'ils ont supporté d'honorables services. Un des chefs me disait en riant : « Quand vous verrez, dans un wagon de chemin de fer, un inconnu à manières correctes avec un volume bien graisseux ouvert entre les mains, vous pouvez être sûr que c'est un *clerk* de la Banque. »

Les employés qui vivent aux environs de Londres, quelquefois même à vingt ou trente milles de la métropole, trouvent dans ce système plus d'un avantage. Somme toute, ils réalisent une économie, car la différence des frais de voyage se montre plus que compensée par une réduction assez forte sur le loyer de la maison; les chemins de fer anglais offrent d'ailleurs de très grands rabais à leurs abonnés sous forme de *season-tickets* (bulletins pour trois ou six mois). Cette considération est-elle la seule? Non vraiment; j'oserais même dire qu'elle n'est que secondaire : les Anglais trouvent une source de satisfaction à diviser leur journée entre le travail et la famille. Une fois rentré chez lui, l'employé à la campagne se sent absolument délivré : il appartient à sa femme, à ses enfans, il s'appartient à lui-même; le soir, il arrose les fleurs dans son jardin, il cultive son esprit par la lecture, il orne et embellit sa maison, une de ces jolies et élégantes villas comme on n'en rencontre que dans les villages de l'Angleterre. Vienne le dimanche, le septième jour, son âme, dégagée entièrement du fardeau des affaires, se repose sur l'immensité de la nature, sur un groupe de têtes blondes qui croissent au grand air et au grand soleil comme de jeunes plantes vigoureuses, sur les devoirs de la vie domestique succédant aux devoirs de la vie publique (1).

La Banque d'Angleterre a plus d'une tradition; tous les habitans de Londres entre quarante et cinquante ans se souviennent à merveille de la « dame en noir » (*lady in black*). Un des employés a eu l'obligeance de me crayonner de mémoire cette figure tant soit peu fantastique. Un commis de la Banque avait été pendu; ce n'était pas, on le devine bien, pour ses vertus : il avait commis des faux, crime puni alors de la peine capitale, et dérobé de l'argent à sa sœur. Cette même sœur, ne pouvant supporter un pareil coup, en perdit la raison. Sous l'impulsion du délire, elle visitait ou pour mieux dire hantait chaque jour la Banque comme une ombre pour y retrouver en même temps la trace de son frère et la trace de son argent. Que ce frère eût été exécuté, c'était une idée trop pénible qui ne pouvait entrer dans sa tête. Elle s'imagina plus volontiers qu'il avait été enlevé, jeté dans quelque retraite mystérieuse par les banquiers : de là ses rondes quotidiennes dans un édifice qui, par une association d'idées particulière à la monomanie, lui représentait tout ce qu'elle avait perdu et tout ce qu'elle espérait encore recouvrer. L'état mental de cette femme toucha de compassion les employés;

(1) Trois officiers seulement ont le droit de vivre dans les appartemens de la Banque : ce sont le comptable en chef (*chief accountant*), le caissier en chef (*chief cashier*) et le secrétaire. Le caissier et le comptable forment en quelque sorte les deux grands pouvoirs de la Banque; ils agissent l'un sur l'autre de manière à se contrôler et à se tenir mutuellement en échec.

on lui fit l'aumône, et les shillings, les demi-couronnes ne firent, comme eût dit notre docteur aliéniste Leuret, « qu'arroser la racine d'une idée fausse. » Elle vint régulièrement à la Banque, moitié par intérêt, moitié afin d'y poursuivre l'image de ses hallucinations. On la rencontrait çà et là dans les cours, errant comme une âme en peine, toute vêtue de noir, la tête recouverte d'une sorte de capuchon, les joues relevées de couleurs artificielles, les sourcils peints en bleu, une aumônière à la main. Les plis droits de sa robe et de son manteau, sa marche éternelle et paisible, la double mélancolie qui s'attache à un deuil de famille et aux lamentables ridicules de l'aliénation mentale, tout désigna pendant longtemps la « dame en noir » à la curiosité publique. Un jour on ne la revit plus à la Banque, elle était morte.

On a maintenant une idée de la Banque d'Angleterre, ce vaste réservoir d'où l'or et l'argent se répandent par mille canaux dans la nation, et où ils reviennent ensuite, en vertu de cette même loi qui enlève l'eau à la mer pour alimenter les fleuves et les ruisseaux, lesquels retournent ensuite à l'océan. Il se présente une dernière question : quelle est la quantité du numéraire dans la Grande-Bretagne? On connaît très bien quelle est la somme du papier-monnaie : le 1er janvier 1858, le montant de toutes les *bank-notes* qui circulaient en Angleterre, en Écosse et en Irlande s'élevait à environ 35,500,000 livres sterling. Il n'est pas aussi facile de déterminer le chiffre de la circulation de l'or. Les uns l'estiment à 40 ou 50 millions, d'autres à 80 millions de livres sterling; il est probable que le chiffre réel flotte entre ces deux extrêmes. Une telle accumulation de numéraire est grande sans doute; mais il y a quelque chose de plus grand encore, c'est la force qui l'a produite et la masse de travail que représente cette masse métallique. L'or et l'argent sous forme de monnaie ne constituent point, — et les Anglais eux-mêmes le reconnaissent, — la véritable richesse d'un pays; cette richesse est dans la valeur des terres qu'accroît chaque jour une agriculture savante, dans les marchandises qui sortent par millions des fabriques, dans les habitudes industrieuses de la population, dans le labeur infatigable et dans le développement des institutions de crédit. Arrachez à un peuple une partie de son numéraire, il souffrira sans doute de cette catastrophe; mais si vous lui laissez son génie et ses libertés, il réparera en un temps donné ses pertes à la manière d'Antée, qui se relevait plus fort après avoir touché la terre. « Le peuple et son industrie, a-t-on dit, sont la fortune réelle d'une nation. » Et celui qui parlait ainsi, c'est William Paterson, l'intelligent fondateur de la Banque d'Angleterre.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

CRISE RELIGIEUSE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I. *Œuvres posthumes de Bordas-Demoulin*, Paris 1861. — II. *Histoire de la vie et des ouvrages de Bordas-Demoulin*, par M. F. Huet; Paris 1861. — III. *L'État actuel de l'Église*, par le chanoine Hirscher, professeur de théologie à Fribourg-en-Brisgau, traduction par A. Stappaerts. — IV. *Kirche und Kirchen, Papsthum und Kirchenstaat*, von Joh. von Dœllinger; Munich 1861. — V. *La Sujétion temporelle des Papes*, par M. F. Huet; Paris 1862.

A voir ce qui se passe, à lire ce qui s'écrit, on dirait vraiment que notre époque est le temps des questions insolubles. Après avoir pénétré au fond des problèmes soulevés de nos jours en politique, en économie politique, en religion, beaucoup d'esprits, et des plus clairvoyans, s'arrêtent indécis devant certains faits qui leur paraissent à la fois nécessaires et impossibles, c'est-à-dire devant des nécessités contradictoires. De toutes ces questions, la plus sérieuse assurément est la question religieuse, car celle-là s'agite dans les profondeurs mêmes de l'âme, d'où sortent en définitive toutes les manifestations de la vie sociale. Et pourtant ce n'est pas sur ce terrain qu'on semble le plus près d'arriver à une solution.

Il n'y a pas deux ans, un écrivain dont on voudra bien admettre l'opinion sur ce grave sujet, M. Albert de Broglie, résumait de la façon suivante ce que pensait en matière religieuse la grande majorité de la France : « Une religion en général nécessaire, toute religion nouvelle ridicule, la religion existante surannée, et par suite la même chose, — et quelle chose ! — à la fois indispensable et

impraticable (1) ! » Quel que soit d'ailleurs le jugement que l'on porte sur la situation morale de tel ou tel peuple, on peut affirmer, je crois, que toutes les nations chrétiennes de l'Occident traversent une crise dont il faudrait beaucoup d'optimisme pour se dissimuler la gravité. N'importe à quel point de vue l'on se place pour considérer l'ensemble d'élémens qui se groupent sous cette formule déjà souvent employée, « la question religieuse au XIXe siècle, » nul ne se livrera à cet examen avec quelque peu d'attention sans se sentir l'âme envahie par un sentiment de trouble et d'anxiété. La crise dont nous voulons parler a déjà été signalée à diverses reprises par des esprits éminens, et elle commence même à frapper cette portion du public que des préoccupations de chaque jour ne portent guère pourtant de ce côté. Que l'on jette les yeux sur les pays protestans ou sur les pays catholiques, la situation, quoique très différente, paraîtra également grave.

Il y eut un temps, c'était au commencement de ce siècle, où, par réaction contre l'incrédulité philosophique, qui triomphait partout quelques années auparavant, et qui avait semblé préparer la révolution française, alors honnie, on vit se produire un retour assez général vers la foi du passé, acceptée sans grand examen et saluée comme un refuge. Favorisé en France par l'influence d'écrivains illustres, en Allemagne par le soulèvement contre les idées françaises et par l'engouement du moyen âge, en Angleterre par l'ascendant reconquis de l'aristocratie et de l'église établie, ce mouvement, on s'en souvient, exerça une influence marquée sur les événemens contemporains et jeta un certain éclat. La réaction s'arrêta ensuite pendant les années de paix et de discussion qui s'écoulèrent entre 1830 et 1848; mais, après une nouvelle révolution qui pendant quelque temps remit tout en question en Europe, elle parut reprendre une force nouvelle. Aujourd'hui on voit se manifester partout un mouvement en sens opposé. Très différent de l'hostilité systématique du dernier siècle, il se présente aussi avec des caractères entièrement dissemblables chez les nations restées soumises à l'autorité de Rome et chez celles qui ont adopté la réforme. Chez les peuples protestans, il ne prend nullement la forme d'une lutte de la société laïque contre l'influence du clergé : c'est une évolution de doctrines tout intérieure, qui, par le travail lent, continu, sans passion et sans bruit, de l'érudition, tend à modifier les traditions, les croyances, et en dernier résultat à éliminer le surnaturel. Chez les peuples catholiques au contraire, la religion ne paraît en aucune façon menacée par la critique dogmatique, car jamais,

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1861.

que ce soit indifférence ou bien ignorance en matière théologique, l'autorité spirituelle des interprètes acceptés de la foi n'a été moins contestée par les fidèles. La difficulté vient plutôt des circonstances extérieures et de l'antagonisme de plus en plus prononcé qui éclate entre les principes de la civilisation moderne et ceux de l'église, antagonisme que Rome semble à plaisir vouloir rendre plus manifeste et plus profond.

Sans doute la nouvelle évolution protestante qui, partie de l'Allemagne, a envahi déjà la Suisse, la Hollande, et pénètre maintenant en Angleterre et en France, semble plus sérieuse, puisqu'elle touche au fond même des croyances; mais on doit peut-être la considérer comme le terme naturel et légitime de l'appel au libre examen, racine même de la réforme, et si elle doit avoir pour effet de rejeter dans le sein d'une église offrant l'abri de son infaillibilité quelques-uns de ceux qu'effraient les orages, les angoisses, les responsabilités de la raison individuelle, elle peut ramener d'autre part ce groupe nombreux d'hommes que certains dogmes du christianisme en avaient éloignés. Chez les nations catholiques au contraire, l'hostilité se déclare entre les esprits les plus imbus des principes modernes et l'église, qui veut en arrêter le naturel développement. Ainsi, quoiqu'on puisse prétendre que la crise du catholicisme n'est que le résultat d'un malentendu, tandis que celle du protestantisme est la suite d'une évolution interne et pour ainsi dire organique, le danger paraît néanmoins plus grand pour le premier des deux cultes chrétiens que pour le second, en raison des conséquences qui en peuvent résulter, surtout maintenant que la question romaine a provoqué une lutte des plus vives, non-seulement au sein des états, mais même au sein des familles. Le mouvement protestant a déjà été dans la *Revue* l'objet de différens travaux. N'y aurait-il pas intérêt aussi à examiner la question religieuse telle qu'elle se présente dans les pays catholiques, en rappelant quelques publications récentes, et notamment les écrits d'un esprit vigoureux qui avait consacré toutes ses forces, toute son existence à rechercher les causes d'une situation qu'il déplorait et à trouver les moyens d'y porter remède? Les œuvres posthumes de M. Bordas-Demoulin et l'histoire de sa vie, publiées par M. Huet, offrent à ce sujet quelques vues et quelques symptômes très dignes d'attention.

I.

Frappées du calme qui règne dans la région des dogmes et du silence qui s'est fait autour des questions théologiques, si éloquemment et parfois si violemment agitées jadis, certaines personnes

s'étonneront peut-être qu'en parlant des nations catholiques nous nous soyons servi du mot de crise. Pour leur répondre, je pourrais me contenter d'invoquer une autorité que certes elles ne récuseront pas, celle même du souverain pontife. On sait assez en effet, par les pièces qui depuis quelques années émanent du Vatican, que le monde catholique semble offrir aux yeux du chef de l'église plus de motifs de tristesse et de lamentations que de sujets de joie et de triomphes, et que c'est à peine si les paroles les plus désolées de l'Ancien Testament sont assez fortes pour peindre l'amertume dont ce spectacle remplit son âme. Toutefois cette réponse, bonne pour l'argumentation, ne suffit pas pour éclairer le point qui est en discussion. Il faut aller plus loin; il faut caractériser la situation telle qu'elle se présente maintenant, telle même qu'elle apparaissait déjà, il y a longtemps, à des esprits supérieurs, parfaitement placés pour la bien juger.

Appuyée sur cent passages de l'Écriture, tous prophétiques suivant les interprétations orthodoxes, l'église ne peut renoncer à la glorieuse ambition de réunir un jour dans son sein les divers peuples de la terre. Et cependant depuis la réforme tout semble se tourner contre ces magnifiques espérances. Déjà même, à la vue des événemens qui s'accomplissaient de leur temps, Bossuet et Fénelon ne pouvaient contenir l'expression de leur douleur, de leurs angoisses. Écoutez l'archevêque de Cambrai : « Une sagesse vaine et intempérante, une curiosité superbe et effrénée emporte les esprits. Le Nord ne cesse d'enfanter de nouveaux monstres d'erreur. Parmi les ruines de l'ancienne foi, tout tombe comme par morceaux. Un bruit sourd d'impiété vient frapper nos oreilles, et nous en avons le cœur déchiré. L'instruction augmente et la foi diminue. La parole de Dieu, autrefois si féconde, deviendrait stérile, si l'impiété l'osait. Le péché abonde, la charité se refroidit, les ténèbres s'épaississent, le mystère d'iniquité se forme. Le flambeau de l'Évangile, qui doit faire le tour du monde, achève sa course. O Dieu! que vois-je? Où sommes-nous? Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver. » Quel tableau! quels accens dignes de Jérémie! quelle anxiété profonde, et, pour l'exprimer, quelle sublime éloquence! Bossuet lui-même, qui, sans se lasser et d'une voix si superbe, avait défendu, exalté l'orthodoxie, se sentait pris de découragement vers la fin de sa vie. « L'église, disait-il, depuis quelques siècles, porte l'opprobre d'une espèce de stérilité. Loin d'enfanter à Jésus-Christ de nouveaux peuples, elle se voit tous les jours enlever ses propres enfans par l'hérésie et le schisme. » Si telles étaient les tristesses et les craintes de ces deux grands représentans de l'église au XVIIe siècle, quel ne serait point leur

désespoir à la vue du spectacle que le monde présente maintenant! Non-seulement les peuples qui sont sortis de l'unité, il y a trois cents ans, n'y sont pas rentrés, mais depuis lors ils ont grandi, ils se sont accrus en nombre et en puissance; ils ont fondé sur l'autre bord de l'Atlantique, et jusqu'aux antipodes, des nations nouvelles, exubérantes de force et de richesse, qui se développent avec une rapidité prodigieuse, et qui ne se courberont jamais sous une autorité dont elles connaissent à peine l'existence. Chez les nations mêmes restées soumises au saint-siége, qu'est devenue la foi antique? Quelle tiédeur chez les uns! quelle aversion chez les autres! quelle indifférence chez la plupart! On ne discute plus avec révérence comme au XVIIe siècle; on n'attaque plus avec passion comme au XVIIIe : on se tait et on s'éloigne. Allons-nous au-delà du vrai en parlant ainsi? Il ne semble pas, puisqu'un grand écrivain, salué alors par les applaudissemens de tous les vrais croyans, a pu faire de l'indifférence en matière de religion la marque propre et comme le stigmate de notre temps.

Mais ce mal, tout grand qu'il soit, n'est pas le pire. La difficulté est plus formidable encore, et elle s'est singulièrement aggravée dans ces dernières années. Un dissentiment profond s'est élevé entre l'église et cet ensemble vivant de faits, de principes, d'aspirations, qu'on appelle la civilisation moderne. Toutes les libertés dont s'enorgueillissent les peuples qui les possèdent, et vers lesquelles s'élancent avec ardeur ceux qui en sont privés, ont été du haut du Vatican réprouvées, condamnées comme une source de désordres et de crimes, comme un fléau, comme une peste. Il est superflu de rappeler ici les termes de ces regrettables anathèmes, dont certains catholiques, plus éclairés ou plus prudens, ont voulu atténuer la signification. Le fait n'en subsiste pas moins : il serait puéril de le nier, inutile de vouloir en dissimuler les conséquences : la guerre est déclarée aux principes mêmes sur lesquels repose l'ordre social actuel, et malheureusement, parmi le clergé, le nombre de ceux qui la soutiennent en prenant le mot d'ordre à Rome s'accroît chaque année. Déjà, dans plus d'un pays, cet antagonisme a créé le nom des partis, et la lutte tend à se généraliser chez toutes les nations catholiques avec des caractères semblables. Partout la société moderne veut se constituer, se développer, marcher en avant, et elle se soulève contre ceux qui s'obstinent à la ramener vers un régime tombé pour toujours; elle est avide d'un meilleur avenir, et elle repousse cette ombre du passé qui veut mettre la main sur elle, ou, pour emprunter l'énergique expression de M. Guizot, « ce vieux fantôme qui ne la comprend pas, ne l'aime pas et prétend la ressaisir. »

Tel est le redoutable conflit qui éclate au sein des états et au

fond des consciences. Pour les partis extrêmes, la position est simple : ceux qui aiment l'église et n'aiment pas la liberté, comme ceux qui aiment la liberté et n'aiment pas l'église, voient clairement la voie qu'ils ont à suivre et les adversaires qu'ils ont à combattre; mais que peuvent faire ceux à qui la liberté et l'église sont également chères, quand elles se prétendent elles-mêmes ennemies irréconciliables? Quelle épreuve, quel déchirement pour les âmes à la fois catholiques et libérales! Et si, comme on le prétend à Rome, il n'y a entre les deux principes hostiles aucune alliance possible, que décideront les peuples? Renonceront-ils à l'obéissance en matière religieuse, ou à leurs espérances en matière politique et sociale?

La question ne s'est pas toujours posée dans ces termes exclusifs et avec cette netteté fatale. Jadis, en France surtout, l'église nationale maintenait certaines maximes qui consacraient la suprématie légitime du pouvoir civil, et qui arrêtaient dans le domaine de la foi les empiétemens de la cour de Rome. On pouvait opposer aux excès de la théocratie des franchises constitutionnelles : sur ce terrain propre aux transactions, l'accord était possible, et la lutte n'était pas nécessairement poussée à bout. Ils étaient nombreux alors les hommes qui alliaient le respect de la religion à l'indépendance vis-à-vis de ses ministres, et qui, tout en restant fidèles au culte de leurs pères, défendaient énergiquement les droits de la société laïque. Quoi qu'on puisse penser du gallicanisme, il avait du moins le mérite incontestable de conserver au sein de l'église une place à la liberté (1). Aujourd'hui ce moyen terme a disparu; cette doctrine baptisée du nom même de la France, illustrée par tant de générations de parlementaires fameux, formulée enfin par Bossuet, semble avoir définitivement succombé sous les coups de l'ultramontanisme; on peut dire qu'elle n'est qu'un glorieux souvenir. Aussi n'y a-t-il plus guère en présence que deux partis nettement prononcés, et tous ceux qui essaient de faire de la conciliation parlent dans le désert ou sont suspects aux deux camps. On peut craindre qu'à de rares exceptions près, le catholicisme libéral ou le libéralisme catholique ne trouve plus de partisans, et bientôt n'ait plus même d'auditeurs. On semble toucher à ce moment de la lutte où le tiers-parti doit disparaître, impuissant par lui-même, et importun à tous, car si parmi ceux qui défendent la liberté le nombre des croyans n'est pas très grand, parmi les croyans le nombre de ceux qui sont sincèrement attachés aux idées libérales est encore plus petit. Qu'on se transporte en France, en Espagne, en Italie, en Portugal, en Belgique (2),

(1) Voyez, sur ce caractère particulier du gallicanisme, la *Revue* du 1er janvier 1855.

(2) C'est en Belgique surtout qu'on peut bien étudier la situation indiquée ici, car dans ce pays la liberté d'association et de la presse étant complète et le clergé ne dé-

dans tous les pays soumis au saint-siége, voilà la situation qu'on trouvera partout, plus ou moins nettement accusée, suivant que les institutions laissent plus ou moins de latitude à la manifestation des idées et des passions, ou que les circonstances particulières communiquent plus ou moins d'irritation au débat.

Cette situation a des conséquences plus fâcheuses que ne le croient ceux qui n'ont point réfléchi sérieusement aux conditions de l'ordre et du progrès dans les sociétés de nos jours. Elle doit aboutir, non à ruiner précisément tel ou tel dogme, ce qui ne serait qu'une affaire de secte, mais à affaiblir, à déraciner le sentiment religieux. En effet, si l'église, pour rétablir sa domination et asservir la société laïque, s'appuie sur le sentiment religieux, ceux qui voudront repousser cette domination seront nécessairement conduits à attaquer le sentiment dont on fait un instrument de règne et une arme de combat. La lutte sera ainsi transportée jusqu'au fond des consciences, et un esprit d'hostilité systématique contre la religion ne pourra manquer de naître. Sans doute, et pour plusieurs raisons, on peut soutenir qu'il est bon de pénétrer au fond même des questions, et de transporter enfin le débat sur le terrain des principes nettement affirmés ou franchement combattus, mais généralement on ne dira point qu'il est désirable que toute croyance religieuse soit définitivement ruinée. Aux idées établies, on voudra en substituer d'autres; on ne répétera plus le mot du XVIIIe siècle : « Je vous délivre d'une bête féroce, et vous me demandez par quoi je la remplace. » Si l'on y regarde de près, on reconnaîtra même que c'est pour les états libres, ou qui aspirent à le devenir, que le divorce complet de l'esprit de religion et de l'esprit de liberté est le plus funeste, car les ministres du culte dominant auront toujours une grande influence sur une partie notable de la population, spécialement sur les femmes, sur les habitans des campagnes. Or, s'ils exercent cette influence pour miner l'ordre politique et social, jamais l'état n'aura d'assiette solide, ni la liberté de fondemens assurés. Les bases mêmes de la société seront sans cesse ébranlées, et toujours on risquera de tomber, soit dans l'anarchie, soit dans le despotisme.

D'autres maux encore sont à craindre dans l'ordre politique non moins que dans l'ordre religieux. Il en est deux qui frappent au premier abord.

C'est surtout dans un temps comme le nôtre, où les intérêts matériels occupent une si grande place, qu'une action plus forte, plus intime de la morale serait nécessaire. Plus l'humanité acquiert de

pendant en aucune manière de l'état, les partis en présence peuvent se constituer avec plus de force et exprimer leurs principes et leurs vœux avec plus de netteté que partout ailleurs.

richesse, plus les notions du juste et du bien devraient exercer d'empire pour en régler l'usage. C'est un beau spectacle de voir l'homme armé de la science dompter les résistances de la nature et la contraindre à satisfaire ses besoins; mais il serait déplorable qu'il n'eût acquis ces forces nouvelles que pour donner à toutes les passions grossières un essor plus violent et une domination plus absolue. Sans un accroissement de la vie de l'esprit qui fasse équilibre aux préoccupations envahissantes de la vie sensuelle, notre civilisation serait incomplète, trompeuse et pleine de périls; malgré les conquêtes dont elle se vante à juste titre, elle risquerait de favoriser la corruption des âmes, et par suite d'amener les humiliations de la servitude et de la décadence. Or, dans les conditions présentes, il est difficile que le sentiment religieux s'affaiblisse sans que le sentiment moral n'en souffre à son tour. Certes la morale est indépendante des formes du culte, et le feu des discussions théologiques ou philosophiques ne fait souvent que l'épurer; mais il n'en est pas ainsi quand c'est l'idée même du rapport de l'homme avec Dieu qui s'éteint et s'en va. Alors la conscience humaine s'abaisse, et la force de résistance contre le mal diminue. Par malheur, il semble que ce doive être là l'inévitable résultat de la lutte engagée entre le clergé et la société laïque. Ce n'est point à dire que les mœurs soient moins pures aujourd'hui qu'autrefois, tant s'en faut; elles sont surtout plus douces, plus fraternelles, plus régulières, parce que les lumières sont plus répandues, l'obéissance aux lois mieux imposée, les communications entre les différentes nations et les différentes classes plus fréquentes, parce que le sentiment de l'égalité et de la justice distributive est mieux compris; en un mot, les passions sont mieux bridées et l'égoïsme mieux entendu. Regardez-y de plus près cependant : la trempe des caractères n'est-elle pas plus faible, et ne nous manque-t-il pas ces vertus viriles que les hommes d'autrefois empruntaient à leurs fermes croyances, et qui suscitaient parmi eux les apôtres, les martyrs et les héros?

Le mal causé au catholicisme par son divorce avec l'esprit moderne est encore bien plus évident. Nous ne pouvons ici énumérer toutes les preuves d'un fait regrettable que l'esprit de parti seul pourrait contester. Il suffit de rappeler que, dans son enseignement, le clergé a pris pour autorités des écrivains qui préconisent sans ménagement le retour à l'ancien régime, et que ses organes dans la presse ne craignent point de soutenir les idées les plus antipathiques aux sentimens les plus enracinés dans le cœur des hommes éclairés et des nations libres. En Espagne, des gens condamnés aux galères pour avoir lu la Bible en commun et des auto-da-fé de livres, comme au plus beau temps de l'inquisition; en Italie, la

guerre civile encouragée par une partie au moins de l'épiscopat; en Autriche, les anciens priviléges du clergé rétablis par un concordat si contraire aux mœurs actuelles, qu'il n'a jamais pu recevoir une pleine exécution; dans d'autres pays, la liberté minée sans relâche au nom de l'encyclique de Grégoire XVI; en France même, des prétentions si excessives, un prosélytisme si peu scrupuleux, que les pouvoirs publics, malgré eux sans doute, ont dû intervenir : ce sont là de tristes manifestations d'un esprit rétrograde qui semble se peu soucier de l'abîme qu'il creuse sous ses pas. Il est inutile d'insister sur ce côté de la question : tout ce que nous voyons se produire en Europe depuis quelques années démontre clairement que si la guerre déclarée aux idées libérales par la cour de Rome est funeste à la société laïque, elle l'est bien plus encore aux intérêts les plus élevés du catholicisme.

Nous avons essayé de caractériser la situation religieuse des pays catholiques sans nous laisser aller, croyons-nous, aux exagérations que ce sujet inspire souvent; nous n'avons rappelé que les faits les plus notoires et les conséquences immédiates qui peuvent en ressortir. Cela suffit pour montrer que le monde traverse une crise formidable dont nul ne saurait prévoir le terme. Rien ne peut mieux faire comprendre la gravité de l'antagonisme qui éclate entre l'église et la civilisation moderne que d'étudier l'impression qu'il produit sur les esprits qui en comprennent le sens et la portée. A ce titre, la vie et les œuvres de M. Bordas-Demoulin offrent un sérieux intérêt. Nul plus que lui de son temps peut-être n'a éprouvé aussi vivement cette douleur qui arrachait à Fénélon et à Bossuet de si pathétiques accens, car il appartenait à ce groupe d'hommes, chaque jour moins nombreux, également attachés à la foi antique et aux idées nouvelles, qui croient que le salut de la société dépend de leur réconciliation. Il était à la fois très libéral et très catholique, non pas libéral à moitié comme ceux qui ne veulent de la liberté que pour eux, mais l'aimant partout et toujours, et non pas catholique à moitié, comme ceux qui admirent le catholicisme du dehors et qui en parlent d'autant plus qu'ils le pratiquent moins, mais catholique convaincu, dans la vie comme dans la mort. « Personne, disait-il, n'a été plus triste que moi. » Et cette tristesse n'était pas cette mélancolie vague que produisent de chimériques désirs non réalisés ou cette amertume qu'inspirent des malheurs personnels, la pauvreté, l'isolement, les déceptions de l'ambition littéraire, les blessures de l'amour-propre. Non, c'était cette douleur impersonnelle, cette souffrance née de l'amour des autres, cette tristesse de Gethsémani qui envahit les âmes élevées à la vue des maux et surtout des erreurs de l'humanité. Toute cette vie de souf-

france et d'efforts a été comme l'image réalisée et le symbole de la destinée des doctrines qu'il avait embrassées. Celles-ci ne pouvaient convenir à aucun des deux grands partis aux prises en ce moment : elles étaient beaucoup trop libérales pour les catholiques et beaucoup trop catholiques pour les libéraux. Elles n'entraient dans aucun des courans d'idées qui se partagent les esprits; elles devaient donc être rejetées par tous, elles ne devaient même point de son vivant parvenir jusqu'au public : elles étaient d'avance frappées de l'ostracisme si souvent injuste de l'indifférence. Sa foi en elles n'en fut pourtant jamais ébranlée.

Quelles sont les causes de l'antagonisme qui divise l'église et la société laïque? Pourquoi d'une part ces fréquens anathèmes lancés par le Vatican contre la liberté, et d'autre part cette opposition sans cesse renaissante contre le catholicisme? Les deux principes en lutte sont-ils en effet irréconciliables, ainsi que le prétendent leurs partisans respectifs, ou au contraire, sortant des mêmes origines, sont-ils faits pour s'entendre et se soutenir mutuellement? A quelles conditions pourront-ils se réconcilier, et comment dissiper le funeste malentendu qui les sépare? Voilà les questions qui sans cesse ont assiégé la pensée de l'écrivain catholique, et dont le sujet abordé dans cette étude nous amène à réveiller le souvenir. Les écrits posthumes de M. Bordas-Demoulin nous transportent au cœur même de la crise religieuse des pays catholiques; mais les vues de l'auteur sur ce point tiennent par des liens étroits à ses idées philosophiques, et il importe d'exposer celles-ci brièvement.

II.

La plupart des hommes qui ont marqué en philosophie ne sont arrivés à se servir de l'analyse et du raisonnement que pour résoudre une difficulté qui les arrêtait. Ils ne se sont efforcés de pénétrer la constitution de la pensée en elle-même qu'en partant de quelque problème d'application, d'où ils sont remontés jusqu'à la cause première, l'esprit en Dieu et dans l'homme. Ce qui a conduit M. Bordas à s'occuper de philosophie, c'est l'angoisse où le jetait la guerre déclarée aux principes des sociétés actuelles par l'église catholique. Il a raconté lui-même quelque part comment il a été amené à la philosophie, et ce passage peint avec force une situation d'esprit propre à notre siècle. Le problème qui oppressait l'âme du jeune penseur est de ceux auxquels bien peu d'hommes, parmi ceux qui réfléchissent, ont pu complétement échapper. « Étant au collége, dit-il, il me tomba dans les mains le discours où Rousseau cherche à prouver que les arts, les sciences, corrompent les mœurs

et tuent les empires. Je fus saisi de terreur sur le sort de l'Europe. Je croyais sentir mon être se dissoudre avec elle, et, dans la plus sombre tristesse, je me roulais violemment d'idée en idée pour échapper à cette destruction imminente; mais toujours je me trouvais en présence des causes que je m'imaginais la produire : partout je voyais le progrès des lumières, de l'industrie, et l'amour sans cesse croissant des nouveautés. Si non-seulement les Grecs et les Romains, mais les Perses, les Égyptiens, qui à peine goûtèrent du fruit de l'humaine pensée, ont péri, quelle destinée attend les nations européennes, qui s'en gorgent? D'un autre côté, le christianisme me semblait répudier la culture de l'esprit, fuir les choses de la terre, se plaire à l'ignorance, à la pauvreté. Depuis plusieurs siècles, il déclinait, en même temps que l'instruction, l'aisance, la richesse, se multipliaient. Cependant je ne pouvais me résoudre à condamner la civilisation, qui me paraissait témoigner la grandeur et la dignité de notre espèce. Tout ensemble donc, je la jugeais bonne et fatale. » Voilà le problème qui s'empara de ce jeune esprit, et qui ne lui laissa de repos que lorsqu'il crut l'avoir résolu. Il dévore tous les livres où il espère trouver quelque éclaircissement, il interroge toutes les philosophies, il scrute tous les systèmes avec l'ardeur du désespoir. Ses immenses lectures, loin de calmer ses angoisses, les augmentent encore, car nulle part il ne rencontre la solution qu'il cherche. Partout il voit un complet désaccord entre les défenseurs de la foi antique et les partisans des idées modernes. Où en effet aurait-il trouvé conciliés le catholicisme et la révolution française, Bossuet et Voltaire, la civilisation et l'église? Enfin, après dix ans d'un labeur sans pareil, d'une méditation continue, poursuivie à travers la souffrance, la misère et la faim, il arriva à posséder le système au moyen duquel il expliquait l'enchaînement des faits historiques et la situation actuelle qui en est le résultat. Quelle était la doctrine où cette âme tourmentée trouvait la lumière et le repos? Sur quelles hauteurs de la métaphysique l'écrivain s'était-il élevé pour juger nécessaires l'un à l'autre deux principes qui se considèrent comme irréconciliables? Comment apercevait-il accord et harmonie là où tant d'autres ne voyaient qu'opposition et antagonisme?

Le penseur catholique n'avait pas la prétention d'avoir créé en philosophie un système nouveau, loin de là : il tenait pour certain que depuis la Grèce il ne s'était pas produit en métaphysique de doctrine complétement nouvelle, attendu que sur le principe même de la science il ne saurait exister que quatre systèmes essentiellement différens, qu'on peut rattacher aux quatre noms de Platon, d'Aristote, d'Épicure et de Zénon de Cittium. Sa doctrine, la théorie

des idées, il l'avait trouvée dans Platon, Plotin, Augustin, Descartes, Bossuet, Leibnitz. Il lui avait peut-être donné une forme plus nette, plus saisissable, c'était du moins son espoir; il l'avait en tout cas complétée par ses deux belles théories sur la substance et sur l'infini. Mais où le penseur, nous semble-t-il, se montre principalement original, c'est quand il demande à ce système métaphysique une explication *a priori* de l'histoire de l'humanité, c'est quand il prétend découvrir dans la constitution même de la pensée la cause profonde et dernière de la chute des empires anciens et du progrès des états modernes.

Les idées, selon M. Bordas-Demoulin, constituent l'esprit humain; c'est par elles que nous entendons tout ce que nous pouvons entendre et que nous nous représentons les choses, même quand nous n'avons pas conscience du rôle qu'elles jouent dans l'acte de la pensée. Plus nous pénétrons en nous, plus nous pénétrons aussi dans ce qui n'est pas nous, car c'est en saisissant notre propre essence que nous saisissons l'essence des autres êtres. Si les idées de l'être, de l'unité, du nombre, de la substance et de l'accident, du vrai et du faux, du bien et du mal, propriétés de l'âme, nous échappent, nous verrons sans doute avec les yeux du corps, mais les yeux de l'esprit ne percevront pas la raison des choses. Rarement l'esprit arrive à se rendre compte de sa constitution et de ses opérations; ce n'est que par un effort suprême qu'il parvient à se replier sur lui-même et à se voir penser. Ordinairement plongé dans les mots, tous empruntés à la matière, tous images et métaphores, il doit s'arracher complétement au sensible pour raisonner sans cet habituel secours. C'est là le triomphe de la méditation métaphysique. Aussi, dans ce retour sur elle-même, la pensée humaine puise-t-elle une vigueur qui se manifeste en tout sens par des vues et des conquêtes nouvelles.

Mais dans toutes nos idées il entre quelque chose qui dépasse notre être. Nous trouvons en effet dans notre entendement les notions de la nécessité, de l'éternité, de la perfection, et cependant nous ne sommes ni éternels, ni nécessaires, ni parfaits. D'où nous viennent ces notions, puisque nous ne pouvons les tirer de notre propre fonds? Évidemment d'un être qui les possède. Or cet être nécessaire, éternel, parfait, c'est Dieu, et ces idées sont les idées divines, constituant l'entendement divin. C'est donc dans la raison divine que notre raison a sa racine; c'est dans l'union avec Dieu que l'homme, quelles que soient ses croyances, même l'athée, trouve toute connaissance, toute vérité, tout bien. Ainsi la raison humaine, pleinement unie à Dieu, se saisissant en Dieu, y puisant sa vie spirituelle comme l'enfant tire la sienne du sein de sa mère, voilà l'é-

tat naturel de l'humanité, et c'est dans cet état qu'elle a dû être créée. Et cependant quel lamentable tableau nous présentent et le monde et l'histoire! Partout ignorance, ténèbres, superstitions, crimes de toute nature. Or il ne se peut pas que ce soient là les manifestations du développement normal d'un être raisonnable uni à Dieu. La vue des faits amène donc forcément à conclure que le genre humain s'est détaché de Dieu, qu'il a rompu le naturel et vivifiant commerce qu'il entretenait avec la raison souveraine. Le souvenir de cette chute se retrouve dans les anciennes traditions de tous les peuples; cette déchéance primitive peut seule expliquer notre condition actuelle.

Après avoir essayé d'établir ainsi la nécessité de la perfection originelle et de la catastrophe qui y a mis fin, l'auteur déroule les suites de ce mystérieux événement. Après la chute, la raison humaine n'est pas complétement séparée de la raison divine, sinon elle cesserait d'être; elle y est seulement unie d'une manière moins intime; elle est donc affaiblie et jetée dans les sens. Dominée par la nature, elle en déifie tous les élémens et les phénomènes; elle donne ainsi naissance au polythéisme. De la faiblesse de l'esprit naissent aussi les cultes extérieurs imposés par la loi, les sacrifices, les cérémonies sans nombre. Dans l'antiquité, tout est sensuel, le mosaïsme même ne fait point exception. Dans l'ordre civil, on ne reconnaît à personne de droits naturels. L'esclave est la propriété du citoyen, le citoyen est la propriété de l'état. Le despotisme règne au sein des républiques grecques, et la théocratie domine à Rome comme en Judée. L'égalité des hommes est niée même par la philosophie : la vraie liberté est inconnue partout. De magnifiques tableaux de la civilisation nouvelle font opposition à cette sombre peinture des temps antiques. Le système théocratique tombe en ruine. Aux cultes sensuels extérieurs et imposés a succédé l'adoration en esprit et en vérité d'un Dieu de justice et de sainteté. L'homme n'est pas possédé par l'état; c'est au contraire le pouvoir qui émane du citoyen, et l'institution politique n'a d'autre but que de protéger les droits de tous et d'assurer le libre développement de toutes les facultés. Le merveilleux parfois gracieux, mais toujours un peu puéril de la mythologie a fait place à la connaissance des lois de la nature, et les rêves de l'imagination aux calculs de la science. Par ses découvertes et ses conquêtes, l'homme prend possession du globe et sonde l'infini. Tout montre qu'une force nouvelle a paru sur la terre; mais quelle est la cause d'un si prodigieux changement? Évidemment une vigueur plus grande de l'esprit humain, d'où sortent en définitive toutes ces réformes qui nous frappent. Or où l'esprit humain a-t-il puisé cette force nouvelle? En Dieu seul, car Dieu

est l'unique source de nos idées, de nos moyens de connaître. Cependant, si, pour produire le progrès moderne, la raison humaine a dû s'unir plus intimement à Dieu, a-t-elle pu s'élever jusqu'à lui par son propre effort? Suivant le penseur catholique, cela est impossible, car, dit-il, « quand l'homme tomba, ses idées perdirent leur force; cette force leur était nécessaire pour s'unir aux idées divines, et, dans cette union seule puisant cette force, manifestement il fallait qu'elle lui vînt de Dieu. » Telle serait donc la preuve métaphysique *a priori* de la nécessité de la réparation par une intervention directe de Dieu. Cette nécessité établie, c'est à l'histoire de marquer quand et où la réparation surnaturelle a pris place dans la chaîne des événemens. Or en ce point le doute n'est plus possible : s'il y a eu un réparateur, évidemment ce ne peut être que le Christ, et c'est donc le christianisme qui, fortifiant la raison humaine, a produit la civilisation moderne. En doutez-vous, considérez les peuples non chrétiens : ils sont encore plongés dans les ténèbres ou dans une fausse civilisation pire que la barbarie. Quelle faiblesse d'ailleurs! une poignée d'Européens suffit pour renverser leurs plus puissans empires.

Si les progrès en tous genres dont s'enorgueillit l'Europe viennent du christianisme, ses libertés n'ont pas non plus d'autre source. En effet, c'est parce que sa raison est plus forte que l'homme est capable de se gouverner lui-même, de choisir le culte qui lui convient, de prendre part au gouvernement de l'état. Si les peuples revendiquent leurs droits naturels, c'est parce qu'ils les perçoivent et qu'ils se sentent dignes de les exercer. La fin de l'antique intolérance, la ruine de toutes les théocraties, l'affranchissement de toutes les classes, les conquêtes de la science et de l'industrie, l'accroissement de la richesse, l'union plus intime des nations entre elles, tout cela est dû à une seule cause, l'action réparatrice du christianisme au fond des âmes. De là même l'écrivain catholique concluait qu'il est aussi absurde de voir un antagonisme entre le christianisme et la civilisation moderne qu'entre la cause et ses effets.

On ne peut le nier, ce système simple et grand, qui fait dépendre les destinées du genre humain de l'affaiblissement, puis de la restauration des forces de la raison, cette puissante explication qui suspend toute la chaîne des événemens à un point unique donné par la métaphysique, commandent l'attention, même à qui ne peut y adhérer pleinement. M. Villemain a dit de M. Bordas : « Il regarde plutôt les lois générales de l'humanité que les hommes qui les exécutent ou les faits qui les expriment. » Ce jugement est parfaitement juste; il indique à la fois l'élévation des vues du philo-

sophe catholique et ce qui leur manque sous le rapport de la critique historique. De même que pour l'histoire universelle de Bossuet on se demande si, en voulant dérouler ainsi à nos yeux les mystères du plan providentiel, le philosophe ne va pas au-delà des conclusions qu'il est permis de tirer des faits. Ces hautes théories séduisent aisément les esprits vigoureux, parce qu'elles donnent l'explication du désordre trop réel des choses humaines en faisant voir dans leur enchaînement la suite naturelle d'une cause unique. Seulement, pour justifier l'idée fondamentale conçue *a priori*, n'arrivent-elles point souvent à fausser la vérité historique? C'est peut-être le tort de notre temps, en fait d'histoire, de beaucoup trop s'arrêter au côté extérieur, au détail des choses, et d'en négliger les causes mystérieuses, profondes, divines, si l'on veut; mais, comme la plupart des penseurs qui ont voulu créer d'un seul jet une philosophie de l'histoire, M. Bordas me semble tomber dans un autre excès. Il ne tient aucun compte des nuances, des transitions, des préparations, de tout ce qu'il y a de mêlé dans les actions des hommes et dans les situations successives du genre humain. Il outre certains élémens, certains faits; il les donne pour signes caractéristiques de telle ou telle époque, et il ouvre ainsi entre les diverses périodes des abîmes profonds que l'humanité ne peut nécessairement franchir que par l'intervention du surnaturel. Il arrive alors à des conclusions que l'étude de l'histoire dément, à des vues élevées, sublimes même, mais trop souvent contredites par l'humble et sûr travail de l'érudition. Ce n'est pas, on le comprend, à une critique de ce genre que nous voulons nous livrer. Nous dirons seulement que M. Bordas ne nous paraît pas avoir réussi dans sa tentative de prouver la chute et la réparation par une démonstration tirée directement des premiers principes de la métaphysique. Il ne parvient à établir d'une manière rigoureuse ni la convenance absolue de l'union complète de l'esprit humain et de l'esprit divin à l'origine, ni le fait de l'affaiblissement constitutionnel de la pensée dans l'antiquité, ni la nécessité d'une restauration exceptionnelle, unique, et survenue à un moment déterminé de l'histoire. L'ancienne théologie, soutenant que pour une faute infinie il fallait une satisfaction infinie, et parlant d'une rédemption par le sacrifice et le sang plutôt que d'une réparation de la raison affaiblie, soulève sans doute de nombreuses objections qu'on a fait valoir fréquemment; mais comme elle se contentait de parler à la foi sans se placer sur le terrain philosophique, on ne pouvait exiger d'elle une rigueur de raisonnement et un genre de preuves qu'on est en droit de demander à ceux qui en appellent à la connaissance de l'histoire et à l'étude des facultés de l'esprit.

Jusqu'ici le système que nous résumons ne nous a pas donné l'explication de la situation actuelle. En effet, si entre les deux principes qui se considèrent comme hostiles l'un à l'autre règne au fond la plus intime harmonie, d'où vient la lutte trop réelle qui éclate sous nos yeux entre l'église et la société laïque issue de la révolution française? Le catholicisme est la forme qu'a revêtue la religion chrétienne pendant un grand nombre de siècles, et qu'elle conserve dans plusieurs pays de l'Europe : or d'où vient que les représentans autorisés du catholicisme prétendent qu'il est inconciliable avec les idées, les droits, les libertés de l'époque actuelle, qui, à vous en croire, sortent directement de la réparation chrétienne? Le clergé a-t-il perdu l'intelligence du christianisme, ou bien est-ce le sens des faits nouveaux qui lui échappe? Cette difficulté est grande : à vrai dire, elle forme le nœud de la situation religieuse des pays catholiques. M. Bordas-Demoulin n'en avait point méconnu l'importance; il y avait appliqué pendant trente ans toutes les forces de son esprit. Il espérait avoir trouvé les causes de cette lutte déplorable de deux forces nécessaires l'une à l'autre et les moyens d'y mettre un terme. Voici en quelques mots les résultats auxquels il était arrivé sur ce point. C'est peut-être la partie la plus originale et la plus vraie de sa théorie de l'histoire.

Le fondateur du christianisme, rompant avec les anciennes traditions théocratiques, avait nettement séparé son domaine de celui de l'état. S'il est une vérité certaine, c'est celle-là; mais le christianisme se développa au milieu d'une société où la distinction du spirituel et du temporel était inconnue. Aussi, quand Constantin eut embrassé la religion nouvelle, celle-ci ne tarda pas à devenir également théocratique et à se confondre avec l'état. Ce fut sans doute un grand malheur pour l'église, car en s'unissant à la société elle en prit tous les vices : la corruption et le despotisme entrèrent dans son sein; mais la Providence sut tirer le bien du mal, et c'est ainsi seulement que purent être déracinées les idées, les mœurs, les lois païennes et juives. Pour qu'une organisation politique et sociale en rapport avec l'idéal de la rénovation chrétienne pût se développer, il fallut que la religion s'emparât de l'homme, même extérieurement. De cette nécessité est sorti le régime du moyen âge. L'église ne pénètre dans l'état que pour le dominer. Les papes vont même jusqu'à prétendre à la théocratie universelle, prétention qu'ils n'ont pas encore complétement abandonnée de nos jours. En même temps le monachisme s'attaque à tous les intérêts terrestres, et poursuit, extirpe les sentimens de l'antiquité. Vers l'an 1000, on attendait la fin du monde : c'était en effet la fin de l'ancien monde, mais c'était aussi le commencement d'un monde nouveau, car, sous la rude dis-

cipline de l'église, le christianisme a pénétré la société nouvelle, et il suscite ce mouvement d'affranchissement qui se manifeste d'abord dans les communes pour triompher enfin à la révolution française, dont les principes finiront par être universellement appliqués.

Malheureusement, à l'heure même où tous les principes sortis du christianisme, l'égalité, la séparation de l'église et de l'état, la liberté de conscience, l'emportent définitivement, le clergé y voit une menace pour la religion et leur déclare la guerre. Considérant l'organisation temporaire et antichrétienne du moyen âge comme le régime naturel du catholicisme, il en souhaite ardemment le retour et s'oppose à tout ce qui nous en éloigne. Il croit voir dans cette époque de soumission complète et de torpeur intellectuelle l'âge d'or de la foi : au contraire le XVIe siècle avec ses hérésies, le XVIIe avec sa rénovation cartésienne, le XVIIIe avec ses insurrections philosophiques et politiques lui apparaissent comme des temps d'épreuve pour la vraie religion. D'ailleurs ce n'est pas en vain qu'il a goûté de la toute-puissance : il ne peut renoncer définitivement à une grandeur temporelle dont le souvenir l'éblouit encore. On a vu des hommes abdiquer le pouvoir; mais un corps n'y renonce jamais volontairement.

Ainsi donc la crise religieuse vient de la funeste erreur du clergé, qui ne reconnaît pas dans le régime moderne le fruit naturel de l'Évangile. Ce déplorable aveuglement remplit le penseur catholique de douleur et d'indignation : il trouve à peine dans son énergique langage des termes assez forts pour s'élever contre ce faux idéal du moyen âge que poursuivent ceux qui dirigent les destinées de l'église. « Oh! s'écrie-t-il, s'il ne fallait qu'excuser le clergé et les papes, qui aujourd'hui serait assez insensé pour leur reprocher d'avoir été barbares dans la barbarie, païens dépravés dans le paganisme dépravé? Obligée de traverser un océan de fange, l'église s'y enfonce par-dessus la tête. Qu'ensuite elle se secoue! Mais si les ordures qui l'enveloppent sont réputées son vêtement de lumière, ses splendeurs, alors cette fange c'est le christianisme, et le moyen âge est innocent, où la corruption abondait comme aux jours de Noé, et où elle déborda comme les eaux sur la terre aux jours du déluge. Si ces doctrines étaient celles de l'église, l'épouvantable refrain de Voltaire, *écrasez l'infâme!* ne devrait-il pas être le premier cri, le concert de tous les peuples, des générations présentes et futures? » Ainsi donc, suivant M. Bordas, aussi longtemps que le clergé voudra remonter le cours des siècles et restaurer l'ancien régime, non-seulement il n'y a pas à espérer de réveil pour la foi, mais il est à craindre que les esprits ne s'éloignent de plus en plus d'un culte

qui se pose comme l'adversaire des aspirations les plus légitimes de l'humanité.

Bien décrire le mal est bon, en indiquer les causes est excellent; mais le principal est de prescrire les remèdes. Par malheur on a ici affaire à un malade qui considère ce qui doit le guérir comme un poison, et qui, là où il devrait puiser des élémens de vie, ne trouve qu'une source d'affaiblissement et de mort. Comment le clergé verra-t-il en effet une chose désirable dans la séparation de l'église et de l'état, quand on la repousse à Rome comme un malheur pour l'église et une calamité pour l'état? Comment serait-il sympathique aux libertés modernes, quand il les entend flétrir du haut du Vatican? Comment cesserait-il de considérer comme un idéal le régime du moyen âge aussi longtemps qu'il le voit fleurir dans la métropole de l'unité catholique?

Le funeste mélange du temporel et du spirituel, voilà donc la racine première de tous les maux de l'église. C'est parce que son chef régnait sur l'antique capitale du monde romain qu'il a voulu envahir successivement les droits des peuples et ceux de l'église, étouffer les libertés civiles et ecclésiastiques, et qu'il a soulevé contre l'autorité sacerdotale cette redoutable opposition qui va grandissant partout. Puisque Rome est le siége du mal, c'est à Rome aussi qu'il faut appliquer le remède. Sans doute pour que l'institution religieuse pût s'accorder avec les institutions laïques, à côté desquelles elle est appelée à vivre dans le monde actuel, de grandes réformes intérieures seraient nécessaires. M. Bordas-Demoulin ne se lassait pas de les réclamer. Dans son important ouvrage des *Pouvoirs constitutifs de l'église*, il avait exposé l'ancienne organisation, revendiqué les droits des prêtres et des laïques, montré le rôle essentiel de l'élection populaire, tracé en un mot le programme des réformes indispensables pour que la discipline ecclésiastique fût mise en harmonie avec les besoins de la société moderne. De récentes manifestations en Italie montrent qu'en ce point le philosophe catholique avait bien apprécié la situation. Dans ce pays où, par suite de circonstances locales, la crise religieuse a pris une gravité plus grande que partout ailleurs, une partie du clergé, qui s'est ralliée au mouvement unitaire, a compris qu'il fallait songer à rétablir en faveur des églises nationales les libertés dont les usurpations successives de la cour de Rome les avaient peu à peu dépouillées, et, chose remarquable, les réformes réclamées avec le plus d'instance et d'unanimité sont précisément celles qu'indiquait l'auteur du livre sur les *Pouvoirs constitutifs de l'Église* (1); mais la

(1) Il s'est formé récemment dans le royaume de Naples une association ecclésias-

première, la plus urgente de toutes, suivant lui, était la suppression du pouvoir temporel du saint-siége. Constamment préoccupé de l'avenir des idées auxquelles il avait consacré sa vie, c'était surtout dans l'intérêt du catholicisme qu'il désirait la fin d'un régime qui en compromet l'intégrité et l'influence. Aussi de quelle joie ce catholique spiritualiste ne saluait-il pas tous les événemens qui semblaient devoir rapprocher la révolution d'où il espérait que sortiraient pour l'église une vie nouvelle, le retour vers la sainte antiquité, et, avec la force primitive, la puissance de reconquérir tous les peuples! Il croyait voir déjà la papauté, déposant la couronne temporelle dont le moyen âge l'avait malheureusement investie et reprenant le caractère libéral des temps apostoliques, se réconcilier avec la civilisation moderne, et le clergé, comprenant enfin que toutes les libertés sont filles du christianisme, pousser partout à la science, à la raison, à l'affranchissement des peuples, à l'épuration, à la simplicité des mœurs, au progrès sous toutes ses formes. Que Rome rompe définitivement avec le passé, que la liberté rentre dans le sein de l'église, et, suivant lui, la crise est terminée, la lutte contre nature entre le catholicisme et la civilisation moderne cesse, et les peuples se réconcilient avec la foi antique.

La nécessité d'introduire de profonds changemens dans l'organisation, dans l'enseignement, dans les vues de l'église, n'échappe pas complétement au clergé, et elle y trouve des partisans justement parmi ceux qui connaissent le mieux le passé de l'église et qui sont le moins dominés par des vues d'intérêt immédiat et matériel. Après le défenseur officiel du nouveau dogme, le père Passaglia, voici l'historien le plus accrédité du catholicisme en Allemagne, M. Döllinger, le savant professeur de Munich, qui, sans condamner formellement le pouvoir temporel, croit cependant que la crise actuelle amènera des réformes aussi importantes que nécessaires. Déjà précédemment un autre écrivain catholique non moins connu au-delà du Rhin, et chanoine aussi, Hirscher, professeur de théologie à Fribourg, avait tracé d'une main respectueuse, mais ferme, la longue liste des réformes réclamées par l'état de l'église. La conclusion à laquelle arrivent ces fils soumis de l'orthodoxie après avoir examiné la situation présente du monde est la même. Ils voient qu'il est aussi impossible de remettre l'humanité sous le joug du moyen âge que

tique comptant déjà, assure-t-on, des milliers de membres, et qui demande entre autres les réformes suivantes : séparation de l'église et de l'état, abolition du pouvoir temporel du pape, élection des prêtres restituée aux fidèles, révision du nouveau dogme, liturgie en langue vulgaire, simplification du culte, etc. C'est exactement le programme formulé en Allemagne par le chanoine Hirscher, en France par M. Bordas-Demoulin, tant les mêmes abus semblent provoquer partout les mêmes remèdes.

de faire succéder l'an 1000 au XIXe siècle. Ils comprennent que les peuples ne renonceront pas à des droits déjà conquis, et ils admettent que l'église doit renoncer à une hostilité inutile et périlleuse pour se réconcilier avec la liberté, ou bien se résigner à un abandon croissant. Abordant après eux la même question, M. Guizot, quoique placé à un point de vue différent, portait un jugement semblable. On est frappé de cette rencontre toute fortuite d'esprits éminens partis de principes très contraires et marchant vers des conclusions souvent opposées : elle prouve manifestement que les signes de la situation religieuse sont assez évidens pour qu'ils se présentent de la même façon à celui qui les observe, dès qu'il s'élève à une certaine hauteur au-dessus de la mêlée des partis hostiles et des contestations journalières.

III.

On vient de le voir, en étudiant la situation de l'église, ses enfans les plus éclairés, ses amis les plus sincères, arrivent, malgré les différences profondes d'opinions qui les séparent, à prononcer le même mot : réforme. Malheureusement ce mot prestigieux, répété si souvent et avec tant d'éloquence par saint Bernard, adopté comme un mot d'ordre par plusieurs conciles fameux, a toujours été repoussé par les chefs de l'orthodoxie, et jamais il ne leur a inspiré plus de répulsion que de nos jours. Dans les circonstances actuelles, aucune réforme n'a chance d'être accueillie par eux; mais un grand changement introduit dans les conditions d'existence extérieure de l'église ne ferait-il pas naître d'autres sentimens? Une forte secousse, un ébranlement violent, amenés par les événemens politiques, ne pourraient-il pas avoir pour résultat de faire revivre au sein de l'église les libertés ecclésiastiques et de la réconcilier avec les libertés de la société laïque? Les espérances des réformateurs catholiques qui s'attendent à voir la papauté, dégagée de tout intérêt temporel, se placer à la tête des peuples et les faire avancer désormais d'un pas plus ferme dans la carrière du progrès, ont-elles quelque fondement sérieux? Faut-il croire avec eux que le catholicisme sortira de la crise présente rajeuni, retrempé dans les épreuves, et prêt à commencer une évolution nouvelle plus brillante, plus active, plus victorieuse encore que celles du passé?

Certes, si un mouvement de réforme dans le sens de celui qui paraît agiter en ce moment une partie du clergé italien pouvait réussir, il est hors de doute que la suppression du pouvoir temporel du pape en offrirait la meilleure occasion. Les fauteurs des idées ultramontaines prétendent que ce sont les incrédules, les protestans,

l'Angleterre, tous les ennemis du catholicisme, qui veulent enlever la royauté au pape pour ruiner le culte dont il est le chef. Comment ne comprennent-ils pas que ce serait de la part de ces derniers un bien faux calcul? Tous ceux qui désirent voir diminuer l'influence de l'église, s'ils n'avaient pas égard à l'intérêt italien et à la justice, devraient souhaiter au contraire que l'agonie du pouvoir temporel se prolongeât, car il n'y a pas de plus sûr moyen de soulever les peuples contre l'autorité spirituelle. Au contraire, si jamais la papauté devait reconquérir son prestige et son influence, ce serait le jour où, repoussant du pied cet informe débris du moyen âge auquel elle s'attache avec un si triste acharnement, elle rentrerait dans la carrière apostolique complétement affranchie des soucis terrestres d'une royauté expirante.

Supposons donc que les vœux éclairés des réformateurs catholiques soient accomplis et que le pouvoir temporel des papes ait cessé d'exister. Alors, disent les uns, un schisme est inévitable, car le saint-siége, dépouillé de son indépendance, cessera de pouvoir commander l'obéissance à tous les fidèles; on le croira dans la main du souverain sur le territoire duquel il résidera; on ne le considérera plus que comme le chef d'une église nationale, et toutes, hors celle-là, se soulèveront contre sa suprématie. — Non, disent les autres, l'abolition du pouvoir temporel, c'est le retour aux plus beaux temps du christianisme, c'est la consécration de la liberté de l'église et de sa séparation d'avec l'état, c'est le signal de sa réconciliation avec la civilisation moderne, le commencement d'une nouvelle ère de grandeur et de conquêtes. Quant à nous, nous ne croyons pas que l'avenir confirme ni ces craintes ni ces espérances. Un schisme nouveau embrassant tout un pays paraît peu probable de nos jours : nous ne sommes plus à l'époque des divorces pour incompatibilité en fait de dogme ou de discipline. C'est au clergé de décider s'il a lieu de se réjouir des causes qui le mettent à l'abri de ce danger. Quant aux espérances de réformes, nous allons indiquer quelques-uns des obstacles qui ne permettent pas de les partager.

Les vœux des réformateurs catholiques peuvent se ramener à trois ordres d'idées principales : en fait de culte, abolir les pratiques trop multipliées et revenir à la simplicité de l'âge apostolique; en fait de dogme, n'en point admettre de nouveaux et s'en tenir invariablement à la maxime de Bossuet : « hier on croyait ainsi, donc encore aujourd'hui il faut croire de même; » en fait de discipline et d'organisation, remplacer la centralisation et l'absolutisme par l'élection et la liberté, et avant tout accomplir la séparation de l'église et de l'état, ce qui revient au mot d'ordre donné à l'Italie : « l'église libre dans l'état libre. » Voilà à peu près les traits dominans du pro-

gramme de ceux qui, attachés à la fois à la civilisation actuelle et au catholicisme, voudraient voir dans une réforme au sein de l'orthodoxie le prélude et le moyen de la réconciliation des deux puissances qui se combattent. Ces visées sont à coup sûr très belles, et on comprend qu'elles enflamment de nobles âmes. Malheureusement elles sont en opposition avec toute l'histoire de l'église, et pour qu'elles cessent d'être autre chose que des rêves, il faudrait qu'il se produisît dans la marche de l'église une volte-face complète, un écart absolu qu'on rencontre parfois dans l'existence d'un homme, mais jamais dans celle d'une institution.

Depuis les premiers temps du christianisme, il s'est accompli dans l'église un développement continu, nous dirons même un progrès, si l'on veut bien ne pas trancher par ce mot le point si débattu de savoir si le progrès s'est fait en bien ou en mal. De quelque manière qu'on le juge, le résultat est incontestable. Il est devenu inutile de le démontrer depuis que les défenseurs de l'orthodoxie qui semblaient avoir le plus d'intérêt à nier ce progrès ont été amenés à le reconnaître pour défendre la proclamation d'un nouveau dogme. Or il est facile de montrer que le développement s'est opéré en sens inverse de celui que les réformateurs catholiques voudraient voir triompher dans les trois directions où se sont portés leurs vœux.

Commençons par le culte extérieur, que les réformateurs prétendent ramener à la simplicité des premiers siècles. Il faut remarquer que cette simplicité toute spiritualiste du christianisme primitif n'a pas suffi longtemps à satisfaire les fidèles. Tant qu'il subira l'empire de l'imagination et de l'instinct, l'homme éprouvera le besoin de manifester ses croyances par des symboles et ses adorations par des cérémonies. Telle est la source profonde de l'art religieux. Quoique les juifs fussent plus portés au monothéisme que les autres peuples anciens, le culte institué par Moïse leur semblait déjà trop simple, puisqu'on les voit si souvent emprunter les idoles des nations voisines. Quand saint Paul, après une lutte mémorable, eut affranchi les premiers chrétiens de l'observance des prescriptions judaïques, le culte en esprit et en vérité se trouva réalisé pour quelque temps. Point de temples spéciaux, point de statues ni de symboles, point de cérémonies sacerdotales. On se réunit dans des maisons particulières pour prier et pour prendre part en commun aux agapes : même à l'époque des persécutions, les païens, étonnés de cette absence de signes extérieurs et cherchant en vain l'image du Dieu qu'adoraient les chrétiens, les accusaient d'athéisme; mais bientôt le besoin de symbolisme l'emporte. On commence à observer quatre ou cinq fêtes, on célèbre les martyrs; les premières peintures sacrées apparaissent dans les catacombes. A partir de

Constantin, le progrès en ce sens devient de plus en plus rapide. L'église triomphante rivalise avec toutes les pompes du paganisme, et lui en emprunte même une partie pour se substituer plus complétement à lui. Des temples s'élèvent, et on les orne de statues, de mosaïques, de richesses de tout genre. Les reliques des martyrs sont l'objet de la vénération publique et opèrent partout des miracles. Le nombre des fêtes augmente. Le Christ, jusque-là simplement représenté comme un berger ou un pêcheur, figure désormais attaché à la croix. A la suite des discussions suscitées par Nestorius, Marie est placée à la tête des saints. Les prêtres se revêtent de costumes et d'ornemens particuliers; on allume des cierges et on brûle de l'encens; on adopte jusqu'aux ustensiles sacrés des sacrifices antiques; le chant se perfectionne, la liturgie, qui prend le nom de *missa*, se complique et se plie à des rites, à des formulaires arrêtés; le drame symbolique de la Passion, la messe, devient le résumé et le couronnement du culte extérieur. La réaction iconoclaste commencée en Orient par Léon l'Isaurien et appuyée par l'église franque ne parvient pas à arrêter le mouvement; elle disparaît impuissante sous les coups de Rome, parce qu'elle est en opposition avec les besoins des masses. Au moyen âge apparaissent les cathédrales gothiques, des fêtes sans nombre, les processions, les mystères, tout un symbolisme plus compliqué, plus splendide et s'adressant plus aux sens que celui de la Grèce. Enfin à la renaissance, quand des artistes fameux s'inspirent des chefs-d'œuvre antiques pour orner le catholicisme de leurs créations inimitables, le culte peut être comparé, sous le rapport esthétique, à celui des plus belles époques du paganisme. Le jour où Raphaël eut peint ses madones, le jour où, pour abriter le tombeau de saint Pierre, Michel-Ange eut élevé dans les airs la coupole du temple de tous les dieux, la Rome papale n'eut plus rien à envier à la Rome païenne. Une nouvelle réaction vers la simplicité apostolique se produit alors : une tentative de réforme est faite; mais elle est condamnée par l'église et elle ne réussit qu'en sortant de l'unité. Au sein de l'orthodoxie, le progrès continue. Sans doute l'inspiration de l'époque gothique a cessé, et l'on n'a plus les grands artistes de la renaissance; mais le nombre des fêtes, des cérémonies, des reliques, des objets qu'on croit devoir offrir à la vénération des fidèles, va croissant encore, et après un moment d'arrêt amené par la révolution française le mouvement se poursuit sous nos yeux. Jamais peut-être on n'a vu tant de confréries pieuses, d'ordres religieux, de pratiques particulières, de récits d'apparitions et de miracles. Lorsqu'on remarque cette série de faits se succédant tous dans le même sens, il est difficile de ne pas y voir l'effet d'un besoin, non si l'on veut de l'esprit humain ou chrétien,

mais au moins de ceux qui restent fidèles à l'église. Or, comme c'est à ceux-là que s'adressent précisément les réformateurs catholiques, il ne semble pas qu'ils aient grande chance d'en être écoutés.

Sur le terrain des dogmes, il s'est produit un progrès analogue à celui que nous venons d'indiquer pour le culte. Je n'entends pas trancher la question de savoir si l'on a promulgué successivement de nouveaux dogmes; je veux seulement dire que le nombre des dogmes que l'on a successivement définis et imposés sous peine d'anathème a été en augmentant. Ici encore cette marche a été l'effet d'une tendance très naturelle et très puissante. En effet, si c'est un des plus nobles attributs de la raison que cette soif de la vérité, cette ardeur de tout pénétrer, de tout scruter, suivant le conseil de saint Paul : *probate omnia*, ce goût n'est cependant pas celui de tout le monde. Les masses aiment plutôt à recevoir de leur pasteur la formule de leur foi. La route leur semble plus assurée quand elles peuvent se dire : Ce que je dois croire a été décidé par une autorité infaillible, et sans m'épuiser en vaines recherches, je puis me livrer en paix aux occupations de la vie et aux pratiques de la piété. — Étant donné un juge de la foi qui ne peut se tromper, quoi de plus naturel que de lui demander de trancher définitivement les questions qui peuvent s'élever à ce sujet? C'est donc le besoin d'autorité qui a produit le progrès du dogmatisme tel que nous le montre l'histoire. Le premier, le plus important des dogmes, est celui qui porte sur la nature du Christ. C'est sur ce point que se concentre d'abord le travail des conciles. A Nicée, l'identité de substance avec Dieu est reconnue au Fils. Reste ensuite à sauvegarder en lui la nature humaine et l'unité de la personne, tout en affirmant la double volonté. Cette élaboration est l'objet des décisions des conciles jusqu'au VIIe siècle. Au IVe siècle, on s'occupe de fixer le canon, qui est définitivement arrêté, sous Augustin, dans les conciles de Carthage et d'Hippone. Puis viennent, chacun en son temps, les dogmes du péché originel et de la rédemption, des sacremens, de la présence réelle, de la résurrection, et à Trente enfin on arrête le formulaire de la foi, on classe les trésors accumulés de la tradition. On a pu croire alors que la longue et majestueuse élaboration de la dogmatique était arrivée à son terme et que la tradition avait pris sa forme définitive; mais le besoin qui avait produit les développemens antérieurs subsistait : il devait encore en amener d'autres. C'est le propre de la piété, quand elle est sincère et exaltée, d'accumuler sur l'objet de sa vénération toutes les perfections au point de l'élever au-dessus de l'humanité et de le rapprocher aussi près que possible de Dieu, si on ne peut plus le diviniser. Ainsi faisait le polythéisme. De là aussi est sorti le dogme le plus récem-

ment proclamé. De là vient encore ce travail singulier qui se fait en ce moment au fond de certaines consciences catholiques en faveur de l'infaillibilité papale, déjà admise en fait et qui sera tôt ou tard probablement reconnue en droit. Quand donc les réformateurs orthodoxes s'élèvent contre ce qu'ils appellent des nouveautés, leurs objections ne peuvent pas être mieux accueillies pour le dogme que pour le culte, car les défenseurs de l'église leur font voir dans l'histoire ce développement continu que nous venons d'esquisser, et ils leur montrent qu'on ne fait qu'obéir de nos jours à la même loi qui agissait dès le principe.

Arrivons au troisième point. M. Eugène Forcade a donné dans la *Revue* (1) un résumé lumineux du progrès de la hiérarchie au sein de l'église. Ici encore une sorte de loi naturelle préside à l'évolution. Dès que dans une société le chef est considéré comme investi d'une autorité n'émanant pas des membres qui la composent, cette société est vouée au gouvernement absolu, car toute résistance viendra se briser contre un pouvoir supérieur d'un autre ordre. La croissance de la puissance royale en France, sous l'ancien régime, en est un exemple frappant. Que sera-ce donc si ce chef peut se dire le représentant de Dieu sur la terre? Ajoutez cet instinct général qui fait que tout corps dont l'existence est menacée se concentre en lui-même, et que toute société en danger demande son salut à la dictature, et vous aurez les causes de la décadence irrémédiable des libertés locales et des envahissemens de la centralisation ultramontaine. Point d'organisation plus démocratique, plus conforme aux principes représentatifs, que celle des églises chrétiennes du premier siècle, et au contraire point de centralisation plus efficace dans son action, mieux liée dans ses parties, plus autocratique dans son essence que celle de l'église actuelle. Jusqu'au XVIe siècle, malgré toutes les circonstances qui avaient favorisé les accroissemens successifs du pouvoir papal, — la résidence à Rome, l'ancienne capitale du monde, le besoin d'autorité, les fausses décrétales acceptées comme l'expression des convictions générales, la lutte victorieuse des pontifes contre l'empire, — les églises nationales avaient conservé leur indépendance; mais quand la réforme éclate et triomphe, le mouvement de concentration se précipite; il est dirigé par ce corps fameux qu'on a pu définir d'un mot, formulant l'idéal même de la centralisation armée pour la lutte. Ni concordats, ni parlemens, ni jansénistes et appelans, ni Bossuet et Louis XIV, dans toute leur puissance, ne peuvent arrêter la marche de l'omnipotence papale, portée en avant par la force des événemens et par le ressort même de l'in-

(1) Voyez les livraisons du 15 août et du 15 septembre 1861.

stitution. Plus les circonstances deviennent difficiles, plus le pouvoir central se fortifie; plus violente est la tempête qui menace l'esquif symbolique, plus on accorde d'autorité au pilote infaillible qui le conduit. Joseph II et ses réformes, la révolution et ses tentatives d'église constitutionnelle, Napoléon et ses efforts pour subalterniser le pape, toutes les résistances passent et tombent; la dictature du saint-siége sort de ces épreuves plus complète, plus absolue que jamais; tout ce qui lui fait obstacle est abattu. Aujourd'hui, en présence de la situation critique du pouvoir temporel, l'autorité spirituelle du pape n'en devient que plus souveraine et plus incontestée pour les fidèles, et les évêques qui au mois de mai 1862 se réunissaient à Rome ne s'occupaient guère d'y mettre des bornes. Quand les réformateurs orthodoxes réclament le rétablissement des anciennes libertés, ils se mettent donc en travers du mouvement séculaire qui va au despotisme. Or, pour que l'effet vînt à cesser, il faudrait d'abord que la cause disparût. Pour que l'église renonçât à la centralisation et à la dictature, armes des jours de péril, il faudrait qu'elle cessât de se croire en danger; mais loin de là : le protestantisme n'est pas près d'abdiquer entre les mains de l'unité, et jamais la critique n'a été mieux armée par l'histoire, la philologie, la science dans toutes ses branches. Sera-ce quand elle se dit attaquée par tant d'adversaires de tout genre que l'église voudra renoncer à ce qu'elle suppose être ses meilleurs moyens de victoire?

En résumé, il s'est produit au sein de l'église catholique un développement incontestable, principalement dans trois directions différentes : développement du culte depuis la simplicité de l'âge apostolique jusqu'au symbolisme du temps actuel, si riche, si compliqué, si chargé de cérémonies, de fêtes et de pratiques; développement du dogme depuis les préceptes de charité de l'Évangile jusqu'au formulaire si détaillé de Trente, encore récemment complété; enfin développement de la hiérarchie depuis les communautés libres et autonomes du premier siècle jusqu'à la centralisation autocratique que nous voyons fonctionner maintenant. Cette triple évolution s'est accomplie sous l'empire de causes profondes, encore agissantes, et pour répondre à certains besoins encore existans chez les fidèles. D'autre part, les réformateurs catholiques ont constaté que la société laïque a aussi ses progrès, mais dans un sens tout opposé. Ils ont vu qu'elle s'éloigne des symboles, des mythes, des cérémonies, des rituels, pour atteindre à la réalité des choses et à la vie de l'âme, qu'elle s'échappe des formules imposées par voie d'autorité pour s'élancer dans la carrière du libre examen universel, et qu'elle s'émancipe des régimes despotiques pour se rapprocher du système de la démocratie représentative. Ils ont proclamé la force, la légitimité

de ces principes, et comme ils croyaient en trouver l'origine dans le christianisme, ils ont voulu les transporter dans l'église. Ils n'ont pas assez remarqué que ce qui convient à la société moderne est antipathique au clergé et aux fidèles qui l'écoutent, et que ce qui fait la vie de la pensée laïque pourrait bien ne pas être aussi salutaire à l'église. C'est du moins l'avis du pape, et tout en regrettant ses inutiles anathèmes contre des libertés désormais impérissables, nous croyons cependant qu'il a eu, plus que les partisans d'une réforme catholique, un sentiment juste des difficultés qui rendront presque impossible, d'ici à longtemps, une réconciliation sincère entre l'orthodoxie romaine et l'esprit moderne. De ces difficultés je citerai deux exemples.

La tolérance en matière religieuse est une des conquêtes dont notre temps est le plus fier. Il n'en est point peut-être qui nous tienne plus à cœur, parce qu'il n'en est pas qui s'accorde mieux avec les sentimens de douceur et d'humanité dont nous sommes trempés. Que là où ces choses sont encore possibles, à Rome ou en Espagne, il se commette quelque acte de persécution religieuse, et aussitôt un cri de réprobation traverse l'Europe. Il faudrait donc qu'en ce point l'église acceptât les idées généralement répandues de nos jours; sinon, toute conciliation semble impossible. Or peut-on espérer qu'elle s'arrache tout à coup à l'empire d'une longue tradition pour embrasser un principe que hier encore elle foudroyait? S'il n'y avait que les encycliques de Grégoire XVI et de Pie IX, ce serait déjà une difficulté sérieuse, car la cour de Rome peut se considérer comme engagée par ces actes solennels et récens; mais il y a plus : on ne doit pas oublier que ces deux pontifes n'ont fait que se conformer aux décrets de l'église depuis le IVe siècle. Saint Augustin, qui inclina d'abord vers la tolérance, changea d'opinion à la fin de sa vie et posa la base de la persécution en matière de foi. Depuis lors les décisions conformes d'un grand nombre de papes et de conciles, parmi lesquels plusieurs œcuméniques, ont donné à la doctrine de saint Augustin toute la force d'un dogme. « Cette maxime est constante et incontestable parmi les catholiques, dit Bossuet. Je déclare, ajoute-t-il, que je suis et que j'ai toujours été du sentiment : premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'église catholique; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'église, qui non-seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances des princes (1). »

(1) Vers la fin de l'année 1700, un débat s'éleva entre Bossuet et plusieurs autres évêques sur le point de savoir s'il fallait contraindre les *nouveaux convertis* à entendre la messe. Bossuet soutenait la négative par respect non pour les droits de la conscience,

L'art même a illustré cette doctrine sur les murs du Vatican, au siége de l'infaillibilité papale : par ordre de Grégoire XIII, Vasari, comme on sait, a retracé en fresques triomphantes, dans la *Sala regia*, vestibule de la chapelle Sixtine, la mort de Coligny et les scènes de la Saint-Barthélemy. En présence d'une tradition aussi unanime consacrée par l'autorité des pères, des papes et des conciles, inscrite à chaque page du droit canon, commentée, justifiée dans les traités de théologie, suivie en tout temps depuis le IVe siècle, peut-on demander au clergé de se rallier au principe de la tolérance? A moins de changer radicalement l'enseignement des séminaires et de prohiber complétement l'enseignement de l'histoire ecclésiastique, comment exiger que les jeunes lévites embrassent des idées dont tous les antécédens de l'église sont la plus éclatante condamnation? Certes, le bras séculier ne paraissant plus disposé à se mettre au service du système orthodoxe pour imposer par la force la foi et les pratiques du catholicisme, le clergé se soumettra à ce qu'il appelle la dureté des temps; mais l'unité appuyée sur le glaive du souverain restera son idéal : nécessairement il combattra tout ce qui en éloigne, il appuiera tout ce qui y ramène.

Voici un second point où l'heureux accord rêvé par les réformateurs ne sera pas moins difficile à établir. Au sein de l'église et hors ou à côté de l'église, on suit deux méthodes de penser très différentes et souvent même opposées. Actuellement la science veut chercher la vérité en toute chose sans parti-pris d'aucune sorte, sans s'incliner devant la parole d'un maître ou devant les décisions d'une autorité quelconque. Elle prétend avoir le droit de réviser toute sentence, de casser tout arrêt. Elle n'admet pas qu'on lui dise : « Cela a été décidé sans appel. » Elle n'a de valeur, dit-elle, que quand elle est libre et dans la mesure où elle est libre. En un mot, le libre examen, voilà son procédé et sa raison d'être. Quand on considère le développement dogmatique au sein de l'église, il serait presque malséant d'exiger d'elle qu'elle adoptât la même méthode. Elle repose sur l'autorité, elle vit d'autorité; l'autorité est son principe, sa fin, sa force à ses propres yeux, son mérite aux yeux des fidèles. Les points décidés le sont définitivement. Tout résultat de la critique qui y contredit est non avenu, car il ébran-

mais pour la messe. L'évêque de Montauban, l'un des contradicteurs de Bossuet, établit avec beaucoup d'érudition la doctrine orthodoxe, qu'au reste l'évêque de Meaux ne contestait pas. « Saint Bernard, dit-il, qui a été le plus doux et le moins sévère des pères de l'église, dans le soixante-sixième sermon sur le Cantique des Cantiques, conclut qu'il vaut mieux punir les hérétiques par le glaive de la puissance temporelle que de souffrir qu'ils persistent dans leurs erreurs... On ne voit point que l'église se soit jamais plainte de la sévérité de ces lois; au contraire, nous avons prouvé qu'elles avaient été pour la plupart approuvées, demandées et sollicitées par les conciles. »

lerait la base même de l'édifice, l'infaillibilité. Un débat s'engage-t-il entre les fidèles sur une question non encore tranchée, le pape le suspendra jusqu'à ce qu'il ait décidé (1). Comment alors le clergé ne considérerait-il pas avec inquiétude, avec une indignation même très naturelle, cette science humaine qui demande à chaque institution son histoire, à chaque prétention son titre, à chaque fait son origine? Comment des esprits habitués aux douces lueurs du mysticisme et à un monde enchanté tout rempli d'extases, d'apparitions et de miracles, s'accommoderaient-ils de cette lumière pénétrante et vive qui éclaire toutes choses jusque dans leurs dernières profondeurs? A une époque où la presse répand dans les foules laïques les besoins et les habitudes de l'esprit scientifique plus encore que ses découvertes, comment les remettre sous une autorité dont chaque décision est appuyée par un anathème, et qui, grâce à un certain progrès particulier, proclame de nos jours même des dogmes nouveaux? On entrevoit sans peine toute la difficulté d'une réconciliation sur ce terrain. Bossuet et Leibnitz, qui ne s'en souvient? essayèrent aussi de l'opérer au réveil de l'esprit moderne. La tentative échoua contre la prétendue immutabilité de l'église. Leibnitz voulait arriver à un compromis moyennant quelques concessions réciproques. Dans sa lettre du 14 mai 1700, il dit ce mot, qui résume le débat : « Le moins d'anathèmes qu'on peut, c'est le meilleur. » L'évêque répond qu'on ne peut ni les révoquer ni les suspendre. Devant cette autorité qui n'admet pas la discussion, le philosophe s'éloigne tristement. Le divorce était consommé.

Un fait semble certain dès à présent : c'est que la crise actuelle n'amènera pas de si tôt au sein du catholicisme les grands changemens désirés par les uns, redoutés par les autres. Les corps tombent du côté où ils penchent, les institutions se développent en raison des principes qui les soutiennent. La société laïque a suivi sa voie, l'église a suivi la sienne : toutes deux ont fait des progrès, mais dans un sens opposé; ne faudrait-il point de la part de l'une ou de l'autre un revirement complet pour qu'elles vinssent à se rencontrer? Lorsque Pie IX constatait récemment cette divergence en termes si nets, on a pu le regretter; mais il serait difficile de contester ses assertions, au moins comme point de fait. On vient de le voir, tandis

(1) Voici un exemple récent et instructif de cette intervention de l'autorité pontificale Depuis quelque temps s'agitait une controverse, au sujet des forces naturelles de la raison, entre l'université catholique de Louvain et la société de Jésus. Par lettre apostolique du 19 décembre 1861, le pape ordonne que toute discussion cesse en attendant que le saint-siége tranche la question. La faculté de philosophie de Louvain s'est aussitôt inclinée devant la volonté de celui qu'elle appelle « le juge infaillible de la doctrine et le souverain régulateur des consciences. »

que dans l'église la religion s'est de plus en plus matérialisée dans les splendeurs des fêtes, la variété des symboles, la multiplicité des pratiques, hors de l'église le sentiment religieux est devenu plus intime, plus personnel, plus indépendant des formes qui peuvent servir à le manifester; alors que d'un côté s'agrandissait le cercle des questions décidées par autorité dogmatique et soustraites ainsi à la discussion, de l'autre se développait un immense besoin de tout discuter, de tout examiner, sans autre guide que les lois de la raison, sans autre but que de découvrir le vrai. En même temps que là se fortifiait le principe d'autorité et que le pouvoir suprême devenait plus absolu, ici au contraire s'éveillaient l'instinct démocratique et le goût de la liberté. Sans doute de notre temps on est mal venu à prédire l'avenir, et nul ne peut avoir la prétention de déterminer les conséquences d'un événement aussi considérable que la chute de la royauté temporelle du saint-siége. Cependant tout annonce que dans le domaine spirituel cet ébranlement portera l'église à chercher des forces nouvelles non dans une métamorphose qui la rajeunirait trop et la rendrait méconnaissable aux yeux des siens, mais plutôt dans une affirmation plus énergique de son infaillibilité et dans une exagération plus grande de ses principes. L'exaltation des sentimens ultramontains, au moins de ce côté-ci des monts, le réveil de la foi et du mysticisme, les réunions et la propagande du clergé, les besoins de concentration et de dictature en temps d'épreuve, toutes les circonstances résultant de la crise actuelle semblent devoir pousser la papauté dans cette voie. Les vœux exprimés par quelques libéraux sincères, par quelques esprits éminens, ne se réaliseront pas : à leur vif regret, mais à la satisfaction non moins vive des défenseurs officiels de l'orthodoxie, l'église sera probablement après ce qu'elle a été avant. Qu'on s'en souvienne, les plus grandes épreuves, ni la longue résidence à Avignon, ni la réforme, ni la révolution française, rien n'a pu l'arrêter dans le développement de ses principes, rien ne l'a rapprochée encore de la pensée moderne.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

RÉALISME ÉPIQUE

DANS LE ROMAN

Salammbô, par M. Gustave Flaubert.

Il est dans l'histoire intellectuelle de notre pays certains épisodes auxquels on ne peut penser sans une impression de surprise et de tristesse. Tel mouvement de l'esprit humain a eu déjà ses phases complètes en Angleterre ou en Allemagne quand il vient se reproduire et trop souvent s'exagérer en France. L'école réaliste par exemple, dont un roman nouveau vient remettre en cause les étranges prétentions, cette école assez bruyante, et qui proclame si fièrement son indépendance, sait-elle bien d'où elle vient? Connaît-elle tous ses devanciers?... J'hésite à citer le grand nom qui m'est revenu souvent à la mémoire en présence de quelques folles tentatives de ces derniers temps. Il faut bien l'avouer cependant, le réalisme, comme le romantisme, est né d'un travail d'idées étranger à notre pays, et que nous avons plutôt dénaturé qu'élargi ou continué. Le père du réalisme, c'est Goethe en personne; pourquoi ne pas le dire, puisque le meilleur moyen de déconcerter nos faux réalistes, c'est de les confronter avec le grand esprit dont ils ont si mal interprété le système?

Je voudrais expliquer par une sorte d'aperçu généalogique ce qu'il faut entendre par le réalisme de Goethe. La littérature française sous Louis XIV avait été une admirable expression de la société

contemporaine; elle était donc nationale, indigène, et en même temps elle traduisait avec une si rare perfection quelques-uns des sentimens éternels de l'humanité, qu'on voulut en faire le modèle de toutes les littératures à venir. Cette façon de l'admirer devait lui être funeste. L'Europe eut beau subir son joug pendant une centaine d'années, l'heure de la révolte devait sonner tôt ou tard. La vie qui coule à flots de génération en génération, amenant sans cesse des idées nouvelles, pouvait-elle ne pas briser les formes réputées classiques, surtout quand ces formes n'étaient plus conservées que par la routine, et que l'âme divine s'en était envolée? Il y eut donc une protestation contre la France au nom des littératures nationales. Or, en cherchant ce qui était national pour les peuples allemands, on trouva les vieux chants germaniques, les légendes populaires, et plusieurs critiques finirent par se persuader que la source merveilleuse où devait puiser l'Allemagne n'était autre que le moyen âge. De là le *romantisme* des Schlegel, de Tieck, de Novalis, de Brentano, lesquels, dans leur exaltation, allaient jusqu'à rayer Goethe et Schiller du livre d'or de la poésie. Schiller et Goethe (c'était là leur crime) avaient traversé le moyen âge sans s'y emprisonner; leur vrai domaine, c'était le présent et l'avenir. L'un et l'autre ils peignaient l'humanité, la grande humanité, et non pas une époque enfantine regrettée par les *romantiques* comme une sorte de paradis perdu. Schiller chantait la liberté morale, l'effort de la vertu, et tendait au sublime; Goethe, cherchant la beauté calme et fine, reproduisait plutôt, comme un miroir fidèle, les conditions naturelles de la vie. Schiller s'appelait *idéaliste* parce que son point de départ était une idée abstraite et qu'il chargeait cette idée de créer les personnages de ses drames; Goethe se disait *réaliste* parce que son point de départ était la réalité, la nature, la vie, observées dans leurs phénomènes innombrables. Quand ces deux nobles intelligences s'unirent d'une amitié si étroite, elles se firent de mutuels emprunts; Schiller se façonna davantage à l'étude du monde réel, Goethe s'éleva plus haut dans les sphères de la vie morale. Qu'on le remarque bien toutefois : alors même que Goethe n'avait pas encore subi l'influence de son ami, son réalisme était déjà une source de richesses, car l'observation chez lui n'était que le commencement de l'art, elle n'excluait pas le choix, le dessein, l'arrangement, la pensée enfin, c'est-à-dire la poésie. Quel contraste entre le procédé de Goethe et celui qui dans notre littérature courante a usurpé ce nom! A n'en juger que par deux œuvres qu'un succès bruyant plutôt que sérieux désigne à l'attention de la critique, entre le réalisme de Goethe et le nôtre, il y a plus qu'un contraste, il y a un abîme.

Ces deux tentatives du même écrivain, — *Madame Bovary* et

Salammbô, — caractérisent avec une singulière netteté les deux périodes que le faux réalisme était condamné à parcourir. Vulgarité, bizarrerie, tels étaient les écueils où il devait tôt ou tard se heurter. Au moment où j'achevais la lecture de *Salammbô*, — comment, me disais-je, un homme d'esprit et de talent a-t-il pu se tromper de la sorte? — Et remontant à l'origine du système que revendique l'auteur, suivant l'altération des principes de Goethe chez ses maladroits disciples, je m'expliquais l'enchaînement de méprises qui a poussé M. Gustave Flaubert à de pareilles inventions. Subissant des influences contraires à celles qui auraient pu vraiment féconder le réalisme, il a été conduit d'abord, en dépit de son talent, à écrire un déplorable livre. On sait le succès de scandale obtenu, il y a cinq ans, par *Madame Bovary*. Or l'immoralité de *Madame Bovary* n'est peut-être point, comme on l'a cru, dans telle ou telle scène qu'un coup de ciseau pouvait faire disparaître; elle est plutôt dans le système de l'écrivain, dans son indifférence hautement affichée, dans cet art égoïste qui se croit dispensé de tout sentiment humain lorsqu'il a dit : « Je suis le réalisme. » Le bien et le mal, les entraînemens et les résistances, le dévergondage et le repentir, il décrit tout du même ton, avec une impartialité glaciale. Il se tient systématiquement en dehors de son œuvre. Il est dédaigneux, hautain, sans entrailles. On dirait par instans qu'il s'intéresse à la malheureuse créature dont il raconte la vie et la mort; on dirait qu'il la plaint et veut la faire excuser. N'est-elle pas victime, la pauvre femme, de sa curiosité d'Ève, de ses instincts d'élégance, de ses aspirations continuelles à des sphères plus élevées, de la vulgarité immorale et niaise de son mari, de la stupidité du prêtre à qui elle demande secours contre ses mauvais penchans? Non, regardez-y de plus près, l'auteur est impassible. Diderot, un des pères de cette littérature malsaine, avait des élans de cœur qui rachetaient bien des misères. Dans l'épisode de Mme de La Pommeraie, quand le héros se domine assez lui-même pour pardonner le plus odieux des outrages, on oublie les souillures du livre où se rencontre une telle histoire, et un excellent critique, M. Vinet, n'hésite pas à dire que ces dernières pages sont sublimes. Rien de pareil dans les études de M. Flaubert. Ce n'est pas de la psychologie, c'est de la physiologie. Il dissèque et froidement étale ses dissections. Voici les os, les muscles, les nerfs; de ce côté-ci est le cerveau, de l'autre le viscère du cœur. Un mouvement de l'âme de son héroïne n'a pas plus d'importance à ses yeux qu'une crise purement physique. Ce qu'il y a de plus élevé dans la nature humaine et ce qu'il y a de plus bas, le réel et l'idéal, tout est confondu pêle-mêle. La promiscuité des idées ne saurait aller plus loin. Si la pécheresse, au bord de la tombe, demande sa consolation et sa force au plus mystérieux sacrement de

la religion catholique, la peinture de cette scène a juste autant de valeur dans l'ensemble du roman que la description d'une casquette ridicule sur la tête d'un collégien de province. L'antique, l'éternel précepte : « si tu veux me toucher, sois ému toi-même, » est abrogé au nom du grand art, et le principal souci de ces grands artistes, c'est la crainte de conserver quelque chose d'humain. Voilà l'immoralité de *Madame Bovary*. Quant à l'impression dernière qui résulte de cette lecture, en vérité, tout en condamnant le déplorable système de l'auteur, on ne saurait dire qu'elle soit mauvaise. Si l'auteur, dans son indifférence, n'avait pas retracé deux ou trois scènes indignes d'une plume qui se respecte, le vrai caractère de son livre serait moins l'excitation au mal que l'épouvantable châtiment de l'adultère. Il est impossible de peindre avec plus de précision, avec une réalité plus poignante, plus brutale, l'avilissement de cette malheureuse femme, que semblent excuser pourtant les circonstances de sa vie. Certes, malgré le peu d'intérêt qu'inspire Bovary, l'adultère est hideux dans la maison de ce pauvre homme, et M. Flaubert n'a rien fait pour en atténuer l'ignominie. Depuis la première chute d'Emma jusqu'au jour où elle prend de l'arsenic à poignées dans le bocal du pharmacien et le dévore avec une avidité farouche, on la voit descendre pas à pas tous les degrés de la honte.

Le roman de M. Flaubert, en fin de compte, ne méritait donc pas tous les anathèmes qu'il a essuyés; il est vrai qu'il en soulevait bien d'autres. S'il n'y avait eu à supporter en cette circonstance que le reproche d'immoralité, M. Flaubert, je le crains, n'eût pas trouvé le fardeau trop lourd; les « néo-réalistes, » en bravant la morale, ne sont-ils pas tout fiers de braver les philistins? Ce n'est qu'un travers d'esprit où l'honnêteté du cœur n'est point engagée; mais, la question de moralité une fois écartée, reste la question d'art, et ici la critique peut à bon droit se montrer sévère. Quelle vulgarité dans les minutieux détails du tableau! Que de caquetages et de commérages! Au milieu de quelles pauvretés se traînent les aventures douloureuses! Quand M. Flaubert a peint en quelques traits heureux le voltairianisme épais de son pharmacien de village, la niaiserie béate du curé, l'imbécillité bavarde des personnages secondaires, quand il a décrit tous les aspects de la bêtise humaine dans un canton de la Basse-Normandie, non content de cette vive esquisse, il reprend son texte et revient à la charge; on dirait que les trivialités l'attirent. Ces trivialités, je l'accorde, sont relevées par le style; la langue que manie M. Flaubert, souvent brutale, incorrecte, ne manque ni de franchise ni de netteté, et parfois même, à travers ses descriptions trop crues, une image subite révèle le sentiment de la poésie. Il possède aussi le secret de la composition, quoiqu'il oublie souvent d'en faire usage; il sait, quand il le veut, lier les épisodes dans la trame

serrée du récit; il a un dessein qu'il déroule, un but qu'il poursuit, et alors même qu'il se perd trop longtemps au détail des choses communes, il a le triste mérite de ne point ignorer où il va. Cette conception logique, cette vigueur de trait, qualités si rares parmi les coryphées de la littérature courante, ne pouvaient manquer de produire quelque impression; des juges assez peu sensibles d'ordinaire à certaines qualités de la forme ont été éblouis de cette rencontre en plein roman réaliste, et un hégélien fort sceptique sur les vérités les plus claires a déclaré sans hésiter que *Madame Bovary* était une œuvre classique. Ces surprises de la justice littéraire ne devaient pas se prolonger longtemps; elles tenaient surtout à la faiblesse des œuvres qui entouraient le roman de M. Flaubert. Détachez un instant *Madame Bovary* du milieu où elle s'est produite, détachez-la de cette littérature d'imagination où, à part quelques exceptions éclatantes, on voit la nullité prétentieuse occupée à se battre les flancs, vous verrez quelles défaillances dans cette prétendue force et quelles taches dans ce soleil. *Battre le briquet sur son cœur* sera peu apprécié, j'imagine, en dehors du cercle de Cathos et de Madelon. On ne goûtera pas davantage, à moins d'une préparation spéciale, *les sommets du sentiment étincelant sous sa pensée.* Et que dites-vous de phrases comme celle-ci : « Il semblait perdu dans un de ces bonheurs complets, n'appartenant sans doute qu'aux occupations médiocres, qui amusent l'intelligence par des difficultés faciles et l'assouvissent en une réalisation au-delà de laquelle il n'y a pas à rêver? » N'importe; ces exemples de galimatias sont rares, et c'est le style encore, malgré ses défauts, qui forme le meilleur titre peut-être de ce roman. Est-il assez fort pour soutenir l'intérêt au-delà d'une première lecture? A-t-il assez de valeur pour sauver le fond? Je ne le pense pas, et M. Flaubert, j'en suis sûr, aiguillonné par ce sentiment d'artiste qu'il est impossible de méconnaître en lui, ne le pense pas davantage. Voilà pourquoi sans doute il a composé *Salammbô.*

Ce n'est pas assez d'écrire pour apprendre à écrire, il faut encore interroger le public. Après l'impression produite par *Madame Bovary,* M. Flaubert se connaissait mieux lui-même et savait mieux son métier : or il pouvait se dire avec raison qu'il valait plus que son succès. N'était-ce pas les scènes fâcheuses de son livre qui lui avaient gagné les trois quarts de ses admirateurs? Pour un petit nombre de gens d'esprit que l'art seul avait touchés, combien de suffrages peu dignes d'envie! L'école qui semblait se former à la suite de ce scandale devait répugner aussi à une âme quelque peu fière. Les romans que suscita presque aussitôt le triomphe de *Madame Bovary* (on me dispensera de les nommer) infligeaient à l'auteur la plus cruelle des punitions. Nous aimons donc à croire que

M. Flaubert, en écrivant *Salammbô*, a voulu dépister ses admirateurs et ses élèves, tout autant pour le moins qu'il a espéré déconcerter ses critiques. Comment cela? En dépaysant son imagination fourvoyée, en quittant le roman bourgeois pour le roman épique. Il avait toujours eu, cela est facile à voir, une admiration très vive pour les parties les plus vagues et les plus sonores du magnifique idiome de Chateaubriand; il lui parut original de rajeunir ces beautés passées de mode en les associant au style robuste, palpable, visible, au style sans âme et sans ailes, mais poétiquement terre à terre que manie avec tant d'aisance M. Théophile Gautier. L'école qui a honoré le début de notre siècle avait eu les plus hautes ambitions littéraires, et l'épopée historique n'avait pas effrayé son ardeur. Comme ces hégéliens qui cherchent la solution des antinomies dans une synthèse supérieure, M. Flaubert prétendit concilier les aspirations épiques de cette école avec nos tendances nouvelles. Il voulut être poétique, hardi, inventif, comme nos glorieux aînés, et réel, précis, exact, comme nos contemporains. Ce bizarre et laborieux problème ne suffisait pas encore à ses desseins; pour mieux prouver sa force, il choisit le sujet le plus ardu, et, se rappelant sans doute que l'auteur des *Martyrs* avait devancé dans son œuvre quelques-unes des conquêtes où s'est signalée la rénovation de l'histoire au XIXe siècle, il se dit qu'il devancerait aussi les conquêtes de l'archéologie la plus récente, les recherches encore inachevées de la haute érudition sémitique,... *opera interrupta, minæque murorum ingentes.*

L'effort est louable, bien que singulier. Malheureusement l'auteur ne changeait que de personnages et de théâtre, il ne changeait pas de méthode. Bien plus, il exagérait ses procédés, voulant prouver à tous qu'il ne faisait pas de concessions aux *bourgeois;* — encore un mot de Goethe, mais que l'auteur de *Faust* appliquait en poète et dans un esprit tout différent. M. Flaubert poussa donc son réalisme à outrance, tout en le transposant de plusieurs tons, et c'est ainsi que *Salammbô* a succédé à *Madame Bovary*. On a parlé de mystification, on a prononcé le mot de délire; ne croyez ni à l'un ni à l'autre, il n'y a ici qu'un système mal compris et audacieusement défiguré. L'auteur a foi dans son œuvre, sa conviction d'artiste offre même quelque chose de farouche, et s'il y avait duperie dans telle ou telle partie de son tableau, il serait dupé tout le premier. Délire, ivresse, ce sont là aussi des accusations banales, et qu'il serait trop facile de diriger contre des tentatives vraiment nouvelles. Ce sujet étudié avec tant de soin, ce dessein obstinément suivi, ces travaux, ces recherches, ces voyages, ces lectures, tout cela ne se concilie guère avec le délire ou le charlatanisme. S'il y a une mystification, elle est involontaire, et si le délire apparaît, c'est

un délire passager. Pourquoi cela? Parce que l'écrivain s'est donné une tâche impossible, et que l'impuissance unie aux prétentions orgueilleuses de l'esprit de système produit infailliblement ce double résultat : ou bien le lutteur, vaincu d'avance, cherche à se faire illusion lui-même par des affirmations intrépides, ou bien il s'irrite contre un sujet qui l'écrase.

Restituer tout entière la société carthaginoise, quand des hommes tels que Movers et Gesenius ont confessé leur impuissance, faire revivre la grande aristocratie phénicienne, comme si l'histoire pouvait être ici le guide du romancier, voilà ce qu'a tenté M. Flaubert. On devine aisément l'inévitable issue de son entreprise. Tantôt, entraîné par cette gageure, il brouille le peu de notions qui nous restent, il confond les âges si divers du monde qu'il prétend reconstruire, il invente ce qu'il ignorera toujours, il décrit ce qui n'a jamais pu vivre, il donne la même valeur aux conjectures plausibles et aux imaginations hasardées, il noie quelques débris de vérités dans un océan d'erreurs, et, tâchant de tromper le lecteur, il finit par se tromper lui-même; tantôt, dans cette lutte contre un sujet qui sans cesse lui échappe, il s'emporte, il s'enivre de sa parole, de ses images, de ses héros, de ses dieux, de ses monstruosités de toute espèce, il se livre au *Dévorateur* et devient comme un prêtre de Moloch. En un mot, il y a ici plus d'exaltation que de vigueur; le caractère de cette œuvre, c'est l'effort, un effort obstiné, acharné, ardent et maladif tout ensemble, un effort qui ne mène malheureusement ni à la vérité ni à l'émotion.

Polybe, dans son *Histoire générale de la république romaine*, aux quatre derniers chapitres du premier livre, raconte avec sa précision accoutumée la guerre des mercenaires contre les Carthaginois. Le tableau est bref, mais complet. L'épuisement de Carthage, l'agitation des mercenaires réclamant en vain leur solde, les terreurs de la ville, l'insolence croissante des séditieux, cette effroyable mêlée d'Espagnols, de Gaulois, de Liguriens, de Grecs, d'Africains surtout, qui s'excitent sans se comprendre, et, jaloux les uns des autres, rivalisent de fureur contre l'ennemi commun, le rôle des généraux, la mission de Gescon, la violation du droit des gens, l'attentat des barbares contre les envoyés de la république, la guerre devenue inévitable, les premières défaites d'Hannon, administrateur actif, mais le plus inexpérimenté des capitaines, Hamilcar prenant le commandement des troupes, sa tactique, ses victoires, les péripéties de la lutte, les alternatives d'espoir et d'abattement chez les Carthaginois, le siége de la grande cité punique, l'anéantissement des révoltés, et au milieu de tant d'événemens divers la hideuse férocité des deux partis, tout cela, dans le large tableau de Polybe, atteste le pinceau énergique et sobre d'un grand maître. Entre ces multi-

tudes déchaînées apparaissent plusieurs figures distinctes, le Gaulois Autharite, le Grec Spendius, le Libyen Mathos, le Numide Naravase, Hannon, Gescon, et surtout Hamilcar, qui domine tous les autres. Bien que les faits soient rapidement présentés et les personnages dépeints en quelques traits, tout est vivant, car tout parle à l'esprit. On s'étonne qu'avec si peu d'efforts l'historien exprime tant de choses, et l'on applique ici ces mots de La Fontaine parlant des maîtres de l'antiquité : « La simplicité est magnifique chez ces grands hommes. » Voilà le sujet qui a tenté l'auteur de *Salammbô*, et savez-vous ce qu'il a prétendu en faire? On comprendrait à la rigueur une fiction romanesque introduite avec art dans ce cadre terrible; nous voyons dans le récit de Polybe qu'Hamilcar avait une fille, et qu'un jeune Numide appelé Naravase ayant quitté l'armée de Spendius pour se joindre aux Carthaginois, Hamilcar fut si heureux de cette conquête qu'il lui promit sa fille en mariage. Naravase s'était présenté au camp d'Hamilcar avec une centaine de cavaliers; comme les sentinelles, redoutant quelque ruse, hésitaient à les conduire auprès du chef, le Numide s'élança de son cheval, déposa ses armes, et seul, sans crainte, la tête haute, alla trouver le héros de Carthage au milieu de son armée. Ce fier jeune homme si prompt à changer de drapeau, cette sœur d'Annibal indiquée d'un mot par Polybe, tout cela pouvait provoquer un poète. Devant ces scènes d'une chevalerie barbare, l'imagination s'éveille volontiers, et M. Flaubert avait bien le droit de placer la peinture des passions humaines au milieu des horreurs d'une guerre sauvage; mais non, une autre pensée l'occupait : au lieu d'accepter le large cadre de Polybe pour y déployer son roman, il n'inventait son roman que pour corriger l'œuvre de Polybe, — je dis pour la corriger et la refaire.

Un tacticien célèbre du XVIIIe siècle, le chevalier de Folard, dans ses interminables commentaires sur Polybe, se plaint qu'il ne raconte pas avec assez de détails cette bataille des défilés de la Hache où furent écrasés les rebelles. « Notre auteur, dit-il, passe un peu trop légèrement sur une si prodigieuse défaite, comme si c'était une bagatelle, et cependant c'est une affaire si complète et si décisive que je ne pense pas qu'on en ait vu de semblable. Rien ne me met plus de mauvaise humeur qu'une telle négligence. N'ai-je pas raison de m'en plaindre? Cette action d'Hamilcar, qui fut le chef-d'œuvre et la couronne de son savoir dans l'art militaire, et le salut d'une république très puissante tombée dans les extrémités les plus tristes, cette action, dis-je, se trouve dépouillée d'une infinité de circonstances très importantes pour l'intelligence d'un événement si mémorable. Si l'auteur manquait de mémoires, au moins aurait-il dû nous apprendre qu'il en manquait... » Pourquoi faut-il, hélas!

que ce bon chevalier de Folard n'ait pas vécu de nos jours? Il aurait vu ses vœux réalisés. Ces mémoires, ces documens secrets, qui peut-être faisaient défaut à Polybe, M. Flaubert les possède. Et ce n'est pas seulement sur la bataille des défilés de la Hache qu'il a des informations si complètes; cette Carthage dont les historiens romains parlent trop peu, ce sénat de marchands patriciens, cette religion monstrueuse et subtile, ces temples hideux, ces divinités infâmes, les mœurs publiques, les mœurs privées, tout enfin lui a été révélé avec la plus minutieuse exactitude. « Je ne comprends rien, dit le chevalier de Folard, aux rapports d'Hamilcar et d'Hannon. » En lisant *Salammbô*, il aurait tout compris. Quelle précision! quels scrupules! L'auteur sait les moindres détails de son sujet, il connaît les secrètes pensées des politiques et les combinaisons des chefs d'armée; il peut vous dire combien il y avait de soldats dans tel bataillon, combien de sénateurs présens aux délibérations des conseils, combien de prêtresses impudiques autour du temple de la déesse. Il n'est pas de chef de bureau arabe qui possède aussi bien son district, et qui, interrogé subitement, puisse dire avec cette précision ce que fait tel homme de telle tribu. Ce n'est pas de la poésie, c'est un rapport officiel, un travail de statistique. M. Flaubert connaît aussi la cuisine des Carthaginois, il a étudié leur médecine et leur pharmacie; chimiste prudent, il a voulu analyser une certaine pâte que *des masseurs tout nus, suant comme des éponges*, écrasent sur les articulations d'un malade, et il y a trouvé « du froment, du soufre, du vin noir, du lait de chienne, de la myrrhe, du galbanum et du styrax. » Avis aux sociétés médicales! Les intendances militaires peuvent aussi s'inspirer de ses indications pour l'équipement des troupes. Dans cette exposition de l'industrie carthaginoise, M. Flaubert est un rapporteur à qui rien n'échappe. Parlons sérieusement : aux prises avec l'impossible, l'auteur de *Salammbô* s'est senti arrêté à chaque pas, et, violant les conditions du vrai savoir, il a passé outre avec une intrépidité de matamore. L'étude mal comprise a produit l'archéologie équivoque, et de l'érudition fantasque est née la fausse poésie.

Nous ne contestons pas néanmoins les études spéciales de M. Flaubert; tous les renseignemens que l'antiquité nous a transmis sur les Phéniciens de l'Afrique, tous les commentaires qu'y ont ajoutés les modernes, il paraît les connaître. Polybe, Appien, ont donné quelques détails sur l'emplacement des ports et de la ville; il les a lus. Il a lu aussi le résumé, la mise en œuvre de ces indications par M. Dureau de La Malle et M. Falbe. Il a interrogé les médailles, il a vu de ses yeux les inscriptions numido-puniques recueillies par la société archéologique de Constantine. A-t-il consulté directement ou par ses amis les travaux de l'érudition allemande? a-t-il lu *les Phéniciens* de

Movers? a-t-il lu l'article *Carthage* rédigé par Gesenius pour l'encyclopédie d'Ersch et Gruber? Ce qui est certain, c'est qu'il a des idées exactes de certaines divinités carthaginoises. Sa déesse Tanit, son Eschmoûn, son Moloch, au moins dans leurs traits généraux, n'ont rien de contraire aux résultats de la science. Je ne sais si les dévots de Carthage pouvaient dire à Tanit, comme la Salammbô de M. Flaubert en ses mystiques litanies : « Selon que tu croîs et décroîs, s'allongent ou se rapetissent les yeux des chats; » mais je sais, grâce aux travaux de Movers, qu'elle était bien la déesse de la lune, la reine des astres, la dominatrice des étoiles; c'est à ce titre, Hérodien nous l'apprend, qu'elle fut mariée dans Rome même, et en grande pompe, sous les auspices de l'empereur Héliogabale, avec le dieu du soleil apporté de la Syrie. Je trouve peu intéressant de savoir si Moloch était servi par des prêtres en manteau rouge, s'il était célébré en d'horribles concerts où « grinçaient, sifflaient, tonnaient les scheminith à huit cordes, les kinnor, qui en avaient dix, et les nebal, qui en avaient douze; » mais je sais, toujours d'après les preuves établies par nos maîtres, que le dieu d'airain, à de certains jours, se nourrissait de la chair des enfans, que les plus puissantes familles étaient obligées de lui apporter leur tribut, que le feu de ses entrailles rugissait sur la place publique, et que le monstre, agitant ses longs bras, précipitait lui-même dans le gouffre ses innocentes victimes. A propos de ce Moloch, on a reproché à M. Flaubert d'avoir oublié l'humanité de Gélon, tyran de Syracuse, lequel, vainqueur des Carthaginois en Sicile le jour même où Thémistocle détruisait la flotte des Perses à Salamine, avait épargné les vaincus en leur imposant la seule condition de renoncer au sacrifice des enfans; il est trop certain pourtant que l'horrible culte ne tarda point à reparaître. Ces traditions barbares avaient de telles racines chez les Phéniciens de la terre africaine que, trois siècles après la destruction de la ville, quand la nouvelle Carthage fut rebâtie par Auguste, on vit revenir les prêtres de Moloch. « En Afrique, dit Tertullien, on immolait publiquement des enfans à Saturne jusqu'au proconsulat de Tibère. » Tertullien ajoute que le magistrat romain fit crucifier les sacrificateurs sur les arbres qui protégeaient ce culte infâme, et il s'écrie : « J'en prends à témoins les soldats de mon pays qui exécutèrent les ordres du proconsul. Et cependant aujourd'hui même, en secret, dans l'ombre, ils sont pratiqués encore, ces sacrifices exécrables (1)! »

Il y a donc bien des parcelles de vérité dans la Carthage de M. Flaubert; qu'est-ce que cela toutefois au milieu de ce gigantes-

(1) Voyez Tertullien, *Apologétique*, chap. VIII.

que amas de fictions ou d'erreurs? Tantôt l'auteur supprime les choses connues, tantôt il invente à tort et à travers ce qu'on ne saura jamais. Il y avait bien d'autres dieux que Tanit et Moloch dans la Babel phénicienne, puisque d'après les critiques *sémitisans* Eschmoûn signifie *le huitième*, le huitième des grands dieux de Carthage. Il vous a paru commode de réduire l'Olympe punique à ces deux figures, d'opposer la Vénus à demi ascétique au minotaure toujours affamé, les prêtres-eunuques aux prêtres gorgés de sang, Tanit à Moloch. Rien de mieux, si vous faites œuvre de poète et non œuvre de pédant. Que m'importe en effet cette mythologie quand je cherche une étude vivante des passions humaines? Malheureusement, au lieu de vous emparer de mon imagination et de mon cœur, romancier inhabile, vous me jetez malgré moi dans les investigations érudites, vous me forcez de consulter les maîtres, et ceux-ci, quand je viens de m'instruire auprès d'eux, que me disent-ils? Gesenius, l'illustre orientaliste, me parle d'une déesse à laquelle sont dédiées plusieurs des inscriptions votives de Carthage; elle s'appelait, dit-il, *Tholath*, et paraît correspondre à la Junon des Hellènes. Où est-elle dans votre tableau de la cité marchande, la déesse aux grands yeux qui eût fait briller dans ce ciel d'airain la lumière d'une civilisation plus douce? Carthage, par sa domination en Sicile, n'avait pas été mêlée si longtemps à la vie des Hellènes sans recevoir quelque chose de leur génie. A côté des traditions féroces qui avaient résisté à Gélon, il y avait des transformations inévitables. Les maîtres du commerce, les hommes qui possédaient les grandes îles de la Méditerranée, la Sicile, la Sardaigne, et qui, par les côtes d'Espagne, s'étendaient chaque jour vers le nord, pouvaient bien être rusés, cupides, corrompus, et trahir sans scrupule la parole jurée; ce n'étaient pas certainement de stupides fanatiques enfermés à jamais dans des superstitions atroces. Ils avaient vu de trop près les autres peuples pour n'en pas subir les influences diverses. Soyez sûr que la culture hellénique, sous une forme ou sous une autre, avait pénétré chez ces opulens seigneurs africains. Plutarque nous apprend que dans Rome, à l'entrée du *circus maximus*, on voyait encore de son temps une statue d'Apollon apportée de Carthage après le sac de la ville (1). On l'avait trouvée assez belle pour décorer la cité des vainqueurs, et on la conservait même sous l'empire, au milieu des chefs-d'œuvre de l'architecture et de la statuaire. Où est l'Apollon de Plutarque dans la ténébreuse Carthage de M. Flaubert? Certes l'objection n'aurait aucune valeur, si elle s'adressait à l'œuvre d'un poète, d'un conteur ému; dirigée contre les prétentions du roman archéologique, elle garde toute sa force.

(1) Voyez Plutarque, *Vie de Flaminius*, chap. I.

Voilà toute une part de la réalité qui fait défaut dans cette restauration de Carthage; quant aux choses que M. Flaubert invente et qui doivent combler aux yeux des lecteurs les lacunes de son savoir, je renonce à les énumérer. Quelquefois, aux jours de fêtes publiques, on dresse des murailles de carton pour masquer les vides des monumens inachevés; ici la ligne de ces murailles s'étend d'un bout de Carthage à l'autre. Il faudrait emprunter des exemples à chaque page du récit. Depuis le *suffète-de-la-mer* et l'*annonciateur-des-lunes* jusqu'aux *mangeurs-de-choses-immondes* et aux *buveurs-de-jusquiame*, depuis le palais d'Hamilcar et ses splendeurs éblouissantes jusqu'à ces cabanes de fange et de varech où logent, on ne sait pourquoi, des *chasseurs-de-porc-épic*, il faudrait signaler tous les personnages absurdes et tous les monumens impossibles que l'auteur a entassés dans son œuvre.

Alors même que M. Flaubert s'appuie sur des documens authentiques, il les défigure par l'emploi qu'il en fait. Vous avez lu au quatrième livre d'Hérodote la description des peuples de la Lybie; la reconnaissez-vous lorsque l'auteur de *Salammbô* met en scène « les Voraces qui emportent de la neige dans des sacs de toile, » ou bien « les hideux Auséens qui mangent des sauterelles, les Achyrmachides qui mangent des poux, et les Gysantes, peints de vermillon, qui mangent des singes? » L'historien était naïf, le romancier a l'air de se jouer un peu du lecteur. Il se pourrait d'ailleurs que chaque détail fût vrai en lui-même et l'ensemble absolument faux. Ces traits empruntés à des écrivains que sépare un long intervalle de siècles, ces traits disséminés, sans lien, sans cohésion vivante, qui se rencontrent celui-ci chez Hérodote, celui-là chez Pline, l'un chez Sanchoniaton, l'autre chez Ammien Marcellin, pense-t-on qu'on puisse les réunir violemment sans produire autre chose qu'un monstre? S'essayant à relier tout cela, l'imagination du conteur est parfois ingénieuse, le plus souvent elle est folle. Ainsi, après une description bien étudiée des machines de guerre dans le monde antique, M. Flaubert ajoute ce détail au sujet des ravages que causent les catapultes : « Dans la rue de Kinisdo, une femme qui accouchait fut écrasée par un bloc de marbre, et son enfant avec le lit emporté jusqu'au carrefour de Cinasyn, où l'on retrouva la couverture. » Admirable exactitude! Et comment les objections tiendraient-elles devant cette couverture retrouvée? Presque toujours, comme ici, le point de départ est juste, et l'arrangement, l'explication, l'amplification viennent tout détruire. Quand il décrit les richesses d'Hamilcar, on ne saurait méconnaître l'ardeur du peintre dans les efforts de sa fantaisie; il a des traits énergiques, des choses hardiment devinées. Bientôt cependant, soit élan volontaire, soit impuissance de se diriger, il dépasse le but. Galeries, couloirs, caveaux, s'al-

longent à l'infini. Il y a du mélodrame dans ce tableau. Quel fracas de formes et de couleurs! tout resplendit, tout ruisselle, tout est mystérieusement énorme; on ne sait plus ce qu'on voit, on ne sait plus ce qu'on entend, et l'auteur, sentant qu'il a beau jeu, poursuit devant l'auditoire aveuglé, assourdi, son incompréhensible exhibition. On n'est réveillé de ce cauchemar qu'au moment où paraît *le chef-des-odeurs-suaves, pâle et long comme un flambeau de cire;* alors, diversion bienfaisante, on est pris d'un rire à la Rabelais, et l'on est vengé.

Montesquieu avait dit : « Les anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté rendaient à Rome les fortunes à peu près égales; mais à Carthage des particuliers avaient les richesses des rois. » Que ces traits simples et forts parlent bien autrement à l'imagination! L'historien, marquant d'un mot les différences des peuples, éclaire d'avance comme d'une lueur incendiaire l'issue de leur gigantesque lutte.

Ainsi, sachez-le bien, l'érudit, chez M. Flaubert, est détruit par l'artiste. Qu'il se souvienne ou qu'il invente, qu'il supprime ou qu'il ajoute, son œuvre est fausse. De l'atmosphère salubre de la science il nous a transportés dans une salle de spectacle où l'air est brûlé par le gaz. Cet or est du clinquant, ces richesses sont des oripeaux. J'avoue cependant que je passerais condamnation sur tout cela; je déclare que je suis tout prêt à oublier les prétentions archéologiques de l'auteur, s'il a su nous donner, même dans ce cadre impossible, quelque chose de la vie humaine et de l'éternelle passion. Qu'importe le théâtre? C'est la pièce qu'il faut voir. Un grain de mil, un peu de poésie, et sans le moindre regret nous irons rendre au lapidaire carthaginois tous les diamans de Salammbô.

La fable que M. Flaubert a placée au milieu de *la guerre inexpiable* peut être brièvement racontée. La scène s'ouvre par une orgie des mercenaires dans les jardins d'Hamilcar. Attirée par leurs blasphèmes et leurs dévastations impies, la fille du suffète, en l'absence de son père, descend les escaliers du palais pour arrêter les profanateurs. Un cortége de prêtres l'environne, et elle-même, chantant et priant, apparaît comme une prêtresse aux barbares éblouis. L'un d'eux, le chef lybien Mâtho, comme un tronc de résine qu'une étincelle embrase, s'enflamme d'amour à la vue de la vierge. Quand elle disparaît, il s'élance après elle, et, ne la retrouvant plus, devient fou de colère et de douleur. Ce Mâtho est une nature de feu, un Hercule africain; l'auteur a placé auprès de lui un esclave récemment affranchi, le Grec Spendius, ancien marchand de femmes, rusé, subtil, audacieux, qui va aiguillonner la souffrance du monstre pour le précipiter contre Carthage : au camp, dans les marches, dans les négociations avec les envoyés de la république,

Spendius est toujours là, soufflant la guerre et attisant le feu qui dévore le Lybien. Il sait que, d'après les croyances puniques, la fortune de la cité est attachée au voile de la déesse Tanit, à ce mystérieux *zaïmph* que nulle créature humaine ne peut toucher ou voir sans périr. Une nuit, à travers mille dangers, il entraîne Mâtho dans Carthage, et, pénétrant au fond du sanctuaire redouté, il enlève le voile de Tanit. Mâtho, qui se croit invulnérable, ne veut pas quitter la ville sans avoir revu Salammbô; en vain Spendius le conjure de renoncer à ce téméraire caprice qui va tout perdre, l'esprit ne déchaîne pas impunément les forces rugissantes de la matière : l'Africain s'élance, gravit les escaliers du palais, se glisse à pas de loup chez la jeune fille, l'aperçoit endormie, la joue dans une main, l'autre bras déplié, et sa chevelure si abondamment répandue autour d'elle qu'*elle paraissait couchée sur des plumes noires*. Immobile, éperdu, il contemple l'apparition merveilleuse, et quand Salammbô s'éveille, quand l'horreur succède chez la mystique vierge au premier éblouissement que lui a causé le voile divin, quand elle repousse Mâtho, quand elle appelle au secours, quand les esclaves accourent armés de leurs casse-tête, Mâtho, accompagné de Spendius, s'élance de nouveau par la ville, et au milieu d'une population folle de rage, à travers les imprécations impuissantes et les flèches mal lancées, il arrive triomphant aux portes des remparts, car le voile de Tanit le protége. La fortune de Carthage est partie avec le talisman sacré. Dès lors tout réussit aux mercenaires, Hannon est vaincu, la faction des marchands est obligée de rappeler Hamilcar et de lui donner le commandement de l'armée. Déjà pourtant les rebelles ont mis le siége devant Carthage. Que va devenir la république, si le manteau de la déesse reste aux mains des barbares? Dans l'exaltation de sa douleur, poussée par les conseils d'un prêtre-eunuque et aussi par un mystérieux instinct qui la trouble, Salammbô va trouver Mâtho sous sa tente, comme Judith a visité Holopherne, et lui reprend, on devine à quel prix, le zaïmph étincelant. Désormais Carthage est sauvée. Il y a encore pour elle bien des alternatives à traverser et pour le lecteur bien des atrocités à subir; tout est fini cependant. Les mercenaires vont être écrasés dans le défilé de la Hache, Autharite et Spendius vont périr sur la croix. Mâtho, pris d'un coup de filet comme une bête fauve et amené vivant dans Carthage, est livré au peuple, affamé de vengeance. Il agonise au milieu des plus effroyables supplices, et Salammbô, à la vue de ce malheureux qui n'est plus *qu'une longue forme rouge*, Salammbô, qui s'est donnée à lui par fanatisme, sent tout à coup qu'elle l'aime. Au moment où il tombe, elle meurt.

Quelles émotions, quelles peintures vivantes M. Flaubert a-t-il

tirées de cette horrible histoire? Le caractère de Mâtho, fort simple il est vrai, fait honneur au peintre; l'éblouissement du Lybien en présence de Salammbô, ce choc soudain qui ébranle tout son être, cette passion tour à tour violente et timide, ces pleurs, ces rugissemens, ce désordre farouche qui le livre comme un enfant aux conseils de Spendius, tout cela est étudié avec soin et rendu en traits énergiques. Mais que dire de Salammbô? que dire de cette énigme phénicienne? et comment s'intéresser à un personnage qu'on a tant de peine à comprendre? Carthaginoise ou non, elle doit être avant tout une créature humaine; or, dans le récit de M. Flaubert, on ne sait si elle veille ou si elle dort, si elle a conscience de ses actes ou si elle est en proie aux hallucinations des somnambules. Il n'y a point de liens entre ses pensées et sa conduite. Toute sa personne est incohérente. Elle est chaste, elle est pieuse, un rien l'effarouche, et quand elle reproche aux barbares les profanations qu'ils ont commises, *pressant son cœur à deux mains, elle reste quelques minutes les paupières closes à savourer l'agitation de tous ces hommes.* Quand elle va sous la tente de Mâtho, il est évident qu'elle est poussée par un vague et irrésistible élan physiologique autant que par son désir de sauver Carthage, et cependant, après qu'elle s'est abandonnée au Lybien, elle dirait volontiers comme Judith : *Non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari, sed sine pollutione peccati revocavit me vobis.* C'est en vain que le vieux Gescon, témoin de ses transports impudiques, lui jette l'injure à la face; elle demeure impassible et comme protégée par son innocence. Si son père l'interroge sur l'emploi des heures qu'elle a passées sous la tente, ne croyez pas qu'elle se trouble; elle répond que Mâtho paraissait furieux, qu'il a crié, qu'il s'est endormi, et si elle n'ajoute rien de plus, c'est peut-être, nous dit le romancier, par « un excès de candeur faisant qu'elle n'attachait guère d'importance aux baisers du soldat. » Étrange candeur en vérité, qui n'est que le vulgaire apaisement des sens chez une fille extatique! L'auteur a bien soin de nous apprendre en effet que, depuis sa visite à Mâtho, « les angoisses dont elle souffrait autrefois l'avaient abandonnée. Une tranquillité singulière l'occupait. Ses regards, moins errans, brillaient d'une flamme limpide. »

Nous prions le lecteur de nous pardonner une discussion de cette nature; mais puisque de telles choses sont proposées à notre admiration, il faut bien expliquer d'où viennent nos répugnances. Un poète allemand, M. Frédéric Hebbel, qui donne aussi beaucoup trop de place à la physiologie dans ses poétiques études, a montré Judith sur la scène au moment où elle sort de la tente d'Holopherne. Sous le coup de la honte qu'elle vient de subir, — car la honte de Ju-

dith est nécessaire dans le drame de M. Hebbel malgré l'affirmation contraire du saint livre, — la belle juive a des emportemens sublimes, des émotions contradictoires la désolent, et le poète, en peignant ce délire d'une âme chaste, a trouvé des accens de génie. Rien de pareil chez Salammbô; pas un éclair de la vie morale, tout se passe dans le domaine obscur de la sensation. C'était bien la peine d'avoir quitté avec fracas les corruptions du village normand pour les splendeurs de Carthage; après tant d'efforts, après tant de labeurs convulsifs, nous voici ramenés, comme dans *Madame Bovary*, à des questions d'analyse médicale. La principale différence entre la fille du père Rouault et la fille d'Hamilcar Barca, c'est que Salammbô est décidément somnambule. Sensuelle et extatique tout ensemble, l'esprit chez elle n'a pas conscience des curiosités de la chair. Admirable progrès! réforme excellente! Chaque fois que Salammbô paraît, dans l'orgie des mercenaires, pendant ses conférences avec le prêtre-eunuque, sous la tente de Mâtho, sur la terrasse d'où elle contemple le supplice et l'agonie du malheureux qui l'a pressée dans ses bras, on peut répéter ces paroles que l'auteur lui-même applique à un des tableaux de son livre : « Une lasciveté mystique circulait dans l'air pesant. » Si l'héroïne de M. Flaubert n'était pas somnambule, comment comprendre la scène bestiale du python? Si elle n'était pas justiciable de la critique médicale autant et plus que de la critique littéraire, comment juger l'intérêt qu'elle prend aux tortures de son amant, la curiosité qui l'enivre, la révélation qui se produit en elle, l'amour enfin, l'amour qui éclate dans sa conscience réveillée, à la vue de ce malheureux écorché, de cette longue forme rouge, qui marche toujours, toujours, les yeux attachés sur les siens? Et voilà les *sujets* que l'art nouveau se plaît à étaler sous nos yeux, voilà les problèmes qui lui paraissent dignes d'étude et les beautés qu'il veut qu'on admire! O poétiques figures qui avez enchanté notre jeunesse, figures si dissemblables et pourtant de même famille, vous qui aviez une âme, Elvire, Esmeralda, Kitty Bell, Marie, Rachel et Ahasvérus, Valentine et Bénédict, Frédéric et Bernerette, Amaury et Mme de Couaën, qu'êtes-vous devenues?

Nos entreprises sont nouvelles, répondent les partisans de la secte réaliste, et c'est précisément à l'idéalisme de l'école précédente que nous opposons des figures prises hardiment dans le vif de la nature. — Ici encore j'invoque l'autorité de Goethe, et je me demande ce que penserait le grand réaliste à la vue de ces inventions barbares qui prétendent se rattacher à lui. C'était l'esprit le plus ouvert à toutes les nouveautés, et de plus l'école dont vous prenez le nom le reconnaît pour son chef; il vous est impossible de récuser un tel

juge. Or à propos de *Notre-Dame de Paris*, Goethe jeta un cri qu'il faut citer, bien que le grand poète fût certainement injuste pour l'œuvre si pleine de passion et d'énergie juvénile qu'il venait de lire. Je détourne ces paroles trop sévères, je les applique à *Salammbô*, et voyez comme elles se transforment en vérités accablantes! « Je n'ai pas eu besoin d'une médiocre patience, disait Goethe, pour supporter le supplice que m'a infligé cette lecture. C'est le plus horrible livre qu'on ait jamais écrit! Et l'on n'est pas dédommagé des tortures qu'il vous cause par la joie que pourrait faire éprouver la représentation exacte de la nature humaine, des caractères humains; non, tout au contraire, la nature et la vérité sont absentes de ces pages. Les prétendus acteurs que l'écrivain met en scène ne sont pas de chair et de sang, ce sont de misérables marionnettes qui vont et viennent à sa fantaisie et auxquelles il fait exécuter toute sorte de grimaces et de contorsions. Quel temps que celui où un tel livre est possible, bien plus, où on le supporte, où on y prend plaisir (1)! » Ainsi parlerait Goethe à M. Flaubert, s'il revenait un instant parmi nous. Ce n'est pas une conjecture; j'atténue au contraire l'expression de la colère poétique sur les lèvres du vieux maître : s'il a porté ce jugement sur *Notre-Dame de Paris*, de quels termes se serait-il servi pour condamner *Salammbô?*

On dit qu'à défaut de la passion vivante nous devons apprécier ici la force, et moi, je demande où est la force sans la pensée. Cet homme qui, sur la place publique, raidit ses bras, tend ses muscles et soulève des poids énormes, les passans l'admirent pour sa vigueur. Artiste sérieusement ambitieux, ce n'est point de cette admiration-là que M. Flaubert est jaloux. Il faut le lui dire pourtant : la puissance qu'il déploie est stérile. Quand je vois l'auteur de *Salammbô*, tantôt pour reconstruire Carthage, tantôt pour conduire au combat les multitudes féroces, s'agiter, se démener, accumuler les détails, ajouter traits sur traits, figures sur figures, et prolonger des énumérations sans fin, je ne puis m'empêcher de penser à cette histoire de Diogène si plaisamment contée par Rabelais. Philippe de Macédoine se disposait à attaquer les Corinthiens; aussitôt, dans la ville, chacun se mit à l'œuvre pour la défense commune. « Diogène, les voyant en telle ferveur ménage-remuer, et n'étant par les magistrats employé à chose aucune faire, contempla quelques jours leur contenance sans mot dire; puis, comme excité d'esprit martial, ceignit son manteau en écharpe, retroussa ses manches jusqu'au coude, roula vers une colline voisine le tonneau qui pour maison lui

(1) Goethe s'exprimait ainsi le 27 juin 1831, dans un entretien avec Eckermann.

était contre les injures du ciel, et, en grande véhémence d'esprit, déployant ses bras, le tournait, le retournait, le brouillait, le barbouillait, le renversait, le battait, le culbutait, le détraquait, le tripotait, le lançait, le clouait, l'entravait, le tracassait, le ramassait, le cabossait, le goudronnait, le terrassait, l'enharnachait, l'empanachait, le caparaçonnait, le faisait rouler, le précipitait du haut en bas, de bas en haut le rapportait, comme Sisyphe fait sa pierre, tant que peu s'en fallut qu'il ne le défonçât! Ce voyant, quelqu'un de ses amis lui demanda quelle cause le mouvait à tourmenter ainsi son tonneau, auquel répondit le philosophe que, à autre office n'étant par la république employé, il tempêtait son tonneau en cette façon pour, entre ce peuple tant fervent et occupé, n'être pas seul cessateur et oisif. » Le réalisme, qui s'inquiète si peu des idées, fait souvent comme Diogène : plus l'activité humaine se multiplie dans tous les champs de la pensée, plus il tourmente son tonneau vide.

Il y avait pourtant un moyen de relever ces peintures africaines et de leur donner l'intérêt qui leur manque : c'était d'opposer à la barbarie orientale cette civilisation gréco-latine qui devait accueillir plus tard si naturellement la lumière de l'Évangile, et qui déjà en ces siècles sombres était le salut du genre humain. Cette belle idée, que l'auteur aurait pu rendre plus sensible que jamais, il n'y en a point trace dans son œuvre. Je cherche vainement parmi les acteurs du drame un concitoyen de Régulus, et quant au Grec Spendius, on a vu quelles qualités de l'esprit hellénique représente ce personnage avili. M. Flaubert, j'ai regret à le dire, a passé à côté d'un grand sujet sans paraître en soupçonner la valeur.

Si la pensée fait défaut dans le récit de M. Flaubert, si l'intérêt moral est nul, en admirerai-je du moins les parties extérieures? Il y a de belles descriptions dans *Salammbô*, car il faut bien qu'il y ait quelque chose dans une œuvre si patiemment composée. Puisque ce roman n'est qu'une longue suite de tableaux, il est impossible que la richesse du coloriste ne fasse pas oublier en plus d'un endroit l'insignifiance du penseur. Le festin des mercenaires est une large peinture, pleine de mouvement et de vie. La bataille du Macar, la scène des lions après le carnage, çà et là quelques paysages d'Afrique, révèlent un pinceau original. Pourquoi faut-il que ce pinceau ignore ou dédaigne les lois de la perspective? Lorsque M. Flaubert connaîtra l'art du clair-obscur, il ne donnera plus la même valeur aux choses les plus disparates, il n'entassera plus tous les objets sur le même plan, et s'il trouve quelque inspiration heureuse, quelque motif ingénieux ou grandiose, il se gardera bien de le noyer au sein de cette lumière dure, âpre, métallique, qui efface toutes les teintes et confond toutes les

formes. En appliquant son principe à outrance, le réalisme s'anéantit lui-même. Il veut peindre la réalité telle qu'elle est, donner à chaque chose son relief, et il ne s'aperçoit pas que cette attention accordée à tous les objets indifféremment, détruisant l'effet de l'ensemble, détruit aussi le détail. Il cherche la variété de la nature, et il aboutit à la monotonie du système. Il poursuit l'exactitude littérale, et il défigure ses modèles; il vise à la clarté absolue, et il faut des efforts redoublés pour le comprendre. La plupart des descriptions de M. Flaubert sont inintelligibles. A chaque trait nouveau ajouté par le peintre, à chaque mouvement des acteurs, on se dit : Pourquoi cela? que nous importe? où est l'intérêt? où est le sens? M. Flaubert a vu sur quelque médaille un personnage dont les épaules se soulèvent; sans se demander si ce n'est pas une imperfection de dessin ou bien une allusion à un fait passager, il découvre là une attitude carthaginoise, et croit faire preuve de précision en l'imposant à tous ses personnages : Salammbô s'enfonce la tête dans les épaules, Hamilcar aussi, et Spendius, et Mâtho. Il a remarqué en Afrique les fils des Numides étendus à terre tout de leur long : presque tous les acteurs de son récit se vautrent sur le sol; ils mangent à plat ventre, ils boivent à plat ventre, à moins que, pour se désaltérer plus à l'aise, et sans craindre l'asphyxie, ils ne plongent la tête tout entière dans des jarres d'eau miellée. Où a-t-il vu que les Carthaginois, au lieu de se presser en tumulte, se *tassaient?* Je ne sais, mais ceci cache encore quelque intention de réalisme archéologique, car cette singulière image revient avec une persistance opiniâtre : les hommes *se tassent*, les femmes *se tassent*, la multitude *se tasse sur les terrasses*, Hamilcar *tasse les soldats de son armée en masses orbiculaires*. En vérité, l'espèce humaine, dans ces tableaux violens, ressemble à une caricature. Et puis les invraisemblances fourmillent : pourquoi Hannon, poursuivi par les rebelles exaspérés, s'enfuit-il sur un âne? Comment cet âne peut-il soustraire le fugitif à ces milliers de barbares qui ont juré sa mort? Je cite un exemple entre cent. A toutes les pages, au milieu des meilleurs épisodes, on est arrêté par quelque détail impossible. Enfin ces descriptions perpétuelles, supposé même qu'elles fussent moins fausses, ne sont-elles pas une marque de stérilité chez un homme qui se croit inventeur? M. Flaubert ne sait que décrire, il décrit tout ce qu'il rencontre, tout ce qu'il voit, tout ce qu'il devine; la nuit ainsi que le jour, dans les ténèbres comme en plein soleil, il décrit des riens, des misères, aussi consciencieusement qu'il décrit les grandes masses de ses tableaux. Au milieu du tumulte et des cruautés de la bataille, il n'oubliera pas un clou de l'armure des éléphans. Un seul être, dans ce long récit, a échappé à l'impla-

cable analyse du peintre, c'est l'âne du suffète, sans doute parce que l'auteur s'est rappelé les vers de Marie-Joseph Chénier :

> Un âne sous les yeux de cet homme d'esprit
> Ne peut passer tranquille et sans être décrit (1).

L'âne a passé tranquille, félicitons le suffète. L'auteur n'échappe pas cependant à l'ironie de Chénier; relisez les sarcasmes dont le satirique accablait l'école de Delille, vous verrez qu'ils tombent avec la même force sur l'auteur de *Salammbô*. Le style le sauve, dira-t-on; eh! sans doute, le style est d'un artiste, et je ne compare pas M. Flaubert au versificateur de *la Navigation*. On peut se demander seulement si M. Flaubert, il y a soixante ans, n'eût pas décrit Carthage dans le style d'Esménard, au lieu de la décrire dans le style de M. Théophile Gautier. Il faut distinguer chez tout écrivain le mérite du temps où il vit et les dispositions d'esprit qui lui sont propres; ne soyons pas trop fiers de ce qui n'est qu'une affaire de date, et préoccupons-nous un peu de ce qui nous appartient. Il y a bien des lacunes, volontaires ou non, dans la langue éclatante et nombreuse de M. Flaubert. Son style est ferme, coloré, plein de ressources; il manque pourtant de souplesse. Il a de fières allures, jamais de poétiques élans. On sent que la pensée n'est pas de force à le soutenir dans les hauteurs. Quelquefois, après un grand effort, il s'affaisse tout à coup. Ainsi, dans sa hideuse et inutile description de la lèpre qui ronge le suffète Hannon, quand du pinceau le plus espagnol il a peint les ulcères du patient, il ne trouve pour terminer ces pages dégoûtantes d'autre trait que celui-ci : « La maladie s'était considérablement augmentée. » La simplicité, dans cette langue sans mesure, confine souvent à la platitude comme l'élévation à l'emphase. On a relevé avec raison l'épithète « énorme » appliquée au mot « silence. » Nous n'avons pas la prétention d'apprendre à M. Flaubert pourquoi les qualités morales, par une transposition naturelle, peuvent convenir au silence, pourquoi on peut aussi le placer, comme dirait Kant, sous les catégories du temps et de l'espace, pourquoi l'on dit dans toutes les langues du monde un silence triste, doux, lugubre, effrayant, paisible, solennel, ou bien un long silence, un éternel silence, et pourquoi enfin, même dans le patois le plus barbare, un silence énorme est impossible; rompu à tous les manéges du style, M. Flaubert sait cela mieux que nous : ses fautes de français sont des fautes volontaires. Si je m'arrête à ce

(1) Je modifie légèrement le premier vers pour l'appliquer à mon sujet. Il y a dans le texte, par allusion à l'exil volontaire de Delille sous le directoire : *Sous les yeux de ce rimeur proscrit.*

mot un instant, c'est pour montrer l'espèce d'emphase particulière à l'auteur de *Salammbô*. Il ne suffit pas de signaler ici une impropriété de termes qui blesse la grammaire universelle, il faut voir l'usage qu'en fait l'auteur, et dans quelle vue il provoque ainsi notre attention. « Un silence énorme emplissait Mégara. » Pourquoi? Que va-t-il se passer? Quelque chose d'inoui assurément; écoutez : « Le soleil s'allongeait sur la lagune, au bas des catacombes. Les paons piaulaient. Hamilcar, pas à pas, marchait. » Scène pathétique en vérité, et qui justifie bien l'audace de l'écrivain! Il avait besoin d'un silence énorme pour préparer l'esprit à ces effets grandioses.

Mais pourquoi s'attaquer aux détails? Ce n'est pas l'emphase, ce ne sont pas les descriptions fatigantes, inexactes, impossibles, qui forment le défaut capital de ce laborieux récit : la grande faute que la critique doit reprocher sans ménagement à l'auteur de *Salammbô*, c'est l'*inhumanité* de ses peintures. Je donne à ce mot tous les sens qu'il renferme. Dans *Salammbô* comme dans *Madame Bovary*, M. Flaubert ne s'intéresse pas à l'homme. Qu'il relise Virgile, le chantre de la Phénicienne Didon, et le Carthaginois Térence, peintre si doux de la sympathie humaine; qu'il songe à ces paroles si tendres, si profondes : *sunt lacrymæ rerum*, et qu'il achève le vers en le méditant : *mentem mortalia tangunt*. Celui-là seul qui aime et respecte l'humanité est assuré de vivre dans la mémoire des siècles. A quoi, dirons-nous à M. Flaubert, ont servi tant d'efforts? A écrire une œuvre sans âme, à peindre des scènes atroces, à se complaire dans la splendeur de l'horrible, à mêler ensemble le sang et la volupté, comme s'il y avait chez lui un penchant mauvais, — disons le mot, le mot terrible, puisqu'un des maîtres de la critique n'a pas craint de le prononcer à voix haute, — comme s'il y avait chez ce peintre des choses corrompues *un coin d'imagination sadique*. Mais non, ce n'est pas le peintre qui est coupable, c'est le système. L'artiste, cela est manifeste, vaut infiniment mieux que son livre. En quittant le terrain de son premier roman, M. Flaubert a fait preuve de courage. Saura-t-il changer non pas de théâtre seulement, mais de système? Aura-t-il l'ambition de marquer sa place parmi les peintres émus et respectueux de la grande nature humaine? *Madame Bovary*, malgré un talent des plus vifs, avait inspiré du dégoût; *Salammbô*, malgré un énergique effort, n'a fait qu'ajouter au dégoût la fatigue et l'ennui. Après cette double épreuve, M. Flaubert est tenu d'en faire une troisième et de se renouveler de fond en comble. Rompra-t-il avec son passé ou s'obstinera-t-il dans une erreur funeste? Sa prochaine œuvre nous répondra.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA

GÉNÉRATION DE 1789[1]

Les amis de la liberté politique sont tristes, et les raisons ne manquent pas à leur tristesse. Peut-être m'est-il permis de dire que j'aurais, plus que personne, quelque droit de m'y abandonner : je suis tombé avec les institutions et le régime que nous regardions comme le témoignage et le gage de la liberté politique; mais, en trouvant la tristesse légitime, je la trouve excessive et injuste envers notre temps et notre patrie. Je ne crois pas que la France ait renoncé à aucune de ses généreuses ambitions, ni qu'elle ait perdu tout moyen de les satisfaire. J'ai confiance dans l'avenir de mon pays et de la liberté politique de mon pays.

Je ne me fais point d'illusion. Parmi les amis de la liberté politique, beaucoup sont découragés, et ne recommenceraient pas volontiers des efforts et des luttes dont ils n'espèrent plus la victoire. D'autres ont reporté sur le régime impérial leurs espérances, et s'en promettent, dans l'avenir, les satisfactions libérales qu'ils croient

(1) M. Guizot vient de réunir la collection de ses discours politiques, depuis le premier jour où il prit la parole dans les chambres de la restauration, jusqu'aux derniers jours de la monarchie de juillet. C'est le dossier authentique des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps;* c'est aussi un grand monument de cette activité éclatante et féconde de la tribune parlementaire, dont les nouvelles générations libérales recherchent encore les modèles dans le passé. Les deux premiers volumes de cette collection, qui en aura quatre, paraîtront très prochainement à la librairie Michel Lévy, et nous publions aujourd'hui une partie de l'importante *Introduction* que M. Guizot a écrite pour accompagner ses discours et pour résumer les leçons qu'il a reçues lui-même pendant son long exercice des affaires et des débats politiques. Cette *Introduction* est intitulée : *Trois Générations : 1789, 1814 et 1848.* Nous donnons la première partie, *la Génération de 1789,* avec le paragraphe qui termine et résume l'*Introduction* tout entière.

nécessaires ou possibles. Le public assiste, avec une indifférence sceptique, aux regrets languissans des uns et aux lointaines espérances des autres, uniquement préoccupé des intérêts de la vie civile et de son repos après tant d'orages.

A cet état des partis et des esprits se joignent deux idées qui ne sont pas nouvelles, mais qu'on travaille plus activement que jamais à accréditer. On dit qu'après tout c'est la révolution française, ce sont ses principes et ses intérêts généraux qui triomphent aujourd'hui, et que ce triomphe importe bien plus à la France que celui de la liberté politique. On ajoute que, si la liberté souffre, l'égalité ne souffre point, et qu'entre les conquêtes de la révolution la France tient bien plus à l'égalité qu'à la liberté.

Je crois ces deux idées radicalement fausses et funestes. Je crois l'indifférence publique, en fait de liberté, plus apparente que réelle et essentiellement transitoire. Je crois les amis de la liberté politique appelés à reprendre, dans le pays et dans son gouvernement, leur influence, et par conséquent tenus de ne pas se livrer à un découragement naturel, mais non légitime.

Ni les considérations morales, ni les exemples historiques ne me manqueraient pour les rassurer et les ranimer. Quelle est, dans la vie des peuples, la grande cause qui n'a pas éprouvé de cruels revers, passé par de tristes alternatives et mis des siècles à triompher? Dieu vend cher aux hommes le progrès et le succès. Avec la Hollande, l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique sont, dans les temps modernes et chrétiens, les deux nations qui ont le plus fortement conquis et possédé la liberté politique. Que n'en a-t-il pas coûté à l'Angleterre! Que de révolutions et de réactions! Que de temps, de sang et de travail! Quelles phases de lassitude et de corruption! Et où en est aujourd'hui, où en sera demain la grande république américaine? Qui sait quel jour et à quel prix elle recouvrera sa paix et sa prospérité? Qui sait si elle revivra? L'Angleterre aurait-elle dû, pour s'épargner tant d'efforts et d'épreuves, renoncer à la liberté politique? Et l'Amérique de Washington et de Franklin doit-elle désespérer d'elle-même parce que son gouvernement se trouve trop mal constitué et trop faible pour les questions qu'il a à résoudre? A coup sûr, ni l'un ni l'autre de ces grands peuples n'est disposé à croire la liberté politique trop chèrement achetée par les souffrances et les sacrifices qu'elle leur a imposés ou qu'elle pourra leur imposer. Mais je laisse là l'Angleterre et l'Amérique; je sais le peu d'empire qu'ont, en pareille affaire, des considérations générales et des exemples étrangers: c'est dans notre France même, dans notre propre histoire et dans notre histoire contemporaine, que je veux chercher et que je trouve mes raisons de fidélité active à la liberté politique et de confiance dans son avenir parmi nous.

Depuis trois quarts de siècle, trois générations, 1789, 1814 et 1848, ont possédé politiquement la France et fait ses destinées. Les deux premières ont terminé leur course; la troisième commence la sienne. Je veux les interroger toutes trois; je veux savoir avec précision ce qu'elles ont pensé, ce qu'elles ont désiré, ce qu'elles ont fait, et chercher, dans leur âme et dans leur histoire, le sens des événemens contemporains et l'avenir politique de la France.

Le caractère dominant, le grand caractère de 1789, c'est l'unanimité dans l'élan national : non pas certes l'unanimité des opinions, mais celle des désirs et des espérances à travers la divergence des opinions. On ne peut parcourir les cahiers des trois ordres convoqués aux états-généraux qui devinrent l'assemblée constituante sans être frappé de l'unité de sentiment et de mouvement qui anime ces classes si diverses et si près d'entrer en lutte. Par leurs situations, leurs habitudes, leurs préjugés, leurs goûts, elles diffèrent essentiellement; mais le même feu les échauffe, le même vent les emporte : l'esprit de réforme et de progrès possède la France tout entière.

Quelle était, à cette époque, l'ambition suprême de cette France encore si variée et si incohérente malgré son travail, depuis bien des siècles, pour atteindre à l'unité nationale? A quel but définitif et commun aspiraient cette noblesse, ce clergé, ce tiers-état, tout ce peuple encore si peu accoutumé à marcher ensemble? L'équité dans l'ordre social et la liberté dans l'ordre politique, le respect des droits personnels de tout homme et l'action efficace de la nation dans ses affaires, une société juste et un gouvernement libre, c'est là le vœu qui se trouve au fond de tous les vœux, qui s'élève au-dessus de toutes les diversités de situation et d'opinion. C'était là le besoin passionné de cette génération ardente et forte qui se précipita dans son dessein comme un torrent longtemps contenu et amassé se précipite sur la pente de son cours.

Ce n'était pas seulement dans des écrits, des discours, des instructions, dans des manifestations fugitives de la pensée qu'éclataient ce mouvement général, cette tendance commune des esprits en France avant la réunion des états-généraux de 1789. Les actes venaient avec les paroles; de grands pas étaient déjà faits vers la réforme sociale et la liberté politique. Et ce n'étaient pas seulement quelques hommes supérieurs un moment investis du pouvoir, Machault, Turgot, Malesherbes, Necker, qui poussaient la France dans cette voie; la nation elle-même, toutes les classes de la nation, le clergé et la noblesse comme le tiers-état, les propriétaires des campagnes comme les habitans des villes s'y engageaient activement et

ensemble. Qu'on lise l'excellent travail de M. Léonce de Lavergne sur les *Assemblées provinciales* instituées par Louis XVI, de 1778 à 1787, dans les vingt-six provinces appelées pays d'élection (1). Avec autant de sagacité libérale que d'impartialité historique, il a retracé, je pourrais dire ressuscité ces assemblées aujourd'hui si oubliées, leurs membres et leurs actes, les résultats accomplis et les projets annoncés, les idées générales et les mesures locales. On assiste là, non-seulement à un grand travail de réforme administrative, mais à l'empire efficace des principes de la justice sociale et de la liberté politique, le respect de l'homme, l'élection, la discussion, la publicité, la responsabilité du pouvoir. Et ce n'est pas le tiers-état seul qui proclame ces principes et réclame leurs conséquences; la noblesse et le clergé, les grands seigneurs et les gentilshommes de province les acceptent et les appliquent comme les bourgeois. Sans doute on pressent, on rencontre déjà les dissentimens, les appréhensions, les hésitations, les luttes; mais le fait qui domine, c'est évidemment, dans tous les rangs et à tous les degrés de la société française, un désir et un effort communs pour faire pénétrer et prévaloir l'équité dans l'état social, la liberté dans le gouvernement.

La grande assemblée nationale, l'assemblée constituante, une fois réunie, offre un spectacle bien moins unanime, bien plus agité que ces modestes assemblées provinciales, et pourtant au fond le même. L'esprit de réforme et de liberté politique, dominant dans le tiers-état, est là aussi, présent et puissant, dans la noblesse et le clergé. La lutte s'engage entre l'ancien régime en décadence et le régime nouveau en espérance; mais, au sein de cette lutte, le tiers-état trouve, dans la noblesse et le clergé français, des alliés éminens et sincères. Des ecclésiastiques, des grands seigneurs, des gentilshommes de vieille race prêtent à la bourgeoisie française un généreux concours, et assurent, dès les premiers pas, sa victoire. C'est une minorité de la vieille France qui vient en aide à la France nouvelle; mais c'est une minorité dont l'appui moral et numérique est décisif.

Cette minorité libérale de la noblesse et du clergé français, en 1789, n'a pas seulement droit, par la générosité de ses sentimens et de ses sacrifices, à toute l'estime et à toute la reconnaissance de la France libérale; elle a donné, dans le plus grand moment de notre histoire, le plus grand exemple politique que puisse recevoir un peuple qui veut être libre, l'exemple du désintéressement éclairé et du dévouement au bien public.

(1) Ce travail a été inséré en 1861, 1862 et 1863 dans la *Revue des Deux Mondes*. Il sera bientôt complété et publié séparément.

Nous avons eu, pendant des siècles, ce mauvais sort que la noblesse française n'a pas compris ses vrais intérêts, ni joué, dans l'état, son vrai rôle. Soit influence de son origine, soit vanité, soit défaut de lumières et d'esprit politique, elle s'est isolée pour garder son rang; elle a mieux aimé rester une classe privilégiée que devenir la tête d'une nation. Elle est tombée, envers la royauté, dans une faute tout aussi grave; elle a préféré, tantôt l'indépendance, tantôt la vie de cour, au partage du pouvoir; les grands seigneurs ont aspiré à être, non les conseillers, mais tantôt les rivaux, tantôt les serviteurs du roi, et les gentilshommes, voués au service militaire, ont regardé le service politique comme une sorte de dérogeance; lieutenans ou cornettes, ils se croyaient au-dessus des conseillers d'état et des intendans. Ce mal a entraîné un autre mal : la royauté entravée, harcelée, dépouillée par la haute noblesse, a recherché, contre elle, l'appui de la bourgeoisie et du peuple; la bourgeoisie et le peuple, pour s'affranchir du joug arrogant de la noblesse, ont recherché, à tout prix, l'appui de la royauté. L'aristocratie n'a su prendre sa place ni dans le gouvernement de l'état, ni dans la cause des libertés publiques; la démocratie n'a grandi que dans l'alliance et au service du pouvoir absolu.

Ce fait n'a pas été particulier à la France; il s'est produit dans la plupart des grands états de l'Europe continentale; presque partout, la noblesse, ne sachant être ni politique ni libérale, est restée étrangère et au gouvernement et au peuple; la démocratie, manquant d'alliés et d'appui pour ses libertés, n'a pu s'élever qu'à l'aide du pouvoir royal, et le pouvoir royal, profitant de l'alliance démocratique, a pu quelque temps être à la fois populaire et absolu.

Encore aujourd'hui et sous nos yeux, c'est dans cette voie que marche plus d'un grand état, au grand péril de son avenir.

Que tel ait été en France le cours naturel, et, comme on dit, fatal de la civilisation, je ne le nie point; mais, pour être fatal, un fait n'en reste pas moins justiciable de l'expérience et du bon sens : si les fautes des hommes, princes ou peuples, sont fatales, les conséquences le sont aussi, et le jour arrive où elles se révèlent si clairement qu'il y aurait folie à les méconnaître. Je tiens pour frappé de cécité politique quiconque aujourd'hui ne voit pas que le pouvoir absolu ne suffit point à la solidité des gouvernemens ni la démocratie à la fondation de la liberté. Le pouvoir a besoin à la fois d'être soutenu et d'être contenu : il lui faut, d'une part, l'influence et l'appui des hommes que leur situation place naturellement au niveau des grandes affaires de l'état, d'autre part la surveillance et le contrôle de tous les citoyens. La liberté, à son tour, a besoin d'être défendue et par ceux dont elle fait la sécurité et la force dans leur vie

laborieuse et ascendante, et par ceux à qui leur situation déjà faite rend faciles et naturelles l'indépendance et l'influence en face du pouvoir. Le but de la société n'est pas simple : elle aspire en même temps et nécessairement à l'ordre et à la liberté, à la durée et au progrès. Ce n'est pas par la domination d'une force unique, ou prépondérante au point d'être unique, que cette œuvre double et difficile peut être accomplie; il y faut le concours des forces diverses qui se développent naturellement et sont diversement placées dans le corps social. Dans les sociétés européennes, la liberté comme le pouvoir ont beaucoup souffert des priviléges exclusifs et immobiles de l'aristocratie; l'aversion inintelligente de la démocratie pour tout principe et tout élément d'organisation sociale autre qu'elle-même pourrait bien leur être aussi funeste.

Pas plus les peuples que les rois, pas plus la démocratie que l'aristocratie ne méconnaissent et ne violent impunément les lois naturelles et intimes des faits. Plus la société devient grande et libre, plus le bon gouvernement y devient à la fois nécessaire et difficile. Pour que le pouvoir soit élevé et maintenu à la hauteur de sa tâche, pour qu'il résiste efficacement, tantôt à ses périls, tantôt à ses penchans, il faut que les classes naturellement influentes dans l'état par leur fortune, leurs lumières, leurs relations, leurs travaux, agissent ensemble et de concert, tantôt pour la défense de l'autorité, tantôt pour la protection de la liberté. Il y a désordre et danger social quand, au lieu d'être politiquement unies, ces classes sont divisées entre elles, et qu'en présence de l'ardeur ascendante des masses populaires, elles se combattent au lieu de s'entr'aider à soutenir et à diriger le pouvoir. Ce sont là, même quand elles n'éclatent pas en luttes matérielles, les pires guerres civiles, celles qui troublent et compromettent le plus gravement les états. Les discordes des patriciens et des plébéiens ont perdu la liberté de Rome; l'action commune des nobles et des bourgeois a fondé celle de l'Angleterre.

C'était en 1789 une bonne fortune nouvelle pour la France que l'empressement d'une portion notable de la noblesse et du clergé à s'unir au gros de la nation pour la réforme de l'état social et la conquête de la liberté politique. A aucune autre époque de notre histoire, pareille chance ne s'était rencontrée; dans les diverses réunions des états-généraux, y compris la dernière, en 1614, la noblesse et le clergé français avaient tenu leur cause séparée de la cause populaire, ou ne lui avaient prêté quelque appui que momentanément et dans des vues intéressées, quelquefois même factieuses. En 1789, la minorité de la noblesse et du clergé était parfaitement sincère et active dans sa résolution de faire cause commune avec le

pays tout entier, et bien que ce fût dans les deux ordres une minorité, elle était si considérable et si honorable qu'elle pouvait devenir, pour le tiers-état comme pour la couronne, un puissant allié. Que fût-il arrivé si cette chance eût été saisie, si la couronne, le tiers-état et la minorité de la noblesse et du clergé se fussent intimement unis pour accomplir de concert les réformes nécessaires et fonder ensemble un gouvernement libre? Je n'oserais affirmer qu'ils auraient réussi : les conjectures sur ce qu'aurait pu être le passé sont presque aussi incertaines que les prédictions sur l'avenir; mais à coup sûr on eût marché ainsi dans la bonne voie, on eût mis à profit ce qu'il y avait d'unanimité et d'harmonie dans l'élan national.

Pourquoi cela n'est-il pas arrivé? Comment cette grande génération de 1789, qui voulait si ardemment et si sincèrement la réforme sociale et la liberté politique, s'est-elle lancée ou a-t-elle été entraînée dans les ténèbres et les tempêtes de la révolution?

A cette question, j'écarte en ce moment une partie de la réponse. Les fautes de la royauté et de ses entours ont été pour beaucoup dans les revers de la liberté et les emportemens de la révolution. La tâche du pouvoir est si rude, surtout en de telles crises, que ni la bonté ni la vertu ne le dispensent de l'habileté et de la fermeté. Mais il y a maintenant peu d'utilité, et pour mon compte je n'ai nul goût à étaler la part de Louis XVI et de sa famille dans les causes des malheurs de la France et des leurs propres; ils ont payé si cher et si douloureusement expié leurs fautes qu'il y a une barbarie grossière et subalterne à en accabler incessamment leur mémoire. On essaie trop d'ailleurs de décharger ainsi, de la responsabilité qui leur revient, les partis et les hommes qui, à cette époque, sont successivement devenus les maîtres de la France. La France elle-même a sa part dans cette responsabilité, car une nation qui aspire à être libre ne peut alléguer avec honneur qu'elle a subi, comme un troupeau, les volontés perverses ou folles de ses conducteurs. Ce sont donc les erreurs générales, les fautes communes de la grande génération de 1789 que j'ai à cœur de rechercher. Il m'est arrivé de dire un jour à la tribune que « sans doute, dans leur séjour inconnu, ces nobles âmes, qui ont voulu tant de bien à l'humanité, se réjouissent de nous voir éviter les écueils où sont venues se briser tant de leurs belles espérances. » Notre cause est encore la leur, et je crois leur rendre hommage en signalant aux fils ces écueils qu'ont aperçus trop tard les pères.

Trois idées politiques étaient, en 1789, professées et répandues : idées confuses et obscures dans la plupart des esprits, mais au fond dominantes. Je les reproduis telles qu'elles ont été exprimées sous leur forme la plus simple et la plus franche : « Nul n'est tenu d'obéir

aux lois qu'il n'a pas consenties; — le pouvoir légitime réside dans le nombre; — tous les hommes sont égaux. » Beaucoup de ceux qui pensaient et agissaient d'après ces maximes auraient été fort étonnés si quelque puissance supérieure les avait contraints de s'en rendre bien compte et d'en accepter les conséquences obligées; mais ils n'y regardaient pas de si près et n'y voyaient pas si clair. Les plus puissantes idées sont celles qui, contenant ensemble et confusément une large part de vérité et une large part d'erreur, flattent à la fois les bons et les mauvais instincts des hommes, et ouvrent en même temps la carrière aux nobles espérances et aux mauvaises passions.

La première de ces trois idées : « nul n'est tenu d'obéir aux lois qu'il n'a pas consenties, » est destructive de l'autorité; c'est l'anarchie. Rousseau, en posant le principe, en a entrevu les conséquences et s'est consumé en efforts pour y échapper : M. Proudhon les a acceptées, et a fait, de ce qu'il appelle hardiment l'*anarchie*, le but définitif et l'état normal des sociétés humaines.

La seconde idée : « le pouvoir légitime réside dans le nombre, » est destructive de la liberté; c'est le despotisme de la majorité numérique. Le monde a vu ce principe posé et mis en pratique, tantôt sous la forme républicaine, tantôt sous la forme monarchique, et il a toujours amené l'oppression tantôt violente, tantôt sourde, de la minorité. Qui ne sait qu'aux États-Unis d'Amérique l'empire du nombre a, depuis un demi-siècle, tenu de plus en plus éloignés du pouvoir les hommes les plus capables et les plus dignes de l'exercer?

La troisième idée : « tous les hommes sont égaux, » est destructive de l'élévation politique dans le gouvernement et du progrès régulier dans la société. C'est le nivellement au lieu de la justice; c'est la décapitation permanente du corps social au lieu du libre développement de tous ses membres.

Il n'est pas vrai que nul ne soit tenu d'obéir aux lois qu'il n'a pas consenties. Il suffit à tout homme de regarder en lui-même et autour de lui pour reconnaître la fausseté de cette maxime. Que de lois auxquelles nous obéissons et nous sommes tenus d'obéir sans les avoir jamais consenties ni même connues d'avance! Les lois qui fondent dans la famille l'autorité et l'obéissance ont-elles jamais été consenties par leurs sujets? Et dans la société n'obéissons-nous pas, ne sommes-nous pas, à chaque instant, tenus d'obéir à des lois qui régissent naturellement les hommes dans leurs rapports mutuels sans que, même au sein des institutions les plus libres, elles aient jamais été un objet de délibération et de consentement? Il s'en faut bien que les hommes n'obéissent et ne soient tenus d'obéir qu'à des lois qu'ils se sont faites eux-mêmes ou que d'autres hommes leur ont faites; la plupart de celles qui les gouvernent leur viennent

de plus haut, et même quand elles leur déplaisent, quand leur volonté les repousse, ils se sentent, dans leur âme, tenus de leur obéir. Ce n'est pas la volonté des hommes, c'est la justice et la sagesse intrinsèques des lois et du pouvoir qui font leur droit à l'obéissance. Ce qui est vrai, c'est que les hommes ont droit à des lois justes, à un régime juste, et par conséquent à des institutions qui les leur garantissent. C'est là le but et la loi suprême de la société.

Il n'est pas vrai que le pouvoir légitime réside dans le nombre, car la justice et la sagesse ne se rencontrent pas toujours dans les volontés de la majorité numérique, et elle ne saurait conférer essentiellement au pouvoir une légitimité qu'elle ne possède pas essentiellement elle-même. Ce qui est vrai, c'est que la majorité numérique, qui peut être, dans certains cas et dans certains temps, le signe extérieur de la raison et de la justice, est tenue, dans tous les temps et dans tous les cas, de se conduire selon la raison et la justice, et de respecter les droits de la minorité.

Il n'est pas vrai que tous les hommes soient égaux : ils sont inégaux au contraire, par la nature comme par la situation, par l'esprit comme par le corps, et leur inégalité est l'une des plus puissantes causes qui les attirent les uns vers les autres, les rendent nécessaires les uns aux autres et forment entre eux la société. Ce qui est vrai, c'est que les hommes sont tous semblables et de même nature, sinon de même mesure, et que la similitude de leur nature leur donne à tous des droits qui sont les mêmes pour tous, et sacrés entre tous les droits.

Ainsi rappelées à leur vrai sens et dans leurs justes limites, ces idées sont aussi salutaires que belles; mais quand les hommes n'ont pas été obligés par leur situation ou amenés par l'expérience à leur faire subir cette épuration, quand les vérités qu'elles contiennent sont obscurcies, altérées, corrompues par les erreurs auxquelles elles se prêtent, alors, et dans le premier emportement des esprits, la puissance de la vérité elle-même tourne au profit de l'erreur; les nobles instincts tombent au service des mauvaises passions; l'aliment vital devient un poison fatal.

La génération de 1789 a échoué sur cet écueil. Elle y a été poussée, non-seulement par ses erreurs politiques, mais par des erreurs morales qui étaient, à vrai dire, le principe et la source des erreurs politiques que je viens de signaler.

C'était la conviction du XVIIIe siècle et de la génération formée à son école que l'homme est essentiellement bon, et que, dans les sociétés humaines, le mal provient, non de la nature humaine, mais de la mauvaise organisation sociale et du mauvais régime politique. La confiance dans la bonté naturelle de l'homme était en 1789 l'une des colonnes de l'orgueil humain.

Il en avait une seconde, la confiance dans la toute-puissance de l'homme. C'était aussi en 1789 la conviction générale que l'homme est maître de la société comme de lui-même. Si la société n'a pas été et n'est pas ce qu'elle doit être, ce sont les lumières, pensait-on, qui ont manqué et qui manquent encore aux hommes. Le progrès indéfini, qui est la loi de l'humanité, les leur donne et les leur donnera de plus en plus. Fort de sa bonté native, de ses lumières progressives et de sa puissance souveraine, l'homme réformera, réorganisera, créera à nouveau la société.

Quand je qualifie d'erreurs ces croyances superbes, c'est que la question suprême à laquelle elles se rattachent est pour moi résolue. Je ne crois ni à la bonté essentielle de l'homme, ni à sa souveraineté ici-bas. Il est à la fois capable du bien et enclin au mal, à la fois libre et sujet. « S'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante, » dit admirablement Pascal. La condition de l'homme est haute et sa nature plus haute encore que sa condition; mais il y a de la dépendance dans sa condition et de la révolte dans sa nature. L'observation philosophique reconnaît en lui ces contrastes, comme les affirme le dogme chrétien. Quand l'homme les méconnaît, c'est qu'il se méprend sur lui-même et sur sa place dans l'univers; c'est qu'il oublie Dieu et se croit Dieu. Dans son orgueilleux élan vers son généreux dessein, la génération de 1789 a vécu et agi sous l'empire de cette immense erreur. C'est là le venin qui a si promptement altéré les sources de la révolution française, et mêlé tant de mal à tant d'intentions et d'espérances excellentes. On a coutume d'imputer tout ce mal à la lutte des intérêts opposés et des mauvaises passions mutuelles, aristocratiques ou démocratiques, absolutistes ou radicales. Il est vrai, ce sont là les acteurs qui occupent le devant de la scène et la remplissent de leur bruit; mais ils n'y sont pas seuls, et ils n'ont garde de s'y produire sous leur vrai nom et leur propre figure; aux intérêts égoïstes et aux mauvaises passions il faut des voiles qui les couvrent, et c'est toujours dans des idées fausses et spécieuses qu'ils les cherchent et les trouvent. Cet honneur reste à l'homme dans ses égaremens, qu'il a besoin non-seulement de les cacher, mais de les justifier aux yeux de ses semblables et aux siens propres. Plus le trouble social est grand, plus on peut tenir pour certain qu'un grand trouble intellectuel l'accompagne et l'accompagnera obstinément.

Lorsque aujourd'hui, au sein de la tranquillité et de la froideur publiques, on considère d'un esprit libre ces idées que je signale comme des erreurs graves et puissantes, on ne peut se défendre d'un profond étonnement. Comment de telles idées ont-elles jamais pu s'accréditer et dominer à ce point? N'est-il pas évident, aux yeux du simple bon sens, que les hommes ne sont pas tous égaux,

et que la prétention d'établir entre eux l'égalité sociale, en dépit des inégalités naturelles, aboutit, comme l'ont reconnu les logiciens conséquens de l'école, à la folle tentative d'abolir à chaque génération l'hérédité des biens et des noms, c'est-à-dire la propriété et la famille, c'est-à-dire la société elle-même? Le bon sens ne condamne-t-il pas également la prétention de la majorité numérique à la possession exclusive du pouvoir légitime, et celle de chaque individu à n'obéir qu'à des lois qu'il ait consenties? Dans les sociétés les plus démocratiques et les plus libres, républicaines aussi bien que monarchiques, ces prétendus principes ne reçoivent-ils pas, à chaque instant, des faits et de la raison publique, les plus éclatans démentis? Et pourtant ces grossières erreurs ont été, sont et seront toujours puissantes et redoutables, tant l'esprit humain se laisse aisément duper par ce qui plaît aux passions humaines! tant les passions humaines sont ardentes à se saisir des idées qui les aident à se légitimer en se satisfaisant!

Jamais ces idées n'ont donné une plus terrible démonstration de leur puissance que dans la révolution française; jamais leur impérieuse logique n'a plus rapidement entraîné des conséquences plus énormes et plus imprévues. L'histoire du monde n'offre aucun exemple d'un contraste pareil entre les premiers pas et le développement soudain d'un grand événement, entre les perspectives de la veille et les spectacles du lendemain. Quels espaces, quels abîmes de 1789 à 1793! Et il a fallu à peine quatre années pour que la grande société française parcourût ces espaces et tombât dans ces abîmes, quand elle se croyait à la porte d'un paradis créé de ses propres mains!

Comment se fait-il que cette catastrophe, incroyable si elle n'était réelle, n'ait pas laissé uniquement et universellement une impression d'effroi et d'horreur? Comment tant de crimes atroces, de folies absurdes et de douleurs inouies, tant et de si révoltans outrages à la conscience humaine, au cœur humain, au bon sens humain, ont-ils pu être si étrangement palliés et presque excusés, que dis-je? si magnifiquement enveloppés dans des récits et des tableaux qui frappent et séduisent l'imagination au point d'étouffer le jugement et le sens moral? Et qu'on ne dise pas qu'on a condamné ces faits tout en les colorant de la sorte : les paroles ne sont rien en elles-mêmes; leur valeur réside dans la signification qu'y attachent ceux qui les entendent ou les lisent, dans l'effet qu'elles produisent sur les âmes et la disposition où elles les laissent. Que sert la condamnation des actes, si elle se perd dans la glorification des acteurs? Les personnages ainsi célébrés ne se prêtaient guère à de telles apothéoses; la plupart n'étaient, à vrai dire, que des hommes médiocres et vulgaires, d'une violence brutale ou d'une

légèreté frivole, cyniques grossiers ou badauds fanatiques, déclamateurs enivrés de leurs propres paroles ou conspirateurs envieux, haineux et imprévoyans. Il n'était certes point aisé d'en faire de grands hommes. Pourquoi l'a-t-on entrepris? Pourquoi y a-t-on réussi, pour un temps du moins et auprès d'un nombreux public? Est-ce uniquement le besoin de faire du bruit, un bruit populaire, qui a poussé des esprits éminens dans cette voie d'idolâtrie révolutionnaire? Est-ce uniquement le goût du mélodrame sous le nom de l'histoire qui a valu à de telles œuvres un tel succès?

Ces faiblesses personnelles y ont eu leur part; mais ce sont de trop petites explications pour un fait moralement si étrange; il a des causes plus générales et plus graves.

A côté de ces hymnes en l'honneur des acteurs révolutionnaires éclatent, non-seulement contre eux, mais contre la révolution française en général, des imprécations ardentes et incessantes. Dominés soit par les passions de parti, soit par un profond sentiment des erreurs et des crimes de cette époque, des esprits élevés et moraux ne voient que sa face folle et hideuse. Bien plus, toute révolution porte auprès d'eux la peine de celle-là; le mot *révolution* est devenu pour eux synonyme de crime, folie, désastre; ils n'accordent, à ces secousses volcaniques des sociétés humaines, aucun bon principe, aucun bon résultat.

Je voudrais qu'une expérience rétrospective fût possible, et que, pour un moment, la France se trouvât tout à coup replacée dans l'état où elle était avant 1789. Ce pays, qui supporte tant, ne supporterait pas un moment ce retour; moralement comme matériellement, il lui serait odieux et intolérable. Il le serait à ceux-là mêmes qui pensent et parlent le plus mal de la révolution; leurs idées, leurs sentimens, leurs intérêts les plus légitimes et les plus intimes seraient à chaque instant contrariés, entravés, froissés. Personne ne persuadera à la France qu'elle n'est pas aujourd'hui mieux réglée et mieux gouvernée qu'elle ne l'était avant 1789; elle se sent, elle se croit, elle a raison de se sentir et de se croire en possession de beaucoup plus de justice envers tous et de bien-être pour tous. La génération qui a possédé la France de 1789 à 1798 n'a pas travaillé et souffert sans fruit; ce sont les vérités mêlées à ses erreurs, les conquêtes qu'elle a faites au milieu de ses désastres, les édifices qu'elle a élevés sur ses ruines qui donnent à ses apologistes et à ses chantres tant de faveur auprès des masses quand ils célèbrent ses personnages et enivrent de ses souvenirs ses descendans. Que les adversaires de la révolution française ne s'y trompent pas : quand ils l'attaquent indistinctement, ils ne font que la rendre indistinctement plus chère à la France, et transformer en culte aveugle une reconnaissance légitime. Et ils changeraient bientôt eux-mêmes de

sentiment et de langage, s'ils étaient condamnés à subir tout ce que la révolution a détruit et à perdre tout ce qu'elle a conquis.

En présence de ces crises de l'humanité, le jugement et la conscience sont mis à une dure épreuve. Pour les bien comprendre, pour profiter à la fois de leurs œuvres et de leurs leçons, il ne faut s'en laisser ni épouvanter ni séduire; il faut largement admettre leurs complications, leurs contradictions, leurs aberrations, leurs audaces tantôt sublimes, tantôt insensées ou perverses; il faut se dire et se redire sans cesse que les révolutions sont profondément imparfaites et impures, même les plus salutaires, car elles mettent à nu et en branle tout l'homme et tous les hommes, toujours imparfaits et impurs, même les meilleurs. Mais s'il faut se résigner à l'impureté naturelle de ces grands faits historiques, il ne faut pas jeter sur leurs erreurs et leurs vices le manteau de leurs vérités et de leurs vertus. Nous sommes condamnés, en les contemplant, au pénible effort d'être à la fois indulgens et sévères, de voir incessamment le mal sous le bien, le bien sous le mal, et d'accepter, dans notre propre esprit, le continuel mélange de l'espérance et du mécompte, de la sympathie et de l'indignation. Je reprends et j'applique à la révolution française les paroles de Pascal : « si elle se vante, je l'abaisse; si elle s'abaisse, je la vante. » Mais en même temps qu'elle a à subir cette poignante alternative, la révolution française porte et conserve deux grands caractères. Elle a été, non pas une crise isolée et étrange, le rêve et l'accès d'une génération saisie d'une fièvre ardente, mais la suite naturelle des événemens, des idées, des travaux qui ont rempli notre histoire, le développement précipité de ce que la France, depuis trois siècles et bien plus de trois siècles, a constamment considéré comme son progrès dans la carrière de la civilisation. Et aujourd'hui comme en 1789, après ses égaremens et ses revers comme aux jours de sa jeunesse, la révolution française poursuit sa course et fait partout des conquêtes; elle reste pleine d'espérance et de puissance. Elle est la fille du passé et la mère de l'avenir : signes certains d'une loi providentielle à reconnaître et d'une nécessité sociale à accomplir.

Quand les premières et unanimes espérances de 1789 eurent été déçues, quand au lieu du progrès harmonieux de la société française au sein de la liberté politique, la guerre sociale eut éclaté en France et mis ses tyrannies successives à la place de la liberté, quand les diverses classes et les divers partis de cette génération aveuglément puissante furent las de détruire et de s'entre-détruire, il y eut un temps d'hésitation et d'agitation stérile; la révolution victorieuse se sentait épuisée et hors d'état de poursuivre comme de rétrograder; les vainqueurs erraient en chancelant au milieu des ruines qu'ils avaient faites; on voulait s'arrêter et on ne pouvait se

fixer. L'ancien régime n'existait plus; la société nouvelle n'existait pas. L'indépendance nationale, héroïquement défendue, retombait sans cesse en péril. C'était à la fois l'anarchie et la tyrannie, et pas plus de force efficace dans le pouvoir que de liberté sûre pour les citoyens. Bonaparte revint pour devenir rapidement Napoléon, et par lui s'accomplit l'œuvre que la France invoquait vainement depuis la fin de la terreur, la réaction de la révolution par elle-même contre elle-même, c'est-à-dire la consolidation de ses principales conquêtes avec l'abandon de quelques-unes de ses plus légitimes promesses et de ses plus belles espérances.

C'est ici, pour la génération de 1789, la seconde grande phase de sa vie et de son histoire. Dans cette phase, la première place, la place unique appartient à Napoléon. C'est lui qui, dans l'œuvre de construction de la révolution française, a été le chef des travailleurs et l'auteur des événemens. C'est lui qui a reconnu et marqué la route, imprimé et dirigé le mouvement. Dans les momens critiques de leur destinée, les peuples ne peuvent se passer d'un grand homme. S'il leur manque, ou bien ils s'égarent follement, ou bien ils s'arrêtent et tâtonnent en attendant qu'il vienne. Quand Bonaparte vint en 1798, la France reconnut en lui l'homme qu'elle attendait; il marcha, elle le suivit.

Cependant on attribue trop à Napoléon seul le travail et le mérite de cette grande époque; on ne fait pas à ses compagnons, civils aussi bien que militaires, la part à laquelle ils ont droit. Quand il se mit à la tête de la génération qui, de 1789 à 1798, avait possédé la France, cette génération hardie et forte avait acquis l'intelligence de ses erreurs et de ses fautes. Par son retour vers la justice et la vérité, elle servait ses propres intérêts comme ceux de la France; mais c'est beaucoup de comprendre et d'accepter la nécessité de l'ordre moral longtemps méconnu et violé. Constituans, conventionnels, feuillans, girondins, jacobins, modérés, montagnards, tous les partis de la révolution, et, dans tous les partis, presque tous les hommes notables et capables se rallièrent autour de Napoléon, et lui apportèrent, dans son œuvre de réparation et de reconstruction sociale, un concours habile, courageux, dévoué, efficace. Ils déployèrent au service de cette œuvre non-seulement de grandes facultés et de grandes lumières, mais une honorable ardeur à faire cesser les iniquités, à guérir les maux, à relever les ruines. On oubliait, dans un effort commun vers le bien public, les discordes, les inimitiés, les injures de la veille. Et cet honnête accord, ce puissant concours, Napoléon l'a obtenu et en a recueilli les fruits dans ses conseils comme dans ses armées, dans l'administration civile de l'état comme sur les champs de bataille, pour son pouvoir en France comme pour sa gloire en Europe.

Je voudrais résumer et exprimer, *sans phrases*, les grands résultats de ce travail d'un grand homme et de ses compagnons au service d'une grande cause.

Napoléon a reconstruit en France la charpente sociale. Ce n'est point par une vaine figure qu'on appelle la société un édifice : elle a ses fondemens, ses gros murs, ses divers étages, ses voies de circulation, sa toiture, conditions de sa sécurité et de sa commodité intérieures. Tout ce matériel de l'état social avait été bouleversé et détruit dans les emportemens de la révolution. Napoléon et ses conseillers, tantôt reprenant les plans et les travaux de l'assemblée constituante, tantôt les dégageant de ce qu'ils avaient d'imprévoyant et de peu pratique, relevèrent, sur ces ruines, un édifice nouveau, fortement construit, bien entretenu, bien défendu, et rétablirent sur notre sol cet ordre général et continu, et ces instrumens de l'ordre général et continu sans lesquels la société ne pourrait vivre ni prospérer. L'administration française, cette grande œuvre de l'empire, a de grands vices politiques; mais à travers nos violentes secousses répétées elle a, plus d'une fois déjà, fait, parmi nous, la sûreté intérieure et le prompt rétablissement de la société.

Après l'ordre matériel, la première condition du bon état social, c'est que les divers élémens de la société, les classes, les professions, les personnes naturellement diverses soient à leur place naturelle et vraie. Napoléon rappela et remit en haut ce qui est naturellement en haut. Peu moral lui-même, il avait le goût des honnêtes gens, des vies régulières et dignes; il savait que la société en a besoin pour sa force comme pour son honneur, et que le désordre moral l'abaisse et la dissout. Peu fait aux délicatesses du monde et capable d'un laisser-aller familier ou d'un emportement brutal, il se plaisait aux mœurs élégantes, aux manières nobles, aux formes exquises, pensant avec raison que l'éclat extérieur des vies, l'élévation des habitudes et des goûts sont des faits naturels dans une société depuis longtemps civilisée, et qui contribuent à sa grandeur. Cet homme nouveau, ce fils et ce chef d'une révolution démocratique, avait l'esprit assez haut, assez libre, assez juste, pour faire cas des choses anciennes, et pour comprendre ce que le temps apporte de beauté à ce qu'il ne flétrit pas et de force à ce qu'il ne détruit pas. On lui a reproché son empressement à élever en grands seigneurs les compagnons de sa fortune révolutionnaire, et à rappeler autour de lui, pour fondre ensemble ces deux noblesses, les grands seigneurs de l'ancienne France. J'incline à croire qu'il attachait à cette œuvre plus d'importance qu'elle n'en devait avoir dans le cours des temps, et qu'il y prenait plus de plaisir qu'elle ne valait; mais il n'en est pas moins certain que, de son vivant, elle a grandement contribué à la pacification de la société française, à la

force comme à l'éclat de son pouvoir, et que, même après lui, elle reste bien moins vaine que ne le prétendent d'inintelligens observateurs. Qu'ils regardent ce qui se passe aujourd'hui et sous leurs yeux.

Napoléon fit une chose plus grande et plus difficile encore, et celle-ci, condition première de toutes les autres, fut son œuvre exclusivement personnelle. Il réhabilita en France le pouvoir méconnu, abattu, humilié, dégradé, tour à tour et quelquefois tout ensemble odieux et ridicule dans le cours de la révolution. Dans le petit groupe historique des hommes de son ordre, nul peut-être n'a possédé aussi naturellement et déployé aussi hardiment que lui l'instinct et le don du pouvoir : le pouvoir reparaissait et se relevait à l'horizon à mesure que Napoléon lui-même s'élevait; il était le pouvoir personnifié. De loin comme de près, les hommes reconnaissent, avec une soumission empressée, cette primatie de l'esprit et du caractère quand elle leur vient en aide dans leurs jours de trouble et de détresse. Napoléon en donna une preuve plus éclatante que la fondation même de son propre empire : il reconnut un empire qui n'était pas le sien; il tendit la main à la papauté pour que, de concert avec lui, elle relevât l'église au sein de l'état. Quelles qu'aient été les imperfections et les lacunes du concordat, cette intelligence de la nécessité et des droits naturels du pouvoir religieux à côté du pouvoir politique est le plus bel éclair de génie moral et de bon sens pratique qui ait brillé dans la vie de Napoléon: heureux s'il fût toujours resté fidèle à sa grande pensée, et si, dans les emportemens d'une ambition sans limite et d'un despotisme sans frein, il n'eût pas prétendu trouver un instrument servile dans l'allié moral auquel il avait rendu en France sa place et son action!

Que dirai-je de ce qu'il a fait pour l'indépendance et la grandeur nationales? Il a reçu, sous ce rapport, le prix de ses œuvres; rien ne lui a manqué des hommages auxquels il avait droit, et nous avons payé sa gloire trop cher pour en rien contester.

Je tiens à reconnaître pleinement et à mettre en lumière les mérites et les services de cette seconde phase dans la vie de la génération de 1789. Les amis de la liberté politique méconnaissent trop souvent ce qu'elle a fait alors, non-seulement de glorieux, mais d'excellent et de nécessaire pour la France, et je lui trouve moi-même trop de torts et des torts trop graves pour que la justice la plus large ne me soit pas envers elle un impérieux devoir.

Emportée dans une réaction naturelle contre l'anarchie, adonnée à rétablir laborieusement la sécurité matérielle du corps social et le jeu régulier de ses membres, la génération de 1789 a méconnu, délaissé, opprimé, dans cette période de sa destinée, ce qui est l'âme et la vie morale de la société, la liberté et le droit : au dedans,

la liberté politique, unique garantie efficace de la sûreté des intérêts privés comme de la bonne gestion des affaires publiques; au dehors, le droit des gens, unique garantie efficace des bons rapports des nations et de leur civilisation mutuelle. L'oubli ou le mépris du droit, à l'intérieur, dans la vie publique des citoyens, à l'extérieur dans les relations internationales, la volonté et l'ambition arbitraires et illimitées du souverain devenant partout la loi suprême, les institutions libérales destinées ou réduites à n'être que de vains simulacres et les corps politiques que des ombres, ce fut là le vice radical de cette grande époque et la cause directe ou indirecte de ses désastres. Pour l'empire comme pour la république, pour la réaction despotique comme pour l'emportement anarchique, les fautes ont rapidement enfanté les maux.

Pas plus que les mérites, ce n'est pas à Napoléon seul que les fautes doivent être imputées. Il les a faites, mais on les lui a bien complaisamment laissé faire. La France s'est livrée à lui avec l'aveuglement passionné de la peur, de la joie et de l'orgueil : peur de l'affreux régime qu'elle venait de subir, joie de sortir de l'abîme, orgueil de la gloire qui entourait le salut. C'est le long usage de la liberté politique et le sentiment de la responsabilité qu'elle impose qui enseignent aux peuples la mesure et la prévoyance; quand ils n'ont pas longtemps vécu libres et répondant eux-mêmes de leur sort, ils se précipitent d'un extrême à l'autre, uniquement préoccupés d'échapper au mal ou au péril qui les presse : heureux encore, dans ces excès alternatifs, ceux qui sont doués, comme la France, d'une élasticité infatigable, et qui reviennent hardiment sur leurs pas, quelque loin qu'ils se soient égarés! La France se laisse prendre ou se donne trop aisément et trop vite, mais elle ne s'abandonne jamais sans retour. Quand, au début de ce siècle, la révolution française rencontra dans ses propres rangs le chef glorieux de sa propre réaction contre elle-même, elle abdiqua entre ses mains, ne lui demandant que de la sauver des égaremens où elle était tombée et des ennemis qui la menaçaient. Loin d'avertir et de retenir la France sur la pente où elle courait, les compagnons des travaux et de la fortune de Napoléon s'y lancèrent eux-mêmes aussi aveuglément que les plus obscurs citoyens. Quelles étranges palinodies de la plupart des hommes qui avaient joué un rôle dans le cours de la révolution! Quels contrastes choquans entre leurs idées et leurs langages à des dates si rapprochées! Quels empressemens à étaler leurs nouvelles maximes et à jouir de leurs situations nouvelles! Ceux qui conservaient quelque sollicitude prudente, et qui s'inquiétaient tout en triomphant, n'avaient pas le courage de résister à leur maître, et ceux qui auraient eu ce courage s'ils en avaient espéré quelque succès, car ces honorables exceptions ne

manquaient pas dans le cortége impérial, ceux-là étaient si convaincus de la vanité de toute résistance contre la force du courant et la volonté du pilote, qu'ils s'en abstenaient avec tristesse, se contentant de garder l'indépendance de leur pensée et de sauver leur propre honneur.

L'abdication était telle que lorsque, à la fin de 1813, quelques voix essayèrent, dans le corps législatif, d'exprimer les inquiétudes et les vœux de la France, la stupéfaction fut générale : soit qu'on approuvât ou qu'on s'indignât, on s'étonnait, on doutait, on avait peine à croire à tant d'audace. J'ai connu les cinq hommes qui consentirent à être les organes de cette patriotique tentative, M. Laisné, MM. Raynouard, Maine de Biran, Gallois, M. Flaugergues; c'étaient des esprits essentiellement modérés, étrangers à tout emportement de passion, à tout dessein de faction, honnêtes jusqu'au scrupule, et bien plutôt timides que téméraires. Leur acte même et leur langage, dans la circonstance qui les mit en lumière, furent très réservés et modestes, fort au-dessous de ce que permettait, même alors, le droit constitutionnel du corps politique au nom duquel ils parlaient et de ce que provoquait la situation de la France; mais cette lueur de vérité, ce léger frisson de liberté frappèrent le public comme un grand coup d'opposition et le monde impérial comme le début d'une trahison. Tout ne devait-il pas être oublié, tous ne devaient-ils pas se taire devant le péril de l'empire? L'empire n'était-il pas la révolution française triomphante? L'égalité, ce premier principe de la révolution, ne régnait-elle pas au sein de l'empire? L'intérêt suprême de la France n'était-il pas de défendre ensemble et à tout prix l'empire et la révolution?

C'est l'illusion commune des hommes qui ont longtemps et fortement possédé le pouvoir d'en venir à le regarder comme leur droit et leur bien propre, oubliant dans quel intérêt public, dans quelles limites ils l'ont acquis ou reçu. Ils oublient aussi que, dans les grands drames de l'histoire, les acteurs, même les plus grands, ont leur rôle et leur temps marqués, et que, s'ils les dépassent, s'ils s'obstinent à occuper la scène contre le sens et le cours général du drame, ils sont bientôt et justement écartés du théâtre. La mission évidente de Napoléon avait été de réagir, au nom et au profit de la révolution française, contre ses erreurs et ses excès, d'établir l'ordre au sein de la nouvelle société française, et de lui faire prendre au dedans sa forme régulière, au dehors sa place acceptée de l'Europe. Il accomplit cette œuvre avec génie et succès, et quoique, même dans son meilleur temps, des esprits clairvoyans et exigeans pussent entrevoir sa pente à pousser sa force bien au-delà de sa mission, la France lui porta longtemps une admiration confiante, et l'Europe une reconnaissance résignée à payer cher le service qu'il

lui avait rendu en contenant la révolution. Mais le jour vint où, loin de répondre encore, en France et en Europe, au besoin public qui l'avait appelé, Napoléon n'agit plus que selon la fantaisie de sa pensée et de sa passion personnelle : au lieu de régler la révolution française, il la jeta dans un nouveau genre d'excès et de périls; aux égaremens de l'esprit révolutionnaire et de l'anarchie, il substitua ceux de l'ambition guerrière et du pouvoir absolu. Sorti alors de son rôle et de son temps, il tomba naturellement, quoique violemment. Et soit entraînement, soit faiblesse, la génération de 1789, qui avait pris à ses travaux et à ses mérites de reconstruction sociale une part glorieuse, ne sut pas le contenir dans ses emportemens ambitieux et despotiques, pas plus qu'elle n'avait su naguère prévoir et réprimer les emportemens anarchiques. Elle apprit, par cette double et douloureuse expérience, que ni l'égalité ni la gloire ne suffisent à satisfaire aux vœux et aux principes de 1789, et qu'après vingt-cinq ans employés à faire triompher pêle-mêle et à tout prix la révolution et l'empire, la liberté politique et le droit des gens réclamaient à leur tour respect et satisfaction.

. . . . . .

Dieu ne trompe pas le genre humain. Les peuples ne se trompent pas constamment dans le cours d'une longue destinée. L'abîme n'est pas au bout de quinze siècles de mouvement ascendant. Certes les déviations, les temps d'arrêt, les ajournemens, les mécomptes n'ont pas manqué à la civilisation française; elle n'en a pas moins continué de se développer et de poursuivre, tantôt sous terre, tantôt au grand jour, ses progrès et ses conquêtes. Et plus elle a grandi, plus la liberté politique lui est devenue nécessaire. L'épreuve de notre propre temps est, en ceci, pleinement d'accord avec celle des siècles. La liberté politique a subi, de nos jours, bien des éclipses; elle a toujours reparu et repris sa place, comme un droit froissé se relève, comme un besoin méconnu recommence à se faire sentir. En 1814, elle était proscrite; on la croyait morte. Je l'ai vue renaître et prospérer. En 1848, un violent accès de fièvre l'a saisie. En en sortant, elle a langui et dépéri. Je ne sais quelles traverses ou quelles atteintes lui sont encore réservées; mais je répète ce que j'ai dit en commençant : j'ai confiance dans l'avenir de mon pays et de la liberté politique dans mon pays, car à coup sûr 1789 n'a pas ouvert, pour la France, l'ère de la décadence, et c'est dans le gouvernement libre seul que résident les garanties efficaces des intérêts généraux de la société, des droits personnels de tout homme, et du droit commun de l'humanité.

GUIZOT.

LA

COLONISATION MODERNE

I. *Lectures on Colonization and Colonies*, by Herman Merivale.
II. *The colonial Policy*, by earl Grey, etc.

L'ancien système colonial a fait son temps. Il est partout attaqué et discrédité, bientôt il n'en restera plus trace. Durant plus de trois siècles, les colonies ont vécu sous un régime qui les tenait enchaînées sous la dépendance absolue des métropoles et assujetties à la plus étroite tutelle. Cet état de choses n'est plus d'accord avec les opinions ni avec les intérêts de notre époque, et il doit nécessairement disparaître; mais on se trompe gravement et l'on commet une véritable injustice quand on condamne, au nom des principes modernes, la politique que tous les peuples ont adoptée dans l'origine à l'égard des colonies. Pratiquée par de grandes nations, dirigée par de puissans génies, parmi lesquels, pour ne citer que les nôtres, se rencontrent Richelieu et Colbert, cette politique ne mérite assurément pas les dédains des hommes d'état, ni les anathèmes de la science. S'il est aisé de démontrer que le maintien de l'ancien système colonial est devenu impossible, il ne s'ensuit pas que ce système ait été autrefois une erreur et une folie. Il faut se mettre en garde contre ces attaques trop faciles qui, remontant ainsi vers le passé, vont frapper les institutions dans leur berceau.

Les premières colonies ont été traitées en pays conquis, c'était l'esprit du temps. L'Europe, qui ne connaissait alors ni la liberté re-

ligieuse ni la liberté politique, ne pouvait évidemment pas les donner à ses nouvelles possessions. La liberté commerciale lui était également inconnue; comment les métropoles auraient-elles établi dans les colonies un régime différent de celui qu'elles observaient pour elles-mêmes? Les capitaux étaient rares, et pour mettre en valeur les vastes domaines découverts au-delà des mers, on dut encourager les grandes compagnies fondées sur le monopole. Dans quelques régions, l'impossibilité de trouver des bras libres pour la culture créa l'esclavage, et à cette époque la conscience des peuples les plus éclairés n'éprouvait point de répugnance contre ce crime social, érigé bientôt en institution. Telles sont les conditions qui ont pesé sur les colonies naissantes et qui se sont perpétuées durant trois siècles. Aujourd'hui tout est changé : les idées de liberté ont triomphé dans les métropoles; plus de prohibitions ni de monopoles commerciaux : l'abondance des capitaux, le crédit, la promptitude et la régularité des transports maritimes, les ressources de l'émigration, qui peut distribuer sur tous les points du globe le travail libre, tous ces moyens, tous ces progrès sont venus modifier profondément l'économie de l'organisation coloniale. Laissons donc là les récriminations stériles contre un régime qui a vécu et recherchons de préférence quelle peut être aujourd'hui l'utilité des colonies, quels doivent être leurs rapports avec les métropoles, quelles sont enfin les conditions les plus propres à garantir leur prospérité.

Ces questions, les unes théoriques, les autres pratiques, préoccupaient déjà très vivement les économistes du dernier siècle. Adam Smith les a traitées dans l'un des chapitres les plus remarquables de son grand ouvrage, et il les a éclairées de toutes les lumières de son génie (1); mais, à l'époque où il écrivait, il n'avait à juger que les anciennes colonies d'Amérique et des Indes orientales. Depuis lors, de vastes régions ont été conquises à la colonisation européenne, et le champ des études, des expériences, des systèmes, n'a fait que s'étendre. Les économistes modernes ont donc pu sans témérité reprendre l'œuvre d'Adam Smith, modifier sur certains points les doctrines du maître, et les compléter par des observations nouvelles. C'est en Angleterre, comme on devait s'y attendre, que les questions coloniales ont provoqué le plus de recherches. La colonisation y est enseignée en chaire publique, comme une science d'utilité générale et nationale. Nous avons sous les yeux la seconde édition d'un cours professé par M. Herman Merivale à l'université d'Oxford. Les idées qui sont développées dans ce travail, ainsi que

(1) Livre IV, chapitre VII, des *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations.*

dans les écrits de lord Grey, ancien ministre des colonies, ont exercé une sérieuse influence sur la politique de l'administration anglaise. C'est là que l'on peut étudier le plus sûrement les principes et les procédés de la colonisation britannique en même temps que les doctrines générales dont les métropoles doivent s'inspirer pour le gouvernement de leurs possessions.

I.

Est-il avantageux pour un état de posséder des colonies? Au premier abord, cette question paraît singulière. Quand on considère le degré de puissance et de prospérité auquel la possession de vastes colonies a élevé successivement l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la France, la Hollande, il semble que la réponse ne saurait être douteuse. La question a été posée cependant, et elle mérite qu'on s'y arrête. Les adversaires de la colonisation ne contestent pas que la conquête de l'Amérique et des Indes n'ait marqué, dans l'histoire de l'Espagne et du Portugal, une ère très brillante; mais ils sont prêts à démontrer que les colonies espagnoles et portugaises ont plus tard appauvri les métropoles, qu'elles sont devenues un embarras, un fardeau, une source de guerres ruineuses et d'humiliations nationales. Pour l'Angleterre même, ils font le compte des dépenses et des sacrifices énormes qu'ont coûtés les colonies; ils rappellent les millions prodigués et gaspillés dans les guerres avec l'Espagne, avec la Hollande, avec la France, pour la conquête ou la conservation des possessions d'outre-mer. Si on leur objecte l'intérêt commercial, ils répondent par l'exemple de plusieurs grands pays qui, sans posséder aucune grande colonie, entretiennent au dehors un immense trafic. Ils citent les États-Unis, qui n'ont pas même un îlot, et dont le pavillon se montre dans tous les ports du monde; ils citent l'Allemagne, dont les produits apparaissent sur tous les marchés des deux Amériques; ils pourraient également citer la Chine, qui peuple tout l'Orient de ses colons, trafiquant et s'enrichissant à l'abri des pavillons étrangers. Ils admettront peut-être que, dans les temps passés, alors que le régime colonial reposait sur les monopoles et sur les restrictions douanières, les nations dépourvues de colonies se voyaient, à leur désavantage, écartées des marchés lointains dont les possesseurs se réservaient l'exploitation exclusive; mais aujourd'hui, disent-ils, sous le régime de liberté et de concurrence qui tend à prévaloir, à quoi bon se donner les embarras et s'imposer les dépenses d'un établissement colonial, puisque les marchés sont ouverts et que chacun peut y échanger ses produits? —

Tel est le langage des économistes et des politiques qui dédaignent la propriété coloniale.

Cette argumentation manque de justesse. De ce que l'on voit des nations atteindre au plus haut degré de la richesse et de la puissance sans posséder une seule colonie, il ne s'ensuit pas que la possession de colonies soit inutile. Tout ce qu'il semble permis d'en conclure, c'est que cette condition n'est point indispensable. Peut-être aussi serait-on autorisé à soutenir que la colonisation ne convient pas également à tous les peuples; mais il n'en demeure pas moins certain que plusieurs nations de l'Europe sont en grande partie redevables de leur prospérité, de leur influence politique, à la situation favorable des territoires qu'elles occupent au-delà des mers. Se figure-t-on ce que serait l'Angleterre, si elle n'avait point de colonies? Et la Hollande! que deviendrait-elle sans Java? Le mouvement industriel de la Grande-Bretagne et le commerce maritime de la Hollande eussent été étouffés dans leur germe, s'ils n'avaient pu s'étendre par-delà les étroites limites de l'Europe et trouver en Amérique et en Asie d'inépuisables ressources d'expansion. Otez à l'Angleterre cette pléiade de colonies que son génie éclaire et que sa loi gouverne à tous les points de l'horizon, et vous n'aurez plus l'empire, le vaste empire britannique. Enlevez à la Hollande le magnifique archipel qui rayonne dans les mers de la Malaisie, et il ne reste plus d'elle qu'un étroit morceau de terre européenne à demi noyé dans l'Océan. L'Espagne n'a jamais été si glorieuse qu'à l'époque où l'un de ses souverains pouvait dire orgueilleusement que le soleil ne se couchait jamais dans ses états, et aujourd'hui encore, bien que son domaine colonial soit très amoindri, la possession de Cuba et des Philippines suffit pour lui assurer une part d'influence dans les affaires du monde. Elle serait plus que mutilée, si elle venait à perdre Cuba. Quant à la France, jadis maîtresse du Canada, de Saint-Domingue, d'une partie de l'Inde, elle regrette amèrement la perte de ses anciennes colonies; elle tente d'énergiques efforts pour fonder de nouveaux établissemens en Afrique et en Asie, et ce n'est point assurément pour une puérile satisfaction d'amour-propre que, portant ses vues et son ambition au-delà des horizons européens, elle aspire à se créer de lointains domaines et à compléter sa grandeur.

On oppose l'exemple des États-Unis et celui de l'Allemagne. Les États-Unis ont trop à faire sur leur propre sol pour songer, quant à présent, à s'épandre au dehors. Ils ont à peupler leurs solitudes du *far-west* et à mettre en valeur l'immense surface de territoire qui s'étend entre les deux océans. Ils se trouvent ainsi dans une situation particulière qui leur permet, qui leur commande même de ne

point rechercher les agrandissemens extérieurs. Ce serait de leur part un faux calcul que de dépenser au dehors les forces dont ils ont l'emploi chez eux. Pour l'Allemagne, si, tout en envoyant dans les deux Amériques de nombreux colons, elle ne possède point de colonies, cela tient uniquement à sa situation méditerranéenne. La mer lui manque, et elle se voit, à son grand regret, éloignée des entreprises coloniales.

Au point de vue commercial et maritime, si le régime des colonies modernes ne réserve plus aux métropoles le profit exclusif des échanges, si les Américains et les Allemands, par exemple, peuvent trafiquer dans une colonie anglaise presque aussi librement que les Anglais eux-mêmes, l'expérience démontre que, par le fait, les métropoles conservent, dans les contrées soumises à leur tutelle, une situation réellement privilégiée. La communauté de race, l'ancienneté et la permanence des rapports établis, la similitude des mœurs et du langage, leur assurent en général la première place sur les marchés de leurs colonies. Les profits directs et indirects qui résultent de cette activité commerciale compensent, et au-delà, les frais d'administration, qui ne pèsent en apparence que sur les métropoles au bénéfice des concurrens. S'il en était autrement, on ne verrait point s'accomplir les réformes libérales qui font disparaître les monopoles, car en pareille matière ce ne sont point les principes, ce sont les intérêts qui inspirent le législateur, et les métropoles n'ouvrent aux étrangers l'accès de leurs colonies que parce qu'elles y trouvent d'abord leur compte.

Après avoir répondu en termes généraux aux adversaires de toute entreprise coloniale, il nous reste à examiner deux questions très complexes qui ont vivement préoccupé les plus sincères partisans de la colonisation. Comme il est impossible de fonder et d'entretenir un établissement lointain sans une exportation plus ou moins considérable de population et de capital, on s'est demandé quel est pour la métropole le résultat de cette double exportation? Y a-t-il là une déperdition de forces productives ou un accroissement de richesse? L'émigrant qui abandonne la mère-patrie pour aller chercher fortune au dehors lui cause-t-il un préjudice soit temporaire, soit permanent, en la privant du concours de ses bras et en déplaçant son capital? ou bien, par cet exil volontaire, lui procure-t-il un soulagement, quelquefois même un profit immédiat, et dans tous les cas lui ouvre-t-il pour l'avenir de nouvelles sources d'enrichissement? La science économique, qui a l'ambition très louable de ramener à des principes généraux tous les faits appartenant à son domaine, s'est fort ingéniée à la recherche d'une théorie sur l'émigration. Elle n'a point encore trouvé, il est probable qu'elle ne

trouvera point la formule d'une loi universelle s'appliquant à toutes les circonstances et à tous les pays. Si toutes les sociétés étaient organisées selon les mêmes lois politiques et économiques, si partout le législateur avait respecté les rapports naturels entre la production et la consommation, la solution du problème serait des plus simples, ou plutôt il n'y aurait point de problème. Il suffirait de laisser agir la liberté. La population, surabondante sur un point, se transporterait là où elle aurait avantage à se fixer; le capital irait chercher le sol qui lui offrirait l'emploi le plus profitable. La répartition de ces deux élémens de production entre les diverses régions de la terre se ferait d'elle-même, dans les proportions convenables et rationnelles, au gré des intérêts individuels et nationaux, d'accord avec les desseins de la Providence, qui nous a livré le globe pour qu'il fût habité et exploité. Mais est-il besoin de faire remarquer combien cette situation, si simple à l'origine, s'est trouvée peu à peu compliquée par l'intervention des lois humaines? Ici la constitution du régime politique créant des classes sociales, des castes, des inégalités artificielles, là le mécanisme du régime fiscal, ailleurs les délimitations arbitraires imposées aux nations, presque partout enfin des circonstances, des caprices contraires à la nature des choses, ont dérangé l'équilibre des élémens économiques. Les relations entre la production et la consommation, entre la population et le sol, entre le profit du capital et le salaire du travail, se sont fréquemment modifiées tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, par l'effet de causes purement locales et temporaires, de telle sorte qu'au lieu de s'attacher à une théorie générale sur l'émigration, l'économiste pratique doit considérer séparément l'émigration dans chaque pays, et déclarer, par la seule observation des faits, si elle présente ici et là des inconvéniens ou des avantages.

Les deux pays qui en Europe fournissent le plus fort contingent à l'émigration sont l'Irlande et l'Allemagne. On estime que, depuis le commencement de ce siècle, près de trois millions d'Irlandais ont quitté le sol natal et sont allés se fixer à l'étranger ou dans les colonies. Il ne saurait y avoir de doute sur les bienfaits qu'a procurés à l'Irlande ce déplacement de population : toute discussion sur ce point serait superflue. Moins considérable, l'émigration d'Angleterre et d'Écosse atteint encore chaque année un chiffre assez élevé, et si dans l'origine quelques hommes d'état ont vu avec défiance ce courant s'établir, les faits se sont chargés d'éclairer complétement la question. L'accroissement normal de la population ne s'est point ralenti; les bras n'ont point manqué au travail de la métropole; aucune des forces productives n'a été atteinte. Aujourd'hui il n'est pas un économiste anglais qui ne regarde l'émigration comme un

avantage pour son pays, comme un mouvement naturel et salutaire auquel on doit laisser sa pleine liberté, et qui est à l'abri de tout excès. Si nous nous transportons en Allemagne, nous sommes loin de rencontrer la même doctrine. Dans certains états, l'émigration est déterminée par des considérations tout à fait étrangères à la loi économique : en général, la population n'y est point exubérante, le sol et l'industrie emploieraient aisément tous les bras; mais, sans compter les dissentimens politiques et religieux qui ont agité l'Allemagne et qui ont précipité à diverses époques le mouvement d'expatriation, il y a encore dans l'organisation politique et sociale de plusieurs états, dans la législation relative au mariage et aux successions, dans le système fiscal, des dispositions d'ancien régime qui ont pour effet de multiplier le nombre des émigrans. On ne saurait nier qu'une émigration due à de telles causes ne puisse être dommageable pour l'état, qu'elle prive d'une certaine proportion de bras utiles et de matière imposable. Aussi voit-on la plupart des gouvernemens de l'Allemagne opposer des obstacles légaux ou réglementaires au courant qui entraîne au dehors les populations, et la théorie de l'émigration y demeure-t-elle encore très controversée parmi les économistes.

De même, pour l'exportation du capital, les opinions sont différentes selon les pays où le fait se produit. La sortie du numéraire qu'emportent les émigrans ne présente aucun inconvénient dans un état où le capital est surabondant, le crédit facile, l'industrie florissante, le commerce très étendu. Elle peut au contraire sembler préjudiciable pour un état où le loyer de l'argent est à un haut prix, et qui, soit à raison de son infériorité industrielle, soit par suite de sa situation géographique qui le tient éloigné des grands marchés, renouvelle moins promptement son capital. Cependant la sortie du numéraire qui accompagne les émigrans n'exerce en réalité qu'une influence très restreinte sur le chiffre du capital national. D'abord les valeurs ainsi exportées sont relativement peu considérables, attendu que ce ne sont pas d'ordinaire les classes riches qui vont chercher fortune au dehors; ensuite et surtout le capital, sorti par une route, ne tarde pas à rentrer par une autre voie dans tout pays qui lui offre un emploi sûr et lucratif. On comprend que les gouvernemens de certains états se croient intéressés à arrêter par des entraves légales l'émigration de leurs sujets, car la population ne se remplace pas du jour au lendemain; mais les règlemens les plus sévères ou les mieux combinés seraient aussi illusoires pour retenir le capital qu'inutiles pour l'attirer, parce qu'il va et vient sans passeport, il paraît ou se dérobe au gré de son seul intérêt; son niveau monte ou baisse par un mouvement très distinct de celui qui dirige

la population. En d'autres termes, grâce à l'extrême mobilité du capital et à la facilité avec laquelle il franchit aujourd'hui toutes les frontières, on le voit s'accroître dans tel pays où l'émigration est très active, et on le voit diminuer dans tel autre pays où l'émigration est inconnue. C'est donc bien à tort que l'on a confondu dans le même raisonnement et dans le même anathème l'émigration des personnes et celle du capital : c'est une erreur surtout de penser que la seconde est nécessairement la conséquence de la première. Il y a là deux faits très distincts, et, si l'on persistait à établir entre eux une relation, il serait plus rationnel de dire que c'est la rareté du capital qui provoque et précède l'émigration des personnes, en obligeant le travail à se porter vers les contrées qui sont plus abondamment pourvues des sources du salaire.

Quoi qu'il en soit, si certains esprits conservent quelque doute quant à l'influence favorable ou désavantageuse qu'exerce sur la prospérité d'un état l'émigration vers l'étranger, ce doute doit disparaître lorsque l'émigration a lieu d'une métropole à destination d'une colonie. Dans ce cas particulier, tout est profit pour la métropole. Il y a là pour elle, non point une diminution, mais un déplacement et une répartition meilleure de la population et du capital, ce qui doit amener une augmentation de richesse. L'émigrant qui s'établit dans une colonie ne cesse point d'appartenir au domaine national; directement ou indirectement, il continue à fournir sa quote-part au revenu de l'état : sur un autre sol et sous d'autres formes, il demeure contribuable en même temps que citoyen, et les fruits de son travail sur la terre lointaine viennent en accroissement des forces productives de la mère-patrie. Il n'est plus nécessaire de développer à cet égard une démonstration théorique : le capital emporté par le colon retourne à la métropole; il lui est rendu avec usure par le moyen des échanges qui ne tardent pas à s'établir. L'industrie, le commerce, la marine du pays d'origine s'alimentent à ce nouveau foyer de production et de consommation qui s'ouvre au-delà de l'Océan. Par l'opération féconde de l'aisance et du bien-être, la population de la colonie s'accroît rapidement; les cultures s'étendent, les marchés s'élargissent. Sans doute il y a des exceptions : l'œuvre de la colonisation échoue lorsque le terrain a été mal choisi, et là, comme dans toute entreprise humaine, on observe quelquefois des désastres; mais en général, quand l'émigration des hommes et des capitaux a été abandonnée à son cours naturel, quand elle n'a point été déterminée ou précipitée par des excitations factices, et que par conséquent elle a pu se diriger vers les pays où l'attiraient les conditions les plus favorables, elle se traduit par les résultats que nous venons de signaler. Elle profite à la métropole

en faisant refluer vers le point de départ une partie des richesses récemment créées, et elle augmente à la fois le capital et le revenu de la nation.

Ainsi, considérée au point de vue économique, la colonisation ne cause aucun préjudice à la fortune d'un état, et l'on peut ajouter que pour les grandes nations européennes elle est devenue une nécessité de premier ordre. Elle est la conséquence de l'immense mouvement industriel qui depuis 1815 a décuplé le travail des manufactures. Il faut à tout prix accroître les approvisionnemens de matières premières et créer des débouchés pour les produits. Les colonies répondent à ce double besoin en activant sur tous les points du globe les progrès de la culture, de la consommation et des échanges. D'un autre côté, si l'on considère le point de vue politique, il est évident qu'avec les colonies les horizons de la vieille Europe se sont singulièrement agrandis. Les questions de prépondérance, les luttes d'influence, se sont transportées au loin. En Asie, en Amérique, la race saxonne et la race latine, représentées l'une et l'autre par de nombreux colons, sont en présence et aux prises. Elles s'y disputent le sol aussi ardemment qu'elles le font en Europe, le sol non pas seulement comme instrument de richesse, mais encore comme signe de puissance, car les nations, aussi bien que les hommes, ont la passion quelquefois vaniteuse de la propriété territoriale. Politiquement et commercialement, l'Europe étouffe aujourd'hui dans ses étroites limites; elle veut du champ et de l'espace, et elle s'empare peu à peu du monde entier. Heureux et habiles les peuples qui ont su prendre et savent garder les devans dans cette concurrence qui s'organise sur toute la surface de la terre! l'avenir leur appartient. Quoi que puissent dire les adversaires de la colonisation, il viendra un temps où la nation qui n'aura point son établissement, sa colonie, en Asie et en Amérique, sera une nation incomplète. Tous les peuples de l'Europe ne sont pas également bien placés pour conquérir ce complément de puissance; mais ceux qui ont des manufactures florissantes et une marine ne sauraient, sans risquer la déchéance, abdiquer l'ambition coloniale. Chose singulière! c'est dans le pays qui doit à l'étendue et à la multiplicité de ses possessions la plus grande partie de sa prospérité et de sa grandeur, c'est en Angleterre que des théoriciens, se prétendant gens pratiques et économes, ont jeté le premier cri : Plus de colonies! Invoquant à faux quelques doctrines éparses dans les écrits d'Adam Smith, ils ne considéraient que les frais de premier établissement, les dépenses militaires et administratives, les embarras secondaires attachés à la garde de ces possessions, où ils se figuraient que l'Angleterre n'avait pas besoin d'être maîtresse du sol pour y

asseoir sa suprématie commerciale et son influence politique. — A quoi bon, ajoutaient-ils, sacrifier un si lourd capital pour créer des colonies qui échapperont un jour à la souveraineté de la métropole, pour élever des enfans qui, arrivés à l'âge adulte, auront la volonté et la force de s'émanciper? — Ces paradoxes n'ont reçu qu'un médiocre accueil. Pour toute réponse, le gouvernement et la nation s'emparent à l'occasion de toute terre nouvelle qui leur promet une extension de domaine et un marché. L'Angleterre n'ignore pas ce que lui coûte une colonie, mais elle sait aussi ce qu'elle en retire. Elle pressent que la colonie pourra un jour s'émanciper, mais elle ne s'en effraie pas, et s'y résigne. Son intérêt comme son orgueil se consoleront de voir s'élever successivement à la dignité d'états libres des contrées qui, après avoir rompu le lien de la dépendance politique, conserveront l'empreinte de son génie et demeureront sous la dépendance de son commerce. C'est là, sinon le but, du moins la récompense de la colonisation intelligente et libérale, telle qu'on doit la pratiquer de notre temps; c'est ce qui donne aux colonies modernes un caractère et un aspect nouveaux, qui ouvrent à la civilisation les plus larges perspectives: c'est enfin sous l'inspiration de ces principes d'égalité et de liberté que les métropoles règlent non plus seulement l'étendue de leurs droits, mais encore et surtout l'étendue de leurs devoirs à l'égard de leurs possessions. Voilà comment le régime colonial s'est peu à peu transformé en profitant du progrès général des doctrines politiques et économiques, et comment ont été successivement découvertes et appliquées les combinaisons les plus propres à développer la prospérité des colonies en même temps que celle des métropoles.

II.

Il y a, dans le langage usuel, plusieurs sortes de colonies; tantôt ce sont des stations militaires et maritimes, une île postée au milieu de l'Océan, un port qui commande un détroit, par exemple Sainte-Hélène, Malte, Gibraltar, Aden; tantôt des comptoirs où s'élèvent, sous la protection d'un drapeau européen et de quelques canons, des factoreries plus ou moins nombreuses qui entretiennent avec l'intérieur d'un continent ou d'une grande île des relations de commerce : tels sont les établissemens de la côte d'Afrique et de Bornéo; tantôt enfin des territoires tout entiers, que la Providence semble avoir pendant des siècles tenus en réserve pour les livrer un jour, avec leur sol vierge et leurs richesses inexplorées, à la domination de l'ancien monde : ce sont les deux Amériques, l'Inde, la Malaisie, l'Australie, dont les plus puissantes nations de l'Europe se sont partagé et disputé la découverte ou la conquête.

Les stations militaires ne sont pour ainsi dire que des garnisons préposées à la police des mers au profit du peuple qui y a planté son drapeau. Stériles au point de vue de la production, très onéreuses pour le budget de la métropole, elles procurent à la nation qui les possède le double avantage de la sécurité commerciale et de l'influence. Pour ne pas rendre Malte, un rocher de la Méditerranée, l'Angleterre a violé le traité d'Amiens et rallumé la guerre dans toute l'Europe. Aucun sacrifice ne lui coûterait pour conserver Gibraltar, Aden, Hong-kong. Ces quelques arpens de terre, d'où elle surveille et commande les grandes routes de la mer et à l'abri desquelles pourraient au besoin se réfugier ses escadres, ont plus de prix à ses yeux que les plus florissantes colonies. L'Angleterre est la seule nation de l'Europe qui ait organisé, presque dans chaque océan, ce système de forteresses détachées, rayonnant sur toutes les zones commerciales du monde. Le gouvernement et la nation tiennent peu de compte des doléances qu'ont souvent suscitées les dépenses considérables de ces établissemens. Il y a là pour la Grande-Bretagne une nécessité de défense et un intérêt de prestige qui dominent toutes les objections financières. La France possédait autrefois, dans les colonies qu'elle a perdues, quelques-uns de ces points stratégiques qui assuraient et complétaient sa puissance maritime. Aujourd'hui malheureusement elle se voit presque désarmée sous ce rapport, et ce n'a pas été l'un des moindres soucis des gouvernemens qui se sont succédé depuis la restauration de chercher des stations nouvelles pour le salut ou le ravitaillement de ses escadres en cas de guerre. L'occupation de Saïgon, sur la côte méridionale de la Cochinchine, a sans doute été déterminée principalement par l'intérêt politique et militaire. Quoi qu'il en soit, cette question des forteresses maritimes ne se rattache point nécessairement à la question coloniale, telle que l'ont étudiée les économistes, et nous n'avons point à nous y arrêter.

Il en est de même de ce que l'on désigne sous la dénomination de factoreries, de comptoirs commerciaux. Le génie colonisateur d'un peuple n'a point à se déployer dans ces escales restreintes où il ne s'opère qu'un échange quelquefois intermittent de marchandises avec les régions voisines, dont l'entière possession par la conquête serait ou peu avantageuse ou trop difficile. Les premiers comptoirs que le Portugal, l'Espagne, la France et l'Angleterre avaient établis sur la côte occidentale de l'Afrique étaient principalement alimentés par la traite des nègres : depuis que la traite a été supprimée, ils continuent à servir d'intermédiaires pour les relations de l'Europe avec les tribus de l'intérieur du continent, relations qui depuis quelques années ont acquis beaucoup d'importance, mais pour lesquelles il n'est point nécessaire d'entreprendre l'occu-

pation de territoires où la population est très rare et le climat contraire à la race européenne. Quelquefois, ainsi que cela a eu lieu dans l'Inde, l'installation de factoreries a été un acheminement vers la conquête; ailleurs on n'y a eu recours que pour créer et concentrer le mouvement des échanges sur les points les plus favorables de certains pays trop vastes pour être attaqués par les armes ou habités par des populations trop rebelles au contact des étrangers pour se prêter à des relations générales et régulières : c'est ce qui s'est pratiqué longtemps et se pratique encore dans quelques villes du littoral de la Chine et au Japon. Ces factoreries ont éprouvé les fortunes les plus diverses; quelques-unes sont demeurées florissantes. Ce sont des créations de l'instinct commercial; il n'y a point là de travail colonisateur.

Nous arrivons enfin à ces vastes espaces de terre où la race européenne, depuis la fin du xve siècle, date de la découverte de l'Amérique et du passage du cap de Bonne-Espérance, a transporté ses émigrans, ses capitaux, son gouvernement, sa langue, son génie. Voilà le véritable terrain colonial, défriché par le travail des générations qui nous ont précédés, et cultivé avec plus ou moins de succès par les différentes métropoles. L'Amérique tout entière, l'Inde, les archipels de la Malaisie, l'Australie, les deux extrémités nord et sud de l'Afrique, tels sont les points que la civilisation de l'Europe a successivement visités et envahis, tantôt par la force des armes, tantôt par l'expansion pacifique de l'agriculture et du commerce, quelquefois aussi au moyen de la propagande religieuse. Tous les procédés ont été employés à ce grand travail par lequel la race blanche accomplit ses destinées. Ici l'Européen n'a eu que la peine de débarquer sur une terre déserte qui semblait l'attendre depuis des siècles, et qui lui offrait les faciles prémices de sa fécondité. Là il a rencontré des populations qui, au premier signe, l'ont reconnu pour maître et lui ont livré leur territoire presque sans combat. Ailleurs il a eu à lutter contre des races vigoureuses qui lui ont disputé leur indépendance et leur sol. Ces trois actes, la simple occupation, l'invasion pacifique, la conquête, exigent des moyens très différens. Dans le premier cas, il faut tout créer, tout apporter de la métropole; dans le second, on peut mettre à profit et discipliner des forces existantes; dans le troisième, l'œuvre coloniale est précédée d'une œuvre de destruction. C'est évidemment cette dernière condition qui présente le plus de difficultés et de lenteurs. Un sol déjà peuplé et cultivé devrait, à ce qu'il semble, être plus favorable pour la colonisation que ne l'est une terre déserte, car il possède la main-d'œuvre. Cependant il n'en a pas été ainsi. C'est dans les régions où l'Européen s'est vu livré à ses seules ressources, où il a travaillé seul, c'est par exemple dans les anciennes colonies de

l'Amérique du Nord, de nos jours en Australie, que le développement de la population et des richesses a été le plus extraordinaire et le plus prompt. « Une colonie d'hommes civilisés, a dit Adam Smith, qui prend possession ou d'un pays désert, ou d'un pays si faiblement peuplé que les naturels font aisément place aux nouveaux colons, avance plus rapidement qu'aucune autre société humaine vers un état de grandeur et d'opulence. » Et le célèbre économiste explique très clairement que ces premiers colons, appliquant sur une terre facilement acquise et presque exempte d'impôts les procédés de culture les plus perfectionnés, réalisent immédiatement de larges profits, que l'abondance des profits amène la hausse des salaires, que la hausse des salaires appelle les ouvriers du dehors, que le bien-être général et l'accroissement de la population s'ensuivent naturellement, et que la colonie nouvelle arrive ainsi à la prospérité et à l'opulence.

Quand il traçait ce brillant tableau, Adam Smith avait devant les yeux les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, dont la fortune, ainsi qu'il le faisait remarquer avec raison, devait être attribuée, non point seulement aux excellentes conditions du climat et du sol, mais encore à l'influence d'une législation libérale. Toutefois cette argumentation, par laquelle il démontre les avantages d'une colonie nouvelle se formant de toutes pièces avec l'élément européen, est plutôt l'explication d'un fait que l'exposé d'une doctrine. La colonisation purement européenne a réussi, par ses seules ressources, dans l'Amérique du Nord, parce que le climat s'y prêtait facilement au travail de la race blanche. Il en a été de même pour la Californie et pour l'Australie, dont on ne pouvait encore, au temps d'Adam Smith, entrevoir les merveilleuses destinées. Tout ce que l'on doit inférer de ces exemples, c'est qu'une métropole à la recherche d'une colonie doit choisir de préférence une région où elle n'ait à combattre ni la résistance d'une nation indigène ni les obstacles naturels que lui opposerait un sol ingrat ou un climat insalubre, la population et la richesse se multipliant avec une grande rapidité sur une terre libre et vierge, pourvu qu'elles ne soient point entravées par de mauvaises lois. Mais toutes les régions où se porte l'entreprise européenne ne se trouvent point dans ces conditions privilégiées, et, pour être complète, l'étude des questions coloniales doit s'attacher principalement à résoudre les problèmes difficiles que présente l'établissement d'une métropole dans un pays déjà occupé, où se rencontrent des élémens hostiles, qu'il faut convertir en instrumens de production et de richesse. Il ne suffit pas de considérer les colonies où tout a été créé à l'aide des ressources importées de la mère-patrie; il convient aussi d'examiner les colonies mixtes, c'est-à-dire celles où les immigrans d'Europe sont venus s'établir à

côté ou plutôt au-dessus d'autres races, dont ils ont sollicité, quelquefois même asservi le travail sous des climats contraires à la race blanche. Là se présentent des complications de toute nature, et l'on en est encore, après trois siècles d'expérience, à rechercher les meilleures règles pour le gouvernement et l'administration de ces colonies. Essayons donc de recueillir, parmi les enseignemens du passé, les principes qui peuvent être considérés comme acquis à la science coloniale, et que démontrent, soit les succès obtenus par les métropoles qui les ont appliqués, soit les échecs subis par celles qui les ont méconnus.

La direction d'une entreprise coloniale est plutôt une œuvre économique qu'une œuvre politique; dans tous les cas, les avantages politiques qu'une métropole espère retirer d'une colonie, au profit de sa grandeur et de son influence, ne peuvent être que le prix d'une bonne gestion économique, d'où il suit que les intérêts matériels figurent nécessairement en première ligne. Il s'agit d'abord d'organiser, dans le pays où l'on s'établit, la culture rapide du sol et l'échange des productions. Les institutions politiques viennent ensuite comme le complément et le couronnement de l'édifice. Non point qu'il soit indifférent pour une colonie nouvelle d'être livrée à l'anarchie ou à de mauvaises lois; mais ce qu'il importe de former premièrement, ce sont des cultivateurs et non des citoyens. C'est donc par le sol qu'il faut commencer.

Dans les régions que n'habite point une race indigène ou qui ne sont habitées que par des peuplades sauvages et rares, la terre s'offre d'elle-même au premier occupant. L'immigrant européen s'établit où il peut et où il veut, sans autre règle que son caprice, sans autre guide que l'aventure, sans autre loi que l'intérêt. Il est propriétaire et maître de tout ce qu'il cultive; il prend la terre, il l'abandonne, il creuse çà et là ses sillons nomades dans des champs qui, pour lui, n'ont point de limites, et dont la possession ne lui est disputée par aucun droit. Dans cet état rudimentaire de la création coloniale, l'individu domine, la société n'existe pas encore; mais, pour peu que la terre soit féconde, l'individu se multiplie par la famille. Les groupes se rapprochent, les premiers villages se fondent, et aussitôt apparaît la nécessité d'une loi qui règle l'acquisition de la propriété. Cette loi, dans les différentes colonies européennes, s'est inspirée de deux systèmes. Ici, elle réserve au gouvernement, soit métropolitain, soit colonial, la faculté de concéder directement des lots de terre; là, elle met le sol en vente et ne le livre que contre une somme d'argent, ou contre une promesse de paiement garantie par le travail.

Les métropoles qui ont pratiqué le régime des concessions se sont proposé de hâter le peuplement en offrant aux immigrans l'attrait

de la propriété facilement acquise et de régulariser le mouvement de la colonisation en l'appelant sur les points que l'intérêt politique ou l'intérêt commercial recommandait de préférence. On l'a appliqué tantôt au profit de grandes compagnies, tantôt au profit de particuliers, et presque partout l'expérience lui a été contraire. Parmi les compagnies qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, ont été formées en Europe pour l'exploitation agricole des terres du Nouveau-Monde, aucune n'a réussi; presque toutes ont éprouvé des désastres. Les concessions individuelles n'ont pas été plus prospères. Ce régime est arbitraire et accompagné de restrictions qui le rendent stérile. L'état, qui concède la terre à qui il veut, se croit le droit d'imposer, en échange, des conditions qui pèsent sur le travail, et il prescrit des formalités qui éloignent les capitaux et les bras. La gratuité du sol n'est qu'un leurre pour le colon quand celui-ci se trouve sous le coup de conditions résolutoires qui compromettent l'avenir de sa concession; elle retarde et met en péril l'œuvre de la colonisation, qui risque de voir immobiliser pendant un temps plus ou moins long entre les mains de détenteurs peu sérieux et impuissans, et pour ainsi dire de colons officiels, une partie du sol. De nos jours, ce système a été appliqué en Algérie : on sait ce qu'il a produit. Il est également en vigueur dans quelques contrées de l'Amérique du Sud, où les gouvernemens essaient d'attirer les émigrans européens par l'appât de lots de terre; ces essais n'ont amené que des déceptions. Enfin la concession directe et gratuite est entachée d'un vice radical en ce qu'il substitue l'action administrative à l'action individuelle et la réglementation à la liberté. L'homme ne s'agite pas quand l'administration le mène : il n'a point le stimulant de la responsabilité, l'initiative lui est interdite. Les exemples que l'on pourrait citer de quelques colonies militaires florissantes sous le joug administratif ne sont que des incidens sans valeur dans l'histoire de la grande colonisation. La concession n'est donc point, à vrai dire, un système, c'est un simple expédient, et les métropoles, éclairées par l'expérience, feront sagement d'y renoncer.

La vente des terres ne provoque point les mêmes objections. Ce mode offre, en premier lieu, l'avantage de faire au colon une situation nette en lui procurant la sécurité pour l'avenir, et de constituer la propriété en créant de véritables propriétaires. Alors que le concessionnaire gratuit peut n'être point pressé de mettre en valeur le lot de terre qui lui a été donné, l'acheteur qui a déboursé un capital, si minime qu'il soit, est intéressé à cultiver sans retard pour obtenir l'intérêt de ce capital engagé. Par le fait de l'achat, le nouveau propriétaire a manifesté l'intention sérieuse de concourir à la colonisation; le voici désormais attaché au sol par le prix même que celui-ci lui a coûté : lien matériel et moral tout à la fois qui le re-

tient et le soutient au milieu des épreuves auxquelles sont toujours exposées de telles entreprises. On ne doit avoir qu'une médiocre confiance dans ce futur colon qui commence par pétitionner pour obtenir une concession quelconque, et qui se réserve de la laisser là, si elle ne lui convient pas. On peut au contraire se fier à celui qui a choisi son champ et qui l'a payé. En outre l'acheteur ne demande à acquérir que l'étendue de terre qui est en rapport avec ses ressources de capital et de travail, tandis que le concessionnaire, qui n'est point intéressé à faire le même calcul, sollicite et obtient souvent au-delà de ce qu'il est en mesure de cultiver. Or il n'est point besoin de démontrer combien il importe que, dans une colonie nouvelle, l'étendue de la propriété soit en proportion avec les moyens de culture. Concéder cent hectares à un colon qui ne pourra en faire valoir que dix, c'est tout simplement prononcer un arrêt de stérilité contre les quatre-vingt-dix hectares que le trop heureux concessionnaire sera forcé de laisser en friche, c'est constituer le désert au lieu d'étendre la colonisation. On a, il est vrai, exprimé la crainte que ce système de vente n'engageât des spéculateurs à se procurer à bas prix, dans les emplacemens les plus favorables, de vastes terrains avec la seule pensée de les revendre plus tard, de telle sorte que, jusqu'à ce moment, le sol demeurerait sans culture. L'inconvénient, s'il existe, ne peut être que de très courte durée. Dans les colonies comme dans les métropoles, la spéculation sur les terrains est très hasardeuse; le détenteur se lasse vite d'une opération qui immobilise son capital, et son intérêt l'exciterait bien plutôt à mettre en valeur une partie de sa propriété pour donner au reste la plus-value qu'il attend. Au surplus, l'expérience est là. Dans l'Amérique du Nord et en Australie, la terre se vend et ne se donne pas : le développement régulier de la population et des cultures y a proclamé l'existence de ce système.

L'un des premiers soins de toute administration coloniale qui dispose de terrains vagues doit donc être de former le cadastre et d'organiser la vente, en adoptant le mode le plus simple, en se montrant sobre de formalités, et en fixant autant que possible un prix qui soit assez élevé pour imprimer à la transaction un caractère sérieux et qui soit en même temps assez modique pour attirer les acheteurs. Quelquefois, dans les contrées favorables à l'élève des bestiaux, un système particulier de tolérance ou de location précède et prépare la période de vente. Jusqu'à ce que les progrès du cadastre aient constaté officiellement la mainmise de l'administration sur les terres libres, le premier occupant s'établit sur des espaces plus ou moins étendus, soit à titre gratuit, soit moyennant un loyer très faible; puis, lorsque les opérations du cadastre arrivent jusqu'à lui

et que par cela seul la terre est en vente, il obtient la préférence sur tous autres acheteurs, s'il veut acquérir le terrain qu'il occupe en payant le prix fixé. Cette combinaison, qui a produit en Australie de bons résultats et qui a contribué à y créer une grande richesse pastorale, aboutit dans tous les cas à la vente; elle entretient pour ainsi dire des acheteurs surnuméraires qui se voient nécessairement entraînés vers la propriété, et elle fournit une race particulière et bien précieuse de futurs colons.

La constitution régulière et définitive de la propriété, la délimitation exacte des domaines, tels sont les principaux avantages du système de vente appliqué dès le début de la colonisation. Lorsque les métropoles européennes se sont trouvées en présence d'une nombreuse population indigène déjà établie sur les territoires qu'elles avaient occupés ou conquis, par exemple au Mexique, au Pérou, dans les Indes, et plus récemment en Algérie, elles ont ordinairement maintenu le régime territorial tel qu'il était organisé avant leur prise de possession. Rien de plus facile que de respecter les traditions anciennes et de conserver les principes et les usages consacrés par le temps; rien de plus hasardeux, surtout pour une autorité nouvelle, que de toucher même légèrement aux assises de la propriété. Enfin, comme la plupart des législations américaines et asiatiques attribuaient aux souverains la propriété absolue du sol et aux sujets un simple droit d'usufruit, les métropoles ont cru trouver leur profit à se substituer purement et simplement aux pouvoirs qu'elles venaient de déposséder et à hériter de leurs prérogatives. Cependant, il faut bien le dire, cette politique conservatrice a été le plus souvent contraire aux progrès de la colonisation. D'une part, l'ancienne population indigène, ne cultivant le sol qu'en vertu d'une faculté d'usufruit qui peut être arbitrairement taxée, modifiée ou retirée, ne travaille qu'au jour le jour, sans fixité, sans esprit de suite. D'autre part, cette incertitude dans l'état de la propriété et dans l'étendue des terres disponibles crée de graves difficultés à l'établissement des immigrans européens. Cet inconvénient se produit surtout dans les contrées où, comme en Algérie, la population indigène a les habitudes de la vie nomade, parce que là chaque tribu s'approprie plus de terre qu'il ne lui en faut, et que l'excédant est ainsi enlevé au travail utile. Il semble donc que dans ces colonies mixtes comme dans les colonies peuplées presque uniquement d'Européens les métropoles devraient se dépouiller sans hésitation de la toute-puissance territoriale, introduire le mécanisme du cadastre, reconnaître aux familles indigènes un droit absolu sur le sol qu'elles sont en mesure de cultiver, en un mot organiser définitivement la propriété. Cette tâche est assurément délicate et difficile; mais si l'exé-

cution réclame de grands ménagemens, le principe est certain. Sur quelque terrain que l'on se trouve placé, la constitution et la délimitation de la propriété sont les conditions premières et indispensables de toute œuvre coloniale.

Il importe, en second lieu, de procurer à la colonie les instrumens de travail, c'est-à-dire la population agricole proportionnée au capital qui peut lui faire l'avance du salaire et à l'étendue de terre qui s'offre immédiatement à la culture. Le problème se présente sous des aspects très variés. Tantôt la colonie que l'on veut fonder a devant elle un territoire désert ou imparfaitement peuplé avant l'arrivée des Européens; il faut alors que la métropole fournisse elle-même l'approvisionnement de bras. Tantôt au contraire la population indigène était numériquement suffisante pour la culture; dans ce cas, il s'agit de l'exciter au travail et de lui inspirer besoin et l'intérêt de la production. Ici, le climat se prête au labeur de la race blanche; là, il exige celui d'autres races, destinées à la culture des terres tropicales. Autant de situations, autant de règles particulières pour le succès de l'entreprise.

Ainsi que l'a observé Adam Smith, les colonies les plus prospères sont celles qui se fondent, sur une terre fertile, avec des élémens purement européens. Là en effet, point de complications, point de difficultés militaires pour dompter la résistance d'une race indigène, point d'embarras politiques pour gouverner et administrer des populations qui ont leurs superstitions, leurs préjugés, leurs coutumes. Tout est simple, sinon aisé : les colons apportent avec eux les mœurs et les habitudes de la métropole, et ils ne demandent point d'autres lois que celles de la mère-patrie. Le grand problème, c'est de les attirer en nombre suffisant pour former dans la colonie nouvelle une société qui vive par elle-même, se développe et couvre peu à peu les frais de premier établissement. Les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, devenues depuis les États-Unis, présentent le spectacle tout à fait exceptionnel d'une colonie qui s'est créée naturellement, avec les seules ressources d'une immigration spontanée et libre, déterminée par le sentiment religieux ou politique, et attirée par la fertilité du sol, par la similitude du climat et par la facilité des communications avec l'Europe. En Australie, c'est par l'expédient de la transportation des criminels que la métropole a inauguré la colonisation. Il est permis de critiquer aujourd'hui les colonies pénales et de professer que de mauvais élémens il ne peut rien sortir de bon ni de durable; mais à l'époque où l'Angleterre appliqua ce système, elle n'avait point d'autre population à envoyer en Australie. Alors que l'Amérique était aux portes, reliée avec l'Europe par des relations commerciales déjà fréquentes et régu-

lières, quel colon libre aurait eu la pensée d'affronter les ennuis et les périls de la traversée australienne? Dans certaines îles des Antilles et de la mer des Indes, ce sont les flibustiers, dans la Nouvelle-Hollande ce sont les condamnés qui ont formé pour ainsi dire le tuf de la colonisation. En pareille matière, on n'y regardait pas de si près. L'homme et ses bras, voilà ce qui était premièrement indispensable; le capital, dans les colonies pénales, se trouvait fourni par le gouvernement, qui y employait une partie du budget pénitentiaire. Qu'est-il arrivé ensuite? C'est que l'élan étant donné à la production, la culture étant mise en train, la population de la métropole étant devenue exubérante, les terres de l'Amérique du Nord commençant à se couvrir d'habitans, et surtout la vapeur ayant rendu les communications faciles et promptes, les émigrans libres sont arrivés à leur tour et se sont emparés de ce sol vainement flétri. La colonie pénale a disparu du moment qu'elle n'était plus nécessaire; mais elle n'en avait pas moins accompli son œuvre utile en défrichant le terrain et en y jetant les premières semences.

Il est probable qu'on ne verra plus désormais s'organiser de colonies pénales. Sitôt qu'une terre de facile culture, sous un climat sain, s'offrira à la spéculation européenne, la vapeur y apportera l'immigration libre, et celle-ci s'appliquera à y attirer, pour concourir à l'exploitation du sol, une population libre comme elle et issue de la même race. Mais comment payer les dépenses considérables de transport de ces cultivateurs, sans lesquels la terre demeurerait en friche? A quelle source puiser le capital destiné à procurer le travail et à subventionner les bras? Le problème a été ingénieusement résolu par le mode adopté depuis 1830 dans les colonies de l'Australie. Avec le produit de la vente des terres, le gouvernement forme un fonds spécial qui est consacré à l'immigration. Il y a donc dans chaque lot de terre payé par le colon capitaliste le germe d'un colon salarié, et l'acheteur s'assure en même temps la propriété du sol et les moyens de culture. Les auteurs de ce système, auquel est attaché le nom de M. Wakefield, avaient imaginé des combinaisons assez compliquées, notamment pour empêcher que les immigrans ne devinssent eux-mêmes propriétaires au lieu de rester, pendant quelques années au moins, dans la condition de simples travailleurs. Dans cette pensée, ils avaient proposé de tenir le prix des terres à un taux élevé, de manière à n'ouvrir qu'au capitaliste l'accès de la propriété. Ces combinaisons n'ont pas été appliquées; la pratique n'a emprunté au système Wakefield que l'idée fondamentale de l'immigration défrayée avec la vente des terres, et le succès a été décisif. Par ce procédé, la colonie se peuple selon ses besoins, elle alimente le budget de l'immigration, elle

fournit les ressources à l'aide desquelles le gouvernement lui procure les bras nécessaires en veillant à ce que la proportion des âges, des sexes et des professions soit convenablement observée dans les envois d'immigrans, condition fort essentielle pour le développement moral comme pour la prospérité matérielle de la colonie.

Dans les contrées accessibles au travail des Européens, est-il avantageux de provoquer en même temps l'importation des travailleurs africains et asiatiques? L'expérience ne semble point favorable à cette opinion. En Californie et en Australie, la découverte des mines d'or avait attiré un grand nombre de Chinois, et il n'en est résulté, dans les deux pays, que confusion et désordre. On peut remarquer encore que dans les zones tempérées du Nouveau-Monde, la colonisation européenne voit disparaître peu à peu devant elle les anciennes populations indigènes. Ce fait est général : il se produit aux États-Unis, dans la Plata, au Chili, etc.; c'est ce que l'on appelle le refoulement des Indiens. Quoi que l'on ait dit et écrit en faveur de la fusion des races sur toute la surface de la terre, il n'y a là qu'un rêve philosophique qui, nulle part encore, ne s'est réalisé. Partout où l'Européen s'établit et peut se suffire à lui-même, il éloigne les autres races et demeure seul maître du terrain. Il ne convient donc point de provoquer dans les colonies que nous examinons l'immigration d'une race étrangère; ce serait aller contre la nature des choses en essayant de réunir des élémens contraires et antipathiques. Il ne faut ni encourager ni entraver le mouvement de cette immigration, qui se maintiendra d'elle-même dans les proportions convenables pour éviter les conflits.

La situation est toute différente dans les colonies tropicales. Ici, l'Européen ne peut se livrer aux rudes travaux de la culture. Il est donc obligé, soit d'employer la population indigène quand celle-ci existe en nombre suffisant, soit d'introduire dans la colonie des immigrans qu'il va chercher dans les pays situés sous les mêmes latitudes. L'emploi intelligent et heureux de la population indigène est assurément le mode le plus économique et le plus fécond pour développer la production coloniale. Sous ce rapport, les colonies asiatiques possèdent d'immenses ressources. Dans l'Inde anglaise, à Java, à Luçon, la population est plus que suffisante pour mettre en valeur toute la portion de sol à laquelle peut se consacrer, quant à présent, le capital européen. Aussi les métropoles n'ont point à y introduire de nouveaux instrumens de travail; mais elles doivent s'appliquer à tirer le meilleur parti des élémens qui existent. Or il ne paraît point que ce problème ait été résolu. Dans l'Inde anglaise, le laboureur est accablé de charges et d'impôts : la majeure partie

de la récolte va au fisc ou s'arrête dans les mains des chefs indigènes, et il n'en reste parfois que le tiers ou même le quart pour la rémunération du travail. Le salaire est donc réduit à un taux extrêmement bas, et il en résulte que la population reste pauvre, n'est point encouragée à produire, et produit peu. A Java, le gouvernement hollandais a dégagé de l'ancienne législation du pays le principe d'un système de culture que l'on a vanté comme très habile, et qui n'est autre chose que la corvée féodale. Sous ce régime, la production de l'île s'est beaucoup accrue; mais il n'y a là qu'un succès relatif, et d'ailleurs la corvée n'est point un système que l'on puisse appliquer partout ni que l'on doive recommander à aucun degré. A Luçon, le gouvernement espagnol est tombé dans l'excès contraire, il laisse la population livrée à son indolence naturelle, il ne la contraint pas au travail, et il fait comme elle, il ne fait rien. Assurément il n'y a point de question plus difficile que celle de l'organisation du travail dans les colonies aussi bien que dans les métropoles. Soit que l'on veuille peser trop lourdement sur les populations, soit que l'on s'abstienne, on risque de rencontrer l'écueil et de ne point obtenir les bénéfices que l'on attend d'un établissement colonial. Nous avons vu plus haut à quel point il importe de constituer tout d'abord la propriété. De cette condition première dépendent l'abondance et la régularité de la production. Quelles que soient les différences de mœurs et de traditions, il y a certains principes qui partout, sous le soleil du tropique comme dans les zones tempérées, en Asie comme en Europe, dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien, sont à la fois rationnels et efficaces. A la garantie du droit de propriété joignez le travail libre, et encouragez le travail par le libre échange des produits. Il est permis d'affirmer que ce sont là les seuls procédés à employer utilement à l'égard des populations indigènes, au lieu des expédiens et des systèmes compliqués que la Hollande et l'Angleterre ont adoptés dans leurs possessions asiatiques; c'est dans cet esprit que doivent être conçues les combinaisons de la colonisation moderne.

Il nous reste à examiner les colonies où le travail, interdit aux Européens par les ardeurs du climat, est obligé de chercher ses instrumens au dehors. Telles sont les Antilles, Maurice, Bourbon, etc. Pendant trois siècles, l'esclavage leur a fourni les bras. Cette ressource leur fait aujourd'hui défaut. Comme institution sociale, l'esclavage est partout flétri; comme instrument de travail, il est déprécié. Ce sera l'honneur de notre siècle de l'avoir décidément frappé de mort. Le jour approche où il aura complétement disparu de tous les points de la terre où règne la loi européenne. Il est donc inutile de le discuter, et l'avenir n'a plus à s'occuper de lui autre-

ment que pour remplacer les services matériels qu'il rendait à la culture tropicale. C'est aux populations surabondantes de l'Inde et de la Chine que les métropoles vont demander les travailleurs dont elles ont besoin depuis que la suppression de la traite et l'émancipation ont tari la source de l'esclavage africain. Les îles de Maurice et de Bourbon ont profité les premières de cette voie nouvelle qui leur a été ouverte : les Antilles et les Guyanes ont suivi leur exemple, et il n'y a plus qu'à régulariser le courant d'immigration qui s'est établi sous le contrôle des gouvernemens.

Tels sont les moyens qui, dans les différentes colonies, permettent d'assurer et de développer la production, soit en attirant l'émancipation européenne, soit en tirant parti des populations indigènes, soit enfin en puisant dans l'immense réservoir des populations asiatiques les instrumens de travail. Grâce aux facilités toujours croissantes de la navigation entre les régions les plus éloignées les unes des autres, les transports de colons et de travailleurs sont devenus peu coûteux, et malgré la suppression de l'esclavage il n'y a plus à craindre que les bras manquent au sol partout où le capital juge à propos de se consacrer à l'exploitation coloniale; mais tous ces moyens, tous ces efforts demeureraient stériles, si le régime commercial ne favorisait pas à la fois et le capital et le travail, en leur procurant des marchés pour l'échange de leurs produits. C'est ce qui fait que la législation douanière concernant les colonies a de tout temps été l'objet des études les plus sérieuses et des plus ardentes controverses.

III.

Le régime commercial des colonies européennes a été, dès l'origine, fondé sur le monopole, c'est-à-dire que la mère-patrie s'attribuait le droit exclusif d'acheter à la colonie les matières premières et de lui vendre les articles manufacturés. Par ce moyen, comme elle écartait toute concurrence, elle pouvait *acheter à bon marché et vendre cher*. Le monopole exercé par la mère-patrie était souvent doublé d'un autre monopole exercé par des compagnies particulières. Le commerce lointain exigeant une grande masse de capitaux, et comportant des risques que n'aurait point affrontés la spéculation privée, on jugea nécessaire d'encourager la formation de compagnies pour exploiter le trafic colonial à l'abri de toute concurrence, même d'une concurrence nationale. Il en résulta que non-seulement le monopole était d'autant plus dur pour les colonies qu'il se trouvait concentré entre un moins grand nombre de mains, mais encore qu'il se retournait contre la métropole elle-même, obligée de

payer aux compagnies un droit de commission, un courtage pour les opérations dont celles-ci avaient le privilége. Tel était dans le principe le régime du commerce avec les colonies. Le monopole métropolitain formait la base du système; le monopole des compagnies était un expédient auquel il fallait souvent avoir recours pour attirer les capitaux vers ce genre d'opérations.

Cette législation était conforme à l'esprit du temps. Les peuples les plus éclairés de l'Europe pratiquaient pour leur propre compte le système réglementaire et restrictif qu'ils appliquèrent à leurs établissemens d'outre-mer, et les gouvernemens croyaient faire preuve d'habileté et de sollicitude en s'ingéniant par mille moyens à défendre le marché colonial, ainsi que le marché intérieur, contre toute intervention étrangère. L'Espagne voulait recevoir seule de première main les métaux précieux du Pérou et du Mexique; la Hollande se réservait exclusivement le commerce des épices; la France et l'Angleterre agissaient de même pour le sucre et le café de leurs possessions coloniales. D'un autre côté, chaque métropole entendait que les colonies n'eussent point la faculté de s'approvisionner ailleurs que chez elle en produits manufacturés; non-seulement toute importation étrangère leur était interdite, mais encore toute industrie était bannie de leur sol : elles ne pouvaient ni fabriquer le fer, ni filer le coton, ni raffiner le sucre. Comment s'étonner qu'il en fût ainsi, quand on observe que dans le même temps l'Angleterre prohibait la sortie des céréales, de la laine, des machines, des ouvriers, en un mot de tout instrument de production, et frappait de taxes très élevées les produits des manufactures étrangères? Si l'Angleterre croyait devoir adopter cette politique dans ses rapports avec les autres peuples, combien elle était plus libre dans l'application du régime de la prohibition et du monopole, quand elle se trouvait en présence d'une colonie! Du XVIe au XVIIIe siècle, ces doctrines étaient partagées par tous les gouvernemens de l'Europe; elles ne rencontraient aucune contradiction, et la prospérité du commerce colonial proprement dit devait paraître une suffisante justification du système, car, il faut bien le reconnaître, les profits de cette branche particulière de commerce étaient très considérables : c'était de là que s'élevaient les plus grandes fortunes. Seulement on ne voyait pas alors où devait nécessairement aboutir, dans une période plus ou moins éloignée, un régime aussi contraire à la loi naturelle.

Comme il était interdit à la colonie d'exporter directement ses produits pour l'étranger, il fallait bien combiner les tarifs de manière qu'elle fût assurée d'en obtenir le placement sur le marché de la métropole à des prix rémunérateurs; sinon elle aurait été

bientôt ruinée, et elle aurait manqué des moyens d'échange pour payer les articles manufacturés fournis par la mère-patrie. On fut donc obligé de lui garantir ce marché en frappant de droits plus élevés les productions des autres provenances. Telle fut l'origine des tarifs différentiels établis dans les métropoles, d'abord pour favoriser les colonies contre la concurrence étrangère, puis pour favoriser certaines colonies contre la concurrence de certaines autres, auxquelles la fertilité du sol, l'abondance du travail ou leur situation géographique créaient des avantages naturels qui diminuaient le prix de revient de leurs produits. C'est le système connu sous le nom de pacte colonial.

Rien de plus logique en apparence que ce système fondé sur la réciprocité. Alors que la liberté du commerce n'existait presque nulle part et que les nations industrielles se refusaient, avec une égale obstination, à échanger leurs produits fabriqués, la métropole, considérant les colonies comme un agrandissement de son marché intérieur, devait proscrire dans ses possessions, comme elle le faisait elle-même à ses frontières, toutes les importations du dehors. D'un autre côté, comme les colonies ne pouvaient payer les produits métropolitains qu'à la condition de vendre leurs propres récoltes, la mère-patrie leur ouvrait un marché privilégié. Monopole et privilége, telle est en deux mots la définition du pacte colonial, et il est utile de démontrer comment ce système tout artificiel devint, à la longue, préjudiciable pour les colonies comme pour les métropoles.

Tant que celles-ci purent vendre à de hauts prix sur le marché colonial les produits de leurs manufactures, sans être obligées de concéder sur leur propre marché un privilége aux produits coloniaux, tout alla bien : si les colonies étaient lésées en payant trop cher les articles fabriqués, les métropoles y trouvaient leur bénéfice, et c'était là le principal but de la colonisation. Plus tard, lorsque, par l'effet de ce régime, les colonies virent s'accroître leurs charges de culture au point de ne pouvoir plus produire au prix normal; lorsque, pour les soutenir, on dut leur accorder une situation privilégiée en surtaxant les produits des autres provenances, ce furent les métropoles qui subirent à leur tour les conditions onéreuses du nouveau pacte, en payant plus cher les matières brutes et les denrées de consommation qui leur étaient expédiées non-seulement de leurs possessions appauvries, mais encore des divers points du monde. Selon la théorie du pacte, ce sacrifice aurait dû être compensé par les avantages que procurait aux manufactures le monopole dont elles étaient en possession sur le marché colonial; mais en fait il n'en était pas ainsi. Tandis que certaines branches

d'industrie tiraient parti de cet état de choses, la masse de la nation souffrait du renchérissement des matières premières et des denrées de consommation, et, tous comptes faits, l'application du système se soldait par une perte plus ou moins considérable, selon que la situation des colonies réclamait une surtaxe plus ou moins élevée sur les produits étrangers importés concurremment dans la métropole.

La législation maritime venait encore aggraver les conséquences du pacte colonial. Les manufactures métropolitaines jouissant d'un monopole, et les colonies d'un privilége, la marine devait également se présenter à ce concours de la protection et demander sa part. Cette part lui fut faite aussi large que possible : on lui concéda le droit exclusif d'opérer les transports entre la métropole et les colonies. On se proposait ainsi de développer la puissance navale du pays et de servir un grand intérêt politique; mais que pouvait-il résulter de ce nouveau monopole, sinon la cherté des transports, cherté qui grevait à la fois les articles manufacturés vendus aux colonies et les produits coloniaux vendus à la métropole?

Ce régime fut appliqué pendant près de deux siècles, plus ou moins rigoureusement, par les différentes puissances coloniales. Adam Smith fut le premier qui osa le combattre au nom de la science, et encore ses critiques, très décidées sur tout ce qui concernait le monopole des grandes compagnies et les priviléges du commerce, se montrèrent-elles assez timides contre le monopole maritime; il semble que sa haute raison d'économiste se sentit troublée au moment d'attaquer l'acte de navigation, le palladium de la grandeur britannique! Les disciples d'Adam Smith continuèrent l'œuvre du maître, et il est permis de supposer que, dès le commencement de ce siècle, le régime colonial aurait succombé sous leurs attaques, si deux grands faits, la guerre européenne et l'abolition de l'esclavage, n'avaient engagé les gouvernemens à ajourner tous les projets de réforme.

Depuis quelques années seulement, par l'initiative de l'Angleterre, l'ancienne législation est définitivement condamnée. D'abord les idées se sont modifiées sur le rôle même des colonies. Celles-ci ne sont plus considérées comme des vassales, comme des sujettes taillables et corvéables à merci, livrées aux exigences et aux caprices de la domination métropolitaine : aucun homme d'état n'oserait plus de notre temps soutenir cette doctrine qui a inspiré les législateurs des temps passés. En second lieu, après avoir subi la contagion du régime prohibitif qui était en vigueur et en honneur dans les métropoles, les colonies commencent à ressentir les bienfaits du régime plus libéral que les principales nations du monde ont adopté en matière de commerce et de navigation. Les colonies sont entraînées

comme les métropoles dans le courant des principes économiques qui recommandent la liberté des échanges. Aussi, tandis qu'autrefois toute disposition concernant les colonies était une restriction, une entrave nouvelle, nous voyons aujourd'hui les lois et les règlemens procéder dans le sens contraire. Pendant trois siècles, on a pensé que le principal avantage à retirer d'une colonie était la permanence d'un marché privilégié pour les fabriques de la métropole; on a sacrifié tout à cette pensée en s'attachant à favoriser premièrement les exportations de la mère-patrie, au risque de frapper dans sa source, c'est-à-dire dans son prix de revient, la production coloniale. La doctrine moderne considère que l'avantage le plus précieux que présente une colonie, c'est de procurer à l'industrie et à la consommation des métropoles la plus grande quantité de denrées et de matières premières; elle s'applique donc à développer d'abord la production de la colonie, pour que celle-ci, devenant plus riche, créant plus abondamment la richesse destinée à l'échange, puisse demander en même temps une plus grande quantité d'articles manufacturés et offrir un débouché plus large aux fabriques métropolitaines. C'est là, sans contredit, le meilleur système, et il est aisé de prévoir que dans un prochain avenir il sera partout adopté. Si l'on veut se rendre compte du progrès qui s'est opéré à cet égard dans la législation française, que l'on se rappelle les luttes ardentes auxquelles a donné lieu, en 1851, la discussion de la loi sur le régime douanier de l'Algérie : que de protestations, que de clameurs contre cette loi de justice et de bon sens! Eh bien! dix ans après, en 1861, nous avons vu déchirer sans difficulté le pacte colonial et proclamer le principe d'émancipation commerciale pour nos possessions d'outre-mer. La réforme n'est point complète, il reste encore quelques débris de l'ancien ordre de choses; mais le coup décisif a été porté, et il n'est pas douteux qu'après l'exemple donné par l'Angleterre et par la France, les autres métropoles, l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal, ne tarderont pas à décréter la liberté du commerce dans leurs colonies.

Est-il besoin de démontrer les avantages que doit procurer la solidarité établie ou plutôt rétablie, selon la loi naturelle, entre tous les marchés du monde? En premier lieu, il est infaillible que l'agriculture coloniale s'étendra du moment qu'elle ne sera plus enchaînée dans les liens du monopole et qu'elle pourra vendre partout ses récoltes. Ce n'est point là une théorie, c'est un fait déjà consacré par l'expérience. Java, la terre classique du monopole, a vu sa production s'accroître notablement à mesure que le commerce libre a été appelé à prendre une plus grande part à l'exploitation agricole et commerciale des possessions hollandaises, concurremment avec

la grande Compagnie des Indes, qui ne s'est maintenue jusqu'à ce jour qu'en se dépouillant, à chaque période, d'une portion de ses anciens priviléges. L'Australie produit d'immenses quantités de laine, parce qu'elle peut les exporter à toutes destinations. On ne citerait pas une seule colonie où la liberté d'exportation n'ait pour résultat un accroissement de produits, par conséquent de richesse. En second lieu, lorsque toutes les métropoles auront la faculté de s'approvisionner dans toutes les colonies indistinctement, l'industrie manufacturière obtiendra directement et dans des conditions plus régulières et plus économiques les matières qui lui sont indispensables. De même, les denrées de consommation que les pays des zones tempérées demandent aux régions tropicales se répandront plus aisément sur les différens marchés. Enfin une production plus abondante d'un côté et une consommation mieux assurée de l'autre amèneront nécessairement un mouvement d'échanges qui profitera à l'industrie, au commerce et à la marine, et qui, par son universalité, échappera au danger des crises, si fréquentes sur les marchés restreints.

Craindrait-on qu'avec ce système toutes les colonies ne devinssent en quelque sorte la proie commerciale de celle des nations du monde qui aurait acquis la supériorité industrielle et maritime, et viendrait-on prétendre par exemple que l'Angleterre, à la faveur des franchises si libéralement concédées, s'établirait en maîtresse dans tous les comptoirs, et enlèverait ainsi aux autres métropoles les bénéfices de la propriété coloniale pour ne leur en laisser que les charges? Il y a quelques années, ces appréhensions pouvaient avoir une certaine portée. Les gouvernemens et les peuples attribuaient à la concurrence étrangère une influence désastreuse; l'invasion des produits fabriqués au dehors leur inspirait une sainte terreur, et ils la repoussaient par les moyens les plus énergiques. Qu'a-t-on vu cependant dès le premier jour où l'on a essayé de vaincre cette répugnance et d'abaisser les barrières qui arrêtaient les échanges internationaux? Qu'a-t-on observé à mesure que l'on a partout supprimé les prohibitions et diminué les droits de douane? L'expérience a prouvé que l'industrie nationale, prise en masse, ne relève que d'elle-même et qu'elle conserve une force de résistance presque invincible contre la concurrence qui vient la chercher sur son propre terrain : bien plus, cette concurrence est un stimulant qui accroît l'énergie et la valeur du travail. Et ce ne sont pas là de vaines déclamations de théorie; ce sont des faits universels et éclatans. La concurrence britannique, qui devait tout dévorer, n'a entamé ni l'industrie belge, ni l'industrie suisse, ni l'industrie allemande, pas plus qu'elle ne ruinera l'industrie française, et l'on a remarqué au

contraire que jamais le progrès manufacturier en Europe ne s'est développé aussi rapidement qu'à partir du moment où cette concurrence a été enfin acceptée. D'ailleurs, si énorme que soit la production anglaise, elle ne saurait suffire à tous les marchés, et précisément parce qu'elle est énorme, elle exige des approvisionnemens immenses et elle éprouve de grands besoins de consommation, pour lesquels elle invoque l'assistance du monde entier. Si donc ce fantôme de la concurrence s'est évanoui pour les métropoles, comment s'aviserait-on de le ressusciter quand il s'agit de leurs colonies? Et si l'on s'inquiétait outre mesure, pour l'industrie métropolitaine, de la concurrence ouverte sur un marché qui lui était naguère exclusivement réservé, il ne faut pas perdre de vue que les colons gardent toujours une préférence instinctive aux produits fabriqués dans la mère-patrie, ce qui constitue en faveur de ces derniers une protection naturelle et légitime. Enfin, le système de liberté étant appliqué dans toutes les possessions européennes, comme il le sera infailliblement sous l'inspiration de la doctrine économique dont nous constatons aujourd'hui le triomphe, les nations industrielles gagneront évidemment beaucoup plus à obtenir l'accès des colonies étrangères qu'elles ne perdront à se voir privées des priviléges dont elles étaient en possession dans leurs propres colonies. Un vaste marché avec la concurrence vaut mieux qu'un marché restreint avec le monopole.

IV.

Dans l'étude de l'organisation coloniale, le régime commercial n'est point seulement très important par lui-même, à raison de l'influence qu'il exerce sur la production; il se rattache en outre à l'ensemble de la question fiscale, et l'on doit s'y arrêter de nouveau lorsque l'on examine ce qu'une colonie rapporte ou ce qu'elle coûte au budget de la métropole.

En général, tout établissement colonial est, pour le budget, une lourde charge. A l'exception de Cuba et de Java, qui versent chaque année dans les caisses de l'Espagne et des Pays-Bas un excédant de leurs recettes sur leurs dépenses d'entretien, les colonies ne figurent qu'au passif des budgets métropolitains. L'Angleterre dépense annuellement près de 100 millions de francs pour les frais de son empire colonial, non compris l'Inde. En France, le chiffre est grossi par les dépenses militaires de l'Algérie. Hâtons-nous de rappeler cependant que ce n'est point ainsi que l'on doit faire la balance financière des colonies. Si leurs dépenses peuvent se traduire en chiffres exacts, il n'en est pas de même des avantages qu'elles procurent.

Leur actif consiste dans l'influence politique qu'elles donnent à la mère-patrie, dans le développement qu'elles impriment à l'industrie, au commerce et à la marine. Ce sont des élémens qu'il est impossible de chiffrer exactement, mais qui ont une très grande valeur, en contribuant au prestige et à la prospérité du pays.

Il n'en faut pas moins se préoccuper des sacrifices qu'imposent les colonies, et en Angleterre, où ces questions ont été plus particulièrement agitées, les argumens produits à l'appui d'une diminution de dépenses se sont inspirés en partie de la situation nouvelle que créait aux établissements d'outre-mer leur émancipation commerciale. Tant que les colonies étaient sous le joug direct et absolu de la métropole, il fallait bien que celle-ci pourvût sur ses propres fonds à tous leurs besoins, et qu'elle fît entièrement les frais d'une administration instituée surtout en vue de protéger contre les colonies elles-mêmes l'intérêt du commerce et de la navigation britanniques. Mais, lorsque le lien du monopole s'est relâché, on a pensé, non sans raison, qu'en abandonnant une portion de ses anciens droits, la mère-patrie pouvait se départir d'une portion correspondante de ses anciens devoirs, et que les colonies auraient à supporter désormais la charge du régime plus libre qui leur était octroyé. L'argument tiré de l'émancipation commerciale fut corroboré par les prétentions qu'élevaient en même temps les colonies pour obtenir, sinon l'émancipation politique pleine et entière, du moins la faculté de s'administrer elles-mêmes d'après le système des institutions représentatives, c'est-à-dire de voter l'impôt et de régler l'emploi des revenus sous le simple contrôle de l'autorité métropolitaine. Vainement quelques esprits timides ou attardés dans les vieilles doctrines essayèrent-ils de protester contre une innovation qui leur semblait ou périlleuse ou contraire à la dignité de la métropole. Les économistes, les financiers de la chambre des communes, enfin les hommes d'état qui ne se piquent pas de professer la théorie, mais qui s'honorent en ne la dédaignant pas quand elle est mûre pour la pratique, jugèrent que la majesté de la Grande-Bretagne ne serait atteinte en aucune façon par une réforme qui allégeait les dépenses de l'état, et aujourd'hui la discussion ne se poursuit plus que sur des points de détail, le principe du *self-government* étant admis en faveur de toutes les colonies où il a semblé praticable. Ainsi le point de départ des économies réalisées par le budget colonial de la Grande-Bretagne a été la réforme du régime commercial et politique, et l'on peut admettre comme une règle générale que le montant des dépenses qu'une métropole est obligée de s'imposer pour ses colonies, diminue en raison du degré de liberté qu'elle leur accorde. Cette règle, il est vrai, n'est point applicable partout dans

une égale mesure, les établissemens coloniaux se trouvant dans des situations très diverses; mais il importe de la reconnaître, parce qu'elle peut servir de guide aux métropoles et les engager à développer dans leurs possessions les principes libéraux dont il est équitable que celles-ci acquittent le prix.

La question de l'impôt ne le cède pas en importance aux questions que nous avons successivement examinées. Une société déjà ancienne peut vivre et se développer en dépit d'un vicieux système de contributions : il n'en est pas de même d'un établissement colonial. Ici, il suffit d'une taxe mauvaise ou seulement inopportune, d'une fausse manœuvre fiscale pour étouffer dans leur germe ou arrêter dans leur essor les élémens de prospérité. L'impôt exerce une influence directe et décisive sur le capital et sur le travail : dans une contrée civilisée et peuplée depuis des siècles, le capital et le travail sont attachés au sol par des liens assez solides pour résister aux atteintes d'une faute économique, et l'on n'a pas à craindre leur émigration totale, tandis que dans un pays neuf, où ils n'ont pas encore pris racine, on ne peut les attirer et les retenir qu'au moyen de ménagemens excessifs, en les traitant avec toute sorte d'égards : or ce qu'ils redoutent le plus, c'est l'impôt. Le législateur, dans une colonie nouvelle, doit donc écarter toute taxe qui, frappant directement le capital et le travail, aurait pour résultat infaillible d'éloigner l'un et l'autre. Il doit également proscrire les impôts d'enregistrement et de timbre, que le génie fiscal a rendus si lourds dans la plupart des métropoles. Ces taxes grèvent la transmission du sol, et elles seraient particulièrement funestes dans des contrées où il importe que la propriété territoriale conserve les plus grandes facilités pour changer de main, jusqu'à ce qu'elle rencontre un capital suffisant ou un travail assez énergique pour la mettre en valeur.

Dans les colonies habitées exclusivement par une population européenne, l'exemple de l'Australie montre que l'impôt peut être sans inconvénient puisé à deux sources : le produit de la vente des terres domaniales et les droits de douane. L'immigrant qui achète un lot de terre ne s'inquiète que du prix total qui lui est demandé, et il accepte ou plutôt il ne voit pas l'impôt qui se trouve confondu avec ce prix. Quant aux droits de douane, ils ne sauraient atteindre sensiblement le capital de roulement, ni affecter le salaire, car, les colonies produisant dès l'origine et avant toutes choses les denrées nécessaires à leur subsistance, les taxes ne peuvent frapper que des articles fabriqués dont la consommation n'est point de première nécessité, et qui sont payés par un prélèvement sur la rente du sol ou sur le profit de la main-d'œuvre, c'est-à-dire sur les bénéfices

acquis de la colonisation. Plus tard, à mesure que la propriété se développe, la colonie se trouve naturellement amenée à emprunter les formes variées de taxes indirectes et même directes qui sont en vigueur dans leurs métropoles, et elle devient libre de penser que l'impôt, comme l'ont affirmé certains publicistes, est non-seulement un signe, mais encore un élément de richesse. Ici, du reste, on doit remarquer que l'action et le rôle du gouvernement métropolitain s'effacent devant l'initiative des colons, qui, dans les établissemens arrivés à cette période de croissance, sont les meilleurs juges de ce qui les intéresse en matière d'impôt.

Les colonies que les Européens possèdent par droit de conquête, et dont le sol demeure occupé par une population indigène, présentent, au point de vue de l'impôt, plus de ressources. Si le produit de la vente des terres domaniales y fait généralement défaut (ce qui est même désirable, car cela prouve que la propriété est constituée et répartie entre les indigènes), il reste le produit des douanes, auquel s'ajoute sans difficulté celui de licences ou de monopoles pour la vente des spiritueux ou d'autres articles, tels que l'opium, dont il est moral de restreindre la consommation par des taxes élevées. Le revenu le plus important néanmoins est ordinairement l'impôt territorial qui existait avant la conquête, et que les Européens n'ont eu qu'à maintenir. Dans les Indes anglaises et à Java, il forme l'élément le plus considérable du budget des recettes. Il serait trop long d'entrer ici dans les détails compliqués des divers modes selon lesquels est perçu l'impôt foncier dans ces deux grandes colonies. C'est le principe même de la taxe que nous avons à examiner, et ce principe est inattaquable; mais on peut le fausser et l'aggraver par un mauvais système de perception. C'est ce qui est arrivé dans plusieurs régions de l'Inde anglaise, où le gouvernement délègue ses droits à des intermédiaires qui en abusent contre les contribuables, et à Java, où l'impôt, qui d'après l'ancienne loi devrait représenter le cinquième de la récolte, est souvent converti en journées de travail, c'est-à-dire en corvées personnelles. Ces procédés ont pour conséquence d'atteindre la liberté de la main-d'œuvre, de maintenir sous le joug du servage et de la misère des populations qui, vraisemblablement, sur une terre aussi fertile, pourraient aspirer à l'aisance, si l'impôt, moins par lui-même que par son mode de perception, ne pesait pas aussi lourdement sur elles. Dans les îles Philippines, les Espagnols ont trouvé établie une taxe de capitation, et ils l'ont conservée; mais cette taxe, paraît-il, est très malaisée à percevoir, le contribuable se dérobant avec une extrême agilité dès qu'il aperçoit l'agent du fisc. L'impôt foncier est de tous points préférable. Il convient seulement d'en régler le taux d'après

celui du revenu territorial, de le percevoir directement et non par intermédiaire, enfin de le faire payer en argent et non en nature. A ces conditions, l'impôt devient lui-même un instrument actif de colonisation dans toute contrée jouissant de la liberté commerciale.

Nous avons réservé pour la fin de cette étude l'examen très sommaire des questions qui se rattachent au régime politique et administratif des colonies. Autant sont absolus les principes qui président à la constitution économique, autant les règles de gouvernement sont variables selon le caractère, les besoins et les intérêts particuliers de chaque région. Considérons d'abord les colonies où domine l'élément européen. On retrouve en chacune d'elles l'empreinte fidèle des institutions et des mœurs de la mère-patrie. Le voyageur qui visite successivement une possession anglaise, une possession espagnole, une possession française, reconnaît au premier coup d'œil les libertés politiques et les inégalités sociales de la Grande-Bretagne, l'intolérance religieuse et l'indolence administrative de l'Espagne, l'égalité civile et le système ultra-réglementaire de la France. Ces analogies entre la métropole et la colonie sont naturelles et inévitables, chaque nation transportant partout où elle s'établit ses lois, ses mœurs et son génie. On observe cependant que les établissemens les plus prospères sont ceux où la plus grande part est laissée au principe de liberté, où la direction administrative de la métropole consent à s'effacer devant l'esprit d'indépendance qui se produit toujours au sein d'une société coloniale. C'est ainsi que les établissemens de la race saxonne se peuplent et s'enrichissent plus vite que ceux de la race latine, parce que leur régime plus libéral attire les étrangers aussi bien que les nationaux, et s'accorde mieux avec les instincts aventureux des colons qui s'exilent de la vieille Europe. La législation compliquée et la discipline sévère d'une métropole où se pressent, sur un territoire encombré, tant d'intérêts armés l'un contre l'autre par d'anciens antagonismes, ne conviennent point dans un pays neuf. L'expérience conseille de laisser autant que possible aux colons la conduite en même temps que la responsabilité de leurs propres affaires. L'Angleterre a donné l'exemple de cette politique bienveillante autant qu'habile en accordant soit des parlemens, soit des conseils législatifs, à celles de ses colonies qui lui ont paru mériter cette confiance et cet honneur. En 1833, la France avait institué dans plusieurs de ses possessions des conseils électifs investis du droit de voter les contributions et les dépenses locales. Le régime actuel, qui date du sénatus-consulte de 1852, est moins libéral que celui qui a été en vigueur de 1833 à 1848. Pourquoi cela? Nous ne possédons point de colonies qui,

pour l'étendue du territoire et pour le nombre de la population blanche, puissent être comparées avec le Canada ou l'Australie; mais il est difficile d'apercevoir pour quels motifs nos Antilles, la Guyane, Bourbon, ne seraient point dignes d'obtenir des institutions analogues à celles qui régissent la Jamaïque et la plupart des Antilles anglaises. Si l'on objectait que la France, elle aussi, a vu restreindre en 1852 les attributions de ses assemblées et que ses possessions ont dû subir le même sort, il serait facile de répondre d'abord que la constitution actuelle de la France peut n'être point citée en toute occasion comme un progrès ni comme un modèle; puis, pour nous en tenir exclusivement à notre sujet, que la société coloniale est une société *sui generis*, composée et organisée tout autrement que ne l'est la société métropolitaine et comportant d'autres lois. Faut-il rappeler que sous l'empire des césars il y avait dans les colonies romaines, alors si florissantes, plus de liberté qu'à Rome?

Quand on étudie le régime applicable aux colonies où la métropole se trouve en présence d'une nombreuse population indigène, on est obligé de recourir à des principes différens. Dans ce genre de colonies, ce n'est point l'immigrant européen qui crée la richesse, c'est l'indigène. Dès lors, tout en concédant à la population européenne la plénitude de la liberté civile, religieuse et commerciale, la métropole doit lui mesurer d'une main plus avare les attributions politiques et fiscales, car d'une part il faut qu'elle protége le colon contre les protestations et les révoltes du peuple conquis; d'autre part, il faut qu'elle protége l'indigène contre l'avide exploitation du colon. Il y a là un double rôle de maître et d'arbitre que la métropole seule peut remplir. Ces colonies doivent être fortement gouvernées et administrées, et par les périls que la domination hollandaise a courus à Java, par la récente révolte de l'Inde anglaise, par l'exemple de notre Algérie, on peut se rendre compte des difficultés immenses de ce grand problème. De généreux esprits, frappés de l'impulsion providentielle qui a porté vers les territoires de l'Afrique et de l'Asie le drapeau civilisateur de l'Europe, ont exprimé la pensée que la solution du problème réside dans la fusion, dans l'assimilation des races, de telle sorte que le devoir comme l'intérêt du conquérant serait d'élever à son niveau la nation conquise, de l'admettre peu à peu au partage de ses droits, et de l'absorber ainsi dans une fraternelle unité. Cette théorie de l'assimilation a été provoquée par la doctrine contraire, qui prêche le refoulement et l'extermination des races conquises : c'est là son excuse. A un impitoyable arrêt de mort elle a opposé la séduisante perspective d'une nouvelle vie. Malheureusement cette noblesse de sentimens ne recouvre qu'une utopie. Que l'on nous montre entre les diverses races

l'exemple d'une seule fusion analogue à celle que l'on espère et que l'on conseille de tenter! Les hordes de l'Asie ont envahi l'Europe; elles s'en sont retournées, et n'ont rien laissé d'elles. Les armées de l'Islam nous ont visités à leur tour; elles ont repassé la mer, oubliant de ce côté quelques traînards dont le sang s'est infiltré et perdu dans les veines de l'Espagne. Les Turcs sont à Constantinople depuis plus de quatre siècles, et nous prétendons justement qu'ils n'y sont que campés. Depuis que l'Europe est en Amérique, depuis qu'elle est débarquée en Asie, où s'est-elle fusionnée avec une seule tribu indigène? Comment donc bâtir un système de colonisation sur l'espérance d'un rapprochement de races jusqu'ici antipathiques, sur le rêve d'une sorte de fraternité universelle qui n'est écrite ni dans les lois de la nature ni dans les leçons de l'histoire? Il faut donc croire que si la Providence a daigné nous confier une mission en nous rendant maîtres de toute la terre, cette mission consiste, non pas à réaliser une fusion impossible, mais simplement à répandre ou à réveiller au sein des autres races les notions supérieures dont nous avons gardé le dépôt. Proclamer partout la loi du travail, enseigner une morale plus pure, étendre et transmettre notre civilisation, cette tâche est assez belle pour honorer une grande entreprise coloniale, et c'est en vue de l'accomplir plus sûrement que les métropoles de l'Europe doivent organiser le gouvernement et l'administration dans les vastes territoires où la conquête leur a livré des millions de sujets.

Le problème, ainsi ramené à ses véritables proportions, exige l'emploi de moyens plus faciles à indiquer qu'à pratiquer. Qu'il soit nécessaire d'avoir les plus grands égards pour les coutumes et même pour les préjugés de la race indigène, de respecter sa religion, de reconnaître ses droits de propriété et de possession, de constituer la propriété individuelle là où elle n'existe pas, d'inspirer ainsi le besoin et les habitudes du travail, d'être juste autant que ferme, et de faire en sorte que la nation conquise reconnaisse dans le conquérant un tuteur bienveillant plutôt qu'un maître, ce sont là des axiomes qu'il est à peine besoin de rappeler. Dans les siècles derniers, alors que l'on faisait la chasse aux pauvres Indiens pour les enfouir dans les mines à la recherche de l'or, quand on les obligeait, comme aux Moluques, à brûler leurs récoltes pour rendre les épices plus rares et plus chères, quand des moines fanatiques les convertissaient de force, ces principes auraient paru nouveaux, et on les eût contestés. Aujourd'hui, grâce aux sentimens de notre génération, ce ne sont plus que des vérités banales, et pourtant on doit reconnaître qu'elles sont d'application difficile, soit par le fait de l'impéritie des métropoles, soit par suite de la résistance, aveugle ou raisonnée, des races

conquises; car, bien que la colonisation en général ait fait de grands progrès, on est loin de toucher le but : nous voyons la France chercher et ne pas trouver encore un système de colonisation pour l'Algérie, qu'elle occupe depuis plus de trente ans!

Si les idées que nous avons exposées sur l'ensemble de la colonisation sont exactes, on sera bien forcé d'admettre que la mise en pratique n'en peut être confiée qu'à des hommes éclairés et compétens. Il ne suffit pas que le gouvernement métropolitain apprécie sainement les intérêts et les besoins d'une population coloniale : il faut encore et surtout que ses instructions soient provoquées avec intelligence et exécutées avec discernement. Il y a des métropoles qui comprennent cette nécessité, et qui, en accordant une rémunération très élevée aux fonctions coloniales, ne confient celles-ci qu'à des agens d'un mérite éprouvé; il est douteux qu'aucune administration en Europe soit supérieure, en probité et en talens, à l'administration des Indes anglaises ou à celle de Java. Il y a d'autres métropoles où le service dans les colonies est considéré comme un exil, infligé même comme une disgrâce. Ainsi en Espagne, pour ne citer qu'un seul exemple, quand on veut éloigner un fonctionnaire politique devenu gênant, on le déporte dans l'administration des îles Philippines. Ce n'est point pour cela que sont faites les colonies, et l'on se figure aisément ce qui doit résulter de pareils abus. Les bons fonctionnaires dans une province lointaine sont plus nécessaires que les bonnes lois : toute métropole qui délègue à un agent improbe ou incapable une part quelconque de son autorité dans la colonie commet une faute grave vis-à-vis d'elle-même, et presque un crime contre les colons.

Élevons même nos regards plus haut, et considérons à son tour le gouverneur, le vice-roi, qui tient toute la colonie sous sa main. En Angleterre et en Hollande, ces pouvoirs redoutables sont remis aux personnages politiques les plus éminens, que l'on prend indistinctement dans le service militaire ou dans le service civil. En France et en Espagne, les fonctions de gouverneur d'une colonie sont confiées le plus ordinairement à des officiers supérieurs ou généraux; le gouvernement de l'Algérie a de tout temps été conféré à une illustration militaire. En un mot, ici l'administration coloniale appartient en principe à des officiers, là elle est le plus souvent déléguée à des fonctionnaires de l'ordre civil. Si nous relevons cette différence, ce n'est assurément pas pour nous associer aux déclamations qui traînent partout contre ce qu'on appelle le régime du sabre, ni pour répéter un plat lieu-commun qui n'est souvent qu'une gratuite injure adressée à de grands et illustres services; mais, nous le demandons sincèrement, étant proposés les problèmes dont nous

avons essayé d'indiquer les difficultés et les complications, problèmes qui se rattachent aux plus hautes questions de la politique, du droit, de l'administration, de la science économique, dans quel ordre de fonctionnaires puisera-t-on l'homme appelé à les étudier jour par jour et à les résoudre?... A quoi bon insister? Qu'il se rencontre parmi les militaires des hommes d'élite qui à leur mérite professionnel joignent la connaissance ou l'intuition des questions coloniales, et que le gouvernement les choisisse, rien de mieux : ce choix aura plus d'une fois l'occasion de s'exercer légitimement dans les rangs élevés de notre armée; mais que le gouvernement persiste à ne demander qu'à une seule catégorie des serviteurs de l'état, si distinguée qu'elle soit, l'homme rare qu'il faut pour suffire à une pareille tâche, au lieu de le demander à la nation tout entière, c'est ce que l'on a peine à comprendre. Serait-ce que l'on verrait dans le commandement militaire une puissance de prestige et d'éclat indispensable pour contenir dans le respect les colons ou les nègres, ou du moins les populations guerrières de l'Algérie? Ce sont probablement les militaires qui font courir ce bruit-là. Un bon général, sous un gouvernement civil, battrait tout aussi bien les Arabes que s'il était le gouverneur en personne. Voyez ce qui vient de se passer dans l'Inde. Une insurrection formidable éclate. Il n'a pas été nécessaire de remplacer lord Canning par un général pour en triompher; mais peut-être a-t-on reculé devant le rappel d'un pair d'Angleterre, d'un personnage influent et estimé? Non. Après lord Canning, c'est lord Elgin, un autre civil, qui a été nommé vice-roi de l'Inde encore toute frémissante. Nous avons sous les yeux un tableau dans lequel lord Grey a indiqué les noms et qualités de cinquante-quatre gouverneurs de colonies qui ont été en exercice sous son administration. Parmi ces cinquante-quatre noms, quatorze seulement appartiennent à l'armée ou à la marine. C'est donc en Angleterre une question de principe que, les gouverneurs étant pris dans toutes les carrières indistinctement, les choix militaires forment l'exception. La France s'inspire d'un principe tout opposé. De ces deux principes, lequel est le plus rationnel et le meilleur? Il ne s'agit pas ici d'un parallèle oiseux entre le *militaire* et le *civil*. Il suffit de réfléchir aux conditions et aux études que réclame l'administration coloniale pour s'expliquer comment, ayant toujours été gouvernées par l'autorité militaire, nos colonies en général, l'Algérie en particulier, en sont au point où nous les voyons.

La colonisation est l'une des grandes œuvres de notre temps, et le génie moderne peut s'enorgueillir des sentimens nouveaux qu'il a fait prévaloir dans l'accomplissement de la mission civilisatrice

que les précédentes générations lui ont léguée. Naguère encore les mots de métropole et de colonie éveillaient les idées de domination égoïste et de dépendance absolue; la plupart des nations chrétiennes encourageaient la traite des nègres et consacraient l'esclavage; la conquête pesait comme un joug sur des races inoffensives que le hasard et la force avaient livrées à l'insatiable ambition de l'Euope. Les cris d'humanité et de justice que ce spectacle arrachait à quelques philosophes étaient étouffés sous la voix des plus vulgaires intérêts; les réclamations que de rares esprits osaient élever, au nom de ces intérêts mêmes, contre la politique coloniale des XVIIe et XVIIIe siècles, étaient traitées de rêves et de chimères. Que voyons-nous aujourd'hui? L'esclavage expire, l'ancienne tyrannie des métropoles se détend; on respecte les colons et on protége les indigènes. Autrefois les métropoles ne s'attribuaient que des droits; elles reconnaissent maintenant qu'elles ont des devoirs. C'est toute une révolution dans le système. Certes on doit premièrement en faire honneur aux sentimens de liberté et d'humanité qui, depuis cinquante ans, se sont répandus en Europe; mais il serait injuste de contester la grande influence qu'ont exercée sur la colonisation les idées plus saines que la science économique a professées et propagées. Les théories d'Adam Smith et de ses disciples sur la liberté du travail et du commerce ont enfin triomphé de l'inattention, des préjugés et des dédains. Partout où on les applique, elles donnent l'essor au progrès matériel et moral et à l'avancement politique des sociétés. Attachons-nous donc fidèlement à leur drapeau. Les voici qui, après s'être emparées des métropoles, traversent les mers et visitent les colonies les plus lointaines. C'est par elles que la civilisation, qui suit volontiers la richesse, se répandra plus rapidement sur toute la surface de la terre.

C. LAVOLLÉE.

NICOLINKA

SOUVENIRS DE JEUNESSE D'UN SEIGNEUR RUSSE.

Childhood and Youth, a tale, by count Nicola Tolstoï, translated by Malwida von Meysenbug, London, Bell and Daldy, 1862 (1).

I.

Quand j'essaie de me représenter ma mère, telle que je la voyais alors, je ne retrouve que ses beaux yeux bruns, où respiraient la tendresse et la bonté, — un petit signe sur la nuque, tout au bord de la naissance des cheveux, — un col blanc brodé, — une blanche main qui me caressait souvent, et que je baisais souvent. L'ensemble m'échappe...

C'était le 12 août 18.., trois jours après le dixième anniversaire

(1) Le comte Nicolas (diminutif *Nicolinka*) Tolstoï appartient à l'une des familles les plus distinguées de l'aristocratie russe. Son nom et les traditions de sa race l'appelaient naturellement au service militaire; mais, s'il est permis de juger le caractère de l'homme d'après les données de l'autobiographie juvénile que nous dégageons d'un de ses ouvrages récemment traduit en anglais, la délicatesse nerveuse de ses perceptions, l'exquise sensibilité de son cœur, les tendances libérales de son esprit, ne devaient pas permettre au comte Tolstoï de vouer sa vie tout entière au métier des armes. Effectivement, après avoir pris une part active à la guerre de Crimée, il donna sa démission et se retira sur ses terres, où il s'est consacré à l'amélioration du sort des familles que lui subordonnait la constitution de la propriété en Russie. Préparant avec zèle l'émancipation des serfs, conforme à ses principes de morale et à ses opinions politiques, il avait commencé par établir une école rurale dont il s'était fait le principal professeur, et où, comme préliminaire indispensable de la liberté qu'il réclamait pour les paysans, il s'efforçait de les éclairer, de les moraliser. Aujourd'hui il remplit dans son district les fonctions de « juge de paix, » ce qui revient à dire qu'on l'a choisi pour arbitre-médiateur entre l'aristocratie du pays et les serfs en voie d'émancipation : — brillant hommage rendu à son influence, à son libéralisme, à ses lumières.

de ma naissance. Notre précepteur, le digne Karl Ivanitch, — il était Saxon et s'appelait Meyer, — nous mena, mon frère Voloda (1) et moi, au sortir de la classe du matin, près de ma mère, qui préparait le thé. L'eau bouillante tombait dans la théière, et quelque peu sur le plateau. Ma mère suivait l'opération d'un œil attentif; pourtant elle ne s'aperçut ni de ceci ni de notre arrivée.

A gauche du sofa, un piano anglais. Ma brune sœur Lubotshka y promène ses mains, qu'a rougies un récent lavage à l'eau froide, et les études de Clementi lui donnent évidemment beaucoup de mal. Elle avait onze ans, et ne pouvait faire ses octaves qu'en arpéges. A côté d'elle se tenait Maria Ivanovna ou Mimi (la gouvernante), en bonnet et rubans roses Son visage rougeaud et grognon prenait toujours, à l'aspect du précepteur, une expression plus sévère : elle ne répondit aucunement à sa révérence, et continua plus impétueusement que jamais à battre du pied la mesure : — Une, deux, trois!... Une, deux, trois!...

Sans prendre autrement garde à cette impolitesse, le précepteur Karl Ivanitch alla comme d'ordinaire poser ses lèvres sur la main de maman. Elle secoua les pensées qui obscurcissaient sa douce physionomie, et pendant que le précepteur baisait sa main, elle-même s'inclina pour baiser ses tempes ridées et grisonnantes; puis elle lui fit une question qui nous concernait, et qu'il n'entendit pas, car il avait l'oreille un peu dure. Alors, se penchant sur la table, une jambe en l'air, Karl Ivanitch souleva le bonnet rouge qu'il ne quittait guère par crainte des rhumes, et avec une politesse qui me semblait le beau idéal de la courtoisie chevaleresque : — Veuillez m'excuser, Natalia Nicolaevna!...

— Arrêtez un instant, Mimi! dit ma mère, lorsqu'en souriant elle eut, sans plus de succès, répété sa question.

Maria Ivanovna fit un signe, et, le piano cessant, la surdité du brave Allemand diminua de moitié.

— Vous avez pleuré, vous! me dit ma mère, qui avait pris ma tête à deux mains et la tenait renversée en arrière.

Je ne voulais pas répondre, mais baisant mes yeux : — Vous avez pleuré, reprit-elle cette fois en allemand... Pourquoi ces larmes?

— C'est à propos d'un rêve, répliquai-je à contre-cœur... Et je tremblais à la seule idée de raconter ce rêve, qui m'avait montré ma mère morte. Heureusement on ne m'adressa pas de nouvelles questions, et la conversation prit un autre cours.

Ma mère avait mis à part sur le plateau quelques morceaux de sucre destinés à l'élite de la domesticité. Bientôt elle s'alla installer devant le métier à broder placé près de la fenêtre. — Allez voir

(1) Abréviation de Vladimir.

votre père, nous dit-elle. Et à peine avions-nous les pieds sur le seuil que le piano repartit plus bruyant que jamais : — Une, deux, trois! comptait Mimi.

Karl Ivanitch nous conduisit chez le comte. Debout devant sa table, mon père montrait à l'intendant, Jacob Michaïlovitch, des enveloppes, des papiers et des sacs d'argent étalés sur son bureau. Jacob, debout lui aussi, entre la table et le baromètre, avait la main derrière le dos, et remuait les doigts avec une merveilleuse activité dans toutes les directions. Plus mon père grondait, plus vite allaient ces doigts, et, s'il venait à se taire, ils reprenaient leur immobilité; mais, dès que Jacob parlait à son tour, les doigts, reprenant leur activité, manœuvraient avec prestesse dans tous les sens. La physionomie de Jacob restait impassible, exprimant, avec le sentiment de sa dignité, une soumission passive. — Je sais que j'ai raison, semblait-elle dire; mais après tout, faites ce que vous voudrez... — En nous voyant entrer, papa dit simplement : Attendez!... je suis à vous!... Et il regarda du côté de la porte, indiquant ainsi qu'il fallait la refermer.

— Voyons, Jacob, où avez-vous la tête aujourd'hui?... Comprenez donc bien!... Le moulin devait vous fournir mille roubles... Est-ce oui ou non?... De l'hypothèque donnée à la trésorerie vous deviez tirer à peu près huit mille roubles... Vous m'avez dit vous-même que vous auriez à vendre sept mille *pouds* (1) de foin à quarante-cinq kopecks la charge... Donc vous avez là trois mille roubles... Combien tout cela fait-il? Douze mille, bien évidemment... Est-ce vrai, cela?

— Parfaitement vrai, repartit Jacob... Mais, à la rapidité avec laquelle ses doigts se mouvaient, on pouvait prévoir une objection. Mon père ne la laissa pas se produire. — De cet argent, continua-t-il, vous avez dix mille roubles à distraire pour les envoyer au comité de Petovskoe... Maintenant, ce qui reste en caisse, vous me le remettez et le portez en dépense à partir de ce jour... Quant à cette enveloppe, contenant huit cents roubles, vous la délivrerez de ma part à son adresse.

J'étais tout près de la table; je regardai l'adresse et je lus : « A Karl Ivanitch Meyer. » Peut-être mon père s'aperçut-il de mon indiscrétion, car je sentis sa main sur mon épaule, et ce léger mouvement m'avertit qu'il fallait m'écarter. Sans trop savoir s'il s'agissait d'une caresse ou d'un ordre, je baisai cette grande main, aux veines saillantes, qui était restée sur mon épaule.

— Entendu! dit Jacob... Et les comptes de Chabarovska? — Chabarovska était le village appartenant à maman.

(1) Le *poud* est de quarante livres (russes).

— Ils resteront déposés au bureau, d'où ils ne doivent pas sortir sans mon ordre.

Jacob demeura muet quelques instans. Ses doigts tout à coup se murent avec un redoublement d'activité. Sa physionomie, de soumise et stupide qu'elle était, redevint fine et rusée, et, prenant la « planche à compter (1), » il entra dans une série de calculs qui bouleversaient de fond en comble l'argumentation paternelle.

— Permettez, Pierre Alexandritch, dit-il au comte. Il est impossible, quant à présent, de rembourser le comité... L'argent, dites-vous, doit venir du moulin, de l'hypothèque et du foin; mais le meunier ne paie pas : il est venu deux fois déjà solliciter un répit... Aujourd'hui même il est au château... Voulez-vous le voir?

— Que dit-il? demanda mon père, qui semblait n'avoir aucune envie de recevoir le meunier.

— Vous le savez de reste, je suppose... La mouture ne va pas; il a fallu nettoyer le canal, et tout l'argent y a passé... Maintenant que gagnerions-nous à expulser cet homme?... Quant au capital hypothécaire, j'ai déjà démontré à monseigneur qu'il était impossible de rentrer immédiatement dans ces fonds... Il faudrait deux mois, au bas mot... Vous avez bien voulu supposer que nous tirerions du foin trois mille roubles,... soit! — Il marqua trois mille roubles sur la planche; puis, regardant tantôt la machine arithmétique, tantôt les yeux de mon père, avec une expression toute spéciale : — Vous voyez, ajouta-t-il, à quelle somme nous arrivons?... Et encore faudrait-il perdre quelque chose, si nous voulions vendre aujourd'hui même... Vous savez d'ailleurs...

Il avait sans doute maint argument en réserve : mon père lui coupa la parole. — Je n'ai rien à modifier dans mes arrangemens, lui dit-il; mais s'il y a tant de retards à ce remboursement, il faudra prendre le nécessaire sur l'argent de Chabarovska.

Jacob n'en demandait pas davantage. Son visage et le mouvement redoublé de ses doigts manifestaient une satisfaction étrange. C'était un serf rempli de zèle et de dévouement, intendant modèle et prenant les intérêts de son patron comme les siens propres. Seulement il les entendait à sa manière, et croyait faire merveille quand il grossissait l'avoir du maître en prenant sur celui de la maîtresse. Il était aux anges, parce qu'il venait de démontrer la nécessité absolue d'employer les revenus de Chabarovska au profit de Petrovska (le village que nous habitions).

Quand il fut sorti, papa nous déclara tout net qu'il allait nous

(1) Le *souan-pan* chinois, également usité en Russie, est une planche sur laquelle, le long de tiges horizontales, on fait glisser plusieurs séries de petites sphères mobiles percées au centre. On opère ainsi, l'habitude aidant, des opérations arithmétiques assez compliquées.

emmener à Moscou. Nous commencions à devenir grands, il était temps de travailler tout de bon... Nous vivrions chez grand'maman; notre mère et les petites filles resteraient à Petrovska... Nous demeurâmes tous deux fort émus. Voloda rougit et transmit à mon père un message de maman, qui lui demandait de venir causer avec elle avant d'aller aux granges. Je m'attristais, moi, pour le compte de cette chère mère; mais l'idée que j'allais bientôt être « un grand garçon » me comblait de joie. D'ailleurs, si nous partions le jour même, il n'y aurait pas classe. Et Karl Ivanitch, le pauvre diable, allait sans doute être congédié... C'était le sens de cette enveloppe contenant huit cents roubles à son adresse... Comment ferait-il pour vivre?... Ne vaudrait-il pas mieux rester à Petrovska, et bien travailler, sous sa direction, auprès de maman?...

Ces pensées me passaient par la tête pendant que je regardais les rubans noirs de mes souliers. Ces souliers à rubans m'étaient antipathiques. Voloda, l'heureux Voloda, portait des bottes! Papa cependant, contrairement à mon attente, nous envoya prendre nos leçons comme à l'ordinaire; mais, par manière de consolation, il nous promit de nous emmener à la chasse.

En remontant l'escalier, je me glissai sur la terrasse, où, près de la porte, accroupi au soleil et clignant des yeux, je trouvai Milka, le lévrier favori de mon père. — Miloshka (1), lui disais-je en le baisant sur le museau, nous allons partir... Nous ne nous reverrons plus... Adieu, mon brave!... — Et, tout content que j'étais, je n'en pleurais pas moins à chaudes larmes.

Impossible de faire la moindre attention à mes livres. Et quand je voulus réciter mes dialogues allemands, — moitié peur, moitié regrets, — mes sanglots coupèrent en deux cette phrase éminemment pathétique : *Haben sie die Zeitung nicht gelesen* (2)? Ma page d'écriture ensuite semblait avoir été tracée avec de l'eau sur une feuille de papier brouillard, tant elle était humectée de mes pleurs. Karl Ivanitch était d'une humeur de dogue. Il m'avait mis à genoux, menacé de sa règle, obligé de demander pardon; mais tout à coup, pénétré de sa propre injustice, il s'en alla, tirant la porte après lui, dans la chambre d'un ancien serviteur de la famille, l'*oncle* Nicolas (3). De l'étude, on entendait fort bien ce qui se disait dans la chambre de « l'oncle » Nicolas. Dès que j'entendis pousser le verrou, je sortis de mon coin pour venir coller l'oreille tout contre la porte.

— N'attendez jamais, quoi que vous fassiez, la reconnaissance des maîtres! disait Karl Ivanitch avec une chaleur extrême. Nicolas, qui raccommodait un soulier, fit un geste de tête approbatif.

(1) Diminutif caressant.

(2) « N'avez-vous pas lu le journal? »

(3) En Russie comme en Amérique, on donne le nom d'*oncle* aux anciens serviteurs.

— Depuis douze ans que je vis sous ce toit, continua le précepteur, levant à la fois vers le plafond ses yeux et sa tabatière, je puis affirmer devant Dieu que j'ai chéri ces enfans, que je les ai soignés comme s'ils eussent été les miens... Rappelez-vous, Nicolas, cette fièvre qu'a eue Voloda; je n'ai pas fermé l'œil pendant neuf jours et autant de nuits, constamment assis près de son lit... On me complimentait alors, on me bénissait... On avait besoin de moi... Maintenant (avec un sourire plein d'ironie) les enfans sont grands... Il faut qu'ils travaillent tout de bon... Ils ne travaillaient donc pas jusqu'à présent?... Dites, Nicolas!

— M'est avis qu'ils travaillaient, répliqua l'autre, posant son alène et tirant son fil à deux mains.

— J'aime et j'estime Natalia Nicolaevna, reprit Karl, posant la main sur son cœur; mais quel rôle a-t-elle ici?... Sa volonté n'y compte pas plus... — Et, ce disant, il jeta par terre avec un geste énergique une rognure de cuir sans valeur aucune. — Je sais au surplus pourquoi on me congédie... C'est que je ne suis pas un flatteur, c'est que je dis la vérité partout et à tous! ajouta le précepteur avec un mouvement d'orgueil... Dieu soit avec eux!... Ils n'en seront guère plus riches quand je ne serai plus là, et moi, je gagnerai partout un morceau de pain... N'est-il pas vrai, Nicolas?

Nicolas releva la tête et regarda Karl Ivanitch, comme pour se convaincre si effectivement le morceau de pain en question lui était bel et bien assuré; mais il ne répondit rien.

Le précepteur parla longtemps encore, et dans le même sens, de l'estime qu'on faisait de lui chez un général qu'il avait servi avant nous; il parla de la Saxe, de ses parens, d'un tailleur, son ami intime, etc. Pour moi, revenu dans mon coin, je rêvais, assis sur mes talons, aux moyens de réconcilier mon père et Karl Ivanitch. Il rentra enfin, et nous ordonna majestueusement de tout préparer pour la dictée; puis, trônant sur son fauteuil, et d'une voix caverneuse, tirée de profondeurs jusqu'alors inconnues, il dicta, syllabe par syllabe : « *Von al-len Lei-den-schaf-ten die grau-samste ist*... Avez-vous écrit? » Ici une pause et une prise de tabac; puis, avec un redoublement d'énergie : « *die grausamste ist die Undank-bar-keit* (1)... U majuscule! »

Ce dernier mot tracé, j'attendais la suite, et je le regardai.

— *Punctum*, dit-il simplement avec un sourire à peine visible, et il nous fit signe de lui remettre nos cahiers.

Pendant le dîner, Lubotshka et Katenka (cette dernière était la fille de Mimi la gouvernante, et avait un an de plus que ma sœur)

(1) Phrase allemande dont voici le sens : « La plus cruelle de toutes les passions est l'ingratitude. »

nous faisaient à chaque instant des signes pour nous rappeler la requête qu'elles nous avaient adressée avant qu'on se mît à table. Il s'agissait d'obtenir pour elles l'autorisation de suivre la chasse. Nous n'avions pas encore osé en ouvrir la bouche quand Jacob vint, au dessert, prendre les ordres de mon père. C'était le moment ou jamais de se décider. Les deux petites s'agitaient sur leurs chaises et nous encourageaient du regard. Je poussai Voloda du coude, il me poussa de même, et enfin, timidement d'abord, puis avec plus d'assurance, nous demandâmes, au nom de notre prochain départ, la faveur qu'ambitionnaient ces « demoiselles. » Il y eut consultation entre les « grandes personnes, » et notre demande fut admise. Maman, pour mettre le comble à ses bontés, déclara qu'elle viendrait avec nous.

II.

La répartition des chevaux avait été faite avec le plus grand soin, et, la monture ordinaire de Voloda se trouvant quelque peu estropiée, on lui avait assigné en échange « le Chasseur. » Ce nom sonnait mal aux oreilles de maman, qui voyait déjà le terrible animal emporter Voloda je ne sais où et le lancer mort sur la route. Voloda, expert en consolations, ranimait la pauvre femme en l'assurant « qu'il aimait fort à se sentir emporter... » Maman n'en affirmait pas moins qu'on lui gâtait tout le plaisir de la journée.

Nous étions à bavarder dans le jardin, parmi les allées jonchées déjà de feuilles jaunes, quand on entendit arriver la voiture, à laquelle s'étaient accrochés autant de gamins qu'elle comptait de ressorts. Suivaient les chasseurs et les chiens, avec le cocher Ignat sur le cheval destiné à Voloda et menant en laisse celui que je montais habituellement. Nous courûmes nous habiller. Il s'agissait de ressembler le plus possible aux piqueurs, et il était essentiel pour cela de mettre ses bottes par-dessus ses pantalons. La journée était chaude. Depuis le matin, l'horizon était envahi par des nuages aux formes bizarres qu'un vent léger rassemblait peu à peu, et qui parfois masquaient le soleil; mais, si épais et si noirs qu'ils parussent, il était évident qu'ils ne prédisaient aucune tempête à notre dernière partie de plaisir. Karl Ivanitch, toujours au courant de la marche des nuages, nous déclara qu'ils étaient du côté de Maslovka et qu'il n'y aurait pas de pluie. Le vieux Foka, valet de chambre émérite, vint, les jambes écartées, donner l'ordre d'avancer. Les dames s'entassèrent dans la calèche, ouvrant leurs parasols. Maman, au départ, demanda, désignant le Chasseur, « si c'était là le cheval que monterait Vladimir? » Et quand le cocher eut répondu affirmativement, elle se retourna par un mouvement qui trahissait sa pen-

sée. Une impatience fébrile me dévorait. C'était à peine si, déjà huché sur ma bête, je pouvais, entre ses deux oreilles, trouver issue à mon regard; pourtant je caracolais dans la cour. — Prenez garde d'écraser les chiens!... — me dit un des piqueurs. — Soyez tranquille, répondis-je fièrement, ce n'est pas la première fois que je suis la chasse...

Voloda sur sa selle n'était pas complétement rassuré, si hardi fût-il. Je le voyais passer la main sur le cou du terrible Chasseur, et il demanda plusieurs fois : — Est-il sage?... J'admirais et j'aimais mon aîné, qui ressemblait tant à un « jeune homme. »

Papa se montra sur le perron. Les chiens de sa meute particulière, assis auparavant dans mille pittoresques attitudes, bondirent vers lui pendant qu'on amenait sa monture. Derrière lui, reconnaissable à son collier incrusté de graines, Milka s'ébattait avec les autres. Les piqueurs appelaient leurs lévriers, le garde réunissait les chiens courans,... et nous étions déjà loin.

En avant de tous allait le chef des piqueurs Turka sur son cheval d'un noir bleuâtre, à l'échine de pourceau, avec son bonnet de poils, un cor magnifique en bandoulière et un long poignard passé dans sa ceinture. La physionomie de cet homme, naturellement sombre et cruelle, réveillait l'idée de quelque sanglante aventure plutôt que celle d'une chasse pacifique. Serrés derrière lui, les chiens faisaient onduler en bondissant leurs pelages bariolés. Malheur à celui qui voulait s'attarder! Il fallait d'abord qu'il fît partager sa fantaisie à un compagnon souvent rebelle; puis arrivait quelque piqueur, le fouet levé : « A la meute! » criait-il, et le geste accompagnait la parole.

Une fois hors des portes, mon père enjoignit aux piqueurs de suivre la route. Il prit, lui, à travers champs. C'était au plus fort de la moisson. Les champs, habillés d'or, s'étendaient jusqu'aux confins d'une forêt que l'éloignement faisait paraître bleue, et qui m'avait toujours apparu comme la barrière mystérieuse du monde inconnu. La campagne entière était couverte de gerbes et de moissonneurs. On voyait, entre les épaisses rangées que la faucille avait amoncelées sur le sol, le dos des femmes penchées et les brassées de paille qu'elles emportaient vers les meules. Un peu de côté, à l'ombre, une femme s'inclinait vers un berceau. Des gerbes, des bluets sur toute cette vaste étendue de chaume! Debout sur leurs *telegas* (1) et les manches retroussées, les hommes y empilent les gerbes après les avoir secouées pour en détacher la poussière. Le *staroste* (2), botté, tunique flottante, voyant de loin arriver papa, soulève son

(1) Petit chariot.
(2) Le bailli de la commune russe.

bonnet de peau d'agneau, essuie avec son mouchoir sa chevelure et sa barbe roussâtres, puis enjoint aux femmes de se relever. Le beau cheval bai de mon père, leste et fringant, la tête sans cesse en branle, fouette de sa longue queue les taons qui le harcèlent sans pitié. Les deux lévriers, dont la queue se recourbe en faucille, franchissent lestement les éteules hérissées et piquantes. Le bavardage de nos gens, le bruit des chevaux et des chars, le cri joyeux des cailles, le bourdonnement des insectes en suspension dans l'air tiède, l'odeur des champs, l'éclat du blé, la fumée émanant des chevaux, mille ombres, mille accidens de lumière sur ces champs dorés qui reflétaient les rayons dorés, l'azur foncé des bois lointains, les nuages d'un blanc léger teinté de lilas, les fils de la Vierge flottant à la brise et envahissant la plaine entière,... je voyais, j'entendais, je comprenais tout cela.

A l'entrée des bois de Kalinovo, nous retrouvâmes la calèche, et de plus, — ceci comptait pour une surprise, — une telega attelée d'un seul cheval, sur laquelle siégeait le sommelier. Sous la paille, on voyait poindre le bec de l'urne à thé, l'appareil tubulaire où on glace la crème, plus différens paquets et caisses d'aspect for tattrayant. Il n'y avait pas à s'y tromper : on prendrait, en plein air, du thé, des glaces, mille gourmandises. En plein air, dans le bois, assis sur l'herbe!... quelle joie!

Turka cependant, quitte à n'en faire ensuite qu'à sa tête, exécutait religieusement les instructions de mon père sur la manière de nous partager et de nous placer, puis, les chiens déliés, la laisse rattachée à la selle sans qu'il eût mis pied à terre, il disparut en sifflant derrière les taillis de bouleaux. Les chiens, humant l'air et trottant çà et là, comme pour s'essayer, partirent au galop de tous côtés.

— Vous avez un mouchoir? me dit mon père... C'est bien... faites-en une laisse pour ce lévrier.

— Gizana? demandai-je, prenant un air de connaisseur.

— Précisément... Suivez le sentier, et quand vous rencontrerez une petite prairie, arrêtez-vous-y;... puis vous me rapporterez un lièvre.

Mon nœud fait, je partis à toutes jambes, entraînant Gizana...

— Plus vite!... plus vite!... vous arriverez trop tard, me criait papa, s'amusant à mes dépens. Gizana s'arrêtait à chaque instant pour dresser l'oreille, attentif aux cris des chasseurs. Mes petits bras ne suffisaient pas à l'entraîner de force, et j'en fus réduit une fois à lui crier à tue-tête : Allons donc, avance!... Gizana partit alors, et de si bon train que je trébuchais tous les dix pas. Nous arrivâmes ainsi au poste indiqué. Là, choisissant un bel endroit, bien uni, bien ombragé, parmi les racines énormes d'un chêne al-

tier, je m'étendis à terre, et j'attendis. Gizana, toujours lié, restait assis à côté de moi.

Mon imagination, comme de coutume, avait pris les devans. Lorsque j'entendis la première voix, il me semblait que j'avais déjà deux lièvres dans mon carnier. Turka criait dans le bois, se rapprochant toujours. Un chien aboyait du même côté, de plus en plus près. Une note plus grave lui donna bientôt la réplique. Il y en eut trois, il y en eut quatre... Puis le quatuor cessa un moment, pour reprendre encore. Cette fois il grossit, ne cessa plus, et devint une sorte de tumulte désordonné... J'étais si hors de moi que je pensai m'évanouir. Je comprenais que nous touchions au moment décisif... Les chiens s'étaient dispersés le long du bois, ils s'éloignaient, et de lièvre pas le moindre vestige... Je me mis à regarder à la ronde. Gizana passait par les mêmes alternatives. Il avait d'abord tiré sur sa laisse en gémissant; maintenant il s'accroupit à côté de moi, posa son museau sur mes genoux et parut se résigner. Parmi les racines dénudées du chêne sous lequel j'étais assis, parmi les feuilles sèches et les glands tombés, les menues broussailles, les mousses jaunies, circulaient d'innombrables fourmis. On les voyait défiler sur la route unie qu'elles s'étaient préparée à loisir, — les unes avec des fardeaux, les autres en simples promeneuses. Je posai une petite branche en travers de leur chaussée. Il était curieux de voir comme elles se jouaient de cet obstacle, tantôt passant dessous, tantôt y grimpant pour le franchir, quelques-unes cependant, — surtout celles qui jouaient le rôle de portefaix, — fort embarrassées. Elles s'arrêtaient, cherchaient un passage, rebroussaient chemin et venaient parfois jusqu'à moi, tâchant de se faufiler sous les manches de ma jaquette... Ces intéressantes observations furent interrompues par un beau papillon jaune qui, voltigeant autour de moi, s'alla poser sur quelques fleurs de luzerne blanche à moitié flétrie. Une fois là, soit effet de la chaleur, soit qu'il y trouvât des sucs particulièrement savoureux, il y demeura, les ailes immobiles, comme absorbé par son extase. La tête dans mes deux mains, je le contemplais avec l'intérêt le plus vif...

Gizana, se dressant brusquement, me tira si fort qu'il faillit me faire chavirer. Je regardai autour de nous. A la limite du bois, un lièvre m'apparut, qui, abaissant une de ses oreilles, se grattait l'autre tout à loisir. Le sang me monta aux joues, et pour un moment j'oubliai tout. Lâchant le chien, je poussai un cri violent, et j'allais m'élancer; mais le lièvre, qui s'était aplati contre terre à la première alarme, ne fit qu'un bond,—et je ne vis plus rien. Jugez de ma confusion lorsque Turka, débouchant du taillis et suivi des chiens, arriva presque aussitôt sur le théâtre de ce bel exploit. « Ah! monsieur! » me dit-il avec un regard de mépris. Et il fallait entendre

l'accent de ce terrible *ah! monsieur!* J'aurais autant aimé qu'il me pendît comme un lièvre à l'arçon de sa selle.

Je demeurai au même endroit, dans un profond désespoir, sans même songer à rappeler Gizana. Les chiens cependant s'étaient lancés après le lièvre, et Turka sonnait du cor pour les ramener...

— Jouons à *Robinson!* dit Lubotshka, lorsque nous eûmes quitté la pelouse où le repas champêtre avait été servi.

— Toujours Robinson! s'écria Voloda, qui volontiers se donnait de grands airs. Peut-être avait-il trop de bon sens et aussi trop peu d'imagination pour goûter ce jeu charmant, qui consiste à reproduire les scènes du *Robinson suisse*, un des livres classiques de l'enfance. Katenka eut beau lui offrir tous les rôles, — Charles, Ernest ou le père, à volonté : — il la laissait le tirer par les bras et résistait, tout en souriant avec une secrète satisfaction. Lubotshka se mit à pleurer, — elle pleurait volontiers, — et notre aîné cette fois se laissa fléchir; mais il y mettait peu de grâce, et lorsque, assis à terre et commençant le jeu, nous ramâmes à tour de bras pour faire avancer notre prétendue chaloupe, il restait les bras croisés, au lieu de prendre l'attitude voulue pour la pêche. Je lui en fis le reproche; mais il me demanda « si je croyais avancer plus vite en me démenant comme je faisais?... » Je n'avais pas grand'chose à lui répondre. Son scepticisme était contagieux, car le moment d'après, lorsque je partis, le fusil à l'épaule, « pour aller tuer le gibier nécessaire à la subsistance de ma famille, » l'idée me vint que le bâton qui représentait ce fusil ne tuerait pas le moindre oiseau, et même qu'il ne partirait pas. J'étais là sur une pente fatale. Pour s'amuser, il faut croire... Une fort petite dose de réalisme suffirait pour montrer que la plupart des jeux d'enfans sont absurdes; mais, la démonstration faite, que resterait-il?... Lubotshka, sous prétexte de cueillir aux branches d'un bouleau russe je ne sais quel fruit d'Amérique, prit une feuille sur laquelle se trouvait une chenille énorme; sitôt qu'elle s'en aperçut, elle laissa tomber la feuille, et fit un saut de côté, comme si l'insecte, en frappant la terre, avait dû l'éclabousser. Le jeu fut interrompu : nous vînmes nous grouper, tête contre tête, pour contempler, penchés vers le sol, l'horrible monstre. Je regardais par-dessus l'épaule de Katenka, qui essayait de soulever la chenille au moyen d'une autre feuille glissée sur le chemin que l'innocent insecte suivait en rampant. J'avais remarqué plus d'une fois que beaucoup de jeunes filles, pour ramener à leur place les plis assez lâches que leurs vêtemens font autour du cou, emploient un petit mouvement d'épaules qui n'est pas sans charme, bien que la gouvernante Mimi le déclarât « vulgaire au dernier point, » et eût interdit à ses élèves ces « manières de femme de chambre. »

Penchée vers la chenille, Katenka fit tout juste ce mouvement prohibé; au même moment, la brise souleva le léger fichu qui abritait la blancheur de son cou. Or son épaule était à portée de mes lèvres; elles s'y posèrent en même temps que mes yeux s'y arrêtaient. La belle enfant ne se retourna point, et Voloda, sans lever la tête, dit simplement, avec un accent dédaigneux : « Que de tendresse! » Je sentis mes yeux se gonfler de larmes; mais je ne pouvais cesser de regarder Katenka. J'étais habitué dès longtemps à son frais et blond visage, et je l'avais aimée depuis que je la connaissais; mais je la regardais cette fois avec plus d'attention, et j'éprouvais pour elle plus d'affection que jamais.

De retour auprès des « grandes personnes, » nous apprîmes, à notre grande joie, que, sur les instantes prières de maman, le départ était remis au lendemain. Nous revînmes, escortant la calèche. Voloda et moi, nous faisions assaut de hardiesse et d'adresse équestres. Mon ombre me semblait plus longue que je ne l'avais jamais vue, et je me flattais, sur son témoignage, d'être devenu un cavalier de fort belle taille; mais mon orgueil et ma joie furent troublés par un léger incident. Voulant éclipser Voloda aux yeux de toutes les personnes assises dans la calèche, je restai un peu en arrière; puis, à grand renfort de fouet et d'éperon, je lançai mon cheval en avant, conservant une attitude aisée, noble, gracieuse, qui devait enlever tous les suffrages quand je passerais le long de la portière où j'avais vu Katenka se pencher. Je me demandais seulement s'il était mieux de garder le silence ou de pousser un joyeux hourrah; mais le maudit cheval, une fois arrivé de front avec ceux de la calèche, fit halte malgré que j'en eusse, et si brusquement que je quittai la selle pour aller m'installer à califourchon sur sa crinière, — où je faisais, j'en ai peur, une assez pauvre figure.

En rentrant, ma mère se mit au piano. Nous autres enfans étions autour d'une table avec du papier, des crayons et une boîte à couleurs, occupés à peindre. Je n'avais malheureusement qu'un seul pain, et il était bleu; mais je n'hésitai pas à tenter de reproduire les principaux incidens de la journée. Un enfant bleu sur un cheval bleu, suivi de chiens bleus, cela ne m'arrêta pas un instant, et la feuille de papier elle-même devint une mer bleue que je finis par mettre en pièces, après quoi j'allai dormir dans un grand fauteuil, aux doux accords de la *Sonate pathétique* de Beethoven. Cet air-là et le second *concerto* de Field (les deux airs favoris de ma mère) éveillaient en moi un sentiment qui ressemblait à une réminiscence, réminiscence tellement vague qu'elle semblait venir de quelque passé chimérique.

A moitié endormi, je vis entrer dans le cabinet, dont la porte se trouvait en face de moi, l'intendant Jacob, suivi de plusieurs per-

sonnages porteurs de cafetans et de barbes touffues. On n'entrait jamais dans ce cabinet que sur la pointe du pied et en parlant tout bas, ce qui lui donnait à mes yeux quelque chose d'auguste. J'entendais mon père, dont la voix s'élevait, et une odeur de cigare venait jusqu'à moi; puis des bottes craquèrent, j'ouvris les yeux. Karl Ivanitch traversait le bureau sur la pointe du pied, mais avec une physionomie où se peignait une sombre résolution, et, tenant un papier manuscrit, il alla frapper doucement à la porte du cabinet; elle s'ouvrit et se referma derrière lui.

— Pourvu que rien n'arrive! pensai-je... Karl Ivanitch est capable de tout une fois qu'on l'a offensé...

Là-dessus je m'assoupis de plus belle.

Rien n'arriva cependant, si ce n'est qu'au bout d'une heure on entendit encore un craquement de bottes. Karl Ivanitch sortit du cabinet, la tête basse, essuyant ses joues avec son mouchoir, et marmottant je ne sais quoi dans sa cravate. A peine était-il monté, que papa vint dans le salon.

— Savez-vous ce que je viens de décider? dit-il à ma mère.

— Et quoi donc, cher ami?

— D'emmener Karl Ivanitch avec les enfans. Il y a place dans la voiture. Ces petits sont habitués à lui. Sept cents roubles par an ne sont pas la mort d'un homme. Et puis ce pauvre diable n'est vraiment pas méchant...

Mon père était un homme du XVIIIe siècle. Il avait la confiance chevaleresque, la vaillante audace qui caractérisa la jeunesse d'alors. Pour les gens de notre époque, il avait une espèce de mépris, provenant d'abord d'un orgueil inné, mais ensuite peut-être aussi de ce qu'il n'avait plus, vis-à-vis d'eux, cette attitude influente et conquérante que jadis il avait pu faire accepter. Le jeu et l'intrigue étaient ses pensées dominantes. Il avait, dans le cours de sa vie, perdu et gagné des millions.

Grand, mince, marchant à petits pas, d'une allure singulière, haussant volontiers les épaules, avec de petits yeux qu'animait un perpétuel sourire, un grand nez aquilin, des lèvres irrégulièrement coupées, dont la gaucherie n'était pas sans charme, un défaut d'articulation qui entraînait une espèce de grasseyement, une tête parfaitement chauve, — c'est ainsi que je retrouve mon père dans mes souvenirs. Cet extérieur lui avait suffi pour être un homme *à bonnes fortunes* et plaire à tous sans exception, plus spécialement à ceux dont il voulait gagner le cœur.

Il avait l'art d'être toujours en première ligne. Sans appartenir à la plus haute société, il vécut sans cesse avec les personnages qui la composent, et se fit toujours estimer d'eux à force de confiance

en lui-même, de sang-froid, d'originalité vraie. Aucune circonstance ne le prenait au dépourvu; rien ne l'étonnait, et ceux qui le voyaient dans une position relativement peu brillante le jugeaient digne d'occuper les plus hauts emplois. Impossible de ne lui pas envier l'art qu'il avait d'écarter jusqu'à l'apparence de ces mille petits soucis qui constituent le mauvais côté de la vie. Il les cachait aux autres et se les dissimulait à lui-même. Fier des hautes relations qu'il devait à son mariage et à ses liaisons de jeunesse, il en voulait un peu, mais secrètement, à ceux qui avaient fait leur chemin, le laissant derrière eux simple lieutenant aux gardes démissionnaire. Comme presque tous les *ci-devant* officiers, il n'était jamais mis à la mode du jour; mais ses vêtemens amples et légers, son beau linge, son col et ses manchettes largement rabattus, convenaient à sa haute stature, à sa fière physionomie.

Il était sensible, et même sentimental. Souvent, s'il lisait haut, arrivant à un passage pathétique, sa voix tremblait, ses yeux versaient des larmes; il fallait fermer le volume. Il aimait la musique, et, s'accompagnant au piano, il chantait les romances de son ami A..., des chansons de bohémiens et des fragmens d'opéra; mais il avait en horreur la « science pure, » et proclamait tout haut son aversion pour les sonates de Beethoven, « qui, disait-il, le faisaient dormir. » Rien de beau, selon lui, comme le : *Ne m'éveillez pas!* dit par Semenof, et la chanson : *Pas une!* telle que la chantait le bohémien Taninsha.

Son caractère était de ceux qui ont besoin d'un public pour faire quelque chose de bon : aussi ne reconnaissait-il pour bon que ce que le public approuvait. S'il avait des convictions morales, Dieu seul pourrait le dire : sa vie avait été tellement occupée par des séductions de tout genre, qu'il n'avait guère eu le temps de s'en former, et il avait été trop constamment heureux pour en éprouver le besoin. Son éloquence naturelle l'aidait d'ailleurs à s'en passer : il lui était tout aussi facile de présenter la même action sous le jour le plus favorable que de la flétrir comme « le comble de la bassesse. » L'intérêt du moment était sa règle la plus fixe. Et plus il avançait en âge, plus il trouvait raisonnable de s'en tenir là pour les arrangemens à prendre ici-bas. — Voilà quel était mon père.

III.

Pendant que je suis en veine de portraits et avant de raconter notre départ, pourquoi n'esquisserai-je pas la figure de la vieille femme de charge Natalia Savishna?

Bien des années auparavant, celle dont je parle, Natashka (1), vêtue de cotonnade, pieds nus, grasse et fraîche enfant, jouait gaîment dans la cour seigneuriale du village devenu depuis la dot de ma mère. Sur la demande expresse de son père Savi, reçu lui-même comme clarinette dans l'orchestre du château, mon grand-père l'admit « en haut » parmi les suivantes de sa femme. Natashka se distingua par sa bonne humeur et son zèle. Aussi ma mère lui fut confiée au sortir de nourrice. Natashka mérita de grands éloges jusqu'au jour où la tête poudrée et les souliers à boucles du jeune et brillant valet de chambre Foka captivèrent, vu les rapports fréquens que nécessitait leur service, son cœur sans culture, mais aimant. Elle sollicita la permission d'épouser Foka. Mon grand-père prit fort mal la chose, monta sur ses grands chevaux, et, pour punition, exila l'infortunée Natashka dans un de ses villages situé en pleins steppes; mais au bout de six mois on n'avait encore trouvé personne qui pût la remplacer : on la rappela donc, et lorsqu'elle comparut en haillons devant notre aïeul, elle se laissa tomber à genoux, le suppliant de lui rendre ses bonnes grâces et d'oublier la folie dont elle s'était rendue coupable. — Pareille chose n'arriverait plus, ajoutait-elle... — Et de fait pareille chose n'arriva plus.

A partir de ce moment, elle ne s'appela plus Natashka, mais Natalia Savishna, et se mit à porter bonnet. Tout l'amour qu'elle avait en elle fut désormais consacré à l'enfant dont l'éducation lui était confiée en partie. Le jour où ma mère eut une institutrice, Natalia, promue au grade de femme de charge, reçut les clés du linge et des provisions. Dieu sait quels soins minutieux, quelle économie, quel dévouement aux intérêts de la maison l'honnête créature déploya dans ses fonctions nouvelles! Ma mère vint enfin à se marier. Ce jour-là, pour récompenser vingt années de bons et loyaux services, elle offrit à la femme de charge un beau papier timbré qui faisait de Natalia Savishna une personne libre et maîtresse d'elle-même, ajoutant que « soit qu'elle continuât ou non de servir, elle aurait une pension viagère de trois cents roubles. » Natalia écoutait tout ceci en silence, regardant de travers le document libérateur, puis elle s'élança hors de la chambre et poussa violemment la porte. Cette conduite si étrange éveilla la curiosité de maman, qui alla, peu après, trouver Natalia retirée sous sa tente. La pauvre fille était assise, les yeux pleins de larmes, et jetant de tristes regards sur le papier timbré qu'elle avait déchiré en mille morceaux, lesquels autour d'elle jonchaient le plancher. — Qu'avez-vous donc, chère Natalia Savishna? lui dit ma mère, la prenant par la main.

— Rien, madame, répondit l'autre; mais il paraît que mon ser-

(1) Diminutif de Natalia.

vice ne convient plus, puisqu'on me chasse du château... C'est fort bien,... je m'en irai...

Puis elle retira sa main, s'apprêtant à sortir. Ma mère la retint; elles s'embrassèrent, et pleurèrent à qui mieux mieux.

Enfant, j'ignorais absolument le prix de pareils serviteurs. Accoutumé à l'affection désintéressée de « ma bonne, » je ne me figurais pas qu'elle pût être différente de ce qu'elle était. Jamais il ne me vint à l'esprit de m'inquiéter d'elle ou de me demander : Est-elle heureuse? est-elle contente?... Mais j'étais d'instinct attiré vers elle, et, laissant là mes leçons sous quelque prétexte, il m'arrivait souvent d'aller rêver tout haut dans sa chambre. Tout en faisant autre chose, car ses mains actives jamais n'étaient au repos, elle écoutait patiemment toutes les absurdités que je lui débitais, — comme quoi, une fois général, j'épouserais une beauté de premier ordre, j'achèterais un cheval bai, je bâtirais une maison tout en cristal, et je ferais venir de Saxe les parens de Karl Ivanitch... — Oui, petit, oui sans doute, disait-elle avec une conviction qui me charmait. Et, me voyant prêt à partir, elle ouvrait sa boîte bleue sur le couvercle de laquelle, à l'extérieur, elle avait collé une image coloriée représentant un hussard, à côté de je ne sais quel barbouillage de Voloda; puis elle en tirait une pastille du sérail qu'elle allumait et faisait fumer devant moi. — Ces pastilles, mon chéri, ont été rapportées d'Otchakov par votre grand-père, — maintenant au ciel, — lorsqu'il alla combattre les Turcs... Et c'est presque la dernière, ajoutait-elle invariablement.

La berline et le brishka, le lendemain à midi, se trouvaient au pied du perron. L'oncle Nicolas, couvert de sueur, y empilait les cannes, les manteaux, les coussins, se désespérant à l'arrivée de chaque *colis* supplémentaire. Les paysans du domaine, ceux-ci en cafetans (ou surtouts), les autres en manches de chemise, les femmes avec le costume national et leurs fichus zébrés, tenant par la main leurs enfans aux pieds nus, remplissaient la cour et bavardaient à l'envi, ouvrant de grands yeux devant la berline. Des deux postillons, le plus âgé, en chapeau et manteau d'hiver, essayait le timon de la voiture pour en éprouver la solidité; l'autre, dont la chemise blanche avait aux manches des goussets roses, ajustait d'un air coquet, sur sa chevelure couleur de chanvre, un bonnet d'agneau noir, et par momens faisait claquer son fouet, l'œil tantôt sur ses bottes, tantôt sur les deux valets d'écurie qui graissaient avec soin les roues du brishka. Les chevaux éreintés fournis par la poste fouettaient de leur queue les mouches, et tandis que les uns martelaient le sol de leurs gros pieds frangés de longs poils, clignant la paupière et presque endormis, les autres, épaule contre épaule,

tant ils étaient las, allongeaient parfois le cou, sans pouvoir y atteindre, vers les feuilles et les bourgeons de la fougère qui poussait au pied du perron. Quelques-uns de nos lévriers, soufflant à grand bruit, reposaient au soleil; d'autres rôdaient sous les voitures, léchant la graisse des roues. Un brouillard poudreux emplissait l'air, l'horizon était d'un gris lilas; mais pas un nuage ne se montrait au ciel. Une forte brise venue du midi soulevait sur les routes et les champs des tourbillons de poussière, agitait les peupliers et les bouleaux du jardin, et emportait par myriades les feuilles jaunies. Je regardais tout cela d'une fenêtre, et j'attendais le départ avec impatience.

Pas le moindre regret, pas la moindre pensée triste! Les préoccupations les plus absurdes avaient envahi ma petite cervelle. Je me demandais quel cocher monterait la berline, quel autre le brishka, qui serait avec papa, qui serait avec Karl, et pourquoi ce gros cache-nez, ces bottes ouatées dans lesquels on m'empaquetait. Je ne songeais d'ailleurs qu'à hâter le départ. Les yeux rouges de Natalia me frappèrent cependant quand elle vint demander à qui devait être remis le compte écrit de notre trousseau, et lorsque après le repas de ma mère elle sortit en se couvrant la figure de son mouchoir.

Avec autant de calme que s'il avait annoncé le dîner, Foka vint nous dire : — Les chevaux sont prêts! Je remarquai que maman tremblait et pâlissait légèrement à ces mots si simples, comme s'ils avaient eu de quoi l'étonner. Foka reçut ordre de fermer toutes les portes du salon, et cela m'amusa fort. Il semblait que nous allions jouer à cache-cache.

Tout le monde assis, Foka s'installa, lui aussi, sur le dernier siége disponible; mais à peine ceci fait, une porte craque, et tout le monde regarde de ce côté. Natalia Savishna, les yeux baissés, entre, et va prendre place à côté de Foka. Je les vois tous deux sur le même fauteuil, lui avec sa tête chauve, son visage impassible et ridé, elle penchée en avant avec les quelques mèches grises qui s'échappaient de son bonnet. Ils se serraient pour se faire place, et ne semblaient pas fort à l'aise.

Mon impatience croissait toujours. Les dix minutes qui se passèrent ainsi, portes closes, me parurent une heure. Enfin tout le monde se leva, fit le signe de la croix, et les adieux commencèrent. Papa serra ma mère sur son cœur à plusieurs reprises : — Assez, ma chère, assez! dit-il enfin,... nous ne nous quittons pas pour toujours... — N'importe,... c'est triste, répondit maman, dont la voix tremblait.

Lorsque j'entendis cette voix altérée, lorsque je vis ces lèvres qui frémissaient et ces yeux pleins de larmes, j'oubliai tout, et je me

sentis si mal à l'aise, si triste, si désolé, que j'aurais voulu me sauver quelque part, afin d'éviter de tels adieux. Je venais de comprendre, et seulement alors, que, tout en embrassant mon père, elle prenait déjà congé de nous. Elle donna plusieurs baisers à Voloda, et fit sur lui le signe de la croix. Quand je crus mon tour venu, je m'avançai; mais elle le prit encore dans ses bras à plusieurs fois. Enfin je l'embrassai, me serrant contre elle tant que je pouvais, et pleurant, pleurant... Cette fois je ne songeais plus qu'à mon chagrin.

En traversant le vestibule pour aller nous installer dans la voiture, nous étions à chaque pas arrêtés par d'importuns domestiques. Leur formule invariable : — permettez que je vous prenne les mains! — les baisers bruyans qu'ils nous appliquaient sur l'épaule, l'odeur de suif qu'exhalaient leurs chevelures, tout cela produisait sur moi une sorte d'irritation. Aussi ne déposai-je qu'un baiser assez maussade sur la blanche coiffe de Natalia Savishna, lorsqu'elle vint prendre congé de moi. Singulier phénomène de mémoire! je me rappelle parfaitement la figure de tous ces gens, et je les dessinerais tous dans le plus menu détail; mais celle de maman et l'attitude qu'elle avait alors se sont complétement effacées de mon imagination. C'est sans doute, réflexion faite, que je n'éprouvai pas une seule fois le désir de lever les yeux sur elle. Il me semblait que, si nous nous regardions, notre chagrin deviendrait intolérable.

Je sautai dans la berline et pris une des places du fond. De là je ne pouvais plus rien voir, mais un instinct secret me disait que maman était encore là. — Faut-il ou non la regarder encore? me demandais-je... Et je finis par me pencher pour jeter un dernier coup d'œil du côté du perron. Au même moment, cédant à la même impulsion, ma mère avait fait par derrière le tour de la voiture, et je l'entendis m'appeler. A sa voix qui s'élevait ainsi tout à coup près de mon oreille, je me retournai, mais si brusquement que nos têtes se choquèrent... Elle sourit tristement et me donna un dernier baiser, plus fervent que les autres.

Nous étions déjà partis quand je voulus encore la regarder. Le vent soulevait le mouchoir bleu qu'elle avait noué sur son front. Inclinée en avant et la tête dans ses deux mains, elle remontait le perron. Foka l'aidait à marcher. Pour moi, je me sentais dans la gorge une espèce de contraction qui me fit craindre d'étouffer. Une fois sur la route, nous vîmes au balcon s'agiter un mouchoir blanc; je fis flotter le mien à la portière, et ce mouvement me calma un peu. Mes larmes coulaient encore; mais, je ne sais comment, voyant dans ces larmes une preuve de mon affection, je les trouvais douces et consolantes. Puis la croupe du « timonier, » qui galopait de mon côté, attira peu à peu mon attention. Je remarquai les mouvemens de sa

queue, et comment il levait les pieds l'un après l'autre, jusqu'au moment où, le coup de fouet du cocher venant l'avertir, il les levait en même temps. J'étudiais les harnais pièce par pièce, admirant l'agencement et le jeu de toutes ces boucles, de tous ces anneaux, de toutes ces courroies, que l'écume du cheval tigrait de blanc. Et mes joues n'étaient pas encore sèches que je saluais déjà d'un joyeux éclat de rire les ruades d'un jeune poulain galopant à côté de sa mère dans une des prairies qui bordaient la route.

IV.

Il n'y a pas un mois que nous sommes à Moscou. Voyez-moi devant une table, chez ma grand'mère, écrivant. Le professeur de dessin, assis en face de moi, donne les dernières retouches à une tête de Turc dessinée au crayon noir. Voloda regarde par-dessus son épaule, le cou tendu. C'est sa première tête *ombrée,* et elle doit être offerte à grand'maman, dont le saint patron figure aujourd'hui sur le calendrier. — Et vous, Nicolinka, dit le maître de dessin déjà levé, mais contemplant encore son ouvrage, qu'offrirez-vous à grand'maman?... Dites-nous votre secret!... — Puis, sans attendre ma réponse, il prend son grand carton et s'en va.

Je ne sais comment cette diable d'idée germa dans ma cervelle, — au lieu de faire une tête, moi aussi, — qu'il valait mieux rimer un compliment. Les deux premiers vers m'étaient venus tout de suite, et, goûtant fort mon projet, je l'avais, pour plus de sûreté, enveloppé de mystère. — J'ai mon cadeau tout prêt, disais-je à ceux qui me demandaient ce que j'offrirais à ma grand'mère pour sa fête.

L'entreprise me parut ensuite moins facile que je ne l'avais d'abord pensé. Le troisième vers ne venait pas malgré des efforts incroyables. J'avais beau fouiller dans les poésies de nos livres classiques, ni Dimitref ni Derjavin ne me venaient en aide. Enfin, me rappelant que Karl Ivanitch aimait à grimper sur Pégase, j'allai fureter parmi ses papiers, où je trouvai des multitudes de vers allemands. En fait de vers russes, il n'y avait que ceux-ci, dont je lui attribue sans crainte la paternité :

Petrovska, 3 juin 1828.

De près, de loin, souviens-toi!
Souviens-toi, belle, de moi,
De moi qui toujours crus à toi.
Même après ma mort, songe à moi.
Pour toujours, pour jamais à toi,
Songe à moi!
Tout à toi!!
Aime moi!!!

KARL MEYER.

Écrits en belle ronde sur du papier *pelure*, ces vers me parurent charmans de tendresse naïve et de vérité touchante. Je les appris par cœur sans trop de peine, et, m'emparant d'un pareil modèle, je ne trouvai plus ma tâche aussi ardue. Le jour de la fête, j'avais à mes ordres vingt-quatre hémistiches bien accouplés, que je transcrivais sur du beau papier vélin.

De mes douze vers, un seul me laissait du souci, et véritablement une sorte de remords. « Notre cœur, disais-je à grand'mère,

> Notre cœur, bien reconnaissant,
> Vous chérit autant que maman.

— Autant que maman? répétais-je avec un murmure intérieur... Et malgré tout, assis sur mon lit, j'avais beau déclamer, je ne pouvais me faire à ce maudit vers. — Pourquoi écrire ceci?... pourquoi parler de maman, qui n'est pas là?... Quel besoin de comparer ma tendresse pour elle aux sentimens que m'inspire grand'maman?... A quoi bon mentir, même en vers?...

Mais le tailleur entra, et son arrivée emporta ces beaux scrupules. — Enfin j'ai un *vrai* pantalon! pensais-je avec extase, et je me gardais bien d'avouer qu'il me mettait horriblement à la gêne.

Lorsque nous nous rendîmes chez grand'mère, chacun s'était muni d'un présent et d'un compliment spécial. Le précepteur tenait une boîte, ouvrage de ses mains; Voloda portait son dessin, et moi, ma poésie, qui continuait à me peser sur le cœur. Nous savions que le prêtre était déjà venu. Effectivement, à peine entrés, il passa son habit sacerdotal, et la prière commença. La grand'mère était agenouillée dans un fauteuil, et ne prit pas garde à nous. Mon père, debout à côté d'elle, se tourna et sourit en nous voyant arrêtés sur le seuil, les mains derrière le dos, pour dissimuler les trésors que nous apportions. Notre surprise était manquée, et l'embarras me gagnait déjà. Je me cachai derrière Karl Ivanitch, lorsque après le dernier signe de croix il s'avança pour offrir sa boîte, et fit ensuite place à Voloda. Grand'mère qualifia la boîte de « vrai chef-d'œuvre; » mais, après l'avoir admirée, ne sachant où la mettre, elle la tendit à papa, qui s'en débarrassa au profit du prêtre, lequel se confondit en étonnemens sur le talent prodigieux de l'artiste. Voloda et son *Turc* reçurent un accueil non moins flatteur. Mon tour était venu. Grand'mère m'adressait déjà son plus doux sourire. Les personnes timides comme les personnes braves n'ignorent pas que tout retard ôte au courage et double l'indécision. J'étais plus hésitant, plus embarrassé que jamais au moment suprême. Cloué au parquet, les oreilles en feu, je sentais rougeur après rougeur passer sur mon front, je tremblais de la tête aux pieds. — Eh bien! Nicolinka?... me dit mon père. Il n'y avait plus à balancer.

D'une main frémissante, je tendis, tout plié, le papier fatal; mais l'idée qu'on allait l'ouvrir, et qu'au lieu du dessin attendu peut-être on y trouverait de méchans vers où éclatait mon ingratitude envers maman, cette idée m'épouvantait. Comment dire ce que je souffris quand ma grand'mère se mit à lire haut, et, ne pouvant déchiffrer ce griffonnage, s'arrêta au beau milieu avec un sourire qui me parut l'expression de la raillerie la plus sanglante, puis, lorsqu'elle reprit, prononçant à contre-sens, et lorsqu'enfin, sa faible vue n'y suffisant plus, elle passa le papier à mon père en le priant de recommencer à partir du premier vers?... Ici je me crus perdu. On allait me reprocher mon écriture illisible, et je m'attendais à voir papa me jeter mes vers à la figure en me blâmant « de me rappeler si peu ce que je devais à maman. » Pas le moins du monde. Je fus complimenté, caressé, choyé, baisé sur le front, et, tandis qu'on disposait nos présens sur la petite table fixée au fauteuil Voltaire dans lequel grand'maman passait la plus grande partie du jour, l'un des deux valets de pied annonça : — La princesse Barbara Ilinitsha!...

Grand'maman regarda d'un air pensif et sans rien dire le portrait encadré sur sa tabatière. — Ferai-je entrer? demanda le valet de pied.

— Faites entrer, dit grand'maman, se rejetant tout au fond de son grand fauteuil.

La princesse, âgée de quarante-cinq ans environ, était petite, frêle et ridée. Ses yeux vert-de-gris avaient une expression désagréable qui contrastait avec les airs patelins qu'affectait le reste de son visage. Sous son chapeau de velours, aux plumes d'autruche, flamboyaient ses cheveux d'un blond plus que doré; mais en somme la vivacité de ses mouvemens, ses petites mains, son profil sec et nettement découpé, donnaient à l'ensemble de sa personne quelque chose d'aristocratique. Elle parlait beaucoup, et volontiers sur le ton que prennent les personnes qu'on a contredites, même quand elle accablait ma grand'mère de ses protestations affectueuses, l'appelant « chère tante » à chaque parole, et l'embrassant comme pain tendre, ce qui, de temps à autre, semblait ennuyer l'objet de toutes ces tendresses.

La princesse débuta par offrir en français les excuses du prince Michel, qui n'avait pas pu venir,... « et pourtant c'était le plus cher de ses vœux.» Grand'mère lui répondit en russe que le prince Michel aurait eu grand tort de se déranger pour une pauvre vieille femme nécessairement très ennuyeuse, et, sans laisser la place d'une réplique, elle questionna la princesse sur ses enfans. Parmi les renseignemens passablement verbeux que celle-ci lui donna sur « le prince Étienne, » son fils aîné, figurait le récit d'une frasque pour laquelle

« ce méchant garnement aurait dû être battu comme plâtre... Mais comment ne pas lui pardonner?... Il était si drôle! »

— Vous *battez* donc vos enfans, ma chère? demanda grand'maman, qui prit grand soin d'accentuer ces mots : *vous battez.*

— Hélas! chère tante, je connais vos idées à ce sujet, répondit gaîment la princesse, jetant à mon père un regard d'intelligence; mais permettez-moi de ne pas être de votre avis... J'ai beaucoup lu, beaucoup réfléchi sur l'éducation... Ma conclusion a toujours été que pour obtenir quelque chose des enfans il fallait s'en faire craindre. Or, je vous le demande, que craignent-ils, si ce n'est une poignée de verges?... Je parle des garçons, bien entendu... Pour les petites filles, c'est une autre affaire.

— Quelle fée! pensai-je, et comme je suis heureux de n'être pas son fils!

— A merveille! dit grand'maman... Chacun a ses idées. — Mais, en disant ceci, elle repliait mes vers et les cachait sous la boîte de Karl Ivanitch. Avec une pareille manière de voir, la princesse n'était pas digne qu'on les lui montrât. Elle venait cependant de prendre garde à nous, et le plus gracieusement du monde demandait à nous être présentée.

— Baisez la main de la princesse, nous dit papa... Elle embrassa Voloda sur les cheveux et réclama les droits que « la parenté » lui donnait à notre affection; mais grand'mère, toujours hostile : — Eh! ma chère, est-ce que la parenté compte maintenant?

— Celui-ci, se hâta d'ajouter mon père en montrant Voloda, sera un homme du monde,... et celui-ci un poète, ajouta-t-il au moment où je posais mes lèvres sur la petite main desséchée de la princesse. — Lequel? demanda la princesse. — Ce petit *Riquet à la Houppe*, répondit mon père en souriant.

— Qu'a-t-il à faire de ma houppe? me demandais-je en me retirant, fort peu satisfait, dans un coin de la chambre. N'aurait-il pu trouver à parler d'autre chose?...

J'avais sur la beauté les théories les plus saugrenues. Je regardais Karl Ivanitch comme un des plus charmans garçons du monde; mais je me savais fort laid, et ne pouvais nourrir à ce sujet aucune illusion. Aussi étais-je facilement blessé par la moindre allusion à mon extérieur. Maman m'avait bien des fois consolé en me disant qu'à force de sagesse et d'esprit je pourrais faire oublier ma laideur, et j'en étais convaincu le plus souvent; mais de temps en temps je désespérais, me disant qu'il n'y a pas de bonheur ici-bas quand on a les lèvres si épaisses, le nez si gros et de petits yeux gris comme les miens.

La cour de l'hôtel, toute cette journée, fut remplie de voitures;

mais de tous les personnages qui défilèrent devant ma grand'mère, le prince Ivan Ivanitch est celui qui me laissa l'impression la plus vive. Il portait magnifiquement ses soixante-dix ans, et sa belle prestance militaire, à la fois calme et franche, lui gagna mon cœur tout d'abord. Le fait est que nonobstant le mince hémicycle de cheveux qui contournait son front chauve et la position de sa lèvre supérieure, qui laissait deviner de graves lacunes le long de ses gencives, Ivan Ivanitch était un fort beau vieillard. Son noble caractère, sa remarquable bravoure, sa haute mine, l'influence de sa famille, et tout particulièrement sa bonne chance, lui avaient fait fournir une brillante carrière à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Préparé dès sa jeunesse aux devoirs de l'éminente position où il était arrivé, les épreuves, les déceptions qui avaient pu se rencontrer dans sa vie, — comme elles se rencontrent au sein de toute prospérité humaine, — lui avaient laissé le calme de sa nature, l'élévation de sa pensée, les tendances religieuses et morales de son intelligence, suffisante d'ailleurs, mais non supérieure. Placé très haut, il avait pris l'habitude des généralisations et l'aversion des menus détails. Il était froid et d'une politesse parfaite : sa froideur le protégeait contre les demandes indiscrètes qui l'assiégeaient de toutes parts; sa politesse, plus sincère, venait d'une sensibilité réelle. Il était instruit à la manière d'autrefois, ayant lu tous les philosophes, tous les écrivains du XVIIIe siècle, et il aimait à citer les classiques du temps de Louis XIV. De l'histoire, il savait tout ce que Ségur en peut enseigner, et pouvait au besoin, s'il ne lui semblait plus à propos de se taire, risquer çà et là une remarque sur Goethe, Schiller ou Byron. Il lui fallait du monde, partout et toujours, — à Moscou comme dans ses terres, — et à certains jours il voyait à peu près toute la ville. Un mot de lui accréditait un homme dans tous les salons, et les belles dames à la mode se montraient éminemment flattées quand ses lèvres paternelles effleuraient leurs fronts de nacre ou leurs joues rosées.

J'osais à peine lever les yeux sur ce grand personnage tout resplendissant de dorures et de décorations, le seul que grand'mère n'intimidait point, et qui se permettait de l'appeler familièrement « ma cousine. » Quand on lui eut montré mes vers, il m'appela, me prédit la gloire d'un second Derjavin, et me pinça la joue si fort que j'en aurais pleuré bien certainement, si j'eusse pu méconnaître tout ce que cette caresse avait de flatteur.

Il y eut un moment où, les autres visiteurs étant partis, je restai seul avec grand'maman et le prince.

— Et pourquoi notre chère Natalia Nicolajevna n'est-elle pas venue? demanda tout à coup ce dernier après un silence.

— Ah! mon cher, répliqua grand'maman, qui, baissant la voix,

posa la main sur la manche brodée du bel uniforme, elle serait bien certainement arrivée si elle n'eût consulté que ses désirs... Elle m'a écrit que Pierre lui avait proposé de l'amener, mais qu'il lui avait fallu refuser, leurs revenus ayant été réduits cette année... D'ailleurs, dit-elle encore, Lubotshka est bien jeune pour venir à Moscou, et les garçons auprès de moi seront aussi bien que si elle était là pour les surveiller... Quant à eux, c'est fort bien; l'existence de la campagne ne leur convenait plus... L'aîné a déjà treize ans, le cadet onze... Et ce sont de petits sauvages... Vous l'avez pu voir, ils ne savent même pas se présenter dans un salon...

— Fort bien tout cela! reprit le prince; mais je ne comprends pas ces doléances en matière d'argent... *Il* a un fort joli revenu. Quant à Natalia, elle possède Chabarovska, où nous avons joué ensemble la comédie, chère cousine, et que je connais comme ma poche. Or c'est une très belle propriété, et qui rapporte gros.

— S'il faut vous dire toute ma pensée, reprit grand'maman avec un accent mélancolique, — et je vous la dois comme au meilleur ami que j'aie, — tout ceci me semble un prétexte pour mener la vie de garçon, passer la journée au club, dîner en ville... que sais-je encore?... Et elle ne soupçonne rien... Vous connaissez sa douceur angélique, sa candeur d'enfant... Elle croit à tout ce qu'il lui dit... Il lui persuade que les enfans ont besoin de Moscou et qu'elle doit rester là-bas, tête-à-tête avec une stupide institutrice : elle le croit... S'il lui conseillait de battre ses enfans comme la princesse de tout à l'heure bat les siens, elle le croirait de même... Ici la physionomie de grand'mère devint méprisante; elle prit un mouchoir pour essuyer ses joues, sur lesquelles roulaient quelques larmes... — Oui, mon ami, recommença-t-elle, j'ai souvent pensé qu'il ne la comprenait, ne l'appréciait pas... Et avec toute sa bonté, tout l'amour qu'elle lui garde, tout le soin qu'elle met à masquer sa tristesse, — dont j'ai fort bien démêlé le secret, — elle ne saurait être heureuse avec lui... Or, si elle ne l'est pas, voyez-vous...

Grand'mère, s'interrompant, enfouit son visage dans son grand mouchoir brodé.

— Ah! bonne amie, dit le prince sur le ton du reproche, tâchons d'être raisonnable... Pourquoi s'attrister à propos de vaines chimères?... C'est mal, très mal... Je le connais depuis longtemps... C'est un bon et tendre mari, et, — ce qui est l'essentiel, — c'est un parfait gentilhomme...

Comprenant que j'assistais à une conversation qui n'était nullement destinée à mes oreilles, je me dérobai sur la pointe des pieds et dans une agitation difficile à décrire.

Les Ivins étaient trois garçons de notre âge que leurs parens en-

voyaient jouer avec nous sous la conduite d'un élégant précepteur. Le second, Seriosha, m'avait captivé à première vue par sa beauté originale. L'expression hardie de son frais visage, ses belles lèvres rouges, toujours entr'ouvertes, et derrière lesquelles étincelaient deux rangées de dents blanches, son nez retroussé, ses cheveux noirs, ses yeux bleu foncé, me plaisaient au-delà de ce que je pourrais exprimer ici. Le voir ou tout à fait sérieux, ou riant tout à coup aux éclats, d'un rire vibrant et communicatif, — car il ne souriait jamais, — le voir ainsi me rendait heureux. Trois ou quatre jours passés loin de lui me rendaient triste. Je souhaitais, au moment de m'endormir, que mes rêves me le fissent voir. De ce sentiment profond, je n'aurais voulu parler à personne. Quant à lui, — soit qu'il éprouvât quelque gêne à se voir sans cesse contemplé avec cette ferveur étrange, soit qu'il n'eût aucune sympathie pour moi, — il préférait bien évidemment jouer et causer avec Voloda. N'importe : je n'exigeais rien, je n'attendais rien, heureux ainsi, et prêt à lui tout sacrifier. A cette bizarre fascination se mêlait une crainte extrême de l'offenser en quoi que ce pût être. Le mobile de cette peur, je l'ignore; mais je le craignais, bien certainement, autant que je l'aimais. Il avait, en parlant, l'habitude de cligner les yeux, et chacun, si ce n'est moi, trouvait que cette grimace gâtait sa jolie figure. Je la trouvais au contraire tout à fait charmante, et je me mis à l'imiter, ce qui me valut un mauvais compliment de ma grand'-mère. Que n'aurais-je pas donné pour embrasser mon idole tout à mon aise, lui prendre la main et la caresser!... Mais ce désir était combattu en moi par celui d'imiter les « grandes personnes, » et je m'abstenais de toute familiarité, même de l'appeler Seriosha, parce que tout le monde chez nous l'appelait Serge (1).

J'admirais sa fermeté de caractère, qui ne se démentait jamais, et qu'il manifestait à tout propos dans nos jeux. Un jour, entre autres, qu'il avait le rôle du voleur, et moi celui du gendarme, en s'élançant du fourré pour attaquer les voyageurs, — la scène se passait au jardin, — il trébucha et donna contre un arbre si violemment que je le crus blessé de la manière la plus grave. Oubliant mon rôle, je courus à lui pour le soutenir et le soigner. — Allons donc!... Y pensez-vous? me dit-il... Est-ce ainsi qu'on joue?... Arrêtez-moi!... Pourquoi ne m'arrêtez-vous pas?... — Il m'apparut à ce moment comme un héros; mais ce héros était sans pitié pour les autres comme pour lui. Nous avions parmi nos camarades le fils d'un pauvre étranger qui avait eu quelques obligations à mon grand-père; on nous l'envoyait souvent, plus souvent que nous ne l'aurions désiré, car Ilinka Grap, grand garçon de treize ans, mince,

(1) Serge, nom russe, a pour diminutif Seriosha.

long, pâle, maladroit, mal vêtu, craintif, avec ses yeux d'oiseau et sa bonne physionomie placide, n'avait rien de très attrayant. On ne prenait pas garde à lui, si ce n'est de temps en temps pour s'en moquer. Seriosha était coutumier du fait. Ilinka l'admirait autant que je l'admirais moi-même, et s'extasiait devant ses prouesses gymnastiques. — Essayez, voyons! ce n'est pas difficile, lui dit Seriosha certain jour qu'il venait de nous donner la comédie en se perchant, la tête en bas, sur plusieurs dictionnaires de Tatischef, dont il s'était fait un piédestal, et du haut desquels il faisait tourner ses jambes dans tous les sens. Grap rougit, et déclara qu'il ne pourrait jamais réaliser de telles prouesses; mais Seriosha l'avait déjà pris par le bras, et, obéissant à ses signes impérieux, nous entourions la pauvre victime. — Tête en bas, tête en bas! criait-on de tous côtés.

— Laissez-moi, vous allez me déchirer! gémissait Ilinka, devenu très pâle... — Nous mourions de rire, et la malheureuse jaquette verte craquait déjà sur toutes les coutures. Voloda et l'aîné des Ivins maintenaient la tête de notre souffre-douleur sur les dictionnaires empilés, Seriosha et moi relevant ses jambes grêles qu'il agitait vainement de tous côtés. Il ne se plaignait plus et ne soufflait mot; mais sa respiration pénible indiquait la souffrance, et je commençais à ne plus trouver ce jeu si comique. Tout à coup, en agitant ses pieds dans toutes les directions, l'infortuné Grap atteignit à l'œil Seriosha, qui, pleurant malgré lui, lâcha aussitôt sa jambe, mais lui détacha un coup violent. Ilinka retomba presque mort sur le parquet, et, suffoqué par les larmes, bégaya ces mots : — Pourquoi me tyranniser ainsi?

Ses yeux ruisselans, sa tête échevelée, le désordre de ses vêtemens, sa pâleur, sa voix lamentable, nous allaient au cœur. Nous nous taisions, essayant, mais en vain, quelques sourires. Seriosha fut le premier à se remettre. — C'est une petite fille! Allons donc!... Pas moyen de jouer avec une poupée pareille!... Lève-toi, voyons!... — Et il le poussait du pied.

— Je vous dis que vous êtes un méchant! répondit Ilinka, se détournant avec amertume et continuant à sangloter.

— Quoi! me prêcher et me garder rancune? cria Seriosha.

Alors, s'armant d'un gros dictionnaire, il le lança au pauvre diable, qui, sans chercher autrement à éviter le coup, protégeait simplement son visage avec ses mains. — Voilà pour t'enseigner à bien prendre la plaisanterie, continua Seriosha, riant d'un rire cruel.

Je regardai Ilinka gisant à terre, la tête cachée dans le dictionnaire et sanglotant, comme si, d'un peu plus, il allait mourir dans des convulsions. — Oh! Serge, qu'avez-vous fait? m'écriai-je.

— Allons, vous aussi? reprit-il... L'autre jour, ai-je pleuré quand j'ai failli me casser la jambe contre cet arbre?

— Non, c'est vrai, pensai-je, Ilinka est un pleurnicheur,... et Seriosha, lui, est un garçon,... un vrai garçon.

Tout en accablant ainsi, dans mon for intérieur, le malheureux Ilinka, je ne me rendais pas compte que le pauvre enfant souffrait moins encore de la torture physique à laquelle nous l'avions mis que de voir cinq enfans, — auxquels peut-être il portait de l'amitié, — se liguer, sans rime ni raison, d'abord pour lui faire mal, ensuite pour l'accabler de mépris.

Quant à moi, je ne pouvais m'expliquer ma cruauté. J'étais si compatissant d'ordinaire pour les animaux que je voyais souffrir! Était-il bien possible que cette disposition naturelle fût paralysée en moi par ma prédilection pour Seriosha et le désir de mériter son estime en me montrant énergique comme lui?—Méprisable tendresse et méprisable désir après tout!

V.

Certains préparatifs, certain remue-ménage, mais surtout l'arrivée des musiciens, — que le prince Ivan n'aurait pas envoyés pour si peu, — annonçaient qu'il y aurait une réunion chez ma grand'-mère le soir de sa fête. Aussi, dès que j'entendais dans la rue le roulement d'une voiture, je courais derrière les vitres, et, la main au-dessus des yeux, je regardais si elle ne s'arrêtait pas devant l'hôtel. A la première que j'entendis faire halte, je m'élançai, croyant bien aller au-devant des Ivins; mais au lieu d'eux je trouvai, derrière le valet qui ouvrait la porte, deux figures féminines : l'une grande, en manteau bleu bordé de martre; l'autre petite, enroulée dans un grand châle vert d'où l'on voyait sortir deux petits pieds chaussés de bottines fourrées. Sans prendre aucunement garde à moi, bien que je me fusse avancé pour leur faire ma révérence, la petite personne alla s'installer silencieusement devant la grande. Celle-ci dénoua le châle, déboutonna le manteau, enleva les bottines fourrées, et de cette coque de chrysalide sortit une charmante fillette de douze ans, en courte robe de mousseline, pantalons blancs et jolies bottines de satin noir. Un étroit ruban de velours noir lui servait de cravate et de collier. Sa merveilleuse chevelure bouclée encadrait si bien par devant son frais visage, et par derrière son cou nu, ses épaules nues, que Karl Ivanitch lui-même n'aurait pu me faire accepter, pour cause efficiente de toute cette poésie flottante et dorée, des papillotes taillées dans un numéro de la *Gazette de Moscou*, et passées ensuite entre les deux spatules d'un fer chaud. Selon moi, cette enfant avait dû naître toute bouclée. Elle avait de grands yeux demi-voilés, qui contrastaient avec sa bouche mignonne et un regard sérieux auquel le sourire semblait étranger :

quand il y brillait à l'improviste, il n'en était que mieux venu.

J'avais d'abord voulu me dérober à l'attention des nouvelles arrivées; mais quand je les vis au milieu du salon, je me ravisai tout à coup et je m'élançai après elles pour les prévenir que grand'maman était dans son boudoir. Mme Valachin, dont le visage me parut d'autant plus charmant qu'elle ressemblait à sa fille, me passa doucement la main sur la tête.

Grand'maman fut charmée de Sonitshka. Elle la fit approcher, arrangea de ses mains une boucle qui tombait sur le front de la petite fille, et, la regardant avec amour : — La belle enfant! disait-elle... Sonitshka souriait, rougissait, et devint si jolie que, la regardant, je rougissais, moi aussi. Ce fut bien pis quand ma grand'mère, me prenant la main, y mit celle de Sonitshka. — Nous voilà déjà pourvus d'une dame et de deux cavaliers... Amusez-vous, mes petits, tant que vous pourrez!... — Je jugeai sage, mon embarras augmentant toujours, d'aller au-devant des autres convives. Dans le vestibule était la princesse Kornakof (Barbara Ilinitsha), avec un fils et je ne sais combien de filles, toutes ressemblant à leur mère, et plus laides les unes que les autres. Elles parlaient fort haut tout en se débarrassant de leurs boas et de leurs manteaux, et riaient à gorge déployée,... probablement d'arriver en si grand nombre.

Étienne, — le prince Étienne, comme disait sa mère, — était un grand garçon de quinze ans, maigre, mais bouffi, avec des pieds et des mains énormes, une voix discordante, et une pleine satisfaction de lui-même. C'était bien, selon mes idées, le type de l'enfant élevé à coups de verges. Nous restâmes quelques instans à nous examiner sans rien dire. Je lui demandai ensuite s'ils n'étaient pas bien serrés dans la voiture. — Je n'en sais rien, me dit-il négligemment: ma mère me fait toujours monter sur le siége, à côté du cocher... Je tiens les rênes... Philippe me prête aussi son fouet de temps en temps,... et alors, ma foi, gare aux passans!

— Altesse, dit un laquais qui venait d'entrer sous le vestibule, Philippe fait demander où vous avez daigné mettre le fouet. — Je le lui ai rendu, répondit Étienne. — Il assure que non. — C'est qu'alors je l'aurai accroché à la lanterne. — Philippe dit que vous ne l'avez pas accroché là... Mieux vaudrait convenir tout de suite que vous l'avez cassé et jeté tout exprès dans la rue... Et maintenant Philippe aura vos fredaines à payer de sa poche.

Je faisais semblant, par délicatesse, de ne prêter aucune attention à ce dialogue, mais les laquais présens se groupaient et jetaient sur leur vieux camarade des regards d'approbation.

— Eh bien! quoi?... supposons que je l'aie cassé... On le paiera, ce fouet, reprit Étienne, se dérobant à toute explication. Et il m'attirait du côté du salon.

— Oh! mais pardon... Quand et comment paierez-vous?... Nous savons tous comment vous payez... Voici déjà huit mois que vous devez vingt kopecks à Marie Valericana,... quelques petites choses à moi depuis deux ans,... à Pierre depuis...

— Taisez-vous!... allez-vous vous taire? cria le jeune prince, qui pâlissait de rage... Ma mère saura tout ceci.

— Ma mère saura, ma mère saura... Ce n'est pas loyal de votre part, altesse, reprit le laquais avec une emphase toute particulière.

— Il a raison, dirent tout haut quelques voix derrière nous dès que nous eûmes tourné les talons. Ma grand-mère n'avait rien entendu de tout ceci. Elle accueillit cependant Étienne par un « vous » de mauvais augure, surtout prononcé comme il l'était; mais le prince ne parut prendre garde ni à sa réception, ni même à elle, et salua tout le monde sans le moindre embarras.

Sonitshka m'occupa bientôt tout entier. Placé de manière à la voir et à être entendu d'elle, je causais avec entrain, tenant tête à Étienne et à Voloda, et j'articulais très haut, très nettement ce qui, dans mes propos, me semblait frappant ou comique; puis, quand le flot des allées et venues m'isolait d'elle, je me taisais, et la causerie n'avait plus le moindre charme.

De plus, quand les Ivins arrivèrent, au lieu de prendre plaisir à me retrouver avec Seriosha, j'éprouvai un secret dépit de ce qu'il allait voir Sonitshka, et probablement se faire remarquer d'elle.

— On va danser ici, ce me semble, avait-il dit en entrant... C'est le cas de mettre ses gants...

Frappé de cette remarque, je courus à nos armoires, où je ne trouvai que nos mitaines de voyage, en tricot vert, plus un gant lilas qui ne pouvait me servir, d'abord parce qu'il était très vieux et très sale, et en second lieu parce qu'il y manquait un doigt, coupé par Karl Ivanitch, bien longtemps auparavant, pour panser une légère blessure qu'il s'était faite à l'index.

Ne sachant plus comment sortir d'embarras, j'invoquais mentalement Natalia Savishna, qui, si elle eût été là, me serait à coup sûr venue en aide. Ses tiroirs, pareils au sac des vieilles fées, renfermaient des trésors en tout genre. J'étais au désespoir; Voloda se montrait plus philosophe. — Il faudra demander à grand'mère, — avait-il dit. Je descendis quatre à quatre, et, m'approchant du fauteuil où elle trônait : — Je n'ai pas de gants, lui dis-je tout bas, penché à son oreille. — Quoi, petit?... — Je n'ai pas de gants, répétai-je plus haut, mais déjà très confus. — Et qu'est ceci? dit-elle, saisissant ma main que j'avais oubliée dans le vieux gant lilas, trois fois trop large pour moi... Regardez, madame, ajouta-t-elle,

s'adressant à Mme Valachin, comme ce jeune élégant s'est fait beau pour danser avec votre fille!... — Elle parlait assez haut; quelques personnes s'approchèrent, le rire gagna. Sonitshka surtout riait à faire plaisir, et ses belles boucles, à chaque nouvel éclat, moutonnaient sur sa tête blonde. J'aurais été furieux, si Seriosha eût été là, jouissant de ma mésaventure; mais le franc et joyeux rire de Sonitshka ne me blessait en aucune façon, tout au contraire j'y trouvais je ne sais quel gage de loyale sympathie, et je riais, moi aussi, heureux de la regarder.

Au quadrille d'ailleurs, où elle me faisait vis-à-vis avec le prince Étienne, quand vint ce terrible pas où le cavalier, seul en avant, déploie ses grâces devant un *trio* scrutateur, je la vis clore ses lèvres roses, prendre un air sérieux, et regarder d'un autre côté. Soins inutiles, je n'avais plus peur. *Chassé en avant, chassé en arrière, glissade,* ne me pesaient pas une once, et, en arrivant auprès d'elle, je lui montrai triomphalement le vieux gant lilas, que j'avais conservé tout exprès. Là-dessus, rires nouveaux; ses dents de nacre brillaient, et ses pieds menus couraient plus agiles sur le parquet glissant... Je vois tout cela comme si j'y étais encore. Je la vois, sans retirer sa main de la mienne, et du bout de son petit doigt ganté gratter légèrement son nez mignon. Et j'entends le quadrille de « Duna la fillette, » aux sons duquel tout ceci se passait.

Nous dansâmes ensemble la seconde contredanse. Je ne savais d'abord que lui dire, et il me fallut cette terrible pensée qu'elle me trouvait sans doute stupide pour me déterminer à parler. — Vous êtes une *habitante* de Moscou? lui demandai-je en français. Et sur sa réponse affirmative, je continuai : — Moi, je n'ai encore jamais *fréquenté* la capitale,... — insistant sur le mot « fréquenté, » qui me semblait bien fait pour donner une haute idée de mes études gallo-russes... Après quoi le silence reprit, car j'étais au bout de mes ressources. — Où avez-vous trouvé ce drôle de gant? me demanda-t-elle enfin, venant charitablement à mon aide. Je lui dis alors, merveilleusement soulagé, qu'il était à mon précepteur... Je lui fis le portrait de Karl Ivanitch,... et je lui racontai comment un beau jour, vêtu d'une redingote verte toute neuve, il était allé tomber, du haut de son cheval, tout au milieu d'une mare fangeuse... Tout ceci fit passer le quadrille, et même il passa très vite; mais je me demandai ensuite comment j'avais osé me moquer de Karl Ivanitch, et si je n'avais pas perdu par cette notoire ingratitude l'estime et les bonnes grâces de Sonitshka... Mon Dieu non; ni mes railleries déplacées, ni une lourde bévue que je commis pendant la mazurka, ne m'aliénèrent le cœur de cette charmante enfant. Je m'en aperçus bien après le souper, où j'avais bu peut-être un

peu plus de vin de Champagne qu'il n'eût été à propos. J'osai bien prier Mme Valachin, au moment où elle emmenait sa fille, de « nous accorder encore une demi-heure. » Sonitshka insista de son côté. On dansait précisément le *grossvater* (1). Mme Valachin céda, et de son autorité privée me constitua le cavalier de sa fille. Nous rentrâmes en bondissant au salon, où je me permis, durant un quart d'heure, toutes les folies imaginables, jusqu'à imiter le trot du cheval et l'attitude que prend un mouton pour faire tête à un chien qui le tourmente. Sonitshka semblait trouver tout ceci du meilleur goût, et j'allais, m'exaltant toujours, m'attirer quelque rebuffade, lorsqu'en passant devant une glace, dans le boudoir de grand'mère, je me vis en nage, les cheveux en désordre et la fatale houppe tout en l'air au sommet de ma tête. Ceci me donnait à penser, bien qu'en somme je ne me déplusse pas trop ainsi. Mon visage respirait le plaisir, la bonté, la santé. — Si j'étais toujours comme cela, pensais-je,... on pourrait encore me trouver agréable...

Je comprenais pourtant que, de la part d'une beauté comme Sonitshka, je ne pouvais raisonnablement espérer aucun retour. N'importe, j'étais à mon aise, et j'étais heureux. En la ramenant sous le vestibule, comme elle jetait les yeux vers un petit réduit pratiqué sous l'escalier, je songeais combien la vie serait douce, *là*, dans ce coin obscur, avec elle, sans que personne nous y sût. — Une belle soirée, n'est-ce pas? lui dis-je d'une voix tremblante.

— Très belle, me répondit l'enchanteresse en tournant de mon côté un visage si doux que toute crainte s'effaça.

— Surtout après souper, continuai-je... Si vous saviez combien je regrette votre départ,... et penser que nous ne nous reverrons plus!

— Pourquoi donc ne plus nous revoir? dit-elle, arrêtant ses yeux sur un des coins de son mouchoir à dentelles, et promenant son doigt sur les barreaux d'une jalousie près de laquelle nous passions... Tous les mardis et tous les vendredis, je vais me promener avec maman sur l'Iverskoi. Vous vous promenez sans doute aussi, je suppose?

— Je demanderai certainement à y aller mardi prochain, et si on refuse de m'y mener, je m'échapperai pour y aller tout seul,... même sans chapeau... Je connais le chemin.

— Savez-vous ce qui me passe par la tête? me demanda tout à coup Sonitshka. Je tutoie quelques-uns des garçons que je rencontre le plus souvent... Nous pourrions nous tutoyer, nous aussi... Veux-tu? ajouta-t-elle, se penchant de côté pour me regarder droit dans les yeux.

Or précisément alors commençait une nouvelle figure du *grossva-*

(1) Danse allemande d'autrefois.

ter.—Votre main! dis-je quand je pensai que la musique et le bruit l'empêcheraient de me bien entendre.

— C'est *ta main* qu'il fallait dire, reprit Sonitshka souriant... Mais la danse finit sans que j'eusse osé me servir de ce doux pronom familier.

J'assistai ensuite aux préparatifs du départ. Je vis empaqueter les boucles de Sonitshka, ce qui découvrit une partie de ses joues et une partie de ses tempes, que je ne connaissais pas encore. Je la vis envelopper dans le châle vert, si bien que tout au plus apercevait-on le bout de son nez. Je remarquai que si ses petits doigts roses n'avaient un peu élargi l'ouverture unique de ce capuchon improvisé, la pauvre enfant eût risqué de suffoquer. Je la vis enfin, au bas de l'escalier, quitter le bras de sa mère pour se retourner et nous envoyer un petit signe d'adieu avant de disparaître sous le porche.

Voloda, les Ivins, le jeune prince et moi, — tous épris de Sonitshka, — nous étions penchés à la rampe, la regardant s'éloigner. Je ne sais à qui elle avait adressé ce dernier signe de tête; mais dans le moment je ne doutai pas qu'il ne me fût destiné.

Ce soir-là, je causai avec Seriosha sans le moindre embarras; je pris même assez froidement congé de lui. Comprit-il qu'il venait de perdre en grande partie mon affection et l'ascendant qu'elle lui donnait sur moi? Je ne sais trop. Toujours est-il que, s'il s'en rendit compte, il dut le regretter; mais il eut tous les dehors de l'indifférence la plus superbe.

Tu, toi, le tien, pour toi, à toi... Une fois sous ma couverture, je ne rêvai plus qu'à ce tutoiement délicieux, et je ne pouvais m'endormir, avide que j'étais de faire mes confidences à quelqu'un. — Dormez-vous, Voloda? — Non, me répondit mon frère d'une voix somnolente... Qu'y a-t-il? — Je suis amoureux... Je suis amoureux de Sonitshka...— Bon! et après?...—Ah! Voloda, si vous saviez!... Tout à l'heure, dans l'obscurité, je la voyais si bien... je lui parlais... c'est extraordinaire... et savez-vous? j'avais envie de pleurer...

Voloda se retourna dans son lit.

— Vous aussi, vous l'aimez... Avouez-le donc, Voloda!...—Chose étrange que je voulusse voir tout le monde amoureux d'elle et recevoir les confidences de tout le monde... — Oh! vous ne dormez pas... vous faites semblant, repris-je; puis, comme il s'obstinait à garder le silence : — Je voudrais, repris-je encore, qu'elle me dît un jour : Nicolinka, jette-toi dans le feu! Saute par cette fenêtre!... Je lui obéirais si volontiers!... Tenez, voilà que je pleure encore...

— Quel imbécile vous faites! interrompit mon frère avec un léger éclat de rire. Et après un instant de silence : — Je ne suis pas

comme vous, reprit-il, je voudrais tout bonnement être assis auprès d'elle et causer.

— Ah! vous en convenez?... vous êtes amoureux d'elle?...

— ... Et ensuite, continua Voloda, souriant plus tendrement, baiser ses doigts, ses yeux, ses lèvres,... ne faire qu'un baiser de toute sa personne.

— Absurde! m'écriai-je de dessous les oreillers où j'avais enfoui ma tête.

— Vous ne comprenez rien à rien, dit Voloda d'un ton méprisant.

— Au contraire!... c'est moi qui comprends, et non pas vous... Vous dites un tas d'absurdités, répondis-je tout en pleurs.

— Allons donc!... Y a-t-il là de quoi pleurer?... Ce n'est en somme qu'une petite fille.

VI.

Le 15 avril, justement six mois après cette journée que je viens de raconter, mon père, entrant à l'improviste dans notre cabinet d'étude, nous annonça que nous partions le soir même pour la campagne. La cause de ce brusque départ était la lettre suivante, reçue le matin.

Petrovska, 12 avril.

« On ne me remet qu'aujourd'hui et à dix heures du soir votre lettre du 9; j'y réponds immédiatement, suivant mon habitude. Elle avait été apportée ce matin par Fedor; mais comme il était tard, il ne l'a donnée que ce matin à Mimi, et Mimi l'a gardée tout le jour, me voyant souffrante. J'ai un peu de fièvre, et, à vrai dire, voilà quatre jours que je me sens mal à mon aise. N'allez pas vous inquiéter; je vais mieux et compte me lever demain, si toutefois Ivan Vasilitch veut bien le permettre.

« C'est vendredi que, pendant une promenade avec les enfans, en voiture, — au débouché de la grand'route, sur ce petit pont qui m'a toujours inspiré une certaine crainte,—les chevaux s'embourbèrent. J'imaginai, vu la beauté du temps, qu'il valait mieux continuer à pied jusqu'à ce que la voiture eût été retirée de là. Devant la chapelle, je me sentis un peu lasse et je m'assis en attendant que l'équipage nous eût rejoints. Il se passa ainsi une demi-heure, et j'avais pris froid, surtout aux pieds, mes brodequins trop minces ayant été traversés. Après le thé, je voulus jouer un duetto avec Lubotshka (et par parenthèse vous serez charmé des progrès de cette enfant); figurez-vous ma surprise quand je m'aperçus que je ne pouvais plus compter les mesures! De *un, deux, trois,* je passais brusquement à *huit, quinze,* etc.; j'avais les oreilles envahies par des bourdonnemens étranges, et, comprenant que je divaguais, il m'était impossible de m'en empêcher. C'est ainsi que ma maladie a commencé, tout à fait par ma faute, ainsi que vous le

voyez. Mimi me fit mettre au lit. Le lendemain, la fièvre était très forte. Le bon Ivan Vasilitch vint alors, et ne m'a plus quittée depuis. Il affirme qu'il me guérira. Je l'entends en ce moment dans le *divanoï* (1), d'où il ne sort guère, raconter des histoires allemandes aux petites filles, qui éclatent de rire à chaque minute.

« La « belle Flamande, » — comme vous l'appelez, — est chez moi depuis quinze jours, sa mère étant allée quelque part en visite, et me témoigne par ses soins assidus la plus sincère affection. Elle me confie tous ses secrets, et j'ai bien peur que tant de beauté, tant de jeunesse, un cœur si chaud, ne la mettent en grand péril, vu les circonstances où elle se trouve. Si je n'avais pas déjà tant d'enfans à moi, je serais tentée de l'adopter. — Lubotshka voulait vous écrire; mais, après avoir gâté trois belles feuilles de papier, elle y a renoncé : Papa est si moqueur! m'a-t-elle dit. Katenka est toujours charmante, Mimi bien bonne, mais bien ennuyeuse.

« Parlons affaires maintenant... Vous êtes à court cet hiver, et me demandez de disposer des revenus de Chabarovska. La belle requête! Ce qui m'appartient n'est-il pas vôtre? Vous êtes si bon que vous me cachez toujours vos désastres, afin de ne pas m'affliger; mais je devine que vous aurez été malheureux au jeu, et vous avez peur que je ne m'en fâche. Arrangez vos affaires le mieux possible, et nous y penserons aussi peu que nous pourrons. Ne vous en tourmentez pas autrement. Je n'ai jamais compté sur ce que vous pouvez gagner, et vos gains ne m'ont pas plus causé de joie que vos pertes ne m'ont affligée. Je regrette seulement de vous voir cette passion, qui me prive d'une part de votre amour, et m'oblige parfois, — aujourd'hui par exemple, — à vous faire entendre des vérités amères, ce qui m'attriste au dernier point.

« Le calice que je voudrais voir écarter de mes lèvres, ce n'est pas la pauvreté, — la pauvreté m'effraie peu, — c'est la nécessité terrible où je pourrais me trouver, si les intérêts de nos enfans (intérêts que je suis tenue de défendre) se trouvaient un jour en désaccord avec les nôtres. Voilà ce qui est odieux à penser! Voilà quelle croix Dieu nous a imposée, à vous comme à moi... Jusqu'à présent, il a écouté mes prières,... nous n'avons pas été obligés de toucher à ce qui n'est pas à nous... Mais si cela jamais arrivait!...

« Vous revenez encore sur cette idée de mettre les enfans en pension. C'est notre vieille querelle. Vous savez quelles objections je fais valoir contre ce genre d'éducation. J'ignore si nous en viendrons à être d'accord là-dessus, mais promettez-moi cependant, soit que je vive, soit que Dieu nous sépare, de ne jamais prendre ce parti.

« Le printemps débute bien. Les grandes fenêtres du balcon sont ouvertes. Le chemin de l'orangerie est parfaitement sec, et les pêchers sont en fleur : çà et là quelques restes de neige; mais les hirondelles arrivent. Lubotshka m'a déjà fait un petit bouquet. Le docteur prétend que d'ici à trois jours je serai mieux, et en état de prendre l'air à ce beau soleil d'avril. Adieu, bon ami, n'allez pas vous alarmer. Et revenez-nous bien vite; vous manquez ici à tout le monde... »

(1) Chambre où, le long des murs, sont placés des divans. On y prend le thé.

Sur un feuillet à part, en français, tracées d'une main hésitante, égarée, les lignes suivantes que je copie mot pour mot :

« Ne croyez pas ce que je vous ai dit de ma maladie. Personne ne sait à quel point elle est grave. Je suis sûre, moi, de ne me pas relever. Ne perdez pas une minute, et venez avec les enfans. Je n'aspire plus qu'à les embrasser et à les bénir. Je sais quel coup je vous porte, mais de moi ou des autres il vous serait toujours venu. Supportons-le bravement. Soumission à Dieu! Ne prenez pas tout ceci pour des chimères de malade. J'ai l'imagination très nette, et je suis calme. Pas de fausses espérances, bâties sur l'idée que je cède à des terreurs vaines! Je sens, je sais, — Dieu a daigné me le révéler, — que je n'ai plus longtemps à vivre. Sa sainte volonté soit faite! Je ne sais pourquoi il ôte à mes enfans l'amour de leur mère, ni pourquoi il me fait mourir quand votre affection me donnait tant de bonheur... Aussi veux-je croire que, par-delà le tombeau, je vous aimerai encore, vous et les enfans...

« A peine puis-je écrire encore. Les larmes à chaque instant m'empêchent de voir. Merci, mon ami, pour tout le bonheur que je vous dois! Je prierai bientôt Dieu de vous en récompenser. Rappelez-vous, quand je ne serai plus là, que ma tendresse plane sur vous, et ne vous abandonnera jamais... Adieu, Voloda, mon ange! adieu, Nicolinka, mon Benjamin!... Peut-être ne vous reverrai-je pas!... Est-il vraiment possible qu'ils m'oublient jamais?... »

Suivait une note de Mimi, ainsi conçue :

« Les tristes pressentimens de la malade sont confirmés par ce que dit le docteur. Elle avait enjoint de faire partir la lettre hier au soir. Craignant qu'elle n'eût pas toute sa tête, j'ai attendu jusqu'à ce matin pour la cacheter et l'envoyer. A peine était-elle partie que Natalia Nicolajevna m'a demandé ce que j'en avais fait, ajoutant que « si elle la tenait encore, elle la brûlerait sur-le-champ... Cette lettre le tuera, » dit-elle en parlant de vous. Si vous voulez revoir cet ange, ne perdez pas une minute. Excusez cette mauvaise écriture. Voici trois jours que je n'ai pu fermer l'œil. Vous savez combien je l'aime!... »

Papa, tout le temps de la route, sembla très préoccupé. Aux approches du village, il se montra plus sombre encore. A Foka, qui accourait tout essoufflé pour ouvrir la portière, il demanda brusquement : — Où est votre maîtresse?... Le bon vieux serviteur, levant les yeux sur nous et les baissant aussitôt, ouvrit la porte et se détourna : — Voici le sixième jour qu'elle n'a quitté son lit, dit-il ensuite.

Milka, le fidèle lévrier, sautait autour de son maître et lui léchait les mains en gémissant. Mon père l'écarta, et, traversant le salon, entra dans le *divanoï*, dont une porte ouvrait sur la chambre à coucher. Il marchait sur la pointe des pieds, respirant avec peine, et

avant de poser la main sur le bouton de la porte, il fit un grand signe de croix. Mimi au même instant, les cheveux en désordre et les yeux rougis par les larmes, arriva par le couloir. — Ah! Pierre Alexandritch!... commença-t-elle. Puis, voyant le geste de mon père : — Pas par ici! pas par ici!... cette porte est fermée en dedans... Venez de l'autre côté!...

Dans le couloir était le serf Akim, dont les bouffonneries nous amusaient tant naguère, et dont la stupide indifférence m'affecta péniblement. Dans l'atelier des servantes, deux filles qui travaillaient se levèrent en nous voyant, et nous saluèrent avec une expression de tristesse qui me navra.

Passant par la chambre de Mimi, mon père ouvrit la porte de la chambre à coucher, et nous entrâmes. A main droite se trouvaient deux fenêtres, qu'on avait masquées avec deux grands châles. La femme de charge Natalia Savishna était assise de ce côté, ses lunettes sur le nez, reprisant des bas. Elle ne vint pas, comme à l'ordinaire, nous embrasser, mais se leva seulement, nous regarda sans ôter ses lunettes et donna libre cours à ses larmes. Je trouvais pénible de voir tous ces gens, si tranquilles le moment d'avant, se mettre à pleurer dès qu'ils nous voyaient.

A gauche était le lit, derrière un paravent. Le médecin s'était assoupi dans le grand fauteuil. Auprès du lit se tenait debout une grande et belle jeune fille blonde, dans un peignoir blanc, occupée à tenir de la glace sur la tête de ma mère, que je ne pouvais voir encore. C'était la « belle Flamande » dont maman parlait dans sa lettre. A notre entrée, elle dégagea une de ses mains, ajusta sur sa poitrine les plis de son vêtement du matin, et murmura presque à voix basse : — Elle est sans connaissance...

J'étais pénétré de la plus vive douleur en ce moment, et pourtant j'observais chaque détail.

Il faisait très sombre et très chaud dans cette chambre, où flottaient mille odeurs mêlées : menthe, eau de Cologne, camomille, gouttes d'Hoffmann. Ce dernier parfum m'affecta si fortement que si j'entends parler de ces gouttes, ou simplement si j'y pense, mon imagination me transporte à l'instant même dans cette chambre et me fait encore assister à cette crise terrible.

Les yeux de maman étaient ouverts, mais elle ne nous voyait pas. Que de souffrances dans ce regard effrayant, toujours présent à mes souvenirs!...

On nous emmena.

Plus tard, Natalia Savishna me peignit, dans les plus menus détails, cette agonie longue et douloureuse. Arrivée aux dernières luttes, au moment où ma pauvre mère se débattait, mordant ses

draps, et de ses mains crispées déchirant ses oreillers : — Et après? lui demandai-je tout palpitant; mais Natalia se mit à pleurer, et ne voulut plus ajouter un mot...

Le lendemain au soir, assez tard, un vif désir me prit de la voir encore. Je domptai une terreur bien naturelle, et sur la pointe des pieds, ouvrant la porte avec le moins de bruit possible, j'entrai dans le salon.

Au milieu, sur une table, était le cercueil, entouré de cierges qui brûlaient dans de hauts candélabres d'argent. Le chantre, assis dans un coin à l'écart, lisait les psaumes d'un ton monotone. Je m'arrêtai sur le seuil pour regarder; mais j'avais les yeux si affaiblis par les larmes, et les nerfs dans un si pauvre état, que je ne pus tout d'abord rien distinguer. Les objets divers se fondaient en un singulier ensemble : — les flambeaux, le brocart, le velours, les hauts candélabres, le satin de soie rose recouvert de dentelles, la couronne de fleurs, le bonnet enrubanné, puis quelque chose qui avait la pâleur transparente de la cire. Monté sur une chaise pour arriver à voir cette chère figure, mon regard ne rencontrait jamais, à l'endroit où elle aurait dû être, que cet objet d'une pâleur jaunâtre et transparente. Je ne pouvais me persuader que ce fût là son visage. En y regardant avec une attention soutenue, je finis par reconnaître ces traits familiers et que j'aimais tant. Quand la notion me vint que c'était bien *elle*, le frisson me prit. Pourquoi ces yeux étaient-ils si profondément enfoncés sous leurs orbites? D'où venaient cette pâleur effrayante et sur une des joues cette tache noire, si visible à travers le transparent épiderme? Pourquoi sur sa physionomie cette expression dure et froide? Pourquoi ces lèvres si blanches et d'un si beau dessin, où semblait se manifester d'une manière sublime un calme surhumain tellement nouveau pour moi que je sentis un froid subtil passer à la racine de mes cheveux et se glisser entre mes épaules?

Plus je regardais et moins je pouvais détacher mes yeux de cette forme sans vie, et en même temps mille tableaux s'offraient à mon imagination, tableaux où l'existence étalait son beau printemps, le bonheur ses rayons et son sourire. J'oubliais que ce corps étendu là, et qui n'avait rien de commun avec mes rêves dorés, c'était *elle* bien réellement. Je me la figurais ailleurs, tantôt ici, tantôt là, vivante, heureuse et gaie; puis tout à coup, — un trait particulier venant à me frapper dans ce visage que je contemplais obstinément, — je me trouvais brusquement ramené en face de l'horrible vérité... Le frisson revenait,... mais je regardais toujours.

Je ne sais combien de temps dura pour moi cet état bizarre, où tantôt les rêves effaçaient la réalité, tantôt la réalité dissipait les

rêves; mais je sais que la porte cria sur ses gonds et qu'un chantre parut, envoyé pour relever l'autre. Ma première pensée, quand il entra, fut que, me trouvant perché sur une chaise dans une attitude qui n'avait rien de très séant, il allait me prendre pour un petit *sans-cœur*, attiré là par une curiosité vaine. Aussi me hâtai-je de faire un signe de croix, et, la tête inclinée, je pleurai. Je m'aperçois, revenant sur ces impressions lointaines, que les momens où je m'affligeais véritablement étaient ceux-là seuls où je me perdais de vue. Avant comme après les funérailles, je ne cessai guère de pleurer et de paraître triste; mais j'éprouve quelques remords, en pensant à ce chagrin, d'avoir à convenir vis-à-vis de moi-même qu'il s'y mêlait presque constamment quelque préoccupation personnelle: tantôt le désir de me montrer plus affligé qu'aucun autre, — ou l'intérêt que je prenais à l'effet que je pouvais produire sur les nombreux témoins de cette scène de deuil, — ou bien même une remarque sur le chapeau de Mimi, sur telle figure de l'assistance. Au fond, je me méprisais pour toutes ces misérables distractions, et je m'efforçais de les dissimuler à tous, effort qui rendait ma tristesse moins encore et moins naturelle; mais ce qui lui ôtait encore de sa vérité, — de sa loyauté, si je puis m'exprimer ainsi, — c'est qu'au fond j'éprouvais quelque plaisir à savoir que j'étais malheureux, et je m'imposais une espèce d'effort pour me donner pleine conscience de cette condition particulière.

Je dormis cette nuit-là du sommeil qui suit toujours les émotions fortes, et je m'éveillai les yeux vides de larmes, les nerfs en repos. A dix heures, nous fûmes convoqués pour le *Requiem*, qui précède l'enterrement.

La chambre était pleine de paysans et de serviteurs qui, pleurant tous, venaient dire adieu à leur bonne maîtresse. Durant le service, je versai d'abondantes larmes, je frappai la terre de mon front, je fis force signes de croix; mais mon âme ne pria point, et j'étais plutôt refroidi. J'accordai quelques pensées à mon habit neuf, qui me gênait et dans lequel j'étais trop serré. Je méditais les moyens de ne pas salir mon beau pantalon en m'agenouillant, et j'observais un chacun avec l'attention la plus minutieuse.

Mon père était à la tête du cercueil, blanc comme la neige, et comprimant ses larmes avec quelque peine. Sa haute taille dans un habit noir, sa pâleur expressive, l'aplomb gracieux de ses mouvemens, lorsqu'après chaque signe de croix il se penchait pour toucher la terre de sa main (1), ou quand il prenait le flambeau que lui présentait le *pope*, ou encore quand il alla vers le cercueil, tout cela était du meilleur effet; mais je ne sais pourquoi je lui aurais sou-

(1) Coutumes funéraires de l'église grecque.

haité moins de grâce et de belle prestance dans un moment pareil. Mimi, s'adossant au mur avec sa robe en désordre et couverte de duvet, son chapeau tout de travers, ses yeux rouges, ses jambes qui se dérobaient sous elle, ses sanglots déchirans, m'offrait un autre idéal de la douleur. Des discours mélancoliques tenus par elle à mon père, en ma présence, la veille au soir, j'avais pu conclure que la perte d'une excellente protectrice, tant pour elle que pour Katenka, occupait une large place dans les regrets qu'elle accordait à « notre ange; » mais, pour n'être pas absolument désintéressés, ses regrets, j'en ai la conviction, n'en étaient pas moins sincères. Voloda, dont le franc caractère ne pouvait admettre qu'une franche affliction, demeurait pensif, les yeux fixés sur n'importe quel objet; puis tout à coup ses lèvres venaient à frémir. Il s'inclinait alors et faisait un signe de croix. Tous les étrangers présens en général m'étaient insupportables : leurs condoléances banales, adressées à mon père, m'exaspéraient presque. Quel droit avaient-ils de parler d'elle? Et pourquoi cette affectation à nous traiter d'*orphelins?* Ne savions-nous pas de reste qu'on appelle ainsi les enfans privés de leur mère? Ils mettaient sans doute à nous donner ce titre les premiers la même affectation que ceux qui s'empressent autour d'une nouvelle mariée pour l'appeler *madame*.

Au plus reculé de la chambre, presque cachée par le battant d'un buffet ouvert, était à genoux une femme aux cheveux gris. Les mains jointes, les yeux aux ciel, elle ne pleurait point, elle priait. Son âme était aux pieds de Dieu. Elle lui demandait de la réunir bientôt à celle qui avait été ici-bas l'objet de sa plus vive tendresse; elle le lui demandait avec le ferme espoir d'être bientôt exaucée : — Voilà celle qui l'aimait véritablement, pensais-je. Et j'avais honte de moi-même.

Le *Requiem* terminé, on découvrit le visage de la morte, et chacun des assistans, excepté nous, s'approcha du cercueil pour prendre congé d'elle en lui donnant le baiser suprême (1). Une des dernières personnes qui se présentèrent ainsi fut une paysanne tenant à la main une jolie petite fille de cinq ans, amenée là Dieu sait pourquoi. Je venais de laisser tomber mon mouchoir humecté de larmes, et je me baissais pour le ramasser quand un cri perçant vint me faire tressaillir; il me remplit d'un effroi tel que, dussé-je vivre cent ans, il serait toujours présent à ma mémoire! A présent même, en y songeant, je me sens frissonner encore. Je levai la tête... Sur le siége placé près du cercueil, la paysanne maintenait tant bien que mal son enfant, qui, se débattant, repoussant sa mère, détournant sa tête d'elle, — et de ses yeux effarés ne quittant pas le visage

(1) Coutumes populaires en Russie.

de la morte, — continuait à crier avec une violence convulsive. Je me mis à crier aussi, et d'une voix peut-être plus effrayante; puis je sortis en courant...

La veille de ces funérailles, — excusez le désordre de ces tristes souvenirs, — j'étais allé dans la chambre de Natalia Savishna pour sommeiller un peu, après le dîner, sous ce tiède édredon qui m'avait si souvent abrité. La bonne vieille y était elle-même installée; mais dès qu'elle m'entendit venir, elle se souleva, écarta le mouchoir qui protégeait son visage, et, rajustant son bonnet, s'assit au bord du lit. Je ne voulais pas la déranger, mais elle prétendit qu'elle était tout à fait remise de ses fatigues et me força de prendre sa place encore toute chaude. Je parlais longuement avec elle de celle que nous avions perdue. Elle me raconta dans le plus grand détail toutes les marques d'attachement qu'elle avait reçues de ma mère, et comme tout enfant celle-ci l'appelait : « Ma Nashik! » et comme plus tard elle ne voulait pas se marier, à moins d'emmener « Nashik » avec elle... — Ah! continua la pieuse femme, vous n'oublierez jamais votre maman, c'est moi qui vous le dis... Ce n'était pas une créature humaine, c'était un ange du ciel... Quand son âme sera dans le royaume d'en haut, elle continuera de vous aimer et de se réjouir en vous.

— Pourquoi dites-vous : *quand son âme sera?...* demandai-je. Ne dois-je pas croire qu'elle y est déjà?

— Non, mon chéri, non, reprit-elle, baissant la voix et m'attirant tout près d'elle. Son âme est encore ici!... — Et elle me montrait le plafond. Son accent était celui d'une si ferme et si parfaite conviction, que malgré moi je levai les yeux, cherchant à discerner quelque chose... — Avant que les âmes des justes n'entrent au paradis, reprit Natalia, elles ont encore quarante épreuves à subir en quarante jours, et tout ce temps-là, elles le passent dans leur maison (1).

Tout ceci (et bien d'autres propos encore) me fut dit comme la chose la plus simple, la plus incontestable, et dont personne au monde ne pouvait s'aviser de douter. J'écoutais si attentivement que j'en perdais la respiration, et, sans comprendre très bien ce qu'elle me contait, je ne m'avisai pas un instant d'en rabattre une parole.

— Oui, mon chéri, dit enfin Natalia Savishna... Elle est ici, elle nous regarde... Peut-être entend-elle ce que nous disons... — Et, levant la tête, elle garda le silence...

Foka parut à la porte. Voyant combien nous étions émus et ne voulant pas nous déranger, il attendait sur le seuil.

(1) Croyance des paysans russes.

— Que voulez-vous, bon Foka? lui demanda Natalia, essuyant ses yeux.

— Une demi-livre de raisins secs, quatre livres de sucre et trois livres de riz pour la *kutia* (1).

— Tout de suite, tout de suite, mon bon ami, dit Natalia Savishna, humant à la hâte une prise de tabac et se précipitant vers les tiroirs... Mais, reprit-elle (une fois le sucre sur les balances), pourquoi quatre livres? trois et demie seraient bien assez. — Et elle retira quelques morceaux. — Puis, poursuivit-elle, d'où vient qu'on me demande du riz, lorsque hier encore j'en donnai huit livres?... Vanka s'imagine donc que, dans tout ce désordre où est la maison, personne ne prend garde à rien?... *Huit* livres de riz en vingt-quatre heures!... Vit-on jamais pareille chose?...

Je fus très frappé de cette brusque transition entre la sensibilité touchante qu'elle me témoignait un instant plus tôt et cet accès d'économie grondeuse qui était venu en arrêter l'expression. J'ai compris depuis et l'empire de l'habitude qui dominait en elle une douleur vraie, et surtout combien était forte et sûre d'elle-même cette douleur qui n'affectait pas de se montrer incapable des devoirs les plus futiles. Il ne venait pas, il ne pouvait venir à la pensée de Natalia que personne fît à ce sujet une remarque quelconque. Les retours personnels de l'amour-propre sont incompatibles avec un chagrin réel.

Grand'mère n'apprit la triste nouvelle qu'à notre retour à Moscou, c'est-à-dire quatre jours après les funérailles. Et nous ne la vîmes pas de huit jours encore, attendu que ce coup terrible l'avait momentanément privée de sa raison. Les médecins crurent sa vie en danger. Elle ne voulait ni prendre aucun remède, ni parler à personne; elle ne dormait plus et repoussait tous les alimens. Parfois, assise seule dans sa chambre, elle se mettait à rire, puis à sangloter les yeux secs, ou bien survenaient des convulsions et des cris affreux, des exclamations incohérentes. C'était le premier grand malheur de sa vie, il l'avait réduite au désespoir. Elle s'en prenait à quelqu'un (qu'elle ne nommait pas) et à qui elle reprochait avec une amertume extraordinaire la mort de sa fille. Et après mille reproches sanglans elle se levait de son grand fauteuil, marchait çà et là, puis tombait sans connaissance sur le parquet.

Je me glissai une fois dans sa chambre. Elle était en apparence parfaitement calme; mais sa physionomie me frappa. Ses yeux, grands ouverts, n'avaient aucune expression : elle me regardait sans me voir. Bientôt ses lèvres pâles se prirent à sourire, et d'une

(1) Riz cuit avec du miel et qu'on offre aux assistans le jour des funérailles. Chacun en prend quelques cuillerées en l'honneur de la personne défunte.

voix attendrie : — Approchez, dit-elle, approchez, mon ange chéri!... Je crus qu'elle s'adressait à moi, et j'avançai; mais elle ne me regardait déjà plus... — Si vous saviez, mon amour, si vous saviez, reprit-elle, comme j'étais malheureuse, et quel plaisir j'éprouve à vous revoir... Je compris alors qu'elle se croyait avec maman, et je m'arrêtai à deux pas d'elle... — Ils disaient que vous étiez partie, continua-t-elle, fronçant tout à coup le sourcil... Quelle absurdité!... Comme si vous pouviez mourir avant moi!... Ici elle poussa un éclat de rire insensé, qui déchirait l'oreille et le cœur.

Peu après, grand-maman retrouva des larmes, et ce jour-là elle fut sauvée. Sa tendresse pour nous redoubla. Nous ne quittions plus son grand fauteuil, et là, parlant sans cesse de maman, elle nous comblait de caresses. Personne bien certainement n'aurait osé prétendre qu'il y eût dans la douleur de cette pauvre grand'mère la moindre exagération, et certes elle s'exprimait d'une manière touchante. Cependant, et je ne sais pourquoi, je m'associais mieux à celle de Natalia Savishna, et je suis encore convaincu maintenant que personne n'a aimé, regretté ma mère comme cette bonne créature si simple et si tendre.

Pauvre Natalia Savishna! Après la perte de sa maîtresse, elle ne vécut plus que par habitude, soupirant tout bas après la mort, et sans trop s'en douter. Il lui en coûtait beaucoup de n'avoir plus rien à faire. Les armoires, les placards, les buffets étaient restés sous son contrôle, et elle ne se faisait pas faute de les ranger et déranger sans relâche; mais le bruit, l'activité d'autrefois manquaient pour elle à la résidence seigneuriale. Les regrets, l'oisiveté relative, les changemens survenus dans sa manière de vivre développèrent en elle une maladie vers laquelle tendait naturellement sa constitution. Un an après la mort de ma mère, Natalia Savishna, devenue hydropique, fut réduite à s'aliter. Moi seul peut-être au monde, je comprends combien il a dû être pénible pour elle de vivre et plus encore de mourir seule dans ce grand château de Petrovska, sans parens ou amis qui vinssent lui fermer les yeux. Tous les habitans du château l'estimaient et l'aimaient, il est vrai; mais elle n'avait de véritable intimité avec aucun, et de ceci elle tirait vanité, croyant devoir à son poste de faveur et de confiance cette espèce d'isolement qui la mettait au-dessus de tout soupçon. Elle n'eut donc de consolation, pendant les dernières semaines de sa vie, que la prière à Dieu et les assiduités reconnaissantes de son vieux chien Mosca; elle le prenait sur son lit, et lui, léchant ses mains, il fixait sur elle ses yeux jaunes. Quand elle le vit commencer à s'inquiéter et à gémir : — Assez, assez! lui dit-elle... Tu n'as pas besoin de m'avertir... Je sais que la mort est proche...

Un mois avant, elle prit toutes ses dispositions et prépara elle-

même, avec l'aide des femmes de service, le vêtement qu'elle voulait emporter avec elle. Elle mit en ordre une dernière fois ses chères armoires, et consigna ès-mains du bailli un inventaire bien en règle de tout ce qu'elles renfermaient. En dehors de cet inventaire furent laissés par elle deux robes de soie, un vieux châle, et l'uniforme militaire de grand-papa, — tous objets qui lui avaient été donnés dans le temps, et que ses soins assidus avaient maintenus dans un merveilleux état de conservation, — surtout les belles broderies d'or du costume de guerre.

Elle exprima le désir que l'une des robes (qui était fond rose, à ramages) pût servir à faire une robe de chambre pour Voloda; l'autre, de couleurs mélangées, devait me revenir pour le même usage; le châle était destiné à Lubotshka, et l'uniforme du grand-père appartiendrait plus tard au premier de ses deux petits-fils qui aurait gagné l'épaulette.

Tout le reste de son avoir, — sauf quarante roubles environ, qu'elle destinait à quelques menus souvenirs et à défrayer les dépenses funéraires, — revenait de droit à son frère, qui vivait dans le désordre au fond de je ne sais quelle province, et avec lequel, à cause de cela, elle n'avait voulu avoir, durant sa vie, aucun rapport. Ce frère arriva bientôt après, fort alléché; mais quand il s'aperçut que la succession tout entière montait à vingt-cinq roubles-papier, il se révolta, « regardant, disait-il, comme impossible qu'après soixante ans de service dans une maison riche, où elle avait tout sous la main, — et avec l'humeur presque avaricieuse que l'on connaissait, — sa sœur n'eût pas laissé davantage. »

C'était pourtant bien l'exacte vérité. Il est également vrai qu'après avoir reçu les derniers sacremens, et lorsqu'elle eut fait venir autour d'elle les autres domestiques du château pour leur demander pardon des torts qu'elle avait pu avoir envers eux, Natalia termina sa confession publique par cette phrase remarquable : « J'ai pu avoir bien des torts; mais pour voleuse, je ne l'ai jamais été... Je ne me suis jamais servie d'un bout de fil qui ne m'appartînt... » C'était là l'unique vertu que l'humble femme voulût se reconnaître.

Elle repose non loin de la petite chapelle érigée sur la tombe de ma mère; autour du petit tertre, surchargé d'orties et de bardanes, sous lequel Natalia est endormie, court une balustrade de bois noir. En sortant de la chapelle, je ne manque jamais d'aller m'incliner devant cette balustrade, et je me suis souvent demandé, — debout entre la chapelle et le tertre, — si la Providence ne m'a fait connaître ces deux êtres d'élite que pour placer dans ma vie un regret destiné à durer autant qu'elle.

E.-D. Forgues.

LES

ARMÉNIENS DE LA TURQUIE

ET

LES MASSACRES DU TAURUS

I. *Cahiers de l'histoire d'Arménie*, par Paul Papasiantz (en arménien); Constantinople 1862. — II. *Constitution nationale arménienne* (en arménien), Constantinople et Paris 1860 et 1862. — III. Journaux arméniens : le *Maçis*, le *Munadiè-Erdjiaz*, de Constantinople; l'*Archalouïs Araradian*, le *Dzarig*, de Smyrne, le *P'ariz* et le *Pazmaveb*, etc. — IV. Pièces diplomatiques manuscrites, traduites de l'arménien sur les documens originaux. — V. Protestations des Zeïthouniens et des Arméniens de Marach adressées à la Sublime-Porte et aux représentans des grandes puissances à Constantinople. — VI. Lettres et communications particulières, etc.

L'attention de l'Europe a été brusquement appelée sur les Arméniens de la Turquie, choisis particulièrement, à ce qu'il semble, comme victimes par la politique ottomane dans sa persécution à la fois systématique et violente des chrétiens d'Orient. Sous le nom d'Arméniens, l'Europe désignait volontiers hier encore un peuple de marchands épars, n'ayant d'autres soucis que leurs intérêts matériels et se préoccupant fort peu des grandes questions sociales qui agitent à cette heure tant de races opprimées. Elle apprend aujourd'hui qu'il y a là un ensemble de quatre millions d'hommes, toute une nation, à vrai dire. Les Arméniens de la Turquie forment à eux seuls une société de deux millions et demi d'individus. Ce groupe considérable, homogène, isolé au milieu des Turcs, ses oppresseurs, chrétien en présence des musulmans, intelligent et libéral en face

de ces barbares, se défend pied à pied contre eux, soit sur le terrain de la légalité constitutionnelle, afin d'obtenir son émancipation civile, soit dans les montagnes du Taurus, le mousquet à la main, pour conserver son indépendance. Une ferme et sage direction politique contre les ruses vieillies et les faux-fuyans perfides du cabinet ottoman, une bravoure héroïque contre les hordes de *bachi-bozouks* envoyées pour le pillage et le meurtre, voilà deux vertus qu'il faut reconnaître désormais aux Arméniens de l'empire ottoman, et qui serviront de leviers à la diplomatie européenne quand elle voudra, par quelques efforts tentés en leur faveur, servir avec efficacité la cause des chrétiens d'Orient.

C'est aujourd'hui surtout que ces efforts seraient opportuns. Dans les derniers mois de 1862, la région du Zeïthoun, au milieu des montagnes du Taurus cilicien, était le théâtre d'affreux massacres, qui, au commencement même de cette année 1863, viennent de se reproduire dans la ville de Mousch, près du lac de Van, comme pour épouvanter de nouveau l'Europe et lui lancer encore un défi. Ces massacres continuent la sanglante chaîne dont les affaires de Djeddâh, de Damas et du Liban ont été les premiers anneaux; ils ne cesseront pas avant d'avoir amené pour l'empire turc sa juste punition. Il est vrai que les tendances politiques d'une grande nation européenne, en ceci peu chrétienne, semblent les autoriser indirectement, et que sa protection a jusqu'à présent assuré une scandaleuse impunité aux coupables; mais une autre politique, il faut l'espérer, se décidera un jour ou l'autre à faire le contre-poids et à prévenir le retour d'aussi exécrables forfaits. Le gouvernement turc a pris maintes fois des engagemens solennels à l'égard des chrétiens avec les grandes puissances de l'Occident, et principalement avec la France. Il est temps de lui demander compte du hatti-chérif de Gul-Hané et du hatti-humayoun de 1856, c'est-à-dire de ses promesses officielles en faveur des raïas. Pour quiconque connaît la Turquie, il est certain qu'aucune conciliation n'est possible entre les deux élémens musulman et chrétien livrés à eux-mêmes, car le gouvernement ottoman n'est ni assez fort ni assez loyal pour exécuter ses engagemens les plus positifs et pour contraindre les pachas à plus de justice. Nos armées ont à deux reprises franchi les mers pour consolider l'empire ottoman, menacé d'une ruine complète, et pour mettre un terme aux boucheries qui naguère ont ensanglanté la Syrie; ce n'est point certes pour nous rendre complices des nouvelles cruautés exercées sur les chrétiens du Taurus et de Mousch. Tout au contraire le gouvernement français, d'accord avec les puissances protectrices, a nettement stipulé que la Turquie devrait introduire sans retard des réformes radicales dans la condition des raïas, et il

a désormais acquis le droit de veiller à l'accomplissement de ces réformes. Notre pays a de plus en Orient un droit imprescriptible d'initiative qui s'appuie sur d'impérissables souvenirs et sur de puissantes sympathies.

Les mouvemens qui se manifestent chez les Arméniens de la Turquie ont d'ailleurs une grande importance eu égard à la situation de l'empire ottoman et par les résultats inévitables qu'ils font prévoir. La Turquie, malgré la vaste étendue de son territoire, n'a plus qu'une existence incertaine. Le prestige qui entourait son passé a disparu, et le colosse qui, il y a deux siècles encore, tenait l'Europe dans un continuel effroi ne se soutient plus qu'avec l'appui des puissances européennes. Les raïas, mettant à profit la faiblesse des dominateurs, ont depuis plusieurs années déjà commencé à se mouvoir plus librement dans les liens que relâchaient leurs maîtres. Au milieu de toutes ces nationalités différentes qui s'agitent dans l'orbite même de l'empire, les Ottomans voient de jour en jour un abîme plus profond se creuser sous leurs pas. La Turquie, entièrement composée d'élémens hétérogènes, forme moins une nation qu'un étrange assemblage de peuples différens par la race, la religion, le langage, et n'ayant entre eux d'autre lien que la chaîne commune de la plus dure oppression. La race conquérante et dominatrice n'entre tout au plus que pour un tiers dans la population de l'empire. Sur les trente-cinq ou quarante millions de sujets du sultan, on compte à peine douze millions d'Ottomans; le reste est un mélange de musulmans, de chrétiens, de juifs et même d'idolâtres, ayant tous leur physionomie et leur individualité propres. En Afrique, où la Turquie ne possède de fait qu'une seule province, — la régence de Tripoli, — les vassaux de l'empire répandus en Tunisie et en Égypte sont pour la plupart des Arabes, des Coptes et des Abyssins. En Asie, le mélange des races offre les plus singuliers contrastes : ce sont d'abord les Arabes, dont le nombre est considérable, les Kurdes, les Turcomans, les Grecs, les juifs, et une foule de semi-nationalités distinctes, comme les Chemsiés, les Yézidis, les Noussariés, les Ismaëliens, les Maronites, les Druses, les Lazes, les Tsiganes ou Bohémiens, etc.; dans les provinces turques de l'Europe, ce sont de nombreux représentans des races grecque et juive, puis des Roumains, des Slaves et des Albanais. Ces trois derniers groupes, sous le nom de Moldo-Valaques, de Serbes et de Monténégrins, ont à peu près réussi à maintenir leur indépendance en conservant, sous l'autorité nominale de la Porte, une administration particulière, des princes indigènes et une armée nationale. Viennent enfin les Arméniens, dont l'émancipation civile ne peut se faire attendre, surtout depuis que les événemens du Taurus appellent

sur eux l'attention de l'Europe. Les Arméniens du Zeïthoun forment une confédération placée vis-à-vis des Turcs dans une situation analogue à celle des Monténégrins. Retranchés dans des montagnes d'un accès difficile, ils ont toujours vécu en dehors de l'autorité du sultan. A aucune époque, ils n'ont été conquis, et ils veulent que le gouvernement ottoman respecte leur indépendance, ne fût-ce qu'en vertu du droit de possession d'état. Quant aux Arméniens établis à Constantinople, à Smyrne et dans quelques autres centres, lorsque je les visitai il y a dix ans, je pus observer chez eux les premiers symptômes de la régénération qui s'opère maintenant dans l'état social de toute la nation : j'avais été témoin de leurs constans et énergiques efforts sur le terrain constitutionnel, et j'y lisais les marques d'une rare énergie politique; je ne croyais pas alors que la bravoure des Zeïthouniens, cruellement attaqués dans leurs montagnes, viendrait si tôt démontrer que le courage militaire accompagne chez ces populations le courage civil, et que les chrétiens d'Orient ne sont pas, comme on l'a trop dit, une race dégénérée, incapable de seconder par sa propre énergie ce qu'on tenterait pour elle.

I.

Les populations arméniennes ont subi la loi qui frappe certaines races que l'on pourrait croire condamnées à l'émigration. Elles ont gardé sans doute un centre de vie nationale, mais de ce centre même elles ont rayonné sans cesse dans les directions les plus contraires. Groupées principalement autour du mont Ararat et du lac de Van, séjour primitif de leur race, elles ont fondé d'importantes colonies en Europe, dans les Indes et jusque dans l'archipel d'Asie (1). Les plus récentes découvertes de l'érudition moderne les représentent comme issues de la grande famille arienne qui parut sur la scène du monde à une époque très reculée de l'histoire, à côté des plus anciennes sociétés couschites (2) et sémitiques, établies originaire-

(1) D'après les données les plus certaines, les Arméniens forment un ensemble d'environ 4 millions d'individus, ainsi répartis :

Empire ottoman, y compris les principautés danubiennes et l'Égypte.	2,550,000
Empire russe, y compris la Transcaucasie	1,220,000
Empire d'Autriche	25,000
Perse et Adherbeïdjan	170,000
Inde continentale et archipel d'Asie	25,000
Europe occidentale, Amérique, etc	10,000
Total	4,000,000

(2) Les Couschites sont les descendans de Chus ou Cousch, fils de Cham, qui peuplèrent, outre le bassin du Tigre et de l'Euphrate, l'Égypte et l'Éthiopie.

ment dans les bassins du Tigre et de l'Euphrate. Si l'on en croit les antiques traditions conservées dans le livre de Moïse de Khoren, les Arméniens seraient contemporains du premier empire de Ninive. On les voit du moins, vers le XVe siècle avant notre ère, compris avec les Assyriens dans la liste des peuples tributaires des dix-huitième et dix-neuvième dynasties égyptiennes. Des sculptures murales les représentent, au moment de leur captivité sur les bords du Nil, travaillant à la construction des grands édifices élevés par Thoutmosis III, Aménophis II, Séthos Ier et leurs successeurs. Beaucoup plus tard, au VIIIe siècle avant notre ère, alors que la domination égyptienne avait cessé depuis longtemps déjà dans l'Asie occidentale, et que les Assyriens étaient redevenus les maîtres de toutes les contrées voisines de leur empire, les Arméniens, qui étaient toujours restés dans la dépendance de conquérans étrangers, se rendent indépendans de Ninive. Barouïr, leur satrape, allié de Bélésis et d'Arbace dans leur révolte contre Sardanapale, obtient en récompense de l'appui qu'il avait prêté au fondateur de la dynastie des Mèdes le titre de roi. Toutefois cette indépendance est de courte durée, car les inscriptions du palais de Khorsabad mentionnent les Arméniens des provinces d'Ararat et de Van comme tributaires des monarques ninivites et comme faisant partie des populations soumises à la puissance de Sargon et de ses successeurs.

La conquête macédonienne, puis celle des Parthes interrompent le règne de l'ancienne dynastie nationale jusqu'au milieu du IIe siècle avant Jésus-Christ. Alors une ère nouvelle commence pour les Arméniens : un prince de la race des Arsacides de Parthie, Valarsace, investi par son frère Arsace le Grand du gouvernement de l'Arménie avec le titre de roi, prépare la grandeur de la nation dont les destinées lui sont confiées. Moïse de Khoren a retracé dans son histoire le tableau de l'organisation politique de sa patrie sous le règne du premier Arsacide, et ce qui rend ce tableau plus curieux, c'est que tout porte à croire qu'il ne fait que reproduire le mode d'organisation politique existant dans la Perse, et que les Parthes avaient emprunté aux plus anciennes monarchies de l'Orient. L'un des successeurs de Valarsace, dont le nom a jeté tant d'éclat à l'époque où Mithridate défendait contre les envahissemens de Rome le sol asiatique, Tigrane le Grand, soumit l'empire des Séleucides; mais la fortune, d'abord favorable à ses armes, lui devint contraire au moment même où il s'était élevé à l'apogée de la puissance. Obligé d'abandonner la plus grande partie de ses conquêtes, il ne transmit à ses successeurs qu'un état affaibli qui allait devenir bientôt le jouet de la politique des Romains et des Perses. Le royaume d'Arménie, théâtre des luttes perpétuelles des deux puis-

sances rivales, finit par se démembrer, et fut définitivement conquis par les Sassanides.

Le christianisme, quand il s'établit en Arménie au commencement du IVe siècle, amena un changement très brusque dans les habitudes et dans le caractère des habitans. Les persécutions dirigées contre eux par les Perses, qui dévastèrent le pays à plusieurs reprises afin de les contraindre à revenir au magisme, leur ancienne croyance, déterminèrent les Arméniens à sortir des limites qu'ils avaient si rarement franchies, et à fonder loin de leur patrie de nombreux établissemens. Polythéiste ou adorateur du feu, l'Arménien était resté fermement attaché au sol natal; chrétien, il abandonna son pays, et choisit d'autres contrées où il pût librement pratiquer la foi de l'Évangile. Son génie actif et entreprenant prit un rapide essor, et lui fournit les moyens de s'établir partout où il crut trouver une tranquillité favorable au développement de ses facultés et de son industrie. L'émigration arménienne, qui commence peu de temps après la conversion au christianisme, ne s'arrêtera plus qu'après la conquête de Constantinople par les Turcs.

La révolution religieuse eut pour les Arméniens un autre résultat : si d'une part le magisme, qui était un lien politique entre eux et les Perses, avait peu à peu disparu de leur pays, grâce au zèle religieux déployé par saint Grégoire l'Illuminateur et ses disciples, d'autre part le polythéisme avait croulé, entraînant dans sa ruine les temples et les statues des dieux. En s'imposant victorieusement à la place de ces deux cultes proscrits, le christianisme avait éloigné pour toujours les Arméniens des Perses et les avait rapprochés des Grecs d'Orient, leurs coreligionnaires. C'est ce qui décida les monarques sassanides à employer la violence pour ramener les Arméniens à la doctrine du magisme. Dans cette vue, des armées nombreuses furent envoyées par Sapor II et ses successeurs contre l'Arménie, et signalèrent leur présence dans ce pays en ruinant les édifices du nouveau culte et en dévastant les villes principales. Les habitans de ces cités opulentes furent décimés, et ceux qui avaient échappé au massacre furent emmenés en captivité dans la Bactriane, la Parthie, l'Hyrcanie et l'Ariane. Deux historiens arméniens, Pouzant, plus connu sous le nom de Faustus de Byzance, et Thomas l'Ardzrounien, estiment qu'Artachad et Van, avec leur territoire, fournirent aux Perses près de cinq cent mille captifs.

Après la chute de la monarchie arsacido-arménienne, au Ve siècle, une guerre religieuse éclata de nouveau entre les Arméniens et les Perses. Le magisme et le christianisme se trouvèrent encore en présence; de part et d'autre, l'acharnement et le fanatisme ne connurent plus de bornes. La guerre dura cent ans, et ne se termina qu'au

moment où l'invasion arabe vint mettre fin à l'empire des Sassanides. Pendant cette guerre séculaire, les Arméniens, sous la conduite de leurs satrapes, avaient opposé à toutes les forces de leurs ennemis une résistance opiniâtre. Cherchant à défendre pied à pied les derniers boulevards de leur indépendance, ils n'avaient cependant pu empêcher les Perses de transporter en masse dans le Mazandéran, le Khorassan, à Nichapour et dans le Khouzistan, les habitans des villes et des provinces qu'ils avaient conquises et dévastées.

En disparaissant, les monarques sassanides laissèrent aux Arabes le soin de continuer en Arménie l'œuvre de la destruction. L'islamisme, qui venait de faire, avec ces nouveaux envahisseurs, son apparition dans l'Asie occidentale, avait tout à coup révélé sa puissance par les conquêtes rapides de ses fanatiques adhérens. Pénétrant à la fois par plusieurs points dans l'ancien royaume d'Arménie, les musulmans achevèrent de ruiner et de dépeupler le pays. Des milliers de familles, qui refusèrent d'embrasser la foi de Mahomet, furent transportées en Palestine, en Syrie, en Arabie, en Égypte et dans la Babylonie. L'Égypte à elle seule reçut pour sa part trente mille captifs.

Si l'Arménie se dépeuplait en allant grossir le nombre des populations établies dans les provinces de l'empire musulman, la politique de la cour de Byzance tendait de son côté à profiter de cette situation en attirant les Arméniens au centre même du domaine impérial. Déjà, depuis le partage de l'Arménie entre les Perses et les Grecs dans la seconde moitié du IVe siècle, ces derniers faisaient tous leurs efforts pour s'assimiler les Arméniens. La communauté de croyance semblait devoir faciliter ce rapprochement. A la suite du concile de Chalcédoine, en 452, dont les décisions devaient donner naissance à des dissidences si tranchées entre les chrétiens, une foule d'Arméniens furent contraints d'embrasser le rit grec, et, afin de faire disparaître chez eux à la fois les traditions de l'église primitive et l'esprit de nationalité, les Byzantins encouragèrent leurs émigrations à Constantinople, dans la Macédoine, l'Épire et la Bulgarie. Bien plus, Justin II, parvenu au trône, croyant s'apercevoir d'un ralentissement notable dans la marche de l'émigration, ordonna de transporter par la force la population arménienne de Mélitène dans les provinces occidentales de l'empire. Ces nouvelles recrues vinrent fortifier les colonies, déjà considérables, de Constantinople et de la Thrace.

En s'implantant sur les terres du domaine impérial, les Arméniens y prirent peu à peu d'assez grands développemens, et au Xe siècle ceux qui habitaient l'Asie-Mineure et les provinces orientales de l'Europe avaient acquis déjà dans ces contrées une influence consi-

dérable. Quelques Arméniens, investis de grandes charges dans le palais ou mis à la tête de gouvernemens importans avec le titre de *curopalates*, étaient même arrivés à s'asseoir sur le trône de Byzance. On cite aussi un Arménien, du nom de Samuel, qui fut élu roi des Bulgares et défendit longtemps ses états contre les prétentions ambitieuses de l'empereur Basile II. Cependant la politique religieuse des Grecs, opposée à celle des Arméniens, qui ne restaient pas fidèles au rit orthodoxe, tendait chaque jour à leur rendre insupportable le séjour sur les terres de l'empire. Beaucoup d'entre eux, fatigués des vexations qu'on leur faisait endurer, se portèrent plus avant en Occident, et vinrent fonder des colonies dans plusieurs villes de l'Italie, de la Hongrie, de la Pologne et de la Russie.

Malgré ces migrations continuelles et cette dispersion de la race arménienne à travers le vieux continent, il en restait encore de nombreux représentans dans les provinces de la patrie primitive. Les tentatives faites par plusieurs princes issus des anciennes familles pour reconquérir une indépendance depuis longtemps perdue eurent sur plusieurs points d'heureux résultats. De là l'établissement de plusieurs dynasties nationales, par exemple à Van, à Ani et dans le Taurus cilicien. Ici, dans le courant du XIe siècle, un personnage d'abord obscur, Roupèn, chef d'une colonie arménienne, se rendit indépendant des Grecs. Les descendans de ce Roupèn firent quelques conquêtes sur les Byzantins, se fortifièrent dans plusieurs places de la montagne et de la plaine, jusqu'au moment où Léon II, un de leurs princes, ayant soumis toute la région environnée par le Taurus et la mer, se fit décerner la royauté par les croisés. Les états de Léon touchaient à l'est à ceux des princes latins de la Syrie, et étaient considérés par ces derniers comme faisant partie des possessions des Franks en Asie. Les derniers souverains du royaume arménien de Cilicie furent même des Français, issus de la maison de Lusignan. On connaît les aventures de Léon VI, avec qui se termina cette monarchie. Après avoir été fait prisonnier à Gaban par les mamelouks d'Égypte, il resta pendant plusieurs années captif dans les prisons du Caire. Quand il eut enfin obtenu sa délivrance à la sollicitation des rois de la péninsule ibérique, il passa en Europe, visita l'Italie, puis l'Espagne, la France et l'Angleterre, et vint mourir à Paris en 1393 sans avoir pu réussir, comme il le dit lui-même dans son testament, « à recouvrer le royaulme que Dieu luy presta en ceste mortele vie. »

A travers tant de vicissitudes, les Arméniens étaient demeurés fidèles à leur nationalité et avaient conservé toujours intactes leur religion et les qualités morales ou intellectuelles qui leur sont propres. Fortement attachés aux principes de la morale évangélique, ils

restaient, ce qu'ils sont encore aujourd'hui, purs dans leurs mœurs malgré le contact des oppresseurs, graves et sévères en présence de la futilité et de la licence orientales, maintenant enfin pour assises constantes de leur civilisation chrétienne le respect de la femme, l'intégrité de la famille, et l'absence des vices communs à l'Orient. Race indo-européenne, ils savaient plier à cent applications diverses une intelligence active et flexible, et leur génie commerçant ou industrieux persistait dans tous leurs établissemens sans s'écarter de la probité et de la justice; les Turcs ont mauvaise grâce à leur reprocher aujourd'hui l'astuce : si parfois elle existe chez les Arméniens qui leur sont soumis, elle est le témoignage d'une odieuse oppression, et c'est l'oppresseur qui en est coupable.

Les contrées occupées de nos jours par les populations et colonies arméniennes présentent une longue zone partant du nord-ouest, se dirigeant au sud-est, et embrassant en longueur, depuis la Galicie jusqu'à Java, qui en marquent les deux points extrêmes, un espace d'environ 12,000 kilomètres. Cette zone, fort étroite à ses extrémités, est coupée par des intervalles plus ou moins longs, où toute trace de population arménienne disparaît. Toutefois plus elle tend à se rapprocher de l'Ararat, point central autour duquel était groupée autrefois la race d'Haïg, plus elle gagne en largeur, surtout en traversant les anciennes provinces de l'Arménie. De ce point central partent aussi de grands rameaux qui se prolongent au nord et au sud en suivant différentes directions. Au nord, les principaux aboutissent dans la Transcaucasie, et après des intervalles assez longs on rencontre des groupes arméniens fixés en Crimée, à Astrakhan, à Moscou, etc. Au sud, d'autres rameaux s'étendent jusque dans la Syrie, la Palestine et l'Égypte.

Depuis le commencement de ce siècle, d'importantes modifications se sont opérées dans l'état politique des Arméniens qui ont continué à résider sur le sol de leur ancienne patrie. L'Arménie, d'abord partagée entre deux puissances musulmanes, la Turquie à l'occident et la Perse à l'orient, est actuellement soumise à trois gouvernemens. Une notable partie de l'Arménie persane a été en effet, il y a plus de trente ans (1828-1829), réunie aux possessions de la Russie en Asie à la suite des glorieuses campagnes du maréchal Paskévitch. Les Arméniens sujets de l'empereur de Russie ont conservé leurs priviléges, et jouissent, dans toutes les provinces où ils sont établis, d'un grand bien-être et d'une sécurité parfaite. A Érivan, à Tiflis, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, quelques-uns d'entre eux occupent des emplois élevés dans l'ordre civil et militaire. Les noms des princes Béboutof, Argoutinsky-Dolgorouki, Madatof, ceux des membres de la famille Lazaref, ont acquis une

réputation européenne dans la carrière des armes et dans celle de l'administration. Le petit nombre d'Arméniens habitant aujourd'hui l'Arménie persane, qui a été réunie à l'Adherbeïdjan, et la Perse proprement dite, tend à sortir de plus en plus de l'état malheureux où l'avait plongé le despotisme du chah Abbas et de ses successeurs. Émancipés depuis de longues années déjà, ils jouissent des mêmes droits que les Persans malgré la différence de religion. Quelques Arméniens de la Perse ont même acquis dans ces derniers temps une certaine célébrité, comme Manutschar, Khosrow, Avag, Arouthioun, M. Enacolopoff, etc. Le nombre des Arméniens de la Perse serait aujourd'hui beaucoup plus considérable, si les persécutions qu'ils endurèrent au XVIIe siècle ne les eussent forcés à émigrer en masse dans les Indes et à Java, où prospèrent leurs colonies. En Turquie enfin, les Arméniens sont beaucoup plus nombreux que partout ailleurs. L'Arménie turque à elle seule forme six gouvernemens, Erzeroum, Diarbekir, Kharpourt, Adana, Bozouk et Sivas; mais dans les provinces reculées aussi bien qu'au siége même de l'empire, les Arméniens ont toujours été soumis au despotisme le plus brutal, et quelques-uns d'entre eux n'ont dû leur élévation qu'à des caprices bizarres de la fortune. Adonnés surtout au négoce et à l'agriculture, ils sont parvenus, grâce à leur intelligence, à s'emparer, non sans de grandes difficultés, du commerce continental de la Turquie d'Asie et à réunir entre leurs mains la plupart des grandes opérations financières du pays. Les Turcs, utilisant leurs services et mettant à profit leur génie administratif, ont confié à titre de ferme à des Arméniens les directions des monnaies, des poudres, des douanes et des manufactures de soieries qui appartiennent au gouvernement; mais ces Arméniens privilégiés, dont les uns jouissent d'une certaine influence, ont peu fait pour procurer à leurs compatriotes un état meilleur. Celui qui parmi eux s'est acquis une véritable renommée est Cazès-Arouthioun, directeur des monnaies et ami personnel de Mahmoud II, le sultan réformateur. On lui doit la fondation d'écoles, d'hôpitaux et d'églises. Ses immenses trésors furent employés en grande partie à secourir ses compatriotes malheureux et à venir en aide à toutes les infortunes. On raconte que cent mille personnes, appartenant à toutes les croyances et à toutes les nationalités de la capitale, assistèrent à ses funérailles. Sultan Mahmoud, qui, d'une fenêtre de son palais, vit cette affluence énorme de peuple, en ayant demandé la cause, apprit la mort de Cazès, qu'on lui avait cachée : « Pauvre Cazès, s'écria-t-il en versant d'abondantes larmes, les seules qu'on lui eût vu répandre dans toute sa vie, pauvre Cazès, pourquoi m'abandonnes-tu si tôt! » Cazès avait en effet sauvé les finances de l'empire après la campagne malheureuse que le sultan

avait soutenue contre l'empereur Nicolas. Grâce à ses combinaisons, il avait pu acquitter la contribution de guerre que la Turquie devait payer à la Russie, et Mahmoud n'avait jamais oublié le service qui lui avait été rendu en cette circonstance. On doit reconnaître que les membres des familles Duzz-oglou, Dadian, Eramian, Allahverdi, qui sont aujourd'hui à la tête des monnaies, des poudres et des grandes maisons de banque de Constantinople, n'ont jamais joui auprès des sultans de la même influence que Cazès. Leur rôle, il faut le dire, se borne à amasser des capitaux sans trop s'inquiéter de l'avenir de la nation qu'ils représentent dans le conseil civil. On les dit animés de bonnes intentions, mais les affaires relatives à la constitution prouvent que leurs vues politiques sont loin d'être à la hauteur des besoins actuels de leurs compatriotes. Dans les provinces de l'empire où l'influence de ces grandes familles n'a jamais pénétré, les Arméniens sont toujours administrés selon le régime du bon plaisir des pachas et de leurs chefs de corporation (*millet-bachi*), en butte aux vexations et aux injustices des musulmans; même sur certains points de l'Asie, ils sont exposés aux attaques et aux brigandages des tribus turcomanes, kurdes et circassiennes qui campent dans les steppes de l'Asie occidentale.

En dehors des états musulmans, les colonies fondées par les Arméniens se sont rapidement développées, grâce à l'intelligente activité qu'ils apportent dans toutes les branches de la spéculation. Il faut toutefois mettre à part les Arméniens établis dans la Galicie, dans la Transylvanie et dans la Hongrie, dont les développemens sont entravés par suite des exigences et des tracasseries du gouvernement autrichien. Ceux de l'Inde, qui sont sujets anglais, et ceux de Java, qui dépendent de la Hollande, ont vu leur nombre s'accroître, et parmi eux des hommes d'une rare intelligence acquérir en fort peu de temps des richesses considérables. En général, les Arméniens ont de tout temps montré pour le négoce une aptitude peu ordinaire. Les auteurs des *Lettres édifiantes* les représentent déjà comme fort bien doués pour le commerce. Spécialement adonnés aux petites transactions, ils s'enrichissent peu à peu. Dépassant rarement les limites d'un commerce de détail, ils parviennent à concentrer dans leurs mains toutes les petites industries de bazar. Autant toutefois le petit commerce leur réussit, autant les grandes spéculations leur deviennent fatales. On cite bien quelques Arméniens qui ont fait de grandes fortunes dans la banque et le haut commerce; mais ces cas sont rares et ne doivent être regardés que comme de notables exceptions.

Heureusement cette aptitude commerciale n'a pas arrêté leur essor intellectuel. Tout le monde connaît la célèbre congrégation de

Saint-Lazare de Venise, fondée au commencement du XVIIIe siècle par l'Arménien Mékhitar de Sébaste, et dont les membres ont rendu tant d'éclatans services à la nation arménienne et aux sciences historiques. C'est aux presses des mékhitaristes de Venise que l'on doit de connaître aujourd'hui ces innombrables productions de la littérature ancienne et moderne de l'Arménie, c'est de là que sont sorties ces éditions des auteurs historiques et classiques qui ont ouvert un champ si vaste à la carrière de l'érudition. Ce sont les mékhitaristes qui ont répandu en Europe et parmi leurs compatriotes le goût des études arméniennes en fondant l'académie de Saint-Lazare, dont les membres ont fait passer dans leur idiome les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, ainsi que les principaux ouvrages littéraires de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Cet élan n'a pas peu contribué à réveiller chez les Arméniens de la Turquie, notamment dans les colonies de Constantinople, de Smyrne et des grands centres voisins, le sentiment de la nationalité et celui des droits politiques. La presse arménienne, dont les premiers essais sont dus à un mékhitariste de Venise, s'imposa le devoir de travailler à la régénération des provinces, plongées dans une profonde ignorance par suite de l'oppression ottomane. Depuis le commencement de ce siècle jusqu'à notre époque, les Arméniens ont publié plus de cinquante journaux ou recueils, dont la plupart sont répandus en grand nombre dans les masses, en même temps que des livres classiques et des traductions des meilleurs ouvrages des littératures anciennes et modernes. Les écrits de nos grands penseurs lus et médités par les Arméniens lettrés, la fréquence des communications que les lignes de bateaux à vapeur ont établies entre les ports de l'Europe et les rivages de l'Asie, les liens de confraternité de race qui unissent les Arméniens aux Européens, comme eux issus de la grande famille arienne, ont fait naître dans l'esprit des gens éclairés de la nation des idées de progrès dont il serait impossible de méconnaître les résultats. Les premières tentatives pour l'établissement d'un conseil national civil, les derniers événemens survenus à Constantinople au sujet de la constitution arménienne de 1860, l'insistance des patriotes à solliciter de la Porte la mise en vigueur de ce statut, tout annonce qu'une transformation radicale s'opère en ce moment dans l'esprit du raïa arménien, et qu'elle amènera des changemens importans dans son état social. Le développement d'un tel germe dans un empire dont les destinées intéressent si vivement l'Europe mérite bien quelque attention.

L'organisation civile des Arméniens sujets de l'empire turc a pris naissance lors de la conquête de Constantinople par Mahomet II, en 1453. Lorsque le futur vainqueur de Byzance était encore à Brousse,

il avait admis dans son intimité l'évêque arménien de cette ville, Der Ovaghim (Joachim). Dans ses entretiens familiers avec le sultan, Ovaghim lui avait prédit que Constantinople tomberait en son pouvoir. Mahomet II rêvait en effet depuis longtemps la conquête de l'empire grec; il promit à Ovaghim que, si sa prédiction se réalisait, il le comblerait d'honneurs dans sa nouvelle capitale, et l'élèverait à la dignité de patriarche de tous les Arméniens de ses états. L'événement justifia la prophétie d'Ovaghim : au mois de juillet 1453, Constantinople succombait sous les efforts des soldats de Mahomet II, et peu d'années après (1461) Ovaghim fut investi par le vainqueur des pouvoirs les plus étendus sur ses coreligionnaires. C'est de ce temps que date la juridiction des patriarches arméniens de Constantinople sur leurs nationaux. Ce pouvoir presque absolu du chef de l'église arménienne sur toute la nation subsista pendant près de quatre siècles. Ce fut seulement à l'avénement du sultan Abdul-Medjid, qui venait d'inaugurer son règne par l'octroi de la charte de Gul-Hané, que les Arméniens, jusqu'alors soumis à l'autorité exclusive du patriarcat, songèrent à s'affranchir de la tutelle onéreuse du chef de leur église, devenu en réalité un simple fonctionnaire turc. Il y avait alors à Constantinople des hommes d'un rare mérite et d'un patriotisme éclairé qui, par leurs relations avec les membres du gouvernement et l'influence qu'ils exerçaient sur la nation, devaient faciliter singulièrement les projets des Arméniens. D'après leurs conseils, la nation chargea quelques-uns de ses représentans de rédiger une supplique adressée au jeune sultan, pour lui demander que le patriarche de Constantinople, seul chargé des pouvoirs civils, fût assisté par un conseil de notables arméniens partageant avec lui le fardeau des affaires. La négociation, habilement conduite, eut les plus heureux résultats. Rechid-Pacha fit rédiger un rescrit impérial qui décrétait l'établissement d'un conseil national arménien sous la présidence du patriarche, dont la puissance se trouvait dès lors considérablement restreinte. Ce conseil avait dans ses attributions la levée et la répartition des impôts, l'emploi des fonds du trésor, la mission d'instruire et de juger les procès entre Arméniens, et il était chargé de défendre auprès des autorités turques les intérêts généraux et particuliers des nationaux. En acceptant ce mandat, le conseil national et le patriarche se déclaraient responsables de la fidélité des Arméniens sujets de la Porte envers le sultan et l'empire. Dès l'année 1842, le conseil national entra en fonction, et à l'ouverture de la première séance l'un des membres proposa de nommer une commission chargée de rédiger un règlement qui serait soumis à la sanction de la nation. C'est ce projet de règlement, dont la rédaction ne fut

définitivement arrêtée qu'en 1860, qui fut publié alors sous le nom de *constitution nationale.*

C'était un grand progrès, mais qui déjà en appelait d'autres. Le conseil national, institué depuis vingt ans, s'était laissé gagner à l'indolence et à l'égoïsme turcs, et tout un parti éclairé chez les Arméniens comprenait qu'à la nouvelle constitution il fallait un nouvel organisme. Une réforme d'administration financière et une nouvelle assiette des impôts devenaient surtout indispensables. A mesure que la nation arménienne de Turquie se développait, les vices du gouvernement auquel elle se trouvait soumise étaient plus profondément sentis. La majorité des Arméniens dans les classes éclairées forma un parti qui réclamait avec une énergie infatigable de nouvelles réformes, et le parti opposé fut qualifié par elle de *parti des ténèbres;* en même temps des conversions au protestantisme et au catholicisme romain venaient de plus en plus, depuis 1850, diviser les esprits et les cœurs. Le parti du progrès voulait à tout prix arrêter ces divisions; mais le gouvernement turc les avait remarquées, et il avait compris l'avantage qu'on en pouvait tirer contre un essor bientôt redoutable des Arméniens. Dans le courant de 1861, il suspendit la constitution sous le prétexte de la réviser, et les Arméniens mécontens la redemandent encore inutilement aujourd'hui.

Étrange spectacle! un peuple opprimé s'est donné à lui-même cette constitution sous les regards indifférens du peuple oppresseur, et elle est une des plus libérales qu'on puisse imaginer. Elle cherche évidemment à consacrer un grand nombre de coutumes nationales, mais elle s'efforce visiblement aussi de se rapprocher des constitutions européennes, et cette tendance est le témoignage écrit de la résistance légale que les Arméniens entendent poursuivre sans paix ni relâche contre le gouvernement ottoman. En même temps que les rédacteurs du statut arménien conservaient au patriarche de Constantinople la présidence du conseil national, ils donnaient aux *aradchnorts* (1) celle des conseils provinciaux; en même temps qu'ils maintenaient, en apparence du moins, les antiques prérogatives du clergé et les institutions théocratiques formulées dans les canons de l'église grégorienne et la législation du moyen âge, ils prenaient soin d'assurer au peuple son droit de souveraineté, adoptaient un gouvernement représentatif, posaient en principe le suffrage universel, et instituaient des assemblées des conseils chargés de régler et d'administrer les affaires de la nation.

Le *catholicos,* le chef religieux de toute la nation arménienne,

(1) L'*aradchnort* est un ecclésiastique chargé à la fois du gouvernement religieux et civil d'un diocèse.

réside aujourd'hui à Edchmiadzin, couvent de l'Arménie russe, au pied du mont Ararat, près d'Erivan. De lui relèvent directement les deux patriarcats diocésains de Constantinople et de Jérusalem. Le patriarche de Constantinople exerce seul sur tous les Arméniens de la Turquie la juridiction civile en sa qualité de chef du pouvoir exécutif que lui confère la constitution. Son pouvoir, en tant que chef civil des Arméniens de la Turquie, est donc supérieur à celui du catholicos d'Edchmiadzin, auquel il ne doit aucun compte touchant les affaires temporelles de la nation. Toutefois c'est le catholicos d'Edchmiadzin qui seul a le droit de consacrer les patriarches et les évêques et de bénir l'huile sainte (*myron*). Cependant le catholicos de Sis (en Cilicie), son rival, jouit aussi des mêmes droits; mais sa juridiction ne dépasse pas les limites de l'ancien royaume arménien de la Cilicie. On doit même croire que son existence ne se prolonge qu'en prévision du cas où la Russie viendrait à supprimer le catholicos d'Edchmiadzin. Dès lors le catholicos de Sis remplacerait celui de la Grande-Arménie, en recueillant l'héritage spirituel de son rival. Ce privilége à peu près exclusif de consacrer les évêques et de bénir le *myron*, dont jouit le catholicos d'Edchmiadzin, soutient sa force morale, et conserve chez le peuple sur lequel s'étend sa juridiction la nationalité par l'unité religieuse. Le lien est même si fort que le gouvernement turc a peur d'une telle unité, et prétend aujourd'hui que les Arméniens soumis à son autorité forment un état dans l'état. C'est là le motif avoué par lui des obstacles qu'il suscite à la nation arménienne sur le terrain de la constitution et dans les centres principaux où s'exerce l'action intellectuelle des Arméniens les plus éclairés. Malheureusement son hostilité se traduit d'autre façon encore, par des interventions armées au milieu de querelles souvent suscitées par lui-même dans les régions montagneuses où se trouvent des populations arméniennes moins pénétrées de la vie politique, mais non moins dignes d'intérêt. De là les massacres qui viennent d'ensanglanter le Zeïthoun, et qu'il nous reste à raconter.

II.

Lorsque le voyageur traverse le steppe aride et desséché qui va s'abaissant des sommets du Taurus cilicien jusqu'au rivage de la mer Méditerranée, une profonde tristesse s'empare de lui; un malaise singulier le domine et l'accable. Reportant alors ses pensées vers d'autres temps, il évoque ses souvenirs et cherche à retrouver dans l'âpre contrée qui l'environne quelque trace oubliée de l'opulente Cilicie des plaines. Vain espoir! quelques débris méconnaissables

des villes fondées par les héros argiens, des monceaux de décombres que la ronce mord et enlace de ses mille réseaux, une population errante, sombre et tourmentée par la fièvre, voilà tout ce qui reste maintenant sur cette terre désolée, séjour primitif des dieux, colonisée ensuite par les enfans de l'Hellade, les légionnaires de Pompée et les émigrés arméniens venus de la royale cité d'Ani. Mais dès qu'on pénètre dans la région des montagnes qui ceignent comme d'une muraille impénétrable la plaine de Tarse et d'Adana, un brusque changement s'opère tout à coup : le désert cesse, l'herbe croît, les arbres étendent vers le ciel leurs épaisses ramures, et le rocher disparaît sous un gracieux tapis de gazon et de fleurs. La nature, jusqu'alors pâle et décolorée, s'anime et s'embellit; le paysage apparaît dans toute sa magique splendeur; un ciel ardent et pur rougit de zébrures sanglantes les glaciers des grands pics; les torrens, en se précipitant, mugissent dans les abîmes, et laissent échapper de leur écume des vapeurs argentées qui se dissipent au souffle de la brise. Çà et là, on aperçoit des villages et des *yaïla* ou hameaux suspendus comme des nids d'aigle aux flancs des rochers, des champs bien cultivés, des vignes pliant sous le poids de leurs grappes, des chèvres et des moutons errant dans les pâturages, et des montagnards, à la fois pasteurs et guerriers, surveillant moissons et troupeaux. Tel est le spectacle inattendu qui se déroule aux yeux du voyageur.

C'est là cependant une région inexplorée, un coin du monde inconnu, où les aigles romaines ne planèrent jamais, et que les Turcs eux-mêmes n'ont point su conquérir. Là étaient autrefois les repaires des Cilicien Éleuthères, indociles au joug et rebelles à la toute-puissance des proconsuls d'Asie; là se trouvaient les états de Tarchondimotus, l'allié et l'ami du peuple-roi. Constamment habitée par des populations guerrières, la portion de la montagne du Taurus qui s'étend depuis les Pyles ciliciennes (*Kulek Boghaz*) jusqu'auprès de Marach pour s'infléchir ensuite et rejoindre le golfe d'Alexandrette a dans tous les temps servi d'asile et de refuge aux races opprimées de la Cilicie. Les Turcomans et les Arméniens y vivent aujourd'hui dans une complète indépendance, chacun dans les domaines qu'il s'est choisis. Entourés de tous côtés par des provinces turques peuplées en majeure partie d'Ottomans, constamment exposés aux brigandages des tribus kurdes, yourouk, circassiennes, qui campent dans leur voisinage, les Turcomans et les Arméniens du Taurus se sont toujours vaillamment défendus contre leurs agresseurs, les pachas de Césarée et de Marach. Répandus en grand nombre sur toute la chaîne de montagnes qui s'étend, comme je l'ai dit, depuis les portes de la Cilicie jusqu'au golfe d'Iskandéroun, les ha-

bitans du Taurus présentent un ensemble de forces assez imposant. A l'ouest se trouve la tribu turcomane de Khozan-oglou, maîtresse d'un canton mixte composé de musulmans et de chrétiens. Méhémet-Tchaterdji, chef de cette tribu, est un des agas les plus redoutés de la montagne. Allié par le sang aux chefs des Yourouk, qui campent dans les environs de la ville de Sis, il envoie souvent dans la plaine des détachemens pour attaquer les caravanes et les voyageurs isolés. Pirates des steppes, les Yourouk rôdent la nuit, comme des chacals affamés, guettant une proie facile, et rentrent dans leurs campemens chargés d'un butin qu'ils partagent avec leurs chefs. Quant aux Zeïthouniens, il n'est guère facile de connaître leur pays, dans lequel ils ne laissent pas volontiers s'introduire le voyageur, et les massacres des Turcs devaient seuls révéler à l'Europe ces montagnards arméniens.

Je n'ai jamais rencontré sur aucune carte de l'Asie-Mineure le nom de Zeïthoun, si ce n'est toutefois sur celle de l'atlas édité par les mékhitaristes de Saint-Lazare et sur la carte de M. H. Kiepert, de Berlin, qui a orthographié ce nom *Seytin*. *Zeïthoun* est un mot turc d'origine arabe, qui veut dire *olivier*. On rencontre dans toute la Turquie, et même en Grèce, plusieurs localités du même nom, où croît l'arbuste consacré à Minerve; les oliviers étaient très nombreux jadis en Cilicie, où les Génois les avaient plantés : on les y trouve encore aujourd'hui à l'état presque sauvage. Le Zeïthoun arménien est situé entre le 37e et le 38e degré de latitude, le 34e et le 35e degré de longitude, dans la région la plus accidentée des montagnes, là où les soulèvemens se sont produits avec le plus de violence. De toutes parts, le territoire de la confédération zeïthounienne est bordé de rochers à pic, sauf du côté de Marach, où se trouvent des passages creusés par le cours du Djihan-Tschaï (l'ancien fleuve Pyrame) et de ses affluens. Le Zeïthoun est limité à l'ouest par les domaines des Turcomans de la tribu de Khozan-oglou, où s'élève une seule ville importante, Hatchin, peuplée en grande partie d'Arméniens. A l'est, le cours du Djihan sert de limite au territoire zeïthounien et au pachalik de Marach. Au nord et au sud, des rochers inaccessibles tracent une ligne conventionnelle entre le Zeïthoun et des pâturages assez éloignés où les tribus yourouk font paître l'été leurs troupeaux. En longueur et en largeur, le Zeïthoun peut « avoir environ quinze heures; » telle est en Orient la manière habituelle d'exprimer les distances géographiques. Les vallées où s'élèvent les bourgs, les villages et les fermes de ces Arméniens montagnards sont très fertiles, et la population y trouve en abondance de quoi se nourrir, elle et ses troupeaux. A en juger par les types que j'ai eu l'occasion d'examiner pendant mon séjour

en Cilicie, la race arménienne du Zeïthoun est plus vigoureusement constituée que celle des villes de la Turquie. En cela, les Zeïthouniens offrent une ressemblance très frappante avec leurs compatriotes du Karabagh, autre province arménienne située dans le Caucase, au sud du Daghestan, et avec les nombreux ouvriers et portefaix de Constantinople, qui presque tous sont des Arméniens originaires des montagnes de l'Arménie turque.

On compte dans le Zeïthoun dix villages, beaucoup de hameaux (*yaïla*) et de fermes (*tchiflik*). Six de ces villages, y compris la bourgade principale, Zeïthoun, qui a donné son nom à toute la contrée, sont exclusivement habités par des Arméniens; les quatre autres sont peuplés de Turcomans, sujets des premiers et qui font aussi partie de la confédération. Par un sentiment de tolérance religieuse qu'on ne saurait trop louer, ces Turcomans, qui professent l'islamisme, jouissent des mêmes droits que les Arméniens, et à part la croyance ils ne diffèrent en rien des premiers. Les villages occupés par les Arméniens sont : d'abord Zeïthoun, siége archi-épiscopal et résidence des membres du gouvernement; puis Mikhtal ou Makal, Tchékerdéré, Yézidin'k et Alabach, dont la population présente un ensemble d'environ 20,000 âmes, y compris celle des hameaux et des fermes qui en dépendent. Les villages turcomans sont Béchen, Denuk, Kertmen et Sarigueuzel, formant ensemble une population de 4 à 5,000 individus, tous musulmans. On excusera peut-être ces détails pour des localités que les massacres turcs peuvent rendre demain tristement célèbres.

C'est un fait curieux à signaler dans l'histoire actuelle de l'empire ottoman que l'existence de ces petits états libres, en majeure partie composés de chrétiens, et qui, sur des points très opposés, n'ayant entre eux aucune communication, se sont maintenus en dehors de l'autorité du sultan : en Europe, le Montenegro, qui a résisté si longtemps aux troupes du serdar Omer-Pacha; en Asie-Mineure, le Zeïthoun, dont les habitans, il y a six mois, ont mis en déroute les hordes musulmanes amenées de Marach pour les exterminer; en Syrie, le Liban, naguère encore le théâtre d'une effroyable tuerie; dans l'Arménie turque enfin, les montagnes de Sassoun, peuplées aussi d'Arméniens insoumis. Toutes ces semi-nationalités, que le gouvernement ottoman cherche à soumettre à son obéissance, en les faisant attaquer par des forces supérieures, sont condamnées à disparaître, si les puissances de l'Europe ne viennent leur prêter secours et assistance. Les moyens d'action mis en œuvre par la Porte sont bien connus : là où l'or ne peut payer la trahison, là où les promesses les plus séduisantes sont repoussées avec une fierté dédaigneuse, le divan essaie d'appliquer les vieux préceptes de l'école

de Machiavel. Un conflit isolé éclate, bientôt il devient plus général; un pacha intervient à main armée et sans provocation dévaste les récoltes et les plantations, incendie les villages et les églises, et massacre une population inoffensive qu'il a commencé par désarmer.

Avant mon voyage dans le Taurus, j'ignorais complétement l'existence des Zeïthouniens. Ce fut à Sis, durant mon séjour au monastère patriarcal, que j'entendis parler d'eux pour la première fois. Les moines du couvent me racontèrent alors comment s'était formée la confédération arménienne de la montagne, et ils me donnèrent des détails sur la population du pays, son organisation politique, le nombre et les ressources des habitans. Comme ils m'avaient appris aussi que des Zeïthouniens venaient de temps à autre au couvent pour leurs affaires, je résolus de prolonger mon séjour au patriarcat, afin d'obtenir d'eux des renseignemens qui me permettraient d'entreprendre une excursion dans leurs montagnes. L'occasion ne se fit pas attendre. A quelques jours de là, je me promenais hors de la ville avec un moine du couvent, quand nous vîmes venir à nous plusieurs cavaliers qui ressemblaient, à s'y méprendre, à des Turcomans : c'étaient des Zeïthouniens. Arrivés près de nous, ils descendirent de leurs montures, vinrent l'un après l'autre baiser la main du religieux, et commencèrent à l'entretenir des affaires qui les amenaient à Sis. Leur conversation, qui dura quelque temps, me permit de les examiner attentivement. C'étaient des hommes d'une taille au-dessus de la moyenne, bien constitués, ayant les traits assez réguliers, l'œil vif et le teint basané. Leur costume, d'une grande simplicité, consistait en une veste longue (*aba*) de couleur rouge, en poil de chèvre, ornée de ganses bleues. Un pantalon large (*cherwal*) en poil de chameau, un turban vert de *hadji* (pèlerin) et des bottes en maroquin rouge complétaient leur équipement. Ils portaient tous des pistolets à la ceinture, et un fusil était passé en bandoulière sur l'épaule droite. Le soir, pendant le repas, pris en commun dans une des salles du monastère, je priai les Zeïthouniens de me donner quelques détails sur leur pays. Aux questions que je leur fis, ils répondaient d'une façon évasive, et même avec une répugnance assez visible. Tout ce que je pus savoir, c'est que, de Sis à Zeïthoun, il fallait douze heures de marche par des chemins fort mauvais et souvent très dangereux. Cependant j'étais décidé à aller visiter chez eux les montagnards arméniens du Taurus, et quelques heures après le départ des hôtes du monastère je me dirigeai, avec une forte escorte de *zaptiés*, du côté de Zeïthoun. Lorsque j'arrivai sur le territoire de la confédération, quelques Zeïthouniens, qui avaient été avertis de ma venue, se portèrent à ma rencontre, et, me voyant accompagné d'une escorte militaire, ils me signifièrent que je ne pouvais aller

plus avant. Je demandai à voir un de leurs chefs ; il me fut répondu que les uns étaient absens de la ville et les autres partis pour un long voyage. J'insistai, mais tout fut inutile : j'avais vu du territoire zeïthounien juste ce que l'on voit de la Vénétie, lorsqu'arrivé à la douane autrichienne de Peschiera, on s'aperçoit qu'on a oublié ou perdu son passeport. Force me fut de m'en tenir aux informations des moines de Sis, qui heureusement me furent prodiguées sans réserve.

L'origine de la confédération zeïthounienne ne soulève aucun doute ; elle doit son existence à l'anéantissement par les Égyptiens, dans la seconde moitié du XIVe siècle, du royaume arménien fondé en Cilicie par la dynastie roupénienne dès 1085. Aussitôt après l'occupation de la Cilicie par les armées du sultan du Caire, beaucoup d'Arméniens qui avaient échappé aux massacres et à la transportation, ou qui n'avaient point fait partie de la population émigrante à cette époque, se retirèrent dans les montagnes. Peu après, ils rejoignirent leurs compatriotes déjà réfugiés sur des points inaccessibles, et particulièrement dans les chaînons où sont maintenant établis les Zeïthouniens. Retranchés dans de bonnes positions, qui leur offraient un abri assuré contre les attaques des musulmans, ils parvinrent à s'y maintenir en dépit des Égyptiens, dont ils eurent souvent à repousser les agressions. Quand les Turcs ottomans s'emparèrent de la Cilicie, les Arméniens, qui n'avaient point à gagner à ce changement, continuèrent de demeurer dans leurs retraites. Les *dérébeys* turcomans et yourouk qui, sous l'autorité à peu près nominale de la Porte, gouvernaient despotiquement la montagne et la plaine, conjointement avec les agas de la puissante tribu d'El-Ramadan-oglou, maîtres d'Adana et des principales villes de la Cilicie, firent quelques tentatives pour réduire les Arméniens du Taurus. N'ayant pu réussir à les soumettre, ils se contentèrent de leur imposer un tribut dont les Zeïthouniens trouvèrent toujours moyen de s'affranchir.

En 1835-1836, le généralissime des armées de Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, qui avait conquis sur les Turcs la Syrie et la province d'Adana, voulut aussi réduire à l'obéissance les Turcomans de Khozan-oglou et les Arméniens du Zeïthoun. Dans ce dessein, Ibrahim-Pacha envoya contre eux un régiment albanais et quelques pièces de montagne, avec ordre d'envahir leur territoire et de s'y établir; mais la colonne égyptienne, étant arrivée aux défilés qui conduisent dans les cantons indépendans, fut arrêtée tout à coup par une avalanche de rochers qui intercepta l'entrée des passages, et elle dut revenir sur ses pas en abandonnant sur le terrain beaucoup de morts et son artillerie. Malgré les efforts d'Ibrahim pour soumettre les montagnards, il ne put y réussir. Khozan-oglou, secondé

par les Zeïthouniens, parvint à se maintenir, après avoir lutté avec héroïsme, jusqu'à la retraite des Égyptiens, opérée en octobre 1840, à la suite des résolutions adoptées par le congrès de Londres. Quand les Turcs rentrèrent en possession des pachaliks de Marach et d'Adana, ils essayèrent d'amener par des négociations pacifiques la soumission des montagnards; mais la bonne entente ne dura guère, et une hostilité sourde contre les Ottomans persista jusqu'en 1862. C'est alors qu'un conflit suscité entre deux villages musulmans sur leur territoire les mit de nouveau en présence même des Turcs.

Voilà l'histoire des montagnards arméniens jusqu'aux derniers massacres; voici maintenant leur curieuse constitution. Ils ont profité de leur longue indépendance pour se donner un gouvernement républicain dont la forme a toujours été conservée intacte. Quatre notables, avec le titre de princes (*ichgh'ans*), sont chargés de l'administration de la confédération. Leurs attributions consistent à rendre la justice, à apaiser les différends et à percevoir l'impôt personnel (*salian*), dont le produit est affecté d'une part à l'entretien et à la réparation des églises et des monastères, de l'autre à payer le tribut au pacha de Marach; ce tribut n'étant jamais acquitté, les *ichgh'ans* se l'attribuent et en disposent à leur gré. Le patriarche de Sis, l'archevêque de Zeïthoun et le clergé arménien en reçoivent leur part. Les princes se rassemblent en conseil, à des époques déterminées, pour traiter les affaires de la confédération et fixer le taux de l'impôt. La présidence de ce conseil appartient de droit à l'archevêque de Zeïthoun, dont la voix en cas de partage est prépondérante. Outre leurs fonctions gouvernementales, les princes sont placés chacun à la tête de l'un des quatre quartiers de la ville, en qualité de *cadis* ou maires. Les autres villages arméniens et turcomans de la confédération ont pour chefs des *kaïa* ou vicaires chargés de l'administration; ces derniers sont nommés par les princes, qui exercent sur eux leur surveillance. Les *kaïa* étant choisis parmi les notables des villages, il s'ensuit que les villages arméniens ont un *kaïa* chrétien, et les villages turcomans un *kaïa* musulman. L'archevêque de Zeïthoun, qui préside le conseil des princes, n'a point à s'occuper des affaires civiles de la confédération, et en cela son rôle est semblable à celui que le patriarche de Constantinople remplit dans le conseil civil de la nation. Sa juridiction ecclésiastique s'étend, en dehors du territoire de la confédération, sur quelques villages chrétiens du voisinage; mais elle est peu importante, car le Zeïthoun ne compte guère que de vingt à vingt-cinq églises ou paroisses, et encore est-ce dans le chef-lieu de la confédération que se trouvent les principales. Trois couvens, occupés par des religieux dépendant du monastère patriarcal de Sis, existent sur le territoire zeïthounien : l'un est

dédié au Sauveur, l'autre à la mère de Dieu, et le troisième enfin est placé sous l'invocation de sainte Catherine.

En temps de guerre, lorsque la confédération est menacée par les Yourouk, ou bien quand le pacha de Marach lève des troupes pour marcher contre les Zeïthouniens, les princes et les *kaïa* rassemblent tous les hommes en état de porter les armes. La levée en masse comprend de 7 à 8,000 combattans, de seize à soixante-cinq ans, armés à leurs frais. Les Arméniens et les Turcomans marchent sous les mêmes bannières, et tous concourent avec une ardeur égale à la défense du territoire menacé. Les prêtres qui accompagnent l'armée nationale portent des bannières où sont grossièrement représentés les figures des saints les plus vénérés de l'église grégorienne, des reliques et même le célèbre et miraculeux Évangile sur lequel expira le parjure Vasile (1). Les Arméniens du Zeïthoun sont aussi attachés à leur religion qu'à l'indépendance de leur territoire; ils poussent même ce sentiment jusqu'au fanatisme : un de leurs prêtres, devenu renégat, fut par eux, en 1845, scalpé et brûlé vif; un des acteurs de ce drame m'en racontait récemment les détails avec un étrange sang-froid.

Les Zeïthouniens n'en ont pas moins des mœurs fort douces et un caractère très facile. Les meurtres sont rares chez eux, et de mémoire d'homme on n'a eu à leur reprocher aucun assassinat ayant le vol pour mobile. Leur probité est proverbiale; aussi n'existe-t-il point de prisons dans leur pays. Lorsqu'un Zeïthounien a commis un crime, on l'exile pour un temps déterminé, ou bien on l'oblige à aller s'enfermer dans un couvent pour faire pénitence pendant plusieurs mois et à distribuer des aumônes selon sa fortune. Le prix du sang n'existe pas dans la législation zeïthounienne. Lorsqu'il survient une querelle entre les gens de deux villages, les princes délèguent un des leurs pour rétablir la paix. Si dans les derniers conflits les princes du pays ne purent arrêter l'effusion du sang, c'est qu'une influence partie de Marach avait pesé de toute sa force dans une querelle que les intrigues de la Porte avaient à dessein envenimée.

Les habitans du Zeïthoun sont industrieux et habiles dans l'art de travailler le fer, qui abonde sur leur territoire. L'agriculture est peu répandue, et le pays ne produit, en fait de céréales, que ce qui

(1) Si l'on en croit la légende, ce Vasile, au moment où il prêtait un faux serment sur le livre vénéré, fut frappé d'un coup de poignard par une main invisible, et le sang du criminel vint, en jaillissant, tacher les feuillets de vélin du manuscrit. Depuis ce moment, l'évangile de Vasile, — c'est le nom qu'on lui donna alors, — est considéré comme le palladium du Zeïthoun; aux grandes solennités, on le tire de son étui pour l'exposer à la vénération des fidèles.

est nécessaire à l'alimentation ordinaire des montagnards et de leurs bestiaux. Le blé est rare dans la contrée : aussi les gens du pays sont-ils obligés de le faire venir des environs de Césarée et de Marach. C'est de ces deux villes qu'ils tirent également les objets de consommation qui leur manquent, les armes, les étoffes, les ustensiles de ménage, etc. En échange de ces produits, ils approvisionnent les bazars des localités voisines de fer brut ou travaillé. Dans les villages du Zeïthoun, la plupart des habitans travaillent aux forges et fabriquent des clous, des fers de cheval, des socs de charrue, des pelles et des pioches. Les femmes sont occupées principalement à l'élève des vers à soie; elles dévident les cocons et expédient les écheveaux à Césarée. Quelques-unes tissent des étoffes grossières et fabriquent des tapis de qualité inférieure.

Les enfans reçoivent une éducation très incomplète, les écoles attachées aux églises sont peu suivies, et ceux qui ont atteint l'âge de dix ou douze ans sont employés à différens travaux. Les prêtres, qui vont à Sis compléter leur instruction dans le monastère patriarcal, sont, à quelques rares exceptions près, les seuls lettrés du pays. Du reste l'idiome zeïthounien, qui est un patois de l'arménien vulgaire, n'est encore représenté par aucun monument littéraire. Parlé concurremment avec la langue turque, il a emprunté à cette dernière une foule de locutions qui altèrent chaque jour le patois zeïthounien. On prétend que les Turcomans sujets du Zeïthoun parlent le même idiome que les Arméniens; si le fait est constaté, c'est un phénomène remarquable à signaler dans l'histoire de la linguistique. Chacun sait en effet que la langue turque, qui, grâce à l'admirable conjugaison de ses verbes, peut être facilement apprise, s'est imposée sans peine à toutes les races conquises, tandis que ni les Arméniens ni les juifs n'ont pu propager leurs idiomes, ni les faire accepter aux populations chez lesquelles ils sont établis, même en assez grand nombre.

Comme chez tous les peuples montagnards, on trouve chez les Zeïthouniens quelques chants populaires, seuls produits de la littérature nationale. Ces chants sont pour la plupart religieux et ressemblent à des hymnes détachées du *Charagan* (1); les autres sont des chants de guerre ou de fête. Un seul m'a paru avoir un certain caractère d'originalité; il fut composé par un *vartabed* après la défaite de Kourschid-Pacha, gouverneur de Marach, par les Zeïthouniens en 1859. En voici la traduction :

« Accourez, mes frères, venez entendre le récit de nos hauts faits; comment l'infidèle Kourschid, qui voulait nous anéantir, fut écrasé.

(1) *Charagan*, le livre des hymnes de l'église arménienne.

« Écoutez, mes frères, le récit de l'agression de Kourschid-Pacha. Oh! cette année-ci fut glorieuse pour nous!

« L'impie était décidé à nous massacrer, afin d'enlever nos femmes, nos enfans et nos biens;

« Mais qu'il ne compte plus sur ses milliers de soldats, qu'il tremble désormais devant nous, et que ceux de Marach apprennent aussi à respecter la foi du serment!

« Salut à nos chefs qui nous conduisirent sur le champ de bataille, salut à nos sages gouverneurs qui veillent à notre sûreté, salut à nos valeureux princes, et vive notre pays!

« En ce moment sublime, Iénidunian (1) s'écrie : En avant tous ensemble! plus de crainte; je vous procurerai un riche butin!

« Surénian reprend : Je commande à mille guerriers qui vont courir à la mort pour défendre l'indépendance; marchons à l'ennemi!

« Kosroian crie à son tour : Arrêtez! c'est à moi de marcher le premier à la tête de nos guerriers; c'est à vous de suivre mon exemple et de repousser l'invasion musulmane.

« Balian reprend : Admirez mes braves; enviez et ma poudre et mon plomb. Prenez tout et tirez juste; mes biens, mes fusils et ma vie sont à la nation.

« Garabed le kaïa dit à son tour : Libre montagnard, c'est à moi, gardien du Zeïthoun, de défendre le chemin de la liberté. A moi, mes fils, à moi! ayons foi en Dieu et montrons-nous dignes de nos ancêtres en abaissant l'orgueil d'un pacha exécré.

« Mes greniers sont garnis de blé. Ne comptez plus sur des secours; un pain par jour, et combattons dix ans. Nous avons bien assez vécu; il faut nous sacrifier au salut de nos frères. Dieu et la croix sont avec nous! »

Les événemens du Zeïthoun en 1862 et 1863 peuvent maintenant être appréciés sous leur véritable jour, et le récit qu'on en va faire ne saurait présenter aucune obscurité. Peut-être confirmera-t-il une opinion qui s'était produite en Europe après les massacres de Syrie : une guerre sainte contre les chrétiens, tel serait le suprême expédient auquel voudraient recourir les partisans fanatiques du mahométisme. Des derviches nomades, parcourant les villes et les bazars, s'efforceraient en conséquence d'entretenir par leurs prédications fanatiques la terreur dans l'esprit des fonctionnaires musulmans. — Il faut exterminer les chrétiens, diraient les partisans exaltés de l'islamisme; toutes les occasions sont bonnes; on doit même en susciter au besoin. Voici au reste les termes précis d'une lettre confidentielle écrite à un pacha de province par un haut personnage aujourd'hui en fonction : « entretenir les querelles natio-

(1) Ce nom et les suivans sont ceux des princes zeïthouniens qui dirigèrent les montagnards lors du combat du Djihan, dans lequel Kourschid, pacha de Marach, fut battu en 1859.

nales et les rivalités religieuses des populations chrétiennes, faire naître des conflits, puis intervenir à main armée. » On est bien forcé de se demander, en présence des douloureuses scènes du Taurus, si ces quelques mots ne caractérisent pas la politique suivie actuellement par le cabinet turc à l'égard de ces mêmes raïas que la Porte s'est engagée solennellement à protéger comme ses autres sujets. Les rapports officiels ne laissent pas ignorer en effet que c'est en vertu d'ordres exprès que le pacha de Marach est venu attaquer les Zeïthouniens au mois d'août 1862, et que les massacres des Arméniens d'Alabach, de Saint-Sauveur et de Mikhtal résultent des instructions adressées directement de Constantinople à Aziz-Pacha. En y réfléchissant, on ne saurait garder le moindre doute : c'est à tort que les massacres des Arméniens du Taurus ont été présentés comme « des faits isolés, sans autre connexion que les haines musulmanes, et sans autre analogie que la médiation d'un pacha avec la grande conspiration turque de 1860. » Des informations certaines prouvent qu'il en a été tout autrement. Au surplus, l'éminent écrivain qui a le premier appelé l'attention de l'Europe sur les massacres du Zeïthoun, M. Saint-Marc Girardin, a démontré d'une manière irréfutable que la politique turque suit toujours la même ligne de conduite à l'égard des raïas, que les tueries du Liban et du Taurus sont les résultats d'une même influence gouvernementale, et que, s'ils se déplacent, les massacres n'en continuent pas moins. « Il faut, dit-il, l'aveuglement qui fait croire en ce moment à la Porte-Ottomane qu'ayant l'appui décidé et systématique de l'Angleterre, tout lui est permis, il faut cet aveuglement pour avoir poussé les pachas turcs à persécuter aussi cruellement les Arméniens; mais le fanatisme et la cupidité n'ont de frein que la peur, et le vizirat de lord Palmerston a affranchi les Turcs de toute peur, de telle sorte que les pachas sont plus hardis que jamais dans leurs exactions, et les soldats plus fanatiques aussi que jamais dans leurs cruautés. Ce sont ces deux passions d'en haut et d'en bas qui semblent coalisées en ce moment contre les Arméniens du Taurus. » Entrons maintenant dans le détail des faits.

Au mois de juillet 1862, les habitans de Béchen et de Kertmen, villages musulmans du Zeïthoun, se prirent de querelle au sujet d'un terrain dont la propriété était contestée. Pendant quelques jours, la question resta pendante, l'affaire étant portée devant le conseil des princes zeïthouniens. Sur ces entrefaites, un homme de Kertmen, qui avait des prétentions sur le terrain en litige, tua d'un coup de fusil un habitant de Béchen, son parent, qui contestait son droit de propriété. La nouvelle de cet assassinat s'étant répandue, les gens de Béchen se transportèrent sur le lieu du crime, afin d'en-

lever le cadavre de la victime et de lui donner la sépulture; mais une embuscade leur avait été tendue, et l'un d'eux tomba frappé d'une balle. Les parens des deux victimes, redoutant de nouveaux malheurs, coururent à Alabach, village arménien situé dans le voisinage, et, réclamant l'assistance du kaïa du lieu, Garabed, lui racontèrent ce qui s'était passé. Ce dernier réunit, sans plus tarder, quelques hommes d'Alabach, et se dirigea vers Kertmen pour faire une enquête et arrêter les meurtriers. Arrivé à mi-chemin des deux villages, Garabed aperçut les hommes qu'on lui avait désignés comme les principaux auteurs des meurtres commis sur les deux habitans de Béchen, et il donna aussitôt à ses gens l'ordre de les arrêter. A ce moment, plusieurs individus armés sortirent des broussailles où ils s'étaient postés, et, voyant les leurs aux mains des gens de Garabed, ils firent feu sur les Arméniens. Cinq des compagnons du kaïa furent tués. Attaqués à l'improviste, les Arméniens firent cependant bonne contenance, et, ripostant aussitôt par une décharge bien nourrie, ils mirent hors de combat plusieurs de leurs adversaires. Les autres prirent la fuite à travers les rochers, en tirant encore des coups de fusil sur la troupe de Garabed, qui les poursuivait. Agop, second kaïa d'Alabach, tomba lui-même mortellement atteint. Cet incident mit fin à la poursuite, et les Arméniens ne songèrent plus qu'à enlever leurs morts, qu'ils transportèrent au couvent de Saint-Sauveur, où on les inhuma. Après ce conflit sanglant, où les pertes avaient été à peu près égales de part et d'autre, on semblait devoir en rester là, d'autant plus que les princes zeïthouniens avaient délégué l'un d'eux pour instruire l'affaire et calmer l'irritation des esprits.

Cependant un musulman de Marach, nommé Gul-Ali, qui était de passage à Alabach, revint en toute hâte au chef-lieu du pachalik, et raconta dans la ville que les Arméniens du Zeïthoun assassinaient les musulmans. Cette nouvelle, transmise au gouverneur Aziz-Pacha, lui parut d'une telle gravité qu'il fit venir chez lui Gul-Ali afin d'éclaircir le fait. Ce dernier persista dans sa déclaration en dénaturant les circonstances du conflit, et ajouta que les Arméniens avaient aussi assassiné trois enfans musulmans. Le pacha assembla sur l'heure le *medjlis*, ou conseil des notables de la ville, pour leur rendre compte des événemens accomplis dans le Zeïthoun. Parmi les membres de ce conseil, on remarquait Soliman-Bey, ancien fonctionnaire ottoman, révoqué par *iradé* (décret), Hadji-Omar-Effendi et Nedjib-Effendi, tous trois connus pour leur fanatisme et leur animosité contre les chrétiens. Ces notables, dont la voix était prépondérante dans le conseil, engagèrent vivement le pacha à intervenir à main armée dans le Zeïthoun, pour tirer vengeance des *giaours*

et anéantir toute la population arménienne de la montagne. Trois Zeïthouniens, qui étaient venus à Marach pour affaires particulières, furent immédiatement arrêtés et emprisonnés par ordre du pacha. En même temps Aziz donna l'ordre aux *mudirs* du voisinage de se saisir de tous les Zeïthouniens qu'ils pourraient rencontrer et de les envoyer à Marach sous bonne escorte.

La province était dans une grande agitation; les musulmans proféraient des menaces contre les chrétiens, et ces derniers, frappés de stupeur, entrevoyaient clairement que des scènes semblables à celles qui naguère avaient ensanglanté le Liban allaient se renouveler à Marach et dans la montagne. Ce qui augmenta leur terreur, ce fut de voir arriver dans la ville des troupes de *bachi-bozouks* qu'Aziz-Pacha avait appelés pour les envoyer contre le Zeïthoun. Ces troupes irrégulières se composaient de Kurdes Afchar, de Turcomans yourouk et de Circassiens. Venus en 1857 dans la province, ces Circassiens avaient quitté les montagnes du Caucase en nombre considérable, et avaient obtenu du gouvernement turc des terres en Asie-Mineure pour s'y établir. Les Turcs les avaient répartis principalement dans les localités où la population chrétienne était en majorité, afin de renforcer les musulmans vis-à-vis d'elle et de mettre les raïas dans la triste nécessité de subir les vexations des Circassiens. Dès que ces bandes pillardes et indisciplinées furent réunies à Marach, elles y commirent toute sorte de désordres, et les chrétiens eurent beaucoup à souffrir de la présence de ces milices insolentes, qui annonçaient hautement leur intention d'anéantir tous les Arméniens de la province.

Les Zeïthouniens s'étaient hâtés d'adresser au gouverneur Aziz-Pacha un rapport détaillé où ils démontraient leur innocence, et déclaraient que le massacre de trois enfans musulmans par les chrétiens était un fait de pure invention. Ce rapport, communiqué par Aziz au *medjlis*, ne fit qu'irriter encore davantage les membres de ce conseil contre les Zeïthouniens, et ils engagèrent le pacha à mander à Marach les princes arméniens pour qu'ils eussent à s'expliquer de vive voix. Les princes comprirent que cette invitation cachait un piége; avant de se rendre à l'appel du pacha, ils adressèrent à M. Molinari, agent consulaire de France, une lettre dans laquelle ils le priaient d'intervenir en leur faveur auprès d'Aziz, et d'obtenir de lui une garantie formelle pour leur sûreté. L'agent français communiqua la lettre des princes au pacha, mais celui-ci ne voulut rien entendre, et lui dit ces simples paroles : « Je veux en finir avec ces rebelles et ces assassins et les exterminer jusqu'au dernier. »

Il paraît constant que le pacha, pendant la nuit qui précéda cette entrevue, avait reçu de Constantinople des dépêches en réponse aux

communications qu'il avait faites à la Sublime-Porte. Ces dépêches contenaient l'ordre formel d'attaquer immédiatement les Zeïthouniens, et avant même d'avoir reçu la visite de M. Molinari, Aziz avait expédié à Djamis-oglou, chef d'une troupe armée sur la frontière, un courrier lui enjoignant d'entrer dans le pays des Arméniens et de commencer les hostilités. Djamis et ses bandes se dirigèrent aussitôt sur Alabach et surprirent les habitans pendant leur sommeil. Quarante-quatre maisons furent livrées au pillage; ceux qui tentèrent de se défendre chez eux furent impitoyablement massacrés. Les granges, garnies d'une abondante récolte, furent incendiées; des femmes et des prêtres furent égorgés, et des enfans jetés vivans dans les flammes.

La nouvelle des exploits de Djamis-oglou parvint bien vite à Marach. Aussitôt les *imans* coururent aux mosquées, en appelant les fidèles croyans à s'armer contre les chrétiens. On vit les musulmans de Marach parcourir la ville avec des drapeaux, tirer des coups de fusil sur les fenêtres des maisons habitées par les Grecs, les Arméniens et les Syriens, en proférant des menaces de mort. Pendant deux jours, la ville fut plongée dans la stupeur; les chrétiens, barricadés dans leurs habitations, n'osaient plus sortir, et ceux qui eurent l'imprudence de se montrer dans les rues furent assaillis par les Turcs à coups de pierre; quelques-uns perdirent la vie. Le premier moment d'effervescence une fois passé, les chrétiens se rassemblèrent et présentèrent au pacha une supplique où ils le conjuraient de les protéger contre les attaques de la populace musulmane. Pour toute réponse, Aziz ordonna à son *téfinggï-bachi* d'opérer le désarmement de tous les chrétiens. Le doute n'était plus possible. Les raïas comprirent que les affaires du Zeïthoun n'étaient qu'un prétexte, et que les Turcs avaient l'intention de renouveler à Marach les scènes de carnage de Deïr-el-Kamar et de Damas. Les *millet-bachi* prirent alors la résolution de s'adresser aux consuls de France et d'Angleterre, résidant à Alep, pour les supplier d'intercéder en leur faveur auprès du pacha de cette ville, et d'obtenir de lui qu'on envoyât à leur secours des troupes régulières.

Pendant que ces faits se passaient dans la ville, Aziz, qui avait rassemblé cinq mille *bachi-bozouks*, partit de Marach le jeudi 7 août 1862, afin de diriger en personne les opérations contre le Zeïthoun. Ayant franchi la frontière à Djihan-Kepru, il arriva le lendemain à Tchékerdéré, village chrétien de la confédération arménienne, et comme les habitans avaient fui à son approche, il en prit possession. Les *bachi-bozouks* enfoncèrent les portes des maisons, qu'ils pillèrent, et y mirent ensuite le feu. Enhardi par ce premier succès, Aziz marcha le jour suivant sur Alabach. Un engage-

ment aux abords du village permit aux femmes et aux enfans de se réfugier avec les troupeaux à Zeïthoun. Les défenseurs se replièrent ensuite dans les maisons, que les *bachi-bozouks* emportèrent d'assaut et détruisirent par la flamme. Poursuivant alors sa marche, Aziz s'engagea dans une plaine appelée *Ilidjé*, à trois heures de Zeïthoun. Là se trouvent un hameau et le couvent de Saint-Sauveur, résidence de quelques moines. Arrivé dans ce lieu, Aziz fit enfoncer par ses soldats la porte du monastère, et, n'y ayant rencontré que quatre religieux et une vieille femme qui avaient cru trouver un sûr asile au pied des autels, il donna froidement l'ordre de les massacrer. Pour mettre le comble à sa barbarie, il fit tuer un chien, dont les restes sanglans furent jetés sur les cadavres de ses victimes. Le pillage de l'église, la profanation des vases sacrés, tous les forfaits qu'une soldatesque brutale peut commettre, les sbires d'Aziz ne craignirent point de s'en rendre coupables sous les yeux de leur chef. Le hameau et les constructions du monastère, les moulins et les forges furent incendiés, et il ne resta pas debout une seule maison de Saint-Sauveur. Aziz montra dans cette journée une froide cruauté; on a peine à comprendre qu'un homme qui a visité l'Europe et qui a vécu dans notre milieu occidental ait pu descendre à ce degré de sauvage barbarie. Aziz appartient à cette jeune génération turque qui vient emprunter à notre civilisation ce qu'elle a de superficiel, mais conserve au fond du cœur tout l'ancien fanatisme. Aziz est un des types les plus saillans de cette école; on reconnaît en lui un de ces Turcs de la réforme qui ne sont trop souvent que les dignes émules des adeptes du vieux régime.

Le pacha victorieux allait cependant traiter, quand on annonça l'arrivée de nouvelles forces venues de Marach. Les chefs qui commandaient ces troupes déclarèrent que leurs hommes, avides de butin, ne consentiraient point à revenir sur leurs pas sans avoir combattu, et que du reste ils ne les avaient amenés qu'à la condition de les conduire dans la ville même de Zeïthoun. Le pacha rompit dès lors brusquement les négociations entamées, et renvoya les kaïa arméniens en leur disant qu'il allait marcher en avant. Tels furent les préludes de la sanglante journée du jeudi 14 août. Ce jour-là, l'armée musulmane s'avança, sur trois colonnes soutenues par de l'artillerie, dans la direction de Zeïthoun. Les Arméniens, très inférieurs en nombre, reculèrent sans brûler une cartouche devant la cavalerie musulmane, qui ravagea tout sur son passage, incendiant les moissons, brûlant les fermes et commettant d'épouvantables excès. Cependant les Arméniens s'embusquaient dans les rochers : le pacha, voyant que sa cavalerie ne pouvait les atteindre, fit pointer ses pièces sur les positions défendues par eux, afin que

son infanterie pût les débusquer; mais les Arméniens, bien abrités et tirant à coup sûr, ne tardèrent pas à lasser les assaillans. Bientôt, jugeant le moment favorable pour prendre l'offensive, ils se précipitèrent à un signal convenu sur l'ennemi, dont les forces se trouvaient disséminées sur plusieurs points, et jetèrent le plus grand désordre dans les rangs musulmans. La mêlée devint générale. Les soldats d'Aziz, interdits et ne se sentant plus soutenus, lâchent pied et se mettent en pleine déroute. Au même moment, la réserve arménienne débouche d'un défilé et se porte bravement sur les canons d'Aziz, dont elle s'empare presque sans coup férir. De toutes parts, les *bachi-bozouks* fuient devant les chrétiens, qui les poursuivent l'épée dans les reins. Aziz, à cheval, entouré de ses officiers, veut retenir l'élan des fuyards; il crie, il menace, mais sa voix est méconnue. Obligé de suivre l'exemple des autres chefs, il quitte le champ de bataille et se dirige au galop sur le couvent de la Mère de Dieu. Là, il assouvit sa colère en faisant tuer un prêtre qui se tenait agenouillé à la porte de l'église. Le combat avait duré quatre heures. Toute la campagne était couverte de morts et de mourans. Huit cents Turcs restèrent sur le champ de bataille. A la tombée de la nuit, les Zeïthouniens cessèrent de poursuivre les fuyards, et l'armée d'Aziz, vaincue, décimée, ayant perdu ses canons et ses étendards, rentrait à Marach dans le plus grand désordre. Elle fit le chemin du hameau de Saint-Sauveur à Marach en six heures de marche, au lieu de douze qu'exige habituellement ce trajet.

Le combat du 14 août, glorieux fait d'armes pour les Arméniens du Taurus, sauva la ville de Zeïthoun. La plupart des habitans des villages chrétiens de la confédération s'y étaient rassemblés, prêts à s'y défendre, eux et leurs familles, jusqu'à la mort. Les Arméniens, vainqueurs d'Aziz, rentrèrent pendant la nuit dans la ville avec leurs trophées, des canons, des drapeaux, des armes et des munitions. Le camp, qui avait été abandonné brusquement par l'ennemi, était gorgé de richesses enlevées aux églises, aux monastères et aux maisons des Arméniens. La tente du pacha, avec tout ce qu'elle renfermait, tomba au pouvoir des chrétiens. Pendant cette affaire, qui décida du sort de Zeïthoun, le consul anglais résidant à Alep accourait bride abattue à Marach, annonçant aux chrétiens de cette ville l'arrivée, pour le lendemain, d'un bataillon de chasseurs réguliers et de deux escadrons de cavalerie. Cette nouvelle changea les dispositions des musulmans, qui s'étaient promis de renouveler les massacres de la Syrie et d'exterminer tous les chrétiens du pachalik. Lorsqu'à minuit les premiers fuyards de l'armée d'Aziz pénétrèrent dans la ville, une profonde terreur se manifesta chez les musulmans. L'espoir gagna au contraire les chrétiens, qui

attendaient impatiemment l'arrivée des troupes régulières expédiées d'Alep à leur secours.

Vers une heure après minuit, Aziz rentrait dans Marach, et dès son arrivée les agens consulaires vinrent le trouver, lui annonçant qu'afin de prévenir de nouveaux malheurs, un corps de troupes régulières était en marche et venait protéger les chrétiens de la ville. Le consul anglais ouvrit aussitôt une enquête sur les événemens qui s'étaient accomplis, et les agens des puissances adressèrent à leurs ambassades à Constantinople des rapports détaillés, auxquels étaient jointes les protestations des Zeïthouniens et des chrétiens de Marach.

Le cabinet ottoman, dont les projets se trouvaient déjoués par suite de la malheureuse campagne d'Aziz, se hâta de le remplacer par Achir-Pacha. Achir était l'ancien gouverneur de Belgrade, celui-là même qui, en ouvrant le feu de la forteresse turque contre les Serbes quelques mois auparavant, « avait, dit une dépêche publiée par le gouvernement français, commis un acte dont l'agression la plus menaçante et la plus folle n'aurait pas même justifié l'utilité. » Le cabinet turc ne pouvait faire un choix plus significatif. En rappelant Aziz, la Porte ne remplaçait pas le pacha, elle substituait un nom à un autre. En même temps une commission turque fut envoyée à Marach pour faire une enquête, et, grâce à l'insistance de M. le marquis de Moustier, ambassadeur de France auprès du sultan, deux Arméniens furent adjoints à cette commission, qui récemment aurait décidé, en l'absence des délégués arméniens, que quatre notables Zeïthouniens, convaincus de rébellion et d'assassinat, seraient condamnés à mort et exécutés! Reste à savoir si les Arméniens consentiront à livrer leurs chefs aux mains de la justice turque.

Pendant que la commission turque instruisait à Marach contre les Zeïthouniens, et que ces derniers expédiaient en Europe des délégués pour solliciter la protection des puissances chrétiennes, et notamment de la France, un autre procès se rattachant aux événemens du Zeïthoun était intenté à Constantinople au rédacteur du journal arménien le *Munadié Erdjiaz*, M. G. Panossian. On reprochait au rédacteur de cette feuille d'avoir inséré des articles prétendus mensongers sur les événemens de la Cilicie et d'avoir « diffamé un haut fonctionnaire de la Porte, son excellence Aziz-Pacha. » M. Panossian, jeune homme animé d'un louable patriotisme, avait simplement résumé en termes modérés les nouvelles reçues de Marach et d'Alep. Il gémissait, lui Arménien, sur le sort de ses frères de la montagne livrés au glaive des soldats d'Aziz, et il déplorait les massacres du Taurus. C'était là tout son crime. D'après l'ordre de la police, M. Panossian fut arrêté et mis au secret; une commission fut

chargée de faire son procès, et, comme elle ne put rien trouver de bien sérieux à reprocher au publiciste arménien, M. Panossian fut seulement condamné à vingt et un jours de prison et à payer au fisc une forte amende. Le *Munadié* fut en même temps supprimé.

Aujourd'hui encore la situation est très tendue en Cilicie. Les bachi-bozouks, qui ont éprouvé un échec dans le Zeïthoun, montrent les dispositions les plus menaçantes et cherchent à se venger des chrétiens en parcourant par bandes les campagnes, en brûlant et dévastant tout sur leur passage. Les autorités turques, impuissantes à réprimer les brigandages de ces hordes qui ne rêvent que pillage, meurtre et incendie, ferment les yeux et n'essaient point de mettre un terme à cet état de choses, qui tend chaque jour à s'aggraver. Le printemps de 1863 apportera-t-il quelques changemens dans la situation des chrétiens du Taurus? C'est ce qu'on ne saurait dire. Ce que l'on peut prévoir, c'est que tout va de nouveau être remis en question. De deux choses l'une, ou la Porte maintiendra le *statu quo* à l'égard des Zeïthouniens, — c'est le parti le plus sage, — ou elle enverra une armée contre les chrétiens du Taurus, et alors on a tout lieu de penser que le Zeïthoun succombera dans une lutte inégale, en entraînant dans sa ruine tous les chrétiens de la province, voués d'avance à une mort certaine.

Mais si les Arméniens du Taurus disparaissent après un effort suprême, l'élément chrétien en subsistera-t-il moins dans tout l'empire? Et las enfin d'un joug trop pesant, exposés à des massacres qui se renouvellent périodiquement, les raïas ne réclameront-ils pas avec plus d'insistance encore la protection des puissances de l'Occident? Le sultan lui-même ne comprendra-t-il pas ce qu'a de périlleux un système ainsi prolongé d'aveugles violences, et s'il ne vient à le comprendre, pourra-t-il empêcher, par un effort héroïque, la dissolution de ce vaste édifice? Est-ce son ministre, doublé de lord Palmerston, qui saura parer les coups portés par des athlètes dont la force s'accroît chaque jour en raison de la faiblesse des dominateurs? Ce sont là quelques-unes des graves questions que soulèvent les derniers événemens du Taurus, et ceux mêmes qui voudraient voir se dénouer pacifiquement les difficultés orientales se demandent s'il ne faudra pas bientôt appliquer à la Turquie ces paroles d'Ézéchiel : « Par le sang que tu as répandu, tu t'es déshonorée, tu as avancé tes jours et hâté le temps de ta chute. Les peuples voisins et les peuples éloignés te renverseront, toi souillée, toi fameuse par la grandeur de ta ruine! »

VICTOR LANGLOIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1863.

La discussion de l'adresse au corps législatif est terminée. A quelques-uns elle a paru fort vive, d'autres l'ont trouvée trop contenue. Nous ne prendrons pas la peine de dire quelle est celle de ces deux appréciations qui nous paraît la mieux fondée. Cette discussion nous eût confirmés davantage, si cela eût été nécessaire, dans le sentiment que nous professons pour les débats de l'adresse selon le système français. Nous n'avons aucun goût, on le sait, pour cette délibération encyclopédique où toute la politique du pays et du gouvernement est passée en revue en quelques séances, et qui ne doit aboutir à aucune conclusion pratique. Nous sommes convaincus que l'usage des longs débats de l'adresse a beaucoup nui autrefois à la popularité du gouvernement parlementaire en France. Le nombre et la mesure des discours n'y étaient point proportionnés à l'importance des résultats; il était impossible que les instincts du pays ne fussent point choqués à la longue de ce défaut d'harmonie. Encore, sous le régime parlementaire, cette campagne de harangues avait-elle au moins une raison apparente. Les ministres étaient alors responsables devant les chambres; l'existence des cabinets dépendait des votes parlementaires : l'adresse alors était l'occasion naturelle de poser, comme on disait, la question de confiance. Ce prétexte, dont on abusait jadis, n'existe plus même aujourd'hui. A la vérité, les occasions de grands débats politiques étant parcimonieusement fournies au corps législatif actuel et nos députés n'étant plus investis du droit d'initiative, il faut bien profiter de l'adresse pour laisser un peu voir ce qu'on pense. Les inconvéniens de ce mode de discussion n'en subsistent pas moins. Les questions y sont soulevées avec une incohérence inévitable. Ceux qui les abordent sont pénétrés d'avance du sentiment de leur impuissance. L'opposition par exemple n'a pas même besoin d'être avertie par un triomphant ministre-orateur, pour savoir qu'au vote, et en-

core dans un vote où il est question non plus de déplacer des ministres avec la politique qu'ils personnifient, mais de substituer des mots à des mots, elle ne réunira que cinq voix. Ainsi entendue, ainsi pratiquée, ainsi limitée, la discussion de l'adresse fait ressembler un corps politique à un de ces congrès scientifiques qui se réunissent ici ou là au temps des vacances, ou mieux à ces *debating societies*, à ces conférences où d'honnêtes et studieux jeunes gens s'exercent avec une émulation généreuse à l'art de la parole publique.

Nous ne sommes donc exaltés ni par les discours que nous venons de lire ni par les votes auxquels nous venons d'assister. Qu'on ne nous suppose point pourtant plus sceptiques et plus indifférens que nous ne le sommes en réalité. Nous avons pris l'habitude de nous contenter de peu, et ce peu, dont se nourrit notre abstinence, nous avons su le trouver encore dans les exercices dont le Palais-Bourbon vient d'être le théâtre. Nous y avons trouvé après tout la conservation d'une tradition qui a de quoi encourager nos espérances, la tradition de la discussion des grandes affaires du pays. Nous en avons remporté aussi une impression générale qui peut servir de matière à des réflexions sérieuses. Les débats de l'adresse s'étaient ouverts sous une influence favorable. Les paroles de liberté que l'empereur avait prononcées dans sa harangue aux exposans récompensés résonnaient encore à toutes les oreilles. Il semblait que de si hauts encouragemens dussent porter bonheur aux idées de liberté dans les premières délibérations de la représentation du pays. Nous aimions à croire que le discours de l'empereur serait comme un texte sommaire et fécond que les orateurs du gouvernement auraient à cœur de développer en amplifications éloquentes. Notre attente a été déçue, il est vrai; mais notre déception est compensée par un double effet moral, piquant parce qu'il est imprévu, mais qui ne paraît point sans importance lorsqu'on songe à l'avenir du pays. Loin de nous la pensée de vouloir diminuer le mérite de MM. les ministres-orateurs; nous devons même déclarer que le talent de MM. Baroche et Billault nous paraît d'autant plus digne d'être admiré que le cercle où il leur plaît de le déployer est plus resserré par les conditions de la politique dont ils sont les organes officiels; mais nous ne dirons rien de désobligeant pour ces ingénieux et diserts avocats du gouvernement, si nous proclamons une vérité reconnue par tout le monde : c'est que l'empereur est plus libéral que ses ministres. La supériorité du libéralisme impérial sur le libéralisme ministériel est un fait qui a ressorti avec éclat de la dernière discussion de l'adresse. C'est l'empereur qui nous proposait naguère le grand exemple de la liberté anglaise; cependant, lorsque des voix libérales revendiquent notre assimilation à l'Angleterre dans la liberté, les ministres-orateurs récusent la comparaison en oubliant qu'elle nous a été signalée comme le but et la récompense de nos efforts. C'est l'empereur qui a reconnu que nos institutions ont besoin d'être amé-

liorées, qui nous a invités à développer parmi nous l'énergie spontanée des individus, et cependant, si on leur dénonce les entraves que rencontre chez nous l'énergie spontanée des citoyens dans la législation de la presse, dans les élections, dans les manifestations les plus essentielles de la vie publique, les ministres-orateurs demeurent confondus de surprise, et veulent nous persuader, — aucun tour de force ne décourage le talent, — que nous sommes comblés de libertés et que c'est presque une ingratitude de notre part d'en réclamer davantage. MM. les ministres-orateurs, nous aimons à le répéter, ne nous ont prouvé cette année qu'une chose, c'est qu'ils sont moins libéraux que l'empereur. Ils ne sont pas des ministres parlementaires, et pourtant jamais ministres parlementaires n'ont plus complétement couvert la couronne qu'ils n'ont réussi à le faire en matière de libéralisme. Les élèves d'ordinaire vont bien au-delà des paroles du maître et quelquefois les compromettent en les exagérant; c'est le contraire qui arrive ici, et jamais maître n'a eu d'élèves plus circonspects. Nous ne nous plaignons point de ce contraste, puisqu'il est tout à l'avantage du chef de l'état, et qu'il sert la gloire de l'empereur mieux que ne le saurait faire la flatterie la plus consommée. Malheureusement l'attitude que les ministres viennent de prendre dans les questions libérales produit un contraste d'une autre sorte, et qui n'est pas moins surprenant.

Depuis six ans, l'opposition est représentée au sein du corps législatif par cinq députés. Ce chiffre est désormais devenu mémorable; il sera conservé dans l'histoire comme une pittoresque révélation de l'esprit de notre époque, quel que soit d'ailleurs le jugement qu'il plaise à la postérité de porter sur nous. Que si l'histoire donne raison à la politique du gouvernement, elle s'écriera : La France, de 1857 à 1863, fut si heureuse, si bien réconciliée avec elle-même, si justement satisfaite et fière de son sort, qu'il ne se trouva dans le corps législatif que cinq mécontens! — Que si l'histoire devait porter sur notre temps un jugement contraire, elle dira... autre chose, en ajoutant toujours la même conclusion : Et il n'y eut pas plus de cinq dissidens! L'article 42 de la constitution, doctement interprété par M. Troplong, nous interdit de décerner des apothéoses aux députés. Nous ne croyons pas manquer à l'esprit de cette sage prohibition, si nous promettons une célébrité impérissable aux cinq députés qui ont personnifié l'opposition au sein de cette législature, d'autant plus qu'ils n'auront point été seulement remarquables par l'exiguïté de leur nombre. Je me transporte par la pensée dans un avenir reculé, je me représente dans cet avenir un de ces esprits curieux, sagaces, qui travaillent dans la poussière des bibliothèques à la savante résurrection du passé. — Ils n'étaient que cinq, dira cet esprit chercheur, et la tradition nous apprend que, sur les cinq, trois seulement, doués d'éloquence, prenaient quelquefois la parole. Sans doute ce furent leurs discours qui épouvantèrent leurs contemporains et firent autour d'eux le vide de la terreur. C'étaient des démagogues. Ils fu-

rent élus par les quartiers populaires de Paris, par ces quartiers qui sont restés comme des personnifications enflammées de la révolution française, de ce Paris qui a toujours absorbé en lui le génie de la France, et qui, sous tous les régimes, débordant ou contenu, n'a jamais cessé d'être une véritable république. Ils étaient les représentans d'un parti que les contemporains, dans un mouvement de poétique effroi, désignèrent par la couleur du feu et du sang : ils étaient rouges! — Je me figure la curiosité palpitante du Michelet de l'avenir lorsque, au moment de débrouiller ce bizarre mystère des cinq, il portera une main gourmande sur les volumes du *Moniteur* qui transmettront à la postérité les momies de l'éloquence de ce temps-ci. Dérouté, stupéfait, il subira l'influence de l'étrange contraste dont nous voulons parler. En face de la politique stationnaire de nos ministres-orateurs, les discours de nos rouges prendront à ses yeux l'aspect d'une modération imprévue et incroyable! De deux choses l'une, ou l'historien futur nous jugera en nous comparant à nos prédécesseurs et à la tradition française, ou il nous jugera avec les idées de son temps. S'il nous compare à nos pères, à nos maîtres, à cette mâle lignée qui va de Mirabeau à Royer-Collard, quel mécompte! De quoi auront l'air à ses yeux nos rouges de 1863, présentant sous la forme la plus adoucie, avec toute sorte de précautions de langage, réduites à l'état de *milk and water*, ces grandes vérités politiques que nos maîtres nous signifient depuis quatre-vingts ans d'une voix d'oracle et avec des accens de tonnerre? Si l'historien nous juge avec les idées de son temps, que seront devenues à ses yeux les hardiesses du nôtre? car nous sommes de trop bons courtisans pour ne pas croire avec l'empereur que l'avenir appartient à la liberté à l'anglaise, et non à l'autocratie à la russe. On aura donc été audacieux en 1863, on aura été révolutionnaire, on aura été rouge, et on n'aura été que cinq parce qu'on aura proposé quelques principes qui furent des lieux-communs dans le passé et qui ne seront plus pour l'avenir que des vérités triviales, parce qu'on aura soutenu que la vérité du suffrage universel réclame la liberté électorale et tout le cortége des libertés politiques qui sont les conditions nécessaires ou les attributs naturels de la souveraineté populaire, parce qu'on aura prétendu dans le pays de Montesquieu que, même à l'égard de la presse, il faut maintenir la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir exécutif, parce qu'on aura cru que la France doit être guidée dans sa politique extérieure par les principes que la révolution devrait avoir fait prévaloir dans sa politique intérieure; qu'il ne lui sied ni en Italie de maintenir un pouvoir théocratique contre les vœux d'une nation, ni au Mexique d'aller renverser un gouvernement par une intervention étrangère, ni aux États-Unis de favoriser indirectement une séparation fomentée par l'esclavage, et qui tend à détruire une république dont la création, le génie et l'exemple ont en 1789 si puissamment encouragé l'émancipation de la France, ni enfin, dans nos relations avec une puissance despotique comme la Russie, d'oublier les

griefs imprescriptibles et le martyre toujours renaissant de la Pologne. — Voilà en somme, grâce à la politique nous ne voulons pas dire rétrograde, mais, nous le répéterons, stationnaire, de nos ministres-orateurs, les énormités par lesquelles se singularisent nos *cinq*. La postérité n'y verra-t-elle pas plutôt des miracles de modération?

Nous aurions mauvaise grâce à prolonger par d'inutiles redites les échos de la discussion de l'adresse. Ce n'est point que nous soyons détournés de cette tâche ingrate par l'épouvantail qui s'est un instant dressé devant les journaux la semaine dernière. Un avis officieux de l'administration, qui les rappelait à l'observation de l'article 42 de la constitution, a fait craindre un moment aux journaux qu'ils ne fussent privés de la faculté dont ils jouissaient depuis deux ans de discuter les opinions émises dans les délibérations des chambres. Le malentendu causé par cet avis du ministère de l'intérieur est aujourd'hui éclairci. L'article 42 de la constitution, le premier jurisconsulte du gouvernement, M. Troplong, l'a reconnu, n'interdit point la discussion des séances des chambres dans la presse; il n'a pour objet que de prévenir ou de réprimer « ces comptes-rendus indirects et disséminés qui jadis, sous prétexte de faire apprécier la séance, n'étaient qu'une caricature insultante et la satire des personnes. » On nous pardonnera si nous avouons que ces paroles de M. Troplong, récemment reproduites, nous ont remis en mémoire un homme d'un rare esprit qu'une mort prématurée a enlevé à la France, mais qui s'est fait une place originale dans la littérature politique de notre époque : nous voulons parler d'Armand Marrast. Grâce au commentaire de M. Troplong, on dirait que l'article 42 de la constitution a été tracé sous la préoccupation du souvenir des polémiques d'Armand Marrast. Il faut se vieillir de vingt ans pour évoquer la figure de l'un des plus remarquables journalistes de ce siècle. Les idées quelquefois, mais plus souvent les hommes que nous aimons, ont eu cruellement à souffrir des coups de cet agile et malicieux lutteur; mais les blessures reçues dans les luttes politiques doivent être facilement pardonnées et oubliées. L'esprit n'a pas peur de l'esprit; l'esprit est volontiers indulgent, volontiers équitable envers l'esprit. Lui-même, Marrast, nous le savons pour avoir été témoins de ses fines émotions d'auditeur, observait cette loi à sa manière. Si jamais l'on veut reconstruire cette dernière et brillante époque du régime représentatif en France, si l'on veut peindre ces luttes qui mettaient aux prises les Guizot, les Thiers, les Berryer, les Lamartine, les Dufaure, il ne suffira point de recourir aux discours de ces grands orateurs: il faudra aller rechercher dans les comptes-rendus passionnés ou satiriques du *National* les impressions d'un assistant auquel la prévoyance politique a fait peut-être défaut, mais qui possédait toutes les sensibilités lumineuses de l'artiste. Marrast, comme critique et comme journaliste, était digne de faire la partie de ces maîtres de l'éloquence. Nous ne serions pas surpris si les hommes éminens que nous venons de nommer ne prenaient

pas plus de plaisir à se revoir dans les caricatures à la plume de ce spirituel adversaire que dans les lignes maladroites et les tons faux des portraits officiels. Hélas! une législation n'était point nécessaire pour imposer silence à Marrast : la mort s'était chargée de ce soin, la mort qui l'a frappé, après le triomphe éphémère et la défaite de sa cause, dans une pauvreté où s'est révélée l'intégrité de son caractère, et qui sera le solide honneur de son nom.

Au surplus, quelques-unes des questions qui ont été traitées à propos de l'adresse reviendront peut-être sous une forme plus pratique dans la discussion du budget. Parmi ces questions, nous plaçons au premier chef celle du Mexique, qui affecte si péniblement nos finances. On peut se faire une idée de la fâcheuse influence de l'affaire du Mexique à cet égard en lisant l'intéressante brochure que M. Casimir Perier vient de publier sur la situation financière en 1863. A proprement parler, les critiques que M. Casimir Perier adresse au ministre des finances à propos des incidens de l'exercice 1862 retombent en plein sur l'expédition du Mexique. Ce sont les frais de cette guerre qui ont empêché que le budget de 1862 se soldât en équilibre; ce sont les développemens de l'expédition qui ont entraîné la nécessité du crédit supplémentaire qui est demandé à la chambre et des traites fournies du Mexique sur notre trésor, et dont l'émission a anticipé ce crédit. Les observations piquantes présentées par M. Perier à propos de ces traites montrent qu'il existe une lacune dans notre organisation financière. Les documens officiels laissent en effet un point important dans l'obscurité. Aucun crédit n'étant légalement ouvert, le trésor a été cependant engagé par l'émission des traites fournies pour les besoins de la marine et de la guerre. Comment une telle opération a-t-elle pu s'accomplir? Le ministre des finances a-t-il autorisé préalablement la répartition entre la marine et la guerre d'un crédit qui n'existait pas? Les ministres de ces départemens ont-ils pris sous leur responsabilité le parti d'engager le trésor suivant les besoins révélés de l'expédition? Nous l'ignorons. En Angleterre, croyons-nous, la division de la responsabilité est parfaitement établie dans la prévision de circonstances et de nécessités analogues. Le département ministériel où se manifestent des besoins imprévus s'adresse par correspondance au premier lord de la trésorerie, chef du gouvernement, lequel, s'il fait droit à la demande, transmet l'ordre par lettre au chancelier de l'échiquier, qui est le véritable ministre des finances, de fournir les ressources réclamées, et régularise ultérieurement la situation en réclamant du parlement un bill d'indemnité, et en publiant dans le *livre bleu* la correspondance échangée. En France, le premier lord de la trésorerie est l'empereur. Il nous semble que, pour le bon ordre, les choses devraient se passer comme en Angleterre lorsqu'il se présente un cas semblable à celui qui motive aujourd'hui un crédit supplémentaire. Les ministres qui ont un besoin de fonds imprévus devraient adresser à l'empereur la justification écrite de

leurs demandes; l'empereur, après avoir contrôlé et approuvé ces demandes, devrait envoyer l'ordre écrit au ministre des finances de les ordonnancer; enfin tous les documens de la transaction devraient être publiés et soumis à la chambre en même temps que le crédit supplémentaire, véritable bill d'indemnité, y serait apporté. Le corps législatif aura donc à rechercher comment les choses se sont passées à propos des 24 millions demandés pour la guerre et la marine, et dont le crédit a été devancé par l'émission des traites fournies du Mexique pour compte du ministère de la marine. Ce sera également à lui de réclamer, s'il y a lieu, que l'on comble une lacune importante dans notre procédure financière. Les observations de M. Casimir Perier auront servi à la découverte de ce vice latent. Quant aux mécomptes que M. Perier signale dans l'expérience du premier exercice de la réforme financière, nous avouerons que nous n'en sommes point frappés au même point de vue que lui. M. Perier semble regretter l'ancien système des crédits supplémentaires par ordonnance ou par décret. Quant à nous, nous préférons le nouveau système. — Mais vous rentrez, dit-on, dans les crédits supplémentaires! Il y a une grande différence. Avec la routine des crédits par décrets, on dépensait sans compter, et il arrivait parfois que l'action législative n'intervenait qu'un an ou dix-huit mois après la dépense faite. Aujourd'hui, même dans les cas très exceptionnels où, par une nécessité inévitable, en l'absence des chambres, la dépense aurait anticipé le crédit supplémentaire, il faudra avoir recours à un bill d'indemnité immédiat, c'est-à-dire que le gouvernement ne pourra agir que sous le contrôle très prochain de l'assemblée représentative. Dans des besoins aussi pressans, on n'aura pas toujours sous la main la ressource d'une négociation de traites comme celles qui sont tirées du Mexique, lesquelles, grâce à la hausse de l'agio de l'or à New-York, se négocient à des conditions exceptionnellement avantageuses, et n'arriveront pas à échéance avant que la situation ait été régularisée par un vote de la chambre. Il faudra donc habituellement, en des cas semblables, recourir à une convocation extraordinaire du corps législatif. Le mode actuel nous paraît ainsi bien préférable à l'ancien système des crédits par décrets. Il va sans dire que la valeur pratique de ce procédé dépend des deux forces qui ont à l'employer, du moteur et de la résistance, de la direction de la politique générale et du contrôle exercé par la chambre. Il est clair que cette organisation financière, pas plus que toute autre, n'a la vertu de contraindre la direction de la politique générale à la prudence et à l'économie, et la chambre qui vote l'impôt à la vigilance et à la sévérité. A notre avis seulement, si la direction de la politique générale se laisse emporter à des entraînemens de dépense, et si la chambre, par négligence et par mollesse, ne résiste pas à ces entraînemens, les fautes commises des deux côtés deviendront, grâce au nouveau système, plus faciles à découvrir, et les bons citoyens seront mieux armés pour les dénoncer au public. Nous sommes confirmés dans cette opinion

par l'écrit même de M. Casimir Perier, qui nous fait sentir avec plus de force que jamais tout le poids des charges financières imposées à la France.

Tandis que chez nous la discussion de l'adresse a rempli plusieurs séances du corps législatif, en Angleterre, où la liberté de discussion ne connaît pas d'entraves, le vote de l'adresse dans les deux chambres du parlement n'a occupé qu'une séance. Il n'a été question, dans un tournoi de paroles à armes émoulues, que de la politique à suivre à propos de la détresse du Lancashire, de l'attitude que l'Angleterre doit garder devant le grand différend américain, de la position qu'elle doit prendre en Chine, où l'on craint de provoquer un état de choses à peu près pareil à celui qui existe à Constantinople, et d'avoir bientôt un autre empire ottoman sur les bras. Le pays qui redoute le moins la discussion est celui même où les choses ont été discutées de la façon la plus simple et la moins oratoire. Il ne faut pas croire pour cela que les questions qui intéressent la grandeur et la fortune de l'Angleterre seront plus négligemment contrôlées et serrées de moins près dans le cours de la session. Au contraire : seulement, comme la discussion est d'usage et de droit quotidien, comme elle n'est pas fermée, ainsi que cela arrive chez nous, après quelques jours de liberté de la parole, nous allons voir chacun des détails de l'administration publique arriver à son heure, à son jour, à l'occasion propice, devant le grand jury du parlement et de l'opinion nationale. L'opposition, qui par déférence pour la reine, semble craindre de produire un trop grand ébranlement, va livrer le combat au ministère sur des questions en apparence secondaires, mais qui tiennent pourtant une grande place dans les préoccupations du pays. Nous voulons parler des questions qui se rattachent aux dépenses militaires : la marine et l'armée; — c'est le point sur lequel le ministère prête le flanc. Exagération des dépenses, médiocrité ou impuissance des résultats, 400 millions de francs de dépenses annuelles de plus qu'au temps de sir Robert Peel, et une flotte et des canons dans lesquels on a moins confiance cependant qu'alors, voilà les deux bases des accusations portées contre le cabinet anglais. Notre collaborateur, M. Xavier Raymond, aux mois de juin et de juillet 1862, appelait ici l'attention publique sur cette singulière situation qui provient de résultats dont l'impuissance semble grandir en raison même de l'accroissement des dépenses. Ses études, qui ont été très remarquées en France, avaient produit de l'autre côté du détroit un effet réel; elles défrayèrent l'an passé les derniers débats de la chambre des communes. Ceux qui portent quelque intérêt à ces questions si nouvelles de marine et d'artillerie, ceux qui veulent suivre les prochains débats du parlement anglais auront profit à connaître des aperçus auxquels les événemens et l'administration de lord Palmerston elle-même viennent de donner encore raison. On sait déjà que le budget présenté en 1863 à la chambre des communes apportera dans les dépenses militaires de l'Angleterre une réduction de plus de 100 millions, et il semble en outre que

le cabinet de la reine est disposé à reconnaître la justesse des critiques de l'écrivain sur l'organisation anglaise. Aujourd'hui le contrat qui lie le gouvernement à sir William Armstrong vient d'être dénoncé. On a reconnu enfin, après y avoir gaspillé des centaines de millions, que ses inventions en artillerie ne sont que des choses impraticables, impossibles, et en même temps que l'on condamne définitivement le canon Armstrong, dont on avait fait tant de bruit, on ne condamne pas moins réellement la conception de l'amirauté en matière de bâtimens cuirassés. La nomination de M. Reed au poste, créé pour lui, de constructeur en chef de la marine est la meilleure preuve qui se puisse donner de la sûreté d'appréciation avec laquelle M. Raymond avait jugé l'organisation des arsenaux et de l'amirauté anglaise. Il aura eu raison théoriquement et pratiquement, comme les frégates cuirassées de M. Dupuy de Lôme auront eu raison du *Warrior* et du *Black Prince,* comme le canon rayé du colonel Treuille de Beaulieu aura eu raison du canon de sir William Armstrong. Ce sont là de beaux succès pour la France; si chez nous on pouvait parler des affaires publiques comme on le fait de l'autre côté du détroit, quelle faveur ne s'attacherait pas aux noms de ces deux hommes si distingués, et que la *Revue* est heureuse d'avoir contribué pour sa part à mettre en lumière!

Nous ne désirons pas moins que l'événement donne raison à M. Raymond sur un autre point. Il réclame vivement la formation d'une escadre de bâtimens cuirassés à substituer à l'ancienne escadre d'évolution qui subsiste encore officiellement, qui coûte toujours de grosses sommes au budget de la France, mais qui depuis tantôt un an n'existe plus que d'une façon nominale, car personne n'en a entendu parler malgré l'importance des événemens qui sont survenus dans le Levant et dans la Méditerranée. Qui donc parmi le public pourrait dire où se trouve notre escadre d'évolution, dans quels parages elle navigue? qui même peut-être sait qu'elle existe encore? Il n'y aurait pas seulement économie à la remplacer par une escadre de bâtimens cuirassés, il y aurait encore et surtout avantage au point de vue de ces arts de la marine auxquels, nous croyons l'avoir démontré, la France a fait faire de très grands progrès.

Quoi qu'il en soit, c'est sur la question des dépenses militaires que se livrera en Angleterre le grand combat politique. Par les réductions qu'il propose, par la condamnation du système de sir William Armstrong, par la reconstitution d'un corps du génie maritime, le ministère Palmerston a déjà fait de très grandes concessions, et il n'est pas impossible que ces concessions ne le raffermissent. L'opposition se vante, en réunissant toutes ses nuances, de pouvoir mettre en ligne une majorité de 15 à 20 voix dans la chambre des communes; nous doutons encore cependant que toutes ces fractions soient d'accord pour user de leur avantage numérique et renverser le ministère. M. Cobden et M. Bright se laisseront-ils pousser par leur dépit contre lord Palmerston jusqu'à une coalition avec M. Disraeli?

Les tories, qui retrouvent si souvent leur propre tempérament dans le caractère si anglais de lord Palmerston, ne frissonneront-ils pas à l'idée de se trouver dans le même *lobby* avec les radicaux pour venger les rancunes de l'école de Manchester? Puis lord Derby, qui sait si bien et qui prouve si grandement par lui-même qu'il n'est point nécessaire d'être ministre pour exercer une influence prépondérante sur les destinées de son pays, lord Derby surmontera-t-il la répugnance que le pouvoir lui inspire? Comme l'opposition anglaise conserve toujours la liberté vraie de la parole et de la discussion, comme elle peut toujours jouer devant la nation un rôle actif et digne, il lui est permis de trouver préférables son influence et sa qualité d'*opposition de sa majesté* à la possession du pouvoir obtenue par des combinaisons artificielles et des pratiques compromettantes. Ce désintéressement est son honneur et son bonheur, enviée en cela par les oppositions d'autres pays où l'on est obligé de tout risquer pour conserver une situation avouable, et même quelquefois pour pouvoir seulement affirmer son existence.

La nation de l'Europe où en ce moment se joue avec une énergie douloureuse le drame du désespoir poussé à bout par l'oppression est la nation polonaise. Pendant deux ans, la protestation des Polonais a été passive : les troupes russes n'avaient en face d'elles que des foules désarmées, des femmes, des enfans, qui se laissaient sabrer en chantant des hymnes et des prières; c'était jusque dans les églises, au pied des autels, qu'une domination sauvage allait chercher ces singuliers séditieux. L'effet moral de cette protestation unanime était grand sur les officiers qui commandent l'armée russe en Pologne. Il faut le dire à l'honneur de la plupart des officiers russes, ce spectacle de la Pologne qu'ils avaient sous les yeux ébranlait leurs âmes. Unis à l'Europe occidentale par les idées, par l'éducation, par le sentiment patriotique de tout ce qu'il reste à faire à leur pays pour se mettre intellectuellement et moralement au niveau de la France et de l'Angleterre, ils ressentaient l'horreur et le dégoût de la tâche qui leur était imposée. Ils comprenaient l'impuissance de la force matérielle contre la vitalité d'un peuple. Ils reconnaissaient que la Russie n'est pas chez elle en Pologne, et qu'un peuple ne naturalise pas son ascendant sur un autre peuple par la violence et la cruauté. Or est-ce qu'aujourd'hui la Pologne est passée de son propre gré de l'attitude passive à l'insurrection? Peut-on parler, ainsi que l'a fait naguère un ministre, de ce qui arrive en Pologne comme de l'œuvre de passions insurrectionnelles? Il ne saurait y avoir de doute sur cette question. L'insurrection, c'est le gouvernement russe qui l'a faite; elle a été pour les Polonais le dernier refuge, l'extrémité à laquelle on les a acculés par des actes que nous n'aurions jamais crus possibles en Europe et dans le temps où nous vivons.

Les sentimens d'humanité et d'honneur de l'Europe ne peuvent pas permettre que l'on donne le change sur le point de départ de cette insurrection. C'est l'abominable recrutement qui a fait la révolte. Conçoit-on quelque

chose de plus inique et de plus odieux que cette prétendue conscription? Il s'agissait de prendre à la Pologne des recrues pour les incorporer dans l'armée russe : première injustice, car les Polonais ont droit, par les traités, à posséder une armée nationale, et ne sont légalement tenus de servir que dans cette armée. Le service dans l'armée russe équivaut à les dénationaliser, à dénaturer leur existence tout entière, à les déporter, pendant quinze ou vingt ans, sous le régime le plus abrutissant, dans les régions les plus lointaines et les plus sauvages de l'empire. Seconde injustice : le recrutement, qui ne s'opère pas dans les autres parties de la Russie, est infligé exceptionnellement cette fois aux populations de la Pologne. Dans cette rigueur, l'égalité des chances serait au moins envers les victimes un semblant d'équité; non, on décide arbitrairement que les populations rurales seront exemptées de la conscription, et que la levée ne frappera que les villes. Là, après une troisième injustice, s'arrêtera-t-on enfin, et laissera-t-on désigner par le sort les malheureux élus qu'attend l'armée russe? Non encore; au lieu de laisser faire par le sort des conscrits, on fait un triage de proscrits : c'est l'autorité qui désigne ceux dont elle veut se débarrasser, que l'on veut déporter, et ces malheureux, on va les saisir ou plutôt les arracher à eux-mêmes, à leurs familles, à leur patrie, par la force et dans la nuit. On les emprisonne dans les citadelles; puis le journal officiel de Varsovie les raille froidement en osant dire que jamais l'opération du recrutement ne s'est accomplie aussi tranquillement. Enfin le journal officiel de Saint-Pétersbourg, dévoilant avec une audace incompréhensible le secret de cette conspiration d'un gouvernement contre des gouvernés, nous apprend que, les chefs de l'opposition polonaise étant par l'émigration hors d'atteinte, il a bien fallu frapper de misérables instrumens! Voilà comment on a fait une insurrection polonaise. Pauvres insurgés, qui n'ont été d'abord que des fuyards poussés dans les bois par une persécution froidement préméditée et entreprise sans pitié!

Devant de tels actes, ce n'est pas seulement de la douleur que l'on éprouve, c'est une amère humiliation. Ces hommes qu'on traite ainsi, ils nous sont unis par les liens les plus vivans qui attachent les peuples aux peuples. Ils appartiennent à une nation qui vit depuis des siècles dans le cercle de la civilisation occidentale. Leur religion est la nôtre. Ils ont, en des jours mémorables, sauvé la chrétienté. Ils se sont mêlés à nous dans les mêmes guerres, ils ont partagé nos victoires et partagé nos malheurs. Ils nous ont fourni non-seulement des généraux et des soldats, mais des savans, des écrivains, des ministres. Nous avons eu avec eux les relations sociales les plus douces. Et notre amitié ne suffit pas pour les préserver de pareils traitemens de la part d'un gouvernement qui a paru cependant briguer notre alliance! Oui, qu'on le sache en Russie et partout, cette pensée humilie la France.

Nous ne voulons point être injustes envers l'empereur de Russie et moins encore envers la nation russe; mais nous ne comprendrons plus ni le gou-

vernement ni la société russe, si l'on continue à vouloir traiter la Pologne comme les empereurs romains traitaient les premiers chrétiens. La société russe et son gouvernement ont montré surtout dans ces derniers temps pour la France une inclination qui nous honorait, dont nous leur étions reconnaissans. De quelle sympathie n'avons-nous pas accompagné l'empereur Alexandre dans ses sincères et vertueux efforts pour l'abolition du servage! avec quelle joie ne l'avons-nous pas vu renoncer à l'affreux et funeste système de l'empereur Nicolas! On a toujours, même en la combattant, rendu justice à l'esprit dont le prince Gortchakof animait la diplomatie russe. Les Russes n'ont jamais été accueillis en France avec plus de cordialité et de bonne grâce. L'empereur Alexandre, la société russe veulent-ils donc creuser de nouveau en Pologne un abîme entre eux et la France? Comment la diplomatie russe pourrait-elle prendre devant l'Europe la cause des chrétiens d'Orient, si la situation actuelle de la Pologne devait durer? Les Turcs ont-ils jamais fait de notre temps rien de pareil à ce que le gouvernement russe vient de tenter en Pologne? Mais quoiqu'il y ait en Russie une sorte de vieux parti turc, le parti des anciens amis de l'empereur Nicolas, quoique les hommes de ce parti relèvent la tête, et à Moscou, à Saint-Pétersbourg, osent comparer l'insurrection polonaise à la révolte des cipayes, nous ne croyons pas que les horribles sentimens qui portent ces gens-là à comparer le patriotisme d'une nation chrétienne au fanatisme des instrumens de Nana-Sahib puissent prévaloir dans la généreuse jeunesse militaire, dans la société cultivée de Russie et dans le cœur de l'empereur Alexandre II. La Pologne est un grave problème pour la politique russe; elle n'en viendra pas à bout avec les cruelles boutades du marquis Wielopolski; elle ne peut le résoudre qu'en écoutant les inspirations les plus élevées de libéralisme et d'humanité.

N'est-il pas possible d'aider du dehors le gouvernement russe à sortir de cette difficulté d'une façon conforme aux sentimens de la civilisation européenne? Nous aimerions à nous le persuader. Après avoir fait sentir à la Russie la puissance de la France, l'empereur Napoléon III a tendu une main amie à l'empereur Alexandre. L'état de la Pologne fournit à l'empereur Napoléon III l'occasion de rendre un service éminent à son allié, et de lui faire entendre des conseils vraiment amicaux. L'empereur Alexandre et la société russe pourraient profiter beaucoup à de tels conseils cordialement demandés. En tout cas, il leur importe plus de conserver leur place dans l'Europe civilisée que d'exercer sur la malheureuse Pologne les cruautés d'une nouvelle conquête; ils feront donc mieux de ménager les sentimens unanimes de la France que de chercher une fragile sécurité dans des conventions militaires avec la Prusse, qui choqueraient le principe des nationalités, violeraient le principe de non-intervention, offenseraient notre droit public, et inquiéteraient la France dans ses intérêts et dans son honneur.

E. FORCADE.

CRISE MINISTÉRIELLE EN ESPAGNE.

La politique de l'Espagne vient de glisser dans une crise dont la gravité est justement dans ce qu'elle a d'indécis et d'obscur, mais qui, à quelques égards, ne pouvait avoir rien d'absolument imprévu en présence de la tension croissante qui s'est depuis quelque temps manifestée dans le mouvement des opinions, dans les polémiques, dans les rapports du gouvernement et des partis. Il y a un fait qui s'est vu quelquefois dans tous les pays constitutionnels et qui se reproduit presque invariablement au-delà des Pyrénées, c'est qu'un vote d'opposition du parlement n'ébranle pas un ministère, et qu'un vote favorable, fût-il presque unanime, ne le fait pas vivre. C'est ce qui vient d'arriver encore à Madrid. Le lendemain du jour où un vote de confiance couronnait les discussions passionnées d'où sortaient les adresses du sénat et du congrès, le ministère du général O'Donnell était pris subitement de défaillance et était obligé de se reconstituer. Ce n'est pas tout : ce cabinet reconstitué lui-même avait eu à peine le temps de vivre qu'il a eu ce qu'on pourrait appeler une rechute par la démission soudaine du ministre de la justice, M. Pastor Diaz, et cette crise nouvelle a conduit aussitôt à la suspension des cortès, qui à son tour va conduire sans doute à un acte plus décisif, la dissolution et une élection générale. Ce qu'il y a de plus grave peut-être, ce n'est pas cette dissolution d'une chambre qui touchait à la fin de son existence légale, c'est que l'élection se fasse en présence et sous les auspices d'un pouvoir assez difficile à définir, qui n'est plus ni l'ancien ministère ni le nouveau, et qui ne garde son identité, sa signification que parce que c'est toujours le même homme, le général O'Donnell, qui en reste le chef. En tout ceci d'ailleurs, les chambres n'ont rien fait : elles ont voté pour l'ancien cabinet, voté pour le nouveau, entendu des explications et des interpellations, et en définitive elles ont été les témoins plutôt que les promotrices de cet imbroglio, qui a commencé et qui se termine en dehors de leur action apparente.

D'où viennent donc ces crises successives que nulle manifestation parlementaire, que nul vote du moins ne provoque ou n'explique? Elles sont le phénomène de cette situation de l'Espagne où il y a une sorte de dissonance permanente entre le jeu extérieur des institutions et le mouvement réel des choses, où les votes d'une majorité artificielle et docile ne sont qu'une expression équivoque ou inexacte du travail des esprits et des opinions. Depuis cinq ans déjà, le général O'Donnell est au pouvoir, et, à n'observer que le fait matériel, il a réussi sans nul doute à maintenir une situation qui avait toutes les apparences de la force; il a réussi en tenant groupés autour de lui, par son énergique ascendant, des hommes de tous les partis, conservateurs et progressistes, sous ce drapeau de *l'union libérale* qu'il arborait dès le premier jour. C'était assurément une heureuse pensée d'é-

lever au-dessus de tous les anciens partis en dissolution un drapeau fait pour rallier les hommes de bonne volonté de toutes les fractions constitutionnelles. Malheureusement jusqu'ici cette *union libérale* a été un mot sonore, un expédient, bien plus qu'une politique, et le plus clair a été cette association, factice ou intéressée, de personnalités disparates partageant la fortune d'un ministère uniquement préoccupé de vivre. Avec cette unique préoccupation de vivre, la première condition était de ne rien faire, sous peine de réveiller la guerre au sein d'une majorité qui avait elle-même tout intérêt à ne point se montrer difficile. Aussi n'a-t-on rien fait, ou à peu près. Il y a cinq ans qu'une loi plus équitable sur la presse est réclamée, préparée, reconnue nécessaire par le gouvernement lui-même : elle est encore en projet, et en attendant la presse a vu pleuvoir sur elle les amendes, les saisies, les procès, en vertu d'une loi excessive moralement condamnée par tous. Depuis plusieurs années, des lois sur l'administration provinciale et municipale sont péniblement élaborées : elles voyagent d'une chambre à l'autre, et toutes les fois qu'elles reparaissent, elles sont un brandon de discorde. Au lieu d'être libérale, la politique intérieure de ce ministère de cinq ans s'est réfugiée dans un système d'atermoiement ou d'inaction, réduite souvent à subir les influences réactionnaires qui s'agitent au palais, et avec lesquelles elle avait à compter. Quant à la politique extérieure, elle s'est personnifiée dans M. Calderon Collantès, un homme satisfait de lui-même, qui laissera sûrement des traces peu glorieuses dans la diplomatie espagnole, qui a passé sa vie à mettre de l'ordre dans ses contradictions, à se créer des embarras par ses dépêches, à les aggraver par ses discours, et à s'expliquer sans jamais se faire comprendre. En un mot, le cabinet du général O'Donnell a passé cinq ans à vivre, malgré ses actes et sa politique, en ménageant une majorité unie par des intérêts et maintenue dans l'obéissance par une volonté énergique.

Qu'est-il arrivé? C'est qu'un secret et profond malaise s'est rapidement accru, c'est que le ministère, sans cesser d'avoir dans les chambres une majorité numériquement considérable, s'est moralement affaibli, tandis que l'opposition, progressiste ou modérée, qui ne comptait que quelques représentans dans les cortès, s'est sentie plus forte, a essayé de se coaliser à son tour, et a recommencé avec une énergie nouvelle une guerre devenue peut-être plus dangereuse. Dans le camp ministériel lui-même, les dissidences se sont élevées et multipliées. Le cabinet a vu s'éloigner successivement de lui des libéraux modérés comme MM. Pacheco, Pastor Diaz, Rios Rosas, Manuel Bermudez de Castro, Armero, des progressistes comme MM. Cantero, Gomez de la Serna, Santa-Cruz. La question du Mexique est survenue et n'a pas peu servi à augmenter la confusion, d'autant plus qu'ici venait se joindre un mécontentement véritable et mal dissimulé du pays. Il est certain en effet que la nation espagnole n'a point été satisfaite dans son orgueil du rôle qu'on lui a fait jouer militairement et diplomatiquement au Mexique, que ce sentiment a été partagé par des hommes pu-

blics de toutes les opinions, et il en est résulté cette situation où le ministère, persistant à soutenir le général Prim par une sorte de fatalité plus que par conviction, a vu se lever devant lui ceux-là mêmes qui l'avaient représenté à Paris, M. Mon, le général Jose de la Concha, pour mettre en cause toute sa politique. Matériellement, le ministère sortait encore victorieux de cette épreuve; au fond, il avait reçu une grave et dangereuse atteinte. L'hostilité passionnée de M. Gonzalès Bravo ou de M. Olozaga n'aurait eu aucun effet sans doute; le vrai péril, la vraie menace pour lui était dans l'attitude de beaucoup de ses amis, dans ces dissidences qui se multipliaient et s'aggravaient, et c'est ainsi que le vote de confiance qui couronnait la discussion de l'adresse dans les deux chambres n'était qu'une expression trompeuse, peu exacte de la situation réelle, de la force véritable du gouvernement. Vainqueur dans le scrutin, le ministère n'était pas moins moralement frappé à mort, si bien que, dans un des premiers conseils qui suivaient ces débats parlementaires, la question de la retraite ou tout au moins d'une reconstitution du cabinet s'élevait naturellement. La vérité est que « le navire faisait eau, » suivant une expression portée depuis aux cortès. M. Posada Herrera se retirait pour raison de santé, comme il l'a dit, M. Negrete, ministre de la justice, pour accompagner M. Posada Herrera dans sa retraite, M. Calderon Collantès parce que la question qu'il aurait voulu ajourner avait été brusquement posée par un de ses collègues, et en fin de compte le premier ministère du général O'Donnell mourait d'une démission collective en pleine possession d'une majorité incontestable. Comment était-il mort? La cause était claire : M. Posada Herrera, outre les considérations de santé accueillies par le rire incrédule du congrès, donnait une raison plus sérieuse : « Nous avons présenté notre démission, disait-il, par un sentiment patriotique, pour éloigner toute espèce de difficultés, » c'est-à-dire pour laisser le général O'Donnell maître de rétablir l'intégrité de l'union libérale.

C'était en effet le général O'Donnell qui recevait immédiatement de la reine la mission de reconstituer le cabinet plus qu'à demi démembré, et il le recomposait en appelant à exercer le pouvoir avec lui le général Serrano comme ministre des affaires étrangères, M. Pastor Diaz comme ministre de la justice, tandis que le marquis de la Vega de Armijo passait des travaux publics à l'intérieur, à la place de M. Posada Herrera. Or quelle était la signification, la portée de ce changement? Ici commence un nouvel ordre de péripéties dont les explications données devant les cortès n'étaient que le premier acte. Cette modification n'avait aucun sens, elle n'était qu'une combinaison dont toute la signification était dans la personnalité du général O'Donnell, ou c'était une avance faite à ceux qui s'étaient séparés du précédent cabinet soit sur des questions extérieures, soit sur des questions intérieures, soit sur toutes à la fois. Le général Serrano, qui arrivait de la Havane, où il était comme gouverneur, avait blâmé vivement, ouvertement, les actes du général Prim dans l'expédition du Mexique, et avait paru tou-

jours incliner vers un système d'action commune avec la France. M. Pastor Diaz était un des dissidens de la fraction de M. Rios Rosas. Là était justement la difficulté. Si le général O'Donnell n'avait pris que les hommes pour en faire des ministres sans adopter aucune de leurs idées, il n'avait nullement dénoué la crise, et il restait à savoir si ses nouveaux collègues se prêteraient à ce jeu; s'il était animé d'un désir sérieux, sincère de conciliation, s'il subissait la nécessité d'une politique nouvelle, il abaissait sa fierté devant des adversaires de la veille, et il risquait de froisser la majorité qui l'avait soutenu jusque-là. Cette situation équivoque éclatait dès le premier jour, lorsque le nouveau cabinet se présentait devant les chambres. D'un côté, le général O'Donnell, tout en parlant de conciliation, déclarait que rien n'était changé, que la politique était toujours la même, qu'il n'y avait que quelques hommes de plus; d'un autre côté, M. Pastor Diaz, qu'on pressait d'interpellations, à qui on rappelait un *non* retentissant qu'il avait prononcé au sujet de la politique du précédent cabinet, répondait d'une façon significative, quoique modérée : « J'avais dit *non* à la politique du gouvernement dans certaines questions. Ce *non* est dit, je ne le renie pas, et non-seulement je ne le renie pas, mais sans ce *non* ma présence sur ce banc n'aurait pas de raison d'être; sans ce *non* et d'autres *non,* il n'y aurait pas eu les doutes et les perplexités qui ont produit la crise. Une modification du cabinet n'eût pas été possible, et elle eût été même absurde... » Et en présence de ces déclarations à demi voilées M. Rios Rosas lui-même ajoutait : « Le gouvernement a aujourd'hui toute ma bienveillance, et j'ajoute qu'il est possible, qu'il est probable que demain il aura tout mon appui. »

Au fond, on était dans la confusion, et tout était à faire encore, tout était à éclaircir. M. Rios Rosas attendait avec des dispositions favorables; d'autres députés à leur tour, au nom de l'ancienne majorité, se retranchaient de même dans l'expectative, mais en laissant entrevoir leur hostilité, si la politique changeait. C'était une crise qui n'avait fait que changer de forme. Il est certain toutefois qu'il y a eu un moment où des négociations sérieuses ont été engagées avec M. Rios Rosas pour arriver à une complète intelligence; mais, au moment même où ces négociations étaient engagées, le ministre de l'intérieur, le marquis de la Vega de Armijo, déclarait à l'improviste et avec une sorte d'affectation dans le congrès que le gouvernement adoptait l'opinion déjà formulée par la majorité du congrès sur la loi municipale : c'était justement un des points de dissidence. Dès lors tout a été rompu, M. Pastor Diaz a donné sa démission, et les hostilités allaient sans doute recommencer plus ardentes, lorsque le ministre d'état, le général Serrano, se rendait au sein du congrès avec un décret de suspension en attendant la dissolution. Maintenant quel est le caractère de ce cabinet ainsi démembré, reconstitué et remanié encore? Ce n'est plus ni l'ancien ministère, ni le nouveau. Un seul fait apparent, c'est la prédominance du général O'Donnell absorbant en lui le pouvoir, éclipsant ses collègues, posé

en personnage nécessaire entre la reine et les partis, et, comme pour confirmer ce fait, le successeur de M. Pastor Diaz est un magistrat sans nulle signification, sans couleur politique, M. Aurioles, tandis que le ministère de la marine est échu à M. Ulloa, qui ne doit cette élévation qu'à la faveur du président du conseil, et que le ministère de l'intérieur reste entre les mains du marquis de la Vega de Armijo, également dévoué à la fortune du duc de Tetuan.

Cette situation n'est pas sans péril, en présence surtout d'une élection générale où toutes les passions vont s'agiter. Sans être décrétée encore, cette élection s'annonce déjà avec tous les caractères d'une lutte énergique où le gouvernement fera sans doute tout ce qu'il pourra pour avoir la victoire, et où les oppositions de toute nuance à leur tour combattront avec toute leur fougue, unissant vraisemblablement leurs efforts, acceptant tout pour vaincre, pour abattre le cabinet. En un mot, ce sera une lutte extrême, et c'est là véritablement le côté grave et dangereux de la situation actuelle de l'Espagne : c'est ce fait d'une personnalité, si vigoureuse qu'elle soit, suspendant en quelque sorte à son profit le jeu naturel des institutions, se posant seule en bouclier de la monarchie et la compromettant avec elle dans le conflit des opinions; c'est ce fait en présence duquel M. Rios Rosas, s'arrêtant un moment il y a un mois à peine, disait avec un sentiment trop alarmé, il faut le croire : « Aujourd'hui le bien n'est nulle part, et on dit : Il est vrai que nous sommes mal à l'intérieur et pire à l'extérieur; mais que faire? Irons-nous vers l'inconnu? Devons-nous risquer de tomber dans le chaos? — Je crois, moi, que nous ne pouvons être dans le chaos plus que nous n'y sommes, et que pour en sortir il faut un suprême effort, parce qu'aujourd'hui encore du chaos peut jaillir la lumière; demain il n'en pourra sortir qu'un autre chaos, et s'il est certain que les fréquens changemens de pouvoir tuent les gouvernemens et les partis, la persistance dans les situations mauvaises tue aussi les gouvernemens et blesse les pouvoirs. » Il n'est pas prudent de pousser les situations à ce point où des hommes passionnés peut-être, mais d'un esprit éminent et renommés pour leur fidélité à la monarchie, font entendre de telles paroles.

CH. DE MAZADE.

BEAUX-ARTS.

HERCULE AUX PIEDS D'OMPHALE,

TABLEAU DE M. CHARLES GLEYRE.

Ce n'est pas la première fois que la *Revue* signale au public le talent d'un peintre que nous ne connaissons guère à Paris que par son tableau du *Soir*, au musée du Luxembourg, et par une gravure, il est vrai très populaire,

d'après la *Séparation des Apôtres*. Le tableau que vient de terminer M. Gleyre, *Hercule aux pieds d'Omphale,* va peut-être nous quitter, comme l'ont fait la plupart de ses devanciers, et le moment où on peut encore le voir à Paris est celui où il importe d'en dire quelques mots. Gustave Planche, qui ne se bornait pas, ainsi que l'ont prétendu des mécontens, dans sa probe et sévère critique, à combattre le mauvais goût et à fustiger les caprices et les engouemens du public, mais qui a su dans l'occasion, et avec une sagacité et un bon sens qui se sont rarement démentis, devancer et éclairer l'opinion, écrivait, il y a bien des années déjà: « M. Gleyre conçoit l'art dans sa plus haute acception, et ne l'a jamais confondu avec l'industrie. C'est à cette cause qu'il faut rapporter le petit nombre de ses œuvres. Bien des peintres qui ne possèdent pas la moitié de son savoir multiplient sans effort des compositions qu'un jour voit naître et périr. Contens d'eux-mêmes, ne rêvant rien au-delà de ce qu'ils font, ils donnent volontiers le signal des applaudissemens, et parfois la foule consent à les croire sur parole. Bientôt le bruit cesse, et la toile applaudie retourne au néant. La renommée de M. Gleyre n'est pas aujourd'hui ce qu'elle devrait être. Il ne s'agit pas en effet, dans le domaine des arts, de compter, mais bien de peser les œuvres. Si M. Gleyre n'occupe pas encore le rang qui lui appartient, j'ai la ferme confiance que l'heure de la réparation n'est pas éloignée. » Depuis le jour où M. Planche écrivait ces lignes, les œuvres de M. Gleyre se sont multipliées, sa réputation a grandi, et cependant il est loin d'avoir dans la masse du public cette popularité qui s'attache tôt ou tard à un talent dont la force et la sévérité plaisent aux difficiles et aux délicats, et qui possède en même temps le charme et la grâce qui séduisent la foule.

Faut-il attribuer cette sorte d'indifférence du public à une humeur un peu sauvage que l'on prête à M. Gleyre? Il est certain qu'il fuit les applaudissemens bruyans avec autant de soin que d'autres les recherchent. Le public, sollicité de toutes parts, a besoin pour s'émouvoir qu'on lui fasse au moins quelques avances. Il est préoccupé de bien autres intérêts, et dans notre siècle la réputation des artistes qui méritent le mieux ce nom s'est faite lentement, témoin Géricault, Ingres, Barye. Cependant M. Gleyre n'est point méconnu; il est au contraire très vivement apprécié par les personnes qui s'occupent d'art sévère, entouré d'élèves qui le respectent d'autant plus que, loin de s'en faire une sorte de cortége en leur imposant, comme il n'est que trop d'usage dans les écoles, sa doctrine personnelle et sa manière, il encourage chacun d'eux à développer librement ses aptitudes et à suivre la voie qui convient le mieux à son talent. C'est à d'autres causes qu'il faut attribuer cette sorte de demi-jour qui environne encore son nom. Les œuvres de M. Gleyre ont eu peu de publicité. La plupart de ses tableaux ont passé directement de l'atelier de l'artiste dans les musées ou dans le cabinet des amateurs. On ne les a vus ni dans les expositions publiques, ni chez les marchands; on ne les connaît pas. Quelques-uns de ses ouvrages

les plus importans sont hors de France à cette heure, et dans des conditions telles qu'il est peu probable qu'ils reviennent jamais dans ce pays. *Les Bacchantes,* dont un journal a donné une très insuffisante gravure, sont à Madrid; *la Mort du major Davel,* l'importante et admirable composition *les Helvétiens faisant passer les Romains sous le joug,* sont au musée de Lausanne, *la Nymphe Écho* à Cologne, *la Séparation des Apôtres,* ainsi que le *saint Jean dans l'île de Pathmos,* dans je ne sais quelle église de province, *le Déluge* en Angleterre. Il en reste, il est vrai, un certain nombre à Paris : *la Pentecôte, la Vierge avec les deux Enfans, la Diane chasseresse, le Retour de l'Enfant prodigue, Ruth et Booz, Nausicaa, Vénus Pandémos, le Sommeil du Loup, Daphnis et Chloé;* mais, je le répète, ces tableaux ne sont connus que des amateurs, très peu du public. Ceci nous amène à dire un mot des expositions.

M. Gleyre n'expose pas. A-t-il raison? Si j'étais peintre et que je ne prisse conseil que de mon goût, je n'exposerais probablement pas mes tableaux. L'utilité des expositions d'œuvres d'art me semble au moins contestable, et dans tous les cas les inconvéniens qu'elles présentent sont tellement manifestes qu'il faudrait être aveugle pour ne pas les apercevoir. Qu'irait faire, je le demande, un ouvrage délicat, d'un dessin pur, d'un coloris sobre dans ce pêle-mêle? Se représente-t-on une Madone de Raphaël au milieu des tableaux qui peuplent nos expositions? Tout au plus produirait-elle l'effet d'une voix pure dans un orchestre discordant; mais, en admettant même que l'auteur de quelque œuvre de choix dût au bon goût des ordonnateurs de nos expositions de ne pas voir son tableau écrasé entre deux batailles, se figure-t-on quelle influence pourrait avoir à la longue sur le public cette protestation muette et éloquente? La beauté a fait bien des miracles. Qui sait si la voix pure n'aurait pas raison du tapage? Je conviens qu'il faut du courage et de l'abnégation pour affronter une cohue où celui qui crie le plus fort a presque toujours raison, qu'il faut quelque philosophie pour entendre sans s'émouvoir tant de louanges banales et d'irritantes critiques; mais je sais bon gré pour ma part à ceux de nos artistes sérieux qui, malgré le désavantage que leur donne un engouement que je ne peux nier pour les œuvres violentes, exagérées, emphatiques, persistent à jouer courageusement une partie presque désespérée. Il ne faut d'ailleurs pas se méfier par trop du goût public. Nous touchons peut-être au moment de la réaction, et je me souviens d'avoir vu avec quelque étonnement et beaucoup de plaisir la foule, la vraie foule, quitter sans regret cinquante mètres de peinture militaire pour entourer un portrait d'un très bon caractère, *la Jeune Fille à l'œillet,* de M. Flandrin. Il me semble enfin que les argumens que l'on fait valoir contre nos expositions telles qu'elles sont organisées perdent toute leur force lorsqu'il s'agit de la publicité discrète que les œuvres des artistes contemporains trouvent dans la salle du boulevard des Italiens ou dans la galerie de M. Goupil, et

nous ne pourrions approuver une abstention désormais sans motif et même sans prétexte.

La légende d'Hercule et d'Omphale et les circonstances du séjour du héros en Lydie sont connues. Nous nous bornerons à les rappeler en quelques mots. Après avoir tué Iphitus, Hercule fut attaqué d'une maladie terrible, et l'oracle de Delphes lui annonça qu'il ne guérirait que s'il consentait à passer trois ans en esclavage et à donner la moitié du prix de sa liberté à Eurytus, père de sa victime. Il fut vendu par Mercure pour la somme de trois talens à Omphale, reine de Lydie, qui s'éprit de lui et l'épousa. Tels sont les traits principaux d'une fable que les poètes et les peintres de tous les temps ont brodée de mille manières. Le tableau de M. Gleyre est conçu dans les données les plus simples. Sous un portique de la plus belle architecture dorienne, Omphale est assise sur un *solium* richement orné. A sa gauche, l'Amour tient d'une main la massue d'Hercule et s'appuie du bras droit sur les genoux de la reine. De l'autre côté, le fils d'Alcmène, accroupi sur la peau du lion de Némée, armé de la quenouille, roule le fil léger dans ses doigts maladroits. Omphale, moins occupée à jouir de sa victoire qu'à triompher d'avoir vaincu, le regarde d'un air dédaigneux et railleur. Tout le tableau est dans ce regard, Omphale n'aime pas; sa grâce et sa beauté ont subjugué le héros, c'est assez. L'expression malicieuse et perfide de l'Amour complète le sens de cette scène; ces jeux-là lui sont familiers. Il ne faut certes pas demander à cette belle Omphale l'innocente candeur que M. Gleyre représentait naguère dans un de ses plus charmans tableau, *Daphnis et Chloé*. On ne trouvera dans l'expression de son admirable visage ni la sensibilité et le trouble de l'amour naissant, ni la calme et forte confiance de l'amour partagé, ni les fureurs de la jalousie, ni les angoisses de l'abandon, ni le morne désespoir qui saisit l'âme lorsqu'elle sent s'éteindre et mourir un sentiment qui devait être éternel. Ce n'est ni Phèdre, ni Ariane, ni Junie. Omphale était veuve de Tmolus; elle avait quelque expérience de la vie, et je crains que son esclave d'aujourd'hui ne soit pas sa dernière victime.

On le voit, je ne cherche pas à défendre absolument le sujet. Bien des femmes trouveront que M. Gleyre les calomnie, et les hommes penseront que le rôle que joue Hercule n'est pas encourageant; mais n'oublions pas que le héros était esclave aussi bien qu'époux, et que la moindre infraction aux fantaisies de sa maîtresse aurait pu modifier d'une manière fâcheuse sa position. D'ailleurs cette donnée de la force vaincue par la beauté n'est que trop vraie; elle est de tous les pays et de tous les temps. C'est par ce côté humain et général qu'elle a séduit l'artiste. Le voile mythologique dont M. Gleyre a revêtu son sujet est transparent. Il ne s'agit pas seulement d'Hercule oubliant auprès d'une coquette de poursuivre ses travaux. Qui donc oserait se vanter de n'avoir jamais tenu et même embrouillé quelque écheveau?

Si du sujet nous passons à l'exécution de l'ouvrage, nous n'aurons qu'à louer. M. Charles Gleyre est sévère pour lui-même. Les tableaux qu'il nous a donnés jusqu'ici, fortement conçus, longuement médités, conduits avec une science et une précision qui ne laissent que rarement prise à la critique, sont de ceux que l'on peut voir et revoir en trouvant chaque fois de nouveaux sujets d'étude, de nouveaux motifs d'admiration. La disposition de cet ouvrage est l'une des plus heureuses que je connaisse : c'est une de ces compositions que l'on peut dire inspirées, tant elles sont naturelles et spontanées. Je suis loin de vouloir dire par là que le tableau de M. Gleyre sente en quoi que ce soit l'improvisation. Bien au contraire, c'est une œuvre mûrie, dans laquelle rien n'a été laissé au hasard, où tout est étudié, voulu, motivé, et aussi où tout se comprend. Une pareille simplicité, loin d'être le fruit hâtif de l'improvisation, est le but suprême que l'artiste doit se proposer. Ce n'est jamais du premier coup ni sans de grands efforts qu'on l'atteint. Je n'ai jamais mieux compris que devant ce tableau tout ce que la conscience ajoute au talent, et ce n'est que par un travail soutenu que l'on peut accomplir une œuvre pareille; mais les trois personnages qui forment cette composition ont dû apparaître à l'artiste, en un jour heureux, tels à peu près qu'il nous les montre aujourd'hui, et au milieu des détails d'exécution qui auraient pu amener quelque oubli, il a su conserver intactes toute la fraîcheur et l'impression premières. De ces trois personnages, l'Hercule est celui qui soulèvera peut-être le plus de controverses et d'objections. Cette figure jeune et puissante est sans doute d'une grande beauté. Sa musculature est étudiée avec un soin et une précision, elle est rendue avec une force et une netteté qui prouvent que M. Gleyre possède une science anatomique que l'on ne contestera pas. Le sens et la valeur d'une figure nue résident, je le sais, plus encore dans l'ensemble que dans les traits du visage et que dans l'expression de la physionomie. Hercule est là pour représenter la force vaincue, et son attitude, toute sa personne expriment clairement cette idée. Je sens également qu'il est nécessaire de le montrer avili pour motiver ce sourire d'Omphale où la pitié se mêle au dédain, et pour que l'intérêt ne se détourne pas de la figure principale du tableau; mais cette dégradation momentanée du héros devait-elle voiler à ce point sa nature presque divine? Je ne sens pas assez qu'il brisera ses liens et qu'il retrouvera sa vertu. Des légendes, relativement modernes, ont sans doute fait d'Hercule un coureur d'aventures, grand buveur, grand mangeur, ne cherchant que querelles et abusant de sa force à tout propos. Cependant, d'après les traditions homériques, le fils de Jupiter est au contraire l'une des créations les plus nobles et les plus poétiques de l'antiquité. C'est un génie bienfaisant, à la fois guerrier et civilisateur, qui fait tourner la haine que lui porte Junon au bien de l'humanité. Son séjour chez Omphale est, il est vrai, une des mauvaises pages de son histoire ; mais j'aurais désiré que le type et l'expression de son visage rappelassent

davantage son origine, son caractère héroïque et le sens poétique du mythe dont il est la personnification.

Quant à Omphale, c'est l'une des créations les plus ravissantes de l'art contemporain. Harmonieuse perfection de la figure entière, noblesse et grâce de l'attitude, exquise pureté des traits, elle possède ce qui captive, ce qui charme, ce qui séduit. La tête, le col, les épaules, des bras admirables, dont l'un retient sur sa gorge à demi nue sa tunique dénouée, sont dessinés et modelés avec une fermeté, une précision sans sécheresse qui n'appartiennent qu'à l'art le plus savant et le plus délicat. Rien n'est dur ni heurté, rien n'est indécis ni flottant. La figure de l'Amour est charmante. Sa pose est exquise de grâce et d'abandon, et l'on sent à son regard intelligent et malin qu'il se complaît dans son œuvre. Les draperies, cette pierre de touche de la grande peinture, sont du plus beau caractère, et ce n'est qu'un maître qui a pu composer celles qui recouvrent les genoux d'Omphale. Je l'ai dit, on ne trouvera dans cette belle créature ni l'innocence et la pureté d'une vierge, ni la sévère beauté d'une matrone. Ce n'est pas la femme idéale, c'est une femme qui se nomme Omphale, que M. Gleyre a douée de certains instincts, de certaines passions, de certains sentimens, d'un caractère particulier, d'une individualité marquée, qui représentent nettement la pensée et l'intention de l'auteur. Cette donnée railleuse et un peu sceptique étant admise, je ne crains pas d'affirmer que nul ne résistera à tant de séduction, « sa grâce est la plus forte. » Et ce sourire lui-même, n'en ai-je pas médit tout à l'heure? n'y a-t-il dans l'expression, féminine au plus haut degré, complexe et railleuse du visage de la reine, aucune trace d'émotion et de bonté? *Bien fol est qui s'y fie,* j'en conviens, mais je ne voudrais pas en dire le dernier mot.

Du reste, que les philosophes et les moralistes discutent et contestent l'excellence du sentiment qui anime l'Omphale de M. Gleyre! leurs raisonnemens auront peu de prise sur l'esprit de ceux qui pensent que la beauté est le but suprême de l'art. Ce n'est pas à la conscience ou à la raison que s'adresse avant tout l'artiste. Il faut sans doute que sa pensée soit vraie, intéressante, humaine; mais il cherche moins à convaincre qu'à toucher. Il excite l'admiration, l'enthousiasme : il émeut, et lorsqu'il a montré à l'âme enivrée et ravie la forme parfaite de l'idée qu'il a rêvée, il a atteint le but qu'il se proposait. En contemplant cette belle et harmonieuse figure, je ne me souviens plus des amours du héros thébain et de la reine de Lydie. J'oublie l'ironie de l'une, l'abaissement de l'autre. Je ne tiens plus aucun compte du temps et des circonstances. Je me sens transporté dans un monde idéal, monde vers lequel l'imagination nous entraîne et que l'artiste est chargé de montrer à nos sens.

A l'égard de la couleur, les tableaux de M. Gleyre sont presque tous peints dans une gamme harmonieuse, mais très claire, et ce n'est pas sans raison qu'il a choisi la méthode qui lui permet mieux que toute autre de

développer ses qualités et de donner une expression complète à sa pensée. Loin de moi l'intention de médire du système contraire. Je ne suis certes pas insensible à la séduction de ce qu'on nomme la couleur. Ce sont de véritables fêtes pour les yeux que *les Noces de Cana* ou *l'Assomption*. Le regard se repose avec délices sur ces toiles splendides. On m'accordera cependant que cette peinture parle aux sens plus qu'à l'esprit, et que si elle convient à certaines natures de talent, dont elle exprime à merveille la manière de voir et de sentir, une recherche exclusive des mêmes effets peut mettre les plus graves obstacles à la réalisation parfaite de la pensée. Un peintre habile s'efforcera sans doute de disposer son sujet de manière à ne pas dépouiller son œuvre plus qu'il ne sera nécessaire de la splendeur que peut lui donner une couleur brillante; mais, dans bien des cas, il faudra choisir, prendre un parti, et, si l'on veut donner le pas à la pensée, franchement renoncer à des beautés qui sont d'un ordre secondaire. Quoi qu'on fasse, il y aura toujours deux écoles en peinture : Florence et Venise; car les essais de conciliation des peintres bolonais ont eu de trop déplorables résultats pour que personne soit tenté de les reprendre. Certains peintres composeront toujours en vue de la couleur; d'autres rechercheront avant tout l'harmonieuse disposition des lignes, la beauté des groupes et des formes, la précision, la finesse des traits et de l'expression. Cette dernière méthode, qui n'autorise aucune supercherie, qui ne permet de passer auprès d'aucune difficulté, est celle qu'a cru devoir adopter M. Gleyre. La pensée paraît presque sans voile sous cette peinture harmonieuse et légère; on voit, on comprend les moindres intentions de l'auteur, et si les yeux ne sont pas autant charmés, l'esprit du moins est satisfait.

Il est un point que je ne saurais passer sous silence, quoiqu'il ne s'agisse ni d'une qualité ni d'un défaut, mais seulement d'une preuve de bon goût et de bon sens au milieu d'un entraînement très général. Je veux parler de la réserve discrète, modeste, allais-je dire, de l'érudition de M. Gleyre. Les moindres détails de son architecture, les ajustemens de ses figures, le groupe d'Astarté et l'Amour qui surmonte une colonne en arrière d'Omphale, tout, jusqu'au bracelet à double tête de serpent qui entoure le bras droit de la reine, indique que M. Gleyre a consulté les meilleurs documens et puisé aux sources les plus pures. Cette érudition pourtant ne se montre ni ne s'impose; elle ne cherche pas à usurper un rang et une importance qui, dans les œuvres d'art, ne lui appartiennent pas. On ne la voit que lorsqu'on la cherche. Elle ne fait que tenir sa place naturelle dans un ensemble où rien n'est négligé. L'invasion de la science dans le domaine de l'art fait des progrès alarmans. On ne se contente pas d'exactitude et de vraisemblance, on veut se montrer érudit, et surtout afficher une érudition dont il est inutile d'apprécier ici la valeur. Tel tableau que je sais a l'air de viser à faire entrer l'auteur à l'Académie des Inscriptions, tel autre pourrait servir d'enseigne à quelque boutique retrouvée de Stabies ou de

Pompéi. L'archéologie n'a rien de commun avec l'art, et elle aurait pour la peinture les mêmes résultats déplorables qu'elle a eus déjà pour la poésie.

L'archéologie est une manie dont la fatigue et l'ennui du public auront, j'espère, facilement raison; mais elle n'est pas le seul travers de l'art contemporain, ni le principal écueil contre lequel vient s'arrêter son légitime développement. Depuis la seconde moitié du XVIe siècle, la peinture nous semble tourner dans un cercle vicieux, d'où quelques efforts individuels n'ont pas réussi à la faire sortir. Aux erreurs de goût que j'ai signalées se joint une déplorable stérilité d'imagination. On ne se borne pas à étudier l'antiquité, on la répète. Ces pastiches sans vérité, sans originalité, sans vie, quoiqu'ils rappellent plus ou moins d'inimitables chefs-d'œuvre, me paraissent avoir peu d'intérêt. Au lieu de donner aux sujets antiques que l'on traite un sens général et humain, on insiste sur ce qu'ils ont de particulier, et on relève précisément ce que les anciens, qui avaient une parfaite intelligence d'eux-mêmes et de leur temps, ont compris mieux que nous ne pourrons jamais le faire, ce qu'ils ont exécuté avec une perfection que nous n'atteindrons pas. Et ce que je dis là de l'imitation de l'antiquité est également vrai de celle de la renaissance. Tâchons donc d'être *nous*, pénétrons-nous des maîtres, nourrissons-nous de leurs grands exemples, gagnons dans leur commerce la force, le savoir, le goût; ne les imitons pas. J'admire certes la *Phèdre* d'Euripide et même celle de Sénèque; mais Racine a eu raison de donner à la sienne des sentimens qui étaient ceux de son temps. Je suis loin cependant de demander que l'on abandonne les sujets anciens. L'antiquité est un terrain commode; l'imagination est à l'aise dans ce monde presque fabuleux : la beauté y est à sa place. L'éloignement permet des interprétations qui, placées plus près de nous, deviendraient invraisemblables et choquantes. L'incertitude et la rareté des renseignemens sont autant d'élémens de liberté. Enfin ces grands types qui ont traversé les âges, qui sont par l'histoire et par la poésie présens à toutes les mémoires, se prêtent merveilleusement à ces personnifications puissantes, qui n'ont besoin d'aucun commentaire pour s'expliquer à l'esprit. Traitons donc les sujets antiques, mais en les animant du souffle de notre âme, de nos propres sentimens et des idées qui intéressent les contemporains.

C'est ce sentiment moderne que je remarque dans la plupart des tableaux de M. Gleyre, et que je n'hésite pas à louer. Oui, le sentiment moderne se retrouve dans cette *Omphale*, qui, malgré sa tunique et ses sandales, est une femme de tous les temps, et de notre temps plus que de tout autre, dans ces *Romains passant sous le joug*, si fiers dans leur humiliation, et que la doctrine antique de la fatalité n'a pas avilis, dans le mouvement de tendresse pathétique de la mère de *l'Enfant prodigue*, dans cette *Vénus impudique* elle-même, qui ne s'abandonne pas sans trouble et sans remords à la volupté, dans ces têtes, d'une beauté toute morale, du saint Jean et du saint Pierre de la *Pentecôte*. M. Gleyre a une manière de sentir et d'exécu-

ter qui le caractérisent : il n'abandonne pas sa pensée aux fantaisies de la mode; il ne s'incline pas sans raison devant l'opinion d'autrui. Ses types lui appartiennent : toujours attentif à la nature, ne faisant rien sans la consulter, c'est de cette base inébranlable qu'il s'élève à l'idéal. Les artistes de notre siècle qui ont ainsi marqué leurs œuvres d'un sceau personnel ne sont pas nombreux : Géricault, Léopold Robert, Decamps, M. Delacroix... Combien en compterait-on? Ce n'est pourtant qu'à cette condition que l'on est créateur.

A quelle cause faut-il attribuer cette pénurie d'artistes vraiment originaux, et que nous manque-t il pour prendre une place qui semble nous être destinée? N'avons-nous pas en juste proportion l'imagination et la raison, le bon goût et le bon sens, ces qualités qui sont l'essence même du génie français, et qui ont fait les Corneille et les Poussin? Oui, mais nous ne savons pas renoncer bravement à l'improvisation, à l'imitation, aux succès faciles. Au lieu de nous recueillir, et, pour ainsi parler, de nous retrancher en nous-mêmes pour féconder par un opiniâtre travail les germes d'invention qui flottent dans notre esprit, lorsque nous n'imitons pas, nous nous abandonnons à une production hâtive, fiévreuse, et nous frappons fort, croyant frapper juste. C'est à se posséder soi-même qu'il faut tendre, et, en nous gardant des réminiscences, gardons-nous des chimères, car, dans les arts du dessin aussi bien qu'en littérature, l'originalité n'est pas dans les bizarreries ni dans les paradoxes, mais dans l'intensité et dans la juste expression d'un sentiment vrai.

CHARLES CLÉMENT.

LES MŒURS RELIGIEUSES AUX ÉTATS-UNIS ET LA GUERRE CIVILE. [1]

Où aboutira la crise sanglante des États-Unis? Qu'enfantera l'immense commotion de cette république qui, hier encore, se vantait d'avoir trouvé le secret de vivre sans armée, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un vaste champ de bataille? Nous ne pouvons prophétiser que par la connaissance du passé. Pour entrevoir ce qui a chance de se produire au lendemain de la mêlée, il importerait, avant tout, de savoir quelles sont les passions et les tendances qui ont déterminé la lutte. Bien des témoins ont déjà été entendus. En voici un qui a passé neuf mois aux États-Unis, et qui s'y trouvait précisément lors de l'élection du président Lincoln, c'est-à-dire au moment le plus favorable pour l'observateur, à l'heure où se préparait la guerre sans qu'on la prévît encore, et où par conséquent se montraient à nu, sans dissimulation, les vrais mobiles qui l'ont déterminée et qui la soutiennent, les mobiles mêmes qui, après le triomphe des vainqueurs, dé-

(1) *Les États-Unis en 1861*, par M. George Fisch, 1 vol.; Meyrueis et Dentu, Paris 1862.

cideront de ce qui sera fait. Dès les premières pages du volume de M. George Fisch, je rencontre des lignes qui ont de quoi faire réfléchir. « Le nord, en entamant sa lutte terrible contre les esclavagistes, comptait sur l'appui moral de la France et de l'Angleterre avec une candeur de confiance dont nous devons lui savoir gré. Au sud, qui s'écriait : « Le coton pèsera plus que les principes! » il répondait invariablement : « Vous verrez que les principes seront plus forts que le coton. » Quant à lui, l'auteur des *États-Unis en 1861* n'hésite pas dans son jugement. Tout en appréciant avec charité les hommes du sud, et tout en ayant l'air de croire que les fédéraux, après avoir rétabli le drapeau de l'Union dans les états intermédiaires, pourraient bien laisser le sud se constituer à sa guise, il est décidément convaincu que l'esclavage a été la vraie cause de la guerre. Et à ce propos, dans son excellent résumé du passé de la question, il nous fournit un ou deux renseignemens peu connus. Parlant du parti Calhoun, de cette *société de Jésus de l'Amérique* qui s'organisa tout à coup au moment où le sud était disposé à abandonner de lui-même l'esclavage, et qui dès le principe s'était positivement proposé d'exploiter l'Union au profit de l'*institution particulière*; ou de briser l'Union, si elle cessait de s'y prêter, — M. Fisch mentionne un roman, intitulé *le Chef des Partisans*, qui parut et fut saisi sous la présidence de Jackson, roman publié sous l'antidate de 1861, et où se trouvait le programme exact de la conspiration séparatiste telle qu'elle a en effet éclaté vers l'époque prévue. Que ce soit bien la haine et la crainte de l'abolitionisme qui a poussé le sud à se séparer, les faits, à notre avis, ne permettent pas d'en douter. Si l'on ne peut pas dire peut-être que le nord se batte uniquement contre l'esclavage, puisqu'il eût pu au moins dès le premier jour s'en rendre les mains nettes en acceptant la sécession, — il est certain, en tout cas, que les confédérés n'ont tiré l'épée que pour le soutenir, et que se déclarer pour eux, ce serait se déclarer pour les champions de l'esclavage. Cela doit nous suffire, ce semble. Les dangers que les libertés de l'Amérique peuvent courir par suite de l'animosité des combattans ne nous regardent pas : ce qui nous regarde, c'est de ne pas donner notre voix à une cause que nous réprouvons.

Le livre de M. Fisch ne touche pas d'ailleurs seulement à ce qu'on peut appeler la *question du moment* aux États-Unis : en peu de pages, il nous donne une idée vive et nette de l'organisation ecclésiastique et de l'instruction publique, ou plutôt des mœurs et des idées américaines en matière d'éducation. M. Fisch a foi aux États-Unis. Sans se déguiser les graves défauts du caractère national, l'orgueil, la soif du gain, la mobilité et je ne sais quoi d'effréné, il croit que l'Amérique mènera à bonne fin le nouveau type de société qu'elle a commencé à révéler au monde, et il le croit surtout parce qu'au cœur de cette démocratie, en apparence dégagée de tout frein, il aperçoit une conviction religieuse assez puissante et assez saine pour triompher des maladies que peut enfanter la liberté. Plus d'un

observateur déjà n'avait pu s'expliquer que par la forte tradition puritaine l'existence d'une communauté si audacieusement construite en dépit de tous les vieux axiomes de la prudence humaine. L'auteur des *États-Unis en 1861* va plus loin encore : c'est la religion, à ses yeux, qui a créé le libre Américain, c'est à elle qu'il attribue la plupart des résultats étonnans que d'autres ont voulu attribuer à la race, aux circonstances et aux traditions politiques des premiers colons. On suit ainsi l'influence de la vieille foi dans les mœurs, dans l'éducation, dans le respect général pour la femme ; on la retrouve jusque dans l'énergie et l'audace, dans ce *va-de-l'avant* d'où sortent les fautes comme les qualités de l'Américain. « Quelque jugement que l'on porte sur le calvinisme, dit l'auteur, il faut reconnaître qu'il ressemble à ces courans d'eaux qui ont des qualités particulières pour tremper l'acier : en mettant l'homme en face des décrets immuables de Dieu, il communique à l'âme une fermeté inébranlable... Les descendans des réfugiés huguenots, comme les fils des pèlerins puritains, ont eu partout leur large part des biens de la terre. »

Que M. Fisch rétrécisse un peu trop peut-être la part d'action qui revient à d'autres causes, cela n'empêche pas que sa tendance ait rendu son livre plus instructif. Même après Tocqueville, il nous révèle un aspect nouveau des États-Unis, en nous montrant l'accord frappant des principes qui y règnent dans l'église et dans l'état. Le monde religieux fait mieux comprendre le monde politique. Des deux côtés, tout est laissé au libre choix et à la libre initiative de l'individu : à lui de se défendre contre l'erreur aussi bien que contre la misère, à lui de se procurer tout ce que réclament son âme et son corps. Qui ne sait cela? qui n'a dit cela? Oui, sans doute ce sont là des mots faciles à prononcer; mais le difficile est d'imaginer tout ce qu'ils signifient, car ils signifient des choses si inouies dans nos pays, si contraires à tout ce que nous avons vu et à toutes nos habitudes d'esprit, qu'elles sont positivement inconcevables pour nous. Prenons pour exemple l'égalité. Nous entendons parler d'un homme d'état qui est parti de la charrue et qui est arrivé à la présidence en passant par une étude d'avocat, une boutique de sellier et un grade d'officier dans l'armée. Je pourrais citer pour ma part d'autres citoyens de l'Union qui, avant trente ans, ont trouvé le temps d'être tour à tour charpentiers de navire, aides-médecins, pionniers dans l'ouest, maîtres d'école, journalistes, soldats et artistes. Pour que de telles carrières soient possibles et soient presque la règle, se représente-t-on bien à quel point il faut que toutes nos idées européennes sur les professions libérales et sur les métiers non libéraux, sur l'habit et la blouse, aient cessé d'exister, à quel point il faut que la société de l'Amérique ressemble à ses chemins de fer, où il n'y a que des wagons d'une seule classe, et que l'homme qui prend en main les outils de l'ouvrier soit sûr de ne point perdre par là le droit de traiter d'égal à égal avec son voisin l'avocat? Il en est ainsi de tout ce qui se passe aux États-Unis : on ne

peut le comprendre que par des anecdotes. En voici une que j'emprunte à M. Fisch, et qui nous en apprendra plus long que des volumes de dissertations sur une autre nouveauté américaine, sur le principe que les deux sexes doivent s'asseoir sur les mêmes bancs pour recevoir la même éducation. A Westfield, chez le pasteur qui lui donnait l'hospitalité, M. Fisch rencontra une jeune fille de dix-neuf ans qui occupait la chaire de mathématiques à l'académie, et un jeune homme de vingt-trois ans qui étudiait pour le ministère religieux, mais qui, faute de fortune, partageait son temps entre les fonctions de domestique du pasteur et les cours publics dont les plus ardus étaient professés par sa charmante commensale.

Quant à la séparation de l'église et de l'état, qui est absolue en Amérique, le livre de M. Fisch prend encore plus d'intérêt en devenant comme le manifeste d'un parti qui depuis plusieurs années déjà, et surtout depuis les écrits d'Alexandre Vinet, grandit chaque jour au sein des communions protestantes, parti qui compte en France d'assez nombreux adhérens, et qui a fondé à Paris une église évangélique libre à laquelle appartient l'auteur. Mais entendons-nous bien sur cette formule de la *séparation du temporel et du spirituel,* car il ne s'agit plus d'un divorce, comme l'ont compris des hommes qui jugeaient en purs politiques et qui voulaient seulement que l'état rompît avec les diverses religions pour ne plus être responsables de leurs exagérations; il s'agit d'une séparation telle que des croyans ont pu la concevoir et l'ont conçue au point de vue même des intérêts religieux. Est-ce le *principe volontaire* de l'Amérique qui tend à triompher chez nous? Est-ce vers un résultat de ce genre que nous achemine la crise romaine, et que nous nous sommes acheminés nous-mêmes en enlevant au clergé ses terres pour les remplacer par une dotation? En tout cas, le principe vaut la peine d'être connu. Où va-t-il donc dans la pratique? Il ne va pas seulement à la liberté de conscience la plus entière, à la suppression de toute église d'état et de toute contrainte de la part de l'état; il va surtout à l'absence de toute protection de la part de l'état. Plus de salaire payé par le trésor aux ministres d'aucun culte, plus de propriétés mêmes, ni de fondations nouvelles qui permettent à un clergé de vivre de l'autel sans avoir besoin du zèle qui éveille le zèle. Jusqu'ici, c'est tantôt l'état, tantôt une corporation sacerdotale qui ont procuré aux populations l'enseignement religieux qu'ils jugaient le meilleur. Désormais plus de ministres, à moins qu'il n'y ait un troupeau pour les réclamer et les subventionner; partout des congrégations indépendantes qui ne puissent avoir de culte que pour leur foi, qui n'aient d'autre pasteur que celui qu'elles auront élu ou voulu avoir, qui ne reçoivent d'autre instruction que celle qu'elles auront préférée. Voilà en quelques mots ce que l'Amérique entend par « l'église libre dans l'état libre. » La sagesse de la foi, comme disait Vinet, c'est d'être une folie au point de vue de la sagesse humaine; croire en Dieu, c'est repousser tout secours humain et ne compter que sur la puissance de la vérité, que sur la force des croyances religieuses. — Mais,

dira la prudence, les sentimens religieux sont sujets à s'obscurcir ou à s'égarer : si le pasteur chargé d'enseigner est nommé à la majorité des voix, il se peut que la majorité soit incrédule, superstitieuse, antichrétienne, et elle ne nommera qu'un déiste, un *spiritiste,* un faux prophète.— Tant mieux! cela forcera ceux qui croient encore, ne fussent-ils que deux, à se retirer pour croire ensemble, et deux croyans chez qui le monde peut voir ce que c'est que la foi ont plus de puissance de propagande que des centaines de croyans noyés et perdus pour tous les yeux au milieu d'une foule de faux croyans; plus la foi se sent abandonnée des hommes, plus elle est sûre de ne pas s'abandonner elle-même. — Mais qu'il vienne une époque comme le XVIIIe siècle, et il n'y aura plus d'église!...—Tant mieux! cela est mille fois préférable à une église qui ne le serait que de nom, à un mensonge officiel qui ne servirait qu'à déguiser aux hommes leur véritable état. L'incrédulité au moins sera en face d'elle-même; le vide des âmes, traduit en fait patent, les forcera à sentir en elles les besoins que la foi seule peut satisfaire.

Il nous semble qu'il y aurait plus d'un argument à faire valoir en faveur d'un système moins absolu. Cela est bien logique, et dans notre monde, où il s'agit toujours de concilier des nécessités opposées, la logique d'une théorie est toujours une raison de s'en défier; mais nous ne voulons pas discuter: nous avouerons seulement que nous avons peine à partager la confiance complète avec laquelle l'auteur des *États-Unis en 1861* se déclare pour le principe volontaire. Peut-être est-ce la suite de notre éducation et de nos habitudes : le fait est en tout cas que nous ne pouvons nous défendre d'une certaine inquiétude à l'idée de tous ces esprits abandonnés, non-seulement sans aucune autorité qui les contienne, mais sans aucune influence qui leur vienne en aide, aux seules inspirations de leur sagesse ou de leur folie; malgré nous, nous sommes un peu effrayés par ce nouvel état de choses, où les ignorances et les mauvaises tendances seraient absolument sûres de produire toutes leurs conséquences, et où les hommes seraient certains de ne recevoir une bonne instruction qu'à la condition d'être assez sages d'abord pour reconnaître la vérité et pour se la faire enseigner. En toute chose, l'Amérique est peut-être un peu trop portée à croire que l'art d'apprendre se réduit à ne point accepter de maîtres, de peur de perdre son originalité et sa sincérité. Il est vrai que ce n'est là aussi qu'un idéal : en réalité, l'influence de l'homme sur l'homme, l'ascendant de la conviction sur l'incertitude, de l'expérience sur l'ignorance, resteront toujours là. Quoi qu'il en soit, nous avons au moins une utile leçon à tirer de tout cela. Pendant des siècles, l'intelligence humaine s'est dépensée à chercher le moyen d'assurer la prospérité sociale en dépit des incompétences et des vices individuels; elle a tâché d'organiser des institutions et des règlemens qui garantissent la bonne expédition des affaires, sans que les individus fussent obligés d'être sages. Malheureusement l'expérience a prouvé que cette méthode d'autorité avait un grave inconvénient, celui de perpétuer

les folies en les empêchant d'éclater et de se dégriser d'elles-mêmes par l'expérience de leurs propres dangers. Ce qui rend au contraire la liberté à la fois si belle et si terrible, c'est qu'elle est la certitude que justice, et pleine justice, sera faite sur la terre, la certitude que toute erreur cachée au fond des esprits portera forcément tous ses fruits de malheur, et que désormais il n'y aura de prospérité que pour ceux qui auront appris par leurs fautes à voir juste et à bien vouloir.

J. MILSAND.

DES RÉCENTES ÉTUDES SUR LA LANGUE ROUMAINE (1).

L'étude de la langue roumaine ou moldo-valaque se recommande à plusieurs titres. D'abord la question si intéressante et si compliquée de la formation des idiomes néo-latins appelle l'examen d'une langue de cette origine qui s'est constituée et conservée dans des conditions toutes spéciales, sans aucun commerce avec ses sœurs. En second lieu, on ne saurait oublier qu'il existe en roumain beaucoup de monumens littéraires qui ne demandent qu'à être étudiés pour que les savans en apprécient l'incontestable valeur au point de vue de l'histoire religieuse et politique de l'Europe orientale. Enfin, si l'on se place dans un autre ordre d'idées, il est manifeste que la connaissance du roumain est devenue une nécessité pour beaucoup d'ingénieurs, de négocians, de professeurs, d'officiers, voire de diplomates qui sont envoyés sur les bords du Danube par leurs gouvernemens, ou qui y sont appelés par leurs intérêts. Il suffira de rappeler que, dans le courant de l'année 1862, plusieurs centaines de négocians en soie, venant de l'Italie ou de la France, ont dû résider pendant plusieurs mois dans les Principautés-Unies, où la nature de leurs affaires les mettait en relations incessantes avec les paysans qui ne parlent que leur langue maternelle.

Il n'est pas non plus inutile de mentionner ici une circonstance assez remarquable, c'est que le roumain, là où il se trouve en contact avec d'autres langues, s'impose généralement aux étrangers pour l'usage commun. Le fait a déjà été signalé pour la Transylvanie, il y a une vingtaine d'années, par M. de Gérando. Nous avons pu nous-même constater en 1862 que, dans une ville considérable de la Turquie, composée de réfugiés de tous les pays, à Toultcha, où l'on parle dix-sept langues, ce n'est ni le grec, ni l'italien, ni le bulgare, ni le français, mais le roumain qui tend à devenir la langue d'échange commun entre tant de peuples divers.

En voilà plus qu'il n'en faut sans doute pour faire comprendre les motifs qui ont décidé un écrivain des plus populaires dans les Principautés-Unies à nous donner, sous le pseudonyme de Mircesco, une grammaire de la langue roumaine. Ce travail n'est cependant pas le premier dans son genre. Pour

(1) *Grammaire de la langue roumaine*, par M. V. Mircesco, précédée d'un aperçu historique sur la langue roumaine, par M. Ubicini; 1 vol. in-12. Paris, Maisonneuve, 1863.

commencer par le latin, nous avons la *Grammatica daco romana, sive Valachica,* publiée à Vienne en 1826 par Jean Alexi, prêtre du diocèse de Gross-Wardein. C'est un ouvrage très bien fait et qui sera toujours consulté avec fruit par les savans; mais l'usage n'en peut devenir général parce qu'il est écrit en latin, et parce que, à côté de locutions qui ont vieilli, l'on ne trouve pas les expressions qu'un commerce plus fréquent avec l'Occident a introduites dans la langue. Il existe aussi, à notre connaissance, trois grammaires de la langue roumaine en allemand. La plus ancienne a été publiée à Hermannstadt par Molnar; elle est intitulée *Walachisch-deutsche Sprachlehre.* Une autre grammaire plus récente, *Theoretisch-praktische Taschengrammatik zur leichten und schnellen Erlernung der romanischen Sprache* (*Méthode théorique et pratique pour apprendre promptement et facilement la langue roumaine*), par Schoïmul, a été éditée à Vienne en 1855. Le roumain y est écrit en caractères slaves ou cyrilliques. L'ouvrage de J. Stahl, publié en 1860 à Bucharest, reproduit au contraire le langage roumain en lettres latines; il est intitulé *Romanische Sprachlehre für Deustche.*

Jusqu'à ce jour, les personnes qui ne sont familiarisées ni avec le latin ni avec l'allemand n'avaient d'autre ressource que la *Grammaire roumaine,* publiée à Bucharest en 1840 par M. Vaillant, un homme dont la vie a été consacrée à faire connaître la Roumanie dans notre pays, et qui mérite bien d'être appelé le pionnier littéraire de la France sur la rive gauche du Danube. Cet ouvrage est clair et composé avec soin, mais il est devenu rare : il est d'ailleurs écrit avec ces lettres cyrilliques que nous aimons beaucoup à cause de leur origine, dont nous apprécions hautement la richesse et la flexibilité, et que nous respectons infiniment quand elles sont appliquées à un idiome slave, mais qui voilent complétement le caractère essentiellement latin de la langue roumaine, et la rendent difficilement accessible à tous ceux qui ne sont ni Russes, ni Serbes, ni Bulgares. La nouvelle grammaire dont nous saluons avec plaisir l'apparition comme un nouveau lien entre la France et la Roumanie est écrite en caractères latins d'après le système orthographique qui tend à se généraliser dans les Principautés-Unies. Le plan en est bien conçu, l'exposition claire, les vocabulaires et dialogues bien coordonnés. L'autorité littéraire du faux Mircesco garantit suffisamment que nous y trouverons la vraie fleur de la langue de son pays, et non pas la langue artificielle et composite des indiscrets néologues, espèce de mosaïque grotesque dont l'auteur s'est moqué spirituellement dans l'une de ses comédies. M. Ubicini a placé en tête de la grammaire de Mircesco un aperçu historique où il résume heureusement de savantes recherches, dont la vulgarisation ne permettra plus à personne de soutenir malicieusement ou de répéter naïvement que la Roumanie est un pays grec ou un pays slave.

ADOLPHE D'AVRIL.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-TROISIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIIIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1863

Livraison du 1er Janvier.

THÉATRE DE NOHANT. — PLUTUS, ÉTUDE D'APRÈS LE THÉATRE ANTIQUE, par M. GEORGE SAND 5

DE LA MISSION DES ÉCRIVAINS, par M. CHARLES DE RÉMUSAT, de l'Académie Française 57

POLYGNOTE, par M. BEULÉ, de l'Institut 81

DES AGENS DE LA PRODUCTION AGRICOLE. — LA CHIMIE ET LA MÉCANIQUE DANS L'AGRICULTURE A L'EXPOSITION DE LONDRES, par M. PAYEN, de l'Institut 109

LA CHASSE AUX TÊTES, SCÈNES D'UN VOYAGE A BORNÉO, par M. E.-D. FORGUES 138

UNE RÉFORME AU PALAIS. — DE LA PLAIDOIRIE MODERNE A PROPOS DE QUELQUES OUVRAGES RÉCENS, par M. JULES LE BERQUIER 162

LE THÉATRE CONTEMPORAIN. — *Le Fils de Giboyer*, de M. Émile Augier, par M. PREVOST-PARADOL 182

UNE INTERVENTION ANGLAISE DANS LES AFFAIRES DU DANEMARK, par M. A. GEFFROY 194

LA DISETTE DU COTON EN ANGLETERRE ET LES COMITÉS DE PRÉVOYANCE, par M. F. VERDEIL 211

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE 228

REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO 241

Livraison du 15 Janvier.

L'AGITATION UNITAIRE EN ALLEMAGNE ET LE RÉGIME CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE. — II. — LA RÉACTION FÉODALE ET LES DÉBUTS DE « LA NOUVELLE ÈRE » A BERLIN, par M. JULIAN KLACZKO 257

Miss Nella, souvenirs des mers de l'Inde, par M. Théodore PAVIE..... 304
Les Assemblées provinciales en France avant 1789. — VI. — Les Provinces de l'Est, dernière partie, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut..... 336
L'Instruction primaire et les Enfans des classes pauvres en Angleterre, par M. L. REYBAUD, de l'Institut..... 380
Le Fanatisme politique. — Joseph Le Bon à propos d'un livre récent de M. Émile Le Bon, par M. Louis de VIEL-CASTEL..... 409
Des Terrains aurifères de la Californie et d'une nouvelle Exploitation des mines de la Sierra-Nevada, par M. P. LAUR..... 453
Six Mois de la Régence, par M. J. MICHELET..... 473
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 494
Les Affaires du Mexique au congrès de Madrid, par M. Charles de MAZADE. 505

Livraison du 1er Février.

Trois ans de campagne au Sénégal, par M. Th. AUBE..... 513
L'Administration locale en Angleterre et en France. — IV. — Centralisation et Liberté, par M. DUPONT-WHITE..... 568
Le Comte de Minerva, souvenirs de l'Ile de Sardaigne, par M. d'ELNE..... 595
De l'Imagination dans l'histoire. — Le Moyen age et le Livre de M. Michelet *la Sorcière*, par M. J. MILSAND..... 631
La seconde Vie du docteur Roger, par M. H. RIVIÈRE..... 655
La Semaine de Noel 1862 dans le Lancashire, par M. Eugène FORCADE..... 674
La Télégraphie océanique. — II. — Explorations de la mer, la Fabrication et la Pose des cables sous-marins, par M. H. BLERZY..... 705
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 735
Le Recrutement en Pologne, par M. Ch. de MAZADE..... 746
Revue musicale, par M. P. SCUDO..... 752
Essais et Notices..... 761

Livraison du 15 Février.

L'Angleterre et la Vie anglaise. — XIX. — La Banque d'Angleterre. — Les Bank-Notes, la Dette nationale et le Clearing-House, par M. Alphonse ESQUIROS..... 769
La Crise religieuse au dix-neuvième siècle, par M. Émile de LAVELEYE..... 810
Le Réalisme épique dans le roman. — *Salammbô*, de M. Gustave Flaubert, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 840
La Génération de 1789, par M. GUIZOT..... 861
Les Colonies et la Colonisation moderne selon l'économie politique contemporaine, par M. Charles LAVOLLÉE..... 880
Nicolinka, souvenirs de jeunesse du comte Tolstoï, par M. E.-D. FORGUES. 917
Les Arméniens de la Turquie et les Massacres du Taurus, par M. Victor LANGLOIS..... 960
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire..... 992
Crise ministérielle en Espagne, par M. Ch. de MAZADE..... 1004
Beaux-Arts. — Hercule aux pieds d'Omphale, de M. Ch. Gleyre, par M. Charles CLÉMENT..... 1008
Essais et Notices sur les livres nouveaux..... 1016

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00101 2513